TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41055

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XIXe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME III. — 1er JUILLET 1849.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

41055

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

SACS ET PARCHEMINS.

PREMIÈRE PARTIE.

La sottise humaine est incurable : Molière n'a corrigé personne. M. Levrault s'était enrichi à vendre du drap près du marché des Innocens. Une fois retiré des affaires, l'orgueil et l'ambition lui montèrent par folles bouffées au cerveau. Il faut croire que les écus ont, comme le vin, des vapeurs enivrantes. Quand il se vit à la tête de trois millions, honnêtement et laborieusement acquis dans la boutique de ses pères, ce brave homme, pris de vertige, découvrit que la richesse, qu'il avait considérée long-temps comme le but de sa destinée, n'en était que le point de départ : il éprouva le besoin de faire peau neuve, de sortir des régions obscures où il avait vécu jusque-là et de s'élancer, comme un papillon échappé de sa chrysalide, vers les sphères brillantes pour lesquelles il se sentait né. Vagues d'abord, timides, inavouées, ces idées s'étaient glissées furtivement dans son esprit, et n'avaient pas tardé à s'y développer dans des proportions formidables. Nous étions alors un peu loin des velléités démocratiques de la révolution de juillet, et, bien que l'aristocratie de la finance se montrât en général assez dédaigneuse vis-à-vis de sa sœur aînée, il y avait pourtant bon nombre de gens qu'alléchaient encore les titres de noblesse. M. Levrault aspirait en outre à devenir un personnage dans le gouvernement. Les sommets l'attiraient. Pour s'encourager, il compulsait avec complaisance les fastes récens de la bourgeoisie. Des fantômes provocans le poursuivaient partout, jusque dans son sommeil. C'étaient des ministres, des

pairs de France, des gentilshommes de la veille, qu'il reconnaissait tous, les uns pour avoir porté son papier à leur comptoir d'escompte, les autres pour leur avoir acheté des casimirs d'Elbeuf ou de Louviers. A force de se servir de ces expressions : Nous autres grands manufacturiers, nous autres grands fabricans, nous autres grands industriels, il avait fini par oublier qu'il s'était enrichi sou par sou dans un commerce de détail. Il se plaisait à repasser dans sa mémoire les catégories instituées pour le recrutement de la pairie, et se disait qu'en fin de compte il paierait, quand il le voudrait bien, plus de trois mille francs d'impositions directes. Une nuit, il rêva que son portier lui remettait un large pli avec cette suscription : « A M. le baron Levrault. » Il brisait le cachet d'une main tremblante et trouvait sous l'enveloppe un brevet de pair. Le lendemain, encore tout ému, il donna cinq francs à son portier, qui ne sut jamais à quoi attribuer cet acte de munificence. Dans une époque où l'argent pouvait prétendre à tout, ces préoccupations d'un millionnaire n'avaient rien de trop exorbitant. Toutefois il n'est pas douteux que sa femme ne l'eût tancé de la belle façon, avec le franc parler et les vertes allures de Mme Jourdain. « Levrault, tu n'es qu'un sot, lui eût-elle dit sans plus se gêner. Fais-moi l'amitié de te tenir tranquille. Nous n'avons rien à démêler avec les honneurs et les dignités. La richesse est déjà un assez beau lot : sachons en jouir avec modestie. L'argent n'est pas tout, quoi qu'on dise, et nous avons pu gagner trois millions sans rien ajouter à notre valeur personnelle. Restons dans notre chemin, ne renions pas notre passé. Continuons de vivre parmi les gens qui nous estiment, et n'allons pas nous fourvoyer dans un monde où l'on se moquerait de nous. Plus je te regarde, plus je m'assure que tu ne tromperais personne. De mon côté, plus je m'examine, moins je découvre en moi l'étoffe d'une femme de qualité. En revanche, pour de gros marchands retirés, nous avons tout-à-fait bon air et pouvons nous présenter avec avantage dans tous les salons du quartier. Laisse là ces folies. Achète une bonne propriété que tu feras valoir. Puisque tu as de l'ambition, deviens maire de ta commune et marguillier de ta paroisse. Pêche à la ligne, c'était autrefois ta passion dominante. Cultive des dahlias, tu les aimes. Fête tes amis, donne aux pauvres. Enfin, marie ta fille à un honnête garçon qui ne rougira pas de la famille de sa femme et ne craindra pas de dire un jour à ses enfans : Votre grand-père était un digne homme qui vendait du drap dans la rue des Bourdonnais; si vous avez du pain sur la planche, c'est à lui surtout que vous le devez. » Voilà le langage que Mme Levrault n'eût pas manqué de tenir à son mari, et peut-être eût-elle réussi à le remettre dans sa voie; malheureusement, elle était morte depuis près de dix ans, emportant avec elle tout le bon sens de la maison.

M. Levrault sentait bien que les honneurs et les dignités ne viendraient pas le trouver dans son entre-sol de la rue des Bourdonnais. Il avait déjà tourné le dos à tous ses amis; il attendait que sa fille fût sortie de pension pour commencer une vie nouvelle. Ne sachant guère de quel côté aborder le monde des grandeurs, objet de sa convoitise, il comptait sur les inspirations de Mlle Laure Levrault, qui répondit dignement à ses espérances.

Mlle Laure Levrault avait été élevée dans un des pensionnats les plus aristocratiques de Paris. Peut-être eût-elle été charmante, si elle se fût épanouie simplement dans la modestie de sa condition. Transplantée dans un parterre de comtesses en herbe et de marquises en bouton, elle avait perdu de bonne heure son parfum et sa grace native; comme un moineau franc dans une volière de bengalis, elle avait appris avant toutes choses à souffrir de son origine. Les plaisanteries, les fines allusions que ses jeunes compagnes ne lui ménageaient guère, avaient achevé d'irriter sa souffrance. Les jeunes filles sont impitoyables entre elles; ce sont déjà des femmes. Au lieu de rendre la monnaie de leur pièce à ces petites pécores qui se faisaient un jeu de l'humilier, elle avait pris en haine sourde et profonde la boutique où elle était née, la rue des Bourdonnais tout entière, et jusqu'à ce nom de Levrault qui l'exaspérait. Quand ce nom maudit, quand ce nom funeste, presque toujours prononcé avec affectation, retentissait dans les salles d'étude ou dans les cours de récréation, elle tressaillait douloureusement et se sentait mourir de honte. Un jour, elle avait mis une robe de drap. La petite de B... lui dit : — Voici une robe qui ne te coûte que la façon. — Et toutes de rire, excepté Laure, qui dévorait ses pleurs. Un autre jour, on lui demanda si un de ses aïeux n'était pas au camp du drap d'or. A quelque temps de là, Mlle de R... et Mlle de C..., déjà versées dans l'art héraldique, s'avisèrent de lui composer un blason. C'étaient des armes parlantes : un champ de sinople avec un mètre d'or mis en bande, accosté de deux lièvres courans d'argent. Laure en fit une maladie. C'est ainsi qu'à tout propos, en toute occasion, on envenimait, on élargissait ses blessures. Je laisse à penser quelles sympathies mystérieuses, quelles secrètes intelligences une si belle éducation promettait d'établir entre M. Levrault et sa fille; on juge si ces deux vanités, une fois en présence, durent s'entendre et se prêter un mutuel appui.

Mlle Levrault était à dix-huit ans ce qu'on est convenu d'appeler une jolie personne : blanche et rose, de beaux cheveux bruns, les yeux bien fendus, le front pur, la taille élégante, dans l'ensemble je ne sais quoi d'un peu commun, la tache originelle, l'estampille du magasin, qu'on eût à peine remarqué, sans les prétentions qui s'efforçaient de le dissimuler. C'était, au moral, un caractère positif, une imagination rassise,

un cœur sûr de lui-même, et qui n'avait jamais voyagé dans le pays des rêves et des chimères. La vanité avait flétri en elle de son souffle glacé toutes les fleurs qui s'épanouissent au matin de la vie. Si sa mère eût vécu plus long-temps, sans doute elle eût réussi à développer les germes précieux que l'orgueil avait étouffés. Livrée trop tôt à elle-même, Laure avait négligé, comme des plantes inutiles, toutes ses bonnes qualités, pour ne cultiver que ses travers. Il serait injuste de ne pas ajouter qu'elle avait plus de talens que n'en ont généralement les jeunes filles de son âge. Constamment rabaissée par ses compagnes, elle n'avait rien négligé pour s'élever au-dessus d'elles. Elle était bonne musicienne et peignait le paysage avec toute l'habileté qu'on peut exiger d'un paysagiste qui n'a jamais vu la nature. Elle avait pris des leçons de Frédéric Chopin et de Paul Huet. Le tout par vanité. Une fois sortie de pension, dès qu'elle connut pleinement sa richesse, Laure embrassa d'un regard avide les perspectives éblouissantes qui s'ouvraient devant elle. Elle avait assez d'esprit pour comprendre qu'avec un million de dot et deux millions en espérance, elle ne devait pas prétendre à être épousée par amour. L'amour ne la préoccupait pas. Elle avait sur le mariage des idées très nettes et très arrêtées. Sachant très bien que l'homme qui demanderait sa main verrait dans cette alliance une affaire, elle voulait, elle aussi, régler son choix d'après son ambition : elle déclara résolûment à son père qu'elle n'épouserait jamais qu'un gentilhomme. M. Levrault la pressa dans ses bras : il avait reconnu son sang. D'ailleurs, c'était pour lui le moyen le plus sûr et le plus rapide de s'introduire dans le monde, où il brûlait de prendre rang. Il ne se dissimulait pas qu'un abîme l'en séparait : cet abîme, il le franchirait sur les épaules de son gendre.

Il ne s'agissait plus que de chercher ce gendre qui, à coup sûr, ne se trouverait pas près du marché des Innocens. M. Levrault s'était laissé dire que de toutes les provinces de France la Bretagne était la plus riche en vieilles et nobles familles, que les châteaux y étaient aussi nombreux que les chaumières. Il aurait cru volontiers que les tours crénelées y poussaient comme les champignons. C'était donc en Bretagne qu'il fallait aller s'établir; c'était là qu'il fallait mener une grande existence, et tendre les filets dorés où viendrait se prendre le phénix des gendres. Ce plan une fois arrêté, M. Levrault écrivit à un notaire de Nantes, qu'il avait connu maître clerc à Paris :

« Mon cher monsieur Jolibois,

« Le temps est venu de me reposer enfin dans un monde dont le ton et les habitudes s'accordent avec mes goûts. Au milieu des travaux de l'industrie, j'ai souvent rêvé pour mon âge mûr un asile consacré par les grands noms de notre histoire. La Bretagne m'a toujours attiré par

ses héroïques souvenirs. Laure, à qui j'ai donné, comme je le devais, la plus brillante éducation, une éducation digne de son rang, m'a plus d'une fois entretenu de cette terre chevaleresque. Vous apprendrez donc sans étonnement que j'ai l'intention d'acquérir un riche domaine en Bretagne. Seulement, pour me servir d'expressions empruntées au vocabulaire des petites gens, je ne voudrais pas acheter chat en poche. Avant de me décider, j'ai besoin de parcourir ce beau pays dans tous les sens, d'en connaître les sites, d'en étudier les mœurs. Eh bien! mon cher monsieur Jolibois, je m'adresse à vous en toute confiance. Louez en mon nom, pour un an, dans les environs de Nantes, quelque château dont la position me permette de nouer des relations familières avec la noblesse du pays. Quand j'aurai, pendant une année, exploré les alentours, il me sera facile de faire un choix. Inutile d'ajouter que j'entends vivre grandement et tenir ma maison sur un pied seigneurial. Je n'insiste pas là-dessus. C'est vous qui voudrez bien vous charger de tout organiser, depuis l'antichambre jusqu'au chenil, depuis la cave jusqu'à l'écurie, depuis la basse-cour jusqu'au salon. Excepté la femme de chambre de ma fille, je suis résolu à n'emmener personne de Paris. Il me serait doux, je ne le cache pas, de voir autour de moi quelques-uns de ces vieux serviteurs, types de dévouement et de fidélité, qui vivent et meurent où ils sont nés : tâchez de m'en recruter quatre ou cinq. Que tout soit prêt pour nous recevoir; n'épargnez rien, j'ai trois millions. La vie nouvelle que je prétends mener sera une vie de fêtes et d'hospitalité princière. Que le pays sache d'avance qui je suis. Parlez de mes travaux, de mon opulence; en un mot, que je sois attendu. Quoique je sois bien décidé à ne frayer qu'avec les gens de la plus haute volée, vous aurez cependant vos petites entrées, mon cher monsieur Jolibois, et de temps en temps vous viendrez courir un cerf avec moi. Je me réjouis d'avance à la seule pensée d'achever mes jours dans la patrie de Clisson et de Du Guesclin. Laure m'a si souvent parlé de ces messieurs et de leurs grands coups d'épée, que je serai heureux de connaître leurs descendans, de les recevoir à ma table. Surtout, n'oubliez pas que je dois tenir sous ma main la fleur de l'aristocratie, et découvrir de mes fenêtres une douzaine de châteaux crénelés, avec tours, fossés et ponts-levis.

« Adieu, mon cher monsieur Jolibois. Je compte sur votre exactitude, comme vous pouvez compter sur ma bienveillance.

« LEVRAULT. »

Ce notaire était par hasard un homme d'esprit. Pour ma part, j'en connais deux ou trois qui se trouvent dans ce cas-là. Maître clerc à Paris, sur le point d'acheter une étude en province, il avait rôdé autour des millions de M. Levrault et s'était hasardé un beau jour à lui

demander la main de Laure. Il se disait qu'après tout, si le duc de Lauzun avait pensé épouser la petite fille d'Henri IV, Étienne Jolibois pouvait bien épouser la fille de M. Levrault. M. Levrault, avec un dédain superbe, lui avait prouvé qu'il se trompait : Étienne Jolibois s'était retiré l'oreille basse, n'espérant guère trouver un jour l'occasion de lui témoigner sa reconnaissance. Maître Jolibois, qui, malgré le caractère officiel dont il était revêtu, n'avait pas encore oublié les espiégleries de la basoche, se frotta les mains en lisant la lettre du beau-père qu'il avait convoité. L'impertinence et la sottise qui respiraient dans cette épître auraient suffi pour provoquer à la raillerie l'esprit le plus inoffensif. Jeune, gai, goguenard, maître Jolibois saisit avec d'autant plus d'empressement l'occasion qui s'offrait à lui de venger son échec, qu'il pouvait, du même coup, faire une excellente affaire. Huit jours après, il répondait à M. Levrault :

« Je m'empresse, monsieur, de vous annoncer que j'ai loué pour vous une habitation qui répondra, je l'espère, à toutes les exigences de votre rang, à toute la délicatesse de vos goûts. C'est un joli château d'architecture moderne, situé sur le bord de la Sèvres, entre Tiffauge et Clisson, à huit lieues de Nantes. Je suis fier, je l'avoue, d'avoir si tôt et si heureusement justifié la confiance que vous avez bien voulu m'accorder. Je me suis occupé, sans perdre un instant, de monter votre maison sur un pied digne de la position que vous occupez dans le monde. Je n'ai rien négligé, et j'aime à penser que vous serez satisfait. Dans quinze jours, tout sera prêt, et vous pourrez vous mettre en route. J'ai compris sans effort toute l'élévation de vos pensées : vous voulez vivre avec vos pairs. Avec ce coup d'œil prompt et sûr qui a fait de vous un des aigles de l'industrie, vous avez mis le doigt sur le seul coin de terre qui fût digne de vous posséder. La société choisie que vous avez rêvée, vous la trouverez à votre porte. Les châteaux de Tiffauge, de Mortagne et de Clisson vous tendent les bras. Selon votre désir, j'ai parlé de vous. La noblesse du pays sait maintenant qui vous êtes, et se disputera l'honneur de vous accueillir et de vous fêter. Elle n'ignore pas que l'industrie est aujourd'hui la reine du monde, et sent déjà pour vous une respectueuse sympathie. Et ne croyez pas que votre immense fortune soit pour quelque chose dans ces dispositions bienveillantes. Votre seul mérite fait tous les frais de leur impatience. Depuis que j'ai annoncé votre prochaine arrivée, chacun ici parle de vous; je ne puis faire un pas sans être accablé de questions. On m'entoure, on me demande quel jour, à quelle heure vous viendrez. La beauté de mademoiselle votre fille réveillera les plus aimables traditions de la chevalerie. Le temps me manque pour vous nommer aujourd'hui toutes les grandes familles dont les châteaux sont groupés autour du vôtre. Les moins illustres remontent à la seconde croisade. Mlle Laure, dont

la mémoire est si richement ornée, ne rencontrera pas sans plaisir et sans émotion, à quelques pas de votre parc, un descendant de Godefroy de Bouillon, noble vieillard dont la conversation est un trésor de souvenirs. Plus loin, vous trouverez le dernier rejeton d'une race qui, par ses alliances, se rattache aux Baudouin et aux Lusignan : c'est le vicomte Gaspard de Montflanquin. Jeune, beau, chevaleresque, trop désintéressé peut-être, il n'a qu'à vouloir, qu'à étendre la main : la nouvelle cour, fière de l'avoir rallié, fera tout pour lui. Il porte d'argent au lion léopardé de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, à la queue nouée, fourchue et passée en sautoir, abaissé sous un chef d'azur à trois besans d'or. Le vicomte de Montflanquin vous servira de guide dans vos excursions et dans le choix de vos amitiés. Venez donc, hâtez-vous. Venez sous les ombrages de la Trélade, c'est le nom de votre château, oublier les nobles fatigues qui ont rempli votre carrière. Croyez bien que j'userai avec modération des petites entrées que vous m'offrez si gracieusement : je sais trop la distance qui nous sépare; mais je ne renonce pas au plaisir de courir un cerf avec vous. Dans un an, si vous vous décidez à vous établir dans notre Bretagne, j'espère vous compter au nombre de mes cliens : votre nom sera la gloire de mon étude.

« Agréez, monsieur, l'assurance de ma plus haute considération,

« JOLIBOIS. »

Le même jour, maître Jolibois écrivait :

« MONSIEUR LE VICOMTE,

« L'intérêt que vous m'inspirez me décide à faire auprès de vous une démarche d'une nature assez délicate : vous apprécierez, j'en suis sûr, les motifs de ma résolution. Je n'ai jamais contemplé sans tristesse les murs lézardés de votre château. Plus d'une fois vous m'avez rappelé le sir de Ravenswood; je ne vous ai jamais rencontré sans rêver, en vous quittant, aux moyens de relever votre maison. Enfin, Dieu soit loué, l'occasion se présente, c'est à vous de la saisir; il dépend de vous de redorer votre blason, de racheter et de réunir les lambeaux dispersés de votre héritage. Un bourgeois-gentilhomme, un M. Levrault, qui a gagné trois millions à vendre du drap, se propose d'acheter une propriété en Bretagne. Avant de se décider, il désire étudier le pays, et vient de louer pour un an la Trélade. Dans quinze jours au plus tard, il sera ici. Je le connais de longue date, j'ai vu poindre son ambition. Il veut se décrasser et trouver un gendre qui lui serve tout à la fois de passeport et de marchepied. De son côté, Mlle Levrault est assez impatiente d'échanger le nom roturier de son père contre un nom qui lui ouvre les portes du monde et de la cour. Vous n'avez qu'à vous présenter, et avant trois mois vous serez maître de la place. Je sens

bien qu'il en coûtera quelque chose à votre orgueil pour accepter une telle mésalliance; mais, quoique plébéienne, Mlle Levrault est vraiment jolie. En faveur de son frais visage, vous lui pardonnerez sans peine l'obscurité de sa naissance. Et puis, trois millions, monsieur le vicomte!... Il est vrai que l'argent ne vous touche guère. Votre belle ame m'est connue. Héritier d'une race de preux, vous portez fièrement votre ruine; votre grand cœur est à l'abri des injures du sort. Aussi, n'est-ce pas de vous qu'il s'agit, mais de la splendeur du nom de vos aïeux. Trois millions, monsieur le vicomte!... Les os des Montflanquin se lèveront pour vous bénir. Ne perdez pas un instant. Le succès est assuré, pourvu que vous sachiez tenir à distance les La Rochelandier; eux seuls sont à craindre, eux seuls peuvent vous disputer le gâteau que vous envoie la Providence. Accourez, prenez les devans, ne leur laissez pas le temps de vous couper l'herbe sous le pied. Que M. Levrault et Mlle Laure n'approchent pas de leur demeure, qu'ils ne se doutent même pas qu'il y a des La Rochelandier sous le ciel! Je compte sur votre esprit, sur cet esprit charmant dont personne n'apprécie mieux que moi la grace et la délicatesse. Quel beau jour que celui où vous recevrez des mains de votre beau-père la dot princière qu'il donne à sa fille! quel triomphe pour vous! quelle joie pour vos amis! quelle fête pour moi qui rédigerai le contrat! Ne songez pas à me remercier. Vous connaissez mes sentimens pour vous et ne doutez pas du plaisir que j'éprouve à vous obliger. Servir sans arrière-pensée les gens que j'aime et que j'estime fut toujours ma plus douce loi. Si l'affaire se conclut, pour prix des renseignemens que je vous adresse, je ne demande que le remboursement des 80,000 francs que vous devez à la succession de mon père, et dont vous avez oublié de servir les intérêts depuis dix ans.

« Recevez, monsieur le vicomte, l'assurance de mes sentimens les plus distingués, et, je vous le répète, défiez-vous des La Rochelandier.

« JOLIBOIS. »

Et le même courrier emportait ces deux dépêches.

Quinze jours après, une chaise de poste, attelée de quatre chevaux, attendait rue des Bourdonnais, à la porte de M. Levrault. De petits bourgeois auraient pris le chemin de fer jusqu'à Tours; M. Levrault avait voulu débuter par un coup d'éclat dans la vie seigneuriale, et se venger en même temps de tous les fiacres qui, pendant vingt ans, l'avaient cahoté le dimanche aux environs de Paris. Les chevaux piaffaient, les postillons étaient en selle. Les voisins, groupés aux fenêtres, guettaient le départ avec une curiosité envieuse. Au moment de quitter pour toujours l'appartement modeste où il avait passé près de sa femme tant d'années laborieuses et douces, M. Levrault se sentit ému. Quant à Laure, elle promena autour de sa chambre un regard de

joie triomphante. Pour ces murs qui lui rappelaient son humble origine, elle ne trouva pas un regret. Quand ils parurent sur le seuil de la porte, toutes les têtes se penchèrent aux fenêtres, un chuchotement ironique s'échappa de tous les étages, pas une main ne s'agita en signe d'adieu. Ils montèrent fièrement dans la chaise, les postillons firent claquer leur fouet et les chevaux partirent au grand trot. M. Levrault avait écrit à maître Jolibois le jour et l'heure de son arrivée à la Trélade.

La veille de leur départ, un voyageur en costume de chasse grimpait lestement sur l'impériale de la diligence de Paris à Nantes : c'était le vicomte Gaspard de Montflanquin.

II.

Le voyage se fit, on peut le croire, au milieu de rêves enivrans. La lettre de maître Jolibois avait surexcité les appétits de M. Levrault. Les hyperboles qui foisonnaient dans cette épître, comme des coquelicots dans un champ de blé, n'avaient pas toutes échappé à la pénétration de Laure; seulement, la jeune fille n'avait pas saisi l'intention railleuse. Comment se fût-elle défiée de maître Jolibois? Elle ignorait qu'il eût osé prétendre à sa main. Dans les complimens exagérés du tabellion, elle n'avait vu qu'un hommage rendu à la richesse; Laure ne demandait rien de plus. Disons, en passant, que Mlle Levrault ne prenait pas au sérieux toutes les prétentions de son père. Elle les flattait pour s'en servir, mais elle en faisait bon marché d'ailleurs. Elle était sa complice sans être sa dupe. Ainsi que l'écrivait Étienne Jolibois au vicomte de Montflanquin, son unique préoccupation était d'échanger le nom roturier de sa famille contre un nom qui lui ouvrît les portes du monde et de la cour; elle se promettait charitablement, ce but une fois atteint, de reléguer l'auteur de ses jours sur le second plan de sa destinée. Quant à M. Levrault, plus fier de ses écus qu'un Montmorency de ses aïeux, il trouvait tout simple que la noblesse de Bretagne se préparât à l'accueillir et à le fêter. Il comptait bien traiter avec elle de puissance à puissance, l'humilier à l'occasion, et prendre le haut du pavé. Il tenait de Turcaret pour le moins autant que de M. Jourdain. Non-seulement il n'admettait point qu'il pût venir à l'idée de personne de se railler d'un homme qui possédait trois millions, mais encore il n'avait pas découvert, dans toute la lettre de maître Jolibois, une seule expression dont sa modestie se fût effarouchée. Il la savait par cœur et se la récitait à lui-même pendant que les chevaux galopaient le long de la Loire. Le printemps s'annonçait avec splendeur. Depuis Blois jusqu'à Saumur, la route est un enchantement perpétuel. Tout entier à ses projets de grandeurs, M. Levrault ne voyait

rien et parlait à peine. Son ambition, qui, pour se mettre à l'aise, avait besoin autrefois du mystère de la nuit et des illusions du sommeil, ne se gênait plus et s'épanouissait librement en plein jour. Appuyé sur son gendre, il montait d'un pas majestueux l'escalier du Luxembourg. On rétablissait tout exprès pour lui le chapeau à la Henri IV et le manteau d'hermine. Par son dévouement, par son assiduité, par ses votes silencieux et fidèles, il méritait la reconnaissance du ministère, quel qu'il fût; sa propriété de Bretagne était érigée en baronnie. Il vivait dans l'intimité des princes. Le roi, du plus loin qu'il l'apercevait, allait à lui en s'écriant : Eh! voici le baron Levrault! Il ne restait plus qu'à tirer l'échelle.

Laure, de son côté, ne prêtait guère plus d'attention aux beautés du paysage. Elle se sentait emportée rapidement vers les rivages désirés. Déja l'image du vicomte de Montflanquin flottait vaguement autour d'elle. Laure ne s'inquiétait pas de savoir s'il était digne d'être aimé; elle cherchait à deviner l'effet de ses armoiries sur le panneau d'une calèche. Ce lion léopardé de sable, avec sa queue fourchue et passée en sautoir, lui avait tourné la cervelle. Quelle réponse aux impertinences héraldiques de Mlle de R..... et de Mlle de C.....! Jeune, belle, éblouissante de parure, elle se réjouissait des jalousies qu'éveillait sa présence. Elle rencontrait ses anciennes compagnes, qui l'avaient humiliée de leurs dédains; elle les écrasait à son tour de son luxe et de l'éclat de son nom: les délices de la vengeance assaisonnaient pour elle les triomphes de la vanité. Tandis que M. Levrault et sa fille rêvaient ainsi, les brises d'avril secouaient sur leur passage le parfum des feuilles naissantes. Les bourgeons éclataient. Les haies étaient en fleurs. Les oiseaux chantaient à plein gosier. La Loire déroulait ses nappes d'argent à travers les vertes savanes de la Touraine et de l'Anjou, et c'était la première fois que M. Levrault et sa fille se trouvaient en pleine nature, à plus de six lieues de Paris.

M. Levrault apprit à Nantes que maître Jolibois était parti la veille et l'attendait à la Trélade. Le lendemain, il quittait Nantes dans l'après-midi, afin d'arriver ponctuellement à l'heure qu'il avait indiquée. Il s'attendait à quelque galanterie de la part de maître Jolibois, et voulait, en bon prince, y prêter la main. La chaise avait brûlé le pavé des faubourgs et roulait sur la route de Clisson. La tête à la portière, M. Levrault interrogeait le paysage d'un regard avide et demandait des châteaux à tous les points de l'horizon. Il avait compté qu'à partir de Nantes, il voyagerait entre deux haies de tours et de créneaux. Laure eut bien de la peine à lui faire comprendre que, même en Bretagne, les châteaux ne se trouvent pas, comme les auberges, sur le bord du chemin. Au coucher du soleil, les postillons laissaient la grande route pour prendre un sentier enfoncé dans les terres; au bout d'une heure,

ils sonnèrent une fanfare bruyante, à laquelle répondirent tous les chiens et tous les échos d'alentour. La grille du château de la Trélade s'ouvrit comme par enchantement, l'avenue s'illumina en verres de couleur, les chevaux s'arrêtèrent tout fumans au pied du perron. Maître Jolibois, en grande tenue, descendit gravement les degrés, entre deux rangées de laquais armés de torches flamboyantes, et vint recevoir le nouveau châtelain. Il ouvrit lui-même la portière et abaissa le marche-pied.

— C'est bien, Jolibois, c'est bien, dit négligemment M. Levrault, qui crevait dans sa peau, mais qui voulait se donner des airs de grand seigneur habitué à de pareilles réceptions.

Et, s'appuyant sur le bras de sa fille, il monta lentement les marches du perron.

— Bonjour, mes enfans, bonjour, dit-il d'un ton protecteur aux laquais qui saluaient jusqu'à terre. Il s'en trouva deux ou trois qui crièrent : Vive M. Levrault!

Précédé de maître Jolibois, dont le sang-froid imperturbable ne se démentit pas un seul instant, il pénétra dans une salle à manger richement décorée, où l'attendait un splendide souper. La table était chargée de cristaux, de bougies et de fleurs. Assis entre le notaire et sa fille, M. Levrault maîtrisait à grand'peine son émotion; il admirait malgré lui la décoration de la salle et l'ordonnance du festin. Les mets les plus exquis, les vins les plus savoureux, se succédaient avec rapidité. Trois valets de pied, en gants blancs, vêtus d'une livrée bleue à galons pistache et d'une culotte de peluche jaune, se mouvaient comme des ombres autour des convives. Laure elle-même se sentait troublée. Quant à Jolibois, il buvait et mangeait comme un homme qui n'est pas sûr de retrouver en dix ans une pareille aubaine. Le repas achevé, ils descendirent au parc, où maître Jolibois leur avait ménagé une nouvelle surprise. Ils se promenaient sur une vaste pelouse, quand tout à coup une fusée sillonna le ciel, et M. Levrault aperçut à cinquante pas devant lui une muraille de feu. Douze soleils tournoyaient et vomissaient des torrens d'étincelles. Les flammes de Bengale éclairaient toutes les profondeurs des avenues. Des chandelles romaines s'élançaient du feuillage comme des serpens lumineux et retombaient en pluie d'étoiles. M. Levrault, qui jusque-là avait fait bonne contenance, ne résista pas à ce dernier coup. Il prit la main de Jolibois, et d'une voix où l'émotion ne cherchait plus à se contenir :

— Je suis content, dit-il; c'est le plus beau jour de ma vie. Et pourtant ajouta-t-il en changeant brusquement de ton, ces fusées, ces soleils, réveillent dans mon cœur un bien cruel souvenir. Mon fils! mon pauvre enfant! mon cher Timoléon!...

Et M. Levrault porta son mouchoir à ses yeux.

— Grand Dieu! dit Jolibois en se frappant le front, j'avais oublié cet épouvantable malheur.

— Hélas! depuis cette soirée funeste, je n'ai jamais pu voir une chandelle romaine sans éprouver là quelque chose d'affreux.

— C'est bien naturel, ajouta Jolibois.

— Un si bel enfant! reprit M. Levrault d'une voix étouffée; si blanc, si blond, si rose! un esprit si précoce! une intelligence si vive!

— Ah! monsieur, qu'ai-je fait? s'écria Jolibois en prenant sa tête à deux mains par un geste de désespoir. Pardonnez à l'étourderie de mon zèle. Je vais donner des ordres pour qu'on ne tire pas le bouquet.

— Du tout, du tout, s'écria vivement M. Levrault en remettant son mouchoir dans sa poche; je veux voir le bouquet.

— Mais, monsieur, c'est vouloir aggraver ma faute et prolonger votre supplice.

— Je veux voir le bouquet, répéta M. Levrault avec insistance. Je suis content, je le répète; malgré ce souvenir douloureux, c'est le plus beau jour de ma vie. Voyons le bouquet, Jolibois.

Sur un signal de maître Jolibois, le bouquet s'alluma, et pendant quelques secondes M. Levrault put croire que tous les astres du firmament étaient descendus dans son parc. Sa large face, épanouie et radieuse, semblait faire partie du feu d'artifice. Laure, secrètement flattée, ne pouvait pourtant s'empêcher de sourire en pensant que c'était son père qui payait la poudre, et qu'en réalité la fête se donnait pour maître Jolibois. La soirée était fraîche. Comme ils se dirigeaient vers le château, ils virent, à la lueur des feux de Bengale qui brûlaient encore, un petit groom, haut comme une botte à l'écuyère, qui s'avançait à leur rencontre.

— Qu'est-ce? que me veut-on? dit M. Levrault de l'air d'un ministre qu'on dérange et qui n'a pas un moment à lui.

— C'est Galaor, dit maître Jolibois, je le reconnais.

— Galaor! s'écria M. Levrault, qui ouvrait de grands yeux.

— M. Levrault? demanda Galaor en abordant avec assurance le groupe des promeneurs.

— Que lui veux-tu, l'ami? c'est moi.

Galaor tira de sa poche une lettre, et la remit en silence à M. Levrault, qui tomba en arrêt sur un cachet armorié. C'était le premier qui passait par ses mains. Après avoir examiné les armes comme pour les reconnaître, il brisa la cire, et lut à haute voix ce qui suit, pendant que le jeune esclave présentait à Laure, qui déjà rougissait de plaisir, un énorme bouquet de roses et de jasmin :

« Le vicomte Gaspard de Montflanquin est impatient de savoir comment M. Levrault et sa fille ont fait le voyage. Il sollicite la faveur de se présenter demain, sur le coup de deux heures, au château de la

Trélade, et prend la liberté de mettre aux pieds de Mlle Levrault quelques roses de son jardin. »

— Vous le voyez, monsieur, dit maître Jolibois, vous arrivez à peine, et déjà les plus grands noms du pays s'empressent au-devant de vous.

— Je suis touché, je ne m'en défends pas. Galaor, remercie pour nous le vicomte Gaspard de Monflanquin, ton maître. Dis-lui que nous avons fait le voyage en chaise de poste attelée de quatre chevaux, et que demain, à quelque heure qu'il se présente, nous serons heureux de le recevoir.

Galaor s'inclina respectueusement; ses guêtres de drap, son chapeau galonné et ses boutons de métal au chiffre couronné du vicomte, disparurent bientôt au détour de l'allée.

— Eh bien! mon cher Jolibois, il paraît que j'étais attendu? dit M. Levrault en prenant le bras du notaire avec une familiarité charmante.

— Avant huit jours, monsieur, vous verrez toute l'aristocratie des environs se presser dans vos salons et sous les ombrages de ce parc. Vous entendrez retentir autour de vous de bien grands noms, des noms bien illustres; mais sachez bien qu'à vingt lieues à la ronde, il n'y en a pas de plus grand ni de plus illustre que celui du vicomte Gaspard de Montflanquin.

— Je le crois. Ne m'avez-vous pas écrit qu'il est d'une maison qui se rattache, par ses alliances, aux Baudouin et aux Lusignan? A ce compte, il serait un peu parent du vieillard qui s'exprime en si beaux vers dans la tragédie de *Zaïre*?

— Précisément, monsieur.

— Je serai fier, je l'avoue, de lui toucher la main.

— Ajoutez que, s'il est le dernier de sa race, il méritait d'en être le premier. Jamais plus noble cœur ne battit dans la poitrine d'un gentilhomme. Disons le mot, c'est un caractère antique. Il se rallia, voilà quelques années, à la branche cadette. Les motifs qui le décidèrent ne sont pas encore bien connus. Soit qu'il désespérât du retour de la légitimité, soit qu'il fût ébranlé par d'augustes instances, soit enfin qu'il voulût fermer le gouffre des discordes civiles, toujours est-il que le vicomte de Montflanquin ne pensa pas devoir refuser plus long-temps l'appui de son nom au trône de juillet. Quelques-uns l'ont blâmé, d'autres l'ont approuvé.

— Il a bien fait, dit vertement M. Levrault; je n'aurais pas agi autrement à sa place.

— Savez-vous, monsieur, ce qui fut dit entre le roi et le vicomte de Montflanquin quand celui-ci se présenta pour la première fois à la cour?

M. Levrault devint tout oreille; Laure, qui marchait en avant, le long des charmilles, se rapprocha de maître Jolibois. Sûr de son auditoire, maître Jolibois poursuivit :

— C'est une scène qui appartient à l'histoire. Le vicomte de Montflanquin, qui m'honore de sa bienveillance, me l'a racontée plus d'une fois. La présentation eut lieu dans la salle du trône, en présence de la reine, des princes, des princesses et de tous les grands dignitaires de l'état. — Sire, dit le vicomte sans hauteur et sans humilité, je me rallie franchement à votre dynastie. Que votre majesté daigne pourtant souffrir que j'y mette une condition. A ces derniers mots, le roi fronça le sourcil, et tous les visages passèrent en moins d'un instant de l'étonnement à la stupeur. — Vicomte Gaspard de Montflanquin, dit à son tour le roi, nous imposons des conditions, nous n'en acceptons pas. Cependant parlez : pour attacher un fleuron si précieux à notre couronne, il n'est rien que nous ne fassions. — Sire, répliqua le vicomte, je me rallie à votre dynastie à la condition que votre majesté ne fera rien pour moi, et qu'il me sera permis de rester pauvre comme par le passé.

— C'est beau, dit Laure.

— C'est trop beau, ajouta M. Levrault. Que répondit le roi?

— Le roi ouvrit ses bras au vicomte de Montflanquin et le tint longtemps sur son cœur. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ses yeux étaient mouillés de larmes. Nous ne ferons rien pour vous, lui dit-il enfin avec bonté; puisque vous l'exigez, vous ne serez rien, pas même pair de France. Seulement, quoi que vous demandiez, soit pour vos proches, soit pour vos amis, vous l'obtiendrez, noble jeune homme, de notre royale gratitude.

— En vérité! s'écria M. Levrault; le roi a dit cela?

— Et ce n'étaient pas des paroles en l'air, reprit Jolibois en élevant la voix. Ruiné par les révolutions, retiré dans le château de ses aïeux, qu'il ne quitte que de loin en loin pour aller passer quelques semaines aux Tuileries ou chasser à Chantilly avec les princes, vivant de peu, presque sans patrimoine, le vicomte de Montflanquin est pourtant l'homme de France le plus influent et le plus puissant à la cour. Je sais plus d'un gros bonnet qui se carre dans les hautes fonctions publiques et qui lui doit sa position. A plusieurs reprises, il m'a offert une préfecture, car, je vous l'ai dit, il me veut du bien. Tout récemment encore il me disait : Jolibois, vous n'êtes pas à votre place. J'ai toujours refusé, mes opinions politiques ne me permettant pas de rien accepter de ce gouvernement.

— En effet, Jolibois, de tout temps je vous ai soupçonné de tendances républicaines. Vous ne m'avez pas dit si le vicomte est en famille?

— Le vicomte de Montflanquin n'est pas marié, repartit maître Jolibois.

Et après quelques instans de silence, pendant lesquels il put voir

le visage de M. Levrault s'épanouir comme une pivoine, maître Jolibois ajouta :

— Le vicomte de Montflanquin ne se mariera jamais.

— Pas possible! s'écria M. Levrault.

— Et pourquoi? demanda Laure en souriant. Le vicomte de Montflanquin est-il entré dans l'ordre des chevaliers de Malte?

— Mademoiselle, reprit Étienne Jolibois, c'est une simple et touchante histoire, qui voudrait être racontée par une voix plus poétique que celle d'un pauvre notaire de province. Le vicomte Gaspard de Montflanquin avait vingt-deux ans à peine; il aimait une jeune fille, noble comme lui, belle comme vous, Mlle Fernande Edmée de Chanteplure. Tous ceux qui l'ont connue s'accordent à dire que jamais créature plus adorable ne posa le pied sur la terre. Aussi Gaspard adorait Fernande. Sa passion était partagée, et Fernande adorait Gaspard. La veille du jour où ils devaient s'unir, ces deux beaux enfans se promenaient sur le bord de la Sèvres avec le marquis et la marquise de Chanteplure. Fernande était suspendue, comme une liane, au bras de sa mère; Gaspard et le marquis les suivaient à quelque distance. Le marquis avait la goutte et marchait difficilement; Gaspard le soutenait avec la sollicitude d'un fils. Tout à coup des cris perçans se font entendre. Gaspard vole, et qu'aperçoit-il? Mme de Chanteplure se tordant les bras sur la rive, et Fernande se débattant dans la rivière. En voulant cueillir un nénuphar, son pied avait glissé, et le courant l'entraînait vers les écluses d'un moulin. Que fait Gaspard? Il se jette à l'eau; plus rapide que le courant, il saisit Fernande d'une main de fer, la dispute au flot ravisseur, l'arrache aux dents de la roue qui allait broyer son corps charmant, et, après des efforts surhumains, la ramène évanouie sur le bord. Fernande, hélas! ne se réveilla pas. Déjà les pâles violettes de la mort étaient répandues sur ses lèvres. Vous pouvez vous représenter la douleur du marquis et de la marquise; rien ne saurait vous donner une idée du désespoir de Gaspard. Agenouillé près de sa fiancée, il l'épousa solennellement dans son cœur, et, prenant le ciel à témoin, jura de lui rester fidèle; Gaspard a tenu son serment.

— L'histoire est touchante, dit Laure. C'est un héros de roman, le vicomte de Montflanquin.

— Je vous l'ai dit, mademoiselle, c'est un caractère antique : ses pareils ne se trouvent que dans Plutarque.

— Bah! bah! s'écria M. Levrault; le vicomte de Montflanquin finira par se marier.

— Vous ne le connaissez pas, monsieur, repliqua Jolibois avec fermeté. Les plus riches partis, les partis les plus magnifiques lui ont été offerts, car vous pensez bien que ce ne sont pas les occasions qui lui manquent; ils les a tous refusés sans pitié.

— C'est de la folie, Jolibois. Moi aussi, j'ai vu mourir une jeune fille que j'aimais avec passion : cela ne m'a pas empêché d'épouser Mme Levrault, qui m'apportait cent mille écus comptant. Le vicomte n'est pas raisonnable.

— Eh! mon Dieu, monsieur, je suis de votre avis. Comme homme, j'admire Gaspard; comme notaire, je le blâme. Autant que je le puis, je pousse mes clients à l'hyménée; j'ai mon étude à payer. — Monsieur le vicomte, il faut vous marier, lui disais-je encore l'autre jour. — Jolibois, me répondit-il avec une expression de visage que je n'oublierai jamais, on peut rompre avec les vivans, on ne rompt pas avec les morts.

— Bah! répéta M. Levrault, il se mariera. Quel âge a-t-il?

— Ving-huit ans au plus; mais de nobles ennuis ont pâli son front avant l'âge.

— Et, dites-moi, monsieur Jolibois, ce modèle de fidélité posthume a-t-il la figure de son emploi? demanda Laure en effeuillant d'un air distrait une des roses qu'elle avait à la main.

— Mademoiselle, il est beau, triste et fier. Je sais des gens qui le trouvent laid; mais ce sont tous gens du commun et qui n'ont pas le sentiment de la vraie beauté. Il est impossible de n'être pas frappé du feu sombre de son regard, de la noblesse de ses traits, de la grace de ses manières. Pour ma part, je me raille assez volontiers du pur sang des aïeux; je n'admets d'autre aristocratie que celle de l'intelligence. Eh bien! quand je vois le vicomte de Montflanquin, je suis obligé de reconnaître que la race n'est pas un vain mot.

Ainsi causant, ils étaient rentrés au logis. Après avoir donné un coup d'œil au salon, Laure se retira dans son appartement. Maître Jolibois voulait partir au point du jour; des affaires urgentes le rappelaient dans son étude. Le reste de la soirée fut employé à visiter aux flambeaux le château de la Trélade et ses dépendances. Toutes les instructions de M. Levrault avaient été suivies fidèlement : sa maison était montée sur un grand pied. Dix chevaux piaffaient dans les écuries; un coupé, une calèche et un char-à-banc se prélassaient sous la remise. Les chenils regorgeaient de chiens, les antichambres de laquais, les cuisines de marmitons. Plus d'une fois M. Levrault daigna exprimer sa satisfaction à maître Jolibois, qui marchait près de lui, le chapeau à la main, dans une attitude modeste et respectueuse. — C'est bien, Jolibois, c'est bien, répétait-il de temps à autre en lui frappant amicalement sur l'épaule. Il trouva bien quelque chose à reprendre dans la physionomie du château, dont l'architecture n'avait rien de militaire : ni tours, ni créneaux, ni meurtrières. Cette demeure lui paraissait un peu bourgeoise; mais, en résumé, il n'avait qu'à se louer du zèle de son intendant.

Le lendemain, au soleil levant, maître Jolibois bridait lui-même son cheval, et quittait la Trélade en se frottant les mains, joyeux comme un renard qui sort d'un poulailler en se pourléchant les babines.

III.

Le soleil était déjà haut dans le ciel quand M. Levrault se réveilla. Il sauta à bas de son lit, ouvrit une fenêtre, et, plongeant son regard dans le paysage, chercha vainement les douze châteaux qu'il avait commandés à maître Jolibois. Il ne découvrit que quelques manufactures de toiles de Chollet qui blanchissaient à travers le feuillage. Son visage s'assombrit; la réflexion le rassérena. La vallée était étroite, et, raisonnablement, M. Levrault ne pouvait exiger que tous les châteaux de la contrée se fussent donné rendez-vous autour de la Trélade pour lui souhaiter la bienvenue. Un petit esprit eût trouvé peut-être quelque chose d'un peu blessant dans le voisinage des manufactures semées sur le bord de la Sèvres; mais M. Levrault, qui en était arrivé à se prendre sérieusement pour un des princes de l'industrie manufacturière, ne rougissait pas de l'origine de son opulence, et ne craignait pas qu'on la lui rappelât. Le spectacle qu'il avait sous les yeux acheva d'égayer le cours de ses pensées. Autour de lui tout respirait le faste de la vie seigneuriale. Ses gens allaient, venaient, se croisaient en tout sens. Conduite en laisse par deux piqueurs, sa meute aboyait dans l'air sonore et frais du matin. Ses chevaux, couverts de housses, revenaient de la promenade. Ses jardiniers ratissaient les allées du parc, arrosaient le gazon des pelouses. Des paons en liberté traînaient les splendeurs de leur queue sur les marches du perron; des cygnes nageaient sur un petit lac bordé de saules et de trembles. A tous ces aspects, qui étaient pour lui les écriteaux de sa richesse, M. Levrault se prit à sourire et sentit son cœur se gonfler d'orgueil et de joie. Il lui sembla que tous les bruits, toutes les rumeurs, toutes les harmonies du vallon, le chant des oiseaux, le murmure du vent, le fracas des écluses, le cri des paons, le roucoulement des pigeons sur le toit du colombier, le gloussement des poules dans la basse-cour, jusqu'aux hennissemens de ses chevaux, jusqu'aux aboiemens de ses chiens, se confondaient dans une seule voix, immense comme celle de l'océan, et cette voix disait : M. Levrault a trois millions. Il ne manquait à ce grand concert que la partie des roseaux de la fable. Enveloppé d'une robe de chambre de cachemire à palmes éclatantes, M. Levrault descendit au parc, où sa fille se promenait depuis près d'une heure.

Laure était acclimatée déjà dans cette atmosphère de luxe et d'élégance; elle s'y mouvait, elle y respirait comme dans son élément na-

turel. Il ne lui restait plus qu'à se dépouiller de ce nom de Levrault, qui était pour elle ce qu'était pour la princesse du conte de Perrault l'horrible peau d'âne qui la couvrait de la tête aux pieds. Les indiscrétions de maître Jolibois avaient produit l'effet que le rusé compère en attendait sans doute. Si le récit de la présentation du vicomte à la cour avait enflammé les espérances de M. Levrault, l'histoire de Fernande et de Gaspard n'avait pas agi d'une façon moins efficace sur l'imagination de sa fille. Non que cette imagination fût tournée vers les grands sentimens : depuis long-temps la vanité lui avait coupé les deux ailes. Les chastes amours de ces deux enfans si brusquement séparés par la mort, la fin si lamentable de Mlle de Chanteplure s'abîmant dans les flots comme la jeune Tarentine, avaient médiocrement touché le cœur de Laure; mais la fidélité obstinée du vicomte de Montflanquin la piquait au jeu. Rendre Gaspard infidèle et parjure lui paraissait une tâche digne de son ambition, et prêtait un nouvel attrait au lion léopardé de sable, à la queue fourchue et passée en sautoir, abaissé sous un chef d'azur à trois besans d'or. Les voies ainsi préparées, le vicomte n'avait qu'à se montrer; il prenait pour devise les trois mots de César.

Toute l'après-midi se passa dans l'attente. Les heures s'écoulaient, le vicomte n'arrivait pas. Laure avait changé trois fois de toilette. M. Levrault, en costume de gentilhomme campagnard, allait du perron à la grille, de la grille au perron, et, comme ma sœur Anne, ne voyait rien venir. De temps en temps, il se renfermait dans sa chambre, se regardait marcher devant une glace et trouvait qu'il avait bon air. Il parlait à ses gens, et s'exerçait à prendre l'attitude et le ton du commandement. Cependant le soleil baissait à l'horizon; le vicomte n'avait pas paru. M. Levrault, qui commençait à trouver le procédé un peu leste, ne se gêna pas, après dîner, pour dire sa pensée tout entière. Il faut qu'on sache que M. Levrault avait été, pendant les dernières années de la restauration, un des libéraux les plus distingués de tout le quartier Saint-Denis. Il avait passé dix ans de sa vie à déblatérer dans sa boutique contre tous les grands noms du royaume. Ses opinions s'étaient singulièrement modifiées depuis; mais, à son insu peut-être, il lui restait encore au fond du cœur un vieux levain de haine contre l'ancienne noblesse. Tout en la recherchant par calcul et par vanité, secrètement et malgré lui-même il la détestait par habitude, et ne prisait sincèrement que la noblesse dont les titres ne remontaient pas au-delà de 1830. A ses yeux, la dignité, le bonheur et la gloire de la France dataient de l'époque où il avait fait fortune. Irrité par tout un jour de vaine attente, bien décidé à ne pas se laisser marcher sur le pied, à tenir haut et ferme la bannière de la nouvelle aristocratie, dont il se considérait comme un des représentans, M. Levrault exhala librement son humeur : il n'avait pas failli attendre, il avait attendu. Il convenait

bien à des hobereaux sans sou ni maille, mourant de faim dans leurs châteaux ruinés, d'en agir ainsi, sans façon, avec les coryphées de la grande industrie! S'ils croient nous faire la loi, ils se trompent, disait-il en arpentant à grands pas le salon, pendant que Laure, assise au piano, jouait négligemment une mélodie de Schubert. Leur règne est passé; trop heureux sont-ils quand nous voulons bien nous servir d'eux comme d'escabeaux, et acheter leurs noms pour allonger les nôtres.

— Mais, mon père, dit Laure en laissant ses doigts courir sur le clavier, la journée s'achève à peine. Le vicomte aura été empêché : il se présentera.

— Je n'ai pas d'aïeux, moi, reprit M. Levrault; mais j'ai trois millions. A ce prix, j'aurai, tant que j'en voudrai, des Baudouin et des Lusignan. Le vicomte de Montflanquin ne devrait pas ignorer que, nous autres grands manufacturiers, nous n'aimons pas à attendre. Je ne me soucie pas mal de sa race et de son lion de sable à la queue en trompette. Quant à ses besans d'or, il vaudrait mieux pour lui qu'il les eût dans sa poche que sur son écusson. Jean, cria-t-il à un laquais qui traversait la cour, faites atteler, nous sortons.

— Quelle voiture, monsieur? demanda Jean.

— La calèche découverte, quatre chevaux et à la Daumont. Je serais curieux de savoir où perche le vicomte, ajouta M. Levrault s'adressant à sa fille. J'aurais plaisir à passer ce soir devant son pigeonnier; je voudrais montrer à ce preux de quel bois nous nous chauffons, nous autres grands industriels.

— Mais, mon père, le vicomte est dans son droit, répliqua Laure sans s'émouvoir : ne lui avez-vous pas répondu que nous serions heureux de le recevoir à toute heure?

— Le vicomte devait y mettre plus d'exactitude : il sait qui je suis.

Comme M. Levrault achevait ces mots, la porte du salon s'ouvrit, et un laquais annonça le vicomte Gaspard de Montflanquin.

Laure se leva. M. Levrault prit une attitude pleine de dignité.

Le vicomte entra comme un coup de vent. Quoi qu'en eût dit maître Jolibois, et dût cet honnête notaire me classer parmi les gens du commun, le vicomte n'était pas beau; j'oserai même affirmer qu'il était fort laid, mais d'une laideur comme il faut. Avec une attention minutieuse, on découvrait encore, comme une inscription aux deux tiers effacée, l'empreinte de la race sur les ruines de sa jeunesse. Peut-être n'avait-il que vingt-huit ans; on pouvait, sans l'offenser, lui en donner hardiment trente-cinq, grace sans doute aux nobles ennuis qui avaient pâli son front. Il était mis avec recherche. Le ruban d'un ordre étranger brillait à sa boutonnière. Attaché court au gilet, un bouquet de breloques pendait sur sa poitrine. Petit, mais bien pris dans sa taille, ne manquant pas dans sa désinvolture d'une certaine aristocra-

tie de mauvais aloi, svelte, pétulant, l'air hableur, tenant du clown et tranchant du marquis, on s'étonnait de le voir en Bretagne; on l'eût rencontré sans surprise à Paris, dans un de ces groupes de gentilshommes émérites qui, à cette époque, commentaient librement la devise : Noblesse oblige, et gagnaient leurs éperons sur les champs de bataille de la bouillotte et du lansquenet. Il fit, en entrant, trois courbettes en guise de salut; puis, s'adressant tour à tour à M. Levrault et à sa fille :

— Mille pardons, monsieur; mille excuses, mademoiselle. Vous m'avez attendu : j'ai manqué à tous mes devoirs. Je suis déshonoré; je ne me relèverai jamais de là. Et pourtant, foi de gentilhomme, je n'ai pas pu faire autrement. J'étais parti de Montflanquin à midi. Je venais, j'accourais, quand je rencontre au détour d'une haie le comte de Kerlandec. Vous savez la nouvelle? dit-il en m'abordant d'un air radieux; M. Levrault est arrivé.

— Monsieur le vicomte, dit M. Levrault, veuillez donc vous asseoir.

— A cinq cents pas de là, poursuivit le vicomte en se jetant dans un fauteuil, je suis accosté par le vieux chevalier de Barbanpré, un descendant de Godefroy de Bouillon par les femmes. — Eh bien! me dit-il avec effusion, M. Levrault est arrivé.—Je le sais, lui dis-je, et je vais le voir de ce pas. Là-dessus, je veux m'esquiver : impossible! Le vieux chevalier me retient par un bouton de mon habit, et je m'oublie à parler de vous.

— Monsieur le vicomte, dit M. Levrault, n'avez-vous pas besoin de vous rafraîchir?

— Je vous rends grace. Trois cents pas plus loin, je me trouve nez à nez avec la marquise de Francastel, qui me dit : Vous savez? Il n'est bruit que de cela dans tout le pays. M. Levrault est arrivé hier soir à la Trélade, en chaise de poste attelée de quatre chevaux. Qu'il sache bien que je serais heureuse de lui faire fête ainsi qu'à sa fille, si je n'étais obligée de partir demain pour Paris.

— Monsieur le vicomte, dit M. Levrault, ne prendriez-vous pas bien un verre de vin de Chypre ou d'Alicante?

— Rien, en vérité. Je dus m'arrêter encore plus d'une heure pour causer de vous avec la marquise, qui finit par m'emmener dîner à son château, où je retrouvai le comte de Kerlandec et le chevalier de Barbanpré. Il ne fut question que de votre arrivée. Le dîner s'achevait à peine, que je m'échappai, laissant autant d'envieux que de convives, et enfin, monsieur, me voici, honteux, confus, mais heureux de vous voir et assez téméraire pour oser compter sur votre indulgence.

— Monsieur le vicomte, vous n'avez pas besoin de pardon, dit M. Levrault, dont la colère venait de s'éteindre comme un feu de chaume

sous une ondée du ciel; j'ai plutôt à vous remercier de l'empressement que vous avez mis à venir au-devant de moi.

— Monsieur, dit Laure, permettez qu'à mon tour je vous remercie des jolies fleurs que vous m'avez envoyées. Je les ai reçues comme un gage de la bienveillance que nous espérons rencontrer dans ce beau pays.

Aux premiers mots sortis de la bouche de Laure, le vicomte avait tressailli comme s'il eût reçu dans la poitrine la décharge d'une pile de Volta. Il se tourna brusquement vers la jeune fille qu'il avait à peine regardée jusque-là, s'accouda sur le bras du fauteuil dans lequel il était assis, et tomba devant elle dans une contemplation silencieuse : on eût dit un pèlerin au pied de la madone. Laure se troubla et baissa les yeux; M. Levrault ne savait que penser.

— C'est étrange! dit enfin le vicomte, promenant sa main sur son front comme un homme en état de somnambulisme.

Puis, rassemblant ses esprits et reprenant possession de lui-même, il ressaisit le fil de l'entretien, sans avoir l'air de remarquer le trouble de Laure et l'étonnement de son père, avec autant d'aisance que s'il n'eût pas été dans le secret de ce qui venait de se passer.

— Je suis fier, mademoiselle, d'avoir été le premier à vous rendre, sur cette terre de Bretagne, la foi et l'hommage que tout gentilhomme doit à la beauté. En accourant au-devant de vous, monsieur, je n'ai fait que mon devoir, et jamais devoir ne fut plus doux, plus facile à remplir. Mon notaire m'a plus d'une fois entretenu de vos travaux, de votre richesse, qui ne serait rien à mes yeux, si elle n'était le fruit de vos œuvres, le prix de votre intelligence. En me confiant le soin de vous faire les honneurs de cette contrée, Jolibois s'est acquis des droits sacrés à ma gratitude.

— Et à la mienne aussi, dit M. Levrault. Quoique nous soyons habitués, nous autres grands industriels, à nous voir bien reçus partout, je dois avouer, monsieur le vicomte, que j'étais loin de m'attendre à tant de courtoisie.

— Comment donc cela, monsieur? S'il est encore par-ci par-là quelques marquis de Carabas, entichés de leurs titres, refusant de marcher avec le siècle et s'obstinant à s'enterrer vivans dans le passé, nous sommes les premiers à nous railler de leurs travers. La noblesse n'est plus cette phalange impénétrable qui souleva contre elle tant d'inimitiés acharnées, trop souvent légitimes, il faut le reconnaître. Elle ouvre ses rangs à toutes les gloires, à tous les talens, à toutes les supériorités. C'est vous dire, monsieur, qu'elle est prête à vous accueillir.

— Ainsi, monsieur le vicomte, vous voudrez bien me donner une liste des châteaux où nous devrons nous présenter?

— Et, ajouta Laure, diriger nos excursions dans ce pays que l'on dit charmant?

En entendant la voix de Mlle Levrault, le vicomte tressaillit et passa sa main sur son front.

— Je suis tout à vous, répliqua-t-il en maîtrisant son émotion. Ce pays est charmant en effet; nous le visiterons ensemble. Si vous le permettez, j'aurai l'honneur de vous présenter moi-même dans quelques châteaux du voisinage. Ce qui me désole, non pour vous, mais pour moi, c'est que, dans trois semaines, je devrai vous quitter pour me rendre à Paris.

— Serait-il vrai, monsieur le vicomte? s'écria M. Levrault consterné.

— Que voulez-vous, monsieur? Le monde m'attire peu; la modique fortune que m'ont laissée les révolutions ne me permet pas d'y soutenir l'éclat de mon nom. Un affreux malheur m'a foudroyé à la fleur de l'âge. Par sagesse autant que par goût, je vis dans la retraite. J'aime le silence des champs et la solitude des bois. Cependant il y a des exigences auxquelles un galant homme ne saurait se soustraire. J'ai reçu, ce matin même, une lettre de l'un de nos jeunes princes, qui me donne rendez-vous aux courses de Chantilly. Je vous le demande, monsieur : à ma place, que feriez-vous?

— Je partirais tout de suite, répondit M. Levrault sans hésiter.

— Ajoutez, reprit le vicomte, que le roi et la reine se plaignent de ma longue absence. Voici près de deux ans que je n'ai mis le pied aux Tuileries. Toute cette famille est si excellente pour moi, si parfaite, que je ne voudrais pas encourir vis-à-vis d'elle le reproche d'ingratitude.

— Et vous avez raison, monsieur le vicomte; quand on a de bonnes connaissances, on ne doit pas les négliger.

La conversation une fois sur ce terrain, on pense bien que M. Levrault fit tous ses efforts pour l'y maintenir. Il y réussit sans beaucoup de peine. Le vicomte raconta l'histoire de sa présentation, confirma tout ce que maître Jolibois avait dit la veille, et ne se lassa pas de répondre aux questions que M. Levrault ne se lassait pas de lui adresser. Pour un homme foudroyé à la fleur de l'âge, il avait, comme on dit, la langue bien pendue, et ne tarissait pas. Décidément, il disposait des faveurs de la cour. Il ne voulait rien, mais il pouvait tout. M. Levrault l'écoutait comme un oracle et pensait avec complaisance à tout le parti qu'il pourrait tirer d'un pareil gendre. Il voyait tout à la fois en lui un pont pour franchir l'abîme qui le séparait des honneurs, une échelle pour escalader le pouvoir, une clé pour ouvrir les portes du Luxembourg. De temps en temps Laure mêlait quelques paroles à l'entretien. Aussitôt qu'elle ouvrait la bouche, le vicomte frissonnait, se tournait vers elle et tombait dans l'extase. Laure ne laissait pas d'être un peu surprise de l'effet que sa voix produisait sur les nerfs du dernier des Montflanquin. M. Levrault lui-même était passablement

intrigué; mais ils n'osaient ni l'un ni l'autre demander l'explication de cette singularité.

A la prière de Gaspard, la jeune fille s'était mise au piano. Gaspard, en l'écoutant, se tordait d'admiration, et poussait des *brava* frénétiques, absolument comme s'il eût été au balcon du Théâtre-Italien. Le fait est que Laure avait un beau talent sur le piano, et jouait de ce funeste instrument de façon à le rendre à peu près supportable. Après avoir exécuté quelques fantaisies éblouissantes, elle chanta une des plus délicieuses mélodies de Reber. Elle avait une très jolie voix qu'elle réussissait à gâter à force de prétention. Sa romance achevée, elle aperçut, en se levant, le vicomte à demi couché dans son fauteuil, immobile, les yeux au ciel, ne donnant plus signe de vie.

— Monsieur le vicomte, dit enfin M. Levrault de plus en plus étonné, il paraîtrait que cette petite chanson a produit sur vous une impression un peu violente.

— Pardon, oh! pardon, s'écria Gaspard se réveillant en sursaut. Mademoiselle, votre voix me trouble et me plonge dans des ravissemens ineffables. Dois-je le dire? Ce n'est pas vous que j'écoute alors, mais une adorable créature qui n'a fait que passer sur la terre, et qui vivra éternellement dans mon cœur. Elle n'avait pas seulement votre voix, elle avait aussi tous vos traits; si je l'entends quand vous parlez, je la vois quand je vous regarde.

— Quoi! monsieur le vicomte, s'écria M. Levrault avec une satisfaction orgueilleuse qu'il ne songea pas à dissimuler, ma fille ressemblerait à Mlle de Chanteplure?

— Je vois bien, reprit le vicomte, que Jolibois vous a mis dans le secret de ma douleur. Je ne lui en veux pas. Oui, monsieur, Mlle de Chanteplure ressemblait à mademoiselle votre fille. C'était le même timbre, les mêmes inflexions de voix, le même ovale de visage, le même regard, la même nuance de cheveux. Cependant je crois que Fernande avait la courbe du nez moins pure, moins fine, moins royale. A cela près, foi de gentilhomme, jamais ressemblance plus complète ne se rencontra sous le ciel.

— Mlle de Chanteplure s'est noyée bien malheureusement, ajouta M. Levrault d'un air piteux.

— Ah! monsieur!... s'écria Gaspard avec un geste désolé.

— Monsieur le vicomte, dit Laure, qui n'était pas précisément humiliée de sa ressemblance avec la fille d'un marquis, je regrette que ma présence soit condamnée à réveiller en vous un si pénible souvenir.

Gaspard ne répondit pas, mais il tourna vers Mlle Levrault un regard si profond, si tendre, si passionné, qu'elle se sentit affranchie de toute inquiétude et de tout remords.

La conversation prit un tour moins lugubre. Le vicomte avait cela de bon que ses impressions funèbres ne tenaient pas plus long-temps que la neige d'avril. A l'entendre raconter la mort de Mlle de Chanteplure, on aurait pu croire qu'il ne lui restait plus qu'à s'ensevelir à la Trappe; cinq minutes après, il causait gaiement de choses et d'autres, léger comme un pinson qui vient de sécher au soleil ses plumes mouillées par une pluie d'orage. Il avait dans l'esprit de l'entrain, de la verve, et dans les manières je ne saurais dire quelle grace frelatée qui n'eût pas trompé les clairvoyans et les délicats, mais à laquelle le commun des martyrs devait se laisser prendre aisément. Il effleurait tous les sujets avec une facilité merveilleuse, et parvenait de loin en loin à faire oublier sa laideur. Il parla de la noblesse du pays et ne dissimula pas à M. Levrault que les plus grandes familles des environs étaient en ce moment absentes de leurs terres; mais il en restait encore assez pour défrayer les loisirs du grand industriel. D'ailleurs, les maisons de Kerlandec et de Barbanpré ne le cédaient à aucune autre pour l'illustration et l'ancienneté.

Cependant il se faisait tard. M. Levrault offrit au vicomte de le mener jusqu'à sa porte en calèche découverte, attelée de quatre chevaux, conduite à la Daumont. Gaspard répondit qu'il s'en irait à pied comme il était venu; il ajouta, en attachant sur Laure un regard langoureux, qu'il avait besoin, pour apaiser son cœur, du silence des champs endormis. M. Levrault n'insista pas; mais, avec le tact et la délicatesse du riche qui compte son or devant un pauvre, il exigea que Montflanquin, avant de se retirer, visitât son château, ses remises, ses chenils et ses écuries. Il ne lui fit pas grace d'un appartement, d'une voiture, d'un cheval et d'un chien. Gaspard avait parlé de l'éclat de son nom, de ses relations avec les princes, de la faveur dont il jouissait à la cour : M. Levrault prit sa revanche en faisant sonner ses millions. Heureusement, le bruit n'en déplaisait pas au vicomte.

— N'oubliez pas, lui dit M. Levrault, que vous dînez demain à la Trélade. Je ne descends pas de Godefroy de Bouillon, mais je vous montrerai que ma table en vaut bien une autre.

Gaspard s'inclina devant Laure, pressa chaleureusement la main de M. Levrault dans les siennes et se retira en déclarant que depuis la mort de Mlle de Chanteplure il ne se souvenait pas d'avoir passé, même à la cour, une soirée si ravissante.

— Comment le trouves-tu? demanda M. Levrault à sa fille dès qu'ils furent seuls dans le salon.

— Je le trouve laid, répondit Laure sans détour.

— Eh bien! reprit M. Levrault, on se fait vite à sa figure. Le premier coup d'œil ne lui est pas favorable; pourtant je conçois qu'à la longue on en vienne à le trouver beau. Et puis, un esprit!... des ma-

nières!... une grace!... Il n'y a pas à dire, ajouta-t-il en fourrant ses mains dans ses poches, on est flatté de recevoir ces gens-là chez soi.

IV.

M. Levrault ne devait pas tarder à découvrir que la Bretagne n'est pas précisément le pays qu'il avait rêvé. Les châteaux écroulés, les vieux pans de murs habillés de lierre, les tours habitées seulement par les chouettes et les orfraies, ne manquaient pas aux environs de la Trélade; mais les châteaux sur pied, avec châtelains ou châtelaines, foisonnaient moins que M. Levrault ne l'avait espéré. Ainsi, les châteaux de Clisson, de Mortagne et de Tiffauge, qui lui tendaient les bras, au dire de maître Jolibois, n'étaient depuis long-temps que des monceaux de ruines. M. Levrault avait appris avec stupeur que toutes ces grandes maisons étaient éteintes, et qu'il fallait renoncer à la prétention de recevoir leurs descendans à sa table. Il était arrivé depuis près de deux mois, et la foule aristocratique promise à ses salons se bornait jusqu'à présent au vicomte de Montflanquin, au comte de Kerlandec et au chevalier de Barbanpré. Quant aux fêtes, quant aux réceptions annoncées à son de trompe par maître Jolibois, le fait est que, hors de chez lui, le grand industriel n'avait pas bu seulement un verre d'eau.

Le comte de Kerlandec était un fin matois qui se trouvait vis-à-vis de Gaspard dans la même position que maître Jolibois; Gaspard lui devait quelques milliers d'écus hypothéqués sur la dot de sa femme et sur les brouillards de la Sèvres, car du domaine de ses pères il n'était plus question depuis longues années, et, quand M. Levrault avait parlé du pigeonnier du vicomte, le brave homme ne croyait pas si bien dire, il ne se doutait pas de l'heureux choix de l'expression. Ennemi de la bourgeoisie à laquelle il ne pardonnait pas de s'élever et de s'enrichir, jeune encore d'esprit, fin railleur, malgré ses soixante ans et la goutte assassine, le comte de Kerlandec avait saisi avec avidité l'occasion de rentrer dans ses fonds et de s'amuser en même temps aux dépens d'un bourgeois riche et sot. Enfin, comme il n'avait ni chevaux ni voiture, le comte n'était pas fâché de promener sa goutte dans la calèche de M. Levrault. Le chevalier de Barbanpré se prenait en effet pour un descendant de Godefroy de Bouillon. C'était un vieux gentilhomme très simple, très pauvre, très gourmand, et qui eût donné pour un bon repas tout son arbre généalogique. M. Levrault n'avait pas eu de peine à l'attirer chez lui. Le chevalier allait souvent à la Trélade; on avait fini par remarquer dans le pays qu'il ne s'y rendait jamais après dîner et que jamais il n'en sortait avant.

M. Levrault s'était bien présenté avec Laure dans quelques familles que lui avait désignées Gaspard; mais, soit que Gaspard, en pilote ha-

bile, les eût dirigés à bon escient vers des parages où il n'avait pas de concurrence à redouter, soit qu'en réalité le bois dont on fait des gendres manquât absolument dans cette partie de la Bretagne, toujours est-il que Laure et son père n'avaient pas découvert un seul gentilhomme à marier. En dépit de ses trois millions, M. Levrault s'était vu partout accueilli avec cette haute politesse qui peut passer pour du dédain; des cartes satinées, timbrées d'un casque ou d'une couronne, avaient répondu à toutes ses avances. Il avait beau multiplier autour de lui les séductions de la richesse, Montflanquin, Barbanpré, Kerlandec, étaient toute sa cour; après deux mois de séjour sous le ciel de la vieille Armorique, il ne voyait se presser en foule autour de lui que Kerlandec, Barbanpré, Montflanquin. De ces trois courtisans, le vicomte était le plus assidu; il consolait M. Levrault de toutes ses déceptions.

Gaspard, au bout de trois semaines, avait déclaré qu'il n'irait pas à Chantilly. Les courses étaient ajournées à la saison d'automne. Gaspard ne quittait plus la Trélade. Il arrivait le matin, et ne s'en allait que le soir. On devait lui savoir gré de n'avoir pas encore apporté ses pantoufles. Il avait fait de M. Levrault sa propriété, son bien, une chose à lui. C'était lui qui dirigeait tout; rien ne se faisait que par lui. Tous les soirs, avant de se retirer, il dressait lui-même le programme des excursions du lendemain. Il était de toutes les parties et de toutes les promenades. Il eût été tout aussi facile de voir M. Levrault sans son ombre que de le rencontrer sans Gaspard. Vif, alerte, dispos, toujours en belle humeur, le vicomte avait le secret de remplir la Trélade de mouvement, de bruit et de gaieté. Il donnait à M. Levrault des leçons d'équitation, lui racontait des histoires de la cour, caressait sa sottise, encourageait toutes ses manies. Il avait dressé pour Laure un joli cheval qui s'agenouillait devant elle, et la suivait comme un mouton bridé. Chaque jour, il inventait une distraction nouvelle. Bref, après avoir commencé par se rendre utile, il avait fini par devenir indispensable. M. Levrault, qui pensait avoir trouvé la pie au nid, se préoccupait à peine des mécomptes qu'il avait essuyés. Qu'était-il venu chercher en Bretagne? Un gendre qui lui frayât le chemin des honneurs et des dignités. Ce gendre, il l'avait sous la main. Gaspard réunissait toutes les conditions requises : un grand nom pour Laure, pour M. Levrault une grande influence. Il était le gendre rêvé. Malheureusement, Gaspard ne paraissait pas entendre de cette oreille. Il n'avait pas d'ambition, et ne parlait de sa pauvreté qu'avec amour; à ses yeux, l'opulence était sans attraits. A part quelques soupirs étouffés, quelques regards brûlans qui ne s'adressaient peut-être qu'à l'image de Mlle de Chanteplure, on ne pouvait guère supposer que son cœur fût épris de Laure. Il répétait volontiers que sa vie était close,

qu'il ne se marierait jamais. M. Levrault désespérait parfois de le prendre dans ses filets : il était le poisson, et croyait être le pêcheur. Il avait dans son parc, avec le comte de Kerlandec et le chevalier de Barbanpré, des entretiens qui achevaient de l'exalter. Le comte et le chevalier célébraient à l'envi les mérites de Montflanquin. C'était tout profit pour Kerlandec, et Barbanpré ne voulait pas se montrer ingrat vis-à-vis d'un homme qui l'avait introduit dans une maison où l'on faisait de si bons dîners.

Pendant que M. Levrault se consumait dans son impatience, Laure se piquait de plus en plus au jeu. Laure n'eût pas été touchée de l'amour du vicomte; elle souffrait de son indifférence. Si le vicomte eût demandé sa main, il n'est pas sûr qu'elle eût consenti à l'épouser; mais elle s'irritait de lui entendre répéter sans cesse qu'il ne se marierait jamais. Elle ne l'aimait pas, c'est tout au plus s'il lui plaisait, et pourtant elle était jalouse de la jeune fille qu'il avait aimée, elle était humiliée de la fidélité qu'il gardait à son souvenir. Enfin, il arriva que l'attitude de Gaspard changea visiblement. Gaspard devint triste, fantasque, taciturne, rêveur. Il se troublait auprès de Laure, et l'on voyait bien que ce n'était plus l'image de Mlle de Chanteplure qui l'agitait ainsi. Il ne parlait plus de Fernande. Une sombre mélancolie avait tari sa verve, enrayé son entrain. Symptôme plus grave encore, à table, il buvait à peine, et ne mangeait que du bout des dents. Ces changemens n'échappaient pas à l'œil pénétrant de M. Levrault. Le vicomte ne s'était pas encore déclaré, mais sa passion se trahissait à tous les regards : les moins clairvoyans n'auraient pu s'y tromper.

Ivre de joie, M. Levrault touchait au but de ses espérances. Quant à se préoccuper de la passion du vicomte au point de vue du bonheur de sa fille, cet excellent père n'y songeait même pas. Seulement il pensait avec complaisance qu'un gendre si violemment épris se montrerait des plus accommodans le jour de la discussion du contrat. Le désintéressement de Montflanquin, son mépris de la richesse, son amour de la pauvreté, garantissaient d'ailleurs la modestie de ses prétentions. Fastueux et ladre, M. Levrault se félicitait tout bas d'avoir mis la main sur un gentilhomme qui joignait à tant de qualités précieuses l'avantage du bon marché. Pour Laure, elle se sentait aimée, sa vanité était satisfaite; elle jouissait de son triomphe, et ne se souciait plus de Gaspard.

— Il faut voir, il faut attendre, disait-elle à son père, qui parlait déjà du mariage comme d'un fait près de s'accomplir. Rien ne prouve jusqu'à présent que le vicomte soit résolu à demander ma main; mais, y fût-il décidé, la prudence nous conseillerait encore de ne point nous hâter, et d'y regarder à deux fois. Il est impossible que le vicomte soit le seul parti que la Bretagne ait à nous offrir.

— Qu'espères-tu donc? répliquait M. Levrault, qui ne comprenait rien aux hésitations de sa fille. Un rejeton des Baudouin et des Lusignan! Crois-tu qu'il y en ait à remuer à la pelle? D'ailleurs, nous avons exploré tous les châteaux des environs, et, à moins que tu ne veuilles épouser le comte de Kerlandec ou le chevalier de Barbanpré, je ne vois pas trop sur qui tu pourrais arrêter ton choix.

— Il faut attendre, répétait Laure avec fermeté; rien ne presse. M. Gaspard nous a dit lui-même que les plus grandes familles de la contrée sont en ce moment absentes de leurs terres. Peut-être n'en serons-nous pas toujours réduits à la société du vicomte.

— Ma foi, ma chère, tu es bien difficile. Un grand nom, une grande influence, une grande passion par-dessus le marché! Jolibois avait raison, ce Montflanquin est un caractère antique. On ne l'accusera pas, celui-là, d'avoir couru après notre argent. Je l'observe, sans qu'il s'en doute; je sais ce qui se passe en lui. Il avait juré de rester fidèle à cette malheureuse Chanteplure. Il t'aime à son cœur défendant. Il en a des remords, il s'en accuse, il en enrage; mais il t'aime, c'est plus fort que lui. Ainsi, malgré les millions de ton père, tu inspires un sentiment romanesque, et tu n'es pas contente; tu peux être épousée par amour, et cela ne te suffit pas. Grand merci! tâche de trouver mieux; je t'en souhaite.

Dans ces dernières paroles de M. Levrault, il y avait bien quelque chose qui chatouillait agréablement l'orgueil de sa fille. Laure n'avait pas la prétention d'être une héroïne de roman. C'était, je l'ai déjà dit, un esprit très calme, et qui avait toujours envisagé le mariage comme une affaire d'ambition, comme une question de libre échange. Cependant il ne lui déplaisait pas d'inspirer une passion désintéressée, et de se sentir aimée pour elle-même. Ses amies de pension ne s'étaient pas fait faute de lui répéter qu'elle trouverait peut-être quelque petit hobereau qui consentirait à l'épouser pour ses écus; elle se figurait leur dépit, si elles apprenaient jamais qu'un gentilhomme de haut lignage l'avait épousée par amour. La passion et le désintéressement du vicomte ne pouvaient être mis en doute, et Laure avait assez de raison pour se dire qu'une occasion pareille ne se présente pas deux fois dans la destinée d'une jeune fille affligée d'un million de dot. Gaspard n'était pas beau, mais ses armoiries étaient belles. Laure n'aimait pas Gaspard, mais c'était là le dernier des soucis de Laure. Il n'était jamais entré dans son esprit qu'elle dût aimer son mari. Ce qui la chagrinait, c'est que Gaspard n'était que vicomte; elle eût voulu tout au moins un marquis. Le titre de vicomtesse n'était pourtant pas à dédaigner, quand on s'appelait Mlle Levrault, et qu'on se souvenait d'avoir vu son père aunier du drap rue des Bourdonnais. Un jour, en se promenant à cheval, elle s'était arrêtée devant le pigeonnier de Montflanquin. Sa vanité sai-

gnait en songeant à cet amas de vieux murs éboulés que Gaspard appelait pompeusement le château de ses ancêtres; mais elle se savait assez riche pour les relever. Enfin, Laure était forcée de reconnaître qu'elle n'avait pas l'embarras du choix. Les semaines s'écoulaient, et les grandes familles absentes ne se hâtaient pas de rentrer dans leurs terres. Vainement M. Levrault se montrait sur la route de Nantes en calèche attelée de quatre chevaux, conduite par deux jockeys coiffés d'une casquette de velours orange; vainement il envoyait ses piqueurs promener dans les alentours ses chevaux et ses chiens, avec ordre de dire, comme le chat botté, aux passans : Voici les chevaux et les chiens de M. Levrault; vainement il étalait sa fortune par tous les chemins et dans tous les carrefours, rien n'y faisait; la foule des visiteurs était toujours la même à la Trélade. Laure finit par se rendre à l'avis de M. Levrault. Il ne s'agissait plus que d'attendre la déclaration du vicomte. Aux soupirs que poussait Gaspard, il était permis d'espérer qu'on ne l'attendrait pas long-temps.

Ainsi, tous nos personnages nageaient dans la joie, et je ne sache pas que dans aucune histoire on ait vu jamais tant de gens heureux. Quelques jours encore, et M. Levrault mettait le pied sur la terre promise. Laure se voyait à la cour. Mons Gaspard n'avait plus qu'à étendre ses doigts crochus pour agripper le petit million dont il paraissait avoir quelque besoin. Maître Jolibois croyait déjà tenir ses quatre-vingt mille livres, et le comte de Kerlandec ses quelques milliers d'écus. Le chevalier de Barbanpré pensait avec délices au festin de noces. Enfin, Galaor se berçait du doux espoir que le vicomte, une fois marié, penserait peut-être à lui payer ses gages. Les choses en étaient là, lorsqu'un incident imprévu vint brusquement en changer le cours.

Un matin, après déjeuner, Laure était sortie à cheval, suivie d'un serviteur. C'était la première fois qu'elle allait ainsi à travers champs, sans être escortée de son père et de Montflanquin. Gaspard s'était offert à l'accompagner; mais M. Levrault, décidé, pour en finir, à le forcer dans ses retranchemens, avait retenu le vicomte, qui ne s'était résigné qu'à regret, après avoir reçu l'assurance que Laure dirigerait sa promenade du côté de Clisson, car, à l'en croire, le côté de Tiffauge était mal habité, et il craignait pour elle de fâcheuses rencontres. Docile aux avis de Gaspard, Laure avait d'abord côtoyé la rivière; puis, ennuyée bientôt des chemins trop connus, elle s'était jetée dans un sentier couvert qui coupait le vallon, courait sur les flancs du coteau et se perdait dans un bois de chênes. Percé d'allées étroites, courtes, enchevêtrées, ce bois était un vrai labyrinthe. Laure le traversa au galop, et s'aperçut, sur la lisière, qu'elle n'était plus suivie de Germain qui, sans doute, avait perdu ses traces. Bien que Mlle Levrault ne fût pas une organisation très poétique, elle éprouva moins d'inquiétude que de joie en se trouvant seule au milieu des campagnes. Sans se préoccuper

autrement des appréhensions du vicomte, elle rendit la bride et laissa son cheval aller à l'aventure. Il faisait une de ces journées sans soleil, un peu tristes, mais si charmantes, qui prêtent aux splendeurs de l'été les mélancolies de l'automne. La terre rafraîchie se reposait des ardeurs de juillet sous un ciel gris et doux, nuancé comme l'aile d'une palombe. Par quel enchantement Laure en arriva-t-elle à se mettre en communication avec la nature? Comment cette jeune fille, qui n'avait vécu jusque-là que d'orgueil et de vanité, eut-elle enfin une révélation confuse des beautés de la création? Laure avait oublié ses millions et les armoiries de Gaspard. Elle voyait les blés onduler à ses pieds, elle écoutait le chant des brises, elle aspirait l'air embaumé des prés; son cœur se dégageait peu à peu des ambitions mesquines qui, quelques heures auparavant, le remplissaient encore tout entier. C'est que la bonne et sainte nature a de mystérieuses influences auxquelles ne sauraient échapper les ames les plus rebelles; c'est qu'elle a de muets enseignemens d'une éloquence irrésistible : le spectacle des œuvres de Dieu en dit plus sur le néant des vanités mondaines que toutes les oraisons funèbres de Bossuet et de Massillon. Malheureusement, le mal était profond chez Laure, et la pauvre enfant ne devait pas tarder à reprendre les liens misérables sous lesquels l'éducation avait étouffé tous ses bons instincts.

Laure chevauchait ainsi depuis quelques heures, au gré de sa monture, sans se douter qu'avec son amazone, son chapeau de feutre et son voile vert, seule et libre, en plein air, perdue au milieu des genêts, elle était cent fois plus aimable que dans le salon de son père. Quand elle voulut se diriger vers la Trélade, elle essaya vainement de s'orienter; elle était égarée dans un océan d'ajoncs et de bruyères. Après avoir erré quelque temps encore au hasard, elle crut reconnaître les abords d'un sentier dans lequel Gaspard l'avait un jour empêchée de pénétrer, en le lui signalant comme un passage périlleux, coupé de fondrières et menant à des marécages. L'année précédente, une pastoure s'était risquée, à la poursuite d'une de ses vaches, dans ce défilé qu'on appelait le *Chemin du diable;* la pastoure et la vache n'avaient jamais reparu depuis. Laure avait fait observer avec assez de raison que pareil malheur ne fût point arrivé, si l'on eût mis à l'entrée de ce défilé une barrière ou tout simplement un fagot d'épines. Là-dessus, Gaspard s'était récrié, admirant l'esprit inventif de Mlle Levrault et déplorant la stupidité de la commune.

En se retrouvant vis-à-vis du chemin du diable, Laure s'arrêta pour le reconnaître, et le reconnut en effet. C'était une allée sinueuse, profondément encaissée entre deux collines, et qui serpentait sous un berceau de frênes, comme un méandre de verdure. Laure allait s'éloigner, lorsqu'elle aperçut une petite fille, pieds nus et cheveux en broussaille, qui débouchait précisément par cette allée, en chassant

devant elle une vache au poil roux. Une imagination un peu rêveuse aurait cru voir les ombres éplorées de la vache et de la pastoure dont le vicomte avait raconté le sinistre destin; mais Mlle Levrault n'était pas fille à se laisser prendre à de si poétiques illusions.

— Petite! cria-t-elle, est-ce que le sentier d'où tu sors n'est pas le chemin du diable?

— Le chemin du diable! répliqua la pastoure d'un air effaré; ma belle demoiselle, il n'y a pas de chemin de ce nom dans tout le pays.

— Comment! s'écria Laure, tu n'as pas entendu parler du chemin du diable?

— Faites excuse, ma belle demoiselle, j'en ai entendu parler par M. le curé; mais je ne l'ai jamais vu.

— Tu sais du moins que ce sentier n'est pas sûr, qu'il mène à des marécages où il ne fait pas bon de s'aventurer? L'an passé, une bergère comme toi s'y est perdue avec sa vache.

— M'est avis, répondit la petite, que vous voulez vous gausser de moi. Ce sentier est aussi sûr que la route de Nantes : pour en sortir vivant, il suffit d'y entrer en vie.

— Eh bien! demanda Laure étonnée, où donc ce chemin mène-t-il?

— A notre ferme, ma belle demoiselle, et au château de La Rochelandier.

A ces mots, la petite fille s'enfuit à toutes jambes, pour courir après sa bête, qui se régalait dans un champ de luzerne.

Laure était toujours à la même place, cherchant un sens aux contes de Gaspard et n'en trouvant aucun. Il fallait que ce château de La Rochelandier, dont le nom venait de frapper son oreille pour la première fois, ne fût qu'un monceau de ruines, comme les châteaux de Tiffauge, de Mortagne et de Clisson; autrement, Gaspard n'eût pas manqué de le porter sur la liste qu'il avait remise à M. Levrault, quand il s'était agi de nouer des relations avec la noblesse des alentours. Ce château était inhabité, cela ne laissait pas l'ombre d'un doute dans l'esprit de Laure; mais pourquoi Gaspard lui avait-il signalé ce sentier comme un passage dangereux? Pourquoi ce nom de chemin du diable? Pourquoi cette histoire d'une pastoure et de sa vache s'abîmant dans des fondrières ou dans des marécages?

Après quelques minutes de réflexion, Laure cingla d'un coup de cravache le flanc de son cheval et s'enfonça dans le chemin qui menait au château de la Rochelandier.

JULES SANDEAU.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

SCÈNES

DE

LA VIE MEXICAINE.

LE LICENCIÉ DON TADEO CRISTOBAL.

Il y a, à la Bibliothèque nationale de Paris, un antique document qui n'a guère été consulté, sans doute, depuis le jour où il a pris place sur les poudreux rayons du département des manuscrits. C'est un essai sur les idiomes des races indiennes du Nouveau-Monde, composé vers la fin du XVIe siècle par fray Alonso Urbano, religieux de l'ordre de Saint-Augustin. L'enchaînement de circonstances qui a amené de Mexico à Paris ce curieux document n'est peut-être connu que de moi seul, et cela par une excellente raison : c'est moi-même qui ai rapporté à Paris l'œuvre ignorée du religieux de Saint-Augustin, et celui qui m'en fit don a probablement cessé de vivre. Quoi qu'il en soit, l'événement à la suite duquel je devins possesseur de ce manuscrit ne s'effacera jamais de ma mémoire, et l'essai de fray Alonso Urbano, bien que je me reconnaisse peu compétent à en apprécier la valeur philologique, a pourtant un grand intérêt à mes yeux : il me

rappelle les relations que j'eus avec un des personnages les plus étranges qu'il m'ait été donné de connaître au Mexique. Ces relations furent bien courtes, mais le récit qu'on va lire fera comprendre l'impression profonde qu'elles m'ont laissée. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pour paraître romanesque, ce récit n'en est pas moins réel. Au Mexique, il ne faut pas l'oublier, le roman est dans les mœurs mêmes, et celui qui veut retracer fidèlement ces mœurs exceptionnelles s'expose à passer pour un conteur peu scrupuleux, quand il n'est que simple historien.

I.

Au commencement de l'année 1835, je me trouvais à Mexico, aux prises avec une affaire assez épineuse : il s'agissait du recouvrement fort problématique d'une créance assez considérable sur un débiteur dont on ne pouvait retrouver la moindre trace. Les intérêts qui m'étaient confiés exigeaient que l'affaire fût conduite énergiquement, et je m'étais adressé en conséquence à plusieurs hommes de loi connus pour n'intervenir jamais en vain dans ces cas difficiles. Tous avaient commencé par me promettre leur concours, mais, dès que j'avais nommé le débiteur introuvable (il s'appelait don Dionisio Peralta), tous s'étaient récriés et avaient opposé à mes justes réclamations les plus étranges faux-fuyans. Celui-ci ne se serait jamais pardonné de causer le moindre chagrin à un aussi galant homme que le seigneur Peralta; celui-là lui était attaché par un *compadrazgo* (1) de vieille date; le troisième m'objectait avec attendrissement les souvenirs d'une étroite liaison d'enfance. Un quatrième fut plus franc que tous les autres, et me laissa entrevoir qu'au fond de tous ces scrupules d'amitié il y avait la crainte de quelque estocade, procédé que le seigneur Peralta avait sans doute mis plus d'une fois en usage pour se débarrasser de créanciers trop pressans. — Je ne vois, ajouta-t-il, que le licencié don Tadeo Cristobal qui puisse se charger de votre affaire. Il a un cœur de roc et une main de fer. C'est l'homme qu'il vous faut.— Je courus aussitôt à la *calle de los Batanes*, où demeurait, m'avait-on dit, le licencié don Tadeo; mais là m'attendait un nouveau mécompte. Don Tadeo venait de quitter son logement, et nul ne put ou ne voulut me dire où il avait élu domicile.

Découragé et abattu au terme d'une journée tout entière passée en courses inutiles, je me promenais assez tristement sous les Arcades des Marchands (*Portales de los Mercaderes*), près de la grande place de Mexico. J'avais résolu, en désespoir de cause, de demander quelques renseignemens sur don Tadeo aux nombreux écrivains publics dont les échoppes situées sous ces galeries sont autant de bureaux de renseigne-

(1) *Compérage* ou *parrainage*.

mens toujours ouverts; mais, arrivé sous les arcades, j'oubliai le motif qui m'avait amené dans cette espèce de bazar, rendez-vous quotidien des oisifs de Mexico, et mon attention fut entièrement distraite par le tableau animé qui se déroulait sous mes yeux. On s'étonnera moins de cette distraction, si l'on se figure le magique aspect de la *Plaza Mayor* de Mexico une heure avant le coucher du soleil. Les *Portales de los Mercaderes* occupent en effet un des côtés de cette place immense, que la cathédrale, l'*Ayuntamiento* et le palais du président bornent sur les trois autres faces. Les plus belles rues de Mexico viennent déboucher entre ces édifices; c'est la rue de la *Primera-Monterilla,* toute bordée de boutiques élégantes; c'est la rue de *los Plateros* ou des *Orfévres,* presque exclusivement occupée par des joailliers ou des bijoutiers. Puis, en regard de ces rues, où le commerce européen déploie toute sa splendeur, le menu négoce mexicain semble avoir choisi pour théâtre les sombres arcades de *los Mercaderes.* A l'époque de mon séjour à Mexico, aucune innovation à la française n'était venue encore altérer la physionomie pittoresque de ces arcades, qui rappelaient assez fidèlement ce qu'on nomme à Paris les Piliers des Halles. De lourds arceaux s'adossaient d'un côté à de vastes magasins, de l'autre à des pilastres au pied desquels se dressaient des boutiques (*alacenas*) abondamment pourvues de livres de piété, de rosaires, de dagues et d'éperons. A côté de ces boutiques, comme pour représenter la vente de détail à ses derniers degrés, des *léperos* en haillons trafiquaient de quelques verroteries, et, leur fonds de commerce sur un doigt de la main, poursuivaient les chalands de leurs importunes sollicitations. De temps à autre, des vendeuses de canards sauvages en ragoût ou *tamales* (1), accroupies dans l'ombre des arceaux, mêlaient au bourdonnement de la foule leur cri si connu : *Aqui hay pato grande, mi alma; senorito, venga sted* (2), ou celui non moins populaire et plus bref : *Tamales queretanos* (3). Les passans et les acheteurs n'étaient pas moins curieux à observer que les marchands. La couleur chatoyante des robes et des *tápalos* (4), l'or des *mangas,* les bariolages des *sarapes,* formaient, sous la douteuse lumière que laissaient pénétrer les pilastres, un pêle-mêle étincelant qui rappelait les plus folles mascarades vénitiennes. C'était le soir surtout que la foule qui se pressait sous les arcades des *Mercaderes* offrait un brillant spectacle. Le soir, échoppes et boutiques se fermaient, et les Arcades des Marchands devenaient un club politique. Assis sur le seuil des portes soigneusement verrouillées,

(1) Espèces de quenelles faites de maïs et de viandes fortement assaisonnées de piment et cuites dans une feuille de maïs.

(2) « J'ai du bon canard, mon ame; venez, mon jeune seigneur. »

(3) *Tamales* de Querétaro, ville à quarante lieues de Mexico.

(4) Châle qui sert aussi de coiffure.

ou arpentant à grands pas cette espèce de cloître, officiers et bourgeois s'entretenaient des révolutions faites ou à faire, jusqu'à l'heure où les galeries presque désertes servaient d'asile à de plus doux mystères et n'entendaient plus résonner sous leurs voûtes silencieuses que le murmure étouffé de quelque entretien d'amour.

J'errais depuis quelque temps déjà sous les Arcades des Marchands, lorsque la vue d'une échoppe d'écrivain public vint me rappeler le but de ma promenade. Parmi les industriels des *Portales,* les écrivains publics forment une corporation considérable. Il ne faut pas oublier qu'au Mexique l'instruction primaire est encore assez généralement négligée, et que les fonctions d'écrivain public, au milieu de cette population illettrée, n'ont rien perdu de leur primitive importance. La plume docile des *évangélistes* (c'est ainsi qu'on les appelle) est requise pour mille commissions plus ou moins délicates, et souvent assez équivoques, depuis la lettre d'amour la plus banale jusqu'au billet que le *bravo* écrit à sa victime pour l'attirer dans quelque ténébreux guet-apens. L'évangéliste que j'avais remarqué parmi ses nombreux confrères était un homme de petite taille, au crâne presque chauve, à peine entouré de quelques cheveux grisonnans. Ce qui l'avait surtout désigné à mon attention, c'était l'expression de jovialité sardonique qui animait cette physionomie d'ailleurs insignifiante. J'allais me diriger vers cet homme pour lui demander des renseignemens sur don Tadeo, lorsqu'un incident, qui se prolongea au-delà de mon attente, vint me contraindre inopinément à reprendre mon rôle d'observateur taciturne. Une jeune fille s'était approchée de l'échoppe de l'évangéliste. Les cheveux ondés qui s'échappaient en longues nattes tressées de son *rebozo* entr'ouvert, son teint légèrement basané, ses brunes épaules que sa chemise de toile fine, bordée de dentelles, laissait presque nues, sa taille svelte que n'avait déformée aucun corset, et surtout les trois jupons de couleurs tranchées qui tombaient à plis droits sur ses hanches onduleuses, tout décelait dans la jeune cliente de l'évangéliste le type le plus pur de la *china* (1).

— Tio Luquillas! dit la jeune fille.

— Qu'y a-t-il? répondit l'évangéliste.

— J'ai besoin de vous.

— Je m'en doute bien, puisque vous m'appelez, reprit Tio Luquillas, et, croyant avoir deviné l'objet du message qu'on allait lui dicter, il déplia avec complaisance une feuille de vélin couleur de rose, glacé et enjolivé de cupidons gauffrés; mais la jeune *china* fit de sa main brune et mignonne un geste d'impatience.

— Que voulez-vous, dit-elle, qu'un homme qui va mourir fasse de votre papier rose?

(1) La *china* est à Mexico ce qu'est à Madrid la *manola,* et à Paris la *grisette.*

— Ah! diable! dit l'écrivain sans s'émouvoir, tandis que la jeune fille passait une de ses longues nattes sur ses beaux yeux mouillés de larmes. — Ainsi, ce sont des adieux?

Un sanglot fut la seule réponse de la *china;* puis, se penchant vers l'oreille du vieux scribe, elle s'efforça de lui dicter une courte lettre, non sans faire de fréquentes pauses pour reprendre haleine et donner carrière à ses larmes. Jamais le contraste de la vieillesse impassible et de la jeunesse passionnée ne m'avait paru plus émouvant. Je n'étais pas le seul à le remarquer, et chaque promeneur qui venait à passer devant l'échoppe de Tio Luquillas ne manquait pas de jeter sur la jeune *china* un regard de commisération et de curiosité. L'évangéliste venait de plier la lettre, à laquelle l'adresse seule manquait, lorsqu'un passant, plus hardi ou plus curieux que les autres, vint se jeter brusquement au travers de l'entretien. La physionomie de ce nouveau venu ne m'était pas inconnue, et je me souvins que, placé à côté de moi au cirque des taureaux, il m'avait, quelques jours auparavant, en véritable amateur, commenté de la façon la plus attrayante un spectacle que j'aimais passionnément. Le moment étant peu favorable pour questionner à mon tour l'évangéliste, je ne crus pas devoir me rapprocher du groupe, et je restai à quelques pas de la boutique, attendant avec patience le moment où le nouveau visiteur de Tio Luquillas se serait éloigné. Cet homme, qu'une heure ou deux de causerie m'avaient seules fait connaître, m'inspirait une sorte d'intérêt. Il était âgé de quarante ans environ. Ses traits ne manquaient pas de noblesse, malgré l'expression de sombre ironie qui venait souvent en altérer la régularité. A défaut du souvenir de notre première rencontre, l'étrangeté de son costume eût suffi pour me le faire remarquer. L'amateur de taureaux portait un ample manteau bleu doublé de rouge, et il avait pour coiffure un vaste *sombrero* de vigogne fauve à larges galons d'or.

— Pour qui est cette lettre, mon enfant? demanda-t-il à la *china* avec un certain air d'autorité.

La jeune fille désigna de la main la prison du palais présidentiel, et murmura un nom que je n'entendis pas.

— Ah! c'est pour Pepito? répliqua l'inconnu à haute voix.

— Hélas! oui, et je ne sais comment lui faire parvenir ma lettre, répondit la jeune fille.

— Eh bien! ne soyez pas en peine. Voici une occasion que le ciel vous envoie.

En ce moment, la foule évacuait les galeries pour se porter tumultueusement sur la *Plaza Mayor*. Quel était le motif de cette brusque alerte? Un fait trop commun à Mexico, un assassinat qui venait d'être commis sur la voie publique. On avait saisi le meurtrier, relevé la victime, et le funèbre cortége s'acheminait vers la prison la plus voisine. Cette prison était précisément celle où était renfermé l'amant de la

jeune fille, et je compris sans trop de peine le sens des paroles d'espoir qui venaient d'être adressées à la *china.*

La procession qui défilait en ce moment sur la place avait dans son aspect demi-comique, demi-lugubre, une originalité toute locale. Un *cargador* (portefaix) marchait en tête, portant sur ses épaules, à l'aide d'une courroie retenue par le front (comme c'est l'habitude des portefaix mexicains), une chaise sur laquelle était attaché un homme ou plutôt un cadavre, enveloppé d'une couverture ensanglantée. L'assassin, placé entre quatre soldats, suivait immédiatement sa victime. Des curieux désœuvrés et quelques amis du mort grimaçant la douleur tant bien que mal fermaient le cortége. De tous ces hommes plus ou moins émus ou affairés, le plus tranquille sans contredit était le meurtrier, qui fumait sa cigarette au milieu des soldats avec une merveilleuse nonchalance, adressant de temps à autre à sa victime des reproches que celui-ci, à sa grande surprise, laissait sans réponse. — Allons, voyons, disait-il, pas de mauvaises plaisanteries, Panchito. Tu sais bien que je n'ai pas les moyens de payer une pension à ta femme. Tu as beau faire le mort, je ne suis pas ta dupe. — Mais Panchito était bien mort, quoi qu'en dît l'assassin, et je me sentis frissonner, je l'avoue, quand passa tout près de moi ce hideux cadavre dont les yeux gardaient sous les rayons ardens du soleil une effrayante fixité. L'amateur de taureaux était sans doute plus accoutumé que moi à de pareils spectacles, car il alla droit au cortége, l'arrêta, et, montrant au meurtrier la lettre de la *china :*

— Écoute, lui dit-il, tu n'es pas sans connaître l'illustre Pepito Rechifla?

— Celui qui doit être étranglé demain. Parbleu, c'est mon compère.

— Eh bien! comme tu n'as pas la chance d'être exécuté avant lui, tu vas le voir tout à l'heure à la prison. Tu lui remettras cette lettre de ma part.

— Ah! seigneur cavalier, — interrompit en ce moment la jeune Mexicaine, qui, la figure baignée de larmes et le sein haletant, venait de se jeter aux pieds du meurtrier et de saisir à la manière antique un pan de son manteau, — par le sang du Christ et les mérites de la Vierge aux sept douleurs, n'oubliez pas de lui remettre ces adieux. Je suis si malheureuse de ne pouvoir arriver jusqu'à lui!

— Oui, *Linda mia,* oui, reprit le meurtrier en portant la main à ses yeux et en s'efforçant de donner à sa voix un accent pathétique. J'ai un cœur sensible aussi, et, sans ce damné Panchito qui me contrarie toujours, je ne serais pas ici, je vous le jure; mais enfin ayez l'ame en repos, *preciosità de mi alma!..*

Une pièce de monnaie que l'amateur de taureaux jeta au prisonnier coupa court à cette éloquente tirade, et les soldats s'empressèrent de reprendre leur marche vers la prison. Le cortége se perdit bientôt à

l'angle de l'*Ayuntamiento*, tandis que quelques femmes, avec la sensibilité délicate qui est propre aux Mexicaines, entouraient la jeune *china*, mais sans pouvoir la décider à s'éloigner. Bientôt, résistant à toutes les instances, je la vis marcher vers la prison, s'asseoir au pied de la sombre muraille, et là rester immobile, le visage voilé de son *rebozo*. L'amateur de taureaux s'était perdu dans la foule, et le moment était venu enfin de consulter l'évangéliste; je frappai légèrement sur l'épaule du vieillard.

— Pouvez-vous, lui dis-je, m'apprendre où demeure le licencié don Tadeo Cristobal?

— Don Tadeo Cristobal, dites-vous? mais il était ici à l'instant même.

— Ici! don Tadeo!

— N'avez-vous pas vu avec quelle obligeance il s'est chargé de faire parvenir au bandit Pepito Rechifla le message que m'avait dicté une des plus jolies *chinas* de Mexico?

— Quoi! l'homme au *sombrero* et au manteau rouge serait don Tadeo le licencié!

— Lui-même.

— Et où le retrouverai-je maintenant?

— Je ne sais trop, car il n'a, à proprement parler, pas de domicile : il demeure un peu partout. Si cependant vous avez à lui parler pour affaire urgente, allez ce soir même, entre neuf heures et minuit, au *Callejon del Arco* (impasse de l'Arcade), vous êtes sûr de le rencontrer dans la dernière maison à droite en venant de la place.

Je remerciai l'écrivain, et, après lui avoir laissé quelques réaux pour témoignage de ma reconnaissance, je me dirigeai vers le *Callejon del Arco*. Bien qu'il ne fût encore que sept heures du soir à peine, je tenais à reconnaître, avant la nuit, la maison où je comptais me rendre deux heures plus tard. L'expérience m'avait démontré que de semblables précautions ne sont pas inutiles à Mexico, et l'impasse de l'Arcade m'avait été signalée comme une des plus sinistres ruelles de la capitale du Mexique.

L'aspect de cette impasse ne justifiait que trop, ainsi que je pus m'en convaincre, la réputation qu'on lui avait faite. Le pâté de maisons dont font partie les Arcades des Marchands, et qui est connu sous le nom d'*Impedradillo*, ne forme pas une *cuadra* compacte. En face, du côté de la cathédrale qui regarde le sud-ouest, s'ouvre et s'enfonce dans l'*Impedradillo* une étroite ruelle : c'est le *Callejon del Arco*. On dirait une de ces cavernes que creuse parfois l'océan dans le flanc perpendiculaire des falaises. Quand, encore aveuglé des flots de soleil dont la place est inondée, et qui se brisent en gerbes éblouissantes contre les murs blancs des maisons ou le granit des trottoirs, on pénètre dans cette ruelle tortueuse et obscure, l'œil, d'abord ébloui, ne distingue

qu'au bout de quelques instans une autre rue qui coupe celle-ci à angle droit et forme avec elle un sombre carrefour. Là, comme dans les cavernes des bords de la mer, on n'entend plus aucun bruit du dehors, si ce n'est un murmure sourd et triste qui peut ressembler aussi bien à la plainte des vagues agitées qu'au tumulte d'une cité populeuse. Quelques boutiques de cordiers, des portes massives hermétiquement fermées, çà et là quelques couloirs obscurs entr'ouverts, rappellent seuls qu'on est dans une ville et au milieu de maisons habitées. Les murs suintent une humidité perpétuelle, et ce n'est guère qu'à midi, à l'époque du solstice d'été, qu'un rayon furtif tombe d'aplomb du ciel embrasé dans l'impasse de l'Arcade. Alors un peu de vie nouvelle y renaît jusqu'au moment où, le soleil regagnant le tropique opposé, tout y retombe dans le silence et dans les ténèbres.

C'était donc là, dans une de ces maisons sinistres, que je devais rencontrer l'homme qui seul, m'avait-on assuré, pouvait terminer une affaire devant laquelle avaient reculé tous les légistes de Mexico. Je m'arrêtai quelques instans à contempler avec surprise cet emplacement si singulièrement choisi pour un cabinet d'homme de loi; mais l'épisode dont je venais d'être témoin ne m'avait-il pas déjà suffisamment préparé aux excentricités de don Tadeo? Comment expliquer son ton d'aisance familier avec le misérable qu'il avait chargé sous mes yeux du message destiné à Pepito Rechifla? Comment expliquer les relations qui semblaient exister entre ce bandit et le licencié? Cette étrange intimité d'un légiste avec des assassins et des voleurs me paraissait, au premier abord, d'assez mauvais augure. Pourtant l'espoir d'obtenir enfin une solution depuis trop long-temps ajournée me décida, et je quittai le *Callejon del Arco* en me promettant d'y revenir deux heures plus tard.

II.

La nuit était venue : c'était une de ces nuits de mai où les clartés de la lune prêtent à Mexico un aspect magique. De molles lueurs tombaient du ciel sur les clochers peints des églises et sur les façades coloriées des monumens. Le clair de lune, sous les tropiques, étale des splendeurs voluptueuses qu'ignorent nos climats brumeux. Sur la *Plaza Mayor,* la foule n'était plus si épaisse qu'avant le coucher du soleil, mais elle était plus calme et plus recueillie. Les promeneurs ne se parlaient qu'à voix basse, comme s'ils eussent craint de troubler le silence de cette nuit sereine. Des bruits d'éventails agités, de robes de soie froissées, quelquefois un éclat de rire féminin mélodieux et pur comme la vibration d'un timbre de cristal, quelquefois aussi les tintemens d'une cloche lointaine, venaient seuls interrompre ce grand silence. Les femmes voilées, les hommes enveloppés de manteaux, glissaient,

comme des ombres, sur le sable qu'ils faisaient à peine crier. Je retrouvai là, mal déguisés sous l'ample abri du costume national, plus d'un couple mystérieux qui donnait raison à la chronique médisante des salons, et dont le public des Bouffes avait pu ce soir-là remarquer l'absence. A côté de femmes jeunes et belles, il y en avait aussi de celles qui penchent, selon l'expression anglaise, *du côté nuageux de trente ans.* On rencontrait encore bon nombre de ces *doncellas chanflonas,* de ces beautés de faux aloi dont parle Perez de Guevara. Je ne dis rien de ces coureurs d'aventures qu'on retrouve partout au Mexique, vrais types de matamores écorchant les dalles de leurs sabres et de leurs éperons. Telle était la foule joyeuse et bigarrée qui se pressait sur la *Plaza Mayor* à l'heure où je me dirigeais lentement, et non sans une certaine irrésolution, vers le *Callejon del Arco.*

Au premier pas que je fis dans la sombre ruelle, un courant d'air froid, comme celui qui s'échappe du soupirail d'une cave, me frappa au visage et me glaça jusqu'aux os. Je restai quelques secondes à l'entrée de l'impasse, cherchant à distinguer quelque trace de lumière aux fenêtres ou aux portes grillées des maisons; mais tout y semblait mort et désert. Je pris alors mon parti, et je m'avançai presque à tâtons dans la direction de la maison que j'avais reconnue le jour même. J'étais arrivé près du carrefour dont j'ai parlé, quand un bruit de pas se fit entendre derrière moi, et je vis un homme qui, venant de la place, se dirigeait de mon côté. Je voulus me ranger sur le trottoir, mais je ne sais comment je m'embarrassai les jambes dans une longue rapière que portait le promeneur nocturne : je trébuchai, et je ne pus éviter une chute qu'en me retenant à son manteau. L'homme fit aussitôt un pas en arrière, et le grincement du fer m'avertit qu'il tirait son épée.

— *Capa de Dios!* s'écria-t-il, est-ce à ma personne ou à mon manteau que vous en voulez, seigneur voleur?

Je crus reconnaître cette voix, et je me hâtai de répondre : — Je ne suis ni un voleur ni un assassin, seigneur don... don...

J'espérais que l'inconnu allait venir en aide à ma mémoire et décliner son nom; mais il n'en fut rien, et s'adossant à la porte d'une maison voisine :

— Qui êtes-vous et que me voulez-vous? me demanda-t-il brusquement.

— Je cherche la demeure du licencié don Tadeo, répondis-je, et, si je ne me trompe, c'est la maison devant laquelle nous sommes en ce moment.

— Ah! Et qui vous a indiqué cette maison?

— Tio Lucas, l'écrivain public. J'ai à consulter don Tadeo sur une affaire importante.

— Don Tadeo... eh! c'est à lui-même que vous parlez.

Le costume de cet homme, dont je ne pouvais distinguer les traits,

était en effet conforme à celui que portait, quelques heures auparavant, l'amateur de taureaux dont Tio Lucas m'avait appris le véritable nom. Je me hâtai de répondre à don Tadeo, en me félicitant du hasard de cette rencontre et en lui demandant quelques instans d'audience.

— Très volontiers, répondit-il, je suis tout prêt à m'occuper de votre affaire; mais entrons d'abord dans cette maison : nous y causerons plus à l'aise. — Et il frappa en même temps du pommeau de sa rapière la porte contre laquelle il était adossé. — Ma profession, ajouta-t-il, m'oblige à prendre quelques précautions; vous comprendrez tout à l'heure pourquoi. Ne vous étonnez pas trop de mon singulier domicile. On vous aura dit que j'étais un original, et on a eu raison...

Don Tadeo s'interrompit, la porte de la maison mystérieuse venait de s'ouvrir avec un grand bruit de chaînes. Le portier, un falot à la main, s'inclina respectueusement devant le licencié, qui me fit signe de le suivre. Nous traversâmes rapidement le *zaguan* ou vestibule, et, après avoir monté un escalier assez raide, nous nous arrêtâmes devant une portière en serge, surmontée d'un transparent flamboyant sur lequel on lisait ces mots en lettres gigantesques : *Sociedad Filarmonica.* Des voix, des cris confus s'échappaient de la salle qu'annonçait ce titre ambitieux. — Sont-ce vos cliens qui mènent si grand bruit, seigneur licencié? demandai-je à don Tadeo. — Sans me répondre, celui-ci souleva la portière de serge verte, et nous nous trouvâmes dans une vaste pièce assez mal éclairée. Une large table, couverte d'un tapis vert et entourée de joueurs, en occupait le milieu. Avec les quinquets suspendus aux murs, quatre bougies, hautes comme des cierges d'église et contenues dans des tubes de ferblanc, complétaient l'éclairage. De petites tables, placées de distance en distance, servaient aux consommateurs, qui pouvaient demander à leur choix soit des infusions de tamarin ou d'eau de roses, soit de l'eau-de-vie de Barcelone. Enfin, dans le fond de la salle s'élevait une haute estrade, ornée de peintures faites à la colle et représentant, pour rappeler sans doute la destination de l'établissement, un grotesque trophée de bassons, de cors de chasse et de clarinettes. On comprendra la surprise que j'éprouvai en mettant le pied dans un pareil tripot, au moment où je croyais me voir introduire dans le cabinet d'un légiste. Aussi me mis-je à regarder mon compagnon comme si je le voyais pour la première fois : c'était bien l'homme que j'avais rencontré sur les gradins du cirque et sous les Arcades des Marchands. Avec son costume étrange, sa longue rapière, sa chevelure épaisse et hérissée, don Tadeo avait la tournure d'un bandit beaucoup plus que d'un jurisconsulte. A peine eut-il fait quelques pas dans la salle, qu'il fut accosté par deux individus qui semblaient les dignes habitués de cette caverne : ce fut d'abord une

espèce de géant à l'air farouche et gauche, qui tendit au licencié une main large comme une éclanche de mouton, et lui dit en espagnol, avec un accent anglais fortement prononcé : — Comment se porte le seigneur don Tadeo?

— Mieux que ceux à qui vous pouvez en vouloir, maître John Pearce, répondit celui-ci en arrêtant sur son interlocuteur un regard froid et perçant comme une lame d'épée. Savez-vous bien que votre réputation est faite maintenant au Mexique comme au Texas, surtout depuis que...

— Chut! reprit l'Américain, peu désireux évidemment d'entendre le licencié achever sa phrase. Avec votre permission, j'ai à vous consulter.

— Tout à l'heure, répondit l'homme de loi. Je dois donner la préférence à ce cavalier que j'ai rencontré avant vous.

— De grace, écoutez-moi d'abord, seigneur licencié, interrompit un autre personnage aux yeux louches, aux cheveux grisonnans, et qui portait le costume national du Mexique, j'ai aussi à vous demander un avis.

— Ah! c'est toi, Navaja! répondit don Tadeo en toisant le Mexicain, qui parut se troubler sous ce regard sévère. Est-il encore question de la mauvaise affaire.....

— Chut! s'écria à son tour le Mexicain. Puisque c'est votre bon plaisir, je prendrai le troisième rang.

Il avait suffi à don Tadeo de faire allusion à deux épisodes sans doute peu édifians de la vie de ses cliens pour être débarrassé immédiatement de leurs importunités. J'admirai cette puissance que donnait à mon compagnon une expérience acquise évidemment au prix d'un commerce intime et périlleux avec les plus dangereux héros de la bohême mexicaine.

— Ah çà! me dit enfin don Tadeo en se tournant vers moi, pourrai-je savoir maintenant, seigneur cavalier, qui vous êtes et quelle affaire vous amène? Il faut qu'elle soit bien délicate, car on ne recourt à mon intervention que pour résoudre les difficultés que mes confrères jugent insurmontables. C'est même l'un de ces dignes légistes qui vous aura sans doute conseillé de vous adresser à moi.

Je nommai le licencié qui m'avait vanté le cœur intrépide et la bonne épée de don Tadeo. Celui-ci secoua la tête avec son dédaigneux sourire.

— Il s'agit d'une affaire dangereuse, je le vois bien, reprit-il. L'homme que vous me nommez est mon ennemi déclaré, et il ne m'en envoie pas d'autres. J'ai là, vous l'avouerez, une étrange spécialité. Aussi m'est-il permis d'être quelque peu prompt à dégaîner le soir dans les rues. Que voulez-vous! je suis de Séville, et on n'a pas pour rien passé quelques années de sa vie parmi les spadassins du faubourg de Triana.

— Vous êtes Espagnol?

— Oui, sans doute, et avant d'être légiste, j'ai été ce qu'on nomme un *gentilhomme ouragan, — uracan y calavera.* Vous voyez en moi un étudiant de Salamanque, de cette belle ville dans laquelle on fit, il y a bien des années, la glose suivante :

En Salamanca la tuna
Anduve marzo y abril;
Ninas he visto mas de mil
Pero comotu, ninguna (1).

Moi aussi j'ai fait des quatrains dans cette joyeuse ville, j'en ai même chanté, et c'est à la suite d'une sérénade interrompue malheureusement par un duel suivi de mort d'homme que je me suis vu forcé de venir chercher fortune à la Nouvelle-Espagne. J'avais, pour réussir ici, deux qualités précieuses et qui s'allient rarement : je possédais à merveille la jurisprudence et l'escrime. Et vous-même vous avez pu reconnaître tout à l'heure que je n'ai rien perdu de mon ancienne humeur de spadassin; mais j'y pense, seigneur cavalier, je vous dois un dédommagement pour ma méprise de tout à l'heure. Il s'en est peu fallu vraiment que je ne vous donnasse de mon épée au travers du corps. Permettez-moi de vous offrir, pour me faire pardonner cette brusque incartade, une infusion d'eau de roses ou du *refino* de Catalogne.

Et sans me laisser le temps de placer une parole, le licencié m'entraîna vers une table où nous nous assîmes. Mon étonnement croissait à mesure que je faisais plus ample connaissance avec ce singulier personnage. Ce ne fut qu'après qu'on nous eut servis que don Tadeo consentit à m'entendre expliquer mon affaire, ce que je fis le plus brièvement et le plus clairement possible.

— C'est bien, dit-il; il s'agit d'un débiteur que vous n'avez pu retrouver, mais vous savez au moins son nom?

— Ah! c'est un nom qui semble inspirer à vos confrères une bien vive sympathie, car aucun n'ose se charger des poursuites.

— Voyons donc ce nom terrible. Je suis curieux de savoir s'il produira le même effet sur moi.

— Je vous le dirai tout bas. Mon débiteur se nomme don Dionisio Peralta.

Le licencié ne sourcilla pas. — Et combien vous doit-il?

— Quatorze cents piastres.

— Tenez, me dit après un moment de silence don Tadeo, nous allons monter sur la terrasse de cette maison, et là nous causerons plus à

(1) « A Salamanque, j'ai couru le guilledou dans les mois de mars et d'avril. De jeunes filles, j'en ai vu plus de mille, mais aucune qui te valût. »

l'aise; mais, avant tout, permettez-moi de dépêcher ces deux drôles qui attendent leur tour. L'intérêt même de votre créance exige que je ne reprenne avec vous cet entretien qu'après avoir recueilli quelques renseignemens indispensables parmi les habitués de ce tripot. Tout ce que je vous demande, c'est de ne manifester aucune surprise, si vous voyez ou entendez des choses que vous ne compreniez pas.

Je serrai la main du licencié, et nous nous levâmes pour nous rapprocher du groupe des joueurs, qui s'était considérablement accru depuis que nous causions à l'écart. Une double haie de curieux entourait le tapis vert sur lequel les piastres roulaient avec un bruit métallique fort engageant. Le licencié passa devant ses deux cliens, l'Américain et le Mexicain, en leur faisant signe de l'attendre, et alla droit à un jeune homme qui, debout parmi les spectateurs, attachait sur le tapis vert des regards ardens. Ce jeune homme, à la mine hâve et jaune, portait sur ses cheveux longs et gras un petit chapeau presque sans bords, et sur ses épaules une *esclavina* (1) usée. C'était le beau idéal du clerc de procureur regrettant de ne pouvoir jouer sur une carte toute la fortune de son patron.

— Ortiz, dit le licencié en lui frappant sur l'épaule, avez-vous ce qu'il faut pour écrire?

— Sans doute, répondit le clerc, et il tira de sa poche un rouleau qui contenait papier, plumes et encre. Le licencié s'assit à l'écart, écrivit quelques lignes, plia le papier, et le remit à son clerc, qui ne répondit aux instructions données par son maître à voix basse qu'en inclinant la tête et en partant au plus vite. Le licencié me pria alors de vouloir bien prendre patience encore quelques minutes, pendant qu'il allait donner à ses deux cliens la consultation promise, et je me mêlai à la foule qui se pressait autour du tapis vert. C'était, après tout, un piquant spectacle que celui de cette réunion d'aventuriers de toute espèce, parmi lesquels les types les plus étranges des vieux romans picaresques semblaient s'être donné rendez-vous. Un détail caractéristique me frappa : c'est que le banquier avait devant lui un couteau catalan, tranchant comme un rasoir. Un avertissement qu'il donna aux joueurs m'expliqua l'usage qu'il comptait faire de cette lame affilée. — J'avertis les gentilshommes ici présens, dit-il, que, si l'un d'eux affecte de confondre la banque avec son enjeu, je lui cloue sans merci la main sur la table. — Cette étrange menace ne parut étonner ni offenser personne, et j'en conclus que le cas prévu par le banquier avait dû se présenter plus d'une fois.

Malgré la bizarrerie des scènes auxquelles j'assistais, je commençais à trouver le temps un peu long, lorsque le licencié vint m'arracher à

(1) Petit manteau à la crispin.

la contemplation du tapis vert, et me conduisit dans un coin retiré de la salle, vers une table à laquelle étaient fraternellement assis ses deux cliens, le colosse américain et le Mexicain aux yeux louches. L'Américain achevait de vider une bouteille de *refino* de Catalogne, tandis que le Mexicain humait à petits coups une infusion glacée de tamarin.

— Tenez, me dit le licencié en me lançant un regard expressif, voici deux cavaliers qui lèveront vos scrupules de conscience au sujet des quatorze cents piastres que vous me devez, et qui affirmeront que vous pouvez me les payer en toute tranquillité d'esprit par la cession de votre créance de même somme sur le seigneur Peralta, qui fera honneur à sa signature de la meilleure grace du monde.

— Je n'ai pas dit cela, s'écria l'Américain avec un éclat de rire brutal. Je ne sais s'il paiera de bonne grace. Tout ce que je sais, c'est qu'il paiera, ou bien...

— Doucement, interrompit don Tadeo; du moment que Peralta devient mon débiteur, sa vie m'est précieuse, et j'entends qu'on la respecte.

— Le seigneur Peralta paiera de bonne grace, je vous le jure, dit à son tour le Mexicain d'un ton doucereux en buvant son infusion d'eau de roses à petites gorgées, comme si c'eût été de l'eau de feu, tandis que l'Américain vidait son verre de *refino* d'un seul trait, comme un verre d'eau limpide.

— Qu'il paie, c'est tout ce qu'il me faut, reprit le licencié; mais n'est-ce pas Pepito Rechifla que j'aperçois là-bas avec mon clerc? Allons, Ortiz a bien rempli sa commission.

Le nom de Pepito me rappela la jolie *china* que j'avais vue si désolée sous les Arcades des *Mercaderes*. Aussi je regardai avec curiosité l'homme que venait de désigner le licencié. C'était un de ces drôles au teint basané, à la chevelure inculte, à la physionomie effrontée, comme on n'en rencontre que sous les tentes des bohémiens nomades ou dans les rues de Mexico. Dès que Pepito aperçut le licencié, il courut à lui et serra les mains de don Tadeo avec toutes les démonstrations d'une profonde reconnaissance. — Ah! seigneur licencié! s'écria-t-il, je n'oublierai jamais que c'est à vous que je dois la vie. J'étais condamné à être *garrotté* après-demain, et c'est vous qui me tirez des griffes du *juez de letras* (1); c'est grace à quelques réaux sortis de votre bourse que la liberté m'est rendue. Oui, seigneur licencié, ne faites pas l'étonné, je sais que vous êtes mon sauveur, votre clerc me l'a dit.

— Ortiz n'est qu'un sot, répondit sèchement don Tadeo; mais je ne m'en réjouis pas moins de ta bonne fortune, car demain matin j'aurai

(1) Juge criminel.

à te parler, et je compte sur toi. Tiens, voilà en attendant une piastre pour souper.

— Allons donc! je n'ai jamais faim que quand je n'ai rien en poche. Quand j'ai une piastre, je la joue.

Et le drôle s'élança vers la table de jeu. L'Américain et le Mexicain se levèrent en même temps et le suivirent. Don Tadeo, délivré de ces importuns, me tira aussitôt à l'écart. — Vous voyez ces trois hommes, me dit-il en souriant. Pensez-vous qu'il y ait beaucoup de débiteurs en état de résister à de pareils recors, surtout quand il s'agit d'une créance cédée au licencié don Tadeo? Vous m'avez compris sans doute, quand j'ai insisté devant vous sur cette cession : mon nom est une arme de plus à employer dans cette guerre périlleuse; mais, la guerre terminée, les bénéfices seront pour vous, moins les frais de la campagne, que vous me permettrez de revendiquer, ainsi que les honneurs de la victoire.

— Mais comment joindrez-vous ce Peralta? Jusqu'ici je n'ai pu trouver la moindre de ses traces.

— Cela me regarde et cela regarde aussi les trois drôles que je vous ai fait connaître ce soir. Don Dionisio Peralta est une mauvaise paie, mais une fort bonne lame. Enfin nous verrons.

Je rappelai alors à don Tadeo qu'il avait paru désirer causer plus longuement de mon affaire, et je lui offris de satisfaire sa curiosité à cet égard. Au fond, je ne cherchais qu'une occasion de connaître et d'observer plus à fond ce singulier personnage. Don Tadeo sembla deviner mon intention secrète. — Il est dix heures et demie, me répondit-il en regardant à sa montre. Je suis à vos ordres jusqu'à minuit. Montons sur l'*azotea* (terrasse), qui est déserte à cette heure. La nuit est belle, et vous pourrez m'expliquer votre affaire sans témoins.

III.

Arrivés sur la terrasse, nous restâmes d'abord livrés pendant quelques instans à une contemplation silencieuse. A nos pieds s'étendait l'ancienne cité des Aztèques avec ses dômes, ses clochers innombrables, capricieusement éclairés par la lune. Tout près de nous, la cathédrale projetait sur l'immense *Plaza Mayor* la double et gigantesque silhouette de ses tours. Plus loin, le Parian (1) élevait sa masse noire au milieu des espaces blanchis par les clartés nocturnes, comme un écueil sombre au milieu des flots éblouissans de la mer. Plus loin encore, on reconnaissait l'élégante coupole de Santa-Teresa, les cinq

(1) Vieil édifice où se tient un bazar qui a quelque analogie avec le marché du Temple à Paris.

dômes du couvent de San-Francisco, les clochers de Saint-Augustin et des Bernardines, et derrière ce majestueux entassement de créneaux, de coupoles, de flèches coloriées, la campagne se devinait aux blanches vapeurs qui, s'élevant des lacs vers le ciel, s'amassaient autour de la ville comme pour lui former une lumineuse auréole.

Don Tadeo fut le premier à rompre le silence en m'adressant quelques questions sur l'affaire qu'il s'était chargé de conduire à bonne fin. Je m'empressai de lui répondre en me promettant de l'amener bientôt à me donner sur lui-même quelques révélations qui ne pouvaient manquer d'être curieuses; mais le licencié était tombé dans une rêverie silencieuse, et je commençais à désespérer de le tirer de sa réserve, quand le plus étrange hasard vint à mon secours. Ce fut le tintement d'une cloche lointaine qui s'éleva soudain, comme une plainte mystérieuse, au milieu du profond silence de la nuit. A ce bruit, don Tadeo secoua brusquement la tête; puis il cacha dans ses mains son visage, qui venait de se couvrir d'une mortelle pâleur; enfin il me prit la main, et m'interrompant au milieu de l'exposé de mon affaire, il s'écria : N'entendez-vous pas cette cloche?

— Oui, vraiment, répondis-je, et, si je ne me trompe, on sonne en ce moment la prière des agonisans au couvent des Bernardines.

— Au couvent des Bernardines! répéta le licencié d'une voix singulièrement altérée. Au couvent des Bernardines, dites-vous?

— Assurément, je reconnais la direction du bruit, on ne peut s'y tromper.

— Eh bien! rentrons tout de suite, croyez-moi. Ce bruit me fait mal.

— Pourquoi rentrer? Ne préférez-vous pas ce beau clair de lune aux quinquets fumeux de l'horrible tripot d'où nous sortons?

Le licencié ne me répondit qu'après un long silence. La cloche, dont les frémissemens devenaient de plus en plus distincts, exerçait évidemment sur mon compagnon une sorte d'influence ou plutôt de pression inexplicable. Je ne sais si don Tadeo remarqua enfin ma surprise; mais peut-être céda-t-il à un besoin impérieux d'expansion en me prenant la main et en laissant s'échapper, au milieu de sanglots mal étouffés, ces étranges paroles :

— Il faut que vous m'écoutiez; je n'entends jamais cette cloche tinter un glas sans voir comme dans un rêve bizarre les plus tristes épisodes de ma vie se dérouler devant mes yeux. Rien en moi n'excitera plus votre surprise quand vous connaîtrez l'horrible événement que ce glas me rappelle.

Je fis signe au licencié que j'étais prêt à l'écouter, et voici l'histoire qu'il me raconta avec un sang-froid que cet exorde si brusque et empreint d'une exaltation si douloureuse ne laissait guère soupçonner.

— En l'an 1825, — il y a aujourd'hui dix ans de cela (nous étions en 1835), — une tentative d'assassinat fut commise à Mexico. Ce n'est là malheureusement qu'un fait trop ordinaire pour la capitale du Mexique, et si l'attention publique se porta un moment sur cette affaire, ce fut surtout à cause des circonstances qui l'avaient accompagnée. C'est grace à l'étrangeté de ces circonstances que la tentative dont je vous parle, au lieu d'être racontée brièvement à la dernière colonne des journaux, figura parmi les événemens plus ou moins importans qui ont le privilége d'occuper pendant plus d'une semaine la population désœuvrée de Mexico. Un singulier mystère planait, en effet, sur cette tentative de meurtre. Aux premières heures du jour, quand le *Paseo* de Bucareli (1) est encore désert, une voiture de place était venue stationner dans un endroit retiré de la promenade. Le cocher était descendu de son siége, et s'était écarté discrètement, comme s'il eût deviné le motif de cette station matinale. Était-ce un homme ou une femme que cette voiture de *providencia* (vous savez qu'on appelle ainsi les voitures de place à Mexico) amenait à un rendez-vous d'amour? Les stores soigneusement baissés interdisaient à cet égard toute conjecture; mais on sut plus tard qu'il y avait dans la voiture une jeune femme d'une éclatante beauté, qui, cédant à la vanité créole, s'était parée pour cette occasion de tous ses diamans. Les créoles ont ce travers, vous le savez, de vouloir paraître aussi riches que belles, et pourtant, quoi que pût faire la jeune femme, elle était encore plus belle que riche. Quelques instans s'écoulèrent, puis un homme enveloppé dans un large manteau s'avança vers la voiture. La portière s'ouvrit à son approche, et se referma précipitamment. Une rencontre de ce genre était trop dans les mœurs mexicaines pour étonner le cocher, qui se coucha sur le gazon à l'ombre des peupliers, et ne tarda pas à s'endormir profondément. Quand il se réveilla, la voiture était toujours à la même place. Seulement l'ombre des peupliers, au lieu de s'incliner vers le couchant comme à l'heure où il s'était endormi, s'allongeait vers l'orient, c'est-à-dire que le soleil achevait sa course, et que le soir allait succéder au matin. C'était l'heure où le *Paseo* commence à être fréquenté par les promeneurs. Le cocher s'étonna d'avoir dormi si long-temps; il courut à la voiture, appela, et, ne recevant pas de réponse, ouvrit la portière. Alors un lugubre spectacle s'offrit à lui. Affaissée sur les coussins, la jeune femme était plongée dans un évanouissement qui s'expliquait trop bien par le sang dont la voiture était inondée. Ce sang coulait d'une large plaie qu'avait faite le poignard sûrement dirigé de quelque bandit émérite, et cette plaie, au premier aspect, semblait mortelle. De tous les diamans qui étincelaient au cou

(1) Promenade publique à Mexico.

et aux oreilles de la jeune créole, pas un n'était resté. La malheureuse femme n'avait donc trouvé qu'un assassin au lieu d'un amant, et le vol avait suivi le meurtre. Les cris du cocher ne tardèrent pas à attirer la foule, parmi laquelle se trouva heureusement un médecin, qui constata que la victime vivait encore. Dès-lors il ne s'agit plus que de la transporter au couvent le plus proche, et c'est ce qu'on fit. Ce couvent était celui des Bernardines. Ce premier devoir d'humanité rempli, la tâche de la justice commença; mais, tandis que les médecins ramenaient à la vie, par des soins intelligens, la malheureuse femme, les juges ne virent pas leurs poursuites contre le meurtrier couronnées du même succès. On arrêta d'abord le cocher, et on dut le relâcher bientôt après avoir reconnu sa parfaite innocence. On arrêta ensuite un jeune Espagnol dont les assiduités et les galanteries pour la créole n'étaient un secret pour personne. Celui-ci apprit à la fois ainsi l'infidélité et la mort de celle dont il voulait faire sa femme. Ce fut un coup affreux (ici la voix de don Tadeo trembla visiblement), et peu s'en fallut qu'il n'en perdît la raison. Au bout d'un an, l'Espagnol fut relâché faute de preuves; mais il sortait de prison ruiné par les frais de justice et le cœur privé de ses plus chères illusions. Il sut alors que celle qui l'avait trompé, et qu'il avait pleurée comme morte, vivait encore, mais qu'elle avait renoncé au monde et pris le voile dans le couvent même où elle s'était vue recueillie après l'événement du *Paseo*. Il ne fit aucune tentative cependant pour la voir; mais tous ses efforts, toutes ses pensées n'eurent plus qu'un seul but, la vengeance. La justice mexicaine n'avait pas su découvrir le meurtrier : il se promit de continuer les poursuites trop tôt abandonnées, et de réussir là même où la coupable indolence des juges avait déclaré le succès impossible.

Ici le licencié fit une pause; le glas des Bernardines tintait toujours, et je commençais à comprendre l'émotion qu'éveillaient en lui ces sons lamentables.

— Cet Espagnol, vous l'avez deviné, c'est moi. J'avais pu dérober au dossier de cette lugubre affaire une lettre trouvée sur la jeune fille, et dans laquelle on lui assignait le rendez-vous où elle avait rencontré la mort. Ce fut pour moi le seul fil à l'aide duquel je remontai le sombre labyrinthe où la justice mexicaine s'était égarée. Dès-lors commença dans ma vie une période ténébreuse et agitée que la mort seule pourra finir. Je me résignai à vivre au milieu des voleurs et des meurtriers, dans l'espoir d'arriver, par leurs révélations, à la connaissance du secret qui me préoccupait. Sous prétexte d'exercer ma profession de légiste, j'allai au-devant de toutes les affaires qui m'offraient une occasion d'interroger ces misérables, de pénétrer dans leurs tavernes et dans leurs repaires. Il ne se commit dès-lors plus dans Mexico un

crime dont je ne pusse au besoin dénoncer l'auteur à la justice. Les plus secrètes associations de malfaiteurs n'eurent pas de mystères pour moi. Vous avez peut-être entendu parler de cette bande des *ensebados* qui, pendant toute une année, répandit la terreur dans la capitale mexicaine. Les *ensebados* étaient des hommes qui, la nuit, après avoir enduit leur corps nu de suif ou d'huile, se précipitaient sur le passant attardé pour le dépouiller ou le frapper de leurs poignards. Un seul de ces bandits, aussi insaisissable qu'un reptile, pouvait échapper aux efforts d'une troupe de soldats vigoureux. Eh bien! le chef des *ensebados,* je le connaissais; il n'a pas quitté Mexico, et encore aujourd'hui je puis le nommer quand besoin sera. Je ne vous cite là qu'un exemple de ces singulières découvertes; je pourrais vous en citer mille. Grace à cette vie de recherches incessantes et périlleuses, j'acquis une expérience qui me rendit bientôt redoutable aux misérables dont j'étais parvenu ainsi à connaître les sinistres antécédens. Souvent aussi mes jours furent en danger, et plus d'un malfaiteur tenta de punir en moi un surveillant incommode; mais les services que ma connaissance des lois me permettait de leur rendre me firent d'autre part assez de cliens dévoués pour empêcher le retour de ces tentatives qui eussent coûté cher à mes ennemis. Aujourd'hui, je jouis à peu près impunément du prestige que j'exerce sur les plus redoutables bandits de Mexico, et, vous le voyez, j'ai là toute une armée à mes ordres pour prêter appui aux honnêtes gens qui peuvent avoir besoin de mon secours.

— C'est le cas où je me trouve, répondis-je, et je me félicite de m'être adressé à vous; mais vous ne me dites pas si vos efforts pour retrouver l'assassin du *Paseo* de Bucareli ont été enfin couronnés de succès.

— Complétement. Je fus assez heureux pour retrouver l'écrivain public dont la plume avait tracé, sous la dictée d'un lâche assassin, les lignes fatales qui avaient entraîné ma jeune fiancée au *Paseo.* Cet assassin, l'écrivain public le connaissait, et il me mit sur ses traces. Je le découvris; j'aurais pu le dénoncer et le livrer à la justice. C'eût été atteindre enfin le but que j'avais assigné à toute ma vie. Que vous dirai-je? je n'en fis rien. Bien des années s'étaient passées déjà depuis le jour où avait été commis l'assassinat du *Paseo*, et, à force de vivre avec les méchans, j'avais appris à les plaindre plutôt qu'à les haïr. J'étais parvenu même à me faire de leur perversité une arme redoutable pour terminer certaines affaires devant lesquelles la justice mexicaine s'avouait impuissante. L'assassin du *Paseo* est encore pour moi un de ces instrumens que je pourrais briser d'un mot, et que je préfère employer, en les dirigeant, au service de mes nombreux cliens.

Un nouveau silence succéda à ces paroles. Le tintement du glas continuait toujours.

— Je n'ai pas revu celle qui fut ma fiancée, et qui porte aujourd'hui le voile, reprit don Tadeo; mais je reçois de ses nouvelles par une voie sûre, et je sais que depuis long-temps une maladie de langueur la consume. Vous comprenez maintenant pourquoi le glas des Bernardines me fait frissonner.

J'allais engager don Tadeo à redescendre pour se soustraire à l'obsession de la sonnerie funèbre, quand la porte d'entrée de l'*azotea* cria légèrement sur ses gonds, et le Mexicain aux yeux louches, que le licencié avait appelé Navaja, se glissa plutôt qu'il ne marcha vers nous. Il était pâle de terreur, et regardait derrière lui avec inquiétude.

— C'est le démon en personne! s'écria-t-il en s'adossant pour reprendre haleine à la balustrade de l'*azotea*.

— De qui parles-tu? lui demanda le licencié.

— De l'Américain! Il est en train de vider sa troisième bouteille de *refino*, et il entonne à haute voix ce qu'il appelle son chant de combat. C'est un Indien féroce sous la peau d'un blanc! Il compte toutes les chevelures qu'il a enlevées, tous les meurtres qu'il a commis, et croiriez-vous qu'il prétendait ajouter la peau de mon crâne à son trophée de scalpeur! Je vous le répète, cet homme est le diable! il pue le sang à plein nez.

— Te voilà devenu bien prude! répondit le licencié, qui avait repris vis-à-vis du Mexicain son rôle de ricaneur inflexible, et depuis quand le sang te fait-il peur?

C'était une gaieté terrible que celle de don Tadeo. La question qu'il venait d'adresser au Mexicain remua chez celui-ci une haine brutale et timide comme celle du tigre dompté contre son gardien. Don Tadeo ne parut pas remarquer l'impression qu'il avait causée; il sembla, au contraire, se plaire à irriter le misérable qu'il tenait haletant sous sa froide et cruelle parole. Une allusion au meurtre du *Paseo* vint m'expliquer soudain ce redoublement d'amère ironie. J'avais devant moi l'homme dont le licencié avait pu se venger, et qu'il avait laissé vivre, celui qui avait tenté d'assassiner la malheureuse femme dont le glas sonnait peut-être en ce moment. — La cloche des Bernardines ne te rappelle-t-elle donc rien? avait dit don Tadeo; — mais ce dernier trait épuisa la patience du Mexicain, et, au lieu de répondre, le misérable fit un bond vers le licencié pour lui arracher sa rapière; celui-ci fut aussitôt en garde, et, sans même se servir de son épée, repoussa son agresseur d'un bras vigoureux.

— Allons donc! s'écria-t-il, tu oublies à qui tu as affaire! Je te pardonne, drôle, mais sors d'ici à l'instant.

Le Mexicain, stupéfait et honteux, ne se fit pas répéter cet ordre et s'éloigna en courbant la tête. Je ne pus m'empêcher de féliciter vivement don Tadeo de son courage et de son sang-froid. — Que voulez-

vous! me répondit-il avec un triste sourire; vous savez à quelle école j'ai pris mes degrés. Je me suis assez mesuré avec la souffrance pour n'estimer la vie que ce qu'elle vaut. Mais descendons, vous n'avez plus rien à m'apprendre sur votre affaire, et, d'ici à peu de jours, j'espère avoir de bonnes nouvelles à vous donner.

Nous descendîmes précipitamment, et nous fûmes en quelques instans sur la grande place déserte où débouche le *Callejon del Arco*. Là, nous nous séparâmes, le licencié pour se diriger vers la rue de *los Batanes*, moi pour prendre celle de la Monterilla. — A bientôt! me dit don Tadeo en s'éloignant. — A bientôt, répondis-je, bien que je ne partageasse pas intérieurement la confiance de l'intrépide légiste. Je ne pouvais pas m'empêcher, en effet, de comparer don Tadeo à ces dompteurs de bêtes féroces qui nous étonnent souvent par les victoires de leur courage et de leur adresse, mais que la moindre imprudence peut transformer en victimes au milieu même de leur périlleux triomphe.

IV.

J'eus quelque raison d'abord de persister dans ma défiance, et un mois se passa sans que don Tadeo me donnât signe de vie. Enfin, un billet qu'il m'écrivit par la main de son clerc Ortiz vint m'expliquer ce long retard. Deux causes l'avaient empêché de s'occuper de mon affaire avec son activité ordinaire. « Il en est une que vous devinez peut-être, me disait-il; le glas que nous avons entendu tinter il y a un mois était pour *elle*. Quand, remis de ma douleur, j'ai voulu reprendre mes travaux, je me suis vu retenu au lit par une blessure, heureusement peu dangereuse, reçue dans un de ces guet-apens dont j'ai déjà plus d'une fois failli être victime. Cependant je puis vous annoncer que votre affaire est maintenant en bon chemin. J'ai fini, non sans peine, par découvrir la demeure de Dionisio Peralta, et j'ai mis à ses trousses les trois drôles que vous savez. Adieu; ne faites aucune démarche pour me voir, et sous peu vous recevrez d'autres nouvelles plus satisfaisantes. »

Huit jours à peine s'étaient passés quand je reçus un nouveau message du licencié. Ce message était un bulletin détaillé de la campagne qu'il venait de conduire contre Dionisio Peralta, et qui s'était heureusement terminée. Pepito Rechifla, l'Américain John Pearce, le Mexicain Navaja, s'étaient successivement présentés chez Dionisio Peralta, pour réclamer, disaient-ils, le paiement d'une créance qui leur était cédée par leur ami le licencié don Tadeo. Dionisio Peralta, qui était, malgré ses airs de gentilhomme, un drôle de leur famille, les avait reçus d'abord avec toute l'arrogance d'un capitan de comédie; mais

les menaces significatives des trois bandits l'avaient bientôt amené à résipiscence. Peralta connaissait de réputation les hommes auxquels il avait affaire; c'était une guerre à mort qui lui était déclarée, et l'influence du licencié qui dirigeait ces terribles estafiers rendait la partie décidément inégale. Aussi avait-il fini par proposer un arrangement que le licencié s'était empressé d'accepter. Peralta possédait dans le petit village de Tacuba, à une lieue de Mexico, une maison de campagne dont la valeur égalait à peu près le montant de sa dette. Il consentait à la céder à don Tadeo, qui en avait pris possession à sa première sortie. Il ne me restait plus qu'à recevoir cette maison des mains du nouvel acquéreur pour que tout fût conclu. Aussi don Tadeo m'invitait-il à l'attendre de grand matin le jour suivant. Nous devions nous rendre ensemble à l'ancien domaine de mon débiteur, où il avait hâte de m'installer comme légitime propriétaire.

Le lendemain, don Tadeo était d'une exactitude ponctuelle. Il arriva chez moi, amenant avec lui deux chevaux sellés, et nous partîmes immédiatement pour le village de Tacuba. J'étais assez curieux de connaître mon nouveau domaine, et surtout d'assister aux cérémonies qui accompagnent d'ordinaire au Mexique ces prises de possession. Chemin faisant, je félicitai le licencié de l'heureuse étoile qui, dans une récente occasion, avait encore une fois protégé sa vie. Je lui exprimai en même temps le regret d'avoir peut-être attiré sur sa tête la vengeance de Dionisio Peralta; mais il me répondit que rien ne justifiait ma supposition, et que, selon toute apparence, l'homme qui avait projeté de l'assassiner était le même misérable qui avait commis le meurtre du *Paseo* de Bucareli. Quoi qu'il en soit, ajouta-t-il, mes soupçons sur Navaja ne m'ont pas empêché de l'employer dans votre affaire, où son zèle m'a été fort utile. A part certaines heures d'ivresse ou de vertige, ces hommes-là obéissent aveuglément à celui qui leur a fait sentir sa supériorité. Aussi, dans une lettre que Peralta m'a écrite pour m'annoncer sa soumission, n'ai-je pas lu sans regret des menaces dirigées contre le misérable même que je soupçonne d'avoir attenté à ma vie, et qui a été le plus actif des trois recors lancés aux trousses de votre débiteur. Peralta n'est guère homme à menacer en vain, et je crains de n'être que trop tôt vengé.

Tout en parlant ainsi, nous étions arrivés dans la campagne, si l'on peut appeler ainsi les plaines désertes et arides que nous traversions au galop de nos chevaux. La chaleur était étouffante, et un morne silence régnait autour de nous. Tout à coup le pas d'un cheval troubla ce silence, et nous nous vîmes rejoints par un cavalier dans lequel je n'eus pas de peine à reconnaître Pepito Rechifla. Le bandit était vêtu avec une certaine recherche, il portait une *manga* bleue à doublure d'indienne jaune, et montait un cheval équipé avec une élégance toute

mexicaine. Il nous salua d'un air à la fois courtois et protecteur. — Vous me pardonnerez, dit-il, seigneur licencié, si je prends la liberté de me joindre à vous; mais, sachant par vous-même que vous deviez aujourd'hui faire un petit voyage, j'ai pensé que vous ne seriez pas fâché d'avoir un compagnon de plus. Cette route n'est pas très sûre, et, ajouta-t-il en jetant un regard expressif sur le bras que le licencié portait en écharpe, il n'est pas toujours prudent de se hasarder seul loin de chez soi. J'ai pourtant lieu de croire que nous n'aurons à tirer l'épée contre personne aujourd'hui.

Et après avoir prononcé cette dernière phrase avec une lenteur solennelle, Pepito se pencha à l'oreille du licencié en murmurant quelques mots que je ne pus entendre; je remarquai seulement qu'il indiquait du doigt à don Tadeo un groupe de collines qui s'élevait à notre gauche, et sur lequel planait un vol de grands vautours noirs. Sans répondre à Pepito, le licencié arrêta un moment sa monture et tourna du côté des collines des yeux où se lisait une pénible surprise. Puis il nous fit signe de continuer notre course, éperonna lui-même vigoureusement son cheval, et quelques minutes plus tard nous traversions les rues du village où était située ma nouvelle propriété.

La maison qui m'était cédée par don Tadeo (car le licencié en avait d'abord pris possession pour lui-même suivant la clause qu'on doit se rappeler) était située à l'extrémité du village. Des groupes nombreux d'habitans, venus là pour prendre part aux largesses qui sont le complément obligé de toute cérémonie d'investiture, stationnaient devant la maison et nous aidèrent à la reconnaître. C'était un petit bâtiment d'assez triste apparence, précédé d'un hangar à pilastres de briques, formant péristyle. De nombreuses lézardes sillonnaient les murs et indiquaient l'impérieuse nécessité d'un complet recrépissage. Derrière la maison s'étendait entre quatre murs tapissés de mousse et couronnés de pariétaires un petit jardin envahi par les mauvaises herbes. Le gardien placé dans la maison par le licencié nous ouvrit la porte. — Vous êtes chez vous, me dit-il. — Nous entrâmes. L'intérieur de la maison était plus désolé encore que l'extérieur. Les plafonds s'effondraient, les marches disjointes des escaliers criaient tristement sous les pieds, et le jardin n'étalait guère qu'un fouillis inextricable de joubarbes, d'orties et de chardons, dominé par quelques arbres fruitiers de mine fort chétive. A tout prendre cependant, cette bicoque délabrée, ces terrains incultes pouvaient équivaloir au montant de la somme qui m'était due, et cela me suffisait, d'autant plus qu'avec un débiteur de l'espèce du seigneur Peralta il ne fallait pas se montrer trop exigeant.

Après avoir visité le rez-de-chaussée et le jardin, nous montâmes au premier étage. La pièce où nous entrâmes semblait être le salon, et n'avait pas été ouverte depuis longues années, à en juger par l'odeur

de moisissure qui s'en exhalait. Nous nous hâtâmes de faire pénétrer l'air et la lumière dans cette salle désolée, que des volets massifs et fermés tenaient dans une obscurité complète. De longues toiles d'araignées pendaient au plafond, aussi nombreuses et aussi serrées que les mousses desséchées qui flottent aux branches des cèdres de Chapultepec. Les armoires que nous visitâmes étaient complétement vides; une seule contenait un gros volume à reliure antique et poudreuse, que le licencié prit sous son manteau après l'avoir rapidement examiné. Notre inspection était terminée. — Appelez des témoins, dit don Tadeo à Pepito, que nous avions érigé, dans cette occasion solennelle, en maître des cérémonies. Le *lépero,* majestueusement drapé dans sa *manga* bleue, s'avança aussitôt vers la croisée, et fit une allocution aussi courte que digne aux spectateurs en haillons réunis sous les fenêtres. L'éloquence de Pepito réussit au-delà de notre attente, et en peu d'instans la cour se trouva remplie d'un nombre de témoins fort supérieur à celui qu'exige la loi. Jamais je n'avais vu si riche collection de figures patibulaires. Nous descendîmes, précédés de Pepito, dans la cour, et de là, suivis des témoins, nous passâmes dans le jardin. — Seigneurs cavaliers, s'écria Pepito d'une voix retentissante, vous êtes témoins qu'au nom de la loi le seigneur ici présent, — et Pepito me désigna, — prend régulièrement possession de cet immeuble. *Dios y Libertad.* — Don Tadeo s'avança à son tour. Sur son invitation, j'arrachai une poignée d'herbes que je jetai par-dessus ma tête, puis je lançai une pierre par-dessus le mur du jardin : c'était faire acte de propriété aux termes de la loi mexicaine. Un hourra général s'échappa aussitôt de la bouche des témoins. Il ne me restait plus qu'à remplir la dernière formalité imposée par l'usage, c'est-à-dire à faire acte de munificence envers les drôles qui étaient accourus de tous les coins du village pour me souhaiter la bienvenue. J'en fus quitte pour quelques piastres, que les témoins, conduits par Pepito, allèrent dépenser au cabaret voisin.

— Eh bien! me dit le licencié quand nous fûmes seuls, vous voilà enfin rentré dans votre créance. Que pensez-vous de mon procédé pour faire rendre gorge aux débiteurs récalcitrans?

— Je pense, don Tadeo, que vous jouez là un jeu bien dangereux, et, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de renoncer le plus tôt possible à cette vie de redresseur de torts, où il me semble que la somme des pertes doit finir tôt ou tard par excéder celle des profits.

— Vous voyez cependant que j'ai assez de bonheur dans mes entreprises. Quoi qu'il en soit, dans le cas où quelque estocade viendrait prématurément y mettre obstacle, je veux que vous gardiez un souvenir de moi. Voici un livre qui n'a pas été compris dans l'inventaire de cette maison. L'ouvrage est ancien, et il a son prix.

— Je vous rends grace, dis-je au licencié en prenant le poudreux

volume; mieux que ce livre, le récit que j'ai entendu sur l'*azotea* de la maison du *Callejon del Arco* vous rappellera à ma mémoire. On n'oublie pas si aisément de pareilles confidences, et c'est une bonne fortune assez rare que de rencontrer un roman tel que le vôtre à la place d'une consultation.

L'heure de retourner à Mexico était enfin venue. Sans attendre Pepito, dont la journée allait probablement s'achever au cabaret, nous poussâmes nos chevaux à travers la campagne. La chaleur était encore plus étouffante qu'au départ. Nous arrivâmes bientôt en vue des collines que Pepito avait désignées au licencié. La troupe des vautours qui planaient sur des rochers semblait s'être grossie, et une odeur fétide arrivait jusqu'à nous avec les tourbillons de poussière chassés par le vent. Le licencié arrêta brusquement son cheval.

— Si vous étiez curieux de lire jusqu'à la dernière page le roman dont vous parliez tout-à-l'heure, me dit-il, je vous proposerais d'aller jusqu'à ces collines; mais vous avez, je le crains, des nerfs un peu susceptibles.

— Et quel spectacle nous attend donc sur ces rochers?

— Il y a là un cadavre, et vous voyez qu'en ce moment même les vautours en font curée. Un des trois misérables que j'avais chargés de poursuivre votre débiteur a payé pour tous les autres. Dieu est juste. L'homme qui est tombé sous le poignard de Peralta est l'assassin du *Paseo* de Bucareli. Le roman est bien complet, qu'en dites-vous?

— Assurément, et la vue du cadavre que dévorent ces vautours n'ajouterait rien à l'impression que me laisse votre récit.

— Allons! je vois qu'il faut ménager vos nerfs, répondit le licencié en piquant des deux son cheval. Retournons à Mexico.

Nous nous séparâmes sur la *Plaza Mayor* en nous promettant de nous revoir; mais le sort en disposa autrement, et, peu de semaines après mon installation dans la maison cédée par Peralta, je dus quitter Mexico, pour commencer, à travers les villes et les déserts, la longue excursion dont j'ai raconté ici même quelques épisodes. A mon retour à Mexico, le tripot du *Callejon* était fermé, et l'évangéliste Tio Lucas, à qui je demandai des nouvelles du licencié, m'apprit qu'il était retourné en Espagne. Depuis cette époque, j'ai fait de vains efforts pour recueillir de nouveaux renseignemens sur don Tadeo, et le dernier souvenir qui me soit resté de cet homme singulier est le manuscrit de Alonso Urbano, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de Paris.

GABRIEL FERRY.

UNE

RÉVOLUTION CONSERVATRICE.

The History of England from the accession of James II.
by Thomas Babington Macaulay. [1]

Nous portons envie à M. Macaulay. Il est doux à un homme d'état, qui est un éloquent écrivain, de raconter l'histoire triomphale de son pays. Nous pressentons tout ce qu'il doit y avoir de joie et d'orgueil dans une pareille tâche, en faisant un retour sur nous-mêmes. Ceux de nous qui veulent écrire l'histoire de France se condamnent à d'amers serremens de cœur. La fortune ne nous est jamais constante. Nous sommes un peuple malheureux. Nous pouvons dire, comme le pitoyable héros d'un roman célèbre, que nous sommes nés pour les courtes joies et les longues douleurs. Rien ne nous réussit. Pour nous, 93 est le lendemain de 89, Waterloo est au revers d'Austerlitz. Nos fautes dévorent sans cesse le fruit de nos grandes actions; nous ne pouvons séparer les souvenirs de notre gloire des remords de nos crimes. Au contraire, depuis le moment où M. Macaulay prend l'histoire de sa patrie, l'Angleterre donne le spectacle sans exemple d'une nation dont la grandeur et la prospérité s'accroissent sans interruption durant plus de cent cin-

(1) Vol. I et II. London, 1849. Longman, Brown, Green and Longmans.

quante années. Au milieu des catastrophes révolutionnaires qui désolent notre époque, M. Macaulay commence par le récit d'une révolution heureuse — l'histoire d'un peuple qui n'a point lassé le bonheur: Avant 1688, l'Angleterre était une nation de cinq à six millions d'ames; les discordes civiles l'avaient déchirée pendant un demi-siècle; la liberté religieuse y était enchaînée par l'intolérance; la liberté politique y était menacée par les attentats d'une royauté qui aspirait à la tyrannie; son revenu public ne dépassait pas 40 millions de francs; elle avait pour toute armée quelques milliers de soldats; les humiliations que les escadres hollandaises avaient fait subir à sa marine n'étaient point lavées; Charles II et Jacques II la courbaient comme une vassale sous la politique étrangère de Louis XIV; elle ne possédait sur les côtes de l'Inde que quelques comptoirs de commerce, et Penn n'était point parti pour l'Amérique. Depuis 1688, quel changement et quel essor! Elle a étendu son industrie, son commerce, sa marine, à des proportions inouies; elle a enfanté un peuple qui dominera un jour l'Amérique entière; quelques aventuriers lui ont conquis en Asie un empire plus vaste que celui d'Alexandre, et auquel ses généraux ajoutent chaque année des provinces aussi peuplées que des royaumes européens; le plus grand génie des temps modernes, traînant après lui la nation la plus guerrière de l'univers, s'est brisé à vouloir ébranler sa puissance; sa suprématie industrielle, commerciale et maritime est sortie plus assurée de ce gigantesque duel : elle est demeurée si riche, qu'outre les charges d'un empire colossal, elle porte légèrement le poids d'une dette de 20 milliards; elle est aujourd'hui le seul pays du monde où toutes les libertés se déploient; les glorieux débats de la raison et de l'éloquence y ont remplacé les féroces et stupides combats des guerres civiles, et, au milieu d'une activité qui féconde toutes les séves de l'esprit comme elle remue toutes les forces de la matière, au milieu d'une littérature exubérante et d'une industrie incandescente, elle a produit des patriotes, des hommes d'état et des orateurs qui ont déjà l'auréole héroïque des grandes figures de Rome et d'Athènes. Qu'y a-t-il entre ces deux ères? La révolution de 1688. Les prodigieux accroissemens du peuple anglais datent du jour où sa liberté a été assurée, du jour où il a définitivement acquis le droit de faire lui-même ses affaires, du jour où il a pris en quelque sorte possession de lui-même, du jour où la révolution de 1688 a été consommée. Sa haute fortune, en effet, le peuple anglais ne la doit ni au caprice des événemens, ni au génie accidentel des hommes d'état qu'il a eus à sa tête : il en est, après Dieu, le premier auteur. Depuis 1688, le peuple anglais s'est fait ce qu'il est devenu par son incorruptible bon sens, par son énergie, sa persévérance et ses vertus. Il a été grand par la liberté; mais, si la liberté ne lui fut jamais funeste, c'est qu'il la comprit et la pratiqua toujours

avec une admirable mesure. Il a laissé sa constitution politique se développer naturellement. En la réparant et la perfectionnant sans cesse, il en a toujours vénéré avec un sentiment pieux et fier les fondemens antiques. Sa révolution suprême a été une révolution conservatrice. Il a réalisé tous les progrès en respectant toutes les traditions. Il a suivi, sans la dénouer, la chaîne des temps. Il marche à la tête de la civilisation du XIXe siècle sans avoir jamais rompu avec les formes historiques du moyen-âge. Il est le peuple le plus avancé de l'Europe, et, par la fidélité qu'il a gardée au passé, il en paraît être le peuple le plus ancien. Et aujourd'hui, quand, au milieu de l'écroulement universel, on voit l'Angleterre seule paisible et stable accueillir avec la même sécurité, sur ses rivages hospitaliers, tous les naufragés des tempêtes révolutionnaires, les têtes découronnées et les échappés de barricade, qui lui refuserait l'hommage d'admiration que tous les penseurs politiques de la France lui ont rendu avec jalousie depuis Philippe de Comines jusqu'à Mirabeau?

M. Macaulay est vraiment né pour tracer cette victorieuse histoire. Sa carrière active, remplie, facile, brillante, heureuse, a été une préparation naturelle au livre qu'il vient de commencer. Un des plus brillans élèves de l'université de Cambridge, un des rédacteurs les plus éclatans de la *Revue d'Édimbourg,* le patronage aristocratique le porta tout jeune au parlement. Il fut un des orateurs éminens de la chambre des communes; il y eut une autorité sans rivale sur les questions d'histoire parlementaire, si importantes dans un pays qui a pour constitution, non un texte rédigé, bâclé, imprimé, broché, que l'on met dans sa poche et qu'on jette au panier tous les quinze ans, mais son existence nationale tout entière formulée dans son histoire. M. Macaulay quitta quelque temps l'Angleterre pour aller occuper un des premiers emplois du gouvernement de l'Inde. Il revint, et fit partie des ministères de lord Melbourne et de lord John Russell. Il était représentant d'Édimbourg; la bigoterie de ses commettans ne lui pardonna point son vote libéral en faveur des catholiques à propos du bill de Maynooth, et lui ferma aux dernières élections la chambre des communes. Lui-même il est volontairement sorti du ministère depuis une année. Homme politique, M. Macaulay a donc manié les ressorts de la grandeur de son pays. Écrivain, il applique au passé la sagacité historique, la seconde vue rétrospective qu'on acquiert dans les grandes affaires. Par tradition philosophique, il appartient à ce libéralisme intelligent et généreux, à cette vieille école des whigs que les noms de Fox, de Mackintosh, de lord Holland, ont rendue si sympathique en France. De sa culture littéraire, large, profonde, universelle et raffinée, il tient cette faculté plastique qu'on appelait goût autrefois, qu'on appelle aujourd'hui sentiment d'art, et qui répand sur les œuvres de l'esprit l'achè-

vement et les graces de l'idéal. Il a, dans l'inspiration et dans l'entrain de la pensée, cette foi en son œuvre, ce feu, cet enthousiasme, si absent aujourd'hui parmi nous, qui avivent dans l'écrivain une éternelle jeunesse. C'est un esprit opulent; c'est un homme qui a vécu avec les hommes; c'est un historien qui a mis la main aux choses; c'est un artiste qui possède les formes les plus diverses et les plus chaudes de l'expression. Un jugement agile, perçant, lumineux, qui débrouille avec une adresse et une clarté incroyables les plus épineuses et les plus subtiles controverses; un don d'observation, un instinct pittoresque qui fait vivre les hommes auxquels touche sa plume, et qui dramatise les situations où ils agissent; un style coulant et savant, étoffé, coloré, ardent, pompeux, qui paraîtrait trop abondant, s'il n'était si limpide et si rapide, et si lestement mouvementé dans ses allures : telles sont les aptitudes avec lesquelles M. Macaulay aborde l'histoire retentissante de l'Angleterre depuis la révolution de 1688 (1).

C'est l'histoire même de cette révolution, le récit du règne de Jacques II, que M. Macaulay a donné, il y a quelques mois, au public. Cinq éditions déjà épuisées et les États-Unis inondés de contrefaçons à bas prix annoncent assez combien un pareil ouvrage manquait à la littérature politique de l'Angleterre, et la supériorité avec laquelle M. Macaulay l'a traité. Pour le continent, ce livre a, de plus, un singulier intérêt d'opportunité. La révolution de 1688 est l'événement par lequel l'Angleterre a exercé la plus profonde et la plus durable influence sur la civilisation européenne. J'ai lu et j'ai entendu dire bien des fois que l'esprit anglais est fermé comme l'île où il se concentre, et, dans son égoïsme insulaire, n'a jamais rien communiqué à la civilisation universelle. Ce lieu commun avec lequel d'imbéciles rhéteurs bercent encore nos puériles jalousies et nos lâches vanités était vrai peut-être au temps où Shakspeare lui-même faisait dire à la gracieuse Imogène : « Notre Bretagne est un fragment détaché du volume du monde; elle en est, mais n'y est pas. »

> Γ the world's volume
> Our Britain seems as of it, but not in it.

Mais aujourd'hui n'y aurait-il pas de la niaiserie à récuser l'initiative et l'influence du génie anglais? Depuis un siècle et demi, la constitution politique de l'Angleterre rayonne comme un type et un foyer de liberté sur lequel se sont fixées les aspirations des philosophes, qui sont plus tard devenues les passions des peuples. Depuis soixante ans, nos révolutions copient les révolutions anglaises. Ce mot même de ré-

(1) J'ai eu déjà l'occasion d'apprécier M. Macaulay dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1843.

volution qui a envahi toutes les langues, dont le bruit remplit notre siècle et qui est inscrit au front d'un âge nouveau, c'est l'Angleterre qui lui a donné sa puissance talismanique dans le monde. Ce mot, jusqu'à la révolution de 1688, n'avait eu qu'un sens odieux; il ne parlait à l'imagination que de séditions sanglantes, d'usurpations parricides, de convulsions mortelles. Jamais ce mot, sans la révolution de 1688, n'eût ébloui les nobles esprits, enflammé les grands cœurs. La révolution de 1688 a démontré qu'il pouvait y avoir des révolutions légitimes et heureuses. Voilà pourquoi le XVIIIe siècle avait d'avance attaché le mot révolution au grand mouvement de 1789. Voilà pourquoi, malgré une expérience grandiose et terrible, des hommes intelligens et généreux s'associèrent avec espérance à la révolution de 1830. Voilà pourquoi tant de peuples se sont précipités dans les révolutions comme dans le droit chemin qui les doit mener au bonheur. Eh bien! après les déceptions et les désastres où une si longue illusion a entraîné l'Europe, le temps est venu de nous retourner vers cette révolution de 1688; le temps est venu de rechercher sérieusement ce qu'elle a été; le temps est venu de lui demander pourquoi nous avons échoué où elle a réussi; le temps est venu enfin, en lui comparant les révolutions continentales, d'expliquer par la différence des situations et des conduites la différence des fortunes. C'est ce que je voudrais essayer à l'occasion et à l'aide du beau livre de M. Macaulay.

Une révolution est, comme une victoire, l'issue d'un combat. Juger une révolution, c'est mesurer le terrain, évaluer les conditions, apprécier les acteurs d'une lutte. Ici le terrain est déterminé par le degré de développement auquel les institutions sont arrivées au moment de la crise; les conditions du combat sont réglées par les idées, les intérêts, les mœurs du pays et du siècle; les acteurs, ce sont les partis avec leurs traditions et leurs passions, les hommes avec leur caractère et leur génie. Ces point fixés, il devient aisé de démêler les fluctuations de l'esprit public, de suivre la marche des événemens et de comprendre l'histoire. J'observerai ce plan d'aussi près que possible pour extraire du vivant récit de M. Macaulay l'anatomie de la révolution de 1688.

I.

Le terrain sur lequel s'accomplit la révolution de 1688 fut cette frontière jusqu'alors indécise où s'étaient rencontrées et combattues les invasions du gouvernement et la résistance des gouvernés, le pouvoir du roi et la liberté du sujet, et, comme on dit en Angleterre, la prérogative de la couronne et les priviléges du peuple. Pour mesurer le degré auquel la lutte était arrivée au moment où Jacques II prit le trône, il faut remonter au moyen-âge. Les royautés féodales n'ont ja-

mais été des royautés absolues. En Angleterre, la royauté fut encore plus limitée qu'ailleurs. Elle y avait sans doute des prérogatives immenses. Le roi était inviolable. Les idées chevaleresques et les idées religieuses attachaient à sa personne un prestige sacré : il avait seul le droit de convoquer les états du royaume; il pouvait les dissoudre à son gré; il était le chef de l'administration, le commandant des forces militaires, l'unique arbitre des relations du pays avec les peuples étrangers, le dispensateur de toute justice, de toute grace et de toute dignité; il possédait des revenus héréditaires qui suffisaient, s'il savait en disposer avec économie, aux besoins de son gouvernement. Mais ces royales prérogatives étaient limitées par trois principes si anciens qu'on dirait des idées innées au cœur du peuple anglais, si puissans dans leurs germes que le travail des générations en a tiré la constitution anglaise tout entière. Ces restrictions étaient que le roi ne pouvait faire des lois sans le consentement du parlement, qu'il ne pouvait imposer des taxes sans le consentement du parlement, qu'il était tenu d'administrer conformément aux lois du pays, ses agens demeurant responsables de la transgression de ces lois. Quoique la vitalité de ces principes persiste durant toute la suite de l'histoire de l'Angleterre, il s'en faut qu'ils eussent été constamment et partout appliqués jusqu'au XVIIe siècle. Les rois les éludaient à travers des interprétations de légistes, ou les violaient tant que le leur permettaient leur force passagère et la docilité momentanée du peuple. Ainsi le roi ne pouvait faire ou abroger des lois, mais il avait le droit de grace; il pouvait par conséquent annuler une loi pénale : de là naquit cette anomalie connue sous le nom de droit de dispense (*dispensing power*) que nous verrons jouer un si grand rôle dans le règne de Jacques II. Le roi ne pouvait non plus lever des taxes sans le consentement du parlement; c'était une des prévisions expresses de la grande charte. Toutes les fois que les rois voulurent briser ouvertement cette restriction, ils furent obligés de reculer devant une opposition inflexible; mais ils y échappèrent par des expédiens temporaires : ils exigèrent, sous le nom de dons ou d'emprunts, les sommes que la loi leur interdisait de se procurer sous la forme d'impôts. Enfin, quoique le supplice des ministres eût souvent confirmé le principe de la responsabilité des agens de la couronne, le respect de la légalité se mesurait, chez les rois, au degré de crainte que leur inspiraient les mécontentemens populaires. D'ailleurs, les nations féodales avaient fort peu l'idée et tout au plus un vague instinct de la légalité; ce qu'on appelle aujourd'hui la puissance de l'opinion, cette force morale dont le despotisme même subit l'empire dans nos civilisations modernes, n'existait pas au moyen-âge; contre les excès du pouvoir royal, le peuple anglais n'avait d'autre moyen de résistance que l'insurrection. « Cent soixante ans se sont écoulés, dit M. Macau-

lay, depuis que le peuple anglais a renversé un gouvernement par la force. Durant les cent soixante années qui précédèrent l'union des roses, neuf rois régnèrent en Angleterre. Six de ces rois furent déposés; cinq perdirent la vie avec la couronne. »

Le XVIe siècle fut une ère de transformation pour les monarchies européennes. Dans toutes les grandes monarchies du continent, la royauté devint absolue. Partout le pouvoir royal s'accrut au milieu de ces trois grands faits : l'entretien d'armées permanentes, l'affaiblissement des grands seigneurs, la destruction des libertés populaires. Les choses ne se passèrent point ainsi en Angleterre. Il est vrai que les rois anglais du XVIe siècle respirèrent à pleine tête cet esprit de domination qui entraînait au despotisme les rois du continent : les Tudors exerçaient le pouvoir royal avec une énergie qui fut souvent tyrannique; mais la force que les Tudors donnèrent à la royauté fut surtout une force morale, inhérente à leur génie altier et à leur caractère impérieux. Les Tudors ne purent fonder la royauté absolue, car ils n'en possédèrent pas l'irrésistible instrument : une armée permanente. L'Angleterre dut ce bonheur et sa liberté à sa position insulaire. Si elle eût pu être attaquée sur ses frontières et envahie dans son territoire, l'intérêt de sa sûreté l'eût obligée d'avoir sur pied, comme la France, l'Autriche et l'Espagne, des armées permanentes qui auraient fini par mettre aux mains de ses rois la puissance absolue; mais les Anglais, abrités par la mer, n'avaient pas besoin d'entretenir des troupes. Tous habitués au maniement des armes, leurs milices provinciales suffisaient, comme au moyen-âge, à la défense du pays. La tyrannie des Tudors arrivait donc bien vite au bout de sa force matérielle. Oppresseurs dans l'enceinte de leurs palais, ils étaient contraints au dehors d'observer avec anxiété et de ménager avec sollicitude l'humeur de la nation. Ils demeuraient désarmés au milieu d'un peuple armé. Ce peuple formait d'ailleurs la société la mieux fondue, la plus unie qu'il y eût alors en Europe. Dans d'autres royaumes sortis de la féodalité, l'antagonisme des races conquérantes et des races conquises se poursuivait dans des rivalités de classes, dans le mépris et la haine qu'échangeaient seigneurs et peuple, nobles et bourgeois. Rien de semblable ne subsistait plus en Angleterre au XVIe siècle. Noblesse, bourgeoisie, peuple, — les idées que ces mots expriment chez nous et les choses qu'ils désignent n'existèrent jamais dans la constitution sociale de l'Angleterre. Depuis l'établissement de la royauté absolue, nous n'avons point eu en France d'aristocratie politique; nous n'avons eu qu'une noblesse de race, investie de priviléges civils. Cette noblesse était exclusive et fermée, parce qu'elle se fondait sur un principe qui ne se donne ni ne s'acquiert, l'antiquité et l'illustration du sang. Elle excitait la jalousie et l'inimitié des autres classes, qu'elle blessait par ses priviléges et qu'elle humiliait par son orgueil.

Tel ne fut point en Angleterre le caractère de la noblesse. L'aristocratie politique et la noblesse de race y furent distinctes l'une de l'autre, et la nation fut divisée en deux parts : l'aristocratie et la *commonalty;* mais cette aristocratie héréditaire admise au partage du pouvoir politique ne fut point une caste exclusive et insolente. Les membres de la *commonalty* y pouvaient arriver, et les branches cadettes de l'aristocratie retournaient dans la *commonalty.* Tout gentleman pouvait devenir pair; le fils cadet d'un pair n'était que gentleman. Quant à la noblesse de race, honorée par l'opinion, elle n'apportait cependant en elle-même aucun droit à l'aristocratie politique et n'offensait le reste de la nation d'aucune distinction privilégiée. On voyait des hommes nouveaux revêtus des plus hauts titres du royaume, tandis qu'à côté d'eux les descendans des familles les plus anciennes, les fils des Normands et des croisés, des hommes qui avaient du sang royal dans leurs veines, n'ajoutaient à leurs noms que la commune désignation de *squire,* et ne jouissaient d'aucun droit civil qui n'appartînt au plus humble des paysans. Aussi, en Angleterre, les haines de caste furent inconnues : le fermier ne pensait point à se révolter contre des dignités qui pouvaient appartenir un jour à ses fils; le grand seigneur n'avait garde d'insulter une classe dans laquelle ses propres enfans devaient rentrer. Les guerres des York et des Lancastre avaient décimé l'aristocratie féodale et y avaient infusé du sang nouveau. Il y avait cinquante-trois pairs au parlement convoqué, en 1451, par Henri VI; il n'en restait que vingt-neuf au parlement réuni, en 1485, par Henri VII, et sur ces vingt-neuf plusieurs venaient d'être élevés à la pairie. Enfin, les fils des lords, les membres de la *gentry* ou la noblesse non titrée, et les bourgeois des villes commerçantes qui se rencontraient dans la chambre des communes y perpétuaient le rapprochement et la fusion des classes, en sorte, comme le dit M. Macaulay, que la démocratie anglaise a toujours été la plus aristocratique, et l'aristocratie anglaise la plus démocratique du monde. On comprend que cette nation unie et compacte ait pu disputer ses libertés à l'ambition fougueuse et hautaine des Tudors; mais aussi, avec un tact admirable, ces princes surent toujours reculer au moment où ils sentirent que leurs prétentions se heurtaient à d'invincibles résistances. Lorsque Henri VIII, par exemple, voulut imposer des taxes sans le concours du parlement, quelques comtés s'étant soulevés, Henri céda, retira son édit, pardonna aux révoltés et s'excusa solennellement d'avoir violé les lois. De même, lorsqu'à la fin du règne d'Élisabeth, la chambre des communes murmura contre les monopoles commerciaux que l'orgueilleuse reine distribua à ses favoris, Élisabeth se rendit aux réclamations de ses sujets, redressa l'abus, et, avec une souveraine habileté, félicita les communes de leur sollicitude pour le bien public.

Quand les Stuarts succédèrent aux Tudors, le XVIIe siècle commençait. S'il n'y eût eu dans l'atmosphère morale de ce temps que des idées et des intérêts politiques, il est visible que le choc de la royauté et des prétentions populaires eût été inévitable et prochain; mais des doctrines, des passions, des rivalités bien autrement vives, puissantes, enflammées, possédaient les esprits et allaient provoquer une plus prompte et plus formidable explosion. La réforme du XVIe siècle avait compliqué d'idées et de sentimens religieux le rôle du pouvoir royal vis-à-vis des libertés anglaises.

En Angleterre, c'était le pouvoir royal qui avait fait la révolution religieuse. Il avait cru la faire à son profit. Henri VIII n'avait voulu opérer qu'un seul changement dans la constitution ecclésiastique : substituer sa suprématie à celle du pape. Avec la violence de son tempérament, aidée des moyens de séduction que lui procura le pillage des abbayes, Henri VIII réussit : il fit brûler les protestans comme hérétiques, et fit pendre les papistes comme traîtres; mais son système mourut avec lui. Représentée par un enfant comme Édouard VI ou par une femme comme Élisabeth, la royauté ne pouvait garder le caractère sacerdotal que Henri VIII avait usurpé ni exercer le pontificat suprême. Isolée entre les deux églises ferventes et conséquentes, attaquée à la fois par les catholiques fidèles et les protestans enthousiastes, l'autorité schismatique de Henri VIII devait périr le jour où se glaça la main du tyran. Il fallait que le gouvernement retournât à l'ancienne foi ou gagnât le concours des protestans. De cette nécessité sortit la constitution de l'église d'Angleterre : ce fut un compromis entre le catholicisme et le protestantisme, une transaction perpétuelle entre l'affirmation orthodoxe et la négation hérétique. L'église d'Angleterre resta catholique dans une portion de la liturgie, et fut protestante dans une portion de ses dogmes. Comme le catholicisme, elle conserva l'épiscopat; comme les protestans, elle lui dénia le caractère d'une institution indispensable à l'existence des sociétés chrétiennes. Avec les catholiques, elle maintint les prières uniformes; pour se rapprocher des protestans, elle les traduisit en langue vulgaire. Elle ôta le caractère de sacremens à la confirmation et à l'ordre, mais elle les pratiqua comme des rites pieux. Elle abolit la confession, mais elle conseilla aux mourans d'avouer leurs péchés, et donna le pouvoir à ses ministres de les absoudre. Elle dépouilla le prêtre de la dalmatique d'or et de la chape flamboyante, mais elle lui laissa la robe de lin, l'aube du lévite, mystique emblème de pureté. Elle différa surtout des autres églises dans ses rapports avec le pouvoir royal. Elle avait le roi pour chef, non plus dans le sens dogmatique du pontificat de Henri VIII : les trente-neuf articles de l'église d'Angleterre, rédigés sous Élisabeth, déclarèrent, dans les termes les plus solennels, que le ministère de la

parole de Dieu n'appartenait pas aux princes; cependant le roi eut sur l'église ce qu'on appelait un pouvoir de visitation, pouvoir dont les attributions demeurèrent indéfinies, mais qui comprenait la nomination des évêques et le droit, non moins vague et non moins vaste, de réprimer les abus ecclésiastiques et de punir l'hérésie. Dans son ensemble, l'église d'Angleterre laissait un champ plus libre à la raison individuelle que le catholicisme, et parlait plus que le protestantisme à l'imagination et aux sens. Par ce qu'elle conservait de l'ancienne religion et ce qu'elle accordait à l'esprit nouveau, elle était bien faite pour rallier au premier moment les masses indécises, flottantes, tour à tour et tout à la fois curieuses d'innovation et amoureuses des vieilles formes. La subordination où elle se trouvait vis-à-vis du pouvoir royal produisit deux conséquences contraires : elle apporta de nouvelles forces à la royauté et lui suscita de plus violens ennemis.

La constitution de l'église fortifia la royauté : menacée par les puritains d'un côté, par les papistes de l'autre, vue d'un mauvais œil par le parlement, l'église n'existait en effet que sous la protection du pouvoir royal. La cause de l'église devint donc solidaire de la cause du trône. L'église fut profondément monarchique. Elle exalta et divinisa le caractère de la royauté, elle anathématisa l'esprit de résistance au pouvoir royal, elle prêcha le droit divin des rois; mais la constitution de l'église suscita aussi à la royauté des adversaires fanatiques et implacables. Un grand nombre de protestans imbus des doctrines luthériennes et calvinistes avaient regardé la constitution de l'église d'Angleterre comme une prostitution sacrilége du culte du vrai Dieu au culte de Baal. Ces puritains, persécutés sous Marie et sous Élisabeth, avaient été forcés d'émigrer sur le continent; ils allaient en Suisse, en Allemagne, en Hollande; ils s'échauffaient aux foyers de Genève et de Zurich; ils rapportaient en Angleterre « ce dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, comme parle Bossuet, et une démangeaison d'innover sans fin quand on en a vu le premier exemple. » Ils revenaient remués par l'esprit républicain, qui jaillissait si naturellement des doctrines presbytériennes, méprisant l'église anglaise comme un catholicisme bâtard, haïssant le roi comme un fantôme d'antechrist romain, regardant la royauté comme une institution oppressive et illégitime dans une société de chrétiens égaux. Tant qu'Élisabeth vécut, les puritains continrent les rébellions de leur conscience. Ils lui pardonnaient ses persécutions en contemplant la vigueur et la gloire avec laquelle elle défendait les intérêts du protestantisme européen. Un des membres les plus exaltés de la secte, debout sur l'échafaud où une de ses mains venait d'être hachée par le bourreau, saisissait son chapeau de la main qu'on lui avait laissée et l'agitait au-dessus de sa tête en criant : « Dieu sauve la reine ! » Mais lorsque Jacques Ier prit la couronne d'Angleterre,

le prestige qui avait protégé la royauté aux yeux des puritains s'évanouit. Jacques avait eu affaire aux presbytériens en Écosse; il les détestait. Il embrassa les doctrines de l'église établie avec un empressement et une faveur intéressés. Puéril, vain, entêté, bavard, écrivailleur, pédant, il s'érigea en docteur de l'anglicanisme et en tira les plus fastueuses théories du droit divin. Il laissa, en mourant, la royauté infatuée en présence de la résistance irritée, et le conflit religieux aussi imminent que le conflit politique.

Et ici, avant de commencer l'examen de la grande bataille du XVIIe siècle, qu'on me permette une réflexion préliminaire. Rien n'est plus difficile à juger dans l'histoire que les révolutions; cela vient de la confusion qui s'établit non seulement pour les contemporains, mais pour la postérité entre les causes des révolutions, la légitimité des principes qu'elles font triompher, la nécessité irrésistible en apparence des événemens par lesquels elles s'accomplissent, le caractère, les vertus, les vices, les intérêts, les passions des hommes qui y prennent part. De là mille contradictions dans les jugemens qu'on porte sur les révolutions. Par exemple, si l'on ne regarde qu'aux idées qui dominent ces grandes luttes et aux causes qui en décident l'issue, il semble que les vaincus doivent être toujours condamnés : aveugles pour s'être élevés contre ce qui était inévitable, criminels pour avoir combattu ce qui est devenu légitime. Cependant il arrive plus souvent que le préjugé populaire demeure favorable aux vaincus. Il n'y a pas un seul Anglais qui regrette les résultats de la révolution du XVIIe siècle, pas un seul qui, au contraire, ne les contemple avec reconnaissance et avec fierté; pourtant, jusqu'à ce jour, la cause des Stuarts a conservé, en Angleterre, les sympathies de l'imagination et du sentiment. Les historiens et les hommes politiques s'étonnent parfois de cette contradiction; ils la trouvent injuste; ils croient leur conscience engagée à la redresser. Ils regardent comme un devoir de prouver la culpabilité des vaincus et de les dépouiller, même après des siècles, de l'intérêt pieux qui poétise leur infortune dans la mémoire des peuples. M. Macaulay, je dois le dire, s'est laissé offusquer par cette préoccupation. Il a voulu ramener la sympathie et le prestige sur le parti qui a eu raison, qui a été le plus fort, qui a triomphé; il a voulu arracher aux Stuarts, à Jacques II surtout, en les accablant sous la démonstration de leurs fautes, la seule chose qui leur soit restée, la vague pitié des souvenirs. Le point de vue général de son livre y a souvent perdu l'élévation impartiale et sereine de l'histoire; le ton de son récit y a pris quelquefois les allures acrimonieuses et chicanières du plaidoyer : on dirait que M. Macaulay se croit obligé de gagner encore la cause des whigs de 1688 contre les partisans des Stuarts. Des amis de M. Macaulay l'ont félicité de l'ardeur et de la verve qu'il a déployées pour enlever

à cette race malheureuse sa popularité romanesque. Suivant eux, si le nom des Stuarts vibre encore sur l'ame des Anglais, il faut l'attribuer à l'influence de deux grands écrivains, Hume et Walter Scott. Tous deux Écossais, ils auraient cherché, dit-on, à satisfaire une sorte d'amour-propre et de patriotisme local en protégeant de leur génie la dynastie que l'Écosse avait donnée à l'Angleterre. Un historien et un romancier auraient égaré ainsi l'opinion des générations modernes. On se flatte que le succès populaire du livre de M. Macaulay rompra le charme et dissipera l'erreur. On se trompe; M. Macaulay s'est lui-même trompé en ce point. Les Stuarts ont eu tous les défauts et ont commis toutes les fautes qu'on leur reproche. N'importe, ils furent victimes de la destinée bien plus que de leurs erreurs ou de leurs vices; leur chute fut plus grande que leur responsabilité : ils paraîtront toujours plus intéressans que coupables.

Non, ils ne furent point coupables; ils ne firent que soutenir le rôle que le passé et le présent, devant les voiles de l'avenir, inspiraient à la royauté. Nous venons de passer en revue les forces du pouvoir royal et des libertés populaires au commencement du XVIIe siècle. On a vu que des deux côtés les prétentions rivales avaient des fondemens égaux dans les traditions nationales et dans les idées religieuses. Du reste, à ces prétentions, pas de limites précises posées par des lois solennelles ou des coutumes constantes; point de contrat semblable à nos chartes et à nos constitutions modernes. Les précédens favorisaient les deux causes et n'avaient point acquis cette autorité uniforme que leur a donnée aujourd'hui une expérience de cent soixante années. Qu'on se représente donc les sentimens et les idées qui devaient remplir l'ame d'un prince fier, généreux, religieux, chevaleresque, artiste comme Charles Ier, lorsqu'il monta sur le trône. L'Europe voyait alors s'accomplir la révolution qui concentrait partout la suprême puissance aux mains de la royauté. En Espagne, la victoire de l'absolutisme s'était consommée sous Philippe II. En Allemagne, la maison d'Autriche écrasait la résistance politique et religieuse dans la personne du propre beau-frère de Charles Ier, l'électeur palatin, roi fantastique de Bohême. En France, Richelieu anéantissait les rébellions féodales et protestantes. Une nouvelle ère commençait pour la civilisation. Avoir la plénitude du pouvoir royal, c'était pour Charles Ier être l'égal en puissance des souverains revêtus du même caractère, décorés du même titre que lui; c'était le droit d'illustrer sa couronne et son nom dans les grandes affaires de l'Europe, sans avoir besoin de liarder avec un parlement tracassier des subsides et des soldats; c'était la force de faire triompher ce qu'il considérait comme la vérité religieuse sur des doctrines également contraires à l'autorité dans l'église et dans l'état; c'était le moyen de s'entourer d'une cour brillante et polie, de répandre

sur son règne le lustre de la poésie et des arts, de donner des successeurs à Shakspeare, de faire construire des temples et des palais par Inigo Jones, et de faire peindre des galeries par Rubens et par Van Dyck. Même en Angleterre, bien des circonstances l'invitaient à augmenter ses prérogatives. Son père, Jacques Ier, avait cédé habituellement aux remontrances des communes, mais il avait réservé dans toutes ses concessions les priviléges du droit divin, et il avait toujours affecté de déclarer que les pouvoirs du parlement n'étaient qu'une délégation de l'autorité royale, que celle-ci gardait le droit de retirer à son gré. Les théologiens de l'église anglicane proclamaient sans cesse le caractère divin de la royauté, et prescrivaient comme un devoir religieux la soumission au prince. Toutes les formules, toutes les cérémonies, le langage officiel du parlement dans ses rapports avec le souverain, respiraient le plus humble respect de la dignité royale. En cherchant à s'affranchir du contrôle du parlement, Charles Ier ne semblait obéir qu'aux plus légitimes dictées de sa conscience et de sa gloire.

C'est ainsi que la justice instinctive des peuples absout quelquefois les hommes dans lesquels s'incarnent des causes condamnées; c'est pour cela que les Anglais, en se félicitant de l'échec des Stuarts, ont gardé pour ce nom une pieuse compatissance: c'est faire à une nation trop d'injure, à l'influence des écrivains trop d'honneur, de croire que Hume et Walter Scott ont pu inspirer un tel sentiment aux Anglais abusés, et que M. Macaulay pourra l'éteindre. Pour le bonheur de l'Angleterre, Charles Ier n'eut que les ambitions de la royauté sans en avoir les forces ni le génie. S'il avait eu autant de ressources dans l'esprit que de fierté dans le cœur; s'il avait su se conduire assez diplomatiquement avec les communes pour obtenir d'elles de l'argent et une armée; si, prince protestant, il était intervenu dans la guerre de trente ans pour défendre le mari de sa sœur, comme le firent Gustave-Adolphe et Richelieu; s'il avait gagné dans une pareille entreprise la popularité religieuse et la renommée militaire; s'il était rentré en Angleterre avec des troupes aguerries et fidèles, c'en était fait des libertés anglaises: un trône absolu, au lieu d'un échafaud, se serait élevé à Whitehall; l'aristocratie anglaise eût changé de caractère, et fût devenue noblesse de cour, et aujourd'hui peut-être, comme les nations continentales qui n'ont pas su empêcher dans leur sein la fondation du despotisme, l'Angleterre poursuivrait, au milieu des ruines sociales et politiques, une révolution ténébreuse et sanglante.

Toute la force et tout le talent furent au contraire dans le camp de la liberté: le patriotisme dans Hampden, l'audace et l'éloquence révolutionnaire dans Pym, le génie dans Cromwell, et débordant derrière ces grands hommes, les masses inquiètes de leur liberté politique,

jalouses de leur liberté religieuse, embrasées de toutes les fièvres de l'esprit de secte. Cependant le premier choc de la royauté et des partisans de la liberté terminé par le supplice du roi, le renversement de la vieille constitution et l'établissement du *commonwealth* laissa encore à recommencer le duel du pouvoir royal et des institutions libres. La guerre civile fut une confuse mêlée, une charge furieuse où les deux ennemis se percèrent d'outre en outre. Ils tombèrent ensemble, et sur eux se dressa la tyrannie glorieuse, mais oppressive et haïe, d'un grand homme. Quand Cromwell mort laissa tomber à son tour l'épée qui dans ses portraits allégoriques embroche les trois couronnes, la vieille royauté et la vieille liberté se relevèrent et se réconcilièrent un moment dans la restauration. Il se trouva que l'expérience terrible de la guerre civile et de la république n'avait profité qu'aux partisans de la liberté, car elle les rendit modérés. Les fils de Charles Ier reprirent le pouvoir royal sans condition; les limites où devait s'arrêter leur autorité n'étaient pas mieux fixées qu'avant la lutte révolutionnaire; les souvenirs odieux qu'avait laissés la république semblaient leur assurer pour long-temps la docilité du peuple. L'unique garantie des libertés publiques resta le parlement et la nécessité où était la couronne d'obtenir le vote du parlement pour lever les revenus de l'état; mais à cette époque le parlement votait le revenu pour toute la durée de la vie du roi, la chambre des communes était élue également pour la durée du règne : si cette chambre lui était favorable, le roi pouvait la garder tant qu'il vivait; il pouvait la proroger et gouverner sans parlement tant qu'il n'avait pas besoin de nouvelles ressources financières. Si elle lui était hostile, il avait le droit de la dissoudre. Si faible qu'elle fût, cette entrave fut insupportable aux Stuarts restaurés. Ils avaient gardé tous les préjugés du droit divin; ils s'étaient enivrés en France du spectacle grandiose de la royauté de Louis XIV; le dernier, Jacques II, avait adopté le catholicisme, religion antipathique au peuple anglais. Il était donc dans l'inévitable destinée des Stuarts de continuer les agressions de la royauté contre les libertés du peuple.

II.

La lutte de Charles Ier et du long parlement donna naissance aux deux grands partis qui ont jusqu'à ce jour divisé la nation et les chambres anglaises, et qui, par le balancement de leurs forces et de leurs victoires alternatives, ont constamment maintenu cet heureux équilibre d'ordre et de liberté, de conservation et de progrès, par lequel ont grandi le génie et la fortune de ce peuple privilégié. Ils s'étaient appelés cavaliers et têtes-rondes du temps de la guerre civile.

Un jour d'émeute, la reine Marie-Henriette, apercevant de la fenêtre de son palais un grand drôle d'apprenti qui agitait devant le peuple sa tête tondue, s'écria : « Oh! la belle tête ronde! » Le mot de la princesse française resta la désignation du parti populaire. Le peuple, de son côté, en voyant passer les élégans et vaillans amis du roi, ces gentilshommes aux têtes martiales et fines, aux moustaches retroussées, aux longs cheveux flottans sous le feutre relevé et la plume ondoyante, ces vivans modèles des portraits de Van Dyck, que les Italiens ont si bien nommé *il pittore cavalieresco,* le peuple leur jetait à la face, comme une injure, le mot français de cavalier, lequel, devenu le nom du parti royaliste, est demeuré un des mots les plus poétiques, les plus nobles et les plus anglais de la langue anglaise. A l'avénement de Jacques II, les partis avaient pris les sobriquets de couleur plus locale qui durent encore : ils s'appelaient whigs et tories. Il faut avoir une idée exacte de leurs principes et de leur caractère à cette époque; car, comme l'observe M. Macaulay, deux fois, dans le cours du XVIIe siècle, les deux partis suspendirent leurs dissensions et unirent leurs forces dans une cause commune. Leur première coalition restaura la monarchie héréditaire; leur seconde coalition fit la révolution de 1688 et fonda la liberté constitutionnelle.

Les tories ou les cavaliers comprenaient la majorité de l'aristocratie et de la *gentry,* cette classe des nobles non titrés qui possédait le sol; le corps entier du clergé, les deux universités de Cambridge et d'Oxford, grands séminaires de l'église anglaise et foyers uniques de la science et des lettres, et enfin tous les hommes attachés à la forme épiscopale et au culte anglican. A eux se joignaient aussi les catholiques, protégés par une reine de leur foi, sous Charles Ier, et que les Stuarts avaient toujours traités avec indulgence. Dans le même camp se trouvaient encore les satellites naturels de la majesté royale, les seigneurs de cour, puis les hommes de luxe et de plaisir effarouchés de la rigidité puritaine, et à leur suite les poètes, les peintres, les artistes, ces riches mendians et ces illustres vagabonds qui courent toujours après ce qui rit, ce qui paillète et ce qui piaffe. La portion la plus nombreuse et la plus respectable de ce parti avait pour l'église et le roi un attachement de cœur et de tradition plutôt que de réflexion. La foi politique du cavalier était dans ses instincts et dans ses mœurs; il aimait le passé et respectait les formes antiques, parce que tout ce qui rendait sa vie heureuse et fière, sa religion, son patrimoine, son blason, avait pris dans les lointains du souvenir les teintes augustes et séduisantes du passé. C'était le parti des vieilles mœurs, faciles et joviales, de l'ancienne chevalerie et de la galanterie moderne, le parti du sol, le parti national par excellence. La guerre civile avait laissé dans la mémoire de ce parti une épopée d'héroïsme, de malheur et de

gloire; elle avait resserré ses liens avec l'église et avec les Stuarts dans une commune souffrance. Le cavalier se souvenait que, tandis que les soldats de Cromwell brûlaient son château, des sectaires sacriléges profanaient l'église voisine, et de féroces rebelles faisaient tomber la tête de Charles Ier. Du reste, malgré la ferveur de son loyalisme, il ne faut pas croire que le tory eût la servilité de caractère qui s'incline sous le despotisme : même en chargeant les têtes-rondes, sous les ordres du terrible prince Rupert, le cavalier restait fidèle à sa nature d'Anglais; il aimait autant que le puritain sa liberté personnelle et ses droits politiques. Les hommes les plus intelligens du parti, tels que Falkland, Clarendon, Colepepper, avaient commencé par attaquer les usurpations du pouvoir royal; ils ne se rallièrent à la cause de Charles Ier que le jour où ils virent l'opposition s'emporter à la fougue de renversement qui détruisit l'ancienne constitution, et livra le pays d'abord à l'anarchie, puis au despotisme d'un soldat. L'amour de l'église, la fidélité aux droits légitimes du roi, la haine de tout ce qui rappelait la république, et surtout des troupes régulières et des armées permanentes qui les avaient tant opprimés sous Cromwell : voilà les sentimens que rien n'avait pu déraciner du cœur des tories à l'avénement de Jacques II.

Le personnel des têtes-rondes, devenu le parti whig sous la restauration, était formé des petits propriétaires de campagne, surtout des négocians et des boutiquiers des villes, et de la minorité de l'aristocratie, ayant à sa tête quelques-unes des plus riches et des plus puissantes familles du pays. Ce parti ralliait toutes les sectes protestantes qui n'adhéraient pas à l'église établie; il haïssait surtout le papisme, et reprochait à l'église anglaise d'avoir conservé une multitude de superstitions romaines. Les puritains de la première génération se précipitaient sur la pente entraînante des innovations religieuses; poussant jusqu'au délire la première ivresse de l'émancipation de l'esprit, les plus exaltés, qui furent un moment les plus forts, prenaient pour des révélations du Saint-Esprit les plus furieuses rêveries, et cherchaient le prétendu règne du Christ dans des systèmes aussi monstrueux que ceux que, deux cents ans après, nous avons vus fermenter dans le matérialisme infect des socialistes. Dans leur triomphe, ils se rendirent odieux au sentiment national par leur sacrilége mépris pour les traditions du passé, par leur intolérance religieuse, par la violence qu'ils voulurent faire aux mœurs. Ils réglaient leurs pensées, leur langage, leur vie sur l'Ancien Testament. Ils se baptisaient de noms de patriarches, discouraient comme des prophètes en colère, s'habillaient et gesticulaient comme des pharisiens, et, la pique ou le mousquet aux mains, besognaient comme l'ange exterminateur. On reconnaissait un puritain à ses métaphores bibliques, à la sévérité affectée de son cos-

tume, à ses cheveux courts et plats, à la solennelle gravité de sa face, au blanc de ses yeux contournés, à sa voix nasillarde; car ils étaient comme ces bons pères dont parle Voltaire, lesquels réclamaient le droit de chanter du nez leur office, attendu qu'ils étaient capucins. Ces dehors repoussans couvraient d'abord une ferveur sincère; ils finirent par être méprisés et haïs comme un masque d'hypocrisie. Le parti des têtes-rondes sortit donc profondément dépopularisé de la première révolution. Ses membres les plus haut placés et les plus honorables, déçus dans leurs nobles aspirations vers la liberté par la tyrannie des saints, appelèrent de leurs vœux la restauration. Cependant, réuni dans le parti whig, l'ancien personnel des têtes-rondes continua de représenter l'esprit et la cause de la liberté. Les whigs politiques sentaient que les attributions trop mal définies, trop peu limitées de la royauté, laissaient encore une trop large issue aux empiétemens des rois : ils auraient voulu arracher des garanties plus nombreuses et plus fortes pour les droits du parlement. Les presbytériens demandaient la liberté religieuse pour toutes les sectes protestantes, et, par une inconséquence bien digne de l'éternelle contradiction de la nature humaine, ils étaient les plus âpres à souffler la haine et la persécution contre les catholiques. Les classes commerçantes favorables au presbytérianisme, attentives à leurs intérêts matériels, susceptibles sur les questions de politique étrangère, presque toujours mécontentes, étaient toujours prêtes à disputer à la royauté les subsides qu'elle demandait au parlement, et à ne les lui accorder qu'en échange de concessions de pouvoir au dedans et au dehors.

Tels étaient alors les deux grands partis, tels ils se sont conservés, s'adaptant chacun au progrès des temps, mais identiques dans leurs élémens, dans leur caractère, et obéissant comme deux confédérations rivales à une discipline, à un mot d'ordre et à des chefs. Entre ces deux camps flottaient alors dans les régions élevées de la politique quelques esprits ou indécis, ou infidèles, ou sages, des *justes milieux* qui passaient tour à tour d'un parti à l'autre, soit qu'ils fissent simplement la cour à la fortune, soit qu'ils ne voulussent adopter des deux causes que ce qu'elles avaient de raisonnable et de juste, en repoussant également des deux côtés les extravagances et les excès. La double interprétation qu'on pouvait donner à leur conduite les rendait impopulaires parmi les ardens des deux partis. On les appelait *trimmers*, nageurs entre deux eaux. Cependant, quoique les cadres des deux partis fussent fortement organisés et enracinés, pour ainsi dire, dans le sol, la masse de la nation était comme les *trimmers;* elle fluctuait d'un parti à l'autre, suivant les fautes de ces partis mêmes, suivant les événemens, suivant le tour que prenaient les courans de cet électro-magnétisme moral qu'on appelle l'opinion publique. Ainsi, depuis

la restauration, la faveur populaire avait rebondi alternativement des tories aux whigs, des whigs aux tories. Dans le premier élan qui accueillit la restauration, les électeurs n'envoyèrent à la chambre des communes que des cavaliers; mais après l'enthousiasme vint la prostration. Les cavaliers usèrent d'abord de leur victoire avec une violence contre les presbytériens qui amena une réaction en sens contraire; puis, les cavaliers, n'obtenant pas les indemnités et les faveurs qu'ils avaient espérées de la restauration, crièrent à l'ingratitude de Charles II; une crise agricole diminua les revenus de la *gentry*, et les bons gentilshommes campagnards, la main sur leurs bourses vides, ne purent voir sans indignation les somptueuses profusions d'une cour débauchée. Charles II subissait l'ascendant de Louis XIV, il vendit Dunkerque à la France, il fit la guerre à la Hollande, état protestant et allié naturel de l'Angleterre, et la fibre nationale fut froissée chez les tories comme chez les whigs. Épuisé par les besoins de la guerre de Hollande, l'échiquier fit banqueroute aux orfévres de Londres qui lui avaient prêté quinze cent mille livres, et le commerce volé poussa des imprécations contre le ministère fameux de la *cabale*. Tandis que les mécontentemens s'étendaient ainsi, le roi prononça une déclaration dite d'indulgence qui affranchissait les catholiques des cruelles pénalités portées contre eux sous Élisabeth : cet édit intempestif réveilla et déchaîna contre les pauvres catholiques les plus haineux préjugés du peuple anglais; le roi fut obligé de retirer son édit devant la chambre des communes, et le parlement vota l'acte du *test* qui chassait les catholiques des fonctions publiques et dépouillait de ses charges le duc d'York lui-même, frère du roi, héritier présomptif de la couronne. A ce moment, la roue avait tourné, les whigs triomphaient. L'infernale calomnie de Titus Oates, la prétendue conspiration papiste, attisa la fureur populaire. Deux élections générales eurent lieu en 1679, deux fois le pays envoya une majorité whig. Le duc d'York fut obligé d'aller en Hollande pour fuir l'orage; mais les whigs outrèrent leur victoire. Ils firent adopter par la chambre des communes un bill qui excluait le duc d'York, comme catholique, de la succession au trône; alors le reflux de l'opinion commença contre eux. Déjà le sentiment public était revenu de sa frénétique exaspération contre les catholiques; lorsque sur l'échafaud le comte de Stafford, dernière victime de l'infâme Oates, protesta de son innocence, la foule, qui avait accablé d'outrages les autres martyrs, émue alors et comme repentante, lui cria : « Dieu vous bénisse, mylord! nous vous croyons. » Quand les whigs touchèrent à la légitimité, au principe vital de la monarchie héréditaire, le clergé et les tories se sentirent blessés dans leur antique loyauté; les malheurs de la première révolution s'offrirent alors à la mémoire de ceux qui, en s'élevant contre les fautes de Charles II, n'avaient été

excités que par des griefs passagers. La partie flottante de la nation revint aux tories. La chambre des lords repoussa le bill d'exclusion. Un nouveau parlement fut convoqué; les tories y eurent une écrasante majorité. Quelques whigs exaltés, renonçant aux moyens légaux d'opposition, conspirèrent. Leurs complots furent découverts et sévèrement punis. Cette réaction fit encore de nobles victimes : Russell, Sidney. Elle était pourtant maîtresse de l'opinion, lorsque Jacques II devint roi. Ce fut vers ce temps que furent publiés les traités où Filmer maintenait que la monarchie pure était la forme de gouvernement prescrite par la Divinité, et que la monarchie limitée était une absurdité pernicieuse. Le clergé embrassa ces doctrines avec feu; toutes les chaires retentirent de sermons contre la rébellion. Une portion considérable du parti tory les accueillit avec faveur. Le jour où Russell eut la tête tranchée, l'université d'Oxford les adopta par un acte solennel et fit brûler publiquement dans la cour des écoles les écrits politiques de Buchanan et de Milton.

Mais ces mouvemens d'opinion publique, dans quelle société s'opéraient-ils? Quelles étaient les mœurs au milieu desquelles ils se développaient, les circonstances sociales qui leur servaient de véhicule? On aurait une fausse idée du caractère de la révolution de 1688, si l'on n'avait devant l'imagination une ébauche au moins des mœurs de ce temps. Les mœurs éclairent la politique, comme l'illustration anime le texte. La partie la plus curieuse, la plus neuve, la mieux réussie du livre de M. Macaulay est celle qu'il a consacrée à la peinture des conditions, des usages, de la vie publique et privée des diverses classes de la société anglaise à l'époque de la révolution de 1688. Rien ne ressemble moins à l'Angleterre débordante et agissante que nous connaissons.

Figurez-vous une nation de cinq millions d'ames, sans compter l'Écosse et l'Irlande. Sauf Londres, la ville de province la plus peuplée est Bristol : elle n'a pas trente mille habitans; après, il n'y a plus dans tout le royaume que quatre villes qui arrivent jusqu'à dix mille ames. Des lieux où s'élèvent aujourd'hui des cités peuplées de deux cent mille ames sont à peine des villages. Cette Angleterre, maintenant remuée, fouillée, criblée en tout sens par l'industrie, est exclusivement agricole; Londres et quelques points sur le littoral suffisent au commerce. Il y a d'ailleurs entre Londres et la province une distance matérielle et morale énorme. Les routes sont détestables; il faut dix jours pour venir à bout des voyages qu'on fait aujourd'hui en cinq heures; encore les voyages sont-ils dangereux, et l'on est exposé à être dépouillé ou tué par des voleurs de grands chemins, dont les exploits frappèrent si fort l'imagination des contemporains, qu'ils ont laissé des renommées légendaires. Aussi les habitans de la province et les habitans de Londres sont-ils comme deux nations différentes. Londres concentre la vie

intellectuelle et morale du pays aussi bien que son activité maritime et commerciale, la cour, la haute aristocratie, le clergé instruit et éloquent, les poètes et les hommes de lettres; la province ne compte que par ses *squires*, son clergé et ses *yeomen*.

Le squire, le gentilhomme campagnard du XVIIe siècle, était bien loin du *country-gentleman* instruit, élégant, accoutumé à tous les raffinemens de la vie, poli par les voyages, que nous rencontrons dans les parcs splendides et les nobles résidences de l'Angleterre actuelle. La *gentry* de la fin du XVIIe siècle n'était pas riche. Les plus grandes fortunes de ce temps étaient celles du duc d'Ormond, qui avait 22,000 liv. sterl. de rente, du duc de Buckingham, qui en avait 19,000, et du duc d'Albemarle, qui en avait 15,000. Des revenus pareils, peu rares et souvent dépassés à présent, étaient alors considérés comme une opulence suprême. Le revenu moyen d'un squire était estimé de 8 à 900 livres. Resserré par la modicité de ses ressources, le squire donnait rarement à ses enfans une éducation littéraire, allait fort rarement à Londres, où son accent, son costume, sa naïveté, son inexpérience, l'exposaient aux railleries des citadins et aux coups de main des escrocs. Il ne mettait de sa vie le pied sur le continent. Il vivait au milieu des occupations et des plaisirs rustiques, des mâles et bruyantes joies de la chasse et de la table. Sa vie morale était partagée entre deux sentimens, l'orgueil et la haine. Le squire était vain de son nom, des exploits de sa famille dans la guerre civile, de sa vieille épée de cavalier, de sa dignité de magistrat de paix, de son grade dans les *trainbands* (c'était le nom de la milice du comté) : voilà pour l'orgueil. Voici pour la haine : le squire haïssait les Français et les Italiens, les Écossais et les Irlandais, les papistes et les presbytériens, les indépendans et les anabaptistes, les quakers et les juifs; il avait pour Londres et les Londoniens une aversion jalouse; il accusait l'ingratitude du roi, il maugréait contre les maîtresses et les favoris; mais, la royauté était-elle en danger, l'humeur frondeuse du gentilhomme campagnard s'évanouissait dans un ressouvenir électrique de la vieille loyauté, dans un aveugle et admirable élan de dévouement au trône. Il n'y avait qu'une chose que le *country-gentleman* mît au-dessus même de la royauté légitime : c'était l'église d'Angleterre.

Le clergé de campagne était une classe aussi importante que la *gentry* par son influence, quoique bien inférieure au point de vue de la condition sociale. Au XVIIe siècle, le clergé ne se recrutait guère que dans les derniers rangs de la société. L'église était pauvre; les classes élevées n'y trouvaient pas des carrières assez apanagées, et abandonnaient le ministère ecclésiastique aux plébéiens. En général, le fils de paysan qui était parvenu à prendre les ordres entrait au service d'un squire en qualité de chapelain. Après avoir, pendant plusieurs

années, récité les graces à la table du gentilhomme, le *clergymen* obtenait un petit bénéfice. En prenant la cure, il se mariait. C'était ordinairement avec une servante de son patron. Une des choses qui peignent le mieux la condition des *clergymen* de campagne de cette époque, c'est la qualité de leurs mariages. Un membre de l'université d'Oxford se plaignait, peu de mois après la mort de Charles II, que, dans les familles honorables, les mères fissent une leçon à leurs filles de ne pas encourager les hommages des prêtres de campagne : une jeune fille est déshonorée, disait-il, si elle oublie ce précepte. Long-temps après encore, Swift, prêtre lui-même, remarquait que, dans une grande maison, le chapelain était la ressource de la fille de chambre qui avait fait un faux pas, et par conséquent était forcée de ne plus prétendre à la main de l'intendant. Pauvre, subalterne, ignorant, le clergé de campagne était pourtant le vrai maître de l'opinion des populations agricoles. Or, c'était justement la portion du clergé la plus violente dans son torysme. Les membres éminens du clergé, ceux qui occupaient les hautes dignités de l'église, ceux que leur talent avait portés aux chaires des universités, ceux que leur éloquence avait conduits comme prédicateurs à Londres, inclinaient vers les doctrines libérales ou tempéraient du moins par des ménagemens politiques la rigueur de leurs opinions. Le clergé de campagne, au contraire, soutenait avec une fougue passionnée l'autorité de l'église et du roi. Dans toutes les conjonctures décisives, toutes les chaires de village vomissaient des anathèmes contre les whigs et contre les partisans du droit de résistance au prince; tous les *clergymen* prêchaient le dogme du droit divin et le devoir de l'obéissance passive. L'effet de ces prédications était immense, car dans ce siècle la chaire était l'unique voix qui parlât aux multitudes.

Mais il y avait encore dans les campagnes une classe qui résistait ordinairement à l'action de la *gentry* et du clergé : c'était la *yeomanry*, la classe des petits propriétaires cultivateurs. Les statistiques du temps en évaluaient le nombre à cent soixante-dix mille, ce qui donnait, leurs familles comprises, le septième de la population totale. Les *yeomen* étaient à peu près tous favorables aux sectes dissidentes en religion et whigs en politique. Ils formaient avec Londres la force du parti de la résistance à la royauté.

Londres à lui seul, au XVIIe siècle, pouvait balancer tout le royaume. « Londres, dit M. Macaulay, avait alors sur le reste de l'Angleterre l'ascendant que nous avons vu de nos jours Paris exercer sur les destinées politiques de la France. » Cette grande ville était la capitale la plus vaste et la plus peuplée de l'Europe. Elle agglomérait sur une surface de quelques lieues le dixième de la population de l'Angleterre. Avec l'appui de Londres, un gouvernement pouvait trouver en un jour des ressources financières qu'il n'aurait pu recueillir en plusieurs mois

dans le reste du royaume. Avec les *trainbands* de Londres, un parti pouvait réunir en une heure une force armée de vingt mille hommes, composée de douze régimens d'infanterie et de deux régimens de cavalerie. Sans l'hostilité de la Cité, Charles Ier n'aurait pas été vaincu. Sans le concours de la Cité, Charles II n'aurait pas été restauré. D'ailleurs, Londres faisait l'opinion publique, ce pouvoir mobile et souverain qui gouverne seul en définitive les peuples libres, car Londres rassemblait et rapprochait dans son enceinte toutes les grandes influences, la cour, le parlement, la bourse, les tribunaux, les chefs des sectes religieuses et les écrivains. La nouvelle de la cour, redite par le gentilhomme qui avait assisté au lever du roi, la séance de la chambre des communes, malgré le huis-clos des débats, racontée par un membre indiscret, le procès du moment, le livre de controverse qui venait de paraître, le sermon du prédicateur à la mode, le poème en vogue, la satire d'hier, le pamphlet d'aujourd'hui, tout cela discuté, commenté, mêlé, confondu, défiguré, retentissait dans la même journée des galeries de Whitehall jusqu'à l'échoppe du marchand, et occupait de la même pensée, du même intérêt, de la même passion, une population de cinq cent mille ames. Les journaux n'étaient point encore le véhicule des nouvelles et le daguerréotype de l'opinion. La curiosité ne pouvait se satisfaire que dans les réunions publiques. La cour était le grand entrepôt des nouvelles; la gracieuse bonhomie, la séduisante affabilité de Charles II ouvrait à grands battans le palais de Whitehall. Tout gentleman avait accès jusqu'au roi; les whigs extrêmes étaient seuls exclus. De Whitehall les bruits couraient par la ville et s'allaient éparpiller, grossir, interpréter dans les cafés. Un négociant levantin avait ouvert le premier café de Londres sous la république. Ces établissemens étaient si vite et si bien entrés dans les mœurs, que, malgré les ombrages qu'ils donnèrent quelquefois au pouvoir, tous les partis furent unanimes pour en exiger le maintien. Les cafés étaient aux Londoniens du XVIIe siècle ce que sont devenus pour leurs descendans le journal, le club, le *meeting* réunis : un quatrième pouvoir dans l'état, comme nous disions de la presse sous la monarchie constitutionnelle. On passait la moitié de sa vie au café; on y donnait ses rendez-vous. Il y avait des cafés pour toutes les opinions, toutes les croyances, toutes les professions et tous les goûts : des cafés élégans où les petits maîtres, les *fops*, grasseyaient des traits d'esprit en dandinant leurs perruques parisiennes; des cafés littéraires où l'on prenait parti pour Boileau ou pour Perrault dans la querelle des anciens et des modernes, et où l'on allait écouter Dryden exprimant son opinion sur la dernière tragédie de Racine; des cafés pour les médecins, où les gros bonnets de la faculté donnaient leurs consultations à certaines heures de la journée entourés d'un cortége de chirurgiens et d'apothicaires; des cafés austères, où les

puritains discouraient sur la grace avec un nasillement pieux; des cafés suspects, où le peuple se figurait que les papistes tramaient des complots contre l'église et fondaient des balles d'argent pour tuer le roi; des cafés borgnes, où les juifs allaient escompter leurs usures. De ces foyers de fermentation politique, le récit des événemens quotidiens et le feu des polémiques s'allait répandre dans le royaume par les *Newsletters,* c'étaient des espèces de gazettes épistolaires, car à cette époque la liberté de la presse n'existait point pour les journaux; il fallait une permission du roi pour publier un écrit périodique. Les *Newsletters,* sorte de nouvelles à la main, suppléaient à cette lacune et circulaient lentement au fond des provinces. Donc c'était Londres qui concentrait la vie politique de l'Angleterre. Mais l'élément prépondérant de Londres était la classe commerçante favorable aux dissidens en religion et aux whigs en politique. La Cité se dressait en face de la royauté, le Guildhall contre Whitehall. L'antagonisme avait fait explosion avant l'avénement de Jacques II. Charles II, peu de temps avant sa mort, avait aboli la vieille charte municipale qui était l'orgueil et la force des marchands de Londres.

III.

Les hommes qui avaient leur place marquée dans la péripétie inévitable étaient merveilleusement assortis à leurs rôles. Les grands acteurs entre lesquels se devait livrer la lutte finale étaient Jacques II et Guillaume d'Orange. Autour d'eux, dans l'intervalle qui les séparait, il faut distinguer plusieurs groupes. Les familiers, les favoris, les instrumens aveugles de Jacques II, — ici se rencontrent le jésuite Petre, les courtisans Jermyn, Talbot, le juge-bourreau Jeffreys; — les tories dévoués au roi, mais qui ne le suivirent point jusqu'au bout de ses volontés, tels que les deux frères Clarendon et Rochester; les *trimmers* dont Halifax était le représentant le plus achevé; ceux qui allièrent la servilité à la trahison, comme Churchill et Sunderland; enfin, les ennemis déclarés, les whigs conspirateurs, comme Argyle et Monmouth.

Le caractère commun aux hommes politiques de ce temps, c'est le scepticisme, la versatilité, l'immoralité, la corruption. Parmi les hypocrisies des révolutionnaires, il n'y en a point de plus dégoûtante que leur apparente colère contre ce qu'ils appellent la corruption; toute l'histoire crie en effet que rien ne pourrit un peuple comme les révolutions politiques. Les révolutions corrompent les hommes dans leur esprit, dans leurs sentimens et dans leurs actes. Quand on voit des institutions détruites remplacées par des institutions qui avortent plus honteusement, quand on voit la royauté renversée au nom de la liberté et au profit de la république, et la république ne fonder que le désordre

et la tyrannie, quand on voit les objets du respect des hommes finir dans une chute outrageuse, et les améliorations saluées d'ardentes espérances mentir à toutes leurs promesses, on ne croit plus à la royauté ni à la république, à la tradition ni au progrès, on perd la foi aux idées, on s'abandonne au hasard des faits. Or, lorsque l'idéal s'éteint dans l'esprit, l'enthousiasme se dessèche dans le cœur, et le matérialisme envahit la conduite. Par l'instabilité qu'elles entretiennent, par la compression qu'elles exercent, les révolutions n'allument dans les sociétés qu'un âpre besoin de plaisirs sensuels et de rapides jouissances. La politique, dépouillée des vues qui l'ennoblissent, n'est plus qu'un jeu où l'on peut gagner le pouvoir ou perdre la vie. L'ambition séparée du dévouement et fondée sur le mépris des hommes n'est plus qu'un calcul adroit ou une brutale fureur. Le but, c'est de survivre à toutes les vicissitudes; le moyen, c'est d'abjurer successivement tous les principes et de trahir au moment opportun toutes les causes. Voilà ce qu'on vit en Angleterre, à la suite de la guerre civile, de la république et du protectorat de Cromwell. Tous les hommes d'état de cette période subirent la flétrissante contagion de l'immoralité révolutionnaire. Deux seulement, ceux aux vues et aux volontés desquels toutes les ambitions et toutes les convoitises étaient suspendues, marchèrent résolûment et par le plus court chemin à leur but, bon ou mauvais; ce furent Jacques II et Guillaume d'Orange.

Pour le bien ou pour le mal, Jacques II est une des figures les plus rebelles de l'histoire, une de celles qui offrent le moins de prise au portrait. Il avait l'esprit, le cœur, le caractère étroits; point de saillies en vices ni en vertus. M. Macaulay fait plus que le peindre : il le fait penser, parler, agir, mais il ne garde pas son sang-froid devant un modèle si ingrat. Comme patriote, comme homme politique, comme artiste, M. Macaulay s'impatiente de la dureté d'esprit, de l'entêtement obtus et de la maussaderie continuelle de cet homme. Il y a des momens où M. Macaulay se met en colère contre lui et l'injurie au lieu de le juger. Nous qui n'avons pas autant de temps que M. Macaulay à passer avec Jacques II, nous pouvons être plus calme. M. Macaulay n'a pas tenu assez de compte de la fatalité qui a pesé sur le dernier Stuart; il avait pourtant une vertu, et cette vertu lui a fait commettre ses fautes les plus funestes et l'a perdu. Cette vertu était une conscience scrupuleuse, rigide. Comme il avait l'esprit lent et faux, le cœur froid, la volonté obstinée, cette conscience l'attacha, avec une ténacité que rien ne put vaincre, aux erreurs de son esprit. Les grands actes de sa vie témoignent de cette vertu. Duc d'York, frère du roi, il épousa la fille du chancelier Clarendon, Mlle Hyde; pour déclarer un mariage aussi disproportionné avec sa naissance, qui eût pu être frappé de nullité, qui parut une dérogeance à tous les courtisans, il fallait être scrupu-

leux. Avec sa finesse ordinaire, Hamilton, dans les *Mémoires du Chevalier de Grammont,* attribue cette résolution de Jacques II « aux remords d'une conscience dont la délicatesse commençait à lui vouloir du mal. » En se faisant catholique, au risque de perdre sa couronne, le duc d'York sacrifia d'une façon bien plus grave ses intérêts temporels à ce qu'il considérait comme l'intérêt de son ame et le devoir de sa conscience. S'il n'eût pas été catholique, la révolution de 1688 n'aurait point eu lieu. Roi catholique d'un pays protestant où le catholicisme était persécuté, il regarda comme un devoir de conscience d'y rétablir le catholicisme et de faire cesser la persécution de ses coreligionnaires. La petitesse d'esprit de Jacques II ne lui laissa voir qu'un moyen d'arriver à ce but, s'emparer, au nom de la dignité royale, du pouvoir absolu. Imbu de toutes les idées favorables aux prérogatives de la couronne, Jacques II était poussé par l'intérêt le plus puissant, la foi religieuse, à soumettre violemment à ces prérogatives les résistances qu'y pouvaient opposer les libertés anglaises. Son parti une fois pris, Jacques II courut à sa fin avec un aveuglement et une obstination que rien ne put éclairer ou arrêter.

Il était entouré d'une cabale formée d'esprits violens qui excitaient son entêtement, de courtisans infatués, légers, aventureux, qui flattaient ses aspirations de royauté absolue, d'hommes serviles qui fournissaient des instrumens prompts et cruels à ses volontés despotiques. Parmi les premiers, le plus influent sur l'esprit du roi était le jésuite Petre. La majorité des catholiques anglais, et surtout les plus respectables par leurs vertus, étaient loin d'approuver la politique outrée de Jacques II en leur faveur. Ils sentaient que les témérités du roi soulevaient contre eux une impopularité passionnée dans le pays; ils redoutaient d'attirer sur eux des représailles oppressives, lorsque l'appui de Jacques viendrait à leur manquer. Le pape lui-même partageait ces craintes et cette prudence. Il conseillait à Jacques la modération et la temporisation. Son nonce, Adda, appelait les conflits du roi et du parlement au sujet du catholicisme : *una gran disgrazia.* Malheureusement la coterie exaltée de la cour combattait victorieusement ces sages avis. L'homme de cette nuance qui avait le plus d'empire sur Jacques était le jésuite Petre, homme distingué, habile courtisan, dont le zèle amorcé d'ambition visait au chapeau de cardinal. Il était soutenu par des hommes de cour qu'une longue familiarité avait établis dans la confiance de Jacques, tels que lord Castlemaine, mari de la maîtresse la plus dévergondée de Charles II; Jermyn, qui avait été l'amant le plus favorisé de cette femme et un des héros du livre d'Hamilton; Talbot, qui remplit également une grande place dans ce galant récit des aventures amoureuses de Whitehall, celui qui fut le mari de la belle Jennings. Maintenant que l'âge des plaisirs était passé, ces seigneurs transportaient sur un

autre théâtre leur esprit d'intrigue et d'entreprise. Bien au-dessous d'eux venait d'abord le féroce Jeffreys, qui grandit en honneurs à mesure qu'il s'unissait davantage par ses brutales iniquités aux passions impérieuses et inexorables de Jacques.

En prenant la couronne, Jacques II conserva pendant quelque temps dans les plus hautes fonctions des hommes dont la servilité ou les convoitises, bien qu'extrêmes, n'allèrent pas aussi loin pourtant que celles de la cabale dont je viens de parler. C'étaient, entre autres, ses propres beaux-frères, le comte de Clarendon et lord Rochester. Clarendon et Rochester étaient deux des chefs les plus prépondérans du parti tory, des cavaliers de la vieille école, défenseurs passionnés de la couronne et de l'église. Clarendon fut vice-roi d'Irlande après l'avènement de Jacques II, et Rochester premier ministre. Il vint un moment où le royalisme dévoué de ces deux hommes ne suffit plus à Jacques; il ne voulut plus avoir dans son conseil que des catholiques. La crise qui amena leur disgrâce est une des scènes de mœurs les plus curieuses de cette histoire, et où se peint le mieux la naïve immoralité des hommes de ce temps. Rochester était, comme son frère, attaché à l'église d'Angleterre, et voyait avec douleur les plans du roi en faveur du catholicisme. Il arriva que Jacques, malgré son âge et les scrupules religieux auxquels il allait sacrifier une couronne, tomba amoureux de la fille d'un ancien cavalier, Catherine Sedley. Les mémoires d'Hamilton ont fait connaître le mauvais goût et la maladresse de Jacques en amour : Catherine Sedley était laide, mais avait beaucoup d'esprit. Elle disait elle-même du roi : « Je ne sais vraiment pourquoi il m'aime; ce ne peut être pour ma beauté, je suis trop laide; ce ne peut être pour mon esprit, il n'est pas capable de l'apprécier. » Rochester, un des hommes les plus honnêtes et les plus religieux de cette époque, voulut faire profiter à son église et à son ambition l'ascendant de la favorite. Un instant, Catherine Sedley tint en échec la portion évaliée de la coterie catholique. Jacques cependant, touché du désespoir de sa jeune femme Marie de Modène, bourrelé de remords, triompha de sa passion et renvoya Catherine, qu'il avait faite marquise de Dorchester. Ce fut un coup fatal pour l'influence de Rochester. Le coup de grâce fut l'idée qui vint à Jacques de le convertir au catholicisme. Rochester, qui avait toutes les bassesses de la passion du pouvoir, mais qui, de conviction et d'honneur, tenait à sa religion, éprouva d'affreux déchirements. D'abord il feignit d'accepter la controverse pour s'éclairer. A la fin, ne pouvant se résoudre à l'abandon de sa foi, il fit un effort désespéré pour garder sa place. « Votre majesté voit, dit-il à Jacques, que je fais tout mon possible pour lui obéir en toute chose. Je vous servirai comme vous voulez être servi : oui, continua-t-il avec un redoublement d'humiliation,

je ferai tous mes efforts pour arriver à la foi que vous désirez m'inculquer; mais ne me dites pas, tandis que j'applique toute mon âme à cet objet, que si elle ne peut se convaincre, je perdrai tout, car il faut que je vous dise qu'il y a d'autres considérations. — Dites, dites, interrompit le roi avec un juron. — J'espère, sire, reprit le malheureux Rochester, que je ne vous ai point offensé? » Jacques le rassura; mais, quinze jours après, avec de sincères témoignages de regret, avec des larmes même, il le renvoya de son service. Tels étaient les tories, les royalistes, les amis dont Jacques II se séparait, avec lesquels il ne voulait pas même entrer en compromis.

Avant Rochester et Clarendon, Jacques avait exclu du ministère Halifax, un des hommes les plus accomplis de ce temps. Halifax lui avait pourtant rendu les plus grands services parlementaires. Son éloquence avait fait échouer dans la chambre des lords le bill d'exclusion voté par les communes pour dépouiller Jacques II de son droit héréditaire à la couronne; mais Halifax était un esprit élevé, modéré, indépendant : il était *trimmer*. On comprendra que Jacques II ne pût l'associer à ses secrets desseins, en lisant le portrait que M. Macaulay a tracé de lui. Je détache ces pages, écrites avec une si pénétrante finesse, et où nous autres, qui avons vécu dans une époque analogue à la révolution de 1688, nous pouvons retrouver quelques traits sympathiques des hommes qui ont passé devant nous.

« Entre les hommes d'état de ce siècle, Halifax, par le génie, était le premier. Son intelligence était fertile, subtile, profonde; son éloquence pleine, lumineuse et animée, relevée par les notes argentines de sa voix, faisait les délices de la chambre des lords; sa conversation débordait de pensée, de fantaisie et d'esprit. Ses traités politiques méritent d'être étudiés pour leur valeur littéraire, et lui donnent droit à une place parmi les classiques anglais. Au poids de talens si grands et si variés, il unissait l'influence qui appartient au rang et à de vastes possessions. Cependant il était moins heureux en politique qu'un grand nombre d'hommes qui n'avaient pas ses avantages. En effet, les qualités d'esprit qui font le mérite de ses écrits l'embarrassaient souvent dans les conflits de la vie active. Il voyait toujours les événemens comme non par l'aspect sous lequel ils se présentent communément à ceux qui y prennent part, mais du point de vue sous lequel ils apparaissent, après de longues années écoulées, à l'historien philosophe. Avec ce tour d'esprit, il ne pouvait long-temps continuer à marcher d'accord avec aucune réunion d'hommes. Tous les préjugés, toutes les exagérations des deux grands partis qui divisaient l'état soulevaient ses mépris. Il méprisait les basses mondes et les billes chansons des démagogues. Il méprisait encore plus les doctrines serviles du droit divin et l'obéissance passive. Il raillait impitoyablement la bigoterie du partisan de l'église et la bigoterie du puritain. Il lui était également impossible de comprendre comment des hommes avaient quelque objection contre le culte des saints et les surplis, et comment des hommes pouvaient persécuter d'autres hommes pour

de telles objections. Par son tempérament, il était ce que, de nos jours, on appelle conservateur. En théorie, il était républicain. Lors même que sa crainte de l'anarchie et son dédain pour les erreurs du vulgaire le portaient à se ranger pour un temps avec les défenseurs du pouvoir arbitraire, son esprit était toujours avec Locke et Milton. Ses plaisanteries sur la monarchie héréditaire étaient parfois telles qu'elles auraient mieux convenu à un membre du club de la *Tête de Veau* qu'à un conseiller privé des Stuarts. En religion, il était si loin du fanatisme, que des hommes peu charitables l'appelaient athée; mais il se défendait vivement de cette imputation, et, au fond, bien qu'il prêtât quelquefois au scandale par la façon dont il exerçait son ironie sur des sujets sérieux, il ne semble pas avoir été incapable d'impressions religieuses.

« Il était le chef de ces politiques que les deux grands partis appelaient avec mépris politiques de bascule, *trimmers*. Au lieu de se plaindre du sobriquet, il l'assumait comme un titre d'honneur, et défendait, avec une grande vivacité, la dignité de l'appellation. Tout ce qui est bon, disait-il, balance entre les extrêmes. La zone tempérée balance entre le climat où les hommes rôtissent et le climat où ils gèlent. L'église anglaise balance entre la démence anabaptiste et la léthargie papiste. La constitution anglaise balance entre le despotisme turc et l'anarchie polonaise. La vertu n'est qu'un juste tempérament entre des penchans dont chacun devient vice, si l'on s'y livre avec excès. La perfection de l'Être suprême lui-même consiste dans l'exact équilibre de ses attributs, dont aucun ne pourrait dépasser les autres sans troubler l'ordre moral et physique du monde. Ainsi, Halifax était *trimmer* par principe; il était aussi *trimmer* par la nature de sa tête et de son cœur. Son esprit était perçant, sceptique, inépuisable en distinctions et en objections; son goût était raffiné, sa perception du comique exquise, son caractère pacifique et indulgent, mais d'une délicatesse dédaigneuse, aussi peu enclin à la malveillance qu'à l'admiration enthousiaste. Un tel homme ne pouvait être long-temps l'allié d'aucune confédération politique. Il ne fallait pas pourtant le confondre avec la foule vulgaire des renégats; car, quoiqu'il passât comme eux d'un côté à l'autre, sa transition était toujours en sens contraire de la leur. Il n'avait rien de commun avec ceux qui courent d'un extrême à l'extrême opposé, et qui professent contre le parti qu'ils ont déserté une animosité bien plus violente que celle de ses adversaires conséquens. Sa place était entre les divisions hostiles de la communauté, et il n'en dépassait jamais beaucoup les frontières. Le parti auquel il appartenait dans un temps donné était le parti qu'à ce moment même il aimait le moins, parce qu'il le voyait de plus près. Aussi était-il toujours sévère pour ses alliés violens, et avait-il des relations amicales avec ses adversaires modérés. Chaque faction, au jour de son triomphe insolent et vindicatif, avait provoqué son blâme, et chaque faction, au jour de la défaite et de la persécution, l'avait eu pour protecteur. A son éternel honneur, il faut dire qu'il s'efforça de sauver les victimes dont le sort a laissé les taches les plus sombres sur le nom des whigs et des tories.

« Il s'était fort distingué dans l'opposition et avait ainsi attiré sur lui le déplaisir royal au point qu'il ne fut admis au conseil des trente qu'avec beaucoup de difficulté et après de longues altercations. Aussitôt cependant qu'il eut un pied à la cour, le charme de ses manières et de sa conversation fit de lui

un favori. Il était sérieusement alarmé de la violence des mécontentemens publics. Il pensait que la liberté était en sûreté pour le moment et que l'ordre et l'autorité légitime étaient en danger. Il se porta donc, suivant sa coutume, du côté le plus faible. Peut-être sa conversion ne fut-elle pas tout-à-fait désintéressée, car, quoique l'étude et la réflexion l'eussent émancipé d'une foule de préjugés vulgaires, elles l'avaient laissé encore esclave de vulgaires désirs. Il ne voulait pas de l'argent; mais le rang et le pouvoir avaient pour lui un puissant attrait. Il affectait bien de ne considérer les titres et les grandes places que comme des amorces bonnes à prendre les sots, il affectait de haïr les affaires, la pompe, la représentation et d'aspirer au moment où il pourrait fuir le bruit et l'éclat de Whitehall pour les bois tranquilles qui entouraient son vieux château de Rufford; mais sa conduite démentait ses paroles. A vrai dire, il voulait gagner le respect à la fois des courtisans et des philosophes; il voulait être admiré pour avoir obtenu les hautes dignités et être admiré encore pour les mépriser. »

Halifax perdit honorablement la confiance de Jacques. Deux hommes qui sont l'expression la plus complète de l'immoralité du XVIIe siècle en Angleterre la gardèrent jusqu'à ce que l'heure de la catastrophe sonnât pour eux l'heure de la trahison : ce furent Sunderland et Churchill, qui devint plus tard le fameux duc de Marlborough.

Sunderland fut, après le renvoi de Rochester, le premier ministre de Jacques. Le changement de religion, qui avait été la limite de la servilité de Rochester, n'avait rien coûté à Sunderland pour arriver à la première place. Sunderland avait commencé sa carrière dans la diplomatie; il avait été ministre auprès de Louis XIV pendant plusieurs années; il était revenu en Angleterre aussi libre de principes que de préjugés, disposé à servir toutes les causes au moment où elles triompheraient. Il avait le génie de l'intrigue et une séduction personnelle à laquelle il était difficile de résister. Il était peu riche et joueur. Ce qu'il aimait peut-être le plus dans le pouvoir, c'était l'argent; il en prenait de toutes mains. Ministre des affaires étrangères d'Angleterre, il était pensionné par Louis XIV. Il connaissait parfaitement les hommes et les savait conduire par leurs faiblesses et par leurs vices. Son coup d'œil en politique était plutôt vif que vaste : il démêlait à merveille ce qui se passait auprès de lui; il ne voyait pas de loin ce qui s'agitait dans les masses ou se préparait dans l'avenir; aussi les grands événemens le prenaient-ils par surprise, et cela rendait ses variations politiques plus brusques et par conséquent plus choquantes. Lorsque les whigs avaient le dessus, il avait voté pour le bill d'exclusion contre le duc d'York. Quand le duc d'York devint roi, il fut un de ses agens les plus prévenans et les plus souples. Il se fit catholique; il attacha impudemment son nom aux mesures les plus impopulaires de Jacques II. Il n'aperçut la révolution qu'à la veille du jour où elle allait éclater;

ce fût assez tôt pour qu'il eût le temps de se mettre en règle avec Guillaume d'Orange. Le négociateur qui servit d'intermédiaire entre l'opposition anglaise et Guillaume fut Henry Sidney. Sidney, encore un des héros des *Mémoires de Grammont,* était l'amant de lady Sunderland : celui-ci ne rougit pas d'exploiter son déshonneur au profit de ses intérêts politiques. Il communiquait avec Guillaume d'Orange par l'intermédiaire de sa femme, qui transmettait ses confidences à Sidney. Au dernier moment, un de ces messages de trahison fut intercepté et porté à Jacques. Lady Sunderland protesta que c'était un faux. Lord Sunderland ne dit qu'un mot pour sa défense : « Quand cette écriture serait celle de lady Sunderland, cette affaire ne me regarderait point. Votre majesté connaît mes infortunes conjugales. Les relations de ma femme avec M. Sidney ne sont que trop publiques. Qui pourrait croire que j'aie fait mon confident de l'homme qui a blessé le point le plus sensible de mon honneur, de celui de tous les hommes que je dois le plus haïr ? » Le malheureux Jacques ne put le croire en effet. Quant à Sunderland, il fut épargné par la révolution; il redevint protestant et plus tard principal ministre de la reine Anne.

Quoique aussi profondément corrompu que Sunderland, la figure de Churchill rayonne devant l'histoire de l'éclat du génie et de la gloire militaire. L'origine de sa fortune fut honteuse. Il était le frère d'une fille d'honneur peu jolie de la première femme de Jacques II, dont celui-ci fit sa maîtresse. Il débuta jeune et brillant dans la cour voluptueuse de Charles II. Son premier succès fut le violent caprice qu'il inspira à la maîtresse de Charles, lady Castlemaine. Surpris un jour avec elle par le roi, il fut obligé de sauter par la fenêtre. Lady Castlemaine, en l'honneur de ce galant exploit, lui fit cadeau de 5,000 livres sterling. Le prudent Churchill acheta sur-le-champ, avec cette somme, une annuité de 500 livres bien établie sur hypothèque : ce fut le noyau d'une fortune qui était à sa mort de 50,000 livres sterling de rente. Son avancement fut rapide. A vingt-trois ans, il servit en Hollande sous Turenne, et se couvrit d'honneur. Attaché à la maison du duc d'York, il l'accompagna aux Pays-Bas, en Écosse, obtint une pairie écossaise, et fut mis à la tête du seul régiment de dragons qu'il y eût en Angleterre. Sa femme eut un emploi dans la maison de la fille de Jacques, la princesse Anne, dont elle devint la favorite. Jacques, à son avénement, le nomma ambassadeur extraordinaire auprès de Louis XIV; il lui donna ensuite une pairie anglaise et les premières charges de l'armée. Churchill ne garda aucune reconnaissance de ces bienfaits. Quand, avec la perspicacité infaillible de son esprit et le sang-froid de son caractère, il vit Jacques pencher vers la ruine, il ne fit rien pour le retenir et le sauver : il négocia secrètement avec Guillaume, mit la princesse Anne dans les intérêts de son beau-frère contre ceux de son père,

et, lorsque Guillaume débarqua en Angleterre, il annula par sa désertion l'armée du roi.

Jacques II avait quatre sortes d'amis : des amis politiques, éclairés et indépendans, comme Halifax; des amis intimes et soumis, qui mettaient tout à ses pieds, sauf cette partie de leur conscience et de leur honneur qui touchait à la religion, comme Rochester et Clarendon; il avait encore des amis aveugles et violens, flatteurs de ses passions et de ses préjugés, comme Petre, Jermyn et Talbot; des amis corrompus qui lui cédaient tout tant qu'il pouvait tout leur accorder, comme Sunderland et Churchill. Les premiers auraient pu lui donner un règne heureux et populaire; les seconds auraient pu le sauver; les troisièmes le perdaient; les quatrièmes étaient prêts à le trahir. En repoussant les uns et se livrant aux autres, Jacques II laissait peu de chose à faire pour sa ruine aux événemens et à ses ennemis.

IV.

Au moment où nous allons voir se mêler et se résoudre dans les événemens les antagonismes de nécessités historiques, d'institutions politiques, d'idées, d'intérêts, de partis et d'hommes que nous avons successivement signalés, embrassons-les une dernière fois dans un coup d'œil d'ensemble. Il y avait depuis un siècle une question pendante entre la royauté et la nation : l'autorité royale prévaudrait-elle contre les libertés nationales? Cette question était résolue sur le continent en faveur de la royauté absolue; elle était indécise encore en Angleterre à l'avénement de Jacques II. L'indécision du conflit historique laissait subsister le conflit politique; les relations du pouvoir royal et du parlement, organe de la volonté nationale, étaient mal assises; le parlement était très puissant contre le roi, puisque le roi ne pouvait lever d'impôts, percevoir de revenus, c'est-à-dire gouverner, que par le vote du parlement; le roi était tout-puissant contre le parlement, puisque le parlement était élu et votait les revenus pour la durée du règne, et puisque le roi, une fois le revenu voté, avait le droit de proroger ou de dissoudre le parlement, et par conséquent de gouverner en dehors du contrôle de la volonté nationale, tant qu'aucun événement imprévu ne lui susciterait pas de nouveaux besoins d'argent. Si donc la royauté absolue triomphait comme sur le continent, il fallait que le principal privilége parlementaire fût abrogé; si au contraire la royauté et la volonté nationale se devaient concilier dans la direction du gouvernement, il fallait que le parlement eût une existence indépendante de l'arbitraire royal et que les priviléges parlementaires fussent augmentés. Ce double débat était soutenu dans le pays par

deux grands intérêts, deux grandes idées et deux grands partis : les deux intérêts étaient celui de l'église d'Angleterre, alliée de la royauté, et celui des sectes protestantes dissidentes, habituellement hostiles au pouvoir royal; les deux idées étaient l'idée d'autorité, représentée par l'église établie, et l'idée de liberté, représentée par les dissidens; les deux partis étaient le parti de la conservation et le parti du progrès, les tories et les whigs. Enfin la royauté anglaise s'incarne dans Jacques II, et la lutte décisive va nécessairement s'engager, car Jacques II la provoque. Il porte en lui une pensée, le catholicisme, qui est directement antipathique à l'opinion nationale, des desseins radicalement contraires aux lois du pays, et une volonté qui compte se servir de la prérogative royale pour arriver à ses fins. Et pour qu'ici il n'y ait plus de confusion dans la lutte ni d'ambiguïté dans la solution finale, la royauté sera toute seule d'un côté, la nation tout entière de l'autre. Jacques va repousser en effet loin de la royauté et tourner contre elle l'intérêt, l'idée et le parti qui l'ont traditionnellement défendue jusqu'alors : l'église, puisqu'il veut malgré elle et contre elle rétablir le catholicisme; la conservation, puisqu'il veut détruire les lois existantes; les tories, puisqu'il les blesse dans leur affection la plus chère, celle qu'ils portent à l'église d'Angleterre. Ceci posé, les événemens se déroulent avec une logique invincible.

Jacques II fut reçu à son avénement au trône par les acclamations de l'église et des tories. Roi catholique, il avait été sur le point d'être exclu du trône à cause de sa religion; il représentait donc avec plus d'éclat le triomphe du principe de la légitimité si ardemment soutenu par l'église et les tories. Un de ses premiers actes fut de promettre qu'il maintiendrait tous les priviléges de l'église. Il avait une telle réputation d'exactitude consciencieuse, que cette promesse suffit à la sécurité des *churchmen :* « Nous avons, disaient-ils, la parole d'un prince qui tient toujours sa parole. » Les ennemis politiques de Jacques commencèrent les premiers le combat. Il y avait alors deux partis chez les whigs. L'un, ayant à sa tête des grands seigneurs comme les Bedford et les Devonshire, ne voulait pas aller au-delà de l'opposition légale. L'autre était mené par les hommes violens qui avaient pris part aux complots de la fin du règne de Charles II. Ils avaient été forcés de fuir sur le continent; réfugiés en Hollande, ils y conspiraient toujours. Ces conjurés voulurent se servir de l'influence du comte d'Argyle en Écosse, de la popularité du duc de Monmouth en Angleterre. Les deux insurrections éclatèrent en même temps et furent promptement vaincues. Ces agressions malheureuses accrurent la puissance de Jacques II. Seulement les rebelles furent punis après leur défaite avec une cruauté qui les rendit intéressans et montra l'implacable dureté de cœur de Jacques. C'est alors que Jeffreys commit ses plus horribles injustices et tint ces

assises de sinistre mémoire qui ont gardé dans l'histoire le nom d'*assises sanglantes.*

Alors Jacques commença de travailler à la réalisation de ses desseins en faveur du catholicisme et de se servir de la prérogative royale contre les lois. Il existait encore des lois pénales terribles contre les catholiques : elles dormaient dans le *Statute Book;* mais deux lois récentes avaient frappé le catholicisme d'incapacité civile et politique. Le *Test-Act* excluait des fonctions quiconque n'adhérait pas à l'église d'Angleterre; une autre loi fermait l'entrée du parlement à quiconque n'abjurait pas la doctrine de la transsubstantiation. La crainte et la haine que les catholiques inspiraient alors à la nation anglaise étaient sans doute en elles-mêmes d'absurdes et odieux préjugés; cependant elles étaient un fait. Le peuple anglais, non-seulement la foule, mais les hommes éclairés et libéraux, croyaient que les catholiques romains, toutes les fois que l'intérêt de la religion était en jeu, se considéraient comme affranchis des lois ordinaires de la morale et regardaient même comme un acte méritoire de les violer. Malheureusement des conspirations catholiques et les principes soutenus par ceux qui s'y étaient engagés avaient prêté des fondemens à cette opinion. Aux yeux des Anglais du XVIIe siècle, les catholiques étaient des hommes qui se seraient servis de la liberté pour tuer les libertés anglaises. Un grand théologien de ce temps, un homme d'un caractère doux et tolérant, Tillotson, déclarait, en 1678, dans un sermon prêché devant la chambre des communes, que « dans son jugement, des païens qui n'auraient jamais entendu prononcer le nom du Christ et qui ne seraient guidés que par les lumières naturelles seraient des membres plus sûrs de la société civile que des hommes formés dans les écoles des casuistes papistes. » Assurément les lois qui opprimaient les catholiques étaient odieuses. les défiances qui les poursuivaient étaient injustes; mais ces défiances étaient ressenties par la nation entière, et dans les pays libres, suivant l'énergique parole de Mirabeau, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. Il n'y avait qu'un moyen de servir les catholiques : c'était de désabuser l'opinion, et cela eût été facile à un roi, catholique lui-même, qui se serait montré scrupuleux observateur des lois et protecteur des libertés publiques. Il y avait une autre manière de travailler pour eux : c'était d'éluder par la ruse ou de briser par la force les lois qui les enchaînaient; mais, en agissant ainsi, l'on donnait raison au préjugé qui les proscrivait, et l'on envenimait contre eux l'acharnement de l'opinion. Ce fut ce moyen qu'employa Jacques II.

Il prit au mot les doctrines de l'église anglicane sur le droit divin des rois, le devoir de la soumission et le crime de la résistance au prince; il crut que l'église serait la première à pratiquer ses maximes, et qu'il pouvait compter sur sa patience et sa docilité. Comme roi, d'ailleurs, il avait la suprématie ecclésiastique; il crut encore pouvoir

se servir impunément de cette suprématie contre l'église. Son premier soin fut d'affranchir les catholiques des lois qui les excommuniaient en quelque sorte de la société civile et politique. Pour cela, il fit revivre le *dispensing power*, le droit de dispense, qui avait été anciennement revendiqué par certains rois. En vertu de ce droit, le roi dispensait individuellement ses sujets de l'observation des prescriptions légales. Quelques juges refusèrent de reconnaître cette prérogative : Jacques les destitua, et Jacques usa du *dispensing power* pour donner des emplois civils et militaires à des catholiques; il fit plus, il conféra à des catholiques des bénéfices dans l'église anglicane. Au moyen de sa suprématie ecclésiastique, il chercha à faire des évêques et du haut clergé les instrumens même ou les témoins passifs de la destruction de leur église. Il confia l'exercice de sa suprématie à une sorte de conseil, de tribunal des affaires ecclésiastiques sous le nom de *court of high commission*. Il s'attaqua bientôt aux sanctuaires de l'anglicanisme, les universités d'Oxford et de Cambridge, en essayant de les forcer de donner à des catholiques leurs premières dignités. Les universités portèrent à ses pieds les remontrances les plus humbles, et invoquèrent les lois les plus positives pour s'excuser de ne point obéir aux royales volontés. La haute commission condamna les réfractaires, et fit prévaloir les ordres du souverain. Jacques frappa enfin un plus grand coup. Il promulgua une déclaration d'indulgence qui suspendait toutes les lois pénales, non-seulement contre les catholiques, mais contre toutes les sectes dissidentes, abrogeait le serment religieux qui excluait des fonctions les non-conformistes, et décrétait la liberté des cultes. Dans sa forme, cet acte était inconstitutionnel, puisqu'il annulait par la seule vertu du bon plaisir des lois votées par le parlement. Dans sa pensée, il était difficile de voir un sincère esprit de tolérance. L'idée même de la tolérance n'entrait pas dans l'intelligence des hommes de ce temps; le prosélytisme religieux était, en effet, si fervent encore, que toutes les sectes visaient à la suprématie, et qu'il était bien entendu qu'elles ne réclamaient la liberté que comme un moyen d'y parvenir plus facilement et plus tôt; seuls les quakers et leur chef William Penn, qui, du reste, avait la faveur de Jacques II, souhaitaient sincèrement la paix entre les diverses communions chrétiennes. La tolérance n'était pas davantage dans le caractère de Jacques II. Duc d'York, il avait été persécuteur impitoyable des presbytériens d'Écosse; roi, il avait fait poursuivre avec cruauté des théologiens puritains. Quand les huguenots, exilés par la révocation de l'édit de Nantes, étaient venus chercher un asile en Angleterre, le peuple anglais avait spontanément ouvert des souscriptions pour ces victimes parlantes de l'intolérance catholique; Jacques avait ordonné que cet argent ne fût distribué qu'à ceux des huguenots qui accepteraient le rituel de l'église anglicane. La déclaration d'indulgence ne fut donc considérée

au point de vue religieux que comme un acheminement au rétablissement du catholicisme. Les faveurs qu'elle accordait aux sectes dissidentes furent regardées comme une amorce par laquelle on voulait les entraîner dans une alliance avec les catholiques contre l'église établie, mais dont elles deviendraient victimes après le triomphe du catholicisme. Alors on vit le roi et le clergé anglican rivaliser d'avances, de flatteries, de promesses vis-à-vis des puritains. L'église l'emporta dans cette lutte. La déclaration d'indulgence n'endormit pas l'hostilité des puritains contre Jacques : la plupart déclarèrent qu'ils aimaient mieux rester sous le coup des lois pénales que de se fier à la liberté suspecte accordée inconstitutionnellement par leur ancien persécuteur. Au sein du clergé anglican, le soulèvement fut unanime. Les théologiens de l'église anglaise sentirent s'ébranler dans leurs cœurs, sinon encore dans leur esprit, leurs doctrines sur le droit divin des rois et le devoir de l'obéissance passive pour les sujets. Jacques II les convertit bientôt aux idées de résistance légale. Il fit une seconde déclaration d'indulgence, et ordonna qu'elle serait lue dans toutes les chaires du royaume. Une vaste opposition s'organisa par enchantement contre l'exécution de cet ordre. L'archevêque de Cantorbéry, Sancroft, et six évêques, ses suffragans, réunis à Londres, adressèrent à Jacques une pétition mémorable. Toute idée de rébellion et d'intolérance y était repoussée. On assurait le roi que l'église serait, comme elle l'avait toujours été, fidèle au trône. Les évêques déclaraient qu'au moment voulu, comme lords du parlement, ils étaient prêts à montrer leurs sympathies pour les scrupules consciencieux des dissidens; mais, ajoutaient-ils, le parlement, sous l'ancien roi et sous le règne actuel, avait déclaré que le souverain n'avait pas le droit constitutionnellement d'exempter ses sujets de l'observation des statuts en matière ecclésiastique. La déclaration d'indulgence était donc illégale, et la prudence, la conscience et l'honneur ne permettaient pas aux pétitionnaires de s'associer à la publication d'une déclaration illégale dans la maison du Seigneur et durant le service divin. Jacques II, irrité de cette protestation inattendue, la traita de révolte, et appela les évêques trompettes de sédition. La pétition fut imprimée, répandue le jour même dans tous les cafés de Londres, et jetée dans le pays par milliers d'exemplaires. Jacques la fit poursuivre comme un libelle. Les évêques furent envoyés à la Tour. Ils furent acquittés par le jury aux acclamations enthousiastes de toute l'Angleterre.

Jacques, fidèle à son caractère, se raidit contre sa défaite. Il ne s'était point contenté de soutenir les prérogatives les plus exorbitantes de la royauté; il avait essayé de se procurer la force militaire qui avait manqué à ses prédécesseurs. Il était parvenu à organiser une armée de vingt mille hommes. Il avait également cherché à former des régimens en Irlande, où il se croyait plus assuré de trouver dans une po-

pulation catholique des sympathies obéissantes et fidèles. Il avait, dans ce dessein, donné à Talbot, devenu comte de Tyrconnel, le gouvernement de l'Irlande. Après le procès des évêques, se défiant de ses troupes anglaises, il fit venir des régimens irlandais en Angleterre. Cette mesure exaspéra la fierté anglaise : c'était comme s'il avait appelé l'étranger pour comprimer ses sujets, comme s'il avait la pensée de faire conquérir l'Angleterre par l'Irlande. Un dernier événement mit le comble à l'impatience et à la désaffection publiques. Jusque-là, les tories et le clergé étaient résignés à supporter le joug de Jacques II plutôt que d'abandonner le principe du droit monarchique. Ce n'était, après tout, qu'un mauvais règne à passer. Jacques mourrait. Il serait remplacé par sa fille Mary, épouse de Guillaume d'Orange, connue pour son attachement pieux à l'église anglaise : de beaux jours s'ouvriraient alors pour l'Angleterre, associée glorieusement à la politique d'un grand homme; mais tout à coup cette perspective fut enlevée à la fidélité patiente des tories et de l'église. La seconde femme de Jacques II accoucha d'un prince de Galles; l'héritage des trois royaumes appartenait dès-lors à un enfant catholique, et, après lui, à une suite illimitée de rois catholiques. D'une situation qui n'était qu'une souffrance passagère, la naissance du prince de Galles faisait un danger permanent et une oppression à laquelle on n'entrevoyait plus de terme. On ne pouvait plus renvoyer à l'avenir la solution naturelle et pacifique de la lutte actuelle; il fallait sur-le-champ prendre un parti.

Alors intervint Guillaume d'Orange. Pour lui aussi, la situation était complétement changée par la naissance du prince de Galles. Depuis long-temps, l'opposition s'était tournée vers lui; mais, tant que sa femme était restée l'héritière désignée de la couronne d'Angleterre, tout en blâmant au fond la politique de Jacques II, il ne s'était associé par aucun acte à l'opposition anglaise. Il s'était efforcé en vain de prévenir l'expédition de Monmouth, car Monmouth, en se proclamant roi, menaçait ses droits autant que ceux de son beau-père. Plusieurs fois, il avait été invité par les whigs violens à passer en Angleterre : il avait refusé, car il était contraire à ses intérêts d'affaiblir par la révolte le pouvoir royal, qui, devant appartenir un jour à sa femme, arriverait dans ses mains. La position et les plans de Guillaume furent bien différens, lorsqu'il se vit séparé du trône par le prince de Galles. La couronne d'Angleterre était un objet secondaire dans l'ambition de Guillaume; elle n'était pas le but, elle était le moyen, mais un moyen sur lequel il avait toujours compté. Le prince d'Orange était avant tout l'ennemi, corps à corps, génie à génie, de Louis XIV; le froid, pâle, maladif, mais patient et opiniâtre descendant de Guillaume-le-Taciturne était le chef de la résistance européenne contre le débordement de la puissance française sur l'Europe : c'était sa mission, il n'en recherchait point d'autre. Dans les coalitions qu'il ourdissait sans cesse

contre la France, il lui fallait le concours de l'Angleterre. Charles II et Jacques II, occupés et affaiblis par leurs querelles avec le parlement, avaient retiré le poids de l'Angleterre du règlement des affaires continentales; bien plus, par un traité secret sur lequel M. Macaulay a jeté de curieuses lumières, le traité de Douvres, négocié par la gracieuse Henriette d'Orléans, ils avaient, pour des subsides et des promesses de secours, si leur couronne était menacée au dedans, asservi leur politique étrangère à celle de Louis XIV. Jacques II, plus fier que son frère, avait hésité avant d'accepter ce honteux vasselage; il s'y soumit bientôt avec emportement, ajournant toute pensée de politique extérieure indépendante jusqu'au moment où il aurait établi son autorité royale sur des fondemens inébranlables. La politique de Louis XIV, dont M. Macaulay a si bien suivi tous les pas dans les dépêches mêmes des ambassadeurs français, fut de perpétuer ces divisions des rois et des parlemens, qui annulaient l'influence anglaise sur le continent. Lorsque la cour lui résistait, il faisait des avances aux whigs, qui s'entendaient avec ses ambassadeurs, comme nous avons vu, de nos jours, en France, les radicaux servir contre un gouvernement français la politique et les agens de lord Palmerston. Louis XIV avait des stipendiés parmi les ministres de Jacques, mais le grand patriote Algernon Sidney figurait aussi parmi ses pensionnaires. Guillaume voyait avec amertume cet asservissement des forces de l'Angleterre aux vues de la France; il patientait, lui aussi, dans l'espoir que cette situation finirait avec Jacques II, et que l'Angleterre serait alors nécessairement englobée dans ses combinaisons européennes. Quand il vit un prince de Galles entre l'Angleterre et ses desseins, il ne balança plus. Il se montra disposé à répondre aux invitations qui l'appelaient en Angleterre, il demanda seulement que ces invitations fussent formulées en un acte signé d'un certain nombre de personnages importans. Halifax se tint à l'écart; mais les comtes de Devonshire et de Shrewsbury, lord Danby, un des chefs les plus remuans des tories, qui avait été ministre prépondérant de Charles II, l'évêque de Londres Compton, d'autres seigneurs, souscrivirent la lettre que demandait le prince d'Orange. Guillaume partit avec des troupes après avoir lancé un manifeste où étaient résumés tous les griefs des Anglais contre le gouvernement de Jacques II, et où il déclarait qu'appelé par plusieurs lords spirituels et temporels, il venait demander la convocation d'un parlement légal et libre. A peine débarqué, il fut bientôt entouré des chefs politiques les plus considérables. Jacques II, abandonné par sa propre fille, la princesse Anne, s'enfuit. Arrêté d'abord par le peuple, il s'échappa encore, laissant le gouvernement vide et le parlement maître de terminer en vainqueur la longue lutte des priviléges populaires et de la prérogative royale.

J'ai seulement indiqué la marche de ces événemens; il faut en lire

l'admirable récit dans M. Macaulay. Après la fuite du roi, les deux chambres du parlement avaient à organiser le gouvernement nouveau. Alors les deux grands partis qui s'étaient unis pour défendre les libertés contre Jacques II se divisèrent. Leur union avait été nécessaire pour le triomphe, leur division servit à modérer la victoire et à en mieux définir le caractère. Les tories et le clergé s'efforcèrent de faire rentrer le plus possible l'ordre de choses nouveau dans leurs principes traditionnels. Les uns auraient voulu qu'on négociât avec Jacques II, et qu'on lui rendît le trône en stipulant des garanties solides contre le retour des abus anciens : c'était le plan de Sherlock et de ceux qui persistaient à regarder la légitimité comme une institution d'ordre divin; d'autres, comme l'archevêque de Cantorbéry, Sancroft, trouvaient un autre biais pour assurer les résultats de la révolution en respectant le même principe. Jacques, suivant eux, par ses fautes, s'était montré aussi incapable de gouverner qu'un enfant ou un insensé : on ne pouvait lui enlever le titre royal tant qu'il vivrait; mais, sous son nom, on pouvait confier le gouvernement à une régence. Il y avait un troisième plan, celui de Danby et des politiques, qui avait encore la prétention de concilier la révolution avec la légitimité; ceux-ci allaient plus loin : à leurs yeux, la fuite de Jacques était une abdication de fait; les droits du prince de Galles étaient incertains, la légitimité de sa naissance était contestée, la princesse d'Orange avait demandé une enquête sur l'accouchement de Marie de Modène. En quittant l'Angleterre avec sa femme et son fils, Jacques II avait rendu impossible la vérification des droits du prince de Galles, et le trône revenait légitimement à la princesse d'Orange. Les whigs, au contraire, voulaient frapper en face la légitimité. Suivant eux, le pouvoir royal ne se soumettrait jamais au contrôle parlementaire tant que, regardant le parlement comme d'institution humaine, il se considérerait lui-même comme étant d'une nature supérieure et d'origine divine. Suivant eux, les droits de la royauté, comme les droits du peuple, devaient émaner d'une même source, un contrat; c'est pourquoi ils voulaient déclarer le trône vacant et donner la couronne au prince d'Orange. Les tories auraient sans doute victorieusement résisté à cette prétention, si le prince d'Orange ne se fût prononcé et n'eût signifié aux meneurs, d'accord avec sa femme, qu'il retournerait en Hollande plutôt que de n'être que le mari de la reine. Le plan des whigs l'emporta donc. Les lords, qui, une première fois, par respect pour le droit héréditaire, avaient voté que le trône n'était pas vacant, consentirent à voter le contraire à une seconde épreuve. Guillaume et Marie furent déclarés roi et reine par l'acte célèbre connu sous le nom de déclaration des droits, où les titres de la royauté nouvelle furent placés sous la même sanction que les libertés héréditaires du peuple anglais.

V.

Telle fut la révolution de 1688. Il faut la juger au point de vue des résultats qu'elle produisit en Angleterre, et au point de vue de nos révolutions continentales.

C'est à peine si l'on ose donner à cet acte du peuple anglais sur lui-même le nom de révolution, tant le sens de ce mot appliqué à la crise de 1688 diffère de celui qu'il a pour nous depuis un demi-siècle. Dans notre expérience, une révolution est une rupture haineuse et violente avec le passé, une scission dans l'histoire d'un peuple, un déchirement irréconciliable de la société. La révolution de 1688 fut toute autre chose pour l'Angleterre. Si on en examine les résultats, ce fut une transaction et un traité de paix entre les libertés populaires et la prérogative royale; si l'on en recherche les causes, ce fut une révolution défensive et non une insurrection agressive, puisqu'elle ne fut provoquée que par les usurpations de la royauté; si l'on en juge le caractère, ce fut une révolution conservatrice, car le peuple anglais ne la fit que pour conserver des droits et des libertés aussi anciens que les prérogatives de la royauté; si on la considère au point de vue historique, ce fut une révolution progressive, car, au lieu de rompre avec le passé de l'Angleterre, elle n'en fut que le développement logique et l'achèvement naturel; si on l'apprécie au point de vue national, ce fut une révolution patriotique, car, par elle, l'Angleterre, retrouvant la plénitude de son génie intérieur, reprit sa liberté d'action et le cours de ses destinées dans le monde. La révolution de 1688 termina l'élaboration de la constitution anglaise. Elle termina cette constitution, non pas à la manière de notre siècle, par une loi écrite, non pas dans ce système des révolutionnaires, si bien formulé par Thomas Payne, qui disait qu'une constitution n'existe pas tant qu'on ne peut pas la mettre dans sa poche, mais par des actes conformes aux précédens de l'histoire d'Angleterre. « Les deux partis anglais qui concoururent à la révolution de 1688 s'accordaient, comme le remarque M. Macaulay, dans un même respect pour les traditions constitutionnelles de l'état. La seule question était de savoir comment ces traditions devaient être interprétées. Les avocats de la liberté ne disaient pas un mot de l'égalité naturelle des hommes et de la souveraineté inaliénable du peuple, ils n'invoquaient ni Harmodius ni Aristogiton, ni le premier ni le second Brutus. La seule question révolutionnaire était de savoir si, après la fuite de Jacques II, le parlement pouvait prononcer que le trône était vacant, et y appeler un nouveau souverain. Les uns disaient qu'il n'y avait pas de précédent pour justifier un pareil acte, les autres allaient tirer des archives de la Tour un rouleau de parchemin vieux de trois siècles, où il était écrit, en caractères gothiques et en un latin barbare, que les

états du royaume avaient déclaré vacant le trône d'un Plantagenet perfide et oppresseur, et, lorsque le débat fut terminé, les nouveaux souverains furent couronnés avec le cérémonial antique. » Alors on vit fonctionner pour la première fois cette constitution aux trois pouvoirs balancés, idéal dont Cicéron et Tacite avaient écrit qu'il était trop parfait pour être réalisable sur la terre; cette constitution, produite par l'histoire d'un peuple, que M. de Maistre a si bien définie et célébrée en ces termes : « Certainement la constitution anglaise n'a pas été faite *à priori*. Jamais des hommes d'état ne se sont assemblés et n'ont dit : *Créons trois pouvoirs, balançons-les de telle manière*, etc.; personne n'y a pensé. La constitution a été l'ouvrage des circonstances, et le nombre de ces circonstances est infini. Les lois romaines, les lois ecclésiastiques, les lois féodales, les coutumes saxonnes, normandes et danoises; les priviléges, les préjugés et les prétentions de tous les ordres; les guerres, les révoltes, les révolutions, la conquête, les croisades; toutes les vertus, tous les vices, toutes les connaissances, toutes les erreurs, toutes les passions; tous ces élémens enfin, agissant ensemble et formant par leur mélange et leur action réciproque des combinaisons multipliées par des myriades de millions, ont produit enfin, après plusieurs siècles, l'unité la plus compliquée et le plus bel équilibre qu'on ait jamais vu dans le monde. » Enfin, pour emprunter à M. Macaulay son mot suprême sur la révolution de 1688, « le plus grand éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'elle fut la dernière révolution anglaise. »

Nos révolutions continentales ont eu des causes, des caractères et des résultats tout contraires. Elles ont toujours été une rébellion contre le passé, elles ont armé les classes de la société les unes contre les autres; au lieu de fonder la liberté, l'ordre et la prospérité au sein des peuples qu'elles travaillent, c'est encore le doute terrible de notre temps de savoir si elles ne sont point, pour une civilisation expirante, les convulsions de l'agonie. M. Macaulay voit une grande cause historique à cette lamentable différence. En Angleterre, la monarchie limitée du moyen-âge existait encore lorsque l'événement de 1688 est venu remodeler ses attributions sur les besoins des sociétés modernes; mais en Europe, au moment où les révolutions éclatèrent, les libertés du moyen-âge avaient été depuis long-temps supprimées et remplacées par la royauté absolue. Déjà, lors de la Fronde, quand il y eut chez nous un dernier conflit entre les droits du peuple et les droits du roi dont le cardinal de Retz disait qu'ils ne s'accordent jamais mieux que dans le silence, « l'on chercha comme à tâtons les lois, ajoute le même cardinal, et l'on ne les trouva plus. » Un siècle après, la royauté absolue avait accompli ses destinées; la société, à la fois mûrie et excitée par ses progrès et par ses lumières, voulut arriver à la possession d'elle-même par la liberté. Au lieu de trouver, comme l'Angleterre, dans ses institutions politiques et sociales un acheminement à cette

émancipation, elle n'y rencontra que des obstacles. La royauté absolue étouffait la liberté; un orgueil de race favorisé par des priviléges de caste comprimait ce besoin naturel d'expansion individuelle qui décorait du nom d'égalité le but de ses aspirations. Il ne s'agit donc pas pour nos pères, comme pour les Anglais, de conserver uniquement et d'étendre nos priviléges politiques; il fallut les conquérir. La liberté et l'égalité n'étaient pas pour nous un patrimoine héréditaire dont nous pussions prouver la légitimité par des titres antiques : c'étaient des droits que nous fûmes obligés d'arracher de force au passé, au nom de la nature et de la raison. Aussi, en France et dans l'Europe continentale, la révolution a procédé par le mépris des traditions, le renversement des institutions anciennes et le dogmatisme radical des théories.

Or aujourd'hui il est visible que le génie de la révolution destructrice que nos pères ont par désespoir évoqué à leur aide n'a point épuisé sa fureur. Nous avons la liberté et l'égalité; mais l'esprit révolutionnaire trouve encore des traditions à outrager, des institutions à abattre, des théories plus radicales à promener sur la société. La question posée à la civilisation française est donc celle-ci : — Voulons-nous poursuivre cette destruction révolutionnaire, ou rentrerons-nous enfin dans la route des progrès traditionnels et du développement historique d'où la royauté absolue fit sortir la France? Cette alternative se réduit même à une question d'une triste simplicité : — Y aura-t-il encore dans le monde une France? Maintenant que la France a conquis les élémens de liberté nécessaires au développement de l'esprit moderne, trouvera-t-elle qu'il est temps de relever les élémens traditionnels de sa nationalité, de renouer dans son sein l'avenir au passé, en un mot, de se réconcilier avec elle-même? Ce n'est point aux révolutionnaires que cette pensée s'adresse; elle ne peut entrer dans leur esprit; malgré leurs grimaces patriotiques, ils n'ont jamais eu ni jamais n'auront l'intelligence, ni l'instinct de la nationalité. Comment comprendraient-ils et aimeraient-ils la France, eux qui ne se lassent pas de violer son génie, manifesté par une histoire de quatorze siècles, et, comme des bâtards sans ancêtres, répudient tout le passé qui est notre commune noblesse? Aussi bien c'est contre les révolutionnaires que la restauration sociale et nationale doit s'accomplir. Ce sont les élémens conservateurs qui peuvent, en s'unissant, ramener la France dans la ligne de ses traditions historiques, et terminer la révolution. C'est toujours notre dernier mot : tout dépend de leur accord. Si les enseignemens du présent et de l'histoire ne sont pas perdus pour eux, il est en leur pouvoir de faire, avec une préméditation raisonnée, ce que les élémens conservateurs de la société anglaise ont fait d'instinct depuis la révolution de 1688.

EUGÈNE FORCADE.

SOUVENIRS

DE

LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

UNE CAMPAGNE DANS LA PROVINCE D'ALGER.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Alger, si vous arrivez par mer, vous apparaît comme une ville endormie le long d'une colline, calme et insouciante au milieu des fraîches campagnes qui l'entourent. A la voir ainsi, on la prendrait pour une reine qui sait qu'elle peut sans crainte s'abandonner au repos; mais, si vous approchez, si vous pénétrez dans ses murailles blanchies, vous vous apercevez bientôt que cette apparence nonchalante cache une activité tout européenne. C'en est fait, Alger la musulmane disparaît chaque jour pour faire place à la cité française. De la terrasse d'une maison où nous avions reçu une bienveillante hospitalité, nous ne pouvions nous lasser de regarder cette foule agitée, où personne ne marche, où tout le monde court, mélange bizarre de cos-

tumes et de races diverses : tantôt l'Européen, nouveau débarqué, tout effaré au milieu de cette cohue; tantôt les Biskris (1), qui s'en vont d'un pas rapide et cadencé, portant un lourd fardeau suspendu à un long bâton, ou bien l'Arabe et son burnous, le Turc chargé de son turban, le Juif aux vêtemens sombres, à la mine cauteleuse, le porteur d'huile avec ses outres de peau de chèvre, et, à travers ce tumulte, les légions de *bourriquots* et leurs conducteurs nègres, les carrioles à deux et trois chevaux, les mulets du train qui s'en viennent en longues files charger les vivres aux magasins militaires, les cavaliers passant au galop en dépit des ordonnances de police, un colon au chapeau blanc à large bord, ou un brillant officier qui se croit tout permis dans la ville qu'il protége. Bref, le pêle-mêle, la confusion, l'agitation d'une fourmilière; partout l'activité, l'énergie, l'espérance, la vraie et féconde espérance, celle du travail.

Tandis que le bas de la ville est ainsi livré à la *furie française*, le silence et le repos, le calme et la gravité musulmane se sont réfugiés dans les hauts quartiers. Croyez-moi, ne vous aventurez pas seul dans ces rues étroites et tortueuses, où deux hommes ont grand' peine à passer de front. Vous vous perdriez dans ce dédale qui semble habité par des ombres. De temps à autre, un fantôme blanc glisse à vos côtés, une porte s'entr'ouvre silencieusement, vous tournez la tête, et déjà le visiteur mystérieux a disparu. L'on dirait que du haut de la Casbah le souvenir des deys répand encore la terreur parmi leurs anciens sujets, et pourtant depuis long-temps le drapeau de la France flotte sur ces murs.

Chaque jour, en 1843, son ombre s'étendait sur le pays, chaque jour l'on faisait un pas vers la conquête, et la guerre s'éloignait de la ville. Nous avions hâte d'arriver au milieu des camps. Que nous importait Alger? Ses maisons immobiles ne pouvaient valoir à nos yeux le bivouac qui change chaque jour. Aussi comptions-nous les heures qui devaient s'écouler jusqu'au moment où nous aurions rejoint le général Changarnier, et où nous pourrions commencer nos courses dans l'intérieur du pays. Le jour du départ vint enfin. A peine éveillés, nous étions tous en route pour Blidah, résidence du général.

La route d'Alger à Blidah, en 1842 et 1843 (2), suivait la rue Bab-el-Oued, tournait à gauche près du tombeau d'Omar-Pacha, et, s'échelonnant dans le flanc de la montagne, gravissait jusqu'au *Tagarin* (3). Le voyageur avait d'abord à ses pieds le petit village de *Mustapha*, son grand quartier de cavalerie, la baie entière, les montagnes kabyles et ces fraîches oasis qui se détachent des rivages sablonneux de la mer.

(1) Gens de Biscara, qui viennent faire le métier de portefaix à Alger.

(2) L'on a depuis construit une route nouvelle qui suit une autre direction.

(3) Bâtiment turc situé hors de la ville, et non loin de la Casbah.

Bientôt la vision disparaissait. Pendant quelques heures, nous n'avions pour tout horizon que les mamelons couverts de palmiers nains du Sahel; à la fin, l'on débouchait sur les hauteurs d'Ouled-Mandil; de ce point, la Mitidja entière se déroulait à vos regards. Large d'environ cinq lieues, la Mitidja s'étend jusqu'aux montagnes qui s'élèvent sur une ligne parallèle aux collines du Sahel, de l'est à l'ouest, de la baie d'Alger au fond de la plaine. Les lentisques, les oliviers, couvrent le flanc de ces montagnes, et des roches grisâtres se dressent à leur sommet, au milieu des pins et des chênes verts. Près de la mer, à l'est, le voyageur apercevait le Fondouk; droit devant lui, dans la plaine, les ombrages de Bouffarik; à droite, au pied de la montagne, Blidah et ses bois d'orangers; puis la coupure de la Chiffa et le col de Mouzaïa, célèbre par tant de brillans assauts dont le souvenir restera dans notre histoire militaire; plus loin, l'Oued-Ger, le Bou-Roumi, qui tous ont vu couler le sang de nos soldats; au centre, Oued-Laleg, le tombeau d'un des bataillons réguliers de l'émir; enfin le lac Alloula, la vallée qui mène à Cherchell, et à l'ouest, aux dernières limites de l'horizon, près du territoire de ces Hadjoutes fameux, l'effroi de la banlieue d'Alger, le Chenouan, baromètre naturel qui jette dans les airs son piton gigantesque à quelques pas du tombeau de *la Chrétienne* (1). Lorsque les nuages couvrent sa cime, garez-vous bien vite de la pluie, car elle ne tarde pas à s'abattre sur la terre. Or, à cette époque (mars 1843), la pluie était déjà tombée abondamment; aussi la verdure de la plaine étincelait sous les rayons du soleil, et nos chevaux secouaient joyeusement la tête, en respirant les parfums des grandes herbes, quand nous descendions la côte d'Ouled-Mandil.

Une heure après, nous entrions à Bouffarik. — Bâtie sur un terrain malsain, dans un endroit où, selon le dicton arabe, les corneilles elles-mêmes ne peuvent vivre, Bouffarik, malgré son insalubrité, qui bien des fois déjà a dévoré sa population, doit à sa position centrale une certaine prospérité. Grace aux travaux entrepris, on espère voir disparaître ses fièvres terribles. Nous ne faisions heureusement que traverser la ville naissante; nous nous arrêtâmes toutefois, selon le vieil usage, au café célèbre de la *mère Gaspard*. — La mère Gaspard est une guerrière noircie dans maints combats. Débarquée en 1830, elle suivit constamment l'armée, vendant son rhum et son tabac, jusqu'au jour où

(1) Immense pâté de pierres qui s'élève sur les collines du Sahel, entre le Chenouan et la coupure du Mazafran. La tradition rapporte qu'autrefois, il y a de longs siècles, une chrétienne y fut enterrée, et qu'on déposa à ses pieds un trésor considérable. Une vache seule peut en indiquer l'entrée, à la condition de prononcer des paroles mystérieuses. Il y eut pourtant un pacha d'Alger qui, voulant s'emparer de ce trésor, ordonna la démolition du tombeau; mais, au premier coup de pioche, des milliers d'abeilles mirent en fuite les travailleurs.

l'on s'établit à Bouffarik. L'endroit lui plut, elle était lasse de suivre ces colonnes infatigables; alors la bohémienne prit une maison, et son cabaret ne tarda pas à être en grande renommée, si bien qu'au bout de quelques années elle avait terres, hôtel et café splendides. Le lieu était orné de peintures, de marbres, de glaces, et surtout de très belles gravures d'après les tableaux d'Horace Vernet. Ces gravures avaient été placées là par la main même du célèbre artiste. Un jour en effet, comme il se mourait de soif, Horace Vernet s'arrêta chez la mère Gaspard. On lui offrit à boire et aussi des prairies à acheter. Il but et il acheta les prairies; mais, tout en signant le marché, il s'aperçut que les murs étaient couverts de mauvaises lithographies d'après ses tableaux. Aussitôt, en bon voisin, il promit d'envoyer les gravures, et, comme il l'a dit, il l'a fait. La mère Gaspard, toute fière, ne manque jamais de vous raconter cette grande histoire : n'est-ce pas une vanité de bohémienne? C'est possible; mais, à Bouffarik même, on me l'a racontée, et moi, à mon tour, je la répète.

On ne peut, hélas! s'arrêter toujours au cabaret de la *mère Gaspard*, et nous nous étions remis en route pour Blidah. Avant d'arriver à Beni-Mered, nous vîmes la colonne élevée au sergent Blandan et à ses braves compagnons. Le 11 avril 1840, la correspondance d'Alger partit de Bouffarik, sous l'escorte d'un brigadier et de quatre chasseurs d'Afrique. Le sergent Blandan et quinze hommes d'infanterie rejoignant leurs corps faisaient route avec eux. Ils cheminaient tranquillement, sans avoir aperçu un Arabe, quand tout à coup, du ravin qui précède Beni-Mered, quatre cents cavaliers s'élancèrent sur la petite troupe. Le chef courut au sergent et lui cria de se rendre. Un coup de fusil fut sa réponse, et, se formant en carré, nos soldats firent tête à l'ennemi. Les balles les couchaient à terre un à un, les survivans se serraient sans perdre courage. — Défendez-vous jusqu'à la mort! s'écria le sergent en recevant un coup de feu; face à l'ennemi! — et il tomba aux pieds de ses compagnons. De vingt-deux hommes, il en restait cinq, couvrant de leurs corps le dépôt qui leur était confié, quand un bruit de chevaux, lancés au grand galop, ranima leur ardeur. Bientôt, d'une nuée de poussière, sortirent des cavaliers, qui, se précipitant sur les Arabes, les mirent en fuite : c'étaient Joseph de Breteuil et ses spahis. A Bouffarik, il faisait conduire les chevaux à l'abreuvoir, lorsqu'on entendit la fusillade. Aussitôt, ne laissant à ses hommes que le temps de prendre leur sabre, M. de Breteuil partit à fond de train, suivi de ses spahis montés au hasard. Le premier, il se jeta dans la bagarre, et, grace à sa rapide énergie, il put sauver ces martyrs de l'honneur militaire. Aussi le sauveur fut-il compris dans la récompense glorieuse; la même ordonnance du roi nomma membres de la Légion-d'Honneur M. de Breteuil et les cinq compagnons de Blandan.

La route de Blidah traverse l'emplacement d'un bois d'orangers que le général Duvivier fit abattre au nom du génie militaire. Pendant deux ans, ces arbres servirent à chauffer les troupes; ce qui en resté debout autour de la ville est encore assez beau pour rendre charmant le séjour de Blidah. C'était là, je l'ai dit, que le général Changarnier avait momentanément fixé sa résidence : à peine arrivés à Blidah, nous nous mîmes à chercher le quartier-général; mais nous ne savions guère comment nous retrouver dans les rues, et, sans l'obligeance d'un Arabe, qui s'empressa, au nom du général, de marcher devant nous et de nous guider jusqu'à la maison du *Changarlo,* ainsi qu'il l'appelait, nous n'aurions jamais pu atteindre cette modeste demeure. Le général Changarnier habitait, en effet, une humble maison dans la ville arabe. Une sentinelle veillait à la porte, perdue au milieu de ce labyrinthe de rues, de places et de carrefours. Singulière habitation pour le chef glorieux d'une si grande province! Le général n'était pas chez lui, il était allé visiter quelques travaux et ne devait rentrer que dans une heure; mais son aide-de-camp, M. le capitaine Pourcet, nous offrit en son nom une gracieuse hospitalité. Rien de plus simple que cette maison : elle était composée de deux corps de logis. La porte d'entrée s'ouvrait sur une petite voûte qui soutenait un pavillon où couchait le général : c'était la seule et unique pièce au premier étage. La voûte franchie, l'on pénétrait dans une cour entourée d'une étroite galerie. A gauche, on trouvait une salle, longue comme les pièces mauresques, carrelée de gros carreaux à la marque du génie; quelques tables de bois blanc, chargées de cartes et de papiers; un lit caché par un rideau : c'était la chambre du capitaine Pourcet. Cette chambre servait aussi de bureau. Tout en face s'ouvrait la salle à manger. A droite et à gauche, deux chambres à peu près meublées étaient destinées aux étrangers. Dans l'autre corps de logis (toujours au rez-de-chaussée), il y avait une chambre qui prenait jour sous l'ombrage touffu d'un grand figuier, poussé au centre de la cour pour le plus grand bonheur des pigeons du voisinage. Pigeons et voyageurs étaient les bienvenus dans cette maison de l'hospitalité. A Blidah comme sous sa tente, l'hospitalité du général Changarnier était, en effet, passée en proverbe, même parmi les Arabes. Il ne nous fallut pas grand temps pour parcourir cette habitation de Spartiate, et nous allions prendre un peu de repos, lorsque le général rentra. Son accueil fut plein de bonne grace; il nous salua comme des hôtes devenus des amis, dès qu'ils ont franchi le seuil de la maison. A notre grande joie, le général était à la veille de partir pour les expéditions dans lesquelles nous devions l'accompagner, et, dès notre arrivée à Blidah, nous n'eûmes qu'à songer au départ prochain.

La guerre, à cette époque (1843), durait depuis quatre ans dans la

province d'Alger; mais, dès l'année précédente, elle était entrée dans sa seconde période. En 1839, en effet, lorsque l'assassinat d'un officier supérieur, le massacre de deux petites colonnes, les incendies et le pillage signalèrent la reprise des hostilités, nous eûmes à lutter contre un ennemi qui avait habilement profité de la paix pour organiser sa puissance et réunir en un seul lien les forces du pays. Il fallut briser ce faisceau, désorganiser cette nouvelle autorité, avant d'amener les tribus à reconnaître une à une notre pouvoir. Ce fut l'œuvre de deux années. On n'a pu oublier ces brillantes campagnes de 1840, où se fondèrent ces jeunes renommées qui devaient plus tard devenir les gloires de l'Afrique : le col de Mouzaïa et ses assauts, Médéah, Milianah, occupés par nos troupes, et nos colonnes s'avançant de tous côtés, brisant les obstacles, bravant fatigues et périls. A la fin de 1841, l'émir, cédant devant nos armes, reportait le théâtre de la lutte dans la province d'Oran, foyer de sa puissance. Alors commença la guerre de tribus; frappées par de vigoureux coups de main, pendant l'hiver de 1841-1842, celles de la Mitidja furent les premières à demander l'*aman* (1). En juin 1842, les colonnes d'Oran et d'Alger se réunissaient dans la vallée du Chéliff, et, à l'automne, les troupes d'Alger, à leur tour, s'avançaient jusque dans la province d'Oran, amenant avec elles les contingens des tribus alliées. Les soumissions arrivaient de tous côtés, incertaines encore, il est vrai; mais enfin, poursuivant son œuvre sans relâche, sans repos, l'armée faisait sans cesse de nouveaux progrès, lorsque, pendant l'hiver de 1843, Abd-el-Kader, par une pointe rapide, jeta la révolte parmi les Kabyles des Beni-Menacers, les sauvages habitans de ces montagnes affreuses qui séparent Cherchell de Milianah, et ralluma le foyer de la résistance dans l'Ouarsenis, entre le Chéliff et le petit désert. Dominer cette révolte des Beni-Menacers; plus tard, dans deux mois, pénétrer dans l'Ouarsenis et en châtier les populations, telle était l'œuvre que le général Changarnier était chargé d'accomplir. Malgré les difficultés de la saison et les dangers de l'opération, la confiance qu'il inspirait aux troupes était telle que nul ne songeait au péril, et, lorsque l'on partait avec lui, le succès n'était jamais douteux.

Le lendemain même du jour où nous arrivions à Blidah, les troupes devaient se mettre en marche. Aussi n'y avait-il que bruit et confusion dans cette ville du repos et de la solitude. Les boutiques étaient encombrées de soldats achetant leurs petites provisions de sucre, de café, de tabac ou de cigares, selon que leur bourse renfermait le modeste sou de poche (2) ou l'aristocratique pièce blanche. Les hommes de

(1) Demander l'*aman*, c'est demander à être reçu à merci. Donner l'*aman*, c'est accorder le pardon.

(2) On sait qu'après avoir retenu la nourriture sur la solde, on distribue cinq sous tous les cinq jours aux soldats pour leurs menus plaisirs.

corvée partaient de leur côté, se rendant, sous la conduite d'officiers, aux magasins militaires; les cabarets enfin, le soir venu, fêtaient joyeusement, par de copieuses libations, l'heure du départ, jusqu'à ce que la retraite, ce couvre-feu militaire, eût chassé les buveurs attardés et rendu à la ville son grave repos. Le lendemain, chacun, en joyeuse humeur, en bon ordre et en belle tenue, le sac et les huit jours de vivres sur le dos, se mettait en marche pour Milianah. Que leur importaient, en effet, fatigues ou périls? C'étaient tous de vieux routiers, endurcis depuis de longues années, et d'ailleurs, ainsi qu'ils le disaient dans leur style familier, *avec le Changarnier, cela sent toujours le mouton* (1).

Nous devions les rejoindre en route, et le jour suivant, à trois heures du matin, nos mulets, prenant l'avance, se mettaient en marche. Il est difficile de s'imaginer tout ce que portent ces pauvres animaux. D'abord à leur bât, deux larges *cantines* s'accrochent par des anneaux de fer, puis sur les cantines s'entassent orge, fourrage, sac de campement, poulets, bidons, gamelles, effets de toutes sortes, le chargement du voyageur, qui ne doit compter que sur lui pour la route; tout cela s'arrime, s'attache avec de longues cordes et tient tant bien que mal, quand un accident ne fait pas tourner le chargement au milieu des jurons bien accentués des conducteurs, maudissant le *ministre* (2) et ses maladresses.

De Blidah, nous devions nous rendre à Milianah. Nous suivîmes la direction ouest, longeant les montagnes sud de la plaine. A deux lieues de Blidah, la Chiffa fut traversée à gué; les eaux étaient très hautes, et le torrent n'avait pas moins de cent mètres de large; aussi avions-nous grand soin de prendre un point de direction sur la rive opposée, car si vous laissez votre regard suivre le fil de l'eau, bientôt, saisi de vertige, vous êtes entraîné à bas de cheval. L'obstacle franchi, la route était facile, et nous eûmes bientôt atteint le Bou-Roumi, où nous nous arrêtâmes une heure avant de gravir les collines qui séparent la plaine de la vallée de l'Oued-Ger.

(1) Le succès des nombreuses razzias du général Changarnier avait fait passer ces paroles en proverbe parmi les troupes. Au 13 juin 1849, le 6e bataillon de chasseurs, qui avait si long-temps servi sous les ordres du général en Afrique, ayant reçu l'ordre de charger l'émeute, partait en riant et en répétant, au grand étonnement des gardes nationaux, la vieille parole d'Afrique : « Cela sent le mouton. »

(2) Les mulets du train ne sont jamais appelés autrement en Afrique. — Si vous demandez pourquoi, les soldats vous répondront que les mulets sont chargés des *affaires de l'état*, ou bien encore qu'ils ont le télégraphe à leurs ordres, en vous montrant leurs longues oreilles toujours en mouvement. Il arriva qu'un vrai ministre, visitant un jour la province de l'est, fut conduit de Philippeville à Constantine par des soldats du train. A une montée, il entend le mot de *ministre* retentir de tous côtés mêlé à de gros jurons. Étonné, il demanda ce que l'on voulait dire, et fut le premier à rire de l'explication qui lui fut donnée.

L'état-major était peu nombreux; le général n'avait près de lui que deux officiers, un aide-de-camp, M. le capitaine Pourcet, qui, depuis cinq ans, ne l'avait pas quitté un instant, et un officier d'ordonnance, M. Carayon-Latour, charmant homme, gai, toujours prêt à rire, prêt à se battre, sans soucis comme sans reproches, un de ces caractères remplis de droiture et de loyauté, si rares et si précieux. C'était bien peu pour un état-major; mais c'était assez, grace à leur activité. Nuit et jour sur pieds, ils suffisaient à tout. Jamais un ordre, jamais un service n'éprouva le moindre retard. Selon son habitude, le général marchait en tête, pensif, silencieux, s'en allant au pas de son cheval favori. *Couscouss* était un vaillant petit cheval, râblé, trapu, sachant fièrement faire sonner son pied. Au feu, dévorant les balles, il se précipitait sur le danger, et, comme me disait un jour l'*ordonnance* qui le pansait, parlant du cheval et du maître : — C'est diable sur diable. — L'ordonnance avait, je crois, raison.

On ne suivait pas la vallée de l'Oued-Ger lorsque les communications entre Milianah et Blidah n'étaient pas libres. Ses contre-forts rapides, garnis de lentisques et de chênes verts, présentaient de trop grandes difficultés. La route de nos colonnes, plus longue, mais plus sûre, passait par les crêtes et venait également aboutir au marabout de Sidi-Abd-el-Kader, où nous devions bivouaquer le soir. A trois heures en effet, après avoir traversé dix-huit fois l'Oued-Ger, nous rejoignions les troupes parties la veille, et nos tentes étaient dressées sous les oliviers séculaires que la hache française avait encore respectés. Pendant la nuit, le ciel s'était couvert de nuages, et la pluie tombait en abondance quand la diane fut battue; mais heureusement le temps se leva lorsque nous traversâmes la vallée de l'Oued-Adelia, dont les fortes terres sont si pénibles pour les hommes et pour les chevaux. Depuis la vallée de l'Oued-Ger, la route suivait une direction sud. Nous allions avoir à choisir entre deux chemins; l'un remonte vers Milianah par les pentes du Gontas et la vallée du Chéliff, l'autre passe par le pays des Righas et gagne la ville du côté nord en longeant les pentes du Zaccar. La dernière était la plus courte; ce fut celle que nous prîmes, et arrivés, malgré la pluie et les terres glaises, sur les plateaux des Righas, nous aperçûmes, de l'autre côté d'un immense ravin boisé, Milianah, bâtie sur l'escarpement d'un rocher, entourée de jardins et de verdure. Le territoire qui se déroulait sous nos yeux était habité par une vaillante tribu. Long-temps dans l'exil, elle conserva le souvenir de ses montagnes, jusqu'au jour où, libre enfin, elle put, grace à sa courageuse énergie, regagner la terre de ses aïeux. En 1780, la tribu des Righas fut en discussion avec le *marghzen* d'Alger. D'une discussion arabe à un coup de fusil il n'y a pas loin. La tribu des Righas se battit bravement. Deux aghas et quarante cavaliers à étriers d'or

restèrent sur le terrain. A ces nouvelles, le pacha d'Alger s'était ému. Toutes les forces turques se mirent en mouvement. Trop faibles pour résister, les Righas durent se rendre à discrétion. Emmenés à Mostaganem par ordre du pacha, ils y restèrent jusqu'à la chute du pouvoir turc. En 1830, après cinquante ans d'exil, la tribu entière se mit en route pour regagner ses montagnes; mais l'anarchie régnait alors dans le pays, et tous couraient sus aux émigrés comme sur une proie qui leur était due. Les émigrés s'avancèrent ainsi, formant une muraille de feu autour d'eux, emportant leurs blessés, enterrant leurs morts, jusqu'à ce qu'ils eussent regagné ces terres où leurs ancêtres avaient vécu. Long-temps notre ennemie, devenue notre alliée en 1842, cette tribu s'étend jusqu'aux murs de Milianah.

Une heure après avoir quitté la fontaine des Trembles, où l'on nous conta l'histoire de la tribu des Righas, nous entrions à Milianah par la porte du nord. Le poste prenait les armes, et les tambours battant aux champs annonçaient l'arrivée du commandant de la province.

II.

Zaccar veut dire *celui qui refuse, qui ne veut pas se laisser gravir :* c'est le nom que les Arabes ont donné à cette longue crête rocheuse qui domine Milianah du côté du nord. Bâtie sur un plateau au pied de la montagne, la ville s'avance comme un promontoire au-dessus des dernières pentes qui continuent, une lieue durant, jusqu'à la vallée du Chéliff. Des flancs du Zaccar, de Milianah même, jaillissent des sources abondantes répandant partout la fraîcheur. Autour de la ville s'étendent ces jardins renommés dans toute l'Algérie; des lierres, des mousses de toutes espèces, mille plantes aux longues tiges, semblent entourer d'une ceinture de verdure les maisons blanches aux tuiles rouges. De loin, le regard trompé ne voit qu'un riant aspect; mais, si vous approchez, vous ne trouverez bientôt que des sépulcres blanchis.

Une grande rue tracée par les Français, sur laquelle s'ouvrent toutes les boutiques des cantiniers, traverse la moitié de la ville, et s'arrête à l'entrée du quartier des Arabes près du minaret d'une mosquée en ruine. Aux chants du *muezzin* appelant les fidèles à la prière ont succédé les sons bruyans des clairons français sonnant le service militaire. Milianah, en effet, n'était, à l'époque de notre séjour en 1843, qu'un vaste camp. Poste avancé jusqu'en 1841, cette ville était devenue, depuis cette époque, avec Médéah, la base de nos opérations dans la province d'Alger. L'on pouvait, du haut du minaret de la vieille mosquée, apprécier l'importance de cette position, car on voyait tout le pays qu'elle commande : les enroulemens de mamelons qui la séparent de Médéah, la vallée du Chéliff courant de l'est à l'ouest, et au-delà, le rocher de

l'Ouarsenis, dominant ces montagnes kabyles que nous devions soumettre. C'était un imposant tableau. Quand les regards, après avoir parcouru ces horizons lointains, revenaient se fixer sur la ville, ils rencontraient, au pied des murailles, un lieu marqué par de tristes souvenirs; je veux parler du cimetière qui reçut, en 1840, une garnison entière.

Bien des scènes de désolation se sont passées sur l'étroit plateau de Milianah, et le nom du général Changarnier doit rester attaché au nom de cette ville, car, en deux circonstances il fut son sauveur. En juin 1840, l'armée se trouvait avec M. le maréchal Valée sous les murs de Médéah. Il fallait ravitailler Milianah, occupée depuis peu de temps par nos troupes. Les généraux étaient d'un avis contraire; l'entreprise était en ce moment trop difficile, la fatigue des troupes trop grande. Seul le colonel Changarnier crut la chose possible, et le maréchal, sans hésiter, confia l'expédition à celui qui venait avec le 2me léger de prendre une si brillante part aux assauts du col de Mouzaïa. Le lendemain, le colonel partait, dérobait une marche à l'ennemi et faisait vingt-quatre lieues en trente heures; de retour quatre jours après, il justifiait par le succès la confiance du vieux maréchal et recevait les félicitations de l'armée entière.

La saison des chaleurs était venue, les troupes avaient repris leurs cantonnemens, et l'on comptait sur le secours laissé dans la place pour que la garnison de Milianah pût attendre le ravitaillement de la fin de l'automne; mais on comptait sans les maladies, sans la vermine, qui, se mettant dans les magasins en ruine, détruisit une partie des ressources. Les bœufs étaient morts. On ne pouvait sortir des remparts; plus de viande, la disette commençait à se faire sentir. Pressés par la faim, les soldats mangeaient ce qu'ils pouvaient ramasser, jusqu'à des herbes et des mauves qu'ils faisaient bouillir. Cette nourriture malsaine, agissant sur le cerveau, les portait à la nostalgie, au suicide. Sur douze cents hommes, sept cent cinquante avaient déjà succombé, quatre cents étaient à l'hôpital, les autres n'en valaient guère mieux. A peine si le peu d'hommes valides avaient la force de tenir leurs fusils. Les officiers eux-mêmes étaient obligés de veiller aux remparts, et chaque jour ils voyaient approcher le terme fatal où, faute de défenseurs, la ville serait prise. Aucunes lettres, aucunes nouvelles, les espions avaient été tués. Enfin une dépêche du commandant supérieur put passer, et l'on fut instruit à Alger de la triste situation de cette garnison. Le colonel Changarnier, devenu général depuis le premier ravitaillement de Milianah, avait vu s'accroître, par de nouveaux succès, sa réputation d'habileté et d'audace. Aussi, pour sauver la garnison, ce fut encore à lui que M. le maréchal Valée se confia. Deux mille hommes seulement étaient disponibles. Avec ces faibles ressources, il

fallait traverser un pays d'une difficulté extrême, en butte aux attaques de toutes les forces d'Abd-el-Kader, dont la puissance venait à peine alors d'être ébranlée. Le général n'hésita pas. Plus la mission était périlleuse, plus le succès serait glorieux. S'il succombait, il pourrait au moins se rendre le témoignage de n'avoir point reculé devant un devoir. Il partit donc avec cette poignée d'hommes, parvint, en annonçant partout un ravitaillement sur Médéah, à dérober une marche à l'ennemi; puis, se faisant jour à travers ces multitudes, arriva à temps pour sauver le peu qui restait de la malheureuse garnison.

Tous ces événemens étaient déjà loin de nous quand nous arrivâmes à Milianah, et en 1843 cinq mille hommes de belles et bonnes troupes attendaient dans cette ville les ordres du général Changarnier. Depuis son arrivée, le général passait ses journées dans une activité continuelle. Les conférences avec les chefs de service, les dépêches à écrire, et surtout les renseignemens à prendre sur le difficile pays où nous devions opérer, ne lui laissaient pas un instant. Tous les jours, l'agha des Beni-Menacers, Ben-Tifour, venait avec des hommes de la tribu chez le général, et là, pendant des heures entières, à force de questions, en demandant les mêmes renseignemens dix fois de suite et à dix individus différens, le chef de la province arrivait à se former des notions exactes sur le pays, les marches, l'eau, les bivouacs. Cela dura ainsi toute une semaine. Pendant ce temps, renseignemens et nouvelles s'échangeaient au moyen d'espions avec Cherchell. Certaines de ces lettres furent payées jusqu'à 500 francs, car les porteurs jouaient leur vie. Enfin, après de mûres réflexions, le plan du général fut arrêté, il fut écrit, et les ordres furent donnés avec cette netteté, cette précision qui ne laisse jamais un doute, une équivoque. C'était là en effet un des traits du caractère du général Changarnier. L'obéissance avec lui était toujours facile, car le devoir n'était jamais incertain.

Tandis que les officiers du général passaient les nuits et les jours au travail, nous nous étions installés dans une chambre du *palais* de Milianah. Le palais se composait de trois pièces; l'une était réservée au général, l'autre était notre salle à manger; dans la troisième chambre, nous bivouaquions pêle-mêle en compagnie des rats et des souris. Le jour, nous allions au cercle des officiers, charmant pavillon construit au milieu d'un jardin. L'eau, en courant à travers les plates-bandes, répandait partout la fraîcheur sous ces grands ombrages. C'est la chambre commune d'une garnison qui n'en a pas. A côté du cercle est le café, tout auprès une bibliothèque où l'on trouve de bons et sérieux ouvrages. L'établissement est surveillé par un conseil d'administration que le commandant supérieur préside lui-même. Ainsi, dans les villes d'Afrique comme à bord d'un navire, tout est préparé pour faire diversion aux ennuis d'une longue solitude. Le soir parfois nous allions

au spectacle. Un spectacle à Milianah ! oui certes, et un charmant spectacle, où l'on riait d'un franc rire, d'un rire de bon aloi. Spectateurs et acteurs, les soldats en faisaient tous les frais. Chacun avait son emploi : un caporal l'amoureuse, un grenadier le père noble, un voltigeur la soubrette. Les vivandières prêtaient leurs robes et leurs bonnets, à la plus grande gaieté de tous. Je me rappelle encore avoir vu jouer à Milianah *le Caporal et la Payse*. La Déjazet de l'endroit, égrillarde *Artémise*, excitait l'hilarité de toute la salle, même celle du général Changarnier, qui assistait souvent à ces représentations dans sa loge de papier peint. On ne saurait croire combien ces divertissemens, ces spectacles, que l'on traitera peut-être de futilités, contribuent à maintenir le moral des troupes, à chasser ces idées noires, si souvent en Afrique les avant-coureurs de la nostalgie et de la mort.

Les ordres expédiés à Cherchell étaient arrivés; on allait donc se mettre en route. Huit jours devaient suffire, d'après les calculs du général, pour mener l'opération à bonne fin. Sept colonnes y contribuèrent, chacune ayant son rôle assigné d'avance, chacune son itinéraire tracé. Toutes les prévisions se réalisèrent, grace au beau temps qui nous favorisa, et malgré les difficultés affreuses de ce pays de ravins, de précipices et de crêtes escarpées. Les colonnes s'allongèrent comme autant de serpens. Un par un, les soldats descendirent dans les abîmes, remontèrent sur les crêtes par des sentiers de deux pieds de large dominant des précipices à pic. Dans ces ravines, où souvent les sapeurs du génie étaient obligés de tailler la route même pour l'infanterie, il y eut des chutes affreuses. Je me rappellerai toujours un malheureux chasseur qui suivait le sentier, lorsqu'un cheval s'arrêta brusquement devant le sien. Effrayé, l'animal se traverse; à sa droite, c'était le précipice; il tombe, et ce grand cheval blanc, tournant trois fois sur lui-même dans l'espace, va frapper de sa tête la pointe d'un rocher. Pour le chasseur, décroché au premier saut, nous le vîmes rouler dans l'abîme. On courut chercher le cadavre; mais, par un bonheur inoui, un retrait d'eau de la rivière avait amorti la chute; le chasseur n'était pas mort et en fut quitte pour trois mois d'hôpital.

Souvent on marchait des heures entières avant d'atteindre ces montagnes que l'on croyait toucher, mais les renseignemens du général étaient si exacts, ses enlacemens de colonnes si bien combinés, qu'au jour dit, sans qu'aucune population eût pu échapper, les troupes se trouvaient toutes réunies au rendez-vous fixé. Chacune de nos colonnes avait heureusement accompli sa mission, brisant les résistances qu'elles avaient pu rencontrer, et les chefs des Beni-Menacers étaient tous venus au bivouac du général implorer l'*aman*.

Cet important résultat, que les colonnes de Cherchell et de Milianah n'avaient pu obtenir après deux mois de courses, rendait libre la plus

grande partie des troupes pour la campagne du printemps, et le général, qui craignait d'être surpris par le mauvais temps, avait hâte de quitter le pays. Aussi, les conditions de la soumission promptement débattues et acceptées, nous reprîmes la direction de Milianah. Une marche de trois jours nous ramena dans cette ville; mais nous n'y fîmes qu'une halte de quelques heures. M. le maréchal Bugeaud rappelait le général à Blidah, afin d'arrêter, de concert avec lui, les opérations de la campagne du printemps qui allait s'ouvrir. Ce n'était qu'à la suite de cette conférence que nous devions revenir séjourner à Milianah, en attendant l'ouverture des prochaines hostilités. Fonder un poste dans la vallée du Chéliff, nouveau lien des provinces d'Alger et d'Oran, amener à nous les populations de cette vallée, soumettre les montagnes de l'Ouarsenis, poursuivre enfin la *smala* sur les hauts plateaux du Serssous, et détruire cet arsenal mobile de l'émir, tel était le plan de la campagne du printemps. M. le maréchal Bugeaud devait créer le poste d'Orléansville. Au général Changarnier revenaient de droit les difficiles montagnes de l'Ouarsenis. La smala enfin était réservée à M. le duc d'Aumale, qui commandait à Médéah.

Pour emporter les matériaux nécessaires à la fondation d'Orléansville, il fallait des prolonges; pour les prolonges, il fallait une route qui permît de franchir le Gontas, et d'atteindre ainsi la vallée du Chéliff. Les troupes de Milianah vinrent donc s'échelonner dans la vallée de l'Oued-Ger, car ces vingt lieues de route dans ces terrains difficiles devaient être achevées en quinze jours. Cette vallée, naguère si calme, retentissait maintenant du bruit des pioches et des joyeuses chansons des soldats travailleurs. De deux lieues en deux lieues, de petits camps étaient établis, et la route se créait comme par enchantement, gravissant le Gontas par de longs lacets, pour descendre ensuite dans la vallée du Chéliff.

En regagnant Milianah, nous suivîmes la route nouvelle. Les chefs du Djendel (1), Bou-Allam, et son frère Bagrdadi, de l'illustre famille des Ouled-Ben-Cherifa, vinrent saluer le général, lorsque nous descendions les dernières pentes de la montagne. Bou-Allam, l'ancien agha de la cavalerie irrégulière de l'émir, était un hardi compagnon à l'œil aussi noir que la moustache, à la physionomie énergique, commandant le pays plus encore par la force de son bras que par l'antique renom de son sang illustre. Long-temps il fut notre ennemi acharné. Il était de toutes les entreprises. On le voyait partout, suivi de son fils, enfant d'une beauté merveilleuse et son unique affection. Ce dur soldat ne pouvait s'en séparer, craignant toujours pour lui dès qu'il était loin. Un jour pourtant il revint seul à sa tente, une balle française avait tué

(1) Le pays entre Médéah et Milianah.

l'enfant. Depuis lors, dégoûté de la guerre, il songea à se soumettre. Une nuit (c'était en 1842), il se rendit au bivouac du général Changarnier, offrant la soumission de sept tribus, si le général voulait lui prêter son appui. Nous reconnûmes cet important service en maintenant dans ses mains le commandement qu'il partageait avec son frère, le borgne Bagrdadi.

Suivis de brillans cavaliers, les deux chefs arabes firent route avec nous vers Milianah. Nous traversions la vallée du Chéliff, et nous marchions sur le terrain même où les réguliers rouges et des flots de cavalerie se rencontraient en 1841 avec nos troupes. « Ils étaient si pressés, me disait un Arabe, qu'ils semblaient les épis d'un champ de blé que le vent agite. » Et maintenant nous ne voyions, sur le théâtre de ce rude combat, que les troupeaux nombreux qui allaient s'abreuver au Chéliff, et la vallée n'entendait retentir, au lieu des clameurs des cavaliers ennemis, que les cris des femmes arabes fêtant l'arrivée du général par le *iou iou* (1) d'honneur. A l'Oued-Boutan, le nouveau hakem de la ville de Milianah, Omar-Pacha, de l'illustre famille du pacha de ce nom, nous attendait. Nous eûmes là une preuve nouvelle des traces profondes que les Turcs ont laissées dans ce pays. Après treize ans passés, leur souvenir est encore tellement vivant parmi ces populations, que le fils du pacha Omar était entouré du respect de tous ces chefs comme au jour de la puissance de sa famille.

Une heure après cette rencontre, nous mettions pied à terre à Milianah. Que faire à Milianah, lorsqu'il faut y passer quinze longs jours? Prendre patience et répéter avec les Arabes : *C'était écrit*. C'était en effet écrit, et bien écrit, dans ces nombreuses dépêches que le général Changarnier échangeait chaque jour avec le maréchal Bugeaud. Nous devions attendre, pour nous mettre en route, que la colonne d'Alger eût dépassé Milianah. Heureusement, en compensation à nos peines, l'on nous annonçait que l'ancien khalifat d'Abd-el-Kader à Milianah, Si-Embarek, avait organisé une vigoureuse résistance parmi les Kabyles de l'Ouarsenis. Ce nom était encore en vénération à Milianah; nos amis même ne le prononçaient qu'avec terreur. Les Arabes en effet ont, avant tout, le respect du passé, et la tradition, en transmettant le souvenir des temps écoulés, entoure les hommes du présent d'une auréole merveilleuse. Une famille est-elle devenue illustre dans le pays, tous se courbent devant elle. Milianah, depuis de longs siècles, semble avoir eu le privilége de cette influence du nom, qui s'impose souvent à une province entière. Les Ouled-Ben-Yousef étaient originaires de Milianah, le séjour aussi d'Embarek avant qu'il se fût établi

(1) Lorsque les femmes des tribus veulent faire honneur à un chef, elles se mettent devant les tentes en poussant des cris ou plutôt de roulades aiguës.

à Coléah. Il y a peu d'années enfin, les Omar s'étaient retirés dans la ville. Ces trois familles également illustres ont répandu sur Milianah une sorte de prestige. Les deux premières, celles des Ben-Yousef et des Embarek, descendaient de marabouts célèbres. Les récits du pays sur ces deux familles pourront faire comprendre cette influence singulière des traditions, dont l'autorité est si grande encore parmi les Arabes. Quant à l'histoire des Omar, c'est un curieux chapitre de la politique turque et de la vie aventureuse de ceux qui, avant 1830, étaient les maîtres du pays.

Les souvenirs qui se rattachent aux Ben-Yousef sont plutôt religieux que militaires; ils sont encore vivans chez tous les habitans. Si-Mohamed-ben-Yousef le voyageur vint, il y a quatre cents ans, finir ses jours à Milianah; sa haute réputation de sagesse et de vertu s'était vite répandue dans le pays, et de toutes parts on venait lui demander des prières et des conseils. En échange, chacun se croyait obligé de lui offrir un présent, si bien que l'homme de Dieu eut bientôt toutes les richesses de la terre. Pour récompenser sans doute ses vertus, Dieu lui avait donné le pouvoir des miracles, et il devinait la vérité, la traduisant par des dictons rimés qui se répètent encore dans toutes les tribus (1). A sa mort, on lui éleva un tombeau magnifique, et aujourd'hui sa famille est entourée du respect que l'on portait à l'aïeul. Les Ben-Yousef sont les seigneurs de Milianah; ils ne s'inclinent que devant les Si-Embarek, les marabouts de Coléah, dont les serviteurs les plus zélés se trouvaient non loin de la ville, dans la tribu des Hachems.

Ce sont encore des souvenirs religieux qui planent sur le berceau des Si-Embarek et sur la formation de la tribu des Hachems du Chéliff. En 1580, un homme des Hachems de l'ouest, nommé Si-Embarek, quitta sa tribu avec deux domestiques, et vint à Milianah. A Milianah, comme il était pauvre, il renvoya ses domestiques, qui descendirent sur les bords du Chéliff et donnèrent naissance à la tribu des Hachems, que vous y retrouverez encore. Pour Sidi-Embarek, il se rendit à Co-

(1) En voici quelques-uns qui nous reviennent à la mémoire :

« Accepte d'un riche qui a eu faim, — et jamais d'un parvenu. »

« Quel est ton père? disait-on à l'âne. — Le cheval est mon oncle, répondit-il. »

« Le silence, or; — le bavardage, argent. »

« Mange à ton goût, — et habille-toi au goût du monde. »

« Pèche dix fois devant Dieu, — et pas une devant les hommes. »

« Quand le chien a de l'argent, — on lui dit monseigneur le chien. »

Il y en a aussi sur les habitans de chaque ville :

« Celui que vous voyez vêtu d'un petit haïk, — tenant à la main un petit bâton, — debout sur un petit mamelon, — disant à la dispute : —Venez me trouver, — reconnaissez-le pour un enfant de Médéah. »

léah, et là il s'engagea comme *rhamès* (1) chez un nommé Ismaël; mais Si-Embarek, au lieu de travailler, ne faisait que dormir. Pendant ce temps, chose merveilleuse, la paire de bœufs qui lui était confiée marchait toute seule, de telle façon qu'au bout du jour, ils avaient fait plus d'ouvrage que tous les autres. On rapporta ce prodige à Ismaël, qui, voulant s'en assurer de ses propres yeux, se cacha un jour, et vit Embarek couché sous un arbre, tandis que ses bœufs labouraient. Se précipitant à ses genoux, Ismaël lui dit : — Tu es l'élu de Dieu; c'est moi qui suis ton serviteur, et tu es mon maître. — Aussitôt, le ramenant chez lui, il le traita avec le plus profond respect. Sa réputation de sainteté s'étendit bientôt au loin : de toutes parts, on venait solliciter ses prières et lui apporter des offrandes. Ses richesses ne tardèrent pas à devenir considérables; mais son influence était plus grande encore, et les Turcs eux-mêmes la respectaient. Les descendans de ce saint personnage furent à leur tour regardés comme les protégés de Dieu; en leurs mains habiles, cette puissance était toujours restée considérable. Lorsque la guerre reprit contre nous, Ben-Alleïl, le chef des Embarek, marabout vénéré, guerrier illustre, fut nommé par Abd-el-Kader son khalifat à Milianah, et le premier acte de sa puissance fut de détruire l'autorité que les Omar, depuis longues années déjà, avaient su se créer parmi les tribus.

La famille des Omar a des annales plus curieuses encore que celles des Ben-Yousef et des Si-Embarek. Leur histoire (2) se rattache à une de ces fortunes turques qui, selon l'expression arabe, *se créent par le bras*, et elle est dominée, dans sa plus récente période, par le dévouement d'une noble femme dont le courage héroïque a deux fois relevé sa famille abattue.

Le plus célèbre des Omar est un de ces soldats turcs dont chacun pouvait se dire en entrant dans la milice : « S'il est écrit, je serai pacha! » Méhémet-Ali, relâchant à Metelin lorsqu'il se rendait en Égypte, rencontra Omar (3), dont le frère occupait depuis quelques années déjà une position élevée auprès du pacha d'Alger. Mehémet-Ali et Omar se lièrent d'amitié et partirent ensemble pour tenter la fortune; mais, à peine arrivé en Égypte, Omar reçut une lettre de son frère Mohamed, qui l'appelait près de lui. Les deux nouveaux amis se séparèrent, non sans s'être jure que le premier qui réussirait ferait partager son sort à l'autre. A Oran, où son frère était devenu khalifat du bey, la belle taille

(1) *Rhamès*, espèce de métayer qui cultive au cinquième.

(2) Nous devons la connaissance de cette histoire à l'obligeance de M. Roches, notre consul-général à Tanger, qui a bien voulu nous communiquer quelques-unes de ses curieuses recherches.

(3) Il était né en 1775.

d'Omar, son œil que nul ne pouvait regarder, ses longues moustaches noires, sa beauté éclatante, le firent nommer *chaous*. Peu de temps après, la fille d'un Turc de Milianah, nommée Jemna, que tous citaient comme une merveille, devint sa femme; mais la prospérité d'Omar ne dura pas. Son frère Mohamed, dont le crédit auprès du pacha d'Alger portait ombrage au bey d'Oran, fut jeté en prison, et le bey donna l'ordre de le tuer. Omar fut aussi traîné dans le cachot de son frère. Quand l'exécuteur entra, il voulut s'élancer pour défendre Mohamed; mais son frère, l'arrêtant, lui dit : « L'heure de ma mort est arrivée, mon enfant. Il n'est pas donné à l'homme de résister au pouvoir du Très-Haut; prie-le seulement chaque jour qu'il te choisisse pour venger ma mort, et songe que tu es le mari de ma femme et le père de mes enfans. » Dès-lors cette vengeance devint l'idée fixe d'Omar, et, lorsque sur l'ordre du pacha le bey l'eut renvoyé à Alger, le frère de Mohamed ne songea qu'à s'élever, afin de hâter l'instant du châtiment. Omar fut bientôt nommé caïd des Aribs, et sa femme Jemna, qui n'avait pu d'abord quitter Oran avec lui, parvint à le rejoindre à travers mille périls, sous la conduite de son père, Si-Hassan, et d'un serviteur fidèle, Baba-Djelloull.

Les gens de Tunis s'étaient avancés contre Alger; la bataille fut livrée, et les Turcs reculaient, lorsque Omar, s'élançant avec trente cavaliers, chargea hardiment, entraîna tout le monde, et décida le succès. Au retour, la milice entière le demandait pour agha. Pendant ce temps, Méhémet-Ali avait aussi vu grandir sa fortune. Le massacre des Mamelouks assurait sa puissance, et il témoignait son souvenir à son ancien ami en lui envoyant une tente magnifique.

Le pays, sous l'administration du nouvel agha, était florissant; des ponts de pierre furent construits sur l'Isser et sur le Chéliff. Comme le disait la chronique arabe, *la victoire accompagnait partout Omar*. Son nom faisait trembler ses ennemis et il était béni de tous, lorsque le bey d'Oran, toujours acharné contre le frère de Mohamed, et redoutant cette nouvelle puissance, persuada au pacha d'Alger qu'Omar voulait s'emparer du pouvoir. Une lettre interceptée avertit heureusement Omar, qui courut aux casernes et assembla la milice. « C'est vous qui m'avez élevé, leur dit-il, je ne reconnais qu'à vous le droit de m'abaisser. Je viens me mettre entre vos mains; vous me donnerez la mort ou me délivrerez de mes ennemis. » La milice furieuse se rua dans le palais du pacha, le poignarda (1810), et voulut nommer Omar. Celui-ci refusa; le *khrasnadji* (1) fut alors élu. Tout-puissant, Omar put enfin travailler à sa vengeance. Le bey d'Oran s'étant révolté, il marcha contre lui, s'empara de son ennemi et le fit écorcher vif. Dans la pro-

(1) Trésorier.

vince d'Oran, l'on vous parle encore du bey écorché, *bey el messeloug.*

En 1816, craignant les Coulouglis, le pacha voulut les faire massacrer tous, et confia son projet à Omar, qui, loin de s'y prêter, fit étouffer le pacha au bain. Cette fois, il fut contraint d'accepter le pachalik. En envoyant le cadeau à la Porte, il chargea Si-Hassan et son fils Mohamed de riches présens pour Méhémet-Ali, qui presque en même temps était nommé pacha. Pendant deux années, Omar tint tête à tous les fléaux, à la peste, aux sauterelles, au bombardement de lord Exmouth; mais la pauvre Jemna avait perdu le repos, car elle savait que tous les deys mouraient de mort violente. Prise des douleurs de l'enfantement (1818), elle entendit des salves d'artillerie : saisie de crainte, elle voulut voir Omar, et, contre l'usage, elle l'envoya chercher par son fidèle serviteur, le vieux Baba-Djelloull; mais le vieillard revint bientôt, et revint seul. Jemna avait compris. Elle tomba sans connaissance. Des coups nombreux furent au même instant frappés à la porte... C'étaient les *chaous* du nouveau dey qui venaient s'emparer des richesses d'Omar.

Jemna, revenue à elle, envoya demander l'hospitalité à un ancien ami de son mari. Se dépouillant de ses riches vêtemens, elle en revêtit de plus simples, enveloppa ses deux enfans dans les *haïks* de ses nègres, fit ses adieux aux cent esclaves qui la servaient dans son palais, et sortit suivie de ses deux enfans, de son père, de Baba-Djelloull et de deux négresses qui l'avaient élevée; puis, fermant la porte de la cour, elle chargea Baba-Djelloull de remettre la clé au pacha, en lui disant : La femme d'Omar sort du palais de son mari plus pauvre qu'elle n'y était entrée; elle n'enlève aucune des richesses qui ont tenté la cupidité de son assassin. Ces richesses seront la récompense de son crime; mais qu'il se presse de jouir du pouvoir et de la fortune, car Dieu ne permettra pas que son heure soit longue. — Puis elle quitta pour jamais ce magnifique palais, qui l'avait renfermée pendant dix années sans qu'elle fût sortie une seule fois. Bien qu'il soit difficile d'évaluer toutes les richesses qu'Omar avait amassées pendant ces dix années, quelques détails suffiront pour donner une idée de la magnificence des Turcs une fois arrivés au pouvoir. Le palais d'Omar renfermait trois cents négresses, cent nègres, dix Géorgiennes, vingt Abyssiniennes, quarante chevaux de pur sang, dix jumens du désert. Dans ce palais se trouvait une salle entièrement garnie en or et en argent, ornée de pierres précieuses, une autre remplie de coffres, contenant de l'or et de l'argent monnayé, des étoffes de brocart, d'or et de soie. Chaque semaine, Jemna changeait de parure, et dans le coffre qui renfermait chaque costume se trouvait une parure complète en diamans, composée d'un diadème, d'une aigrette, de bou-

cles d'oreilles, d'un collier à quinze rangs de perles fines, de deux agrafes, de deux bracelets, de douze bagues, de deux anneaux pour le bas des jambes, d'une *sarma* (1) en étoffe d' or, enrichie de pierreries.

Toutes ces grandeurs avaient disparu, et la pauvre Jemna, à peine arrivée chez les amis hospitaliers qui lui donnaient asile, reprise des douleurs de l'enfantement, mit au monde un fils qu'elle nomma Omar, en souvenir de son père. Deux jours après cette fatale journée, le nouveau dey, Ali-Pacha, envoya son premier ministre auprès de la veuve de son prédécesseur. Ce fut à travers les barreaux de la chambre occupée par Jemna que le ministre lui fit connaître l'objet de sa mission. « Ali-Pacha (que Dieu lui donne la victoire) envoie salut et bénédiction à la veuve de l'ex-pacha Omar (2). Calme ta douleur, te dit l'illustre souverain. Ton mari est mort de la mort des pachas, son heure était marquée, que Dieu lui fasse miséricorde; mais il te reste des enfans, tes jours sont peu nombreux; tu les as passés dans la fortune et dans les grandeurs; de plus nombreux te sont peut-être réservés par le Très-Haut, crains de les passer dans la misère et l'abaissement; ton sort et celui de tes enfans sont en tes mains, tu étais femme de pacha; dis un mot, et tu seras femme de pacha. Voici la clé de ton palais, nul pied étranger ne l'a encore foulé; reviens lui rendre son plus bel ornement, et ton nouveau maître y doublera tes richesses et le nombre de tes esclaves. — O Dieu de clémence et de miséricorde, s'écria-t-elle, pourquoi n'as-tu pas ordonné à ton ange Asraël d'emmener à la même heure à tes pieds l'ame de Jemna et celle d'Omar? Quel crime veux-tu me faire expier, puisque tu veux que j'entende les propositions outrageantes du meurtrier de mon mari? mais que ta volonté soit faite! Quant à toi, vil esclave d'un maître plus vil encore, sors bien vite de la maison qui me donne refuge, car ton souffle empoisonne l'air que je respire; va, lâche assassin, dis à ton seigneur que la veuve d'Omar-Pacha vivra et mourra la veuve d'Omar-Pacha, que ses séductions sont vaines, car les choses de la terre ne sont plus rien pour celle dont tout le bonheur est au ciel, et que ses menaces sont plus vaines encore, car il n'est que la périssable créature qui agit par ordre de son créateur. »

Pendant plus de huit jours, le nouveau pacha employa tous les moyens pour séduire Jemna. Elle fut inébranlable. L'avarice, passion dominante de ce prince, l'emporta enfin sur tout autre sentiment; il s'empara des richesses d'Omar. Sa vue ne pouvait se rassasier de tant d'or et de bijoux. Ce fut sous l'impression favorable que lui fit éprouver le spectacle de tous ces trésors, qu'il permit à la famille d'Omar

(1) Espèce de tunique.

(2) Nous avons cru devoir conserver dans tous ces dialogues le texte même des notes de M. Roche, sachant qu'il les avait écrites d'après le récit du fils de Jemna.

de se retirer à Milianah, où le père de Jemna avait quelques propriétés.

Ali-Pacha fut assassiné quelques mois après, et Hadj-Mohamed lui succéda. Ce fut le premier pacha qui vint demeurer à la Casbah, bravant l'inscription mystérieuse où l'on annonçait l'arrivée des chrétiens sous un pacha dont la Casbah serait la résidence. Hassan-Pacha, ancien *iman* d'Omar, remplaça l'Hadj-Mohamed, mort de la peste. A peine élu, il montra que son cœur n'était pas ingrat. Jemna reçut des cadeaux magnifiques, et l'ordre fut donné au bey d'Oran de payer un tribut et de faire des cadeaux à la veuve d'Omar toutes les fois qu'il viendrait pour la *dennech* (1) à Alger. Ses faveurs ne se bornèrent pas là : il attacha Mohamed, le fils aîné d'Omar, à sa personne, et, comme le second fils était trop jeune, il le garda d'abord dans son palais, puis l'envoya à Metelin et en Égypte voir ses oncles et Méhémet-Ali, qui le demandaient. Au bout de deux ans, il revenait comblé des présens de Méhémet-Ali. Hassan lui faisait épouser la fille de l'un des marabouts les plus vénérés de Milianah. La famille des Omar jouissait alors des prérogatives des grands fonctionnaires, sans courir leurs dangers. Le bonheur était redescendu parmi eux, et Jemna s'oubliait dans la joie au milieu de ses enfans, lorsque l'année 1830 arriva, amenant avec elle la chute du pouvoir turc et la réaction de toutes les tribus depuis si long-temps courbées sous le joug. Grace à ses alliances avec des marabouts vénérés, la famille d'Omar fut momentanément respectée; mais son chef Mohamed, qui s'était rendu coupable de plus d'un acte arbitraire, fut obligé de fuir, laissant à Milianah sa mère, ses deux femmes, son frère Omar, âgé de quatorze ans. Le vieux Baba-Djelloull et les Ouled-Si-Ahmed-ben-Yousef les protégeaient.

Pendant les six premières années de l'occupation française, le jeune Omar, fils d'Omar-Pacha, avait grandi au milieu des combats qui se livraient journellement entre les habitans des villes et les Arabes des tribus. L'anarchie la plus complète avait succédé au régime sévère des Turcs : le fort mangeait le faible, les communications étaient interrompues, la guerre civile régnait dans toute l'Algérie. Le courage et les richesses d'Omar lui avaient fait beaucoup de partisans; il était encore au premier rang en 1836. Vers cette année s'amoncela l'orage qui devait bientôt éclater sur cette malheureuse famille.

Mohamed-ben-Omar, retiré chez les Français, avait toujours refusé tout commandement, dans la crainte de compromettre sa famille; mais en 1836, lorsque M. le maréchal Clausel lui proposa de l'accompagner à Milianah, il accepta. Les circonstances changèrent, et M. le maréchal se rendit à Médéah, où il installa un bey turc. Peu après, l'émir El-

(1) Action d'apporter l'impôt.

Hadj-Abd-el-Kader, qui, lors d'une première course dans l'est, s'était créé des relations importantes dans cette partie de l'ancienne régence, et qui, du reste, y trouvait aide et sympathie, arriva subitement à Médéah, s'empara du bey que nous y avions laissé, jeta dans les fers soixante des principaux *Coulouglis* (1) de cette ville, et imposa une amende considérable à Omar, fils d'Omar-Pacha, auquel il reprochait d'entretenir des relations avec son frère Mohamed, qui s'était mis au service des Français. La lettre suivante, écrite par Omar vers la fin de 1837, donnera une idée exacte de la situation des Coulouglis à cette époque.

« Lorsque, pour punir les Turcs de leur injustice, de leur barbarie et de leur avidité, Dieu, dont ils avaient oublié les préceptes, envoya les Français sur la côte de Sidi-Ferruch; lorsque, par la volonté de celui qui seul donne la victoire, les armées musulmanes prirent honteusement la fuite devant les chrétiens; lorsque, enfin, Alger l'inexpugnable tomba, malgré ses deux mille canons, entre les mains de l'infidèle, tout espoir de bonheur fut à jamais enlevé à tous les Turcs et à tous leurs descendans, habitans de l'Algérie. Mieux eût valu cent fois pour eux de périr dans les champs de Sidi-Ferruch et de Staoueli; ils auraient acquis la gloire ici-bas et la gloire là-haut; mais il en fut autrement écrit.

« Notre heure est passée, l'heure des marabouts et des bergers est arrivée. Les Français ont ôté le joug du taureau, ils lui ont appris à combattre. Il a redoublé de fureur depuis que ses cornes ont trempé dans le sang, et sa première fureur s'est tournée contre son maître. Partout où ils se trouvaient seuls, les Turcs et les Coulouglis ont été menacés; partout où ils étaient réunis, ils se sont défendus et ont encore une fois inspiré la crainte à leurs anciens esclaves; mais le jour où le pouvoir est tombé entre les mains d'un seul, du jour où l'alliance des Français a fait d'Abd-el-Kader un véritable sultan (2), notre perte a été certaine. Les Coulouglis de Tlemcen, de Médéah, de Mostaganem, de Mazagran, de Mazouna, sont tous asservis ou exilés; il ne reste plus que ceux de Milianah; notre tour ne peut tarder. Moi surtout, je dois avoir plus de craintes que tout autre, car mon influence est redoutée par l'émir; il convoite ma fortune, et il a pour prétexte le séjour de mon frère chez les Français.

« Si j'étais seul, j'abandonnerais toutes mes propriétés, je laisserais ma femme à son père, j'arriverais à Alger, j'en arracherais mon frère, et j'irais demander l'hospitalité à Méhémet-Ali, l'ancien ami de notre père; mais j'ai une mère chérie, la veuve fidèle d'Omar-Pacha : elle seule me retient dans ce maudit pays. J'aurais pu sauver ma famille et mes richesses, mais j'étais heureux alors, je commandais en pacha, je m'enivrais des flatteries de ceux qui mangeaient à mes dépens. Ceux qui sont maintenant mes ennemis me faisaient alors mille protestations de dévouement et me dissuadaient de ce dessein. Je ne prévoyais pas comme aujourd'hui la tempête qui nous menace. »

(1) Fils de Turcs et de femmes arabes.

(2) Par le traité Desmichels.

Ces pressentimens ne tardèrent pas à se réaliser : au mois de janvier 1838, Omar était chargé de fers et conduit à pieds à Médéah, où se trouvait l'émir. Arrivé en sa présence, le prisonnier lui demanda la cause de son arrestation. « Remercie Dieu, lui répondit l'émir, de ce que mon cœur est compatissant, car, sans cette compassion, ta tête serait déjà tombée en expiation de tes crimes et de ceux de ton frère. Non contens d'avoir opprimé les musulmans, lorsque vos injustes pères gouvernaient le pays, non contens d'avoir amassé des richesses en dépouillant des Arabes, vous avez oublié votre religion, vous avez vécu dans la débauche. L'un de vous est allé chez les chrétiens pour venir ensuite asservir son pays, tandis que l'autre préparait les voies à l'infidèle. Le temps de la justice est venu. D'après le texte même du livre saint, vos têtes devraient tomber et tous vos biens devenir la propriété du *beilik* (1); mais, comme je te l'ai dit, ta vie sera sauvée à condition que tu me livreras tout ce que tu possèdes, toi et les tiens : le moindre oubli causerait ta perte. Fais connaître mes ordres à ta mère; malheur à toi et à elle si elle tentait de s'y soustraire ! »

Omar écrivit à sa mère, et les cavaliers porteurs des ordres de l'émir se rendirent aussitôt à Milianah. Malgré les représentations des marabouts alliés d'Omar, malgré les supplications de ses serviteurs, les cris de désespoir de sa mère, au mépris même des lois les plus rigoureuses de l'islamisme, ils pénétrèrent dans les maisons occupées par la famille; rien n'échappa à leurs infâmes recherches. Les femmes se virent brutalement dépouillées des bijoux dont elles étaient parées, et exposées sans voiles aux regards et aux mauvais traitemens des Arabes, autrefois leurs vils esclaves. Deux secrétaires de l'émir écrivaient l'inventaire des objets trouvés, tandis que les yeux avides des cavaliers cherchaient encore des trésors nouveaux. L'on estima à 400,000 francs environ les bijoux et l'or monnayé trouvés dans la maison d'Omar. L'émir, à la vue de ces richesses, qui lui étaient nécessaires pour envoyer Miloud-Ben-Arach en ambassade à Paris, fut saisi d'étonnement; mais Si-Embarek, l'ennemi personnel d'Omar, n'était pas encore satisfait. Il prétendit que Jemna avait soustrait un trésor dont elle seule et une négresse dévouée connaissaient l'emplacement, et il envoya une lettre de Mohamed-ben-Omar, trouvée parmi les papiers de Jemna, dans laquelle Mohamed-ben-Omar demandait la bague de son père, afin d'acheter avec le prix une maison de campagne à Alger. Excité par le désir d'augmenter ses ressources, ne reculant plus devant aucun moyen, l'émir fit donner à Jemna la permission de voir son fils captif à Médéah. La pauvre mère croyait le cœur de l'émir touché de compassion; elle partit en toute hâte le soir même de Milianah,

(1) L'état.

et arriva le lendemain matin à Médéah, dans la confiance que son fils allait lui être rendu. On l'amena devant l'émir. Sa taille imposante, le prestige de son nom et de ses malheurs, imprimèrent sur la physionomie des assistans un sentiment de respect et de compassion. Tous étaient silencieux, ils attendaient dans le recueillement l'issue de cette entrevue. Abd-el-Kader rompit le premier le silence. — Tes deux fils ont mérité la mort, l'un parce qu'il est devenu chrétien en habitant au milieu des chrétiens; l'autre, parce qu'il a entretenu des relations avec les infidèles. Leurs vies, leurs femmes, leurs enfans et tout ce qu'ils possèdent, tout est devenu judiciairement la propriété du chef de l'état. Tu peux sauver néanmoins la vie de celui qui est mon prisonnier. Il faut nous livrer la bague du pacha leur père, que tu possèdes encore, nous le savons, et nous découvrir l'endroit où tu as caché ce trésor, injustement acquis.

— O mon fils Omar! pourquoi n'es-tu pas mort en naissant? s'écria la malheureuse Jemna, et ne devais-je pas m'attendre au triste sort que te destinait le Seigneur, puisque ta naissance a été le signal de la mort de ton père! Mais toi, fils de Maheddin, oublies-tu donc que ta mère vit encore? oublies-tu que tu as des femmes? oublies-tu que tu as des enfans? Ne crains-tu pas que Dieu t'enlève le pouvoir qu'il a momentanément mis dans tes mains, et qu'il te punisse dans ce que tu auras de plus cher de l'abus que tu en auras fait? Regarde-moi, fils de Maheddin : hier j'étais la femme du pacha devant lequel tremblaient ton père et tous les habitans du royaume d'Alger; hier on venait implorer ma protection; aujourd'hui, j'implore la pitié de celui qui était mon sujet. Songe donc à l'inconstance des biens d'ici-bas. Pense à Zora, ta mère, à Aïcha, ta fille, et prends pitié d'une pauvre femme qui t'implore pour son enfant. Crains d'attirer sur toi les imprécations d'une mère, car elles portent malheur. Tu me demandes la bague d'Omar-Pacha, c'est le seul souvenir qui me reste de lui; mais la voici. Rends-moi mon fils, je te donnerais avec ce bijou tous les trésors du monde, si je les possédais; mais je n'ai plus rien. »

Jemna jeta en même temps la bague qu'elle tenait cachée dans son sein (1). Abd-el-Kader fit un signe; on emmena Jemna. L'instant d'après, des cris de femme se firent entendre : un ordre affreux avait été donné; mais l'intendant de l'émir et le *bach-chaous*, hommes bons et miséricordieux, au lieu de mettre à la torture la veuve d'Omar-Pacha, avaient fait donner trois cents coups de bâton à la négresse qui, d'après les renseignemens de Si-Embarek, connaissait l'emplacement du trésor. C'était une cruauté inutile, car elle l'ignorait. On en rendit compte à l'émir; un grand nombre de chefs s'interposèrent, et ils ob-

(1) Ce bijou fut estimé à 25,000 boudjoux. Le boudjou vaut 1 franc 80 centimes.

tinrent enfin la liberté d'Omar et de sa mère, à la condition toutefois qu'il serait procédé à la vente de tous leurs biens. Qu'importait à Jemna? elle revoyait son fils, et sa vue semblait lui faire oublier toutes ses infortunes. Son temps d'épreuve, hélas! n'était pas encore fini. Nègres, négresses, chevaux, mulets, meubles, vêtemens, tout fut vendu selon l'ordre de l'émir, et les femmes du fils aîné d'Omar, Mohamed, furent mariées de force à des serviteurs du khalifat Embarek. Réduite au dernier dénûment, la veuve d'Omar fut obligée d'aller demander asile à son fidèle serviteur, au vieux Baba-Djelloull, qui mourut peu de jours après ces nouveaux malheurs. Retiré près de sa mère, Omar venait de se guérir d'une maladie affreuse contractée dans son cachot, quand une dernière disgrace vint les accabler. Au mois de juin 1838, par ordre de l'émir, tous les Coulouglis durent quitter Milianah et se rendre à Tagdempt. En vain les chefs des Hachems du Chéliff et ceux du Djendel demandèrent grace pour Omar et sa mère, offrant une caution de 10,000 boudjoux. Cette démarche, loin de leur servir, leur fut nuisible. Il fallut partir. Le triste convoi d'exilés quitta Milianah sous l'escorte des cavaliers d'Abd-el-Kader. Tous les visages étaient empreints d'une tristesse mortelle, mais calmes et résignés. Les gens des premières familles marchaient couverts de haillons, sans pousser une plainte; l'on n'entendait que les cris des petits enfans que l'ardeur du soleil accablait. Plus l'infortune était grande, plus le courage de Jemna s'élevait. Soutenant de son grand cœur ses compagnons de malheur, encourageant son fils, on retrouvait toujours en elle la veuve d'Omar-Pacha. Sans se laisser abattre, calme et résignée, elle supportait le poids de la douleur, repoussant toujours avec mépris les propositions de mariage qui lui étaient faites par des chefs de l'émir. A la destruction de Tagdempt, Omar obtint la permission de se retirer avec sa mère dans les Beni-Menacers. Il lui fut enjoint toutefois de servir comme cavalier régulier près du khalifat de Milianah : il accepta; mais l'émir, qui voyait sa puissance décroître, était forcé de se retirer devant nos armes, et Omar put enfin, après des fortunes si diverses, rentrer à Milianah. Il trouva un bienveillant accueil parmi les Français. Sa maison lui fut rendue ainsi que quelques biens, et peu de temps après, sur la demande du commandant supérieur, il était nommé *hakem* (1).

Telle est la singulière histoire des Omars. Lors de son passage à Milianah, le maréchal Bugeaud, à qui l'on avait raconté cette histoire, voulut voir la mère d'Omar et lui donner un témoignage public d'estime. Nous l'accompagnâmes dans la visite qu'il lui rendit avec tout son état-major. Le maréchal fut reçu dans un modeste appartement, qui n'avait gardé nulle trace des magnificences d'autrefois. Dès qu'il

(1) Maire arabe.

fut entré, une femme couverte d'un grand voile, d'une démarche majestueuse, s'avança, soutenue par Omar. « Tu peux ôter ton voile, mère, dit Omar, tous les yeux ici sont amis et ne voient en toi que la femme d'un pacha et la mère d'un des plus fidèles serviteurs de la France. » Par un mouvement plein de dignité, Jemna laissa tomber son voile. Nous ne pûmes alors nous empêcher d'admirer cette noble figure, sur laquelle le temps et la douleur, en imprimant leur cachet, semblaient avoir déposé un charme nouveau. Émue, Jemna resta longtemps sans pouvoir parler. Enfin, ranimée par l'accueil bienveillant du maréchal Bugeaud, levant ses beaux yeux pleins de larmes, elle lui dit : — J'ai été bien malheureuse, mais je crois que la main du Seigneur me protége comme autrefois, puisqu'elle m'a amenée vers toi, sultan français. Je sais que ton cœur est bon autant que ton bras est tout-puissant. J'ai toute confiance en toi. Je ne demanderai rien pour moi, je suis vieille, et bientôt j'irai rejoindre mon mari, qui était sultan comme toi; mais je mets mon fils sous ta protection : traite-le comme ton fils; il sort d'un noble sang, et il sera digne du bien que tu lui feras. Chaque jour, mes prières s'élèveront vers Dieu pour que tu sois heureux, toi et les tiens, et chaque jour je lui demanderai la grace de voir Abd-el-Kader et les siens venir, à tes pieds, implorer leur pardon.

Le maréchal, ému, la rassura par d'affectueuses paroles, lui promettant de veiller sur son fils, et nous nous retirâmes, tout pénétrés de respect, sentiment que l'on éprouve si rarement pour les femmes musulmanes. Quelques heures après, au milieu des préparatifs du départ, nous avions oublié Jemna et ses malheurs. La liberté nous était enfin rendue. Le maréchal Bugeaud s'éloignait le lendemain avec sa colonne, et nous allions, avec le général Changarnier, poursuivre les Kabyles jusque dans leurs repaires les plus inaccessibles.

PIERRE DE CASTELLANE.

LE SOCIALISME

ET

LES SOCIALISTES EN PROVINCE.

Je quittai Paris, l'an passé, après les journées de juin. Je me rappellerai long-temps ces funestes journées. Je ressens encore aussi vivement que le premier jour les impressions terribles qu'elles firent sur moi. J'ai toujours devant les yeux l'image de cette bataille qui, durant de longues heures fiévreuses, me fit voir comme dans un cauchemar la France descendue plus bas que l'Espagne de Cabrera et d'Espartero. Et comme les facultés élevées de l'homme ne perdent jamais leurs droits, même au milieu des choses les plus terribles, je vois encore les couleurs et la forme sous lesquelles cette insurrection se présentait alors à mon imagination. Le droit d'insurrection avait atteint son apogée; je le voyais dans toute la maturité de l'âge (je puis bien matérialiser, personnifier le droit d'insurrection; c'est un droit si peu abstrait, si peu intellectuel), plein de confiance en lui-même, plein d'enseignemens, de science stratégique, avec ses fureurs calmes, ses colères concentrées, son caractère positif, comme celui d'un homme qui a beaucoup vécu. Il n'avait plus d'enthousiasme pour les mots ardens dont il s'enivrait autrefois; il ne criait plus : *Vive la liberté! vive la république!* Vous rappelez-vous ces jours sinistres? Le tocsin sonnait à toutes les églises; un soleil brûlant tombait d'aplomb sur les pavés des rues désertes; on n'entendait d'autre bruit que le bruit du canon

et des feux de pelotons. Il n'y avait pas un cri, pas un chant révolutionnaire; nul enthousiasme, nul éclair. Cette insurrection avait le caractère du métal en fusion : elle était brûlante et sans flamme.

J'avais trop vu le socialisme fonctionner à Paris; c'était assez comme cela, même pour un amateur de réalités artistiques et de spectacles pittoresques. J'en avais assez de ces processions sans fin, de ces farandoles qui ne s'arrêtaient jamais, de ces étendards bariolés nommés bannières du travail, et de ces plantations d'arbres de la liberté. Le caractère comique de toutes ces folies, singulièrement intéressant et très curieux à observer, était maintenant couvert d'un crêpe; la marotte du fou était transformée en poignard.

Je me mis en route, dans la ferme espérance de pouvoir enfin me reposer en province et y éviter le socialisme. Je fus complétement déçu. Dès mon arrivée, je retrouvai les mêmes hallucinations, les mêmes folies, le même amour du désastre et de la destruction. Il n'y avait que quelques nuances de moins. Les socialistes des provinces s'efforçaient, autant qu'il était en eux, d'imiter leurs frères de Paris, ce qui donnait à leurs faits et gestes un caractère d'imitation très grotesque. Lorsque les socialistes de Paris sont simplement aliénés, les socialistes de province sont fous furieux; lorsque les premiers sont emportés, les seconds sont violens. L'exagération et l'imitation les plus sottes sont le caractère distinctif des clubs socialistes de province, caractère qu'ils communiquent à leur auditoire. J'avais donc les mêmes spectacles qu'à Paris : des clubs, des attroupemens, des conversations politiques en plein air, des causeries sur les questions sociales au milieu des cafés; bref, je retrouvais encore le tohu-bohu de Paris, moins la verve et l'esprit qui s'y font toujours remarquer, même dans les folies les plus sombres. Ajoutez que j'avais de moins cette singulière urbanité parisienne qui fait que les hommes les plus séparés d'opinions et les plus opposés de partis peuvent cependant causer ensemble dans le même salon. Je trouvai les habitans de la ville où je débarquai complétement divisés et pleins de haines irréconciliables. Je m'informai de plusieurs jeunes gens que j'avais connus jadis; on me répondit que personne ne les voyait plus depuis qu'ils s'étaient avisés d'aller prêcher aux ouvriers des théories d'égalité illimitée et de droit au travail. D'un autre côté, toutes les fois qu'il m'arrivait de traverser les quartiers populaires, j'entendais grogner derrière moi et résonner sourdement les mots d'aristocrate, de bourgeois et de réactionnaire. O fruits du socialisme, que vous êtes doux, rien qu'au toucher! Que serait-ce donc s'il fallait vous avaler!

Ennuyé et fatigué de courir pour éviter le socialisme et de le rencontrer toujours, je voulus aller droit au-devant, et je m'informai de la demeure d'un de mes anciens amis que j'avais connu très socialiste avant la révolution de février, afin d'engager une discussion avec lui

et d'avoir le plaisir de me mettre en colère contre ces doctrines qui me poursuivaient perpétuellement comme les farfadets de Berbiguier; mais la révolution de février, qui a changé tant de choses, avait eu le privilége de rendre mon socialiste conservateur. C'était un homme jeune encore, plein de finesse d'esprit; c'était un véritable flâneur philosophique, qui par cela même devait mieux voir qu'un autre les inconvéniens et les agrémens, les beautés et les défauts de ces systèmes. Je voulais le pousser à me faire la confession complète des erreurs de son intelligence et des secrets motifs qui l'avaient engagé autrefois dans ces erreurs. Je transcris cette conversation à peu près telle qu'elle eut lieu, car les jugemens qu'il porta sur les socialistes et les secrets motifs qui entraînent tant de gens dans ces doctrines peuvent nous éclairer sur bien des choses. Je lui demandai pourquoi il avait abandonné le socialisme au lendemain de février; voici à peu près comment il me répondit. Je reproduis sans interruption ses explications sur sa conduite et ses jugemens sur les doctrines socialistes.

« Mon cher ami, me répondit-il, on a assigné beaucoup de causes à la révolution de février; moi, j'ai trouvé une explication toute différente de celles qui lui ont été données jusqu'à ce jour. Je crois que la révolution de février est venue pour séparer les honnêtes gens de ceux qui ne l'étaient pas. Vous me demandez pourquoi j'étais socialiste avant la révolution de février : c'était peut-être grace à l'imprévoyance humaine; j'avais fabriqué pour mon usage particulier un socialisme de l'honnête homme, à peu près comme Diderot avait inventé l'athéisme de l'honnête homme; — pourquoi je ne le suis plus depuis février : c'est que je n'ai pas besoin d'exercer la profession de socialiste et de faire concurrence à un tas de pauvres diables qui tiennent à conserver leur position. Quand je dis profession, je ne plaisante ni ne raille, je constate ce fait, qu'être socialiste, c'est exercer une profession dans notre temps. Avant la révolution de février, souvent, en entrant dans un café ou dans tout autre lieu public, il m'arrivait de remarquer quelque jeune homme ayant l'air passablement inoccupé et fort ennuyé de son présent. — Quel est ce jeune homme? demandais-je alors à quelqu'un de mes voisins. — C'est un M. C... ou un M. K...; il vient de Paris; c'est un homme fort distingué. — Ah! quelle est sa profession? — Il est socialiste. — Très bien; être socialiste, c'est avoir une opinion : il appartient par ses convictions au parti socialiste; mais quelle est sa profession, son métier spécial? — Ah! je comprends; vous me demandez quelle est sa spécialité : il est fouriériste. — Mais être fouriériste, c'est croire aux idées de Fourier, et rien de plus. Son métier, son état, vous dis-je, quel est-il? — Eh bien! socialiste. — Enfin, un jour, mon intelligence obtuse s'aperçut qu'être socialiste dans notre temps, c'est exercer un état, ou une *magistra-*

ture, ou un *sacerdoce*, comme vous voudrez et comme ils voudront. Moi qui ai été socialiste aussi, je ne m'étais jamais avisé de considérer une opinion comme une profession. O simplicité des gens naïfs, qui ne savent pas que flatter les passions et qu'aduler les désirs et les vanités de n'importe quelle classe de la société, c'est exercer la profession la plus lucrative de toutes! En l'absence de grands seigneurs dont on puisse flatter les vices, être socialiste et démocrate enragé est le meilleur état qu'il soit possible d'embrasser, depuis celui des anciens valets de comédie. Pends-toi donc, Scapin.

« Vous savez que moi aussi j'ai passé par le socialisme. Il faut donc que je vous raconte les tribulations et les aventures de mon esprit durant cette époque. Je me suis débarrassé de ces doctrines, et j'en remercie Dieu, car il est plus que probable qu'aujourd'hui je rédigerais d'absurdes proclamations et des discours plus pitoyables encore. Je suis renégat, je l'avoue, et j'en suis bien aise, car sans cela je me serais arrangé un rôle, et c'eût été une raison pour ne plus arriver à repentance. Beaucoup n'en conviennent pas, et c'est pourtant cette sotte vanité qui empêche une foule de gens de rejeter par derrière eux le sot vêtement dans lequel ils se sont drapés par fatuité ou par cynisme. J'ai connu un homme qui avait voulu se marier avec sa servante et qui ne mit jamais ce projet à exécution par cette raison bizarre, qu'une fois marié, on ne pourrait plus l'accuser de concubinage, comme on avait fait jusqu'alors. Ainsi de beaucoup de gens : ils aiment que le monde les voie toujours persistant dans la même méthode, fût-elle absurde : c'est, à proprement parler, ce qui constitue le cynisme, qui n'est pas l'orgueil, mais bien plutôt une nuance grossière de la vanité, qui a toujours peur que le premier jugement une fois effacé, le monde ne puisse plus s'en former un autre sur votre compte. Les sots craignent toujours qu'on ne s'occupe d'eux d'une autre façon qu'on n'avait fait la veille, et cela pour une raison digne de M. de Lapalisse, mais qui n'en est pas moins vraie : c'est que les gens d'esprit savent seuls parer immédiatement à toutes les éventualités et à tous les accidens. Ainsi encore de beaucoup de malheureux jeunes gens qui, s'étant d'abord donné l'air d'être très *avancés*, vont toujours plus avant dans l'absurde par dépit, après avoir commencé à s'y diriger par vanité. Je ne crains pas de dire que telle est la source générale des doctrines subversives. On se met en opposition avec la société par gentillesse et par air de génie, alors qu'on ne connaît ni la vie ni ses exigences, et lorsqu'on arrive à les connaître, on persévère dans cette voie par irritation et par regret. J'ai vu cette déplorable maladie exercer ses ravages sur plus d'un jeune esprit. Quand on est jeune, on se fait socialiste peut-être à cause de telle sensualité qu'on a désirée et qui n'était pas à votre portée; plus tard, on demeure

socialiste à cause de toutes celles qu'on aurait pu conquérir et qu'on a perdues par cette première faute. Prêcher des doctrines subversives, cela est de tous les temps; mais les prêcher par les raisons que j'ai signalées, cela n'appartient qu'à notre époque. Autrefois c'était un excès d'enthousiasme, un excès de sympathie, un excès de fanatisme, qui faisaient éclore ces doctrines; aujourd'hui, on peut l'affirmer, c'est simplement un excès de tempérament, un excès d'ardeur sanguine. Je nomme les choses par leur nom, et je ne sais pas dire les choses en ne les disant pas.

« Je puis d'autant mieux les accuser de ce travers et dire que c'est l'appât caché qui attire les adeptes du socialisme, que moi-même, comme tout le monde, j'y ai été pris. J'avais dix-huit ans, et je sortais du collége. Ce qu'on désire dans l'adolescence, tout le monde le sait; il n'entre aucune arrière-pensée de vanité, d'orgueil ou de fatuité dans les passions d'un adolescent : c'est l'amour de la jouissance pour la jouissance, c'est véritablement la théorie de l'art pour l'art; cependant cet entraînement, ces sensualités et ces désirs ne sont pas complétement vulgaires : ils se colorent de teintes charmantes et s'illuminent de reflets ardens. Ne vous étonnez pas si je vous entretiens de choses semblables; mais la connaissance des passions est très nécessaire pour comprendre la signification des doctrines socialistes, et je crois véritablement qu'on pourrait marquer la différence de ces doctrines par les variations que les phases et les époques de la vie amènent dans le tempérament. Ce fut donc à dix-huit ans que, dans ma petite ville, j'entendis parler de deux de mes compatriotes qui étaient venus prêcher une religion nouvelle. Je demandai le nom de cette religion : on me répondit que c'était la religion saint-simonienne. Je m'informai de ses dogmes, je lus avec passion les livres et les journaux des adeptes; je devins saint-simonien, non de fait, mais de pensée, car je résolus de régler ma vie sur cette religion. Remarquez combien cette religion est faite pour les collégiens et les très jeunes gens, et vous ne vous étonnerez pas si la doctrine trouva parmi eux de si nombreux adeptes. On a dit que les saint-simoniens étaient des ambitieux et des charlatans; cette explication est bien vulgaire : eh! non, c'étaient simplement des jeunes gens qui avaient reçu une éducation très distinguée et qui étaient en peine de leur esprit et de leur corps. Être en peine de son esprit et de son corps, c'est là le grand malheur des jeunes gens de notre siècle. Une sorte de tourment moral, d'une part, et d'irritation sensuelle, de l'autre, voilà malheureusement leurs caractères distinctifs. Mais, pour revenir, une religion qui proclame le corps et l'ame unis par l'amour, qui enchaîne tout le genre humain dans les liens flottans et les nœuds faciles à détacher de la volupté, plaira évidemment à cet âge où l'ame est mêlée au sang et en a l'impétuosité, et où

le sang est si pur, qu'il a toutes les qualités de l'ame, la générosité et pour ainsi dire la bonté. Je m'émerveillais de ces liturgies singulières, de cette vie consacrée au plaisir, de cet univers qui devenait un ciel de Mahomet sans jalousies et sans eunuques, — de cette religion où se chuchotaient, au milieu des extases voluptueuses, de haletantes confessions, — de ces cérémonies où éclatait le délire des premières passions avec ses ceintures dénouées et ses mains pressées, — de cette société cosmopolite sur laquelle l'Orient répandait ses essences amoureuses et ses parfums irritans, et que l'Occident éclairait de ses douces clartés et de sa blanche lumière. Cette humanité devenue subitement belle, adorant des nudités artistiques, cet amas des merveilles de l'industrie, ces reflets d'étoffes et de richesses, ce monde de Desgrieux sans aucun Tiberge, où les coins cachés du Décaméron étaient les seuls cloîtres religieux, fracassèrent littéralement ma pauvre cervelle. J'allais prêchant partout la bonne nouvelle, que je trouvais assez bien accueillie en ce qui concernait la religion tout au moins, et je me mis à pratiquer et, comme on dit, à faire passer dans les faits de mon existence les dogmes et les mystères que j'avais appris de ces messieurs. Mon enthousiasme fut si vif, que ma santé fut gravement compromise. Mes parens s'en alarmèrent, me firent des menaces terribles et m'avertirent des graves dangers que je courais. Je ne me rappelle plus leurs menaces, leurs avertissemens ni leurs conseils; toujours est-il qu'il y avait du médecin là-dedans, et qu'on me fit entendre que mes extravagantes croyances ne tarderaient pas à me mener à la maison des fous. Alors je devins excessivement voltairien à l'endroit de mes anciens dieux; je fis des commentaires pour démontrer la vanité de mon culte, et je les aurais déjà publiés, n'eût été la crainte de me voir traiter de docteur Strauss du saint-simonisme. On y regarde à deux fois avant de se mettre sur la même ligne que le docteur Strauss, cet homme infernal, bien qu'aujourd'hui conservateur et réactionnaire. C'est alors que, continuant à m'informer des doctrines nouvelles et des religions qui nous arrivaient par le courrier, je devins phalanstérien. Le phalanstère était alors la seule demeure où je pusse continuer mon métier de socialiste, les autres masures qui se sont élevées depuis n'étant pas encore construites.

« Il y a un âge dans la jeunesse où l'on commence à se matérialiser. Ce ne sont plus les passions flottantes et les désirs bouillonnans de l'adolescence; ce sont des passions à heure fixe et des désirs précis, dont le nombre est compté comme les jours du mois dans le calendrier. Il y a à cette époque comme un tiraillement vulgaire entre une vie qui commence à être affairée et une vie qui ne peut renoncer à être joyeuse. On se fait clerc de notaire, commis à appointemens fixes, employé dans une maison de banque, et, si l'on rencontre un ami, on le

prie de ne venir vous voir qu'à telle heure à cause des occupations de la journée. A telle heure, on vaque à ses affaires; à telle heure, on va dîner; à telle heure, on va chez ses amis ou chez sa maîtresse. C'est le bon moment pour devenir phalanstérien. Dans le phalanstère, on fait tout à heure fixe, on change d'occupations attrayantes à un moment donné, qu'on soit ou non ennuyé du même plaisir. Aussi, parmi les phalanstériens que j'ai rencontrés dans la vie, je n'ai jamais trouvé que des clercs, des commis, des employés, quelques capitaines d'artillerie et officiers du génie, enfin des hommes-horloges. Le phalanstère est fait pour plaire à ces hommes méthodiques qui arrangent leur vie d'après les modèles des cadres en activité de service, et la règlent comme une montre; mais je crois qu'il ne peut plaire à aucun autre. Aussi j'en fus bientôt dégoûté. Les plaisirs du phalanstère me semblent assez matériels et assez maussades. Ils ont en eux quelque chose de grossier et d'impudique qui repousse. N'y cherchez pas cette métaphysique du plaisir qu'enseigne le saint-simonisme. Nous avons là, au lieu de la métaphysique du plaisir, l'anatomie des joies de la chair, l'énumération et la classification des plaisirs, l'indication de leurs nuances, l'hygiène à suivre pour les différens tempéramens. C'est une suite de gravures obscènes, un index, un manuel de baccalauréat ès-voluptés. Bref, le fouriérisme, c'est le matérialisme et non le *sensualisme*. Pour comprendre ce que signifie le saint-simonisme, il faut avoir une certaine ame, une certaine fleur du sang; il n'en est pas besoin pour comprendre le fouriérisme. Cette doctrine est toute mécanique; elle n'a en elle aucune *circulation*, elle n'accomplit que des fonctions digestives. Fourier est un homme de génie qui a passé sa vie à étudier les mauvais recoins du cœur humain, et un homme de bien qui a eu des imaginations honteuses. Jamais homme doué d'imagination et d'esprit d'observation n'a écrit autant de sottises. Tous les plaisirs du phalanstère consistent à dîner sur l'herbe et à faire l'amour en plein air. C'est triste, et c'est vulgaire. J'abandonnai bien vite cette doctrine absurde, inventée par un homme qui valait mieux que ses écrits, et surtout que ses disciples, car je ne crois pas qu'il y ait sous la coupole du ciel un être plus niaisement excentrique qu'un phalanstérien. Si vous en avez connu quelques-uns, vous devez savoir à quoi vous en tenir.

« Je n'ai jamais donné dans les doctrines nauséabondes du communisme. Le moindre tort du communisme, à mes yeux, c'est d'être stupide. Son plus grand crime, son crime irrémissible, c'est qu'il est impossible de se remuer dans la société qu'il décrit. Une humanité tout entière entassée, une solidarité qui vous lie bras et jambes, ou plutôt qui vous soude à votre voisin de manière à ne pouvoir faire un pas sans lui, voilà le communisme. Vous savez l'histoire de ces deux jumeaux inséparablement unis par des liens de chair; eh bien! la solida-

rité communiste ressemble à cette soudure charnelle; elle nous offre pour toute perspective une humanité siamoise. Quant à la société communiste, elle m'a toujours paru ressembler à une boutique d'épicier en gros. Vous savez ces grands magasins où tout est pêle-mêle entassé, les caisses de savon à côté des piles de pains de sucre, les quintaux de chandelles graisseuses et les tonnes de cassonnade, les barils d'huile et les balles de sel, la canelle, les épices à côté des tonneaux de morue; le tout produit un aspect incohérent et ennuyeux, avec des teintes grises et sales, et exhale une odeur mélangée qui soulève le cœur. Le communisme produit sur moi le même effet. Hommes, femmes, enfans, vieillards, jeunes gens, bossus, boiteux, aveugles, sont entassés dans ce grand hôpital, où il n'y a qu'un entresol et un grenier. Les sots se mêlent avec les gens d'esprit, que ces derniers le veuillent ou ne le veuillent pas, sous prétexte que ces gens d'esprit sont leurs frères. Nulle hiérarchie, excepté à dîner; ceux qui ont le plus de besoins sont le plus près des mets, et peuvent revenir au plat; les autres, non. Je n'ai besoin de rien acheter, ce qui est un excellent moyen de ne pas faire de dettes; mais, en revanche, je ne puis vendre aucun de mes services, parce qu'il est bien certain que je n'aurai aucune espèce de caprice ou de désir à satisfaire. S'il me faut donner à ma femme un châle ou un bracelet en sus de ceux qui lui seront probablement alloués par la communauté, cela me sera à peu près impossible. Il me faudra aller déclarer au bureau des distributions que c'est un besoin de ma femme, ou bien que je suis menacé de telle ou telle mésaventure peu attrayante, même dans la communauté, si je ne satisfais pas à ce besoin, et autres déclarations honteuses; mais la communauté, qui sera frustrée par ce besoin, pourra fort bien s'en venger : les autres femmes regarderont de travers ma chère moitié, et les hommes me jetteront sur mon passage des épithètes déplaisantes. Vous voyez quelle aimable société!

« Quant aux théoriciens de cette école, ils m'ont toujours inspiré une vive répulsion, à cause de leur incurable vanité. Il n'y en a qu'un auquel je me suis attaché quelque temps, non par amour pour ses doctrines, mais par bon goût littéraire : cet homme est M. Proudhon. Que voulez-vous! je commence à vieillir, je n'ai guère d'illusions, et j'aime cet homme, parce qu'il déshabille ces doctrines et les montre dans leur plus cynique nudité. Il laisse les symboles métaphysiques, les métaphores poétiques, les rêves d'une société féerique aux autres écoles socialistes. Il laisse de côté l'accessoire, ne s'embarrasse pas dans les hypothèses, et va droit à l'essentiel. Parlez-lui d'organisation du travail, et il vous répondra : « Autant vaudrait dire que vous voulez crever les yeux à la liberté. » Parlez-lui du droit au travail, et il vous répondra : « Accordez-moi le droit au travail, et je vous accorde le

droit de propriété, auquel vous tenez tant. » Demandez-lui quel est son but, et il vous répondra : « La destruction de la propriété. » Avec lui, pas de détours, de ruses, d'équivoques, d'atermoiement. Il est franc; sa franchise est terrible, mais au moins il vous regarde en face et ne vous donne pas d'hypocrites crocs-en-jambe, comme les autres socialistes. Il ne s'excuse pas de demander l'abolition de la propriété, comme tant d'autres qui vont toujours tout droit leur chemin souterrainement. Lui, il vous prie avec une politesse contestable, mais avec un aplomb inconnu jusqu'à ce jour, de vouloir bien faire la liquidation de l'ancienne société, sinon il la fera sans vous. Il ne vous prie pas de faire avec lui un voyage d'agrément vers les terres inconnues de l'Eldorado; il vous prie de rembourser immédiatement vos créances exigibles. Les autres socialistes mettent dans leurs invitations à la société l'habileté de ces messieurs qui vous dévalisent les poches en silence, tout en vous faisant mille affectueuses politesses; lui, il vous somme impérieusement de vouloir bien vous dépouiller vous-même, sinon..... En même temps M. Proudhon est de ceux dont le nom est destiné à un grand retentissement, et c'est évidemment ce qui flatte le plus son orgueil excessif. Ce n'est pas qu'on ait lu ou qu'on lise beaucoup ses livres; ils sont faits pour être compris par peu de gens : leur appareil métaphysique arrête les esprits incultes, mais l'auteur est de ceux qui gagnent la célébrité par un mot. Un calembour de Sébastien de Castres à l'assemblée des notables lui a valu de voir son nom sortir de l'obscurité; beaucoup d'écrivains et d'orateurs doivent leur célébrité à une phrase, à une apostrophe qui a survécu à leurs livres et à leurs discours. Long-temps après qu'il ne sera plus question de M. Proudhon, le célèbre aphorisme : *la propriété c'est le vol*, retentira encore comme un bruit de tocsin aux oreilles des générations futures. Cet aphorisme était connu avant février, et peu de gens en connaissaient l'auteur. Depuis, l'auteur est devenu célèbre; car ici, en province, il n'y a que deux socialistes connus des populations. M. Considérant et le fouriérisme reposent dans la région des limbes et des ombres; on ne connaît de M. Pierre Leroux que son nom; c'est ce qu'il y a de plus facile à connaître, son esprit étant inexplicable et ses livres inabordables. Mais les industriels et les commerçans connaissent parfaitement le nom de M. Louis Blanc et la signification de ses doctrines, et le nom de M. Proudhon hante comme un mauvais esprit la cervelle des propriétaires, ce qui s'explique parfaitement. Je n'eus, vous le comprendrez, mon cher ami, qu'à faire le tour de ces doctrines pour cesser d'être socialiste. Alors commença pour moi une ère d'indifférence à leur endroit, et en même temps une ère de curiosité et d'observations. »

J'avais écouté avec une curiosité passionnée cette longue confession.

Lorsque mon ami eut fini de parler, je ne trouvai rien à répondre que ceci : « La société a agi comme vous, par caprice; elle s'est lancée comme vous, par curiosité, dans les hasards de l'inconnu. »

Oui, la France entière a été pendant un moment comme ce socialiste renégat, et c'est là ce qui l'a perdue. Par caprice, elle avait accepté ces doctrines, et, soit par nonchalance, soit à cause de son esprit affairé, elle ne s'est pas prémunie contre elles. J'ai raconté cette conversation, non-seulement parce qu'elle renfermait la critique des écoles socialistes, mais encore pour montrer combien il y a eu d'étourderie et d'enfantillage dans cette adhésion tacite, dans ce secours négatif prêtés par la paresse de la société aux doctrines subversives.

Les bons bourgeois, avant la révolution de février, ne craignaient guère le socialisme; il était de bon ton de connaître ses docteurs et de causer avec eux sur l'avenir de l'humanité. Ce qui se disait de grotesque dans ces conversations, Dieu seul le sait. De la part des braves bourgeois, c'étaient des bravos saugrenus, des adhésions, des acquiescemens absurdes. Ils accordaient que la société pourrait arriver au but que lui marquaient les socialistes, mais qu'il faudrait du temps. Il était de mode aussi de recevoir les journaux socialistes, on recevait *la Réforme, la Démocratie pacifique,* la *Revue Sociale;* on s'émerveillait sur le talent de M. Louis Blanc; les avoués, qui en général sont des hommes réglés comme des horloges, inclinaient vers le fouriérisme, les avocats sans cause penchaient au contraire vers les doctrines qui promettent à chacun selon son appétit, les médecins avaient pris sous leur protection les réhabilitations du *comité de salut public;* la chirurgie politique de feu ces messieurs leur plaisait infiniment, il n'y a pas à s'étonner de ce fait. Tout allait assez bien alors pour qu'on pût tranquillement discuter toutes ces belles choses le soir dans un café ou dans un cercle, et, en rentrant chez soi, on pensait que, si l'on était transporté le lendemain sans secousse et tout en dormant dans les terres fleuries du fouriérisme, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. C'était superbe, et il n'y avait plus qu'à s'embrasser. On se séparait en serrant tendrement la main à l'orateur socialiste, et les pères de famille dont les petits garçons avaient remporté des prix se disaient en se retirant que ce jeune homme avait bien des *moyens*. Ceux qui avaient des enfans paresseux ou dont la tête était un peu dure leur proposaient pour modèle M. ***, qui causait si bien. Hélas! c'était la lune de miel du socialisme, et les lunes de miel sont toujours courtes. C'était une perspective de pays de Cocagne, aux ruisseaux de lait, où les cailles devaient tomber toutes rôties, et les nougats pousser comme des champignons. Souvent aussi les discussions prenaient une tournure qui faisait frémir tout spectateur doué de l'esprit d'observation. Par exemple, la discussion des brutalités socialistes

à l'endroit des femmes et de la famille prouvait combien peu les plus égrillards de ces pauvres gens comprenaient le sens de leurs paroles. Un jour entre autres, il fut dit un mot que je ne répéterai pas, un mot semblable à celui qu'étourdiment Télémaque prononce dans l'Odyssée : « Si toutefois Ulysse est mon père, car qui peut se flatter de connaître son père? » Ceux qui avaient des filles ne se hasardaient pas autant, mais les vieux garçons et les célibataires de province, type curieux et qui rentre tout-à-fait dans la lignée rabelaisienne, ne s'en faisaient pas faute. Lorsque ces doctrines étaient exposées dans l'intérieur des familles par quelque sot passant pour bel esprit dans son village, les femmes souriaient, et les jeunes demoiselles, qui entendaient dire que le fouriérisme était immoral, relevaient la tête, pensant que M. X, qu'elles connaissaient comme fouriériste, était un être immoral. De temps en temps on recevait, dans les villes du centre, la visite de quelque chef socialiste. C'étaient tour à tour un fouriériste et un communiste, qui venaient faire des leçons apostoliques et propager leurs doctrines. Aussitôt qu'ils arrivaient, tout était sens dessus dessous; on mettait la salle de spectacle ou une des salles du palais de justice à leur disposition, les dames accouraient en foule pour voir et entendre le monsieur qui devait prêcher sur la papillonne et les groupes de papillonnacées; le jeune barreau visitait l'auteur et l'invitait à un dîner somptueux, où, en guise de délassement, on recommençait l'exposition de ces doctrines; au dessert, on recommençait encore, et l'on digérait en discutant. La digestion se faisait ainsi *en mode composé,* comme disent les phalanstériens; les intestins comprenaient si bien que c'étaient eux surtout qu'intéressaient ces doctrines. Le restaurateur écoutait bouche béante et se convertissait à la doctrine de ces messieurs qui faisaient tant de consommation!

Beaux jours, qu'êtes-vous devenus? communions humanitaires! agapes socialistes! prêches phalanstériens! soirées où l'on goûtait par avance les douceurs du paradis sur terre! soupers où la frugalité et l'abstinence, ces vertus de mendians, n'apparaissaient pas, où l'on discutait sur la misère au milieu des bouteilles pleines et des mets abondans! Chacune de ces soirées était une véritable Pentecôte; chacun en sortait plus saint, ayant pleinement réhabilité sa matière; les langues étaient déliées, et la douce loquacité descendait sur les jeunes disciples. Vous n'avez duré qu'une saison, vous avez été brusquement échangés contre les coups de fusil, les billets de garde trop fréquemment renouvelés, la charge en douze temps et l'exercice quatre fois par semaine! Ces soupers, maintenant, où en est le souvenir? On en redoute beaucoup d'autres moins inoffensifs, non plus des agapes à huis-clos, mais des saturnales à ciel ouvert. Avant la révolution de février, bien des petits banquets socialistes ont été tenus, je l'affirme, où alors on ne parlait

pas de papier-monnaie ni de l'urgence des expédiens révolutionnaires; tout vient en son temps, et les banquets dont nous avons été inondés n'auraient pas été tenus, s'ils n'avaient été précédés par les petits soupers innocens. Rien ne se perd dans ce monde; en jouant à la main chaude, comme dirait Sancho Pança récitant ses proverbes, on finit souvent par se donner des coups de poing, et on ne joue pas aux chiquenaudes sans que le sang n'arrive bien quelquefois.

Avant la révolution de février, on pouvait craindre les républicains, personne ne craignait les socialistes. J'ai même entendu un esprit très fin répondre un jour, à quelqu'un qui élevait des doutes sur Les intentions des socialistes, par ce mot si vrai sous Louis-Philippe : Les socialistes feront toujours leurs affaires sous tous les régimes. Les socialistes ont enveloppé de paroles mielleuses des doctrines qui se présentaient avec une apparence innocente et calme; ce gâteau de miel servait à endormir la bourgeoisie d'abord, à éviter les poursuites du cerbère de la magistrature ensuite. Mais ce n'était que le fantôme du socialisme que nous voyions se promener au milieu de nous; nous l'interrogions, ce fantôme; nous le trouvions tour à tour stupide ou inerte, incapable de soulever la plus petite pierre, une abstraction incapable d'action. Le véritable corps et la véritable ame restaient cachés dans les profondeurs obscures; cette ame minait et léchait le terrain comme une langue de feu, et un beau jour, le sol étant très mince sous nos pas, comme disait naguère ce bon M. Goudchaux, elle a soulevé les pavés et les a entassés en barricades. Vous vous rappelez la dernière scène d'*Hamlet*, où le jeune prince, avec sa dissimulation profonde, propose à Laërte de faire des armes par manière de divertissement. On apporte des fleurets, et le combat s'engage; ce combat n'est qu'une manière de discussion sur la force réelle des deux adversaires et sur leur adresse réciproque; mais tout à coup l'un des fleurets est devenu une épée véritable et même une épée empoisonnée. Quelque chose de pareil s'est passé dans le duel entre la société et le socialisme. Les socialistes ont transporté l'art diplomatique de dissimuler sa pensée dans les choses de l'esprit. Ils ont fait grimacer la pensée, et lui ont fait prendre toutes les attitudes, toutes les postures; jamais elle n'a joué pareilles comédies dans ce monde. Le socialisme a demandé asile et protection à la bourgeoisie; il s'est présenté comme un pauvre honteux auprès de l'aristocratie; il a caqueté dans les salons avec tous les partis, papillonné autour des dames; il a conquis les artistes en se prostituant à eux, c'est le mot. Combien de fois n'ai-je pas entendu, avant février, les protestations pacifiques de ces messieurs! Ce n'était pas une république rouge qu'ils voulaient, mais bien une république rose, comme a dit plus tard M. Caussidière. Quand on parlait à un socialiste avant la révolution de février, il répondait qu'il voulait le progrès pa-

cifique, la réalisation lente de ses doctrines, qu'il ne demandait que l'adhésion volontaire des cœurs et des intelligences. Un jour, je demandais à l'un des hommes qui ont fait le plus de mal aux provinces depuis la révolution de février si réellement il était communiste. — Communiste! me répondit-il en haussant les épaules, qui donc a jamais pu penser à cela? Le communisme, c'est *une belle aspiration*, mais à coup sûr une aspiration irréalisable. Je connais tout cela, me dis-je, et je me tins pour satisfait. Je savais, le cas échéant, ce qui résulterait de ces aspirations. Depuis cette époque, le monsieur en question est devenu un communiste forcené, ou plutôt il a révélé sa véritable opinion. Son aspiration a pris corps.

Mais j'allais prolonger ces réflexions sans songer que j'ai encore à parler des types socialistes qui foulent le sol de la province. Je ne veux qu'en esquisser quelques-uns. Premier type: un tout petit jeune homme revenant de Paris, où il est allé faire son droit ou autre chose; il est écouté comme un oracle; ses absurdités passent pour de l'exaltation et ses sottises pour de l'originalité; ses parens raffolent de lui. Il est plus qu'impertinent. C'est en somme un petit Jehan Frollo; il a des parens honnêtes et finira par se faire malandrin; c'est un être sans consistance, d'un esprit vulgaire qui passe pour du génie aux yeux des bonnes gens. Il méprise ses parens, parce qu'il prétend qu'ils ne le comprennent point, et ses parens sont charmés de la chose. C'est un de ces êtres que les socialistes appellent un noble cœur, en réalité un affreux petit drôle méchant, criard et sensuel, pourri de mauvaise littérature, corrompu par de détestables doctrines, destiné à mal finir, verni par une couche superficielle d'une instruction stérile, peu ambitieux, mais plein de désirs vulgaires, plein d'un appétit qu'il lui faudra satisfaire un jour d'une manière ou d'une autre. C'est là le type le plus vulgaire et le plus commun du socialiste en province, du philosophe d'estaminet, braillard, ridicule, insolent, d'une intelligence mince et très facilement oblitérée.

Le deuxième type est plus élevé et aussi plus triste. J'en ai connu beaucoup comme celui que je vais vous décrire. Figurez-vous un jeune homme bien né, loyal, chevaleresque, mais avec un fonds de niaiserie dans le caractère et un grain de sottise dans l'esprit qui le rendront la dupe de tout le monde. Cette niaiserie, cette sottise, je les appellerai par leur nom, c'est la sentimentalité banale, c'est la sympathie absolue. Les malheurs inévitables de la société qui ont attristé chacun de nous plus d'une fois dans la vie et nous ont amenés à réfléchir sur les conditions de l'existence ici-bas produisent, chez ces esprits, une sorte de chatouillement perpétuel qui excite la sensibilité et fait de leur être un moulin à sentimens. De même que le premier type est qualifié par les socialistes de jeune homme au noble cœur, le monde appelle le second

un bon cœur. Je déplore la condition de ces malheureux, mais je ne puis les aimer. Cette sensibilité, perpétuellement excitée, produit vite chez eux le même effet que la débauche chez d'autres. Cette sensibilité, d'abord aimante, s'irrite par sa perpétuelle excitation, s'aigrit, le levain fermente, et l'ame change. Alors, pour atteindre à cette sympathie absolue et abstraite, il faut beaucoup haïr à ses côtés, il faut beaucoup haïr les êtres réels et individuels. Alors on brise toutes ses relations habituelles, on abandonne ses occupations sérieuses, on vit dans les régions abstraites, le cœur rempli par une sympathie abstraite et gangrené par des haines réelles, trop réelles. Le fanatisme s'empare de vous, et toute cette chevalerie que l'on avait en commençant vous abandonne. Alors père, mère, parens, amis, on sacrifie tout à ce qu'on appelle sa conviction, et on les verrait de sang-froid périr à ses côtés. C'est toujours de la chevalerie, me dit-on, puisqu'on sacrifie tout à une espèce d'idéal; oui, mais celle-là rentre dans la catégorie de la chevalerie qui fit jadis la croisade des Albigeois.

Une autre race de socialistes est celle qui est composée de tous les individus inclassés, inclassables, qui n'ont pas trouvé et ne trouveront jamais leur place dans aucune espèce de société réelle. J'admire en vérité comment les mots ont tous une signification originale, si nous savions toujours la découvrir. C'est pour cette classe d'hommes que semble avoir été fabriqué le mot de socialiste. C'est leur étiquette véritable; ils sont socialistes et pas autre chose, socialistes de la veille et du lendemain. Le socialisme, que signifie-t-il? Une société qui n'a pas été encore, qui n'est pas, qui sera, dit-on; mais, en tout cas, que sera-t-elle et quand sera-t-elle? On n'en a jamais rien su. Ces hommes aussi se disent toujours : Je serai, quoi? Ils n'en savent rien, mais ils seront quelque chose. Quand seront-ils quelque chose? Ils n'en savent rien non plus. Ils vivent à l'état d'abstractions. A mesure qu'ils vieillissent, ils placent leur vie toujours un peu plus loin dans l'avenir. Ils sont et ne sont pas; ces hommes ont passé à l'état d'idées mixtes. Ils ont fondé leur vie sur des hypothèses, et le jour où ils reconnaissent que leurs rêves ne se changeront pas en réalités, ils sacrifient cette même existence à la réalisation d'autres hypothèses, c'est-à-dire qu'ils se font socialistes. Ce sont des êtres incomplets, et, si je pouvais me servir de ces expressions, des êtres que la nature a mal définis en les formant. J'en ai connu un de cette espèce, et je vais vous faire son portrait. Il était maître d'études dans une pension en province et gagnait ainsi sa vie fort honorablement; mais l'ambition d'être quelque chose, il ne savait pas bien quoi, le gagna. Il avait entendu parler d'une société qui s'était formée pour hâter l'établissement de la république, c'était simplement une succursale des sociétés secrètes établie dans un département du centre. Notre homme avait entre les mains une maigre somme

de 3 ou 400 francs; il se hâta de les porter. Il revient sans le sou, et, pour vivre, met ses effets en gage; il se serait fait arrêter comme vagabond, n'eût été l'intervention de quelques personnes qu'il connaissait. Premier trait caractéristique de ce que j'appelle le socialiste de naissance. Il sacrifie son présent à un x non encore dégagé. Le pauvre homme revint en son lieu et place, et force lui fut bien de reprendre ses anciennes occupations. C'était un étrange garçon. Il lisait toujours sous prétexte de s'instruire, et de fort singulières choses. Un jour il apprenait l'argot; un autre jour, il se mettait en tête de déchiffrer Jamblique. Il n'aurait pas lu un livre d'origine française pour tout au monde, mais il s'enquérait avec soin de tout ce qui concernait Lao-tseu et Vyâsa. Sa tête était un salmigondis de connaissances baroques. Il faisait de la prose détestable et des vers plus détestables encore. Il vint à Paris, essaya du roman, pas moyen de trouver un éditeur; il essaya du drame, pas moyen de trouver un théâtre. La misère le força de retourner à son premier état. Il était très enthousiaste de tout ce qu'il ne connaissait pas, et se prétendait très sceptique à l'endroit des femmes. Il est devenu socialiste, et exerce, m'a-t-on dit, dans la hiérarchie de je ne sais plus quelle école, le rang de *prédominance-sentiment*.

Je prends le quatrième type parmi les ouvriers qui touchent les plus forts salaires et jouissent le plus des avantages de la société. Avoir lu Voltaire jeune, avoir vu Paris, exercer une profession semi-libérale, maître cordonnier ou maître tailleur par exemple, voilà les caractères distinctifs de ce dernier type. La lecture de Voltaire, le plus grand homme de son temps, les a rendus très sceptiques à l'endroit d'une foule de choses qu'ils ne comprennent pas; avoir vu Paris leur donne encore une plus grande force d'affirmation, et en fait des personnages importans aux yeux de leurs confrères. Ils sont fiers dès-lors et s'occupent à soutenir la bonne opinion qu'on a d'eux. Pour ce faire, ils lisent les journaux, parlent politique, tonnent contre l'impôt, contre les prêtres, contre les revenus de monsieur un tel qui a quinze mille livres de rente, contre la cherté des denrées, contre les gouvernemens qui les *amusent des miettes de leur poche* (une expression consacrée). Ils sont fiers d'être les amis et les disciples des docteurs du socialisme qui jouent envers eux à peu près le même rôle que M. Victor Hugo vis-à-vis des jeunes gens qui lui envoient de mauvais vers; ce sont des génies, des intelligences immenses. Ces malheureux apprennent généralement par cœur le livre du maître et vous en récitent de longues phrases en guise de réponses dans la conversation. J'en ai connu un qui avait appris dans son entier le livre de *l'Humanité* de M. Pierre Leroux. A chaque phrase qu'il prononçait, on pouvait tirer son chapeau. Les pauvres, pour lui, n'étaient pas les pauvres, c'étaient les *déshérités*, et autres choses pareilles, et qui deviennent autant de machines de destruc-

tion, inintelligentes et terribles par cela même. Il était persuadé qu'il revivrait dans le corps de son petit-fils. Un jour que devant lui j'exprimais une opinion sur un mourant de ma connaissance, je dis qu'il était malheureux pour ses enfans que leur père n'eût pas espoir de revivre. « Êtes-vous bien sûr de ne pas revivre? » me dit-il d'un air important. Les trois autres se trouvent partout, mais celui-là appartient entièrement à la province. C'est le type aborigène.

Ce n'est rien d'esquisser les portraits, si je ne dis pas quelque chose des discours. C'est là le côté vraiment amusant; le comique s'y élève à des hauteurs inconnues; c'est un comique inintelligible, obscur et étrange comme les plaidoyers de Bridoie. Depuis la révolution de février, les socialistes ne se sont plus bornés à dire des niaiseries, mais sont descendus dans la rue et se sont mis à parler qui des lucarnes de son grenier, qui du soupirail de sa cave, qui des fenêtres de son premier étage. Nous avons eu ainsi le spectacle de l'illustre Dandin jugeant non plus le procès de Chicaneau, mais la société tout entière d'une étrange façon.

Je ne citerai qu'un exemple. Nous sommes au poste de la garde nationale. C'est un cuisinier socialiste qui parle, un de ceux qui ont été convertis par les agapes dont j'ai parlé plus haut. On s'ennuie autour de lui d'être obligé de monter la garde si souvent, et l'on discute les doctrines socialistes, qu'en général on n'approuve guère. Alors il lève la tête, et prenant un air rusé : « Vous direz ce qu'il vous plaira, mais, quand la synthèse sera venue, nous ferons ce que nous voudrons. — La synthèse! s'écrient en chœur les gardes nationaux, la synthèse! quelle est cette femme? Rédige-t-elle aussi les bulletins de la république? » Ils prenaient la synthèse pour un être en chair et en os, de même que les Bretons prirent jadis les pendules pour un nouvel impôt. « Explique-toi, toi; qu'est-ce que cette synthèse? — Oui, la synthèse, quand elle sera venue... Enfin, qui vivra verra. » On n'en put arracher rien autre chose. Ce brave homme avait lu dans un livre humanitaire quelconque que les doctrines socialistes n'avaient pas de synthèse, mais que le jour où elles en auraient une tout marcherait comme sur des roulettes. Alors un des camarades du cuisinier, un épicier réactionnaire (cela ne nous étonne pas, diront ces messieurs) : « Mon cher ami, je ne sais pas ce que tu veux dire avec ta synthèse, je ne te comprends pas, et je ne sais pas si tu te comprends toi-même; mais tu ferais bien mieux de retourner à tes vol-au-vent et de continuer à *travailler dans le creux*. » Nous transcrivons ces paroles dans toute leur crudité pittoresque.

Maintenant je dois parler du socialisme dans les campagnes, car il y a deux espèces de socialisme : le socialisme des villes, qui se fonde sur la triade, l'association, l'attraction, et que sais-je encore? — puis le

socialisme des campagnes, qui se fonde sur la restitution du milliard des émigrés et la confiscation des grandes propriétés foncières. C'est ce qui prouve le mieux que le socialisme n'est pas un système, mais une machine de guerre. La vérité est une! disent cependant ces messieurs; mais les socialistes ont bien compris qu'ils ne feraient jamais entrer leurs doctrines dans la tête des paysans. Il a donc fallu s'y prendre autrement. Heureusement le mal n'est pas aussi grand qu'on le croit, et en faisant un compte à peu près exact, le bien l'emporte encore sur le mal. C'est ce que nous allons essayer de montrer par la comparaison des qualités naturelles du paysan et des moyens qu'il a fallu employer pour l'entraîner.

C'est surtout aux paysans des départemens du centre que s'appliquent ces observations. C'est là que le socialisme a fait le plus de progrès. C'est aussi dans ces départemens que les paysans sont le plus ignorans, bien qu'un très grand nombre soient propriétaires. Il était impossible de leur infuser l'esprit révolutionnaire, ils ignorent complétement ce que cela est. On se figure très mal quelles sont les quelques connaissances historiques conservées par les traditions de nos paysans. Quelques souvenirs des temps féodaux parsemés çà et là et en très petit nombre, voilà l'élément tragique de ces traditions; mais en revanche, si vous écoutez leurs contes, leurs récits, leurs plaisanteries, leurs chansons, vous trouverez que tout cela a sa source dans la dernière période du moyen-âge et dans le commencement des temps modernes. Tout cela est empreint d'esprit ironique, sceptique à l'endroit des chefs temporels et spirituels de cette époque. Ils n'ont pas fait un pas depuis le commencement du xve siècle, au moins sous le rapport intellectuel; il n'y a absolument rien de gracieux, de poétique chez eux, comme dans les autres pays de l'Europe, ou même comme dans le midi de la France; tout dans ces récits et ces chansons roule sur les aventures du paysan mis en contact avec les grands de ce monde, sur M. le curé et sa chambrière, et sur les méthodes au moyen desquelles un paysan parvient à tromper, à force de finesse, un maître injuste et tyrannique, tout en conservant très scrupuleusement les clauses du contrat qu'ils avaient passé ensemble. Ils ont des proverbes rimés qui n'expriment rien de bien philosophique, mais qui sont comme une sorte d'almanach du bonhomme Richard mis en vers patois, et qui rappellent en même temps les productions sceptiques et empreintes de sagesse humaine de la fin du moyen-âge. Nos paysans du centre en sont complétement encore, dans leurs récits de veillée et dans leur développement intellectuel et moral, à cette époque qui produisit le roman du *Renard* et *Till Eulenspiegel*. Les Jérémies de notre temps vont répétant partout que l'esprit voltairien a envahi nos campagnes; il n'y a rien de plus faux. Les paysans du centre n'ont absolu-

ment rien de l'esprit révolutionnaire moderne. Ils ne sont pas des sceptiques frondeurs, mais des sceptiques pratiques; leur art consiste non pas à renverser les puissans de ce monde, mais à s'arranger avec eux le plus habilement possible, et à profiter de leurs maladresses. Ce n'était donc pas à ces hommes que les socialistes pouvaient aller parler de fraternité abtraite, d'harmonie, d'unité, de propriétés possédées par l'état. Il leur était complétement impossible de faire entrer dans l'esprit des paysans leur mysticisme révolutionnaire et les produits somnambuliques de leur rêveuse analyse.

Ils ne pouvaient pas davantage les entraîner par la politique cosmopolite au moyen de laquelle ils séduisent tous les niais des cités; il leur était encore moins possible de les soulever au nom de la république; voici pourquoi. Le paysan, comme l'ancienne aristocratie féodale, comme tout ce qui tient au sol, est essentiellement patriotique; il n'y a pas de classe dans la société chez laquelle l'idée de patrie soit aussi peu une idée que chez les paysans, il n'y en a pas où elle soit autant un instinct, un élément même de la vie. Le champ qui est autour de la maison semble s'élargir et devenir le sol entier de la France. Cet amour de la patrie est très obscur chez eux : il est confus comme les mystères de l'organisation, comme les traditions, mêlé à la vie, au sang; mais pour peu qu'on les presse, on voit jaillir de toutes parts le patriotisme. Un jour, je causais avec un médecin de nos campagnes, un enfant de paysan que son père avait fait élever avec les fruits de son travail et de son économie. La conversation roulait sur la puissance croissante de la Russie et les menaçantes éventualités que cette nation faisait planer sur l'Europe, lorsque son père, le vieux paysan, ayant mal compris et croyant qu'il était question d'une invasion des Russes, se leva au milieu d'un élan de patriotisme magnifique. Je n'oublierai jamais ce vieillard qui avait été jeune en 92, avec ses longs cheveux blancs, son visage austère comme celui d'un homme dont l'unique passe-temps a été le travail, ces rides profondes et larges qui indiquent chez les vieillards une vie bien conduite et consacrée au devoir. Les seules traditions réellement historiques que les campagnes aient conservées sont un souvenir confus des vieilles guerres des Anglais, souvenir que Napoléon est venu raviver et auquel il a redonné une signification patriotique. L'amour de la pierre du foyer, les préjugés des temps féodaux sur la famille, les superstitions qui enchaînent le monde des morts au monde des vivans, les croyances au retour de l'ame lorsqu'elle est tourmentée par le souvenir d'une vie mal employée, sont encore tout-à-fait vivaces. Les campagnes sont la dernière force de résistance de la France et la plus solide. On aura beau les infecter d'idées socialistes, exciter leurs haines, les pousser à une jacquerie : tout cela ne changera pas leur nature. Eh bien! oui, ces haines, les paysans les

manifesteront peut-être extérieurement; grace à vos conseils, ils feront peut-être une jacquerie, mais un jour ils se dresseront devant vous et feront retomber sur vos têtes le châtiment de leurs actions. Vous en arriverez à une lutte terrible entre les élémens cosmopolites et nomades des cités manufacturières qui sont votre seule et véritable armée, et les élémens sédentaires, immobiles, patriotiques des campagnes. Espérons que cela n'arrivera jamais; mais, si jamais vous réussissez, je plains d'abord la société, et je vous plains ensuite, car je vous assure que votre châtiment sera prompt et énergique.

Les socialistes, ai-je dit, ne pouvaient pas soulever les paysans au nom de la république. La raison en est bien simple : les paysans ignorent complétement ce qu'est la république. Ils ne peuvent comprendre absolument rien au gouvernement constitutionnel et parlementaire. Remarquons que cette forme de gouvernement est la moins propre à frapper l'esprit du peuple; elle est faite pour des esprits cultivés, et excessivement cultivés. C'est une forme abstraite, qui ne représente absolument rien à l'esprit des paysans. Aussi généralement sont-ils très partisans de l'absolutisme; ils comprennent merveilleusement la puissance d'initiative, la force morale de l'individu. Le culte que les campagnes ont voué à Napoléon est là pour l'attester. Ce n'est pas au nom de l'égalité démocratique qu'on peut les faire lever. L'égalité telle que l'entendent les radicaux, ils ne la comprennent pas du tout. Il n'y a pas d'hommes, chose étrange, qui aient une compréhension plus nette de la nécessité des inégalités sociales, et il n'y en a pas qui comprennent mieux et qui sachent mieux se servir des avantages que confère l'égalité devant la loi. Que ceux qui disent que l'égalité devant la loi est un droit stérile aillent un peu dans les campagnes observer comment les paysans font servir ce droit abstrait d'égalité à conquérir les avantages sociaux! C'est grace à cette égalité civile que le paysan vend et achète, c'est grace à ce principe qu'il est certain que les contrats seront respectés.

Il fallait donc conquérir les paysans par d'autres moyens. Voici les quelques idées neuves et saines que les socialistes ont semées parmi les paysans. D'abord ils ont soulevé ces passions instinctives, cette fureur de nivellement qui est cachée au fond de la nature humaine par l'idée du partage, puis ils ont réveillé le souvenir des dîmes et des rentes; on a fait entendre au colon qu'il aurait tous les fruits de son travail. Ils ont, disons-nous, réveillé les souvenirs de l'ancien régime, c'est certainement la meilleure méthode pour exciter la colère des paysans. Le souvenir des dîmes et des rentes est toujours présent à leur souvenir, ils craignent toujours de voir se relever les anciennes exactions dont ils furent autrefois victimes. On n'a qu'à chatouiller cette crainte pour la changer en irritation; c'est ce qu'ont fait les socialistes

avec infiniment de succès. Ils ont dit aux paysans que les nobles allaient revenir, qu'ils les mettraient en esclavage, qu'ils prendraient les propriétés acquises par leurs pères et les feraient travailler à leur profit, prélèveraient sur les fruits de leur travail dîmes et rentes, que sais-je encore? Les paysans, qui n'ont aucune notion de l'histoire contemporaine, qui ne savent pas la succession des faits accomplis depuis 1789, qui n'en comprennent pas la signification, et qui, par cela même, ont toujours peur d'un retour aux anciennes institutions sociales, ont accepté ce mensonge sans trop hésiter. Certes, cette ruse est grossière, mais remarquez qu'elle s'adresse à ce qu'il y a de plus grossier et de plus facile à égarer : l'intérêt. Songez qu'elle s'adresse à la crainte, dont le caractère est précisément l'absence complète de réflexion, l'aveuglement, et vous comprendrez le succès qu'elle a obtenu.

Ils se sont adressés d'une manière plus directe encore à l'intérêt des paysans, et, pour ce faire, ils ont donné l'éveil à ce qu'il y a de plus mauvais et de plus cupide dans cette passion. On sait comment la plupart des biens nationaux ont été acquis. En ce bienheureux temps de la terreur et du papier-monnaie, on pouvait faire quelquefois d'excellentes affaires. Dans les transactions entre citoyens, le moindre objet de commerce se soldait par une énorme pile d'assignats, tant était grande la dépréciation du papier-monnaie. Le meilleur moyen de l'employer était de le rendre à l'état en achetant des propriétés nationales. Il y a tel paysan qui à cette époque acheta une énorme propriété pour le prix de 50,000 francs payables en assignats, prix qu'il avait reçu la veille en échange d'une truie ou d'une vache. On a donc fait entendre aux plus cupides que, si ces temps revenaient, une nouvelle émigration aurait lieu, et qu'alors ils acquerraient de la même façon toutes les terres des bourgeois. Sans doute cette insinuation n'a pas eu le même succès que la première, mais les plus cupides s'y sont facilement laissé prendre. Aux métayers et aux colons, on a dit qu'ils auraient tout le produit des terres qu'ils cultivent, que le propriétaire en avait assez joui, et que c'était maintenant à leur tour. Cette bizarre idée que la propriété doit changer sans cesse de mains, afin que chacun en jouisse à son tour, et cette autre idée du partage sont sans doute les plus grossières de toutes, mais ce sont les seules que le paysan puisse comprendre. Ce sont en effet les deux idées que la passion de nivellement qui est dans la nature de l'homme présente les premières. Point n'est besoin de métaphysique pour comprendre cela. Ne croyez pas pour cela que les paysans entendent partager leurs terres, ne croyez pas qu'ils veuillent céder un instant leurs champs et leurs prés pour en faire jouir ceux qui ne possèdent pas. Non certes. Ceux qui donnent dans cette théorie du partage ne font, d'une part, qu'obéir aux instincts de l'homme, et, d'autre part, ils entendent simplement partager les

terres des riches. Vous voyez quelle épouvantable résistance rencontreront les socialistes lorsqu'ils essaieront d'établir leurs théories parmi les paysans.

Enfin, ils ont fait entendre aux populations rurales qu'elles ne paieraient plus d'impôt. Cela leur fait d'autant plus de plaisir, que, sous prétexte de les dégrever, la république les a grevés encore davantage. Or, l'état est l'ennemi naturel du paysan. Depuis qu'ils ne voient plus à côté d'eux le gouvernement sous la forme concrète du seigneur, du curé et du bailli, ils ne savent plus très bien ce que c'est que le gouvernement. Ils ne comprennent pas le gouvernement parlementaire à cause de son caractère abstrait, mais ils comprennent encore moins l'administration moderne. Il est certain, pour le dire en passant, que la bureaucratie se conquerra difficilement les sympathies des masses. La raison en est simple, l'administration moderne n'a pas d'entrailles; elle fonctionne avec la régularité d'une machine, elle en a les mouvemens précis. A telle échéance, cet être invisible fait inévitablement demander ce qui lui est dû. Les paysans comprennent cela très difficilement. Ils ne sont pas en face d'un homme en chair et en os que l'on peut attendrir, que l'on peut faire attendre. Non, ils sont en face d'une abstraction impitoyable, fatale comme le destin. Je ne ferai que cette simple observation : si l'on pouvait parvenir à enlever à l'administration moderne cet aspect dur et sec qui la caractérise, on enlèverait beaucoup de partisans au socialisme, et on donnerait beaucoup d'amis à l'état. Que nos gouvernans y avisent.

Je termine ici. Puissions-nous ne plus avoir à nous occuper de semblables sottises! Je le souhaite pour la France, pour son repos et sa moralité. Quand on songe aux malheurs que le socialisme a déjà produits, on peut s'effrayer; mais il faut aussi penser à la mobilité des opinions en France, et, en voyant la rapide fluctuation des idées depuis février, je ne désespère pas, par ce temps où les systèmes se culbutent, qu'un jour l'abbé Châtel ne détrône M. Proudhon. Tout cela n'est certainement pas gai. Le socialisme peut être une chose divertissante, mais l'état dans lequel il a contribué à mettre la France arracherait des larmes au radical le plus convaincu de la nécessité de la banqueroute et de l'anéantissement de la propriété.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

FIN DE LA GUERRE DE HONGRIE.

La catastrophe que tous les hommes bien renseignés n'ont cessé de prédire à la race magyare est arrivée après de longues vicissitudes, et, en vérité, il n'y avait nulle difficulté à la prévoir, en dépit de tant de récits fabuleux qui flattaient la Hongrie de l'espérance d'un dénoûment plus heureux. Bien qu'il soit dans la nature de tout Magyar de se faire de grandes illusions sur la force de son pays, il s'en était rencontré qui, dès l'origine, avaient envisagé cette insurrection avec un patriotique effroi, ayant clairement entrevu que le parti de la guerre conduisait leur race à une défaite aussi terrible que certaine.

Nous aimons à le reconnaître, la lutte que les Magyars viennent de soutenir contre les Croates, les Autrichiens et les Russes fait quelque honneur au courage du peuple qui l'a acceptée, et des généraux qui l'ont conduite. Si elle a commencé par être peu sérieuse, elle a eu un moment brillant; après avoir fait rire l'Europe, elle l'a surprise et peut-être émue. A l'époque de la dernière révolution autrichienne et de la seconde fuite de l'empereur, l'armée magyare n'existait encore que dans l'imagination de M. Kossuth. Vainement promettait-il d'accourir par terre et par eau pour foudroyer Windischgrætz et Jellachich sous les murs de Vienne; vainement entretenait-il les insurgés de Vienne dans l'espoir trompeur du concours d'une gigantesque levée en masse qui allait, pensait-on, balayer l'armée autrichienne comme la tempête balaie la poussière des chemins; M. Kossuth et ses troupes étaient tombés dans le domaine de la caricature. L'armée hongroise ne viendra pas, disait-on à Vienne dans les derniers jours de la résistance, elle ne viendra pas; elle a pris froid dans les marécages, elle s'est enrhumée.

Vienne rendue, l'armée austro-slave entre en Hongrie; en quelques marches, elle rejette par-delà la Theiss les rares soldats de Kossuth. La guerre sem-

blait terminée. Déjà le prince Windischgrætz traitait avec l'aristocratie magyare et combinait un plan d'alliance austro-magyare pour briser les projets de Jellachich son rival et comprimer l'ambition triomphante des Slaves. Le cabinet autrichien croyait pouvoir se passer de ceux qui avaient sauvé l'empire. Sans craindre le reproche d'ingratitude ni les résultats d'une injustice, il dissolvait la diète de Kremsier à l'heure même où elle achevait une constitution fédérale du goût des peuples slaves. Les Slaves se crurent trahis, et des milliers de volontaires, accourus de Bohême, de Pologne, de la Serbie turque, de la Bulgarie, abandonnèrent l'Autriche. Cependant les Magyars avaient tiré parti de toutes les fautes et de toutes les complaisances du prince Windischgrætz. Laissés en repos derrière la Theiss, ils avaient emprunté à l'émigration polonaise deux généraux éminens, Dimbinski et Bem, qui, avec une vigueur extrême, avaient organisé une armée respectable; ils profitèrent avec une soudaine audace du désarroi où le mécontentement des Slaves mettait l'armée autrichienne. Dans une série de combats pleins de fougue, ils refoulèrent Windischgrætz de la Theiss à Comorn pendant que Jellachich, obéissant au vœu de son peuple tout autant qu'aux nécessités de la stratégie, se retirait sur le territoire des Slaves méridionaux. Un instant, l'armée magyare, grossie d'une grande multitude de transfuges slaves et valaques, parut tenir dans ses mains le sort de l'empire; elle était à quelques lieues de Presbourg, et Presbourg est aux portes de Vienne. Bref, pour se tirer rapidement de ce mauvais pas où ses fautes l'avaient jeté, le cabinet de Vienne, subissant les conséquences de son ingratitude envers les Bohêmes, les Polonais et les Croates, s'est vu réduit à recourir à l'intervention du czar. Les Russes sont intervenus, et l'intrépidité avec laquelle les Magyars ont reçu l'attaque combinée des Slaves de la Croatie, des Allemands et de la Russie a été digne de l'antique bravoure des Magyars. Aussi les amis de ce peuple osaient-ils espérer que la lutte se prolongerait jusqu'au printemps; ils ne doutaient pas que d'ici là, secondée par les complications européennes, la Hongrie ne pût triompher à la fois de tous ses ennemis. L'Autriche était donc irrévocablement condamnée à se dissoudre pour faire place à de nouvelles nations. La Russie, engagée dans cette guerre par l'inspiration d'un génie vengeur de la Pologne, venait chercher l'expiation de ses crimes.

Lorsque le jeune général Georgey échappait récemment, devant Comorn et Waitzen, au cercle de fer dans lequel le général Paskéwicz l'avait assez mal enfermé, il n'y eut qu'un cri d'admiration parmi les hommes qui croyaient à l'avenir des Hongrois. On n'examinait point pour quelle raison Georgey avait fui; on attribuait sa retraite à un dessein profond; on y voyait la première phase d'une vaste combinaison stratégique par laquelle les Austro-Russes allaient être attirés dans les marais de la Theiss, où ils devaient trouver leur tombeau. Un mois n'était point encore passé, ces illusions n'avaient encore rien perdu de leur vivacité, et déjà ce même général, que l'on nous avait dépeint triomphant sur toute la ligne, désespérait de sa cause et brisait son épée. Cette nouvelle est venue frapper comme un coup de foudre les trop confians admirateurs de la guerre de Hongrie. Leur surprise égale leur abattement. En même temps qu'ils gémissent avec amertume sur les maux que la défaite de l'insurrection fait peser sur la Hongrie, ils refusent de croire que la situation fût assez déplorable pour justifier la soumission du général en chef. Ils ne conçoivent pas

comment, de la condition de victorieux couvert de gloire par l'opinion, il a pu passer en quelques jours à l'état de vaincu réduit à déposer les armes. Eh! quoi donc! n'est-il pas une explication toute naturelle à l'usage des peuples et des partis exaltés, toutes les fois qu'ils se font battre? Au beau temps de 93, lorsqu'un de nos généraux avait eu le malheur de ne pas vaincre, que disions-nous? Que disaient récemment les unitaires d'Italie, quand Charles-Albert, après avoir joué sa vie et sa couronne pour l'indépendance de la Lombardie, était repoussé de Custozza et de Novarre? Ils ne cherchaient la cause de ces désastres ni en eux-mêmes ni dans les circonstances : le coupable, c'était l'homme qui avait tout sacrifié pour eux.

Certes, il faut beaucoup pardonner aux douleurs d'un peuple vaincu. Le désastre des Magyars nous semble si profond, que nous n'avons point le courage de leur adresser tous les reproches qu'ils méritent. Cependant, nous qui n'avons jamais témoigné ni ressenti aucune sympathie pour le général Georgey, parce qu'il servait une cause que nous jugions injuste et fatale à l'Europe, nous serions bien tentés d'accuser ici l'ingratitude des Magyars pour le seul général hongrois qui ait jeté quelque lustre sur leur armée dans cette guerre. La renommée de Bem et celle de Dimbinski appartiennent à la Pologne. Kossuth lui-même n'est qu'une greffe slave entée sur le vieil arbre hongrois. Que resterait-il au patriotisme des Magyars, si, ayant produit, pour tout enfantement, la rapide gloire de Georgey, ils ne pouvaient pas la conserver pure? C'est donc, de leur part, de l'imprudence autant que de l'oubli de faire si bon marché de la seule illustration militaire dont le patriotisme magyar puisse s'enorgueillir aujourd'hui. Non, Georgey n'a point faibli sous le poids de la responsabilité que Kossuth lui a remise en désespérant lui-même de cette Hongrie que sa politique d'imagination avait amenée au bord de l'abîme. Le jeune général a reçu des mains de l'avocat Kossuth une Hongrie harassée, épuisée d'hommes et d'argent, de vivres et de munitions, incapable de prolonger quinze jours une lutte inégale. Le beau diseur avait reculé devant la douloureuse nécessité de confesser lui-même sa folie; il emportait avec lui l'orgueilleuse satisfaction d'avoir, en allumant une guerre affreuse, fait descendre deux empires sur le champ de bataille; il laissait au soldat, qui avait partout payé de sa personne dans cette guerre, l'impopulaire mission de solliciter l'indulgence des vainqueurs. En renonçant à diriger la politique de son pays, M. Kossuth n'a-t-il pas assez indiqué lui-même, n'a-t-il pas déclaré hautement qu'il tenait la partie pour désespérée?

Depuis l'ouverture de la dernière campagne, quoique les opérations eussent été poussées sans ensemble par les généraux austro-russes, les Magyars n'avaient opposé partout qu'une résistance courageuse, mais vaine. Repoussés d'abord violemment sous Comorn, chassés de Buda-Pesth, rejetés ensuite sous la conduite de Georgey sur la rive gauche de la Theiss, pressés entre Haynau et Paskéwicz au nord-ouest, par les divers corps de la Transylvanie au nord-est, contenus au midi sous Bem par les Serbes et les Croates de Knitchanine et de Jellachich, ils étaient de toutes parts écrasés par le nombre. La position n'était plus tenable que dans les forteresses de Peterwardein et de Comorn. Bem si long-temps invincible, ou qui du moins savait promptement réparer un échec, Bem lui-même était battu à plusieurs reprises et frappé d'une déroute dont il

ne pouvait plus se relever. Le gros de l'armée, exténué de fatigues, de marches forcées, de défaites quotidiennes, démoralisé malgré l'âpre courage de ses généraux, ne soutenait plus qu'avec ennui une lutte sans espoir. Quand Georgey a fait sa soumission, ses soldats mouraient de faim. Il pouvait sans doute s'offrir avec eux en holocauste et terminer la guerre la plus sanglante de ce temps-ci par un immense massacre où toute son armée eût péri, il pouvait ajouter ce grand désastre à tout le sang déjà versé et à toutes les ruines dont la Hongrie est couverte; mais ce n'est pas la Hongrie qui peut lui reprocher de n'avoir pas sacrifié inutilement la fleur de sa population : elle a été décimée; c'est assez pour la satisfaction du patriotisme le plus ardent. Georgey a dû céder par impuissance, il a pu céder sans déshonneur, et le mieux eût encore été de céder plus tôt, de ne pas commencer une guerre qui, outre l'inconvénient d'aboutir à la ruine de la race magyare, avait celui de mettre l'Autriche avec la Hongrie à la discrétion des Russes.

« La Hongrie est aux pieds de votre majesté, » écrivait le maréchal Paskéwicz au czar en lui annonçant la soumission de Georgey. Cette parole officielle apprend mieux que tous les raisonnemens de quel poids la Russie pèse aujourd'hui sur les destinées de l'Autriche. On assure que Georgey lui-même aurait invoqué la faveur de la Russie plutôt que de s'en reposer sur l'indulgence de l'Autriche. Nous croyons à l'honneur de Georgey comme à sa bravoure : ce n'est point à son âge que l'on conçoit les trames perfides et que l'on exécute les trahisons; mais son âge comporte les résolutions irréfléchies : nous ne serions point surpris qu'il eût en effet obéi à un sentiment de puérile rancune contre l'Autriche en dérobant au général Haynau la gloire pourtant méritée de recevoir la soumission de l'armée magyare. Il se peut que Georgey, dans un entraînement de passion, ait voulu exalter l'armée russe aux dépens de l'armée autrichienne et surfaire son propre mérite en rehaussant celui des Cosaques qui l'avaient battu. C'est un enfantillage dont nous croyons le général Georgey capable.

Nous oserons l'en blâmer pour deux raisons. L'armée austro-croate n'est-elle pas au bout du compte celle qui a le plus payé de sa personne même dans la dernière campagne, soit sous les ordres de Haynau et de Schlik, soit sous les trois chefs slaves Jellachich, Knitchanine et Albert Nugent? Le vainqueur d'Érivan n'a rien ajouté à sa renommée déjà un peu ancienne; Luders, Grabbe, Rudiger n'ont remporté que des avantages sans beaucoup d'éclat, mêlés d'ailleurs de quelques revers. Ce sont les derniers combats livrés sur la rive gauche de la Theiss par l'armée austro-croate qui ont amené la désorganisation des troupes hongroises auxquelles Georgey comptait se réunir pour se reconstituer sous les murs d'Arad. C'est donc Haynau qui a frappé le coup décisif et rendu nécessaire la soumission des Magyars; c'est lui qui avait le droit de l'attendre. Nous ne voyons pas la satisfaction sérieuse que l'amour-propre de Georgey peut trouver à humilier l'Autriche au profit de la Russie.

Il est d'ailleurs une autre considération qui imposait au général magyar plus d'éloignement pour les Russes. Les Magyars ont eu des alliés dans cette guerre; ces alliés peuvent revendiquer le mérite, si c'est là un fait dont on puisse être fier, d'avoir organisé la résistance en Hongrie et formé une armée qui, avant leur venue, n'était pas capable de soutenir le choc de cinquante mille hommes.

Bem et Dimbinski, et tous ces valeureux écervelés qui, accourus de la Pologne ou de l'émigration, s'étaient réunis autour de ces deux chefs, ont donné aux Magyars l'expérience militaire et la confiance qui leur manquaient. Les Polonais ont joué un rôle de premier ordre dans la guerre de Hongrie, et vraisemblablement les Polonais avaient le droit de compter pour quelque chose dans les dernières résolutions de Georgey. Ils sont le prétexte dont l'empereur de Russie s'est couvert pour intervenir en Hongrie; ils sont l'un des principaux buts que sa politique a poursuivis; il y avait peut-être un devoir de reconnaissance qui commandait à Georgey de ne pas remettre par préférence au prince de Varsovie le sort d'une armée dont les Polonais ont été le noyau et l'honneur. Les Polonais ont fait la guerre aux Austro-Croates dans l'espoir d'être conduits d'événemens en événemens à la faire à la Russie; ils l'ont faite avec l'entrain chevaleresque qui ne les abandonne sur aucun champ de bataille; il convenait peut-être de leur épargner cette grande douleur d'être forcés de déposer les armes devant les soldats et devant le général qui leur rappellent les plus sanglans souvenirs. Georgey a donc péché par légèreté envers les Polonais. Bien loin de nous l'intention de dire qu'il ait voulu paraître ingrat; mais il a du moins oublié de se montrer reconnaissant.

Aussi bien Georgey, soit rivalité d'ambition, soit patriotisme magyar, n'a jamais vu d'un œil satisfait l'influence que Bem et Dimbinski ont si rapidement acquise par l'effort d'une grande capacité dans les affaires de Hongrie. Depuis qu'il s'était lui-même formé à l'école de Dimbinski, il avait plus d'une fois décliné les conseils de son vigoureux maître. A l'époque où l'armée autrichienne était disloquée, quand l'armée magyare menaçait Presbourg, Dimbinski avait ouvert l'avis de marcher directement sur Vienne avant l'arrivée des Russes. Georgey s'était mis en opposition ouverte avec le vieux général polonais. Dimbinski pensait que les Magyars ne pouvaient aspirer à une victoire définitive qu'en cherchant des alliés à Vienne et en Gallicie. Georgey croyait, au contraire, que la Hongrie n'avait à se préoccuper que de débarrasser son territoire de tout soldat autrichien, et de s'y renfermer ensuite pour s'y défendre; il semblait craindre de compliquer la question hongroise de quelque question étrangère. Le plan de Dimbinski était le plus prudent sous l'apparence la plus téméraire; mais Georgey persuada Kossuth, et fit rejeter par le gouvernement magyar la hardie conception de celui dont il était désormais le rival et dont il allait devenir le supérieur.

Bem, qui agissait isolément dans la Transylvanie, où il se faisait une gloire toute à part, portait peut-être moins d'ombrage au général hongrois. Bem avait eu pour mission de déblayer le sol de cette province, qui est véritablement la citadelle de la Hongrie, et d'y préparer un refuge à l'insurrection; il avait rempli cette mission avec autant d'éclat que d'intelligence. Sans être en dehors des combinaisons de la grande guerre, il n'était point sur le théâtre principal de l'action; il ne gênait donc point aussi directement que Dimbinski l'ambition de Georgey. Les inquiétudes de Georgey ne se sont éveillées de ce côté que lorsque, sous l'impression des derniers désastres, M. Kossuth manifesta l'intention de tirer Bem de la Transylvanie pour le placer à la tête de l'armée. Georgey eût été plus humilié de perdre son commandement en faveur de Bem, qu'il n'avait été joyeux de le conquérir au détriment de Dimbinski. Georgey était

donc en défiance personnelle à l'égard des Polonais, et c'est ce qui nous aide à concevoir comment il paraît les avoir oubliés en un moment où il avait tant de raisons de se souvenir d'eux.

La conduite de Georgey n'est pas une défaillance de courage; il s'est rendu parce que l'armée magyare était démoralisée, anéantie par une série de défaites que des historiens crédules nous avaient données pour des victoires; mais Georgey, en se rendant aux Russes avec tant de considération et de politesse, a obéi à des sentimens puérils de dépit envers les Autrichiens, et blessé inconsidérément les légitimes susceptibilités des Polonais.

La difficulté que l'on avait à se rendre compte de tant de circonstances, déjà fort obscures par elles-mêmes et dénaturées par la publicité, a prêté à maintes hypothèses sur les conditions de la soumission des Magyars. Georgey a-t-il traité avant de déposer les armes? quelles garanties a-t-il obtenues pour son pays? ou bien a-t-il laissé la Hongrie à la discrétion du vainqueur? et, dans ce cas, quel sort est réservé à la nation magyare? Il y a là matière à toutes les suppositions que l'on voudra. Cependant, si l'on en juge par la vraisemblance, on peut tout d'abord simplifier ces suppositions. Il n'y a, en effet, nulle apparence que le général Georgey ait pu mettre des conditions bien sérieuses ou même aucune condition à l'acte par lequel il a terminé cette guerre. Sous le poids de la nécessité qui l'accablait, il n'était pas plus en son pouvoir de proposer des conditions qu'il n'était de la dignité et de l'intérêt du vainqueur d'en accepter. Jusqu'à preuve du contraire, l'on peut donc tenir pour évident qu'il n'y a derrière la défaite de Georgey ni traité secret ni convention écrite par laquelle le vainqueur se soit généreusement lié les mains, quand il pouvait détruire l'ennemi qui se rendait. C'est donc, en définitive, du libre arbitre de la Russie et de l'Autriche que dépend le sort de la Hongrie. Qu'en résultera-t-il? Que voudra l'Autriche? que conseillera la Russie? La question n'est point sans difficultés : il se pourrait bien que les vœux des deux cabinets ne fussent point entièrement conformes. L'Autriche est portée à chercher dans l'organisation qui sera donnée à la Hongrie un moyen de s'affermir et de fortifier son indépendance; la Russie, pour être fidèle à ses traditions, ne manquera pas d'y chercher un moyen d'entretenir la faiblesse et les embarras de l'Autriche. Or, l'intérêt bien entendu des Magyars et des populations slaves de l'Autriche, comme l'intérêt de l'Autriche elle-même, c'est que la question soit tranchée d'une façon décisive qui détruise tous les germes de nouveaux dissentimens. Où est la lumière pour la solution de ce problème? Dans l'étude des causes qui ont armé les peuples slaves de la Hongrie contre les Magyars et les Magyars contre l'Autriche.

On ne l'ignore point, les Magyars étaient poussés par une fatalité inexorable à la ruine de leur pouvoir comme race; ils devaient nécessairement y arriver par la paix comme par la guerre. Le développement de l'esprit public chez les Slaves et les Valaques, qui forment les deux tiers de la Hongrie (environ huit millions d'ames sur treize), le progrès des idées de nationalité que la science et la littérature propageaient avec ardeur chez chacun de ces peuples, devaient les arracher peu à peu à l'influence, à la suprématie administrative des Magyars. Cette race, isolée au milieu de populations hostiles préoccupées de leur autonomie, jeunes et ambitieuses, était condamnée à perdre tôt ou tard la

domination qu'elle exerçait depuis tant de siècles sur le royaume de Hongrie à titre de conquête. Voilà le but fatal auquel les évolutions pacifiques du principe de nationalité conduisaient inévitablement la race magyare. Assurément, le moyen d'échapper à cet arrêt du destin, ce n'était pas de remettre la querelle au jugement des armes. Les Magyars n'avaient rien à gagner à l'envenimer par l'emploi de la force, après l'avoir trop long-temps irritée par des paroles d'intolérance. Ils ne pouvaient, en faisant un appel à la guerre, que rendre irréconciliables ces haines anciennes, si menaçantes pour leur avenir.

On se rappelle que les patriotes hongrois, qui ne songeaient point sans inquiétude à cet avenir, crurent possible, après la révolution de mars, de conjurer le péril par de grandes concessions aux peuples qui avaient été jusqu'alors leurs sujets. On les vit, empruntant aux législateurs de l'Occident les principes libéraux issus de la révolution française, proclamer l'égalité des droits civils et politiques. Au lieu d'attirer les Slaves et les Valaques, cette concession les repoussait; ce qu'ils demandaient, ce n'était point cette égalité qui les incorporait et les mêlait à tout jamais à la race magyare : c'était l'égalité et l'autonomie de chaque nationalité, c'était la substitution d'un lien purement fédéral au lien de vassalité et de conquête, par lequel ils étaient enchaînés plutôt qu'unis au royaume. Les Magyars offraient à leurs sujets la démocratie. Le présent était riche; mais ceux-ci exigeaient davantage. M. Kossuth, qui représentait la pensée des Magyars, porta un défi aux Slaves; ceux-ci le relevèrent avec l'empressement de l'homme qui saisit une occasion long-temps et impatiemment attendue. Les Slaves ont donc combattu pour empêcher la formation d'une Hongrie unitaire, pour dissoudre l'ancienne unité hongroise, en un mot pour couper la Hongrie en quatre portions, suivant les races. Est-ce clair? Les Slaves et les slavistes ont voulu qu'il y eût sur les ruines du royaume hongrois une Magyarie, une Croatie, une Transylvanie et une Slovakie. Sauf à se rattacher ensuite à d'autres combinaisons, les Croates, les Transylvains et les Slovaques ont voulu s'isoler entièrement, irrévocablement, de la race magyare. L'Autriche s'est prêtée, dans l'origine, à ces légitimes desseins, à cette pensée vraiment libérale; elle a promis aux Croates et aux Transylvains l'indépendance qu'ils sollicitaient; elle a constitué les Serbes du Banat, qui peuvent et devraient s'adjoindre à la Croatie; enfin elle a eu deux fois l'intention, deux fois abandonnée, de soulever les Slovaques pour les soustraire eux-mêmes à l'unité hongroise, bien qu'on ne puisse les organiser à part aussi facilement que les Croates.

Si l'Autriche accueillait avec tant de complaisance les vœux des populations hostiles aux Magyars, c'est que dans une certaine limite elle y trouvait aussi son compte. Il serait trop généreux, nous le savons bien, d'en faire un mérite à son désintéressement. L'Autriche, au moment où elle se voyait menacée de mort par un prodigieux mouvement de décentralisation, était tout occupée à rechercher un lien qui pût retenir ensemble les membres du vieil empire près de se disloquer. Elle avait cru trouver ce lien dans l'idée d'une fédération qui, réunissant chaque peuple autour de la dynastie allemande, laissât pourtant à chacun une certaine autonomie provinciale et de fortes municipalités. Cette idée ne déplaisait pas aux Croates ni aux Bohèmes, ni même aux Polonais, parce qu'en les réunissant les uns aux autres dans un parlement central, on assurait une immense influence à la race slave dans l'empire d'Autriche. Le

cabinet de Vienne voyait le salut de l'état dans le mouvement qui ramenait autour de la dynastie de Habsbourg tous les peuples de l'Autriche, moins la Hongrie et la Lombardie. Il a quelque temps méconnu la fécondité de l'idée de fédération pour rêver une unité plus étroite, témoin la constitution d'Olmutz; mais cette pensée était périlleuse, comme le prouvent les reproches amers que les Slaves ont adressés au cabinet depuis la dissolution de la diète fédéraliste de Kremsier, et l'abandon où ils ont failli laisser leur empereur, infidèle à sa parole. Si l'Autriche conserve quelque prudence, si elle veut redevenir forte et tranquille, il faut qu'elle reprenne avec sincérité le premier projet de fédération, qui peut seul lui concilier l'esprit des populations en accordant une satisfaction à leur nationalité distincte. La Hongrie est soumise, il n'y a plus d'obstacles. Que l'on concède aux Magyars toutes les libertés locales que l'on voudra, que l'on respecte autant qu'il le mérite l'antique monument de leur constitution: il faut à tout prix que l'indépendance provinciale de la Croatie, de la vaïvodie serbe, de la Transylvanie et du pays slovaque soit reconnue et consacrée. Il le faut dans l'intérêt de ces peuples et de l'Autriche, et, si étrange que l'affirmation paraisse, nous oserons dire dans l'intérêt des Magyars eux-mêmes.

Nous ne sommes pas de l'avis des magyaromanes, qui regarderaient comme un bien pour les Magyars cette unité du royaume hongrois, si chère à leur patriotisme. Telle est, selon nous, la situation que la Providence a faite aux Magyars, qu'ils n'ont à choisir qu'entre la dissolution immédiate de la Hongrie ou la prolongation de leur querelle avec les Slaves et les Valaques. Cette querelle n'est pas une vaine fantaisie, l'effet d'une passion éphémère, d'un calcul de circonstance; elle vient de la nature; elle est insoluble par tout moyen autre que le principe de l'égalité et de l'autonomie nationale de chacune des races de la Hongrie; elle est destinée à se renouveler sans cesse et à tenir constamment ces peuples armés tant qu'elle n'aura pas reçu la seule solution qu'elle comporte. Or, en admettant même que les Magyars pussent long-temps balancer la supériorité du nombre par celle du courage, il y aura toujours au service des Slaves de Hongrie une alliance puissante et ambitieuse, qui finira par faire pencher la balance de leur côté. Le czar a envoyé ses armées en Hongrie pour y chercher la reconnaissance des Slaves bien plutôt que celle de l'Autriche; reculerait-il devant une occasion de leur prêter une seconde fois son appui? Non. La guerre recommencerait dans un avenir donné, et de nouvelles catastrophes viendraient frapper les Magyars. Les effroyables misères, l'incendie, le pillage, la mort, dont leur territoire est l'affreux théâtre, se reproduiraient dans les mêmes proportions. Qui sait si alors la Russie, mieux préparée pour donner cours à des projets longuement mûris, ne tenterait pas quelque effort en faveur de son grand rêve, le panslavisme? Dans ce déluge qu'elle aurait amené, la race magyare serait la première à disparaître.

Ruine pour ruine, puisque la nature le voulait, mieux était primitivement de céder aux Slaves et aux Valaques, avant toute guerre, les droits qu'ils réclamaient; la race hongroise eût perdu son pouvoir, mais elle eût conservé un sang généreux; mieux vaut aujourd'hui pour elle de se voir arracher définitivement ce pouvoir que de rester exposée, avec ce funeste instrument dans les mains, à attirer sur elle de nouveaux malheurs qui termineraient son existence. Non, les Magyars n'ont point à désirer que l'unité de la Hongrie soit conservée

et pèse plus long-temps sur les quatre peuples qui sont enfermés dans ces limites arbitraires. Les Magyars, comme les Slaves et l'Autriche, sont intéressés à supprimer à tout jamais cette cause féconde de dissensions, qui ne peut s'épuiser qu'en cessant d'être. Le jour où la querelle des races serait ainsi terminée en Hongrie, il y aurait encore de la sécurité et de l'avenir pour la race hongroise. Cette race possède une aristocratie éclairée, une bourgeoisie déjà forte, un peuple vaillant, généreux, enthousiaste; elle a pris dans une longue pratique du gouvernement contitutionnel une certaine expérience de la liberté; elle a des traditions et des sentimens politiques; elle peut encore aspirer à un rôle brillant parmi les peuples de l'Autriche, tout nouvellement affranchis et moins bien façonnés aux habitudes de la vie publique. Voilà l'issue que la fortune lui laisse encore ouverte. Les perspectives qui s'offrent ainsi à ses yeux sont bien différentes de celles que la parole lyrique de Kossuth lui avait déroulées : peut-être Georgey en avait-il rêvé aussi de plus grandioses; mais, nous en avons la conviction, il n'y a de salut pour leur pays que dans la modeste destinée dont nous essayons de leur indiquer le chemin.

Et maintenant, lorsque l'on songe à tous les plans que l'on a bâtis sur ce pompeux, mais frêle échafaudage du magyarisme, comment se défendre d'un douloureux retour sur la légèreté avec laquelle de certains esprits jouent l'existence des peuples? Voilà donc la cause sur laquelle les démocrates européens et, avec eux, la Pologne et l'Italie, avaient placé leurs espérances! voilà les intérêts pour la défense desquels ils eussent voulu passionner l'opinion et entraîner l'Europe! Singuliers raisonnemens, étrange conduite! Ils ont l'intention de combattre pour la liberté, et ils s'en vont épouser les passions d'un peuple qui n'a d'autre souci que la domination. Ils songent à venir en aide à l'une des plus généreuses victimes de la conquête, à la Pologne, et ils courent s'unir aux ennemis les plus ardens des Slaves, qui sont les alliés naturels de la Pologne! Ils déclarent, ces mêmes esprits sans réflexion, qu'ils veulent, avant tout, élever sur les Carparthes une infranchissable barrière à la contre-révolution représentée par la Russie, et ils s'empressent d'aller fournir à la Russie la plus belle occasion de rentrer avec avantage dans les affaires de l'Europe! Que les conséquences de leur défaite soient du moins pour eux une leçon, et que, de leur côté, les gouvernemens intéressés à maintenir l'équilibre européen n'oublient pas à quels dangers l'expose la puissance que les faux démocrates, de concert avec les Magyars, ont, comme à plaisir, donnée à la Russie! Il appartient à l'Autriche de prendre l'initiative en se dégageant des étreintes d'une amitié qui pourrait un jour l'étouffer en l'embrassant. Si le cabinet de Vienne, qui, de jour en jour, comprendra mieux l'alliance qu'il a contractée, sent renaître sa fierté et veut rendre à l'empire toute son indépendance, il le pourra; ses peuples slaves sont prêts à l'aider dans cette tentative, à la seule condition qu'il soit avec eux sincère et équitable. Ce qu'ils entendent par équité, c'est la destruction de l'unité hongroise et la fédération de tous les peuples autrichiens sur le pied de l'égalité internationale. Dans l'Autriche, telle qu'elle a été jusqu'à ce jour, ou telle que la fâcheuse constitution d'Ollmütz voulait la refaire, sous le régime d'une centralisation trop forte comme sous celui d'une décentralisation excessive, il n'y a eu et il ne pourrait y avoir que des élémens hétérogènes en désaccord, poussés par une force intime à se sé-

parer et à se dissoudre; mais, sous le régime d'une fédération qui accorderait les divers intérêts, l'on verrait bientôt se produire une force concentrique qui, rapprochant les Croates et les Bohêmes des Polonais, établirait entre tous les membres de l'empire le lien de cohésion qui lui manque, en le dotant de la seule unité à laquelle il puisse raisonnablement prétendre. Que si l'Autriche, encore dominée par ses traditions germaniques, persistait à méconnaître les élémens qui peuvent lui redonner de la jeunesse et de l'indépendance, ce serait un devoir, pour les autres cabinets, de l'en avertir et de lui montrer qu'en présence des agrandissemens de la Russie, de l'ambition du panslavisme, il ne lui est plus permis de jouer imprudemment son existence. L'intérêt vital de l'Autriche n'est pas plus en Allemagne qu'il n'est en Italie : il est sur le Danube; il faut l'y pousser et ne pas se lasser de lui dire que sa destinée est de se consolider par le slavisme ou de périr par le panslavisme, de faire un rempart à l'Europe contre la Russie ou d'être elle-même dans un avenir qui ne saurait tarder la proie du Moscovite. La guerre de Hongrie a posé ainsi la question, il n'est plus possible de l'éluder : cette question sera long-temps l'embarras et peut-être un jour l'effroi de l'Europe.

Voilà donc les bienfaits dont la liberté est redevable aux patriotes magyars! Il sera curieux d'apprendre ce qu'en pensent les crédules démocrates de tous les pays, lorsque, les circonstances étant devenues plus calmes, ils pourront réfléchir sainement aux résultats de l'insurrection qu'ils ont encouragée avec tant d'imprudence. Que ne peuvent-ils, dès à présent, lire dans le cœur de ces généraux polonais qui sont allés jeter le dernier feu de leur génie sur cette terre injuste et ingrate! Que ne peuvent-ils mesurer la profondeur du désespoir de ces vieux braves qui ont pu prêter aux Hongrois leur gloire sans en obtenir même de la reconnaissance! Nous avons eu sous les yeux le récit de l'indescriptible anarchie qui a signalé les derniers temps de cette guerre avant la soumission de Georgey. Ce récit venait de la main de l'un des plus ardens amis de la cause magyare, de l'un des hommes qui peuvent se vanter de l'avoir le mieux servie par le conseil et par l'épée. Nous ne saurions dire de quelle amertume et de quels sentimens de regret ce tableau est empreint. A chaque trait éclate la douleur de survivre; c'est le langage d'un homme de conviction et de devoir, qui avait cru assister à une lutte vraiment libérale, et qui n'eût point été fâché de trouver la mort, pour éviter les tourmens intérieurs d'une déception. Ce sincère et vif repentir devrait trouver un écho chez tous ceux qui, par leurs actes ou par leurs sympathies, se sont rendus complices de l'insurrection magyare.

H. Desprez.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1849.

Des mots, des mots et toujours des mots! Il est convenu que nous ne pouvons pas vivre sans les rumeurs de coulisse et sans les discours d'apparat. On aurait voulu croire que les vacances de l'assemblée législative seraient une occasion de trêve pour cet infatigable parlage, incessamment défrayé par les mille et une questions de personnes auxquelles les révolutions ne nous empêchent pas de rester abonnés. On avait aussi quelque raison d'espérer que, l'arène parlementaire une fois vide, on ne retomberait pas tout de suite dans le spectacle décidément monotone des tournois oratoires, et, pour si amoureux qu'on fût des grands morceaux d'éloquence, on n'était pas fâché de reprendre haleine. L'éloquence nous poursuit; le congrès de la paix est venu remplir l'entr'acte que notre machine représentative nous laissait par grace, et nous avons été soumis à jouir de ses bruyans exercices. Puis, en même temps que la faconde humanitaire retentissait à nos oreilles et nous prophétisait une harmonie universelle, nous entendions circuler, dans des régions beaucoup plus terrestres, ces aigres bruits de discorde et d'inimitié politique qui, sous tous les gouvernemens, à travers tous les âges, se sont appelés et s'appellent des bruits de couloir : — Le ministère tiendra-t-il? — Le ministère s'en va! — Le ministère est parti! — Quand on a répété ces bruits-là durant un nombre suffisant de jours ou de semaines, quand on est arrivé à les répéter sur un mode suffisamment aigu, on a chance d'obtenir ce qu'on nomme une crise, c'est-à-dire ce précieux moment pendant lequel, le pays ne sachant plus qui le conduira demain, chacun est libre d'imaginer qu'il doit aujourd'hui se charger de conduire. Ne fût-ce qu'aujourd'hui seulement, on aura du moins eu son tour : il n'y a que les amis de la paix dont l'enthousiasme soit de taille à travailler pour l'éternité. Les vigoureux champions qui embouchaient les trompettes de la salle Sainte-Cécile n'ont pas manqué sans doute de prendre en pitié les échos un peu criards qui leur disputaient l'attention du public. Ils n'auront pu supposer que des malices de journalisme occupassent les esprits

avec de petites combinaisons de cabinet, lorsqu'ils apportaient enfin la bonne nouvelle, lorsqu'ils annonçaient les vastes combinaisons de la société bienheureuse du monde futur.

Nous abandonnons le développement de ce contraste aux amateurs d'antithèses (ils étaient assez représentés dans le congrès), et, pour parler net, nous confessons enfin n'avoir rien trouvé de très sérieux dans ce double intermède qu'on nous a joué depuis la prorogation. Des ébats triomphans de la déclamation philanthropique, des réquisitoires anti-ministériels d'une certaine partie de la presse politique, nous n'apercevons pas qu'il soit sorti beaucoup plus que du vent et du son, *verba et voces*. Il ne faudrait pas cependant que l'on vécût toujours là-dessus. Ces choses-là se passent, il est vrai, dans une sphère plus ou moins étroite, où l'on a des maladies spéciales, une fièvre à part, des vanités et des ambitions chauffées en serre-chaude. On peut s'y permettre plus d'une pointe d'humeur ou plus d'un caprice de popularité avant que le gros du pays, qui n'entre pas dans le cénacle, s'intéresse beaucoup à ce qui s'y remue; mais il est aussi telles circonstances où le gros du pays lui-même a la fibre assez susceptible pour ressentir des contre-coups qui, en des temps plus calmes, ne l'auraient pas même effleuré.

Que les amours-propres et les esprits faux s'étalent à plaisir en copiant à grand orchestre le vieux thème du bon abbé de Saint-Pierre, le dommage n'irait pas loin, si l'époque était ordinaire; aujourd'hui, qui vous répond que votre *organisation de la paix*, traduite par vous-même en un cri contre l'impôt, ne sera pas une devise de guerre, comme le fut à son heure l'*organisation du travail?* Est-ce là ce que vous voulez?

Que les inévitables dissidences qui séparent les caractères aboutissent à des refroidissemens trop âcres entre les membres d'un même parti, que la diversité des points de vue déchire en plusieurs fractions les défenseurs d'une même cause, que les nuances formées dans une même couleur jurent presque aussi durement ensemble que les couleurs les plus contraires : tout cela n'a rien de très nouveau; c'est de la sorte qu'on a pu réussir à constituer depuis des siècles les ministères de rechange, et nous croyons qu'il en faudra toujours. L'homme est ainsi fait, que rien ne l'irrite et ne lui donne envie d'être à la place de son voisin, comme de l'y voir trop long-temps. C'est une grande raison pour un système de descendre du pouvoir, que de n'y pas appeler beaucoup de gens l'un après l'autre! On leur laisse par là trop de loisir pour se différencier, et l'on a plus de peine ensuite, quelquefois même on ne réussit plus du tout à se les assimiler. Ces vérités admises, en faut-il conclure que le moment soit bien choisi pour vouloir dans les conseils de l'état une succession trop rapide de joyeux avénemens, pour solliciter, pour exiger des abdications, sans être bien assuré d'avoir les successeurs tout prêts sous la main? L'opinion conservatrice, qui a repris enfin son empire, se sera-t-elle affermie davantage au cœur du pays, quand, sur des griefs de détail, elle aura récusé d'une manière éclatante tel ou tel d'entre ceux qui jusqu'ici lui appartenaient au meilleur titre? Cette masse compacte, rangée sous le drapeau du parti modéré, ce grand corps des citoyens laborieux et paisibles, qui fait la vraie France, aura-t-il plus de foi dans la stabilité, sans laquelle il ne peut vivre, quand, à chaque instant, de sourdes obsessions viendront lui insinuer que les dépositaires de sa confiance

le trahissent abominablement? — Mais, direz-vous peut-être, vous à qui nous parlons, la patrie est en danger, nous sonnons le tocsin! — Eh bien! nous vous demandons seulement de ne pas sonner avant l'ordre. Pourquoi donc êtes-vous si pressés?

On sait l'histoire de ces chevaliers anglais qui allèrent un jour tuer dans son église le saint archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket. Le roi Henri II s'était écrié : Ne serai-je jamais délivré de ce clerc? On le prit au mot par excès de zèle, on crut obéir quand il ne commandait pas, et il est très certain que ces ardens serviteurs dépassèrent de beaucoup l'intention de leur maître en l'exécutant à leur guise. Nous ne sommes plus à l'époque des dévouemens féodaux, mais il y a toujours des gens qui entendent les choses au pied de la lettre, et qui en font trop par bonne envie de mieux faire. Les personnes considérables ont naturellement des boutades et des vivacités que leur prudence réduit à propos dans les occasions où elles seraient déplacées; elles n'ignorent pas que la mauvaise humeur n'est point de la politique, et elles ne se la permettent que lorsque la politique n'est plus en question. Encore leur mauvaise humeur ne va-t-elle jamais au-delà du bon sens, et, pour être piquante, elle n'en est pas moins raisonnable. Il arrive malheureusement quelquefois qu'en s'abandonnant ainsi à toute la sincérité de leurs jugemens sur les hommes ou sur les choses, ces personnes sont écoutées par des esprits qui ne distinguent point toujours à temps un accès d'impatience d'une inspiration gouvernementale. Il est souvent difficile, dans les grandes situations, de conduire ses sous-œuvres et d'empêcher qu'ils ne prennent les devans sur vous. Le sous-œuvre est un des plus fréquens embarras d'une haute carrière politique. Il n'y a qu'une manière, pour un sous-œuvre, d'élargir sa place et d'accroître son importance extérieure : c'est de distancer ceux dont il relève, afin d'avoir l'air de fonctionner tout seul. Le sous-œuvre dépasse constamment la ligne de vos sentimens et de vos idées. Vous avez de ces rancunes permises dont la vie est semée, il se donne en votre honneur des haines implacables; vous indiquez des tendances mauvaises dans la direction des affaires, il découvre des abîmes; vous vous plaignez des maladroits, il crie à la trahison; vous murmurez, il tempête.

Il y a probablement un peu de tous ces élémens-là dans l'ouragan soulevé depuis la clôture de l'assemblée contre quelques membres du cabinet; cet ouragan sort en effet ou paraît sortir d'un coin de la majorité. C'est sur M. Dufaure et sur M. Passy qu'il s'est particulièrement abattu. Nous devons dire, pour être vrais, en quoi l'un et l'autre prêtent peut-être à l'assaut.

M. Dufaure, dont personne n'honore plus que nous le caractère, est cependant, par ce caractère même, non pas en dehors, mais à côté, mais en arrière du mouvement qui emporte aujourd'hui l'opinion. On se rappelle sans doute que M. Dufaure refusa catégoriquement son adhésion à cette triste propagande des banquets qui devait amener la chute de la monarchie. Nous n'évoquons pas ce souvenir pour gêner le républicanisme de M. le ministre de l'intérieur; c'est au contraire notre point de départ pour l'expliquer. Il est des esprits moyens qui aiment à se tracer une conduite dans laquelle ils ne soient pas avec tout le monde; ils se rassurent ainsi eux-mêmes contre la crainte de ne plus s'appartenir, et cette crainte est chez eux assez vive pour se manifester jusque dans les résolutions qu'ils peuvent légitimement attribuer à des motifs

plus hauts. Avec la juste conscience du péril où les banquets mettaient la constitution de 1830, M. Dufaure avait en même temps, pour s'abstenir, cette raison majeure, qu'il était ainsi de l'opposition moins que personne, tout en n'étant pas davantage dans les eaux du ministère.

Voilà comment on joue au tiers-parti. Aussi, quand est venue la république, cette ancienne opposition, dont M. Dufaure n'était guère, ayant été sur le coup décrétée de monarchisme, il y a eu exception pour lui, parce que, comme il n'avait pas été très engagé dans la lutte des derniers temps, il ne se rendait, pour ainsi dire, presque point solidaire d'aucune des fractions vaincues toutes ensemble par ces vainqueurs trop inattendus du 24 février. Il a ressenti beaucoup moins la blessure de cette victoire, parce qu'il était beaucoup plus à distance de la partie qu'on avait livrée. Or, cette blessure est encore saignante au cœur de la France; on pardonne à la république, mais on ne se pardonne pas à soi-même la façon dont on l'a subie, et, tout en acceptant le lot qui nous était envoyé par la Providence, on ne s'est point résigné du tout à chérir ceux qu'elle avait choisis pour nous l'apporter. Très naturellement, très loyalement, M. Dufaure n'a pas pu trouver ces instrumens de la Providence aussi désagréables qu'ils devaient l'être à bien d'autres. De là ces nominations qui nous causèrent à nous tant de peine, à lui tant de tort, le lendemain même du jour où il entra dans les conseils du général Cavaignac : M. Récurt à l'Hôtel-de-Ville, M. Gervais de Caen à la police. De là plus d'un ménagement inopportun pour des antécédens qui choquent davantage la majorité du pays à mesure que la fierté lui revient. M. Dufaure, n'ayant pas été conquis avec tout le monde, n'est jamais tenté de faire un crime à qui que ce soit d'avoir été au nombre des conquérans. C'est cependant un grief très populaire en France à l'heure qu'il est : M. Dufaure ne le partage pas assez complétement. Le point de divergence par où le pays pourrait, à un jour donné, se séparer de sa direction, est là et non ailleurs; car M. Dufaure ne saurait être moralement suspect de temporiser ou de transiger avec ce qui serait un péril sérieux pour l'ordre ou pour la société. Il n'a reculé devant aucune des rigueurs d'une répression nécessaire; il ne reculera point devant celles qu'exigeraient encore les circonstances. Ce n'est peut-être pas assez pour réconcilier l'impartialité trop générale de ses affections avec la vivacité passionnée du sentiment actuel; mais il n'en devrait pas tant falloir pour lui épargner les attaques absurdes de ceux qui prétendent textuellement l'accoler bientôt à M. Ledru-Rollin dans la nomenclature des démagogues.

La situation de M. Passy n'est pas très différente de celle de son collègue; il existe contre lui des répugnances analogues : on lui en voudrait presque de nous suggérer des procédés financiers qui ne soient pas tout-à-fait les plus vieux qu'on connaisse, tant on a horreur d'en avoir expérimenté naguère de trop neufs. M. Passy est un économiste, et nous avons si durement payé les folies de la mauvaise économie politique, qu'on ne se résout plus à croire qu'il n'y ait point dans la bonne elle-même de dangers et de piéges. M. Passy ne s'est pas caché qu'il ne lui déplairait point de modifier des impôts essentiels dans un avenir plus ou moins rapproché; il propose de toucher dès à présent à la caisse d'amortissement, de suspendre l'effet de la dotation dont elle jouit, d'annuler sa réserve; il a pris enfin la lourde responsabilité d'introduire chez nous l'*in-*

come tax, et il demande 1 pour 100 sur tous les revenus particuliers. Ce sont bien des nouveautés à la fois en un pays à qui la nouveauté vient de coûter si cher. On peut les croire intempestives, on peut avoir contre elles des objections très fondées. Ainsi nous pensons qu'il n'y aura jamais eu de perception plus odieuse en France que celle qui voudra frapper sur le revenu, et nous doutons qu'elle s'y acclimate, malgré l'exemple de l'Angleterre. Les informations qui nous viennent de la province nous montrent partout, à ce sujet-là, l'anxiété la plus vive, la répulsion la plus énergique. On n'a pas oublié les cruelles difficultés que des interprétations malveillantes suscitèrent dans quelques localités contre le recensement de 1841. On avait persuadé aux pauvres gens de l'Auvergne qu'on allait visiter leurs maisons et compter leurs chemises pour imposer en proportion leurs humbles ménages. Ce fut cette méprise qui les jeta comme des furieux au-devant des baïonnettes. Il ne serait pas besoin de s'éloigner si fort de la vérité pour expliquer ainsi aux récalcitrans l'impôt inscrit dans le projet de budget de 1850. L'impôt est l'une des matières où il sied le moins d'être en coquetterie avec la popularité. La popularité est là plus que partout ailleurs un souffle factice. C'est en vue de la popularité qu'on s'est attaqué jadis à l'impôt du sel et à l'impôt des boissons. On nous écrit aujourd'hui de Bretagne que paysans, pêcheurs et bourgeois seraient décidés vingt fois à payer derechef l'impôt du sel plutôt que d'avoir à souffrir l'impôt du revenu. Nous craignons que M. Passy ne juge au contraire le premier trop impopulaire pour songer à le rétablir, et le second trop favorable pour songer à l'écarter. Nous aimerions mieux qu'il se décidât par des considérations plus spéciales : il courrait moins risque de se tromper; mais pour parler ainsi fort à notre aise de ses combinaisons financières, nous n'en trouvons ni plus habile ni plus juste la polémique excessive qui entreprend de nous représenter M. Passy en socialiste, comme M. Dufaure en montagnard. A combattre ainsi les gens, on les sert et l'on se nuit.

Il est encore au sein du parti modéré des polémistes avec lesquels nous ne tenons pas à nous confondre. Nous avons montré, Dieu merci, en temps utile le dégoût dont nous saisissait cette anarchie sans grandeur qui a failli submerger l'Europe avec la France. Nous avons flétri partout où nous l'avons rencontrée cette agitation stérile et funeste qui est le chef-d'œuvre universel de la démagogie, mais nous l'avons flétrie surtout, parce qu'elle était la mort des libertés sérieuses et des nationalités sincères. Nous n'en sommes pas plus disposés, nous le déclarons, à nous associer au retour extrême qui pousse des esprits sans règle et sans retenue à caresser dans l'avenir le triomphe de la vieille politique absolutiste, comme si ce triomphe pouvait jamais être celui de la nôtre. Nous n'avons soutenu ni Garibaldi ni Mazzini à Rome, nous avons maudit le radicalisme en Piémont, à Bade, à Dresde, à Vienne, à Berlin; mais nous ne voyons pas ce que la France gagnerait et pourquoi elle se réjouirait, si le désordre européen de 1848 ne devait céder la place qu'à l'ordre européen de 1816 et de 1820. Nous savons au contraire, nous sentons au fond de l'ame qu'à cette substitution pure et simple nous perdrions sûrement la France de 1830 elle-même, et c'est une date que nous ne voulons pas perdre; nous ne le voudrons pas du moins tant qu'il y aura place pour ces frêles vouloirs humains dans la bagarre où nous tourbillonnons.

Comme aussi nous ne pouvons nous accoutumer à voir jeter la pierre aux fortes institutions qui ont fait jusqu'ici l'unité intérieure et la vigueur concentrée de notre pays. Nous sommes d'avis que Paris a trop pesé sur la province, et souvent par la faute de la province; nous avons toujours dit que les conseils généraux de nos départemens étaient appelés à devenir la base d'une régénération vraiment nationale, non pas en créant une existence particulière pour chaque chef-lieu, mais en éveillant dans chacun une notion plus directe, une jouissance plus intelligente de cette vie commune, qui devrait circuler partout. Nous ne sommes donc pas d'humeur à prêcher, comme c'est aujourd'hui la mode, qu'il appartient désormais aux localités de réagir violemment sur le centre, où elles sont déjà représentées par une assemblée législative. Ce fractionnement, cet éparpillement de la souveraineté sur toute la surface du territoire français nous paraît une anarchie de plus vieille date, mais d'aussi mauvais effet que l'usurpation révolutionnaire de cette même souveraineté commise, selon le rite moderne, par une poignée d'émeutiers dans un angle de carrefour. Nous allons passer, à ce compte-là, pour des libéraux de l'espèce étroite, pour des politiques incomplets et bâtards; nous prenons notre parti de déchoir dans l'opinion de ceux qui nous auraient supposé plus de profondeur; le temps approche où il est bon que chacun soit à son rang et non pas à tel autre qu'on pourrait lui prêter.

Oui, nous l'avouons même, nous sommes très convaincus que nos idées de 89 périclitent par plus d'un endroit, que notre ancien constitutionalisme n'était pas inébranlable sur sa base; nous apercevons cruellement ce qui manque à la solidité de notre édifice. Nous nous humilions donc dans notre tristesse; nous n'adorons plus avec la même confiance, mais nous n'en sommes pas à briser ce que nous adorions, pour adorer ce que nous avions brisé. Les apôtres qui nous sollicitent à nous convertir ne nous mettent pas le moins du monde en goût de conversion. Écoutez-les plutôt dans leur sagesse; la leçon n'est pas longue : « Les Russes vont s'entendre avec la Prusse et l'Autriche; le cordon sanitaire du haut conservatorisme européen va resserrer de plus en plus la France; d'ici à deux mois, il ne restera ni assemblées délibérantes ni libertés publiques, soit en Piémont, soit en Allemagne, soit en Prusse; hourrah! Quant à la France, les conseils-généraux, envahissant les grands rôles, se constitueront en autant de foyers politiques qu'il y a de départemens, et l'on verra bien finir alors l'odieuse centralisation! » Que verra-t-on finir encore, demanderons-nous? Qu'importe? On écrit ce bon français quelque part trois ou quatre fois la semaine; on signe *un diplomate, un homme d'état*, et tout est dit. Ce n'est pas encore de quoi nous séduire.

Les vrais hommes d'état cependant, ceux qui nous restent, se tiennent beaucoup plus tranquilles. Ils ne veulent pas voir de si loin, et ils ne se réjouiraient pas si fort de contempler tout cet éboulement en perspective. Ils laissent aux ardelions, aux faiseurs et aux esprits pointus ce patriotisme équivoque, ces combinaisons à vague portée, ces espérances extraordinaires, cette méditation turbulente dans le vide ou dans le mal. Ils connaissent trop la mobilité des événemens et la banalité des affections populaires, pour ne pas savoir que la meilleure manière d'être utile à ce pays-ci, c'est de lui faire tout le bien qu'on peut en raison du goût qu'il a pour le quart d'heure où l'on est. Les révolu-

tions lui viennent si vite d'elles-mêmes, que ce n'est pas la peine de les lui préparer; mieux vaut s'appliquer en conscience dans les intervalles à guérir les maux qu'elles amènent. Il nous semble que ce serait assez volontiers là toute la politique de ces personnes éminentes auxquelles la France se reporte toujours, quand elle se préoccupe du soin de son salut. M. Thiers, M. Molé, M. le duc de Broglie, M. Berryer lui-même, gardent sans doute des prédilections et des souvenirs. Qui est-ce qui jurerait maintenant que ce qui existe aujourd'hui existera demain? Mais il est plus pratique, plus digne d'intelligences droites et actives de travailler patiemment à guérir aujourd'hui le mal par la médecine ordinaire, plutôt que de renvoyer à demain pour fabriquer un miracle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces personnes-là ne conspirent pas (le mot est revenu comme au temps de Pitt et Cobourg), et quand à la queue de tous les partis on se rejette réciproquement cette niaise accusation de complot, il est du moins consolant de voir la sérénité qui règne à la tête. M. le duc de Broglie est à son conseil-général, M. Thiers se repose à Dieppe dans ses études favorites, M. Molé a bien voulu tranquilliser par un billet spirituellement ironique les faiseurs de nouvelles qui s'inquiétaient de le voir si retiré dans sa maison de Champlâtreux. Enfin, M. Berryer déplore assurément, avec la dignité même du silence où il a su se renfermer, les escapades puériles des néophytes maladroits qui compromettent à plaisir sa vieille cause.

Nous avons un respect véritable pour l'opinion dite légitimiste; nous la considérons comme un des grands élémens d'ordre et de sécurité qui restent encore à notre malheureux pays; elle offre par elle-même à la société des garanties qui ne seront jamais plus estimées ni plus précieuses que lorsqu'on ne soupçonnera point en arrière de vues intéressées. Telle est en effet la condition singulière du parti presque entier, qu'il peut exercer une influence capitale en toutes choses, tant qu'il ne prétend point l'accaparer pour l'avénement exclusif de son drapeau. La France lui permet, et de bonne grace, de peser d'un grand poids dans toutes les questions fondamentales qui intéressent la religion, la famille, la propriété; elle sent d'instinct, aujourd'hui plus que jamais, que les traditions sur lesquelles ce parti repose lui sont comme un lest nécessaire au milieu du flux et du reflux de ses tourmentes. Contre l'empire arrogant des théories absolues qui naissent et disparaissent avec ses orages, la France en masse ne répugne pas à s'appuyer sur ce qu'il y a d'éternellement vrai dans les doctrines traditionnelles, dont les légitimistes se croient par excellence les interprètes et les gardiens; mais que les mêmes hommes prononcent un nom, rêvent tout haut un changement politique plus à leur convenance, aussitôt le charme est rompu. Ceux auxquels on aimait à se recommander dans l'intérêt social de tous, on s'en éloigne, on les repousse dès qu'on les voit au service de leur propre intérêt politique. Il ne s'agit pas de discuter si cela est équitable; il a seulement à dire que la France est ainsi faite, et il y a sans doute des raisons à cela.

On sait donc un gré infini aux légitimistes d'être un parti contemplatif : ils gagnent même par là beaucoup de gens à leur contemplation; ils ont mis et mettront toujours tout le monde contre eux, lorsqu'ils voudront être un parti actif. Voilà ce qu'on n'ignore pas, quand on a blanchi sous le harnais comme M. Berryer, et l'on se conduit, soi et les siens, en conséquence. Que fait-on

au rebours, quand on débute en aventurier dans la carrière, quand on a la fatuité d'apporter les illusions de son écritoire dans le maniement des réalités, quand on méprise ou qu'on calomnie la prudence d'un guide éprouvé pour se lancer en casse-cou à travers l'inconnu? Alors voici ce qu'on fait. On organise une concurrence aux excursions anglaises de l'*office des chemins de fer;* on amasse des souscripteurs, non plus pour un train de plaisir, mais pour un voyage sentimental, féodal et national; on se donne le ridicule de colporter dans les hôtels d'une méchante ville de bains une caravane de pèlerins à tant par tête. Puis arrivent les présentations, et là commencent les candides niaiseries dont la France a ri tout de suite en 1815. Toujours le même style et les mêmes mignardises : de bons artisans qui apportent des fleurs, des *fleurs en motte,* s'il vous plaît, et qui ne se sont point fanées en route, tant le cœur les a soignées : il n'y a de pareil que les villageois de Sedaine.

Non, nous nous trompions : le venin du mal moderne a pénétré jusque dans ce conciliabule patriarcal. Si nous en croyons ses historiographes, on s'y est paré d'un certain semblant de socialisme honnête en vue directe et pour la plus grande joie de celui qui ne l'est pas. Il n'est jamais mauvais d'avoir des amis partout. Nous nous plaisons à croire que cette fâcheuse publicité aura contrarié beaucoup un jeune prince qui s'était jusqu'ici communiqué plus discrètement : il est toujours assez maussade de se laisser devenir un héros malgré soi. De telles frasques ne sont point la vie sérieuse d'une opinion; elles la gâtent par un faux brillant qui n'est plus de ce siècle. Nous voulons plus de simplicité, plus d'utilité dans les efforts mêmes qu'on tente pour ne pas être oublié du monde. Dans notre époque oublieuse, dont les flots pressés emportent tout si vite, c'est un perpétuel problème à résoudre que de se maintenir en quelque sorte à fleur d'eau. Chacun y travaille comme il l'entend.

Si les esprits graves ont comme les autres ce besoin d'entretenir d'eux-mêmes la mémoire publique et de se rappeler à l'attention fugitive de ce temps-ci, ils la défraient au moins d'une manière profitable. Nous aimons à retrouver sur notre chemin des hommes de gouvernement, même lorsqu'ils ne sont plus au pouvoir, et nous ne leur reprochons pas de ne point perdre l'occasion de se manifester. Aussi avons-nous lu avec un vif intérêt le discours prononcé par M. Faucher à Limoges. M. Faucher expose franchement et rudement l'état du pays tel que l'ont fait les fautes qui ont précédé, les folies qui ont suivi 1848; ce sont des paroles courageuses de plus : il y en a beaucoup comme cela dans la carrière de M. Faucher, et il n'y en a jamais de trop par le temps qui court. Nous devons une mention particulière aussi au récent travail de M. François Delessert. Président de l'assemblée générale des directeurs et administrateurs de la caisse d'épargne de Paris, M. Delessert était appelé par ses fonctions mêmes à présenter un rapport sur les opérations de l'année 1848. Ce rapport est un document précieux par la clarté avec laquelle il expose tous les mérites de cette grande institution populaire, toutes les épreuves qu'elle a subies au contact violent des prétendus amis du peuple. Il est digne de la philanthropie de M. Delessert d'espérer une prompte renaissance des caisses d'épargne, et c'est à lui plus qu'à personne d'y contribuer; ce bien-là se fait sans bruit.

Nous ne pouvons pourtant pas quitter la plume avant de parler encore un peu des grands hommes de la salle Sainte-Cécile; nous tenons à dire de quel-

ques-uns notre sincère avis, car s'ils veulent, eux aussi, beaucoup de bien à l'humanité, ce ne sont pas du moins des bienfaiteurs modestes. Nous commençons d'abord par déclarer que nous serions désolés de penser le plus petit mal possible des hôtes étrangers fêtés par les amis de la paix, dont nous étions nous-mêmes pourvus chez nous sans le savoir. Nous avons étudié dans un esprit de révérence tout mêlé d'attendrissement les visages imperturbables de ces honnêtes quakers qui venaient si bravement, de l'autre côté de l'Atlantique, applaudir avec leurs chastes moitiés des discours qu'ils ne comprenaient pas. La foi qui les transportait aurait assurément mérité qu'une nouvelle Pentecôte leur donnât le don des langues. Sérieusement, ces gens-là ont la foi; ils ne sont point ridicules. Pour ridicule, ce n'est pas non plus M. Cobden qui le serait; car s'il n'a pas précisément la même candeur que les philosophes pacifiques de Bruxelles et de Philadelphie, s'il ne baise pas aussi dévotement la devise de l'évangile de Penn : *Beati pacifici. — Cedant arma togæ,* M. Cobden sait bien ce qu'il fait, et il ne fait pas des phrases pour des phrases. C'est cela seulement qui est ridicule, et à ce titre nous avons à nous seuls, dans le congrès, accaparé pour notre nation tout ce que la matière en pouvait contenir.

L'Angleterre a du bonheur avec ses excentriques; les folies qu'ils font ou les hardiesses qu'ils osent, comme on les voudra nommer, profitent toujours par un bout ou par l'autre à la mère-patrie. Ils ne s'écartent, en petit ou en grand, de la ligne ordinaire que pour mieux tourner les choses à son avantage, et, que l'on soit Pritchard ou Cobden, l'Angleterre ne perd jamais à vos coups de tête. L'excentricité ne se donne pas ordinairement en France cette destination patriotique; elle consiste par excellence à s'adorer soi-même, et l'on n'a jamais l'air si excentrique que lorsqu'on est le plus uniquement occupé à cultiver sa gloire. Le bureau du congrès de la paix était un ardent foyer de ce culte par trop personnel que recouvre si mal le néant des mots. Comment ne pas démêler à cette tribune, où personne n'était à sa place, le but intime de cette propagande où chacun à son tour apportait la majesté de son verbe? M. Hugo voulait être M. Hugo; quoi de plus grand quand on est toujours cela et qu'on le montre toujours? M. Coquerel a besoin de rester député : M. Deguerry aspire à l'être, et nous regrettons tous les sacrifices qu'il fait à cette trop visible ambition. Il n'y avait là, en vérité, qu'un homme parfaitement désintéressé de lui-même, c'était M. Jean Journet. On ne l'a pas voulu laisser parler : quelle pruderie ! En revanche, on a joui d'un merveilleux accès d'éloquence. « En entendant un simple ouvrier improviser, le publiciste (le fameux publiciste que vous savez) a déclaré qu'il se révoltait contre lui-même, il a froissé dans sa main son manuscrit, désormais inutile, et comme un cavalier qui saisit violemment la selle d'une cavale indomptée, il a victorieusement frappé du poing la croupe de la tribune soumise. L'auditoire tout entier a applaudi. »

C'est dans cette langue et sur ce ton que l'on a célébré les splendeurs du grand congrès d'où doit sortir la *paix organisée* que chantera M. Hugo. C'est comme cela qu'on écrit aujourd'hui les *actes des apôtres.* Et pendant que M. Hugo attache à son métier de poète le beau canevas dont on l'a gratifié, pendant que sa muse complaisante y brode les couleurs de l'arc-en-ciel, nous voyons, nous, à notre sombre horizon, la guerre affreuse qui s'approche, la

Russie pesant sur l'Autriche du poids de sa victoire de Hongrie, l'Autriche maîtresse à Venise de la seule insurrection qui eût toujours été pure, l'Autriche et la Prusse réunies menaçant la Suisse, l'Europe en armes, et la France en attente !

— Les sympathies que nous n'avons cessé d'éprouver pour la Grèce nous ont fait apprendre avec un vif regret que les agitateurs de l'Italie centrale, aujourd'hui sans emploi, paraissaient vouloir transporter leur funeste industrie à Athènes. Au milieu des révolutions du monde, nous nous félicitions sincèrement de voir le dernier venu des états européens demeurer à l'abri des secousses qui ont si profondément troublé les autres peuples. Nous espérons encore que la Grèce saura résister à des séductions fatales et que la poursuite d'un avenir chimérique ne lui fera pas perdre les avantages qu'une lutte de dix années ne lui eût point assurés sans l'intervention bienveillante de l'Europe. Quoi qu'il en soit, des réfugiés italiens et hongrois se trouvent à Athènes, et leur influence y a déjà produit des résultats regrettables. Quelques scènes scandaleuses ont éclaté dans les rues. Des mannequins représentant l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et Pie IX, ont été brûlés publiquement, et le même honneur a été fait à un journal grec, *le Siècle*, qui avait osé mal parler du dictateur Kossuth. Les Grecs, au fond, se soucient assez peu des Italiens et des Hongrois, mais ils se persuadent volontiers qu'un désordre général en Europe leur laisserait les mains libres, et faciliterait leur marche vers Constantinople, ce but éblouissant de leurs rêves juvéniles. Ce sentiment, il faut le dire, ne repose sur rien de solide. La vérité historique est là; sa date n'est pas ancienne, et, pour qui s'est occupé un peu sérieusement de la question grecque, il n'est pas douteux qu'en dépit de nobles efforts, les Hellènes, divisés entre eux sous le feu même de l'ennemi, épuisés par la guerre civile autant que par leur lutte contre les Turcs, seraient retombés misérablement sous le joug du sultan, si les nations européennes, libres de préoccupations intérieures, n'avaient eu le loisir de s'émouvoir à l'aspect des malheurs d'autrui, si la France, l'Angleterre et la Russie n'avaient pu disposer, dans une pensée d'humanité, de leurs trésors, de leurs flottes et de leurs armées, et si enfin la cause qui se débattait dans les défilés de la Morée et derrière les murailles de Missolonghi n'avait eu le bonheur de se montrer pure de tout élément démagogique.

Voilà ce que les Grecs oublieraient, s'ils tentaient, dans les circonstances présentes, de reprendre l'œuvre de 1821, et ce manque de mémoire, à notre avis, ne ferait pas plus d'honneur à leur cœur qu'à leur jugement. Quand une nation doit son existence politique aux sympathies du monde entier, c'est peut-être une gêne; mais le monde entier a droit de lui demander un peu de reconnaissance, et, pour notre part, nous préférons les Grecs qui portaient le deuil de Pie VII à ceux qui ont brûlé Pie IX en effigie. Ajoutons que la Grèce, depuis qu'elle est maîtresse de ses destinées, n'a marché que bien lentement dans la voie ouverte devant elle. Son administration est encore un chaos où règnent la corruption et le désordre; son armée est absolument nulle, et les huit mille hommes dont elle se compose ne parviennent même pas à débarrasser le pays du fléau du brigandage; son gouvernement laisse à la France, à l'Angleterre et à la Russie le soin de payer ses dettes, et les revenus de son trésor diminuent d'année en année, malgré l'accroissement de la fortune des particuliers. Nous

ne voulons pas être trop sévères pour un pays neuf, exposé à tous les tâtonnemens de l'inexpérience et trop souvent tourmenté par les intrigues étrangères, auxquelles il a le tort de fournir lui-même des alimens. Nous ne lui reprocherons donc pas l'emploi qu'il a fait de son temps; nous dirons seulement que, sans argent, sans armée, sans influence, sans aucun appui extérieur, la Grèce ne saurait aborder sensément l'idée d'une lutte nouvelle avec la Turquie. Quand le Piémont, sous la conduite d'un roi chevaleresque, s'est précipité dans les aventures, il avait un trésor bien garni, et sinon une excellente armée, du moins d'excellens cadres : armée et trésor ont disparu, et des réalités poignantes ont succédé aux illusions de l'an dernier.

La même loi régit les individus et les peuples; l'ambition ne convient qu'aux forts, et elle ne leur réussit pas toujours; ce n'est que par leur sagesse que les faibles vivent, résistent et se fortifient. Ce principe, oublié à Turin, sera-t-il méconnu à Athènes? Cette escouade révolutionnaire qui a perdu l'avenir que les circonstances semblaient réserver à l'Italie compromettra-t-elle aussi, et plus sérieusement encore, les destinées de la Grèce? Nous aimons à espérer qu'il n'en sera rien, mais nous n'hésitons pas, dès l'abord, à dire la vérité à une nation que nous aimons, et que nous ne verrions pas, sans une profonde douleur, s'égarer dans des voies au bout desquelles elle rencontrerait un abîme. Nous n'aurons donc que des paroles sévères pour le discours d'un député de Vostitzza, M. Cléomènes, qui a vu dans quelques mesures prises par la Porte à l'égard des Grecs établis sur son territoire une raison suffisante de faire entendre du haut de la tribune un cri de guerre contre la Turquie. Disons avant tout un mot de l'orateur. M. Cléomènes, l'un des meneurs de la chambre, est encore aujourd'hui sous le poids d'une accusation d'assassinat, pour laquelle son complice a été exécuté à Athènes il y a plusieurs années. C'est ce même homme, dont les journaux ne prononçaient jamais le nom sans l'accompagner impunément des plus injurieuses épithètes, qui s'est fait depuis quelques mois l'ardent champion du patriotisme hellénique. Des discours plus emphatiques qu'éloquens, et un journal écrit dans un style passionné et plein d'images, lui ont valu, parmi la classe oisive qui fréquente les cafés d'Athènes, une popularité embarrassante pour le gouvernement, qui a eu non-seulement la faiblesse de suspendre à son égard l'action de la loi, mais qui, sous le ministère de M. Coletti, lui a ouvert l'accès du parlement en l'imposant au choix des électeurs de Vostitzza. Les déclamations de M. Cléomènes ont été écoutées avec faveur par un auditoire qui ne comprenait pas sans doute la portée de ses applaudissemens; des fleurs et des couronnes lui ont été jetées des tribunes publiques, et l'émotion a été assez grande en ville pour que le roi ait dû abréger une course qu'il faisait dans les îles de l'Archipel. Le ministère a gardé devant la chambre, pendant cette discussion imprudente, une attitude équivoque et timide, qui a vivement blessé Osman-Effendi, le représentant de la Porte. Les membres importans du cabinet sont divisés, et craignent, au moment où le pouvoir semble à la veille d'échapper à leurs mains débiles, de compromettre le peu de popularité qui leur reste. La chambre élective, hors d'état aujourd'hui de tirer de son sein une administration acceptable pour le roi et le pays, ne sait qu'entraver la marche des affaires, et ce n'est qu'après dix mois de session qu'elle vient enfin de voter le budget de l'année courante. Le sénat ne

sort de son inaction habituelle que pour prendre sa part des critiques mesquines, qui forment, comme à l'époque du Bas-Empire, l'essence même de la politique grecque. Cette situation ne saurait se prolonger sans attirer sur la Grèce, au moment surtout où les démagogues émérites cherchent à pénétrer en Orient, des dangers intérieurs et extérieurs qu'il importe à tout le monde de prévenir. La diplomatie, dans d'autres temps, avait choisi la ville d'Athènes pour un de ses théâtres; il est opportun qu'elle comprenne la vanité de ses querelles sur un terrain aussi faible, et que son entente y répare le mal produit par ses divisions. Pour des raisons différentes, sans doute, mais très réelles, aucune des trois puissances protectrices de la Grèce ne pourrait, à l'heure qu'il est, vouloir dans ce pays autre chose que ce qui y existe; c'est une bonne fortune dont les hommes importans devraient profiter pour abandonner leurs vieux erremens, et fournir au roi Othon les moyens de composer une administration aussi intelligente et aussi forte que le permet la nature des choses. Nous n'avons, quant à nous, aucune préférence à avouer; c'est à la Grèce, comme nation, que s'adressent les sympathies de la France, et tout ministère, quel que soit son chef, nous conviendra, s'il fait avec loyauté et indépendance les affaires de son pays. Il importe, avant tout, de séparer nettement la cause de la Grèce de celle des démagogues européens, et de préserver Athènes des scènes qui ont affligé Rome. Ces deux villes, sans parler de leurs intérêts présens, ont un patrimoine de gloire et de renommée qui devrait les protéger contre de pareils excès.

— Histoire de la Jeune Allemagne. Études littéraires, par M. Saint-René Taillandier (1). — L'histoire littéraire de l'Allemagne depuis Goethe se partage en deux périodes bien distinctes. Dans l'une, qui commence du vivant même de l'auteur de *Faust* et qui se prolonge jusqu'aux approches de 1830, l'Allemagne se recueille en elle-même, interroge son passé avec un mystique enthousiasme, et c'est parmi les naïfs chantres du moyen-âge que la poésie du XIXe siècle croit retrouver ses vrais ancêtres. Puis, à ce pieux élan, dont l'école souabe est la dernière expression, succède un mouvement non moins fougueux vers les plus vivantes réalités de notre époque. Ce difficile passage de la fantaisie au réalisme, comment s'est-il accompli? et qu'a gagné l'Allemagne à cet échange si brusquement opéré de la poésie contemplative contre la poésie militante? C'est ce qu'a examiné M. Saint-René Taillandier dans une suite d'études que les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oubliées. L'ensemble de ces études forme aujourd'hui tout un tableau précis et animé du mouvement littéraire de l'Allemagne depuis 1830. La petite phalange littéraire qui s'est appelée la *jeune Allemagne*, et dont M. Saint-René Taillandier s'est fait l'historien, représente en effet ce mouvement dans sa période la plus curieuse et la plus féconde. C'est, d'une part, le groupe des critiques, M. Gervinus, M. Gustave Kuhne, M. Wienbarg, prêchant tous la fusion de la littérature et de la politique, les uns avec le charme d'une vive éloquence, les autres avec l'autorité de l'étude et de la réflexion. A côté d'eux se placent les poètes, ceux-ci transformant, comme Herwegh et Freiligrath, l'ode et la ballade en armes de guerre; ceux-là, comme M. Gutzkow,

(1) Un vol. in-8°, chez A. Franck, 67, rue Richelieu.

promenant du théâtre au roman, et jusqu'au pamphlet, une verve capricieuse et infatigable. M. Saint-René Taillandier n'omet, dans son *Histoire de la Jeune Allemagne*, aucune des faces, aucun des incidens de la campagne littéraire qu'il a entrepris de raconter. Sans prétendre apprécier ici un livre sorti de cette *Revue*, nous dirons que la critique allemande a souvent rendu justice au sentiment de bienveillante impartialité, à la curiosité sympathique et pénétrante que M. Saint-René Taillandier porte dans ses études sur l'Allemagne. Un tel résultat nous dispense de beaucoup insister. Il est fort rare, on le sait, de satisfaire nos voisins d'outre-Rhin, même en faisant leur éloge.

— Now and Then, par Samuel Warren (1). — Ce furent d'heureux débuts que ceux de M. Warren. Publiée sans nom d'auteur, sa première œuvre eut tout d'abord un brillant succès en France comme en Angleterre, et bien des lecteurs, sans doute, se souviennent encore de s'être attendris sur les pages des *Mémoires d'un Médecin* (*Diary of a Physician*). A proprement parler, l'ouvrage du jeune écrivain n'était point un roman, mais plutôt une suite de scènes, de simples tableaux plus pathétiques que dramatiques, et tout empreints du charme qui s'attache à ce qui coule de source. De fait, il y avait tant de naturel dans ces épisodes, qu'ici du moins on ne douta guère de l'authenticité du médecin dont ils se donnaient pour les confidences anonymes. Et cependant M. Warren n'était pas un médecin, mais un avocat, et, qui plus est, un avocat fort au fait de la procédure anglaise, comme il sut du reste bientôt le prouver. *Ten Thougand a year* (*Dix mille livres sterling de rente*), qui suivit le *Diary of a Physician*, ne fit qu'ajouter à la réputation de son auteur. A l'instar des contes sur l'économie politique qui ont fait un nom à miss Martineau, on sait que, dans ces dernières années, un jeune légiste, M. Liardet, a publié à Londres un recueil de nouvelles judiciaires sous le titre de *Tales of a barrister*. Sans être précisément un roman de ce genre, nous voulons dire, sans être systématiquement composé en vue de développer ou de combattre certaines particularités du droit anglais, *Ten Thousand a year* ne nous offre pas moins une sorte de tableau daguerréotypé des études d'avoués et des cours de justice de la Grande-Bretagne. C'est l'histoire d'une noble famille réduite à la misère par les menées d'un trio de procureurs qui ont frauduleusement découvert un point attaquable dans ses titres de propriété, et qui se sont ingéniés à faire passer ses biens à un ex-commis en nouveautés, dans l'espoir d'exploiter plus tard leur protégé. Le procès d'où dépend le sort des Aubreys est, pour ainsi dire, disséqué à la loupe, et, en le suivant à travers toutes ses péripéties, le romancier a su faire de ses moindres incidens autant de moyens pour émouvoir ses lecteurs et mettre en lumière ses caractères. En composant son *Ten Thousand a year*, il est clair que M. Warren avait voulu produire une œuvre complexe, un roman de toutes pièces, et il y avait réussi. Ses nombreux personnages avaient tous des physionomies nettement dessinées, et les épisodes du drame étaient bien les résultats naturels du conflit de leurs passions et de leurs tendances. Sous un rapport peut-être, le succès des *Mémoires d'un Médecin* n'avait pas été tout-à-fait favorable au romancier. Dans ses *Dix mille livres sterling de rente*, on sentait da-

(1) Un vol. in-8°, troisième édition. W. Blackwood, Edinburgh.

vantage l'auteur qui écrivait pour le public, bien plus l'auteur qui se souvenait de la manière de Dickens; en un mot, on s'apercevait que M. Warren avait quelque peu violenté ses instincts en s'imposant une fable aussi compliquée. Toutefois, l'émulation avait certainement doublé ses forces, et, si la forme de son œuvre n'était pas très originale, en tout cas, il avait révélé beaucoup plus d'étude et de puissance intellectuelle que dans ses premiers essais. Jusqu'ici même, *Ten Thousand a year* reste toujours le monument de M. Warren.

Dans son dernier ouvrage, le romancier est franchement revenu à sa propre nature. *Now and Then* est plutôt un épanchement qu'une œuvre longuement combinée. Les incidens y sont simples comme dans le *Diary of a Physician;* le livre tout entier n'est que l'exposition dramatique d'une seule idée, d'un seul sentiment plutôt. Quelques mots suffiront pour en indiquer la fable. Le jeune lord Alkmond, l'unique héritier du seigneur de Milverstoke, est assassiné, une nuit, dans le voisinage du château paternel, et les circonstances les plus accablantes concourent à désigner comme son meurtrier le fils d'un petit propriétaire des environs. Adam Ayliffe a beau protester de son innocence; malgré le respect dont est entouré son vieux père, malgré l'excellente réputation dont il a joui lui-même jusque-là, il est jugé et condamné à mort. Cependant le vicaire de Milverstoke est convaincu que le crime n'a point été commis par lui. A force de démarches, il parvient à faire commuer sa peine, et, après vingt ans d'exil, le malheureux déporté voit enfin son innocence reconnue, car il était innocent. Un critique anglais avait attribué à M. Warren l'intention d'attaquer la peine de mort en faisant ressortir les erreurs auxquelles est exposée la justice humaine. Dans la préface de sa dernière édition, l'auteur de *Now and Then* se défend de tout parti pris de ce genre, et nous croyons qu'en effet rien n'était moins dans sa pensée. Son but véritable, c'était de nous peindre la résignation du vieil Ayliffe courbant respectueusement la tête sous la volonté du ciel; c'était de nous montrer le digne pasteur amenant peu à peu le condamné lui-même à accepter son sort sans murmure, à monter innocent sur l'échafaud sans douter de la justice inscrutable de Dieu, même à son égard; c'était enfin de placer en regard de ces humbles croyans, de ces raisons soumises, le caractère noble, mais hautain, de lord Milverstoke, caressant obstinément sa haine contre le meurtrier supposé de son fils; ame aigrie, cœur révolté, vaincu cependant à la fin par la foi, et arrivant, lui aussi, à s'humilier devant la Providence. Les intentions de l'écrivain sont assez clairement résumées dans son titre: *Now and Then*, c'est-à-dire *maintenant* et *plus tard*. Maintenant, nous ne voyons qu'à travers un verre obscurci, suivant l'expression de l'Écriture; plus tard, nous verrons à œil nu. Maintenant, notre raison reste confondue devant toute souffrance et tout désordre qui s'écartent de l'idée qu'elle se fait de la justice, du but de la création, de ce qui devrait être; mais l'inexplicable d'ici-bas s'expliquera plus tard. Plus tard, nous comprendrons comment ce qui était en contradiction avec notre idéal avait un rôle providentiel à accomplir pour contribuer à réaliser l'idéal de Dieu. Telle est la pensée de M. Warren. Assurément, nul ne s'étonnera qu'elle ait pu servir de texte à un romancier, car la raison conduit, comme la foi, à une semblable philosophie; mais, ce qu'il serait difficile de s'expliquer sans connaître le public auquel s'adressait l'auteur anglais, ce sont les développemens tout mystiques qu'il donne à son idée. Chaque scène est comme une minutieuse étude de l'état religieux des ames de ses

personnages, et souvent le récit s'attarde dans une paraphrase du dogme. Toutefois, la sincérité respire à chaque page du romancier, et donne à ses peintures un charme particulier qui ne peut guère manquer de gagner la sympathie.

—L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenu sa séance annuelle le 17 de ce mois, sous la présidence de M. Magnin. Plusieurs lectures y ont été faites; mais l'honneur de cette séance revient tout entier à M. Naudet. L'honorable académicien a lu sur *le Prêt à intérêt chez les Romains* un mémoire non-seulement excellent comme érudition et comme science, mais encore plein d'à-propos. Les traits contre les théories financières du socialisme y abondent, et surtout contre la théorie du crédit gratuit et réciproque. Il est curieux de retrouver, sous la république romaine, les fameuses théories de M. Proudhon sur la gratuité du crédit et des services, dans les lois émanées de l'initiative des tribuns du peuple. On voit que l'espèce n'a pas changé. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux ces pages où l'érudition s'est dévouée autant qu'il était en elle au service et à la défense de la société.

Dans l'histoire du prêt à intérêt chez les Romains, l'époque de la succession de l'empire à la république marque le passage de l'état de guerre au régime d'ordre et de paix entre les débiteurs et les créanciers. Jusque-là du conflit de leurs prétentions exorbitantes, cupidité impitoyable d'une part, ingratitude frauduleuse de l'autre, ici des hommes d'argent rançonnant à merci les nécessiteux, là des emprunteurs ne songeant qu'à secouer la contrainte des obligations solennellement consenties, il ne pouvait résulter qu'injustice et que violence : et le désespoir de cette situation, c'est que le mal venait de la source même où l'on aurait dû puiser le remède, je veux dire le pouvoir judiciaire, troublé, compromis, fourvoyé par un conflit toujours imminent entre le droit et l'équité, entre la jurisprudence d'usage et la jurisprudence de légalité.

Trop prompts à subir individuellement les conditions les plus dures dans les transactions privées, les emprunteurs devenaient tyranniques, intraitables, quand ils étaient assemblés en comices pour faire des plébiscites contre les gens qui prêtaient, et, de réforme en réforme, d'améliorations en améliorations, on en vint un jour à l'interdiction absolue du trafic de l'argent, sous la sanction d'une répression plus sévère que pour le vol. On oubliait de décréter en même temps qu'il n'y aurait plus personne désormais qui eût besoin d'emprunter, ou qu'il y aurait toujours des prêteurs désintéressés. Ce fut l'an 414 de Rome que le tribun Genucius fit cette merveille.

Mais, comme toutes les lois excessives, contraires à la nature des choses et aux nécessités sociales, la loi Genucia souffrit sans cesse des infractions la plupart du temps impunies. Quelques jeunes édiles, pour se signaler eux-mêmes, autant et plus peut-être que pour défendre un principe de droit, accusèrent plusieurs fois au tribunal du peuple et firent condamner à de grosses amendes des capitalistes pris en contravention. Cependant la loi, sans être formellement abrogée, avait fini par tomber dans un profond oubli, lorsque, après plus d'un siècle de sommeil, elle causa en se réveillant une sanglante tragédie.

L'an 665, des débiteurs qui ne voulaient pas payer, poursuivis par des créanciers trop pressans, se retournèrent contre eux en s'armant de l'ancien plébiscite. Le préteur de la ville, Sempronius Asellio, ne savait auquel entendre, et

ne voulait mécontenter personne. Comme les malheureux honnêtes gens sans caractère, qui flottent entre deux partis, au lieu de prendre cette ferme assiette par laquelle on se maintient égal entre tous avec indépendance, et l'on maintient les autres avec soi dans l'équilibre du droit et de la raison, il permit d'intenter des procès, tantôt selon la coutume qui tolérait l'intérêt de l'argent prêté, tantôt selon la loi qui le prohibait. Les créanciers l'égorgèrent au milieu de la place publique, pendant une cérémonie religieuse.

Désormais les magistrats se le tinrent pour dit, et il n'y en eut plus un seul assez osé pour s'élever à l'encontre de gens qui avaient en main de si forts argumens. Les choses reprirent leur cours ordinaire : silence d'une législation surannée, acquiescement de la juridiction au commerce de l'argent, le fait continuant à prévaloir, et la loi restant suspendue en l'air comme une menace.

Un sénatus-consulte de l'an 701 vint compliquer encore des circonstances si embarrassées, en permettant l'intérêt de 12 pour 100, quoiqu'un sénatus-consulte n'eût point la vertu d'abolir un plébiscite.

Il ne faut pas croire que ce taux énorme fût la règle usuelle des contrats; il y aurait eu trop de gens ruinés en peu de temps. De fait, la proportion de l'abondance des capitaux avec les besoins de la place restait modératrice de l'usure. Ainsi l'on avait vu, Cicéron nous l'apprend, le prix de l'argent monter soudain de 4 à 8 pour 100 à l'approche d'une élection. C'est qu'en de pareilles occasions l'argent était fort recherché. Les suffrages ne se donnaient pas pour rien, et il y avait un si grand nombre d'électeurs à persuader!

Quatre ans après le sénatus-consulte, César entrait à Rome par l'effet d'une révolution populaire, et la révolution populaire le faisait dictateur.

Les tempêtes du Forum et les guerres civiles avaient grandement dérangé les affaires privées, comme celles de l'état. Il régnait un malaise profond dans Rome et dans l'Italie. Des milliers de voix, celles qui se faisaient entendre le plus haut en ce moment, n'avaient qu'un cri, l'abolition des dettes, en d'autres termes, l'autorisation de faire banqueroute.

Le dictateur essaya de composer; il ordonna de faire l'estimation des biens-fonds selon la valeur qu'ils avaient eue avant la guerre, et les créanciers les recevraient à ce prix, en retranchant au préalable de la totalité de chaque dette les sommes payées ou promises à titre d'intérêts depuis des années; le quart de la créance y périssait. C'était faire revivre l'ancien plébiscite contre le prêt lucratif, moins la peine qui assimilait l'usurier au voleur.

On a jugé diversement cet acte dictatorial. Quelques-uns l'ont regardé comme une sage conciliation dans un procès épineux et terrible. D'autres l'ont blâmé comme une mesure arbitraire, tyrannique, rétroactive, par conséquent dangereuse. Annuler des transactions souscrites de part et d'autre volontairement, conformément soit aux lois en vigueur, soit à la jurisprudence reçue, imposer de force des conditions différentes, qu'on n'avait pas dû prévoir, qu'on n'a pas eu la liberté de refuser ou d'accepter, c'est le moindre mal de la rétroactivité. Elle peut avoir quelquefois de très bonnes intentions, mais elle blesse tout le monde, ceux mêmes qu'elle veut soulager; elle sacrifie l'avenir au présent.

Il est évident que César ne légiférait point de sa pleine et libre volonté. Sa toute-puissance obéissait aux nécessités du principe d'où elle était sortie. Née de la violence, elle était violente. Une invasion militaire avait poussé le vain-

queur dans Rome à la suite d'une réaction tribunitienne. Il chassait devant lui l'élève de Sylla, et il venait succéder à Marius. La multitude dominait.

Il fallait contenter ses anciens et ses nouveaux amis, dévoués à sa fortune, au moins autant qu'à lui-même. Il força les portes du trésor public, et il secourut les débiteurs aux dépens des créanciers.

Ce sont des hommes pour qui d'ordinaire on se sent très peu de sympathie, que les trafiquans d'argent; mais il serait bon aussi, non pas par considération pour eux, mais dans l'intérêt de tout le monde, qu'on ne fût pas trop disposé, en représailles de leurs duretés et de leurs méchantes ruses, à les dépouiller arbitrairement. Il y aurait moins de mal encore à les laisser détenteurs de biens injustement acquis qu'à répandre l'opinion que ceux qui tiennent le commandement peuvent, un beau jour, se donner le droit d'enlever aux gens ce qu'ils possèdent, sous prétexte de redresser leurs torts.

A Rome en particulier, les débiteurs n'étaient pas tous, il s'en fallait bien, de malheureux propriétaires, cultivateurs ou artisans, ruinés par des accidens imprévus, par des crises commerciales. C'étaient, pour la plupart, des oisifs, qui, après avoir mangé leur patrimoine, ou à bout de fainéantise intrigante, achetaient sans payer, ou empruntaient pour dépenser. On rencontrait à tous les degrés de la société romaine des hommes de plaisir, dont la première et la dernière ressource était l'emprunt, l'emprunt dévorant, parce que l'usure croissait pour eux en raison de leur discrédit, et qu'il n'y avait point d'usure qui effrayât l'urgence de leurs besoins et la fureur de leurs passions. Eussent-ils d'ailleurs été plus dignes de pitié, jamais gouvernement ne fit renaître la prospérité en dépouillant les uns pour donner aux autres et en mettant à néant les contrats.

Le pouvoir qui fait la loi dispensera bien les débiteurs de leurs obligations; mais ce qu'il ne saurait faire, c'est que la foi du commerce n'ait pas été violée, et que le crédit ne s'en trouble et n'en souffre, et la fortune publique avec lui. Les maladies du crédit ne se traitent pas par des moyens violens. Il est facile de le tuer, impossible de le contraindre. C'est une nature délicate et farouche, timide autant qu'aventureuse, qui meurt d'une atteinte, d'une alarme; et ensuite, pour qu'il renaisse, il faut des miracles de patience et d'habileté, et les gens qui font des miracles sont si rares! presque autant que ceux qui en promettent sont communs.

Les abus de pouvoir engendrent toujours après eux d'autres abus; c'est une propagation fatale. Après l'édit de César, on se plaignit que les riches cachaient leur argent. César fut obligé de faire encore défense d'avoir chez soi plus de soixante mille sesterces (environ onze mille francs) en or ou en argent. A peine le nouvel édit eut-il paru, qu'on poussa au Forum des cris de joie, et, au milieu de ces cris, on demanda des récompenses pour les esclaves qui dénonceraient leurs maîtres. Les gouvernans qui se mêlent d'accommoder les affaires privées devraient toujours bien considérer, outre l'application immédiate, les effets ultérieurs de leurs ordonnances sur les mœurs publiques.

On aurait pu croire que l'expérience de César serait la dernière réminiscence des plébiscites contre le prêt à intérêt. Tibère, qui n'affectait pas autant que lui la popularité, renouvela néanmoins sa loi pour les arrangemens entre les créanciers et les débiteurs. Il s'ensuivit une confusion énorme, une effroyable multiplication de débats et de plaintes.

Cependant Auguste lui avait donné un tout autre exemple; mais son génie l'avait porté tout d'abord à préférer la rigueur tranchante du dictateur, sans être pressé par les mêmes nécessités. Toutefois il avait une remarquable intelligence des affaires, quand ses soupçons et ses vengeances ne troublaient pas sa politique, et il ne tarda pas à comprendre qu'il y avait profit à être humain et libéral. De même que son père adoptif, il ouvrit une banque de prêt sans intérêt, au capital de cent millions de sesterces (environ dix-huit millions de francs); dix-huit mois de crédit, si l'on hypothécait une valeur double en immeubles. L'argent reparut avec la confiance, et en même temps la facilité du commerce et de la vie.

Il est vrai que ces princes trouvaient de merveilleuses ressources pour se montrer généreux. Les dépouilles du monde leur appartenaient, et ils n'avaient pas à compter avec les contribuables.

La législation des Césars, répudiant l'antique préjugé des plébiscites, reconnut l'indispensable besoin des transactions d'intérêts pour la société civile, et par conséquent leur légitimité. Tout l'échafaudage usé des prohibitions et des pénalités s'écroula. Seulement nous avons peine à comprendre aujourd'hui comment la sagesse des jurisconsultes, qui éclairait les constitutions impériales, consacra par ses décisions l'usure de 12 pour 100, cette *centésime* (1) sanglante, comme l'appelaient les historiens et les philosophes. Nous l'avons déjà dit, ce n'était pas la règle proposée pour l'usage, mais comme une limite extrême, qu'on ne pourrait atteindre que bien rarement, qu'on ne dépassait point sans encourir une déchéance de tout le loyer de son argent. Il n'arrivait au magistrat d'ordonner le paiement de cet intérêt que par une condamnation contre les dépositaires ou les gérans infidèles des deniers publics ou particuliers, obligés de restituer.

Les Antonins et Alexandre Sévère, plus charitables qu'Auguste et que son successeur, prêtèrent sans gages aux pauvres à 4 pour 100, le plus faible intérêt qu'on eût coutume d'exiger, ajoute l'historien. Ce mont-de-piété des empereurs avait un établissement plus précaire et moins constant, mais aussi beaucoup moins cher que les monts-de-piété de nos jours.

Il y avait ainsi un maximum légal et un minimum de fait, et, entre ces deux extrémités, l'intérêt moyen, le plus ordinairement stipulé, celui que Pline appelle honnête, et que Perse le satirique trouve modéré, 5 ou 6 pour 100. En cela, comme en beaucoup d'autres parties de l'administration, il y avait une infinie variété de tarifs selon les pays. C'était une maxime de tolérance du gouvernement impérial de respecter, dans la vie intérieure, les coutumes particulières des nations diverses réunies sous son obéissance.

Une chose qui mérite aussi d'être remarquée, le revenu des capitaux ne dépassait point ou que de très peu le produit des terres. Les écrits des agronomes de l'antiquité, ainsi qu'une foule de contrats pour des biens engagés, ne laissent aucun doute sur ce point. D'où venait une telle différence avec les temps modernes? Chez les Romains, moins d'entreprises de commerce, et l'industrie presque entièrement aux mains des esclaves.

Le christianisme, qui faisait tant de changemens et de si grands dans les

(1) La centième partie du capital, 1 pour 100 par mois; les échéances des intérêts étaient mensuelles, soit aux kalendes, soit aux ides.

mœurs et dans les lois romaines, ne parvint pas à en déraciner l'antique *centésime* pendant plus d'un siècle encore après le premier empereur chrétien, et Théodose-le-jeune l'admettait dans son code, avec le décret qui avait réglé à 50 pour 100 l'intérêt du prêt en nature dans les campagnes. Le paysan qui empruntait deux boisseaux de blé pour ensemencer son champ devait en rendre trois. Ainsi l'avait ordonné Constantin.

C'est par Justinien que s'opéra la vraie réforme chrétienne. Il fit sa loi pour tout l'empire, et supprima les coutumes locales qui pouvaient en contrarier l'universelle application. Cette loi établit une échelle de prix différens pour l'argent prêté d'après les rangs et les états des prêteurs, qu'elle distribue en trois catégories, et la mesure des profits licites croît en raison inverse de la dignité des personnes. Les grands et les nobles ne pourront pas exiger plus de 4 pour 100; les négocians et gens de métiers pourront élever leurs prétentions jusqu'à 8; il n'est accordé que 6 aux particuliers non commerçans; on ne doit pas exiger plus de 5 lorsqu'on prête aux paysans. Justinien croyait favoriser beaucoup les petits agriculteurs. Comment ne voyait-il pas que, s'il n'y avait pas assez de piété dans les cœurs pour conseiller le prêt à bon marché, sa loi fermait la bourse des prêteurs endurcis?

Ce système, si nouveau par son unité et par sa domination exclusive, sanctionnait d'ailleurs plusieurs idées qui n'étaient pas tout-à-fait nouvelles. Déjà l'empereur Alexandre-Sévère avait contredit l'opinion romaine qui fondait les prérogatives de la hiérarchie sociale sur la fortune. Il avait voulu que l'argent profitât moins en proportion des grandeurs de ceux qui le plaçaient, et il défendit aux sénateurs de prêter à intérêt, ne leur laissant que la faculté de recevoir un présent de reconnaissance. Pourtant il se ravisa dans la suite, et leur permit de prendre 6 pour 100 d'intérêt; plus de présens. On peut croire que les sénateurs avaient fait contracter aux indigens des habitudes de munificence excessive.

Justinien, en multipliant et resserrant les liens de l'usure, diminuait la peine des délits. Les menaces d'amendes du quadruple et de marques d'infamie en certains cas disparurent de la législation du prêt, et les délinquans n'eurent plus à craindre que la perte de la somme prêtée.

Je ne pousserai pas plus loin cet aperçu des constitutions impériales sur cette matière. Désormais la loi romaine va cesser, la loi ecclésiastique régnera sans partage. Et alors, en suivant un chemin différent, avec des intentions plus pures, on revient au même point où les choses étaient dans l'ancienne république, savoir : la proscription absolue du prêt à intérêt, et toujours, par une conséquence inévitable et diamétralement opposée au dessein du législateur, un redoublement d'astuces et d'avarice inexorable de la part des usuriers, et de misère pour les pauvres emprunteurs. La charité chrétienne malentendue faisait, à dix siècles d'intervalle, ce qu'avait fait la philanthropie démagogique. Ainsi roule perpétuellement l'espèce humaine dans un cercle d'illusions. Souvent ce qu'on prend pour un progrès n'est que le retour à une vieille erreur qui a changé de signalement.

V. DE MARS.

DE

L'ÉQUILIBRE DES BUDGETS

SOUS

LA MONARCHIE DE 1830.

Les communications que M. le ministre des finances a faites à l'assemblée nationale, au moment de sa séparation, ont vivement préoccupé l'attention publique : elles méritent en effet au plus haut degré l'attention de quiconque s'intéresse à la prospérité de notre pays; elles embrassent l'ensemble de notre situation financière ; elles ont pour objet de régler le passé et d'assurer l'avenir. Pour ce passé encore si court, la charge est déjà bien lourde; les ressources deviennent bien difficiles pour cet avenir si prochain. M. le ministre des finances annonce à la fois la nécessité d'un nouvel emprunt pour alléger le poids de l'arriéré et la nécessité de nouveaux impôts pour équilibrer les recettes et les dépenses publiques. Quelques efforts qui aient été faits depuis dix-huit mois, ces efforts ne peuvent suffire, et la mesure des besoins dépasse encore celle des sacrifices. C'est en vain que des remboursemens onereux ont amorti la dette flottante laissée par le dernier gouvernement, cette dette flottante est près de renaître : l'accroissement des dépenses, l'affaiblissement des recettes, la reconstituent tous les jours. Au 1er janvier 1848, elle était de 630 millions; au 1er janvier

1850, elle sera remontée à 550 millions. Des voies et moyens extraordinaires et la suspension absolue de l'amortissement, malgré l'abaissement au-dessous du pair du cours de tous les fonds publics, auront fourni, en deux années, 780 millions (1) pour couvrir un déficit sans cesse croissant, et cependant M. le ministre des finances déclare que, même après l'épuisement de ces immenses ressources, les exercices 1848 et 1849 laisseront au trésor une charge de 256 millions (2), dont il prévoit même le notable accroissement. De toutes les prévisions ministérielles, ce sera, sans doute, la moins trompée : la publication du produit des revenus indirects pour le premier trimestre de 1849 donne déjà un démenti aux évaluations des recettes, et personne ne peut espérer que le crédit de 1,200,000 francs, qui figure seul dans les calculs du ministre, soit le dernier mot financier de l'expédition de Rome.

Dans de telles circonstances, la préparation du budget de 1850 a dû présenter de grandes difficultés. Depuis le 24 février, il a été inscrit au grand livre de la dette publique 62 millions de rentes; aucune réduction de quelque importance n'a pu être opérée dans l'ancien budget des dépenses, et des circonstances impérieuses y ont introduit des augmentations considérables. En même temps, des réductions et des

(1) Suspension de l'amortissement en 1848 et 1849.....	242,624,000 fr.
Portion disponible de l'emprunt de 1841 (Compte des finances pour 1847, page 400).....	45,393,000
Portion disponible sur les premiers versemens de l'emprunt de 1847 (Compte des finances pour 1847, page 401).....	40,000,000
Emprunt de 1848.....	177,886,000
Emprunt aux actionnaires de la compagnie des chemins de fer de Lyon.....	54,148,000
Remboursement des compagnies de chemins de fer débitrices de l'état.....	15,000,000
Impôt de 45 centimes.....	191,260,000
Retenues sur les traitemens.....	10,000,000
Total des ressources extraordinaires.....	776,311,000 fr.
Les travaux extraordinaires sont prévus dans les budgets de 1848 et de 1849 pour.....	269,000,000 fr.
Les ressources ci-dessus ont donc été affectées aux dépenses ordinaires jusqu'à concurrence de.....	507,311,000 fr.
Et le découvert prévu par le ministre des finances s'applique en entier aux dépenses ordinaires, ci.....	256,000,000
Total de l'excédant actuellement connu des dépenses ordinaires sur les recettes ordinaires pour 1848 et 1849.....	763,311,000 fr.

(2) L'exercice 1848 figure dans ce chiffre pour 72,000,000; mais le Compte des finances pour 1848, qui vient d'être publié, réduit ce découvert à 13,824,000. (Page 358.)

suppressions imprudentes dans les impôts indirects retranchaient 160 millions du budget des recettes, et les agitations dont la révolution de février a été suivie faisaient descendre les produits des impôts conservés bien au-dessous du niveau où de longues années d'ordre et de paix les avaient élevés.

Un mal si grave appelait un remède efficace. Nous n'avons pas le projet d'examiner ici les propositions du ministre; nous nous contenterons de les exposer. Réduire la dette flottante à l'aide d'un emprunt de 200 millions, rétablir l'impôt des boissons avec de nouvelles formes de perception plus tolérantes et non moins efficaces, remplacer par l'impôt sur le revenu et par de nouveaux droits d'enregistrement les pertes volontairement éprouvées sur l'impôt du sel, de la poste et du timbre, compenser l'affaiblissement du produit des impôts conservés par la suspension absolue de l'amortissement, exclure les grands travaux publics du budget des dépenses, et leur affecter une dotation éventuelle à l'aide d'un emprunt spécial dont le ministre n'ose affirmer le succès et dont il ne réalise le gage que pour une année : telles sont les mesures à l'aide desquelles il rétablit dans la proposition du budget un équilibre qui se maintiendra jusqu'au règlement de l'exercice, si d'ici là la paix de l'Europe et la prospérité de la France nous préservent de tout mécompte dans les recettes et de toute surprise dans les dépenses.

Quelque effet qu'aient pu produire ces propositions sur l'opinion publique, trop peu préparée à les recevoir, nous approuvons sans réserve la franchise du ministre. Ce que nous redoutons le plus pour notre pays, et même, à vrai dire, la seule chose que nous redoutions pour lui, ce sont ses propres illusions. Il n'est point de fautes, il n'est point de pertes, si graves qu'elles soient, que ne puissent aisément réparer la richesse de son sol et l'industrie de ses habitans. Nul ne le traînera, malgré lui, à l'abîme; il ne risque d'y tomber que s'il s'endort imprudemment sur le bord.

M. le ministre des finances ne se contente pas d'exposer dans toute leur réalité les embarras de notre situation financière; il en recherche les causes. Quelque ruineuse qu'ait été, d'après lui-même, l'influence des derniers événemens, il remonte beaucoup plus haut. « Depuis dix ans, dit-il, l'équilibre du budget a cessé d'exister. » L'exercice 1839 a clos la série des budgets réglés sans déficit; l'exercice 1850 doit sans doute la rouvrir. S'il en était ainsi, M. Passy aurait eu en partage une heureuse destinée : ministre des finances en 1839, ministre des finances dix ans après, il aurait été le dernier défenseur de l'équilibre sous la monarchie, et il en serait le restaurateur sous la république. Nul ne désire plus vivement que moi qu'il obtienne cette dernière gloire; mais je ne pourrais lui reconnaître la première sans lui sacrifier l'hon-

neur d'un gouvernement que j'ai servi, et, ce qui m'est bien plus précieux encore, les droits de la justice et de la vérité. Ce n'est pas d'ailleurs une vaine discussion sur le passé qu'il s'agit d'entreprendre: le passé est ici un enseignement pour l'avenir. S'il était vrai que le gouvernement de juillet, malgré le rapide accroissement de ses revenus, eût laissé ouvert après lui le gouffre du déficit, il faudrait réformer d'urgence le régime nouveau, qui n'a fait autre chose jusqu'ici que d'ajouter à l'ancien budget des dépenses et de retrancher de l'ancien budget des recettes. S'il est vrai au contraire, comme nous espérons le démontrer avec évidence, que ce gouvernement, après dix-sept années remplies par tant de grandes entreprises, a balancé ses dépenses ordinaires par ses recettes ordinaires, et préparé pour ses grands travaux publics les ressources qui devaient en payer le prix, l'exemple, pour venir d'un gouvernement tombé, ne sera pas à dédaigner.

Le moment est venu d'ailleurs de discuter cette grande question avec des documens certains. Le règlement définitif du dernier exercice de la monarchie vient d'être soumis à l'assemblée. Nous ne connaissions jusqu'ici que des situations provisoires : ces situations font connaître le passé plus que le présent. Notre comptabilité se propose pour objet de rapporter à chaque année les faits de dépense et de recette qui la concernent, elle écrit l'histoire de chaque exercice; mais, pour que cette histoire soit exacte, il faut que l'exercice soit terminé. Jusque-là, la comptabilité établit les situations sur des hypothèses : tous les crédits ouverts équivalent à des dépenses. A la fin de l'année, l'exercice est clos pour les dépenses, mais il reste ouvert pour la comptabilité : des délais successifs sont accordés pour liquider, pour ordonnancer, pour payer, et ce n'est que neuf mois après la fin d'une année que les comptes de cette année peuvent être réglés, et que, dans les écritures de la comptabilité, la réalité vient enfin prendre la place de ces hypothèses successives.

C'est là tout le secret de ces énormes déficits de la monarchie que le gouvernement provisoire proclamait comme les avant-coureurs infaillibles de la banqueroute. On faisait le relevé de tous les crédits ouverts, et on le présentait comme l'addition de toutes les dépenses; on confondait dans le même chiffre les dépenses ordinaires et celles des grands travaux publics, mais on avait grand soin de ne parler que des recettes ordinaires. Dans un écrit qui a produit une vive impression et qui a laissé un durable souvenir, M. Vitet, ici même (1), combattit avec autant de force que d'éclat ces exagérations malveillantes, et cependant il ne possédait pas encore tous les résultats définitifs, et sa sagacité a dû quelquefois y suppléer par des conjectures que le temps a vérifiées.

(1) Voyez la livraison du 15 septembre 1848.

Aujourd'hui, toute incertitude a cessé; en prenant le 1er janvier 1848 comme la date finale de l'histoire financière de la monarchie, rien n'est plus facile que de dresser son bilan et d'en faire la balance.

Voici le bilan du passé, tel que le présente M. le ministre des finances: « A la fin de l'exercice 1847, les découverts tombés successivement à la charge du trésor, dans le cours de huit années seulement, formaient un total de 897,764,093 francs, et le produit de la réserve de l'amortissement n'avait servi à les atténuer que dans la proportion de 442,249,115 francs (1). » La conséquence se tire aisément : la monarchie de juillet est restée en déficit de 455,514,978 francs.

Quelles sont les causes de ce découvert? M. le ministre en indique deux concurremment, et comme si elles avaient une part égale dans sa formation : l'extension des dépenses ordinaires et notamment de l'occupation de l'Algérie, et l'extension des travaux publics. Qu'est-ce à dire? Est-ce que les revenus du trésor restaient annuellement au-dessous de ses services essentiels? Était-il obligé de créer des ressources extraordinaires pour payer les arrérages de sa dette, pour amortir la portion de cette dette qui était susceptible d'amortissement, pour entretenir son armée et sa flotte, pour tenir en bon état ses routes, ses ports, ses rivières et ses canaux, pour salarier l'administration, la diplomatie, la magistrature et le clergé, pour subvenir enfin aux dépenses de l'Algérie, et pour achever par la civilisation l'œuvre de la conquête? S'il en eût été ainsi, nous le disons hautement, le dernier gouvernement eût manqué de prévoyance : au lieu de donner carrière à tant d'améliorations diverses que sollicitaient et que payaient, il est vrai, les progrès de la richesse nationale, il aurait dû renfermer sévèrement ses dépenses ordinaires dans la limite des revenus publics; mais il n'en est rien : tous ces services, malgré leurs développemens, trouvaient des allocations suffisantes dans le budget des dépenses, et des ressources correspondantes dans le budget des recettes. Sans doute, dans le cours de ces dix-huit années, qui ont eu tant de fortunes diverses, chaque exercice n'a pas pu se clore par une balance exacte; mais les années les plus prospères ont défrayé les années moins favorisées, et au terme de cette longue liquidation on trouve, c'est M. le ministre des finances qui le déclare officiellement (2), que les services ordinaires de la monarchie n'ont laissé à la charge du trésor que 13,762,000 francs. 13,762,000 francs! voilà donc, au lendemain de l'année la plus calamiteuse que la France ait supportée depuis trente années, tout l'arriéré d'un règne de dix-huit ans! Qui l'eût dit en lisant les rapports du gouvernement provisoire?

(1) Exposé des motifs du budget de 1850, page 8.

(2) Exposé des motifs du projet de règlement de l'exercice 1847, page 13.

Mais ce n'est pas, nous nous empressons de le dire, la seule dépense qui ne fût pas couverte par les recettes ordinaires : 441,752,000 francs représentent la dépense des travaux publics extraordinaires exécutés dans les derniers temps de la monarchie. Hâtons-nous de dire aussi que des ressources spéciales, créées en dehors des recettes ordinaires, étaient assurées et réalisées en partie dans les caisses du trésor pour acquitter cette dépense. Personne ne prétendra certainement que ces vastes entreprises, qui développent pour des siècles l'activité, la richesse et même la puissance d'un grand peuple, puissent se payer, chaque année, sur les excédans des recettes ordinaires. Personne ne prétendra que ces grands ouvrages que le présent lègue à l'avenir doivent rester tout entiers à la charge des générations qui les exécutent, et passer comme un patrimoine gratuit aux générations qui doivent en jouir. Les peuples du moyen-âge, qui ne connaissaient que la richesse présente et qui n'avaient ni la science ni la possibilité même du crédit, élevaient, à force de temps et assise par assise, ces admirables monumens qu'un siècle voyait commencer et qu'un autre siècle voyait finir; mais nos travaux, consacrés aux besoins impérieux du commerce et de l'industrie, n'admettent pas cette longue temporisation, et chaque jour perdu pour leur achèvement est un jour dérobé à leur utilité. L'emploi du crédit, qui associe les générations contemporaines avec leur postérité, peut seul réaliser ces deux conditions essentielles : la rapidité dans l'exécution des travaux, et l'égalité dans la répartition de la dépense. Une nation qui emprunte pour ses besoins périodiques et permanens trouve dans chaque emprunt la nécessité d'un emprunt nouveau, et elle est entraînée par son crédit même sur le penchant de sa ruine. Une nation qui supporte sans peine, à l'aide de ses revenus, non-seulement toutes ses charges accoutumées, mais même tous les incidens imprévus dont se compose la vie d'un grand empire, cette nation peut emprunter sans péril pour exécuter des travaux qui rapportent plus encore qu'ils ne coûtent; elle augmente sa richesse au lieu de la compromettre, et son crédit la pousse sur la voie de la prospérité.

C'est donc une grave erreur et un reproche injuste de dire que le dernier gouvernement, dans les huit dernières années de son existence, s'était irrévocablement engagé dans la voie des déficits, lorsqu'il est manifeste qu'il n'a fait appel au crédit que pour des dépenses extraordinaires et productives. Qu'on lui reproche le choix, l'exagération, le système de ses travaux, qu'on lui dise, en un mot, qu'il a trop fait et qu'il a mal fait, c'est tout simple : toutes ces objections ne lui ont pas été épargnées, et nous n'entendons pas en éluder l'examen; mais du moins qu'il soit reconnu, dès ce moment même, qu'il a usé légitimement du crédit, et qu'il ne serait répréhensible que s'il en avait abusé.

Les principes ainsi établis, notre première pensée était de nous renfermer dans l'examen financier des huit années que M. le ministre des finances a choisies pour justifier ses reproches; mais un mot nous inquiète dans la phrase que nous avons reproduite. M. le ministre parle de ces huit années *seulement;* est-ce qu'il entend faire grace des autres? en portant une accusation grave, est-ce qu'il en sous-entend une plus grave encore? Si c'est une concession, il n'est pas nécessaire de l'accepter; si c'est une insinuation, il est nécessaire de la combattre. Écartons donc tous ces artifices; reprenons rapidement, dès son premier jour, l'histoire financière de la monarchie de 1830; disons simplement ce qu'elle a coûté et ce qu'elle a fait, afin que l'opinion publique lui assigne équitablement sa place parmi les gouvernemens de la France.

Les bons ou les mauvais gouvernemens laissent surtout des traces de leur passage dans le tarif des contributions et dans le grand-livre de la dette publique. Un gouvernement qui obère son pays croit doubler ses ressources en doublant les impôts qui les produisent, et il n'aboutit en réalité qu'à cumuler la gêne du trésor avec celle des contribuables. Un gouvernement qui obère son pays emprunte sous toutes les formes et pour toutes sortes de dépenses; il épuise les ressources présentes, il anticipe sur les ressources futures, et, malgré tous ces sacrifices, il ne traverse une crise difficile que pour arriver à une crise plus difficile encore. Les bons gouvernemens se reconnaissent à une conduite opposée : ils n'empruntent que pour des nécessités suprêmes et passagères, ou pour des dépenses fécondes, et ils assurent, sur leurs recettes ordinaires, le service des intérêts et l'amortissement de leurs emprunts. Ils attendent l'élévation de ces recettes non de l'élévation des tarifs d'impôts, mais de leur plus fréquente application, et les accroissemens de leurs revenus, prélevés sur l'accroissement de l'aisance générale, se résolvent en emplois utiles qui font couler avec plus d'abondance la source où ils ont été puisés.

N'est-ce pas l'histoire financière du gouvernement de juillet que nous venons de résumer en quelques lignes? On a souvent parlé de l'augmentation des impôts : les impôts se divisent en deux grandes catégories, — ceux qui atteignent directement la propriété, le champ, la maison, l'industrie, et qui pèsent sur le propriétaire, le locataire, le patentable, quelles que soient d'ailleurs les circonstances qui en allégent ou en aggravent pour lui le fardeau : ce sont les contributions directes; elles sont fixes de leur nature et ne peuvent s'accroître que par le rehaussement de l'impôt ou par la création de nouvelles propriétés et de nouveaux contribuables. — Les contributions indirectes n'atteignent pas immédiatement ceux qui les acquittent; elles frappent les denrées et les marchandises; elles deviennent portion intégrante de leur prix et se proportionnent à l'étendue de la consommation, et,

par conséquent, aux besoins ou plutôt aux facultés des consommateurs. Voyons quel mouvement s'est opéré dans ces deux catégories d'impôts sous le dernier gouvernement.

Des centimes ont été ajoutés au principal des contributions directes; mais quelle a été la part de l'état dans le produit de ces centimes additionnels? 11 millions à peine sur une contribution totale de 422 millions (1), car il ne serait pas juste de considérer comme une surcharge de l'impôt direct les accroissemens qui sont dus à l'accroissement même de la matière imposable. Si nos villes se sont agrandies, si le sol partagé entre un plus grand nombre de citoyens admis aux jouissances de la propriété s'est couvert d'habitations nouvelles, si la rapide extension du commerce a multiplié le nombre des commerçans, n'était-il pas juste que ces propriétés et ces industries de création récente ajoutassent leur tribut aux ressources publiques? et n'est-ce pas un heureux symptôme que cette plus-value de 17 millions, due tout entière non à la pénible aggravation de l'impôt, mais à l'heureuse augmentation du nombre des contribuables?

D'autres additions ont été faites, nous devons le dire, aux contributions directes; mais qui les a votées et quel en a été l'emploi? Elles ont été votées par les conseils électifs des départemens et des communes, pressés par les vœux des populations, qui acquittaient aisément des dépenses faites sous leurs yeux et pour elles. Les votes des conseils électifs ont ajouté 66 millions aux contributions directes (2). Avant ces votes, les ressources départementales existaient à peine, et les ressources communales encore moins. Aussi, dans quel état se trouvaient, avant 1830, les divers services des départemens et des communes! Les chemins étaient impraticables, les routes peu nombreuses et mal entretenues; il y avait peu d'hospices, peu de colléges et point d'écoles. Qui pourrait nier que, depuis 1830, les départemens et les communes aient changé de face? Nous ne voulons point citer de chiffres: on les trouve dans toutes les statistiques; mais l'évidence parle encore plus haut. Ne rappelons ici qu'un seul service : quelle est la ville, quel est le village, quel est le hameau que n'atteigne ce vaste réseau de routes départementales et de chemins vicinaux, achevés avec tant de persévérance et au prix de tant de sacrifices par les départemens et les communes?

Le gouvernement a donné son autorisation à ces sacrifices; mais pouvait-il la refuser? N'eût-il pas abusé, en la refusant, de cette tutelle administrative que des lois déjà très attaquées ont remise entre ses mains? Le devoir de cette tutelle est de mettre un frein à l'entraîne-

(1) Mémoire de M. Laplagne, 1848, page 77.
(2) *Ibid.*, page 76.

ment des dépenses inutiles ou excessives : quelles dépenses furent plus utiles et plus modérées? Si on veut connaître le point où les contribuables commencent à fléchir sous les charges même les plus acceptées, on n'a qu'à s'enquérir de la rentrée des impôts. Les contribuables obérés ralentissent leurs versemens, et même ils les refusent jusqu'à ce que les moyens de contrainte surmontent leur résistance. Qu'on apprécie, d'après cette règle, la perception des contributions directes depuis 1830 : le chiffre croissant des recouvremens et le taux décroissant des frais de poursuite manifestent d'année en année une rentrée plus prompte et plus facile de l'impôt (1).

La raison de ce progrès est sensible. Les dépenses utiles enrichissent ceux qui peuvent les faire. Les denrées, par exemple, ne valent pas seulement ce qu'elles coûtent à produire, elles valent encore ce qu'elles coûtent à transporter sur les lieux où elles se consomment; l'élévation du prix de transport peut rendre inefficace la médiocrité du prix de revient, et ces denrées, ainsi renchéries, rencontrent sur le marché une consommation restreinte ou une concurrence invincible. C'est là ce qui explique l'ardeur passionnée qui, depuis quelques années, pousse la France vers les travaux publics : tout le monde comprend que la force qu'on épargne pour transporter est employée à produire; tout le monde comprend que l'économie faite sur les frais de transport est un bénéfice net qui se partage entre les consommateurs et les producteurs. Sur ce point, les fermiers pensent comme les économistes, et les conseils municipaux ont agi comme les chambres législatives. Il ne faut pas, d'ailleurs, se méprendre à la fixité apparente de l'impôt direct. C'est un prélèvement obligé sur le revenu : si le revenu s'élève ou s'abaisse, ce prélèvement devient plus léger ou plus lourd; la diminution des fermages et des loyers est bien plus onéreuse que quelques centimes additionnels. Nous ne voulons faire aucune allusion politique aux événemens qui ont changé la constitution de notre pays; mais, sous le point de vue fiscal, est-il un seul contribuable qui ne voudrait pas reculer de deux années? L'impôt direct est cependant le même en 1847 qu'en 1849 : il est vrai; rien n'est changé pour le percepteur, mais tout est changé pour le contribuable.

Nous venons de voir quelle faible part ont eue les dépenses générales de l'état dans l'élévation des contributions directes. Pour compenser et au-delà cette faible part, il suffirait de citer la suppression du produit de la loterie et des jeux, suppression qui, au prix de 18 millions,

(1) En 1828, les frais de poursuite étaient de 3 fr. pour 1,000 fr. de recouvremens; en 1847, ils n'étaient plus que de 1 fr. 96 cent.; ils sont remontés à 3 fr. 50 cent. en 1848.

En 1828, le retard dans la rentrée des douzièmes échus au 31 décembre était de 1 douzième 25 centièmes; en 1847, ce retard n'était plus que de 0 douzième 87 centièmes; il est remonté à 1 douzième 76 centièmes en 1848.

a purifié le budget des recettes; mais combien d'autres compensations ne pourrions-nous pas citer encore! Dans les contributions indirectes, 30 millions sacrifiés en 1830 sur les droits des boissons, sacrifice moins regrettable si le consommateur et le producteur en eussent recueilli le prix; dans les douanes, des dégrèvemens sur les fontes brutes, sur les houilles, sur l'huile d'olive, sur les laines, etc., etc.: on trouvera le détail et les effets de ces réductions dans un excellent mémoire, plein de renseignemens précieux et de solides appréciations, publié par M. Laplagne en réponse aux rapports de M. Garnier-Pagès. Nous nous contenterons de citer cette conclusion remarquable d'une comparaison minutieuse entre les budgets des recettes de 1829 et de 1846 : « Ainsi, les contribuables en 1846, soumis aux taxes et aux tarifs d'impôts existant en 1829, auraient eu à supporter un sacrifice plus considérable que celui qui est résulté pour eux des modifications introduites dans ces taxes et ces tarifs (1). »

Et cependant, de 1831 à 1848, une hausse rapide a élevé, d'année en d'année, les recettes ordinaires des budgets. Laissons à l'écart les contributions directes, dont le produit a été principalement grossi par des centimes additionnels; ne voyons que les revenus indirects, qui n'ont reçu d'accroissement que de l'accroissement même des consommations. Quel magnifique développement de la richesse publique! La restauration se vantait à bon droit d'avoir porté, en quatorze ans, de 397 à 583 millions, le produit des contributions indirectes : combien cette progression a été dépassée par la monarchie de 1830! En 1831, la crise politique et le dégrèvement de l'impôt des boissons avaient réduit de 59 millions les revenus indirects; une plus-value de 304 millions a été le fruit des seize années qui ont suivi. La même séve de prospérité a vivifié toutes les branches de ce revenu. Admirable alliance de la richesse du trésor et de celle du pays! Les capitaux nouvellement créés par l'épargne ou par le travail cherchent un emploi dans les placemens hypothécaires ou fonciers : leur existence se révèle par les produits croissans de l'enregistrement et du timbre (2). L'extension des affaires crée des relations nouvelles et développe les correspondances : les produits de la poste participent à ce progrès (3). L'activité du commerce et de l'industrie multiplie les salaires pour les classes laborieuses et les jouissances pour les classes aisées : des importations plus considérables grossissent les revenus des douanes (4).

(1) Mémoire de M. Laplagne, page 86.

(2) De 1831 à 1847, les produits de l'enregistrement et du timbre se sont élevés de 146,414,000 fr. à 265,482,000 fr.

(3) De 1831 à 1847, les produits de la poste se sont élevés de 33,340,000 fr. à 53,287,000 fr.

(4) De 1831 à 1846, les produits des douanes se sont élevés de 97,076,000 fr. à 162,000,000 fr.

La consommation des boissons s'étend comme celle du sucre et du café, et la population tout entière prend sa part dans le bien-être général (1); tout atteste ce bien-être jusqu'à l'augmentation plus lente des produits de l'impôt du sel, qui met en évidence l'accroissement régulier de cette population qui prospère (2). Jamais les fruits de l'ordre et de la paix n'ont été recueillis plus abondamment par un grand peuple, et, comme pour montrer avec éclat l'étroite union de la politique et du bonheur public, le même coup qui a renversé les institutions a bouleversé toutes les fortunes. Un progrès inoui a été suivi d'une décadence sans exemple; dix-sept ans de règne avaient ajouté 304 millions au revenu de l'état; 142 millions ont été perdus en dix mois de révolution; cet appauvrissement du trésor n'a été qu'un faible indice de l'appauvrissement du pays. Nous revoyons des jours meilleurs, et le trésor et le pays travaillent ensemble à réparer leurs pertes; mais c'est à peine l'ombre du passé, et cependant nous ne serons pas surpris si ces tentatives d'une prospérité qui s'efforce de renaître inspirent plus de joie peut-être que notre ancienne et longue prospérité, car il est dans notre nature que le sentiment du bonheur s'affaiblisse par sa durée : le bien-être de la santé se sent moins vivement que celui de la convalescence.

Voilà l'histoire des contributions publiques sous la monarchie de 1830; parcourons maintenant celle de la dette nationale.

La plus forte part de cette dette a été créée sous la restauration. L'empire s'est peu servi du crédit; il n'en aimait pas l'usage, il n'en pratiquait pas les deux conditions essentielles, l'exactitude et la bonne foi. La dette perpétuelle de 63 millions qu'il a laissée à sa chute est presque en totalité antérieure à son avénement; mais il transmit à la restauration la liquidation des dettes qui remontaient à ses victoires et qu'il fallut acquitter après ses revers. La France paya tour à tour l'invasion et l'affranchissement de son territoire. Cette liquidation de nos désastres pèse encore sur nos finances; plus de 100 millions de notre dette perpétuelle n'ont pas une autre origine. Forcée de subvenir aux intérêts d'une dette si rapidement accrue en si peu d'années, la restauration était hors d'état de payer sur ses recettes ordinaires ses plus petites comme ses plus grandes entreprises; tous ses travaux publics, toutes ses expéditions militaires, toutes ses mesures politiques ont été payés par des ressources extraordinaires. Elle a construit quelques ponts, elle a continué l'œuvre de la canalisation de la France : un em-

(1) De 1831 à 1847, le produit des droits des boissons s'est élevé de 63,441,900 fr. à 101,827,000 fr.; celui des droits sur le sucre, de 35,757,000 fr. à 65,134,000 fr.; celui des droits sur le café, de 7,942,000 fr. à 15,353,000 fr.

(2) De 1831 à 1847, le produit des droits sur le sel s'est élevé de 63,317,000 fr. à 70,408,000 fr.

prunt de 134 millions remboursables en annuités a payé cette dépense. Elle a emprunté pour l'expédition d'Espagne; elle a emprunté pour l'expédition de Morée; elle eût laissé un emprunt à faire pour l'expédition d'Alger, si le trésor de la Casbah n'eût défrayé la conquête. Elle créa 30 millions de rentes pour mener à fin sa plus grande entreprise, l'indemnité des émigrés, et après seize années de durée, elle avait accru de 136 millions de rentes perpétuelles et plus de 10 millions d'annuités la dette de la France (1). Il est juste de reconnaître que, si elle avait aggravé la dette publique, elle en avait commencé le rachat, et que 37,503,000 fr. de rente inscrite au nom de la caisse d'amortissement auraient pu, le 31 juillet 1830, être rayés du grand livre (2).

Durant les dix-huit années de la monarchie nouvelle, plusieurs emprunts successifs ont fait inscrire 46,648,000 fr. de rentes perpétuelles (3); mais, pendant ce temps, la caisse d'amortissement a racheté 26,174,000 fr. de rentes (4), et les arrérages dus aux créanciers de l'état ne dépassaient, en définitive, la dette laissée par la restauration que de 20 millions environ. Ajoutons qu'une opération qui, sous le nom de consolidation des réserves de l'amortissement, a joué dans nos finances un grand rôle que nous essaierons d'expliquer, a fait inscrire au nom de la caisse d'amortissement une rente de 33,906,000 fr.; mais cette opération n'a créé pour l'état aucune charge définitive : les rentes rachetées, les réserves consolidées, sont au fond de même nature, comme on le verra tout à l'heure; l'état, sous des noms divers, en est débiteur et créancier, il ne les a irrévocablement engagées à aucun service, il peut les annuler à toute heure. Le gouvernement nouveau demande l'autorisation de les rayer du grand livre; l'ancien gouvernement avait la même faculté, et pouvait sans plus d'efforts réaliser la même économie. Ajoutons enfin, car nous ne voulons rien omettre, que deux annulations de rentes rachetées par l'amortissement

(1) Compte des finances pour 1847, page 433.

(2) *Ibid.*, page 473.

(3)

Emprunt du 19 avril 1831, à 84 fr. 70 cent. pour 106...	7,142,858 fr.
Emprunt national au pair, id. id. ...	1,021,945
Emprunt du 8 août 1832, à 98 fr. 50 cent. pour 100.....	7,614,213
Consolidation des fonds de la caisse d'épargne, en 4 p. 100, 1837.....	4,092,647
Emprunt du 18 octobre 1841, à 78 50 1/2, 3 pour 100... / Emprunt du 9 décembre 1841, à 84 75 3 pour 100.....	12,810,245
Consolidation des fonds de la caisse d'épargne, en 4 p. 100, 1844.....	4,000,000
Emprunt du 10 novembre 1847, 3 pour 100, 75 25.....	9,966,777
TOTAL.....	46,648,685 fr.

(Compte des finances pour 1847, page 489.)

(4) Compte des finances pour 1847, pages 473-475.

ont été opérées en 1838 : l'une de 5 millions pour fournir les fonds des premiers travaux publics, l'autre de 27 millions pour mettre en équilibre les budgets de 1834 et des exercices suivans.

Tel est donc l'ensemble des ressources que le crédit a fournies au dernier gouvernement. Si en définitive il a inscrit 20 millions de rentes nouvelles (1), s'il a disposé de 32 millions de rentes sur les économies du passé, il a largement désintéressé l'avenir par des travaux d'une valeur plus grande encore et dont l'avenir doit hériter. — Après avoir retracé l'ensemble de cette situation financière, indiquons-en les détails les plus importans.

Les commencemens de tout nouveau gouvernement sont difficiles et dispendieux. Les difficultés se compliquent et les dépenses s'aggravent lorsque le gouvernement qui s'établit hérite d'une révolution; les résistances du dedans, les défiances du dehors, exigent de lui des précautions extraordinaires. Il faut qu'il se montre supérieur à toutes les attaques pour les éviter. Telle fut, pendant les trois premières années de son existence, la situation de la monarchie de 1830. Elle n'eut point pour auxiliaire le concert des rois comme la restauration, ni l'insurrection des peuples comme la république; la guerre civile et la guerre étrangère pouvaient éclater à la fois. Pour dissiper les préventions de l'Europe, pour désarmer les ressentimens des partis, ce n'était pas trop de la force unie à la sagesse. Ni la force ni la sagesse ne manquèrent à cette œuvre, et elles l'accomplirent pacifiquement. Ce sera la gloire du gouvernement de juillet, et, pour parler comme l'histoire, ce sera surtout la gloire du roi Louis-Philippe d'avoir voulu la paix avec persévérance et de l'avoir maintenue avec dignité. Les armemens extraordinaires ne pesèrent que passagèrement sur nos finances : de 1831 à 1834, les désarmemens successifs qui ramenèrent l'effectif au pied de paix firent descendre les dépenses du ministère de la guerre de 386 millions à 255 millions (2), et plus tard même à 210 millions, et le grand livre de la dette publique, qu'il fallut bien ouvrir pour faire face à de telles dépenses, fut ensuite fermé, sauf pour les grands travaux publics.

Nous avons vu une seconde révolution, nous sommes encore dans la crise financière de son établissement. Nous pouvons calculer les charges qu'elle a imposées au trésor et prévoir celles qu'elle doit lui imposer encore. Nous pouvons enfin mesurer les pertes qu'a entraînées dans les fortunes privées la perturbation de la fortune publique. C'est un rapprochement fertile en utiles enseignemens que de comparer sous ce point de vue la révolution de juillet et la révolution de février.

(1) Le dernier emprunt de 250 millions, contracté le 10 novembre 1847, est compris dans ce chiffre.

(2) Compte des finances pour 1847, page 373.

La révolution de juillet a eu besoin de 521 millions de ressources extraordinaires (1); au prix de ce sacrifice, elle était fondée. La révolution de février a déjà beaucoup plus coûté au trésor, et son compte de premier établissement est loin d'être fermé; mais que sont les pertes du trésor en comparaison de celles du pays! Le crédit de l'état affaibli, ses recettes plus affaiblies encore, ne nous révèlent que trop les souffrances publiques. La révolution de juillet n'imposa pas au pays de tels sacrifices. La secousse qui avait renversé une dynastie n'ébranla que faiblement les fortunes. Le crédit public remonta rapidement à son niveau, et, dès le mois d'août 1832, un emprunt en 5 pour 100 se négociait presque au pair (98 50); c'est au milieu même de la crise de 1831 qu'a pris naissance la progression si long-temps soutenue qui a élevé de 20 millions chaque année les revenus indirects. Les affaires privées, on n'en a pas encore perdu le souvenir, s'associèrent bientôt à la marche ascendante de la fortune publique.

Nous signalons cette différence sans en vouloir rechercher les causes : nous n'écrivons pas sur la politique, nous n'écrivons que sur les finances; mais il nous était impossible de ne pas nous arrêter un moment sur ce trait distinctif de la révolution de juillet. En trois ans, elle avait fondé un gouvernement, elle avait équilibré son budget, et, secondée par la confiance publique, même durant ses années d'épreuve, elle avait fait pénétrer partout le sentiment de sa durée.

Ce fut alors qu'à l'abri de l'ordre et de la paix fermement établis le gouvernement entra dans la carrière des grands travaux publics, qu'il a parcourue jusqu'au terme de sa durée. Les travaux publics de l'empire, à quelques exceptions près, étaient les instrumens de ses guerres ou les monumens de ses victoires. Les uns, après avoir frayé la voie à la conquête, étaient devenus, par un retour de la destinée, la propriété des peuples conquis; les autres semblaient suivre la fortune de leur fondateur, et leurs colonnades abandonnées étaient l'emblème de sa gloire interrompue. Préoccupée de projets utiles et facilement indifférente à des monumens étrangers à son histoire, la restauration ajouta à peine quelques pierres à ces édifices inachevés. Elle reprit l'œuvre de la canalisation artificielle de la France; mais, soit que l'activité ou les ressources aient manqué à ses travaux, elle laissa l'œuvre im-

(1)	Produit d'aliénation de bois de l'état	114,297,276 fr.
	Trésor d'Alger et ressources diverses	60,760,551
	Retenue sur les traitemens	9,848,750
	30 cent. additionnels sur le principal des contributions directes	46,442,590
	Emprunt national au pair	20,438,900
	Emprunt en rentes	270,000,014
	TOTAL	521,788,081 fr.

parfaite : elle n'avait pas eu l'honneur de la commencer, elle n'eut pas celui de la finir.

Une pensée grande et simple présida aux premiers travaux publics de la monarchie de 1830 : elle voulut achever. Elle se porta l'héritière de toutes les époques de notre histoire. Les canaux de la restauration, les routes de l'ancienne monarchie, la vieille basilique de Saint-Denis, le Panthéon moderne, l'Arc-de-Triomphe et l'église de la Madeleine destinés aux pompes militaires et aux pompes religieuses de notre gloire, le palais d'Orsay, le Muséum des sciences naturelles et l'École des Beaux-Arts, tous ces monumens, tous ces travaux entrepris pour l'utilité, pour la grandeur ou pour l'ornement de la France, et interrompus par impuissance ou par caprice, furent repris avec persévérance, et associèrent par leur achèvement l'époque présente à tout le passé de notre histoire. Ce ne fut pas seulement un heureux démenti donné à notre proverbiale inconstance, une intention politique dirigeait cette œuvre des beaux-arts : c'était toujours le système qui voulait réunir toutes les traditions et tous les intérêts de la France.

Aux entreprises terminées succèdent bientôt des entreprises nouvelles : les palais législatifs répondent à leur grande destination, la fondation de l'abbé de l'Espée trouve un établissement digne d'elle, l'hospice de Charenton cesse d'affliger l'humanité. Les grands services publics s'installent dans de nouveaux édifices ou dans leurs anciens édifices agrandis. Une restauration ingénieuse répare les ruines de nos cathédrales et leur restitue leur solidité première, sans leur ôter les caractères de leur vénérable antiquité; rajeunie de six siècles par une main savante, la Sainte-Chapelle redevient la chapelle de saint Louis. Les anciens canaux livrés au commerce aboutissaient à des rivières d'un régime difficile et incertain : l'art qui avait créé les canaux perfectionne les rivières. De grandes lignes manquaient au réseau de nos voies navigables, l'une complétant la jonction des deux mers et réalisant enfin la pensée de Riquet et de Vauban, l'autre, pour emprunter l'expression pittoresque d'un ingénieur, détournant un bras du Rhin à Strasbourg et l'amenant à Paris : ces deux grandes lignes sont entreprises. Les routes stratégiques de l'ouest viennent en aide à la civilisation plus encore qu'à la surveillance de ce pays de guerre civile : elles pacifient la Vendée en l'enrichissant. Nos petits ports sont améliorés et multiplient sur nos côtes les points de refuge; devenus insuffisans par le progrès de notre commerce, nos grands ports sont agrandis, et la science construit les phares qui doivent en éclairer la route. De féconds encouragemens sont donnés aux premières entreprises de chemins de fer. Les travaux défensifs de la guerre ne sont pas plus négligés que les travaux reproductifs de la paix : nous relevons les remparts de nos places fortes, et nous remplissons nos arse-

naux. Comment rappeler en quelques lignes tant d'ouvrages de nature si diverse que créait sur tous les points du territoire l'activité du gouvernement, armée de la puissance du pays? Les chiffres de la dépense peuvent du moins donner une idée de l'importance des travaux accomplis. En dehors des ressources créées par les lois de 1841 et de 1842, ces ouvrages, dont nous n'avons offert qu'une énumération bien incomplète, avaient absorbé près de 650 millions (1).

A quelles sources le gouvernement pouvait-il puiser de tels trésors? Il les puisait aux sources intarissables de la prospérité publique. Son budget des recettes, plus riche d'année en année, suffisait à la fois à un meilleur entretien des travaux exécutés et à l'ouverture de travaux neufs. Les fonds de l'amortissement, devenus disponibles en grande partie par la constante élévation de la rente 5 pour 100 au-dessus du pair, reçurent dans ces grandes entreprises l'emploi le plus conforme à leur destination première.

L'institution de la caisse d'amortissement remonte à 1816. Cette caisse ajouta successivement à sa dotation annuelle les arrérages des rentes qu'elle avait rachetées. Grace à cette accumulation, sa puissance s'accrut rapidement. La rente 5 pour 100 ayant dépassé le pair, l'état ne pouvait plus continuer à l'amortir, sans payer sa libération d'un prix supérieur au maximum de sa dette. Dès 1825, la suspension de l'amortissement sur le 5 pour 100 devint une obligation légale. La création d'une rente 3 pour 100 lui rendit toute son activité, mais elle fut presque aussitôt détournée au profit de l'indemnité des émigrés. Après la révolution de 1830, l'amortissement fut rendu à sa première destination, et il profita à tous les fonds publics, tous cotés au-dessous du pair. Cependant le crédit de l'état reprit bientôt son essor; sauf de rares et courtes intermittences, tous les fonds publics, le 3 pour 100 excepté, restèrent au-dessus du pair, et jusqu'à la révolution de février, le 5 pour 100, le plus important de tous, ne redescendit jamais au-dessous. La portion de l'amortissement qui leur était destinée dut cesser de recevoir son affectation; elle fut mise en *réserve*, jusqu'à ce que la loi, qui en interdisait l'emploi primitif, lui donnât un emploi nouveau. Quel devait être cet emploi? Le fonds d'amortissement était consacré à éteindre les dettes anciennes; la réserve de l'amortissement fut naturellement consacrée à prévenir des dettes nouvelles. Ses ressources ac-

(1)

Budget annexe des travaux publics. Compte des finances de 1840, page 391	93,852,000 fr.
Budget extraordinaire des travaux publics. Compte des finances de 1843, page 369	225,624,000
Ressources ordinaires des budgets. Mémoire de M. Laplagne, page 122	328,135,000
TOTAL	647,611,000 fr.

cumulées fournirent 154 millions (1) aux besoins extraordinaires des trois premiers exercices de la monarchie de 1830; plus tard, elles formèrent le fonds extraordinaire des grands travaux publics; au 1er janvier 1846, elles leur avaient fourni 182 millions (2).

Ce ne fut pas sans objection que passa cette double affectation des réserves de l'amortissement. Tout le monde n'admettait pas qu'il fût permis d'en disposer d'une manière absolue, comme d'une ressource libre et sans emploi. Si, par l'élévation du cours au-dessus du pair, disait-on, la rente cesse d'être rachetable, on peut suspendre l'amortissement, mais on ne doit pas le supprimer. Il faut accumuler la réserve durant les cours favorables; si les circonstances ramenaient la rente au-dessous du pair, les réserves accumulées redoubleraient l'activité de l'amortissement et serviraient à la fois de point d'appui au crédit de l'état et de gage à ses créanciers.

Ce système prévalut d'abord (3) : le cours de la rente 5 pour cent n'était pas encore affermi dans l'opinion par l'expérience de plusieurs années, et le pair n'était pas tellement dépassé, qu'une chute au-dessous du pair parût presque impossible; mais la marche ascendante du crédit public, la permanence des cours du 5 pour cent bien au-dessus du pair, modifièrent bientôt un système trop rigoureux. On voulait rester fidèle au principe fondamental de l'amortissement; on voulait aussi donner un emploi utile aux réserves, qui, s'accumulant d'année en année, avaient déjà produit plus de 200 millions : on transigea entre une théorie trop rigoureuse et les convenances de la pratique; les réserves de l'amortissement devinrent le fonds extraordinaire des travaux publics, et à mesure de leur emploi, la caisse d'amortissement dut recevoir en échange une inscription de rente correspondante au capital employé. Cette rente appartenait elle-même à la réserve et était affectée au même service. C'est ce qu'on a appelé la *consolidation des réserves de l'amortissement* (4). On voit que les rentes que l'état créait par cette opération un peu compliquée ne constituaient point une dette obligatoire : comme les rentes rachetées, elles étaient à sa libre disposition; il pouvait, à son gré, en servir les arrérages ou s'en affranchir, suivant qu'il lui convenait mieux d'augmenter les ressources que les consolidations successives procuraient au service extraordinaire, ou de diminuer la dépense qu'elles imposaient au service ordinaire de ses budgets. L'état n'avait qu'une obligation, et jusqu'à la chute de la monarchie, il y est resté fidèle : c'était de restituer leur réserve aux fonds tombés momentanément au-dessous du pair. L'accomplissement de cette obli-

(1) Compte des finances pour 1847, page 371.
(2) *Ibid.*, page 477.
(3) Loi du 10 juin 1833.
(4) Loi du 17 mai 1837.

gation ne lui a pas imposé, du reste, de grands sacrifices, car telle a été la stabilité des cours pendant les quinze dernières années de la monarchie, que cet amortissement exceptionnel n'a employé que 2,801,000 fr. (1).

Tel était l'état des choses, lorsqu'éclatèrent les événemens de 1840. Le budget des recettes ordinaires balançait le budget des dépenses ordinaires et fournissait même une partie de la dotation des grands travaux publics; cette dotation était complétée par les réserves de l'amortissement. Les événemens de 1840 modifièrent cette situation. La question d'Égypte menaça l'Europe d'une conflagration générale; des armemens extraordinaires devinrent indispensables; la politique qui croyait à la guerre dut les faire, la politique qui croyait à la paix dut les maintenir. Dans les grandes crises, la force est nécessaire pour traiter comme pour combattre; mais il est plus difficile de poser les armes que de les prendre; les défiances réciproques survivent à ces formidables conflits, et la paix reste long-temps armée comme la guerre. On retrouve dans nos budgets les traces de cette situation incertaine. Pendant que les dépenses courantes restaient à leur niveau accoutumé, le ministère de la guerre porta rapidement les siennes de 241 million à 367 millions en 1840, et à 385 millions en 1841, et le ministère de la marine de 99 millions à 124 millions et à 130 millions (2). Les années les plus difficiles qui suivirent la révolution de juillet firent à peine peser sur nos finances des découverts plus onéreux; de 1840 à la fin de 1842, ces découverts s'élevèrent à près de 400 millions (3). Toutefois cet embarras du trésor, résultat passager d'une situation dont on entrevoyait le terme, n'ébranlait ni la sécurité, ni la prospérité publiques. La conservation de la paix était dispendieuse, mais la paix était de plus en plus assurée, et la confiance générale ne marchandait pas le prix de cette stabilité. Même en présence d'emprunts inévitables, le cours des rentes montait sans cesse, et les revenus indirects, accélérant leur progression déjà si rapide, s'élevèrent en ces trois années de 93 millions (4).

Il fallait régler la situation du trésor : si cette situation deman-

(1) Compte des finances pour 1847, page 476.

(2) *Ibid.*, pages 372-373.

(3) *Ibid.*, page 477 :

Exercice 1840.....	138,004,529 fr.	—	138,004,529 fr.
Exercice 1841.....	132,044,665 18,694,405	—	150,739,070
Exercice 1842.....		—	108,612,172
			397,355,771 fr.

(4) De 661,891,645 fr., montant des revenus indirects de 1839, à 754,851,176 fr., montant des revenus indirects de 1842.

dait de la réserve, celle du pays excluait la timidité. Un ministre des finances renommé pour sa prudence, M. Humann, le comprit à merveille. En même temps qu'il reprenait, pour éteindre les découverts du trésor, les réserves de l'amortissement, il affecta aux grands travaux publics un emprunt de 450 millions (1). Il attachait autant de prix que personne à maintenir l'équilibre dans les budgets et l'abondance dans le trésor; mais en possession d'un crédit qui allégeait les charges d'un emprunt, et de recettes croissantes qui en assuraient le service, il n'eût pas admis la pensée d'abandonner ou même de ralentir ces grandes entreprises qui secondaient si puissamment l'essor d'une prospérité qui commençait à en payer le prix. Quelque prédilection qu'on accordât aux travaux utiles, le gouvernement et les chambres furent obligés de pourvoir aux travaux purement nécessaires. La crise européenne de 1840 avait donné des avertissemens qui ne pouvaient être perdus : il ne suffisait pas de féconder le territoire, il fallait aussi le protéger, et les fortifications de Paris devinrent le rempart de la France (2).

Jusqu'alors, la construction des chemins de fer n'avait eu qu'une faible part dans les travaux extraordinaires. L'exécution du vaste réseau proposé aux chambres en 1838 avait paru dépasser les forces de l'état; l'industrie privée avait fléchi sous ses premières tentatives. Des questions de système avaient rempli sans fruit toutes les discussions. Tous les systèmes furent essayés en 1840. Le gouvernement fit quelques concessions à des compagnies, il en encouragea d'autres par des prêts, il exécuta quelques lignes à ses frais. Ces premiers essais honorent l'administration de M. le comte Jaubert, et ils ont porté plus tard les plus heureux fruits. Toutefois l'unité manquait encore à ces essais. Le réseau des chemins de fer de France n'était pas même tracé par une loi.

Ce ne fut qu'en 1842 que le gouvernement aborda cette grande et difficile entreprise. Il n'était plus permis d'hésiter. L'activité de l'Europe devenait un danger et presque une honte pour l'irrésolution de la France. Une loi, souvent citée dans l'histoire de nos travaux publics (3), arrêta les grandes lignes qui devaient partir de Paris comme centre, et rayonner vers toutes nos frontières. Les frais d'établissement furent partagés entre l'industrie et l'état; l'exploitation fut réservée à l'industrie. Ce système ne demandait pas assez à l'industrie; mais,

(1) Loi du 25 juin 1841.

(2) Travaux autorisés par la loi du 25 juin 1841 :

Travaux civils	220,769,000 fr.
Travaux militaires	225,052,000
Travaux maritimes	51,000,000
	496,821,000 fr.

(3) Loi du 11 juin 1842.

après tant d'ajournemens, une solution quelconque était un bienfait. L'expérience a prouvé que la solution qui prévalut pouvait être améliorée : à cette époque, elle était la seule praticable. La charge de l'état, quoique réduite, n'en était pas moins lourde; des ressources extraordinaires étaient indispensables pour la supporter. L'appel fait récemment au crédit ne permettait pas, pendant quelques années, d'y recourir encore; les réserves de l'amortissement appartenaient aux trois exercices dont l'équilibre avait été rompu, mais le rétablissement de cet équilibre paraissait prochain; les réserves de l'amortissement redevenaient la ressource de l'avenir, et la dette flottante fut la ressource provisoire qui permit de l'attendre.

Quoique ces prévisions aient été déçues, il ne fut pas téméraire de les concevoir. L'affermissement de la paix faisait décroître rapidement les découverts du trésor : l'exercice 1843 laissa moins de 40 millions à la charge de la réserve, qui s'élevait déjà à près de 70 millions; l'exercice 1844 n'effleura pas même la sienne; l'exercice 1845 eut un excédant de recettes, et les réserves de ces trois exercices eussent fourni aux grands travaux publics 178 millions, si les charges imprévues des trois exercices précédens n'eussent absorbé d'avance cette ressource (1). Cette pénible liquidation touchait à son terme, et l'exercice 1846 s'ouvrait avec une réserve disponible, lorsque les plus grandes calamités physiques vinrent fondre à la fois sur la France. Les désastres des inondations furent aggravés encore par la disette. Pendant que des crues presque sans exemple détruisaient les ressources de plusieurs départemens, l'insuffisance de la récolte en céréales et la hausse extraordinaire des prix désolaient tout le territoire. L'Europe entière était soumise à une crise commerciale compliquée d'une crise monétaire. Les salaires manquaient au travail, et les ressources à la bienfaisance. Le dévouement du gouvernement répondit à la courageuse résignation du pays. Il usa largement des crédits qui lui étaient alloués; il ne craignit pas d'en demander de nouveaux. Il ferma, sans perdre un moment, les brèches des rivières débordées, et trouva ainsi dans le désastre même une occasion de soulagement pour les populations qui en avaient le plus souffert; il redoubla d'activité dans ses travaux ouverts, et en ouvrit de nouveaux que, dans d'autres temps, il aurait ajournés; il pressa, par ses encouragemens, toutes les communes de France à suivre son exemple, et les travaux des chemins vicinaux, subventionnés par l'état, créèrent un vaste atelier national dans tout le royaume. Il hâta les arrivages des grains en employant les vaisseaux de l'état à remorquer les bâtimens du commerce, dans les détroits des Dardanelles et de Gibraltar, et, admirablement secondé par

(1) Compte des finances pour 1847, pages 477 et 488.

les compagnies de chemins de fer et de canaux, il suspendit les droits de péage qui grevaient des transports déjà si renchéris. Il donna enfin à la charité le concours de la bienfaisance publique. Sans doute, dans cette lamentable année, quelques désordres et de grandes misères ne purent pas être évités; mais le pays supporta noblement ces maux, et le gouvernement put peut-être revendiquer l'honneur d'avoir servi dignement le pays. Des causes bien différentes ont ramené bientôt après la même détresse, et les populations furent éprouvées par les révolutions plus sévèrement encore que par les inondations et par la disette. Le trésor de l'état s'ouvrit de nouveau, et s'épuisa même pour les secourir; elles pourraient dire aujourd'hui si elles furent mieux secourues par le gouvernement qui songeait surtout à les servir que par le gouvernement qui songeait surtout à leur plaire.

La dépense des services du budget ne fut pas moins affectée par les circonstances que la situation générale du pays. Il fallut fortifier la surveillance pour assurer la libre circulation des grains et la libre fréquentation des marchés. Il fallut mettre à l'abri du découragement ou des tentations de la misère les agens les moins rétribués qui veillent à la sûreté publique ou à la perception des impôts. Le renchérissement des vivres et des fourrages fit plus que doubler les dépenses les plus importantes de la guerre et de la marine. Tous ces efforts à faire, tous ces sacrifices à subir ont dû laisser de profondes traces dans les comptes des ministères sur qui pesa principalement le poids de ces deux années : le ministère de l'intérieur fut obligé d'élever ses dépenses de 112 millions à 120 millions la première année, et à 142 millions la seconde; celui des travaux publics, de 61 millions à 66 millions, et à 70 millions; celui de la guerre, de 302 millions à 331 millions, et à 333 millions; celui de la marine, de 114 millions à 130 millions, et à 132 millions (1). Qui pourrait s'étonner, dès-lors, que les exercices 1846 et 1847 aient laissé un découvert, le premier de 41 millions, le second de 109 millions, et que les réserves de ces deux exercices aient été absorbées par cet excédant de dépenses si imprévu et si accablant?

Ce fut ainsi que les réserves de l'amortissement échappèrent encore aux grands travaux publics, au moment même où cette ressource leur paraissait enfin assurée. D'heureuses modifications venaient d'être introduites dans les conditions financières de ces travaux. Le succès inespéré des chemins d'Orléans et de Rouen avait ranimé l'industrie privée. Sur les lignes les plus importantes, l'état était affranchi de tout concours dans la dépense d'exécution. Une compagnie lui achetait le chemin du Nord et se chargeait de construire divers embranchemens; une compagnie lui remboursait le prix des travaux faits sur le chemin

(1) Compte des finances pour 1847, pages 372 et 373.

de Lyon, et se chargeait de les terminer; une compagnie entreprenait à ses frais le chemin de Lyon à Avignon. Ainsi dégagée d'obligations importantes, l'administration redoublait d'activité sur les chemins dont l'exécution lui restait confiée; mais cette activité même imposait au trésor un lourd fardeau : privé, par un ajournement momentané, des réserves de l'amortissement, il faisait provisoirement supporter le poids de ses dépenses par la dette flottante. Cette situation provisoire ne pouvait plus s'aggraver sans danger : l'administration des finances dégagea le service de la trésorerie en négociant, avec l'autorisation législative, un emprunt de 250 millions (1). Au milieu de la crise du commerce européen, lorsque la Banque de France, pour la première fois depuis bien des années, avait haussé le taux de ses escomptes, lorsque la banque d'Angleterre avait limité les siens, même en en relevant considérablement le taux, lorsqu'une baisse générale déprimait le cours de tous les fonds publics dans toutes les bourses de l'Europe, le gouvernement de juillet, encore en plein crédit trois mois avant sa chute, adjugea sans peine son emprunt un peu au-dessous de 4 p. 100. C'est le dernier acte financier de la monarchie. Il n'échappa point aux critiques de ceux qui la renversèrent depuis, et qui, après l'avoir remplacée, se sont trouvés très heureux d'obtenir, pour 5 francs de rente, exactement le même capital que la monarchie avait obtenu pour une rente de 3 francs.

Telle eût donc été la situation financière du dernier gouvernement, si elle eût pu être liquidée tout à coup au 1er janvier 1848 : tous les découverts du service ordinaire étaient éteints, à une légère différence près, qui allait disparaître dans l'exercice suivant; toutes les avances du service extraordinaire étaient couvertes par des ressources assurées, et déjà même en partie réalisées. Pourquoi donc M. le ministre des finances, dans l'exposé des motifs du budget de 1850, fait-il ressortir, à la date que nous venons d'indiquer, un découvert de 441 millions imputable aux travaux publics? Pourquoi s'autorise-t-il de cette circonstance pour reporter en partie sur le dernier gouvernement la responsabilité de la situation à laquelle il est obligé de faire face avec tant d'efforts et au prix de tant de sacrifices?

Cette allégation nous a jeté dans une pénible surprise. Qu'est-ce donc qu'un *découvert?* n'est-ce pas une dépense faite sans une ressource correspondante, une avance sans gage, qui doit être supportée par la dette flottante jusqu'à ce qu'il soit créé une ressource pour la *couvrir?* S'il en est ainsi, le service des travaux extraordinaires n'a laissé, au 1er janvier 1848, aucun découvert à la charge du trésor. M. le ministre des finances additionne avec soin toutes les dépenses de ce service; mais il en oublie toutes les ressources. Il compte dans les

(1) Emprunt du 10 novembre 1847.

découverts 136 millions pour les travaux des chemins du Nord et de Lyon, et il oublie que deux compagnies en devaient et avaient même commencé à en payer le prix! Il compte dans les découverts les prêts faits aux compagnies de chemins de fer, et il oublie que ces prêts sont remboursables et qu'ils sont remboursés par à-compte chaque année! Il compte dans les découverts toutes les dépenses faites pour le chemin de Tours à Nantes, et il oublie que la compagnie concessionnaire de ce chemin est débitrice du prix des terrains que l'état a payés pour elle! Mais voici une omission plus importante encore : l'état pouvait disposer du produit de l'emprunt de 1847, puisqu'il laissait dans le service ordinaire les fonds suffisans pour en servir les arrérages et l'amortissement; 82 millions avaient été versés à-compte sur cet emprunt; cet à-compte figurait, le 24 février 1848, dans l'encaisse du trésor; 162 millions restaient à verser, et M. le ministre des finances passe sous silence ces immenses ressources, et il accable le gouvernement déchu sous la responsabilité d'un découvert de 441 millions! Il semble ne pas soupçonner que des recettes, nées des travaux mêmes, compensent une grande partie de ce découvert et le réduisent à près de moitié, et que l'autre moitié est couverte et au-delà par des ressources réalisées ou prochainement réalisables (1). Singulière inadvertance! Parcourez le

(1) Liquidation du découvert résultant des dépenses faites pour travaux extraordinaires :

Découvert.....			441,000,000 fr.
1° Ressources provenant d'une partie des travaux cédés à des compagnies.			
Chemin du Nord.....	93,592,000 fr.		
Chemin de Lyon.....	42,000,000		
Prix des terrains du chemin de Tours à Nantes, avancé par l'état et dû par la compagnie, évalué provisoirement et sauf règlement à...	6,000,000		
Prix des terrains de l'hôtel des affaires étrangères, remplacé par le nouvel hôtel construit près du palais de l'assemblée, évalué provisoirement à.....	7,000,000	148,592,000 fr.	
2° Ressources provenant des remboursemens pour prêts faits à diverses compagnies (Compte des finances pour 1847, page 647).....		56,268,000	
3° Ressources provenant de l'emprunt de 1847 :			
Versemens effectués et existant dans l'encaisse du trésor le 24 février.	82,000,000		
Versemens à affectuer.....	168,000,000	250,000,000	454,860,000
Excédant des ressources sur le découvert.....			13,860,000 fr.

budget de 1850, vous y verrez figurer, à titre de *recettes ordinaires*, les versemens des compagnies, tandis que les travaux extraordinaires dont ces versemens sont le prix figurent, à titre de découverts, dans l'exposé des motifs! Que les écritures doivent être tenues ainsi, cela se peut, et nous ne voulons pas y contredire; mais, dans l'exposé des motifs, il s'agit de la responsabilité du dernier gouvernement, et non pas de l'ordre des écritures. Le gouvernement provisoire a long-temps abusé contre les finances de la monarchie de cet art de grouper les chiffres : il était digne de la loyauté de M. le ministre des finances d'empêcher que l'opinion publique fût plus long-temps trompée par les fausses apparences d'une comptabilité qui met les avances au passif de la monarchie et les recouvremens à l'actif de la république.

Nous avons donc le droit de conclure que, pour tous les services, les finances de la monarchie étaient parfaitement liquides à sa chute. Que seraient-elles devenues dans l'avenir? Nous sortons ici du domaine des faits pour entrer dans celui des conjectures; n'importe, nous y suivrons les plus ardens ennemis du dernier gouvernement, nous démontrerons la fausseté de leurs hypothèses; mais c'est avec ces hypothèses même que nous essaierons de dire quel eût été l'avenir.

Trois accusations ont été dirigées contre le dernier gouvernement : il a, dit-on, exagéré les dépenses ordinaires, et il ne pouvait plus désormais régler un budget sans déficit; il a exagéré la dépense extraordinaire des travaux publics, et il avait contracté des engagemens qu'il n'aurait pas pu remplir; il a exagéré enfin la dette flottante, et il avait par-là préparé pour lui-même les embarras financiers sous lesquels a fléchi le gouvernement qui l'a remplacé.

Examinons successivement ces trois reproches.

Les dépenses ordinaires se sont accrues sous la monarchie de 1830 : le fait est incontestable. Quelles sont les causes de cet accroissement?

Le budget des dépenses se divise en plusieurs parties : la dette publique, les frais de perception du revenu public, les restitutions opérées sur ce revenu, les services généraux des divers départemens ministériels.

La dette publique représente les engagemens du passé et les emprunts faits à l'avenir. Nous avons vu quelle était la part du gouvernement de juillet dans la dette publique; nous nous contentons de rappeler qu'il a largement payé cette part par plus de 1,500 millions de grands travaux exécutés pendant sa durée (1).

(1) Travaux faits en dehors des lois de 1841 et de 1842. Voir l'état ci-dessus, page 900..... 647,000,000 fr.
Travaux exécutés en vertu de la loi du 25 juin 1841..... 450,000,000
Travaux exécutés en vertu de la loi du 11 juin 1842..... 441,000,000

TOTAL..... 1,538,000,000 fr.

Les frais de régie et de perception du revenu public se proportionnent naturellement à l'importance de ce revenu. Toutefois la progression de la dépense ne doit pas être la même que celle de la recette : le taux de la rémunération doit décroître à mesure qu'il reçoit une application plus étendue; mais, si cela est vrai pour la perception du revenu qui a son origine dans un impôt, il ne peut pas en être ainsi pour la perception du revenu qui a son origine dans un monopole, et qui est le prix d'un service rendu par l'état aux contribuables. La fabrication du tabac, par exemple, a pris un accroissement considérable; mais cet accroissement, source d'une dépense, a été la source d'une recette beaucoup plus considérable. L'administration de la poste aux lettres a amélioré tous ses services; elle a augmenté le nombre de ses lignes, la rapidité de ses transmissions, la fréquence de ses distributions : une augmentation de 18 millions dans les frais de régie a payé le prix de ces améliorations; mais, si les dépenses se sont élevées, les recettes ont monté encore plus haut : l'état a un peu gagné, le public a gagné beaucoup plus. Comparons maintenant les deux termes dans lesquels se résume cette question : l'administration a perçu 992 millions en 1829, et elle a dépensé 128 millions pour les percevoir; l'administration a perçu 1,334 millions en 1847, avec une dépense de 154 millions : la proportion de l'augmentation dans les frais ne reste-t-elle pas, malgré le perfectionnement des services, bien au-dessous de celle de l'augmentation dans les recouvremens?

Le trésor ne recouvre pas pour lui seul, et même il ne garde pas tout ce qu'il recouvre pour son compte. Il est le percepteur et le caissier des communes : il reçoit et il leur rend le produit des centimes additionnels imposés pour payer leurs divers services; c'est une recette purement nominale; elle s'élève ou s'abaisse suivant l'activité des travaux communaux; elle atteint aujourd'hui 50 millions. Le trésor reçoit les droits de douanes sur toutes les matières premières extraites de ses entrepôts; mais, si ces matières premières sont exportées sous forme de marchandises fabriquées, il restitue les droits qu'il a perçus. Sans cette restitution, la concurrence sur les marchés étrangers serait interdite à nos fabricans. Le revenu public est privé d'un bénéfice, mais le travail national bénéficie d'une main-d'œuvre. Ainsi, dans les frais de perception, l'accroissement de dépense indique un accroissement plus considérable de recettes; dans les restitutions, l'accroissement de dépense est indifférent; il est couvert par une recette exactement équivalente. C'est donc fausser la comparaison des dépenses de deux exercices que d'y comprendre ces deux parties du budget.

Tout l'intérêt de cette comparaison se concentre sur les services généraux des départemens ministériels. Considérons séparément les services militaires; ils se règlent par d'autres causes que les services civils;

il arrive presque toujours qu'on n'est pas libre d'accroître les uns; c'est presque toujours volontairement qu'on accroît les autres. A la rigueur, une nation peut s'arrêter et reculer même dans la voie des améliorations intérieures; dans la détermination de ses forces, elle ne peut pas ne pas tenir compte des exigences de sa sûreté et des éventualités de la politique.

En 1829, les dépenses du ministère de la guerre se sont élevées à 214 millions, et celles du ministère de la marine à 73 millions; en 1845 (nous écartons les deux exercices suivans, comme trop fortement influencés par l'énorme enchérissement des vivres et des fourrages), en 1845, ces dépenses se sont élevées à 302 millions pour le premier, et à 92 millions pour le second; de nombreuses améliorations dans la flotte et dans l'armée ont une part dans cet accroissement considérable, mais à quoi bon les énumérer? Cet accroissement s'explique presque tout entier par deux grands faits politiques: l'agrandissement de notre puissance navale et la conquête de l'Algérie.

On ne peut pas nier que l'extension de nos armemens et de nos établissemens maritimes a été conforme au vœu du pays. Sur cette question, à toutes les époques, le gouvernement a été en arrière de l'opinion publique, il la retenait au lieu de l'exciter : il n'ignorait pas que la force maritime d'un grand état ne se mesure pas d'une manière absolue, et qu'elle réside principalement dans sa relation avec celle des autres puissances; il n'ignorait pas qu'un armement à Brest ajouterait peu de chose à notre force navale, s'il provoquait un armement à Portsmouth, mais il connaissait la susceptibilité nationale sur la prépondérance maritime; il savait que c'était le dernier vestige de la rivalité qui a si long-temps divisé la France et l'Angleterre, et que l'opinion publique désavouerait une amitié qui semblerait achetée par un sacrifice. Or, sa politique était d'unir les deux pays dans une entente cordiale; elle a été continuée avec abandon par ceux qui la lui ont si long-temps reprochée. Sous la monarchie de 1830, elle a plus d'une fois rencontré une assez vive résistance dans des ressentimens mal éteints. Pour servir le pays, en la pratiquant, le gouvernement a risqué plus d'une fois de lui déplaire, et on reconnaîtra sans doute qu'il n'eût été ni patriotique ni habile d'aggraver les difficultés de cette politique en refusant aux préventions du pays quelques satisfactions qui servaient, après tout, à la protection et au développement de son commerce maritime.

Nous n'appelons pas un préjugé national la passion de la France pour l'Algérie. Cette passion lui a donné un empire et une armée. Quelle sera la grandeur de cet empire? nul n'oserait le prédire encore; mais qui oserait contester que l'armée d'Afrique a sauvé la France? Elle a donné son sang à toutes les nobles causes; elle a pacifié et illustré le

pays, elle est notre force et notre gloire. L'occupation d'Afrique a agrandi l'influence plus encore que les possessions de la France; elle a montré que nous avions l'esprit de suite comme l'esprit d'entreprise; puisse-t-elle montrer aussi que nous avons l'esprit de colonisation comme l'esprit de conquête! De tels succès ne portent guère leurs fruits que pour l'avenir; le présent n'a que les efforts et les sacrifices. Il eût été juste peut-être de rejeter sur les générations qui doivent nous suivre une partie du fardeau financier. Le gouvernement ne l'a pas voulu, l'occupation d'Afrique a été constamment une dépense ordinaire. Durant dix-sept années, la monarchie de 1830 a vaincu, pacifié, civilisé l'Afrique sans emprunts. La restauration avait donné Alger à la France; la monarchie de 1830 lui a donné l'Algérie; l'une n'est tombée que le lendemain de sa victoire, l'autre n'est tombée qu'au terme de sa conquête. C'est une ressemblance dont elles peuvent s'honorer toutes deux.

L'accroissement de la dépense des services civils n'a pas été aussi considérable que celle des services militaires. Avant d'en examiner les causes, il importe de remarquer que la marche ascendante des dépenses ordinaires est un fait normal dans un pays en progrès. Comme les individus qui s'enrichissent, les peuples qui prospèrent changent leur vie avec leur fortune. Leur civilisation devient plus élégante et plus chère; dans l'ordre moral, dans l'ordre matériel, ils ont des goûts et des besoins nouveaux qui ne sont satisfaits que par de nouvelles dépenses. Si l'administration réalise par elle-même tous ces progrès, et si la comptabilité centralise toutes les dépenses, tout accroissement du bien-être figure en accroissement de charges au budget de l'état; mais dans les pays où les localités s'administrent sans contrôle, et même où l'industrie privée occupe une grande place dans les services publics, la dépense de ces améliorations successives se dissimule sous des péages ou se dissémine dans les comptes des autorités locales. Qui n'a entendu parler des chemins vicinaux et des routes de l'Angleterre? On a dit avec raison qu'on ne trouverait pas une ornière dans tout le royaume. A la construction des voies de terre a succédé celle des canaux, à la construction des canaux a succédé celle des chemins de fer. Ces travaux gigantesques ont coûté plusieurs milliards; leur entretien seul coûte des centaines de millions. Cherchez dans les budgets du royaume-uni la trace des frais d'entretien ou de premier établissement; à quelque époque que vous remontiez, vous ne la trouverez nulle part : ce sont les taxes levées sur les propriétaires, ce sont les péages levés sur les voyageurs et sur les marchandises qui ont créé ces merveilleux travaux. Combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas citer encore! Qui ouvre ces musées, ces cours publics, ces écoles? qui fonde ces chapelles, ces hospices, ces asiles? C'est l'amour

des lettres, c'est la charité, c'est la piété du public, inépuisable dans ses ressources, infatigable dans son activité. On a quelquefois comparé les dépenses publiques de la France et de l'Angleterre : l'inexactitude de la comparaison sauterait aux yeux, si elle se faisait ministère par ministère; on serait tout surpris de trouver que trois ou quatre ministères français seraient des sinécures en Angleterre : c'est le public qui en est chargé.

Il ne faut donc pas s'étonner si, dans les services civils, nos dépenses se sont élevées d'année en année. On pourrait presque dire qu'il n'y a que deux espèces de budget en France, celui de chacun et celui de tous. Le budget des départemens et des communes fait partie du budget de l'état : ce qu'ils font, grace à notre comptabilité centralisée, c'est l'état qui semble le faire et qui semble le payer. Tous les progrès civils de la France depuis dix-huit ans sont représentés par un accroissement de dépenses de 110 à 120 millions (1). Il y a quelques années, un honorable membre de la chambre des députés crut avoir découvert que depuis huit ans on avait créé plus de quarante mille fonctionnaires publics; c'était le grand secret révélé, secret de ruine financière et de corruption électorale! A 3,000 fr. par fonctionnaire nouveau, c'était juste les 120 millions. Quels étaient donc ces sinécuristes dont le vote était payé grassement au budget? La liste a été publiée : c'étaient principalement des facteurs ruraux et des douaniers.

Il serait fastidieux d'entrer dans le détail du chiffre d'accroissement que nous avons indiqué. Les dépenses des départemens et des communes en absorbent plus de la moitié; le meilleur entretien des travaux anciens, l'entretien des travaux neufs, l'augmentation du nombre des ingénieurs proportionnelle à l'extension de tous ces travaux, telles sont les causes d'un accroissement de dépenses de plus de 25 millions. Regardez de plus près encore : que trouvez-vous? De gros traitemens, comme on avait coutume de le dire? Non, mais les premières nécessités de la vie assurées dans les rangs inférieurs de la magistrature et du clergé. Que trouvez-vous encore? Quelques nouvelles chaires et quelques nouveaux colléges, des encouragemens à l'instruction publique, à l'agriculture, au commerce. Voilà tout, ou presque tout du moins, et si nous voulions justifier d'un seul mot toutes ces dépenses, nous dirions : Le gouvernement nouveau, qui a si vivement critiqué les prodigalités prétendues du dernier gouvernement, qui est voué à l'économie par ses critiques même, par sa situation financière et par son principe, n'a pu, dans le budget de 1850, qui doit rétablir l'équilibre financier, réduire que 6 millions sur les services civils de l'année la plus calamiteuse de la monarchie.

(1) L'augmentation a été plus grande en 1846 et en 1847 par des raisons déjà expliquées.

Mais qu'importe la légitimité des dépenses, si les ressources manquent pour les acquitter? Or, n'est-il pas évident, dit-on, que la monarchie était à bout de voies, que son dernier budget présentait un déficit de 109 millions, déficit que les budgets suivans devaient reproduire et aggraver d'année en année?

Rien n'est plus contraire à la raison et à l'équité que de choisir une année calamiteuse pour servir de base à l'appréciation d'une situation financière. Nous avons retracé plus haut les malheurs de cet exercice. Qu'on retranche de ce déficit toutes les dépenses imprévues qu'ont entraînées ces malheurs, et on le verra disparaître pièce à pièce. Pour juger des finances de la monarchie, nous avons suivi sans hésiter M. le ministre des finances sur le terrain qu'il avait choisi. Les années écoulées de 1840 à 1847 ont été les années les plus agitées et les plus dispendieuses du gouvernement de juillet; sur ces huit années, trois ont supporté le poids d'une guerre imminente ou d'une paix armée, deux ont supporté le poids des inondations, d'une crise commerciale et de la famine. A quelle plus rude épreuve peuvent être mises les finances d'un pays? Et cependant, ni son crédit, ni ses recettes n'ont failli; il n'a contracté d'emprunt que pour ses grands travaux, et l'emprunt le plus favorable qui ait jamais été contracté en France date de cette époque (1). Il n'a pas diminué d'un centime le fonds d'amortissement des rentes, dont le cours était inférieur au pair; il n'a ni établi, ni aggravé aucun impôt, et, sauf ce reliquat de 13 millions, unique arriéré de dix-huit ans de règne, il lui a suffi, pour faire face à toutes ses charges, des réserves de l'amortissement, que l'affermissement de son crédit laissait disponibles entre ses mains. Si jamais les finances d'un pays n'ont subi une plus rude épreuve, jamais elles ne l'ont mieux supportée. Que ne devait-on pas attendre d'une année qui s'ouvrait sous de meilleurs auspices, lorsque le bienfait d'une abondante récolte soulageait déjà les misères privées, réduisait les dépenses publiques, et rendait aux divers emplois de l'activité commerciale les capitaux absorbés depuis dix-huit mois par les approvisionnemens d'urgence exigés par la disette!

Le gouvernement provisoire a pourtant condamné ces espérances; les états de situation provisoire qu'il a publiés font ressortir, pour 1848, un découvert de 76 millions (2). Nous pourrions accepter le chiffre

(1) Emprunt de 1844, contracté par M. Laplagne, en 3 pour 100, à 84 75.

(2) Exposé des motifs du budget rectifié de 1848. M. le ministre des finances dit, dans l'exposé des motifs du budget de 1850, page 8, « qu'*au moment où il fut voté*, le budget de l'année 1848 admettait dans ses prévisions *un découvert de* 48 *millions sur le service ordinaire.* » C'est une erreur capitale. Le budget de 1848 a été voté avec un *excédant de recettes de* 9,296,340 *francs pour le service ordinaire.* Le chiffre de 48 millions donné par M. le ministre est celui du découvert résultant de *tous les crédits supplémen-*

sans le discuter, car la réserve de l'amortissement excédait de 6 millions ce découvert prétendu, et à ce prix, qu'on ne l'oublie pas, le service de l'emprunt de 1847 était assuré; mais par quels tristes artifices ce découvert a été construit! On ajoutait aux crédits primitifs du budget tous les crédits de toute nature dont la demande avait été faite ou pouvait être prévue, et on composait du total la dépense de l'exercice. On oubliait, dans ce calcul, que les crédits demandés ne sont jamais épuisés, qu'il n'y a pas un seul règlement d'exercice qui ne prononce des annulations de crédits pour 20 à 30 millions, que les situations définitives réduisent toujours les charges des situations provisoires, et, pour emprunter un exemple au premier budget du nouveau gouvernement, le compte des finances pour 1848 annonce la réduction à 13 millions d'un découvert que M. le ministre des finances évaluait, il y a deux mois à peine, à 72 millions.

Le même artifice qui a exagéré les dépenses a atténué les recettes. Les recettes prévues pour 1848 étaient fondées, suivant l'usage, sur les recettes réalisées en 1846, à quelques modifications près justifiées par des circonstances spéciales. Le progrès constant du revenu public dépassait toujours ces prévisions, et devait d'autant plus les dépasser, que deux ans d'intervalle séparaient l'évaluation de la réalisation. En règlement d'exercice, les recettes ordinaires de 1845 ont dépassé les évaluations du budget de 45 millions, celles de 1846 ont dépassé les évaluations du budget de 36 millions (1). Le règlement de l'exercice 1847 fait seul exception à cette progression soutenue; les évaluations du budget ont été atteintes, mais elles n'ont pas été dépassées. Sauf les douanes cependant, toutes les parties du revenu indirect ont suivi leur marche ascendante; mais le produit des douanes a rétrogradé de 17 millions, et cette seule diminution a absorbé toutes les augmentations. Il est facile de se rendre compte de cette exception bien passagère. L'extrême renchérissement des grains a donné lieu à une importation extraordinaire (2). La plus grande partie de cette importation appartient à l'année 1847; beaucoup de capitaux, beaucoup de navires y étaient employés. Tous les droits d'entrée étaient supprimés. Ce commerce si nécessaire, mais improductif pour la douane, prenait la place d'affaires fructueuses pour le trésor. Cette exception n'était évidem-

taires et extraordinaires demandés ou *prévus pour cet exercice*. Ce découvert devait nécessairement être réduit par la liquidation des dépenses et par l'augmentation habituelle des recettes.

(1) Lois de règlement des 20 juillet et 8 décembre 1848.

(2) D'après les évaluations du ministère du commerce, l'importation extraordinaire (déduction faite de la moyenne des importations ordinaires) a été de 9,200,000 quintaux métriques de farines, froment et autres grains, et d'une valeur approximative de 276 millions de francs.

ment que temporaire; les rédacteurs de la situation provisoire en firent l'application à l'exercice 1848, et, tandis que tout présageait à cet exercice une plus-value considérable sur ses recettes, on lui supposa au contraire une insuffisance; ce fut ainsi qu'on créa un découvert qui absorbait presque toute la réserve de l'amortissement, dont le règlement probable de l'exercice devait laisser une bonne part à la disposition des travaux extraordinaires.

Ces travaux ont été le texte de bien des attaques, et même, pour les multiplier, les adversaires du gouvernement ne se sont pas fait faute de se contredire. On disait que le réseau de canaux et de chemins de fer était un réseau de corruption électorale jeté sur la France, comme si la France était géographiquement divisée en deux grands camps politiques, et que le gouvernement pût diriger les lignes navigables et les voies ferrées vers le camp de ses amis et les détourner du camp de ses adversaires! On disait que le gouvernement aurait dû exécuter une seule ligne de chemin de fer et ajourner tout le reste, comme si une seule ligne pouvait desservir tous les intérêts généraux, et qu'il fût possible de refuser toute satisfaction à plus de la moitié de la France, en la faisant concourir à la satisfaction exclusive de l'autre moitié! On disait que le gouvernement aurait dû construire lui-même tous les chemins de fer, et affranchir ces nouvelles voies de circulation de la domination des compagnies, comme si les ressources de l'état pouvaient suffire à une telle entreprise, et que l'état eût quelque intérêt à construire des voies de communication que, de l'aveu de tous, il ne peut pas exploiter! On disait en même temps que l'état aurait dû abandonner tous les chemins aux compagnies et exonérer le trésor de charges accablantes, comme si la comparaison des recettes et des dépenses ne démontrait pas avec évidence que, pour la plupart de nos grandes lignes, l'intérêt du capital employé à les construire ne pouvait pas être servi même par des péages perpétuels! Vous n'avez pas assez de confiance dans les compagnies, disaient les uns : les déchéances encourues ont prouvé qu'elles ne pouvaient pas tout faire. Vous faites des conditions trop favorables aux compagnies, disaient les autres : même avant la révolution de février, le cours des actions avait répondu. On reprochait au gouvernement de donner les actions de chemins de fer en proie à l'agiotage, et l'agiotage, qui se nourrit de chances illimitées, prenait pour programme les discours des adversaires du gouvernement, et jetait à la crédulité publique leurs calculs, si cruellement démentis par l'expérience. On lui reprochait d'entreprendre des ouvrages improductifs, et l'un de ces ouvrages, le plus attaqué, le canal latéral à la Garonne, a eu, dès l'ouverture de sa première section, une circulation presque égale à celle de nos anciens canaux les plus fré-

quentés (1)! On lui reprochait d'éparpiller ses travaux, de tout entreprendre et de ne rien finir, et il a laissé 2,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation, et 1,000 kilomètres à la veille d'être exploités! Le gouvernement qui les inaugure ne se fait pas sans doute l'illusion qu'il les a construits : ce sont les travaux de la monarchie qui ont préparé les fêtes de la république.

Toutes ces objections, et bien d'autres encore, sont oubliées aujourd'hui; une seule objection demeure et mérite d'être examinée. Le gouvernement n'avait-il pas trop entrepris, et les ressources ne lui auraient-elles pas fait défaut pour mener à fin une si grande entreprise? Mesurons-en d'abord l'étendue. Il ne faudrait pas croire que tous les crédits ouverts dussent être employés. Le système des concessions avait fait de grands progrès, il avait allégé les charges de l'état, peut-être devait-il les alléger encore; mais enfin, au 1er janvier 1848, la dépense des travaux qui étaient déjà exécutés, ou qui devaient s'exécuter dans les conditions financières de la loi du 11 juin 1842, s'élevait à 1,081,000,000 de francs. C'est un chiffre convenu; il a été établi dans un document du dernier gouvernement et accepté dans un document du gouvernement nouveau (2). C'étaient les projets d'un temps de paix conçus pour un temps de paix. L'état n'avait d'engagement qu'avec quelques compagnies concessionnaires. Si les circonstances avaient changé, il pouvait ajourner ou ralentir tous les travaux non concédés: tels étaient le prolongement du chemin de l'ouest et du double chemin du centre; tels étaient encore les travaux de routes, de ports, de canaux et de rivières. Dans des circonstances difficiles, l'état restait libre de réduire ses projets; dans des circonstances favorables, il pouvait les exécuter jusqu'au bout.

Déjà même cette vaste entreprise était presque au milieu de son cours. Sur 1 milliard 81 millions, nous avons vu qu'au 1er janvier 1848, 441 millions étaient dépensés et payés. Cette dépense, il est vrai, avait été en grande partie supportée provisoirement par la dette flottante; mais nous avons vu aussi que les ressources étaient prêtes pour la dégager (3). Il restait donc à pourvoir, dans une série de plusieurs années, à 640 millions de ressources.

Il eût été imprudent de compter exclusivement sur les réserves de l'amortissement. C'eût été compromettre ou du moins retarder beaucoup la libération de l'état. L'expérience avait appris que, dans une

(1) En 1846, la circulation a été de 90,962 tonnes, parcourant toute la distance; en 1847, elle a été de 147,179 tonnes.

(2) Exposé des motifs du 3 janvier 1848. — Rapport au gouvernement provisoire du 9 mars suivant.

(3) Voir plus haut, page 907, en note.

série d'années très difficiles, ces réserves pouvaient être engagées aux découverts du trésor. Il ne fallait pas s'attendre aveuglément à une série d'années faciles qui les aurait complétement dégagées; mais aussi c'eût été porter bien loin la prudence que de prendre les huit dernières années pour base des calculs sur l'avenir. Admettons cependant cette hypothèse : la liquidation de ces huit dernières années a demandé 492 millions aux réserves de l'amortissement, c'est-à-dire environ 61 millions par an. Admettons, contre toute vraisemblance, que les huit années à venir eussent exigé le même sacrifice. Les réserves de l'amortissement s'élevaient, en 1848, à 81 millions; fixons-les irrévocablement à ce chiffre, en supposant, pour plus de simplicité, qu'on eût arrêté l'opération progressive des consolidations. C'était assurément une ressource disponible pour le trésor, car, pour que l'amortissement pût la lui reprendre, il eût fallu que le cours des rentes autres que le 3 pour 100 tombât au-dessous du pair, et cette éventualité n'était pas à prévoir, même comme un incident passager. Opérons sur cette réserve le prélèvement de 61 millions, dont, à titre d'hypothèse extrême, nous avons admis la probabilité : il reste 20 millions de rentes disponibles. L'état pouvait disposer encore de 17,602,000 francs de rentes rachetées, actuellement affectées à l'amortissement du 3 pour 100 (1). Le trésor possédait donc 37,600,000 francs de rentes qu'il pouvait aliéner à sa volonté, tout en restant dans la stricte exécution des lois constitutives de l'amortissement. Ainsi, sans encombrer le marché par des inscriptions nouvelles, sans imposer aucune charge nouvelle au budget, il pouvait réaliser, par des aliénations successives, un capital bien supérieur à celui qu'exigeait l'achèvement de son entreprise. Ajoutons enfin que la dette flottante, ramenée dans ses plus étroites limites par les versemens du dernier emprunt, permettait au gouvernement de régler ses aliénations de rentes en conciliant les convenances de son crédit avec les besoins de ses travaux. Tous les accroissemens de recettes pouvaient être réservés à l'amelioration des services ou au soulagement des contribuables.

Ainsi, dans les circonstances les moins favorables qu'on puisse pré-

(1) Composition du fonds d'amortissement au 1er janvier 1848 :

Dotation du 5, du 4 1/2 et du 4 pour 100.	33,103,472 fr.	
Rentes rachetées, appartenant au 5, au 4 1/2 et au 4 pour 100.....	47,980,905	
Total des réserves de l'amortissement.....		81,084,377 fr.
Dotation du 3 pour 100.....	15,783,193	
Rentes rachetées appartenant au 3 pour 100.	17,603,172	
Total du fonds d'amortissement du 3 pour 100...		33,386,365
Total général du fonds d'amortissement.....		114,470,742 fr.

(Compte des finances pour 1847, page 472.)

voir, la libération de l'état était largement assurée. La situation des finances suffisait également au service ordinaire et au service extraordinaire. Le service de la trésorerie n'était pas moins facile que celui des travaux publics et des budgets. Faut-il répondre, pour le prouver, aux accusations dirigées avec tant de violence contre l'exagération prétendue de la dette flottante du trésor? Un gouvernement frappé de discrédit dès sa naissance s'est irrité de ne pouvoir manier les affaires d'un gouvernement qui avait gardé son crédit jusqu'à son dernier jour. Il a mieux aimé accuser l'imprévoyance d'autrui que d'avouer sa propre impuissance. Forcé de succomber, il a voulu succomber sous un poids irrésistible; il a déclaré que le dernier gouvernement avait contracté une dette flottante d'un milliard, et que cette dette était incessamment exigible. L'écrit si concluant de M. Vitet nous dispenserait peut-être d'une réponse; il nous permet du moins de l'abréger. Disons un mot du montant de la dette; nous retrouverons plus tard la question de l'exigibilité.

La dette flottante du trésor remonte plus haut qu'on ne pense ordinairement. Son origine est antérieure à l'empire. Les divers déficits de cette dernière époque la portèrent à 87,437.000 francs. La restauration continua à l'accroître. Sa créance sur l'Espagne, qu'elle ne put jamais recouvrer et qu'elle se paya à elle-même, et les découverts de quelques-uns de ses budgets élevèrent le chiffre de la dette flottante de 143 millions. De 1832 à 1840, le gouvernement de juillet a mis quelques découverts s'élevant à 25,301,000 francs à la charge de la dette flottante. Les trois sommes que nous venons d'énumérer dépassent 256 millions.

On se demande au premier abord pourquoi le trésor n'a jamais songé à consolider cette portion de la dette flottante, presque entièrement formée, comme on vient de le voir, avant 1830. La raison en est simple: notre centralisation administrative et financière fait arriver au trésor des versemens importans; il est le caissier des établissemens publics et des communes, des corps de troupes, de la caisse des dépôts et consignations et des caisses d'épargne; il reçoit en outre de ses receveurs-généraux des avances considérables, qui sont comme un supplément de cautionnement pour leur gestion. Le montant de ces versemens s'élève ou s'abaisse, suivant que les dépositaires retirent plus qu'ils ne versent ou versent plus qu'ils ne retirent; mais il n'est guère arrivé, depuis un assez grand nombre d'années, que ces versemens n'aient pas dépassé le chiffre de 256 millions, et dès-lors il a été raisonnable de ne pas consolider cette dette et de la couvrir d'année en année à l'aide de versemens qu'on ne pouvait pas refuser. Qu'eût fait le trésor de ces versemens, s'il ne leur eût donné cet emploi?

Voilà donc, sur le prétendu milliard, 230 millions qui ne sont pas à la

charge du dernier gouvernement : il a hérité de la dette de l'empire et de la restauration; le reste est à sa charge. Au 1er janvier 1848, la dette flottante était de 630 millions (1). La portion de cette dette contractée à cette époque par le dernier gouvernement était donc de 400 millions. Nous sommes bien loin du milliard. Veut-on savoir quelle était l'origine de cette dette? Jusqu'à concurrence de 324 millions (2), elle supportait provisoirement la dépense des travaux publics; le reste était consacré au service de la trésorerie : ce n'était donc en grande partie qu'une dette flottante passagère, car les versemens de l'emprunt affectés aux travaux publics allaient arriver pour l'éteindre.

Nous n'avons pas compris dans la dette flottante les fonds des caisses d'épargne placés en effets publics. En leur donnant ce caractère, M. le ministre des finances vient de changer la règle adoptée de tout temps dans son ministère. Cette règle est cependant bien facile à justifier. Les caisses d'épargne versent leurs fonds au trésor par l'intermédiaire de la caisse des dépôts et consignations. Si ces versemens étaient restés dans ses caisses, ils y auraient accumulé, à l'époque qui nous occupe, 355 millions. Cette énorme accumulation eût été ruineuse pour le trésor, qui en servait l'intérêt à 4 pour cent, et fatale au commerce, qui eût été privé d'une portion si importante du numéraire circulant. Le trésor pouvait bien recevoir les fonds des caisses d'épargne, mais il devait les employer. Il les employa en effet presque en totalité, en vertu d'autorisations législatives, tantôt en achetant sur le marché des fonds publics ou des actions de canaux garanties par l'état, tantôt dans des emprunts directement faits par l'état et qui ont porté le nom de consolidation des fonds des caisses d'épargne. Par cette opération bien simple, le trésor recevait en rentes ou en dividendes l'intérêt qu'il payait aux déposans, et il rendait à la circulation les capitaux que l'épargne en avait momentanément retirés. Les versemens non employés restaient en compte courant au trésor; ils formaient le fonds de roulement des caisses d'épargne, tantôt diminué par des retraits, tantôt augmenté par des versemens nouveaux. Le trésor était seul débiteur de ce fonds, qui figure dans les 630 millions de la dette flottante au 1er janvier 1848; il en servait les intérêts, il aurait dû en rembourser le capital sur ses propres ressources. Quant aux fonds employés, il en était garant, si on veut; mais M. le ministre des finances n'abuse-t-il pas évidemment des termes en représentant ce placement comme une dette directe et personnelle, comme un emprunt à découvert, et le gouvernement provisoire n'abusait-il pas de la crédulité publique en racontant l'histoire de ces placemens ordonnés par la loi comme une *déplorable histoire?*

(1) Compte des finances pour 1847, pages 416 et 417.
(2) *Ibid.* 1847, page 388.

Parvenu au terme d'un long examen, nous voudrions en résumer dans quelques lignes les principaux résultats. Le produit des contributions directes, presque uniquement accru par des impositions locales que des travaux utiles remboursaient en plus-value; le produit des contributions indirectes prodigieusement accru par le progrès inoui de la richesse publique; l'accroissement de la dette publique payé par de grands ouvrages qui représentent la valeur de cet accroissement; les règles de l'amortissement religieusement observées, même au-delà des promesses faites aux créanciers de l'état; la stabilité du crédit public rendant disponible une réserve considérable, réserve dont une partie suffisait pour assurer, dans les circonstances les plus malheureuses, l'équilibre des budgets, et dont le reste était la dotation naturelle des travaux extraordinaires; l'Algérie conquise et pacifiée; une armée de terre et de mer nombreuse, vaillante, disciplinée; tous les services civils améliorés; le progrès moral recherché à l'égal du progrès matériel; l'instruction primaire répandue, l'instruction supérieure agrandie, de nouvelles succursales à côté de nouvelles écoles; l'activité du gouvernement présidant à l'activité du pays, de grands travaux, de grands projets, de grandes ressources, les recettes publiques s'élevant sans cesse, les économies de la paix employées à rendre cette paix féconde; le passé réglé, le présent facile, l'avenir assuré : tel est le testament financier de la monarchie.

Nous croyons l'avoir dégagée de la responsabilité des nouveaux emprunts et des nouveaux impôts qu'annonce M. le ministre des finances. Faut-il maintenant indiquer l'origine de ces nécessités pénibles? Cette origine n'est que trop évidente : si le passé est innocent, c'est le présent qui est responsable. Nous trouverons écrites à toutes les pages du budget les preuves de cette responsabilité. Indiquons-les rapidement, car il ne peut nous plaire de nous appesantir sur des fautes ou sur des malheurs.

La rupture de l'équilibre des budgets a trois causes principales : l'accroissement considérable de la dette publique, l'augmentation des dépenses, et la diminution des recettes ordinaires.

En quinze mois, la dette publique s'est accrue de 70 millions de rentes; l'annulation de 8 millions de rentes appartenant aux caisses d'épargne a réduit ce chiffre à 62 millions. Sur ces 62 millions, M. le ministre des finances en met 36 à la charge du dernier gouvernement, parce qu'ils ont été employés à rembourser les versemens des caisses d'épargne qu'il avait reçus et les bons du trésor qu'il avait émis. Une première observation nous frappe : le passif des caisses d'épargne a été remboursé; mais n'avaient-elles pas un actif? Ne possédaient-elles pas, en rentes ou en actions sur les canaux, environ 11 millions et demi de revenus? L'état n'en a-t-il pas disposé comme de valeurs à lui

appartenant? N'a-t-il pas annulé 8 millions de ces rentes 4 pour 100 (1) et réduit par là l'importance de ses nouvelles émissions? Les autres valeurs ne figurent-elles pas dans l'actif du trésor? Tous ces faits sont incontestables; comment donc se fait-il qu'en rappelant sans cesse comme une dette du dernier gouvernement le passif des caisses d'épargne, on oublie sans cesse de mettre en regard les valeurs qui, sauf le compte courant du trésor, couvraient exactement ce passif? Il eût été de la plus simple équité de retrancher des 21 millions de rentes environ qui ont été inscrites pour rembourser les déposans des caisses d'épargne les 11,600,000 francs de rentes (2) ou de dividendes d'actions que l'état avait achetés pour employer leurs dépôts. Quand on liquide une succession qu'on dit obérée, on ne devrait pas aggraver la situation en prélevant tout l'actif au profit du liquidateur.

Nous ne pensons pas que cette rectification puisse être contestée; mais elle est loin de suffire. La consolidation des fonds des caisses d'épargne a été une opération déplorable : son résultat net, comme on vient de le voir, a été de laisser 10 millions de rentes à la charge du trésor, et de le libérer d'un compte courant qui, au 24 février 1848, s'élevait à 65,703,000 fr. (3). 10 millions de rentes pour un capital de 65 millions! c'est un emprunt à plus de 15 pour cent.

Pour faire de telles opérations, il fallait y être bien forcé. La force majeure a-t-elle existé? S'il est vrai que la révolution de février a été frappée d'un si énorme discrédit dans les classes populaires, que tous les déposans, par une défiance spontanée et unanime, ont voulu retirer leurs versemens, c'est un phénomène sans exemple dans l'histoire de notre crédit public, et nous nous contenterons de dire que la monarchie n'en avait pas même vu l'ombre. La crise de 1847, cette crise de la disette et de la misère, a laissé intact le crédit des caisses d'épargne, et le trésor de l'économie ne subit alors que les prélèvemens réclamés par le besoin. Peut-être même, après la révolution de février, le crédit des caisses d'épargne aurait pu être sauvé; la loyauté aurait suffi : quelques remboursemens en espèces ou en valeurs au cours auraient subvenu aux premiers besoins et calmé les premières défiances; mais on marchanda la stricte justice aux ouvriers des caisses d'épargne, pendant qu'on prodiguait les trésors de l'état aux ouvriers des ateliers nationaux; on leur offrit des bons du trésor ou des rentes dépréciées de plus de 30 pour cent, et tandis que les préambules des décrets pla-

(1) Décret du 7 juillet 1848.

(2) Tableau de l'état des caisses d'épargne au 31 décembre 1847 annexé au rapport de M. Ducos du 14 avril 1849.

(3) Rapport de M. François Delessert, au nom des directeurs de la caisse d'épargne de Paris, 23 août 1849.

çaient les caisses d'épargne sous la protection de la loyauté du gouvernement, les décrets même leur déclaraient la banqueroute (1).

Pour bien connaître la politique du gouvernement provisoire dans la question des caisses d'épargne, il faut lire en entier l'excellent rapport de M. Delessert; les fautes ne pouvaient être exposées avec plus de mesure, les droits avec plus de force, les souffrances avec plus de sympathie. L'établissement des caisses d'épargne est peut-être la plus belle part du patrimoine d'honneur que Benjamin Delessert a laissé à sa famille; elle a dignement accepté l'héritage. Nous voyons dans ce rapport que si, sur les premières demandes en remboursement, « on eût adopté la seule mesure qui eût été juste et convenable, de donner de la rente au pair, *la difficulté du moment eût été probablement surmontée.* » Il y a plus : lorsque l'assemblée nationale eut réhabilité la foi publique en adoptant la rente au cours comme valeur de remboursement, satisfaits de ce gage de loyauté, les déposans, dit encore M. Delessert, « ne demandaient qu'à conserver leurs économies, *en les laissant à la caisse d'épargne.* » Mais on rendit général et obligatoire le remboursement en rentes, qui, pour la convenance de tous et pour l'intérêt de l'état, eût dû rester facultatif, et, « sans cette erreur bien regrettable, ajoute M. Delessert, *on n'eût imposé à l'état que des sacrifices comparativement de peu d'importance.* » Nous n'avons pas à demander compte aux ministres de cette époque de ces injustes ou fausses mesures; mais le ministre actuel aurait dû leur en laisser la responsabilité.

La consolidation des bons du trésor n'a pas eu l'urgence pour excuse. C'est par un décret du 16 mars 1848 que l'atermoiement a été prononcé, et cependant les échéances du mois de mars n'étaient pas considérables, les fortes échéances n'arrivaient qu'en avril. Pour y faire face, le dernier gouvernement avait organisé toutes les ressources de son service de trésorerie. Un encaisse de 200 millions était préparé; à ses versemens réguliers, le contractant de l'emprunt offrait d'ajouter des anticipations; la compagnie du chemin du Nord allait faire un remboursement de 20 millions; la réduction de l'intérêt à 4 pour 100 n'avait pu arrêter l'affluence des preneurs de bons du trésor. Héritier de toutes ces ressources, pourquoi le gouvernement nouveau a-t-il ajourné si long-temps d'avance ses créanciers? C'est parce que les unes ont été bientôt épuisées, et que les autres se sont taries. D'un côté, des services plus exigeans que le service des bons du trésor ont absorbé l'encaisse; il a fallu solder les ateliers nationaux, organiser la garde mobile, ajouter en quelques jours un énorme supplément à l'effectif.

(1) Décrets des 8 et 10 mars 1849.

De l'autre, les recettes ordinaires ont baissé avec la plus effrayante rapidité; le contractant de l'emprunt, qui sollicitait des escomptes de la monarchie, s'est exposé à une amende de 25 millions pour résilier son marché avec la république, et le guichet d'émission des bons du trésor a été fermé par la défiance générale. D'où venaient ces dépenses énormes, cet épuisement de toutes les recettes et ce discrédit? A qui faut-il imputer les consolidations ruineuses qui en ont été la conséquence? Est-ce à la révolution de février? est-ce aux fautes de ceux qui l'ont gouvernée? Qu'on choisisse; mais M. le ministre des finances n'avait pas le droit de les mettre à la charge de la monarchie.

La dépense des services généraux a suivi le même accroissement que la dette publique : les chiffres parlent si haut, qu'il suffira de les citer. Nous ne chercherons pas un objet de comparaison dans un budget normal du dernier gouvernement. Nous prendrons pour point de départ son dernier exercice, celui qui s'est accompli dans les circonstances les plus difficiles, sous la double et sinistre influence des inondations et de la disette. En 1847, les dépenses ordinaires (nous n'en exceptons que les grands travaux publics) se sont élevées à 1,427 millions; le premier budget de la république les a portées à 1,629 millions (1). M. le ministre des finances nous fait craindre que, pour les mêmes dépenses, le second budget ne dépasse notablement 1,492 millions, et le troisième budget des dépenses ordinaires, le budget qu'il vient de présenter, serait déjà de 1,488 millions, indépendamment de toutes les charges imprévues, si le sacrifice absolu de l'amortissement ne le ramenait provisoirement à 1,409 millions. Le décroissement des recettes a formé un triste contraste avec l'accroissement des dépenses : en 1848, les produits indirects ont diminué de 142 millions (2); nous manquons de base pour évaluer la diminution de 1849; dans les prévisions un peu optimistes de son budget des recettes pour 1850 (3), M. le ministre des finances propose de compenser, par une ressource momentanée de 65 millions, la réduction probable du produit des anciens impôts. Et c'est au milieu de cette décadence du revenu public que l'assemblée constituante a réduit l'impôt du sel et la taxe des lettres, supprimé l'impôt des boissons, et retranché volontairement 160 millions d'un budget des recettes déjà mis en déficit par la force majeure des événemens!

C'est là le plus grand danger de notre situation financière. Les dépenses extraordinaires disparaissent avec les circonstances qui les ont créées, le produit des impôts se relève avec la prospérité publique, une politique d'ordre et de paix répare peu à peu les ruines d'une politique

(1) Compte des finances pour 1848, page 98.

(2) *Ibid.*, page 52.

(3) Exposé des motifs du budget de 1850, page 14.

agitatrice; mais les sources du revenu public ne se rouvrent plus quand elles ont été long-temps fermées, et les impôts long-temps supprimés sont aussi difficiles à rétablir qu'à remplacer. Une croisade contre les impôts avait été entreprise sous la monarchie; elle a été victorieuse sous la république. La guerre à l'impôt était déjà, dans des colléges électoraux peu nombreux, un lieu commun de corruption électorale; c'est un lieu commun dont le suffrage universel n'a pas sans doute compromis le succès. Il est si populaire et si facile de faire la guerre à l'impôt! Qui ne croit s'enrichir par la réduction des taxes? Qui ne s'occupe de son revenu beaucoup plus que des recettes publiques? Qui se souvient qu'un état qui perd ses recettes perd son crédit et sa puissance, et qu'une étroite alliance unit la prospérité de chacun à la prospérité de tous? Hélas! nous ressemblons tous un peu au sauvage dont parle Montesquieu, et, pour peu que la faim nous presse, nous voudrions couper l'arbre au pied et cueillir le fruit. Et puis quel est l'impôt qui n'a pas d'inconvéniens, qui ne gêne pas un peu soit la production, soit la circulation, soit la consommation des denrées ou des marchandises? Quel est l'impôt irréprochable dans son assiette ou dans sa perception? L'imperfection est le péché originel des institutions humaines; c'est notre force de l'apercevoir, c'est notre faiblesse de ne pouvoir y porter remède. Ne voudrons-nous donc jamais nous résigner à des impôts imparfaits et à des lois imparfaites?

La guerre à l'impôt a été une guerre savante, pleine de surprises et de stratagèmes. On s'est bien gardé d'attaquer de front le revenu public; on lui a dressé des embûches. On ne voulait pas, disait-on, diminuer les recettes de l'état, on voulait les mieux organiser et même les accroître. Cette taxe est trop élevée; diminuez-la des deux tiers, et vous triplerez la consommation de la marchandise taxée. Telle autre taxe est juste au fond, mais elle est mal établie; gardez le fond et changez la forme. On disait encore : Cet impôt est injuste, il frappe inégalement les contribuables; sans doute l'état a besoin du produit, mais que lui importe l'impôt qui le lui donne? Abolissons cet impôt, vous le remplacerez par un autre. On disait enfin : Les dépenses sont excessives, nul doute qu'on ne puisse les réduire; escomptons la réduction future des dépenses par la diminution actuelle des impôts. Et au milieu de tous ces novateurs, les novateurs de la dernière heure, ceux qui savent que la question de propriété peut être habilement impliquée dans la question d'impôt, criaient bien haut : Réforme! et disaient tout bas : Révolution!

Voilà les sophismes coalisés contre le revenu public. Quelques-uns ont déjà réussi. Quel a été le fruit de leur victoire? Prenons la réduction de l'impôt du sel pour exemple. Que ne nous promettaient pas ceux qui ont cherché dans cette réduction une popularité fatale à nos

finances! Ils faisaient bon marché du dégrèvement du sel destiné à la consommation des hommes. Ce dégrèvement, insensible et limité, ne valait pas, même à leurs yeux, le sacrifice d'un de nos plus beaux revenus; mais le sel, mis à la portée de l'agriculture, allait faire des prodiges, et le progrès de la consommation enrichirait le pays sans appauvrir le trésor. La réduction a été prononcée. Qu'avons-nous vu? Les approvisionnemens retardés dans l'attente de cette réduction ont profité aux premiers mois de l'expérience et ont simulé un accroissement de consommation. On célébrait déjà le succès de cette réforme financière; mais le temps, en marchant, a dissipé ces illusions : de mois en mois, le déficit s'est accru; il s'est rapproché du chiffre correspondant à la réduction de la taxe (1). M. le ministre des finances se résigne, et il n'évalue qu'à 27 millions pour 1850 le produit d'un impôt qui a donné 70 millions en 1847. Un sacrifice annuel de 43 millions a été consacré à une expérience manquée. — L'expérience n'est pas finie, dira-t-on, attendez encore.—L'Angleterre attend depuis vingt-cinq ans, et personne n'y croit plus guère aux heureux effets agricoles de l'abolition de cet impôt. Je consultais un jour, à ce sujet, un homme d'état illustre qui consacre aux progrès de l'agriculture les intervalles de sa glorieuse administration. — Oh! me répondit-il avec une spirituelle ironie, il n'y a pas l'ombre d'un doute pour les personnes engagées dans le commerce du sel.

Une déception pareille nous attend, selon toute apparence, dans nos autres essais, et le remaniement de nos impôts excitera plus de murmures qu'il n'est destiné à en apaiser. Ce qui se supporte par l'habitude révolte par la nouveauté. Croit-on que les nouveaux droits d'enregistrement semblent plus légers que l'ancienne taxe des lettres, et que l'impôt sur le revenu soit plus populaire que l'impôt du sel? On cède aux clameurs de quelques-uns contre les rigueurs de l'exercice : que répondra-t-on aux plaintes de tous contre les enquêtes sur les fortunes? Nous avons vu, dans des jours d'émeute, brûler quelques bureaux d'octroi : en 1816, le parlement d'Angleterre fit livrer aux flammes tous les papiers de l'*income-tax*. Ah! si les choses étaient entières, la question du remplacement serait-elle même posée? Et encore aujour-

(1) Tableau mois par mois de la diminution du produit de l'impôt du sel en 1849 comparativement à 1848 :

Janvier.....	Diminution.	187,000 fr.
Février.....	——	1,877,000
Mars.....	——	1,493,000
Avril.....	——	1,497,000
Mai.....	——	3,171,000
Juin.....	——	3,161,000
Juillet.....	——	3,148,000

d'hui, si M. le ministre des finances employait à redemander les anciens impôts la science et le talent dont il prépare les ressources pour la défense des impôts nouveaux, croit-on que cette question serait un moment douteuse, et que l'assemblée, d'accord avec les contribuables, ne repousserait pas tous ces changemens qui déplacent, sans les alléger, les charges publiques et n'en font que plus sentir le poids? Devons-nous donc tout renouveler sans cesse, et, s'il se passait vingt-quatre heures sans un changement, l'esprit humain aurait-il perdu sa journée? On disait autrefois aux amis les plus opiniâtres de la stabilité qu'ils auraient été conservateurs au temps du chaos : ceux qui leur ont fait ce reproche demanderaient le progrès en paradis. Mais enfin, si l'esprit de rénovation est l'esprit de notre temps, qu'on mette à la fois sous les yeux du public les prétendus abus qu'on lui dénonce et les réformes qu'on lui prépare, et qu'il ait la faculté de choisir. Si les réformes l'emportent, elles remplaceront ces abus sans intervalle, et par cela seul elles en vaudront mieux, car en toutes choses, dans les impôts comme dans le pouvoir, rien n'est pire que les interrègnes. Qui sait aussi? peut-être le public aimera mieux le mal qu'il connaît que le remède qu'il ignore; peut-être il aimera mieux se résigner à ces vieux impôts sous l'empire desquels tout a haussé, les salaires comme les profits et les fermages, que de poursuivre ces utopies nouvelles qui promettent la réduction de toutes les taxes, et qui jusqu'ici n'ont réduit que les revenus.

Mais je me laisse entraîner au-delà de mon sujet. Je m'arrête. Une provocation partie de haut m'a imposé le devoir de justifier un gouvernement tombé. A cette défense du passé, j'ai ajouté mon avis sur la situation présente; Dieu me garde de me désintéresser, même dans la retraite, des affaires publiques! Au milieu des révolutions dont, depuis soixante ans, se compose notre histoire, il nous est arrivé à tous de douter un jour de la constitution de notre pays. C'est un sentiment plein de découragement et de tristesse : ne le rendons pas plus amer par notre faute; ne séparons jamais, même par la pensée, notre humble fortune des destinées de la patrie; à défaut de services dévoués, offrons-lui de sincères conseils, et souhaitons-lui toujours le bien que nous avons voulu lui faire.

S. Dumon.

CARACTÈRES ET RÉCITS.

LA COMÉDIENNE.

I.

Miss Jane était une terrible créature; c'était en même temps Corinne et Manon. Je l'ai vue pour la dernière fois, il y a quatre ans, un soir où elle jouait Desdemona au théâtre de Covent-Garden. Ce soir-là tout le monde disait qu'elle était à l'apogée de sa beauté aussi bien que de son talent. Miss Jane avait été créée pour prouver que tous les yeux bleus n'ont pas la pureté, la tendresse, l'honnête et calme douceur d'un ciel printanier. Il n'est pas d'yeux noirs que je n'eusse défiés de l'emporter sur les siens en ardens et inquiétans mystères. De même ses cheveux blonds n'étaient pas de ceux qui se marient à la blancheur du lin, dont l'éclat a je ne sais quoi de frais et de virginal; c'étaient des cheveux pleins de chaude lumière, comme ceux que fait tomber Giorgion sur les chairs vivantes de ses femmes. Moi, j'ai toujours pensé que Desdemona méritait un peu d'être étranglée par Othello. Évidemment, il y avait dans son ame et dans son corps ce brûlant secret de volupté perfide, que toutes les vraies filles d'Ève possèdent pour notre joie et notre tourment. On sentait dans la Desdemona de Covent-Garden tout ce qui explique l'amour et la fureur du Maure. Ce qui a inspiré à Shakspeare sa plus magnifique expression, ce mystérieux et dangereux attrait des femmes et de l'onde, triomphait dans chacun de

ses regards, de ses sourires, de ses mouvemens. Les femmes la regardaient avec un intérêt curieux et jaloux. Je n'ai pas besoin de dire comment la regardaient les hommes.

J'en remarquai un dont je vois encore l'œil fixé sur la scène, avec une expression étrange de tristesse et d'ardeur : c'était le marquis William de Colbridge. A côté de lord Colbridge était sa femme, miss Mary Claforth, la plus noble, la plus honnête et la plus jolie fille de l'Écosse. Lady Colbridge avait toute la pureté des lacs et des neiges; mais elle avait aussi, il faut bien le dire, quelque chose de leur froideur. La pureté a souvent le malheur de s'unir avec le froid. On sentait qu'aucune passion n'avait traversé le regard limpide qui éclairait le teint reposé et uni de la marquise. Cependant lady Colbridge, ce soir-là, regardait son mari avec une sorte d'inquiétude. Elle trouvait qu'il portait au spectacle un intérêt bien vif pour un intérêt littéraire. Il va sans dire que Mary Claforth ne savait point la vie qu'avait menée William avant de l'épouser; si elle l'avait sue!... On prétend que l'été dernier, lord B..., qui suit encore assez lestement le chemin des bonnes fortunes, quoique fort près de ses quarante ans, la lui a racontée. Nous allons la dire, nous, telle que nous la savons déjà depuis longtemps.

Lord Colbridge, à l'époque où il vit miss Jane pour la première fois, s'appelait sir William Simpton. Il ne pensait guère avoir la fortune et le titre dont il est maintenant possesseur. Son père, le colonel Simpton, était un cadet de famille qui avait fait toutes les folies classiques, y compris le mariage d'amour. Il avait laissé une femme et trois enfans à peu près sans autre héritage que son nom, c'est-à-dire le nom d'un des hommes les plus braves, mais les plus écervelés de la Grande-Bretagne. William et ses deux sœurs avaient un oncle fort riche, Henry Simpton, marquis de Colbridge, mais cet oncle était l'ennemi de leur mère, et n'avait jamais été l'ami de leur père. De plus, il avait deux fils : c'était là un oncle dont on ne parlait même pas. Il se trouva que William Simpton avait un talent. Le talent est une aumône que le ciel met quelquefois dans la besace des pauvres gens. William Simpton était sculpteur. Il y a eu des artistes gentilshommes, témoin le chevalier Van Dyck. Sir William fit en bronze et en marbre des figures qui avaient une grande élégance. On les lui payait un assez bon prix qu'il touchait d'un cœur humilié, mais fort résigné cependant.

Le fait est qu'à vingt-cinq ans William n'était pas trop malheureux; il ne songeait guère à se brûler la cervelle que deux ou trois fois par semaine, ce qui indiquait, il y a encore quelques années, une situation d'esprit assez satisfaisante chez des jeunes gens nourris du désespoir de Werther, du vaste ennui de René et des tristesses de Child-Harold. Il avait le bonheur d'avoir une condition qui, sans être bien originale,

ne ressemblait pas toutefois à celle de tout le monde : les gens qui se livrent à l'art, sans être ni ces amateurs ridicules, ni ces artistes proprement dits, qui, les uns par leurs prétentions et leur niaiserie, les autres par leur vie bohémienne, leurs instincts de pie voleuse et leur caractère de Pantalon, appellent la déconsidération sur eux; — ces gens-là se rencontrent, Dieu merci, mais ne se rencontrent pas à chaque instant.

William Simpton était un galant homme, ne se souvenant hors de son atelier qu'il était artiste qu'à la façon particulière dont l'affectaient soudain certaines formes du monde extérieur et certains mouvemens du monde caché. Il était avec les hommes franc, ouvert, plutôt bienveillant que malveillant; toutefois il n'eût pas fallu dans une discussion le contredire beaucoup plus long-temps que son père, feu le colonel Simpton. Vis-à-vis des femmes, il était d'une grande douceur, d'une grande sûreté, et malheureusement pour lui d'une grande tendresse. Il avait une nature amoureuse. Il pensait sérieusement tout ce que d'autres disent par habitude et façon de parler. Ainsi il croyait que l'amour peut vraiment brûler le cœur d'une vraie flamme, il était convaincu qu'avec tout le sang de ses veines on ne paie pas assez chèrement la mystérieuse, l'idéale et pourtant la si réelle conquête de ces jolies fleurs vivantes auxquelles tant d'enchantemens sont attachés. Enfin, il était un peu romanesque; mais, s'il n'y avait pas de roman dans la vie, que ferions-nous de maintes choses charmantes, des vieux châteaux, par exemple, des chants d'oiseaux, du clair de lune et du printemps?

C'est par un clair de lune et au mois de mai que commença le roman de William. On sait que le mois de mai est à Londres le mois mondain. Du reste, mois de mai, clair de lune et charme du monde ne se faisaient guère sentir dans l'endroit où sir William se trouvait le soir dont il est question. Cet endroit était une de ces tavernes chères au prince Henri quand il traînait encore la débauche après lui sous la forme ventrue de Falstaff. William, assis à l'écart, fumait sa pipe et buvait de la bière. Il goûtait d'abord ce plaisir compliqué que les artistes trouvent dans les tavernes, les lieux où, grace à la pipe et au vin, il y a le plus de fumée et de rêverie, puis un autre plaisir encore qui me fait préférer le sort de ce bandit pour qui l'homme inventa la potence et la providence les vautours, à celui de cette jolie miss pour qui ont été créés la famille, le sourire, les tartines de pain et de beurre et les tasses de thé. William Simpton jouissait du plaisir d'être là où nul ne vous sait, nul ne vous cherche, où vous êtes allé sans savoir pourquoi. Il n'y avait qu'un instant il avait quitté sa famille; il avait laissé ses deux sœurs et sa mère dans la clarté de la lampe, et il avait respiré cet air libre de la rue qui nous a fait pousser à tous, à certaines

heures, en sortant de certaines réunions convenables, dîners d'apparat, soirées domestiques, des hurrahs si triomphans. Il s'était trouvé à la porte d'une taverne, il avait regardé à la vitre, l'aspect des buveurs l'avait séduit, et il était entré.

Un homme s'approcha de lui au moment où il s'asseyait devant un pot de bière. William reconnut dans cet homme M. Peter Croogh, le propriétaire de la maison qu'il habitait. Peter Croogh était une de ces créatures humaines qui ont de grandes chances pour parvenir à quatre-vingts ans, parce qu'elles n'ont aucune raison pour exister. Il avait près de cinquante ans alors; il avait eu ce qu'on nomme une figure agréable; mais aucune expression généreuse ou élevée ne se peignait sur ses traits, d'où tout charme s'était retiré. Peter Croogh avait mené une vie de plaisir, mais de plaisir sans audace et sans grandeur. Jamais la fortune, qu'il avait toujours poursuivie sans hardiesse, ne lui avait donné assez d'or pour figurer dans les fêtes royales de la volupté. Il avait gagné à diriger tour à tour des théâtres et des journaux qui faisaient faillite quelque argent vite et sottement dépensé. Maintenant il ne lui restait plus rien que la maison où demeurait William, vieille maison sise en un quartier désert, une santé ruinée et un cœur plus ruiné encore. Dans ce cœur, cependant, fleurissait le sentiment jeune et vivace par excellence : Peter Croogh était amoureux. Il y avait de cela quatre ans, une pauvre famille était venue loger sous le toit de sa maison, dans une chambre où avaient peine à tenir une paillasse et un fourneau. Cette famille se composait d'un homme qui avait été boxeur, puis contrebandier, et qui enfin s'était fait vendeur de contre-marques à la porte de Covent-Garden, d'une de ces horribles et douloureuses créatures perdues de souffrances et de misère que nous appelons des femmes, et qui pourtant n'ont plus de sexe, enfin d'une jeune fille de quatorze ans, belle sous ses haillons comme la filleule d'une fée. Peter Croogh regardait cette jeune fille avec plaisir, quand il la rencontrait dans l'escalier. Un jour, il lui parla, et fut frappé du son harmonieux et doux de sa voix. Il se demanda, en s'établissant dans son fauteuil à l'heure où il fumait sa pipe, ce qu'on pourrait faire de cette enfant-là, et, comme il avait été directeur de théâtre, il pensa tout naturellement qu'on pourrait en faire une actrice. Au bout de quelques jours, il avait mis la petite en pension chez un vieux comédien de ses amis, M. Nipp. Quelle vie avait menée la protégée de Peter Croogh avant son entrée chez M. Nipp, c'est un de ces mystères que pourraient nous expliquer ceux-là qui se sont faits récemment les Colomb de ce monde formidable, si long-temps oublié, de l'indigence et du vice. Le fait est que l'élève de M. Nipp semblait n'avoir jamais connu ce séjour que nous avons tous fait plus ou moins long dans le jardin de l'innocence. Chose effrayante, aucun sentiment ne l'étonnait,

même la candeur. Quand elle prenait le regard d'Ophélie, elle vous faisait respirer des fleurs d'oranger, elle rendait virginale l'ame de ce pauvre Peter Croogh; puis, un instant après, le dard du serpent sortait de ses yeux bleus à reflets d'or. Eh bien! ils étaient là deux vieux fous à aimer cette mystérieuse et malicieuse créature, le comédien Nipp et Peter Croogh.

Saules et buissons, cachez-nous les mains blanches, lorsqu'elles s'unissent aux pattes de bouc! On prétend que ce vieux Nipp... j'en serais indigné, mais je n'en sais rien; ce que je sais, c'est que Peter Croogh, étant encore beaucoup plus amoureux que le comédien, fut, à coup sûr, beaucoup plus maltraité. Le brave homme, au lieu d'un joli chat dont la délicate fourrure et les caresses mignardes auraient réjoui ses vieilles années, avait nourri un tigre qui lui dévorait le cœur. Si elle avait eu le moindre besoin d'enflammer Peter Croogh, cette mauvaise beauté, elle se fût jetée à son cou; que lui importait? De qui recueillait ses caresses, elle ne se souciait guère plus que le prodigue de qui recueille son or; mais Peter Croogh était bien assez enflammé. En lui refusant toute faveur, elle ne le détachait point d'elle, et elle le faisait souffrir. La cruauté a toujours été le goût dominant de ce tyran aux cheveux d'or, comme Néron, qu'on appelle miss Jane; car on a certainement deviné que je parle de miss Jane.

Quoi qu'il en soit, Croogh était plus épris que jamais de sa protégée, et plus que jamais il était loin d'elle. Depuis que la belle avait eu cet immense succès dont le bruit franchit la Tamise, depuis qu'elle était entrée dans les pays lumineux de la fortune et de la gloire, c'était à peine si elle reconnaissait son vieil amoureux. Elle avait par excellence la nature ingrate et oublieuse, et puis le fait est que ce malheureux Croogh était d'un aspect chaque jour plus fâcheux. La mélancolie est si importune et si triste dans des yeux éraillés! L'affection silencieuse et plaintive du bonhomme, au lieu de toucher miss Jane, l'ennuyait, et cette affection-là pourtant était encore, après tout, le seul titre du pauvre diable à être reçu chez la comédienne; car, dans ce monde étincelant que voient se créer autour d'eux le talent et la beauté, au milieu des hommes jeunes, bien faits, spirituels, nobles, riches, que pouvait apporter Peter Croogh, si ce n'est son amour, et qui n'était pas amoureux de miss Jane?

Enfin, Croogh était cependant toléré quelquefois. Quand il allait voir l'actrice en sa loge après quelques grands succès, à ces heures où, avec une munificence royale, les souveraines de théâtre accordent à tout le monde la vue de leur visage triomphant, Peter était admis avec la foule. Il attendait humblement son tour dans le baisemain, et il lui arrivait de temps en temps, en effleurant de ses lèvres des doigts qui se retiraient précipitamment, d'obtenir un regard ou un mot.

Deux jours avant celui où il aborda William Simpton, Peter avait échangé plusieurs phrases avec sa divinité. Au moment où il approchait de sa bouche la main de la comédienne en s'écriant : — Quel philtre amoureux vous nous avez fait boire à tous ce soir dans votre rôle d'Ophélia! — miss Jane disait à un jeune lord : — Je voudrais avoir ma statuette faite par William Simpton. — Voulez-vous, miss, s'empressa de dire Peter, que je vous amène sir William Simpton? C'est un jeune homme un peu sauvage, mais fort aimable, qui demeure dans ma maison. Jane avait répondu : — Volontiers, — de ce ton indolent que prennent les femmes faites comme elle, quand elles voient la possibilité d'accomplir sur-le-champ le désir qu'elles viennent de former. Et maintenant on comprendra pourquoi M. Croogh dit à William en l'abordant : — Je bénis le hasard qui a porté vos pas ici, monsieur William. Hier le logis que vous avez le moins hanté, n'est-ce pas, c'est le vôtre. J'ai vainement heurté à la porte de votre chambre et à celle de votre atelier. J'avais à vous parler, monsieur William, d'une belle dame, d'une femme célèbre...

— De miss Jane, interrompit William, qui savait combien était restreint le nombre des belles dames et des femmes célèbres que connaissait Peter Croogh.

— Oui, de miss Jane. Elle a envie de voir ses traits divins reproduits par votre ciseau. Si vous le voulez, je vous conduirai ce soir à sa loge.

C'était une bonne fortune que Simpton n'avait aucune raison de refuser. Il n'appartenait pas à cette race exécrable d'artistes qui vont s'installer dans le monde devant les beautés à la mode avec des regards extatiques ou enflammés voulant dire : — Que j'aurais de plaisir à rendre tous ces charmes pour une bonne somme de guinées! — mais l'idée d'avoir à faire une jolie statuette bien payée ne lui paraissait pas une idée triste. — Allons, soit, dit-il à Peter, conduisez-moi à miss Jane. — Et la fatalité, sous la forme de Peter Croogh, mena William Simpton chez celle qui devait brûler sa vie.

II.

Il y avait réunion nombreuse dans la loge de miss Jane quand Peter Croogh et William Simpton y pénétrèrent. L'illustre actrice venait de jouer pour la seconde fois dans *Hamlet* le rôle d'Ophélie, et son succès, à cette seconde épreuve, avait encore dépassé celui qu'elle avait obtenu à la première. Des monceaux de bouquets odorans s'élevaient dans tous les coins de sa loge. C'était à peine si l'on pouvait remuer dans cette petite pièce où s'agitait une foule de courtisans empressés rappelant les foules de Versailles ou de Windsor.

Miss Jane était assise sur un petit sofa en velours cramoisi qui faisait ressortir l'éclatante blancheur de sa toilette. Elle était encore en son costume d'Ophélie, mais de ce personnage virginal elle n'avait gardé que la parure. Une expression hardie, impérieuse, triomphante, avait remplacé dans ses yeux cette expression de candeur profonde et de jeune songerie qui tout à l'heure éveillait au fond de toutes les ames l'essaim des rêves printaniers. Il n'y avait qu'un instant, une secrète et merveilleuse harmonie existait entre l'innocente mélancolie de son visage et la couronne de fleurs blanches qui entourait son front. Maintenant il n'y avait plus rien de commun entre l'expression ardente de ses traits et cette pâle guirlande. Je crois vraiment qu'à cette transformation miss Jane avait gagné, bien loin de perdre, en irrésistible attrait.

C'était ce que pensaient, à coup sûr, tous ceux qui l'entouraient; c'était même ce que lui disait le beau duc Lionel de Norfolk d'une façon qui semblait la charmer et qui n'avait rien de piquant cependant, car l'esprit n'était certes pas l'apanage de ce brillant seigneur; mais il était jeune et de haute naissance, il avait un grand nom et toutes ses dents, que laissait voir à chaque instant un vaste sourire amené par une vaste sottise. Il était de ces hommes qui poussent certains auteurs élégiaques à dire toutes sortes de choses désagréables au ciel sur la répartition injuste de ses faveurs, et qui égaient ou ennuient tout simplement les honnêtes gens suivant que ceux-ci sont disposés à prendre le ridicule de bonne ou de mauvaise humeur. Ces hommes-là sont toujours fort bien accueillis par une espèce de femmes très charmantes et très nombreuses, j'entends par ces créatures de plaisir qui excitent l'attendrissement des poètes râpés et malades, et qui, elles, ne s'attendrissent guère sur eux.

— Sur l'honneur, s'écriait Lionel, je vous préfère, vous, miss Jane, à toutes les femmes qu'a créées William Shakspeare. Je suis enchanté quand vous sortez de leurs corps pour rentrer dans le vôtre.

— Certes, dit alors d'un ton à la fois grave et fleuri un personnage qui était assis à côté de la comédienne avec une physionomie maritale, un air de béatitude et d'autorité; certes, miss Jane est ravissante, je le trouve plus que personne, quand elle est elle-même, mais évidemment elle nous fait éprouver des jouissances d'un ordre plus élevé quand, confondant sa pensée avec celle des grands maîtres, elle mêle à sa vie l'existence idéale de leurs créations. Ainsi, dans ce personnage d'Ophélie, si chaste, si rêveur, si...

— Ah! c'est vous, Peter, fit miss Jane au milieu de cette tirade qu'elle semblait heureuse d'interrompre; est-ce par hasard M. Simpton qui se tient derrière vous?

— Oui, miss, répondit Croogh, je vais vous le présenter officielle-

ment. — Et, prenant William par la main : — J'ai l'honneur de vous présenter, miss Jane, mon jeune ami sir William Simpton. Aussi distingué par son talent que par sa naissance, sir William...

— Monsieur Simpton, interrompit miss Jane en tendant la main à l'artiste avec un laisser-aller où se mêlaient deux puissans attraits : l'étourderie capricieuse d'une jolie femme et la grace expansive d'une actrice; monsieur Simpton, vous me connaissez, je l'espère, et je vous connais aussi. Sautons la préface de Peter Croogh, et commençons tout de suite le livre d'amitié. Tenez, pour que je voie d'abord votre façon de me juger, dites-moi à qui vous donnez raison de ces messieurs? Il s'agit de savoir si je vaux mieux quand je suis moi-même ou quand je suis un personnage de Shakspeare. Le duc de Norforth, que j'ai soupçonné toujours d'être très illettré, m'aime mieux quand je suis miss Jane. Je plais plus à lord Damville, dont vous connaissez bien certainement le goût pour les lettres, quand je suis Juliette ou Ophélie.

— Eh! miss, dit Simpton, sur la scène ou hors de la scène, faisant tourner des milliers de têtes ou n'en faisant tourner que deux ou trois, vous êtes toujours vous-même. Ce n'est pas Shakspeare qui vous anime, c'est vous qui animez Shakspeare. La rêverie candide d'Ophélie, la mélancolique tendresse de Juliette, vous les avez, comme vous avez cet entrain plein de charme que je ne connaissais pas, mais que je vais me mettre à adorer.

— Ah! sir William, nous autres, reines de théâtre, nous sommes donc aussi malheureuses que les véritables reines. Ce n'est pas un ami, c'est un flatteur que vous m'avez amené, Peter Croogh.

Puis, quittant les notes tendrement boudeuses que sa voix venait de prendre, elle ajouta d'un ton de fantasque et hardi enjouement : — Eh bien! je l'avouerai, quand ils flattent bien, j'aime les flatteurs. Voilà qui est convenu; je me crois fort au-dessus de Shakspeare.

— Et vous avez raison, miss Jane, repartit Simpton du même ton; ce qui est bien certain, c'est que j'ai beaucoup plus de plaisir à me trouver avec vous que je n'en aurais eu à me rencontrer avec ce garçon boucher.

Évidemment, Simpton réussissait auprès de miss Jane. Aux façons intelligentes, capricieuses, quand il le fallait enthousiastes d'un véritable artiste, il joignait une désinvolture native de grand seigneur à faire envie au beau Lionel. Du reste, William n'avait pas grand'peine à briller entre le duc de Norforth et lord Damville. Lord Damville s'aimait beaucoup et il n'avait pas complétement tort, car il était plein de bonnes qualités. Il était d'un caractère doux, d'une humeur obligeante; il pensait sur les autres comme sur lui-même une infinité de choses agréables qu'il n'éprouvait aucun embarras à dire. Voilà, avec une fortune assez considérable, de la naissance et de l'élégance, ce qui

lui faisait trouver presque partout sa bienvenue; mais, *au demeurant*, comme on dit dans la langue d'Amyot, c'était un esprit faible, borné et ambitieux; oui, ambitieux, voilà le grand malheur. Lord Damville avait à la fois une ame molle et ambitieuse. Son ambition avait des buts de toute sorte. Il avait eu envie d'abord d'être un écrivain politique; mais comme, d'une part, il n'avait aucune idée sur les faits ni sur les principes, comme, de l'autre, il craignait, par excès de bonté, d'être désagréable aux personnes, ce qu'il avait écrit n'avait pas un caractère très piquant. Il avait songé ensuite à se faire écrivain mondain, et il avait composé un roman de *high life;* ce roman était curieux en ce qu'il établissait d'une façon incontestable une vérité fort consolante pour les écrivains qui vivent hors du monde : c'est que mener la vie élégante est ce qu'il y a de moins nécessaire pour la bien décrire. Le mauvais succès de son roman n'avait point découragé Damville. Il se dit très sérieusement qu'il était victime de ses ennemis politiques, et il conserva ses espérances littéraires. Cependant il résolut de faire quelques instans trêve à ses tentatives. Il voulut laisser aux dieux qu'irritent toujours les audaces de Prométhée le temps de s'apaiser. Ce fut dans un moment où son esprit goûtait un repos mélancolique que commencèrent les agitations de son cœur. Il rencontra miss Jane; ce fut d'abord sa vanité qui s'éveilla. Il pensa qu'une liaison avec une femme célèbre serait fort convenable pour un homme comme lui; puis, comme il avait une ame facile aux tendresses, ce pauvre Damville, quand il fut l'amant de miss Jane, il devint très épris d'elle. Grace aux caprices de la malicieuse créature, il éprouvait toutes les souffrances d'un amoureux; par sa nature, c'était un mari, le plus honnête, le plus dévoué, le plus infatigable et le plus fatigant des maris. Il rendait à miss Jane toutes sortes de menus services : visites chez les journalistes, discussions avec les directeurs de théâtre, il se chargeait de tout; mais aussi quelle part il réclamait dans une vie faite pour la liberté des bohêmes! Dans sa maison, dans sa voiture, dans sa loge, miss Jane l'avait toujours auprès d'elle. C'était une ombre, et une ombre qui n'était pas muette, que la malheureuse actrice traînait toujours sur ses pas. Damville prétendait diriger l'illustre artiste dans sa carrière dramatique. Il lui donnait des conseils continuels sur les rôles qu'elle devait prendre et sur la manière dont elle devait les jouer. Quand elle avait eu quelque grand succès, il éprouvait de profondes jouissances d'amour-propre; ceux qui venaient féliciter miss Jane après une première représentation le trouvaient assis à côté d'elle, portant sur le front l'expression triomphante d'un homme à qui sa femme vient de donner une paternité souhaitée ardemment. *Chaque création nouvelle* de miss Jane, comme il disait en empruntant aux journalistes leur langage, lui donnait une semaine d'ivresse, un mois d'orgueil.

Comment diable, me dira-t-on, miss Jane le supportait-elle? Les vrais bohémiens ont des heures où ils sont las de la vie bohême. Dans toute vie bien franchement déréglée, le caprice pour une vie régulière a sa place. Notre actrice avait eu tout à coup la fantaisie d'être comme mariée, puis à ce désir s'en était joint un autre, fort concevable chez une artiste, surtout chez une artiste britannique, un désir de vanité. Miss Jane avait désiré faire la grande dame, avoir un salon où viendraient les hommes les plus considérables des deux chambres, et ce qu'on nomme des littérateurs éminens. Rien ne l'amusait plus, elle, la fille ardente, indomptée, sauvage, du plaisir et de la liberté, que de jouer à la personne convenable. Elle voulait entendre ceux qui avaient admiré son regard enflammé, son impétueuse parole, son caractère de poésie brûlante et désordonnée, s'extasier sur sa manière de traiter la question des céréales, murmurer à son oreille : — Qu'elle est étonnante! c'est la distinction même; lady *** n'a pas une meilleure tenue; elle peut tout ce qu'elle veut. — Par ses velléités politiques et ses habitudes fashionables, lord Damville s'était trouvé en mesure de donner à miss Jane le salon qu'elle avait rêvé. Il avait réuni autour d'elle la fleur des hommes graves et des hommes frivoles, ces beaux oisifs qui ont tant d'affaires, et ces hommes d'affaires qui sont si singulièrement oisifs. Tous les goûts, toutes les opinions étaient représentés chez miss Jane; on y rencontrait et les soutiens de l'aristocratie et ces élégans défenseurs du radicalisme, qui, en attendant le jour où leurs doctrines détruiront la vie mondaine, se font mondains avec délices. Enfin miss Jane avait une maison ouverte, et une maison où l'on allait en sortant d'un dîner d'ambassadeur ou d'une soirée de ministre. Elle supportait donc lord Damville, mais il y avait des momens où elle en était bien lasse.

Le soir où Peter Croogh lui présenta William Simpton, elle était dans un de ces momens-là. Damville l'avait toute la soirée irritée d'une façon particulière par ses dissertations sans fin sur la littérature dramatique. L'honnête lord avait parlé comme un professeur d'athénée, sans s'apercevoir du mal de nerfs qu'il donnait à l'objet de sa tendresse. Il s'écoutait et se charmait, cela lui suffisait. Miss Jane avait essayé de se distraire en causant avec le beau Lionel; elle n'y avait pas réussi. Lord Norforth avait la prétention de rappeler Hamilton, comme lord Damville avait la prétention de rappeler Fakland. Le genre de sottise vers lequel se tournait Jane était tout aussi fatigant que celui qu'elle quittait. Simpton, avec son regard intelligent, sa parole neuve et franche, lui plut beaucoup. C'était un air vif et frais qu'il faisait pénétrer pour elle au milieu d'une fade et pesante atmosphère; elle lui demanda de commencer sa statuette dès le lendemain.

Simpton, en revenant chez lui le soir avec Peter Croogh, n'était cer-

tainement pas amoureux de la comédienne. D'abord, quoique fort jeune et fort romanesque, il n'était plus cependant ni assez romanesque, ni assez jeune, pour partir, sur un regard, dans les pays de la tendresse comme un prince de contes de fées; puis il s'était fait contre les liaisons avec les actrices tous les raisonnemens que peut se faire à ce sujet un homme qui a peu d'argent et beaucoup de dignité. Toutefois les yeux, le sourire et la voix de miss Jane étaient bien présens à son esprit, et il écoutait sans fatigue Peter Croogh lui raconter avec l'expansion d'un écolier à son premier amour maints détails sur cette ingrate beauté. Tous les deux, William et Peter, marchaient le long de la Tamise où se réfléchissait alors la plus romantique des lunes. — Oui, je suis convaincu, dit Peter, en levant tout à coup ses yeux vers ce monde si mystérieusement cher aux amans et aux poètes, qu'il y a eu des nuits où cet astre a pris pitié de moi. — Simpton réfléchit sur cette effrayante puissance de miss Jane qui donnait à Peter Croogh l'idée de songer à la lune.

III.

Au jour et à l'heure qu'elle avait indiqués, miss Jane se rendit chez Simpton; malheureusement, lord Damville l'accompagnait. Toutefois le sculpteur trouva rapide le temps de sa première séance. D'abord, il prenait un plaisir infini à contempler le visage qu'il reproduisait; puis l'esprit de la comédienne le charmait. Ce n'était cependant ni un esprit élevé, ni un esprit profond que celui de miss Jane. On était même étonné de ne pas rencontrer dans la conversation de la grande actrice un sentiment plus original et plus vif de l'art qu'elle pratiquait si merveilleusement; mais ce qui occupait et séduisait en elle, c'était une mobilité incroyable d'intelligence. Elle entendait tout d'une façon amusante; il était une chose qu'elle entendait d'une façon sublime. c'était la coquetterie. Combien Célimène manquait de grandeur auprès d'elle! Célimène auprès de miss Jane, que sais-je? c'était le premier mari venu près d'Othello. On sentait qu'elle faisait la chasse aux cœurs, comme les Indiens font la chasse aux tigres. Elle les poursuivait avec une ardeur passionnée, les forçait et ne les quittait que haletans d'abord, puis mortellement frappés. Simpton tenait bon contre les plus meurtriers des regards; cependant il sentait en son ame d'inquiétans symptômes.

Quand miss Jane fut partie après cette première séance, Peter Croogh, qui avait obtenu de venir voir poser son idole, aperçut un mouchoir sur le fauteuil que l'actrice venait de quitter, un de ces mouchoirs de femme, parfumés et garnis de dentelle, qui semblent faits uniquement pour essuyer des pleurs romanesques ou des larmes de volupté. L'an-

cien directeur de théâtre se précipita sur ce précieux objet, et le couvrit de baisers; puis il se mit en devoir de le cacher dans son sein, c'est-à-dire entre un vaste gilet de drap marron et un gilet de flanelle. William arracha vivement à Croogh ce mouchoir si tendrement choyé, en lui disant : — Mon cher monsieur Croogh, je veux demain rendre à miss Jane son mouchoir. Moi, qui ai le bonheur de ne pas être, comme vous, entre les griffes de l'amour, je ne veux pas avoir l'air d'un amoureux, surtout d'un de ces amoureux qu'une fleur ou un petit morceau de toile jette dans des extases. — Puis, lorsque Peter Croogh se fut retiré, abandonnant, le pauvre homme, sa chère relique, William, à son tour, prit entre ses mains ce mouchoir qu'il avait posé sur un chevalet. Il se mit à le regarder attentivement, et à y chercher une émanation de la charmante créature qui le jetait tout à l'heure dans une si chaude atmosphère. Enfin, insensiblement, il l'approcha de ses lèvres, et, par un brusque mouvement, il y plongea toute sa bouche. Alors, avec un véritable élan de colère, il lança le mouchoir sur le fauteuil où Peter Croogh l'avait pris, et s'en alla dans le jardin fumer un cigare. Le beau moyen, à vingt-cinq ans, quand on se sent près de devenir amoureux, que de s'en aller fumer un cigare dans un jardin!

Le lendemain, était-ce inspiration de son humeur ou calcul de coquetterie? miss Jane fut moins agaçante; elle laissa Damville faire des dissertations sans fin sur l'art dramatique. Toutefois, de temps en temps, pendant que le pauvre lord discourait gravement, elle avait de petits bâillemens qu'une rapide et brûlante œillade rendait pleins de grace et d'espérances pour Simpton.

Le surlendemain, elle amena avec elle le beau duc de Norforth, puis un homme politique qui avait la prétention d'être homme à bonnes fortunes, et elle fut franchement coquette de l'ordinaire coquetterie. Elle eut pour tous des regards pleins de promesses et des paroles caressantes. Il y eut un jour (c'était la dernière séance qu'elle avait à donner à William) où elle vint seule.

Quand on se trouve seul avec une femme pour laquelle on se sent un vif attrait et qu'on n'a pu voir qu'avec contrainte, le premier sentiment qu'on éprouve, c'est un sentiment des plus violens de joie et d'espoir. On est seul, on va pouvoir parler enfin; on n'a plus de poids sur le cerveau, ni sur la poitrine. Rien ne vous empêche de prendre votre vol. En ce moment-là, souvent les mauvais destins inspirent à celle vers qui vous vous élancez l'idée de vous casser les ailes. William Simpton, oubliant toutes ses résolutions de retenue, de réserve, de dignité vis-à-vis des actrices, ne voyant plus qu'une femme jeune, belle, séduisante, seule avec lui dans son atelier, venait de s'écrier d'une voix émue, avec un regard enflammé :

— Quel bonheur de vous voir enfin, miss, seule sans lord Damville!

— J'ai vivement regretté, fit miss Jane d'une voix glaciale, que lord Damville ne pût point m'accompagner aujourd'hui; mais il était obligé de donner sa matinée au travail.

— Ah! lord Damville travaille, reprit Simpton d'un ton blessé et ironique; s'occuperait-il, par hasard, de quelque composition littéraire? Beaucoup de gens en seraient ravis, miss, car lord Damville a des ennemis, malgré son parti pris de bienveillance universelle.

— Oui, monsieur, des ennemis qui sont parvenus à fausser le jugement du public sur la valeur fort incontestable, suivant moi, de son esprit et de ses œuvres. J'aime et j'estime beaucoup lord Damville, monsieur Simpton; je lui trouve autant de hauteur dans l'intelligence qu'il a de bonté dans le cœur.

— Ma foi, miss, reprit Simpton en homme décidé à jouer gros jeu, parce qu'il se sent une partie unique à perdre ou à gagner, s'il a de la bonté, vous n'en avez guère, car en ce moment, sans but aucun, ou plutôt dans une intention damnable, celle de me faire souffrir, de m'exaspérer, vous me dites sur lord Damville ce que vous ne pensez pas, ce que vous n'avez jamais pensé. Ce peut être un homme fort honnête, d'un commerce très sûr; mais vous savez parfaitement que c'est un sot. J'ai dit le mot et je le maintiens. Ce que j'exprime en franches paroles aujourd'hui, vous saviez fort bien l'exprimer l'autre jour en expressifs regards et en significatifs bâillemens, pendant que lord Damville faisait un cours sur Shakspeare. Dites-moi, miss Jane, que vous n'avez jamais aimé et ne voulez jamais aimer aucun homme, mais ne cherchez pas à me faire croire que vous aimez lord Damville.

— Vous avez raison, fit miss Jane, changeant tout à coup de voix et de visage; je n'ai jamais aimé et n'aimerai jamais personne, monsieur Simpton. Je juge fort bien lord Damville : il m'ennuierait comme il a toujours ennuyé tous ses amis et toutes ses maîtresses, si celui-ci m'ennuyait plus que celui-là, si cette chose m'ennuyait plus que cette autre; mais je suis à peu près insensible, mon pauvre monsieur Simpton, en dépit de ces airs passionnés par lesquels je vois bien que vous vous laissez tromper vous-même, malgré votre esprit éclairé. Dans ma tête, il y a eu trop de flamme; maintenant il n'y a plus que de la cendre. Dans mon cœur, je n'ai jamais eu que le néant. Je bâille par habitude à ce que je sais être ennuyeux, comme je ris par habitude à ce que je sais être amusant. Ennui, amusement, ces mots-là ne me représentent rien, du moins ils ne m'irritent pas. J'en sais d'autres qui n'ont pas pour moi plus de sens et qui me causent d'incroyables impatiences; ce sont ceux qu'on me répète sans cesse, d'amour, de tendresse, de passion. Je suis sûre d'avoir aimé très ardemment l'art, je crois avoir aimé un peu le public; mais un homme, monsieur Simpton (et miss Jane prit le sourire d'un Méphistophélès en jupons), un de ces hommes

comme j'en ai vu tant, qui croient niaisement, en se mettant à vos genoux, vous ouvrir les portes d'un monde nouveau et enchanté, je suis sûre que je n'en ai pas aimé et que je n'en aimerai pas. C'est si vieux et si peu mystérieux, l'amour!

Miss Jane trouvait plaisir, en cet instant, à jouer ce rôle d'ame implacablement aride, amère et désabusée, qui a flatté tant d'esprits depuis l'inauguration de la raillerie et de la mélancolie infernales avec Goethe et Byron. Probablement elle allait encore changer de personnage, quand lord Damville entra. Lord Damville avait cet air posé et content de lui qui ne le quittait pas un instant. Il baisa avec une grace onctueuse la main de miss Jane, fit le plus convenable salut à William Simpton, s'assit et se mit à parler du ton d'un homme qui se veut et se croit aimable. Miss Jane fut sombre et Simpton fut rêveur. A la fin de cette séance, la statuette était terminée.

— Demain, monsieur Simpton, dit miss Jane en prenant congé de l'artiste, j'exposerai votre œuvre dans mon salon; après-demain, j'espère que vous viendrez me voir dans ma loge. Excusez-moi aujourd'hui si je ne vous témoigne pas plus de reconnaissance et d'admiration; je suis fatiguée, je souffre.

— Vous avez fait, monsieur Simpton, une fort belle chose, dit lord Damville avec l'accent solennel d'un mari qui prend la parole au nom de la communauté; soyez bien sûr que miss Jane apprécie comme moi votre talent, mais, en sa qualité de femme et d'artiste, miss Jane a le droit d'être impressionnable, mobile, même capricieuse : c'est une véritable sensitive.

Sur cette comparaison poétique d'une si étincelante nouveauté, lord Damville s'arrêta avec un sourire satisfait.

— Tout artiste, dit William Simpton en jetant un regard ardent et triste sur miss Jane, éprouve un véritable chagrin à se séparer de l'œuvre qu'il finit. Moi surtout, j'ai le droit d'être affligé, car ce n'est pas de mon œuvre seulement que je me sépare.

— Ah! monsieur Simpton, dit encore lord Damville avec bonté, nous ne comprons pas, je l'espère, les charmantes relations qui se sont établies entre nous depuis quelque temps.

Et il fit un signe à miss Jane pour qu'elle dît quelque chose d'agréable au sculpteur.

La mystérieuse créature baissait la tête. C'était à présent son humeur et son plaisir de garder le silence. Ce silence, du reste elle le savait bien, avait, par son étrangeté, quelque chose de plus propre à émouvoir Simpton que toutes les louanges du monde. Au moment où elle se retirait, comme par un mouvement involontaire, elle tendit la main à l'artiste, toujours sans lui parler.

— Quelle ame perversement coquette! se dit William, quand il fut

seul, savamment et cruellement capricieuse! Comment peut-on aimer une pareille femme!

Puis, en regardant la statuette qu'il venait de finir, et en s'arrêtant dans cette pensée qu'il avait exprimée tout à l'heure de sa séparation avec le plus charmant ou le plus occupant des modèles, il sentit, chose incroyable, comme des larmes qui montaient à ses yeux. Il pensa qu'il s'était couché trop tard la veille, qu'il avait travaillé avec trop d'ardeur dans cette séance, enfin qu'il avait les nerfs malades.

IV.

William ne manqua pas d'aller à Covent-Garden le jour où miss Jane lui avait dit d'aller la voir dans sa loge. Il se rendit au théâtre de bonne heure, et assista aux cinq actes d'*Hamlet*. Jamais Ophélia ne lui avait paru plus touchante que ce soir-là. Simpton était debout près de la rampe; il lui sembla tout d'un coup que le regard de miss Jane venait de rencontrer le sien. Tous ceux, le nombre en est grand, qui ont aimé des actrices savent quel incroyable effet produisent ces regards, qui, au milieu d'une scène, devant tout un public, du sein de l'éclat d'un théâtre, tombent tout à coup sur vous, furtifs et brûlans. William se sentit remué jusqu'au fond de l'ame.

La pièce finie, il traversa d'un pas rapide les corridors du théâtre, et se rendit à la loge de miss Jane. Il se trouva au milieu d'une foule de visiteurs. Lord Damville n'était pas là. Miss Jane lui donna la main et l'accueillit avec un sourire aimable, mais banal. A peine fut-il assis, qu'elle sembla l'oublier complétement. Elle parlait courses avec lord Norforth. En ce moment, le rôle qu'elle paraissait avoir adopté était celui de l'élégante la plus ingratement, la plus désespérément futile qui ait jamais traversé les allées d'Hyde-Park. La conversation du beau Lionel semblait répondre à tous les besoins de son ame. Elle avait l'air de manger avec plaisir et appétit le même foin que lui dans le même râtelier. Cette soirée-là n'était pas donnée aux hommes politiques, mais à la jeunesse dorée, aux muguets, aux raffinés. Quand la conversation sur les courses fut épuisée, on s'entretint longuement d'un duel qui avait eu lieu le matin. Tous ceux qui étaient là parlèrent de leur courage à mots couverts, avec un sourire de discrétion vantarde, des airs fanfarons de modestie qui irritaient singulièrement l'ame honnêtement et simplement brave de Simpton. William était tombé dans un de ces silences d'où l'on ne peut plus sortir sans embarras, parce qu'ils vous ont mis tout-à-fait en dehors de ce qui se dit autour de vous. Il avait grande envie de se retirer, et cette puissance mystérieuse qui vous enchaîne dans les situations pénibles ou fausses le clouait sur son siége; puis, je le crois bien, il était retenu aussi par je ne sais quel vague espoir, quel secret instinct. Miss Jane ne lui avait

pas adressé une parole flatteuse sur sa statuette, qui avait dû être la veille, chez elle, l'objet de tous les propos. Il lui semblait qu'il y avait là une conduite arrêtée, dont il voulait avoir le secret. Enfin, pour maintes raisons, et pour celle-là surtout que miss Jane, dans sa frivolité, était aussi charmante que dans sa gravité ou dans son enthousiasme, il restait.

Le beau Lionel et ses amis avaient, ce soir-là, un souper chez un petit prince allemand détrôné, qui se consolait de sa destinée en buvant du vin de Champagne, et se vengeait de l'humanité en faisant des dettes. Ils se retirèrent d'assez bonne heure. William resta seul avec miss Jane.

Quand il n'y eut plus que William auprès d'elle, quand le silence eut succédé au bruit qui remplissait sa loge, la comédienne inclina sa tête sur sa poitrine dans une attitude de songerie profonde, montrant aux regards enflammés de Simpton, dans le mouvement le plus attrayant, dans la plus gracieuse des lignes courbes, un cou blanc sur lequel se jouaient, dans une chaude lumière, quelques cheveux échappés au peigne; puis tout à coup elle releva le front, fixa sur William un regard éblouissant et d'une expression toute nouvelle, non plus le regard d'une femme mondaine et coquette, mais celui de la muse de Shakspeare, telle que l'aurait peinte Raphaël. Elle se leva, et, se dirigeant vers Simpton :

— Vous avez du génie, lui dit-elle; votre statue est un chef-d'œuvre! Hier, toute la journée, je l'ai regardée, et j'ai admiré. Je ne sais pas comment tous ces sots qui étaient là tout à l'heure peuvent m'aimer, car ils ne me connaissent pas. Vous seul vous m'avez vue telle que je suis, telle que je veux être. Laissez-moi vous remercier.

Et, par un mouvement inattendu du plus souverain, du plus irrésistible des charmes, elle mit sur le front de William un baiser. Simpton saisit les deux mains de la comédienne, les appuya sur sa bouche, et, pendant un instant, ne sentit que flammes et parfums en son cerveau.

Puis, quand il put parler :

— Mais vous me trompiez donc avant-hier, dit-il; vous n'êtes donc pas morte à tous les sentimens ardens et généreux, vous vivez donc?

— Je vis pour vous ce soir, dit-elle.

— Oui, ce soir, repartit impétueusement William; mais demain, demain, vivrez-vous pour moi encore?

En ce moment, on entendit une porte s'ouvrir et un pas dans la petite pièce qui précédait celle où cette scène se passait.

— Voici lord Damville, dit miss Jane à voix basse; demain, à midi, venez chez moi, je serai seule.

Lord Damville s'était cru obligé, pour ne pas rompre avec son passé politique, d'assister à un dîner ministériel et d'aller se montrer à un

bal d'ambassadeur. Il revenait haut cravaté et ganté exactement, dans toute la sévérité, toute la raideur d'une tenue officielle. William lui trouva cet air indéfinissable, portant à la pitié et au sourire, que les amans trouvent aux maris quand ils les voient rentrer au gîte conjugal à la fin de certaines soirées. Damville n'était cependant pas le mari, et William surtout était encore bien loin d'être l'amant de miss Jane.

V.

Le lendemain, William Simpton, au moment où il quittait son logis pour se rendre chez miss Jane, reçut le billet que voici : « Ne venez point à midi, cher monsieur, je suis obligée de sortir dans la matinée avec lord Damville; mais soyez assez aimable pour venir à six heures me demander à dîner. Vous vous trouverez avec quelques hommes distingués, qui me sauront un gré infini de les avoir réunis à vous. »

Il n'est pas un mot de cette lettre qui ne mît William en fureur. A l'instant où il se croyait emporté avec miss Jane dans le monde excentrique et passionné de l'amour, le voilà qui retombait dans les plus glaciales et les plus banales régions de la politesse. A la place d'un entretien ardent et solitaire, on lui offrait une réunion avec des *hommes distingués!* Ces derniers mots surtout lui causaient des transports de rage. — Non, se dit-il, je n'irai pas à son exécrable dîner!

A six heures moins un quart, il se dirigeait vers la demeure de l'actrice. Il allait la voir au moins, et lire peut-être sur ses traits l'explication de son étrange conduite. Enfin il vivrait, car, à l'âge qu'avait alors William, on a beau être guerrier ou artiste, ambitionner une grande place parmi les hommes, c'est par les femmes surtout que l'on vit. Dans l'élégant salon où fut introduit William, lord Damville et le duc de Norforth étaient installés déjà : c'étaient deux de ces convives distingués que miss Jane avait promis à Simpton. La maîtresse du lieu avait pris ses airs les plus convenables : elle parlait d'un ton mesuré et ne se permettait que des demi-sourires. Sous tous ces airs réservés, sa beauté avait quelque chose de brûlant. Elle était vêtue à l'espagnole avec un voile noir sur ses cheveux blonds, une rose rouge, couleur des amours sanglantes, jetée dans ses lumineuses boucles. Ses épaules, au milieu des garnitures de dentelle, étaient plus attrayantes et chargées d'ivresse que le vin de Chypre dans une coupe romaine. Elle répandait autour d'elle la chaleur et le frisson.

Après Simpton arrivèrent encore deux convives. L'un était un ambassadeur autrichien, le prince de Nipperg. Le père du prince avait été l'un des grands seigneurs les plus spirituels du siècle dernier. Malheureusement trop prodigue de son esprit, il n'en avait rien laissé à son fils. L'autre était le duc de Penarez, grand d'Espagne de première classe, possesseur d'une immense fortune et plongé dans un au-

guste abrutissement. Quand l'Autrichien et l'Espagnol furent arrivés, on se mit à table.

Encore si le vieux prince de Nipperg s'était borné à manger tout le fonds d'esprit qui aurait pu revenir à son fils; mais il lui avait laissé par son nom une écrasante dette. Le prince actuel de Nipperg, par sentimens de famille, par pitié filiale, voulait absolument faire, vis-à-vis des artistes et des gens du monde, les frais qu'aurait faits son père. Toujours il se trouvait à court; c'est une justice à lui rendre : il supportait parfaitement sa pauvreté; on pouvait croire qu'il ne la soupçonnait pas. Lorsqu'il sut que William Simpton était sculpteur, il voulut parler statuaire. Il s'extasia sur les narines de l'Apollon du Belvédère. Ce qu'il dit, lord Damville allait le dire. Lord Damville et le prince de Nipperg étaient faits pour s'entendre merveilleusement. Toutefois le prince de Nipperg avait quelque chose de plus léger dans ses prétentions, cela va sans dire. Représentant de la cour de Vienne (Vienne avait une cour alors; la civilisation n'y avait pas encore élevé des barricades), il avait un tour moins constitutionnel dans le discours et dans les idées. Le beau Lionel, qui, lui, s'était fait le représentant de la cour de Charles II, était d'une légèreté étourdissante. Il jetait au milieu de toute conversation sérieuse le rire dont les marquis, autrefois assis sur la scène, le dos tourné au parterre, interrompaient les tirades de tragédie. Le duc de Penarez mangeait avec application et buvait avec solennité. La tristesse envahissait William Simpton.

Par son nom, il n'avait aucune infériorité; par son esprit, il avait une supériorité incontestable vis-à-vis de tous ceux qui étaient là; mais il n'était pas de leur monde, car William Simpton n'était d'aucun monde, à bien dire. S'il avait eu de vrais châteaux, comme ceux de son oncle le marquis de Colbrige, peut-être Simpton aurait-il beaucoup moins habité les châteaux d'Oberon et de Titania. Faute des magnificences de la vie réelle, il s'était jeté dans les splendeurs de la vie imaginaire. De là lui venaient cette fierté rêveuse, ces dédains mélancoliques avec lesquels les hôtes des pays enchantés traversent cette vie. De là lui venaient aussi parfois un ennui très précis, une très positive amertume. On est condamné à errer seul dans les palais de la fantaisie avec les fées et les génies; on n'y reçoit pas ceux qu'on aime. William Simpton aimait fort cet Espagnol, — c'était le comte de Villa-Medina, — *qui brûla sa maison pour embrasser sa dame;* mais il lui manquait une maison à brûler. Il s'apercevait en ce moment que miss Jane sentait au moins aussi vivement que lui combien cela lui manquait. Cette femme, qui semblait hier si abandonnée aux charmes de l'art, de la poésie, était aujourd'hui tout entière à la magie du luxe, de la fortune, de toutes les grandeurs sociales. Elle caressait Norforth par un petit sourire grondeur dans ses prétentions à l'étourderie; elle caressait le prince de Nipperg par un sourire de fine approbation dans

ses prétentions à la spirituelle amabilité; enfin elle encourageait, par un regard d'intérêt onctueux, la manière dont buvait et mangeait le duc de Penarez. Il y avait deux hommes seuls pour qui elle ne faisait point de frais, lord Damville, qu'elle traitait en mari, et notre ami William Simpton, qu'elle semblait n'avoir jamais traité ni ne vouloir traiter jamais en amant.

Après le plus ennuyeux des dîners commença pour William la plus ennuyeuse des soirées. Le salon de miss Jane était amusant ce jour-là comme un salon ministériel. Toutes sortes d'illustres personnages y arrivaient pour lesquels la comédienne se mettait en frais de graves façons. Lord Damville triomphait; William résolut de s'en aller. Il se trouva dans la rue par une nuit d'été éblouissante. Ce soir-là, il y avait au-dessus de Londres un ciel italien. — Comment! se dit-il, deux yeux où il n'y a pas même eu d'amour pour moi m'empêcheraient de sentir tout ce libre espace de ciel, cet air pur et ces étoiles! Ensevelissons dans notre cœur miss Jane sous une couche de pensées tendres et mélancoliques comme des fleurs de cimetière, et n'y pensons plus. — Il est une chose qu'on doit soupçonner, c'est que William Simpton, qui avait vingt-cinq ans et qui était bien tourné, avait dans sa vie un attachement plus positif que son amour pour miss Jane. Il n'en est point de la vie réelle comme du roman où une tendre inquiétude, un sentiment idéal, suffisent pour remplir une ame. En ce monde, tandis que vous vous préoccupez d'une femme qui ne vous appartient pas, il en est d'habitude une qui vous appartient dont vous ne vous préoccupez pas.

Simpton songea tout à coup qu'il ferait bien de se mettre à aimer sérieusement une femme qu'il voyait tous les jours, et auprès de laquelle il avait réussi depuis plusieurs mois. Lady Blington, c'était la maîtresse de William, était une femme suffisamment aimable et suffisamment jolie, qui avait aimé les arts toujours et de temps en temps un artiste. Elle n'était point précisément sotte, et elle avait des yeux bleus avec des cils noirs que William aurait bien adorés; mais elle avait la plus fâcheuse des prétentions, elle voulait être une Béatrix. Elle déposait sur le front du jeune sculpteur un baiser de la poésie la plus affectée. Elle lui parlait de l'inspiration, elle lui faisait jurer qu'elle était sa muse. Pour un esprit comme celui de William Simpton, épris de l'art d'une façon naturelle et sérieuse, ces afféteries étaient intolérables. Il y avait des jours où lady Blington le mettait dans l'état où le piano met les chiens de chasse, c'est-à-dire lui donnait de longues et violentes attaques de nerfs. Eh bien! pourtant il résolut d'aller braver ce soir-là les paroles inspirées et le baiser sur le front.

Il trouva lady Blington seule, tenant à la main un volume de Lamartine qu'elle lisait en français, car elle était essentiellement lettrée. Quand elle aperçut William, elle lui tendit la main en laissant son re-

gard fixé sur le livre comme s'il y eût été retenu par un charme; ses lèvres prirent un sourire contemplatif et harmonieux.

Et l'amante et l'amant, sur l'aile du génie,
Montent d'un vol égal à l'immortalité,

déclama-t-elle à mi-voix comme entraînée par le besoin de faire partager une émotion trop vive.

— William, fit-elle après un moment de silence pendant lequel elle avait fermé lentement le livre et s'était mise à regarder son amant d'un air enthousiaste et recueilli, n'est-ce pas que ces vers-là sont beaux et qu'ils rendent vos secrets désirs? Quelle grande et charmante image que ce couple amoureux qui monte à l'immortalité sur l'aile du génie! Ces vers pourraient vous inspirer un groupe, William : sur une figure ailée, sur un ange au front étoilé qui représenterait le génie, vous pourriez jeter deux êtres, un poète et sa maîtresse. Je voudrais que le poète eût votre noble front; peut-être donneriez-vous à sa compagne quelque chose de mes traits. Tous deux s'enlaceraient, et...

Ici l'impatience de Simpton éclata. — Ce serait, dit-il, une chose bizarre que ces deux êtres assis sur un ange. Je ne suis pas fou des vers de Lamartine; je trouve qu'ils renferment, comme beaucoup de vers malheureusement, une image que ni pinceau ni ciseau ne saurait exécuter. Du reste, peut-être suis-je en disposition mauvaise et brutale; mais j'avoue que de l'immortalité ni du génie je ne me soucie guère ce soir. Je voudrais prendre la vie tout simplement, jouir de ce que je ne suis pas immortel encore; car, lorsque je serai immortel, chère lady, je ne sentirai pas sur mes lèvres la peau transparente et fraîche de cette jolie main.

Et par un mouvement assez tendre, car ce soir-là vraiment lady Blington était jolie, il prit la main de sa maîtresse. Il sentait sa mauvaise humeur se dissiper; mais lady Blington le repoussa vivement.

— Ah! William, s'écria-t-elle, vous ne m'aimez pas comme je veux être aimée; vous ne me comprenez pas, vous ne m'avez jamais comprise.

— Le fait est, milady, repartit William exaspéré, que nous ne nous comprenons pas ce soir. Peut-être que cette nuit je verrai en songe les *anges* de M. de Lamartine, et qu'alors, demain matin, vous me trouverez moins grossier. En ce moment, permettez-moi de vous quitter.

Et, sans écouter les reproches dont l'accablait lady Blington, il sortit d'un pas rapide.

— Ah! miss Jane! s'écria-t-il quand il se retrouva dehors en plein air, vous êtes capricieuse, vous êtes perverse, vous déchirez, vous brûlez, mais vous n'agacez pas les nerfs. Vous ne faites pas connaître ce misérable ennui, ces dépits mesquins qui sont ce qu'il y a de plus détestable au monde. Auprès de vous, on est heureux ou l'on souffre; mais on sent les vraies, les grandes puissances de la vie.

VI.

William alla passer un mois au bord de la mer. Il y a des gens qui, dans l'air des plaines, des prairies et des grèves, boivent l'eau du Léthé; Simpton s'aperçut qu'il n'était pas de ces gens-là. L'image de miss Jane l'assiégeait comme certains fantômes assiégent les solitaires. Après de grandes courses sur les côtes, quand il se couchait le soir, espérant voir le ciel et les flots dans son sommeil, c'était le regard de miss Jane qui se fixait sous son front. Les songes paraient pour lui cette créature, dont le souvenir n'était déjà que trop attrayant en son ame, de ce charme aux longues et puissantes ivresses qu'ils répandent dans leurs scènes de volupté. Il lui fallait toute une matinée passée au grand air, sur le rivage, pour secouer les dangereux parfums de ses rêves. Lorsque, assis dans le creux d'un rocher, il regardait l'inquiétante étendue de l'océan, il se disait : Que me font tous ces espaces? Deux baisers qui fermeraient mes yeux me donneraient plus de plaisir que ces lumineuses et frémissantes plaines. — Il était vraiment amoureux.

Un matin, il prit le chemin de fer, et, grace à cette fantastique invention du génie moderne, qui met dans la vie comme dans l'ame les espaces solitaires auprès des lieux pleins de mouvement et de bruit, il se trouva à sept heures du soir devant le théâtre de Covent-Garden. Miss Jane jouait. William se mit dans un coin obscur de la salle, il ne voulait être vu ni des spectateurs ni de l'actrice. Il était résolu à rompre avec le monde; le spectacle de ce soir-là était une fantaisie qu'il se passait; le lendemain, il comptait retourner dans la solitude. Quand la pièce fut finie, une envie démesurée le prit d'aller voir l'actrice dans sa loge. Il se demanda, — ce que se demandent parfois tout d'un coup ces gens aux idées bizarres, violentes et malheureuses, qu'on nomme les songeurs, — pourquoi il augmenterait volontairement lui-même le nombre de ses souffrances. Rien ne l'empêchait d'entendre la voix de Jane lui adresser des paroles, de voir ses yeux le regarder; à quoi bon s'enlever ce bonheur? Quelques minutes après ces réflexions, il était dans la loge de l'actrice. Ce soir-là, comme d'ordinaire il y avait beaucoup de monde chez miss Jane, comme d'ordinaire aussi il y avait cohue dorée; mais, dès que l'actrice aperçut William, elle interrompit sa conversation avec le prince de Nipperg, se leva, courut à lui, et l'embrassa presque.

— Monsieur Simpton, s'écria-t-elle, qu'êtes-vous devenu? Comment peut-on disparaître ainsi sans donner de ses nouvelles à ses amis? Qui vous a enlevé? Est-ce l'amour? est-ce l'art? est-ce une créature de chair ou une créature de marbre? N'importe pour quel objet vous nous ayez quittés, vous avez mal agi. Vraiment, ajouta-t-elle d'une voix basse qui

fit parcourir un long frisson dans tout le corps de William, j'étais désolée. — Puis elle fit asseoir Simpton à côté d'elle, et comme au bout d'une demi-heure, voyant que la foule ne désemplissait pas sa loge, il voulait s'en aller : — Ne vous découragez point, lui dit-elle à l'oreille; restez, je veux que nous soyons seuls.

William se dit qu'il était sans doute couché au bord de la mer, qu'il faisait un bon rêve, et il resta. En effet, tous les adorateurs de miss Jane, voyant que ce soir-là il n'y avait rien à espérer pour eux, se retirèrent les uns après les autres, et William resta seul avec la comédienne. Alors miss Jane garda le silence.

— Qu'avez-vous à me dire? lui dit William.

— Moi? rien! répondit miss Jane d'un ton triste et comme perdue en un songe.

— Mais, Dieu me pardonne, miss, je crois voir une larme sur votre joue?

— Non, je ne pleure pas.

— Si, vous pleurez; Jane, vous pleurez!

— William, fit-elle d'une voix ardente, sa joue contre celle de Simpton, c'est que je vous aime!

William poussa un cri et laissa tomber sa tête sur les genoux de la comédienne, fondant en larmes à son tour, en vraies larmes.

Le lendemain matin, à dix heures, il regagnait son logis, où la veille il n'était pas rentré, après une de ces nuits couronnées de roses brûlantes qui valent pour les ames amoureuses ce que valent les journées aux couronnes de lauriers pour les ames de conquérans. Il s'était laissé tomber sur un sofa dans un coin de son atelier, et depuis une heure il goûtait un sommeil plein d'enchantement, quand on lui annonça la visite du duc Lionel de Norforth.

— Ah! ah! fit Lionel en l'abordant, je trouble dans un sommeil qui lui était probablement fort nécessaire monsieur le marquis.

— Monsieur le marquis! que signifie ce mot, monsieur le duc? répondit William, qui ne se croyait pas assez lié avec Lionel pour lui laisser prendre ce ton de plaisanterie.

— Cela signifie que j'ai l'honneur de parler au lord marquis de Colbridge. Hier matin, votre oncle le marquis de Colbridge et ses deux fils ont voulu faire une promenade en pleine mer, malgré tout ce qu'on a pu leur dire sur l'incertitude du temps et le danger des côtes. La petite embarcation qu'ils montaient portait non point leur fortune, mais la vôtre. Maintenant leurs corps sont à l'océan, leurs ames à Dieu, et leurs biens à vous. Comme j'étais en ce moment à leur château, où l'on venait d'organiser de grandes chasses, je me suis chargé d'aller vous annoncer la catastrophe qui vous fait pair d'Angleterre et l'un des plus riches particuliers de l'Europe. Je suis arrivé hier soir par le che-

min de fer de Bristol; je n'ai pas couru à votre logis, parce que j'étais sûr de ne pas vous y rencontrer. Quoique depuis un mois vous ne vous montriez plus à Covent-Garden, j'ai pensé que je vous y trouverais peut-être, mais je ne vous ai pas découvert, et, comme j'étais las, je ne suis pas resté au théâtre....

— De sorte, dit William, dont une terrible pensée venait de traverser soudain l'esprit, que vous n'avez appris à personne, hier au soir, le changement de mon destin.

— Ah! si fait, reprit Lionel, j'ai vu miss Jane pendant un entr'acte.

Une effrayante expression de douleur se peignit sur les traits de William; sa tête s'inclina sur sa poitrine, il sembla près de se trouver mal.

— Bien certainement, se dit Lionel en lui-même, c'est ma nouvelle qui agit sur lui de cette étrange façon. Ah! fortune, de quel amour on t'aime!

De quel amour William aimait miss Jane!

VII.

Ainsi tout le bonheur de la veille était maintenant corrompu. Dans ces tendresses qui faisaient fondre son cœur, dans ces baisers qui mettaient la flamme en ses veines, il n'y avait que mensonge. Pas un seul n'était vrai de ces élans qui l'avaient porté au ciel. Il avait eu entre ses bras une créature froide, intéressée, maîtresse d'elle-même, calculant le prix de chacune des caresses dont elle l'enivrait. Il eut envie de ne pas la revoir; puis cet ardent et adoré visage, tel qu'il l'avait vu dans les heures amoureuses, revint à son esprit et l'attira avec une incroyable puissance. Quelques instans après la visite de Lionel, William se rendait chez miss Jane.

Quand son amant entra chez elle, la comédienne était couchée sur un divan, les joues pâles, les yeux animés et les lèvres vermeilles, vêtue d'une longue robe du matin en velours noir, qui laissait voir tous les mouvemens et tous les contours de son corps. Elle tendit la main à William. Elle avait une de ces petites mains féminines, animées d'un fluide mystérieux, qui ne peuvent s'appuyer sur les vôtres sans vous jeter dans un étrange état de frisson. William mit sur les doigts de Jane un baiser enflammé et rapide; puis il s'éloigna d'elle en passant la main sur son front, et se prit à la regarder avec une tristesse mêlée de peur.

— Qu'avez-vous à me regarder ainsi, William? dit-elle, que se passe-t-il en vous?

— Jane, fit William, pourquoi ne me donnez-vous pas ce matin le

nom que vous me connaissiez hier soir? pourquoi ne m'appelez-vous pas marquis de Colbridge?

Miss Jane cacha sa tête dans ses mains et garda un moment de silence. William la contemplait avec angoisse. Enfin elle se leva, les joues couvertes de larmes aux traces enflammées, les yeux secs. Elle venait d'attacher sur ses traits le plus vrai et le plus terrible de ses masques tragiques. Debout devant William, d'une voix où frémissait cette passion à bouleverser des milliers d'ames dont l'art et la nature lui avaient donné le secret :

— Vous venez me reprocher ce matin, lui dit-elle, mon amour d'hier, vous avez raison; ce sera le souvenir le plus honteux, le plus flétrissant, le plus douloureux de ma vie. Moi qui espérais garder au moins dans cette existence désordonnée que nous font les entraînemens de l'art et les dédains du monde la dignité d'un cœur qui ne s'est livré jamais, moi qui espérais ne pas aimer, j'ai aimé un homme que je devais mépriser quelques heures après lui avoir montré mon amour. Oui, c'est vrai, je m'en souviens maintenant, je savais hier que vous étiez le marquis de Colbridge, quand vous êtes entré dans ma loge. C'est le duc de Norforth qui me l'avait dit, n'est-ce pas? Lorsque je vous ai vu, vous dont une mauvaise puissance, dont une détestable magie fixaient depuis plus d'un mois l'image devant mes yeux, j'ai bien songé à la nouvelle du duc de Norforth! Vous savez quelles paroles je vous ai dites à voix basse, quand il y avait du monde autour de nous, puis cet aveu qui m'est échappé au milieu des larmes quand nous avons été seuls. De ce qui s'était dit, de ce qui s'était passé, il y avait des années, il y avait une heure, je n'avais aucun souvenir. Toute ma vie était dans les mots que votre regard arrachait alors à mon cœur. Ah! ces mots dont ce matin je suis désespérée, dont il me semble que je sois souillée, pour les racheter, si je la possédais, je donnerais toute l'Angleterre. Oui, je me le rappelle à présent, vous êtes le marquis de Colbridge, vous êtes riche. J'ai fait une spéculation, n'est-ce pas? J'ai voulu faire croire au marquis de Colbridge que je l'aimais. Eh bien! lord Colbridge, maintenant, je vous le dis en face, je ne vous aime pas, je ne vous estime pas, et je désire ne jamais vous revoir.

— Jane, s'écria William, je suis un misérable, j'ai mérité votre haine, votre colère, votre mépris; mais, croyez-le, en ce moment je mérite aussi votre pitié. Tenez, je suis à vos genoux, j'embrasse vos pieds, je mets mon cœur dans la poussière. Je vous demande pardon et je souffre. Si vous saviez combien je vous ai aimée déjà, combien je vous aime et combien je puis vous aimer encore! Vous êtes ma pensée unique, ma vie entière. Cette douleur même, cette affreuse et injuste douleur que ce matin j'ai ressentie, que tout à l'heure je vous ai laissé voir, me l'a bien prouvé. Quand lord Norforth est venu m'annoncer

une nouvelle qui aurait suspendu chez un autre tout mouvement d'intelligence et de cœur, c'est à vous seule, à votre amour que j'ai pensé. Un terrible, un odieux soupçon m'est venu, et je me suis trouvé plus malheureux alors en tombant sur mes sacs d'or qu'un autre en tombant sur du fumier. Sans vous, tout me déplaît, m'ennuie et me fait mal. Vous m'aimiez, dites-vous, vous aviez toujours devant les yeux mon image; c'est moi qui vous aimais, c'est moi qui vous voyais. Si vous saviez comme la nature m'irritait, comme ses splendeurs me semblaient mesquines, comme tous ses spectacles étaient pour moi sans intérêt, sans valeur, pleins de tristesse et de néant, alors que j'étais loin de vous, ne me doutant pas que vous m'aimiez! Ah! Jane, si vous avez pitié d'une vie qui vous appartient, d'une vie qui s'éteindra sans vous, tâchez de m'aimer encore. Je le sens maintenant, si vous m'aimiez, si je rentrais dans ce paradis d'où me bannit votre colère, je vous adorerais d'une adoration parfaite, il n'y aurait plus en moi, mon Dieu, une pensée qui ne fût toute d'amour et de respect pour vous.

Jane se laissa toucher, et comme cela arrive dans la vie amoureuse, cette vie où les heures s'enlacent d'une si capricieuse façon, aux emportemens du désespoir et de la colère succédèrent tous les élans du bonheur et de la tendresse; puis vinrent ce sourire, cette gaieté, ces momens de libre causerie, de familiarité joyeuse, qui ont leur place parmi les émotions variées dont se compose le plus divin des passe-temps. Jane raconta en riant à William comment elle avait rompu avec lord Damville.

Le pauvre lord, qui l'impatientait depuis si long-temps par maint côté de son caractère, particulièrement par son goût pour les lettres, lui avait fait tout à coup une révélation désastreuse. Un beau matin, il lui avait lu une pièce en cinq actes appelée *Élisabeth*, pour laquelle il réclamait son talent. Au moment où William était parti pour aller respirer l'air de la mer, on répétait la pièce de lord Damville à Covent-Garden avec activité, mais avec mystère. L'auteur d'*Élisabeth* voulait étonner ses amis et ses ennemis en prenant place un beau jour à côté de Shakspeare, sans en avoir prévenu personne; mais la discrétion et la patience lui avaient manqué, et, une semaine avant la première représentation, il s'était mis à faire chaque soir des lectures dans les salons. Lord Damville était un de ces hommes qu'attire fatalement le ridicule des lectures mondaines. Du reste, on le croyait si peu en état de faire marcher une action et agir des personnages, que généralement on était étonné en voyant toutes ces entrées et toutes ces sorties, toutes ces demandes et toutes ces réponses qui se suivaient tant bien que mal pendant cinq actes; puis on se disait : « Le talent de miss Jane fera des merveilles. » Il y a des bornes à toutes les puissances, même à celles des femmes et du talent. On avait représenté, il y avait huit

jours, l'*Élisabeth* de lord Damville. Jamais chute n'avait été plus complète et marquée d'un caractère plus triste. La grande majorité du public, composée de gens bien élevés et amis de l'auteur, ne se permettait ni sifflets, ni murmures, mais s'abandonnait à une morne stupeur, à une somnolence désespérante et désespérée. Sur tous les visages couraient des bâillemens mélancoliques que les femmes cachaient derrière leurs éventails ou leurs bouquets, mais que les hommes laissaient voir sans pudeur. Au milieu de cette foule élégante et endormie, une poignée d'hommes sales et réveillés, placés dans les humbles et obscurs endroits qu'on n'avait pu interdire au vrai public, témoignait de temps en temps sa mauvaise humeur. Quand la pièce fut achevée, cette petite troupe factieuse demanda bruyamment le nom de l'auteur. Dans les coulisses, on conseillait de tous les côtés à lord Damville de ne pas se nommer. Un poète dramatique ne peut jamais croire à sa chute. Alors que la pièce est finie, tant qu'il reste un spectateur dans la salle, il lui semble que les destins peuvent encore changer. Lord Damville se disait que son nom serait peut-être accueilli avec des transports d'enthousiasme. Cependant les avis lui vinrent si nombreux et si pressans, qu'il n'osa pas leur résister. Au moment où il se résignait à décliner la paternité de son œuvre, un certain nombre de ses amis débusquèrent dans le théâtre. Norforth, s'avançant vers lui de son ton le plus étourdi de jeune seigneur, dit à lord Damville : — Écoute, mon cher, franchement ta pièce est détestable. — Ce signal donné, le malheureux Damville vit commencer pour son drame une véritable curée. Il n'osait pas aller trouver miss Jane. La grande actrice lui devait le premier revers qu'elle eût éprouvé dans sa vie théâtrale. — Ma foi, disait-elle à William, je fus impitoyable. Ah! milord, m'écriai-je, quand je l'aperçus se tenant tout confus à la porte de ma loge, vous auriez bien dû m'abandonner pour les muses ou abandonner les muses pour moi. Ce soir-là, il ne me reconduisit pas à mon logis. Le lendemain, il m'écrivit que j'avais été, avec tout le public, bien cruelle pour lui, qu'il voulait quitter pendant quelque temps cette Angleterre où Shakspeare n'avait été célèbre qu'après sa mort, et où l'on avait outragé Byron. Je lui répondis que la postérité m'accuserait peut-être d'avoir méconnu un grand homme, que j'étais décidée à encourir ce reproche avec tout mon siècle, qu'il ferait bien de quitter l'Angleterre en effet, parce que les voyages guérissent des passions, et que ce serait un grand bonheur pour lui s'il pouvait se guérir de sa passion pour les lettres. Et il est parti, ma foi, et je suis libre et je t'aime, fit-elle en embrassant William.

— Mais comment, dit lord Colbridge, avez-vous pu si long-temps supporter un pareil homme?

— Mon Dieu, je n'aimais pas, je n'avais jamais aimé; tous les

hommes me semblaient un peu plus ou un peu moins sots. J'attachais peu de prix à la différence. Celui-là, après tout, était d'une humeur obligeante. Il m'épargnait l'ennui de faire des courses, d'écrire des lettres, et me tenait de longs discours pendant lesquels je m'établissais commodément dans quelque songerie. Ah! William, vous m'avez transformée.

— Jane, fit William d'une voix sombre et passionnée en embrassant l'actrice sur le front, que ne puis-je brûler toutes les images qui sont entrées dans votre cerveau avant que vous m'ayez connu!

— Hélas! lui répondit-elle avec un douloureux accent, je vois bien à quoi vous songez : j'ai mené une vie indigne. Je suis la plus misérable des femmes; je suis née en pleine Bohême. Le premier fruit qu'on ait porté à mes lèvres a été le fruit défendu. Je ne sais pas quelles affreuses passions, quels terribles caprices ne m'ont pas battue de leurs ailes. Si vous désiriez des aveux, je vous en ferais dont vous-même, qui êtes un homme, vous frémiriez; puis elle insista sur cette pensée, exprimée sous toutes ses formes à chacune de leurs nouvelles liaisons, par les hommes et par les femmes qui ne peuvent cacher un bagage embarrassant de galanterie, que dans le cœur est la vraie virginité, qu'elle donnait son cœur pour la première fois. Et enfin, en arrivant aux détails même de sa vie, elle présenta à William ces faits qu'elle lui avait peints d'abord si monstrueux sous des couleurs telles que le pauvre amoureux croyait peu à peu presser l'innocence même entre ses bras. Évidemment, aucun homme n'avait eu ses faveurs avant lord Damville, et même était-il bien sûr que lord Damville eût été son amant?

VIII.

Le fait est que William aimait comme il n'avait jamais aimé; c'était sa vie tout entière qui s'écoulait, heure par heure, en joies, en souffrances, en emportemens, en extases, aux pieds de sa maîtresse. Il était plongé dans cette atmosphère féminine où languissent et s'éteignent avec tant de délices les plus nobles, les meilleures existences, et cependant à chaque instant, lui dont l'esprit était vraiment élevé, dont le cœur était profond et sincère, il comprenait tout ce qui manquait à l'être dont il avait fait son dieu. La nature de miss Jane était en tout un mystère. Il y avait dans sa voix, quand elle déclamait les vers de Shakspeare, plus de poésie que dans la pensée même qu'elle traduisait. Ses costumes savans et charmans annonçaient chez elle une plus intime et plus vive intelligence de la peinture que celle des plus grands peintres de toutes les écoles; eh bien! quand elle raisonnait sur un poème ou sur un tableau, jamais rien d'original ni d'élevé ne sortait de sa bouche. Un jour, William alla visiter avec elle la célèbre galerie

de lord Bentinck; il revint plein de fatigue et de tristesse. Il n'avait point surpris dans sa maîtresse un seul de ces élans que demande au cœur qu'il aime un cœur épris de l'idéal. Les planches de la scène semblaient être pour elle ce qu'était le trépied pour la pythonisse. Quand elle ne les touchait plus, elle cessait de vivre de la vie enthousiaste et sacrée. Il y avait un monde cependant où elle conservait son énergie, sa grandeur, ses charmes surprenans et irrésistibles : c'était celui de la passion. Dans ce monde-là, elle régnait comme sur le théâtre; mais de quelle façon perverse, tyrannique, meurtrière! Elle armait de toute la puissance, elle ornait de tous les attraits du génie cette succession inouie de caprices effrénés, de fantaisies dépravées et égoïstes dont se compose une ame de courtisane.

Un jour, en se promenant avec William dans Hyde-Park, elle aperçut Lionel, qui, monté sur un genet d'Espagne, sortait d'une verdoyante allée. Le jeune duc maniait son cheval avec une parfaite élégance. Il rappelait vraiment, par sa belle tournure, par son grand air, ces seigneurs des siècles passés qu'il avait choisis pour modèles. Il passa auprès de la calèche où miss Jane était à demi couchée, regardant, avec une langueur de lassitude plutôt que d'amour, les yeux de William, constamment fixés sur les siens. Il eut l'inspiration heureuse de ne pas lui parler, mais de s'incliner et de se découvrir en passant. Le beau Lionel saluait à cheval avec une grace particulière. Miss Jane, quand Lionel se fut éloigné, tomba dans une rêverie sombre et obstinée, semblable à celle d'un prince d'Orient qui regarde danser des bayadères. Cet homme qu'elle avait vu maintes fois, et dont maintes fois les tendres discours lui avaient semblé insipides, venait de lui apparaître sous un jour tout nouveau. William fut des heures entières sans pouvoir lui arracher une parole. Cependant il arriva un instant où ses vapeurs se dissipèrent tout à coup. Ses traits reprirent toute leur animation, son esprit reprit toute sa verve; elle sembla recouvrer toute sa tendresse pour William : elle venait de prendre un parti; elle avait trouvé le plus simple et le plus ingénieux des moyens pour se débarrasser tout un jour de lord Colbridge.

A cette heure où Roméo quitte Juliette, où la verdure est gaie, le ciel rose et le cœur des amoureux mélancolique, elle dit tout à coup à William, dont l'ame, comme le corps de cette ardente Romaine d'un poète antique, rassasiée, mais non pas lassée d'amour, était suspendue à son regard : — Ne me regardez pas ainsi, vous me faites peur!

Il y avait dans sa voix lente et sonore un accent de mystérieuse épouvante qui glaça le cœur de Colbridge.

— Au nom du ciel! lui dit-il, Jane, qu'avez-vous? Quelle fantaisie sinistre passe dans votre esprit? Quel fantôme voyez-vous que mes yeux ne découvrent pas?

— Vous me faites peur, reprit-elle de la même voix, vous m'aimez

trop! Et moi, tenez, je suis une malheureuse, je ne sais pas si je vous aime et si je vous ai jamais aimé!

— Jane, quelles affreuses, quelles cruelles paroles! A quel jeu terrible vous vous livrez! Rappelez-vous...

— Je ne me rappelle plus rien. Que voulez-vous? je vous l'avais dit, ma nature est pleine de secrets que moi-même je ne comprends pas et n'ai jamais cherché à comprendre. Il n'y a eu chez moi ni les heures pures et fraîches de l'enfance, ni les heures tendres et inquiètes de la jeunesse : toute ma vie n'a été qu'une journée orageuse et brûlante d'été. Qui m'aime est un insensé; chercher dans mon cœur de la tendresse, c'est chercher des fleurs sur un rocher, un palais au milieu des mers. Tenez, William, partez, quittez-moi; tâchez de ne pas me maudire, car, si vous me maudissiez, ce serait une douleur pour vous; à moi, hélas! vos malédictions ne me feraient même point de peine. Tâchez de ne pas me maudire, mais de m'oublier.

Toutes les paroles ardentes et désespérées de William furent inutiles. Jane se montra inflexible. Elle ne voulait plus le voir. Cet immense amour, disait-elle, l'effrayait et la fatiguait; enfin le sentiment de l'orgueil froissé s'éveilla dans l'ame de Colbridge. L'esprit enflammé et bouleversé, le cœur saignant par maintes blessures, il se sépara de la comédienne. — Je m'en vais, lui dit-il en la quittant, visiter le château de Colbridge, dont je suis le maître et que je n'ai pas encore vu. Peut-être, en effet, le ciel, le grand air, les courses dans les forêts, me feront-ils oublier l'atmosphère pleine de fièvres dans laquelle j'ai vécu.

A peine William l'avait-il quittée, que miss Jane écrivait à lord Norforth : « Je me suis débarrassée pour un jour du marquis de Colbridge. Je suis lasse des amours sombres et passionnées. Si vous vous sentez disposé à m'aimer comme je vous aime, gaiement et modérément, venez. »

En même temps que ce billet, elle en écrivit un autre adressé au marquis de Colbridge, en son château de Colbridge, qu'elle ordonna à un domestique de mettre à la poste le soir, de façon à ce qu'il arrivât à Colbridge, situé à quelques lieues de Londres, le lendemain matin. Voici quel était ce billet : « Je t'aime, William, je t'ai toujours aimé, je n'ai jamais aimé que toi. oublie les paroles insensées que je t'ai dites hier et reviens. »

William était sur le perron de son château se disposant à monter à cheval par une matinée qu'éclairait un magnifique soleil de septembre, quand il reçut cette lettre. Son regard, du lieu où il se trouvait, embrassait une vaste étendue de ciel lumineux et de plaines d'un vert éclatant coupées de fossés et de barrières qui provoquait l'ame et le corps à l'enivrement des courses au galop. Ce morceau de papier qu'il tenait entre ses mains le rappelait à une vie malsaine, fâcheuse, que

sa raison et presque son honneur lui ordonnaient d'abandonner; tout ce que contemplaient ses yeux l'appelait au contraire à une bonne et généreuse vie : il n'hésita pas un instant. Au bout de quelques heures, il était à Londres, ne sachant pas s'il existait en ce monde d'autres beautés que les charmes de miss Jane.

IX.

William avait servi de témoin dans une affaire à un de ces hommes comme on en rencontre assez souvent parmi les officiers de l'armée anglaise, qui joignent à une grande fermeté de cœur des qualités intellectuelles d'une nature originale et d'un ordre élevé. Le colonel Scander avait inspiré à William une profonde estime et une assez vive affection. Dans les heures qu'à son grand regret il ne donnait pas à miss Jane, c'était avec lui qu'il avait le plus de plaisir à se trouver. Un matin, le colonel vint chez Colbridge, et voici à peu près ce qu'il lui dit :

— Mon cher marquis, il y a un rôle qui à tout âge et pour tous les hommes est humiliant et douloureux, mais qui à un homme de votre caractère et de votre âge doit causer une humiliation et une douleur toute particulière. Miss Jane, il est impossible que vous ne le sachiez point, vous a affublé de ce rôle-là...

Si vous ne donniez à miss Jane que de l'argent, je ne vous adresserais aucun reproche. Avec votre fortune et votre naissance, qu'on paie une femme qui vous trompe, c'est fort bien, cela vaut infiniment mieux que de tromper, comme on le fait d'habitude, une femme qu'on ne paie pas; mais vous donnez à miss Jane votre cœur. Il n'est bruit dans Londres que de votre amour pour elle. La passion effrénée qu'elle vous inspire est le texte de tous les discours; les imbéciles en rient, les philosophes en raisonnent, tous les oisifs en sont ravis; moi, cette passion m'afflige, car elle vous tue. Je ne vous dirai pas qu'elle vous avilit, ce serait une expression trop forte; toutefois elle vous fait perdre, c'est bien certain, cette estime parfaite, cette considération sérieuse dont un homme de votre valeur devrait être entouré. Elle vous met en contact avec un fléau social dont vous n'auriez jamais dû sentir les atteintes, avec le ridicule. Le duc de Norforth est parti hier pour Saint-Pétersbourg, après avoir échangé deux coups de pistolet avec moi. Savez-vous pourquoi ? je vais vous le dire. Dans un souper que le prince de Nipperg nous a donné il y a trois jours, Norforth a tiré de sa poche une lettre où miss Jane lui disait de venir, parce qu'elle s'était débarrassée de vous. Et il nous a raconté par quelle scène sentimentale cette perverse créature s'était fait les loisirs dont elle a usé de la sorte. Je n'ai point pu supporter le rôle que vous jouiez dans l'histoire

de Norforth, qui cependant, je dois le dire, s'exprimait avec beaucoup de convenance sur vous. Je lui ai parlé en termes vifs qui ont amené la rencontre d'hier. Encore si c'était seulement pour des gens comme Norforth que vous fussiez trompé! Norforth est un sot, mais enfin c'est un homme de notre monde; miss Jane vous unit, sans que vous le sachiez, à ce qu'il y a de plus bas dans le caractère et de plus infime par la condition. En ce moment, vous seul peut-être ignorez qu'elle a pour amant Mady le danseur. Cela me coûte, Colbridge, de venir vous faire supporter, je le sais bien, la plus douloureuse opération qu'un homme puisse subir; c'est une partie de votre ame dont il faut vous séparer, car malheureusement le mal est en votre ame.

William, depuis l'instant où Scander lui avait raconté l'histoire de Norforth, était tombé dans un véritable état de stupeur. Ses yeux brûlans et sans larmes ne réfléchissaient aucune pensée. Quand il entendit prononcer le nom de Mady, un souvenir se présenta sur-le-champ à son esprit. Il se rappela avec quelle insistance miss Jane l'avait prié de ne pas venir la voir dans la matinée, pour qu'elle pût se livrer sans distraction aucune à l'étude d'un nouveau rôle. Il se leva, ne dit pas un mot, ne jeta même pas un regard au colonel, et courut à la demeure de sa maîtresse. Sans s'arrêter aux paroles suppliantes et aux airs effarés de la femme de chambre, il traversa comme un fou cet appartement dont chaque pièce avait renfermé, pour lui, des scènes de bonheur, et il arriva jusqu'à la chambre à coucher de miss Jane. Sur ce sofa où il avait échangé avec elle ces regards, ces paroles, ces caresses qui ne la livraient pas à lui, tandis qu'ils le livraient à elle tout entier et pour toujours, il la trouva suspendue au cou du danseur Mady.

Il s'enfuit; quand il fut hors de cette demeure maudite, il ne savait pas s'il marchait dans le jour ou dans les ténèbres. L'astre qui l'éclairait était tombé du ciel. Il crut qu'il devenait fou et s'en réjouit. Il désirait voir sa tête ou le monde se briser. Au moment où ses pieds chancelans allaient le trahir et le jeter comme un homme ivre sur le pavé, il tomba entre les bras du colonel Scander, qui l'avait suivi.

Le marquis de Colbridge partit pour la France. Il s'établit dans la ville la plus mélancolique qui existe en ce monde, à Versailles. On disait de lui : C'est un Anglais immensément riche, atteint du spleen. La maladie de William était cent fois plus cruelle que le spleen, car souvent des douleurs aiguës succédaient pour lui à un état habituel de langueur. L'amour, quand on aime vraiment, attache tellement à tous les objets une idée mystérieuse et enchantée, qu'après les grandes douleurs amoureuses il n'est rien où l'on ne trouve un souvenir meurtrier. Les tableaux, les arbres et les livres faisaient souffrir William. Il vivait parce qu'il avait perdu ce degré d'énergie auquel on se tue.

Un jour, après une promenade à pied, il se souvint du plaisir qu'il éprouvait quand il était pauvre et jeune (il lui semblait que sa jeunesse était séparée de lui par d'immenses espaces de temps) à passer, au fond des tavernes devant un pot de bière, de longues heures de songerie. Il entra dans un petit café placé au coin d'un de ces boulevards déserts et solennels de Versailles. Son regard tomba par hasard sur un journal taché de tabac, et voici ce qu'il y lut : « La célèbre actrice d'outre-Manche, miss Jane, est dangereusement malade. On attribue aux fatigues de la scène l'état d'abord inquiétant et maintenant presque désespéré où elle est depuis plus d'un mois. »

A peine William eut-il lu cet article, qu'il courut chez lui, dominé par une seule pensée. Au bout de quelques instans, des chevaux de poste étaient devant son hôtel. Le soir même de ce jour, il prenait au Hâvre le paquebot de Southampton; le lendemain, il était à Londres. auprès du lit de miss Jane.

La comédienne, depuis sa rupture avec Colbridge, avait mené une vie effrénée. Cette féminine organisation n'avait pas été assez forte pour cette existence à la Mirabeau, où les fatigues du génie succédaient aux fatigues du plaisir. Elle était tombée malade, et l'on disait autour d'elle qu'elle se mourait. Quand William l'aperçut, il éprouva un immense transport de douleur, mais d'une douleur si tendre, qu'elle lui fit du bien. Il était heureux de s'abandonner à un sentiment qui, loin d'être haineux, était au contraire plein de douceur et de miséricorde vis-à-vis de cette créature qu'il avait tant aimée, qu'il aimait tant pour mieux dire. Et puis, quand il la contemplait si pâle dans ce lit blanc, déjà paraissant presque unie au linceul, il lui semblait qu'en elle et autour d'elle se rétablissait une sorte de pureté. Il oubliait dans quelle vie brûlée et souillée par la débauche toutes ces graces qui lui étaient si chères s'étaient abîmées. Livrée à cet abandon qui aux heures de la maladie et de la mort se fait si souvent autour des royautés, surtout des royautés de plaisir, miss Jane avait éprouvé une grande joie à voir apparaître Colbridge. Elle conservait jusqu'en son délire la science instructive de tout ce qui excite l'amour; elle jetait de temps en temps à l'oreille de William, tandis qu'il se tenait à son chevet, la tête appuyée sur son lit, les lèvres attachées à sa main, quelques paroles qui lui rendaient les longs et ardens frissons des anciens jours.

Une nuit où elle ne pouvait pas dormir, et où elle semblait envahie par une funèbre tristesse : — William, dit-elle, quand je ne serai plus, souviens-toi bien que tu as seul eu le secret de ma vie, que je n'ai jamais appartenu ni à l'art, comme on l'a tant de fois répété, ni au plaisir, comme on l'a tant de fois répété aussi, mais à toi, uniquement à toi. Je suis heureuse de te dire cela, William, aux heures où l'on ne ment point..

La mort s'éloigna de miss Jane. C'est certain, elle n'aime pas à frapper ceux qui exercent en ce monde des puissances dangereuses. Les jours de l'actrice cessèrent d'être menacés, mais on lui ordonna d'abandonner pour une année le théâtre. — Eh bien! lui dit William, quand les médecins lui signifièrent cet arrêt, nous irons en Italie. Tu oublieras, comme je l'ai oubliée, la vie de l'art pour ne songer qu'à la vraie vie. Je suis enchanté que tu rompes avec cette existence de la scène qui mettait la fièvre dans ta pensée et dans ton sang. De la tombe qui t'a presque engloutie un instant, tu es sortie pour moi aussi pure que de ton berceau. Je veux te mener, comme on mène son épousée après un mariage, sous un ciel où l'amour se trouve pour ceux même qui ne l'ont pas emporté dans leur cœur.

Un de ces palais de Venise gais le matin, graves le jour, amoureux et rêveurs la nuit, reçut lord Colbridge et miss Jane.

X.

Cependant miss Jane s'ennuyait; voilà ce que découvrit Colbridge. Cet amour qui lui semblait suffisant à lui pour remplir une éternité, pour elle, ne pouvait plus remplir une heure. Ce n'était même point la scène qu'elle regrettait; ce regret-là aurait été le moins cruel que pût renfermer son cœur pour l'amour-propre de Colbridge. C'était la vie du mouvement, de la liberté, du plaisir, des caprices assouvis, après laquelle elle soupirait. William se promenait le soir en gondole avec elle, il lui montrait les étoiles (que lui faisaient les étoiles?) et les vagues (que lui importaient les vagues?). Miss Jane aurait donné toutes les merveilles de ces nuits poétiques pour les joies d'un de ces soupers de Londres où elle faisait folie de son corps et de son ame.

Un jour, avant l'heure du dîner, William se promenait seul sur la place Saint-Marc, l'esprit irrité, les nerfs malades, le cœur triste. Miss Jane avait passé dans un long bâillement toute sa journée. Il rencontra le duc Lionel de Norforth, qui accomplissait son dixième voyage d'Italie.

William n'avait pas vu Lionel depuis ce souper que lui avait raconté Scander. Le moment où reparaissait devant lui cet homme, dont le nom seul lui causait un mouvement de douleur et de colère, était particulièrement malheureux. Une querelle rapide eut lieu entre lord Norforth et lord Coleridge.

Le lendemain, on rapportait William à sa demeure avec une balle dans la poitrine. Il était fort près de la mort; cependant le danger s'éloigna de lui. La balle fut extraite, mais il entra dans une de ces longues maladies qui suivent parfois les blessures d'armes à feu. Dans la fièvre qui ne le quittait presque jamais, il voulait toujours avoir entre

ses mains la main de miss Jane. Son amour pour cette créature était devenu semblable à une tendresse d'enfant pour sa mère. Quand sa maîtresse s'éloignait, il se mettait à pleurer. Sa respiration cessait d'être oppressée, son regard prenait un peu de calme, alors seulement qu'elle appuyait sa bouche sur son front.

Comme presque tous les malades (c'était là ce qui augmentait encore son besoin d'une présence chérie), il avait pris en haine tous les autres visages que celui de miss Jane. Un être surtout lui inspirait un sentiment de répugnance : c'était le médecin qui le soignait. Ce médecin était un Français ayant dans l'extérieur et dans l'esprit cette espèce d'agrémens vulgaires qui appartient à une certaine classe de notre nation. C'était une sorte de beau dont l'amabilité familière, bavarde et présomptueuse froissait l'ame haute, silencieuse et discrète de Colbridge. Rien n'irritait William comme la façon dont le docteur l'appelait son cher malade et disait « belle dame » à miss Jane.

Du reste, M. Julien (c'était le nom du médecin) montrait au blessé un grand dévouement. Il venait renouveler les pansemens plusieurs fois par jour, et quelquefois il lui arrivait, quand le soir amenait chez le malade une fièvre trop forte, de passer la nuit.

Presque toujours, vers onze heures, William s'endormait donnant la main à miss Jane, et d'habitude il ne se réveillait qu'au bout de deux heures. Un soir il s'endormit comme à son ordinaire, mais il ne goûta qu'une demi-heure de sommeil. Il ne vit pas auprès de lui la figure de miss Jane. Il avait une fièvre violente, et il était dans cet état fatigant entre la vie réelle et la vie du songe qui se prolonge longtemps pour les malades aux heures des réveils nocturnes. Il désirait passionnément entendre la voix et contempler les traits de sa maîtresse. La chambre où couchait miss Jane tenait à la sienne. La porte en restait habituellement ouverte. Ce soir-là, cette porte était fermée. William voulut appeler, mais aucun son ne vint à sa bouche. Une émotion étrange, dont il ignorait la cause, étouffait sa voix dans son gosier. Alors il entreprit de se lever et se dirigea vers la chambre à coucher de miss Jane. Il arriva d'un pas silencieux jusqu'à cette porte qu'il était irrité de voir fermée; il l'ouvrit, et il vit quelque chose de répugnant, de terrible, d'odieux : miss Jane était entre les bras de son médecin.

Colbridge tomba inanimé sur le parquet. Il eut pendant une semaine la fièvre et le délire; miss Jane avait essayé de se présenter devant lui, mais sa présence avait produit sur le malade un effet tel que force lui avait été de s'éloigner. Cependant, comme on ne meurt jamais de ce qui devrait vous tuer, William se rétablit, et un jour qu'il était assis dans un grand fauteuil au soleil, sur un balcon où mainte fois il était venu avec sa maîtresse jouir de Venise et de l'amour, il eut le senti-

ment magnétique d'un être respirant derrière lui. Il se retourna, et, dans la lumière du ciel vénitien, il aperçut la blonde chevelure de miss Jane. Jamais la comédienne n'avait été plus belle et n'avait eu sur le visage une expression plus habilement composée. C'était quelque chose d'humble et de repentant jusqu'au désespoir, de résolu jusqu'à la témérité. — William, lui dit-elle en tombant à ses genoux qu'elle étreignit avec un indicible emportement, écoute-moi, je suis une mauvaise femme, une femme perdue, une courtisane, je te l'avais dit, mais je t'aime...

Tout ce qu'elle mit de passion dans ce dernier mot, qui par lui-même renferme une puissance d'une si incroyable magie, c'est ce que je ne rendrai pas. Il s'agissait d'embraser cette parole d'un feu qui cautérisât la plus profonde des blessures. Ce *je t'aime* disait ou plutôt criait : Que t'importent mes fautes et mes hontes, que t'importeraient mes crimes? Mon corps et mon ame ont plus de bonheur à te donner qu'ils ne t'ont jamais causé de douleur. Crois-tu que sans moi tu puisses vivre? Sans mon amour, tu manques d'air sous ce ciel; tu as froid dans ce soleil.

William se leva lentement, Jane restait à genoux, et, appelant son valet de chambre : — Qu'on me délivre de cette malheureuse! dit-il; puis il quitta le balcon et le salon même dont le balcon dépendait, après avoir vu la main du laquais se poser sur le bras de sa maîtresse.

L'infini n'est donné à rien ici-bas. Il faut que l'art voie toujours sa puissance se heurter contre une limite. Miss Jane se releva la rougeur au front, et au cœur la grande douleur de l'artiste vaincu. Elle savait qu'elle ne retrouverait jamais un accent comme celui qu'elle avait demandé et arraché à sa poitrine. Elle n'a jamais cherché à revoir lord Colbridge.

William épousa miss Claforth. Quelques mois après ce mariage, il trouva lâche et honteux le sentiment qui l'empêchait d'aller à Covent-Garden, où miss Jane avait repris le cours de ses succès, et il se rendit à cette représentation d'*Othello* dont j'ai parlé au commencement de ce récit. C'est là que j'étudiai dans son regard ce que laisse au cœur d'un galant homme la passion inspirée par une femme comme miss Jane. Lord Colbridge ne sentira jamais les joies du foyer, le rêveur attrait des enfans, le charme austère de l'épouse : il est pour toujours marqué du sceau fatal des profanes amours.

PAUL DE MOLÈNES.

LES POLONAIS

DANS

LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

LE DUCHÉ DE POSEN, LA GALLICIE ET LE GERMANISME.

J'ai raconté ce que l'émigration polonaise avait fait avant février pour conserver intact le dépôt de la pensée nationale dans l'exil, et comment, après avoir désespéré de l'appui de la France et de l'Angleterre, elle s'était créé des amitiés plus sûres, fondées sur le sentiment de race, parmi les peuples de l'Autriche et de la Turquie. La situation générale de l'Europe, celle de l'Allemagne en particulier après les révolutions de Berlin et de Vienne, modifièrent profondément les rapports de la Pologne avec ses ennemis et avec ses alliés. Tout lui souriait dans ce premier moment d'illusion trop confiante, et sa joie était d'autant plus vive, que la cause en était plus imprévue. On eût interrogé les esprits les plus naturellement portés à la confiance, tous auraient avoué qu'ils n'avaient jamais, dans la fièvre de l'imagination,

(1) Voyez la livraison du 15 août.

rêvé rien de semblable aux occasions que la fortune leur offrait. Le cri de *vive la Pologne!* n'avait-il pas retenti dans nos rues? les échos du Rhin ne l'avaient-ils pas répété? ne s'était-il pas prolongé jusqu'à la Vistule? Les hommes qui passaient pour avoir embrassé le plus chaudement l'intérêt de la Pologne étaient au pouvoir chez nous, comme à Berlin. A Vienne enfin, ces Slaves que l'émigration avait entourés de tant de caresses étaient écoutés et puissans; peut-être demain allaient-ils devenir les maîtres.

Je voudrais montrer comment et pourquoi des conjonctures en apparence si favorables n'ont pas tenu tout ce qu'elles promettaient. L'émigration cesse de ce moment d'être le principal acteur dans ces vicissitudes nouvelles. La Pologne russe continue, il est vrai, de souffrir dans le mystère; ses vœux restent voilés, quoique l'on sente, pour ainsi dire, les pulsations de son cœur; mais, si cette portion la plus vaste et la plus généreuse de la Pologne est encore condamnée à l'immobilité jusque dans l'ébranlement général de l'Europe, les deux grandes provinces de Posen et de Gallicie, profitant des libertés conquises à Berlin et à Vienne, saisissent avec ardeur le rôle qui leur est offert. Le pays n'agit plus seulement par les émigrés et les conspirations; il agit directement par lui-même, et prend avec résolution la responsabilité de ses destinées. — Quelles idées ces hommes si long-temps déshérités de toute institution libre apportent-ils dans les affaires? de quelle manière entendront-ils l'intérêt de la Pologne parmi tant d'autres intérêts qui le secondent ou l'entravent?—Si Posen et la Gallicie, malgré un grand fonds de bon sens et des tendances conservatrices incontestables, n'ont point évité toute faute, si parfois les populations ont semblé égarées par les conseils du radicalisme, c'est que la partie turbulente de l'émigration a su s'introduire parmi les conservateurs des deux provinces, se glisser au milieu de leurs délibérations et les détourner de leur but. Les obstacles inattendus que les Polonais ont rencontrés lorsqu'ils ont voulu pacifiquement constituer les libertés que les gouvernemens de Berlin et de Vienne leur avaient promises expliquent d'ailleurs qu'ils aient pu ressentir quelque accès de désespoir, et qu'ils se soient trompés par des impatiences de patriotisme.

I.

La Pologne, dès le lendemain des révolutions de Berlin et de Vienne, se trouvait aux prises avec la Prusse et l'Autriche, avec la race allemande tout entière, qui voit en elles les deux formes de son développement historique et de sa pensée dans le temps présent. Cette lutte avec l'Allemagne est la première phase de l'histoire des Polonais de-

puis février; la seconde sera cette guerre de Hongrie, dans laquelle ils ont pris une part si héroïque et en même temps si désastreuse.

Pour peu que l'on remonte dans le passé, on s'explique l'antagonisme de la Pologne et de l'Allemagne. Ce n'est point la querelle particulière des Polonais et de tel ou tel état allemand, c'est la querelle héréditaire du Teuton et du Slave. Une nation qui semblait former l'avant-garde des races slaves à l'ouest et qui pénétrait au cœur de la race germanique, la Bohême, n'a-t-elle pas été, par son histoire, la preuve vivante, le premier témoignage des ambitions contraires des deux races? Tandis que l'influence germanique cherchait à s'étendre vers l'est et qu'elle s'avançait de ce côté sous le nom d'Autriche, les populations slaves étaient poussées par un instinct semblable vers l'ouest. C'est d'abord la Bohême qui essaie de déborder sur l'Allemagne; mais les Bohêmes, introduits par ce fait même au sein de la race germanique, finissent par s'y oublier, au point de demeurer associés à ses destinées. L'Allemagne prend bientôt le dessus, et l'union devient pour la Bohême une servitude, servitude à la fois intellectuelle et religieuse. C'est alors que s'élève cette grande et profonde protestation nationale de la race tchèque contre l'Allemagne, l'hérésie de Jean Huss et la guerre de Ziska. Le germanisme l'emporte.

L'opposition des deux principes séparait dès le même temps les Polonais et l'Allemagne. Pendant que celle-ci, par les conquêtes de l'Autriche, étendait pas à pas ses frontières au sud, à travers la Hongrie et la Croatie, jusqu'au territoire des Serbes, elle se glissait au nord, le long de la Baltique, jusqu'au sein des provinces polonaises, par l'établissement de l'ordre teutonique, par les progrès du margraviat de Brandebourg, enfin par la fondation du royaume de Prusse. Puis un jour vint où, après de longs préparatifs, profitant de l'effroyable discorde qui épuisait les Polonais, usant de supercherie plutôt que de violence, conquérans à peu de frais, la Prusse et l'Autriche conspirèrent avec la Russie pour le partage du royaume. Le germanisme dominait ainsi la Bohême, l'Illyrie et une large part de la Pologne. Les procédés administratifs auxquels il recourut pour consolider son facile triomphe en Pologne n'étaient pas de nature à apaiser l'antique animosité des deux races. Dès le lendemain du partage, il s'engagea entre la bureaucratie autrichienne ou prussienne et les populations de l'ancienne Pologne une lutte permanente et corps à corps, dans laquelle l'administration allemande mit tout son entêtement, et la race polonaise toute sa passion. Si, dans les grandes occasions, en 1831, en présence d'un courage que personne ne pouvait méconnaître sans cruauté, l'Allemagne libérale a montré quelque velléité de justice, c'est que la guerre des Polonais contre les Russes détournait alors de l'Allemagne l'action de la Russie. Cette sympathie était passagère. Lorsqu'enfin

s'annonça ce grand mouvement du slavisme auquel la Pologne s'attacha comme à la formule féconde qui contenait sa régénération, les Allemands, inquiets, irrités, déprécièrent de leur mieux cette doctrine, qui manifestait la naissance de la civilisation slave. L'Allemagne ne pouvait voir avec joie l'avénement d'une race nouvelle sur le théâtre même de cet Orient, où son ambition lui montrait le plus vaste champ ouvert au génie de ses hommes d'état et aux évolutions de sa pensée. Quelquefois, d'ailleurs, les Slaves se faisaient à cet égard puérilement provocateurs. La vieille injure du Slave à l'Allemand, le mot de *nemet* (muet, lourdaud), fut répétée plus haut que jamais. Kollar prêcha ouvertement la haine de l'Allemand *jaloux et perfide*. Bien que les Polonais, représentés en Allemagne par des écrivains éminens, n'aient point tous suivi les slavistes exagérés dans leurs batailles littéraires, ces batailles ont entretenu dans leur vivacité les ressentimens du Germain et des enfans de la Pologne associés aux vœux du slavisme.

On voit quel enchaînement de fatalités historiques et de préjugés dominait les rapports de la Pologne avec l'Allemagne avant les révolutions de mars. Si le changement d'opinion qui s'accomplit alors dans toute l'Allemagne en faveur des Polonais eût été durable, le résultat était immense. Il remplaçait ces animosités séculaires par une alliance qui eût été funeste à la Russie. La Pologne crut à l'origine qu'elle pouvait dès ce moment compter sur l'amitié de l'Allemagne. C'est la pensée avec laquelle les émigrés se précipitèrent de tous les points de l'Europe sur le territoire de Posen et de la Gallicie. Leur hâte était déjà un péril par la défiance qu'elle excitait. La sympathie de l'Allemagne était venue trop soudainement pour qu'il n'importât point d'en user avec discrétion. Il ne fallait à aucun prix la mettre à de trop rudes épreuves.

Le germanisme a deux faces très distinctes; il s'offre sous ces deux faces à la Pologne, par la Poznanie d'un côté, par la Gallicie de l'autre. L'une de ces faces est jeune, ardente, impétueuse; l'autre a déjà vieilli et porte toutes les traces des années. La Prusse représente le côté juvénile et entreprenant, l'Autriche le côté traditionnel. C'est avec l'Autriche que la Pologne est principalement en lutte; l'Autriche est le théâtre où se pose le plus largement la question des nationalités, et par la Gallicie, la Pologne est appelée à jouer un rôle très influent parmi les populations slaves et hongroises de l'empire des Habsbourg. Pour combattre le germanisme en Autriche, les Polonais ont des alliés chez tous ces peuples. En Prusse, les Polonais se trouvent seuls en présence de l'Allemagne entière. Si, en effet, l'Autriche est un peu abandonnée à elle-même par les intrépides champions du germanisme, la Prusse, au contraire, concentre autant qu'elle l'ose toutes leurs forces; elle dispose, dans beaucoup de cas, de tout le patriotisme allemand.

Le germanisme de l'Autriche est tout entier basé sur le principe de

la conquête. L'Autriche, en effet, n'est que l'assemblage plus ou moins cohérent de peuples divers conquis l'un après l'autre. Bien que la Prusse soit fondée sur un principe de nationalité et qu'elle ait placé sa principale ambition dans le perfectionnement de la nationalité germanique, elle n'est point pour cela aussi hostile qu'on serait tenté de le penser à l'idée de conquête. L'Allemagne nouvelle, dont la Prusse est l'image, tient encore par là au vieux monde. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que, tout en essayant d'opérer sur elle-même un mouvement concentrique qui resserre entre eux tous ses membres, la Prusse se préoccupe peu au fond des nationalités étrangères, et ne se ferait aucun scrupule de s'étendre à leurs dépens. Lorsque l'on a ce penchant à conquérir, comment donc aurait-on la générosité de laisser échapper des conquêtes accomplies? Voilà ce qui devait gâter le libéralisme de la Prusse dans ses rapports avec la Pologne, et peut-être les Polonais auraient-ils dû prévoir ces susceptibilités du germanisme libéral.

Il eût été surtout bien désirable que la Pologne entière fût d'accord sur la politique qui lui convenait au milieu de tant de complications; mais l'entente de tous les esprits pour une même ligne de conduite, c'était toujours là le problème que la Pologne cherchait sans succès à résoudre, même après tant d'événemens de nature à effacer les vieilles haines. Il y avait lieu de se défier de ces hommes qui, éloignés depuis dix-huit ans de la Pologne et façonnés à toutes les habitudes des sociétés occidentales, voulaient d'abord bouleverser leur patrie pour la régénérer. L'insurrection de Cracovie, cette funeste puérilité des démagogues de l'émigration, avait montré récemment leur savoir-faire. Avant de se produire sur le sol du pays, une nouvelle lutte d'influence commença, dans l'exil, entre les démagogues et les conservateurs. Un sentiment vrai s'était emparé de beaucoup d'esprits à la vue de la révolution qui changeait si profondément les bases de la société française; ils avaient pensé que tous les anciens partis devaient modifier leurs idées et leur tactique, se rajeunir en s'unissant. L'idée de nationalité séparée de l'esprit révolutionnaire offrait aux diverses fractions de l'émigration le lien le plus honorable et le plus fort que l'on pût désirer. Point d'obstacles de la part des conservateurs. Disciplinés originairement sous le nom de *Société du 3 mai*, et attachés à la législation que cette glorieuse date rappelle, ils firent les premières démarches. Ils déclarèrent qu'ils laissaient désormais de côté les idées de monarchie empruntées à cette constitution fameuse de 1791. De leur aveu spontané, le pays seul désormais avait le droit de déterminer la forme de son gouvernement à venir. Pour assurer plus de liberté aux décisions de la nation elle-même, la *Société du 3 mai* prononça officiellement sa dissolution : elle était prête à se fondre avec toutes les opinions qui voudraient, à son exemple, constituer un parti exclusivement natio-

nal; mais les hommes de la *Société démocratique,* qui avait eu primitivement son siége à Versailles, et qui prétendait centraliser les forces démocratiques de l'émigration, ne répondirent point à ces avances. S'inspirant de l'esprit révolutionnaire qu'ils voyaient triomphant, ils prétendaient plus résolûment que jamais chercher dans la démocratie le levier de l'insurrection; comment eussent-ils consenti à ce sacrifice de leurs prétentions personnelles à l'heure où ils croyaient tenir l'instrument de la régénération universelle? Ils refusèrent l'union qui leur était proposée. La *Société du* 3 *mai* se dissolvait donc sans se reconstituer; mais, en cessant d'être avec les raisons qui lui avaient donné naissance, elle annonça qu'elle remettait aux mains du prince Adam Czartoryski le soin des intérêts du pays dans ses relations extérieures. Comme président du gouvernement insurrectionnel de 1831, par les services rendus dans l'exil à la cause polonaise et l'heureux emploi qu'il avait su faire de sa considération personnelle près des gouvernemens étrangers, il était, suivant les membres de l'ancienne *Société du* 3 *mai,* le représentant naturel de la Pologne de l'exil. Le prince Czartoryski restait donc chargé de la direction de la diplomatie polonaise.

Les conservateurs autochthones n'avaient point d'objection contre le prince Czartoryski au moment où il renonçait aux idées de monarchie qui étaient celles de son parti plutôt que les siennes. S'ils acceptaient le concours des forces conservatrices de l'émigration, ils tenaient à éloigner résolûment l'action de la *Société démocratique* de Versailles, et à se décider en tout par les seules inspirations du pays. Placés dans des circonstances aussi graves que favorables, ils sentaient combien ils devaient mettre de soin à ne pas les brusquer. Ils le comprirent principalement lorsqu'ils eurent vu les radicaux à l'œuvre dans la Poznanie et la Gallicie. Quelques personnages influens de la Gallicie conçurent, malheureusement un peu tard, l'idée d'un congrès dans lequel toutes les parties de la Pologne seraient appelées à arrêter un plan de conduite en laissant provisoirement les émigrés à l'écart. Le congrès se tint en Silésie, à Breslau. L'on y discuta les bases de l'entente par laquelle on espérait concerter les démarches de Posen avec celles de la Gallicie et créer une grande ligue pareille à celles d'Irlande. Cette ligue n'eût point demandé l'indépendance ni la guerre contre la Russie, qui n'étaient point parmi les choses immédiatement possibles. Elle eût toutefois, en s'autorisant de toutes les libertés issues des révolutions allemandes, travaillé à dégager Posen et la Gallicie des étreintes trop étroites du germanisme, et à y rétablir légalement et pacifiquement des institutions nationales. Les radicaux de l'émigration sentaient bien que, si ce congrès réussissait sans eux, leur existence comme parti était gravement compromise et peut-être à tout

jamais perdue, car ils n'avaient eu d'action jusqu'alors en Pologne que par la négligence des conservateurs à s'unir. Sans doute cette union eût été pour le pays une force nouvelle, un moyen puissant. Pour les radicaux, c'est l'intérêt du parti qui passe avant celui du pays; périsse la patrie plutôt qu'un principe, dût le principe être faux! On les vit donc accourir de Posen et de la Gallicie, où ils s'étaient déjà abattus par volées. Ils demandèrent à grand bruit à être admis. Repoussés, ils s'emportèrent. Bien qu'aucune partie de l'émigration ne fût officiellement représentée à Breslau, ils accusèrent les conservateurs d'être des agens du parti monarchiste, qui pourtant n'existait plus depuis la dissolution de la *Société du 3 mai*.

En présence de cette invasion de multitudes tapageuses, arrogantes, préoccupées de se faire accepter ou de tout arrêter, le congrès devint bientôt impossible. Le radicalisme, qui avait dans l'émigration refusé de se fondre avec les conservateurs en un parti national, portait ainsi le dernier coup à cette patriotique tentative renouvelée en grand sur le sol de la Pologne. Les conservateurs venus de la Gallicie et de Posen furent obligés de rentrer dans leurs foyers sans avoir arrêté aucune mesure commune. Ils n'avaient plus qu'à reprendre en sous-œuvre, chacun chez soi, la pensée qui les avait conduits à Breslau, et déjà les événemens étaient trop avancés à Posen et en Gallicie pour que la prudence fît tout le bien qu'elle aurait pu accomplir, en disciplinant plus tôt les forces conservatrices de la nation. Les deux principes qui s'étaient développés depuis 1831 dans le sein de la société polonaise, ou, pour mieux dire, dans l'émigration, se trouvaient donc en lutte, dès qu'il s'agissait de tracer un programme aux populations et de formuler des vœux en présence de l'Allemagne, de la Russie et de l'Europe. A Posen et en Gallicie, les mêmes tiraillemens se reproduisent. Les conservateurs veulent le progrès régulier des institutions nouvelles, ils le veulent avec la patience d'esprits éclairés qui savent bien que les réformes ne s'accomplissent point en un jour comme les révolutions; ils le veulent surtout, parce qu'en se plaçant sur ce terrain, ils éloignent d'eux toute apparence de conspiration et évitent de provoquer les cabinets ou de réveiller les passions du germanisme. Les radicaux au contraire, toujours animés de sentimens belliqueux, toujours prêts à trancher les difficultés à la façon d'Alexandre sans se demander s'ils ont son épée, ne savent prononcer que les mots d'insurrection et de guerre au premier obstacle qui les retarde; et comme les gouvernemens auxquels ils s'en prennent ont la supériorité de la force organisée, faire un appel aux armes, c'est chercher à être battus à coup sûr, tout en donnant prétexte aux réactions; c'est risquer follement à la fois la nationalité et la liberté. La Prusse et l'Autriche ont trop bien profité des fautes commises par l'imprudence des radicaux

de l'émigration; elles n'ont d'ailleurs rien négligé pour les provoquer. Avant même que le radicalisme leur vînt fournir des raisons spécieuses, elles avaient évidemment rêvé les combinaisons qui ont amené un nouveau démembrement de Posen et la situation précaire de la Gallicie.

II.

C'est à Posen que commença la lutte entre le germanisme et la Pologne; c'est là aussi qu'elle se dénoua le plus promptement. La Prusse avait d'abord entr'ouvert d'heureuses perspectives aux populations de la Poznanie. Le roi Frédéric-Guillaume, non sans doute par un mouvement bien spontané, mais du moins aux acclamations de son peuple, avait amnistié les Polonais condamnés naguère à la suite de l'échauffourée de Cracovie : on les avait vus conduits en triomphe dans les rues de Berlin, sous les fenêtres de Frédéric-Guillaume, qui, lui-même, avait dû incliner son front devant eux. « Compatriotes, disait l'un de ces captifs mis en liberté, le savant et grave docteur Libelt, tout le peuple prussien n'est rempli que d'une seule pensée : c'est qu'une Pologne libre et indépendante soit constituée pour servir de rempart à la libre Allemagne. Il n'y a plus de doute que la question polonaise ne soit bientôt résolue; il est même possible que les gouvernemens eux-mêmes en prennent l'initiative pour réparer le crime commis par le partage de la Pologne. » — « Les Polonais, écrivait le 23 mars le chargé d'affaires de France, les Polonais ont repris leur cocarde nationale; ce qu'ils veulent, ce n'est pas le désordre, ce n'est pas le triomphe immédiat de la démocratie républicaine : ils veulent employer la Prusse à régénérer la Pologne. »

Le gouvernement prussien, dans ce premier instant d'émotion où il pouvait douter des intentions de la Russie et de l'Autriche, se complut d'abord à flatter cette pensée. Le ministère accueillit tous les officiers polonais qui vinrent s'offrir; plusieurs reçurent des passeports sous des noms empruntés, avec mission de se rendre en Russie, d'y étudier les conditions stratégiques d'une attaque. Le savant général Chrzanowski, qui devait plus tard perdre la bataille de Novarre, fut appelé auprès de l'honorable général Willisen, qui jouissait alors de toute la confiance du cabinet, et dont les sympathies pour la Pologne s'étaient manifestées par ses écrits militaires sur l'insurrection de 1831. Les deux généraux étaient chargés officieusement de combiner et de proposer un plan de guerre, dans la prévision d'une lutte avec la Russie. Les esprits les plus calmes pouvaient se méprendre à une pareille

attitude aussi bien que les têtes les plus exaltées (1). Dès le 22 mars, un *comité national* s'instituait à Posen; il devait prendre la direction politique de la province. Ce comité, au sein duquel figuraient plusieurs prêtres, était animé des sentimens les plus modérés, et il n'arborait aucune prétention qui ne pût être approuvée par les conservateurs les plus exigeans. Il ne songeait qu'à une action pacifique et à des négociations amicales avec le gouvernement prussien. « Polonais et frères, disait ce comité dans sa première proclamation, si l'amour de Dieu et de la patrie vous anime, si vous êtes prêts à leur offrir votre vie, si l'espérance vous fait lever aujourd'hui les yeux vers le ciel pour lui exprimer vos vœux et vos désirs, si vous avez pitié de vos frères exilés, qui par le monde entier versent leur sang et leurs larmes en vue de la patrie, appliquez-vous, avant tout autre soin, à éviter tout conflit qui pourrait amener une effusion de sang et une prostration de forces aujourd'hui inutiles, et dont plus tard l'emploi pourra être salutaire et décisif. » Le même jour, dans une proclamation aux Allemands, le comité disait : « Nous nous sentons de la reconnaissance pour vous, Allemands, en voyant que vous ne croyez à la durée de la liberté qu'autant qu'elle sera générale. Nous vous tendons la main fraternellement, et nous espérons avec confiance que notre cause se développera, de concert avec vous, dans des sentimens paisibles et amicaux. Le gouvernement des baïonnettes est fini, nous savons que nous ne combattrons plus contre vous, le combat ne viendra pas de vous; mais la guerre est possible d'un autre côté, la guerre contre l'Asie. Cette guerre, nous l'avons poursuivie sans relâche depuis le commencement de notre histoire, et nous l'aurions glorieusement achevée, si l'insouciance des nations ne nous en avait empêchés. » Le comité n'était donc animé d'aucun sentiment hostile contre les Allemands. Comme les Israélites sont un élément assez important de la population des différentes parties de la Pologne, où ils reçurent l'hospitalité quand ils étaient partout encore en butte à l'intolérance, le comité national voulut les rassurer, ainsi que les Allemands, par une proclamation spéciale à leur adresse. Aussi bien, en dépit du peu de gratitude dont les Israélites ont payé cette hospitalité, les écrivains polonais les ont toujours entourés d'une vive sympathie. Suivant M. Mickiewicz, la régénération du monde moderne commencera par trois peuples, et les Israélites sont, avec les Français et les Slaves, l'un de ces peuples privilégiés.

L'idée germanique n'était alors pour la Pologne qu'un objet d'ému-

(1) On pourra consulter avec fruit sur l'esprit de ces événemens la brochure allemande d'un Polonais, précédemment l'un des collaborateurs de la *Gazette de Heidelberg*, M. Kladzko (*Die deutschen Hegemonen*).

lation. Elle offrait aux Poznaniens une bonne occasion de demander au souverain qui encourageait le patriotisme unitaire de l'Allemagne la garantie de la nationalité polonaise dans le duché de Posen. Un décret du 24 mars vint en effet leur donner l'espoir d'une réorganisation nationale. La tâche était grande, en vérité, si le gouvernement prussien eût consenti à l'envisager dans son étendue; il avait bien des concessions à faire, s'il eût voulu réparer les atteintes portées par lui à la nationalité des Poznaniens depuis leur annexion à la Prusse. Quoique le duché de Posen n'eût pas subi de traitemens aussi amers que le royaume de la Gallicie, les institutions, la langue et l'esprit polonais y avaient été battus en brèche sous toutes les formes et à tous les instans.

A peine en effet, à la suite des premiers partages, les Prussiens étaient-ils établis à Posen, que le gouvernement représentatif, traditionnel en Pologne, disparut sous un déluge d'employés allemands, et que le code national dut faire place aux lois du conquérant, appliquées par des magistrats allemands. Deux classes de la société avaient le dépôt des traditions et du patriotisme, le clergé catholique et la noblesse : le gouvernement prussien s'appliqua à ruiner l'influence de l'un et de l'autre. Les Poznaniens, contenus, mais non domptés, n'attendaient que l'occasion pour s'insurger contre la Prusse. Quand la monarchie prussienne fut brisée à Iéna, l'on vit renaître en un moment tous ces élémens de vie qui n'étaient point encore étouffés. En 1815, lorsqu'on agita au congrès de Vienne les conditions de la domination des Allemands et des Russes en Pologne, la Prusse fut obligée, comme la Russie, de tenir compte de ces forces, que le contact de la France avait ressuscitées dans le sein de la Poznanie. « Vous serez réunis à ma monarchie, dit le roi de Prusse aux Poznaniens, sans avoir à renier votre nationalité.... Elle vous sera conservée comme preuve de mon estime pour vos efforts à la maintenir. » Consolantes paroles, si elles eussent été sincères! La Prusse revint promptement à son premier système : le code fut de nouveau changé; derechef les fonctions furent enlevées aux Polonais et distribuées aux Allemands. Cela ne se pratiquait point comme en Russie, par violence, mais insensiblement, avec une prudence redoutable pour la race polonaise. En 1830, le tribunal de première instance de Posen ne comptait plus qu'un seul juge capable de présenter un *referat* en polonais; à Bromberg, tous les employés, jusqu'au crieur public, avaient été destitués; enfin, le livre des hypothèques et tous les actes relatifs à la propriété étaient rédigés en allemand. Plus d'écoles supérieures, plus d'académie. Le roi n'était que grand-duc de Posen; les Polonais ne prêtaient point serment au roi de Prusse, mais au grand-duc; ils avaient une monnaie nationale, un drapeau. Tous ces signes extérieurs leur avaient été laissés en 1815 pour marquer leurs droits à une autonomie natio-

nale conforme aux vœux de l'Europe. Ce principe avait même reçu une sorte de sanction dans le choix du prince Radziwil pour gouverneur ou vice-roi national de la Poznanie; mais à la mort de ce prince l'institution disparut avec lui, et le duché se vit ainsi placé sur le pied des provinces allemandes de la monarchie.

Une atteinte plus rude peut-être que toutes les autres avait été portée à la nationalité par les changemens introduits *ex abrupto* dans les conditions de la propriété. Le gouvernement disposa en faveur des paysans des terres qu'ils cultivaient à titre de fermiers héréditaires. Certes, cette mesure était juste en elle-même : c'était le malheur de la Pologne de n'avoir point pris les devans; mais, grace aux circonstances, la mesure n'en causait pas moins un grave préjudice à la nationalité : elle frappait la fortune de la noblesse et du clergé, qui étaient les gardiens éclairés du patriotisme. D'ailleurs (et c'était là un inconvénient grave), mobiliser la propriété des paysans, peu accoutumés à la prévoyance, c'était offrir aux colons allemands le moyen de se substituer insensiblement à ces petits cultivateurs. Le paysan devenu propriétaire vendait volontiers, soit pour essayer d'une autre existence, soit, par force, pour acquitter les dettes promptement contractées, et tombait de la sujétion dans le prolétariat. Le colon allemand, au contraire, envahissait, envahissait toujours. Ainsi un élément germanique d'une grande activité s'enracinait au sein de la race polonaise en Poznanie, et menaçait, avec l'aide du temps, de la ronger au cœur.

Tant de blessures faites à la Poznanie ne pouvaient être guéries que par une administration polonaise et le rétablissement des institutions nationales. Le décret royal du 24 mars 1848, qui ordonnait la réorganisation du duché, comblait à cet égard les plus pressans d'entre les vœux des Poznaniens. Toute la question était de savoir comment et dans quelle limite la Prusse avait l'intention de tenir ses promesses.

Les fonctionnaires allemands, si directement intéressés à maintenir l'ancien ordre de choses, ne pouvaient voir sans inquiétude les progrès de ce grand mouvement qui ébranlait par sa base leur existence même; ils prirent l'initiative d'une contre-agitation germanique sitôt que le premier moment de stupeur fut passé. L'armée, inaccessible à l'esprit du jour et aux entraînemens de l'opinion, embrassa la cause des fonctionnaires; les comités allemands et l'armée allemande se laissèrent aller à des provocations fâcheuses; les Juifs s'en firent les agens; des cocardes et des drapeaux polonais furent enlevés et insultés dans plusieurs villages. La Russie, de son côté, effrayée de l'ébranlement que la révolution avait imprimé à l'Europe et de la tournure menaçante que prenaient les affaires de Pologne, avait, dans l'intervalle, adressé au cabinet de Berlin les remontrances les plus amicales par un envoyé extraordinaire, le général de Berg. C'était plus qu'il

n'était peut-être nécessaire pour ralentir l'action déjà si peu empressée du gouvernement prussien. Le cabinet n'osa pas cependant retirer absolument ses promesses avant que les événemens fussent venus donner lieu à des conflits violens et que l'agitation anti-slave suscitée par le patriotisme germanique eût pris assez de consistance pour appeler directement la répression.

D'abord le général Willisen est envoyé en mission à Posen; il est officiellement chargé de concilier les intérêts et d'apaiser les passions. Le général paraît prendre sa mission au sérieux. « Polonais, dit-il, vous voulez avoir une administration et une juridiction polonaises, vous les aurez. » Il déclare qu'en garantie de cette promesse le roi a décidé qu'un Polonais serait placé à la tête du pouvoir dans la province, et que le libre choix des *Landrath* sera rétabli dans les districts. Le général Willisen annonce en outre que la Poznanie aura une force armée. Il n'en est point, dit-il, de plus nationale que la Landwehr. Ce principe de la Landwehr pourra d'ailleurs recevoir des développemens, et le général accueillera toutes les propositions qui lui seront faites au sujet des emblèmes et du commandement de cette troupe. « Allemands, ajoute le général Willisen, n'ayez aucune crainte; les droits que vous donne votre langue ne peuvent pas vous être arrachés, toute la Prusse vous les garantit. Ainsi le veut l'esprit des institutions nouvelles; chaque race pourra conférer dans sa propre langue avec ses autorités. Ayez confiance dans les Polonais; en ces derniers temps d'une irritation provoquée par les événemens, ils ont fait de grands efforts pour vous préserver de toute injustice... Ne cherchez pas à vous accuser les uns les autres... Vous êtes forts, si vous êtes unis; sans cette union, vous seriez exposés au danger d'une première attaque qui pourrait vous venir du dehors. »

On le voit, le commissaire prussien promettait encore aux Polonais la nationalité; il les laissait encore croire à la possibilité de grandes complications politiques à l'extérieur. Bien convaincus de la sincérité de son langage et de sa conduite, les Poznaniens signèrent avec lui, à Jaroslawiecz, une convention d'après laquelle l'organisation nationale du duché devait commencer dès que les troupes de volontaires polonais, formées irrégulièrement, se seraient dispersées. Or, la question, qui semblait, par cet arrangement, avoir fait un grand pas, était plus éloignée que jamais d'une solution pacifique. Vainement le général Willisen avait-il donné l'ordre aux généraux prussiens d'arrêter tout mouvement de troupes pour ne point inquiéter les masses polonaises au moment de leur dispersion : débordé lui-même par les passions de l'armée, il vit ses ordres méconnus; il s'entendit déclarer traître à la patrie allemande; sa vie fut menacée sans que le général qui commandait à Posen songeât à protéger son frère d'armes. Enfin le vœu

d'une incorporation d'une partie du duché à la confédération germanique fut formulé par la population allemande et juive. Les troupes prussiennes se ruèrent sur les camps polonais, qui étaient en train de se dissoudre; une lutte sanglante allait commencer. Le comité national, animé de sentimens pacifiques, constitué en vue de la conciliation des races et de l'action légale, n'avait plus rien à faire dans cette phase toute nouvelle de la question de Posen : il se retira en protestant. La réaction allemande offrait au radicalisme polonais une belle occasion d'essayer ses forces; M. Mieroslawski, l'un des plus fervens apôtres de ce parti, trouvait là sa place et la saisit.

C'est le propre des radicaux polonais de ne jamais douter de rien. Ils prennent l'imagination pour de la foi et se croient de force à soulever les montagnes. Un coup de fusil est tiré par une main maladroite, une barricade est construite par trois mauvais sujets, c'est le monde qui s'ébranle. La terre va enfin s'incliner sur son axe pour recevoir respectueusement les vérités nouvelles. Nos hommes accourent leur Évangile en main; ils paraissent, se font huer, sont battus et chassés. Cependant l'expérience n'a pas le pouvoir de leur arracher leurs illusions. Leur imagination a quelquefois ses beaux jours, jours d'inspiration et de lyrisme, où le cœur fait entendre l'accent des passions vraies; mais ces jours sont rares, et l'habitude de pareils esprits est de sonner faux. M. Mieroslawski, avec tous les défauts du radicalisme polonais, n'avait pourtant pas un esprit de trempe commune. De tous les penseurs maladifs que la Pologne a enfantés dans ses momens d'amertume, Mieroslawski est un des plus distingués par l'intelligence. Quand son langage n'est point entièrement intolérable par l'abus de l'hyperbole, il est singulièrement séduisant; quand il ne se traîne point dans les banalités humanitaires, il est parfois d'une originalité qui ne manque point d'éloquence; quand il ne déraisonne point de façon à mettre à la torture un auditoire sensé, il a comme des éclats d'intuition qui éblouissent et entraînent. Le même homme qui, dans l'atmosphère malsaine des clubs de Paris, n'était qu'un vulgaire déclamateur, sans nulle apparence de conviction, avait autrefois trouvé, devant ses juges de Berlin, des sentimens vigoureux et élevés pour parler de sa conspiration et évoquer l'image de sa patrie. Le même homme qui, dès l'origine, se jetait avec tant d'ardeur dans les aventures révolutionnaires et qui devait être, parmi ses compatriotes, l'un des plus intrépides à se tromper sur la consistance de telle ou telle insurrection, avait naguère écrit dans notre langue un livre où des aperçus lumineux et profonds percent çà et là sous le luxe redondant des images (1). Tel était le chef

(1) *Le Débat entre la contre-révolution et la révolution en Pologne*, publié en 1848. M. Alexandre Thomas en a cité plusieurs fragmens pleins de verve, en exposant l'histoire de la propagande démocratique en Pologne. (*Revue* du 1er avril 1848.)

qui s'offrait aux populations déçues de la Poznanie, et qui, envenimant leur juste douleur, les poussait à la résistance armée.

La défense fit autant d'honneur à la bravoure polonaise qu'elle en fit peu aux armes prussiennes; mais cette défense à forces si prodigieusement inégales ne pouvait pas être heureuse. Les Poznaniens, que la Prusse avait primitivement encouragés à s'organiser en garde civique, et qui plus tard avaient consenti à dissoudre leurs camps, conformément à la convention conclue avec le général Willisen, furent désarmés. La Poznanie, brisée dans cette lutte, retomba aux pieds de son ennemi, le germanisme, plus affaiblie et plus suspecte que jamais. Le germanisme au contraire, avec le temps, avait pris plus d'ambition et d'orgueil. Loin de se prêter à la réorganisation nationale du duché de Posen, il aspirait à lui faire subir l'injure d'un nouveau morcellement et à introduire la ville de Posen elle-même, comme une ville allemande, dans la confédération germanique. Francfort et Berlin ont rivalisé d'ardeur dans cette œuvre. Appelées par les fonctionnaires et la petite bourgeoisie germanique du duché avec lesquels les Juifs faisaient cause commune, la Prusse et l'assemblée nationale allemande ont couvert leur conduite du prétexte de la nationalité et du patriotisme. Retournant ainsi contre la Pologne le principe même sur lequel elle s'appuyait pour demander l'autonomie de Posen, elles ont fait au duché la blessure la plus douloureuse qu'il eût encore ressentie depuis son incorporation à la monarchie prussienne. Les craintes vagues qui s'étaient mêlées aux espérances du parti conservateur polonais au milieu même de ces beaux jours où l'Allemagne fraternisait avec la Pologne, ces craintes étaient dépassées de beaucoup par l'événement. Dans deux lettres écrites de Berlin (26 avril), l'une à M. d'Arnim, ministre des affaires étrangères, l'autre à M. de Lamartine, membre du gouvernement provisoire, le prince Czartoryski, qui était allé à Berlin en pacificateur, fit l'aveu de son désenchantement. Il ne lui restait plus qu'à se retirer devant le revirement du germanisme, en protestant contre le nouveau partage de la Pologne près de s'accomplir par la même main qui, quelques mois auparavant, promettait de la sauver.

La Poznanie a été forcée d'accepter le sort que lui faisait la violence. Réduite à suivre la route de la légalité et renfermée dans les limites d'une agitation purement constitutionnelle, elle n'a pas pourtant désespéré. Une ligue polonaise (*Liga Polska*) s'est organisée dans l'intention de dérober aux envahissemens de l'administration et de l'esprit germaniques ce qui reste de la nationalité polonaise en Poznanie, de soutenir la foi patriotique des districts incorporés à l'Allemagne, d'entretenir sur tous les points l'union de la noblesse et des

paysans dans une commune espérance. La *Liga Polska*, conçue et dirigée dans un esprit aussi modéré que national, s'est enrichie des dons volontaires des patriotes. Elle a des journaux qui savent parler au peuple son vrai langage, non point ce langage déclamatoire ou vulgaire qui est au service de tout tribun de carrefour, mais cette langue simple et animée qui sait donner à la raison les couleurs du sentiment et revêtir la science des formes de la poésie. Le paysan suit l'impulsion qui lui est ainsi donnée de haut, et la passion, au lieu de l'abaisser comme ailleurs aux funestes préoccupations d'un matérialisme brutal, l'élève à la notion de la solidarité et du sacrifice (1). La nationalité des Poznaniens retrouve ainsi dans les libertés constitutionnelles de la Prusse un moyen légal d'échapper aux nouvelles chaînes administratives dont elle est embarrassée. La consolidation de ces libertés, voilà aujourd'hui le but essentiel et unique de la Poznanie : c'est la politique qui avait été indiquée dès l'origine par le parti conservateur dans l'émigration et dans le pays.

La Poznanie a été représentée à Berlin, comme les autres provinces, dans toutes les diètes qui s'y sont succédé depuis un an. Il eût été difficile aux députés polonais d'y jouer un rôle très large; ils ont su du moins y conserver une réserve intelligente et nationale, ne s'affiliant pas à tel ou tel parti, sachant rester indifférens dans toutes les questions qui ne les touchent point, et cherchant toutes leurs raisons d'agir dans la seule considération du patriotisme de race. Plût à Dieu que la députation de la Gallicie à Vienne eût suivi tout entière une inspiration semblable, et que l'intérêt mal entendu du libéralisme ne lui eût point fait perdre quelquefois de vue l'intérêt de la nationalité!

III.

La politique conservatrice qui avait présidé aux premiers efforts du duché de Posen, et qui a repris là toute son autorité après le court passage et les aventures malheureuses de M. Mieroslawski, fut adoptée dès l'origine par la noblesse gallicienne. Le malheur est que le parti conservateur ne se soit point assez énergiquement concerté en Gallicie, et qu'il ait d'ailleurs faibli lui-même dans quelques-uns de ses membres au moment de la dernière révolution de Vienne et de la guerre de Hongrie. C'est en Gallicie pourtant qu'il avait le plus besoin d'être fortement constitué, parce que c'est là qu'il y avait le plus de maux profonds à réparer et le plus de chances ouvertes à l'action politique de la race polonaise.

(1) Je fais allusion surtout au très remarquable journal de l'abbé Prusinowski. Cet écrit est regardé comme un modèle de littérature et de politique populaires.

Que l'on se rappelle un moment dans quelle situation lamentable les événemens de mars surprenaient cette province, et par quelle suite de calamités elle avait été conduite à l'abîme où elle se débattait sans espoir. L'Autriche, en prenant possession de ce pays, avait découvert du premier coup d'œil dans la féodalité combinée avec la bureaucratie les élémens du système administratif dont elle gratifia la Gallicie : ce système consistait principalement à laisser aux mains de la noblesse les priviléges onéreux et peu populaires du recrutement, de la levée des impôts et de la justice seigneuriale, en plaçant les tribunaux d'appel dans les attributions de l'autorité allemande. Le gouvernement avait donc le moyen de s'effacer derrière la noblesse dans l'exercice de toutes les fonctions par lesquelles le pouvoir pèse sur les peuples; il avait tout combiné de manière à se retrancher dans un rôle de médiateur, qui, pris à propos entre les paysans et les seigneurs terriens, lui donnait l'apparence d'une grande sympathie pour la classe opprimée. L'Autriche avait d'ailleurs eu soin, comme la Prusse, d'enlever aux Polonais toute action dans les affaires de leur pays. Si elle leur avait laissé une ombre de diète provinciale, ce n'était qu'une sorte d'ironie pour leur mieux faire sentir combien ils étaient impuissans. Mêlez les sentimens personnels du bureaucrate allemand et du Juif à ces monstruosités administratives, vous concevrez ce que put être, dès le lendemain du démembrement, la domination de l'Autriche en Gallicie.

La noblesse n'avait pas tardé à comprendre que la législation nouvelle allumait la haine dans le cœur des paysans et faisait pencher leurs sympathies du côté du gouvernement impérial; mais la noblesse osait vainement solliciter une réforme des lois administratives et l'abolition des corvées, si grand que fût pour elle ce sacrifice. L'organisation sociale de la Gallicie servait trop bien, par ses seuls effets, les desseins du cabinet de Vienne, elle réussissait trop parfaitement à paralyser tout mouvement national en rendant l'accord impossible entre les deux classes, pour que l'on pût songer à la modifier. Quelques jours avant la conspiration de 1846, l'archiduc gouverneur Ferdinand d'Este écrivait à Vienne : « Le pays est agité, un mouvement semble se préparer, les esprits sont inquiets. Cependant le gouvernement peut être tranquille, je n'ai besoin d'aucun renfort, car toutes les mesures sont prises, en cas d'insurrection, pour paralyser le mouvement sans compromettre les troupes. » Ces confidences signifient-elles que le gouvernement autrichien prévit les massacres qui devaient quelques jours plus tard épouvanter la Gallicie? Non peut-être; mais cela signifie du moins qu'en présence de la folle conspiration conçue, comme l'on sait, par les radicaux de l'émigration, l'autorité comptait sur le désaccord et au besoin sur les haines qu'une longue lutte d'intérêts avait semées entre le paysan corvéable et la propriété seigneuriale; en un mot, la

législation de la Gallicie était telle que, dans un temps donné, la guerre sociale y était inévitable (1).

A l'époque où éclatait la révolution de Vienne, deux ans après cette guerre, la question sociale était donc posée en Gallicie dans son affreuse et saisissante vérité. D'un côté, des multitudes égarées, encore tout émues du parricide qu'elles venaient de commettre sans en bien comprendre le sens et la portée; de l'autre côté, une noblesse encore en deuil de tant de funérailles, à peine rentrée sous le toit de ses châteaux visités récemment par le fer et le feu, ruinée d'ailleurs dans sa fortune par l'impossibilité de se procurer, même au plus haut prix, des bras pour remplacer sur ses terres le travail gratuit de la corvée; enfin, entre les deux classes, le gouvernement incertain, effrayé lui-même de l'incendie attisé par ses mains, qui menaçait de se répandre, par la Bohême et la Transylvanie, à travers le reste de l'empire : tel était alors l'aspect affligeant de la Gallicie.

A peine M. de Metternich est-il renversé, qu'une députation de la noblesse accourt à Vienne pour appeler l'attention de l'empereur sur l'état de la province. La noblesse avait hâte de sortir d'incertitude; elle sollicitait de l'empereur l'autorisation de libérer les paysans de toute corvée par une mesure générale et irrévocable. Sans doute on n'ignorait plus à Vienne que l'heure était venue d'en finir avec le système féodal : on était, sur l'urgence d'une réforme, de l'avis de la noblesse polonaise; mais, si la noblesse tenait à l'initiative, l'Autriche avait aussi ses raisons de ne point s'en laisser dérober le mérite. Comment livrer gratuitement aux propriétaires cette magnifique occasion d'offrir aux paysans un gage de réconciliation politique, lorsque soi-même on en pouvait tirer un si bon parti? Avant que la députation de la noblesse eût reçu la réponse qu'elle venait chercher, un ordre impérial, publié en Gallicie, annonça aux paysans que l'empereur les dégageait pour l'avenir de toute corvée. Le bienfaiteur, c'était donc le gouvernement; la noblesse était ruinée sans cette compensation morale dont l'espoir l'avait aidée dans ce complet sacrifice de sa fortune.

Cependant, l'impression des événemens de 1846 une fois dissipée et la noblesse déchargée de fonctions administratives qui la rendaient odieuse, le paysan gallicien, par l'impulsion de la nature, devait tendre à se rapprocher des hommes éclairés qui parlaient sa langue, et dans lesquels il ne pouvait plus voir que des compatriotes. Bien que docile

(1) Ces affaires de Gallicie ont donné lieu à un écrit très distingué de pensée et dans lequel une modération, une réserve parfaites s'unissent à une connaissance approfondie des relations et des intérêts réciproques de l'Allemagne et de la Pologne. Cet écrit, qui a été reçu avec beaucoup de faveur dans les deux pays, est intitulé : *Briefe eines Polnischen Edelmannes an einen Deutschen publicisten*. Il ne faut pas le confondre avec la *Lettre* panslaviste *d'un gentilhomme de Gallicie au prince Metternich*.

jusque-là aux inspirations du pouvoir impérial qui flattait sa misère, le paysan n'avait jamais eu d'inclination pour le germanisme. Il devait, par la force des choses, redevenir Polonais, et sentir le patriotisme de race se rallumer en lui dès qu'il aurait échappé aux préoccupations de sa haine sociale. A la faveur des libertés conquises à Vienne, la noblesse de Gallicie organisa sur toute la surface du pays des comités nationaux dont la mission était de diriger le mouvement des esprits et de se substituer à la bureaucratie allemande. Un conseil central installé à Léopol reliait entre eux les conseils locaux, qui, dans les premiers jours, faisaient fonction de municipalités. Les comités nationaux se tinrent à l'origine dans les limites d'une réserve prudente, qui eût aplani bien des difficultés, si elle eût été durable. L'on n'avait point reçu du cabinet de Vienne les encouragemens belliqueux venus de Berlin en Poznanie. Cependant l'on avait réussi promptement à former une garde nationale; les fusils avaient manqué, non les hommes. La garde civique chez un peuple du tempérament et de la condition des Polonais n'a point le même caractère que chez nous; ce n'est point l'inoffensive association de gens pacifiques qui ont besoin pour prendre feu de se sentir bien directement blessés ou menacés dans leurs intérêts. C'est une armée de volontaires impatiens qui envisagent leur métier par son côté le plus vif, et dont la susceptibilité veut être ménagée. La garde nationale de la Gallicie suivait naturellement l'impulsion des comités municipaux centralisés à Léopol dans le conseil supérieur. La direction de l'esprit public dépendait donc de l'action de ce conseil. Le conseil de Léopol tomba par malheur aux mains des hommes les plus turbulens de la province et des agens de la société démocratique de Versailles. Vainement l'influence des conservateurs autochthones se combina-t-elle avec celle du prince Czartoryski, présente en Gallicie, comme à Posen, pour conseiller la prudence : elle ne put assez promptement contre-carrer les entreprises du conseil de Léopol. Des altercations survinrent entre les troupes et la garde nationale. Tout de même qu'en Prusse, le gouvernement attendait et désirait un conflit. Que fallait-il de plus à un pouvoir non encore débarrassé de ses traditions d'absolutisme, pour suspendre ou supprimer des droits qu'il avait accordés à regret? Le bombardement de Léopol, l'état de siége, ont en effet mis en péril l'autonomie que les Galliciens pensaient avoir conquise, et rouvert une assez large brèche par où le germanisme a su rentrer dans la place.

Il y avait, à la vérité, un autre terrain où les Galliciens pouvaient reprendre avantage sur l'Autriche germanique. Battus un peu par imprudence dans leurs foyers, ils avaient sous la main de grandes facilités pour une revanche à Prague, à Agram, à Pesth, à Vienne même. On n'a point oublié peut-être comment l'émigration, et particulière-

ment le prince Czartoryski, avaient pris le slavisme à cœur, et mêlé le nom de la Pologne à tout ce que les peuples slaves de l'Autriche rêvaient de liberté et de gloire à leur race. Les Polonais autochthones, surtout ceux de la Gallicie, où l'on avait moins de liberté d'opinions et de mouvemens qu'à Posen, étaient entrés moins avant que l'émigration dans les projets du slavisme libéral : négligence un peu imprudente et dont ils sentaient bien l'inconvénient à l'heure où tout les invitait à s'unir avec les Tchèques et les Croates dans un commun effort contre le germanisme.

Cependant quelques rares patriotes de Gallicie avaient eu le mérite de pressentir cette situation. Parmi eux se distinguait le prince George Lubomirski, homme de sens et de sacrifice. Mêlé très jeune aux slavistes de l'université de Prague, ayant fréquenté de bonne heure les principaux chefs du mouvement slave de la Hongrie, il avait pris goût à leurs doctrines, et s'était facilement laissé aller à leurs espérances. Je ne saurais préciser dans quelle mesure M. George Lubomirski croyait originairement le slavisme capable d'avancer les affaires de la Pologne : toujours est-il que l'idée d'une union étroite de la Pologne et des Slaves n'a point eu de partisan plus empressé que lui depuis la révolution de mars. Dans toutes les occasions où il s'est agi de concilier les intérêts de la Gallicie avec ceux de la Bohême et de la Croatie contre la prépondérance du germanisme de Vienne, le jeune patriote est intervenu avec une ardeur où il mettait tout le feu de la jeunesse, et dont ses compatriotes ne se souviennent point sans émotion.

M. George Lubomirski fut l'un des promoteurs et l'un des membres les plus influens du congrès de Prague, où les représentans de tous les pays slaves se rassemblèrent pour discuter l'intérêt général de leur race et régler les relations de la Gallicie, de la Bohême et de l'Illyrie entre elles et avec l'Autriche. De tous les points de l'Europe, on les vit se réunir auprès de la vieille université, leur mère, autour de leurs premiers maîtres, les patriarches du slavisme, Schaffarick et Palacki. Les Tchèques, sans être hostiles au gouvernement autrichien, montrèrent aux Polonais l'empressement le plus fraternel. La réaction du Tchèque contre l'Allemand était arrivée au plus haut point de vivacité, au moment où la Pologne venait donner la main à la Bohême dans le congrès de Prague. La Pologne n'avait rien à dire à cet égard pour être comprise; sa juste animosité contre l'Allemagne était de beaucoup dépassée par les invectives des Tchèques contre les unitaires de Francfort. Les Croates et les Serbes, qui n'ont pas vu le germanisme d'aussi près que les Tchèques, ne se préoccupaient point aussi vivement que ceux-ci de batailler contre Francfort. Cependant ils regardaient comme l'un des principaux buts du congrès et de l'union qui devait en sortir, de détourner l'Autriche de toute liaison avec les promoteurs de l'idée

d'unité germanique; en un mot, d'arracher le gouvernement autrichien à ses traditions allemandes pour le faire décidément et irrévocablement incliner du côté des Slaves, prêts à se donner conditionnellement à l'empereur. Les Croates, peut-être plus étroitement liés que les Tchèques au cabinet de Vienne par les nécessités de leurs querelles avec les Magyars, ne témoignèrent pas aux Polonais la même effusion que les Tchèques; mais cette réserve ne les empêcha point d'assurer la Pologne de leurs sympathies dès la première rencontre.

George Lubomirski, par ses liaisons personnelles avec les chefs du parti tchèque, dans la confiance desquels il était entré, par ses relations avec le représentant armé du slavisme méridional, le ban Jellachich, dont il admirait le caractère, fut naturellement appelé au rôle de conciliateur et d'intermédiaire dans tous les débats. Aussi bien la pensée dont il s'était fait l'organe domina dans les conclusions du congrès. Le principe de l'égalité des nationalités et de la fédération des peuples de l'Autriche en fut la base. On vota un manifeste à l'adresse de l'Europe, afin de faire connaître dans quel esprit les peuples slaves avaient tenu pour la première fois cette grande assemblée de toutes les tribus de leur race. Ce manifeste contenait, en faveur de la Pologne, une protestation approuvée à l'unanimité par les Tchèques et à la majorité par les Illyriens de la Croatie et de la Serbie. Un acte de fédération couronnait les résolutions du congrès de Prague, il déterminait les conditions de l'alliance des peuples slaves, et la sagesse des représentans de la Pologne avait obtenu que les Magyars fussent invités à entrer eux-mêmes dans cette alliance, bien qu'ils eussent affecté de ne pas se présenter au congrès et d'envoyer des agens officiels à Francfort.

Le plan fédératif adopté par le congrès faisait une position spéciale à la Gallicie; il ne prétendait pas l'enchaîner à tout jamais à la confédération projetée, mais seulement pour un temps, jusqu'à ce que la Pologne redevînt indépendante. La Pologne, une fois maîtresse de sa destinée, aurait pu faire partie de la confédération des Tchèques et des Illyriens, tout en conservant un gouvernement séparé. Étant, parmi les Slaves libéraux, la famille la plus nombreuse et la plus avancée dans son développement historique, elle eût exercé dans cette union des peuples la prépondérance du nombre et de la civilisation. L'Autriche slave se transformait ainsi en une Autriche polonaise.

Par une fatalité dont on ne saurait assez gémir, avant que le congrès eût voté officiellement le programme de la fédération déjà rédigé et convenu, on vit intervenir dans le débat les affidés de la démagogie polonaise, les représentans de la pensée de Versailles, qui semblent avoir pris pour mission, depuis février, de faire tourner toutes les questions au profit des ennemis de la Pologne. Irrités des allures pacifiques que l'assemblée slave avait prises et des conséquences simples

et fortes qui résultaient de l'accord de tous dans un libéralisme progressif, ces artisans de révolution s'employèrent et parvinrent à pousser la population de Prague à de tristes excès avant que le congrès eût achevé ses travaux. De là une insurrection où la force resta au pouvoir, de là le bombardement de Prague et la dispersion des membres de l'assemblée, qui, loin d'être pour quelque chose dans ce sanglant conflit, était la première à le déplorer amèrement.

La question si brusquement tranchée devait se poser de nouveau dans la diète de Vienne. A Vienne, les Slaves ne se trouvaient point dans les conditions les plus favorables au slavisme. Les Polonais et les Tchèques y étaient représentés : les provinces illyriennes de la Carinthie et de la Carniole, la Dalmatie, y avaient aussi leurs députés slaves; mais les Croates, les Slavoniens, les Serbes et les Slovaques, liés par leur constitution à la Hongrie, n'avaient point entrée dans la diète de Vienne. Les Polonais et les Tchèques étaient ainsi, dans leurs ligues parlementaires contre le germanisme, privés du concours du tiers des Slaves de l'empire. Et pourtant à peine les travaux constitutionnels de la diète avaient-ils commencé, que l'influence combinée des Galliciens et des Bohêmes se faisait sentir; de jour en jour, elle devait s'accroître, jusqu'à l'époque de la révolution dernière, où les députations de la Bohême et celles de la Gallicie se virent en position de dominer les débats. Alors la diète de Vienne était présidée par M. Smolka, Polonais, qui n'avait de concurrent possible que M. Strobach, Bohême.

Bien des obstacles entravaient pourtant l'action parlementaire des Polonais. En présence des questions de principes soulevées par l'examen des réformes que la diète avait mission d'opérer, les opinions n'avaient pas su rester unies dans la pensée exclusive de la nationalité et du slavisme. Bientôt on avait vu des conservateurs et des démocrates suivre les erremens du radicalisme européen. Le parti conservateur était lui-même divisé; il y avait les esprits éclairés et indépendans, qui savaient se rendre compte de leur conduite, puis les paysans dépourvus de toute éducation, nommés sous l'influence du cabinet autrichien, et qui n'étaient dans sa main qu'un instrument aveugle. Les conservateurs éclairés votaient souvent avec le cabinet, les paysans toujours. C'est dire assez que leurs résolutions ne venaient point d'eux-mêmes, qu'ils obéissaient à une impulsion étrangère, et étaient en définitive une gêne plutôt qu'un secours pour leurs concitoyens de la Gallicie. La députation polonaise était donc affaiblie par ses propres divisions, et ces divisions mêmes devaient être parfois une cause de refroidissement entre elle et la députation de la Bohême.

Encouragés sans doute par ces divergences d'opinions qui éclataient au sein du slavisme, les Magyars, dont la situation devenait critique, et les Allemands de Francfort avaient songé à se faire un point

d'appui commun dans les élémens révolutionnaires rassemblés à Vienne de tous les coins du monde, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Pologne. L'extrême gauche du parlement de Francfort avait là des intelligences; elle disposait des populations laborieuses des faubourgs. Pour les soulever, la Hongrie offrait son or, promettant d'ailleurs qu'elle serait prête à seconder par la force tout ce qui serait tenté dans les rues de Vienne. Le but des démocrates allemands était, du point de vue de leur patriotisme unitaire, parfaitement clair. En formant le projet d'une insurrection à Vienne, ils aspiraient à ruiner l'influence conservatrice des Slaves et à entraîner l'empire dans la nouvelle confédération allemande rêvée à Francfort. La Bohême, la Gallicie, l'Illyrie, par le succès de cette tentative, fussent devenues parties intégrantes du nouvel état germanique; le slavisme eût été moissonné dès sa naissance.

Les Magyars, de leur côté, avaient leurs vues personnelles en s'alliant ainsi à la démocratie de Vienne et de Francfort. L'accord des Slaves et du gouvernement de l'Autriche mettait en péril la domination magyare sur les Slaves de la Hongrie. Si les Allemands voyaient avec dépit l'ascendant que le slavisme prenait dans la politique autrichienne, les Magyars pouvaient voir le même progrès avec terreur, comme le présage de cette grande catastrophe depuis long-temps redoutée, la dissolution de la Hongrie par l'émancipation des races. Dans la convention que les Magyars concluaient avec Francfort, ils lui proposaient le partage de l'Autriche. Vainqueurs, les Magyars, en laissant retourner dans le sein de l'Allemagne les états héréditaires de la maison de Habsbourg, conservaient sur le pied de l'indépendance la Hongrie avec ses annexes, c'est-à-dire la Transylvanie, la Croatie, la Slavonie et la Dalmatie. C'était le triomphe de leur ambition, tout leur avenir était là. L'alliance du magyarisme et du germanisme de Francfort était donc naturelle; M. Kossuth l'avait indiquée tout récemment dans un discours fort applaudi. « Je n'hésite pas à déclarer, avait-il dit, que la nation hongroise est, à mon avis, destinée à être, avec l'Allemagne, la sentinelle de la civilisation à l'orient de l'Europe. » Enfin, lorsque M. Kossuth avait expédié deux plénipotentiaires à Francfort au lieu de les envoyer à Prague, où on ne leur eût pas fait mauvais accueil, n'avait-il pas déclaré assez hautement qu'il cherchait dans le germanisme un allié contre les Slaves? Pourquoi faut-il que le radicalisme soit encore une fois intervenu pour précipiter les Polonais dans une erreur plus grave que toutes celles qu'ils avaient commises depuis février? Pourquoi faut-il que nous les retrouvions mêlés aux Allemands et aux Magyars sur les barricades de Vienne, en lutte ouverte avec le seul allié sûr que tant d'années de propagande et tant d'activité dépensée à la suite des révolutions de mars avaient préparé pour la Pologne? Comment se fait-il qu'au milieu, à la tête des démagogues

de Vienne et de Pesth, nous apercevions un général polonais, un homme qui eût été digne de commander pour la meilleure des causes, Bem, le futur héros de la guerre de Hongrie?

Bem, ce n'était plus un fanatique du radicalisme, un esprit juvénile, un général formé dans les sociétés secrètes; ce n'était plus le clubiste Microslawski se jetant parmi les Poznaniens pour faire parade de sa témérité; c'était un général éprouvé dans plus d'une bataille, endurci aux coups du sort, et qui, sans avoir rien perdu de la fougue de son courage, avait l'expérience d'une vie déjà longue. Quelle pensée fatale l'avait poussé sur ces barricades pour qu'il y vînt jeter l'éclat de sa bravoure et les rendre plus séduisantes aux yeux de la députation de Gallicie, déjà trop complaisamment émue pour une révolution qui se couvrait du prétexte de la liberté? Par quelles considérations expliquer la conduite de ceux des députés éminens de la Gallicie qui, au lieu de suivre la députation tchèque auprès de l'empereur éloigné de Vienne, restèrent dans Vienne même, au milieu de l'insurrection, comme pour l'encourager par leur présence? Leurs collègues les plus éclairés, les conservateurs de l'émigration, le prince Czartoryski le premier, dans les termes les plus nets et les plus pressans, leur criaient de tous les points de l'Europe : « Vous jouez follement l'avenir de votre pays; vous l'engagez dans une partie que vous ne pouvez que perdre. Quittez les barricades, sortez de Vienne, joignez-vous aux Tchèques qui suivent l'empereur, et laissez faire l'épée slave de Jellachich. » Les paysans de la diète et les chefs du parti conservateur donnèrent l'exemple et abandonnèrent Vienne en jetant l'anathème à cette révolution anti-slave; mais les radicaux, sous la présidence de M. Smolka, ne voulurent point abandonner la cause vers laquelle ils avaient incliné dès le premier jour.

Dans les perplexités de cette crise où la députation polonaise s'était vue en proie aux plus douloureux déchiremens et où l'alliance de la Pologne avec le slavisme avait éprouvé de terribles atteintes, l'esprit dévoué et actif qui avait mis tant de zèle à réunir ses concitoyens aux Tchèques et aux Croates, le prince George Lubomirski, saisi et frappé d'un patriotique désespoir, se retirait de la scène, où il n'apercevait plus que les débris de ses généreuses combinaisons. Cependant les Slaves ne gardèrent point rancune aux Polonais, et une société de Prague, le *Tilleul Slave* (*Slovanska Lipa*), répondant d'ailleurs aux instincts des Croates, adressa à la Pologne, peu de temps après ces événemens, de touchantes paroles où le reproche, plein de vérité, ne cessait pas d'être fraternel. « C'est avec le cri de liberté, disait-elle, que les Allemands insurgés de Vienne et les Magyars vous ont traîtreusement attirés dans leurs piéges. Tout entiers à vos inspirations libérales et oubliant vos frères slaves, vous avez volé là où, sous de faux semblans de

liberté, vos vieux ennemis forgeaient, pour le slavisme et par conséquent aussi pour vous, de nouvelles chaînes. Frères, examinez donc mieux nos actes, et vous vous convaincrez que nous travaillons au même but que vous... Polonais, c'est l'amour seul de la liberté qui vous a poussés à aller verser votre sang au pied des Apennins, sous les pyramides d'Égypte et dans les steppes glacées de Moscou. Hélas! partout on vous a trompés; mais le frère ne tromperait pas son frère: pourquoi ne vous fiez-vous pas à nous?... Le Slave est l'élu de l'ère nouvelle; il doit en devenir l'apôtre après en avoir été si long-temps le martyr. Ainsi, Polonais, joignez-vous à nous, Tchèques, Moraves et Slovaques. Ne séparez plus votre cause de celle des Ruthéniens, des Serbes, des Croates, des Illyriens; donnez la main à tous vos frères que jusqu'à présent vous avez méconnus, et qui vous aiment... Dans cette ligue pour l'émancipation, votre Pologne, qui nous est si chère à tous, a pour mission de former le lien conciliateur entre notre liberté et celle des nations de l'Occident. »

Le slavisme tenait donc toujours ses bras ouverts à la Pologne, en dépit de la complaisance qu'une partie de la députation gallicienne avait montrée pour la révolution magyaro-germanique de Vienne; mais les passions révolutionnaires furent plus fortes chez plusieurs Polonais que les sympathies de race. Si les plus clairvoyans d'entre les conservateurs avaient repoussé toute solidarité dans les affaires de Vienne, les démocrates avaient goûté de la révolution; ils s'en étaient enivrés durant le court triomphe des barricades; ils avaient mêlé leur sang à celui du radicalisme allemand et des patriotes hongrois. Les imaginations qui s'étaient si complétement trompées avant l'insurrection n'étaient pas de tempérament à revenir sur leurs opinions après la défaite. La guerre, comprimée à Vienne, ne pouvait-elle pas recommencer en Hongrie? M. Kossuth le promettait. Si la guerre continuait en Hongrie, c'était la grande guerre; elle avait de l'attrait non plus seulement pour les démocrates, mais pour les officiers et les généraux de l'émigration. Bem, qui avait commandé à Vienne, avait gagné miraculeusement le territoire de la Hongrie. Peut-être le bruit du canon éveillerait-il un écho de l'autre côté des Carpathes. Espérance aussi vaine que futile! Elle faisait sortir la Pologne des conditions de la politique normale pour la jeter dans les aventures; on allait jouer ainsi tout ce que l'on avait conquis depuis mars. Il est d'autant plus merveilleux que tout ne soit point encore perdu, qu'une fraction du parti conservateur a fini elle-même par céder à cette fatale séduction d'une guerre illustrée par Bem et Dembinski.

Si l'on doit faire à la démagogie une large part dans les fautes qui ont été commises par la Pologne, c'est aussi un devoir d'équité pour l'historien de considérer tous les prétextes que les gouvernemens ger-

maniques ont fournis aux passions et aux représailles. Combien la politique de la Prusse à l'égard de Posen n'a-t-elle pas été d'abord ambiguë, puis à la fin intraitable! Combien l'Autriche n'a-t-elle pas été sévère et rude avec cette Gallicie encore toute saignante, dont les blessures eussent mérité d'être traitées d'une main paternelle! Que dire des législateurs de Francfort? A la rigueur, on s'explique que des gouvernemens à peine sortis du régime absolu, toujours dominés par l'esprit d'une époque de conquête, aient pu entraver la renaissance d'un peuple détruit par leurs mains. Le cabinet de Berlin, et surtout celui de Vienne, pouvaient, sans être hors de leur rôle, arrêter à son origine le mouvement que l'agitation de l'Europe avait imprimé à la Pologne; mais que des hommes qui se nommaient hautement libéraux, que des esprits ardens qui rêvaient de constituer la nationalité allemande se soient acharnés après cette malheureuse Pologne, comme à une proie, c'est là ce qui se conçoit moins. Quel est en effet le principe en vertu duquel la Pologne réclame son indépendance, si ce n'est celui-là même sur lequel l'Allemagne essaie d'asseoir son unité? Sans doute, à défaut du droit, qui témoigne contre sa politique, l'Allemagne invoque l'intérêt de son système de défense du côté de l'est. La meilleure frontière d'un pays, a-t-on dit, c'est le droit; l'Allemagne en préfère une autre. Cependant, sous ce rapport même de la défense de ses frontières, que pourrait souhaiter l'Allemagne de plus favorable que l'indépendance de la Pologne? Oui, la nation allemande a raison d'être inquiète des agrandissemens continus du territoire et de l'influence russes; la Russie est le plus redoutable obstacle qui se puisse élever devant les pas de l'Allemagne, soit que le czar la menace sur la Baltique, soit qu'il lui ferme le cours du Danube, dont il domine déjà les embouchures; mais, dans une telle situation, sera-ce un espace de quelques lieues de plus à l'est qui servira de barrière à l'Allemagne? Non; l'Allemagne n'aura de sécurité possible du côté de l'est que le jour où un état intermédiaire, un état libéral, belliqueux sans être conquérant, rival naturel, sinon ennemi, de la Russie, sera reconstitué sur la Vistule. La Pologne indépendante, voilà la vraie frontière de la confédération germanique, la condition sûre de sa liberté internationale. Aussi bien il faut choisir : si l'indépendance polonaise n'était plus parmi les choses possibles, au lieu d'avoir la Pologne pour alliée contre les Russes, l'Allemagne pourrait bien un jour la rencontrer tout entière sur les champs de bataille alliée aux Russes contre elle; il se pourrait que de guerre lasse, après avoir souffert outre mesure des injustices de l'Allemagne, de l'oubli de la France, des fausses promesses des libéraux de tous les pays, la Pologne désespérée, n'ayant plus à choisir qu'entre la domination germanique et la fusion avec la Russie, en vînt un jour à se jeter dans les bras du czar pour venger la que-

relle antique du Teuton et du Slave. Ainsi de deux choses l'une : ou la Pologne trouvera, du consentement de l'Allemagne, un moyen de se reconstituer, soit par elle-même, soit par le slavisme et par la fédération des peuples autrichiens, ou bien elle sera russe. Il n'y a pas de milieu dans cette alternative.

L'Allemagne était donc mue par une inspiration vraiment politique, lorsque, dans la première effervescence de son libéralisme, elle tenait pour désirable la reconstitution de la Pologne, et offrait spontanément de s'y prêter. Ces momens de raison et d'équité ont passé trop vite. Faut-il désespérer de les voir revenir? Je ne le pense pas. Il y a des considérations d'intérêt et de droit qui peuvent être étouffées par des passions de race et des préjugés internationaux, mais qui finissent par triompher en devenant plus saisissantes. Espérons d'ailleurs que les Poznaniens, pacifiquement occupés de maintenir leur nationalité par tous les moyens légaux, sauront faire face au germanisme sans le provoquer. Espérons surtout que les peuples triompheront à Vienne des vieilles traditions germaniques, et que la Gallicie, par le progrès naturel des libertés publiques en Autriche, prendra dans les affaires de la future confédération une influence qui servira l'avenir de la Pologne entière. Un publiciste autrichien, M. Schuselka, d'ailleurs favorable à l'indépendance de la Pologne, pose dans un écrit récent ce qu'il appelle la question de vie ou de mort pour l'Autriche : « Ou allemande ou russe (1) ! » J'oserai conclure par une affirmation tout opposée à celle de M. Schuselka, et je dirai que l'unique moyen pour l'Autriche de ne point être Russe, c'est de ne pas être Allemande. Condamnée évidemment à prendre pour base de son existence le slavisme libéral, elle reste ainsi, en dépit du germanisme, un asile ouvert aux espérances de la Pologne.

HIPPOLYTE DESPREZ.

(1) Paris, chez Klincksieck. M. Schuselka est l'auteur de plusieurs écrits sur les intérêts de l'Allemagne dans la question russe. Il a publié en 1846 *l'Allemagne, la Pologne et la Russie* (en allemand). C'est un représentant aimable du germanisme autrichien.

SACS ET PARCHEMINS.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

V.

Après un temps de galop sur un terrain ferme et uni, Mlle Levrault débouchait dans une vallée étroite et s'arrêtait au pied d'un château qui, bien que mutilé par les ans, gardait encore quelque chose de seigneurial, et se carrait dans sa vétusté comme un hidalgo dans son manteau troué. La nature, toujours bienfaisante, avait mis sur toutes ses blessures un appareil de verdure et de fleurs. Les joncs, les saules, les glaïeuls, croissaient dans les fossés où chantaient les rainettes. Le lierre et les ronces grimpaient jusqu'au front des tours; de toutes les fentes, de toutes les crevasses pendaient des touffes de ravenelle, de mille-pertuis et de pariétaire. Un perron de dix degrés montait fièrement de la cour dans le vestibule. Les alentours étaient agrestes, même un peu sauvages. Les fabriques et les manufactures n'avaient pas pénétré jusque-là. La Sèvres ne réfléchissait que le luxe de ses ombrages. Le village, qui s'étendait à deux portées de fusil du manoir, n'offrait à

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

l'œil qu'un éparpillement de fermes isolées, ralliées autour d'un clocher rustique. En ce moment, la vallée était déserte; le château lui-même semblait inhabité. Rien ne trahissait la vie à l'intérieur : pas un bruit, pas un mouvement, pas un filet de fumée bleuâtre s'élevant en spirale au-dessus du toit. Par la porte ouverte à deux battans, on pouvait voir l'herbe pousser en paix entre les pavés de la cour et jusque sur les marches disjointes du perron. Si cette demeure n'était pas vouée à un abandon définitif, elle devait appartenir à l'une des familles absentes dont le vicomte avait parlé; mais, encore une fois, pourquoi donc le vicomte avait-il dénoncé comme dangereux, coupé de fondrières et aboutissant à des marécages, un sentier inoffensif, tapissé d'une herbe fine et drue, et qui conduisait sans encombre les gens dans ce joli vallon, au pied de ce manoir solitaire? Pourquoi le nom de La Rochelandier n'était-il jamais sorti de sa bouche? Tout en faisant ces réflexions, Mlle Levrault ne pouvait s'empêcher de comparer la physionomie piteuse du petit castel de Montflanquin à la mine haute et fière de cette habitation féodale. Autant eût valu comparer une taupinière avec un nid d'aigle.

Laure était descendue de cheval, et, relevant sa jupe d'amazone, avait hasardé quelques pas dans la cour pour examiner de plus près l'écusson sculpté au-dessus de la porte. Le spectacle des créneaux et des tours avait suffi pour la distraire de la contemplation de la nature; la vue d'une pierre armoriée venait d'effacer à ses yeux toute la poésie des landes et des prés. Elle allait se retirer, quand une dame du plus grand air parut sous le vestibule et s'avança sur le perron. Le premier mouvement de Laure fut de s'enfuir; mais la noble châtelaine ne lui en laissa pas le temps.

— J'espère, mademoiselle, dit-elle avec un aimable sourire, que ce n'est pas ma présence qui vous fait peur. Je ne me pardonnerais de ma vie d'avoir effarouché tant de jeunesse, de grace et de beauté.

— Madame, balbutia Laure plus rouge que la fleur du grenadier, excusez mon indiscrétion; j'avais tout lieu de croire que ce château était inhabité.

— Eh bien! mademoiselle, vous voilà punie de votre étourderie, car vous êtes ma prisonnière. Vous ne refuserez pas de vous reposer un instant chez la marquise de La Rochelandier.

Et la marquise tendait sa belle main blanche à la jeune fille pour l'inviter à franchir les degrés du perron.

Mlle Levrault ne s'était jamais vue à pareille fête; sans se faire prier davantage, elle prit la main de la marquise, qui l'introduisit dans un vaste salon où ne respirait pas l'opulence, mais où l'on retrouvait encore les vestiges d'une splendeur évanouie. Tous les dessus de porte représentaient des fêtes galantes à la manière de Watteau, de Lancret

et de François Boucher. La cheminée, large et de marbre blanc, était surmontée d'une glace dont le cadre, formé d'entrelacs, se terminait par un fouillis de branchages, de nids de tourterelles et de canaris sculptés. Tout cela fané, ébréché, enfumé. Les chaises et les fauteuils étaient couverts de housses blanches destinées à voiler plutôt qu'à prévenir les injures du temps. Les tapisseries de haute lisse qui cachaient les murs auraient eu besoin de quelques reprises. Je pense aussi que quelques meubles de plus ne se fussent pas trouvés mal à l'aise dans cette immense pièce, dont les portraits de famille composaient le plus bel ornement. Tous les La Rochelandier étaient là, dans leurs cadres gothiques, bardés de fer ou chamarrés d'hermine, plaqués de croix, bariolés de cordons. Parmi les figures de femmes, une surtout attira les regards de Laure. C'était une grande dame habillée en bergère-camargo, robe de moire, avec paniers et tonnelet, talons rouges, houlette en main et petit chapeau sur le coin du chignon. Elle se tenait gravement au milieu de ses moutons, et près d'elle, sur la même toile, un La Rochelandier en casaque de velours gorge de pigeon et à pèlerine, avec un chapeau en lampion sur la tête, lui présentait de l'air le plus respectueux un lapin blanc tapi dans une corbeille de roses. Le portrait de la marquise n'eût pas déparé cette collection de visages aristocratiques. Quoiqu'elle eût passé depuis long-temps la première et même la seconde jeunesse, la marquise était belle encore, marchait la tête haute, la poitrine en avant, et avait le port d'une reine. Tout révélait en elle l'instinct de la domination. Ses lèvres, qui souriaient avec une grace infinie, semblaient pourtant faites pour exprimer plus volontiers le dédain que la bienveillance. L'orgueil de la race couronnait son front. Un œil observateur eût deviné, en la voyant, une de ces femmes, charmantes par calcul, impérieuses par nature, que Dieu a créées pour régner moins par les séductions de la faiblesse que par la souplesse de l'esprit et l'énergie de la volonté.

A peine entrée dans le salon, Laure déclina le nom de son père, et Dieu sait ce qu'il lui en coûta pour prononcer ces simples paroles : Je suis la fille de M. Levrault, sous le feu croisé des regards que tous les portraits de famille paraissaient attacher sur elle. Il lui sembla qu'à ce nom de Levrault, un sourire narquois partait comme une flèche de chaque cadre et venait la frapper droit au cœur. Puis, elle raconta par quel hasard elle s'était trouvée seule au milieu des campagnes et comment la curiosité l'avait poussée jusque dans la cour du château.

— Quoi! mademoiselle, s'écria la marquise, vous êtes la fille du riche industriel qui est venu s'établir à la Trélade? On m'a parlé souvent de monsieur votre père. Je sais qu'il a visité plusieurs familles des environs. Je vous l'avoue, j'avais compté que le château de La Rochelandier ne serait pas le dernier où M. Levrault se présenterait. Ce

matin encore, je pouvais m'étonner que monsieur votre père en eût décidé autrement; à cette heure, je le regrette.

— Madame la marquise, dit Laure avec empressement, mon père est moins coupable que vous ne pourriez le croire. Nous sommes étrangers dans ce pays. La personne qui s'est chargée de nous diriger dans le choix de nos relations ne nous a jamais parlé du château de La Rochelandier. Votre nom n'a pas été prononcé une seule fois à la Trélade depuis que nous l'habitons. Voilà une heure au plus que je dois au hasard de l'avoir entendu pour la première fois. C'est qu'à coup sûr le vicomte de Montflanquin ne vous sait pas de retour dans vos terres, autrement j'aurais peine à comprendre....

— Pardon, mademoiselle, reprit la marquise l'interrompant : est-ce que la personne qui s'est chargée de vous diriger dans le choix de vos relations serait par aventure...

— Le vicomte de Montflanquin, oui, madame.

— Je m'explique très bien, répliqua la marquise avec hauteur, que le vicomte de Montflanquin n'ait pas été tenté d'ouvrir à monsieur votre père les portes d'un château dont il n'a pas les clés. Mais, mademoiselle, ajouta-t-elle gaiement, si M. Levrault ne s'est présenté que dans les maisons où le vicomte a ses entrées, vous devez vivre ici dans une solitude à peu près absolue.

— Il est vrai, madame la marquise, que nous ne voyons pas beaucoup de monde, répondit Mlle Levrault, qui commençait à dresser les oreilles. Nous sommes à la Trélade depuis près de trois mois, et le cercle de nos connaissances se borne, jusqu'à présent, au vicomte de Montflanquin, au chevalier de Barbanpré et au comte de Kerlandec.

A ces mots, la marquise partit d'un éclat de rire si bruyant, qu'on eût dit un bruit de cascade. Elle se tordait dans son fauteuil, tandis que Laure la regardait d'un air embarrassé et ne savait quelle contenance tenir.

— Mille excuses, mademoiselle, dit enfin Mme de La Rochelandier, quand son accès d'hilarité fut un peu calmé : j'ai mauvaise grace à rire devant vous des personnes que monsieur votre père reçoit dans son intimité. Cela ne m'arrivera plus. Promettez-moi seulement de ne pas juger de la noblesse de Bretagne d'après les trois échantillons que vous venez de me citer.

— Mais, madame la marquise, le vicomte de Montflanquin nous a dit que les maisons de Kerlandec et de Barbanpré ne le cèdent à aucune autre pour l'illustration et l'ancienneté, et j'aurais cru que le vicomte de Montflanquin lui-même représentait avec ces deux gentilshommes l'élite de la noblesse du pays?

— Tenez, mademoiselle, parlons d'autre chose, répondit la marquise

se maîtrisant à peine; sinon je vais me reprendre à rire, et cela me fait mal, outre que c'est inconvenant.

Là-dessus, au grand regret de Laure, elle changea le cours de l'entretien. Mlle Levrault, dont la défiance et la curiosité venaient d'être singulièrement éveillées au sujet du vicomte, essaya vainement de remettre son nom sur le tapis; la marquise se renferma dans cette réserve obstinée qui est la pire des indiscrétions. En revanche, elle combla la jeune fille d'attentions de tout genre et se montra pour elle d'une grace exquise, d'une bonté parfaite. Elle avait cette haute aristocratie de manières qui relève le prix des moindres prévenances, frappe à son coin la menue monnaie de la politesse courante, et d'un brin de muguet sait faire un épi de diamans. Les complimens ne lui coûtaient rien; mais la flatterie, en passant par ses lèvres, pouvait être prise pour la fleur de la vérité. Un serviteur avait apporté un plateau chargé de fruits et de sirops. La marquise voulut servir elle-même la jeune amazone, et s'en acquitta avec une courtoisie qui toucha vivement la vanité de Mlle Levrault. Puis elle la promena sur les plates-formes du château et dans les allées d'un parc qui, sans être considérable, était charmant, grace aux soins qu'il n'avait pas reçus depuis plus de vingt ans. Rien ne rappelait, dans cette habitation, le luxe et le faste de la Trélade. Au contraire, tout y ressentait l'abandon et la pauvreté; mais aussi on y retrouvait à chaque pas les traces authentiques d'une longue suite d'aïeux, et Laure eût donné volontiers pour ces écussons, ces portraits de famille et ces tours crénelées, la Trélade, la meute et les dix chevaux de son père, avec Barbanpré, Kerlandec et Montflanquin par-dessus le marché.

Les heures s'envolaient. Mlle Levrault, que la marquise avait ramenée dans le salon, se leva pour prendre congé.

— Je vous reverrai, n'est-ce pas? dit la marquise d'une voix caressante.

— Soyez sûre, madame la marquise, que mon père s'empressera de venir vous offrir ses hommages et vous remercier de l'accueil que j'ai reçu au château de La Rochelandier. Pour moi, je n'oublierai jamais votre aimable hospitalité.

— Vous direz de ma part à M. Levrault qu'il a une fille adorable. J'avais entendu parler de sa richesse, et pourtant j'étais loin de me douter qu'il eût un trésor si précieux; mais, j'y pense, mademoiselle, ajouta la marquise se ravisant, vous ne pouvez pas retourner seule à la Trélade. Nos sentiers vous sont inconnus, ou tout au moins peu familiers. Attendez, pour partir, que mon fils soit rentré; Gaston se fera un plaisir de vous accompagner.

Jusque-là Mme de La Rochelandier n'avait pas dit un mot de son fils.

A cette révélation inattendue, Mlle Levrault tressaillit. Presque au même instant, le galop d'un cheval s'arrêta dans la cour, et, au bout de quelques secondes, un beau jeune homme entra dans le salon. Son visage était doux et fier. L'intelligence rayonnait sur son front, qu'encadraient négligemment des touffes de cheveux blond cendré. Bien qu'il fût au printemps de la vie, son regard triste et son air souffrant accusaient de secrets ennuis. Grand, mince, élancé, il était vêtu avec une élégante simplicité et paraissait avoir vingt-cinq ans au plus. Laure, en l'apercevant, comprit enfin le sens et la moralité des fables de Montflanquin. Ce fut pour elle comme un flot de lumière éclairant tout d'un coup les ténèbres du chemin du diable. Gaston n'avait eu qu'à se montrer pour dévoiler Gaspard. Il s'inclina gravement devant la jeune fille, et baisa la main de la marquise avec une tendresse mêlée de respect.

— Gaston, dit la marquise, vous ne comptiez pas trouver, en rentrant, une si jolie fleur épanouie entre nos vieux murs. Remerciez le hasard qui vous a ménagé cette agréable surprise. Mlle Levrault veut bien vous permettre de l'accompagner jusqu'à la Trélade. Si vous voyez M. Levrault, vous lui ferez mes complimens.

Gaston, qui connaissait tout l'orgueil de sa mère, jeta sur elle un regard curieux; puis, se remettant aussitôt :

— Mademoiselle, je suis à vos ordres. Mon cheval est encore tout sellé et bridé; nous partirons dès que vous le voudrez.

Mlle Levrault fit tous ses efforts pour épargner cette corvée au jeune marquis. Si on l'eût prise au mot, je crois qu'elle eût été un peu désappointée. Heureusement, il n'en fut rien, et la marquise insista tellement que Laure dut finir par céder. Gaston, par politesse, n'avait pas cru pouvoir se dispenser de joindre ses instances à celles de sa mère. Mme de La Rochelandier les accompagna jusqu'au pied du perron, les vit monter à cheval, les suivit des yeux à travers la vallée et ne rentra qu'après qu'ils eurent disparu dans les profondeurs du sentier. Elle avait, en rentrant, l'air satisfait d'une personne qui n'a pas perdu sa journée.

Certes, un poète, ou tout simplement un rêveur qui eût aperçu ces deux enfans chevauchant côte à côte le long des traînes, sous le ciel embaumé des prairies, n'eût pas manqué de s'écrier : Voilà deux amoureux qui passent. Et peut-être son cœur se fût abîmé dans la mélancolie d'un lointain souvenir. Moi-même, si j'étais libre d'obéir à ma fantaisie, je dirais que ces deux jeunes gens en arrivèrent doucement à se sentir attirés l'un vers l'autre, j'essaierais de retrouver les accens de la jeunesse pour chanter le doux poème des tendresses écloses à l'ombre des bois, sur le bord des ruisseaux, dans le creux des vallons,

Par malheur, cette histoire n'est pas une idylle, et je plains de toute mon ame ceux qui s'obstineraient à chercher dans ce récit la fraîcheur, la poésie et la grace des sentimens.

Veut-on savoir ce qui préoccupait Mlle Levrault pendant que Gaston chevauchait auprès d'elle? Ce n'était ni la bonne mine de ce jeune homme, ni l'élégance de sa tournure, ni la tristesse de son regard; c'était son titre de marquis. Elle reconnaissait bien que Gaston était plus jeune, plus beau, mieux tourné que Montflanquin; mais avant tout Gaston était marquis, Montflanquin n'était que vicomte. Elle se souciait assez peu de la valeur personnelle de son compagnon; mais il souriait à sa vanité de rentrer à la Trélade avec un marquis. Et puis, quel coup de foudre pour Gaspard! Elle jouissait par anticipation de sa stupeur et de son dépit. Dérober aux regards de Laure un jeune et beau garçon qui pouvait devenir un jeune et beau mari, Laure n'était pas fille à s'en plaindre; mais tenir un marquis sous le boisseau, voilà ce que Laure ne pardonnait point. On juge si de pareilles méditations étaient faites pour appeler l'amour. Quant au jeune La Rochelandier, pendant qu'il chevauchait près de Laure dans des sentiers si étroits, que parfois son visage était effleuré par le voile de l'amazone, il songeait malgré lui aux millions de M. Levrault, et, comme Gaston avait l'ame délicate et fière, cette préoccupation aurait suffi pour fermer son cœur à l'amour, si l'amour se fût avisé de rôder autour de son cœur. Tout en souffrant de sa pauvreté, il la respectait et n'eût voulu pour rien au monde l'humilier devant l'opulence. Aussi avait-il pris vis-à-vis de Mlle Levrault une attitude froide, compassée, même un peu hautaine. Si elle eût été pauvre comme lui, à coup sûr il eût remarqué sa jolie taille et sa jolie figure, car Laure était vraiment jolie; mais, tandis qu'elle ne voyait en lui qu'un marquis, il ne voyait en elle que la fille d'un millionnaire.

Les choses ainsi posées, il n'est pas besoin d'ajouter que la promenade de Laure et de Gaston n'avait rien de bien sentimental. Celui qui eût écouté derrière les haies en eût été pour sa courte honte. Mlle Levrault, qui tenait à prouver au marquis de La Rochelandier qu'elle n'était pas la fille d'un ancien marchand de drap, comme de méchantes langues en répandaient peut-être le bruit dans le pays, parlait à tort et à travers de ses liaisons avec les filles de la plus haute aristocratie. Ses anciennes compagnes de pension, qu'elle détestait si cordialement, étaient toutes devenues ses amies intimes. Gaston, en l'écoutant, ne pouvait parfois s'empêcher de sourire. Elle essaya de l'amener, par d'insensibles détours, à s'exprimer sur le compte de Montflanquin; mais Gaston imita la réserve et la discrétion de sa mère. Seulement, quand Laure l'interrogea sur Mlle de Chanteplure, il se mordit les lèvres

et ne réprima pas sans peine un mouvement de folle gaieté. Après deux heures de marche, ils aperçurent enfin, à travers le feuillage, le toit de la Trélade.

— Mademoiselle, dit Gaston, qui ne se sentait pas tourmenté du désir de présenter ses hommages à M. Levrault, voici votre demeure. Ma mission est terminée; si vous le permettez, je n'irai pas plus loin.

Laure l'entendait autrement. La présence du marquis était nécessaire à l'effet de son entrée; elle voulait en même temps que le jeune La Rochelandier emportât chez lui une idée un peu nette du luxe de M. Levrault.

— Mon père ne me pardonnerait pas, lui dit-elle, de vous avoir laissé partir ainsi. Peut-être vous en voudrait-il à vous-même de vous être dérobé à ses remerciemens. Je me suis reposée au château de La Rochelandier; venez, monsieur, vous reposer au château de la Trélade. Vous n'y retrouverez pas la grace et l'esprit de madame votre mère; mais mon père sera très heureux de vous connaître et de recevoir de votre bouche les complimens dont Mme la marquise a bien voulu vous charger pour lui.

Gaston ne paraissait pas bien convaincu de la nécessité de complimenter le nouveau seigneur. Laure redoubla d'insistance. Ce petit débat durait encore, quand les deux chevaux s'arrêtèrent devant la grille du château.

VI.

A la façon dont M. Levrault avait insisté pour qu'il restât à la Trélade, le vicomte avait compris qu'il touchait au moment décisif. En effet, le grand industriel s'était promis, en se levant, que la journée ne s'achèverait pas sans couronner ses espérances. Il avait résolu, pour précipiter le dénoûment, d'en agir avec Montflanquin comme Mahomet avec la montagne : en d'autres termes, il se disposait à lui jeter adroitement sa fille et ses écus à la tête. Ainsi maître Gaspard en était venu à ses fins. Depuis près de deux mois, il sentait frétiller dans sa nasse les millions de M. Levrault; mais, au lieu de les saisir avidement et de s'exposer, par trop de hâte, à les voir glisser, comme une anguille, entre ses doigts, il avait préféré attendre, pour plus de sécurité, qu'ils vinssent eux-mêmes et de leur propre mouvement se mettre dans la poêle à frire. Il allait jouir de ce spectacle, unique, je le crois, dans les annales de la pêche.

Après s'être assuré que Laure se dirigeait du côté de Clisson et tournait le dos au château de La Rochelandier, le vicomte, plein de sérénité, était allé rejoindre M. Levrault sous les arbres du parc. M. Levrault avait passé la nuit à combiner les manœuvres qui devaient avoir

raison de Gaspard, car le brave homme ne pensait pas pouvoir s'y prendre avec trop d'adresse et d'habileté, tant il craignait que sa proie ne lui échappât. Pour préparer les voies et faire un pont d'or au vicomte, il commença par l'entretenir de ses projets avec une apparente bonhomie. C'était son rêve de marier sa fille en Bretagne, et d'acheter une grande propriété dans les environs de la Trélade. Ce pays lui plaisait. Le mari de Laure devait être de noble race; quant à la fortune, on l'en tenait quitte, et, si pauvre qu'il fût, si délabré que fût son castel, on se faisait fort de relever ses tours et de reconstituer le fief de ses aïeux. De temps en temps, M. Levrault s'interrompait pour demander l'avis de Montflanquin. — Qu'en dites-vous? — Que vous en semble? — Monsieur le vicomte, n'ai-je pas raison? — M. le vicomte écoutait d'un air distrait, hochait la tête, et répondait à peine; il voulait ménager à ce vainqueur la satisfaction d'enfoncer des portes ouvertes, de foudroyer des bastions démantelés, et de réduire une place sans garnison. Après avoir exposé ses projets, M. Levrault aborda, par une transition ingénieuse, l'avenir et la destinée du vicomte. Il s'étonnait, il ne comprenait pas que l'héritier d'une si grande famille se condamnât, de gaieté de cœur, à l'inaction, à l'obscurité, au lieu de chercher les moyens de rajeunir l'éclat de sa maison. Le vif intérêt, l'affection presque paternelle qu'il portait à Gaspard, l'autorisaient à lui parler avec sévérité. Eh bien! Gaspard était coupable; Gaspard, en s'abandonnant lui-même, trahissait du même coup la mémoire de tous ses ancêtres. Qu'en devaient penser les ombres consternées des Baudouin et des Lusignan? L'ancien marchand de drap de la rue des Bourdonnais traita toute cette partie de son discours avec une magnificence de langage dont je n'essaierai pas de donner une idée; un Rohan ne se fût pas exprimé avec plus d'éloquence sur les devoirs qu'impose un grand nom. M. Levrault s'admirait lui-même, et jouissait de l'attitude affaissée de Gaspard. Gaspard, comme écrasé sous le poids des dures vérités qu'on lui faisait entendre, marchait la tête basse et s'arrêtait de loin en loin pour porter sa main à son front. Par-ci, par-là, le madré compère hasardait bien quelques répliques. Pour irriter l'attaque, il disputait pied à pied le terrain, ne rompait qu'à regret, et reprenait parfois l'avantage qu'il avait perdu. Enfin, il vint un instant où, sûr désormais de son triomphe, M. Levrault s'avança dans la discussion comme un hippopotame à travers les roseaux qu'il broie sur son chemin. Le vicomte fut obligé de confesser humblement sa défaite.

— Vous avez raison, monsieur, je suis forcé de le reconnaître, s'écria-t-il avec un geste de résignation. A votre voix, la lumière est descendue dans mon esprit : je comprends que j'ai failli à tous mes devoirs. Plût à Dieu que je vous eusse rencontré plus tôt! Éclairé, dirigé par votre haute intelligence, je n'aurais pas consumé dans l'oisiveté

les plus belles années de ma jeunesse. A cette heure, il est trop tard. En me ralliant à la branche cadette, j'ai brûlé mes vaisseaux. Je n'aurais qu'un mot à dire pour attirer sur moi les faveurs de la cour; mais ce mot, je ne le dirai pas.

— Je vous approuve, monsieur le vicomte. Ce n'est pas un Levrault qui vous conseillera jamais une lâcheté. J'apprécie la délicatesse de votre belle ame. Vous ne voulez pas qu'on puisse vous soupçonner de vous être rallié par calcul, dans une arrière-pensée d'intérêt personnel. Vous réservez votre influence pour vos proches, pour vos amis, et ne demandez rien pour vous-même. Un Montflanquin se donne, il ne se vend pas. C'est beau, c'est grand, c'est chevaleresque; à votre place, je n'agirais pas autrement. Heureusement, monsieur le vicomte, vous avez un moyen honorable et sûr de restaurer votre maison, et de prendre dans le monde le rang élevé qui vous appartient.

— Ce moyen, monsieur, quel est-il? demanda Gaspard avec un sourire d'incrédulité. Vous m'avez fait l'honneur de visiter ma vicomté; vous savez aussi bien que moi ce que m'ont laissé les révolutions.

— Monsieur le vicomte, repartit M. Levrault d'un ton solennel, le temps n'est plus où la noblesse et la bourgeoisie vivaient entre elles comme chien et chat : passez-moi ces expressions empruntées au vocabulaire des petites gens. Autrefois rivales, la noblesse et la bourgeoisie se sont reconciliées à l'ombre du trône de juillet. Ces deux grandes puissances tendent chaque jour à se rapprocher davantage; il n'est pas rare de les voir se donner la main, mêler leur sang, confondre leurs intérêts et se prêter un mutuel appui. Un gentilhomme ne croit plus déroger en épousant la fille d'un riche banquier ou d'un grand industriel. Je connais vos sentimens, monsieur le vicomte : vous n'avez jamais songé à vous élever contre ces alliances qui deviennent de plus en plus fréquentes, et sont comme un trait d'union entre le passé et l'avenir de notre beau pays.

— En me ralliant à la dynastie de 1830, répliqua Gaspard avec gravité, je crois avoir témoigné hautement quelle est ma façon de penser là-dessus. Pourquoi me suis-je rallié, sinon pour inaugurer ce système de fusion entre la classe bourgeoise et la caste nobilière? Il fallait que l'exemple partît de haut; je me suis offert. J'ai toujours honoré la bourgeoisie. Je n'ai jamais fait mystère des sympathies qu'elle m'inspire : je n'ai pas attendu qu'elle fût au pouvoir pour les manifester. J'estime ses travaux; je m'incline devant ses vertus. Fille de ses œuvres, c'est elle aujourd'hui qui règne et gouverne; elle représente les forces vives de la nation; elle est elle-même une aristocratie dont les titres sont inscrits à chaque page sur le livre d'or de la France.

— Il est bien entendu, ajouta M. Levrault, que nous ne parlons pas ici de cette classe intermédiaire qui tient encore au peuple par ses

mœurs et par ses besoins, mais de la haute banque, de la grande industrie, qui représentent seules l'aristocratie nouvelle. Eh bien! monsieur le vicomte, pourquoi ne chercheriez-vous pas, dans les rangs de cette bourgeoisie à laquelle vous rendez pleinement justice, une alliance qui vous permît de relever et de soutenir l'éclat de votre nom? Vous ne pouvez pas pleurer éternellement Mlle de Chanteplure. Nos devoirs ici-bas ne se bornent pas à ensevelir nos morts, nous avons autre chose à faire. Moi qui vous parle, j'avais un fils; la perte de cet ange ne m'a pas empêché de gagner trois millions. Mlle de Chanteplure s'est noyée : sans doute c'est un malheur; mais toutes les larmes de vos yeux ne la rappelleront pas à l'existence. Vous avez juré de lui rester fidèle; tous les amoureux ont fait le même serment. Monsieur le vicomte, le temps est venu pour vous d'aborder la vie par son côté sérieux. Dieu ne nous a pas mis sur la terre pour pleurnicher comme des enfans. Vous avez à perpétuer votre race; l'héritage d'un grand nom impose à celui qui le reçoit l'obligation de le transmettre. Écoutez donc ce que vous disent par ma voix les Montflanquin, les Beaudouin et les Lusignan : Vicomte Gaspard, il faut vous marier.

Tout en causant, ils s'étaient dirigés du côté du château et avaient fini par entrer au salon. A ces mots, — il faut vous marier, — Gaspard se laissa tomber dans un fauteuil et cacha sa tête entre ses mains. Il demeura long-temps ainsi, pendant que M. Levrault, debout, immobile, les bras croisés sur sa poitrine, le contemplait d'un œil victorieux. — Je le tiens! se disait le grand industriel, ivre de bonheur et d'orgueil. — Il est pris! se disait Gaspard, qui riait dans sa barbe et pétillait de joie.

— Le ciel m'en est témoin, s'écria le vicomte d'une voix étouffée, jamais l'ambition n'eût triomphé dans mon cœur du souvenir de Mlle de Chanteplure. Que me font, à moi, les honneurs, la richesse, la splendeur de ma race, l'éclat de mon blason? Périsse dans la mémoire des hommes le nom de Montflanquin plutôt que dans la mienne le doux nom de Fernande! Oui, j'avais juré de lui rester fidèle; mais, hélas! le diamant entame le diamant, et l'amour m'a rendu parjure.

Et, comme effrayé de l'aveu qui venait de lui échapper, il colla son front contre le dos du fauteuil où il était assis, afin de dérober son trouble et sa honte aux regards de M. Levrault.

— Eh bien! monsieur le vicomte, va pour l'amour! s'écria gaiement le grand manufacturier. Ce n'est pas le premier tour de ce genre qu'aura joué le petit dieu malin. Laure, qui sait son histoire de France sur le bout du doigt, m'a souvent parlé d'un roi que l'amour de sa dame poussa à reconquérir son royaume. Va pour l'amour, monsieur le vicomte! Pourquoi rougir? pourquoi baisser les yeux? pourquoi dérober à ma vue ce noble visage? Levez la tête, héroïque jeune homme.

Assez long-temps vous avez souffert, assez long-temps vous avez combattu; Mlle de Chanteplure n'a plus rien à vous demander. Si ses mânes ne sont pas satisfaits, je ne sais pas ce qu'il leur faut. Parlez-moi, complétez l'aveu de votre flamme, confiez à votre vieil ami, à votre vieux Levrault, le nom de la beauté qui a su vous charmer. Quelle qu'elle soit, je réponds de votre bonheur. Quelle famille ne s'empresserait de vous faire place à son foyer? quelle femme ne serait fière d'avoir dompté un cœur tel que le vôtre? quel père ne serait heureux de pouvoir vous nommer son gendre?

Comment Gaspard eût-il résisté à ces paroles entraînantes? Il se leva tout d'un jet, comme les diablotins à ressort quand on ouvre la boîte où ils sont comprimés. La félicité des élus rayonnait sur son front; il parut un instant comme transfiguré. Il fit quelques pas vers M. Levrault, qui attachait sur lui un œil fascinateur; sa bouche était prête à laisser échapper le secret de son ame, quand tout à coup la porte du salon s'ouvrit, et Laure entra fièrement, suivie du marquis de La Rochelandier.

A cette brusque apparition, Gaspard comprit que la statue du Commandeur et l'ombre de Banco n'étaient que des jeux d'enfant; il resta foudroyé sur place. De son côté, M. Levrault ne fut pas médiocrement surpris de voir entrer chez lui un visiteur qui n'était ni le chevalier de Barbanpré ni le comte de Kerlandec.

— Mon père, dit Laure sans avoir l'air de remarquer la présence du vicomte, je vous présente M. le marquis de La Rochelandier, qui a bien voulu m'accompagner jusqu'à la Trélade.

Et la jeune fille raconta brièvement comment le hasard l'avait conduite au château du jeune marquis. Gaspard eût été plus à l'aise dans un buisson d'épines ou sur le gril de saint Laurent; il eût donné ses breloques, sa décoration de l'éperon d'or et jusqu'à la dernière pierre de son château, pour sentir, au péril de sa vie, le parquet du salon s'abîmer sous ses pieds. La confusion, le dépit, la colère, se partageaient son cœur. Qu'on se figure un autour se disposant à plumer un oison, et qui voit un aigle fondre et s'abattre sur sa proie. Quant à M. Levrault, tout entier à ses préoccupations, il ne devinait rien et ne soupçonnait pas qu'il pût y avoir quelque anguille sous roche. L'intrusion d'un marquis à la Trélade n'avait pas changé le cours de ses idées. Il n'avait que faire des La Rochelandier et s'en tenait à son vicomte, qui suffisait à toutes ses ambitions. Il n'était pas ingrat et ne se flattait pas du fol espoir de rencontrer jamais un gendre plus exquis. Gaspard était le gendre modèle. M. Levrault l'eût fabriqué lui-même qu'il ne l'eût pas fait autrement. Enfin, l'attitude de Gaston ne pouvait raisonnablement prétendre à tourner la tête au grand industriel. Grave et silencieux, froid et sévère, Gaston avait le fier maintien qui sied à

la pauvreté vis-à-vis de la richesse. M. Levrault lui trouvait l'air impertinent.

— Monsieur le marquis, dit enfin Gaspard, qui sentait la nécessité de faire bonne contenance, j'ignorais que vous fussiez de retour dans vos terres.

Gaston le regarda avec hauteur et ne répondit que par une légère inclination de tête. Il ne convenait pas à ce jeune homme d'accepter un rôle, quel qu'il fût, dans la comédie qui se jouait à la Trélade. Au bout de quelques instans, il prit congé de M. Levrault et de sa fille, et se retira comme il était entré, sans saluer le vicomte Gaspard de Montflanquin.

Débarrassé de la présence de ce visiteur incommode, Gaspard respira plus à l'aise. La courte apparition du marquis, la réserve de ses manières, le piètre effet qu'il avait produit sur M. Levrault, le silence même de la jeune fille, qui s'était abstenue jusque-là de faire la moindre allusion au chemin du diable, avaient à peu près rassuré le vicomte, qui se préparait à reprendre avec son beau-père l'entretien fatalement interrompu au moment le plus intéressant; mais Gaspard ne devait pas en être quitte à si bon marché.

— Monsieur le vicomte, dit Laure d'un ton sec et bref qui ne présageait rien de bon, j'ignorais qu'il y eût des La Rochelandier dans notre voisinage; je l'ignorerais encore à cette heure, si le hasard eût imité votre discrétion. Il me semble pourtant que la marquise de La Rochelandier et son fils valent bien le comte de Kerlandec et le chevalier de Barbanpré. Remarquez, monsieur le vicomte, que je ne parle pas de vous.

— Je déclare que ce marquis ne m'a pas charmé du tout, s'écria M. Levrault avec un dédain suprême. Qu'est-ce que c'est que ça, les La Rochelandier? D'où ça vient-il? où ça perche-t-il? C'est la première fois que j'entends parler de ces gens-là.

— Je le répète, répliqua Gaspard affectant une sécurité qui n'était déjà plus dans son cœur, je ne savais pas que les La Rochelandier fussent de retour dans leurs terres.

— C'est bien étrange, monsieur le vicomte, ajouta Laure d'un air distrait, tout en jouant avec sa cravache qu'elle avait encore à la main. Voici près de trois ans que la marquise et son fils sont de retour dans leur domaine : le temps vous aura manqué pour l'apprendre.

— Mademoiselle, reprit Gaspard, je croyais, je m'étais laissé dire que la marquise et son fils étaient partis pour Frohsdorf à la fin du dernier hiver. Je dois ajouter que les La Rochelandier appartiennent à une fraction de la noblesse que j'ai vue long-temps, mais que je ne vois plus.

— Ah! vous ne voyez plus les La Rochelandier... Je l'aurais deviné,

monsieur le vicomte, rien qu'à la façon dont le marquis vous a salué en entrant et en sortant.

— Qu'est-ce que tout cela signifie? s'écria M. Levrault, qui ne pouvait comprendre où sa fille voulait en venir. Ce marquis est un mal appris qui mériterait une bonne leçon. Ne vous semble-t-il pas, vicomte, qu'il n'a pas eu pour moi tous les égards qui sont dus à mon rang? Quelle pitié! ça fait le fier, et je jurerais que j'ai là, dans ma poche, plus d'argent qu'il n'en faudrait pour acheter ses terres, son château et ses armoiries.

A ces mots, il tira de son gousset une poignée d'or qu'il fit sauter dans le creux de sa large patte. Gaspard se sentait appuyé par M. Levrault; il reprit avec assurance :

— Les La Rochelandier ne me pardonneront jamais d'avoir, en me ralliant au trône de juillet, pacifié la Vendée et ruiné dans l'Ouest les dernières espérances de la légitimité aux abois. Ils représentent en Bretagne cette noblesse incorrigible qui n'a rien appris ni rien oublié. Infestés de tous les préjugés de leur caste, entichés de leurs titres, ennemis nés de toutes les idées nouvelles, ils regrettent le régime de la féodalité, et rêvent, dans leur château branlant, le rétablissement de la dîme et de la corvée. Parce qu'il leur reste deux ou trois tours éventrées, ils se croient appelés à restaurer la monarchie du droit divin. Ne leur parlez pas de la bourgeoisie, ils la détestent. L'industrie, cette gloire de la France, cette jeune reine du monde, cette puissance des temps modernes, ils la dédaignent, ils la méprisent, ils la traitent du haut en bas. Ils en sont encore à confondre la bourgeoisie avec le peuple, et, à leurs yeux, un grand industriel ne compte pas plus qu'un petit marchand.

— C'est un peu fort! s'écria M. Levrault.

— Voilà, monsieur, ce que c'est que les La Rochelandier. Vous venez de voir le marquis. Quelle morgue! quelle insolence! Pendant le peu de temps qu'a duré sa visite, ce petit hobereau a-t-il paru un seul instant se douter qu'il avait devant lui un des plus illustres représentans de la haute industrie? J'en souffrais pour vous et pour lui-même. Il est tout jeune; nous sommes du même âge; peut-être a-t-il un ou deux ans de moins que moi. Eh bien! ne dirait-on pas déjà le marquis de Carabas? Quant à sa mère, c'est la marquise de Pretintailles.

— Monsieur le vicomte, repartit Laure, qui avait écouté tout cela sans sourciller, il faut que la marquise et son fils aient beaucoup changé depuis que vous ne les voyez plus. Mme de La Rochelandier m'a semblé la grace en personne. C'est elle qui est accourue au-devant de moi, c'est elle qui m'a introduite dans son château branlant. Château branlant tant que vous voudrez. Tout ce que je sais, c'est qu'il est

debout; j'en connais plus d'un en Bretagne dont on n'en pourrait dire autant. J'ignore si la marquise est hostile à la bourgeoisie; ce que je puis affirmer, c'est qu'elle ne m'a parlé de mon père qu'avec considération, de ses travaux qu'avec respect.

— C'est bien heureux! dit M. Levrault en se caressant le menton.

— Enfin, monsieur le vicomte, poursuivit Laure en appuyant sur chaque mot, il n'est pas d'amitiés ni d'avances que la marquise ne m'ait faites, avec un charme, un esprit, des manières dont rien, je dois l'avouer, n'avait pu jusque-là me donner une idée. Quant au jeune marquis, s'il est fier, c'est que sans doute il a ses raisons pour cela. Il ne me déplaît pas qu'un gentilhomme porte haut la tête.

— Mademoiselle, répliqua Gaspard avec un fin sourire, la marquise est une bonne mère. Peut-être qu'en cherchant bien, vous finiriez par trouver le secret de ses cajoleries.

— Qu'entendez-vous par là, monsieur le vicomte? riposta Laure d'un ton mutin. Est-ce à dire qu'on ne saurait choyer et fêter en moi que la richesse de mon père? En cherchant le secret des cajoleries de la marquise, peut-être trouverait-on celui des prévenances dont nous avons été comblés dès le soir de notre arrivée à la Trélade.

Ici Gaspard se leva, pâle et froid de colère. Plus pâle que Gaspard, M. Levrault, muet d'épouvante, regardait tour à tour sa fille et le vicomte, et se demandait s'il n'assistait pas à la ruine de ses espérances. Ce qui le rassurait un peu, c'est qu'il pensait rêver et se croyait le jouet d'un abominable cauchemar.

— Restez donc assis, monsieur le vicomte, reprit Laure d'une voix mielleuse et sans avoir l'air d'y toucher. Je n'ai pas eu, croyez-le bien, l'intention de vous offenser. Je ne vous ai jamais fait l'injure de mettre en doute le désintéressement de votre affection, la loyauté de votre caractère. De grace, asseyez-vous. Je ne veux pas que nous nous quittions de la sorte. S'il m'est échappé quelque parole étourdie qui ait blessé en vous des susceptibilités légitimes, soyez généreux et pardonnez-moi.

— A la bonne heure! s'écria M. Levrault, que ces derniers mots avaient rappelé à la vie; mais à qui en as-tu? quelle mouche te pique? Donnez-vous la main, mes enfans, et, pour Dieu! laissez là les La Rochelandier.

Gaspard lui-même se croyait sauvé. Il prit les doigts de la jeune fille; mais, comme il allait les porter à ses lèvres :

— Monsieur le vicomte, dit Laure avec un impitoyable sang-froid, si, pour nous égayer un peu, nous parlions du chemin du diable?

Gaspard tressaillit et retira sa main, comme s'il eût senti des griffes s'allonger traîtreusement sous le velours et s'enfoncer brusquement dans sa chair.

— Mademoiselle, dit-il après s'être mordu les lèvres jusqu'au sang, je m'éloigne, je vous laisse à vos nouvelles amitiés. Puissiez-vous ne regretter jamais celle que vous venez de traiter si indignement! Tel est le dernier vœu d'un noble et tendre cœur qui, pour prix de son dévouement, n'aura recueilli que l'ingratitude et l'outrage.

Et il sortit comme un ouragan. Non qu'il abandonnât la partie, notre ami Gaspard n'était pas homme à lâcher ainsi un million de dot; mais il sentait qu'au point où les choses en étaient arrivées, il fallait frapper un grand coup. Il ne doutait pas que M. Levrault ne le rappelât ou ne fît courir après lui. Il avait besoin de se recueillir, de reprendre ses sens, et d'aviser aux moyens de réparer le rude échec qu'il venait d'essuyer.

Je dois renoncer à peindre la stupeur du grand manufacturier : qu'on se représente la consternation d'un enfant qui, au moment de mettre un grain de sel sur la queue d'un oiseau, le voit s'envoler et se percher sur une branche. Son premier mouvement avait été de courir après Montflanquin; ses pieds étaient scellés au parquet. Il voulut l'appeler; une main de fer lui serrait la gorge. Cependant, à demi couchée sur un un divan, Laure frappait à petits coups sa jupe d'amazone avec sa cravache, et regardait tranquillement les mouches qui se promenaient sur la corniche du plafond.

— Que la peste étouffe les La Rochelandier! s'écria enfin M. Levrault passant tout d'un coup de la stupéfaction à la colère et au désespoir. Que s'est-il passé? que se passe-t-il? où est le vicomte? Malheureux que je suis! m'être donné tant de peine, avoir tant travaillé pendant deux mois, à l'unique fin de l'apprivoiser! Que d'esprit, que d'adresse, pour en arriver là! J'avais triomphé de tous ses scrupules. Mes bras s'ouvraient pour le recevoir; il allait m'appeler son beau-père. Trois mois encore, et j'étais baron, je siégeais à la chambre haute. Parle, que t'a-t-il fait, ce modèle de gentilhommerie? Pour toi, il était prêt à renoncer à la pauvreté qui lui fut toujours chère, au veuvage dans lequel il avait promis de vieillir; il trahissait Mlle de Chanteplure; il consentait à t'épouser. Et voilà que, de but en blanc, sans raison, sans motif, tu l'aiguillonnes, tu l'irrites, tu le harcèles, tu lui jettes l'insulte au visage. C'est ainsi que tu reconnais les sacrifices de ce cœur généreux!

Quand l'exaspération de M. Levrault se fut un peu calmée, Laure raconta tout au long de quelle façon elle en était venue à suspecter le désintéressement et la bonne foi de Gaspard, comment ses soupçons, vagues d'abord, s'étaient à peu près changés en certitudes.

— Au diable le château de La Rochelandier! s'écria M. Levrault quand elle eut tout dit. Tu avais bien besoin d'aller te fourvoyer dans ce repaire de chouans! Le vicomte a raison, ces gens-là ne lui pardonnent pas, ne lui pardonneront jamais d'avoir, en se ralliant à la dynastie d'un grand roi citoyen, porté le dernier coup au parti de la

légitimité, à ce parti rétrograde que nous avons, en 1830, renversé du pouvoir, nous autres grands industriels. Ta marquise, que Dieu confonde! et son godelureau de fils t'auront dit du mal de Gaspard; je n'en suis pas surpris. Dans ce parti, on ne connaît point d'autres armes que la calomnie : j'en excepte pourtant les baïonnettes étrangères. Je tiens le vicomte de Montflanquin pour l'honneur, pour la loyauté même. Pourquoi Jolibois nous l'aurait-il présenté comme la fleur des preux? Pourquoi le comte de Kerlandec et le chevalier de Barbanpré, ces deux burgraves de la vieille Armorique, me chanteraient-ils chaque jour et sur tous les tons ses mérites et ses vertus?

— Mais, mon père, d'où vient que la marquise est partie d'un éclat de rire en m'entendant nommer ces deux burgraves?

— Encore un coup, laissons là ta marquise! Je vais, de ce pas, relancer Gaspard dans sa vicomté. Un Levrault peut courir sans honte après le rejeton d'une maison qui se rattache par ses alliances aux Baudouin et aux Lusignan.

Laure se planta fièrement devant la porte du salon, et lui barra vaillamment le passage. Elle tenait à son marquis autant que M. Levrault à son vicomte. On doit se rappeler qu'elle n'avait jamais éprouvé de bien vives sympathies pour Gaspard; elle avait lutté long-temps contre l'entraînement de son père, et n'avait cédé que de guerre lasse, dans la conviction que Montflanquin était le seul parti que la Bretagne eût à lui offrir. On n'eût pas éveillé sa défiance, que l'entrée en scène d'un marquis aurait suffi pour changer brusquement ses dispositions et retourner son cœur comme un gant. Or, ce marquis était des plus charmans, et, s'il n'importait guère à Mlle Levrault d'avoir un mari jeune et beau, il lui importait encore moins d'épouser un homme mûr et laid. Avec cet instinct délicat que les femmes ont au plus haut degré, elle avait saisi sur-le-champ quelle distance séparait Montflanquin des La Rochelandier. Elle ne s'était pas trompée un seul instant au bon parfum d'aristocratie répandu dans le gothique manoir où son étoile venait de la conduire. Les opinions politiques de la marquise et de son fils ne l'inquiétaient aucunement; elle se souciait médiocrement que son père siégeât à la chambre haute, et se disait avec orgueil que, si elle n'allait pas à la cour, elle irait chez les duchesses du faubourg Saint-Germain. Elle n'ignorait pas que, depuis 1830, la rue des Bourdonnais était moins loin des Tuileries que du noble faubourg. Tels étaient déjà ses rêves; mais, quand bien même elle eût senti qu'elle n'avait rien à espérer de ce côté, elle n'en eût pas moins rapporté à la Trélade la ferme résolution de rompre en visière au vicomte. Elle avait, en quelques heures, appris à le connaître. Sans parler de la belle invention de la pastoure et de sa vache, le silence de la marquise et de Gaston en avait dit suffisamment sur Gaspard; ce silence délateur,

Laure l'avait entendu que de reste. Enfin, en observant le jeune La Rochelandier, elle avait compris que Montflanquin n'avait d'un gentilhomme que le nom. La stupeur de Gaspard en apercevant le marquis, l'attitude hautaine et dédaigneuse de Gaston vis-à-vis du vicomte, avaient achevé de lui ouvrir les yeux.

M. Levrault eut beau se débattre et se refuser à rien entendre; Laure parvint à le mater, et s'exprima avec tant de raison, de conviction et d'autorité, qu'elle réussit enfin à lui mettre la puce à l'oreille.

— Tout ce que je vous demande, dit-elle après avoir ébranlé sa confiance, c'est d'agir prudemment et de ne rien précipiter. Au lieu de courir après le vicomte, restez tranquillement chez vous. Il reviendra, gardez-vous d'en douter. Ce soir ou demain, vous aurez la joie de le voir reparaître. Observez-le, tenez-vous sur vos gardes, et je réponds qu'avant huit jours vous serez le premier à lui signifier son congé.

Bon gré, mal gré, M. Levrault dut se rendre aux conseils de sa fille. Le lecteur n'avait pas attendu jusqu'ici pour deviner que Laure faisait de son père tout ce qu'elle voulait. La journée s'acheva tristement. Le dîner fut lugubre. Le grand fabricant, que n'égayait plus la présence de Gaspard, était d'une humeur de sanglier; il gronda ses gens à propos de tout, et en mit deux ou trois à la porte. Sa confiance, un instant ébranlée, était, au bout d'une heure, aussi ferme, aussi florissante, aussi robuste que jamais. Il ne comprenait déjà plus que la calomnie eût osé s'attaquer à Montflanquin et ternir ce miroir de la chevalerie. L'espoir de voir son Gaspard reparaître l'avait soutenu jusqu'à la nuit tombante; mais les étoiles s'allumèrent au ciel, et, comme Marlborough, Gaspard ne revint pas. L'infortuné Levrault tomba dans une mélancolie sombre. Il allait de chambre en chambre, maudissant les La Rochelandier, et redemandant son vicomte à sa fille, comme le vieil Auguste ses légions à Varus.

VII.

Après s'être retourné plus de vingt fois pour voir si M. Levrault ou quelqu'un de ses gens ne le suivait pas, après s'être assis de quart d'heure en quart d'heure le long des haies, afin de donner au grand industriel ou à ses émissaires le temps de l'atteindre, le vicomte était rentré dans le château de ses ancêtres. En quel état, juste ciel! On se l'imagine aisément. Galaor eut peine à le reconnaître et trembla pour ses gages. Le château se composait d'un tas de pierres éboulées, au milieu desquelles une aile seule restait encore debout; les beaux-esprits du pays disaient que la maison de Montflanquin ne battait plus que d'une aile. Cette aile obstinée, d'un effet moins rassurant que pittoresque, ne devait pas offrir un abri très sûr lorsqu'il faisait une forte

bise. C'était dans cet asile héréditaire que Gaspard venait de loin en loin se reposer des orages de la vie parisienne et se dérober aux importunités de certaines gens. L'intérieur répondait à toutes les idées de luxe et de magnificence qu'éveillait le dehors. Je n'ajouterai rien de plus, par respect pour la mémoire des Baudouin et des Lusignan.

Ce fut surtout à l'heure du dîner que le vicomte sentit toute l'horreur de sa position. Depuis près de trois mois, il prenait tous ses repas à la Trélade. Galaor se nourrissait à son propre compte, et n'avait, pour faire bouillir la marmite, que les ressources de son intelligence. Aussi ne vivait-il que de rapines et de pillage. Il rôdait autour des poulaillers, s'introduisait frauduleusement dans les garennes, et tendait des piéges aux lapins. Il n'y avait pas à deux lieues à la ronde une basse-cour où le drôle n'eût fait des siennes. Les œufs étaient à peine pondus qu'ils étaient déjà dans ses poches. Il ne se passait guère de jour sans qu'un fermier des environs n'accusât le renard de lui avoir croqué une oie ou un dindon. Le renard, c'était Galaor qui maraudait pour ses besoins comme Caleb pour l'honneur de son maître. Habitué aux vins fins, aux mets exquis de la Trélade, hélas! que devint le vicomte en voyant fumer sur sa table une gibelotte de lapin que le jeune groom avait préparée pour lui-même! C'était tout le dîner de Gaspard, avec un pot de vin du cru et un morceau de fromage de chèvre que l'industrieux enfant avait harponné la veille dans une métairie.

Accoudé sur le bord de la table sans nappe, la tête entre ses mains, le vicomte n'avait pu encore se résigner à fêter la cuisine de Galaor. Il s'abîmait de plus en plus dans l'amertume de ses pensées, quand tout à coup il sentit une main familière qui s'appuyait sur son épaule. Un éclair de joie traversa son cœur : ce ne pouvait être que M. Levrault. Gaspard se leva brusquement, et se trouva nez à nez avec Jolibois.

— Eh bien! monsieur le vicomte, dit gaiement le tabellion venu tout exprès pour veiller au grain, où en sommes-nous? Nos affaires avancent-elles? Palpons-nous bientôt les écus du beau-père?

— Tout est perdu! répliqua le vicomte s'affaissant sur sa chaise de paille.

— Comment, mille diables! s'écria maître Jolibois, qui pensait à ses quatre-vingt mille livres. Vous voulez rire, monsieur le vicomte.

— Jamais je n'en eus moins envie. Tout est perdu, vous dis-je. Nous sommes ruinés, volés, pillés comme au coin d'un bois. Les La Rochelandier ont paru!

Maître Jolibois sauta au plafond, comme si un pétard eût éclaté entre ses jambes.

— Massacre et sang! reprit le vicomte avec un geste dont rien ne saurait rendre la sauvage énergie. Avoir déployé plus de génie que n'en

montra M. de Talleyrand au congrès de Vienne; avoir imaginé plus de combinaisons savantes, dépensé plus d'esprit, de patience et d'habileté qu'il n'en faudrait pour escamoter un royaume; n'avoir rien négligé, avoir tout calculé, tout prévu, et pourquoi? pour échouer au port. Stupide hasard, sois maudit! Nous triomphions, Jolibois. Je le tenais enfin, ce buffle de Levrault! je le tenais, il était pris. Je l'avais amené à me jeter sa fille et ses millions à la tête. Le tour était joué. Sa face rayonnait de bêtise et de joie; ses bras s'ouvraient; il allait m'appeler son gendre.....

— Eh bien! monsieur le vicomte?

— Eh bien! Jolibois, c'est à ce moment que sa fille est entrée, traînant après elle ce faquin de La Rochelandier.

— Mais, s'écria Jolibois frappant du pied le parquet vermoulu, vous n'avez donc pas tenu compte de mes recommandations?

— Allons donc! s'écria Gaspard; me prenez-vous pour un enfant? Aujourd'hui, ce matin, voilà quelques heures, le père et la fille, après trois mois de séjour à la Trélade, ne se doutaient pas encore qu'il y eût des La Rochelandier sous le ciel. Pour les éloigner du château fatal que j'aurais voulu pouvoir entourer de piéges à loup, j'avais fait tout ce qu'il est humainement possible de faire : j'avais fait des légendes. Vaine précaution, Jolibois! Il a fallu que cette petite sotte de Laure allât caracoler sous les fenêtres des La Rochelandier, et la damnée marquise, qui, je le jurerais, se tenait depuis trois mois à la croisée comme une araignée qui guette une mouche, s'est précipitée sur sa proie.

— C'est grave, monsieur le vicomte : la marquise aura parlé de vous.

— Et vous jugez si elle m'aura ménagé. Dieu merci, il n'y a rien à dire contre moi. Je n'ai point démenti ma race, j'ai gardé pur le nom de mes aïeux; mais, de tout temps, les La Rochelandier se sont montrés hostiles à ma maison. Ce n'est pas en me ralliant au trône de juillet que j'ai pu me les concilier. Enfin la marquise a trop d'intérêt à me perdre dans l'esprit des Levrault pour qu'elle s'amuse à leur chanter mes louanges.

— C'est très grave, monsieur le vicomte, répéta maître Jolibois en hochant la tête.

— S'il ne s'agissait que de moi, ajouta Gaspard, j'en prendrais aisément mon parti. Je me suis jeté dans cette affaire uniquement à cause de vous, mon cher monsieur Jolibois. Je n'ai travaillé que pour vous. Sachez bien qu'en vue de moi-même, je n'aurais jamais abaissé la dignité de mon caractère jusqu'à courir après la fille et les millions d'un ancien marchand de drap. L'amitié que je vous porte, la reconnaissance que je vous ai vouée, ont pu seules m'y décider. Ce qui me désole à cette heure, c'est de penser que vous allez attendre encore quelque temps le remboursement de la somme que je vous dois.

— Est-ce que, par hasard, monsieur le vicomte, vous me feriez l'injure de croire qu'en vous poussant dans cette entreprise, j'ai songé un seul instant à moi? Est-ce que vous suspecteriez la sincérité de mon dévouement au point de supposer qu'en vous offrant une occasion de rétablir votre fortune, je ne cherchais que celle de rentrer dans mes fonds?

— Je le dis hautement, s'écria le vicomte en relevant la tête, ce qui importe à un Montflanquin, ce n'est pas la richesse, c'est un blason sans tache. Pour vous, pour vous seul, Jolibois, j'ai pu consentir à m'humilier devant l'opulence.

— Je n'ai pas d'armoiries, mais j'ai des panonceaux, s'écria maître Jolibois avec fierté, et je tiens autant à les garder sans tache au-dessus de ma porte, que vous, monsieur le vicomte, à préserver votre blason de toute souillure. En vous dénonçant les millions de M. Levrault, je n'étais préoccupé que de vous, de l'avenir de votre maison. J'ai eu l'honneur de vous l'écrire : servir sans arrière-pensée les personnes que j'estime et que j'aime fut toujours ma plus douce loi.

— Voilà bien quelques années que je suis votre débiteur, reprit Gaspard sur un ton moins haut.

— De grace, monsieur le vicomte, ne parlons pas de cette misère. De quoi s'agit-il en réalité? D'une somme de quatre-vingt mille francs dont vous avez négligé, depuis dix ans, de servir les intérêts. Si vous l'exigez, ajoutons-y, pour règlement de tout compte jusqu'à ce jour, les petites avances que je vous ai faites et qui vous ont permis de vous présenter avec avantage à la Trélade. Il n'y a rien dans tout cela qui doive troubler votre sommeil. Si, dans ces derniers temps, vous avez été un peu tracassé à cause des quatre-vingt mille francs, ce n'est pas à moi qu'il faut vous en prendre, mais à la succession de mon père.

— Ainsi, mon bon, mon cher Jolibois, vous voudrez bien attendre encore quelques semaines. Peut-être la fortune, acharnée après moi, se lassera-t-elle enfin de me poursuivre.

— A moins que vous ne vouliez m'offenser et me mettre à la porte, monsieur le vicomte, nous ne parlerons plus de cela. Vous ne m'avez pas raconté ce qui s'est passé à la Trélade après le retour de la petite?

Gaspard dit tout, comme à un médecin ou à un confesseur, sans omettre le moindre détail.

— Eh! vive Dieu! s'écria Jolibois, les choses sont moins désespérées que je ne l'avais cru d'abord. Tout n'est pas perdu, monsieur le vicomte. Nous avons contre nous la fille, mais nous avons pour nous le père.

— Ce que vous dites là, mon pauvre Jolibois, je me le disais à moi-même en quittant la Trélade. Vous me connaissez, vous savez si je suis

homme à me laisser abattre par une chiquenaude. Je comptais sur les inspirations de mon génie. Il me semblait impossible que M. Levrault ne courût pas ou ne fît pas courir après moi. Je me voyais déjà ramené en triomphe. Hélas! tout m'a manqué. Levrault est resté au gîte, et mon esprit, si fertile en ressources, ne m'a rien suggéré. Jolibois, mon étoile a pâli; les La Rochelandier l'emportent.

— Pas encore, monsieur le vicomte, pas encore. S'ils doivent l'emporter, à la grace de Dieu! mais nous aurons l'honneur de leur disputer la partie. Nous ne tomberons pas sans gloire, nous ne rendrons pas les armes avant d'avoir combattu. Allons, relevez-vous. Bon courage et bonne espérance! Les destins sont changeans. Nous avons eu aujourd'hui notre défaite de Waterloo, peut-être aurons-nous demain notre victoire d'Austerlitz.

— Jolibois, noble ami, s'écria Gaspard, dont la figure brumeuse venait de s'éclairer comme par enchantement, verriez-vous un moyen de rentrer dans votre argent?

— Je vois un moyen de rajeunir l'éclat du nom de Montflanquin! s'écria Jolibois avec le ton inspiré d'un prophète.

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent quelque temps embrassés.

— Dites, parlez, ce moyen, quel est-il? demanda Gaspard avec avidité.

— Nous en causerons au dessert.... Ah çà! monsieur le vicomte, ajouta maître Jolibois en promenant un regard inquiet sur la table, est-ce que c'est là tout votre dîner?

Et comme le vicomte baissait les yeux et ne répondait pas :

— Il ne sera pas dit, s'écria le notaire avec emphase, que j'ai vu le dernier héritier d'une famille autrefois puissante dîner, dans le château de ses pères, d'une gibelotte de lapin. Galaor, ajouta-t-il à voix basse, enfourche mon cheval, cours à Clisson et rapporte-nous de quoi boire et manger convenablement. Va, mon fils, c'est moi qui régale.

Et il lui glissa dans la main quelques pièces blanches.

Une heure après, Galaor était de retour et vidait sur la table deux énormes sacoches dont la vue acheva de ragaillardir le vicomte. Le repas fut joyeux. Les deux convives mangèrent et burent comme quatre. La confiance de Jolibois était passée dans le cœur de Gaspard. M. Levrault fit tous les frais de l'entretien; on pense si les deux bons apôtres s'amusèrent à ses dépens. Ils s'en donnèrent à cœur joie et se le renvoyèrent comme une balle ou comme un volant. Si M. Levrault se fût trouvé caché dans un coin, il eût été satisfait, j'imagine. Au dessert, ainsi qu'il l'avait promis, maître Jolibois exposa le plan de la bataille qu'il se proposait de livrer le lendemain. Il s'agissait d'arrêter les progrès de La Rochelandier et d'emporter la position par un coup

d'audace. Il était permis de supposer que Laure n'avait rien négligé pour donner l'éveil à son père. Jolibois devait s'emparer du grand industriel; il se chargeait de perdre la marquise et son fils dans son esprit, de relever le vicomte, de le mettre plus haut que jamais. Pendant ce temps, Gaspard se jetterait aux genoux de Laure, et justifierait, par l'excès même de son amour, toutes les manœuvres qu'il avait employées pour l'éloigner des La Rochelandier. Maître Jolibois fondait les plus grandes espérances sur une belle scène de passion, bien conduite et chauffée à point. Le vicomte prit l'engagement d'être brûlant, irrésistible.

Gaspard, qui connaissait les devoirs de l'hospitalité, avait offert à Jolibois de passer la nuit au château. Comme il tombait une pluie fine, le notaire avait accepté cette offre hospitalière. La soirée était avancée, mais pas assez pour que nos deux amis pussent déjà songer à se mettre au lit. Pour tuer le temps jusqu'à minuit, Gaspard proposa à Jolibois une partie de lansquenet.

— Et des cartes? dit Jolibois.

— Galaor, dit le vicomte, fouille dans les poches de mon vieil habit.

Cinq minutes après, à la stupéfaction de maître Jolibois, Galaor déposa sur la table un énorme paquet de cartes.

— Et de l'argent? dit Jolibois.

— Il est vrai, dit le vicomte, que je n'ai pas encore touché mes derniers fermages; mais, grace à vous, il reste encore quelques écus dans mon escarcelle.

Ils jouaient encore à deux heures du matin, et maître Jolibois avait perdu une somme assez ronde.

Après avoir déjeuné des débris du festin de la veille, Étienne Jolibois et Gaspard partirent en même temps pour la Trélade, Gaspard à pied, Jolibois à cheval, afin d'arriver le premier, comme ils en étaient convenus. Le tabellion s'avançait au trot de sa bête et repassait dans son esprit la harangue qu'il allait débiter à M. Levrault. Il n'était plus qu'à deux ou trois portées de fusil de la demeure du grand industriel, quand tout d'un coup sa figure prit une expression étrange.

Une idée diabolique venait de traverser la tête de maître Jolibois.

JULES SANDEAU.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

MADAME DE KRÜDNER

ET

CE QU'EN AURAIT DIT SAINT-ÉVREMOND.

Vie de Madame de Krüdner, par M. Charles EYNARD.[1]

Il y a déjà plus de douze ans que la *Revue* (2) s'est occupée de Mme de Krüdner, et que nous avons classé à son rang l'auteur de *Valérie* parmi les aimables romanciers du siècle. Nous n'avions pas prétendu retracer toute l'histoire de cette femme brillante et diversement célèbre; nous ne nous étions attaché qu'à bien saisir l'expression de sa physionomie en deux ou trois circonstances principales, et à la montrer sous son vrai jour. Ayant eu l'occasion depuis de faire réimprimer ce premier travail, nous en disions : « Comme biographie, ce simple *pastel*, dans lequel on s'est attaché à l'esprit et à la physionomie plus encore qu'aux faits, laisse sans doute à désirer; un de nos amis, M. Charles Eynard, à qui l'on doit déjà une *Vie* du célèbre médecin Tissot, prépare depuis long-temps une biographie complète de Mme de Krüdner. Renseignemens intimes, lettres originales, rien ne lui aura manqué, surtout pour la portion religieuse. Nous hâtons de tous nos vœux cette publication. »

(1) Paris, Cherbuliez, place de l'Oratoire, 6.
(2) Livraison du 1er juillet 1837.

C'est ce travail, fruit de plusieurs années d'une recherche suivie et d'un culte patient, qui paraît aujourd'hui et qui justifie amplement notre promesse. La mémoire de Mme de Krüdner est désormais assurée contre l'oubli, et, ce qui vaut mieux, contre le dénigrement facile qui naissait d'une demi-connaissance. On la suit dès le berceau, on assiste à ses jeux, à ses rêveries d'enfance, à son mariage, à sa première vie diplomatique, à ce premier débordement d'imagination qui cherchait un objet idéal, même dans son sage mari; on la voit, à Venise (1784-1786), laissant s'exalter près d'elle la passion d'Alexandre de Stakieff, le jeune secrétaire d'ambassade, dont elle fera plus tard le Gustave de *Valérie,* ne favorisant pas ouvertement cette passion, ne la partageant pas au fond, mais en jouissant déjà et certainement reconnaissante. M. Eynard établit très bien, d'ailleurs, que Mlle de Wietinghoff, mariée à dix-huit ans au baron de Krüdner, qui avait juste vingt ans plus qu'elle, qui était veuf ou plutôt qui avait divorcé deux fois, s'efforça sérieusement de l'aimer et de trouver en lui le héros de roman qu'elle s'était de bonne heure créé dans ses rêves. C'était dans les premiers temps un parti pris chez elle d'aimer, d'admirer son mari : « On ne sait d'abord, écrivait-elle, ce qu'on aime le plus en lui, ou de sa figure noble et élevée, ou de son esprit qui est toujours agréable et qui s'aide encore d'une imagination vaste et d'une extrême culture; mais, en le connaissant davantage, on n'hésite pas : c'est ce qu'il tire de son cœur qu'on préfère; c'est quand il s'abandonne et se livre entièrement qu'on le trouve si supérieur. Il sait tout, il connaît tout, et le savoir en lui n'a pas émoussé la sensibilité. Jouir de son cœur, aimer et faire du bonheur des autres le sien propre, voilà sa vie. » Quoique M. de Krüdner fût un homme de mérite, sa jeune femme lui prêtait assurément dans ce portrait flatté; toute leur relation peut se résumer en deux mots : elle était romanesque, et il était positif. Ajoutons qu'il avait quarante ans quand elle en avait vingt. Durant ce séjour à Venise, « sans cesse occupée de lui, dit M. Eynard, elle passait sa vie à lui prouver sa tendresse par des attentions infructueuses à force de délicatesse. Elle entreprenait des courses lointaines et fatigantes pour lui procurer des fleurs et des fraises dans leur primeur. D'autres fois, la vue d'un danger, les caprices d'un cheval fougueux que son mari se plaisait à monter lui causaient de si vives terreurs, qu'elle en perdait connaissance... » Toutes ces recherches et ces inventions de sensibilité étaient peine perdue. Un jour, le baron de Krüdner était allé faire une visite à la campagne; vers le soir, un orage éclate. Mme de Krüdner s'inquiète; les heures s'avancent; l'orage ne cesse pas; sa tête se monte : elle se figure le sentier qui longe la Brenta envahi par les eaux, son mari luttant avec le péril, elle veut l'en arracher. La voilà sortie au milieu de la nuit, allant à la découverte, interrogeant les rares passans.

puis raccourant au logis pour faire lever sa femme de chambre, et se mettant en route à l'aventure. M. de Krüdner, qu'elle finit par rencontrer, s'étonne, la rassure, la gronde : « Mais quelle folie, ma chère amie! Pouviez-vous croire que je courusse le moindre danger? Vous auriez dû vous coucher. Vous vous tuerez avec une pareille sensibilité. » M. Eynard, qui raconte très bien cette petite scène, ajoute que ces mots pleins de raison plongeaient un poignard dans le cœur de Mme de Krüdner : « Hélas! pensait-elle, à ma place, il se serait couché, et il aurait dormi! »

Elle cherchait évidemment l'amour; elle cherchait à le ressentir, surtout à l'inspirer; elle en aimait la montre et le jeu. Je suis très frappé, en lisant M. Eynard et les pièces qu'il produit, de ce besoin et aussi de ce talent inné de Mme de Krüdner, et combien elle s'entend de bonne heure à la mise en scène du sentiment : j'en suis presque effrayé à certains endroits, quand je songe à combien de choses cet art secret a pu se mêler insensiblement depuis, sans qu'elle-même s'en rendît peut-être bien compte. Elle ne devait pourtant pas être tout-à-fait sans se rendre compte et sans jouir déjà de son premier succès dans cette vie de Venise; et, lorsque son biographe nous l'y représente entourée, encensée du monde, *mais sans s'en apercevoir,* il la suppose un peu trop absorbée, je le crois, par son affection pour son mari. Elle ne se serait pas si bien souvenue après coup de tant de circonstances flatteuses dans *Valérie,* si elle n'y avait fait attention au moment même. Le cœur des personnes romanesques, de celles qui aiment le raffinement et l'amalgame, est capable de plus d'une attention à la fois.

Quoi qu'il en soit, il paraît bien que ce ne fut qu'à Copenhague, où elle alla en quittant Venise, que la jeune ambassadrice fut entièrement éclairée sur le genre de sentiment qu'elle avait inspiré à M. de Stakieff. Celui-ci, en sincère et véritable amant, avait pu se contenir tant qu'il avait vu l'objet de son adoration rester dans une sphère de pureté et d'innocence; mais, lorsqu'en arrivant à Copenhague la jeune femme, à bout de son essai de roman conjugal et comme en désespoir de cause, se fut lancée dans les dissipations du monde et le tourbillon de la vanité, l'humble adorateur n'y tint pas, et, en prenant la résolution de s'éloigner, il fit sa déclaration non pas à madame, mais à M. de Krüdner lui-même. « Ce qui est inexplicable, ce qui est vrai pourtant, lui écrivit-il, c'est que je l'adore parce qu'elle vous aime. Dès l'instant où vous lui seriez moins cher, elle ne serait plus pour moi qu'une femme ordinaire, et je cesserais de l'aimer. » M. de Krüdner, touché de cette lettre comme un galant homme pouvait l'être, fit avec gravité une chose imprudente : il montra cette déclaration à sa femme, et, en croyant stimuler sa vertu, il ne fit qu'irriter sa coquetterie. Dès ce

jour, Mme de Krüdner se mit sur le pied de ne pouvoir rien ignorer de ce qu'on éprouvait pour elle.

Au milieu de cette vie d'excitation et d'étourdissement, se voyant atteinte de crises nerveuses et menacée d'une maladie de poitrine, Mme de Krüdner part pour Paris au mois de mai 1789; elle n'y était venue que tout enfant, à l'âge de treize ans : c'est donc pour la première fois qu'elle va juger de cette ville, qui était bien véritablement alors la capitale du monde. M. Eynard a très bien résumé ces premières phases du développement de Mme de Krüdner, quand il dit : « Encore enfant, à Mittau, elle ne cherchait que l'amusement; à Venise, son cœur parle; à Copenhague, sa vanité s'éveille; mais c'est à Paris que son intelligence semble réclamer ses droits. » A peine y est-elle arrivée en effet, que Mme de Krüdner recherche les savans et les gens de lettres en renom, l'abbé Barthélemy, Bernardin de Saint-Pierre. M. Eynard s'étonne trop, selon nous, du goût de la curieuse étrangère pour les *Voyages du jeune Anacharsis* et pour leur aimable auteur. Il ne paraît pas soupçonner combien ce jeune Anacharsis, qu'il appelle *un Scythe glacé,* dut paraître agréable à son début, et, quand il fait de celui qui conçut cet ingénieux ouvrage *un vieil abbé, membre de l'Académie des Inscriptions,* il méconnaît l'hôte spirituel de Chanteloup, le savant supérieur qui, entre autres choses, savait vivre, savait écrire et causer. Quant à Bernardin de Saint-Pierre, on s'explique aisément l'enthousiasme avec lequel Mme de Krüdner le chercha d'abord et l'espèce de culte qu'elle lui garda toujours. Il avait beaucoup connu autrefois en Russie le maréchal de Munich, dont elle était la petite-fille; mais surtout il résumait en soi, comme écrivain, les qualités et les défauts, la forme de sentimentalité naturelle dont elle était alors idolâtre. Avec lui, elle se disait et se croyait de plus en plus voisine de la nature, et, dans le même temps, elle trouvait moyen de faire un compte de 20.000 francs chez la marchande de modes de la reine, Mlle Bertin.

Durant ces années et toutes celles qui suivent, M. Eynard, très différent en cela du vulgaire des biographes, n'a nullement flatté son héroïne; il ne craint pas de nous la montrer dans la contradiction et le désordre des sentimens qui l'agitent et qui, plus d'une fois, l'égarent. Il est si sûr de nous la présenter ensuite parfaitement convertie, qu'il s'inquiète peu de nous la voiler avec grace comme pécheresse. L'avouerai-je? en le lisant, j'ai senti la Mme de Krüdner que j'aimais perdre quelque chose de son attrait et de son mystère. M. Eynard a sans doute ajouté à l'idée qu'on peut prendre d'elle sous sa dernière forme et à son importance comme prêcheuse, mais il a ôté à son premier charme.

Dussé-je me juger moi-même et trahir mon faible, ce n'est pas pré-

cisément la sainte que je m'étais accoutumé à aimer dans Mme de Krüdner : la sainte, chez elle, je ne voudrais ni la railler ni la serrer de trop près, mais je ne puis non plus la prendre tout-à-fait au sérieux; la part d'illusion y est trop manifeste. Sa charité me touche, sa facilité et parfois sa puissance de parole mystique m'étonne et me séduit; mais, tout en me prêtant à la circonstance et en ayant l'air de suivre le torrent, je me réserve le sourire. Ce que décidément j'aimais dans Mme de Krüdner, c'est l'auteur et le personnage de *Valérie,* la femme du monde qui souffre, qui cherche quelque chose de meilleur, qui aura un jour sa conversion, sa pénitence, sa folie mystique; qui ne l'a pas encore, ou qui n'en a que des lueurs; qui n'a renoncé ni au désir de plaire, ni aux élégances, ni à la grace, dernière magie de la beauté; qui se contredit peut-être, qui essaie de concilier l'inconciliable, mais qui trouve dans cette impossibilité même une nuance rapide et charmante dont son talent se décore. La prophétesse, la sainte dans le lointain ne nuisait pas, mais dans le lointain seulement. La figure de Valérie, encore belle, se détachait sur ce fond de vapeur.

Cette figure de Valérie, qui nous était surtout chère, se trouve sacrifiée chez M. Eynard, qui se soucie moins que nous de l'intérêt poétique et qui croit que l'aimable romancier a fini par guérir radicalement de sa chimère, par obtenir en don l'entière vérité. Il raconte d'une manière intéressante, mais intéressante à regret, en s'attachant à marquer son dégoût et à exciter le nôtre, la grande aventure de cœur de Mme de Krüdner durant son séjour à Montpellier (1790), sa première faute éclatante, sa passion pour M. de Frégeville, alors officier brillant de hussards et que plus tard il rencontra lieutenant-général cassé de vieillesse. J'ai vu en tête d'une édition des *Lettres portugaises* un portrait de M. de Chamilly, devenu maréchal de France, qui représentait bien ce grand et *gros* homme dont parle Saint-Simon : M. de Chamilly était certes, à cette époque, aussi peu romanesque d'apparence, aussi peu ressemblant au jeune lui-même d'autrefois que dut le paraître le général de Frégeville à M. Eynard, quand celui-ci le rencontra à l'improviste dans un salon de Paris. « Je fus présenté au général, dit M. Eynard; je le vis plusieurs fois et toujours s'attendrissant au souvenir de Mme de Krüdner. Je m'étais imposé une entière réserve sur des faits qui pouvaient humilier un vieillard... » Que l'excellent biographe me permette de l'arrêter ici pour un simple mot : *humilier un vieillard!* et pourquoi donc? Je conçois le sentiment de discrétion et de délicatesse qui fait qu'on hésite à toucher à de vieilles blessures et à remuer les cicatrices d'un cœur; mais ce mot *humilier* en pareil cas n'est pas français : tant que la dernière source, la dernière goutte du vieux sang de nos pères n'aura pas tari dans nos veines, tant que notre triste pays n'aura pas été totalement *régénéré* comme

l'entendent les constituans et les sectaires, il ne sera jamais humiliant pour un homme, même vieux, d'avoir aimé, d'avoir été aimé, fût-ce dans un moment d'erreur. On pouvait hésiter à prononcer le nom de Mme de Longueville devant M. de La Rochefoucauld, mais au pis cela ne l'humiliait pas. M. Eynard me dira que c'est dans le sens chrétien qu'il parle; je le sais; mais je ne voudrais pas que, dans une vie comme celle qu'il nous expose si bien, l'expression même la plus rigoureuse parût choquer une nuance sociale, une nuance féminine. Je vais continuer de lui paraître bien léger en telle matière, mais je suis persuadé que Mme de Krüdner, déjà convertie, eût été choquée elle-même, au milieu de tous ses repentirs, qu'on vînt dire que l'homme qu'elle avait un jour aimé pût être *humilié* à ce souvenir.

Et puisque j'en suis sur cet ordre de critiques, je me permettrai de trouver encore que M. Eynard traite bien durement le spirituel comte Alexandre de Tilly, « un homme que ses ridicules Mémoires, dit-il, ont livré au mépris des uns et à la pitié des autres. » On a assez le droit d'être sévère pour le comte de Tilly, sans qu'il soit besoin d'en venir à ces extrémités de dédain qui passent la justice; d'autres diraient, qui blessent la charité. J'ai rencontré des gens de goût moins sévères. Les jolis Mémoires qu'a laissés Tilly peuvent bien ne pas être très édifians, ils ne sont certainement pas ridicules. Mais c'est au sujet du prince de Ligne surtout que M. Eynard me paraît sortir du vrai. On a dit de cet aimable vieillard qu'il n'avait jamais eu que vingt ans; il avait quatre-vingt-un ans qu'il se croyait jeune encore. Un jour, une nuit de décembre, à Vienne, après quelques heures passées dans l'attente de je ne sais quel rendez-vous, il rentra chez lui avec la fièvre, et l'idée de la mort se présenta brusquement à lui. Il essaya d'abord de chasser l'apparition funèbre, de l'exorciser gaiement; il rappela en plaisantant les vers badins que l'empereur Adrien mourant adressait à sa petite ame. Mais vers le milieu de la nuit, sa tête se prit; il eut un accès de délire, durant lequel il proféra quelques mots sans suite, qui semblaient se rapporter aux propos de la veille : « Fermez la porte!... va-t'en!... La voilà qui entre! mettez-la dehors, la camarde... la hideuse!... » Puis il mourut une heure après. M. Eynard n'a pas de termes assez forts pour flétrir ce qu'il appelle cette *épouvantable* mort, et il y voit un tableau *aussi lugubre que saisissant*. C'est ainsi que parlerait Nicole; c'est ainsi que Bossuet parle de l'horrible fin de Molière. Je conviendrai sans peine qu'il est de plus belles morts que celle du prince de Ligne; mais, à moins de se placer au point de vue de l'éternité (chose toujours rare), on devra convenir aussi qu'il est peu de morts plus aisées et plus douces. Évitons les exagérations. Il est deux points qui m'ont toujours choqué chez mes meilleurs amis jansénistes, c'est quand ils insistent sur la damnation des enfans morts sans bap-

tême, et sur celle des vieillards morts sans confession. M. Eynard, qui est peut-être choqué de ces deux duretés autant que nous, n'a pas besoin à son tour, pour nous toucher, de recourir aux couleurs outrées ni aux contrastes. Pour nous convier à bien mourir, qu'il nous peigne une belle mort, et qu'il ne nous présente pas surtout comme affreuse une fin que beaucoup d'honnêtes gens non croyans seraient plutôt tentés d'envier.

Je me laisse aller à dire la vérité comme moi-même au fond je la sens. M. Eynard me le pardonnera; il m'y a presque obligé en se plaçant sur ce terrain d'exacte vérité et en m'y appelant avec lui. Je ne demande pas mieux, en général, quand je fais un portrait de femme, et, en particulier, un portrait comme celui de Mme de Krüdner, de ne pas pousser à bout les choses, de respecter le nuage et de me prêter à certaines illusions; je crois, en cela, être fidèle encore à mon modèle. Cette discrétion devient aujourd'hui hors de propos; M. Eynard a chassé le nuage où la figure de Mme de Krüdner se dessinait; s'il y a lieu de discuter sur quelques points avec l'excellent et complet biographe, je ne craindrai donc pas de le faire. J'ai dit qu'à l'aide de ses très curieux documens il m'a gâté un peu mon idéal de Valérie. Je ne le lui reproche pas; je l'en loue, tout en le regrettant. Grace à lui, on sait maintenant à point nommé le dessous de cartes, car il y en avait un, et chacun va en juger. Mme de Krüdner, après l'éclat de son épisode avec M. de Frégeville, après avoir franchement déclaré à son mari *que le lien conjugal était rompu*, et s'être vue l'objet de sa clémence, habite le Nord pendant quelques années, et ne revient en Suisse, puis à Paris, que vers 1801, à cette époque d'une renaissance sociale universelle. Elle n'a pas alors moins de trente-sept ans; elle les déguise avec art sous une grace divine que les femmes mêmes sont forcées d'admirer; mais elle sent que le moment est venu d'appeler à son aide les succès de l'esprit et de prolonger la jeunesse par la renommée. C'est un parti pris chez elle; elle était forte pour les partis pris, et son imagination ensuite, sa faculté d'exaltation et de sensibilité tenaient la gageure. La tête commençait, le cœur après entrait en jeu. Elle se dit donc qu'il est temps pour elle d'ajouter, de substituer insensiblement un attrait à un autre; elle veut devenir célèbre par le talent, et elle ne ménage pour cette fin aucun moyen. Liée avec Mme de Staël, avec Chateaubriand, qui venait de donner *Atala*, ne négligeant point pour cela son vieil ami Saint-Pierre, accueillant les poètes et n'oubliant pas les journalistes, elle dresse ses batteries pour atteindre du premier coup à un grand succès. Le roman de *Valérie* était à peu près achevé; elle en confiait sous main le manuscrit, elle en faisait à demi-voix des lectures; elle demandait des conseils et essayait les admirateurs. Tout était prêt pour la publication désirée, quand M. de Krüdner dérangea

des mesures si bien prises en mourant brusquement d'apoplexie le 14 juin 1802.

Après deux mois de deuil et de retraite à Genève, Mme de Krüdner se rendit à Lyon pour y passer l'automne et l'hiver de cette même année. Elle était déjà très consolée; elle revoyait peu à peu le monde, recommençait à danser cette *danse du schall* qu'elle dansait si bien, et resongeait à Paris, son vrai théâtre. Mais elle ne voulait pas y revenir comme une simple mortelle, et, puisqu'elle avait été forcée de le quitter au moment d'obtenir son succès littéraire, elle voulait que le retard servît du moins à rendre le retour plus éclatant. M. Eynard, sur ce point, ne nous laisse rien ignorer, et ce chapitre de son ouvrage est un des plus piquans que nous offre l'histoire secrète de la littérature. Mme de Krüdner se trouvait très liée avec le docteur Gay, médecin homme d'esprit (1), et très propre au manége qu'elle désirait. Il s'agissait pour elle de revenir à Paris le plus tôt possible, sans plus tenir compte de son deuil, et en y paraissant comme forcée par ses nombreux amis et par ses admirateurs. Pour monter à souhait cette rentrée en scène, elle imagina de faire faire à Paris, par les soins du docteur Gay, des vers à sa louange dont elle envoyait de Lyon le canevas; ces vers adressés à *Sidonie* (Sidonie c'était, comme Valérie, l'héroïne d'un de ses romans, c'était elle-même), ces vers devaient se trouver insérés comme par hasard dans quelque journal de Lyon ou de Paris. Voici, au reste, la lettre qu'elle adressait à l'habile docteur; j'en rougis pour mon héroïne, mais M. Eynard a déchiré le voile, et il est désormais inutile de dissimuler : « J'ai une autre prière à vous adresser, lui écrivait-elle; faites faire par un bon faiseur des vers pour notre amie Sidonie. Dans ces vers que je n'ai pas besoin de vous recommander, et qui doivent être du meilleur goût, il n'y aura que cet envoi : *A Sidonie*. On lui dira : *Pourquoi habites-tu la province? pourquoi la retraite nous enlève-t-elle tes graces, ton esprit? Tes succès ne t'appellent-ils pas à Paris? Tes graces, tes talens y seront admirés comme ils doivent l'être. On a peint ta grace enchanteresse* (2), *mais qui peut peindre ce qui te fait remarquer?* — Mon ami, c'est à l'amitié que je confie cela : je suis honteuse pour Sidonie, car je connais sa modestie; vous savez qu'elle n'est pas vaine : j'ai donc des raisons plus essentielles pour elle qu'une misérable vanité pour vous prier de faire faire ces vers et bientôt : dites surtout qu'elle est

(1) Les médecins, quand ils se mêlent d'être charlatans, ne le sont pas à demi; ils connaissent mieux que d'autres la trame humaine. M. Eynard cite à ce sujet le docteur Portal et son procédé si souvent raconté pour se créer, à son arrivée à Paris, une réputation et une clientelle; mais, en rapportant ce trait de charlatanisme aux premières années du siècle, il commet un anachronisme de plus de trente ans. Portal était membre de l'Académie des sciences et professeur au Collége de France dès 1770.

(2) Mme de Staël, dans le roman de *Delphine*, qui venait de paraître.

dans la retraite, et qu'à Paris seulement on est apprécié. Tâchez qu'on ne vous devine pas. Faites imprimer ces vers dans le journal du soir... Envoyez-moi bien vite le journal où cela sera imprimé... Si le journal ne voulait pas s'en charger ou qu'il tardât trop, envoyez-moi-les écrits à la main, et on les insérera ici dans un journal... » Puis vient le prêté-rendu, la récompense offerte au bon docteur, la promesse de contribuer *à lui faire acquérir* en retour *cette réputation que méritent ses talens et ses vertus :* « Oui, digne et excellent homme, j'espère bien y travailler; j'attends avec impatience le moment où, rendue à Paris, mon temps, mes soins et mon zèle vous seront consacrés : vous me ferez connaître La Harpe, auprès duquel est déjà un de vos amis. Je travaillerai auprès de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, d'une foule d'étrangers de ma connaissance, et nous réussirons, *car les intentions pures réussissent toujours.* »

Là est surtout ce qui me choque, le jargon de pureté et de piété qui se mêle à de tels manéges. C'est, je le répète, ce qui m'effraie un peu pour l'avenir de Mme de Krüdner; lorsqu'on s'est livré une fois à de pareilles combinaisons et qu'on y excelle, est-on bien sûr, même en changeant de matière, de se guérir jamais? M. Eynard est de ceux qui croient qu'il y a un remède efficace et souverain par qui l'homme vraiment se régénère et parvient à se transformer du tout au tout. Des physiologistes et des moralistes plus positifs pensent seulement que celui qui a l'air de se convertir se retourne, et qu'à la bien suivre, la même nature, aux divers âges et dans les divers emplois, se retrouverait au fond jusque sous le déguisement. — Dans toutes ses lettres au docteur Gay, Mme de Krüdner continue de commander instamment les vers désirés et de varier l'inépuisable thème cher à son amour-propre; elle continue de *faire l'article,* comme on dit : « Je vous ai prié d'envoyer des vers à Sidonie, nous les ferons insérer ici. Mais, tout en disant qu'on avait peint son talent pour la danse, il ne faut pas dire simplement *on,* mais dire : *Un pinceau savant peignit ta danse, tes succès sont connus, tes graces sont chantées comme ton esprit, et tu les dérobes sans cesse au monde : la retraite, la solitude, sont ce que tu préfères. Là, avec la piété, la nature et l'étude, heureuse,* etc., etc... Voilà, mon cher ami, ce que je vous demande pour elle, et je vous expliquerai pourquoi. » Cependant les vers arrivent; elle en est enchantée, mais non satisfaite encore; elle veut plus et mieux. « Je vous remercie de vos vers, ils sont charmans. Si vous pouviez, par vos relations, en avoir encore du grand faiseur Delille? N'importe ce qu'ils diraient, ce serait utile à Sidonie. Vous savez comme je l'aime! » Et elle ajoute, avec une crudité dont je ne l'aurais jamais crue capable : « Le monde est si bête! C'est ce *charlatanisme* qui met en évidence et qui fait aussi qu'on peut servir ses amis. Je brûle de savoir votre projet et de travailler, comme je l'es-

père, de toutes mes forces à vous être utile. » Le docteur doit se tenir pour bien averti : le prix de ses services lui est à chaque instant offert comme à bout portant; qu'il soit utile avec zèle, et on le lui sera en retour. On sent le trafic. Tout cela n'est ni délicat ni beau. Dans ce même temps, Mme de Krüdner écrivait à une amie plus simple, à Mme Armand, restée en Suisse, et elle lui parlait sur le ton de l'humilité, de la vertu, en faisant déjà intervenir la Providence : « ... Quel bonheur, mon amie ! Je ne finirais pas si je vous disais combien je suis fêtée. Il pleut des vers; la considération et les hommages luttent à qui mieux mieux. On s'arrache un mot de moi comme une faveur; on ne parle que de ma réputation d'esprit, de bonté, de mœurs. *C'est mille fois plus que je ne mérite, mais la Providence se plaît à accabler ses enfans, même des bienfaits qu'ils ne méritent pas...* » Le malin fabuliste avait dit précisément la même chose :

. . . . . Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Ce voyage à Paris, qu'elle désire de toute son ame et qu'elle vient de provoquer, elle le présente comme une obligation sérieuse et plutôt pénible; peu s'en faut qu'elle n'en parle presque déjà comme d'une mission sacrée : « Je regarderais comme une lâcheté, écrit-elle à Mme Armand, de ne pas produire un ouvrage qui peut être utile (son roman), et *voilà comme mon voyage à Paris devient un devoir,* tandis que mon cœur, mon imagination, tout m'entraîne au bord de votre lac où je brûle d'aller, dégoûtée du séjour de Paris, blasée sur ses succès, n'aimant que le repos et les affections douces. » En produisant de telles lettres, M. Eynard (qu'il y prenne garde) ouvre, sur l'intérieur de Mme de Krüdner, tout un jour profond qu'il suffit de prolonger désormais pour donner raison à plus d'un sceptique. M. Eynard croit qu'à une certaine heure Mme de Krüdner s'est soudainement convertie et corrigée; pour moi, j'aurais encore plus de confiance dans la sainte, s'il ne m'avait appris si bien à connaître la mondaine. Comment ne me resterait-il pas dans l'esprit un léger nuage sur le rôle que remplira près d'elle le pasteur Empeytas, depuis qu'on me l'a fait voir prenant si résolûment le docteur Gay pour compère?

Dès cette époque, elle avait l'habitude de mêler Dieu à toutes choses, à celles même auxquelles, sans doute, il aime le moins à être mêlé. Parcourant dernièrement les papiers de Chênedollé, j'y trouvais quelques passages relatifs à Mme de Krüdner, et je remarquais qu'à cette date de 1802, dans le monde de Mme de Beaumont et de M. Joubert, on la traitait un peu légèrement (1). Mais voici une parole plus grave,

(1) *Revue des Deux Mondes,* livraison du 15 juin 1849, page 919.

que je n'ai plus aucune raison pour dérober; elle est de M. de Lézay, de celui même qui est une des autorités qu'on invoque le plus volontiers quand il s'agit de sa fervente amie. « Lézay prétend (dit Chênedollé) que Mme de Krüdner, dans les momens les plus décisifs avec son amant, fait une prière à Dieu en disant : *Mon Dieu! que je suis heureuse! Je vous demande pardon de l'excès de mon bonheur!* Elle reçoit ce sacrifice comme une personne qui va recevoir sa communion. » Le mot est vif, il est sanglant, venant d'un ami intime; mais il marque quelle était alors la disposition mystico-mondaine de la sainte future, ce que j'appelle l'amalgame, et le trait s'accorde bien avec les révélations que nous devons à M. Eynard sur cette époque de transition. Ai-je donc eu raison de dire que le trop de connaissance du dedans me gâtait désormais le personnage de Valérie, et que l'idéal y périssait?

Il y a lieu pourtant de trouver que c'est bien dommage, car le talent de Mme de Krüdner, à l'heure dont nous parlons, s'était dégagé des vagues déclamations de sa première jeunesse, et devenait un composé original d'élévation et de grace. Sa plume, comme sa personne, avait de la magie. Pendant cet automne de 1802, entre autres manières de se rappeler au public de Paris, elle eut soin de faire insérer (peut-être par l'entremise de M. Michaud, alors très monté pour elle) quelques *pensées* détachées dans *le Mercure* (1); le rédacteur disait en les annonçant : « Les pensées suivantes sont extraites des manuscrits d'une dame étrangère, qui a bien voulu nous permettre de les publier dans notre journal. Quand on pense avec tant de délicatesse, on a raison de choisir pour s'exprimer la langue de Sévigné et de La Fayette. » Voici quelques-unes de ces pensées, qui sont en effet délicates et fines; l'esprit du monde s'y combine avec un souffle de rêve et de poésie.

« Les gens médiocres craignent l'exaltation, parce qu'on leur a dit qu'elle pouvait avoir des suites nuisibles; cependant c'est une maladie qu'on ne peut pas leur donner.

« Il y a des gens qui ont eu presque de l'amour, presque de la gloire, et presque du bonheur.

« On cherche tout hors de soi dans la première jeunesse; nous faisons alors des appels de bonheur à tout ce qui existe autour de nous, et tout nous renvoie au-dedans de nous-mêmes peu à peu.

« Les ames froides n'ont que de la mémoire; les ames tendres ont des souvenirs, et le passé pour elles n'est point mort, il n'est qu'absent.

« Le meilleur ami à avoir, c'est le passé.

« Dire aux hommes ne suffit pas, il faut redire, et puis redire encore; l'enfance n'écoute pas, la jeunesse ne veut pas écouter, et, si la vérité

(1) 10 vendémiaire an XI.

est enfin accueillie, c'est que de sa nature elle est infatigable, et qu'après avoir été tant rebutée, elle trouve enfin accès par sa persévérance.

« Les ames fortes aiment, les ames faibles désirent.

« La vie ressemble à la mer, qui doit ses plus beaux effets aux orages.

« C'est un bel éloge à faire de quelqu'un, au milieu de la corruption du monde, que de le croire digne d'être appelé romanesque. Ce sont des titres de chevalerie où chacun ne ferait pas facilement ses preuves.

« Il y a des femmes qui traversent la vie comme ces souffles du printemps qui vivifient tout sur leur passage. »

Elle était elle-même une de ces femmes; dans le monde comme dans la pénitence, toute son ambition fut qu'on la prît pour une de ces brises vivifiantes du printemps, et, quand il n'y eut plus moyen de se faire illusion sur le printemps terrestre, elle aspira, elle avisa à paraître des ici-bas un souffle et un soupir du printemps éternel.

Ces quelques pages du *Mercure* se terminaient par cette pensée, qui exprimait à ravir son rêve et sa prétention du moment : « La mélancolie des ames tendres et vertueuses est la station entre deux mondes. On sent encore ce que cette terre a d'attachant; mais on est plus près d'une félicité plus durable. » Cette sorte de *station* intermédiaire est précisément l'état dans lequel elle se plaisait à se dessiner alors, et dans lequel nous nous plaisions nous-même à la considérer, en nous prêtant à sa coquetterie à demi angélique. Il n'y a plus moyen, après les révélations récentes, de s'en tenir à ce demi-jour douteux entre le boudoir et le sanctuaire. Nous savons trop bien de quoi il retournait dans la coulisse, et on nous a fait toucher du doigt les ficelles.

Valérie parut en décembre 1803. « Toutes les batteries de Mme de Krüdner, dit M. Eynard, étaient montées pour saluer son apparition. Aucune ne manqua son effet. Amis dévoués, journalistes, littérateurs indépendans, adversaires, envieux, chacun à sa manière s'occupa de Mme de Krüdner et de son livre. Elle-même ne se fit pas défaut, et pendant plusieurs jours, se dévouant avec la plus persévérante ardeur à assurer son triomphe, elle courut les magasins de modes les plus en vogue pour demander incognito tantôt des écharpes, tantôt des chapeaux, des plumes, des guirlandes, des rubans *à la Valérie*. En voyant cette étrangère, belle encore et fort élégante, descendre de voiture, d'un air si sûr de son fait, pour demander les objets de fantaisie qu'elle inventait, les marchands se sentaient saisis d'une bienveillance inexprimable et d'un désir si vif de la contenter qu'il fallait bien qu'on parvînt à s'entendre... Grace à ce manége, elle parvint à exciter dans le commerce une émulation si furieuse en l'honneur de Valérie, que pour huit jours au moins tout fut à la Valérie. » On est aux regrets d'apprendre de telles choses, si piquantes qu'elles soient. En les ap-

prenant hier, une admiratrice de *Valérie,* qui avait pleuré en la lisant autrefois, disait spirituellement : « Ah ! que je voudrais reprendre mes larmes! »

Par cette page si agréablement écrite, M. Eynard nous montre que s'il avait voulu appliquer dans tout son ouvrage le même esprit de critique, il s'en fût acquitté très finement; mais dès qu'il aborde la vie religieuse de Mme de Krüdner, lui qui a été si adroit à pénétrer la personne mondaine, il croit tout d'abord à la sainte : il s'arrête saisi de respect, n'examinant plus, et ne voulant pas admettre que, même sur un fond incontestable de croyance et d'illusion, c'est-à-dire de sincérité, il a dû se glisser bien des réminiscences plus ou moins involontaires de ce premier jeu, bien des retours de cet ancien savoir-faire. Quand on a été une fois excellente comédienne, cela ne se perd jamais. Remarquez que dès-lors elle entrait dans sa seconde veine; elle commençait à voir partout le doigt de Dieu; et, même après avoir monté de la sorte ce succès de *Valérie,* elle est toute disposée après coup à s'en émerveiller et à y dénoncer un miracle : « Le succès de *Valérie,* écrivait-elle à Mme Armand, est complet et inoui, et l'on me disait encore l'autre jour : Il y a quelque chose de *surnaturel* dans ce succès. *Oui, mon amie, le Ciel a voulu que ces idées, que cette morale plus pure, se répandissent en France, où ces idées sont moins connues...* » En écrivant ainsi, elle avait déjà oublié ses propres ressorts humains, et elle rendait grace de tout à Dieu. Mais cette facilité d'oubli et de confusion me rend méfiant pour l'avenir. Qui me répond qu'elle n'ait pas fait plus d'une fois de ces confusions, qu'elle n'ait pas eu plus tard de ces oublis-là?

Parmi les témoignages d'admiration en l'honneur de *Valérie,* M. Eynard cite le passage d'une lettre d'Ymbert Galloix, jeune homme de Genève, mort à Paris en 1828, et il le proclame *un jeune poète plein de génie.* Puisque j'en suis aux sévérités et à montrer que M. Eynard, sur quelques points, n'a pas eu toute la critique qu'on aurait pu exiger, je noterai (et le biographe du médecin Tissot me comprendra) qu'Ymbert Galloix, que nous avons beaucoup connu et vu mourir, n'avait réellement pas de *génie,* mais une sensibilité exaltée, maladive, surexcitée, et qu'il est mort s'énervant lui-même. Il suffirait que sur quelques autres articles le biographe eût apporté la même complaisance et facilité de jugement pour que nous eussions le droit de modifier certaines de ses conclusions.

Malgré tout, c'est chez lui désormais, et nulle part ailleurs, qu'il faut apprendre à connaître la vie religieuse de Mme de Krüdner; journaux manuscrits, correspondance intime, entretiens de vive voix avec les principaux personnages survivans, il a tout recherché et rassemblé

avec zèle, et, dans la riche matière qu'il déroule à nos yeux, on ne pourrait se plaindre, par endroits, que du trop d'abondance. Les événemens de 1815 surtout, et le rôle qu'y prit Mme de Krüdner par son influence sur l'empereur Alexandre, sont présentés sous un jour intéressant, dans un détail positif et neuf, emprunté aux meilleures sources. M. Eynard a été guidé, pour le fil de cette relation délicate, par une personne d'un haut mérite, initiée dès l'origine à la confidence de Mme de Krüdner et de l'empereur, Mlle de Stourdza, depuis comtesse Edling. Sur quelques points chemin faisant, M. Eynard, qui veut bien tenir compte avec indulgence de notre ancienne esquisse de Mme de Krüdner, a pris soin d'en rectifier les traits qu'il trouve inexacts, et de réfuter aussi l'esprit un peu léger où se jouait notre crayon. Il a raison assez souvent, je le lui accorde; en deux ou trois cas seulement, je lui demanderai la permission de ne pas me rendre à ses autorités. Par exemple, j'ai raconté une visite de Mme de Krüdner à Saint-Lazare, l'effet que la prêcheuse éloquente produisit sur ces pauvres pécheresses, la promesse qu'elle leur fit de les revoir, et aussi son oubli d'y revenir. M. Eynard s'autorise à cet endroit du témoignage de M. de Gérando, qui avait conduit Mme de Krüdner à Saint-Lazare, et il me réprimande doucement du sourire que j'ai mêlé à mon éloge; mais cette critique, qu'il le sache bien, ce n'est pas moi qui l'ai faite : c'est M. de Gérando lui-même, qui, interrogé par moi, me répondit en ce sens. Il y a différentes manières d'interroger les témoins, même les plus véridiques. Quand j'interrogeai M. de Gérando sur Mme de Krüdner, cet homme de bien me répondit comme à une personne qui ne désirait à l'avance aucune réponse plus ou moins favorable, et qui se bornait à écouter avec curiosité. Quand M. Eynard l'interrogea, M. de Gérando vit en sa présence une personne qui désirait avant tout savoir tout le bien, et lui-même (qui d'ailleurs par nature souriait peu) il supprima son sourire. C'est ainsi que M. Eynard range parmi ses autorités bien des témoins qui faisaient leurs réserves, et qui même n'épargnaient pas la raillerie quand il leur arrivait de causer en liberté. La duchesse de Duras, qu'il a l'air de ranger parmi les adhérens, était de ce nombre. — Dans le récit que j'ai fait du voyage de Mme de Krüdner en Champagne, pour la grande revue de la plaine de Vertus, M. Eynard me suppose plus d'imagination que je n'en ai en réalité; il se croit trop sûr de m'avoir réfuté à l'aide du journal de Mme Armand. J'ai pour garant de mon récit un témoin oculaire, très spirituel, appartenant à la famille chez qui Mme de Krüdner avait logé pendant le peu d'heures qu'elle passa en ces lieux. Ce peu d'heures avait tout-à-fait suffi pour que la prédication commençât auprès des hôtes. Les personnes enthousiastes qu'un beau zèle anime n'y mettent pas tant de façons. A peine

arrivée le soir au château où elle devait coucher, Mme de Krüdner et son monde se mirent donc à prêcher et le maître et les gens; et, comme il y avait menace d'orage ce soir-là, le bon gentilhomme de campagne, qui craignait que le vent n'enlevât sa toiture, et qui avait hâte d'aller fermer les fenêtres de son grenier, se voyant arrêté sur l'escalier par une prédication, trouvait que c'était mal prendre son heure. J'aurais, de la sorte, bien des petites réponses à faire à M. Eynard; mais c'est assez d'en indiquer l'esprit essentiel et le principe.

Là, en effet, est entre nous la dissidence, et il faut oser l'articuler. Il croit à une transfiguration et à une régénération complète, là où je ne vois guère qu'une métamorphose. Un spirituel et sage moraliste, Saint-Évremond, qui avait vu en son temps bien des conversions de femmes du grand monde, a écrit d'agréables pages pour expliquer et démêler les secrets motifs et les ressorts qu'il continuait de suivre sous ces changemens (1). Une vie comme celle de Mme de Krüdner, et de la façon dont vient de l'écrire M. Eynard, serait la pièce à l'appui la plus commode dans laquelle un moraliste de l'école de Saint-Évremond et de Fontenelle trouverait à justifier son point de vue. Voici, j'imagine, à peu près comme il raisonnerait, et j'emprunterai le plus que je pourrai les paroles mêmes des maîtres :

« Les dames galantes qui se donnent à Dieu lui donnent ordinairement une ame inutile qui cherche de l'occupation, et leur dévotion se peut nommer une passion nouvelle, où un cœur tendre, qui croit être repentant, ne fait que changer d'objet à son amour (2).

« A qui voyons-nous quitter le vice dans le temps qu'il flatte son imagination, dans le temps qu'il se montre avec des agrémens et qu'il fait goûter des délices? On le quitte lorsque ses charmes sont usés et qu'une habitude ennuyeuse nous a fait tomber insensiblement dans la langueur. Ce n'est donc point ce qui plaisait qu'on quitte en changeant de vie, c'est ce qu'on ne pouvait plus souffrir; et alors le sacrifice qu'on fait à Dieu, c'est de lui offrir des dégoûts dont on cherche, à quelque prix que ce soit, à se défaire (3).

« La patience, a-t-on dit (4), est l'art d'espérer. L'art du bonheur dans la dévotion est de se donner une dernière illusion plus longue que la vie, et dont on ne puisse se détromper avant la mort.

« La vie ordinaire des hommes est semblable à celle des saints : ils recherchent tous leur satisfaction, et ne diffèrent qu'en l'objet où ils

(1) Voir, dans les OEuvres de Saint-Évremond, la *Lettre à une dame galante qui vouloit devenir dévote*, et le petit Essai *Que la dévotion est le dernier de nos amours*.

(2) Saint-Évremond.

(3) Saint-Évremond.

(4) Vauvenargues.

la placent (1). — Le cœur humain se retrouve partout avec les mêmes mobiles; partout c'est le désir du bien-être, soit en espoir, soit en jouissance actuelle, et le parti qui le détermine est toujours celui où il y a le plus à gagner (2).

« La dévotion, a dit Montesquieu, est une croyance qu'on vaut mieux qu'un autre; — ou du moins qu'on possède ce qui vaut mieux, qu'on est plus heureux, qu'on peut indiquer aux autres le chemin du plus gras pâturage. Si humble qu'on soit, l'amour-propre est flatté de cette idée de connaissance singulière et de privilége. — Une séduction secrète nous fait voir de la charité pour le prochain là où il n'y a rien qu'un excès de complaisance pour notre opinion (3).

« Mme de Krüdner flottait entre quarante et cinquante ans, âge ingrat pour les femmes, quand elle se convertit décidément : avec ses goûts tendres, avec sa complexion sentimentale et mystique, qu'avait-elle de mieux à faire? Du moment surtout qu'elle eut découvert en elle cette faculté merveilleuse de prédication qui pouvait lui rendre l'action et l'influence, tout fut dit, elle eut un débouché pour son ame et pour son talent; sa vocation nouvelle fut trouvée. Elle n'avait jamais été une nature bien sensuelle; elle n'avait que l'ambition du cœur et l'orgueil de l'esprit. Elle avait un immense besoin que le monde s'occupât d'elle; sous une forme inattendue, ce besoin allait être satisfait. Elle aimait à parler d'amour; ce mot chéri allait déborder plus que jamais de ses lèvres, et des foules entières affluaient déjà à ses pieds.

« Où est dans tout cela le secret mobile? C'est l'amour-propre, toujours l'amour-propre, dont le ressort se revêt, se retourne, et a l'air de jouer en sens inverse contre lui-même. Mais tout dépend en définitive du même cordon de sonnette que tire le *moi*.

« En doutez-vous? Elle va nous l'avouer elle-même et laisser échapper son orgueil, son ivresse de sainte, sous les semblans de l'humilité : « On « ne peut méconnaître, écrivait-elle d'Aarau (en avril 1816), les grandes « voies de miséricorde du Dieu qui veut, avant les grands châtimens, « faire avertir son peuple et sauver ce qui peut être sauvé. *Il donne à « tout ce monde un tel attrait pour moi, un tel besoin de m'ouvrir leur « cœur, de me demander conseil, de me confier toutes leurs peines, enfin « un tel amour,* qu'il n'est pas étonnant que les gouvernemens qui ne « connaissent pas l'immense puissance que le Seigneur accorde aux « plus misérables créatures qui ne veulent que sa gloire et le bonheur « de leurs frères, n'y comprennent rien. Plus la terre s'enfuit sous nos

(1) Pascal.
(2) Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie,* tome II, chap. VII.
(3) Saint-Évremond.

« pas, plus je méprise, plus je hais ce que les hommes ambitionnent, « et *plus j'ai de pouvoir sur leur cœur.* » La voilà telle qu'elle était dès l'origine : régner sur les cœurs, en se déclarant une misérable créature, voir à sa porte *servantes et duchesses,* comme elle dit, et empereur; se croire en toute humilité l'organe divin, l'instrument choisi, à la fois vil et préféré, que lui faut-il de plus? et n'est-ce pas la gloire d'amour dans son plus délicieux raffinement? »

C'est à peu près ainsi, j'imagine, que raisonnerait, en lisant les volumes de M. Eynard, un moraliste qui saurait les tours et les retours, les façons bizarres de la nature humaine; mais je ne puis qu'indiquer le sens et l'intention de l'analyse, aimant peu pour mon compte à pousser à bout ces sortes de procès. Seulement, à voir les excès de dévouement et de charité auxquels s'épuisait de plus en plus en vieillissant cette femme fragile, il faudrait, pour être juste, conclure avec Montesquieu : « J'appelle la dévotion une maladie du cœur qui donne à l'ame une folie dont le caractère est le plus aimable de tous. »

Le livre de M. Eynard est dédié *à mes amis Alfred de Falloux et Albert de Rességuier,* avec une épigraphe tout onctueuse tirée de saint Paul, ce qui semblerait indiquer que la jeune Rome et la jeune Genève ne sont pas si brouillées qu'autrefois; mais ces exceptions entre natures affables et bienveillantes, ces avances où il entre autant de courtoisie que de christianisme, ne prouvent rien au fond. Je me plais du moins à noter ce procédé-ci à titre de bon goût et de bonne grace.

SAINTE-BEUVE.

UN

ROMAN LÉGITIMISTE.

LÉONIE VERMONT,

A Story of the Present Time. 3 vol. — London, 1849, R. Bentley.

WHEN — AND HOW.

La révolution de février a fait un grand nombre de légitimistes du lendemain. Les révolutions sont comme les persécutions; elles ne convertissent aux idées qu'elles font triompher que des esprits impotens et des cœurs abjects. Les hommes de quelque valeur intellectuelle qui ont toujours éprouvé pour les doctrines radicales une aversion mêlée de dégoût ne pouvaient naturellement adorer l'idole sur son autel de barricades couronné du drapeau rouge. Les hommes qui connaissaient les meneurs du parti révolutionnaire et qui les méprisaient ne pouvaient raisonnablement accepter un évangile prêché par de pareils apôtres. Les événemens qui allument dans l'histoire les dates glorieuses à la lueur desquelles marche l'humanité ne s'accomplissent point par des mains comme celles qui ont trempé dans la révolution de février. Voir la France de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, de Bossuet, de Pascal et de Corneille, de Richelieu, de Colbert, de Turenne et de Napoléon, épouser le personnel du gouvernement provisoire! A ce seul signe, il était impossible de se méprendre. Dès le premier moment, toute ame française a dû ressentir la révolution de février non-seule-

ment comme un incalculable malheur, mais comme une humiliation sans mesure pour notre patrie. Alors un changement étrange s'est opéré dans bien des esprits; les perspectives de l'histoire de ce dernier demi-siècle se sont soudainement déplacées. Nous avions été élevés à célébrer les bienfaits et la gloire de la révolution française, et nous avions espéré qu'elle avait enfin conduit la France dans un port de salut et de repos; ces idées nous paraissaient établies au-dessus de toute discussion, elles étaient devenues en nous comme des préjugés de naissance, lorsque la révolution de février les a brutalement fauchées, ne laissant à la place qu'une déception honteuse et un doute plein d'effroi. Le procès de la révolution s'est rouvert aussitôt dans les consciences éclairées et honnêtes. L'impitoyable logique des faits a remis en question les principes que nous avions regardés jusqu'à ce jour comme incontestables. Nous avons cherché le point où la révolution a dévié. Nous avons vu qu'elle avait blessé au cœur ses œuvres légitimes et le génie de la France du même coup dont elle avait frappé le principe d'autorité et ses permanentes garanties. La révolution de février était un châtiment; tout châtiment contient une leçon; toute leçon, une espérance. Pour ne pas désespérer de la France, nous nous sommes plu à la rêver telle qu'elle aurait pu être sans les fatalités révolutionnaires. Et voilà comment beaucoup de gens sont devenus légitimistes du lendemain.

Je ne sais ce qu'il adviendra de cette curieuse transformation; mais, dans un temps où l'on fait pour se désennuyer des révolutions qui donnent le spleen, elle rompit, pour un moment du moins, la plate monotonie de notre existence. Je ne suis pas étonné qu'un esprit observateur, une imagination vive, une plume étrangère y ait trouvé le motif d'une intéressante étude de mœurs. Le roman qui a paru à Londres, il y a un mois, sous le titre de *Léonie Vermont,* est consacré à la peinture de cette nouvelle variation des esprits en France. Je ne serais pas surpris non plus que la lecture de *Léonie Vermont* fût fort recherchée en Angleterre. Je ne partage pas toujours la manière de voir de l'auteur de ce livre; mais il est évident qu'il connaît la France, qu'il peint sur le vif, qu'il écrit dans notre mêlée. Puis les Anglais sont habitués au roman politique. Ils aiment à suivre, dans les combinaisons de la vie ordinaire, l'influence des affaires publiques. Au fait, c'est un attrayant spectacle que de voir derrière cet appareil artificiel de la politique l'homme véritable, celui qui travaille, qui sent, qui aime, qui doute, qui souffre, qui vit enfin. Le roman politique peut avoir l'intérêt des *mémoires,* avec ce double avantage de plus qu'il ouvre les coulisses pendant que la pièce se joue, et qu'il idéalise les caractères. Tandis que l'émeute nous arquebusait, que les clubs nous proscrivaient, que les journaux nous donnaient leur fatigante et infatigable

parade de tous les matins, que l'assemblée constituante s'agitait et que Dieu nous menait, il y avait toujours au-dessous des hommes qui vivaient; il y avait les grands passionnés, ceux qui, dans cette époque misérable, ont eu le bonheur de s'absorber dans un religieux enthousiasme ou dans une tendresse infinie; il y avait les adolescens qui aspirent les fraîches joies de la vie, les innocens qui veulent être heureux; il y avait les vieux routiers, les endurcis, les éclopés, tous ceux qui vivent des basses préoccupations et des soucis vulgaires, ceux qui se croient sages et habiles, parce qu'ils ont atteint l'âge où chaque jour nous apporte une ride et une petitesse, une laideur et un vice. Eh bien! je le répète, il est curieux de suivre l'enchevêtrement des choses générales et des destinées particulières, de voir comment les révolutions repétrissent les caractères et comment le sort des individus s'enroule aux vicissitudes de la société, d'observer cette jonction mystérieuse où un sentiment de la vie ordinaire devient une opinion politique et où les événemens publics produisent des drames domestiques. Certes, pour de pareilles études, la scène est riche depuis deux ans en France et en Europe, et pour les Anglais, ces dilettanti qui contemplent d'un lieu sûr nos orages, il y a là ample matière de romans politiques.

Je saisis donc avec empressement l'occasion que m'offre *Léonie Vermont* pour aborder quelques questions, je ne dis pas plus graves, mais plus positives que celles qui d'habitude naissent de la critique d'un roman. Je trouve dans *Léonie Vermont,* au milieu de sentimens excellens, à côté de plusieurs peintures fines, élevées et fidèles de notre société contemporaine, des jugemens qui me paraissent injustes, des appréciations que je crois légères, des préjugés qui, au moment où nous sommes, me semblent contraires au but que poursuit évidemment l'auteur. Ces injustices, ces illusions, ces préjugés, appartiennent moins, il faut le dire, au roman lui-même qu'au parti légitimiste, chez lequel ils sont trop répandus; ils seraient funestes, encore une fois, à l'avenir de ce parti, funestes à la société dans laquelle ils perpétueraient les divisions qui nous tuent, si on ne les combattait très franchement et très énergiquement. Mais, avant d'entamer ce côté sérieux, qu'on me permette d'indiquer rapidement le plan et les caractères de *Léonie Vermont.*

Le roman commence à la fin du règne de Louis-Philippe. Le comte de Briancour, ancien émigré, ancien colonel de la garde royale, avait été un des amis les plus intimes et les plus dévoués de la branche aînée. La révolution de 1830, le dépouillant de ses emplois et de ses pensions, le réduisit aux revenus d'un mince patrimoine. Il vécut depuis lors dans son château avec son fils, sa fille et deux enfans d'un ancien militaire qui lui avait autrefois sauvé la vie, et qu'il avait recueillis au

temps de ses splendeurs, Philippe et Léonie Vermont. La fille du comte, Isabelle, était restée veuve après un brillant mariage, et retourna chez son père. Philippe Vermont s'était fait peintre, et menait à Paris la folle vie d'artiste. Fernand de Briancour était parti le dernier du château paternel. Une éducation solitaire, l'oisiveté où le retinrent les opinions politiques de sa famille, donnèrent à son ame un tour rêveur et poétique. Quand il vint à Paris, un volume de vers lui fit une popularité élégante dans les salons que lui ouvrait son nom. Comme toutes les natures élevées, qui ne peuvent consentir à se désintéresser de leur temps, Fernand se sentit entraîné vers la vie active par le spectacle des affaires et des hommes. Un intérêt délicat l'y poussait d'ailleurs. Il voulait être indépendant de son père, car il aimait Léonie, et il n'espérait pas que le comte approuvât son mariage. Fernand sollicita un emploi diplomatique; il était appuyé par une des grandes dames du monde parisien : la place lui fut promise. Une intrigue, ce qu'on appelait, du temps où nous n'avions pas de plus grands malheurs, un acte de corruption, la lui escamota. La révolution survint. Le vieux comte de Briancour était en ce moment à Paris, et eut la joie de voir la chute de l'*usurpateur* et d'entrer avec... le peuple dans le palais du tyran. Philippe Vermont, l'artiste sensuel, le républicain concupiscent et envieux, devient un des meneurs du peuple, un des hauts fonctionnaires du gouvernement provisoire, un des chefs de club les plus violens et les plus influens. Fernand de Briancour est nommé représentant du peuple. Il pourra épouser Léonie Vermont; mais Philippe commande une bande d'insurgés dans les journées de juin : il se déshonore aux yeux mêmes de son parti; il est condamné à une peine infamante. Léonie, ame noble et virile, craint de ternir d'une éclaboussure de honte le nom de Fernand de Briancour : elle s'immole et se fait religieuse. Fernand accepte cet holocauste. Je ne veux point faire de byronisme; cependant, s'il y eut jamais temps où il fût permis de sacrifier une convenance à un sentiment, son intérêt à sa passion, c'est celui-ci ou pas un. Fernand reste dans la politique. Il est membre de l'assemblée législative; il y appartient à cette fraction qui cherche à réconcilier les classes pauvres avec la société par un patronage religieux et des institutions charitables. Il est aussi de ceux qui entrevoient la fin de nos maux dans une restauration, laissant à la Providence le soin de répondre à la question décisive : *When — and how,* quand — et comment? On voit que ce canevas traverse toutes les scènes de notre histoire récente : il se prête à des épisodes nombreux. Je signalerai, entre autres, comme un des côtés les plus intéressans du roman, le caractère d'un ouvrier, Pierre Larcher, et le triste drame de ses malheureuses illusions politiques et de ses plus malheureuses amours.

Je disais donc que je reproche à l'auteur de *Léonie Vermont* de n'avoir point échappé à des préjugés fâcheux qui sont encore trop accrédités au sein du parti légitimiste. Au moment même où il y a dans le pays un mouvement favorable à ce parti, où des fractions de l'opinion qui lui ont été autrefois hostiles veulent oublier les anciennes divisions, où il faut enfin que tous les élémens sauveurs de la société s'unissent dans des sentimens de confiance mutuelle; dans un pareil moment, si les légitimistes ne veulent pas trahir la cause commune, il faut qu'ils renoncent à des antipathies injustes, à des illusions puériles et à des habitudes de conduite maladroite.

La première concession qu'ils devraient faire au moins aux nécessités de notre temps, ce serait de répudier les vieilles calomnies qu'ils ont répétées pendant dix-huit ans contre le gouvernement de juillet. Je comprends que l'origine du gouvernement de juillet leur ait causé un mortel déplaisir. Hélas! pourtant dans cette France, qui depuis soixante ans a reçu du hasard, des révolutions ou de l'étranger, dix ou douze gouvernemens différens, il faudrait être stupide pour garder rancune à un pouvoir quelconque, surtout lorsqu'il est tombé, du vice de son origine. Ce que je ne puis souffrir, c'est de voir encore jeter l'injure et le mépris, aujourd'hui, après l'expérience criante des deux dernières années, à la moralité de la politique du régime de 1830. J'avoue, par exemple, que je ne garde pas mon sang-froid quand je l'entends accuser de corruption. Certes, les hommes qui ont dirigé ou soutenu la politique de 1830 ont eu un grand tort : c'est de se laisser impunément insulter pendant dix-huit ans. On les accusait d'abaisser la France vis-à-vis de l'étranger. Eux qui la sentaient se relever peu à peu, par l'ordre et la prospérité intérieure, de l'abaissement et de la faiblesse où les révolutions plongent toujours un pays, ils laissaient dire. On les accusait de favoriser les intérêts matériels; eux qui espéraient qu'une société laborieuse et économe se moraliserait en pansant ses blessures, ils laissaient dire. On les accusait d'être corrompus, et eux, sûrs de leur désintéressement, trop fiers pour se sentir atteints par l'outrage, ils souriaient; ils savaient que la calomnie est une arme inévitable dans les combats de la liberté, et pour l'amour de la liberté ils méprisaient la calomnie, comme les hommes de guerre saluent sur le champ de bataille les boulets qui leur apportent la mort. Se laisser accuser injustement quand on a le pouvoir, ce peut être une erreur de magnanimité; mais, vaincus, on ne peut tolérer une injure qui retombe sur tous ceux qui, à tous les degrés de la société, s'étaient unis, par leurs services, par leurs vœux ou par leurs espérances, au régime constitutionnel de 1830.

Quand je lis *Léonie Vermont,* ou si j'écoute les conversations des légitimistes, le plus gros crime qu'on impute à la monarchie de juillet,

c'est la corruption : on cite quelques faits particuliers, on parle de la distribution des places livrée à l'abus des influences. Poussons à bout l'accusation. Je connais trois sortes de corruption : il y a la corruption individuelle, qui tient à la faiblesse et à la dépravation de notre nature; celle-là est un venin que chacun porte en soi, et la religion elle-même désespère de l'extirper du cœur de l'homme. Il y a la corruption politique, produite par certaines institutions : celle-là est inhérente au tempérament des peuples; elle est la faute de leur histoire. Il y a la corruption générale des mœurs : celle-là tient à l'esprit, aux idées et aux passions qui dominent une société. Je nie, en serrant de près la question, que sur ces trois chefs aucun parti en France ait le droit de se proclamer, je ne dirai pas moins coupable, mais aussi innocent que celui qui a été vaincu en février.

Je prends la première catégorie, celle des fautes individuelles, des crimes personnels. Certainement la fatalité qui accumula l'explosion de plusieurs scandales sur la dernière année du règne de Louis-Philippe a contribué, grace à la malice des partis, à troubler l'opinion publique et à préparer la révolution; mais ce qui n'est permis à personne, ce qui est interdit aux légitimistes surtout, c'est de prétendre qu'ils l'aient justifiée. Est-ce donc la première fois que de grands crimes ont consterné les hautes régions de la société sous les gouvernemens même les plus grands et les plus prospères? Ne se souvient-on pas de ces empoisonnemens où furent compromises, sous Louis XIV, des grandes dames et des princesses? N'est-ce pas Saint-Simon qui a dit, à propos de cette effroyable épidémie du poison, « qu'il y a des modes de crimes comme d'habits? » L'Angleterre n'a-t-elle pas eu des ministres corrompus, des grands seigneurs déshonorés sans que ses institutions en aient été ébranlées? Je sais que d'autres fois des malheurs pareils ont servi au renversement d'institutions affaiblies. Ils ont pu être une arme aux mains des démolisseurs, ils n'ont jamais été un argument contre leurs victimes. Avec les quinze louis qu'il se laissa prendre par Mme Goësman, Beaumarchais porta un coup terrible à l'ancienne magistrature française; les légitimistes trouvent-ils que la vénalité d'une femme suffisait à déshonorer un parlement? L'affaire du collier a perdu Marie-Antoinette; parce qu'un cardinal libertin se laissa leurrer par une fille, les légitimistes croient-ils que l'opinion publique et le tribunal révolutionnaire ne furent point injustes envers cette si noble et si belle et si imprudente reine?

L'auteur de *Léonie Vermont* insiste davantage sur la seconde corruption, celle qui tient au mécanisme politique, sur la distribution des places. Plusieurs chapitres de *Léonie Vermont* sont consacrés à la description d'une course au clocher dont le théâtre est le salon d'un ministre ou de son chef de cabinet, dont les acteurs sont un député qui

veut pousser son fils, et une noble dame qui s'intéresse à un noble jeune homme, dont le but est le poste diplomatique recherché par Fernand de Briancour. L'influence du député l'emporte, et cela paraît fort immoral à l'auteur de *Léonie Vermont*. Ici il y a plusieurs choses à remarquer. D'abord, comme le disait énergiquement un écrivain du XVIe siècle, « les places se sont toujours données à l'appétit. » En second lieu, tant que nous aurons des institutions représentatives, c'est-à-dire tant qu'une influence politique supérieure pèsera d'une assemblée sur l'administration, il est mathématiquement inévitable que le choix des fonctionnaires ne dépende de ceux qui posséderont cette influence. Les révolutions ne feront rien à cela; la république n'y a rien changé. On ne se plaint de cet arrangement des choses, on ne réclame contre cet usage naturel des influences que lorsqu'on n'a pas de sujets de récrimination plus sérieux, et que le pays s'ennuie, comme disait M. de Lamartine; mais aujourd'hui M. de Lamartine nous a procuré de l'amusement, et comme au surplus on a fait assez récemment la curée des places, on ne se récrie pas encore contre l'action des députés, on ne déclame pas encore contre la corruption. Troisièmement enfin, tant que la distribution des emplois sera confiée à des hommes, il est impossible que cette combinaison de relations personnelles, de goûts réciproques, d'intérêts communs que les mécontens appellent faveur ou corruption, n'y ait un poids décisif. Mon Dieu! les solliciteurs pousseront toujours l'enchère à la façon des plaideurs de Racine :

— Monsieur, je suis cousin de l'un de vos neveux.
— Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire.

L'auteur de *Léonie Vermont* paraît préférer l'influence des femmes à celle des députés; je ne l'en blâme point. Je reconnais qu'il y a eu des temps où les femmes ont été plus influentes que sous le règne de Louis-Philippe, sous la restauration par exemple, sous l'ancien régime, sous le directoire aussi. Que l'auteur de *Léonie Vermont* y prenne garde cependant; cette influence aussi était appelée corruption, corruption souvent plus immorale que l'autre, je suppose. On s'en est plaint dans tous les temps, témoin ces paroles que je trouve dans les *Commentaires* de Blaise de Montluc; le vieux capitaine gascon les adressait à Charles IX : « Je voy que le premier qui vous demande un gouvernement de quelque place, une compagnie de gens-d'armes ou gens de pied, un estat de maistre de camp, sans considérer quelle perte et quel dommage peut advenir à vostre royaume et à vostre personne propre, facilement vous l'accordez, voire mesme à la requeste de la première dame qui vous en prie et qui vous aura peut-estre entretenu le soir au bal; car, quelques affaires qu'il y ait, il faut que ce bal trotte. Sire, elles n'ont que trop de crédit dans vostre cour. »

Anciens constitutionnels et légitimistes, chassons donc de nos conversations et de nos romans ces accusations injustes qui ne prouvent rien, parce qu'elles prouvent contre tout le monde. Nous avons à nous occuper de maux plus sérieux. Il y a en effet dans notre société et dans notre époque une corruption plus réelle et plus générale; elle est dans les idées, et par les idées elle envahit les mœurs. La grande corruption de la France actuelle est la concupiscence sans bornes de l'esprit et de la chair érigée de toutes parts en philosophie, en économie sociale, en politique; elle est dans cette indocilité des intelligences auxquelles on a enseigné à mépriser toute autorité, elle est dans cette fièvre des besoins et des désirs à qui l'on a prêché qu'ils devaient se satisfaire, même aux dépens des lois sociales. Tous et tour à tour nous sommes la proie du grand tentateur qui domine la civilisation moderne. A chacun dans son ambition et dans sa convoitise, il dit : Tu es souverain. — Philosophe, affronte sans trembler toutes les hardiesses de la spéculation; — citoyen, fie-toi à ton sens propre, n'aie foi qu'en ton opinion, institue-toi juge et redresseur du pouvoir; — homme, ton premier droit est le droit au bonheur; les lois morales, ce sont les vœux de tes penchans; n'obéis pas, sois ton maître et tu seras grand. — Il y a long-temps que cette tentation a fait monter l'ivresse à la tête de la société. « La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, disait déjà Bossuet, fait qu'on croit respirer un air nouveau; on s'imagine jouir de soi-même et de ses désirs, et dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance. » Au XVIIIe siècle, les classes supérieures de la société, celles dont les légitimistes gardent l'héritage, s'abandonnèrent à ce délire; en 1789, la bourgeoisie en fut possédée; aujourd'hui, il est descendu dans les masses. Il y a d'ailleurs, dans le génie français, dans sa légèreté, dans ses entraînemens, dans ses graces, tant de points corruptibles! L'atmosphère morale que la civilisation du XVIIIe siècle nous a laissée et que les révolutions ne détruiront plus a des parfums subtils, des vapeurs amollissantes, des mirages sensuels qui attirent, caressent et tour à tour endorment ou embrasent les ames. Les étrangers sentent bien, en arrivant chez nous, ces pénétrantes effluves; les Anglais qualifient avec énergie ce perfide enchantement, lorsqu'ils appliquent à la physionomie de Paris le mot *meretricious*. Il y a un moment de la jeunesse où le charme de ces séductions, un aspect de ce beau Paris, de ce Paris si aimé que nous avons connu dans le faste de son opulence et dans la sécurité de ses plaisirs, — une simple vue du boulevard par une de ces belles journées d'hiver qui répandent dans les rues toutes les élégances et tous les luxes, à l'heure où le portique de la Madeleine se glace de teintes roses, et où, au loin, à travers la brume violette, les vitres frissonnantes lancent des étincelles rouges

au soleil couchant, — il y a un moment de la jeunesse où cette vue donne la fièvre, où, lorsqu'on a pris la liberté de penser tout ce qu'on veut, on veut en effet jouir de soi-même et de ses désirs. Il y a dans l'existence des classes inférieures un moment où le spectacle des délices matérielles les rend folles, où elles aussi elles prennent la liberté de penser ce qu'elles veulent, où, croyant avoir le droit de ne se rien refuser, elles veulent pareillement tenir tous les biens et les goûtent par avance.

J'ai lu des pages dans *Léonie Vermont* où cette corruption qui veut envahir les classes populaires et la tentation exercée sur elles par le Satan démocratique sont peintes avec beaucoup de finesse et d'énergie : c'est la scène où Fernand et un Anglais de ses amis entendent, dans un restaurant de Saint-Cloud, la conversation de l'ouvrier représentant du peuple, qui dépeint la fascination invincible et énervante exercée sur lui par les délices du monde supérieur dans lequel l'a un moment introduit sa soudaine élévation. Telle est la corruption par où finissent les civilisations usées; mais celle-là, à qui l'imputer? quels sont aujourd'hui la classe et le parti qui n'y ont point contribué? Il n'y a qu'un moyen de combattre cette infatuation d'orgueil et de révolte et l'ivresse sensuelle qu'elle allume, c'est le respect pratique de l'autorité, le culte des idées d'ordre et de hiérarchie. Si le parti légitimiste a une valeur réelle, une force, un prestige encore dans ce pays, c'est parce qu'il paraît devoir être le dépositaire le plus naturel des traditions hiérarchiques et du respect qui unit par un lien anobli l'obéissance à l'autorité. Il est malheureusement certain cependant que, durant dix-huit ans, la portion militante du parti légitimiste a été infidèle à cette haute vocation. Pendant dix-huit ans, autant que les vices du temps le leur ont permis, les hommes qui ont été à la tête du gouvernement de 1830 ont travaillé avec ardeur à relever ce qui restait encore en France du principe d'autorité; pendant dix-huit ans, ils se sont efforcés, quoi qu'en puissent dire d'aveugles ennemis, avec un courage et un talent que l'histoire admirera, d'opposer une dernière digue morale à l'esprit de révolte et de destruction; pendant dix-huit ans, le parti légitimiste leur a fait une guerre révolutionnaire. Dans les ruines que la révolution de février a montrées d'un rapide éclair semées sur la France, le parti légitimiste peut s'attribuer une large part. Défenseur de l'autorité en théorie, dans la pratique, le parti légitimiste n'a cessé de lui porter les coups les plus violens. Il n'a pas compris qu'aujourd'hui plus que jamais le pouvoir doit être fortifié par des exemples et par des actes; il a méconnu cette haute responsabilité sociale qui, suivant ses doctrines traditionnelles, investit le pouvoir, non pas un pouvoir idéal et abstrait, mais le pouvoir existant, d'un caractère sacré; il a jeté tous les jours au pouvoir

la diffamation et le mépris; il a provoqué par les paroles séditieuses les actes séditieux. Couvrant une passion du nom d'un principe, il n'a cherché qu'à se venger d'une révolution par une révolution. Il avait des représentans dans l'émeute de février, et, comme le rapporte l'auteur de *Léonie Vermont*, au sac des Tuileries, dans le lieu même où Louis XVI et Marie-Antoinette furent abreuvés d'outrages, un jeune homme qui porte un grand nom légitimiste a joué une polka aux chahuteurs de l'orgie révolutionnaire. S'il y a dans le parti légitimiste des hommes qui, aujourd'hui même, ne comprennent pas et ne regrettent point les fautes qu'ils ont commises alors contre la société et contre la France, les honnêtes gens, les hommes qui ont défendu en tout temps, sans autre parti pris et sans arrière-pensée, la liberté, l'ordre et l'autorité, ne seront jamais avec eux. Qu'ils continuent aujourd'hui, ces légitimistes-là, le rôle qu'ils ont joué sous Louis-Philippe; qu'ils flattent les mauvaises passions et les préjugés populaires; qu'ils offrent au socialisme des amorces, comme ils ont, pendant dix-huit ans, tendu à la démocratie le suffrage universel; qu'ils caressent avec un machiavélisme imbécile certains révolutionnaires de notre temps, comme leurs pères, en 1815, courtisaient le régicide Fouché; qu'ils s'allient maintenant avec les rouges, comme ils se sont unis, avant février, aux républicains; traîtres au nom qu'ils portent, que du moins ils ne s'avisent pas d'accuser personne d'avoir travaillé autant qu'eux à la corruption de la France!

Si les légitimistes ne veulent pas repousser les seuls hommes avec lesquels ils puissent faire des alliances honorables pour eux et utiles au pays, qu'ils y prennent garde, ils doivent renoncer aux injustes accusations qu'ils ont portées trop long-temps contre les hommes du régime de 1830. Il faut que les légitimistes oublient beaucoup, car ils ont beaucoup à faire oublier. Dans les vieux ressentimens des partis, il y a du reste d'étranges anachronismes. Lorsque les luttes des partis ont été ardentes et ont duré long-temps, elles s'enveniment d'animosités personnelles qui entretiennent encore les divisions même après que les motifs en ont disparu. Je comprends que quelques-uns des légitimistes qui ont pris part aux luttes de la restauration aient gardé contre les hommes éminens du parti libéral qui étaient alors leurs adversaires, et ont paru diriger la révolution de 1830, des ressentimens difficiles à déraciner; mais ne serait-il pas absurde que les deux partis conservassent comme un héritage les haines d'une autre époque? On ne réfléchit pas assez que le temps change le personnel des partis. Les hommes qui ont aujourd'hui quarante ans étaient encore dans les écoles lors de la révolution de juillet; les hommes qui ont aujourd'hui trente ans entraient à peine au collége en 1830. Ces deux générations sont la force de la France actuelle, elles n'ont rien à dé-

mêler avec les querelles de la restauration, qui ont laissé tant d'amertume dans l'ame des légitimistes de cette époque. Parmi les hommes de ces générations qui sont entrés dans la vie après 1830, il est incontestable que la majorité des jeunes gens instruits, sages, honnêtes, laborieux, s'était ralliée au régime constitutionnel : en choisissant leur parti, ils ne subissaient l'influence d'aucun antécédent d'intérêt, de passion, de fidélité; ils obéissaient simplement aux dictées de leur raison et de leur patriotisme. Ils voyaient devant eux des institutions établies, un gouvernement organisé, — au-dessous une société qui avait besoin d'ordre pour guérir ses blessures, une société libre, prospère, qui semblait ne demander que de la paix et de la sécurité pour continuer ses développemens et réaliser tous les progrès. Ils voyaient l'ordre, la paix, la sécurité menacés par des républicains et des socialistes qui brûlaient de faire subir à la France de cruels déchiremens et d'effrayantes épreuves. En honneur et en conscience, que devaient-ils faire? Fallait-il rester à l'écart, déserter la cause des institutions et du gouvernement chargés de défendre la société, se désintéresser des affaires de son pays, se borner à prévoir, à souhaiter peut-être, à laisser du moins s'accomplir le naufrage de la société, dans le morose espoir qu'un principe incertain ressusciterait au-dessus du cataclysme? Non, pour l'honneur de l'élite de la jeunesse française, elle n'a point choisi cette lâche et chagrine inertie. Dans l'armée, dans l'administration, dans la politique, elle s'est associée modestement, laborieusement et consciencieusement au régime libéral et conservateur de 1830.

Notre lot à nous, enfans de cette génération, a été, je le sais, triste et sévère. Nous n'avons pas eu pour nous les ardeurs de l'enthousiasme, l'éclat des aventures, les grandes prouesses du talent, les fanfares de la popularité, si douces aux jeunes cœurs. Nous n'avons connu que les devoirs obscurs, les services arides, la muette discipline des carrières sérieuses et des fonctions inférieures. Nous n'avions pas même, si j'ose le dire, le bénéfice de nos vertus. Aux yeux mêmes de ceux que nous servions, notre modestie passait pour médiocrité d'esprit, notre dévouement quelquefois pour ambition vulgaire. Un de nos hommes d'état dont la jeunesse a été des plus brillantes sous la restauration me disait, peu d'années avant la révolution de février, en se plaignant de la stérilité de notre époque en jeunes renommées : « Les jeunes gens de votre temps sont très estimables; ils ont des qualités solides. Ce sont d'excellens sous-préfets. » Je me souviens de l'étonnement naïf que témoignait devant moi un de nos orateurs les plus éloquens en parlant à un très jeune écrivain qui défendait le dernier ministère de la monarchie de juillet. Il n'en revenait pas. « Vous voulez donc être préfet? » lui dit-il avec assez d'impertinence. Hélas! l'écrivain n'est que trop vengé aujourd'hui. Le grand orateur, et ce

fut un de ses plus beaux triomphes, le triomphe de la conscience et de la sincérité, s'est publiquement repenti de l'opposition, pourtant si loyale et si noble, qu'il avait faite lui-même sous le régime déchu.

La portion de la jeunesse qui avait adhéré à la royauté constitutionnelle de 1830 a servi une cause vaincue; mais, dans ses intentions et dans l'accomplissement de ses devoirs, elle ne s'est point trompée. Je me demande quel intérêt pourrait avoir le parti légitimiste à la froisser, à l'éloigner de lui, en attaquant un passé auquel cette jeunesse est attachée par des souvenirs honorables et des affections qu'une révolution ne fait que rendre plus pieuses et plus chères. Le parti légitimiste s'est renouvelé, lui aussi, de plusieurs générations. Nous avons dans son sein des contemporains d'âge, d'études, nous pourrions presque dire des compagnons de sentimens, de goûts, de tendances. Cette jeunesse légitimiste, placée dans un parti par la naissance et les traditions de famille, ne s'est pas mêlée aux violences de la politique; comme nous, elle est pure des ressentimens aigres et injustes que laissent dans les cœurs les anciennes luttes. Jusqu'à la révolution de février, elle a cherché un noble aliment à son activité dans la défense des intérêts religieux et dans le patronage des institutions charitables. Nous nous sommes souvent rencontrés avec elle dans les œuvres qui ne font appel qu'aux généreuses émulations de l'esprit ou à la foi du chrétien. Entre elle et nous, l'alliance est naturelle, elle est facile, elle est faite. Que ceux qui ont plus vécu dans le passé qu'ils n'ont à vivre dans l'avenir aient assez de clairvoyance et de patriotisme pour ne pas rallumer les dissentimens que le temps efface entre les hommes que le temps rapproche.

Quelques passages de *Léonie Vermont* se ressentent un peu de l'esprit de présomption que des actes récents d'une certaine fraction du parti légitimiste ont trahi avec un fâcheux éclat. Certains légitimistes tirent du nom même qu'ils portent une fatuité très maladroite. Ils croient posséder, c'est à peu près leur langage, le *principe*, le seul *principe* qui puisse terminer les douloureux ébranlemens de notre pays. On a besoin de nous, disent-ils; on sera forcé de venir à nous. Et là-dessus ils pensent pouvoir se dispenser de dissimuler leur dédain pour les fractions considérables du parti de l'ordre qui n'ont pas eu l'insigne bonheur de recevoir à la naissance le baptême légitimiste ou de ne jamais varier dans l'orthodoxie. Cette morgue est commune à tous les partis exclusifs; elle n'est pas nouvelle chez les légitimistes. Nous l'avons vue briller très récemment au front des républicains de février; avec quel aplomb et quelle magnanimité polie ces citoyens n'invitaient-ils pas la France à faire exclusivement à leur profit la première épreuve du suffrage universel! La république, disaient-ils, est désormais le seul abri de la France; la république ne peut être constituée que par des répu-

blicains : de républicains, il n'y a que nous; nous sommes assez peu nombreux pour être bien connus : électeurs, nommez-nous. — Nous avons été témoins du beau succès de cette prétention. La même chose s'était passée aussi en 1815 pour les ultras du temps. Je lisais dernièrement un curieux livre sur cette époque, l'*Histoire de la session de 1815*, de M. Fiévée. Cet écrivain doit être peu suspect, j'imagine, aux royalistes; il faut voir pourtant avec quelle finesse il se raille de ces braves émigrés se disputant entre eux l'honneur d'avoir quitté la France les premiers et d'y être rentrés les derniers. Il semblait que la restauration fût leur bien, leur chose. Combien de temps elle leur appartint, on l'a vu. C'est que, dans la situation politique et morale où se trouve la France depuis soixante ans, ce que les partis exclusifs, absolus, regardent comme un privilége, est, au contraire, un de leurs torts aux yeux de la masse de la nation. La majorité de la France a certains sentimens, certaines tendances, certaines humeurs, certains préjugés, si l'on veut, mais elle n'est enrôlée à aucun parti absolu : elle n'est ni républicaine, ni légitimiste. Elle redoute même les partis exclusifs, parce que ces partis, prétendant la régir au nom d'un principe absolu, ont l'air, au jour de leur triomphe, de la vouloir traiter comme leur conquête.

Bien loin donc de regarder ce qu'ils appellent leur principe comme un avantage qui les rend arbitres de l'avenir, les légitimistes soulèveraient moins de défiances, s'ils en faisaient moins ostentation. Qu'ils n'espèrent pas l'imposer de haute lutte, comme une de ces nécessités qui révoltent toujours la fierté du peuple obligé de les subir par la trahison des événemens. Pour que la Providence réserve un jour dans l'avenir aux principes légitimistes, il faut que les hommes de ce parti y aient préparé l'opinion du pays par un large esprit de conciliation, par une alliance sans réticence et sans arrière-pensée avec tous les partis dévoués au maintien de l'ordre. Parce que la révolution de février a un moment dispersé les intérêts, les opinions, les hommes qui s'étaient groupés autour du gouvernement de 1830, qu'ils ne s'imaginent point que l'œuvre de ces dix-huit années soit abolie dans la conscience et dans l'ame du pays. Après les surprises révolutionnaires, après les essais nouveaux, il viendra un jour, nous vous le prédisons infailliblement, où le règne de Louis-Philippe réveillera en France des regrets avec des souvenirs. On se souviendra de ces dix-huit années de vie libre, de mœurs douces, de travail prospère et de progrès pacifiques; on se souviendra des hommes qui consacrèrent leur courage, leur talent et leur vie à faire à la France ces courtes années de bonheur; on se souviendra surtout de cette famille royale si vaillante et si patriotique dans ses jeunes princes, si charitable, si vertueuse, si pieuse dans ses princesses; on se souviendra aussi de celui que, dans

cette noble famille, on nommait le *père*, de ce roi tant de fois sacré par les balles des régicides, qui furent les éclaireurs de la révolution de février.

Pour ceux qui ont le droit de s'appeler légitimistes, je ne sais aujourd'hui qu'une manière de justifier leur nom. Si ce parti représente un principe grand et vrai, c'est le principe de l'autorité et du respect. L'hérédité monarchique n'en est qu'une conséquence. Le droit divin, le droit national que l'on invoque ne sont que des argumens variables avec les temps, par lesquels on s'efforce de rajuster la conséquence au principe. L'hérédité est une garantie pour la perpétuité et la majesté du pouvoir. Je crains que, par une fausse position trop long-temps prolongée, les légitimistes n'inclinent trop encore à sacrifier le but aux moyens, la force et l'honneur du pouvoir à la question héréditaire. Il y a des époques de troubles dans l'histoire des peuples monarchiques où la transmission héréditaire s'interrompt, où, dans la confusion universelle, le droit du plus brave et du plus digne fonde des légitimités nouvelles. Il est permis de croire, je présume, que l'époque où nous sommes, où, dans le cours de la vie d'un homme, on a vu la France changer dix ou douze fois de gouvernement, est un de ces temps. Or, durant ces crises, le premier devoir des défenseurs du principe d'autorité, des vrais légitimistes, est de penser plus au dieu qu'au prêtre, et de défendre l'autorité dans l'homme qui la représente, tant que cet homme ne la laisse pas s'avilir dans ses mains. Mais faire au pouvoir existant une opposition impatiente, inconsidérée, systématique; contribuer à dégrader l'autorité, en combattant à l'étourdie ses dépositaires, en incriminant leurs actes sans en connaître les motifs et avant d'en avoir pu apercevoir la portée; se livrer contre le pouvoir à ces attaques quotidiennes d'épilepsie qui constituent malheureusement ce qu'on appelle, chez nous, la liberté de discussion et la liberté de la presse, — quand on agit ainsi, on a beau se parer d'un nom historique, on a beau se donner comme un disciple de M. de Chateaubriand, parce qu'on écrit comme M. d'Arlincourt, — quand on agit ainsi, on n'est pas légitimiste, on est révolutionnaire.

Je regrette que ces réflexions, en m'entraînant un peu loin de *Léonie Vermont*, m'aient empêché de rendre justice au talent que révèle ce livre et aux intentions généreuses qu'il manifeste. Je ne voudrais pas pourtant que l'on attribuât à ce roman toutes les fausses tendances légitimistes contre lesquelles je me suis élevé. Ce qui domine plutôt dans *Léonie Vermont*, c'est, sous une forme chaleureuse et élégante, la meilleure partie de l'esprit légitimiste, celle que j'ai signalée tout à l'heure : un sentiment religieux élevé, une sollicitude éclairée et sincère pour les classes pauvres.

EUGÈNE FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1849.

La raison politique et l'histoire veulent toutes deux que le chef suprême de l'église catholique soit en même temps un souverain temporel. C'est une indispensable garantie pour les intérêts spirituels, dont il est l'arbitre, de lui savoir une place indépendante parmi les princes de la terre. Il ne suffit pas que le pape soit indépendant vis-à-vis du dehors, il faut encore qu'il le soit chez lui : le pape ne peut être ni sous la main d'une puissance extérieure, ni sous la pression d'une majorité parlementaire. Le pape, sans un état qui soit à lui, n'est plus qu'un préfet ecclésiastique au service de la puissance chez laquelle il résidera; le pape, obligé de capituler avec les directions d'un premier ministre, de subir un cabinet ou de jouer aux coups d'état, le pape n'est plus qu'un roi constitutionnel avec les chances de l'emploi. Voilà le point de départ de tous nos jugemens dans l'affaire de Rome, et ce *credo* nous semble assez orthodoxe pour ne permettre à personne de supposer, ou que nous veuillions camper à perpétuité sur le patrimoine de saint Pierre, ou que nous engagions Pie IX à reprendre la constituante de M. Mazzini. Nous lui demandons, au contraire, de venir régner chez lui en toute liberté pour donner à nos soldats le droit de s'en retourner chez eux; mais nous lui demandons aussi de renoncer, dans sa prudence et dans sa charité, au regrettable avantage qu'il trouverait à nous mettre en trop mauvaise position, et nous le supplions de n'être point trop habile avec des gens qui le sont si peu.

La situation ne laisse pas, en effet, d'être bien singulière. La république française est devenue par substitution la fille aînée de l'église, et elle a rempli les devoirs que lui imposait ce titre héréditaire avec un zèle que la monarchie aurait peut-être calculé davantage. Son argent et son sang, elle n'a rien ménagé. La démagogie européenne avait chassé le pape de la ville éternelle. La France y est rentrée d'assaut; le pape ne l'a point avertie qu'elle pût ainsi lui

déplaire, et il n'a pas défendu à nos généraux de lui présenter les clés de sa capitale. Était-ce donc pour n'y point entrer, ou pour y entrer en autre compagnie que la nôtre? Il semble maintenant que Pie IX fuie nos baïonnettes protectrices avec autant de répugnance que le poignard des assassins de M. Rossi, et peu s'en faut que nous n'ayons l'air de le violenter en le rétablissant sur son siége. Il se dérobe à nos poursuites les plus respectueuses et les déconcerte par ses froideurs; il s'éloigne quand nous le conjurons de se rapprocher. Il était à Gaëte, il va se réfugier à Portici; de là peut-être ira-t-il à Lorette ou bien même à Bologne, chez les Autrichiens; on ne sait encore là-dessus rien de très positif, rien du moins, si ce n'est qu'il ne viendra point à Rome, parce que nous y sommes. La belle avance à présent que nous y soyions! Oui, sans doute, cette ironie ne serait pas mal placée dans la bouche des ennemis déclarés de l'expédition; mais convenait-il au pape de leur en donner le sujet?

D'où viennent donc ces cruels dissentimens qui tiennent en échec le repos de l'Europe, et retardent une pacification si désirée après tant de secousses? C'est toujours un mauvais procédé de demander aux gens qui ont déjà fait beaucoup pour vous plus encore qu'il ne leur appartient de faire, et principalement quand il est bien clair qu'ils ont été tout d'un coup jusqu'aux dernières limites du possible dans les conditions où ils étaient eux-mêmes placés. Pie IX devrait avoir appris, par son expérience personnelle, ce qu'il y a de dur et de peu équitable dans les exigences croissantes des opinions ou des passions une fois éveillées par des encouragemens trop complets. Un pape peut bien aimer la popularité; il peut savourer les acclamations qui montent de la rue jusqu'aux balcons du Vatican, et ne pas dédaigner une promenade triomphale au Corso, fût-ce même sous l'égide de Ciceruacchio; il peut, dans un noble accès de patriotisme, souffrir assez volontiers qu'on crie tout à la fois, en face de l'Autriche, et *vive le pape!* et *dehors les barbares!* Il peut même, par une sincère passion pour les libertés modernes, commencer et précipiter des réformes nécessaires. Tout cela ne justifie pas les partis extrêmes qui croient pouvoir compter sur lui comme sur un héraut de révolution, comme sur un tribun d'avant-garde. Vouloir que le souverain pontife prêchât une croisade italienne contre des catholiques parce qu'ils étaient étrangers, vouloir qu'il se dépossédât de son autorité traditionnelle et cessât d'être un prince par la grace de Dieu, c'était méconnaître sans pitié la nature de son gouvernement, et tirer parti de ses premiers bienfaits pour l'attaquer dans ses dernières réserves. Voilà comment on est passé, vis-à-vis de Pie IX, de la reconnaissance à l'ingratitude. On ne s'est pas résigné à comprendre qu'avec la meilleure intention du monde d'être agréable à son peuple, il ne pouvait pas cesser d'être lui-même et démentir par ses actes l'éternel caractère imprimé sur la tiare.

La France aussi porte un caractère qui est à elle et point à d'autres, qui lui vient du génie, du courage, de la gloire de ses enfans, de la consécration des siècles. Elle a jusque parmi ses écarts, jusqu'au fond de ses abaissemens, un rôle marqué dans le monde, un rôle dont elle ne saurait se départir sans y être aussitôt ramenée par la force des événemens. La France ne peut pas se mettre à la place de l'Autriche, pas plus que l'Autriche ne peut se mettre à la sienne. Il est donc excessif de lui imposer de trop fortes contradictions avec elle-même, et ce n'est pas d'un grand cœur, comme est celui de Pie IX, d'oublier tout le

dévouement qu'on lui a montré pour ne chercher qu'à profiter des embarras que ce dévouement même a créés.

Nous prions qu'on nous pardonne de le dire, le pape se comporte un peu avec nous comme les radicaux italiens se sont comportés avec lui : il ne paraît plus nous savoir gré des services que nous lui avons rendus, parce que nous ne sommes pas précisément à sa disposition pour l'obliger en d'autres points où il ne saurait nous convenir de l'aider. De ce que nous avons enlevé Rome à la démagogie, on en conclut trop vite, autour du saint-père, que c'est notre devoir de la livrer derechef à l'absolutisme théocratique, et l'on nous boude parce que nous ne nous accommodons point d'un retour en arrière auquel il n'est pas sûr que l'Autriche elle-même, dont nous parlions, voulût donner les mains. C'est-donc là bien réellement l'histoire de Pie IX, mais à l'envers : de ce qu'il avait évoqué la liberté, on en a conclu qu'il était obligé de patroner la licence. Il a compris qu'il était temps de prouver aujourd'hui qu'on s'était trompé, et il le prouve de reste. Nous sommes bien obligés de l'avertir aussi qu'à son tour il a trop compté sur nous, comme on avait trop compté sur lui.

Notre *credo* nous met à l'aise. Encore une fois, nous n'aurions pas le moindre goût à voir le pape entouré du voile très peu mystique des fictions constitutionnelles, et nous ne croyons pas que les Romains aient une fureur innée pour les délices du mécanisme parlementaire; mais les Romains, et nous entendons par là les honnêtes gens de Rome, les Romains ne peuvent se résigner à la pensée de retomber sous l'empire des abus qui avaient signalé l'ancienne administration cléricale aux justes réformes de Pie IX lui-même. Nous ne croyons pas qu'ils aient tort dans leur désespoir, et ce serait, selon nous, une faute grave de les y abandonner. La politique de la France est tout entière avec eux sur ce point-là; depuis des années, la France n'a pas tenu d'autre langage au saint-siége, et les puissances catholiques se sont unies à son influence pour la seconder. La sécularisation raisonnable de l'administration, l'intervention progressive des corps élus dans les affaires des communes, des provinces et de l'état, une assemblée consultative à défaut d'assemblée souveraine, tous ces changemens qui feraient aujourd'hui la joie de l'Italie et la tranquillité de l'Europe, si on les avait réalisés pour prix de notre récente victoire, étaient déjà indiqués dans le memorandum du 21 mai 1831. C'était encore le sens de notre direction en 1847, nous ne voulions ni plus ni moins, et ce n'était pas nous alors qui pressions le pape; c'était, s'il nous en souvient, le pape qui nous accusait de lenteur. Aujourd'hui, les triumvirs rouges, qui usent si malheureusement à Rome de la procuration dont ils ont été investis à Gaëte, peuplent le gouvernement de prélats, de prêtres et de moines; légations, magistratures et ministères sont livrés aux mains qui les occupaient sous Grégoire XVI. Les prisons se remplissent d'honorables suspects; les livres de Rosmini et de Gioberti sont mis à l'index comme par une affectation de bravade. La réaction la plus aveugle poursuit et efface, quoi? — les traces de la démagogie mazzinienne? — non, les souvenirs des temps les plus prospères et des essais les plus justement applaudis de Pie IX. Pie IX s'abdique lui-même devant son entourage de Gaëte et de Naples, devant les conseils de l'absolutisme, autant qu'il se serait abdiqué, s'il eût fléchi dans Rome devant les émeutes radicales.

Il y a d'étranges illusions d'optique dans les aperçus de la faveur populaire.

Ce doux et mobile pontife a pourtant passé dans l'opinion fugitive de nos dernières années pour un sage intrépide, pour une ame vigoureuse et constante! Dieu nous garde d'effleurer encore d'une atteinte indiscrète un cœur déjà si blessé; mais nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'après avoir contribué beaucoup au déchaînement révolutionnaire par les avances peut-être trop caressantes qu'il faisait à la popularité, Pie IX risque aujourd'hui de contribuer à précipiter l'Europe dans des collisions encore plus graves par la passion avec laquelle il se rend impopulaire. Le saint-père n'est, comme nous tous, qu'un homme de ce temps-ci, trop sujet aux impressions exagérées des idées incomplètes, trop accessible à ces mouvemens des choses extérieures qui compriment ou qui surexcitent la faiblesse de nos caractères. Sur cette figure presque effacée, dans ce vague sourire, dans ces yeux à demi clos, dans cet air de béatitude facile, ne cherchez pas les traits énergiques des Grégoire et des Alexandre. Combien de fois ne lui est-il pas arrivé, aux heures ardentes de son pontificat, de trembler le lendemain du grand pas dont il s'était enorgueilli la veille! Combien de fois, par exemple, M. Rossi, qu'il n'écoutait point assez dans ses accès d'enthousiasme, a-t-il été obligé de le reconforter dans ses découragemens! L'homme est ainsi fait chez Pie IX, le pape n'y peut rien, et la sincérité de sa conscience ajoute encore au trouble de sa conduite. Livré maintenant tout entier au parti grégorien, qu'il avait repoussé dès son avénement, dominé par l'esprit d'autorité absolue qui règne à Naples, Pie IX semble prendre à tâche de se fermer d'avance toutes les portes par où il pourrait revenir à ses premiers erremens, et nous lui sommes suspects rien que pour les lui rappeler.

La France doit-elle cependant rester l'arme au bras en face de cette politique obstinée à contrarier la sienne? La France, présente à Rome dans la personne de ses soldats, n'a-t-elle pas quelque droit de se sentir blessée du mépris qu'on professe pour ses vœux les plus naturels? Peut-elle se figurer qu'elle est allée à Rome pour y restaurer le régime de Grégoire XVI? Les décorations et les honneurs dont les triumvirs pontificaux et le roi de Naples ont comblé le général Oudinot ne suffisaient pas pour nous convaincre que son expédition eût ce but-là : la lettre à la fois trop particulière et trop publique du 18 août a surabondamment prouvé qu'elle en avait un autre. Cette lettre, pour parler franchement, a provoqué des colères et des sympathies dont nous ne partageons l'excès en aucun sens.

Nos soldats étaient mal logés, nos officiers médiocrement traités par les nouveaux triumvirs; notre armée ne recevait qu'un très mince tribut de reconnaissance dans les proclamations officielles; les négociations diplomatiques traînaient en longueur, et il faut avouer que le sang-froid et la force d'inertie qu'on nous opposait pouvaient bien aisément venir à bout de nos impatiences, de nos reviremens, des chassés-croisés de nos ambassadeurs. Bref, on gouvernait à Rome devant nous, sans nous et contre nous. M. le président de la république a deux vertus très réelles : la première, de s'identifier de tout cœur à la France et de se croire sûr qu'elle pense souvent comme lui; la seconde, de se plaire aux initiatives personnelles et d'enlever les positions sans crier gare. Comme ces deux vertus ont fini par lui réussir assez bien, il a souvent l'envie d'en user encore, et, quand l'occasion s'en présente, il a bientôt passé par-dessus les bagatelles. La lettre qu'il écrivit naguère pour encourager l'armée française sous

les murs de Rome, après l'échec du 30 avril, avait été d'un effet très heureux; il a voulu, cette fois, encourager, non plus les soldats, mais les diplomates. Le tort qu'il a eu, ç'a été de s'y prendre avec les uns comme avec les autres. On n'est pas obligé d'être le vainqueur de Lodi pour dire aux gens : Battez-vous bien; mais il est plus délicat de prendre trop vite le ton du négociateur de Campo-Formio. Nous reconnaissons le juste ascendant, l'utile emploi des souvenirs héréditaires; le tout est de les placer à propos.

Sérieusement, on ne saurait disconvenir que la lettre du président n'ait répondu à un premier mouvement de la pensée publique. Non, nous ne pouvons pas vouloir ce que nous n'avons voulu à aucune époque depuis dix-huit ans : nous avons poursuivi jusqu'à Rome le radicalisme qui nous menaçait hier chez nous; ce n'est pas pour y relever l'absolutisme qui s'installerait demain sur nos frontières. Tout le monde sent cela en France d'une manière plus ou moins vive, et la vivacité même du petit message présidentiel flattait assez agréablement une disposition très générale. Nous en demandons bien pardon aux zélés ultramontains, la détresse du pape qui nous touchait beaucoup nous était cependant peut-être moins sensible que le triomphe de la démagogie romaine : de même la restauration du pape ne nous éblouit pas au point de nous fermer les yeux sur les inconvéniens qu'une administration trop justement décriée ramènerait avec lui. Les triumvirs de la vieille Italie ne nous agréent pas plus que ceux de la jeune. Est-ce à dire qu'il faille tout de suite enfermer le saint-père dans le cercle impérieux de la lettre du 18 août et *résumer* pour lui son gouvernement dans une note confidentielle adressée tout exprès à l'indiscrétion d'un colonel d'état-major? Ce serait beaucoup hasarder que de trouver là un excellent procédé de conciliation; c'est de la diplomatie éperonnée et qui lève un peu trop la cravache. Le successeur du général Oudinot, le général Rostolan, avait à porter le poids de la difficulté qu'on ajoutait si bravement à tant d'autres dans la louable pensée de les écarter toutes en un tour de main. Le général en était, depuis quelque temps, à compter les visites avec les triumvirs; il a vu qu'elles allaient du coup devenir ou plus rares encore ou plus fâcheuses : il a demandé qu'on lui épargnât le reste et qu'on le rappelât. Il semble cependant, d'après les plus récentes nouvelles, que cet accident n'a pas eu et n'aura pas au dehors les suites fâcheuses qu'il était de nature à provoquer. Une mise en demeure aussi directe pouvait offenser assez péniblement le gouvernement pontifical pour interrompre tout-à-fait des relations déjà malaisées; il aurait au contraire été décidé, dans un dernier conseil de cardinaux à Gaëte, que le caractère officieux de cette lettre serait tenu pour une raison suffisante de ne la point relever comme un grief. Nous ne voyons pas de mal à ce que les choses s'arrangent de la sorte, et des concessions émanées du bon vouloir de Pie IX auront toujours meilleur air que si l'on prétendait les lui arracher. Telle n'a jamais été nous en sommes sûrs, l'intention du président de la république; il n'aurait point écrit de manière à ce qu'on eût pu seulement la lui prêter, si la politique romaine n'avait trompé trop d'espérances. Dépouillé de son importance officielle, ce document aura donc toujours été là-bas un avertissement utile; mais il ne faudrait pas que, pour en donner de pareils, le chef de l'état se familiarisât ainsi trop souvent avec la publicité : il finirait par y perdre, même en commençant par y gagner.

Nous ne voulons pas entrer bien longuement dans le débat constitutionnel

qui s'est élevé ici à l'occasion de cette même lettre. Il est des républicains qui ne trouvent pas inconséquent d'appliquer à la république tout le rituel de la monarchie. Puisque le président est responsable, il agit comme il l'entend; puisque les ministres ont aussi leur responsabilité, ils se défendent comme ils peuvent. Le président n'a pas à les consulter quand il lui plaît d'aller de son chef; ils sont bien libres de le contredire quand il ne leur plaît ni de le suivre ni de faire contre fortune bon cœur. Que tout cet ordre soit la perfection de la perfection, nous ne le soutiendrons pas; nous ne savons qu'une chose : ainsi le veut la constitution de 1848! et cela suffit à notre impartialité pour ne point accuser mal à propos les hauts fonctionnaires qui la pratiquent si complétement. Il est seulement une observation que nous ne pouvons nous empêcher de présenter. La constitution de 1848 n'a pas interdit plus qu'une autre aux membres du cabinet de se mettre d'accord à huis-clos; nous regrettons qu'ils ne profitent pas de la permission. Il va sans dire qu'on ne peut point toujours s'entendre avec ses collègues, mais est-il bien à propos de se le déclarer dans le *Moniteur* avec une réciprocité si exacte? Chacun couvre ainsi son honneur devant sa coterie, mais il découvre son parti tout entier, le grand parti de l'ordre, devant l'ennemi commun.

Pendant que Paris était préoccupé de ces questions intimes, la province tenait publiquement ses nouvelles assises politiques. Tel est en effet le caractère que les circonstances devaient presque inévitablement imprimer aux délibérations des conseils-généraux, les circonstances, disons-nous, beaucoup plus encore que les tendances très marquées ou très universelles des honorables représentans de la pensée départementale. Ce n'étaient certes pas les encouragemens qui leur avaient manqué pour s'ériger, chacun chez soi, en constituans au petit pied. Ce temps-ci est tout-à-fait propice aux esprits à outrance. Comme il ne reste guère de règle très évidente en matière de conduite, puisque les conduites les plus extraordinaires n'en aboutissent quelquefois pas plus mal, il paraît presque aussi sage de suivre sa passion que d'appliquer une règle. Puis, comme personne ne saurait prévoir même à peu près ce que sera le lendemain, l'on est fort à son aise pour ne s'en point occuper du tout, et l'on pousse sa pointe au jour le jour, sans se soucier des embarras qu'on peut se créer dans l'avenir, du moment où l'on a réussi à s'arranger une satisfaction dans le présent. Il est donc des gens qui, à force de s'irriter contre les brusques mouvemens de la capitale et de chercher à sa prépondérance révolutionnaire des contrepoids modérateurs, n'avaient rien trouvé de mieux que de provoquer un retour offensif des provinces sur Paris et de soulever partout l'agitation qu'ils détestaient là. Le motif était d'ailleurs bien choisi, et le grief au nom duquel on conviait les départemens à cette levée de boucliers est un grief très sérieux. La France jouit d'une constitution en beaucoup d'articles qui ne lui plaisent pas tous; mais il en est un en revanche qui lui plaît infiniment : c'est celui par lequel la constitution déclare elle-même qu'on la pourra changer. Cet article a fait des fanatiques, et nous le concevons bien. Révisons tout de suite, puisque nous devons à la fin réviser, et puisque nous ne sommes pas encore à notre goût, pourquoi tarder davantage à nous y mettre? Voilà des argumens qui ont de la valeur, et nous avouons que pour notre part ils nous touchent.

Le moyen seulement de les imposer? Là-dessus nous tirons le chapeau à notre souverain maître le hasard, confessant humblement que c'est là sa be-

sogne et non la nôtre, ni celle peut-être de personne; mais de ce que nous ne voyons pas de moyens très directs d'arriver au but, ce n'est pas une raison pour nous déterminer à prendre des moyens très dangereux. Induire les conseils-généraux à solliciter en commun la révision immédiate de la constitution, ce n'était pas seulement endommager le pacte de 1848, que nous n'avons pas mission de protéger d'une façon particulière : c'était ébranler tout l'ancien état de notre pays tel que l'ont, à la longue, édifié les siècles; c'était compromettre le génie unitaire de la France, qui est la France même. Nous qui ne sommes pas encore d'humeur à en appeler au fédéralisme pour nous venger des abus qu'on a faits de l'unité, nous avons été heureux de reconnaître que la province ne s'était pas très vivement pressée d'entrer dans la sphère où on l'appelait. Les habitudes de centralisation et d'unité se sont pour ainsi dire incorporées à la France; elles y sont devenues un fond naturel dont on ne se départ plus volontiers.

La province, il est vrai, ne voit guère dans la constitution de 1848 qu'un cadeau de Paris, et c'est une raison de moins d'y tenir. Vainement la charte républicaine a été sanctionnée par une assemblée nationale; il paraît toujours à la province qu'on avait bâclé trop de besogne avant l'assemblée même, et que celle-ci a trouvé quelque chose tout fait qu'elle n'aurait sans doute point mis dans la constitution, si on l'eût consultée à temps. Ce quelque chose est la république, telle du moins que l'ont inventée nos démocrates, la république avec un président non rééligible au bout de ses trois années, la république de l'agitation perpétuelle. La seule façon dont les coqs de la démocratie défendent de toucher à cela suffirait pour donner l'envie de le défaire, et c'est à quoi l'on a tout bonnement exhorté les conseils-généraux. Ceux-ci néanmoins ont compris qu'ils pénétreraient ainsi dans un domaine étranger à leur mission, et l'immense majorité s'est arrêtée bien en-deçà de la limite permise. Ils n'ont pas voulu faire acte de législateurs; ils n'ont pas cru, comme M. Laennec, le président du conseil-général de la Loire-Inférieure, que les questions les plus générales comme les plus particulières rentrassent dans leur compétence; ils sont restés en dehors de la grosse question politique enfermée dans le vœu d'une révision immédiate de la constitution, parce que cette question ainsi posée à tous les coins de la France, au lieu d'être débattue dans une grande et unique assemblée, n'était plus qu'un appel à toutes les passions de localités.

Le conseil-général de la Gironde a cependant persisté à exprimer le souhait que l'assemblée nationale donnât plus de stabilité au pouvoir exécutif en lui donnant plus de durée. Il a même repoussé un amendement qui ajournait expressément la réalisation de son vœu « à l'époque légale de la révision; » il a donc implicitement voté la révision immédiate. Mais il y a là plutôt une fantaisie d'indépendance girondine qu'un acte politique capable d'un grand contre-coup. Ces mêmes conservateurs qui soupirent avec cette énergie aventureuse après la révision de la constitution républicaine combattent aussi violemment que les plus chauds républicains le rétablissement de l'impôt sur les boissons. Bordeaux assurément gagnerait à la suppression des droits, mais Bordeaux oublie toujours qu'il n'est pas toute la France, et il a trop de penchans à se gouverner pour lui seul. Voyez déjà comme chacun tirerait à soi, sans souci du reste, dès l'instant où ces comices départementaux influeraient davantage non-seulement sur leurs propres affaires, ce qui est désirable, mais sur les affaires générales du pays! Laissons donc la politique à sa place. La discussion du con-

seil-général de l'Aube, au sujet de cette même révision, nous a plus satisfaits, et pour n'être pas véhémente, comme celle de M. Denjoy, l'argumentation de M. Casimir Périer n'en était pas moins d'un homme politique. La proposition de M. Périer, à l'inverse de celle qu'on a votée dans la Gironde, tenait scrupuleusement compte du délai marqué par l'article 3 de la constitution comme époque où l'on pourrait la changer. Ce n'était plus ainsi qu'un vœu à distance, une sorte de témoignage d'un état moral du pays, et non pas un commandement impérieux qu'il fallût au plus vite exécuter. M. de Boissy a été battu dans le Cher sur le même terrain où M. Denjoy l'avait emporté dans la Gironde : il a reconnu qu'il n'avait pas l'habitude des plaidoyers heureux.

Le gouvernement avait lui-même appelé les conseils-généraux à dire leur avis sur les questions maintenant ouvertes d'organisation départementale; il est remarquable que la décentralisation n'a été prêchée à ce propos qu'en termes très mesurés. Dans plusieurs endroits, on a renouvelé le vœu tout-à-fait patriotique que les conseils eussent à se réunir spontanément le jour où, par malheur, l'assemblée nationale serait violée. Les départemens prenant alors l'administration d'eux-mêmes, ce serait au moins une chance d'éviter les commissaires extraordinaires, et nous ne tenons pas du tout à la centralisation qui les leur enverrait. Ce ne sont pas là des bienfaits qui puissent la rendre chère. Les conseils-généraux se sont également préoccupés des difficultés de la situation financière qui les touche de près par l'assiette de l'impôt. On s'est prononcé en masse contre l'*income-tax*, et les impôts abolis, ceux qui portaient sur les boissons, sur le sel et sur l'échange des lettres, ceux qu'on avait déclarés si impopulaires, ont été presque partout redemandés. Le Loiret et le Cher, départemens vinicoles, se sont même particulièrement signalés en sollicitant le rétablissement de l'impôt sur les boissons; il eût été chimérique d'attendre la même abnégation ou la même clairvoyance de la masse des pays vignobles. Il s'agit de savoir si la France fera banqueroute pour l'amour des vignerons. Les intérêts moraux n'ont pas soulevé moins de débats que les intérêts matériels. La multiplication désastreuse des enfans trouvés a inspiré de tristes observations sur l'état des campagnes. Les difficultés qui se rattachent à l'instruction primaire ont été envisagées de tous les points de vue, et quant à la question universitaire en particulier, M. Bignon l'a sagement défendue à Nantes contre cet intrépide marquis de Regnon, qui veut la liberté d'enseigner pour tout le monde, excepté pour l'état. C'est ce qu'on appelait « la liberté comme en Belgique, » du temps où l'on n'avait pas de plus violentes distractions.

Les quelques montagnards que les dernières élections ont laissés dans les conseils-généraux se seraient crus coupables de ne point avertir le pays qu'ils étaient encore là pour lui rendre leurs services. Ils se sont, comme toujours, distingués par l'à-propos de leur éloquence. Le citoyen Marc Dufraisse s'est opposé à ce que le conseil-général de la Dordogne s'associât à la souscription ouverte pour élever une statue au maréchal Bugeaud; sa raison était précieuse : il pensait plus sage d'économiser les frais du monument, parce qu'on pourrait un jour le renverser, puisqu'on avait bien pu précipiter Marat du Panthéon dans un égout. Quelquefois cette faconde montagnarde opère à deux, et l'orateur ne va pas sans le souffleur. « Nous autres démocrates, s'écrie un conseiller du Lot, nous ne sommes pas des... des... » et sa mémoire s'embarrasse entre les qualités négatives qui peuvent parer un démocrate du Quercy. « Des Cosaques, »

souffle le voisin à demi-voix. — « Comment que tu dis, mon ami? » reprend naïvement l'orateur, et l'auditoire de rire. On rit beaucoup du fatras déclamatoire de ces pompeuses nullités qui sont heureusement devenues plus rares à la tribune du palais législatif, mais qui s'en dédommagent à l'ombre du clocher. Un émule de M. Deville, M. Duffaur, propose l'impôt progressif au conseil des Hautes-Pyrénées; il cite à l'appui Jean-Jacques Rousseau. C'est sans doute un homme qui a eu de la littérature; il écorche un peu la citation; on rit dans le public, car les débats ont maintenant leur public aussi nombreux qu'il en peut tenir. « Vous riez de Jean-Jacques, s'écrie M. Duffaur, eh bien! du fond de sa tombe, Jean-Jacques vous nargue et rit de vous. » Ce qui malheureusement prête moins à rire, c'est lorsqu'on rencontre ces arriérés de comptes, ces reliquats fâcheux que les premiers administrateurs de la république ont laissés derrière eux dans les départemens comme dans les ministères. Il y a eu de ces incidens à Rouen, à Angers et surtout dans le Puy-de-Dôme. M. Charras avouait bien que c'était mal de payer les bulletins électoraux d'un candidat avec les fonds du département, mais il a eu l'air de croire que c'était une revanche permise des mauvais tours de la monarchie. Voilà une conscience rigide!

La majorité était d'ailleurs évidemment acquise partout à l'opinion modérée; c'est dans cette opinion qu'ont été choisis les présidens des conseils, même au sein des départemens où les doctrines démagogiques avaient pris le plus d'empire, comme l'ont prouvé les élections du 13 mai. Cette ferme et sage disposition des conseils-généraux s'est produite notamment dans des félicitations solennelles adressées au président de la république. Beaucoup de départemens ont voulu reconnaître ainsi les services réels rendus à la cause de l'ordre et de la société par la bonne attitude, par la prudence ordinaire du premier magistrat que le hasard et la constitution ont élevé au sommet de l'état. Nous approuvons ces remerciemens très mérités, et nous croyons que les excursions du président sur nos nouvelles lignes de fer sont pour lui d'excellentes occasions de se communiquer et d'apprendre. Il est essentiel qu'il apprenne au contact de toutes ces populations diverses le profond besoin de paix et d'union qu'elles ressentent; les paroles qu'il est appelé à prononcer dans ces rencontres sont faites d'autre part pour rassurer bien des inquiétudes. Cette campagne en chemin de fer aura été utile à tout le monde; mais nous ne sommes pas fâchés, après tout, qu'elle soit finie : il y a toujours quelque risque à subir tant de discours, et il était temps d'ailleurs que M. Lacrosse se reposât de ses cavalcades.

A côté de la grande affaire d'Italie, qui est le nœud principal de toutes les complications étrangères, l'Europe poursuit le travail de reconstruction qui lui a été légué par l'année 1848. Ce travail n'est pas l'œuvre d'un jour, et l'on conçoit que l'on hésite beaucoup avant de jeter des fondemens quelconques, lorsqu'on a vu tous les fondemens de l'ancien ordre si vite emportés par l'orage. Faut-il donc remonter plus haut encore dans le passé qu'on ne l'avait fait aux congrès pacificateurs de 1815 et de 1820 pour emprunter au vieux monde des bases plus solides que celle du nouveau? Ou faut-il, au contraire, fouler aux pieds les restes de ces institutions antiques et bâtir à neuf un empire sans antécédens? Singulier contraste! ces deux procédés sont aujourd'hui les fantaisies systématiques et favorites des deux grandes cours allemandes. Chacune a le sien, et ni l'une ni l'autre n'a bien choisi. C'est l'Autriche qui se jette dans les nouveautés artificielles, quand les pays qu'elle veut gouverner

sont avant tout des pays de traditions; c'est la Prusse ou plutôt c'est Potsdam qui inclinerait à ressusciter des traditions perdues chez un peuple possédé par l'esprit critique. Contre le double danger de ces tendances excessives, il faudrait seulement laisser parler la liberté, mais la liberté n'est plus consultée en Autriche, et elle se modère si fort en Prusse pour ne pas ressembler à la licence, qu'il lui est difficile de s'opposer vivement à rien.

L'Autriche commence donc à sentir les embarras de la charte d'Olmütz. Nous avons dit bien des fois la pensée de cette charte. Au lieu de ces couronnes particulières de Hongrie, de Bohême, de Croatie, de Gallicie, etc., il n'y a plus qu'une couronne unique, le diadème impérial d'Autriche, porté par un prince qui n'est plus le souverain féodal de sujets indépendans les uns des autres, mais le chef d'une grande administration dans laquelle ils sont tous fondus, le premier employé d'une vaste hiérarchie bureaucratique qui les couvre tous de son réseau, sans distinction de langue ni de race. Voilà le présent qu'on a fait aux Slaves, si jaloux de leurs origines, aussitôt après qu'on les a eu chassés de la diète de Kremsier. Le présent ne s'accepte point sans résistance. Le conseil national des Croates, qui délibère dans Agram, a rompu ouvertement avec le ban Jellachich, qui lui impose de force la constitution autrichienne, et l'on prévoit déjà qu'il pourrait être nécessaire de recourir à l'état de siége. Faudrait-il donc maintenant tourner contre les Croates les Russes à peine victorieux des Hongrois? Et que deviendra l'empire, si ces continuels mouvemens intérieurs ne permettent point de renoncer à prendre au dehors des alliés si redoutables? L'empereur Nicolas et M. de Nesselrode ne ménagent pas, il est vrai, les protestations pacifiques, et tiennent à convaincre l'Europe de la modération de leur triomphe; mais la grande amitié que les Russes étalent maintenant pour les Hongrois, le peu de cas qu'ils affectent de faire des Autrichiens, les rendent trop suspects à la cour de Vienne pour que l'Europe puisse être aussi tranquille que le demande leur diplomatie. Il est à regretter que cette même constitution d'Olmütz qui a forcé l'Autriche à s'appuyer sur eux l'empêche peut-être de se joindre assez solidement à l'Allemagne pour leur résister de concert avec elle.

D'après des bruits que nous ne voulons pas accueillir et que nous ne faisons qu'indiquer, l'Autriche, au contraire, se serait définitivement réunie à la Prusse, mais pour revenir en commun aux anciens erremens absolutistes. Ce ne serait point là une véritable alliance allemande, ce ne serait qu'un pacte russe. On prétend que la coterie de M. de Gerlach aurait déterminé ce triste retour vers un passé impossible, et qu'elle s'apprêterait à refaire de son mieux une Prusse piétiste et féodale par-dessus une Allemagne esclave. L'archiduc Jean ne serait revenu à Francfort avec son ministère *in partibus* que pour assister au dénouement misérable du pauvre drame de la révolution allemande. Nous ne voulons pas croire à ces rumeurs. Nous savons tout l'ascendant que les dernières commotions ont rendu aux anciens amis de Frédéric-Guillaume, nous comprenons qu'ils songent à profiter de la chute de la Hongrie pour frapper la liberté constitutionnelle avec la démagogie révolutionnaire. Les voyages et les entrevues des princes allemands peuvent prêter à toutes les suppositions. Nous persistons cependant à penser que le parlement prussien, qui s'est accommodé dans un esprit si politique du ministère de M. de Brandenbourg, réunit en lui assez de force et de sagesse pour écarter l'idée d'une contre-révolution trop violente.

— Malgré sa récente crise ministérielle, dont on a du reste exagéré l'importance, l'Espagne continue ses réformes administratives et financières. « Le cabinet, nous écrit-on de Madrid, est définitivement reconstitué ; M. Bravo Murillo a échangé le portefeuille des travaux publics, instruction et commerce, contre celui des finances, et, chose singulière, cette nomination a été parfaitement accueillie, quoique M. Bravo Murillo ait été jusqu'ici tout-à-fait étranger à cette branche du service, et peut-être même à cause de cela. La raison en est simple : ce sont les routines bureaucratiques, ce sont les traditions perpétuées dans la direction des finances depuis Philippe V, qui ont introduit le désordre et la pénurie dans le trésor. On comprend que, pour extirper le mal, il faut un homme de bon sens, d'un caractère ferme et d'une grande capacité de travail. Or, M. Bravo Murillo réunit ces qualités à une connaissance assez étendue des ressources du pays et à une probité que ses ennemis mêmes se plaisent à reconnaître. Depuis son entrée au ministère des finances, M. Bravo Murillo travaille sans relâche au budget, qu'il se propose de porter aux cortès dès que les autres ministres lui auront fourni la part qui revient à chacun d'eux dans ce grand travail. Le grand but du nouveau ministre des finances est d'établir un parfait équilibre entre les recettes et les dépenses, afin de consacrer les premiers mois de l'année prochaine au règlement de la dette extérieure et à la fixation des sommes nécessaires pour payer les arrérages. Soyez persuadé que ce plan est sérieux et qu'il sera mis à exécution. Le conseil des ministres, qui se réunit chaque jour, s'occupe presque exclusivement des finances. Déjà on est d'accord sur la suppression d'un très grand nombre de fonctionnaires publics, qui surchargeaient inutilement le trésor, particulièrement dans les hautes administrations de la capitale. La réduction de l'armée est aussi décrétée, un grand nombre de compagnies seront renvoyées. Les hommes formeront une armée de réserve, sans solde, résidant dans leurs foyers et pouvant se consacrer à des travaux utiles. Ils se tiendront cependant prêts à reprendre les armes au premier besoin. Les officiers seront attachés à l'armée active, pour réorganiser les corps auxquels ils appartiennent, si le gouvernement juge convenable de les appeler.

« Malgré tout ce que vous lirez dans nos journaux, la retraite de M. Mon n'altère en rien l'union du parti conservateur et sa confiance dans le général Narvaez; ce qui le prouve, c'est la présence, dans le cabinet, de son beau-frère et *fidus Achates*, M. Pidal. De petites incompatibilités personnelles, des blessures qui ne devraient effleurer que très légèrement l'amour-propre, voilà les véritables causes de la démission de l'ancien ministre des finances. La majorité du corps législatif n'en reste pas moins compacte.

« Je vois dans vos journaux que la politique intérieure de notre cabinet n'est pas appréciée très exactement en France. On y paraît croire que le général Narvaez ne réussit à conserver la tranquillité publique qu'en persistant dans ce système de rigueur et de résistance à l'aide duquel il parvint naguère à vaincre la révolution. C'est une grave erreur que de porter un pareil jugement sur la situation de l'Espagne. La résistance n'est plus de mise là où il n'y a pas d'hostilité. Le gouvernement a cru qu'il pouvait sans danger rappeler tous les Espagnols au sein de leur patrie, et confier des emplois importans aux hommes de l'opposition. C'est ainsi que nous avons à présent à Madrid un grand nombre des plus chauds partisans du comte de Montémolin,

ses intimes amis, et qui pendant long-temps ont été attachés à son service personnel, ou employés dans les plus hauts grades de l'armée carliste; c'est ainsi que le général Chacon, ancien favori d'Espartero, vient d'être nommé capitaine général de Burgos, que le général Infante et M. Gonzalez, anciens ministres de l'ex-régent, ont été nommés conseillers royaux; c'est ainsi que le chef politique de Madrid permet aux progressistes de former des associations pour les prochaines élections municipales, et que celui de Séville, non content d'accorder la même permission aux démocrates de son département (qui sont de vrais républicains), a présidé la séance d'inauguration, en les engageant à parler sans contrainte et à faire usage de tous les moyens légaux en faveur de leurs candidats. Le fait est qu'on ne découvre pas dans toute l'étendue de la Péninsule le plus petit symptôme d'agitation.

« On nous dit que M. Henry Bulwer travaille, en Belgique, pour obtenir du roi Léopold sa médiation dans nos désagrémens avec l'Angleterre, posant comme condition *sine qua non* une satisfaction personnelle de la part de notre cabinet. Je puis vous assurer de la manière la plus positive qu'il n'obtiendra jamais ce résultat. Le repos parfait dont nous jouissons, et qui date précisément du jour du départ de M. Henry Bulwer, justifie suffisamment la résolution de nos ministres de refuser une déclaration aussi contraire à leur honneur qu'à leurs convictions les plus intimes. Nous nous trouvons trop bien de cette absence pour en renier les motifs. Si M. Henry Bulwer attend ce dénoûment pour se rendre aux États-Unis, le cabinet de Washington sera long-temps privé de sa présence.

« Le nouveau tarif, sur l'exécution duquel il a plu à messieurs les Anglais d'exciter et de répandre quelques doutes, va être mis en pratique d'ici à très peu de jours. Cette mesure a été suspendue dans une vue de conciliation à l'égard des manufacturiers de la Catalogne, ou, pour mieux dire, de Barcelone. C'est dans cette pensée que le marquis de la Romera est allé en mission dans cette ville, non pas, comme on l'a prétendu, pour étudier la question des tissus de coton, afin d'introduire quelques modifications dans la loi, mais pour faire comprendre aux fabricans que cette loi ne leur portait pas le moindre préjudice, aussi bien que pour éclairer le gouvernement sur les indemnités qu'il serait juste de leur accorder, si en effet ils devaient éprouver quelque perte. Or, M. de la Romera est revenu, et il a laissé les Catalans parfaitement tranquilles et satisfaits. Il est désormais démontré que l'industrie cotonnière de Barcelone n'a pas toute l'importance qu'on a bien voulu lui donner, et en voici une preuve bien frappante : toute la contribution industrielle de la province de Barcelone, la seule où les fabriques cotonnières existent, ne monte qu'à la somme insignifiante de 500,000 réaux. En supposant que l'industrie cotonnière y soit pour une moitié (ce qui est bien loin de la vérité), il en résulte une bien mince représentation du capital employé.

« Il est hors de doute que le gouvernement est décidé à changer de fond en comble son système économique, et que les doctrines du libre échange sont adoptées comme base de la législation inaugurée déjà par le nouveau tarif, et qui recevront un plus large développement dans la prochaine législature. C'est le parti conservateur qui est l'auteur de cette importante innovation, que les intérêts agricoles et commerciaux de l'Espagne demandent à grands cris. »

Revue des Théâtres.

Malgré ses belles promesses et ses largesses de 1848, la république n'est pas une mère fort tendre pour les théâtres. La triste situation qui a commencé pour eux avec la révolution de février n'a fait que s'empirer depuis quelques mois, et l'état n'en est pas moins resté sourd au cri de détresse qui, dernièrement encore, s'est élevé vers lui. Faut-il l'en blâmer, et y a-t-il donc lieu de tant s'étonner qu'on ne veuille pas renouveler en faveur des théâtres le régime des ateliers nationaux? Franchement, nous ne le pensons pas. On sait trop où mènent de pareils expédiens. Ce n'est pas que nous méconnaissions l'importance de l'art dramatique, ni ses titres à la sollicitude d'un grand pays. Bien loin de là; mais il faut se demander, avant de venir au secours de l'art dramatique, si l'art dramatique est bien réellement en cause dans cette affaire. Nous le disons à regret, ce qu'on appelle la crise des théâtres pourrait bien n'être au fond qu'une crise industrielle, et dès-lors pourquoi l'état interviendrait-il dans un domaine où rien ne remplace la libre action du public? Et même, si l'intervention de l'état pouvait être efficace, est-il donc bien nécessaire de conserver à si grands frais quelques débouchés factices aux tristes produits des faiseurs de mélodrames et de vaudevilles? Les théâtres oublient trop, en nous étalant leur misère, qu'ils donnent eux-mêmes complétement raison à l'indifférence du public.

Nous avons assisté à quelques représentations récentes du Théâtre-Français, et, quoi qu'en dise cette critique de camarades, qui a toujours un coin de journal en réserve pour fêter l'avénement des médiocrités, nous ne saurions prendre au sérieux ni ces essais de proverbes, où l'on ne saisit, à défaut d'inspiration, que de pâles réminiscences de Marivaux ou de M. de Musset, ni ce gros drame qu'on nous dit tiré d'une page de Juvénal, et qui nous arrive en droite ligne du *Caligula* de M. Dumas. En vérité, c'est s'y prendre d'une singulière façon pour ramener les spectateurs que de jeter de pareils enfantillages à travers les graves préoccupations de la société contemporaine. Dans une sphère inférieure, on a, du moins, mieux compris les nouvelles conditions de la scène, et on a cherché le succès dans quelques parodies de nos mœurs politiques. Aussi le succès n'a-t-il pas manqué, et ce fait seul devrait éclairer les théâtres sur les exigences de leur situation. En définitive, ce n'est ni à l'état ni au public qu'il faut s'en prendre de cette situation difficile, mais non désespérée sans doute. Que la scène française revienne à l'accomplissement sérieux de sa mission, qu'elle se mesure hardiment avec les vices, les ridicules et les passions de notre époque, c'est alors seulement que, si le public lui faisait défaut, elle aurait droit de se plaindre. Qu'elle sache, en un mot, faire renaître la comédie contemporaine.

Jusque-là, nous ne voyons pas ce qu'il y aurait à encourager. Serait-ce par hasard ces réformateurs étourdis qui ont voulu entreprendre ce que leurs faibles mains ne pouvaient réaliser, révolutionnant la scène à peu près comme M. de Lamartine a révolutionné l'état, et qui expient aussi maintenant leurs folles témérités dans l'impuissance et l'abandon? Qu'on nous signale un poète, un jeune esprit en mesure de doter le théâtre d'une œuvre éminente et grande; ce n'est pas nous qui conseillerons de mesurer les récompenses à l'écrivain,

les secours à la scène qui saura le produire. Un seul homme peut-être encore aujourd'hui, M. Scribe, peut réveiller la comédie; mais celui-là n'a jamais cherché ses encouragemens qu'en lui-même, et il a su trouver la fortune et la réputation où d'autres n'ont rencontré que des échecs et semé la ruine. Encore une fois, ce ne sont pas précisément des secours que le gouvernement doit à l'art dramatique : c'est d'abord moins de théâtres, une autre législation pour les régir; ce sont des réformes qui les mettent dans une meilleure voie.

Nous pourrions en indiquer quelques-unes; mais à quoi bon? Qui ne sait cela aussi bien que nous? Est-il besoin aussi de parler des plaies qui rongent les théâtres, de ces appointemens fabuleux accordés à certains artistes inhabiles même à ramener la foule? Lorsque, par exemple, des chanteurs médiocres se font attribuer des traitemens de 50,000 francs pour neuf mois au plus de service par an, comme cela se voit à l'Opéra, n'est-il pas matériellement impossible que ce beau théâtre reste debout en subissant de pareilles conditions? Quand encore une cantatrice sans grand éclat, sans puissance réelle sur le public, puisqu'avec une partition comme *le Prophète* elle ne sait pas l'attirer en foule, réussit à se faire allouer la somme de sept ou huit mille francs par mois, de quoi témoigne ceci, si ce n'est de l'habileté industrielle dont on est pourvu en dépit de toutes les théories humanitaires, de la rareté des sujets, de la force de la concurrence, du nombre sans limites avec les besoins des théâtres? Si les artistes d'aujourd'hui avaient réellement la puissance et la grandeur du talent, la noblesse et l'esprit de solidarité qui en sont inséparables, ils ne s'exposeraient pas aux fâcheuses réflexions que font naître des exigences aussi inacceptables. C'est à peine si on peut élever de pareilles prétentions quand on enrichit un théâtre, quand on traîne la foule après soi; qu'en dire donc quand le plus souvent on la laisse indifférente, et qu'on apporte la ruine aux administrations!

Si de l'Opéra nous passons au Théâtre-Français, nous y retrouvons la même situation et les mêmes souffrances. Le régime de ce que les Anglais appellent une *étoile* (*a star*) y a été en pleine vigueur depuis la république, qui a eu la gloire de venir restaurer là le petit empire d'un *star* que les derniers jours de la monarchie avaient détruit. Si le Théâtre-Français s'y est d'abord trompé, l'*étoile* a été mieux avisée, et elle, naguère encore si monarchique, célébra sa délivrance en chantant *la Marseillaise* avec une joie délirante, avec une véhémence concentrée qui lui valurent la gracieuse attention du dictateur d'alors. Voilà quelle fut, on l'ignore peut-être, la véritable cause de l'enthousiasme révolutionnaire de l'artiste. Il y a peut-être quelqu'un qui doit demander pardon à la monarchie de cette trop terrible imprécation que lui jetait l'amie de Pyrrhus. Tout allait donc pour le mieux dans cette lune de miel : la tragédienne jouait avec ardeur, attirait la foule, et son despotisme était presque doré à une époque de désastres publics; mais il fallut peu de mois pour pénétrer toutes les petites misères et tous les périls que recélait cette charmante royauté, et d'un coup de main habilement préparé on tenta une révolution. La reine de théâtre en fit une maladie ou une absence de plusieurs mois, et menace de sa retraite définitive ses sujets révoltés. C'est là qu'en sont les choses, si nous sommes bien informés, et voilà un an bientôt que dure ce grave débat.

Voyez-vous maintenant le danger pour les théâtres de ces *stars*, de ces existences excentriques que le public autrefois savait au moins contenir! Les gros

appointemens, vous le voyez aussi, conduisent trop souvent au développement des appétits et à l'usurpation; car, même en république, même au théâtre, la royauté est toujours de mise, puisque Mlle Rachel préfère l'exil à sa royauté perdue.

Voyons cependant la situation de Mlle Rachel au Théâtre-Français, qu'elle a d'abord, nous sommes les premiers à le reconnaître, fait prospérer, qu'elle pourrait faire prospérer encore, si elle avait autant de chaleur d'ame que de talent, et si elle savait, si elle pouvait comprendre l'honneur qui lui en reviendrait. Mlle Rachel jouit d'un traitement de 42,000 francs pour neuf mois de service; avec ses feux, c'est plus de 4,700 francs par mois (trouvez-vous que l'état soit assez magnifique par le temps de misère publique où nous sommes!), et pour ces 42,000 francs Mlle Rachel donne terme moyen, pendant ces neuf mois, de 40 à 50 représentations tout au plus au Théâtre-Français! Une seule année, la première de son sociétariat, en 1842, elle en a donné 72. Son service au Théâtre-Français est, pour ainsi dire, son temps de délassement, puisqu'en ses trois mois de congé et de voyages elle donne plus de représentations qu'en neuf mois à Paris; un journal racontait récemment qu'elle avait joué 85 fois en 90 jours pendant son dernier congé! Il paraît que le chiffre exact est de 83, au dire même des amis. C'est, certes, bien employer son temps. Pourquoi Mlle Rachel n'a-t-elle pas la même ardeur quand elle joue pour la caisse du Théâtre-Français? L'*illustre*, la *grande* tragédienne, comme disent les journaux, ne le verrait pas dépérir entre ses mains? La littérature contemporaine lui devrait aussi quelque souvenir, si elle savait, comme l'ont su dans leur temps Talma et Mlle Mars, doter une œuvre de 150 à 200 représentations, et lui faire produire les 40,000 fr. de droits d'auteur que *l'École des Vieillards* a valus à Casimir Delavigne. Les rares auteurs d'aujourd'hui que joue Mlle Rachel ne connaissent guère ces traditions des temps fabuleux, et, quand une pièce faite pour Mlle Rachel arrive, après mille difficultés, à sa 25e ou 30e représentation, c'est presque une exception. *Adrienne Lecouvreur* n'a pas encore eu cette bonne fortune, et s'est vu interrompre au milieu de son succès. Nous laissons tirer la conséquence.

Ainsi, Mlle Rachel, malgré son beau talent, est une médiocre sirène pour attirer les poètes et les auteurs. Eh bien! que le Théâtre-Français sache prendre son parti : si Mlle Rachel ne consent pas à se laisser administrer et à faire loyalement son service, à le faire avec la moitié de l'ardeur qu'on lui voit déployer pendant ses congés, que le Théâtre-Français la laisse partir, puisqu'elle ne sait ou ne veut pas le sauver. La demi-présence, le mauvais vouloir de la tragédienne, ce n'est pas la santé, n'est-ce pas une lente consomption? Son départ sera le signal de la crise qui amènera peut-être le salut. En fortifiant, en renouvelant cette troupe décimée, en rappelant l'ardeur, l'activité et l'ensemble, qui seuls peuvent faire vivre un théâtre d'une vie à lui, d'une vie régulière et honorable, une administration sage peut revoir de meilleurs jours, mais en n'oubliant jamais qu'on peut, qu'il faut être de son temps, sans méconnaître le culte des souvenirs. Le Théâtre-Français a 300,000 francs de subvention annuelle, 115,000 francs de rentes sur le grand livre, en tout 415,000 francs. Outre cette belle dotation, l'état lui laisse et doit lui laisser sa salle sans loyer; c'est le plus clair bénéfice qu'il ait eu à la révolution de février. Ce sont là des ressources qui doivent porter leurs fruits, si elles sont bien employées,

employées surtout pour recruter de jeunes sujets, pour appeler les écrivains, comme le voulait la constitution instituée par l'ordonnance de 1847, que la république a détruite, et à laquelle il faudra bien revenir.

A notre avis, il n'y a qu'un moyen d'échapper à cette loi sagement mûrie : c'est que la direction du Théâtre-Français soit abandonnée à Mlle Rachel, ou du moins à l'homme de son choix et de sa prédilection, comme elle en a, on l'assure, manifesté la prétention un moment, mais en l'intéressant directement elle-même dans l'exploitation. Cette solution, après tout, en vaudrait peut-être une autre, et Mlle Rachel, qui a la force de jouer quatre-vingt-trois fois en trois mois quand elle joue pour sa propre caisse, saurait bien encore trouver l'énergie et la volonté nécessaires pour donner cent représentations en neuf mois sur un théâtre qui serait le sien, pour jouer les pièces qu'on lui ferait, pour servir la littérature, lorsque sa fortune personnelle en dépendrait. Nous livrons cette idée lumineuse aux méditations des hommes graves chargés depuis un an de réorganiser un théâtre toujours en voie de réorganisation! Mais, pour en revenir à la question même, pourquoi donc, en définitive, tant de théâtres, quand il n'y a ni auteurs, ni acteurs, ni public pour les alimenter? Pourquoi surtout l'Odéon, à moins qu'on n'ait pas assez de pauvretés ailleurs, et que l'état n'ait trop d'argent? Nous défions l'homme le plus habile de découvrir assez d'écrivains dramatiques, musiciens, poètes, vaudevillistes même ou faiseurs de mélodrames pour suffire à sept ou huit théâtres à Paris, et il y en a peut-être encore plus de vingt, malgré tous les désastres que nous avons vus. Le ministre de l'intérieur, M. Dufaure, doit songer résolûment à prendre un parti sur cette question, et pour cela il n'a que faire des avis qu'on lui prépare depuis dix-huit mois; il n'est besoin ni de la commission des théâtres ni de la direction des beaux-arts pour savoir ce qu'il y a à faire. Quiconque a réfléchi un peu là-dessus, quiconque a vu la situation sait à quoi s'en tenir. Les commissions en général, la direction des beaux-arts en particulier, sont peut-être ce qu'il y a de moins propre à donner un avis fécond et pratique en pareille matière.

En attendant qu'on le réorganise encore, le Théâtre-Français nous a donc donné quelques nouveautés et la rentrée de Mlle Rachel dans *Horace*, *Phèdre* et *Mithridate*. Quant aux nouveautés, il n'y a rien à en dire; elles n'ont pas vécu et ne pouvaient vivre. Pourtant toute la presse a pris la défense de *Séjan*, et, voulant blâmer une fois l'*illustre* tragédienne, elle a reproché à Mlle Rachel de n'avoir pas abrité la pièce de M. Séjour sous son pavillon. M. Séjour a beaucoup d'amis dans les journaux, où il n'est guère pris au sérieux par le feuilleton, ce qui n'est pas d'un bon augure pour son avenir; mais nous qui venons de dire quelques vérités à Mlle Rachel, nous la défendrons contre ses admirateurs ordinaires, et nous la louerons hautement d'avoir eu le bon goût de ne pas se charger du rôle de Fulvie, qui a d'ailleurs valu à une aimable actrice un succès de comédie comme elle n'en avait jamais eu dans ses meilleures bouffonneries : c'est certainement ce que la représentation de *Séjan* avait de plus remarquable, lorsque Camille est venue lui donner le dernier coup. Pour avoir beaucoup voyagé et beaucoup *travaillé*, la tragédienne n'a rien perdu de sa force et de son amère ironie, et son public l'a reçue avec les mêmes applaudissemens que si elle lui revenait bonne princesse et sans mauvaise pensée. Le public, après tout, est plus malin qu'on ne pense, et il prend peut-être le meilleur moyen de retenir l'ingrate Hermione; peut-être aussi ne croit-il guère aux menaces

de la grande comédienne. Ce que cache d'habiletés et de profondeurs le rôle nouveau qu'on se donne, le Dieu des Juifs seul le sait, et le Théâtre-Français pourra l'apprendre bientôt.

Après six semaines de repos, qui ont été utilement employées à l'éclaircissement de certains points litigieux entre le gouvernement et la direction, l'Opéra a rouvert ses portes. Le chef-d'œuvre de Donizetti, *Lucie*, Mlle Carlotta Grisi et le charmant ballet du *Diable à Quatre* ont fait les frais de l'inauguration de la saison d'hiver, qui semble se présenter sous des auspices plus favorables. Indépendamment d'un nouveau ballet féerique et d'un petit opéra en deux actes de la composition de M. Adam, qui seront donnés avant la fin de ce mois. l'administration prépare la mise en scène d'un grand ouvrage en cinq actes de MM. Scribe et Auber. L'illustre auteur de *la Muette*, du *Domino noir* et de tant de chefs-d'œuvre remplis de grace et de fine gaieté voudrait terminer sa brillante carrière par une inspiration suprême d'un genre tout-à-fait nouveau. *L'Enfant prodigue*, tel est le titre du grand opéra dont M. Auber achève d'écrire la partition, et qui sera, sans aucun doute, l'événement musical de la saison.

Le théâtre de l'Opéra-Comique fait aussi de grands préparatifs pour la saison qui va s'ouvrir. *La Reine des fleurs*, opéra en trois actes de M. Halévy, sera représentée dans une quinzaine de jours. Après l'opéra de M. Halévy, on promet un ouvrage de M. Grisar, le musicien spirituel et heureusement doué, à qui l'on doit *l'Eau merveilleuse* et *Gilles le Ravisseur*.

Errata de ce volume. — L'auteur de l'étude sur *les Côtes de Roussillon*, insérée dans notre livraison du 1er juillet dernier, a commis, au sujet de la ville d'Elne, une erreur d'autant plus singulière, qu'au moment où il y tombait, il avait sous la main le texte d'Eutrope, et il doit des remerciemens à ceux des lecteurs de la *Revue* qui l'ont relevée. Constance Chlore et Maxence étaient tous deux morts en 335. Le prince mort à Elne était Constans, fils de Constantin, et le machinateur de l'assassinat était l'usurpateur Magnence. Ce crime fut commis en 350. Puisque nous revenons sur cet événement, nous ajouterons que la tradition locale veut que Constans ait été frappé, non dans Elne même, mais de l'autre côté du Tech, dans un quartier qui a conservé d'âge en âge le nom de la *Constantine*, et qui le porte encore sur les matrices cadastrales. La restauration d'Illiberis par Constantin est fort antérieure au meurtre de son fils Constans. J.-J. B.

Dans l'*Histoire du Parlement de Francfort*, page 390, ligne 28, au lieu de : « Un jeune empereur de dix-huit ans à qui son *père*, » lisez : *à qui son oncle*, etc.

Même page, ligne 36, au lieu de : « En descendant du trône pour y placer son *fils*, » lisez : pour y placer son *neveu*.

Dans l'article sur *les Eaux de Spa*, page 408, ligne 7, au lieu de « la journée d'*Azincourt*, » lisez : la journée de *Poitiers*.

Dans l'article sur *la Télégraphie aérienne et la Télégraphie électrique*, page 611, ligne 4 et suivantes, au lieu de : « une lame d'*acier* communique à l'*acier*, etc., » lisez : une lame de *fer* communique au *fer*. Il faut partout, dans cette page, substituer les mots aimantation du *fer* aux mots aimantation de l'*acier*. C'est une erreur de plume facile à rectifier.

V. de Mars.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

SUR

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

III.

LE PARTAGE DE LA POLOGNE EN 1772.[1]

Poki swiat swiatem
Polak Niémcowi nie bedzie bratem.
(PROVERBE POLONAIS.)

Le XVIIIe siècle fut le siècle de la publicité. Éloge ou blâme, il le mérite beaucoup plus que l'époque où nous avons le bonheur de vivre. Alors, il est vrai, la publicité n'était pas garantie par des institutions politiques; elle ne s'autorisait pas de dispositions législatives; en revanche, elle s'appuyait sur les mœurs, sur l'habitude, sur le goût : forces plus vives, puissances moins reconnues, mais mieux obéies que la loi. Tout se faisait au grand jour. Si quelques hommes conspiraient

(1) Cette étude fait partie d'une série de travaux sur les principaux événemens de la politique extérieure de la France au XVIIIe siècle, dont l'ensemble formera une véritable histoire de la diplomatie française depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la révolution. D'importans épisodes tels que la *Suppression de la Société de Jésus*, la *Perte de l'Inde*, ont déjà été publiés dans la *Revue;* le *Partage de la Pologne* devait y trouver naturellement sa place, et sera suivi, à des intervalles plus ou moins rapprochés, du *Pacte de Famille*, du *Traité de Versailles*, etc. (*N. du D.*)

contre l'ordre établi, cette conspiration ressemblait à celles des tragédies classiques; elle se tramait dans un vestibule commun, par où tout le monde passe. Les conjurés eux-mêmes ont dévoilé les ressorts qu'ils avaient mis en mouvement, et grace à la clarté parfaite, à la précision mathématique, caractère nouveau dont ils enrichirent un idiome déjà consacré par tant de merveilles, on peut suivre la marche de l'esprit humain au travers de ce limpide langage, comme on voit le travail des abeilles dans une ruche de cristal. Depuis la régence jusqu'à la révolution, le secret fut pour ainsi dire supprimé en France; seulement on lui abandonna la diplomatie, son asile naturel. Aussi, pour mieux se mettre en possession de l'unique abri qui lui restât, il y prit un développement jusqu'alors inconnu; il y devint l'ame de tant d'intrigues de cabinet et de cour, d'un tel luxe de police et de contre-police, qu'évidemment les âges précédens en étaient restés aux élémens de la science diplomatique.

C'est là ce qui établit une différence fondamentale entre la politique étrangère de Louis XV et la politique de Louis XIV. Sous le grand roi, la hauteur des desseins, la noblesse des formes, protestaient d'une manière permanente contre le choix transitoire des moyens. Louis XIV traitait ses négociations comme ses amours, noblement, majestueusement. Il s'excusait par la dignité extérieure des rouages souterrains qu'il se croyait forcé de faire mouvoir quelquefois. Après lui, on mit de l'amour-propre à les employer; on les multiplia par vanité; la simplicité fut méprisée pour elle-même. On se complut dans les voies détournées comme dans les petits sentiers des nouveaux jardins à la mode. Sur ce point, l'indifférence publique pour la politique étrangère favorisa les gens du métier. Les ministres, les diplomates, purent se livrer entre eux, sans contrôle, à ce savant manége; ils eurent le champ libre. Les affaires du dehors n'étaient pas, comme aujourd'hui, l'objet d'une préoccupation constante, passionnée; elles n'éveillaient qu'une attention distraite. La société du XVIIIe siècle, à Paris du moins, était bien plus occupée d'une première représentation à la Comédie-Française que de la conclusion d'un traité de commerce ou de paix. Les nouvellistes étaient devenus le sujet obligé de mille plaisanteries. Exclus de la bonne compagnie, ils se réfugiaient sous les marronniers des Tuileries et du Palais-Royal. Il n'en avait pas été toujours ainsi. Voyez avec quelle chaleur Mme de Sévigné prend part non-seulement aux prouesses de Jean Sobieski, mais aux aventures de la cour de Danemark! Rien de semblable dans les correspondances particulières du règne suivant. Voltaire lui-même n'a rapporté qu'incidemment dans ses lettres, et presque toujours avec indifférence, les nouvelles purement politiques. Il ne s'en est informé, pendant sa longue vie, qu'à de rares intervalles, deux ou trois fois tout au plus, lorsqu'il lui a passé par la

tête de se croire un homme d'état et de devenir une façon d'ambassadeur du roi son maître. Diderot et d'Alembert n'écrivent jamais un mot sur les affaires publiques; Mme du Deffand n'en parle que sommée par Horace Walpole. Décidément le XVIIIe siècle n'y avait aucun goût, et les hommes qui en faisaient profession profitèrent de cette disposition des esprits pour agir sans responsabilité et sans contrôle. Ils ont d'autant plus facilement caché leur jeu, que la galerie n'y regardait guère. C'est ce qu'on n'a pas assez remarqué.

Il en résulte que, s'il n'y a presque plus rien à apprendre de la vie intérieure du XVIIIe siècle, presque tout est encore à découvrir et surtout à éclaircir dans ses relations internationales. Tous les jours, des documens nouveaux portent la lumière sur cette partie importante de notre histoire. Nous-même en avons déjà reproduit quelques-uns dans ce recueil; peut-être avons-nous aidé à mieux connaître quelques faits jusqu'alors mal expliqués et restés obscurs. C'est une étude semblable que nous essayons sur le *partage de la Pologne,* événement du premier ordre, méconnu et dénaturé aujourd'hui, parce qu'au lieu de le mettre dans son vrai jour, en tenant compte des circonstances qui l'ont nécessairement amené, on en a fait une arme à l'usage de nos luttes contemporaines. A force d'en abuser et de l'appliquer hors de propos, on l'a transporté de l'histoire dans la polémique et du récit dans la déclamation. Bien plus, il a subi une épreuve à laquelle résistent difficilement les faits les plus avérés. On lui a donné la plus décevante et la plus fausse de toutes les formes, celle d'un argument parlementaire. Nous essaierons de dire sur le partage de la Pologne la vérité tout entière, sans nous dissimuler ce qu'il y a de téméraire, presque de sacrilége, dans un tel projet. Parler sobrement des vaincus et des vainqueurs, se défendre avec le même soin du panégyrique et de l'anathème, écarter le dithyrambe et l'élégie comme des banalités vulgaires, réserver à chacun sa part et rendre justice à tout le monde, c'est avoir affaire à forte partie, c'est se jouer à une certaine qualité d'opinion qui, en réclamant la liberté illimitée, ne la laisse pas volontiers sur tous les sujets. Peu importe néanmoins : la vérité garde ses droits, et hors de l'église il n'y a pas de cas réservés.

Cependant nous protestons d'avance contre toute supposition d'une apologie rétrospective et paradoxale. Le démembrement de la Pologne fut un événement d'autant plus malheureux, qu'il était inévitable. Nous ne chercherons pas la preuve de cette assertion dans les institutions mêmes de cette république royale, dans la liberté anarchique qui rendit toujours impossible l'établissement d'une liberté régulière et modérée : c'est ce que personne n'ignore, et il n'est pas nécessaire de remonter si haut, pour prouver que, malgré le patriotisme, la bravoure, vertus de ce peuple illustre, son heure était irrévocablement sonnée. D'une

part, il ne pouvait continuer à vivre qu'en subjuguant ses voisins, ce qui lui était matériellement impossible; de l'autre, les puissances limitrophes ou du moins l'une d'entre elles, la plus nouvelle et la moins étendue des trois, ne pouvait exister qu'à son détriment. Point d'alternative : stationnaire depuis plus d'un siècle, la Pologne devait reculer sa frontière ou y laisser pénétrer ses voisins. Toute autre appréciation de sa situation à cette époque est arbitraire et chimérique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les conseils que lui a adressés l'un de ses meilleurs rois, Stanislas Leczinski, patriote éclairé et sincère (1). Il n'est pas moins illusoire de penser que la France pouvait prévenir le démembrement en imposant sa volonté à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse. On verra par des preuves authentiques combien il y a d'inexactitude à soutenir, ainsi qu'on l'a fait souvent sur un mot apocryphe de Louis XV, que le duc de Choiseul aurait empêché le partage : le contraire résulte des documens émanés de ce ministre. Sans sa disgrace, qui sauva sa gloire, il aurait été forcé de prendre le rôle qu'il eut le bonheur d'abandonner à son successeur, le duc d'Aiguillon; mais, grace à l'habileté et au dévouement des amis de M. de Choiseul, l'opinion contraire a prévalu. Elle a prévalu à ce point que nous l'avons vue partagée par un homme d'état qui aurait dû connaître le secret des événemens passés, mais qui, à la vérité, tenait une trop grande place dans son temps pour songer beaucoup à ce qui n'était plus. Un jour, à la campagne, dans une de ces conversations familières où l'esprit de M. de Talleyrand se jouait avec tant d'éclat, on vint à parler de la Pologne : « Jamais, dit-il, le partage ne se serait fait de nos jours. — Et qui l'aurait empêché? lui demanda quelqu'un. — La liberté de la presse, » répondit le prince.

Peut-être avait-il raison; si la liberté de l'esprit existait sous Louis XV, c'était la liberté de la conversation et non celle de la presse, sans compter que, depuis la mort de M. le prince de Talleyrand, on a un peu émoussé cette arme à force de s'en servir. Cependant, même avec la liberté de la presse, on ne voit pas que les choses aient beaucoup changé pour la Pologne. La France ne pouvait pas plus la sauver alors qu'elle n'aurait pu la rétablir aujourd'hui. C'est ce qui ressortira de l'exposé des faits. Aujourd'hui comme alors, les reproches amers et sanglans ne lui ont pas été épargnés. Elle les a trop facilement acceptés. La France se laisse toujours accuser par quiconque veut bien en prendre la peine. Comme un brave et insouciant chevalier, elle voit couler, en souriant, le sang de ses blessures. Mais, dira-t-on, « ce n'est pas elle qui est en cause; le déshonneur de la France de Louis XV ne saurait retomber sur nous; cette France n'est pas la nôtre. Il y a

(1) *Œuvres du philosophe bienfaisant*, tome II.

dans la vie des peuples des périodes néfastes, des années climatériques où la nation s'efface et disparaît, où l'époque absorbe le pays. » N'admettons pas ces distinctions, ce serait trop de désintéressement et de hardiesse. Sans doute, Iéna devint la rançon de Rosbach; mais est-on toujours bien sûr de prendre de pareilles revanches? Elles sont rares. Tout en flétrissant les noms coupables, n'étendons jamais cette flétrissure à l'époque qu'ils ont compromise ou souillée. Au surplus, si nos pères sont condamnés pour avoir laissé partager la Pologne, pourquoi épargne-t-on ce reproche à l'Angleterre? N'a-t-elle pas encouru la même responsabilité? Sur quoi peut-elle se fonder pour y échapper légitimement? Et pourtant, quel historien, quel publiciste anglais a jamais déclaré que l'Angleterre s'était déshonorée l'an de grace 1772? Quels orateurs du parlement britannique ont porté à la tribune pendant dix-huit ans une accusation si injurieuse pour leurs ancêtres? En ont-ils fait un lieu commun parlementaire dont le moindre inconvénient est de nuire à ceux mêmes qu'on veut protéger, en les leurrant d'espérances que l'on sait irréalisables? Encore si tout cela s'était borné à caresser sans péril des illusions sans conséquence, mais en a-t-il été ainsi? Malheureux Polonais! de quels rêves ne les a-t-on pas bercés! Où ne les a-t-on pas conduits par ces dangereuses complaisances, par ce vain étalage de fastueuses et impuissantes sympathies! Laissons ce triste côté de notre histoire contemporaine; il a déjà été traité ici même tout récemment. Quoique placé à un point de vue différent, nous constaterons avec l'auteur que, depuis la révolution de février, *la froideur a succédé aux chaudes sympathies* (1). L'explication qu'il en donne nous semble fondée sur les faits; il est inutile de la répéter. Bornons-nous à affirmer qu'entre une cause étrangère, quelle qu'elle soit, et la cause de l'ordre, qui n'est étrangère à personne, la France et l'Europe n'hésiteront jamais.

Ce revirement d'opinion si remarquable en France l'a été encore plus en Allemagne. Que n'avait-on pas dit des sentimens de l'Allemagne pour la Pologne! « Entre les Polonais et les Allemands, il y a fraternité, solidarité, vive sympathie. Les Allemands brûlent du désir de reconstituer la nationalité polonaise. » Voilà ce qu'on avait répété pendant dix-huit ans, et les premiers jours de la révolution de février semblaient avoir confirmé ces assertions. A Berlin, les portes des prisons s'étaient ouvertes aux Polonais captifs : d'accusés, ils étaient devenus triomphateurs; enlevés par mille bras, ils avaient été portés jusque sous les fenêtres de la demeure royale; mais bientôt quel changement! les cris de rage succèdent aux acclamations, les mains qui se pressaient dans une vive étreinte s'arment pour se déchirer, le sang

(1) *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 août dernier.

coule par torrens, les héros des ovations démocratiques redeviennent prisonniers comme auparavant, prisonniers cette fois non pas du roi, mais du peuple. Les espérances de la Pologne se brisent au pied de la tribune improvisée de Francfort; la diète *exprime le ferme espoir que le gouvernement prussien garantira en toute circonstance la nationalité des Allemands établis dans le grand-duché de Posen.* Elle oppose une fin de non-recevoir sans réplique à tout projet de restauration de la nationalité polonaise, et, pour mieux fixer le texte de cette résolution, un des membres les plus distingués de cette assemblée dit en termes exprès que, *pour expier le démembrement de la Pologne, on ne consentirait jamais à un démembrement de l'Allemagne* (1).

L'antagonisme historique de l'Allemagne et de la Pologne est en effet le mot de l'énigme, et l'Europe commence à le comprendre. Il n'y a rien de neuf, rien d'inattendu dans un pareil résultat; ici le passé explique le présent. Pour en avoir l'intelligence, il ne faut s'en prendre ni à cette passion de l'unité que l'Allemagne vient d'embrasser avec un zèle de novice, ni aux derniers événemens de Francfort et de Manheim : il faut remonter jusqu'à l'année 1772, et se demander quel fut le véritable auteur du partage de la Pologne? qu'est-ce qui l'a proposé le premier? à qui appartient cette idée? A tout le monde et à personne, s'il ne s'agit que de l'idée spéculative et abstraite. Si on veut parler de l'application immédiate et pratique, elle appartient à une grande nation représentée par le plus grand de ses princes, à l'Allemagne représentée par Frédéric (2).

I.

On se figure d'ordinaire le partage de la Pologne comme un événement imprévu, un effet sans cause, un coup de tonnerre dans un ciel serein. Pour être très accréditée, cette appréciation n'en est pas plus exacte. La Pologne n'a été morcelée en 1772 qu'après avoir été sur le point de se voir démembrée trois fois en moins d'un siècle. S'il

(1) Séances des 24 et 26 juillet 1848.

(2) « La Posnanie était la province où l'esprit polonais éclatait avec le plus d'ardeur. Les Polonais devenus Prussiens semblaient supporter plus impatiemment que les autres le joug étranger. D'abord la race allemande et la race slave, se rencontrant sur cette frontière de la Poméranie et du duché de Posen, avaient l'une pour l'autre une aversion instinctive, naturellement plus vive sur la limite où elles se touchaient. Indépendamment de cette aversion, suite ordinaire du voisinage, les Polonais n'oubliaient pas que les Prussiens avaient été, sous le grand Frédéric, les premiers auteurs du partage de la Pologne... C'était par des empiétemens successifs sur la Pologne que le grand Frédéric avait lié ensemble la vieille Prusse, la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie. » (M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* tome VII, pages 262 et 662.)

y eut quelque chose d'imprévu, ce fut le maintien de l'intégralité d'un état si souvent compromis et menacé.

En 1657, Charles-Gustave, roi de Suède, après avoir conquis la Pologne, en avait arrêté et signé le démembrement, non pas avec une des grandes cours de l'Europe, avec quelque colosse de puissance et de fortune, mais avec un petit dynaste du Danube, un chef de partisans, un *voevode,* George Rácóczy, prétendu prince de Transylvanie. A la tête d'une troupe de Bulgares, ce Rácóczy osa réclamer sa part de la république, qui alors dut son salut moins au sabre de sa pospolite qu'à la défection de l'électeur de Brandebourg. L'aïeul du prince qui devait déchirer un jour la Pologne l'arracha alors au Transylvain et au Suédois. En 1667, une main plus noble encore, la main de Louis XIV, suspendit ses destinées. Par le traité de Vilna, les Russies rouge et blanche, ainsi qu'une partie de l'Ukraine, avaient été cédées au czar Alexis, le père et le précurseur de Pierre-le-Grand, lorsque Louis XIV fit avertir la cour de Varsovie que le général suédois Slippenbach était chargé par son souverain de proposer le partage du territoire polonais à l'empereur d'Allemagne et au margrave de Brandebourg. C'est dans ce moment solennel que Jean-Casimir Wasa, religieux de la société de Jésus, devenu roi de Pologne, prononça la prophétie célèbre qui annonçait à la république qu'elle courait au démembrement par l'anarchie. La Pologne négligea cet avis. Dans l'expérience d'un politique, elle ne voulut voir que la pusillanimité d'un moine. Un siècle plus tard, un autre de ses rois lui prédit le même sort. Dès l'année 1749, Stanislas Leczinski s'exprimait ainsi : « Notre tour viendra, sans doute, où nous serons la proie de quelque fameux conquérant; peut-être même les puissances voisines s'accorderont-elles à se partager nos états. Il est vrai qu'elles sont les mêmes que nos pères ont connues et qu'ils n'ont jamais appréhendées; mais ne savons-nous pas que tout est changé dans les nations? Elle ont maintenant... une plus grande ambition..., augmentée avec les moyens de la satisfaire. Sommes-nous en état de leur résister (1)? »

Le reste de l'Europe n'avait pas attendu l'imminence du péril pour le pressentir et pour le signaler. La pensée du partage était devenue générale. Non-seulement, depuis plus d'un siècle, les chancelleries de toutes les cours renfermaient dans leurs archives un grand nombre de mémoires, de déductions, de raisonnemens destinés à prédire, à établir, à démontrer l'imminence du démembrement de la Pologne; non-seulement les correspondances diplomatiques du XVIIe au XVIIIe siècle sont pleines de cette hypothèse; elle était devenue familière aux esprits les moins politiques, à La Fontaine lui-même, et assurément c'est

(1) *Œuvres du philosophe bienfaisant,* tome II, p. LXX.

tout dire. Voici ce que l'auteur du *Partage du Lion* écrivait à une nièce de M. de Turenne, mariée à un prince de Bavière :

« Votre altesse sérénissime
« A, dit-on, pour moi quelque estime,
« Et veut que je lui mande en vers
« Les affaires de l'univers;
« J'entends les affaires de France.
« J'obéis et romps mon silence.
« L'intérêt et l'ambition
« Travaillent à l'élection
« Du monarque de la Pologne.
« On croit ici que la besogne
« Est avancée; et les esprits
« Font tantôt accorder le prix
« Au Lorrain, puis au Moscovite,
« Condé, Neubourg; car le mérite,
« De tous côtés, fait embarras.
« Condé, je crois, n'en manque pas...
« Ceux qui des affaires publiques
« Parlent toujours en politiques,
« Réglant ceci, jugeant cela
« (Et je suis de ce nombre-là) (1),
« Les raisonneurs, dis-je, prétendent
« Qu'au Lorrain plusieurs princes tendent.
« Quant à Moscow, nous l'excluons :
« Voici sur quoi nous nous fondons :
« Le schisme y règne, et *puis son prince*
« *Mettrait la Pologne en province* (2). »

Il y avait donc long-temps que la chute de la république était devenue inévitable. Un palliatif héroïque la retarda. En ranimant la gloire de la Pologne, Jean Sobieski lui rendit la vie. Aussi mauvais administrateur qu'illustre guerrier, Sobieski n'apporta aucun soulagement à des maux intérieurs; mais l'honneur est un baume qui conserve les nations malades. Le héros de Chotim et de Vienne appliqua ce topique à sa patrie. La voyant glorieuse, on la crut saine et forte. Ses ennemis renoncèrent à leurs desseins, ou plutôt ils les ajournèrent, car ce ne fut qu'une suspension d'armes. Pour parler comme les Polonais, ce fut *une trêve sous le bouclier*.

On voit combien la pensée d'un démembrement était déjà vieille, et cependant le partage a étonné toute l'Europe, sans excepter les puissances qui l'ont accompli; il a frappé de surprise les hommes d'état

(1) Il se vantait, le bonhomme.

(2) Épître à Mauricette Fébronie de La Tour, princesse de Bavière. La Fontaine, édition Lefèvre, tome VI, page 86.

les plus inaccessibles aux illusions et aux scrupules. Peut-être dira-t-on que cette surprise était feinte, qu'elle a servi de masque au machiavélisme et à l'ambition, que les ministres, les rois, qui auraient dû prévenir et empêcher cet événement ont fait semblant de ne pas s'y être attendus pour cacher l'impéritie sous la stupeur; mais il n'en fut pas ainsi. Les documens les plus authentiques, les témoignages les plus intimes prouvent que cet étonnement a été sincère. A force de voir ajourner le partage, on avait fini par ne pas y croire. Toujours prédit, il n'avait jamais eu de commencement d'exécution. Quelque incident heureux était toujours intervenu à propos pour laisser cette idée dans les limbes des spéculations oiseuses. Un grand homme à la fois politique et guerrier pouvait seul la réaliser. Le malheur de la Pologne voulut qu'il se trouvât précisément tel qu'il le fallait pour sa ruine. On le verra à la fois aventureux et patient, ardent et calme, plein de passion et de sang-froid, capable d'embrasser l'horizon le plus vaste et de se renfermer momentanément dans la sphère la plus étroite, visant de loin, agissant de près, marchant pas à pas et presque toujours par des chemins de traverse, pour se rapprocher du but, mais y touchant d'un seul bond. Tel était Frédéric, le véritable auteur du partage de la Pologne. La pensée n'en est pas née dans son puissant cerveau sans semence et sans germe; elle n'y a pas éclaté comme une illumination soudaine; seulement, de vague qu'elle avait été jusqu'alors, c'est lui qui l'a rendue positive. Il a changé le rêve en réalité, la spéculation en fait, le projet en action. On le verra mettre la volonté la plus infatigable, la plus tenace, la plus persévérante au service de son idée, l'échauffer, la mûrir par une préparation longue et savante, l'imposer à l'Europe, non avec une brusque violence, mais au moyen de l'emploi successif et habilement ménagé de la flatterie et de l'intimidation; puis, lorsque tout est consommé, il saura en décliner la responsabilité et la rejeter tout entière sur ses collaborateurs avec un art d'autant plus profond, que la hardiesse s'y cache sous la simplicité et la convoitise sous l'indifférence. Enfin, pour couronner une si audacieuse manœuvre, il n'hésitera pas à déclarer que « puisqu'il n'a jamais trompé personne, il trompera encore moins la postérité. » En effet, il les a traités avec une égalité parfaite : il s'est joué de la postérité comme de ses contemporains.

D'ailleurs, en dépit de son scepticisme et de sa philosophie, Frédéric portait aux Polonais les sentimens d'une hostilité héréditaire. Il n'avait pas oublié que la Pologne avait été la suzeraine de la Prusse. Lorsque le grand-électeur, l'un de ses plus illustres ancêtres, sauva les Polonais en abandonnant le parti de la Suède, il leur fit bien sentir que leur intérêt n'avait eu aucune part à sa conduite, et qu'il n'avait combattu pour eux que par pitié. La Pologne avait imploré son secours;

mais l'électeur, qui connaissait « les délibérations tumultueuses de cette république, incertaine dans ses résolutions, légère dans ses engagemens, prête à faire la guerre sans en avoir préparé les moyens, épuisée par la rapine des grands et mal obéie par ses troupes, répondit qu'il ne pouvait pas se charger des malheurs qu'il appréhendait, ni sacrifier le bien de ses provinces pour sauver cette république, qui paierait ses services d'ingratitude (1). » C'est en ces termes que Frédéric nous transmet les paroles de son aïeul, et il les rapporte dans un esprit sur lequel on ne peut se méprendre. Avec quelle joie il adopte cette haine héréditaire! avec quelle amertume il l'exagère pour son propre compte! Rien ne l'adoucit, rien ne le désarme. L'antique gloire de la Pologne n'a point de prestige pour lui. Qu'il ne pense pas à la délivrance de Vienne, à l'Europe préservée de l'islamisme, rien de plus simple, il n'est pas assez bon chrétien pour cela; mais qu'il ne soit touché ni de la naïve valeur, ni de la grace héroïque de cette nation brillante, voilà ce qui étonne dans un grand capitaine, qui se croit un grand poète. Frédéric a jugé la Pologne avec une rigueur outrageante et l'a condamnée sans appel. « Ce royaume, dit-il, est dans une anarchie perpétuelle; les grandes familles sont toutes divisées d'intérêts; les Polonais préfèrent leurs avantages au bien public, et ne se réunissent qu'en usant de la même dureté pour opprimer leurs sujets, qu'ils traitent moins en hommes qu'en bêtes de somme. Ils sont vains, hauts dans la fortune, rampans dans l'adversité, capables des plus grandes infamies pour amasser de l'argent, qu'ils jettent aussitôt par les fenêtres lorsqu'ils l'ont; frivoles, sans jugement, capables de prendre et de quitter un parti sans raison, et de se précipiter, par l'inconséquence de leur conduite, dans les plus mauvaises affaires : ils ont des lois, mais personne ne les observe, faute de justice coercitive (2). » Dans ce tableau, où les ombres accumulées à dessein ne laissent passage à aucun rayon de lumière, dans ces accusations, disons mieux, dans ces invectives, qui ne reconnaîtrait une aversion native, une haine de nationalité et de race?

Toutefois nous devons faire ici nos réserves. Trop souvent exclusive dans les moyens qu'elle emploie et qu'elle rejette tour à tour, la critique historique veut ramener aujourd'hui à la diversité des races toutes les guerres, toutes les rivalités de peuple à peuple. Ce principe a certainement sa valeur et son action, nous sommes loin de le méconnaître; mais il n'est pas le seul, il n'est pas même le plus énergique des nombreux dissolvans qui divisent les familles humaines. Dans les masses, comme chez les individus, la plus indestructible des antipathies,

(1) *Œuvres de Frédéric-le-Grand, Mémoires de Brandebourg*, tome Ier, p. 56. Berlin, 1846. Imprimerie Royale.

(2) *Œuvres de Frédéric*, tome II; *Histoire de mon temps*, p. 24.

c'est l'antipathie fraternelle; de toutes les fictions mythologiques, celle des fils d'Œdipe est la plus vraie. La communauté d'origine jointe à l'opposition des mœurs, des coutumes, de la religion surtout, sépare les nationalités plus puissamment que l'antagonisme du sang et de la race. La Pologne et la Russie en offrent, pendant une longue suite de siècles, un exemple mémorable et décisif. Également issues de la race slave, rameaux nés sur le même tronc, elles ont toujours été séparées par les lois et surtout par la foi qu'elles ont puisée, la Russie à Byzance, la Pologne à Rome; celle-ci entraînée dans le mouvement religieux de l'Occident, celle-là fixée dans l'immobilité orientale.

Ces dissemblances marquèrent les deux nations d'un caractère tout différent sous le rapport purement politique. La destinée des deux familles slaves suivit celle de l'Europe elle-même. Tant que l'Europe fut conduite par l'esprit féodal et chevaleresque, la Pologne conserva l'avantage. A la fin du XVIe siècle et dans tout le cours du XVIIe, la chrétienté tout entière, l'Angleterre exceptée, tendait à la monarchie pure, absolue ou despotique, comme on voudra l'appeler. L'esprit de la Grande-Bretagne ne l'emporta que plus tard. Le supplice de Charles Ier affaiblit la propagande représentative et en ajourna l'expansion. Partout, à l'exemple de la France triomphante et monarchique, les trônes se relevaient sur les débris de l'oligarchie féodale. Il n'y avait pas de si petit royaume dans le Nord, de si mince électorat en Allemagne qui n'eût sa fronde vaincue et son Louis XIV éperonné. Le vent était à la monarchie; il poussa la Russie et arrêta la Pologne. Elle se cantonna obstinément dans les vieilles mœurs oligarchiques, qui ne répondaient plus à rien, placées à une égale distance de la France et de l'Angleterre, de la monarchie absolue et de la royauté constitutionnelle. Le régime politique de la Pologne n'était plus qu'un anachronisme. Aussi la terre russe et le sol polonais produisirent alors les fruits qui leur étaient propres : la Pologne enfanta Jean Sobieski, le dernier de ses chevaliers; la Russie, Pierre-le-Grand, le premier de ses empereurs.

Ce fut alors que les Russes songèrent à reprendre d'anciennes contrées devenues polonaises, non par les conquêtes des Polonais, qui, en Volhynie, en Podolie, en Ukraine, sous le règne de Casimir-le-Grand, ne furent qu'éphémères et transitoires, mais par les conquêtes des Lithuaniens, race entièrement distincte de la grande famille slave et à laquelle les derniers travaux de la science attribuent décidément une origine finoise. Avant que les ducs de Lithuanie se fussent emparés de ces contrées au XIVe siècle, la Russie, quoique dominée par les Tartares, était resté plus vaste que la Pologne. Non-seulement elle s'étendait au-delà du Dnieper jusqu'à Kief et jusqu'à l'Ukraine, mais, avec la Volhynie, elle comprenait la Gallicie, gouvernée par des descendans de Rurik sous le nom de rois de Galitz. Ce fut cette vaillante

et heureuse tribu lithuanienne qui, en passant du côté de la Pologne, fit pencher la balance en sa faveur. Ladislas Jagellon, le plus puissant de ses chefs, épousa, en 1386, l'héritière de ce royaume, Hedwige d'Anjou, princesse de Hongrie, issue du sang royal de France. Grace à cette alliance, la république polonaise devint une puissance considérable et se soutint pendant tout le xve siècle et une partie du xvie siècle. Ce fut l'ère des Jagellons : c'est l'âge d'or de la Pologne.

Au commencement du xviie, sous la dynastie de Wasa, à la suite de l'anarchique apparition des faux Démétrius, la Russie se vit à la veille de se voir conquise par les Polonais et de recevoir un czar de leur main; mais elle les repoussa par un grand élan national, par un mouvement unanime et libérateur qui devint le point de départ de sa prééminence dans le Nord. Le czar Alexis Michaélovitch l'accomplit. Au milieu du xviie siècle, Alexis recouvra Kief, la Rome slavonne, la ville aux coupoles byzantines, qui renferme un peuple de saints dans ses cryptes souterraines. Le retour de ces contrées à la Russie la remettait à la tête des races slaves et lui assurait la supériorité dans le Nord. Néanmoins elle ne put la faire prévaloir immédiatement. Pendant un intervalle à la vérité assez court, ce fut la Suède qui prit la première place abandonnée par la Pologne. Plus tard, la Suède la laissa échapper à son tour. La Russie la prit et la tient.

Ni Charles XII après Narva, ni Pierre-le-Grand après Pultava, ne pensèrent à démembrer la Pologne. Tous les deux lui donnèrent un roi de leur main; mais ni Charles, ni Pierre ne lui enleva un seul village. Cette politique était simple et naturelle. Que devait vouloir, en effet, la puissance prépondérante dans le Nord? C'était de dominer la république, de maintenir son anarchie pour l'empêcher de reprendre des forces, de lui imposer des armées et des rois, d'intervenir dans ses affaires intérieures, comme la Pologne elle-même, au temps de sa grandeur, était intervenue dans les troubles de ses voisins. La domination obtenue, à quoi bon le démembrement? Pourquoi partager avec d'autres ce qu'on peut garder seul? Pourquoi éveiller la jalousie de l'Europe et n'obtenir qu'une part dans un tout dont on dispose? Un partage territorial amenait nécessairement un partage de domination, ce qui ne pouvait convenir ni à la Suède, lorsqu'elle avait la supériorité sur la Russie, ni à la Russie, victorieuse de la Suède; mais la Russie avait un puissant moyen d'ingérence qui n'appartenait qu'à elle, et qui manquait à toutes les autres puissances limitrophes de la Pologne. Les coreligionnaires des Russes y étaient nombreux et depuis quelque temps opprimés. La Russie était leur recours naturel : c'était là sa force.

La Prusse, ancienne vassale de la république, se trouvait à son égard dans une situation bien différente. Géographiquement, l'Alle-

magne n'appartient point à la zone du nord de l'Europe, quoiqu'elle s'efforce, depuis deux ans, de prouver le contraire en faisant au Danemark la guerre la plus injuste qui fût jamais. La Prusse, à cette époque, n'avait pas encore imaginé de dominer dans le Nord; il ne lui restait qu'un parti à tirer de la Pologne : c'était de s'étendre, de s'agrandir en empiétant sur la république, de donner une forme plus régulière à sa propre circonscription, et de reculer sa frontière au moyen d'une importante augmentation de territoire. Il y avait là, pour la Prusse, une satisfaction d'ambition, d'amour-propre, et, il faut en convenir, une nécessité absolue. On s'en convaincra aisément en jetant les yeux sur la carte. Le roi de Prusse ne pouvait se rendre d'une de ses provinces dans l'autre, sans en demander la permission à ses voisins. Pour aller de Berlin à Kœnigsberg, il lui fallait passer sous le canon de Dantzick; de plus, cette ville, alors polonaise, domine l'embouchure de la Vistule : c'était en grande partie la route de tout le commerce du Nord. Dantzick est située dans la Pomérellie, appelée plus communément *Prusse royale*, et, comme les mots dominent et amènent les choses, ce nom de Prusse royale était une tentation pour le roi de Prusse. Il y succomba.

Le démembrement de la Pologne avait toujours été une des plus constantes, mais des plus secrètes pensées du grand Frédéric. Dans sa jeunesse, il n'en fut pas distrait, même par ses malheurs : quoique brouillé avec son père, il supplia Guillaume Ier de profiter de la mort d'Auguste II, en 1733, pour s'emparer de la Prusse polonaise (1). Pendant la guerre de sept ans, dans sa correspondance secrète avec l'héritier du trône de Russie, il reproduisit sans relâche le projet du partage, et lorsque le grand-duc fut devenu empereur sous le nom de Pierre III, Frédéric allait profiter de l'admiration enthousiaste qu'il inspirait à ce prince, pour amener à un résultat décisif cette négociation, qu'il avait reprise avec ardeur. Ce ne sont pas de simples conjectures, mais des faits certains appuyés sur des documens contemporains et authentiques (2), faits d'autant moins connus et d'autant plus dignes de l'être

(1) « Une anecdote qui m'a été confiée par M. de Kaunitz, c'est que le roi de Prusse, n'étant que prince royal, avait sollicité vivement son père de profiter de la vacance du trône de Pologne lors de la mort d'Auguste II, pour s'emparer de la Prusse polonaise, et lui avait même remis à ce sujet un mémoire fort détaillé, où il prouvait d'un côté l'accroissement de puissance qui lui en reviendrait, de l'autre la facilité qu'il trouverait à faire cette conquête et à la conserver. » (Le marquis du Châtelet, ambassadeur de France près la cour impériale, au duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, Vienne, 13 novembre 1763. Archives des affaires étrangères.

(2) Notamment sur la correspondance officielle du baron de Breteuil, ministre plénipotentiaire de France sous le règne de Pierre III, avec le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères. « J'ai les yeux ouverts sur ce qui regarde la Pologne, et je suis d'opinion qu'il est intéressant de s'occuper de ce vaste et faible royaume; il doit être le siége

que Frédéric, dans ses *Mémoires*, les a artificieusement négligés, et n'a pas cru devoir nous en donner la connaissance la plus légère.

Il semblait que les desseins de Pierre III dussent disparaître avec lui. Toute l'Europe s'y attendait, et Frédéric plus que personne. A l'étonnement général, il n'en fut pas ainsi. Dans la marche imprimée à son gouvernement, dans le choix de ses alliances, Pierre III avait été guidé par un sentiment juste et droit. Naturellement humain et généreux, il avait opéré des réformes utiles dans l'intérieur de la Russie. Son intimité avec la Prusse n'eut d'autre tort que l'exagération et l'éclat. En général, il ne lui avait guère manqué que le sang-froid, le secret et la mesure; il n'avait méconnu aucun des intérêts essentiels de son empire. De sa politique, il fallait écarter la forme et conserver le fond. Catherine n'hésita pas à le faire. Au lieu de reprendre les hostilités contre Frédéric, elle confirma la paix conclue avec ce prince et l'imposa à ses alliés malgré leurs plaintes et leurs reproches. Elle les laissa crier à la défection et conclut une paix nécessaire à ses peuples, fatigués d'une lutte stérile.

A peine arrivée au pouvoir suprême, Catherine II se plaça habilement sur la ligne légère, imperceptible, mais mathématiquement exacte, qui sépare la timidité de la prudence, la résolution de l'audace, le courage de la témérité. Elle s'y maintint toute sa vie. Rulhière, esprit ingénieux, mais peu pratique, d'ailleurs ennemi déclaré de Catherine, a bien mal saisi ce caractère singulier et neuf, lorsqu'il a prétendu que, les premiers temps, l'impératrice s'était montrée *incertaine dans*

ambitieux des monarques russe et prussien. Je ne doute pas qu'il n'entre dans leurs projets futurs de démembrer cette république à leur profit. » (Breteuil à Praslin, Saint-Pétersbourg, 18 juin 1762.)

« Suivant toutes mes notions, les deux souverains (Pierre et Frédéric) n'ont point oublié dans leur retraite l'événement de la vacance du trône de Pologne, et ils se sont engagés à rassembler alors au plus tôt chacun vingt mille hommes pour déterminer l'élection du nouveau roi. L'on m'a dit qu'ils voulaient le prendre parmi les Piasts; mais je n'en crois rien, quoiqu'à bien des égards cet arrangement pût leur être avantageux et faciliter peut-être leurs vues d'agrandissement aux dépens de la république. Au reste, cette idée vraie ou fausse, que je ne doute pas que l'on ne fasse connaître aux Polonais, pourrait leur déplaire. » (Breteuil à Praslin, Varsovie, 14 juillet 1762.)

« Nous apprenons, monsieur, que les vues du roi de Prusse et de son nouvel allié (Pierre III) ne se bornent pas seulement à forcer la cour de Vienne à la paix, mais qu'elles vont jusqu'à projeter un démembrement considérable de la Pologne. Les fréquens courriers que vous avez vu expédier à Constantinople pourraient bien avoir quelque rapport à ce plan, puisque ce serait détourner les yeux de la cour ottomane de dessus la Pologne que d'engager le sultan à porter ses armes contre la Hongrie. Je compte que vous n'aurez rien laissé ignorer à M. de Vergennes de ce qui sera parvenu à votre connaissance sur cet objet, et que vous aurez recommandé à votre secrétaire de suivre fidèlement cette correspondance après votre départ. Cette partie devient bien intéressante, et je sens que nous ne saurions y veiller avec trop de vigilance. » (Praslin à Breteuil, Versailles, 28 juin 1762.)

toutes ses vues (1). C'est le contraire qui est vrai. Ce fut précisément dès-lors qu'elle prépara tout son règne et qu'elle marqua pour ainsi dire d'avance les étapes de sa grandeur. Persuadée que la considération d'un gouvernement nouveau dépend de son début, Catherine II éleva sa fierté au niveau des périls de sa situation, et refusa de se soumettre aux conditions qu'avait acceptées Élisabeth pour faire reconnaître le titre de *majesté impériale,* jusqu'alors peu usité dans le protocole des chancelleries. Elle aima mieux menacer de rompre toute correspondance avec les puissances étrangères que de l'acheter à ce prix. Toutefois elle ne subordonnait pas toujours l'adresse à la hauteur; elle savait les concilier, n'oubliant rien, ni personne, pas même les philosophes. Elle chercha à gagner à sa cause l'opinion publique, représentée alors par quelques lettrés français. A peine sur le trône, elle proposa à d'Alembert l'éducation de son fils, offrit à Diderot la ville de Riga pour l'impression de l'*Encyclopédie,* et se préoccupa surtout de l'approbation de Voltaire. « La czarine, écrivait M. de Breteuil à M. de Praslin, m'a fait demander si je connaissais M. de Voltaire, pour m'engager à rectifier ses idées sur le rôle qu'a joué la princesse Daschkof... » Tandis que Catherine II négligeait la cour de Vienne ou de Versailles, elle jetait les fondemens de ses longues relations diplomatiques avec une cour plus redoutable, la cour de Ferney.

C'est qu'à cette époque du XVIIIe siècle, comme on l'a remarqué plus tard, il y avait déjà deux Frances, bien différentes, bien dissemblables, qui vivaient côte à côte, qui se rapprochaient, se touchaient même, se mêlaient ensemble sans distinction de rang ni de fortune, mais qui, au fond, étaient distinctes, séparées, ennemies. Il y avait là deux pouvoirs en présence : le gouvernement et l'opinion. D'un côté était la France officielle, de l'autre la France philosophique et littéraire; l'une défaillante, affaiblie, en pleine décadence, l'autre militante et triomphante; l'une vivant dans le passé, l'autre dans l'avenir; en un mot, l'une vieille et l'autre jeune.

La première de ces deux Frances, poursuivie par un malheur constant, battue sur terre et sur mer, dépouillée de ses colonies et de son commerce, s'était retranchée dans l'immobilité et dans la routine. Plus orgueilleuse que fière, elle s'était séquestrée du mouvement et du bruit qu'elle ne savait plus produire. Superstitieuse sans religion, sévère sans mœurs, elle vengeait avec rigueur, quelquefois avec barbarie, les croyances qu'elle-même avait perdues. Insensible aux blessures du sentiment national, elle mettait sa dignité dans l'indifférence et ne conservait plus du pouvoir que l'étiquette, les titres et les insignes.

(1) *Histoire de l'anarchie de Pologne,* tome III, p. 291.

La jeune France (car il n'y a pas de siècle qui n'ait eu sa jeune France) veillait avec ses philosophes pendant que l'autre dormait avec son gouvernement. Elle ne perdait ni une occasion, ni une pensée, ni un jour. Mobile, agissante, dévorée d'une ardeur incessante de prosélytisme, d'une soif inextinguible de popularité et d'influence, l'exerçant dans le pays et hors du pays, chez soi et chez l'étranger, par ses livres, ses académies, ses théâtres, ses bureaux d'esprit, par les jeunes gens et par les femmes; humble et fière au besoin, flattant pour mieux dominer, rampant même pour mieux gravir; assidue auprès des grands qu'elle méprisait en secret, les pliant à ses desseins tout en ayant l'air de se mettre au service de leur amour-propre; habile à faire son chemin en faisant sa cour; commensale en apparence, reine en réalité.

Ainsi on voyait désunis et hostiles le gouvernement français et l'esprit français. Triste spectacle, que notre pays présente trop souvent! Alors, comme toujours, ce dissentiment était la source unique, mais profonde, de notre affaiblissement politique. Qu'était le règne de Louis XIV? D'où venaient sa grandeur, son unité, son influence sur l'Europe? De la réunion de toute la France dans un même faisceau. La France de Turenne et de Lyonne, la France diplomatique et guerrière était aussi la France théologique, philosophique, littéraire, la France de Bossuet, de Malebranche, de Corneille. Elle tendait toutes ses forces réunies vers un but commun, et si les derniers jours du grand règne n'ont pas répondu à de si heureuses prémisses, c'est qu'entre l'opinion et le gouvernement, entre l'esprit et l'action, ou, comme on le dit aujourd'hui, entre le pays intellectuel et le pays matériel, s'opérait encore une scission latente, mais déjà active. Racine mourait dans la disgrace, Fénelon vivait dans l'exil, et le XVIIIe siècle avait remplacé le XVIIe. Après la mort de Louis XIV, plus on avança dans le règne de Louis XV, plus le divorce devint inévitable. Il y eut bien une trêve vers Fontenoy. Quelques favorites, qui voulaient se réhabiliter par les suffrages des gens de lettres, Mme de Châteauroux, Mme de Pompadour, peut-être un seul ministre, M. d'Argenson (à ce nom il serait difficile d'en ajouter un autre), voulurent empêcher et prévenir la rupture. Voltaire fit des avances; il devint courtisan, il parut à Fontainebleau, il sacrifia la tragédie philosophique à l'opéra complimenteur, *Mérope* et *Sémiramis* cédèrent le pas à *la Princesse de Navarre*. Vains efforts! tentatives inutiles! Dans les deux camps, la haine était au fond. Elle éclata. On vit un gouvernement se déclarer l'ennemi plus ou moins direct de tout ce qu'il y avait d'intelligent dans la nation; on le vit dédaigner Montesquieu, persécuter Voltaire et n'honorer que Buffon, comme pour le remercier du choix discret qu'il avait fait dans toute la nature animée. Mais ceux qu'on repoussait ainsi ne s'avouèrent pas vaincus; ils s'armèrent de toute leur puissance, car ils savaient que la force ré-

sidait en eux. « Ce qui fait le grand mérite de la France, disait Voltaire irrité, ce qui fait son grand mérite, son unique supériorité, c'est un petit nombre de génies, sublimes ou aimables, qui font qu'on parle aujourd'hui français à Vienne, Stockholm et Moscou. Vos ministres, vos intendans, vos premiers commis, n'ont aucune part à cette gloire (1). » « Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs palliers voyageassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des graces, de l'enjouement, de la philosophie indulgente qui règnent de l'autre, et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux-arts y ont été cultivés, car il est vrai que ce sont nos beaux-arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies (2). »

Alors il se passa quelque chose d'irremédiable et de funeste; alors il y eut un grand scandale et surtout un grand malheur. L'élite intellectuelle d'un pays renia, répudia ce pays; elle fit plus encore, elle donna la patrie en spectacle aux nations étrangères; elle porta cette force qu'elle se connaissait si bien dans les contrées les plus éloignées, dans les cours les plus adverses. Les philosophes surent choisir leurs alliés avec plus de discernement que nos diplomates et nos ministres. Ils laissèrent ceux-ci s'épuiser dans de stériles alliances, tandis qu'eux-mêmes virent grossir tous les jours le nombre de leurs adeptes, et n'en acceptèrent aucun de compromettant ou d'inutile. Ils abandonnèrent les puissances décrépites et s'adressèrent aux puissances ambitieuses, énergiques, vivantes enfin, introduites récemment sur le théâtre de l'Europe, brûlant de s'en emparer et surtout de s'y faire voir. En un mot, ils tournèrent le dos au midi et marchèrent droit au nord. Il en résulta une situation singulière. Dans le reste de l'Europe, comme en France, il se forma deux partis français qui se firent la guerre : l'un protégea les vieilles mœurs, les vieilles traditions, tout ce qui était usé, suranné, hors de service; l'autre parti français, qui n'était point le parti du gouvernement de la France, conduisit gaiement la troupe aventureuse et légère des réformes, des innovations, des essais de toute espèce, et ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est que le parti novateur eut pour chefs de file les princes, les souverains particulièrement hostiles au

(1) Voltaire à Mme Du Deffant.
(2) Voltaire à M. Chardon, maître des requêtes, 5 avril 1767.

cabinet de Versailles : Frédéric, Catherine, qui, attaquant la France sur son terrain et avec ses propres armes, ne parlaient, n'écrivaient et ne pensaient qu'en français.

Ce contraste était surtout sensible en Pologne. De tous les pays de l'Europe, c'était celui où la France combattait le plus vivement contre elle-même. Les partis y étaient nombreux et variés. Ils se composaient de nuances locales, individuelles; hors un sentiment de liberté commun à la nation tout entière, on ne pouvait saisir aucune idée générale dans ces débats où les principes étaient beaucoup moins en jeu que les intérêts. Toutefois, en essayant de jeter une vue d'ensemble sur cette mêlée confuse, on finit par y reconnaître deux opinions bien distinctes et fortement tranchées, le parti des réformes et celui de l'anarchie. Le dernier prétendait exclusivement au titre de *patriotique*. C'est ainsi qu'il s'était qualifié lui-même et qu'on le trouve désigné, soit par sympathie, soit par habitude, dans les documens diplomatiques. Rulhière, son historien, son panégyriste, ne le nomme jamais autrement. Bien différent des *tories* sous les rapports les plus essentiels, ce parti tenait en Pologne à peu près la place que les tories occupent en Angleterre. Il ne laissait pas d'être considérable par le nombre et la dignité de ses représentans. Leurs intentions étaient nobles et sincères; ils avaient certainement droit à l'estime publique. Ces hommes se distinguaient par un amour passionné des mœurs et des libertés nationales, par un vif attachement à la foi, aux usages et même au costume des ancêtres. La religion des souvenirs, le culte du passé, s'étaient réfugiés dans le cœur de quelques magnats puissans qui ne souffraient aucune altération dans les objets d'un respect traditionnel, et traitaient toute réforme, toute innovation comme un crime; constance admirable dans un pays bien ordonné, funeste dans un gouvernement anarchique.

Un vieillard septuagénaire, le comte Clément Branicki, grand général ou hetmann de la couronne, titre équivalent à celui de connétable, l'un des premiers personnages de la république par l'illustration de son nom et par l'éclat d'une opulence princière, était, du triple droit de la naissance, de la richesse et de l'âge, le chef reconnu du parti patriotique. Branicki avait voyagé, il avait même passé de longues années en France; mais les mœurs européennes l'avaient effleuré sans le pénétrer. Il menait une vie de souverain dans son château ou dans sa *cour* de Bialistock, car c'est le nom que les magnats polonais donnaient, sans ridicule, à leurs résidences principales. Les Potocki à Tulczyn, les Czartoriski à Pulawi, d'autres encore, surpassaient beaucoup de petits souverains d'Allemagne en élégance et en richesse. Tous étaient vaincus par le vieux hetmann. Bialistock, construction noble et vaste, entourée de jardins, embellie de collections précieuses et

rares, était surnommé, avec trop d'emphase peut-être, *le Versailles de la Pologne.* Le comte de Branicki et sa jeune épouse, sœur de Poniatowski, nièce des princes Czartoriski, y exerçait l'antique hospitalité polonaise avec ce mélange de faste et de grace qui en faisait le caractère distinctif. La vieille Pologne s'était réfugiée dans ce palais; elle s'y conservait comme les débris des monumens anciens dans nos modernes musées. Des pages, des Cosaques, des heiduques, troupe guerrière et domestique, remplissaient nuit et jour les avenues et les salles; on entendait sans cesse le bruit des armes; un Polonais ne quittait jamais son sabre. Au milieu de tout ce tumulte paraissait la noble châtelaine, entourée de dames et de demoiselles, amies, parentes ou commensales, dont quelques-unes, amphibies de familiarité et de servitude, étaient désignées dans les plus grandes maisons polonaises du nom singulier de *panna stolova* (demoiselle de table), parce que, nobles de nom et d'armes, elles avaient droit de prendre place à la table de leurs égaux que la fortune seule avait faits leurs maîtres. Tel était en effet le principe constitutif de la Pologne. On en retrouvait la trace et l'image, même dans les châtimens corporels. Le *szlachtych,* pauvre gentilhomme au service du fastueux palatin et du castellan superbe, avait le droit de ne recevoir la bastonnade que sur un tapis de Turquie. Malheureusement, plusieurs des priviléges défendus avec tant de courage par l'aristocratie polonaise tenaient de ces traditions barbares. Les esprits éclairés, même dans la plus haute noblesse, en désiraient l'abolition ou l'amendement, et c'est là ce qui constituait un second parti, le *parti réformateur.* Ses adhérens étaient les *whigs* de la Pologne.

Là comme ailleurs, à côté des antiques coutumes, surgissaient de toutes parts des opinions nouvelles, une société moderne. Élevés par des précepteurs français, épris de notre théâtre et de nos poésies légères, initiés aux secrets les plus subtils de la conversation parisienne, quelques hommes, quelques jeunes gens surtout, s'abandonnaient avec transport aux conseils de la tolérance, aux promesses de la philosophie. Cette brillante aristocratie ne se contentait pas de la vie de château fort, dont la monotonie n'était plus relevée par les périls de la guerre. Aux repas prolongés sans mesure et terminés par l'ivresse, aux plaisirs de la haute justice exercée sur quelques misérables Israélites, elle préférait l'étude et le spectacle des mœurs modernes, l'entretien des philosophes et la douce culture des lettres. Le besoin de mouvement, si naturel aux peuples slaves, les jetait sur les grandes routes; les Polonais y erraient comme leurs ancêtres. Ainsi l'instinct nomade, antérieur à la civilisation, contribuait alors à ses progrès. C'est dans ces courses d'un bout de l'Europe à l'autre qu'ils puisaient le sentiment, le désir et l'espérance d'une réforme politique. Sans doute, ils l'embrassaient

trop naïvement, ils croyaient trop au retour de l'âge d'or; mais ils y croyaient avec une ardeur sincère et dévouée.

Il serait d'ailleurs injuste de supposer qu'ils poursuivaient seulement quelque honnête utopie. Un but plus pratique les attirait : ces magnats, ces palatins, voulaient donner un peuple à leur patrie, car il n'y avait pas de peuple en Pologne (1). L'aristocratie y constituait un état-major sans soldats. Très peu nombreuse, la population n'était point solidaire des intérêts du patriciat. La petite noblesse, espèce de bourgeoisie, mais bourgeoisie sans commerce, sans industrie, sans indépendance à l'égard des grands, composait tout au plus la troupe de leurs gardes-du-corps. De cette étrange prétention d'une noblesse universelle, exempte du travail, dominée par le goût d'un luxe stérile, résultaient le mépris de la vie agricole, la concentration de tout le numéraire dans les mains des Juifs, le manque d'un tiers-état, l'impossibilité de le créer, et par conséquent l'absence d'un peuple. Lorsque ces braves Polonais, haute noblesse et *szlachta*, confondus dans une égalité républicaine, entraient dans les festins avec une mine haute et fière; lorsque, dans le palais de Bialistock, armés pour le combat, même au milieu des fêtes, Braniçki, Mokronowsky, Radziwil, discouraient sur les destinées de la patrie au bruit des éperons sonores et des sabres traînant à terre, ces réunions présidées par une femme charmante, ces vaillantes mains si cordialement pressées, ces accens patriotiques, le désordre même qui terminait parfois ces assemblées, tout cela présentait un spectacle émouvant et dramatique. A entendre ces paroles toutes romaines, à voir ces héroïques visages, qui n'aurait garanti le salut de la Pologne? qui n'aurait pensé que derrière ces magnats, en dehors de ces lambris dorés, de ces escaliers de marbre, un peuple entier n'attendait qu'un signal pour se lever et suivre ses chefs? Mais, grand Dieu! qu'il en était loin! Morne, hâve, rongé de plique, courbé sous la corvée, il ne s'agissait pas de lui, de ses souffrances, du joug intolérable que faisaient peser sur lui les Juifs, ses vrais maîtres; il n'était question ni de lui donner du pain ni de lui apprendre à lire. Sauver les priviléges de la noblesse, l'inamovibilité des grandes charges; rendre impraticable toute comptabilité exacte dans le maniement des deniers publics; conserver surtout le *liberum veto*, ou, en d'autres termes, mettre un obstacle insurmon-

(1) Les écrivains polonais eux-mêmes en sont convenus. « Tout le mal, dit M. Lelewel, qui travaillait la Pologne résulta de l'intérêt des gouvernemens et des fautes de la classe nobiliaire. Chacun se croyait indépendant, supportant avec impatience les moindres entraves apportées à sa liberté... De cette source découlaient des exemptions de charges publiques qu'on faisait retomber sur des classes privées de toute participation au gouvernement. De là... l'asservissement complet des non-nobles, et quelquefois des jugemens rigoureux portés contre eux. » (*Revue du Nord*, tome Ier, page 504.)

table à l'établissement d'un gouvernement régulier, voilà, pour le malheur de la Pologne, quels étaient alors les soucis du parti qui s'honorait exclusivement du titre de patriote.

Le parti réformateur songea à guérir ces plaies. Il était conduit par les princes Czartoriski, maison illustre issue des grands-ducs de Lithuanie, ainsi que plusieurs grandes familles tant en Pologne qu'en Russie. Aussi nobles que leurs adversaires, les Czartoriski étaient encore plus riches, puisqu'ils pouvaient lever de leurs propres deniers une armée de cinq mille hommes. Ce qui les distinguait des autres magnats, c'est qu'au lieu de se mettre, comme la plupart d'entre eux, sous la dépendance d'intendans avides et fripons, ils administraient eux-mêmes leurs terres avec un ordre qui, sans rien retrancher à la magnificence, la rendait, au contraire, d'un usage plus facile et plus constant. Michel, grand-chancelier de Lithuanie, et son frère Auguste-Alexandre, hommes remarquables tous deux par leurs talens et déjà avancés en âge, étaient les chefs de cette famille. L'autre génération se composait du prince Adam, fils du prince Auguste, et du fameux comte Stanislas Poniatowski, qui appartenait aux Czartoriski par sa mère, sœur des deux vieillards. Dans ces pensées de réforme, auxquelles le patriotisme et l'ambition avaient une part égale, ils étaient préoccupés non-seulement de la réforme économique, mais aussi de la réforme politique de leur pays. Leur esprit se sentait frappé des vices d'un gouvernement qui confondait la république avec la royauté, sans se laisser étreindre par l'unité, règle des monarchies, et sans être soutenu par l'esprit public, ame des gouvernemens démocratiques. Pour remédier à cet état de choses, ils avaient puisé dans l'étude assidue de l'Angleterre l'idée de la monarchie constitutionnelle, qui alors conservait encore dans toute sa fleur une virginité perdue depuis, en d'autres contrées, dans un viol de sang et de boue.

Les Czartoriski méditaient donc une réforme précise, une révision scrupuleuse et détaillée de la constitution et de la législation polonaises. Cette révision devait porter sur cinq points principaux : abolition du *liberum veto;* faculté de rendre révocables, à la volonté du souverain, les dignités jusqu'alors inamovibles; faveurs à accorder aux étrangers; réforme des finances et refonte de la monnaie. La portion plus vague de ces plans, tout ce qui touchait à la philanthropie, à la tolérance, était surtout le domaine du jeune Poniatowski, l'ami de Mme Geoffrin, l'admirateur des philosophes. Stanislas savait par cœur les poèmes, les tragédies de Voltaire, et prêtait à ses vers, fort à la mode alors, bien négligés aujourd'hui, le charme d'un organe flatteur, d'un geste noble et dramatique. Si jamais un roi de hasard a essayé le trône sur le théâtre, c'est assurément celui-ci.

Ne semble-t-il pas que ces hommes, la fleur de la Pologne, attirés

vers nous par une éducation toute française, par le plus vif penchant pour nos goûts, nos plaisirs, nos usages, auraient dû former le noyau d'un parti attaché à la France? Cette élite de la société polonaise n'aurait-elle pas dû puiser à Versailles des encouragemens et des inspirations? Il arriva tout le contraire : c'était *le parti français,* mais ce n'était pas *le parti de la France.*

Le ministère de Louis XV n'en prit point la direction, uniquement en haine des lettrés et des philosophes. Ce fut la Russie qui se substitua à lui. On reproche à Voltaire de n'avoir pas fait cause commune avec le gouvernement de son pays; mais ce n'est pas Voltaire qui a rompu avec Louis XV, c'est Louis XV qui a rompu avec Voltaire. Le parti français devint alors le parti de la Russie. Attentive à s'emparer de ce qui est vivace, Catherine II protégea en Pologne le génie du progrès, qui était alors le génie de la France, et ne lui laissa en Pologne que le patronage de l'anarchie, la garde noble d'un cadavre. Indépendamment de l'antagonisme entre l'administration et la littérature, des combinaisons d'alliance matrimoniale nous attachaient au parti soi-disant patriotique. Long-temps la maison de Bourbon avait été l'ennemie de la maison de Saxe, protégée alors par les Russes et opposée à Stanislas Leczinski, père de Marie, reine de France; mais plus tard tout changea. Auguste III se brouilla avec les Russes, donna sa fille à M. le dauphin, et dès ce moment la cour de Versailles protégea en Pologne la maison de Saxe et le parti rétrograde. L'alliance du parti réformateur avec la Russie devint la conséquence inévitable de ce revirement impolitique. Le parti des Czartoriski devint alors le parti russe. L'un des chefs de l'anarchie légale, le prince Radziwil, qui soutenait le roi Auguste III, attaqua les Czartoriski à main armée. Comme palatin de Vilna, il présidait le tribunal de cette ville, capitale de la Lithuanie. Un des innombrables abus de la constitution de Pologne abandonnait à la brigue la formation des tribunaux de province. C'est après une lutte souvent sanglante que la faction victorieuse formait un tribunal, qui livrait ses adversaires aux sévices et leur fortune à la dévastation. Les Czartoriski avaient d'abord joui en Lithuanie de ce privilége anarchique; ils en avaient profité pour ravager Nessviez, château du prince Radziwil, sous prétexte d'assurer le paiement de ses dettes; cela s'appelait en Pologne *faire une exécution.* Maintenant, Radziwil avait son tour; il prenait une cruelle revanche. Il faisait brûler ou séquestrer les châteaux, les fermes, les starosties de la famille rivale. Les Czartoriski auraient été en droit de s'en plaindre au roi, mais ce prince protégeait Radziwil. D'ailleurs malade à Dresde, Auguste III ne s'occupait plus de la Pologne. Ce fut alors que les Czartoriski se tournèrent vers Catherine II. L'armée russe fut appelée par eux, et entra, à leur demande expresse, sur le territoire de la république.

Certes, il serait injuste de leur attribuer le premier exemple d'un appel aux forces étrangères; ce qu'ils firent alors, les diverses factions polonaises l'avaient fait cent fois avant eux. C'était devenu un usage, presque un droit. Depuis plus d'un siècle, à part la glorieuse exception du règne de Jean Sobieski, les étrangers entraient en Pologne, et n'y entraient qu'appelés. On se demande comment une nation si vaillante, si fière, si passionnément attachée à son pays qu'elle en porte l'image partout dans la prospérité et dans le malheur, dans le triomphe et dans l'exil; comment une nation dont la foi en elle-même va souvent jusqu'à la superstition, comment enfin la brave nation polonaise a pu faire un usage presque constant, une sorte de principe politique de ce qui n'a été chez les autres peuples qu'un accident fatal et rare dont la patrie n'a jamais cessé de porter le deuil? A cet égard, le souvenir de la gloire et des infortunes de la Pologne a pu seul la préserver d'un blâme sévère; encore ce souvenir n'a-t-il pas toujours arrêté les reproches de la postérité. Au lieu de nous y associer, nous aimons mieux chercher les causes de cette étrange politique, et peut-être trouverons-nous quelques circonstances atténuantes au rigoureux verdict de l'histoire. Si la nation polonaise n'a jamais placé le point d'honneur national dans la nécessité de se suffire à elle-même, c'est qu'elle s'était toujours crue spécialement destinée au maintien de l'équilibre européen, non par ses propres efforts, non par son habileté politique, mais uniquement par sa situation géographique et par son épée. Écueil des Ottomans, la Pologne a toujours pensé que c'était assez de l'intérêt des gouvernemens de l'Europe pour ne jamais permettre qu'aucun de ces gouvernemens attentât à son indépendance. Elle s'est reposée tranquillement sur ce qui lui semblait une garantie imprescriptible, et ne s'est attribué d'autre devoir que de préserver la chrétienté des attaques de l'islamisme. Noble devoir en effet, glorieuse destination, et que la Pologne a dignement remplie, presque jusqu'au dernier moment de son existence; mais illusion bien décevante, surtout depuis que la Turquie était parvenue à une décadence dont, au surplus, on ne s'est aperçu partout que très tard, et à Varsovie pas plus tard qu'ailleurs. L'erreur de l'Europe occidentale sur les forces respectives de la Porte et de la Russie est la clé véritable des événemens qui amenèrent le partage de 1772.

La Pologne s'étant donc mise à l'avant-garde de l'Europe contre les Turcs, il n'est pas très extraordinaire qu'à charge de revanche elle ait cru pouvoir faire sans honte un appel aux armes étrangères. Elle retournait à l'Europe une lettre de crédit glorieusement acceptée jadis sous les murs de Vienne; seulement, elle ne s'était pas aperçue qu'à la longue ce titre avait perdu de sa valeur et n'était plus qu'une lettre morte

Il est vrai de dire qu'elle n'avait pas d'autre moyen de défense. Son état social, sa constitution, tout, jusqu'à sa configuration territoriale, la condamnait à une si dangereuse erreur. Ouverte de toutes parts, dépourvue de places fortes, n'ayant que de la cavalerie et point d'infanterie, elle ne pouvait se préserver d'un voisin que par le secours d'un autre. Faute d'un point d'appui qui lui fût propre, cette aristocratie agitée au milieu d'un peuple immobile s'abandonnait à la chimérique espérance d'un appui étranger, et, les yeux attachés sans cesse sur les quatre points cardinaux, elle regardait au loin, dans l'espace, et ne voyait rien venir. Cette caste, qui se disait une nation, ne parvenait à le faire croire et à le croire elle-même qu'en éblouissant amis et ennemis par une bravoure incomparable sans doute, mais impuissante à sauver l'ordre social, parce qu'elle n'était qu'individuelle.

Dans cet état de choses, un déchirement devenait inévitable entre les Polonais et des voisins puissans et absolus, armés non-seulement par la jalousie et l'ambition, mais aussi par la nécessité, car ils avaient à se défendre à la fois des armes de la Pologne et de la contagion de son orageuse, mais séduisante liberté.

La crise, long-temps suspendue, éclata lors de la mort d'Auguste III, électeur de Saxe, roi de Pologne. Dès que la nouvelle en fut parvenue à Pétersbourg, Catherine II résolut d'exécuter sans hésitation et sans délai un plan conçu d'avance, et qui d'ailleurs était moins le fruit de sa pensée personnelle que le legs de Pierre-le-Grand. Elle se proposa le double dessein de donner un roi aux Polonais et de réhabiliter les dissidens. Pour dominer la république, il suffisait de ces deux moyens, qui, semblables à de fortes tenailles, saisissaient la Pologne et la comprimaient par les deux extrémités. A de tels instrumens, Catherine n'avait nul besoin d'ajouter un projet de partage.

On donnait le nom de *dissidens* aux chrétiens non catholiques romains, qui se trouvaient en Pologne dans la position des catholiques en Angleterre avant le bill d'émancipation. Les chrétiens du rit grec, ainsi que nous l'avons déjà dit, y étaient nombreux; ils abondaient surtout dans le grand-duché de Lithuanie. Au XVIIe siècle, le catholicisme ne s'était établi qu'avec beaucoup d'efforts, de peines et non sans violence, tant dans le grand-duché que dans les provinces limitrophes. La haute noblesse seule y était devenue nettement catholique et polonaise; il n'en était pas ainsi des classes inférieures, à beaucoup près. Le compromis, non moins politique que religieux, connu sous le nom de *l'Union* avait concilié la suprématie du saint-siége avec le maintien des formes du rit oriental, mais son succès n'avait été complet qu'au nord de la Lithuanie, dans le palatinat de Vilna. Le reste de cette province, ainsi que la Podolie, la Volhynie et surtout l'Ukraine, y avaient opposé une résistance plus ou moins patente, plus ou moins

longue, mais opiniâtre. On commença par ménager les dissidens; ce fut seulement sous la dynastie suédoise des Wasa qu'ils se virent exclus des emplois et que la profession publique de leur culte fut expressément défendue. Une telle interdiction faisait un étrange contraste avec la liberté dont jouissaient les Juifs, devenus plus maîtres de la Pologne que les Polonais eux-mêmes. Jusqu'à l'avénement de l'inhabile descendance du grand Gustave Wasa, la Pologne avait été l'asile de la tolérance. Tandis que les querelles de religion changeaient l'Allemagne et la France en un vaste champ de carnage, toutes les religions, toutes les sectes avaient trouvé un port tranquille au sein de la république polonaise; toutes vivaient en paix sous les lois de Casimir-le-Grand et de ses successeurs. Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons, avait même déclaré les dissidens admissibles au sénat, aux charges de l'état, aux graces de la cour, pourvu qu'ils fussent chrétiens et nobles, ce qui n'était pas une exclusion, car tout le monde est noble en Pologne. Henri III, encore teint du sang des huguenots, fut obligé de jurer ces statuts, promulgués en 1568 et 1569 dans les diètes de Grodno et de Lublin. Les Wasa eux-mêmes ne purent éluder ce serment; mais, sous cette dynastie fanatique, la persécution atteignit les dissidens : dès l'année 1621, ils furent exclus des diètes, privés de toutes les dignités publiques et du droit de recevoir des starosties, seule ressource de la noblesse pauvre dans un pays où la pauvreté et la noblesse sont également répandues.

Les Grecs, bien plus nombreux en Pologne que les protestans, s'adressèrent à Pierre Ier, qui, en 1772, exigea la nomination d'une commission mixte, moitié russe, moitié polonaise, pour l'examen des griefs de la noblesse dissidente en général. Après avoir vainement attendu une réponse, Pierre se disposait à aller la chercher à la tête d'une armée, lorsque la mort le prévint et prolongea de cinquante ans l'existence de la république. Catherine II reprit cette affaire juste au point où Pierre Ier l'avait laissée. Cependant, à son exemple, tout en ne perdant pas de vue la défense des dissidens ses coreligionnaires, base de l'influence russe en Pologne, elle l'ajourna, pour réunir tous ses moyens d'influence sur l'élection royale; mais elle n'imita pas Pierre Ier dans la protection qu'il avait accordée à des candidats d'origine étrangère et de maison souveraine. Bien loin de soutenir, comme ce grand homme, un prince de Saxe, Catherine se détermina à employer les négociations et les armes pour renverser la dynastie saxonne, devenue presque héréditaire par le gouvernement prolongé et successif de deux générations de rois. L'opinion d'une grande partie de la Pologne secondait ses vues. A part quelques vieux courtisans, les Polonais étaient las de voir des princes allemands à la tête de leur patrie. C'était d'ailleurs un changement, et ce n'est pas le seul peuple pour qui le changement ne soit pas un moyen, mais un but. Ils voulaient un Piast après les Saxons, comme ils avaient voulu les Saxons après un Piast. Catherine

n'avait pas attendu la mort d'Auguste III pour frapper la maison de Saxe d'incapacité et de déchéance. La Courlande lui en fournit l'occasion. La Pologne était déjà devenue, par le fait, une dépendance de la Russie. Pour plaire à l'impératrice Anne, qui avait déterminé l'élection d'Auguste III, ce prince avait donné l'investiture de la Courlande au duc Biren ou Biron, son favori. Lorsque le duc Biron fut relégué en Sibérie, le roi de Pologne obtint de l'impératrice Élisabeth la permission de faire souverain de Courlande son propre fils, le prince Charles de Saxe. Dès la première année de son règne, Catherine exigea le rétablissement de Biron au nom des lois de la Pologne. « Ce duc, disait-elle, était l'élu de la république; c'est à la république de le rétablir dans ses droits. » Il fallut obéir. Rulhière a présenté cet épisode sous une forme pathétique : il a dépeint vivement la douleur d'un père forcé à chasser son fils, on croirait, à le lire, qu'il nous parle de Louis XIV sommé par les rois coalisés de détrôner Philippe V; mais Auguste III avait brigué lui-même l'honneur d'investir Biron du duché de Courlande, mais c'est à la faveur de l'impératrice Élisabeth que le prince Charles avait dû sa couronne. Dans aucune de ces investitures contradictoires, Auguste III n'avait agi avec l'indépendance d'un roi. La Russie, dans ces deux circonstances, avait disposé du duché de Courlande à la demande expresse du roi de Pologne. C'est ce qui lui fut reproché avec une cruelle franchise, en pleine diète, par le prince Michel Czartoriski. Le sénat, à l'unanimité des voix, engagea le malheureux Auguste à se soumettre sans résistance et même à désarmer l'impératrice par d'humbles excuses. Le prince Charles de Saxe fut forcé de quitter Mittau et d'abandonner cette résidence à son rival, installé en sa présence par un commissaire russe. Malgré les liens du sang, les cours d'Autriche et de France ne firent aucune réclamation, réserve assez triste, mais qui n'aurait eu rien de répréhensible, si elle avait été dictée par la sagesse plus que par l'incurie. Il était déraisonnable de soutenir une dynastie devenue impopulaire, et qui jadis, dans un intérêt purement dynastique, avait proposé elle-même un démembrement de la Pologne (1). En outre, c'est sous les rois de la maison de Saxe qu'une

(1) « Dans le temps que la mort surprit Auguste II (en 1733), il était occupé de vastes desseins : il pensait à rendre la souveraineté héréditaire en Pologne. Afin de parvenir à ce but, il avait imaginé le partage de cette monarchie, comme le moyen par lequel il croyait apaiser la jalousie des puissances voisines. Il avait besoin du roi (Frédéric-Guillaume Ier) dans l'exécution de ce projet. Il lui demanda le maréchal de Grumbkow afin de s'en ouvrir avec lui. Le roi de Pologne voulut le pénétrer, et celui-ci voulut également pénétrer le roi. Ils s'enivrèrent réciproquement dans cette intention, ce qui causa la mort à Auguste et à Grumbkow une maladie dont il ne se releva jamais. » (*Mémoires de Brandebourg, Œuvres de Frédéric*, tome II, page 163.) — Ces mœurs d'Auguste II ont inspiré à Frédéric un vers célèbre, le meilleur qu'il ait fait :

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

effroyable corruption de mœurs s'y était introduite. Le divorce, jusqu'alors presque inconnu dans ce pays catholique, y était devenu, en dépit des lois de l'église, une sorte de huitième sacrement. Le mariage n'était plus qu'un bail à terme. A Varsovie, plus d'une femme de la cour rencontrait son premier mari, le présentait au second et quelquefois même au troisième, et ces trois maris vivaient ensemble dans un accord admirable, sous les yeux de leur épouse temporaire. Les procès, ce fléau endémique de la Pologne, s'y étaient élevés à des proportions fabuleuses; les Juifs restaient les vrais possesseurs des biens-fonds de la noblesse; enfin, depuis l'avénement d'Auguste II jusqu'à la mort d'Auguste III, les anciennes habitudes de luxe, de dettes, les abus et les dérangemens de toute espèce s'étaient accrus sans mesure. La nation sentait cette lèpre et s'efforçait de la secouer. En bonne politique, malgré ses liens de parenté, Louis XV ne devait pas se faire le champion de la maison de Saxe. En admettant d'ailleurs qu'il crût devoir servir ses intérêts, il aurait dû comprendre que le sort de la Pologne s'ébauchait en Courlande. Il ne devait donc pas attendre la vacance du trône pour se déclarer en faveur de cette famille ou pour l'abandonner hautement; mais ni Vienne, ni Versailles ne surent prendre un parti.

Au surplus, la pensée de donner un roi à la Pologne n'avait rien de nouveau pour aucune des grandes puissances. Elles y avaient mis la main, chacune à son tour, quelquefois inutilement, souvent avec succès, mais il n'y en avait pas une qui ne l'eût tenté. La France avait eu ses Valois et ses Conti; l'Autriche, Michel Koributh, escorté de l'archiduchesse Éléonore; la Suède, Stanislas Leczinski; la Russie, les deux Auguste. L'innovation ou plutôt la rénovation ne consistait que dans le choix d'un Polonais, à l'exclusion de tous prétendans étrangers issus de maison souveraine. Dans toute cette affaire, ce fut la seule résolution inébranlable et définitive prise par Catherine II. Il n'est point vrai, comme on le croit communément, que Poniatowski fût son candidat unique; il est encore moins vrai qu'un caprice romanesque l'ait exclusivement guidée dans ce choix. L'historien qui a surtout accrédité cette opinion l'a d'ailleurs réfutée lui-même. Rulhière nous apprend qu'un des deux jeunes princes Czartoriski avait été destiné au trône concurremment avec son cousin Stanislas-Auguste, mais que, soit par indécision, soit par modestie, il y avait formellement renoncé de lui-même. Un brillant palatin, le comte Oginski, vint aussi tenter l'aventure. Il joua de la harpe aux pieds de Catherine, mais ce fut sans succès; l'impératrice n'aimait pas la musique. En tout cas, c'était lui supposer une préoccupation très rétrospective. A l'époque de la vacance du trône de Pologne, le nom de Poniatowski ne répondait plus qu'à sa politique. Il est vrai qu'elle prit peu de soin de repousser une

accusation dont l'excès même attestait sa toute-puissance. Catherine fixa son choix sur Stanislas, non sous l'empire d'un souvenir déjà éteint, mais avec la certitude que le candidat ne changerait jamais son sceptre en épée. Si Poniatowski possédait à quelques égards ce qu'il faut pour arriver au trône, il manquait de tout ce qui fait qu'on sait s'y maintenir et s'y défendre. Personne n'était plus propre à être élu, gouverné, ou, s'il le fallait, détrôné.

Quoique fermement arrêté, un dessein si hardi ne pouvait se passer d'auxiliaire. Ce n'est pas en Autriche, ce n'est pas en France qu'on pouvait le trouver. Le retour de la Russie vers la Prusse lui avait aliéné les cours de Versailles et de Vienne, ou du moins il n'y avait plus entre ces cours et celle de Pétersbourg que de froides relations et des apparences d'intimité, débris d'une ancienne alliance. Catherine ne pouvait donc compter que sur Frédéric. Encore toutes les difficultés n'étaient-elles pas aplanies entre eux. Les événemens de Pologne pouvaient les faire renaître. Le roi de Prusse et l'impératrice de Russie étaient conduits par des vues très différentes. L'objet permanent des deux couronnes allait se représenter dans toute sa force. Nous l'avons dit et nous devons le redire encore, parce que c'est là qu'est l'explication de ces graves événemens : pour Catherine, il s'agissait uniquement de faire un roi et d'embrasser la défense des dissidens, afin de mieux dominer l'ensemble, la totalité de la république; dans cette vue, elle devait non-seulement ne pas désirer, elle devait craindre un partage de territoire qui devenait nécessairement un partage de domination. Frédéric, au contraire, n'avait d'autre intérêt que l'accroissement de la Prusse, ce qu'il ne pouvait obtenir que par un recul de sa frontière aux dépens de la Pologne, en d'autres termes un partage. Le secret de la négociation consistait dans une conciliation difficile entre deux intérêts très différens. Le roi de Prusse ne prenait aucune part personnelle à l'élection d'un roi; il répugnait surtout à l'élévation du comte Poniatowski, soit qu'il dédaignât ce jeune ambitieux, soit qu'il vît en lui un représentant trop direct, trop dépendant d'une cour étrangère, et, comme on le dirait aujourd'hui, un préfet de Catherine. Peut-être aussi n'exagérait-il cette répugnance que pour donner de l'inquiétude à son alliée. En cédant sur ce point, il espérait obtenir le consentement de l'impératrice à un partage et l'amener à permettre que la Prusse prît Dantzick, éventualité sur laquelle Catherine opposa alors, et même après le démembrement, une résistance long-temps invincible. Outre la difficulté de s'entendre sur ces bases, des questions de détail arrêtaient aussi la conclusion du traité. Le roi de Prusse ne voulait envoyer 10,000 hommes en Pologne qu'à la condition qu'ils fussent défrayés par la Russie. En retour d'une charge si onéreuse, l'impératrice exigeait qu'au lieu de les laisser sur la frontière, Frédéric ordonnât à

ses généraux de pénétrer avec les Russes, en qualité d'auxiliaires, jusqu'au cœur de la Pologne. Le roi de Prusse ne voulait pas afficher la part qu'il prenait à l'élection; Catherine, au contraire, voulait qu'il y prît une part ostensible et publique. Chacune des deux parties contractantes apportait son caractère particulier dans cette négociation; Catherine aimait la rapidité et l'éclat, Frédéric préférait des moyens plus cachés, qu'il estimait plus sûrs; elle, semblable au timbre sonore de l'horloge, lui, aux rouages intérieurs, ame secrète du mouvement. Ils finirent par s'accorder, et dès ce moment Frédéric, complaisant et facile, n'opposa aucun obstacle réel, aucune objection sérieuse aux desseins de son alliée; il adopta tout ce qu'elle avait choisi, appuya tout ce qu'elle protégeait, condamna tout ce qu'elle voulait proscrire. Quelquefois cependant il se permettait quelques sarcasmes, il se livrait à des boutades passagères. Un jour, il imagina par caprice la candidature du prince Henri ou du prince de Brunswick; une autre fois, il affecta de voir avec peine la Courlande, devenue province de l'empire de Russie, enlevée à la suzeraineté de la Pologne; il poussa même l'artifice jusqu'à encourager secrètement les plaintes de plusieurs Polonais attachés au prince Charles de Saxe. Ce n'était là qu'une sorte de comédie politique propre à réveiller l'attention d'une amie trop disposée à la négligence (1). Catherine s'inquiétait, faisait parler, écrivait elle-même, et on démentait les faux bruits; mais le temps pressait, il fallait conclure. La chance de voir la Russie retourner à l'alliance autrichienne, adroitement présentée par Catherine, détermina Frédéric. Frappé de cette crainte, il ordonna au comte de Solms, son ambassadeur à Pétersbourg, de signer le traité avec le comte Panin, ministre des affaires étrangères de Russie. Les deux alliés se garantirent mutuellement toutes leurs possessions en Europe contre qui que ce soit, en cas d'attaque; l'impératrice et le roi s'engagèrent mutuellement à ne pas permettre à quelque puissance que ce fût de dépouiller la république de Pologne de son droit de libre élection, de rendre le royaume héréditaire, ou d'y établir le pouvoir absolu. Les deux souverains pro-

(1) « Il n'est plus question aujourd'hui de démembrement : soit que je doive ajouter foi à ce que disent les ministres russes, qu'ils n'ont jamais pensé à attaquer l'intégrité de la Pologne, soit que les dispositions unanimes que toutes les puissances ont manifestées en dernier lieu de s'opposer à un tel projet aient fait sentir le danger d'en poursuivre l'exécution, il paraît certain que la Russie n'entreprendra point de faire des conquêtes dans ce moment. J'ai discuté cette matière avec M. le vice-chancelier, et il est convenu qu'il était non-seulement de l'intérêt de cet empire de maintenir l'étendue des possessions de la Pologne, mais encore de ne jamais souffrir qu'aucune autre puissance s'agrandît à ses dépens. Ce ministre m'a fait mille protestations de la pureté des intentions de l'impératrice à cet égard; il a ajouté qu'il était possible que le roi de Prusse eût des vues moins désintéressées, mais que je devais être certain que la Russie les combattrait, si elles venaient à éclore. » Bérenger à Praslin, Saint-Pétersbourg, 20 décembre 1763.

mirent aussi de protéger les dissidens contre l'oppression de l'église dominante. Enfin, par une convention secrète, signée le même jour, 31 mars (11 avril 1764), ils s'engagèrent à faire en sorte que l'élection tombât sur un Piast.

On peut s'étonner du rôle secondaire que Frédéric sembla accepter dans ce traité d'alliance. Comment a-t-il pu s'y résigner, lui qui avait bravé l'Europe conjurée? Aucun avantage n'est stipulé en faveur de la Prusse : elle ne paraît ici que comme l'humble satellite d'un astre prédominant. Lorsqu'on examine de près le caractère de Frédéric et qu'on songe à la grandeur de son courage, une telle abnégation a, en effet, de quoi surprendre; mais, arraché récemment aux suites d'une guerre désastreuse, échappé comme par miracle à la perte de sa capitale et à la ruine entière de ses états, Frédéric ne demanda plus rien à ses armes et voulut tenir tout de son génie. Il tendait plus directement à son but en flattant sa puissante alliée, qu'en essayant de la heurter. Sans perdre de vue un seul instant l'objet principal de son ambition, il ajournait la conquête pour l'assurer davantage, convaincu qu'il ne lui fallait que de la sagacité, de la patience et du temps, que l'excès même de ses complaisances provoquerait, dans toutes les cours de l'Europe, une explosion jalouse d'où sortirait enfin, par une conséquence nécessaire, non pas l'impossible salut de la république, mais son partage, son démembrement, sa ruine, c'est-à-dire la création définitive de la Prusse, cette fille de la Pologne, forcée, pour vivre, de mutiler sa mère.

Dès ce moment, l'alliance du roi de Prusse et de l'impératrice de Russie devint intime. Des démarches simultanées l'annoncèrent à la Pologne et à l'Europe. Catherine publia un manifeste par lequel elle déclara ne vouloir s'approprier, par un démembrement, aucune portion du territoire polonais. Certes, à en juger par l'événement, une telle déclaration semble dérisoire; mais, si on a lu avec quelque attention ce qui précède, on a vu qu'elle répondait aux vues de la politique de Catherine, nous disons de sa politique, car il y aurait de la naïveté à supposer un autre mobile; Catherine ne pouvait assurément se faire aucun scrupule de la pensée d'un partage territorial, qui, loin d'être sans précédens, comme on l'a dit souvent et comme on le répète tous les jours, en avait déjà eu plusieurs dans le courant des deux derniers siècles. Nous ne parlerons pas du projet de démembrement des Provinces-Unies arrêté dans l'année 1672 entre Louis XIV et Charles II, roi d'Angleterre, et des deux traités de 1698 et de 1700, qui stipulaient un démembrement non-seulement de la monarchie espagnole, mais de l'Espagne elle-même, puisqu'elle y perdait la ligne de l'Ébre, donnée à la France. Ces projets restèrent sans exécution, l'un, parce qu'on ne partage pas un pays défendu par un Guillaume d'Orange; l'autre,

par des circonstances fortuites, supérieurement exposées par M. Mignet dans son *Histoire de la Succession,* et que nous ne reproduirons pas après lui; mais, si on veut des exemples de partages définitivement accomplis, sans parler du traité de Nimègue, qui, en 1678, donna à la France une portion des Pays-Bas espagnols, la Sicile, en 1713, ne fut-elle pas démembrée de cette même monarchie espagnole et donnée par le traité d'Utrecht au duc de Savoie, qui, plus tard, en 1720, fut obligé de la céder à Charles VI d'Autriche, et de recevoir la Sardaigne en échange? En 1754, cet empereur ne fut-il pas contraint, à son tour, d'abandonner la Sicile avec le reste du royaume de Naples à l'infant d'Espagne don Carlos de Bourbon qui, lui-même, fit place à l'un de ses frères dans le duché de Parme et de Plaisance? La dynastie établie depuis un temps immémorial en Lorraine ne fut-elle pas transportée en Toscane sans aucun égard à sa nationalité, et ses états, après avoir passé par le gouvernement d'un roi détrôné de Pologne, ne furent-ils pas définitivement réunis à la monarchie française? Que de faits analogues ne trouve-t-on pas en remontant dans l'histoire : ces mêmes duchés de Plaisance et de Parme démembrés du patrimoine de Saint-Pierre en faveur de la maison Farnèse, le duché de Ferrare incorporé à l'église, et la maison d'Este réduite contre toute justice à la possession de Modène! Bref, depuis la ligue de Cambrai, il n'y a presque pas eu de transaction en Europe qui ne fût un traité ou un projet de partage; mais Frédéric et Catherine ne songeaient guère à ces exemples anciens ou modernes, dont ils n'avaient aucun besoin pour passer outre à l'élection résolue par l'impératrice de Russie, consentie par le roi de Prusse.

Toutefois, quoique bien déterminée à ne se laisser arrêter par aucun obstacle, Catherine ne négligea pas de mettre les formes de son côté. Par ses ordres, son ministre plénipotentiaire, le prince Galitzin, proposa officiellement à la cour de France, au sujet des affaires de Pologne, un concert diplomatique, *une entente cordiale,* comme nous le disons aujourd'hui, ou plutôt comme nous le disions hier. On va voir comment cette proposition fut reçue à Versailles.

II.

Le duc de Choiseul, surnommé par Catherine *le cocher de l'Europe,* menait alors à grand bruit et grand train la politique de la France. D'autant plus premier ministre qu'il n'en prenait pas le titre, il ne s'était réservé aucun département particulier, disposait de tous les portefeuilles, passant à son gré des affaires étrangères à la guerre, de la guerre à la marine, non par fantaisie ou par caprice, mais d'après

les convenances et les nécessités du moment, comme un général qui, au milieu d'une bataille, se porte tour à tour sur les points les plus exposés. Rempli de courage, sincèrement dévoué à son pays, il ne méritait aucun des reproches que lui fait le roi de Prusse, dont la haine implacable et constante fut assurément l'un des plus beaux titres de gloire du ministre français. Frédéric, dans ses artificieux *Mémoires*, a bien raison d'appeler Choiseul *l'homme le moins endurant qui fût né en France;* mais, lorsqu'il prétend qu'en sa qualité de Lorrain et de fils d'un ancien ambassadeur de la cour de Vienne à Paris, le duc se croyait encore *vassal de l'empereur et se sentait intérieurement plus attaché à l'Autriche qu'à la France* (1), le grand Frédéric se permet une calomnie indigne d'un ennemi loyal. Sans compter que M. de Choiseul possédait un revenu considérable en charges et en emplois, qu'il était indépendant par la grande fortune de sa femme, il l'était surtout par l'élévation de son caractère et par des sentimens patriotiques qui n'appartenaient pas à son siècle. A Versailles, il fit toujours l'effet d'un ministre de Louis XIV égaré dans les petits appartemens de Louis XV. Ce ne fut pas lui qui attacha la France au char de l'Autriche; il ne prit aucune part personnelle à la conclusion du traité de Versailles, œuvre malheureuse de Mme de Pompadour; bien mieux, il voulait qu'en s'alliant à Marie-Thérèse, Louis XV exigeât comme gage la cession préalable et immédiate des Pays-Bas autrichiens (le royaume actuel de Belgique). Ayant passé ensuite de l'ambassade de Vienne au ministère des affaires étrangères, M. de Choiseul, loin de s'abandonner éperdument à l'alliance autrichienne, la renferma dans de plus étroites limites. Il s'efforça de relever d'une longue déchéance la marine, presque détruite depuis le ministère du cardinal de Fleury, et, s'il ne put conjurer nos désastres maritimes, si, à toutes nos pertes dans l'Inde, il fut forcé d'ajouter lui-même celle du Canada, il confia du moins à l'avenir la réparation d'un passé dont il avait hérité à regret. La France doit à son talent d'organisation cette brillante pléiade navale qui se résume si glorieusement dans le nom du grand Suffren.

Mais c'est au département de la guerre qu'il faut surtout apprécier le duc de Choiseul. Il réveilla l'esprit militaire, assoupi depuis plus d'un demi-siècle, sauf l'éclair de Fontenoi. Aussi économe des deniers publics que prodigue de ses propres richesses, il épargna 110 millions à l'état et prépara les soldats de la guerre d'Amérique, peut-être même ceux de Marengo. Il était donc Français et bien Français, quoi qu'en dise le roi de Prusse, qui n'était pas obligé de s'y connaître, et c'est un des ministres de l'ancienne monarchie dont la France, même républicaine, doit savoir honorer la mémoire. Ce n'est pas que M. de Choi-

(1) *Mémoires* de 1763, p. 20 et 12.

seul fût un homme d'état complet et qu'il ait entièrement échappé à son temps. Il avait une imagination trop vive, une main trop prompte, une légèreté trop superbe. Avec beaucoup d'esprit, il se mettait trop souvent dans la nécessité d'avoir du génie. Comme tous les artistes en politique, il se préoccupait avec passion d'une seule affaire à la fois et négligeait facilement toutes les autres. Au lieu de les ramener toutes à un centre, il les subordonnait d'une manière trop exclusive à l'épisode favori du moment. Depuis son entrée au ministère, le duc de Choiseul avait appliqué les forces de sa volonté et de son intelligence à la conclusion du *pacte de famille*. Unir étroitement l'Espagne et la France, donner à la maison de Bourbon, dans la personne de son chef, la conduite de toute l'Europe méridionale, c'était là sans doute une conception élevée et vraiment originale; mais, malgré les succès du gouvernement de Charles III, la réforme de l'Espagne, plus superficielle que profonde, plus apparente que réelle, n'offrait peut-être pas un gage suffisant de durée, une base assez solide à tout un système politique. Les événemens postérieurs semblent le prouver. Cependant, comme la marine espagnole était encore très imposante, et qu'après tout il était impossible de prévoir le prince de la Paix et la bataille de Trafalgar, Choiseul pouvait se faire illusion, et se la fit complétement. L'avénement de Catherine II et la mort d'Auguste III le trouvèrent absorbé par le Midi; le tour du Nord n'était pas encore venu pour lui, et, lorsque la scène politique fut brusquement occupée par la Russie et la Pologne, Choiseul essaya de ne point y porter ses regards, attirés par le soleil de Madrid et de Naples.

D'ailleurs, au moment de cette crise septentrionale, il n'était point ministre des affaires étrangères; depuis 1760, il ne s'était réservé que les négociations d'Italie et d'Espagne, abandonnant le reste au duc de Praslin, un de ses parens, homme d'un caractère apathique, entièrement dévoué aux volontés de son cousin, qui, plus occupé de littérature que de politique, recevait tantôt deux portefeuilles, tantôt la moitié d'un, et se laissait transvaser d'un ministère à l'autre sans y prendre garde et sans demander pourquoi. Aussi, malgré l'*Almanach royal*, est-ce de M. de Choiseul et non de M. de Praslin qu'il faudra parler désormais.

Il semble qu'une sorte de sympathie née de quelques rapports d'esprit aurait pu s'établir entre l'impératrice Catherine et le duc de Choiseul. A la légèreté près, défaut qu'on ne saurait imputer à la première, leur caractère n'était pas sans analogie. Tous deux portaient avec aisance le fardeau du pouvoir, tous deux étaient intrépides; l'attrait d'un mutuel courage aurait dû les rapprocher. Il n'en fut pas ainsi. Choiseul ne sut pas comprendre Catherine; il ne devina point la destinée de cette femme extraordinaire. Par suite d'une prévention à

laquelle il ne renonça jamais, le ministre français prédit au gouvernement de la nouvelle impératrice une durée éphémère; puis, l'amour-propre blessé venant au secours d'une prophétie démentie par l'événement, il s'y obstina davantage et finit par ériger son erreur en système.

Dans cette première période de son règne, placée sous la menace d'un avenir incertain et des plus graves périls, Catherine demandait une force invincible aux difficultés mêmes de sa situation. Remplie d'une confiance illimitée en son étoile, elle déployait une sorte de gaieté exaltée et de coquetterie héroïque. Le baron de Breteuil résidait alors comme ministre de France à la cour de Russie. Au moment de partir pour Stockholm, où il venait d'être nommé ambassadeur, M. de Breteuil fut reçu par l'impératrice en audience de congé, non pas solennelle, mais particulière, sans étiquette, sans cérémonie; c'était à Moscou. Catherine l'accueillit avec un mélange de bienveillance et d'ironie. « Vous serez mon ennemi en Suède, lui dit-elle, vous le serez, j'en suis sûre. » L'ambassadeur se défendit avec une galanterie respectueuse; il assura que désormais l'Europe allait vivre en paix sous les auspices de sa majesté impériale. « Vous croyez donc, reprit Catherine, que l'Europe a maintenant les yeux fixés sur moi? j'ai donc quelque considération dans les cabinets? Je pense en effet que la Russie mérite attention. La paix faite, j'ai la plus belle armée du monde; je ne manque pas d'argent, et j'en serai abondamment pourvue en peu d'années. J'aurais encore plus de goût pour la guerre que pour la paix, si je me laissais aller à mon penchant; mais l'humanité, la justice et la raison me retiennent. J'espère toujours conserver la paix. Cependant il ne faudra pas me pousser, comme l'impératrice Élisabeth, pour entreprendre la guerre; je la ferai quand elle me sera nécessaire, par raison, jamais par complaisance. » Catherine mit alors la conversation sur l'insuffisance de ses ministres; « heureusement, dit-elle, des sujets plus jeunes me donnent la consolation de l'espérance, et moi, je ne crois rien négliger de tout ce qui peut plaire à ma nation. » Elle parla ensuite de l'empire ottoman. M. de Breteuil prit la liberté de lui faire observer que, dans le Levant, les soins de la France pouvaient quelquefois être utiles à la Russie. « Croyez-vous donc, répondit fièrement l'impératrice, avoir dans le divan plus de crédit que moi? » Le baron allégua la vieille amitié fondée sur l'éloignement des deux pays; il rappela les services que la France avait rendus à la Russie dans sa dernière paix avec la Porte. L'impératrice parut vouloir ignorer cette obligation. « La guerre, dit-elle, avait été brillante pour la Russie, la paix l'aurait été davantage si les Autrichiens s'étaient montrés de bonne foi; mais ils nous plantèrent là. Pierre III le leur a bien rendu. Nous sommes quittes. » Elle s'arrêta, puis reprit après un moment de réflexion : « On

ne pourra me juger que dans quelques années; il me faut au moins cinq ans pour rétablir l'ordre; en attendant, je suis vis-à-vis tous les princes de l'Europe comme une coquette habile. » Elle prononça ces mots avec beaucoup de gaieté; Breteuil continua sur le même ton et protesta de la bonne foi de Louis XV avec ses alliés; il soutint que jamais aucun prince n'avait adopté une politique ni plus vraie ni plus simple. L'impératrice lui répondit que tels n'avaient pas toujours été les principes de la cour de France; puis, d'un air de confiance : « Me promettez-vous de ne vous point fâcher? Je ne vais vous faire qu'une question. Nous causons sans gêne et sans conséquence. Cette noblesse, cette bonne foi dont vous me parlez est-elle une suite de la grandeur ou de la faiblesse? » M. de Breteuil répliqua avec un peu de vivacité et fit l'éloge du ministère Choiseul. « Si votre ministère est tel que vous me le dépeignez, reprit l'impératrice, la franchise de votre politique est une fausseté de plus. » En disant ces mots, elle sourit, puis elle quitta M. de Breteuil sans lui donner le temps de répondre (1).

On n'était pas encore très accoutumé à rencontrer chez les princes cette verve de dialogue, ces improvisations aventureuses et piquantes dont Frédéric avait donné quelques exemples remarquables, mais récens. Jusqu'alors les rois s'étaient bornés à répondre par monosyllabes à des interlocuteurs inclinés dans la respectueuse attente d'un mot; l'entraînement d'une conversation abondante n'était pas encore entré dans les moyens d'action du pouvoir suprême. Le baron de Breteuil, le duc de Choiseul lui-même, furent déroutés par l'éloquence de la nouvelle impératrice de Russie. Ce type si neuf échappa à leur intelligence. Personne, au premier abord, ne sut rien comprendre à ce mélange d'énergie et de finesse, de prudence cachée et d'indiscrétion apparente, à tant de sérénité avec de tels soucis, à tant de grace au milieu de commotions si vives. Tout cela était imprévu et dérangeait la vieille routine diplomatique. Les ambassadeurs, étonnés, éblouis, effarés, ne savaient plus comment tirer l'horoscope du nouveau règne. Leurs cours n'étaient pas moins surprises. On disait bien à Versailles : « La czarine a beaucoup d'esprit, » parce qu'en France on prend souvent le change sur le caractère, jamais sur l'esprit; mais on ajoutait « qu'au fond elle était timide et n'aspirait qu'au repos, qu'elle n'oserait rien entreprendre, qu'elle avait de l'intrigue sans aucune connaissance en matière d'état, qu'elle avait ce qu'il faut pour prendre une couronne, rien de ce qu'il faut pour la conserver. » On ajoutait « que son règne serait médiocre, qu'il ne durerait pas un an, » et on donnait à cette assertion une base bien étrange, en affirmant que « les

(1) Breteuil à Praslin, 12 mai 1763.

Russes, blessés de l'ambition de Catherine, ne lui pardonneraient pas le despotisme qu'elle voulait exercer sur la Pologne (1)!... »

De ces données si fausses, tranchons le mot, si absurdes, il résulta qu'on crut l'impératrice exposée à une chute certaine et immédiate. Le plus léger mécontentement, la moindre bouderie de quelque courtisan disgracié voyageant en France suffisait pour accréditer l'annonce d'une révolution nouvelle. De misérables intrigans proposèrent à Choiseul de la fomenter. Le duc avait l'ame trop noble pour tremper dans des trahisons; mais il donna à l'humeur ce qu'il ne pouvait accorder à la déloyauté. Lorsque le prince Galitzin vint lui proposer de la part de sa souveraine un concert diplomatique sur les affaires de Pologne, il rejeta cette offre avec une négligence dédaigneuse. Par ce refus, il abdiqua toute influence sur ces importantes négociations; ayant refusé d'y prendre part, il renonçait au droit d'y intervenir désormais, il frappait d'avance ses conseils de stérilité, ses représentations d'impuissance. En s'isolant ainsi, la France se réduisait au rôle de simple témoin, et il ne lui restait plus qu'à enregistrer les derniers soupirs de la Pologne.

Sans doute, de la part de l'impératrice de Russie, l'offre d'un accord diplomatique n'était pas très sérieuse, mais il fallait la prendre pour telle et ne pas répondre au vœu secret de cette princesse en la débarrassant de tout contrôle. M. de Choiseul agit donc en cette occasion avec une légèreté, une imprévoyance excessives. Tout en lui faisant ce juste reproche, on peut se demander pourtant s'il avait autant de tort dans le fond que dans la forme, et si la France pouvait porter un secours efficace à la Pologne. On l'a dit, on le répète; mais, comme beaucoup de choses qu'on dit et qu'on répète, n'est-ce point une erreur? Sur quoi le ministre français pouvait-il s'appuyer, à cette période déjà avancée du XVIIIe siècle, pour sauvegarder les débris de l'indépendance polonaise? Est-ce sur l'opinion publique? Par la nature même du gouvernement qui régissait alors la France, l'opinion n'avait pas de voix en dehors de la littérature; or, les gens de lettres n'étaient pas favorables à la Pologne. On le voit à chaque ligne des pamphlets, des correspondances de Voltaire, de d'Alembert, de Diderot, la Pologne passait pour le pays de l'Europe le plus dévoué à la cour de Rome, le plus assujetti aux corporations religieuses, le plus hostile à la tolérance et à la philosophie, toutes choses qu'on mettait fort au-dessus de la liberté politique, et auxquelles on sacrifiait alors cette liberté, comme on sacrifie maintenant tout le reste à son apparence. Il y avait là deux points de vue différens, même opposés. La Pologne, pour le maintien de son

(1) Breteuil à Praslin.

statu quo, n'avait aucun secours à espérer du parti philosophique et littéraire qui lui était décidément hostile. Rousseau jeta depuis le poids de sa renommée dans la balance, mais l'intervention de Jean-Jacques dans les affaires intérieures de la nation polonaise est postérieure de près de dix ans à cette période de ses annales.

Fallait-il en appeler à l'opinion populaire, à ces sympathies qui se sont manifestées de nos jours avec tant d'éclat? Elles n'étaient pas encore nées. Malgré une bienveillance réciproque entre les deux peuples, on ne saurait raisonnablement les faire remonter au-delà de l'empire. Il y avait sans doute entre la Pologne et la France des affinités de service militaire : la haute noblesse des deux pays s'était même alliée quelquefois par des mariages, un prince français, des femmes françaises avaient porté la couronne des Jagellons, et, par un heureux échange, la fille d'un roi de Pologne était assise sur le trône de Louis XV; mais, sans compter qu'il ne pouvait y avoir aucun prestige, aucune popularité dans les noms du faible Henri de Valois, de l'indigne épouse de Jean Sobieski ou de la vertueuse et insignifiante Marie Leczinska, les relations des deux pays, bornées à l'aristocratie, n'étaient point descendues dans la bourgeoisie, bien moins encore dans le peuple, qui, en France, ne s'occupait pas de politique étrangère, et qui, en Pologne, n'existait pas.

Restaient donc le clergé et la cour; mais le clergé français, en instance perpétuelle auprès du saint-siége, en lutte permanente avec les parlemens, n'était occupé que de lui-même; ses regards ne s'étendaient pas jusqu'à Cracovie ou à Gnesne, et d'ailleurs l'esprit passionnément ultramontain de l'église polonaise touchait peu nos gallicans. La Pologne n'avait guère qu'un ami véritable en France, c'était le roi, c'était Louis XV. Il portait un intérêt réel à une nation dont il avait mêlé le sang avec le sien. Louis XV aimait dans les Polonais les demi-compatriotes de ses enfans. Ennemi au fond de l'ame de l'impératrice de Russie, surtout du roi de Prusse, il suivit les affaires de Pologne avec une sollicitude dont sa nonchalance ordinaire semblait le rendre peu capable. Incertain sur le parti à prendre, il chercha des lumières dans ses deux conseils, l'un ostensible, l'autre secret. Il commença par celui-ci. La présidence en était confiée au comte de Broglie, ancien ministre de France à Varsovie. Exilé tantôt à l'armée, tantôt dans ses terres, M. de Broglie oubliait alors la Pologne et ses magnats pour se consacrer tout entier à un plan de descente en Angleterre.

Louis XV s'adressa alors à M. de Choiseul. Il trouva son ministre froid et indifférent sur les affaires du Nord; nous avons expliqué les motifs de cette indifférence. Il y en avait encore un autre. Choiseul n'avait à cette époque aucun goût pour les Polonais; il n'en parlait que d'une manière dédaigneuse et dénigrante; il ne voulait pas se mêler

de ce qu'il appelait leurs intrigues. Ses agens politiques s'efforçaient en vain d'attirer son intérêt sur leur cause; le baron de Breteuil avait beau écrire au duc de Praslin : « Il est affreux de penser qu'une charge ou une terre donnée à l'un plutôt qu'à l'autre rend presque tous les Polonais également ennemis du bien général de leur pays et du salut de leur liberté. Je sens, monseigneur, tout ce qu'une pareille conduite a de *dégoûtant* pour les puissances qui s'intéressent à la conservation de cet état républicain; mais plus je considère la Russie et l'ambition de celle qui la gouverne, plus je suis porté à penser qu'il est important d'avoir pitié de l'aveuglement des Polonais et de chercher à donner du ressort à l'engourdissement intéressé des nobles. C'est un travail pénible et dispendieux, mais il est de la dignité de la France de ne les point abandonner. » Le chef du cabinet de Versailles ne se rendait point à ces remontrances. Au lieu d'y avoir égard, il fit présenter au conseil, par M. de Praslin, un mémoire officiel sur la question. Dans cette pièce méditée avec labeur et méthodiquement rédigée, le ministre commence par établir que, « dépourvue de toute utilité commerciale, la Pologne pouvait fonder uniquement sur des rapports politiques l'espoir et la prétention d'un appui. »

« Il fallait donc examiner si la France avait un intérêt politique à intervenir dans ses affaires. La distance seule suffirait pour autoriser en tout temps une réponse négative. Le système actuellement en vigueur l'a dictée plus impérieusement encore. Quel est, depuis le traité de Versailles, le pivot de la politique française? L'Autriche. Ce qui fait contre-poids à cette puissance doit donc nous occuper exclusivement. Autrefois, cet équilibre était en Suède, maintenant en Prusse. L'affermissement de ce royaume ne peut pas nous faire ombrage. Il ne peut effrayer que la Russie; intérêt qui, n'étant pas le nôtre, ne pourrait nous toucher directement que par une de ces combinaisons qui séduisent, parce qu'elles ont l'air de la profondeur, *subtilités tirées à la pointe de l'esprit, idées impraticables et excentriques* (1). »

« C'est à tort, ajoute le ministre, qu'on imagine un démembrement de la Pologne. L'intérêt des puissances dont elle peut craindre l'ambition semble la garantir de ce danger. En effet, ce royaume étant également limitrophe de la maison d'Autriche, du roi de Prusse, de la Russie et de l'empire ottoman, ces quatre puissances, qui se regardent réciproquement avec des yeux de jalousie et de rivalité, sont moins les ennemis de ce royaume que ses surveillans et ses défenseurs. Chacune d'elles a un intérêt direct et essentiel à le protéger, parce qu'elle aurait tout à craindre de celle qui se serait agrandie à ses dépens. La France peut donc s'en reposer sur ces quatre puissances du soin de veiller à la conservation intégrale de la Pologne, et le démembrement de ce royaume ne doit probablement arriver que par des événemens singuliers et après des guerres sanglantes auxquelles le roi peut se dispenser de prendre

(1) Expressions textuelles, ainsi que tout ce qui suit, dans le mémoire lu au conseil le 8 mai 1763. — Archives des affaires étrangères de France.

part. Au surplus, pour mettre tout au pis, et en supposant, *contre toute vraisemblance*, que ces quatre puissances s'arrangeraient pour partager la Pologne, ou que, par des circonstances extraordinaires, l'une d'elles s'emparerait de quelqu'une de ses provinces, *il est encore très douteux que cet événement pût intéresser la France.* On semble craindre aujourd'hui que la Russie et le roi de Prusse ne s'entendent pour usurper sur la Pologne des districts qui sont à leur bienséance; ce démembrement serait également contraire aux intérêts de la maison d'Autriche et de la Porte ottomane, et l'on doit s'en rapporter à leur vigilance; mais, s'il arrivait qu'une indifférence mal entendue de leur part les empêchât d'y mettre obstacle, il ne paraît pas que la France dût s'en alarmer. Le concert établi récemment entre le roi de Prusse et la Russie, pour leur agrandissement respectif, ne peut être de longue durée. Cet agrandissement, même en les rendant plus voisins, les rendrait aussi plus redoutables l'un à l'autre; il sèmerait la jalousie entre eux; la jalousie dégénère bientôt en inimitié, et ces deux puissances formeraient elles-mêmes la balance du pouvoir dans cette partie de l'Europe. Au reste, cette idée du démembrement de la Pologne serait susceptible d'une infinité de modifications et de combinaisons dont le détail mènerait trop loin. *C'est un champ vaste qui peut occuper les spectateurs oisifs, et dans lequel les politiques sages ne doivent pas risquer de s'égarer.* Il faut s'en tenir au simple, au vrai et au vraisemblable, et l'on croit avoir suffisamment prouvé que *les révolutions de la Pologne sont indifférentes à la France*, et qu'il n'en peut jamais résulter pour elle qu'un avantage ou un préjudice très éloigné, en se livrant même aux suppositions les plus vraisemblables. L'on se croit donc en droit de conclure qu'il n'existe aucun rapport direct entre la France et la Pologne, et que, s'il peut y avoir un intérêt direct entre ces deux monarchies, il est si détourné, si obscur, si incertain, et dépend d'un concours de circonstances si extraordinaires et si éloignées, qu'il ne serait pas sage de s'en occuper de préférence à d'autres objets réels et présens, qui méritent toute l'attention du roi et de son ministère, et qui exigent des dépenses vraiment utiles et même indispensables pour la propre conservation de la monarchie française. L'on ne doit pas dissimuler à ce sujet que, si sa majesté se déterminait à porter un candidat quelconque sur le trône de Pologne, elle ne doit pas espérer d'y réussir, à moins d'y sacrifier des sommes considérables, les moyens politiques n'étant d'aucun effet s'ils ne sont soutenus par ceux de la finance. Les dépenses ne se bornent pas à la seule élection. Nous avons l'expérience qu'un roi de Pologne élu légitimement n'est pas sûr de rester sur le trône s'il n'est puissamment secouru, et qu'il est encore plus facile de déterminer son élection que de la soutenir, en sorte qu'il est à craindre de compromettre en vain la dignité du roi et ses finances dans une occasion où, en employant même les plus grands moyens, le succès est pour le moins très incertain. D'ailleurs, on ne pourrait pas répondre qu'un objet indifférent pour le royaume ne vînt à exciter de nouveaux troubles en Europe, et ne rallumât le feu d'une guerre générale qu'on a eu bien de la peine à éteindre, et dont il paraît essentiel d'éviter le renouvellement. »

Telle était alors la politique du gouvernement français à l'égard de la Pologne. Elle a été réprouvée par l'opinion et par l'histoire; mais

l'histoire et l'opinion sont-elles toujours équitables, et ne peut-on pas en appeler quelquefois de leurs décisions? Ce qui est digne de blâme dans cette politique, ce que rien ne peut excuser, c'est le manque de franchise.

Le cabinet de Versailles ne pouvait se faire illusion sur la possibilité d'un partage de la Pologne. Nous avons vu que cet événement était pressenti depuis un siècle, et il ne fallait qu'une perspicacité médiocre pour le croire plus rapproché que jamais. L'imprévoyance à cet égard ne pouvait être que volontaire. C'était fermer les yeux à l'évidence. Le danger reconnu, il fallait donner aux Polonais un conseil utile, au risque de choquer leurs préjugés et de blesser leur amour-propre. Au lieu de les encourager à la défense de leurs vieilles lois vicieuses et inapplicables dans la situation où l'Europe se trouvait alors, il fallait les engager à entreprendre eux-mêmes avec courage et résolution la réforme de leur antique anarchie. Il fallait ensuite ne pas s'obstiner à soutenir des candidatures étrangères, et notamment celle de la maison de Saxe, odieuse à la majorité de la nation. La France n'y était tenue par aucune obligation. Il ne s'agissait pas de conserver à la dynastie saxonne un trône héréditaire; non-seulement elle n'avait rien à prétendre après la mort d'Auguste III, mais ses prétentions n'avaient plus de représentans. L'électeur de Saxe venait de mourir quelques mois après son père, ne laissant qu'un enfant en bas âge, deux frères: Charles, duc de Courlande, et Xavier, comte de Lusace, qui n'avaient aucune chance, et que la cour de Versailles recommandait très mollement; il n'y avait pas même d'accord entre le roi et son ministre sur les exclusions. D'un côté, Louis XV soutenait la maison de Saxe par amitié pour sa belle-fille; de l'autre le duc de Choiseul, ennemi de M. le dauphin, affaiblissait en secret l'effet de ces démarches, et réprimandait vivement un de ses agens qui avait cru faire sa cour en se déclarant Saxon à toute outrance.

Loin de servir les Polonais, cette politique ambiguë et timide doublait les ressources de leurs adversaires. Elle leur prêtait une grande force morale par le seul effet d'un contraste si frappant entre l'incertitude des uns et la résolution des autres. Il n'y avait pour la France qu'un seul moyen de combattre efficacement sur ce terrain les forces réunies de la Prusse et de la Russie : c'était de prendre leur drapeau, de déclarer comme elles la nécessité d'écarter les étrangers et de couronner un Piast, avec la réserve toutefois de n'indiquer aucun candidat en particulier, de laisser le champ libre à la nation entière, ce qui produisait la concurrence, et rendait bien difficile la restriction de la candidature à un petit nombre d'individus et surtout à un seul.

Il fallait aussi (et on le pouvait) attacher à cette élection la destruction de l'anarchie sarmate. Quelle meilleure occasion pour réformer

la constitution, pour assurer l'hérédité du trône, pour détruire le *liberum veto,* pour amener le vote des lois à la pluralité des suffrages? Les circonstances étaient d'autant plus favorables, que le parti Czartoriski désirait, fomentait toutes ces améliorations. En mettant les choses au pis, s'il n'y avait eu aucun moyen d'éluder le choix de Poniatowski, Stanislas aurait tenu sa couronne de l'Europe, qui aurait pu à son tour lui faire des conditions. Lui-même l'espéra un moment; il fit des ouvertures à un agent français, mais furtivement, comme un écolier qui se dérobe à l'œil du pédagogue. Ses propositions furent repoussées par le cabinet de Versailles. Personne en France n'avait compris la situation, personne, excepté Louis XV. Avec ce tact admirable dont le ciel l'avait inutilement doué, il dit, non pas à ses ministres, mais à ses agens secrets : « Aucun prince étranger ne réussira cette fois; il faut se rejeter sur les Piast (1). » En effet, il n'y avait pas autre chose à faire, et c'est pour cela qu'on ne le fit point.

Que la France, encore toute meurtrie de la guerre de sept ans, n'ait point soulevé le monde entier pour courir au secours de la Pologne; qu'elle n'ait point versé pour cette cause étrangère le reste de ses trésors et de son sang; qu'elle ne se soit pas prêtée en aveugle aux illusions du grand-général Branicki, aux plans chimériques de Mokranowski, qu'elle ait accueilli leurs messages avec défiance et froideur, qu'elle n'ait trouvé à cette levée de boucliers ni opportunité, ni apparence de succès; qu'elle n'ait pas ajouté foi aux quarante mille hommes promis par les patriotes; qu'elle ait été encore moins persuadée de la force d'une armée composée au hasard de gentilshommes campagnards, de Cosaques domestiques, de vagabonds, d'aventuriers, horde sauvage, sans artillerie, presque sans armes, incapable de vaincre une armée nombreuse, aguerrie et disciplinée; que la France n'ait pas fait dès-lors ces promesses décevantes dont elle a été depuis si prodigue, triste échange entre la faiblesse imprévoyante qui les donne et la faiblesse crédule qui les accepte, on lui en a fait à tort un reproche et presque un crime. Le ministère français était parfaitement dans son droit, je dirai plus, dans son devoir, en écartant ces chimériques espérances et même en refusant des subsides, c'est-à-dire l'argent de la France, pour atteindre un but irréalisable; il avait raison de réprouver le rôle d'agresseur pris imprudemment par le parti qui se disait seul patriotique. Commencer les hostilités, lever des troupes, former des confédérations, c'était fournir un motif ou du moins un prétexte aux mouvemens des armées russes. Catherine II avait posé en ces termes le principe de sa conduite publique : « Je ne gênerai point les

(1) Louis XV au comte de Broglie. — Correspondance secrète de Louis XV. — Archives des affaires étrangères.

suffrages des Polonais; en leur conseillant un Piast, je suis dans mon droit; toujours les puissances étrangères ont recommandé leurs amis au choix de la Pologne, à moins qu'il n'arrive quelque *dislocation* (c'est-à-dire une guerre civile); alors, comme voisine, j'ai le droit d'intervenir (1). » Il fallait éviter avant tout de donner un prétexte à cette intervention et suivre l'exemple de l'Angleterre, qui se conduisit dans cette occasion avec toute la franchise qu'on aurait pu nous souhaiter. Également épuisée par la guerre et occupée, comme nous, du soin légitime de sonder et de bander ses plaies, l'Angleterre refusa hautement tout secours à la Pologne.

Une conduite droite et franche aurait seule été digne de la France, et, nous pouvons le dire sans crainte d'un démenti, on l'aurait attendue d'elle plus aisément encore que du cabinet anglais; mais elle était alors entravée par ce qui faisait sa faiblesse depuis long-temps, par cette funeste alliance autrichienne, qui ne lui laissait jamais la liberté de ses mouvemens. Il y a plus, le cabinet de Vienne s'éloignait alors en secret du cabinet de Versailles; il essayait, à l'insu de son allié, une négociation séparée à Saint-Pétersbourg. Versailles prétendait ne rien faire en Pologne, Vienne pas davantage; mais Vienne, qui n'avait pas même une apparence de parti à Varsovie, voulait hériter du parti français en rejetant sur Versailles tous les torts de leur commune inaction; aussi les ministres de Marie-Thérèse ne cessaient-ils de demander à ceux de Louis XV une direction, un conseil, et les ministres de Louis XV répondaient à leur tour : « Commencez, nous suivrons. » Alors les envoyés impériaux à Varsovie appelaient les chefs du parti patriotique et leur disaient d'un air affligé : « Ce n'est pas notre faute, mais que faire sans la cour de France?... Elle seule entrave tout... Nous n'y pouvons rien. »

Ce qu'il y avait de faux, de louche, de misérablement captieux dans cette politique, avait pour principe le manque réciproque de sincérité dans l'alliance de la France et de l'Autriche. L'amitié avait dicté les expressions du traité de Versailles; la défiance et la haine en interprétaient l'esprit.

L'Autriche ne songeait qu'à exploiter notre impuissance; elle ne s'était attachée à la France que pour l'assoupir dans une froide étreinte. Rien de ce qui pouvait rétablir la prépondérance du nom français n'entrait dans les desseins du cabinet de Vienne. Ainsi, quoique plus fortement intéressée qu'aucune autre puissance à l'intégralité de la Pologne, l'Autriche, dont les plaintes auraient dû précéder celles de tous les cabinets, ne fit pas un mouvement pour venir au secours de la république. Ce n'était pas ignorance; l'œil perçant du prince Kaunitz,

(1) Conversation du comte Panin avec M. Bérenger, chargé d'affaires de France. — Archives des affaires étrangères.

chef du cabinet autrichien, avait pénétré l'avenir; Kaunitz avait aperçu le partage de la Pologne dans une perspective peut-être éloignée, mais certaine. Il ne conçut pas spontanément le projet de s'y associer, mais il ne voulut rendre aucune chance impossible, surtout dans un moment où éclataient deux grands faits : l'élection d'un roi des Romains et la mort de la marquise de Pompadour. Par l'un, la Prusse se rendait nécessaire; par l'autre, la France devenait suspecte.

Mme de Pompadour languissait, atteinte d'une maladie incurable, sérieux événement, objet de crainte et d'espérance pour l'Europe, et surtout pour la cour de Vienne. A peine la favorite avait-elle rendu le dernier soupir, qu'on l'oublia à Versailles; mais il n'en fut pas ainsi dans les cours étrangères. Mme de Pompadour pouvait emporter au tombeau tout un système politique. Sa perte devint la crainte de Vienne, l'espérance de Berlin. Frédéric s'en réjouit. La mort d'une femme lui portait toujours bonheur. Marie-Thérèse, au contraire, en fut profondément affligée. Pendant la maladie de la marquise, le prince Kaunitz s'était informé avec anxiété de ses progrès. Selon que les nouvelles apportées par le chargé d'affaires de France paraissaient inquiétantes ou favorables, le front du ministre autrichien se couvrait d'un sombre nuage ou reprenait sa sérénité. L'auguste Marie-Thérèse elle-même daigna s'écrier, en apprenant qu'on n'avait plus d'espoir de conserver Mme de Pompadour : « Voilà une perte bien grande pour le roi et pour la France! » M. Gérard (c'était le nom du chargé d'affaires) fut prié très instamment de transmettre à sa cour l'expression d'une si glorieuse sympathie, et le ministre des affaires étrangères, renvoyant dans sa réponse, en manière d'écho, le mot de l'impératrice-reine, dit à son tour : « Il est certain que c'est une très grande perte pour le roi (1). »

La cour de France eut beau protester qu'aucun changement ne serait opéré dans le système de ses alliances: Kaunitz prit ses précautions et se tourna vers le roi de Prusse. Déjà Marie-Thérèse avait préparé un rapprochement entre les cours de Berlin et de Vienne; un échange de prisonniers avait motivé une correspondance officielle. De part et d'autre, les deux cours s'étaient félicitées de leur nouvelle amitié, dont l'élection de l'archiduc Joseph en qualité de roi des Romains devint bientôt le commentaire et le sceau. Très peu de temps après, ce prince fut élu empereur d'Allemagne sous le nom de Joseph II.

Peut-être est-ce à la mort de Mme de Pompadour qu'il faut reporter le partage de la Pologne, et ce ne serait pas une des moindres singularités de l'histoire. Quoi qu'il en soit, depuis la coïncidence de cet événement avec l'élévation de l'archiduc Joseph au trône impérial, l'alliance de la France et de l'Autriche se détendit visiblement. Cette

(1) Gérard à Praslin, 6 août 1764. Praslin à Gérard, août 1764.

puissance n'eut plus pour son alliée que défiance et jalousie secrète. L'empereur haïssait la France; Kaunitz, vieux ministre, mais nouveau courtisan, ne songea plus qu'à servir cette aversion.

Il y avait dans le caractère de ce ministre un bizarre mélange d'énergie, d'indécision et d'irritabilité. Violent tant qu'il ne s'agissait pas de prendre un parti, Kaunitz bravait les dangers éloignés et capitulait à leur approche. Dès la mort du roi de Pologne, il avait pressenti un rapprochement possible entre les cours de Versailles et de Berlin; pour le prévenir, il avait semé entre elles de sourdes défiances. A Versailles il faisait planer sur Frédéric le soupçon d'un projet de partage, à Berlin il accusait la France de l'avoir soupçonné; mais telle n'était pas sa préoccupation principale. Peu sûr de la France, dégoûté d'une alliance dont il n'avait plus à tirer d'autre parti que de rejeter sur nous les bévues et les torts d'une politique flottante, Kaunitz ne songeait plus qu'aux moyens de renouer avec la Russie. Sans doute les projets de Catherine lui causaient une vive impatience; après sept ans de lutte, il désirait le repos. Irrité contre les Russes, il avait accordé quelque chose à la vivacité d'un premier mouvement: il avait encouragé les prétentions de l'électeur Christian de Saxe au trône de Pologne, plusieurs régimens autrichiens s'étaient même approchés de la frontière de ce royaume; mais, à la mort de l'électeur, Kaunitz se repentit et se retira d'une arène si dangereuse. il engagea fortement Marie-Thérèse à rester neutre, et surtout, en vue d'un rapprochement possible avec la Russie, il ne voulut point que cette puissance lui reprochât jamais d'avoir excité les Ottomans contre elle. Ainsi, tout en nouant à Constantinople des intrigues mystérieuses, l'internonce reçut l'ordre de se séparer avec un scrupule affecté de nos négociations publiques, et, il faut le dire, trop publiques. Ce n'était pas seulement infidélité à l'alliance française, c'était aussi crainte secrète. Le ministère autrichien avait peur de ramener les Turcs en Europe. Certes, il les savait passés à jamais, ces jours où, maître de la Hongrie, l'Osmanli s'élançait de Bude pour tomber sur l'aigle impériale; l'étendard du prophète était rentré dans son étui de satin; jamais le muezzin ne proclamerait l'heure de la prière à deux cents pas de Saint-Étienne; on ne verrait plus les chameaux et les éléphans des caravanes paître tranquillement les vertes pelouses de la Favorite; Kara-Mustapha était bien mort, Sobieski aussi. Kaunitz n'ignorait pas que l'héritier des césars n'aurait plus à choisir entre la honte de la fuite et le fardeau de la reconnaissance; mais enfin ces temps n'étaient pas très éloignés. Deux générations s'étaient à peine écoulées depuis l'invasion turque, et l'impression en était restée profondément populaire. Ainsi, du haut des minarets de Stamboul, le croissant projetait encore une ombre magique : bien qu'affaibli par la distance, le prestige n'était pas dissipé. Dans l'ignorance de ce marasme incurable qui

minait l'ancien colosse, l'Europe prenait sa décrépitude pour une vieillesse encore vigoureuse, sa mortelle léthargie pour un léger sommeil; mais cette illusion n'était point partagée à Constantinople. Seule, la cour ottomane connaissait le mal dont elle était atteinte. Le commandeur des croyans laissait tomber un morne regard sur ses anciens drapeaux, sur les vieilles dépouilles de la Hongrie et de l'Autriche; il contemplait avec l'indifférence du fanatisme ses forteresses démantelées, ses arsenaux remplis de toute sorte d'armes hors d'usage; il se voyait sans artillerie, sans marine, pressé entre la nécessité de secouer le joug ancien des janissaires et l'impossibilité de les détruire, surtout de les remplacer, et, cachant au plus profond de sa conscience l'aveu de sa faiblesse, plus prudent que ses prétendus amis qui le poussaient à des démonstrations dangereuses, il faisait consister sa sagesse dans le silence et son orgueil dans l'inaction.

Pousser les Turcs contre la Russie, c'était apprendre ses forces à cette puissance, considération qui n'aurait pas dû échapper à nos hommes d'état. Mal informés, ils s'efforcèrent d'arracher au grand-seigneur une protestation contre l'entrée des troupes de Catherine en Pologne. Leurs tentatives furent repoussées par la situation générale de la Porte et surtout par le caractère du souverain qui la gouvernait alors. Le sultan Mustafa avait été captif pendant vingt-sept ans après la déposition de son père Achmet. Il passait dans la solitude une disposition d'esprit grave, mélancolique et timide. Le luxe lui répugnait; il poussait l'épargne jusqu'à l'avarice. Plongé dans une vie méditative et mystique, Mustafa ne se montrait au peuple que pour se rendre à la mosquée; il avait supprimé tous les jeux publics, même le *djérid*, plaisir militaire et national. Le sien était de contempler les astres, tantôt pour y chercher sa destinée, tantôt pour connaître leur nature, l'ordre de leur marche et la mesure de leur distance; quelquefois même il s'enfermait dans le réduit le plus secret du sérail pour étudier l'anatomie humaine, curiosité sévèrement interdite aux vrais croyans. Ainsi, par son éducation superstitieuse, Mustafa se rapprochait du vulgaire des musulmans; mais, par la direction judicieuse et sobre de son intelligence, il s'élevait au-dessus de sa nation.

Il y avait alors parmi les Osmanlis un personnage plus singulier que le sultan et ses vizirs, qui se succédaient sans cesse, sans laisser de trace : c'était Krim-Guéray, le kan des Tartares. Trop vanté par Rulhière, qui en a fait une figure de fantaisie, recherché, courtisé par le roi de Prusse, Krim-Guéray rompit plus tard avec Frédéric, et obtint les bonnes graces de la cour de France par son zèle pour la Pologne, son aversion pour la Russie, surtout par le charlatanisme de ses promesses et l'étalage de son génie civilisateur. Au milieu de ses

mourzas, étendu sur un canapé, la pipe à la bouche et un chapelet à la main, Krim-Guéray se faisait traduire par le baron de Tott, agent français accrédité auprès de lui, quelques comédies de Molière : le *Tartufe* et *Pourceaugnac*. Il passait à Paris pour un Tartare lettré et galant, mi-partie d'Usbeck et d'Orosmane, une espèce de Turc talon rouge. Les gens de lettres s'en engouèrent, par conséquent les grands seigneurs et les femmes. Il promit de chasser les Russes de Pologne : cru sur parole, il reçut beaucoup d'argent pour cela, et, comme de raison, ne fit rien. Pour s'épargner une dépense inutile, il fallait savoir qu'un kan de Crimée, même philosophe, n'est qu'un esclave de la Porte, qui ne peut se mettre en campagne que par ses ordres, et qu'une paire de bottes jetée à sa tête devient le signal de sa chute. Krim-Guéray fut soumis trois fois dans sa vie à cette étiquette singulière : déposé quand le sultan voulait la paix, rappelé lorsqu'il se décidait à la guerre.

Les diplomates français, russes et prussiens assiégeaient le divan. « Gardez-vous bien, disait le ministre de Frédéric au reis-effendi, gardez-vous de favoriser un prince de la maison de Saxe : vous savez qu'elle est l'ennemie de mon maître, et que l'Autriche la protége. Si le Saxon parvenait à établir l'hérédité du trône de Pologne, s'il faisait d'un pays divisé une puissance respectable, il s'unirait avec la cour impériale pour accabler mon souverain, et la Prusse ne pourrait plus vous servir de barrière contre l'ambition autrichienne. » La Russie appuyait les argumens de la Prusse par des largesses; hautaine avec les puissances de l'Europe, elle réservait aux Ottomans le langage séduisant de la confiance, et l'une et l'autre s'entendaient pour conjurer la Porte de se méfier de Versailles : aussi, lorsque, par l'ordre du ministère, M. de Vergennes, notre ambassadeur, demandait des conférences sur les affaires de la Pologne, il éprouvait de longs délais, même des refus. S'il hasardait des notes et des mémoires, on y répondait d'une manière évasive; on communiquait ces documens aux ministres de Catherine et de Frédéric. Quand Vergennes essayait de fixer l'attention de Mustafa sur les démarches des Russes en Pologne, distrait et rêveur, les yeux attachés sur les étoiles, Mustafa faisait demander à Louis XV des livres d'astrologie, *persuadé que le roi de France avait les meilleurs devins*. Pour satisfaire sa hautesse, nos bibliothécaires compulsaient les rêveries de Nostradamus et du comte de Gabalis. A l'aide de la nécromancie, Vergennes se flattait d'intéresser le sultan aux destinées de la Pologne; mais ce miracle était au-dessus de son art, et Mustafa ne répondait qu'en suppliant l'ambassadeur de lui procurer, dans le plus grand secret, une figure de cire de grandeur naturelle, offrant tout l'intérieur du corps humain. Enfin M. de Vergennes mit un terme à des

instances d'autant plus infructueuses, qu'il réclamait en vain l'appui de l'internonce impérial : ce ministre n'avait jamais d'instructions.

Cependant, à force de soins, d'insistance, l'ambassadeur de France finit par obtenir du divan la réception d'un colonel polonais, envoyé de la part du grand-général de la couronne. Ici la Pologne oublia pour la première fois que sa glorieuse vocation était de faire un rempart de son corps contre les agressions de l'islamisme. L'émissaire polonais portait au vizir une lettre du comte Branicki, grand-général de Pologne, qui exposait avec force l'état de son parti auquel il donnait exclusivement le nom de *patriotique;* il représentait à la Porte l'intérêt pressant qui devait l'engager à *secourir les vrais Polonais, et à arrêter les Moscovites.* Cet envoyé fut reçu avec gravité, mais sans enthousiasme, et repartit emportant une réponse qui contenait un refus positif enveloppé dans les formes énigmatiques du style oriental.

Les ministres ottomans ajoutaient verbalement à ces pièces officielles que de tout temps, et de notoriété publique, des troupes russes étaient entrées en Pologne, que, loin de s'y opposer, l'amie de la Sublime Porte, la sérénissime république les avait même souvent accueillies à titre d'hospitalité, et que leur présence à la diète d'élection n'avait rien d'insolite, puisque les deux derniers rois saxons avaient été élus par l'influence avouée de la Russie, et qu'enfin le traité de Carlovitz n'imposait aucune intervention de ce genre à sa hautesse. « Que nous fait la Pologne? disaient les ministres turcs. Pourquoi l'Excelse Porte de félicité s'occuperait-elle de ses affaires? — *Allah kerim!* Dieu est grand. »

Il est temps de quitter le théâtre de la diplomatie européenne, si faiblement disposée à soutenir la Pologne, et de voir ce qui se passait dans l'intérieur de ce royaume. Après la publication des *universaux* (lettres de convocation), les élections nationales s'étaient ouvertes dans les *diétines* (colléges électoraux). La tenue de ces comices avait toujours été sanglante; mais, à cette époque de sa décadence, la Pologne n'avait ni entièrement conservé, ni définitivement abdiqué ses abus séculaires. L'anarchie, jouissant toujours d'une existence légale, ne vivait plus que dans une sorte d'atmosphère moyenne. De belliqueuse, elle était devenue intrigante et tracassière; on ne combattait plus aux diétines, on s'y battait; le champ clos était remplacé par le pugilat emprunté aux *hustings* de l'Angleterre; conquête trop facile! l'esprit public d'une grande nation vraiment libre s'inocule moins aisément que la grossièreté de ses usages. Les palatins, les castellans, jouaient alors à la guerre civile, mesquinement réduite à des compétitions de starosties, à des jalousies d'emplois, tout au plus à des haines héréditaires entre quelques familles qui se trouvaient réciproquement trop puissantes. Ce n'étaient qu'excursions inopinées dans tel château, dans telle

bourgade qu'on mettait au pillage. Le farouche Radziwil, dont Rulhière a tracé un portrait plus digne du mélodrame que de l'histoire, courait le pays en rançonnant les premiers venus. Un jour, il entra dans le palais de l'évêque de Vilna, son ennemi, le chassa de son siége, et lui promit de le tuer à la première occasion, se vantant d'avoir 200,000 ducats prêts pour son absolution à Rome. Un évêque plus belliqueux vint attaquer à main armée le président de la diétine de Posen, lui contesta son droit, s'y substitua lui-même, et les deux rivaux, chacun de son côté, se mirent à choisir arbitrairement des nonces dans le palatinat de Cujavie. Pendant la grand'messe, la noblesse, assiégée dans l'église par une troupe de deux cents hommes, fit une sortie, tua seize des assiégeans, et dispersa le reste. Partout, dans les deux factions, des scènes violentes se succédèrent sans relâche; de toutes parts surgirent de doubles élections. Les Russes, échelonnés sur la frontière, regardaient et attendaient l'arme au bras. Ils n'attendirent pas long-temps. On se hâta de leur offrir un sujet d'intervention.

Par des traités antérieurs, les empereurs de Russie, protecteurs de la dynastie saxonne, avaient acquis le droit de former et de faire garder par leurs propres troupes des magasins militaires dans quelques villes limitrophes de l'empire. Les négociateurs polonais avaient ainsi fourni aux Russes un moyen officiel et public d'expliquer et de justifier tous leurs mouvemens. Aussi, lorsqu'à la fin de l'année 1763, le primat essaya des remontrances sur leur entrée en Lithuanie, la légation russe ne répondit jamais que par ces mots : *Il faut bien veiller sur les magasins.* Le plus considérable était établi à Graudentz, dans la Prusse polonaise; dans cette même ville se tenait la principale diétine qui, par une des innombrables anomalies de la constitution, pouvait à elle seule nommer un nombre illimité de nonces. Il en résultait inévitablement un encombrement prodigieux, dans un étroit espace, des différens partis qui se disputaient à main armée le droit d'envoyer le plus de députés possible à la diète générale. Avec un peu de prudence dans le parti patriotique et un peu de patriotisme dans le parti réformateur, on aurait évité ce conflit. Les Russes mirent beaucoup de soin à ne point paraître agresseurs; le général chargé de la garde des magasins se retira ostensiblement dans les environs de la ville, pour bien marquer qu'il l'abandonnait à la liberté des élections, quand tout à coup, contre la lettre des lois, mais dans l'esprit d'un long usage, des troupes polonaises entrent précipitamment à Graudentz; dragons, hussards, hulans, tant de la couronne que des particuliers, se jettent les uns sur les autres; les sabres sont tirés, les fusils partent, et le général russe rentre dans la ville, toujours pour *défendre les magasins.*

Alors la diétine est rompue, on se disperse; des manifestes, des

comptes-rendus, des pamphlets accusent, ceux-ci les Czartoriski, ceux-là les Radziwil et le grand-général, d'autres les Russes. Pour comble de désordre, une déclaration publique de la France et de l'Autriche tombe au milieu des deux camps, rallume les passions avec une nouvelle fureur, et ne laisse plus aux partis ni l'espoir, ni le désir, ni la possibilité d'une réconciliation.

La note française était conçue en ces termes :

« La vacance du trône étant l'événement le plus important qui puisse arriver dans un royaume électif, sa majesté, ne voulant pas qu'il puisse y avoir le moindre doute sur la pureté de ses intentions, et ne craignant pas de mettre au grand jour ses vrais sentimens, a cru devoir les manifester par une déclaration formelle et authentique.

« Le roi déclare donc de la manière la plus précise et la plus solennelle qu'il ne considère dans cette occasion que les avantages de la république, qu'il ne forme d'autre vœu et n'a d'autre désir que de voir la nation polonaise maintenue dans tous ses droits, dans toutes ses possessions, dans toutes ses libertés, et spécialement dans la plus précieuse de ses prérogatives, celle de se donner un roi par une élection libre et un choix volontaire; qu'animé de ces sentimens et d'un véritable intérêt pour une nation ancienne alliée de sa couronne, il remplira à son égard tout ce que peuvent exiger de lui la justice, les traités et les nœuds mutuels de l'amitié; qu'enfin il l'assistera par tous les moyens qui seront en son pouvoir, si contre toute attente elle était troublée dans l'exercice de ses droits légitimes, et qu'elle peut compter sur ses secours et les requérir en toute assurance, si les priviléges de la nation polonaise étaient violés. Mais sa majesté a lieu de croire qu'un pareil cas ne saurait exister, puisque les puissances voisines ont également déclaré de la manière la plus solennelle qu'elles étaient constamment résolues de maintenir la république dans son état actuel, ses lois, ses libertés, ainsi que dans ses possessions, et qu'elles ne souffriraient pas qu'elle éprouvât aucun préjudice de la part de qui que ce soit, et que ses libertés fussent gênées par les cours étrangères. Des déclarations si précises, si uniformes et si équitables annoncent clairement à la nation polonaise qu'elle peut user de ses droits dans toute son étendue, et qu'elle n'a pas à craindre de voir ses libertés et son territoire violés par l'introduction d'aucune troupe étrangère. A l'égard des différens candidats qui peuvent aspirer au trône de Pologne, sa majesté n'en recommande et n'en indique aucun; elle est encore plus éloignée de donner des exclusions, puisque ce serait agir contre ses principes et attenter à la liberté des Polonais, et même elle s'abstiendra de donner des conseils sur une matière aussi délicate, étant bien persuadée que la république est trop éclairée sur ses vrais intérêts pour ne pas préférer le candidat qui sera le plus digne et le plus en état de la gouverner avec justice et avec éclat. La Pologne compte de grands hommes parmi les rois Piasts; plusieurs maisons souveraines lui en ont fourni d'aussi célèbres par leurs actions qu'illustres par leur naissance; c'est à la nation elle-même de déterminer son choix en consultant sa propre convenance, sans égard à des influences étrangères. Sa majesté dé-

clare qu'elle reconnaîtra pour roi de Pologne et pour allié de sa couronne, que même elle soutiendra et protégera quiconque sera élu par le choix libre de la nation, et conformément aux lois et aux constitutions du pays. »

Le ministère Choiseul avait cru habile de concerter une pièce officielle de telle sorte qu'elle pût présenter à la fois une déclaration de neutralité et une vague promesse d'assistance. Un manifeste autrichien accompagna celui de la France. Kaunitz, il faut le dire, avait d'abord rejeté cette combinaison. Pressé par le cabinet de Versailles, il finit par associer sa souveraine à la démarche de Louis XV; mais, plus habile ou plus humaine, Marie-Thérèse ne parla point de secours.

Si le duc de Choiseul avait calculé l'effet de son manifeste sur des gens toujours portés à l'espérance, même sous le coup des événemens les mieux faits pour l'anéantir, il ne l'aurait point hasardé avec une légèreté qui lui était trop habituelle. L'effet en fut immense. Lorsque ce projectile éclata au milieu de la diète de Graudentz, des cris de joie et de fureur s'élevèrent à la fois dans toute la Pologne. Tous les partis, toutes les passions s'emparèrent à l'envi de la déclaration française. Braniçki, Radziwil, se dirent sauvés et proclamèrent d'avance leur triomphe, garanti par toutes les forces de la France et de l'Autriche. Poniatowski, les Czartoriski, demandèrent l'entrée immédiate des Russes à Varsovie. Le grand-général y courut; les Russes l'y suivirent; il y entra par une porte, les Russes par une autre; eux, en bon ordre, au nombre de dix mille; lui, à la tête d'une troupe confuse de Cosaques et de heiduques, de Hongrois et de Tartares stipendiés. Avant de combattre, les deux partis ennemis entrèrent en pourparlers comme les héros d'Homère. On se demanda, d'une part, pourquoi le grand-général violait les lois qui lui défendaient de quitter la frontière et de conduire des troupes aux lieux où siége la diète; de l'autre, pourquoi une armée étrangère assiégeait la capitale du royaume? Tout le monde récriminait, personne n'agissait. Partout s'élevaient des appels à la légalité, des protestations contre la violation du sol. Le primat lui-même, quoique instrument des Czartoriski, fut obligé d'en demander compte aux envoyés de Catherine II. Elle en avait deux (le comte Kayserling et le prince Repnine), comme Louis XV en avait trois (le marquis de Paulmy, ambassadeur, Hennin, résident-général, Monet, consul, les deux derniers affiliés à la correspondance secrète de Louis XV). Les agens français se dénonçaient et les agens russes s'entendaient et s'entr'aidaient. Ceux-ci répondirent au primat par des lieux communs, alléguant la nécessité où se trouve tout propriétaire de préserver sa maison de l'incendie du voisinage et terminèrent la conférence par ces mots devenus sacramentels : *Il faut garder les magasins*. Alors chacun

des deux partis prit la plume et fit porter aux grandes puissances des réclamations et des plaintes auxquelles on répondit par un silence glacial. Seul, Frédéric, cachant un bon conseil sous des formes blessantes, exhorta le grand-général à s'entendre le plus tôt possible avec les Czartoriski, c'est-à-dire avec la Russie, et ne témoigna qu'un faible intérêt au prince Radziwil.

« La situation embarrassante dans laquelle vous vous trouvez, écrivit-il à ce magnat, me fait de la peine, et je souhaiterais que vous n'eussiez aucun reproche à vous faire à cet égard; mais les démarches auxquelles vous vous êtes porté ne pouvaient qu'entraîner les suites dont vous vous plaignez aujourd'hui, et qu'une conduite plus modérée vous aurait fait éviter. Il est dangereux de faire les premiers pas, qui, dans des circonstances pareilles à celles où le royaume de Pologne se trouve aujourd'hui, peuvent donner lieu aux plus grands inconvéniens. Le parti que vous avez pris de rassembler vos troupes et de les faire agir à Graudentz et dans plusieurs endroits contre vos propres concitoyens doit naturellement être regardé comme la première cause des troubles actuels de la république et de tout ce qui vous arrive personnellement à vous-même. Il est difficile de concilier les extrémités auxquelles vous venez de vous porter encore tout nouvellement avec les devoirs d'un citoyen envers sa patrie et avec les sentimens pacifiques contenus dans votre lettre. Dans ces circonstances, vous sentirez de vous-même que je ne saurais m'ingérer dans des affaires que vous vous êtes attirées, et qui sont d'ailleurs du nombre de celles dont ma qualité de voisin et d'ami de la république ne me permet pas de prendre connaissance. Il ne me reste, par conséquent, qu'à vous rappeler de nouveau les conseils que je vous ai déjà donnés dans ma précédente, et sur ce, je prie Dieu, etc. (1). »

Rulhière, si confus dans la disposition de son sujet, si partial et quelquefois si peu conséquent avec lui-même dans l'appréciation politique des faits, a reproduit avec éclat le spectacle singulier que Varsovie présentait alors. Il a peint en coloriste ce mélange d'armes de toutes formes, d'habits de tous les pays : les Turcs, les Tartares, les Allemands, les Russes, remplissant les rues; les hôtels des ambassadeurs changés en parcs d'artillerie. Il a retracé avec un égal talent, mais non sans quelques inexactitudes de détail, le jour de l'ouverture de la diète de convocation, où les avenues du sénat, les portes, les vestibules, les tribunes, l'enceinte même, se remplirent de soldats étrangers appelés par les Czartoriski, tandis qu'un vieillard vénérable, le comte Malachowski, montait au siége où il devait présider l'assemblée sous le titre de maréchal de la diète. Elle devait s'ouvrir à un signe de son bâton de commandement. Le signal ne fut pas donné. Le maréchal Malachowski resta immobile; le général Mokranowski, nonce (député),

(1) Archives des affaires étrangères.

se leva pour déclarer la diète illégale et rompue. A ces mots, les sabres sortirent du fourreau; une multitude furieuse se jeta sur Mokranowski; à peine les Czartoriski, ses ennemis, purent-ils lui sauver la vie en le couvrant de leurs corps. Ce fut la dernière passe d'armes de la chevaleresque anarchie polonaise. Certes, elle mourut alors noblement, mais enfin elle mourut.

Les vieux princes Czartoriski contribuèrent à la détruire, c'est là leur honneur; ils s'efforcèrent de remplacer la rouille du moyen-âge par une législation plus raisonnable et plus digne d'un siècle éclairé. La fuite du parti opposé les avait rendus maîtres du terrain en fait et même en droit. Conformément aux lois fondamentales de la république, l'absence d'un certain nombre de sénateurs, la présence même des troupes étrangères et surtout le *veto* suspensif n'invalidaient que les diètes d'élection et n'apportaient aucune illégalité dans celles des convocations. Ce jour-là, sur soixante-dix sénateurs qui siégeaient dans l'enceinte, la majorité était de trente-huit, nombre bien supérieur à la diète de convocation qui, dans l'interrègne de Henri de Valois à Étienne Bathory, n'était composée que de sept sénateurs et d'une vingtaine de nonces, sans que ses actes fussent réputés illégaux. Le *veto* de Mokranowski n'était pas légal; ce droit ne pouvait être exercé que dans les diètes d'élection, jamais dans celles de convocation; de plus, il n'y avait aucun moyen légitime d'invalider cette assemblée; le primat l'avait convoquée, l'absence de quelques magnats ou sénateurs, la présence même des troupes étrangères ne lui ôtait rien de sa légalité.

Le grand-général parti, il n'y eut pas un instant de perdu; la diète se conduisit avec habileté et résolution; les abus les plus crians disparurent en six semaines. Sans doute, l'esprit de parti guida l'esprit de réforme; en dépouillant Braniçki, Radziwil et leurs amis des prérogatives de leurs charges, la rivalité n'était pas moins écoutée que la justice. Par les règlemens nouveaux, les grands-généraux de la couronne cessèrent de cumuler les attributions de connétable, d'architrésorier et de grand-juge; ils ne disposèrent plus sans contrôle du sang du peuple et des deniers du pays. Il fut décidé que des conseils, des commissions permanentes surveilleraient désormais l'emploi de la fortune publique, que les grandes charges et les places seraient distribuées plus également, que le pouvoir exécutif et judiciaire, arme à deux tranchans, ne serait plus confié au même bras; on promit d'assurer le paiement des troupes, de répartir l'impôt entre les propriétaires des biens de donation royale, et, ce qui est plus hardi, de l'étendre aux Juifs. La tyrannie israélite reçut un frein, le servage un adoucissement; mais cette réforme fut loin d'être complète. Les Czartoriski rencontrèrent d'invincibles obstacles dans les préjugés polo-

nais opposés aux améliorations les plus justes, les plus simples et au fond les plus élémentaires. Le croirait-on? des péages établis à l'entrée des provinces, une sorte de douane, faible obstacle au débordement de la contrebande, quelques taxes sur des objets de nécessité, d'autres sur le luxe, les rentrées dont la perception constitue dans tous les pays une des sources principales de la fortune et de la sécurité publiques, l'assiette d'un impôt à peu près régulier, révoltèrent toute la nation, qui ne voulut jamais y consentir. Les difficultés devinrent encore plus insurmontables lorsque les réformateurs essayèrent d'abolir le *liberum veto* et de substituer dans le vote des lois la majorité, ou, comme on le disait alors, la pluralité à l'unanimité absolue. Ici, la tentative essuya une double résistance; il fallut s'arrêter non-seulement devant les préjugés nationaux, mais devant l'intervention étrangère.

Enfin, après avoir envoyé une députation à Pétersbourg pour remercier l'impératrice de son appui et pour lui demander de nouvelles troupes, la diète se confédéra, c'est-à-dire qu'elle se mit à l'abri d'une dissolution en se déclarant en permanence jusqu'à la nomination d'un roi. Elle avait eu soin auparavant de proscrire le grand-général comte Branicki et le prince Radziwil. Tous deux avaient quitté Varsovie immédiatement après la rupture de la diète; à la tête d'une nombreuse noblesse, ils avaient repris les armes, le comte dans la grande Pologne, le prince en Lithuanie. Le sort les avait d'abord favorisés. Le prince et la princesse Radziwil, qui combattait aux côtés de son mari, remportèrent un avantage sur les Russes à Slonnim; mais, poursuivi par des forces supérieures, Radziwil se jeta sur la frontière de Moldavie. Il demanda un asile aux Turcs, qui ne lui accordèrent que la voûte du ciel et l'eau des citernes. Cet aventureux Radziwil pensa mourir de denûment et de faim.

Branicki fut plus heureux : suivi de quelques amis, il se retira dans le comté de Zips, palatinat polonais, enclavé dans la Hongrie, comme pour servir d'appât à l'ambition autrichienne. Il y reçut un émissaire français : c'était un homme de robe, qui ne lui apportait pas d'argent, mais en revanche le traitait d'altesse et lui promettait le collier de la Toison-d'Or de la part de l'Espagne, à la recommandation de la France. Le grand-général était très vain; il aimait les complimens et les colliers; néanmoins il espérait mieux. Le gouvernement français, complétement découragé, jugeait les affaires des patriotes « entièrement désespérées, » et déclarait « qu'il ne leur restait plus qu'à se soumettre en faisant le meilleur accommodement possible. » Ses trois agens, l'ambassadeur, le résident et le consul, étaient toujours à Varsovie, aigris, divisés, abandonnés par leur cabinet et trompés par

l'envoyé autrichien. Ils se voyaient en butte à l'embarras d'une position fausse et aux sanglans reproches de tous les partis. Vainement ils demandaient des instructions nouvelles, le ministère les renvoyait à la *déclaration;* ils avaient beau objecter que cette pièce aggravait leur embarras, M. de Praslin ne leur répondait pas ou revenait sur son manifeste, en cherchant à l'atténuer par une interprétation captieuse. « C'est à la nation polonaise, disait-il, que nous avons promis des secours, et non à quelques magnats. » Dans cet état de choses, le ministre résolut de sacrifier ses délégués. Réduits à la plus cruelle incertitude, livrés à leur propre responsabilité, M. de Paulmy et M. Hennin renoncèrent à attendre de nouvelles instructions; ils demandèrent à Poniatowski une conférence secrète, et, dans un mémoire anonyme, lui promirent imprudemment la reconnaissance de sa royauté future par les cours alliées, à condition d'un accommodement avec les palatins exilés. Poniatowski demanda le mémoire, le garda, ne prit pas la peine d'y répondre, et l'envoya à Vienne. Sur les plaintes véhémentes de cette cour, le ministère français accabla son ambassadeur de reproches, le désavoua hautement, et, en lui envoyant ses lettres de rappel, lui ordonna de déclarer au primat que la France ne reconnaissait plus *la république divisée.*

Les Czartoriski sentirent que le moment était venu de discréditer entièrement la France en Pologne. Pour empêcher la nomination de quelque agent du premier ordre ou le maintien du résident, dont la présence gênait leurs desseins, ils organisèrent un affront au caractère de l'ambassadeur. Maîtres du primat, ils lui dictèrent son rôle. Dans l'audience de congé donnée par l'inter-roi à M. de Paulmy, au lieu de l'appeler *excellence,* il le traita simplement de *M. le marquis.* Un tel oubli de l'étiquette ne pouvait se supporter. Louis XV rappela son ambassadeur; la cour de Versailles laissait ainsi le champ tout-à-fait libre aux cabinets de Berlin et de Pétersbourg : c'était en quelque sorte l'abdication de la France à Varsovie. N'importe, l'ambassadeur du roi fut rappelé; le résident et le consul le furent également. A cela, il n'y avait pas même de prétexte. Étrangers à tout caractère représentatif, ces derniers ne pouvaient être atteints dans leur sphère secondaire par l'impertinence calculée du primat. Il fut évident que, bien loin d'avoir été contrarié au fond de l'ame par cet incident ridicule, le ministère de Louis XV saisissait avec joie la première occasion de ne plus intervenir dans les affaires de la république.

La cour de Vienne, toujours jalouse, crut le moment venu d'acquérir en Pologne une influence personnelle. Malgré les instances de la France, elle ne se hâta point de faire revenir le comte de Mercy-Argenteau, son ambassadeur. Resté à Varsovie, après le départ de M. de Paulmy,

M. de Mercy essaya de nouer quelques intrigues avec les vainqueurs; mais il leur était suspect: il ne réussit point, il fut rappelé à son tour. Dans des lettres qu'on prétendait écrites à l'insu du prince Kaunitz, mais qui certainement étaient émanées de sa chancellerie, l'impératrice Marie-Thérèse, par des émissaires secrets, assurait le comte Poniatowski de sa protection et donnait pour preuve de sa bienveillance le rappel du comte de Mercy; ce qui ne l'empêchait pas d'envoyer au parti du comte Branicki d'autres émissaires avec des complimens et des promesses.

Ce malheureux parti patriotique savait si peu le véritable état des choses, qu'il s'adressa au roi de Prusse. Frédéric le reçut l'ironie dans les yeux et le sarcasme à la bouche. Cependant, pour mieux démontrer aux Polonais l'impuissance des cours de Versailles et de Vienne, pour leur faire comprendre qu'il était auprès de Catherine le seul protecteur efficace de la Pologne, il offrit un asile dans ses états au prince Radziwil et aux patriotes les plus compromis. La fausse générosité de Frédéric releva les espérances des Polonais, mais ce fut pour bien peu de temps. L'aveuglement le plus complet, la foi la plus tenace, la plus obstinée, durent enfin tomber à la vue du cordon de l'Aigle-Noir envoyé au comte Poniatowski par le roi de Prusse et surtout devant la publication d'un traité conclu entre ce prince et l'impératrice de Russie.

Dès ce moment, l'avénement de Stanislas ne fut plus douteux. Il y avait bien quelques répulsions assez vives jusque dans la famille Czartoriska. Les chefs de cette maison se jugeaient plus dignes du trône que leur neveu par le mérite et surtout par la naissance; mais ils sentaient que la résistance était inutile. « Eh quoi! disait au prince Auguste la princesse Lubomirska, née comtesse Krasinska, palatine de Lublin, croyez-vous qu'un coup de fortune si extraordinaire puisse réussir sans bouleverser le pays? — N'en doutez pas, répondit Czartoriski : je crains plus les troubles que personne; je crains pour mes biens, pour mes châteaux, je mourrais de chagrin de les voir désolés; mais le moyen de prévenir les troubles, c'est de se soumettre à la volonté de la Russie, et je crois que la plupart des seigneurs du pays penseront comme moi, bien qu'au fond nous soyons tous fâchés, moi le premier, de nous voir soumis à un aussi jeune homme d'une naissance inférieure à la nôtre. Quoique le *stolnick* (1) soit mon neveu, je pense au fond du cœur, sur cet article, comme les Potocki, les Radziwil, les Sapieha et tant autres; mais qu'y faire? Nous ne pouvons

(1) Stanislas Poniatowski était *stolnick*, c'est-à-dire pannetier du grand-duché de Lithuanie.

prévenir le désordre qu'en nous soumettant. Je répète que s'il y a du bruit, il sera court et léger. Quelques gens crieront à la diète prochaine de convocation, mais ils ne seront pas soutenus, vos princes de Saxe n'auront point d'appui : le Turc est trop difficile à émouvoir, les cours de Vienne et de Versailles craignent de recommencer la guerre; nous avons de bonnes preuves que la dernière, quoi qu'en ait dit son ambassadeur, prend très peu d'intérêt à ce qui arrivera ici; les autres puissances en prennent encore moins ou sont trop éloignées; ainsi, tout se terminera aisément, et dans un an vous viendrez demander au stolnick une starostie pour votre mari (1). »

Malgré la résistance de quelques magnats, l'heure du nouveau règne était arrivée. La Pologne allait revoir encore les rites sacrés, les symboles vénérables qui accompagnaient depuis des siècles l'élection de ses rois; mais, si les formes en furent maintenues, l'antique esprit n'était plus là pour les ranimer : elles brillèrent un moment comme ces cadavres qui, long-temps déposés sous les voûtes d'un caveau, reparaissent au grand jour et étalent aux yeux étonnés des générations nouvelles l'apparence de la vie et le costume d'un autre âge; mais, au plus léger souffle de l'air extérieur, tout se dissout, tout tombe en poussière.

Ainsi la vieille Pologne fut exhumée pour cette exposition d'un moment. C'était bien elle, c'était bien là son allure oligarchique et guerrière; c'est bien là le champ de Vola; l'enceinte est toujours tracée à trois lieues de la capitale; les courtines du Szopa, dressées dans toute leur pompe asiatique, s'ouvrent au primat, aux ministres, aux sénateurs; l'ordre équestre accourt à cheval, le vent joue dans ses bannières, le soleil dans ses armes, dans ses joyaux, dans les couleurs chatoyantes des dolmans et des aigrettes; on entend toujours des clameurs, des hourras, le cliquetis traditionnel des sabres, mais le sang ne coule plus comme au bon temps; un ordre parfait règne dans l'assemblée, entretenu par mille baïonnettes russes, invisibles, quoique présentes et soigneusement échelonnées autour de Varsovie. Les palatines, les starostines, les castellanes, ne parcourent plus les rangs pour animer à la lutte des époux, des amans, des frères... Tranquilles, inoccupées, elles se promènent au milieu du champ d'élection, ainsi qu'en une joyeuse kermesse; elles le traversent en riant, tandis que le vieux primat, blotti sous un palanquin chinois, s'arrête devant les plus gracieuses et leur demande à qui leurs belles mains décerneraient la couronne. Une seule cérémonie fut plus sincère, plus vraie que jamais : les diplomates étrangers parurent dans la diète; ils proposèrent leurs candidats, simple

(1) Paulmy à Praslin. — Archives des affaires étrangères.

formule, qui, pour quelques-uns d'entre eux du moins, prenait en cette circonstance un grand air de vérité. Le vieil ambassadeur de Russie, le comte Kayserling alors mourant, fit remettre un discours écrit; il recommandait Poniatowski; il fut obéi. « Nous voulons le *stolnick Litowski* (le pannetier de Lithuanie), s'écriait-on de toutes parts; il sera notre roi!... » Il le fut à l'unanimité. Le stolnick Poniatowski devint *Stanislas-Auguste;* Varsovie le reçut avec joie, et, malgré la présence des étrangers, ce choix obtint l'approbation publique. On y voyait une trêve avec les Russes; c'était là la nécessité du moment, et il est bien certain qu'à cette époque aucun parti, pas même celui de l'opposition, ne traita l'élection d'illégale.

Stanislas débuta par affecter une grande modération; il refusa un trop brillant accueil, des fêtes trop somptueuses; mais la municipalité de Varsovie le contraignit à les accepter. En un mot, ce ne furent alors qu'effusions d'amour, témoignages de dévouement de la bourgeoisie des villes, de la haute et petite noblesse (1). Les magnats exilés rentrèrent tous à la faveur d'une amnistie. Seul, l'intrépide Radziwil la dédaigna et préféra l'exil. En revanche, le comte Branicki l'accepta. Il reconnut le nouveau roi; il lui fit sa soumission par écrit avec dignité, quoique avec respect. Toutefois le grand-général ne parut point à la cour de son heureux beau-frère; il se retira noblement dans son château de Bialistock, chargé d'années, léger d'idées politiques, et, bien qu'octogénaire, jeune encore par la crédulité, l'espérance et l'illusion.

Ainsi commença le règne de Stanislas-Auguste. L'enthousiasme qu'il inspira d'abord, comme tout ce qui est nouveau, ne fut pas éternel. Il dura cependant près d'une année, terme bien long pour les Français du Nord!...

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

(1) Archives des affaires étrangères.

DE

L'IMPOT SUR LE REVENU.

La situation de nos finances est critique. En vain l'assemblée constituante a-t-elle fait les plus grands efforts pour libérer le trésor des engagemens que lui avait légués la monarchie et pour combler les vides encore béans que la révolution de février avait ouverts; en vain a-t-elle chargé de 62 millions et demi de rentes 5 pour 100 le livre de la dette publique; en vain a-t-elle opéré, sur les dépenses de l'état, des retranchemens dont quelques-uns étaient imprudens ou impossibles; nous sommes encore bien loin de cet équilibre tant souhaité et tant promis, que tous les gouvernemens montrent au pays en perspective. Pour le passé comme pour le présent, le déficit nous menace toujours. Dans l'exposé qui précède le budget de 1850, M. le ministre des finances déclare que le découvert de 1849 ne sera pas inférieur à 184 millions, et que la somme des découverts, au 1er janvier 1850, atteindra le chiffre énorme de 550 millions. Quant aux résultats probables de l'année qui va bientôt commencer, M. Passy annonce, au premier aperçu, pour le cas où l'on suivrait les erremens habituels, une différence de 320 millions entre les recettes et les dépenses. Le découvert, à ce compte, dès le 31 décembre 1850, s'élèverait à 870 millions. On toucherait encore une fois à ce déficit d'un milliard que les financiers du gouvernement improvisé le 24 février reprochaient à la monarchie d'avoir accumulé sur leurs têtes.

On pourra trouver que l'exposé du budget charge un peu, et très évi-

demment sans nécessité, un tableau qui était déjà bien assez sombre. Il est permis en effet de croire que le découvert final de 1849 ne montera pas à 184 millions. Toutes les fois que le travail renaît dans les ateliers et que le commerce reprend un peu d'activité, les impôts de consommation reçoivent leur part de ce mouvement ascendant, si passager qu'il soit, de la richesse. Le produit des taxes indirectes excédera donc, il faut l'espérer, les évaluations de M. le ministre des finances, tant pour l'année 1850 que pour l'année 1849.

Admettons cependant, pour raisonner d'après les mêmes bases, des hypothèses qui se rapprochent, à tout prendre, de la réalité. Faisons, comme M. Passy lui-même, deux parts du découvert, le passé qui est consommé ou qui va l'être, et cet avenir immédiat sur lequel peuvent s'exercer les combinaisons financières. Des 550 millions qui représentent, suivant lui, le déficit antérieur au 1er janvier 1850, M. le ministre des finances laisse 350 millions à la charge de la dette flottante; le reste, il veut être autorisé à le demander à l'emprunt, en négociant jusqu'à concurrence de cette somme des rentes 5 pour 100. Une dette flottante de 4 à 500 millions, dont la plus grande partie représente des fonds à peu près immobilisés, n'aurait assurément rien d'exagéré pour la France; mais on peut admettre un emprunt qui la réduirait à 350 millions, surtout quand on songe qu'elle ne tardera pas à s'enfler des dépenses qu'exigeront encore pendant quelque temps les travaux extraordinaires, au chiffre d'environ 100 millions par année.

Reste à combler la différence considérable que semble présenter, avec un caractère de permanence pour l'avenir, l'évaluation des recettes comparée à l'évaluation des dépenses. M. le ministre des finances propose de recourir aux moyens suivans :

« 1° A la création d'impôts destinés à assurer au trésor les complémens de ressources dont il a maintenant besoin;

« 2° A la mise en recette comme en dépense des fonds de l'amortissement, en les limitant aux seules dotations par l'accumulation des rentes rachetées ou provenant de la consolidation des réserves annuelles;

« 3° A la constitution de moyens de service spéciaux, applicables uniquement aux dépenses des travaux extraordinaires. »

Sans doute, la situation de nos finances est telle que l'application d'un seul remède, si héroïque qu'il fût, ne les sauverait pas du naufrage. Il y faut l'emploi énergique et simultané de toutes les ressources : de l'économie, du crédit et de l'impôt. M. le ministre des finances paraissant vouloir mettre un intervalle de deux mois entre la publicité donnée à son exposé et la publication du budget de 1850, on peut difficilement juger de la sévérité avec laquelle ont été réglées les dépenses; mais je suis disposé à croire, pour mon compte, que, sous la pression des circonstances, tout ce que l'on devait faire a été fait.

Quant au nouveau mode d'emprunt à terme que propose M. Passy, je ne puis m'empêcher de trouver la conception très malheureuse. Si M. le ministre des finances venait résolûment nous conseiller de changer la forme de notre dette flottante et de convertir les bons du trésor en bons de l'échiquier, il y aurait encore à examiner si ce qui est possible en Angleterre l'est également en France; mais créer une seconde dette flottante à côté de la première, émettre à la fois des bons remboursables à des échéances déterminées et des obligations que l'on rachèterait annuellement au moyen d'un amortissement de 2 pour 100, c'est s'exposer à voir l'une ou l'autre de ces combinaisons dédaignée par les capitalistes, l'une ou l'autre de ces sources frappée sur l'heure de sécheresse et de stérilité. Le ministre lui-même a la bonne foi de reconnaître que « les obligations nouvelles, à leur origine, n'entreront qu'avec peine dans la circulation. » Quelle peut être dès-lors la valeur de ce système quand il s'agit de mettre un terme à des embarras pressans? Pour aligner sur le papier des théories dont le résultat est incertain ou éloigné, il faut avoir le temps d'attendre.

Toutes choses restant ce qu'elles sont, l'exposé du ministre évalue les dépenses de 1850 à 1,591 millions, et les recettes à 1,271 millions. Les changemens indiqués par le ministre, changemens qui consisteraient à réduire les dépenses de 182 millions, et à augmenter les recettes de 144 millions, ramèneraient à un équilibre apparent notre situation financière : les dépenses, en effet, sont évaluées à 1,408 millions, et les recettes à 1,415; une faible marge de 7 millions est laissée aux crédits supplémentaires que comporte le chapitre de l'imprévu.

La diminution des dépenses s'opère, dans ce plan, avec une facilité qui pourra faire supposer qu'elle n'est que nominale. En effet, M. le ministre des finances annule les rentes converties qui représentaient un total d'environ 70 millions, ce qui n'a d'autre résultat que de simplifier les écritures et de faire disparaître du budget une véritable fiction; mais les dépenses réelles n'en sont nullement réduites, attendu que ces réserves de l'amortissement ne servaient plus à l'extinction de la dette. On régularise ainsi, on élague les branches parasites de la comptabilité budgétaire; il n'y a là rien de plus ni rien de moins.

J'en dirai autant des 103 millions qui représentent la dépense annuelle des travaux extraordinaires. On les fait passer d'un budget à un autre; on donne un autre nom à cette allocation, qui n'en reste pas moins nécessaire tant que les compagnies ne sont pas appelées à y concourir avec l'état; on ne parvient ni à la supprimer ni à la restreindre.

L'accroissement des recettes est beaucoup plus réel. M. Passy ajoute d'abord aux ressources de l'état les 65 millions composant la dotation de l'amortissement, dont il suspend ainsi l'action jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure paraît rationnelle, et elle était inévitable. On amortit sé-

rieusement la dette publique, quand on applique à cet amortissement l'excédant du revenu sur les dépenses; mais éteindre un emprunt pendant que l'on en contracte un autre, ou, pour mieux dire, emprunter pour amortir, c'est faire une opération que la science condamne et qu'aucun résultat ne justifie.

M. le ministre des finances complète ces ressources supplémentaires par l'établissement de nouveaux impôts, dont il estime le produit annuel à 79 millions. Dans le nombre figure un impôt sur le revenu, nouveauté qui semblait avoir déjà vieilli, théorie dont l'assemblée constituante elle-même n'avait pas encouragé l'application, et que l'on ne s'attendait pas à voir remettre en honneur devant l'assemblée législative. Aux termes du projet, l'impôt sur le revenu serait une taxe de quotité pour les communes et de répartition pour les contribuables, qui devrait rendre 60 millions à l'état, et qui demanderait ainsi à chaque contribuable, suivant les calculs du ministre, à peu près 1 pour 100 de son revenu réel.

Ce qui frappe d'abord l'esprit en examinant le projet de M. le ministre des finances, c'est l'incroyable disproportion des moyens avec le but. M. Passy va puiser le revenu à des sources absolument nouvelles; il change le principe et l'assiette de l'impôt, bouleverse de fond en comble notre système financier, jette l'alarme et l'effroi parmi les contribuables, fait tressaillir d'aise, comme à l'aspect d'une chance inespérée, les niveleurs du socialisme, et tout cela pour obtenir 60 millions!

Je comprends sir Robert Peel rétablissant l'*income tax* en pleine paix, parce que l'on avait essayé vainement, avant lui, de toutes les autres combinaisons pour ramener l'équilibre entre les revenus et les dépenses; parce que les produits de cet impôt devaient excéder 5 millions sterling et permettre de supprimer ou d'adoucir des taxes qui foulaient le peuple; enfin, parce que, l'impôt indirect étant à peu près l'unique source du revenu dans la Grande-Bretagne, il y avait lieu d'atteindre d'une manière directe des classes qui contribuaient trop faiblement aux charges publiques.

Je m'explique le projet de M. Goudchaux, car il procédait d'une doctrine plus générale, de celle qui voulait que le gouvernement nouveau eût, en matière d'économie politique, des idées à lui, et qui se proposait de créer, au rebours du monde entier, « des finances républicaines. » Ce projet était le premier anneau de la chaîne, le premier essai d'un système qui tendait à remplacer tous les impôts indirects par des taxes directement assises sur les fortunes. En grevant d'une contribution spéciale les revenus mobiliers, on se promettait de « ramener les capitaux vers l'agriculture, » et même, à un point de vue plus élevé, d'introduire, pour parler la langue de l'époque, la justice distributive dans notre régime financier. Il y avait là d'étranges illusions,

mais qui procédaient du moins, on doit l'avouer, d'une sorte de logique.

M. le ministre des finances ne se place ni dans la situation de sir Robert Peel, ni au point de vue de M. Goudchaux. Il impose un sacrifice aux contribuables, sans avoir l'excuse des bénéfices qui doivent en revenir à l'état; il introduit une machine de guerre dans l'édifice financier sans être décidé ni à la destruction ni même à la réforme. Le mobile de sa conduite ne peut raisonnablement se déduire ni des principes ni des résultats. Si l'impôt sur le revenu devait rapporter les 320 millions qui forment, dans le budget primitif de M. Passy, la différence entre les dépenses et les recettes, s'il était destiné à combler le déficit et à nous rendre ainsi la liberté de notre action en Europe, il n'y aurait pas à balancer: nous braverions tous les inconvéniens et les dangers inhérens à cette nature de taxes, la raison suprême, le salut du peuple en ferait une loi; mais pour 60 millions, et avant d'avoir tenté d'autres moyens, s'exposer à semer en France la guerre sociale, c'est acheter à trop haut prix, en vérité, de trop médiocres bienfaits.

La nécessité ne marque donc pas l'impôt sur le revenu de son signe. Nous restons libres de l'examiner en lui-même et pour ce qu'il vaut, dans son principe aussi bien que dans ses conséquences.

L'impôt sur le revenu convient à l'enfance des sociétés. C'est la première forme des taxes. L'impôt se paie alors en nature : l'état, en récompense de la protection qu'il donne à la société, et pour subvenir aux frais de cette tutelle dans la paix comme dans la guerre, prélève une part des produits. On lui attribue la dîme des fruits du sol, car le sol est à peu près la seule propriété, et l'agriculture la seule industrie de l'homme. Il y a là une forme simple de taxes en rapport avec un état social où les relations et les intérêts ont gardé leur simplicité primitive, qui ne connaît pas le travail manufacturier, qui a peu de commerce, et où la richesse est encore à naître. Cet impôt est partout contemporain du pouvoir absolu, que le pouvoir appartienne à un prince ou à un prêtre; il subsiste tant que la société conserve dans son gouvernement quelque chose de rudimentaire et de patriarcal. La dîme, ainsi que Turgot le fait remarquer, peut s'établir alors plus aisément qu'aucune autre taxe; comme cette contribution est levée au moment de la récolte et dans la proportion des fruits, le contribuable a toujours de quoi payer, il paie sur-le-champ, sans frais pour lui et sans déchet pour l'état. Sur dix gerbes que son champ lui a données, le fisc en prend une, et tout est dit jusqu'à la moisson prochaine.

A mesure que la civilisation fait des progrès, que les peuples s'enrichissent, que les gouvernemens perdent leur caractère municipal et paternel pour s'élever à la hauteur des combinaisons politiques, la dîme tend à disparaître.

Dès que le propriétaire foncier cesse de cultiver lui-même ou de faire cultiver par des serfs attachés à la glèbe, et que la terre exploitée par le fermier produit une rente à son possesseur, alors naît et se développe un ordre de choses nouveau. Comment partager avec l'état dans une proportion quelconque, mais déterminée et exacte, des produits que l'on ne récolte plus en nature? L'industrie et le commerce, quand ils viennent à prendre l'essor, sont un autre obstacle à l'établissement ou au maintien de la dîme; ils ne peuvent pas lever sur les fruits de leur travail la part de l'état ou de l'église, car leur récolte ne commence qu'à l'instant où les produits de toute cette activité se convertissent en argent. Il arrive donc un moment, dans la marche des sociétés, où la dîme ne peut plus s'étendre à tous ceux qui devraient contribuer aux charges publiques, et où elle ne traite pas par conséquent selon la règle de l'égalité proportionnelle les contribuables qu'elle atteint.

La dîme est un impôt sur le revenu brut. Or, il s'en faut que le produit net réponde partout dans la même proportion au produit brut de l'industrie agricole. Cette proportion dépend des frais de culture, qui varient comme la fécondité du sol et l'habileté du cultivateur. Il peut arriver que le dixième brut enlève et même excède le produit net, que l'on entame ainsi la portion du cultivateur, et que, selon la belle expression de Turgot, « l'on fauche plus que l'herbe. » Aussi, dans les pays aristocratiques comme la Grande-Bretagne, où l'on conserve encore la dîme, a-t-il fallu, pour diminuer l'injustice de cette taxe, en venir à des compositions en argent.

A l'impôt sur le revenu brut devait succéder, dans l'ordre rationnel des événemens et des idées, l'impôt sur le revenu net. La contribution du dixième ou du vingtième fut un progrès, si on la compare à la dîme; car cette taxe embrassait toutes les fortunes et demandait plus exactement à chacun dans la proportion de ce qu'il pouvait posséder. Toutefois l'impôt sur le revenu net annonçait un état de société encore faiblement dégagé des mœurs patriarcales, et un gouvernement en quelque sorte domestique. La contribution, en effet, avait pour base les déclarations des contribuables, ce qui suppose un ordre social où tous les revenus sont au soleil, et où, tout le monde se connaissant, la mauvaise foi devient presque impossible. Cependant, même dans de telles conditions, l'impôt sur le revenu n'a jamais été appliqué complétement ni sincèrement. La taxe foncière (*land tax*), qui était en Angleterre, dans l'origine du moins, une taxe applicable à tous les revenus, avait fini par n'être plus acquittée que par les propriétaires du sol. En France, le vingtième d'industrie ne donnait pas un revenu de 1,200,000 livres, à une époque (1786) où le vingtième établi sur le revenu du sol rendait près de 22 millions. D'où l'on peut conclure que, même dans les circonstances les plus favorables, lorsque la taxe

du revenu dérivait de la nature du gouvernement et de l'état de la société, elle n'a jamais réalisé cet idéal, que l'on y cherche de nos jours, de la justice distributive.

L'impôt du revenu est, sous une autre forme, la question de l'impôt unique. Si l'impôt du revenu a le mérite, en effet, de se proportionner seul exactement aux facultés des contribuables, s'il est le seul juste, le seul qui se perçoive aisément et à peu de frais, il doit nécessairement remplacer tous les autres. Je le conçois comme un système exclusif, dominant avec la rigueur d'un principe; il ne s'expliquerait plus, accepté à titre d'accident fiscal et d'auxiliaire. Quand on saisit directement le revenu pour lui faire payer tribut au moment même où il se forme, on s'interdit de chercher encore à taxer indirectement les ressources individuelles, en incorporant un ou plusieurs impôts au prix des objets de consommation. Qui voudrait se soumettre aux exigences de l'*income tax*, s'il ne devait pas être affranchi, au moyen de ce sacrifice, des péages que lève l'impôt indirect sur les denrées et sur les marchandises? Combinée avec d'autres principes et ajoutée comme une surcharge à d'autres taxes, toute contribution assise sur le revenu ne représente plus qu'une véritable exaction.

La théorie de l'*income tax* équivaut donc rationnellement à la théorie de l'impôt unique. Au XVIIIe siècle, cette querelle avait un autre nom. Les physiocrates voulaient alors ramener toutes les taxes à l'impôt foncier, prétendant qu'il n'y avait d'autre source de la richesse que la terre. Turgot lui-même, qui connaissait pourtant la valeur créatrice du travail, n'admettait pas que l'industrie eût des revenus qui lui fussent propres, ni qu'on pût l'imposer à raison de ses profits (1).

La même idée est au fond des disputes plus récentes qu'a soulevées parmi les économistes la comparaison de l'impôt direct avec l'impôt indirect. Les partisans des taxes de consommation ont eu long-temps pour eux la vogue des doctrines et la sanction d'une pratique à peu près universelle. Douanes et droits réunis, taxes sur les denrées de première nécessité et sur les matières premières aussi bien que sur les objets de luxe, l'esprit fiscal des gouvernemens n'a rien laissé à inventer. Il n'en est pas un qui n'ait abusé de la facilité avec laquelle on peut taxer les besoins du peuple. On a imposé et surimposé les boissons, le sel, la mouture et jusqu'à l'air que respirent le cultivateur et l'ouvrier. En Angleterre, les taxes indirectes ont long-temps fait seules les frais du budget de l'état. En France, la restauration qui avait promis, témérairement il est vrai, d'abolir les droits réunis, s'empressa

(1) Voici les paroles de Turgot : « L'imposition du vingtième d'industrie me paraît en général assez mal entendue. L'industrie n'a que des salaires ou des profits qui sont payés par le produit des biens-fonds et qui ne forment point une augmentation dans la somme des revenus de l'état. »

de porter le premier dégrèvement d'impôt au compte de la propriété foncière. C'était l'époque où les théoriciens de l'économie politique ne se bornaient plus à soutenir que l'impôt indirect se percevait facilement, insensiblement et sans souffrance, mais où ils allaient jusqu'à prétendre que les taxes de consommation, dans une certaine mesure, agissaient comme un stimulant sur le travail et sur l'industrie (1).

Depuis quelques années, une réaction tout aussi exagérée s'opère dans les esprits en faveur des taxes directes. La sympathie qu'inspire à bon droit le sort des classes laborieuses concourt à fausser les idées en matière d'impôt. En partant du principe qui veut que chacun contribue aux charges de l'état dans la proportion de ses ressources, on condamne les taxes de consommation dont le produit se mesure nécessairement à l'étendue de la consommation et non à l'importance des fortunes. On prétend qu'elles aggravent dans tous les cas la condition de l'ouvrier, qu'elles gênent souvent l'industrie et font obstacle au commerce. On se prévaut, en outre, de ce qu'une partie notable du produit est absorbée par les frais de perception, ces frais descendant même à 3 pour 100 dans quelques taxes directes, et s'élevant dans certaines taxes indirectes jusqu'à 15 pour 100.

L'une et l'autre opinion ne sont pas puisées dans le fond des choses. Tout impôt a des défauts qui se révèlent à l'application, ou qui sont inhérens au principe même de la taxe. Il n'y a que les dons volontaires qui en soient exempts; et qui conseillerait aux gouvernemens de compter, dans leurs nécessités, sur le seul effort des libéralités individuelles? L'impôt direct ne ruine pas l'état, cela est vrai, en frais de perception, et il semble plus conforme à l'égalité proportionnelle; mais en revanche il vient frapper le contribuable à toute heure, que celui-ci ait ou non réalisé ses revenus, et il apporte presque toujours avec lui de la gêne ainsi que du découragement; il met l'état en présence des personnes, et de là les procès, les exécutions, les conflits qui accompagnent quelquefois le recouvrement de cette taxe. L'impôt de consommation au contraire n'atteint qu'indirectement le consommateur. Il semble, quand on l'acquitte, qu'on le paie volontairement et que l'on

(1) « L'impôt indirect, en ajoutant successivement un surcroît de prix aux articles de consommation générale et journalière, au moment où tous les membres de la société ont contracté l'habitude de ces consommations, rend ces divers articles un peu plus coûteux à acquérir, c'est-à-dire qu'il donne lieu à ce qu'il faille, pour se les procurer, un surcroît proportionné de travail et d'industrie. Or, si cet impôt est mesuré de manière à ne pas aller jusqu'à décourager la consommation, ne semblerait-il pas, dans ce cas, agir comme un stimulant universel sur la partie active et industrieuse de la société, qui l'excite à un redoublement d'efforts pour n'être pas obligé de renoncer à des jouissances que l'habitude lui a rendues presque nécessaires, et qui, en conséquence, donne un plus grand développement aux facultés productives du travail et aux ressources de l'industrie? » (Garnier, préface de la traduction d'Adam Smith.)

se taxe en quelque sorte soi-même; mais pour n'être pas senties, pour ne pas devenir odieuses, pour ne pas allumer la flamme de la sédition parmi les contribuables, il faut que ces taxes soient très modérées. Pour peu qu'elles gênent les goûts ou qu'elles contrarient les habitudes, il vaudrait mieux y renoncer. Ce n'est pas leur nature assurément, c'est l'abus que l'on en a fait qui les a rendues impopulaires.

Au reste, il paraît maintenant superflu de débattre, comme en champ clos, les mérites respectifs de l'impôt direct et de l'impôt indirect, puisque nous avons besoin de l'un et de l'autre. Comment tirer d'une seule forme de taxe, quelque féconde qu'elle soit, les 13 ou 1,400 millions qui, dans un temps régulier, composent le revenu de l'état? Il faudrait pour cela revenir aux budgets du roi Dagobert. Peut-on demander 1,300 millions à l'impôt direct, quand le revenu net des propriétaires fonciers n'atteint pas 2 milliards en France, 2 milliards dont nous avons à déduire 5 à 600 millions pour l'intérêt des créances hypothécaires? Est-ce l'Angleterre qui convertira tous ses impôts en une taxe établie sur les propriétaires du sol, elle dont le revenu foncier, estimé à 30 millions sterling, est à peine supérieur à l'intérêt de sa dette inscrite, et qui dépense annuellement près de 50 millions ster.? Tant que les peuples civilisés entretiendront des armées permanentes et tant qu'ils auront des intérêts nombreux à administrer, un gouvernement à faire respecter, une police à maintenir, des routes, des écoles, des prisons et des hospices à entretenir, sans parler de la sollicitude que réclament l'agriculture, le commerce et l'industrie, la nécessité des gros budgets restera démontrée, quelque économie que l'on emploie et quelque système d'administration que l'on suive. Or, plus les dépenses de l'état sont considérables, plus on est conduit à multiplier et à diversifier les formes de l'impôt. Vauban lui-même rend hommage à cette loi des faits sociaux dans son projet de la *Dîme royale,* car, sous le nom de la *dîme royale* et sous le couvert de l'impôt unique, il cache quatre ou cinq différentes sortes d'impôts : il admet la taxe du sel, les aides ou impôts indirects, les douanes et même la patente, et des 117 millions auxquels il porte le revenu public, la dîme des fruits de la terre n'en doit rendre que 60. C'est, au chiffre près, notre budget actuel, avec son mélange de taxes directes et de taxes de consommation.

En principe, les formes de l'impôt doivent se multiplier avec celles de la richesse. Pour trouver l'impôt unique, il faut remonter à l'époque où tout le revenu de la société se tirait du sol; mais dans un temps où la richesse mobilière égale et surpasse très souvent la richesse foncière, lorsque la culture des champs n'est plus la seule profession honorable et lucrative, quand l'industrie, le commerce, les professions libérales, les fermages et les rentes ouvrent à l'activité de l'homme

les sources innombrables qui peuvent alimenter son existence, il convient alors que l'état fasse sa récolte au moyen de divers modes d'impôt. La puissance et l'utilité des capitaux s'accroissent par la circulation. Saisir le revenu au moment où il se forme et se distribue, suivre la richesse dans ses transformations, est aussi un des problèmes que l'impôt doit résoudre. Voilà ce qui rend nécessaires les taxes de consommation. Tel peut aisément payer, goutte à goutte, à l'impôt indirect, 20 à 30 francs par année, qui laisserait vendre son mobilier plutôt que de verser en bloc 5 ou 6 francs entre les mains du percepteur des contributions directes.

Il y a un équilibre à maintenir entre les deux principales directions de l'impôt, équilibre qui dérive de l'état de la société et de la nature des choses. Le progrès même de la richesse peut en changer les proportions, et c'est ce qui oblige un gouvernement sage à réviser périodiquement l'assiette des contributions ainsi que les bases du budget. Le moment de cette révision était arrivé pour nous, quand la révolution de février, dissipant les ressources et paralysant les forces productives du pays, a suspendu violemment le cours des réformes financières. Cependant il y avait bien plutôt à remanier en vue d'une distribution meilleure qu'à supprimer ou qu'à restreindre les taxes de consommation, qui représentent à peine, dans le budget des recettes, un contingent de 40 pour 100 (1).

Si l'on voulait établir un principe général dans cette matière, où les règles varient comme la situation de chaque peuple, ce serait peut-être la convenance de développer en temps de paix les taxes de consommation qui servent, pour ainsi dire, de thermomètre à la richesse, et de réserver pour les cas de guerre la pesée à faire porter sur les taxes directes ou foncières, auxquelles la fortune acquise ne peut pas se dérober. C'est comme impôt de guerre que l'impôt du revenu, l'*income tax*, fut introduit par M. Pitt dans le budget de la Grande-Bretagne. Chez nous, le décime de guerre ajouté par Napoléon aux impôts de consommation, en vertu d'un autre principe, est encore maintenu après trente-cinq années de paix.

On se prévaut de ce que le gouvernement britannique a rétabli l'*income tax* dans un moment où non-seulement l'Angleterre, mais encore le monde entier était livré à une tranquillité profonde. Ce phénomène inattendu dans l'histoire des finances tient à l'abus que l'aristocratie, qui occupait et qui exploitait le pouvoir, avait fait des impôts de consommation. En 1842, lorsque sir Robert proposa le ré-

(1) Dans le budget de 1843, sur 1,206 millions de recettes ordinaires, les contributions indirectes, les produits des douanes et sels, ceux des postes et de l'université, figurent pour 498 millions. Dans celui de 1847, sur une recette de 1,331 millions, les impôts de consommation figurent pour 522 millions, environ 39 pour 100.

tablissement de la taxe du revenu, les taxes indirectes subvenaient presque seules aux dépenses de l'état. La propriété foncière ne contribuait que pour 2,878,484 livres sterling, représentant le total de l'impôt assis sur la terre et de la taxe des fenêtres, à un budget dont les recettes s'élevaient à 52,315,433 livres sterling. Elle supportait à peine un vingtième des charges publiques. Cette brèche énorme faite à la justice distributive est déjà bien ancienne dans la Grande-Bretagne; mais elle allait toujours s'élargissant avec le temps. On a calculé que la propriété foncière, qui contribuait encore pour un sixième au paiement des taxes pendant les trente années du règne de George II, pour un septième pendant les trente-trois premières années du règne de George III, qui comprenaient la guerre d'Amérique, et pour un huitième ou pour un neuvième seulement, en dépit de l'*income tax*, de 1796 à 1816, n'avait plus participé, depuis la paix jusqu'au rétablissement de l'impôt sur le revenu en 1842, que dans la faible proportion d'un vingt-quatrième aux charges annuelles de l'état (1).

Cette immunité scandaleuse, dont avaient joui si long-temps et dont jouissaient encore en 1842 les propriétaires de biens-fonds ainsi que les détenteurs de capitaux, criait assurément vengeance; mais il y avait encore un autre motif pour faire revivre un impôt direct, c'est que les taxes de consommation ne suffisaient plus aux dépenses de l'état. La nécessité parlait encore plus haut que l'équité. En vain les whigs avaient-ils tenté de combler le déficit par une espèce de vingtième de guerre ajouté tant aux droits de l'*excise* qu'à ceux de l'*accise;* les produits restaient inférieurs aux dépenses, et le déficit annuel approchait de 3 millions sterling. L'*income tax* rétablit l'équilibre, en même temps qu'il fit contribuer les bourses jusque-là trop ménagées. Même encore après cette réparation qui honore au même degré le jugement et le courage de sir Robert Peel, les taxes de consommation demeurent la principale source du revenu en Angleterre. En effet, dans les 48 millions sterling qui composent le revenu ordinaire de l'état, depuis le 5 juillet 1848 jusqu'au 5 juillet 1849, l'*income tax* et les taxes assises, qui sont des impôts de luxe ou des taxes établies sur la propriété, ne figurent que pour 9,701,583 livres sterling, soit environ pour un cinquième. La griffe de l'aristocratie reste, comme on voit, fortement empreinte sur le système financier.

Pour démontrer que l'assiette de l'impôt n'a point été déterminée en France par l'intérêt exclusif d'une ou plusieurs classes de citoyens, et que la taxe du revenu n'aurait point à corriger chez nous ces inégalités choquantes que l'on remarque chez nos voisins, il suffit de faire l'anatomie du budget des recettes. Prenons la dernière année de la mo-

(1) *Aristocratic taxation.*

narchie, bien qu'elle présente des résultats déjà sensiblement affaiblis.

Les revenus de l'état, en 1847, s'élèvent à la somme de 1 milliard 331,775,197 francs (1).

Voici comment ces revenus se décomposent par rapport aux diverses catégories de contribuables qui sont appelées à en supporter la charge.

Dans cette somme de 1,331 millions, les impôts payés par les propriétaires, par les capitalistes et par les chefs d'industrie, tels que la contribution foncière, la contribution personnelle et mobilière, celle des portes et fenêtres, les patentes, les droits de timbre et d'enregistrement, représentent un total de 694,073,695 francs, soit 52 pour 100 du budget.

Les taxes supportées principalement par les classes laborieuses, parce qu'elles sont en plus grand nombre, comme les droits établis sur les boissons et sur les sels, ainsi que le dixième prélevé par le trésor sur le produit des octrois communaux, comptent pour 182,226,138 francs, soit environ 13 et demi pour 100.

Les taxes indirectes, qui pèsent plus particulièrement sur la classe moyenne, mais qui retombent aussi, quoique plus faiblement, sur les ouvriers et sur les laboureurs, et que, pour cette raison, j'appellerai mixtes, tels que les droits de douanes, la taxe des sucres et celle des lettres, le dixième du produit des places dans les voitures publiques, donnent 247,344,878 francs, soit 18 et demi pour 100.

Les taxes et monopoles de luxe, qui vont droit aux consommations du riche, le monopole des tabacs et celui des poudres à feu, produisent 124,693,917 francs, soit un peu plus de 9 pour 100.

Enfin l'état retire de la vente des bois, des droits de pêche, des produits des domaines et autres sources que j'appellerai neutres, une somme de 77,732,397 francs, soit environ 6 pour 100.

Voilà donc en résultat et au vrai quelles étaient, avant la révolution de février 1848, ces inégalités de l'impôt dont on a fait tant de bruit. Deux taxes de consommation, celle des boissons et celle des sels, pesaient sur les classes qui vivent du travail de leurs bras dans une proportion qui ne se mesurait pas à la fortune. Ces classes supportaient la plus grande part de deux impôts dont le produit cumulé ne représentait pas 14 pour 100 des sommes payées par tous les contribuables. Ajoutez encore à cette somme le produit intégral des octrois, environ 54 millions, et la contribution des classes laborieuses ne s'élèvera pas encore à 18 pour 100. Peut-on dire que dans un pays où la classe la plus nombreuse subvient à peine dans la proportion d'un cinquième aux charges de l'état, le budget ne soit pas démocratique?

L'assemblée constituante, en réduisant des deux tiers l'impôt du sel,

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, M. le ministre des finances a publié le compte définitif de l'année 1847, qui en élève les recettes à 1,343 millions.

a voulu améliorer la condition du peuple; c'est dans le même intérêt que l'on demande la suppression définitive de l'impôt sur les boissons. L'état de nos finances, avant toute autre considération, ne permet pas ce sacrifice. Il y aura lieu, sans contredit, quand nous verrons poindre le retour des prospérités publiques, à modifier largement le système des droits que les boissons acquittent ainsi que le régime beaucoup trop oppressif des octrois; mais il ne serait ni juste ni prudent de rayer de notre code fiscal les contributions indirectes. En matière d'impôt, il ne faut d'immunités pour aucune classe de citoyens. Ne faisons pas, par une philanthropie mal entendue, dans l'intérêt du plus grand nombre, ce que nous reprochons à l'aristocratie d'avoir fait, avant 1789, par orgueil autant que par égoïsme. Le revenu de l'état est employé au profit de tout le monde, il convient que tout le monde y contribue. On n'a pas voulu de noblesse en haut; qu'on ne nous fasse pas, même par les priviléges en matière de finances, une noblesse d'en bas.

Ainsi, l'équilibre existe entre les divers élémens dont se forme le budget des recettes, et, s'il y a lieu à dégrever ou plutôt à modifier les contributions indirectes, il ne peut pas être sérieusement question d'apporter la moindre aggravation aux charges de l'impôt direct. M. Passy le reconnaît lui-même quand il dit que l'impôt foncier touche à ses limites extrêmes; car les contributions directes en France sont assises presque exclusivement sur le sol. Je conviens que l'assiette de l'impôt présente une lacune regrettable. Ce système, dont la première assemblée constituante posa les bases, et dont le gouvernement impérial compléta le mécanisme, supposait une richesse mobilière peu développée, et la traitait comme un embryon dont il ne fallait pas gêner l'organisation ni la croissance. De nos jours, la fortune mobilière du pays a pris un grand essor. La contribution personnelle et mobilière, jointe à celle des patentes, ne lui fait pas une part suffisante en l'obligeant à payer 110 millions sur les 432 millions que produit l'impôt direct. Le capitaliste qui possède des rentes sur l'état ou des valeurs de portefeuille, qui place son argent sur effets de commerce ou sur hypothèque, est infiniment mieux traité que celui qui a pour capital un fonds de terre, ou qui tire son revenu du loyer d'une maison. Il y a là une richesse beaucoup trop exonérée et qui doit tribut cependant à la puissance publique.

Lorsque les hommes qui s'étaient chargés de gérer nos finances après les convulsions de février ont entrepris de combler cette lacune de l'impôt, ils étaient donc incontestablement dans leur droit; mais avaient-ils bien jugé l'opportunité de la tentative? Était-ce bien au moment où la tourmente révolutionnaire, soufflant sur toutes les valeurs mobilières, les avait frappées de dépréciation et de stérilité, que l'on pouvait jeter sur ces ruines la calamité d'un nouvel impôt? Le

trésor, qui suspendait ses paiemens, était-il fondé à exiger des capitalistes qu'il égorgeait un surcroît de privations et de sacrifices? Ajoutons que l'époque approchait où l'état, pour subvenir à ses dépenses, devait faire appel au crédit. N'était-ce pas aggraver par avance pour lui les conditions d'un emprunt, que d'effrayer et de rançonner tout à la fois les rares capitaux qui pouvaient rester disponibles?

Le gouvernement provisoire, sourd à ces considérations, décréta le 20 avril 1848 une contribution d'un pour 100 sur le capital des créances hypothécaires. L'impôt avait un caractère provisoire; on l'établissait pour l'année, et afin de faire contribuer les capitalistes, jusque-là exempts, disait-on, de la charge des grandes crises : c'était l'essai d'une taxe partielle sur le revenu. On s'en promettait une ressource de 45 millions. Cependant l'opposition et les obstacles de tout genre que rencontra cette mesure peu réfléchie déterminèrent bientôt le gouvernement à la modifier. Le 15 juillet, pour faire droit aux observations du comité des finances, M. Goudchaux présentait un projet nouveau qui exemptait de la taxe les prêts faits en exécution de l'ouverture d'un crédit commercial, ainsi que les créances appartenant aux hospices et aux établissemens ou associations de bienfaisance. En même temps, la base de l'impôt était changée. Au lieu de l'asseoir sur le capital, combinaison barbare qui coupait par le pied l'arbre dont on voulait recueillir les fruits, on la fixait au cinquième des intérêts de la créance. L'exécution du décret devenait ainsi moins problématique, mais l'impôt ne devait plus rendre que 20 à 25 millions au lieu de 45; c'était pour une somme relativement aussi modique que l'on allait troubler dans leur existence une multitude de prêteurs dont la moitié au moins étaient de bien petits capitalistes et avaient fait des prêts de 400 francs et au-dessous.

« Même en admettant des exceptions fort arbitraires, disait le rapporteur du décret, M. de Corcelles, l'impôt proposé n'aurait pas de base connue; l'évaluation de son produit serait dès-lors incertaine; il gréverait le débiteur et le propriétaire gêné dans une plus forte proportion que celle du sacrifice demandé au créancier capitaliste; il porterait atteinte à la facilité des mutations, à toutes les transactions industrielles et commerciales, en élevant le taux de l'intérêt de l'argent; il retomberait sur la propriété foncière, déjà surchargée de la contribution extraordinaire des 45 centimes; il enlèverait de la sorte à l'agriculture une plus grande partie des ressources nécessaires à ses perfectionnemens, et diminuerait le gage qu'elle peut offrir pour la garantie de son crédit; il altérerait la sécurité nécessaire à la libre circulation et à la production des capitaux, éloignerait en particulier les capitalistes étrangers, dont le concours est plus que jamais désirable; il produirait des pertes sensibles sur les droits existans de l'enregistrement, des hypothèques et du timbre; il nuirait au crédit même de l'état.»

Ainsi, au point de vue de la richesse mobilière, le décret avait l'in-

convénient de n'en atteindre qu'une partie. Il frappait les créanciers hypothécaires, mais il exemptait les créanciers chirographaires, les créanciers de l'état et les porteurs d'actions industrielles. L'impôt ne saisissait même pas les contribuables auxquels on avait la prétention de s'adresser, car on avait beau décréter qu'il serait payé par le créancier, l'argent étant alors beaucoup plus demandé qu'il n'était offert, la taxe devait retomber sur le débiteur de tout son poids. Le décret paraissait donc tout ensemble partial et illusoire. Il alarmait la richesse mobilière et aggravait la condition de la richesse immobilière, effrayait le prêteur et ruinait l'emprunteur. Le seul effet général qu'il pût produire était, comme M. de Corcelles l'a fait remarquer, l'élévation du taux de l'argent, qui s'étend d'un ordre d'intérêts à tous les autres, et dont l'état devait souffrir à son tour après les contribuables.

Ces considérations, qui avaient déterminé le comité des finances à rejeter le projet de M. Goudchaux et à proposer l'abrogation pure et simple des décrets du 20 et du 26 avril, prévalurent devant l'assemblée constituante contre l'insistance désespérée du gouvernement. Le principe de l'impôt sur les créances hypothécaires fut définitivement repoussé à une majorité absolue de 19 voix.

La taxe décrétée par le gouvernement provisoire avait toutefois un caractère que n'ont pas conservé depuis, et cela est à regretter, tous les projets d'impôt qui ont prétendu s'adresser à la richesse mobilière. Elle faisait contribuer la chose et non la personne; elle était directe et réelle et reposait sur une créance inscrite, comme la contribution foncière repose sur un champ ou sur une maison; mais elle n'était pas personnelle, c'est-à-dire qu'elle ne reportait pas la charge sur le contribuable lui-même, à raison de ses facultés présumées. Sous ce rapport, il faut l'avouer, le gouvernement provisoire avait mieux fait et avait moins osé que les ministres des finances qui lui ont succédé, même depuis le 10 décembre.

Toute taxe qui n'a pas un caractère oppressif est un impôt mis sur le revenu. Sous une forme ou sous une autre, par la voie de contributions directes ou par celle des impôts de consommation, c'est le produit du capital qui paie tribut à l'état, ce n'est pas le capital même. Mais peut-on prendre le revenu pour ainsi dire à partie? Est-il possible de taxer chaque citoyen, pour le revenu qu'on lui suppose, sans établir une véritable capitation, c'est-à-dire de toutes les formes d'impôt la plus vexatoire, la plus odieuse, celle qui a le plus souvent attiré sur la tête des gouvernemens la colère ou l'indifférence plus fatale encore des peuples? Dans l'impôt sur le revenu, la capitation affecterait, il est vrai, de se proportionner à la fortune de chaque contribuable; il y aurait peut-être oppression, il n'y aurait pas injustice. Toutefois la taxe serait encore attachée à la personne et la suivrait, au

lieu de s'incorporer aux biens et de se transmettre avec eux. C'est le procédé des temps barbares; c'est la contribution de guerre : seulement on n'a pas l'excuse de la lever en pays ennemi.

Le projet d'impôt sur le revenu mobilier, présenté à l'assemblée constituante le 4 août 1848, fut le second pas dans cette voie de déraison dans laquelle on avait engagé nos finances. M. Goudchaux ne se proposait pas seulement « d'établir l'égalité proportionnelle entre les charges qui pesaient sur les revenus mobiliers et celles qui atteignaient les revenus immobiliers; » il affichait une pensée plus ambitieuse. Il voulait « ramener à l'agriculture les capitaux et les bras maintenant détournés vers les opérations industrielles et vers les grands centres de population. » En ce temps-là, un ministre ne craignait pas de se poser en régulateur du travail et de la richesse. On avait la prétention de diriger l'emploi des capitaux en aggravant d'un côté et en allégeant de l'autre le fardeau des taxes, comme si les capitaux n'étaient pas déterminés dans leurs tendances par les risques qu'ils peuvent courir, combinés avec les profits que le capitaliste s'en promet! Passe pour renverser un gouvernement; mais on ne change pas à volonté les lois de l'économie politique.

M. Goudchaux évaluait à 3,716 millions les revenus mobiliers de la France, savoir :

Bénéfices réalisés par les fermiers dans l'exploitation agricole.	1,066,000,000 fr.
Profits obtenus par le commerce et par l'industrie, déduction faite des charges.	1,100,000,000
Produit net des offices ministériels et des professions libérales.	300,000,000
Pensions et traitemens publics, non compris les traitemens militaires, jusqu'au grade de capitaine et de lieutenant de vaisseau.	260,000,000
Les salaires pour un dixième de leur chiffre réel.	300,000,000
Les rentes, dividendes, intérêts de créances et annuités.	510,000,000

Sur cette somme de revenus, qu'il réduisait à 3 milliards, de peur de mécompte, M. Goudchaux établissait une taxe de 2 pour 100; mais les souvenirs qu'avait laissés la dernière opération de recensement, autant que la difficulté de proportionner la contribution aux facultés de chaque contribuable, le déterminaient à en faire un impôt de répartition qu'il portait à 60 millions.

Le projet souleva dans les bureaux de l'assemblée constituante une réprobation à peu près unanime. Les uns s'en prirent au principe, les

autres à la forme sous laquelle cette taxe était introduite; quelques commissaires à peine furent nommés comme partisans décidés de l'impôt. Dans le sein de la commission, le projet ministériel ne rencontra pas une faveur beaucoup plus grande. La commission délibéra sous l'empire d'une préoccupation exclusive; comme le dit M. de Parieu lui-même dans son remarquable rapport, il ne fallut rien moins que « la conviction profonde des besoins du trésor exprimés devant elle d'une manière pressante par le ministre des finances pour la déterminer à proposer l'adoption du projet. » Avant de s'y résigner, elle avait frappé à toutes les portes, et avait discuté vainement diverses combinaisons d'impôt; car le gouvernement seul possède les élémens nécessaires quand il s'agit d'établir de nouvelles contributions, pour en mesurer la portée et pour en déterminer l'assiette.

Cependant la commission, en subissant le principe de la taxe, en avait modifié largement les combinaisons. L'impôt de répartition avait disparu pour faire place à un impôt de quotité, qui était porté à 3 pour 100 du revenu imposable. On exemptait les bénéfices de l'exploitation agricole, afin d'encourager la conversion du colonage partiaire en fermage et pour ne pas changer les conditions fiscales sous l'influence desquelles s'opérait la culture du sol; les dettes et les charges devaient être déduites dans l'estimation du revenu; enfin, l'on affranchissait de la taxe les revenus inférieurs à 400 francs dans les communes où il n'existait pas de droit d'entrée, les revenus inférieurs à 600 francs dans les communes qui avaient moins de vingt-cinq mille ames de population, et les revenus inférieurs à 700 francs dans les communes qui comptaient plus de vingt-cinq mille ames.

Les motifs qui déterminèrent la commission à substituer à l'impôt de répartition l'impôt de quotité sont, à notre avis, sans réplique. Le ministre lui avait en quelque sorte donné raison par avance en présentant le premier système comme un expédient transitoire et comme un moyen pour arriver au second. A quoi la commission répondait que, si la taxe de répartition était admissible, ce ne pouvait être, au contraire, qu'en faisant suite à la taxe de quotité, après de longs travaux et à l'aide des documens nombreux qui tendaient à mettre à nu la fortune de chaque contribuable. En un mot, le gouvernement s'était écarté de la combinaison qu'il déclarait lui-même la plus rationnelle, de crainte de ne pas obtenir immédiatement les 60 millions qui lui étaient nécessaires, et la commission pensait que cet avantage, en le supposant aussi réel qu'il était hypothétique, ne saurait contre-balancer les inconvéniens et les injustices que le mode proposé entraînait avec lui.

La répartition, M. le rapporteur l'a démontré, était au reste impossible. Le gouvernement proposait que chaque département supportât

un contingent qui serait déterminé par des chiffres composés de sa contribution mobilière et de sa part dans l'impôt des portes et fenêtres.

« La répartition de l'impôt mobilier, dit M. de Parieu, offre déjà des imperfections qu'il serait dur de multiplier; mais supposons même que le contingent dans la contribution mobilière corresponde exactement au chiffre de ses valeurs locatives, l'égalité hypothétique de ces valeurs, ainsi que du nombre des portes et fenêtres, entraînerait-elle comme conséquence l'égalité de la richesse mobilière dans deux départemens que nous voudrions comparer? L'un d'eux peut être purement agricole, sans industrie et sans commerce extérieur; tous les revenus y proviennent du sol, obéré même d'une dette considérable au profit des capitalistes des pays voisins, l'autre joint aux ressources de son agriculture celles du commerce et de l'industrie; l'épargne y est commune, les capitaux y sont abondans. Cependant ils peuvent supporter, dans les contributions mobilières, ainsi que des portes et fenêtres, des contingens égaux. Les signes adoptés pour mesurer la richesse mobilière des départemens, et qui serviraient de base à la répartition indiquée dans le projet de M. le ministre, sont donc sans application rationnelle aux sources du revenu mobilier que nous avons déclarés imposables.....

« Dans deux départemens qui auraient par hasard, nous le supposons, la même somme de richesses imposables indiquées par les mêmes contingens pris pour bases de répartition, la seule différence dans la distribution des revenus amènerait, à raison des *minimum* admis, une diversité profonde dans les sommes de richesses réellement soumises à l'impôt. Plus le sol serait morcelé et plus les fortunes exemptes de l'impôt y occuperaient une grande partie des habitations, des terres, des biens de toute nature, plus aussi dès-lors l'impôt concentrerait son poids sur les contribuables assujettis à la taxe. Les départemens où le sol et l'industrie sont le plus divisés seraient ainsi ceux dont les habitans souffriraient le plus gravement des conséquences d'une répartition pesant sur eux en raison inverse de leur nombre et du total de la richesse imposable entre leurs mains...

« Cette défectuosité choquante du système, considéré au sommet de la répartition, ne pourrait que grossir en descendant du contingent départemental à celui de l'arrondissement, de la commune, et enfin du simple contribuable. Sans renseignemens préparés touchant la richesse mobilière des habitans de chaque arrondissement et de chaque commune, les conseils locaux, réduits à rechercher les sommes totales d'élémens partiels non recensés et en grande partie inconnus, procéderaient arbitrairement, s'ils ne préféraient abandonner la responsabilité au préfet...

« Il pourrait arriver que, dans certaines communes, il y eût non-seulement des contingens sans contribuable, ce qui ne serait nuisible qu'au trésor, mais plus souvent encore des contingens supérieurs aux revenus imposables, grévant un ou deux contribuables dans des proportions incalculables et monstrueuses, tandis qu'ailleurs peut-être l'impôt ne s'élèverait pas à ce chiffre de 2 pour 100 indiqué dans l'exposé des motifs, et qui ne serait qu'exceptionnellement une vérité. »

M. de Parieu fait encore entrevoir le cas où les commissions muni-

cipales, chargées par l'article 7 du projet de la répartition entre les habitans de la même commune, refuseraient d'y procéder, s'arrêtant ainsi devant la responsabilité qu'elles encourraient par leur visa, par leur contre-seing attaché à des perceptions excessives. Dans ce cas, la résistance des répartiteurs équivaudrait au refus de l'impôt. Le refus de l'impôt, voilà ce qui était au fond du système de répartition que M. de Parieu a justement qualifié de *loterie fiscale*. L'arbitraire aboutissait à l'impuissance.

Mais, en décidant que l'impôt sur le revenu serait une taxe de quotité, la commission se condamnait au système des déclarations et à la recherche des fortunes. Soit timidité, soit fausse honte, elle n'y était pas entrée résolûment. Le projet amendé confie à une commission cantonale le soin de dresser les matrices de l'impôt; la déclaration du contribuable, dont on a craint de faire le point de départ de l'impôt, intervient, sous forme de réclamations, soit auprès de la commission cantonale qui doit instruire, soit auprès du conseil de préfecture qui statue. Par quels moyens et sur quels renseignemens les commissaires de canton détermineront-ils le revenu mobilier, qui est, à prôprement parler, le secret du contribuable? Comment, en l'absence de sa déclaration, qui peut seule révéler ce mystère, parviendront-ils à le percer? Évidemment les évaluations n'auront pas de base : c'est donc encore l'arbitraire au début, avec l'injustice au terme. On comprend que l'assemblée constituante, malgré l'incontestable majorité dont y disposaient les républicains de la veille, placée en face de cette perspective accablante, ait cru devoir laisser tomber la question, et qu'elle n'ait pas abordé le débat.

Ce que l'assemblée constituante n'avait pas osé faire, M. le ministre des finances l'entreprend. Il ne s'agit plus, dans le projet présenté le 9 août dernier, d'un impôt spécial sur le revenu mobilier. C'est un impôt général sur le revenu que M. Passy propose. Le projet n'est ni long ni compliqué; douze articles suffisent à l'application du système, et l'on sent, en le lisant, que l'auteur n'y a point marchandé les difficultés. M. le ministre des finances attend 60 millions de la nouvelle taxe; mais comme il la demande à l'ensemble des revenus de toute nature, c'est une contribution de 1 pour 100 qu'il frappe sous la forme apparente d'un impôt de quotité. Il n'y a point de *minimum* qui détermine certains revenus non imposables; le projet de loi décide que tous les contribuables imposés à la contribution personnelle, c'est-à-dire qui doivent à l'état l'équivalent de trois journées de travail, acquitteront, dans la proportion de leurs ressources, la contribution assise sur le revenu.

Ainsi, point d'exemption d'impôt en faveur des petites fortunes. M. le ministre des finances a voulu demander peu à chacun, mais ap-

peler tout le monde à contribuer, en n'exceptant que l'indigence. C'est la meilleure partie de son projet. M. Passy a fait justice de cette fausse théorie qui prétend que l'impôt doit affranchir le nécessaire et ne porter que sur le superflu. Qu'est-ce, en effet, que le superflu? Où commence-t-il et où s'arrête le nécessaire? Le nécessaire varie comme les situations, comme les besoins, comme les individus; c'est 2,000 francs de revenu pour l'un et 10,000 pour l'autre. Il n'y a rien de plus arbitraire qu'une pareille distinction. En Angleterre, on exempte aujourd'hui de l'impôt les revenus inférieurs à 150 livres sterl.; M. Pitt avait fixé la limite, le *minimum* à 60 livres sterl. 150 livres sont-elles donc la mesure du nécessaire pour la Grande-Bretagne en 1849, et cette mesure descendait-elle bien réellement à 60 livres en 1797? Où placera-t-on la limite en France? Y a-t-il rien de plus relatif et de plus difficile à déterminer dans un pays démocratique? Taxer ce que l'on appelle le superflu, c'est en tout cas détruire l'épargne dans son germe; c'est s'opposer à l'accumulation des capitaux; c'est tarir la source de la richesse et par conséquent de l'impôt.

Quant à l'assiette de la taxe sur le revenu, M. Passy prend hardiment la déclaration du contribuable pour point de départ.

« Les contribuables, dit l'exposé en termes assez naïfs, auront à faire leur déclaration, s'ils le *jugent convenable*. En cas d'abstention de leur part, une commission spéciale fixera leur contingent (dans chaque commune), sauf à admettre toutes les réclamations qui paraîtraient fondées, toutes les justifications présentées en bonne et due forme. Les préfets arrêteront ensuite les chiffres résultant des évaluations et fixeront la somme à payer par les communes, à raison de 1 pour 100. La matrice sera ensuite communiquée aux répartiteurs communaux, qui auront la faculté de proposer des modifications en faveur de ceux des contribuables dont la position leur semblerait mériter des ménagemens, mais sans qu'il doive en résulter des changemens dans le contingent assigné à la commune. »

Ce système, dans lequel M. le ministre des finances pense avoir « combiné les avantages propres à chacun des deux modes de quotité et de répartition, » pourrait bien réunir les inconvéniens de l'un et de l'autre. En effet, l'avantage de l'impôt de quotité, avantage que l'on achète bien cher, puisqu'il faut subir, pour constater les valeurs sur lesquelles est basée la contribution, une sorte d'exercice, c'est de ne payer que ce qu'on doit et dans la proportion de ce qu'on possède. Cette certitude disparaît complétement dans le projet de M. Passy, car les répartiteurs ont le droit de dégrever les contribuables qui réclament. Mais, la commune devant un impôt proportionné au revenu total de ceux qui l'habitent, la répartition fait retomber la part dont certains contribuables sont dégrevés sur d'autres qui étaient déjà taxés

selon leur fortune. L'impôt combine ainsi la rigueur du mode avec l'arbitraire du résultat.

Avant de soumettre à la discussion le principe même d'une taxe sur le revenu, il convient d'examiner si l'on a pu, avec quelques chances de succès, la restreindre au revenu mobilier, ou si l'on agit au contraire plus rationnellement en l'étendant aux richesses de toute nature. M. Passy, dans son exposé, dirige une critique radicale contre le projet de M. Goudchaux.

« Les sociétés n'ont pas table rase en matière d'impôt. A cet égard, le passé exerce son empire, les faits existans en ont reçu l'empreinte, et partout la répartition des élémens dont se composent les fortunes privées s'est opérée sous les formes et dans les proportions sur lesquelles ont fortement agi les systèmes de taxation établis parmi nous. Par exemple, l'impôt s'est adressé spécialement à la terre; la propriété mobilière, au contraire, a été ménagée à ce point que certaines de ses parties semblent jouir d'une immunité complète. Qu'en est-il arrivé? C'est qu'il a été tenu compte des exigences de l'impôt dans le placement des capitaux, et que l'équilibre de la valeur respective des diverses sortes de propriétés s'est rétabli, tel que le comportait la différence des garanties de sûreté, d'accroissement de prix et d'attrait que présentait chacune d'elles.

« Ce n'est pas, comme on l'a supposé parfois, parce que l'impôt ne les a que faiblement atteints que les capitaux mobiliers se trouvent être ceux qui d'ordinaire rapportent le plus; c'est parce qu'à leur emploi se rattachent des chances de perte, de risque, des hasards dont sont exempts les placemens immobiliers, et qu'il est juste qu'ils en obtiennent la compensation par une plus grande élévation de leur produit annuel. Quand un genre de propriété est ménagé par l'impôt, il est momentanément recherché avec plus d'empressement que les autres; on le paie plus cher, mais bientôt l'affluence des capitaux employés à l'acquérir a ramené au niveau commun les avantages qu'il assure. Ainsi se passent nécessairement les choses.

« Ainsi, tout impôt qui vient à tomber sur des sortes de propriétés qui, jusqu'alors, n'en connaissaient pas le poids, change, au détriment général, les relations déjà établies entre les existences privées. On croit ne toucher qu'aux choses, ne faire que réparer une omission de la loi, on atteint rudement et exclusivement les personnes dont la fortune se compose, en tout ou en partie, des biens auxquels sont demandées des rétributions nouvelles. Avec la portion des revenus qu'on leur ôte disparaît pour elles la partie du capital qui la produisait, et il en ressort un manque de justice distributive qui se traduit en commotions économiques et en souffrances réelles.

« C'est là surtout ce qui interdit de prélever uniquement sur les revenus mobiliers les ressources dont l'état a besoin aujourd'hui. On n'obtiendrait ces ressources dans toute l'étendue nécessaire qu'au prix de subversions regrettables, et en condamnant une partie de la population à supporter des charges dont le poids nouveau serait accablant pour elle. »

La théorie de M. le ministre des finances est présentée sous une forme beaucoup trop absolue; les faits n'ont jamais, ils n'ont nulle part ces

allures rectilignes. Si M. Passy avait raison, il ne faudrait, dans aucune circonstance, établir des impôts nouveaux; il ne serait pas même permis d'augmenter les impôts existans, car toute nouvelle taxe et toute aggravation des taxes établies agit sur la valeur des propriétés et change les conditions des fortunes. Cette doctrine est au fond celle de l'impôt invariable et mène à l'impôt unique. Ce sont les calculs de Ricardo combinés avec les illusions de Quesnay.

Il est désirable assurément que l'assiette des taxes ne subisse pas des variations fréquentes ni soudaines. Une certaine fixité dans le taux et dans le mode fait partie des principes que les économistes recommandent en matière d'impôt; mais l'impôt, fût-il invariable, resterait encore exposé à la dépréciation qui s'attache à la valeur de l'argent. En fait et par tout pays, le système des taxes a éprouvé, depuis un demi-siècle, des remaniemens qui tantôt portaient sur des parties et tantôt sur l'ensemble. Nulle part peut-être cette instabilité n'a été plus grande qu'en France. Sous la restauration, le principal de l'impôt foncier fut dégrevé dans une proportion très forte. Depuis 1830, l'invasion toujours croissante des centimes additionnels fit plus qu'annuler en résultat le dégrèvement opéré au profit des propriétaires du sol. L'accroissement que prirent, à dater de cette époque, les quatre contributions directes, ne s'élevait pas, en 1847, à moins de 95 millions, soit à 29 pour 100. Cette augmentation ne s'est pas répartie d'une manière égale entre les quatre contributions directes; car les centimes additionnels, qui représentent 76 pour 100 du principal dans l'impôt foncier, et 72 pour 100 dans la contribution mobilière, ne figurent plus que pour 42 pour 100 dans celle des portes et fenêtres, et pour 43 pour 100 dans celle des patentes. En prenant encore le point de comparaison dans les produits de l'année 1847, année de disette, dont les résultats n'ont pas égalé ceux de l'année précédente, on trouvera que les taxes de consommation rendent aujourd'hui 191 millions, soit 30 pour 100 de plus qu'en 1830; mais cet accroissement de recette n'a pas été obtenu par une aggravation d'impôt : il correspond aux progrès de la population et de la richesse.

Il suffit d'avoir sous les yeux les variations de l'impôt pour en induire que les taxes n'ont pas pu s'incorporer en France d'une manière directe ni absolue au prix des choses. J'ajoute que la solution de cette difficulté tient encore à d'autres élémens qui semblent avoir été négligés dans l'exposé de M. le ministre des finances. Et par exemple, dans l'assiette de l'impôt foncier, il n'est pas vrai que la taxe soit toujours supportée par le propriétaire et prélevée en réalité sur la rente du sol. Cela dépend, en effet, quand le propriétaire n'exploite pas par lui-même, du rapport qui existe entre l'offre et la demande dans la culture des champs. Si les fermiers se font concurrence pour l'exploitation des terres, le fermage s'élève souvent jusqu'à faire bénéficier le posses-

seur de l'équivalent de la taxe; il n'en reste tributaire que dans les contrées et aux époques où l'on a quelque peine à trouver des capitalistes qui aiment mieux être gros fermiers que petits propriétaires.

On n'est donc pas reçu à poser en principe que tout impôt nouveau change, comme le prétend M. Passy, au détrimenl général, les relations établies entre les existences privées. En premier lieu, ces relations, je crois l'avoir démontré, ne sont rien moins qu'immuables; secondement, bien qu'il y ait toujours quelque péril et beaucoup d'inconvéniens à établir une contribution nouvelle, telle taxe porterait un rude coup aux fortunes, aux existences, au crédit même, tandis que telle autre ne se traduira ni en souffrances privées ni en commotions publiques. Vous ne pouvez pas établir un impôt sur la rente, sans faire émigrer les capitaux vers des emplois plus profitables, sans donner une prime aux emprunts étrangers; mais supposons que l'on ajoute 50 centimes aux cotes élevées de la contribution mobilière, quel ordre d'intérêts sera sacrifié aux autres, ou même frappé d'une surcharge qui le constitue en état de malaise, d'infériorité, d'oppression?

Il y avait d'autres motifs pour repousser l'impôt sur le revenu mobilier. Sans entrer dans les considérations qui militent contre toute taxe sur le revenu, l'impôt demandé par M. Goudchaux avait l'inconvénient de faire double emploi avec la taxe mobilière et avec celle des patentes, et cela dans un moment où le contribuable supportait, outre le principal et les centimes additionnels ordinaires, le poids des 45 centimes que le gouvernement provisoire avait attachés aux quatre contributions directes. On voulait tirer encore du sang de ces veines qui avaient été déjà saignées à blanc. On s'adressait au capitaliste, au manufacturier et au commerçant, c'est-à-dire aux principales victimes de la commotion imprimée en février à la machine politique; on exigeait les plus grands sacrifices de ceux qui avaient le plus souffert; on frappait aux sources les plus épuisées : c'était un procédé à la fois injuste et impolitique.

Les méthodes de perception doivent toujours être simples; or, le projet de M. Goudchaux posait un problème aux agens du fisc. Comment distinguer dans le revenu des contribuables ce qui vient de la richesse mobilière de ce qui découle de la fortune immobilière? Faire deux parts dans les ressources annuelles de chacun, ce serait un travail déjà bien difficile pour le contribuable et à peu près impossible pour le percepteur. Le monde ne se trouve pas partagé en prêteurs d'argent et en possesseurs de biens-fonds. Pour emprunter une expression qui a passé en proverbe, personne ne met tous ses œufs dans le même panier. On a un peu d'argent à faire valoir, et de la terre à mettre ou à entretenir en état de culture. Puis, il est rare que celui qui possède ne doive pas quelque chose à son tour. De tout revenu net il faut encore défal-

quer les dettes : sur quelle nature de revenu les imputera-t-on, là où le croît annuel de la richesse est puisé à une double source? En supposant que le départ se fasse malgré les difficultés, quels seront les moyens de contrôle? comment décider, quand il s'élève des réclamations? Quelle large porte ouverte à la fraude d'un côté, et de l'autre à l'arbitraire!

Envisagé comme un expédient de circonstance, l'impôt projeté sur le revenu mobilier était donc un mauvais calcul; au point de vue des principes, on ne pouvait pas l'avouer. Une taxe sur le revenu ne saurait, en effet, se restreindre à une partie des revenus, sans une contradiction flagrante. Cet impôt est la négation de tous les autres; il saisit en bloc la quotité annuellement disponible pour les besoins de l'état, sur laquelle chacune des autres taxes prélève son tribut en détail. En le rendant partiel, on le rendrait injuste. Aussi l'impôt sur le revenu est-il général dans son assiette partout où l'on a tenté de l'établir, à Genève, en Angleterre, en Bavière, en Autriche, dans quelques états secondaires de la Suisse et de l'Allemagne.

Un impôt qui atteindrait les revenus de toute nature, sans exception, est-il aujourd'hui possible en France? Avant de l'examiner, avant de rechercher si cette taxe trouverait un point d'appui dans nos mœurs et dans la distribution des fortunes, tout le monde s'accorde, je pense, à reconnaître qu'il ne saurait être question d'en faire une sorte de contribution additionnelle, et d'en surmonter purement et simplement notre édifice financier. Les revenus contribuent déjà directement aux charges de l'état sous diverses formes. La richesse immobilière est grevée de l'impôt foncier, ainsi que de la contribution des portes et fenêtres; celle des patentes frappe les produits du commerce et de l'industrie manufacturière; la contribution mobilière saisit les capitalistes et les rentiers. Que les contributions directes soient bien ou mal assises, peu importe; on ne peut pas sans témérité grever d'une seconde taxe, d'un impôt personnel, des revenus qui se trouvent déjà soumis à un impôt réel. En Angleterre, l'impôt foncier n'a laissé derrière lui qu'un reliquat peu sensible, et n'existe plus que de nom; l'impôt mobilier est inconnu, et l'impôt sur le revenu ne double aucune autre taxe. En Bavière, pour établir l'impôt sur le revenu, on a supprimé en-deçà du Rhin la taxe de famille, et la contribution mobilière au-delà. Pour introduire en France la taxe sur le revenu, telle que la propose M. Passy, il faudrait donc changer de fond en comble l'économie de notre système financier, et commencer par abolir les quatre contributions directes. Or, quel homme d'état digne de ce nom oserait nous recommander de supprimer une ressource certaine de 430 millions pour courir après les résultats hypothétiques d'un impôt nouveau, après une ressource que l'on n'élèverait à 500 millions qu'en

demandant à chaque contribuable le dixième de son revenu dans les bonnes années, et le cinquième peut-être dans les mauvaises?

Le projet de loi méconnaît ces nécessités; c'est par voie de superfétation qu'il entame la réforme de l'impôt. Les combinaisons du ministre soulèvent ainsi une fin de non-recevoir inexorable.

Quant à l'impossibilité d'introduire chez nous une taxe personnelle sur le revenu, elle est à la fois absolue et relative. On aura beau s'agiter et s'ingénier, on ne trouvera pas une base certaine d'évaluation. Si tous les revenus se composaient de rentes foncières ou de rentes sur l'état, il y aurait dans ces élémens une stabilité qui permettrait d'asseoir la contribution de l'année qui court sur les résultats moyens des trois dernières années, ou même sur ceux de l'année précédente; mais l'industrie du fermier, celle du fabricant, celle du négociant et les professions libérales présentent des chances dont l'inégalité varie à l'infini. Là, le revenu est toujours problématique; il se forme jour par jour, et se trouve quelquefois détruit par une bourrasque ou par un caprice de la santé ou de la fortune. La meilleure année peut se dénouer par un résultat négatif; la plus médiocre a des retours inespérés d'abondance. Les moyennes, construites soit d'après les termes les plus éloignés, soit d'après les précédens les plus immédiats, ne servent pas légitimement à présumer cette moisson de l'année sur laquelle l'état veut prélever sa dîme. L'impôt se trouverait souvent excessif quand il devrait être modéré, et trop faible quand il devrait donner des résultats importans. Il y a là une mobilité naturelle qui défie les combinaisons les plus prévoyantes, car l'incertitude existe jusqu'au dernier moment pour tout le monde, et pour le contribuable lui-même comme pour les agens du fisc. Autant vaudrait déterminer les cotes au hasard que d'essayer de les proportionner aux fortunes.

Mais supposons, pour un instant, cette difficulté soluble; par quel moyen la résoudra-t-on? Il n'y a pas deux systèmes, il n'y en a qu'un, quoique la commission de l'assemblée constituante, qui en envisageait avec terreur les conséquences, n'ait pas eu le courage de l'aborder : ce système, c'est la déclaration du contribuable, contrôlée par les recherches dont l'état confie le soin aux agens qui le représentent. Nos mœurs doivent-elles faciliter et notre état social peut-il supporter une pareille épreuve? Voilà toute la question.

On comprend à la rigueur que cette recherche soit compatible avec les mœurs de quelques états peu étendus, dont les habitans ne forment, pour ainsi dire, qu'une famille, où le fisc peut se confier à la parole encore naïve de l'homme, et dans lesquels le contrôle mutuel de la fortune des citoyens est rendu plus facile par des relations étroites de chaque jour. Ce qui permet à l'administration britannique d'asseoir l'*income tax* presque invariablement sur la déclaration des con-

tribuables, c'est que les déclarations, grace aux mœurs du pays, ont un caractère très réel de sincérité. L'Angleterre est une nation aristocratique qui met son honneur à dire vrai : ce peuple donne et tient religieusement sa parole. Il n'est pas d'un *gentleman* de trahir la vérité, et un homme qui ment dans son intérêt, même au détriment du fisc, se déshonore. Ajoutez que le crédit est la grande affaire pour un Anglais dans toutes les conditions et dans toutes les circonstances. Il craint de paraître pauvre, parce que la pauvreté est une honte en Angleterre, et parce que, si on ne le croyait pas dans l'aisance, il ne trouverait plus à emprunter. De là cette propension universelle à déclarer plutôt un revenu trop fort qu'un revenu trop faible. On enfle son revenu en présence du fisc, parce que le fisc, c'est tout le monde; on accuse une fortune qui n'existe pas, afin de retenir, de soutenir ou d'augmenter son crédit. Aussi, les résultats de l'*income tax* en Angleterre ont-ils dépassé les espérances du ministre qui l'avait rétabli, et semblent-ils annoncer un revenu national qui est, à quelques égards, une fiction et une hyperbole.

En France, le système des déclarations aurait des résultats tout différens. D'abord, on ne se fait pas scrupule, chez nous, de tromper le fisc : la fraude, en pareil cas, est un tour d'adresse ou un usage reçu, et que nos mœurs sont loin de flétrir; puis, les nécessités du crédit ne se font sentir que dans une sphère très restreinte. Le crédit a presque toujours besoin de s'appuyer sur un gage matériel, sur une hypothèque ou sur une couverture; il est rarement accordé à la bonne opinion que l'on a de l'emprunteur. De là vient que chacun, au lieu de se prétendre riche, est bien aise de passer, sinon pour absolument réduit à la pauvreté, tout au moins pour doté d'une médiocre aisance. Le Français dissimule sa fortune, pendant que l'Anglais expose la sienne et la drape, tant qu'il peut, au soleil. Un impôt assis uniquement sur la déclaration du contribuable produirait donc chez nous bien peu de chose.

Dans la Grande-Bretagne, on a simplifié la difficulté des déclarations en ne s'adressant qu'aux moyennes et aux grandes fortunes. L'impôt sur le revenu n'embrassant que les revenus de 150 livres sterling (3,825 francs) et au-dessus, la juridiction du fisc s'étend à peine sur cinq cent mille contribuables. C'est l'impôt du patriciat établi et accepté, malgré quelques dissidences de détail, comme une sorte de contribution volontaire.

Le projet de M. Passy diffère à cet égard de l'acte de sir Robert Peel, comme la France de l'Angleterre. Il s'adresse à la multitude dans un pays d'égalité. En prenant pour limites extrêmes de la taxe sur le revenu les bases de l'impôt personnel, il se résigne à avoir affaire à sept millions de contribuables. Sept millions de déclarations, et autant de familles dont il faudra que les jurys municipaux épluchent la for-

tune, quelle immense machine à mettre en mouvement! En Angleterre, la moindre cote est de 4 livres sterling et demie, soit d'environ 114 francs, et vaut que l'on en tienne écriture; mais, au taux de 1 pour 100 que propose M. Passy, et avec le morcellement des fortunes, l'administration devra établir, vérifier et recouvrer des cotes de 2 et même de 1 franc; n'est-ce pas appliquer toutes les forces de l'état à des misères?

Bien que ce système ait une base solide de l'autre côté du détroit, le gouvernement britannique a prodigué, dans le mécanisme de l'*income tax*, tous les moyens de contrôle. Ainsi, aux commissaires-généraux qui établissent les évaluations, il a superposé des commissions spéciales prises parmi les sommités du commerce et de l'industrie, telles que les directeurs de la Banque, de la compagnie des Indes et les administrations municipales. Avec la ressource de ces jurys administratifs, qui sont des tribunaux d'appel en matière d'évaluation et qui possèdent la connaissance la plus étendue de la matière imposable, il peut approcher de la certitude. De pareilles ressources manquent au gouvernement français. Notre haut commerce ne lui fournirait que très imparfaitement les renseignemens qui lui seraient nécessaires, et quant aux jurys municipaux qu'il institue au premier degré de la procédure, il est à craindre qu'un grand nombre ne reculent devant une tâche qui les mettrait aux prises avec tous les intérêts et avec toutes les passions.

Malgré tant de conditions défavorables, supposons que l'impôt du revenu vienne à s'établir, quelles en seront les conséquences? La première et la plus grave peut-être dérivera de l'inégalité sans remède avec laquelle les contribuables se verront traités. Je laisse de côté les inégalités individuelles, qui prendront infailliblement des proportions souvent monstrueuses, pour ne m'occuper que de celles qui intéressent des catégories entières d'imposés.

L'individu qui vit sur le revenu d'un capital permanent est dans une position très différente de celui qui n'obtient un revenu égal qu'à la sueur de son front, par les efforts de son industrie, ou grace à un traitement révocable et temporaire. « Pour que celui-ci, dit avec raison M. de Parieu, fût dans une situation aussi avantageuse que celui-là, il faudrait qu'outre le même revenu, il pût épargner annuellement, et par un procédé analogue à celui de l'amortissement, un excédant suffisant pour reproduire, au bout d'un certain nombre d'années, un capital procurant un revenu permanent. M'Culloch établit, d'après ce calcul, qu'un revenu viager de 1,000 livres pour une personne âgée de quarante ans et à laquelle il reste vingt-sept ans à vivre, d'après les tables de probabilité, ne représente pas une valeur plus considérable qu'un revenu perpétuel de 661 livres, et devrait par conséquent, si le taux de l'impôt était à 10 pour 100, ne supporter qu'une taxe de 66 livres. »

L'équité demanderait évidemment que le taux de l'impôt variât suivant la nature des revenus, et même qu'il se proportionnât aux situations individuelles. Voilà pourtant ce qu'aucune législation ne fait. Malgré les puissantes réclamations qui ont retenti dans les écrits des économistes, dans les pétitions émanées des districts manufacturiers, et jusque dans le sein du parlement, le taux de l'*income tax* demeure jusqu'à présent uniforme en Angleterre. La force de ces argumens pourra ruiner la taxe, mais elle n'en déterminera pas la modification. Trop de difficultés s'y opposent.

On ne doit pas dire, avec M. de Parieu, qu'il s'agit d'établir une taxe sur le revenu et non de rechercher le capital qui servira à la perception de la taxe; car le législateur est tenu de rendre à chacun une égale justice, et justice ne serait pas faite, si la loi traitait comme des choses de la même valeur, pour leur demander le même tribut, des choses qui ont une valeur différente. Je reconnais d'ailleurs que, pour tenir compte de ces différences, il faudrait se jeter dans des détails de classification qui ne sont pas du domaine du législateur. On aurait encore à distinguer souvent dans le revenu d'une même personne ce qui est le produit du capital qu'il possède de ce qui est le produit de son industrie. Cette difficulté, à laquelle venait déjà se heurter, sous une autre forme, la taxe du revenu mobilier, n'admet aucun des tempéramens que la nature de l'impôt rendrait nécessaires. Il est condamné à l'uniformité et par conséquent à l'injustice.

Les plus mauvais impôts sont ceux qui s'opposent à la formation de l'épargne et à l'accumulation des capitaux. La taxe du revenu aurait au plus haut degré ce triste caractère. Elle enlèverait au père de famille engagé dans le commerce, dans l'industrie, dans les fonctions publiques ou dans les professions libérales, précisément cette réserve annuelle, cet accroissement qui devait lui servir à composer ou à recomposer un capital qui répondît à son revenu. Au moment où l'on parle de créer, même avec l'assistance de l'état, des caisses de retraite pour les ouvriers, on priverait violemment des ressources naturelles de leurs vieux jours les ouvriers des arts, des sciences ou des lettres, et les entrepreneurs du travail, qui sont les têtes de la colonne industrielle. Ce serait un procédé sauvage : l'impôt attaquerait ainsi profondément, quoique d'une manière indirecte, le capital de la société.

Arrivons maintenant au point le plus critique du projet, à la base de l'impôt. La commission de l'assemblée constituante, on le sait, « avait été plus touchée, c'est M. de Parieu qui le dit, des inconvéniens habituels de la déclaration que de ses rares avantages. Elle avait pensé que cette confession de son revenu ne s'accomplirait point pour le contribuable sans de vives répugnances, dont la dissimulation serait souvent le résultat. » Ailleurs, M. le rapporteur donne un plein assen-

timent aux objections qu'élevait la minorité de la commission, dans des termes que nous lui emprunterons encore. « Quelle inquisition redoutable que celle dont le résultat sera tout à la fois d'obliger le riche à révéler une fortune qu'il se plaît peut-être à entourer de mystère, et de condamner le citoyen pécuniairement malheureux à cette dure alternative de répandre sur sa situation une lumière fatale à son crédit, ou d'acheter par un impôt mensonger la conservation du prestige d'aisance dont il est environné! »

Oui, cela est vrai, le système des déclarations invite en même temps aux deux fraudes contraires : il donne la tentation aux riches de dissimuler une partie de leur revenu, et aux pauvres celle de se créer, en vue de l'inévitable publicité, une richesse fictive. Le trésor public est ainsi privé de ce qui lui appartient, et reçoit par contre ce qui ne lui appartient pas. Le résultat, dans les deux sens, renverse le but que se proposait la taxe. La proportionnalité de l'impôt devient une véritable chimère, et sa perception une guerre du fisc contre la société.

Le projet de M. Passy présente une lacune. M. le ministre des finances part de la déclaration du contribuable; il charge un comité communal de rectifier, et au besoin de suppléer la déclaration du contribuable; mais il néglige de tracer aux membres de ce comité la procédure à l'aide de laquelle ils pourront et devront établir ces évaluations. On dirait qu'un pouvoir discrétionnaire leur est abandonné, comme si, en matière d'impôt, le législateur pouvait se montrer trop prévoyant, trop précis, trop minutieux même. Il n'y a que deux moyens d'évaluer les revenus de chaque contribuable, la notoriété et l'investigation sur pièces. Lequel des deux choisira le comité communal? S'il n'interroge que la notoriété publique, il court le risque de prendre l'ombre pour la réalité, de s'en rapporter à la renommée qui grossit les fortunes, de devenir un centre ténébreux auquel aboutiront les dénonciations signées ou anonymes, de tomber enfin quelquefois dans l'odieux et toujours dans l'arbitraire. S'il veut au contraire se rendre un compte exact de la matière imposable, et proportionner sincèrement la taxe aux facultés de chacun, il faudra pénétrer dans le domicile, compulser les livres du manufacturier et du commerçant, vérifier les titres de rentes ou de créances, comparer l'actif avec le passif, se livrer en un mot à l'inquisition des fortunes. Ce dernier mode serait le seul efficace, mais il serait odieux, et on ne peut pas l'établir par un règlement ministériel, même avec l'attache du conseil d'état. La loi doit parler à haute et intelligible voix, quand elle commande de tels sacrifices. Au reste, le silence du projet s'explique par les résistances que le ministre prévoit. L'exercice sur les boissons n'est pas populaire, bien qu'il n'atteigne qu'une seule classe de commerçans. Que serait-ce donc de l'exercice venant troubler jusque dans le secret des affaires et dans

le sanctuaire de la famille sept millions de contribuables! Où trouverait-on des agens pour l'imposer et des patiens pour le subir?

Les défenseurs de l'impôt sur le revenu se prévalent d'un précédent qu'ils croient avoir découvert dans la législation existante. A les entendre, l'état peut bien s'enquérir du revenu des contribuables, puisqu'il s'immisce à leur mort dans leur succession pour constater la valeur de l'héritage et pour prélever sur le capital, en distinguant les valeurs immobilières des valeurs mobilières, les droits qui reviennent au fisc. Il n'y a point de parité à établir entre des circonstances aussi essentiellement différentes. Quand le fisc cherche à constater le prix vénal des immeubles pour mettre le droit en rapport avec la valeur réelle, c'est à l'instant où la propriété va changer de main, dans un moment de transition où elle semble n'appartenir à personne. La recherche ne s'adresse qu'au capital, qui est toujours saisissable; elle ne pénètre pas dans les mystères souvent insaisissables du revenu. Le fisc renonce même, à l'ouverture d'une succession, à constater la situation réelle des fortunes, car il n'admet pas la défalcation des dettes et calcule les droits d'après le capital brut des propriétés qui sont transmises : il ne fait pas précisément ce qu'il lui reste à faire dans l'examen et dans le contrôle qu'entraîne l'impôt sur le revenu. Ce qui convertit cet examen en une véritable inquisition, c'est que les agens de l'état ne peuvent pas s'y livrer consciencieusement sans entrer en contact avec les personnes, sans les interroger une à une, sans comparer leurs déclarations avec les témoignages des pièces ou des faits.

Tous les gouvernemens qui ont introduit l'*income tax* dans l'économie de leur système financier ont reconnu la nécessité de cette procédure d'un autre âge. Ainsi, en Angleterre, on défère le serment aux contribuables, et, quand on les surprend en flagrant délit de fausse déclaration, ils ont à payer une amende de 500 francs, sans compter un droit triple de celui qu'ils auraient dû. En Bavière, l'amende est le quintuple de la différence qui se rencontre entre la somme déclarée et la somme due. De telles pénalités sont évidemment illusoires. La terreur seule peut prévenir ou diminuer la fraude, et je ne verrais de moyen efficace que celui que proposait Vauban à Louis XIV, pour l'application de la *dîme royale :* « Que le roi veuille bien s'en expliquer par une ordonnance sévère, qui soit rigidement observée, portant *confiscation des revenus recélés et cachés* et la peine d'être imposé au double pour ne les avoir pas fidèlement rapportés; moyennant quoi et le châtiment exemplaire pour quiconque osera éluder l'ordonnance et ne pas s'y conformer, on viendra à bout de tout. »

La confiscation des revenus que l'on aurait dissimulés, voilà donc la sanction de l'impôt sur le revenu, le dernier mot du système. A quel prix M. le ministre des finances s'est-il soustrait à cette consé-

quence extrême, mais fatale, de sa conception? En rendant la déclaration facultative, il chargerait des commissaires municipaux d'arbitrer souverainement les revenus. Il n'y a pas de pénalité dans la loi, cela est vrai; mais quelle plus grande pénalité que l'arbitraire!

Quelle est aujourd'hui la tendance de la civilisation, sinon, tout en développant la vie publique, de fortifier dans ses retranchemens, comme un asile inviolable, le domaine de la vie privée? Ces retranchemens, si nécessaires à la famille et à l'individu, l'impôt du revenu y fait une large brèche; il oblige en effet le contribuable à mettre à nu ses intérêts, à dévoiler le produit de ses efforts quotidiens et les calculs de ses espérances. Le contribuable, aux termes du projet, ne doit pas avoir de secrets pour l'état, c'est-à-dire qu'il n'en doit avoir pour personne; il se trouve donc à la merci de ceux-là mêmes qui peuvent voir sa prospérité d'un œil d'envie, ou tirer parti contre lui de son infortune. On nous donne ainsi la vie en commun, moins le devoir d'une mutuelle assistance, moins cette fraternité que l'on écrit partout avec profusion sur les murs, mais dont les lois révolutionnaires et les cœurs ne semblent garder qu'une empreinte bien affaiblie. Quel est cependant le commerçant, quel est l'industriel dont le crédit résisterait à cette exposition permanente? On veut ouvrir le grand-livre des revenus, sans songer que chaque page y serait bientôt marquée par le déficit et par la banqueroute. L'importance des catastrophes que déterminerait l'impôt du revenu excéderait très certainement, chaque année, celle des ressources qu'il pourrait fournir à l'état.

Ces dangers s'aggravent, on le sait, de la situation de la France. Il existe un parti menaçant encore aujourd'hui qui fait ce qui dépend de lui pour amener une guerre sociale. Sous une forme ou sous une autre, en termes directs ou par la voie des inductions détournées, ce parti enseigne à ceux qui ne possèdent pas, et qui sont en petit nombre heureusement, que ceux qui possèdent doivent tôt ou tard rendre gorge. Les adeptes que l'on a échauffés de déclamations contre la propriété et contre le capital ne croiront-ils pas que le jour de cette prétendue rétribution est arrivé, si le fisc s'en va toiser et afficher les fortunes? Quand on aura fait ainsi l'inventaire public de chaque famille, quand on aura écrit sur la porte de chaque maison le chiffre des valeurs qu'elle contient, la somme des jouissances dont elle est l'expression, pense-t-on que l'on n'aura pas fourni un irrésistible aliment aux passions anarchiques? Même dans la société la plus fortement assise, la plus éclairée, la plus morale, il ne semblerait pas prudent d'ouvrir toutes les portes et de laisser les richesses exposées dans les rues. Que sera-ce dans une société qui vient d'être agitée et ébranlée jusque dans ses fondemens, que les barbares du dedans tiennent perpétuellement en alarme et comme en état de siége, et où toute mauvaise passion peut se couvrir

de l'indulgence qui s'attache aux délits politiques? Les propriétés publiques ont fait les frais de la première révolution. Prenons garde que la propriété privée ne fasse les frais de la seconde, car, cet abri renversé et le foyer de la famille détruit sur la terre, je ne sais plus où l'ordre pourrait se réfugier. Les lois qui portent atteinte à la propriété ne sont que la préface de la spoliation et le vestibule de la guillotine.

M. le ministre des finances a fait de la taxe sur le revenu une taxe proportionnelle. C'est un écart de logique : l'impôt du revenu doit être et il est en effet progressif, à peu près dans tous les pays où on l'a établi. La pensée fondamentale de l'impôt sur le revenu consiste à exempter le nécessaire pour ne taxer que le superflu; elle tient compte au contribuable de ses besoins, comme celui-ci doit compte à l'état de sa richesse : or cette pensée mène droit à l'impôt progressif. Dans tout système de contribution qui fait deux parts de la richesse générale, la plus forte et celle du plus grand nombre que l'on affranchit des charges publiques, la plus faible et celle du petit nombre à laquelle le poids de ces charges est réservé, il s'ensuit naturellement que plus le contribuable est riche, et plus le trésor cherche à retrancher, en se l'appropriant à titre de tribut, de ce superflu dont quelques-uns regorgent. Partager le revenu individuel en nécessaire et en superflu, c'est en quelque sorte déclarer le superflu de bonne prise. C'est proposer aux fortunes un niveau commun, duquel, à défaut de la Providence qui avait sans doute d'autres desseins, la sévérité du fisc les rapproche. Le taux de l'impôt s'élève alors comme le flot de l'opulence : ce n'est plus un péage levé sur ceux qui suivent le cours du fleuve; c'est une digue destinée à le rétrécir.

On pose le premier jalon de l'impôt progressif dès que l'on affranchit de la taxe sur le revenu certaines classes de contribuables. Si l'on exempte en effet ceux qui ont peu, il faudra surtaxer ceux qui ont beaucoup, car ces deux idées sont corrélatives. Une de ces nécessités étant reconnue, l'autre vient de soi. Dès que la proportionnalité de l'impôt ne s'étend pas à tous les contribuables, elle n'existe plus logiquement pour personne, et l'application est bien compromise quand le principe se trouve ainsi méconnu et virtuellement détruit. Ajoutez que les contribuables exemptés finissent par considérer l'exemption comme un droit, et par croire que l'opulence acquise, au-delà d'une certaine limite, est une espèce de patrimoine public sur lequel l'état, dans les circonstances urgentes, peut peser et prendre à volonté.

A Genève, la taxe des gardes, impôt établi principalement sur les valeurs mobilières, ne frappe pas les capitaux inférieurs à 5,000 florins. Cet impôt a été une sorte de transaction entre le peuple et l'aristocratie bourgeoise; on peut dire que celle-ci a capitulé. La progression s'y fait sentir de deux manières : d'abord par l'exemption des cotes inférieures,

ensuite par le taux de l'impôt, qui est de demi pour mille pour les fortunes de 5,000 à 50,000 florins, et d'un pour mille au-dessus.

En Angleterre, les revenus inférieurs à 150 livres sont affranchis de l'*income tax*. Cela s'explique par la situation de l'aristocratie tant industrielle que foncière, qui, ayant joui trop long-temps elle-même d'une véritable exemption d'impôt, devait une revanche et une compensation aux classes laborieuses. L'assiette de l'*income tax* suppose ainsi un sacrifice volontaire d'argent et de principes de la part de ceux qui possèdent, et pourtant cet impôt entraîne de telles conséquences, qu'il est douteux que l'on puisse le maintenir.

L'impôt du revenu en Bavière est complétement progressif. Cette taxe ne pèse pas sur les célibataires qui ont moins de 250 florins de revenu, sur les familles avec trois enfans au plus, dont le revenu demeure inférieur à 400 florins, enfin sur les familles qui ont moins de trois enfans, si elles ont moins de 500 florins de rente. Les revenus imposables sont distribués en vingt-cinq classes, dont la première (250 florins de revenu) paie 2 pour 1,000; la quinzième (10,000 florins de revenu) 1 pour 100, et la dernière (75,000 florins de revenu et au-dessus) 2 pour 100. On remarquera que la loi bavaroise est une des plus récentes et qu'elle a à peine quinze mois de date. C'est celle qui porte au plus haut degré l'empreinte des circonstances, celle qui a poussé le plus loin la logique des doctrines, et ce n'en est pas encore le dernier mot.

Enfin n'oublions pas que M. Goudchaux, en proposant une taxe sur le revenu mobilier, l'avait accompagnée d'un projet de loi sur les successions qui proclamait ouvertement et qui appliquait le système de l'impôt progressif.

Oui, l'impôt progressif est au bout de l'impôt sur le revenu. Il en représente la fatalité. Aveugle qui ne la voit pas, et insensé qui la dissimule. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'impôt progressif; il suffit d'en rappeler la portée. Les taxes progressives attaquent le capital lui-même, dont elles préviennent la formation ou dont elles détruisent les réserves accumulées. Par cette méthode, l'impôt égale bien vite et absorbe le revenu. Il fait que le contribuable, au lieu de rechercher l'aisance, a intérêt à être pauvre. En tarissant les sources des revenus particuliers, il dessèche celle du revenu public. L'idéal de la loi agraire se trouve réalisé, car l'impôt étend alors sur tous les citoyens un niveau commun de misère, et cette égalité-là n'est pas de celles qui engendrent l'ordre et la paix.

Je crois en avoir dit assez pour établir que le projet de M. le ministre des finances est antipathique à notre état social, et qu'il contient en germe une révolution, tout en affectant les proportions plus modestes d'une réforme. L'opinion publique a déjà condamné par deux fois l'im-

pôt sur le revenu. A l'arrêt par défaut qu'avait rendu l'assemblée constituante vient s'ajouter maintenant la protestation à peu près unanime des conseils-généraux. Ce plagiat de l'*income tax* ne trouvera pas plus de faveur, il faut l'espérer, devant l'assemblée législative.

L'accord spontané qui éclate ici dans toutes les fractions du parti modéré serait-il une inspiration de l'égoïsme? On le dira, et on l'a peut-être dit; on prétendra que les propriétaires et les capitalistes ne repoussent l'impôt du revenu que pour décliner leur part des sacrifices qu'exigent les circonstances : ce serait les calomnier avec aussi peu d'intelligence que d'équité. Ceux qui possèdent ne refusent pas 60 millions de plus à l'état; ils les paieraient au contraire très volontiers tant que la nécessité s'en fera sentir, mais sous une tout autre forme. C'est au principe même et aux conséquences de l'impôt sur le revenu que leur opposition s'attaque. Ce n'est pas pour une économie individuelle de quelques écus, c'est dans l'intérêt même de la société, par une conviction très réfléchie et très arrêtée des dangers qui la menacent encore.

Que l'on pourvoie à un déficit du moment par des mesures également temporaires. Les époques calamiteuses ne sont pas celles qu'il faut choisir pour instituer de nouvelles taxes, car on ajoute ainsi la difficulté des circonstances à celle déjà bien assez grande d'inventer des contribuables et de trouver une base certaine à l'impôt.

Il a été question d'une combinaison semblable au décime de guerre; on a parlé d'augmenter d'un dixième le taux de toutes les contributions. Ce projet d'une dîme républicaine, si l'on en bornait les effets à l'année 1850, aurait quelques avantages. Il permettrait d'attendre que l'on eût étudié les changemens nécessaires et possibles dans l'assiette de l'impôt, et que les taxes existantes eussent recouvré toute leur fécondité. Le gouvernement fait fausse route, quand il se propose principalement d'innover en matière d'impôt. Il devrait s'attacher, avant tout, à rendre les contributions productives, et à retrouver, par l'activité que la confiance imprime aux consommations, un revenu qui égale ou même qui surpasse celui de l'année 1847. Là gît véritablement, et non pas ailleurs, le problème de nos finances.

Avec un gouvernement résolu et avec le patriotisme qui anime la grande majorité des citoyens, ces résultats peuvent nous être prochainement acquis. La classe moyenne, un moment surprise et paralysée dans son action par les événemens de février, a bientôt repris courage. Avec le sentiment de ses droits, elle montre aujourd'hui la conscience des devoirs nouveaux qui lui sont dévolus. C'est la première fois que l'on voit dans ce pays les hommes modérés de toutes les opinions s'unir dans une pensée d'ordre. Cette union, si l'on y persévère, sauvera les finances publiques, comme elle a déjà sauvé la société.

LÉON FAUCHER.

SOUVENIRS

DE

LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

UNE CAMPAGNE DANS LA PROVINCE D'ALGER.[1]

I.

Le pays connu sous le nom d'Ouar-Senis s'étend, entre la vallée du Chéliff au nord et le petit désert au sud, sur une longueur d'environ quinze lieues. C'est une vaste réunion de montagnes qui se dressent successivement jusqu'à la crête rocheuse placée au centre, véritable nœud de ce réseau de précipices, de ravines et de pitons gigantesques. Longue de quinze cents mètres, dominant de plus de six cents pieds le plateau qui lui sert de base, protégée par des escarpemens à pic, cette crête rocheuse, dont le sommet n'est accessible que par des sentiers bons tout au plus pour les chèvres, court de l'est à l'ouest, et de ce côté, après un col qui sert de chemin, se dresse une dent de roche à la forme de dôme, plus haute encore que la crête dentelée. On peut se figurer la difficulté d'un pays où d'étroits sentiers, dominés sans cesse par des pitons et des plateaux boisés, serpentent au flanc des montagnes, ne laissant que le passage d'un homme. Ces terrains dangereux sont habités par des Kabyles sauvages et belliqueux, issus de ce vieux sang berbère où s'est toujours maintenu l'esprit de résistance

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

au pouvoir établi : les Beni-Eyndel, les Beni-bou-Douan, les Beni-Rhalia, les Beni-bou-Atab, les Beni-bou-Kanous, les Beni-bou-Chaïb, etc., tribus aux formes républicaines, n'obéissant qu'à une *djemâa* (1) nommée par le peuple tout entier, indépendantes, toujours en querelle, unies pourtant contre l'ennemi commun. Déjà ces tribus s'étaient rencontrées avec nos soldats. Une première fois, ce fut à l'Oued-Foddha de glorieuse mémoire; plus tard, au mois de novembre 1842, elles avaient dû se soumettre devant nos colonnes sillonnant de nouveau leur territoire, mais cette soumission ne fut pas de longue durée, et, à l'apparition d'Abd-el-Kader, vers le mois de janvier 1843, elles avaient repris les armes. Sidi-Embarek se trouvait alors dans l'Ouar-Senis avec ses bataillons réguliers, et s'efforçait d'exciter l'esprit de résistance des montagnards.

Trois colonnes devaient opérer dans ce pays sous la direction supérieure du général Changarnier. Chacune avait ses instructions précises, et le rendez-vous commun était assigné à la *Medina des Beni-bou-Douan,* village kabyle ou plutôt gros bourg qui se trouve au milieu de ces montagnes. Pour nous, nous allions à la *cathédrale,* ainsi que disaient les soldats parlant de l'arête rocheuse et de son dôme, avec les troupes que le général commandait en personne.

Le 10 mai, par un beau soleil, le cœur gai et alerte, nous franchissions la porte de Milianah et descendions l'étroit sentier qui mène, dans la direction ouest, à la vallée du Chéliff. Cent cinquante chevaux nous accompagnaient, car il était question, le lendemain, de tenter une surprise sur un village kabyle de la rive droite, où l'on disait que Berkani et sa famille, la plus considérable de l'importante tribu des Beni-Menacers, avait cherché un refuge. A peine dans la vallée, les clairons sonnèrent la halte pour donner à la colonne le temps de se serrer; puis, tout le monde réuni, on se remit en route. Nous étions en pays ami; le regard s'étendait au loin. Aussi, bien que les armes fussent chargées, l'on marchait sans se garder : en tête, le général, suivi de la cavalerie; puis l'infanterie, précédée d'une compagnie de sapeurs du génie, avec des mulets portant des outils. Cette compagnie avait ordre d'aller à son pas, sans s'inquiéter de la cavalerie non plus que du général. Derrière venait une partie de l'infanterie, puis l'artillerie de montagnes, avec ses petites pièces que portaient ses mulets trapus, l'ambulance au drapeau rouge, le convoi des vivres; enfin, le bagage des corps, chevaux de bât, mulets ou ânes, sous la surveillance des sous-officiers et suivi d'une nombreuse infanterie qui fermait la marche, ayant à l'extrême arrière-garde des mulets de cacolets en cas de maladies ou d'accidens. De temps à autre, les officiers du général

(1) Commission de gouvernement.

s'assuraient que la colonne s'avançait en bon ordre, et, d'heure en heure, le chef d'état-major faisait sonner une halte. C'étaient dix minutes données aux soldats d'infanterie pour se reposer du poids effrayant de leur bagage, lorsque huit jours de vivres viennent s'ajouter à leur charge habituelle. Dans les grandes étapes, l'on s'arrête une heure et demie environ à moitié route, et les soldats *mangent* le café, ou plutôt la *soupe au café*. Je ne puis me servir d'une autre expression pour désigner ces gamelles remplies de café et de biscuit cassé, où chacun puise à tour de rôle. Tel est l'ordre habituel des marches en Afrique.

Nous cheminions donc dans la vallée du Chéliff, à travers des blés magnifiques, fumant et causant, riant et chantant, ou silencieux et pensifs, selon que l'on avait joyeuse humeur ou tristesse; mais, fort heureusement, la tristesse n'était guère notre fait. Nous étions en train de parler de tous et de tout, gloires illustres et célébrités inconnues, aventures de guerre ou d'amour, lorsqu'enfin les chevaux, et c'était justice, eurent aussi leur tour. A l'unanimité nous déclarions qu'on devait un respect profond à ces héros silencieux qui, si souvent, ont fait la gloire de ceux qui les montaient, lorsque M. de Carayon-Latour se mit à nous chanter cette complainte de soldat qui courait sur un cheval du général Changarnier, mort à la bataille. Certes, l'illustre animal n'avait rien à envier à M. de Marlborough, dont cette chanson de bivouac empruntait le refrain :

Le pauvre Max (1) est mort!
Mironton, mironton, mirontaine,
Le pauvre Max est mort,
Mort et pas enterré! (*Ter.*)

Il était v'nu d'All'magne,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il était v'nu d'All'magne,
Pour aller en Alger. (*Ter.*)

Il s'est fait par gloriole,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il s'est fait par gloriole
Cheval de général. (*Ter.*)

Il reçut maintes balles,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il reçut maintes balles,
Et l' général aussi. (*Ter.*)

(1) Ce Max était un grand cheval allemand bien connu des soldats. Il avait été blessé plusieurs fois, et le général le montait, lorsque lui-même reçut une balle au bois des Oliviers près du col du Mouzaïa, en 1841.

A la fin, c'te pauv' bête,
Mironton, mironton, mirontaine,
A la fin, c'te pauv' bête
A trépassé sous lui! (*Ter.*)

Je m'arrête, et sachez-m'en un peu de gré, car la complainte a soixante-quinze couplets. Ce que nous en avons cité aura suffi pour donner une idée de ces mille chansons improvisées par nos soldats pendant les longues marches d'Afrique.

De halte en halte, la colonne était arrivée au lieu du bivouac, près du pont de pierre construit sur le Chéliff par les soins d'Omar-Pacha, et, comme toujours, la cité improvisée s'établit avec une promptitude admirable. Le général avait rapidement désigné au chef d'état-major l'emplacement des différens bataillons d'après l'ordre de marche du lendemain, puis il avait mis pied à terre, tandis que le capitaine Pourcet indiquait cet ordre aux chefs de corps. D'après les recommandations expresses du général, sans perdre de temps en manœuvres inutiles, dès qu'une compagnie était arrivée sur l'alignement, elle formait ses faisceaux et quittait ses sacs. Aussitôt chacun de courir ramasser le bois, chercher l'eau, allumer le feu, dresser les petites tentes, tous ces mille riens dont on ne comprend la valeur que lorsqu'il faut se suffire à soi-même et *débrouiller sa vie de chaque jour,* selon l'expression du soldat. Bien dormir, bien manger, ce sont en effet les deux choses importantes à la guerre; car, avec une troupe nourrie et reposée, il n'y a rien qu'on ne puisse entreprendre. Le plus grand des philosophes, Sancho Pança, a dit : « L'homme ne fait pas son ventre, mais le ventre fait l'homme. » C'était l'avis du général Changarnier. Aussi s'efforçait-il d'éviter aux soldats toute fatigue inutile, et jamais il ne quittait le bivouac que la soupe ne fût mangée.

Dans la nuit, nous eûmes une alerte; si nous étions en pays ami, nos amis n'en étaient pas moins de francs voleurs : deux chevaux furent enlevés. Selon leur coutume en pareille occasion, de hardis compagnons, nus comme vers, le corps enduit de graisse, afin de glisser dans la main de ceux qui voudraient les retenir, se coulèrent entre les tentes, rampant comme des serpens. Arrivés près de deux beaux chevaux, ils coupent les entraves, sautent sur la bête et partent à fond de train, franchissant tous les obstacles, courbés sur l'encolure, afin d'éviter les balles des sentinelles avancées. Un autre de ces voleurs, quelques heures plus tard, fut moins heureux. Le factionnaire de garde aux faisceaux remarqua sur sa droite, tout en se promenant de long en large, un buisson de palmiers nains. L'instant d'après, le buisson avait changé de place; il se trouvait à gauche. Aussitôt le factionnaire se dit : « Il y a là-dessous un méchant tour. »

Et, sans parler, bien sournoisement, tout en ayant l'air de flaner, il arme son fusil et continue sa promenade. Le buisson remuait, remuait tout doucement, gagnait peu à peu du terrain : tout à coup il se dresse, se rapproche, et un Kabyle saute sur le soldat, le poignard à la main; mais celui-ci lui envoie sa baïonnette dans le ventre. Le coup fut mortel, et le buisson vivant ne se releva plus.

Tels furent les petits événemens de la nuit. Le lendemain, à la diane, la musique du 58e jouait un gai réveil, et, après avoir toussé un peu, après avoir chassé, à l'aide d'un coup d'eau-de-vie, ce brouillard du matin que les militaires, j'en demande bien pardon, appellent du triste nom de *pituite,* chacun reprenait son rang et se mettait en marche, suivant, comme la veille, la vallée du Chéliff. Le soir, on s'arrêta à l'Oued-Rouina; à la nuit, l'ordre fut donné à la cavalerie de se tenir prête, et, vers deux heures du matin, on rompait les rangs, en silence, sans sonnerie, suivi de deux bataillons sans sac. Chaque troupe avait son guide, et, le général en tête, nous partîmes pour surprendre les Berkanis. Au jour, nous étions arrivés sur un petit plateau, entre deux collines. A nos pieds s'étendait une ravine boisée, profonde, difficile; de l'autre côté s'élevaient les cabanes des Kabyles au milieu de grands oliviers et de noyers aux larges feuilles. Leurs coups de fusil ne nous avertirent que trop du peu de succès de notre entreprise. Tous les personnages importans du village avaient pris la fuite. On mit aussitôt pied à terre par ordre du général. Les chasseurs occupèrent les deux pitons et échangèrent des coups de fusil avec l'ennemi en attendant que l'infanterie nous eût rejoints. M. de Carayon-Latour et un de nos camarades possédaient deux petites carabines qui portaient à des distances énormes : on les chargea, les paris s'engagèrent, et ce fut à qui ferait preuve d'adresse à ce nouveau tir aux pigeons; mais ici nos pigeons étaient des Kabyles, armés de longs fusils, qui nous visaient fort bien à leur tour et surent trouer nos cabans, malgré les gros arbres derrière lesquels nous nous abritions. Cela redoublait nos joies et nos rires, car, somme toute, nous leur avions déjà tué du monde, quand les chasseurs d'Orléans arrivèrent. Ils valaient mieux que nous pour cette besogne; aussi, dès les premières balles, tous les Kabyles se hâtèrent de se dérober à leurs coups. Le soir, nous étions rentrés au bivouac, et le lendemain la cavalerie retournait à Milianah, tandis que notre tête de colonne s'engageait dans la vallée de l'Oued-Rouina. Quelques heures après, les mauvais chemins de l'Ouar-Senis commençaient. Un par un, mulet par mulet, les soldats et le convoi s'avançaient dans ces étroits sentiers qui montaient constamment, s'accrochant, à travers les pins maritimes, sur le flanc des montagnes. Les mauvaises heures arrivaient aussi pour l'infanterie, car, à droite et à gauche du convoi, des bataillons étaient

chargés de le protéger, coupant le pays sans route tracée, tantôt descendant les ravines, tantôt gravissant les escarpemens, fatigues épouvantables, dont la guerre et la sûreté de tous font une nécessité.

En pays ennemi depuis deux jours, nous n'avions encore rencontré personne; c'était partout le calme du vide, le désert, lorsque tout à coup, face à nous, sur un piton qui commandait l'étroit sentier, nous vîmes cinq à six cents Arabes s'agiter et pousser de grands cris. La halte fut sonnée. Le général massa les chasseurs d'Orléans de l'avant-garde; puis, le premier en tête, il partit avec eux pour débusquer l'ennemi. Se faisant un rempart des figuiers et des arbres qui garnissaient ce piton, les chasseurs d'Orléans l'escaladèrent au pas de course malgré le feu des Kabyles, qu'ils poussèrent bientôt la baïonnette dans les reins. Bon nombre de ces gens y restèrent, les autres reçurent une chasse vigoureuse, et nous revînmes avec un troupeau trouvé dans les bois, quelques tués, quelques blessés, mais c'est la guerre! Pendant ce temps le convoi, ayant franchi le défilé après avoir passé un ravin, s'était établi près du bourg des Beni-Doubouan. Les maisons de ce bourg, construites en bois et en pisé, ressemblent beaucoup aux cabanes de nos paysans de la Picardie. Elles sont solides, défient la pluie et les orages; pourtant nos soldats en eurent bientôt raison, car ce bois sec avait moins de fumée et faisait de la meilleure soupe. Aussi, pendant deux jours, tandis que nous attendions les autres colonnes, plus d'une fut détruite, et toutes y auraient passé, si le colonel Picouleau et ses troupes eussent encore tardé.

Dans leur route plus longue et plus difficile, les deux colonnes commandées par le colonel avaient rencontré de nombreux contingens poussés au combat par les bataillons de Sidi-Embarek, et ramenaient un assez grand nombre de blessés. Le général Changarnier, pour alléger la marche, se décida à les renvoyer à Milianah, sous bonne escorte, avec le matériel inutile. Un singulier accident signala ce départ. M. Laurent, officier de chasseurs d'Orléans, amputé la veille, avait été placé sur une litière; de l'autre côté, un homme atteint d'une fièvre pernicieuse, presque mort, faisait contre-poids. Au sortir du bivouac, après avoir passé le ruisseau et gravi une partie de la montagne, le convoi suivait un chemin très étroit dominant en corniche la ravine. Tout à coup le mulet de litière bute, s'abat, et l'amputé et le fiévreux roulent avec lui. Ce fut un long cri. Chacun de se glisser jusqu'au ruisseau pour porter secours. On arrive. Le mulet, tranquillement relevé, broutait paisiblement. Pour M. Laurent, le fer de la litière l'avait heureusement préservé, et quant au fiévreux, la secousse avait été si violente qu'une réaction s'était opérée, et il dut la vie à ce qui aurait tué tout autre. Tous les trois reprirent leur marche sur Milianah, tandis que notre colonne, forte de 2,800 hommes et de 25 che-

vaux, se mettait en route dans la direction de l'ouest, où les renseignemens arabes indiquaient que les tribus s'étaient retirées.

Pendant ces marches, nous ne pouvions nous lasser d'admirer la constance du soldat d'infanterie si pesamment chargé, qui, se moquant de lui-même, s'est donné le surnom de *soldat chameau*. C'était en effet merveille de les voir s'avancer pendant de longues journées, sous un soleil ardent, à travers des pentes affreuses, toujours gais, toujours en train, se reposant, s'amusant d'un rien. Une après-midi, on arrivait au bivouac, les faisceaux étaient déjà formés, chacun à son ménage. Tout à coup une rumeur épouvantable. Tous de courir à droite, à gauche; un tumulte! le général lui-même sort de sa tente. Quel était donc ce grand événement? Un lièvre, un malheureux lièvre qui, surpris au gîte, après avoir hésité long-temps, s'était décidé à s'enfuir. Signalé, aperçu, l'un de courir après lui, l'autre de lui jeter son bâton, chacun d'attraper ce plat encore vivant; enfin un voltigeur, plus souple, plus adroit, avait lancé sa capote sur la bête, et lui-même par-dessus, en sorte que bon gré, mal gré, le pauvre lièvre kabyle fit le bonheur d'un Français ce soir-là.

C'est à l'arrivée au bivouac que brille de tout son éclat l'industrie de nos soldats. Arrêtez-vous près d'une petite tente, et voyez le chef d'escouade; on lui apporte alors crabes, tortues, serpens d'eau, toutes ces bêtes qui n'ont pas de nom, mais un goût, et que l'expérience apprend à manger sans crainte. Ou bien encore ils s'en viennent, leur gamelle pleine de sang de bœuf. Bouilli au feu à trois reprises différentes et refroidi ensuite, le sang de bœuf finit par former une espèce de fromage noir. Étendu sur le biscuit, avec quelques grains de gros sel, cela fait une nourriture passable, précieuse ressource pour les estomacs affamés. Les bœufs et les moutons ennemis valent pourtant mieux; aussi tous nos soldats avaient-ils grande hâte de joindre les Kabyles, de leur faire des prises, et les nombreuses traces que nous rencontrions dans la direction de l'ouest donnaient bon espoir. Tous les renseignemens arabes s'accordaient en effet pour signaler la présence des populations du côté de l'Ouar-Senis même. Les renseignemens étaient exacts; le 18 mai au matin, un moment après avoir traversé l'Oued-Foddha et nous être engagés dans un défilé, nous aperçûmes quelques cavaliers arabes, et, en débouchant sur ce large plateau d'où se dresse la crête rocheuse, nous vîmes l'ennemi.

Nous arrivions de l'est, parallèlement au côté sud de la crête. Devant nous s'étendait un vaste plateau couvert d'arbres, de verdure, de vignes, de maisons et de jardins. A l'ouest, le plateau se terminait par une haute montagne en pain de sucre, séparée de la crête rocheuse par un col servant de chemin. Ce plateau s'arrêtait brusquement vers le sud, à une ravine où coulait une rivière. La crête pouvait avoir

quinze cents mètres de long; des roches dentelées la surmontaient, et ses murailles se dressaient à pic, au-dessus des dernières pentes, sur une assez grande hauteur. La montagne entière dominait le plateau d'environ six cents pieds. Des pins et d'autres arbres couraient le long des pentes abruptes et s'arrêtaient à la roche verticale, s'élevant plus haut à deux endroits opposés, ce qui semblait indiquer deux passages par où l'on pouvait atteindre les sommets. Du reste, rien de plus charmant que ce plateau, véritable oasis, qui, sur deux côtés, se détachait dans toute sa fraîcheur d'un rempart de montagnes grises, tandis que vers la gauche le regard se perdait dans une ligne de mamelons sans fin et dans les horizons bleuâtres de Thiaret. En arrivant, nous vîmes les cavaliers de Sidi-Embarek s'éloigner vers le sud et de nombreux Kabyles s'enfuir le long des pentes boisées; mais du sommet même du rocher nous venait un bruit confus, une agitation sourde; par momens, de longs cris. De temps à autre, des Kabyles se montraient, et, chose singulière, des silhouettes de cavaliers, suspendues à des hauteurs en apparence inaccessibles, se dessinaient sur l'azur du ciel.

Les vingt-cinq chevaux, notre seule cavalerie, furent immédiatement lancés dans la direction du col, et les chasseurs d'Orléans, d'avant-garde ce jour-là, jetant leur sac, coururent appuyer le petit peloton de cavaliers. Deux autres compagnies balayaient les pentes à la baïonnette, pendant que le reste de la colonne s'établissait au bivouac dans les jardins. L'attaque se régularisa aussitôt. Le lieutenant-colonel Forey, du 58e de ligne, avec le 6e bataillon de chasseurs et quelques compagnies de son régiment, devait tenter l'escalade à la pointe est, où un chemin semblait praticable. Deux bataillons du 58e et le colonel d'Illens allaient monter à l'assaut en s'aidant d'une ravine qui se trouve aux deux tiers de la crête. Il était une heure environ; un beau soleil faisait briller les armes, étinceler le rocher. Les soldats, heureux de se battre, allaient rapidement joindre leurs postes, sans s'inquiéter des longs cris et des menaces des Arabes, qui descendaient jusqu'à nous. Prêt à monter à cheval, pour se porter où sa présence serait nécessaire, le général se tenait au centre sous de grands arbres, donnant ses ordres avec sa précision et sa netteté habituelles. Nous étions auprès de lui, contemplant ce panorama magnifique, quand sur la droite des coups de fusil se firent entendre, se mêlant au son entraînant de la charge. Ce bruit de tambour ainsi battu répand dans les ames une puissance nouvelle, une ardeur inconnue. En ce moment, le général donnait ses dernières instructions au colonel d'Illens, qui allait tenter l'escalade. Quelques secondes après, la compagnie de chasseurs que nous avions vue tenir le bois de pins, échangeant des coups de fusil avec les Kabyles et se garant de son mieux des quartiers de roche que l'on roulait sur elle, passa pour rejoindre

son bataillon, le capitaine Soumain en tête, tout meurtri encore de la chute d'un bœuf que les défenseurs de la montagne avaient jeté sur lui, dans un moment critique, à défaut de roche. La fusillade devenait plus vive à l'est, la charge battait toujours, et le général se disposait à s'y rendre, lorsque les soldats de garde aux avant-postes lui amenèrent un cavalier nègre, l'un des réguliers de Sidi-Embarek, qui nous apportait la nouvelle de la prise de la smala par M. le duc d'Aumale. Il y avait deux heures à peine que Sidi-Embarek avait appris la perte de ses biens, de sa famille entière. Aussitôt le cavalier, montant à cheval, s'était hâté de profiter de cette heureuse circonstance pour se faire bien accueillir de nous. On n'avait encore aucun détail, mais, d'après le récit de cet homme, nous pouvions juger de la hardiesse du coup de main et de la décision qu'avait dû montrer le jeune général. La nouvelle se répandit aussitôt, redoublant l'ardeur des soldats, qui, eux aussi, voulaient mener à bonne fin l'entreprise commencée.

A ce moment, nous nous étions rendus à la pointe est, près des chasseurs d'Orléans. Arrivé au pied du rocher avec une partie du bataillon (le reste avait d'abord été envoyé à cette ravine où le colonel d'Illens et le 58e venaient de le remplacer), le lieutenant-colonel Forey, ancien commandant des chasseurs, fit mettre la carabine en bandoulière. « Il s'agit d'escalader, leur dit-il, et vivement; rappelez-vous que vous êtes chasseurs d'Orléans. » Aussitôt la charge sonna, et, malgré le terrain, malgré les ronces, malgré le rocher, ils s'élancèrent comme des singes, sautant, franchissant les obstacles, méprisant les balles qui leur tombaient d'aplomb, se garant des roches énormes que les Kabyles roulaient sur eux. Ils arrivèrent ainsi, s'aidant des pieds et des mains, jusqu'à un escarpement que, malgré tous leurs efforts, ils ne purent dépasser. Alors, accroupis dans les rochers, leurs balles tuaient sur la crête tous les Kabyles qui osaient se montrer. De temps à autre, ils tentaient encore de nouveaux efforts, et plus d'une main fut broyée par les pierres roulées. C'était un spectacle singulier, une scène du moyen-âge; on eût dit l'assaut d'une de ces antiques forteresses bâties au bord des précipices.

A son arrivée, le général fit sonner la retraite; il ne voulait pas sacrifier inutilement le sang de ces braves gens, et il ordonna au bataillon, renforcé par d'autres troupes, de garder tous les passages et de bivouaquer de ce côté du rocher. Un prisonnier kabyle indiquait deux étroits sentiers par lesquels les populations avaient atteint ces sommets qu'elles regardaient comme inexpugnables, et ces chemins étaient tellement affreux, que chevaux et gros bétail avaient dû être hissés avec des cordes; mais le Kabyle ajoutait que l'eau manquait : dès-lors tous ces gens étaient à nous avant trois jours. L'ordre du blocus fut donné, et cette forteresse naturelle fut entourée d'un réseau de postes.

Le 58e, qui avait tenté l'escalade d'un autre côté, avait d'abord été

plus heureux. Un instant, les soldats se voyaient aux sommets du rocher; déjà leur joie était grande : ils croyaient tenir ces Kabyles insolens, les balayer devant eux, les précipiter dans l'abîme. Arrêtés par une ravine de roche, ils avaient dû se contenter de garder les passages. Leurs pertes étaient peu nombreuses, mais le colonel d'Illens était au nombre des tués. Une balle l'avait percé de part en part le premier en tête de sa troupe, et l'on venait de rapporter son cadavre au camp.

La colonne se trouvait donc divisée en deux corps : l'un gardait les pentes nord, l'autre les pentes sud et est; la réserve et le convoi restaient établis au milieu des jardins, où les grenadiers, enlaçant leurs fleurs rouges aux grandes vignes qui couraient d'arbre en arbre, nous donnaient la fraîcheur et l'abri. Le soir, tous ces feux de bivouac, comme autant d'étoiles, étincelaient le long des pentes de la montagne; une flamme énorme, sans doute quelque signal, brillait à l'extrémité est du rocher; au-dessus de nos têtes s'étendait la voûte limpide du ciel où plongeait le regard. Un bûcher d'oliviers nous prêtait sa douce chaleur, et la soirée se passait à fumer, à causer, en attendant le sommeil, quand tout à coup Carayon-Latour, une des meilleures trompes de France, se mit à sonner l'hallali, puis tous les airs de chasse que répétait au loin un écho magnifique. Nous écoutions silencieux, sans pouvoir nous lasser, ces beaux sons qui se prolongeaient de montagnes en montagnes. Il fallut pourtant se préparer par le repos aux fatigues du lendemain.

Le 19, le blocus continua; chacun veillait à son poste. Dans la nuit, nous remplîmes un triste devoir; le colonel d'Illens fut enterré dans l'intérieur d'une maison arabe. Lorsque la fosse profonde eut été comblée, on mit le feu à la maison, afin de dérober son corps aux profanations des Kabyles. Plus tard, nous apprîmes que cette ruse pieuse avait réussi.

La soif devenait grande cependant sur la montagne, et, aux beuglemens des troupeaux, nous jugions bien que ce n'était plus l'affaire que de quelques heures. Le 28, en effet, vers midi, les chefs imploraient l'*aman* et se remettaient entre les mains du général. Tandis que les parlementaires étaient à notre camp, les troupeaux, poussés par la soif, se précipitèrent comme une avalanche, roulant à travers les étroits sentiers, courant, comme des furieux, jusqu'à la rivière. D'un rocher aride, d'une crête dénudée, sortaient, comme un torrent, des populations entières. C'étaient des cris, une poussière, un tumulte! moutons, chèvres, bœufs, se mêlaient aux femmes et aux enfans qui, poussés aussi par la soif, couraient vers l'eau, comme leur bétail; les enfans, plus avides, se jetaient sur les petits tonnelets que les soldats portent à leur ceinture. Ceux-ci, toujours humains, les laissèrent faire. Quant aux hommes, la mine farouche, le regard toujours fier, ils souffraient en

silence, avec calme, et menaçaient encore. Cela n'importait guère à nos soldats; ils s'inquiétaient peu de la politique, et, pourvu que le troupeau eût été ramassé, ils étaient satisfaits; le soir donc, on fêtait la victoire par de nombreux festins, dont les quartiers d'agneaux, les plats de cervelles et les rôtis de moutons kabyles faisaient tous les honneurs.

Les tribus étaient désarmées, les chefs retenus en otage, et cet heureux succès nous avait rendus maîtres, en un seul coup de filet, de toutes les populations du sud de l'Ouar-Senis. Restait à recevoir la soumission des tribus du nord, mais il fallait auparavant nous débarrasser de notre troupeau et de nos prisonniers. Le 24 donc, nous prenions, avec nos dix mille têtes de bétail, la route de Teniet-el-Had, nouveau poste établi sur la ligne de partage des eaux à trois lieues des plateaux du Serrssous. Deux jours après, nous traversions le magnifique bois de cèdres d'où l'on aperçoit Teniet-el-Had. La variété des points de vue et des accidens du terrain, son étendue de près de cinq lieues, la grosseur majestueuse des arbres, font de cette forêt un des endroits les plus curieux de l'Afrique; pourtant il n'est pas prudent de s'y aventurer seul, car l'on trouve partout les larges traces en forme de grenade qui signalent la présence des lions. Le colonel Korte du 1er chasseurs d'Afrique, commandant supérieur de Teniet-el-Had, était venu au-devant du général, monté sur un magnifique cheval blanc. Il le maniait avec la grace d'un cavalier formé aux traditions de l'ancienne équitation française. Qui se serait attendu à rencontrer dans ces solitudes, au milieu de ces Arabes indomptés, un représentant de *la petite écurie* de Versailles, sans rivale dans le monde? Mais le colonel ne se contentait pas d'être un des meilleurs cavaliers de l'armée, tous estimaient son courage, et du point où nous étions nous voyions Aïn-Tesemsil, le plateau du Serrssous, où le général Changarnier avait ordonné une razzia que le colonel Korte exécuta avec autant de bonheur que d'audace. Le 1er juillet 1842, au moment où la colonne du général Changarnier s'établissait au bivouac, ses coureurs lui annoncèrent que, du haut des mamelons, on voyait une foule immense d'Arabes émigrans qui s'enfuyaient vers le sud. Le général alla la reconnaître, et, au retour, lança sur ces populations le colonel Korte et les deux cent vingt chasseurs, sa seule cavalerie. Les zouaves le soutenaient en cas de revers. Cavaliers, chameaux, femmes, enfans, troupeaux, c'était une multitude couvrant près de trois lieues de pays, protégée par plus de quinze cents cavaliers. La moindre hésitation eût perdu le colonel Korte; aussi, comptant sur l'effroi que les chasseurs à cheval ont toujours inspiré aux Arabes, il se jeta hardiment à travers les émigrans, coupant un grand carré qu'il rabattit sur la colonne. Les coups de fusil furent nombreux, bien des nôtres y restèrent; mais enfin, se faisant un rempart des chameaux porteurs de palanquins destinés, selon

l'usage du sud, aux femmes et aux enfans de grandes familles, les chasseurs ramenèrent au camp deux mille chameaux, quatre-vingt mille têtes de bétail, un butin immense et un grand nombre de prisonniers.

Pendant que l'on nous racontait cette razzia ou plutôt ce coup de main renommé à juste titre dans la province d'Alger, nous étions arrivés au nouveau poste. Teniet-el-Had (col du Dimanche), ainsi nommé d'un marché arabe qui s'y tient ce jour-là, était occupé depuis le mois de mai seulement par nos troupes. Aucun bâtiment n'avait encore été construit, et un simple fossé en terre protégeait les soldats, campés sous les grandes tentes de l'administration militaire; mais l'air était sain, le moral excellent : aussi y avait-il peu de malades aux ambulances. Par les soins du général, qui l'avant-veille avait envoyé un courrier porteur de cet ordre, notre colonne trouva en arrivant du pain frais cuit dans des fours en terre et en branchages construits en quelques heures. On ne s'arrêta que le temps nécessaire pour prendre les vivres, compléter les cartouches et verser le troupeau de prise à l'administration (1). Le général avait hâte de regagner les montagnes. Le 25 donc, toutes ces opérations étant terminées, nous reprîmes la route de l'Ouar-Senis; mais la leçon donnée à une partie des tribus avait profité aux autres, car un grand nombre vinrent se soumettre, et nous aurions reçu toutes les soumissions, si le manque de vivres ne nous avait pas forcés, le 7 juin, de retourner à Milianah. Ce ne fut qu'une halte de quelques jours; le 15, deux colonnes repartaient pour achever l'œuvre commencée.

II.

Les soumissions arrivaient de toutes parts. Le général Changarnier parcourait maintenant en ami, accompagné des chefs des tribus, ces terrains où, il y avait un an à peine, il fallait toute son habileté courageuse et le dévouement de ses soldats pour échapper au plus grand péril qu'une colonne ait jamais couru en Afrique, lorsque toutes ces populations se ruaient sur un millier d'hommes dans les gorges affreuses de l'Oued-Foddha. Le hasard nous amenait sur le théâtre de la terrible lutte avec une partie des troupes qui avaient combattu dans ces deux journées, et nous donnons ici, au lieu du récit monotone de

(1) L'opération assez amusante du comptage se passe de la sorte : deux rangs de soldats sont placés, formant les deux côtés d'un triangle. Au sommet, les deux derniers hommes tiennent une baguette de fusil, et les moutons, poussés dans cette gorge, une fois arrivés à l'extrémité, sont bien forcés de faire la cabriole. A chaque *saut de mouton*, un homme les compte, et l'on arrive ainsi à savoir facilement le nombre de moutons livrés.

notre marche pacifique, les souvenirs du combat de l'Oued-Foddha recueillis sur les lieux mêmes.

A quatre journées de Milianah, au milieu de la vallée du Chéliff, de vieilles murailles romaines se tiennent debout, rendant encore témoignage de la puissance des anciens dominateurs du pays. Au pied de ces murailles, non loin des grands chaumes et des herbes desséchées, des jardins délicieux, des arbres fruitiers, des orangers, des grenadiers, de belles sources limpides, vous invitent à la halte, et de longues vignes, s'enlaçant de branche en branche, courent et forment des tonnelles de verdure, abris pleins de fraîcheur pour le voyageur fatigué. C'est en ce lieu que la colonne du général Changarnier, forte de 1,200 hommes d'infanterie, de 300 chevaux réguliers et de 400 cavaliers arabes, se reposait de ses nombreuses courses sous un soleil ardent, au mois de septembre 1842, tout en protégeant de sa présence les tribus nouvellement soumises, et en donnant l'*aman* à celles qui venaient en grand nombre le demander. L'on était depuis quelque temps à *El-Arour* (1), lorsqu'une lettre de notre agha du sud arriva au camp. Menacé par Abd-el-Kader, Ahmeur-ben-Ferrah demandait secours au général Changarnier, le suppliant d'arriver en toute hâte, s'il ne voulait apprendre bientôt la ruine et le massacre des tribus auxquelles la France devait sa protection. Venir à son aide au plus tôt était de la dernière importance; mais, si l'on passait par Milianah, la route s'allongeait de quatre jours; par la montagne, au contraire, en deux marches l'on pouvait être à portée de lui prêter appui. Les dispositions des tribus semblaient pacifiques. Les chefs arabes assuraient que l'on ne recevrait point un seul coup de fusil. Ils parlaient bien d'un défilé très difficile, mais on disait qu'il n'avait pas plus de deux heures de marche. D'ailleurs, il n'offrait de dangers qu'en cas d'hostilités de la part des tribus riveraines, dont, la veille encore, les chefs étaient au camp avec des paroles amies. Enfin le général avait sous ses ordres des zouaves, des chasseurs d'Orléans et des chasseurs d'Afrique, commandés par le colonel Cavaignac, le commandant Forey et le colonel Morris. Avec de si vaillantes troupes et de pareils lieutenans, il n'y avait nul péril à redouter; aussi sa décision fut bientôt prise : l'on passerait par la montagne.

La veille du départ, nos malades furent envoyés à Milianah sous escorte, et les tombes romaines reçurent ceux qui avaient succombé. Un zouave fut déposé dans un sépulcre chrétien, et la croix trouvée en fouillant la terre fut placée, au milieu du respect de tous, sur la pierre du soldat mort à la fatigue; en ce pays ami, l'on n'avait à craindre aucune profanation. Le lendemain 17, la petite colonne se mettait en

(1) Nom de ces jardins.

mouvement, marchait le 18, recevant les soumissions de plusieurs tribus, et le 19 au matin, vers les neuf heures et demie, elle s'arrêtait à la grande halte, sur la rivière de l'Oued-Foddha.

La cavalerie profita de la halte pour s'en aller au fourrage sous l'escorte de deux sections d'infanterie ayant l'ordre formel de ne point tirer. Tout à coup la colonne entendit une fusillade très nourrie, et M. le capitaine Pourcet, envoyé tout de suite par le général, vit les soldats, fidèles à la consigne, recevant le feu, s'abritant de leur mieux, et ne répondant que lorsque les Kabyles venaient les saisir par leurs buffleteries. De l'endroit où la masse des troupes s'était arrêtée, l'on n'apercevait pas en effet une petite vallée qui séparait les fourrageurs d'une autre colline. Dans ce vallon, sur cette colline, des nuées de Kabyles blancs comme des vautours s'agitaient, excités par les officiers réguliers aux vêtemens rouges, courant de groupe en groupe. Ils criaient, ils hurlaient, ils devenaient furieux, s'enivrant par avance pour le combat. Il y avait loin de cette attitude belliqueuse aux pacifiques dispositions promises par les chefs arabes; mais reculer était impossible, il fallait marcher en avant. Se retirer en ce moment devant ces populations, c'était, par une preuve de faiblesse, consolider la révolte. Dans la retraite, on aurait de nombreux blessés, sans profits, sans avantages. En continuant la route, au contraire, le sang de nos soldats ne serait pas versé en vain. Aussi, dès que l'on eut rendu compte au général de l'attitude et des dispositions des Kabyles, l'ordre de départ fut donné immédiatement, et la tête de colonne ne tarda pas à s'engager dans la gorge affreuse de l'Oued-Foddha.

En ce moment, des cavaliers arabes embusqués dans un affluent de la rivière s'élancèrent sur une compagnie du 26e; mais M. le capitaine Lacoste les reçut vigoureusement, et, dans ce terrain découvert, les petits fantassins battirent en retraite comme à la manœuvre sans se décontenancer, ne tirant leurs coups de fusil qu'à bout portant. Pendant ce temps, sur la droite (la rive gauche de la rivière, car on marchait au sud, tandis que l'Oued-Foddha coule au nord), la compagnie de chasseurs d'Orléans du capitaine Ribains, envoyée pour appuyer le fourrage, se repliait en bon ordre sur la colonne; de broussaille en broussaille, de buisson en buisson, d'arbre en arbre, chaque homme se coulait derrière ces abris pour choisir bonne position, bonne embuscade, et souvent le même obstacle cachait du côté opposé un Kabyle et un chasseur cherchant la belle pour se tuer. Arrivés au dernier plateau, le clairon sonna le pas gymnastique; aussitôt tous, se laissant rouler le long des pentes, rejoignirent rapidement l'arrière-garde, qui, elle aussi, à son tour, allait s'engager dans la gorge. Le véritable combat commençait, les Kabyles criaient déjà du haut des crêtes : « Vous êtes entrés au tombeau, vous n'en sortirez pas; » mais ils comptaient

sans nos soldats, sans le chef qui les commandait. Calme, impassible, le général Changarnier était à l'arrière-garde, enveloppé de son petit caban en laine blanche (1), point de mire de toutes les balles, donnant ses ordres avec un sang-froid, une netteté qui rassuraient les troupes et redoublaient leur ardeur.

Pour bien comprendre cette lutte terrible, il faut se rendre un compte exact du terrain. Cent pieds de large pour se battre, une terre de sable sillonnée par le lit du torrent, à droite et à gauche des escarpemens à pic, grisâtres et schisteux, garnis de pins maritimes; les pitons des montagnes se dressant comme des obélisques d'où plongeaient les balles : tel est le théâtre du combat. Que l'on se figure cette ravine, ces rochers, ces montagnes, couverts d'une multitude s'excitant de ses cris, s'enivrant de la poudre, ne connaissant plus le danger et se ruant sur une poignée d'hommes qui opposait le sang-froid de l'énergie et l'action toujours régulière de la discipline à cette fureur désordonnée. C'est que nos soldats ne cessèrent pas un moment d'être dignement commandés. Les officiers donnaient l'exemple; le chef n'avait pas hésité une seconde, et il avait pris sur-le-champ son parti et entraîné ses troupes par sa décision. Le général voulait franchir le défilé, marcher vite en essayant de dépasser ces pitons séparés par des ravines inextricables, avant que la masse des Kabyles eût pu se porter de l'un à l'autre; aussi n'occupait-on que les positions d'une absolue nécessité pour la sûreté de la colonne, et l'arrière-garde, si elle était serrée de trop près, se dégageait par des charges vigoureuses à la baïonnette.

Heureusement les tribus de l'est ne prenaient point part à la lutte, et l'on n'eut d'abord à se défendre que sur la droite. Toutefois la colonne n'avançait qu'avec peine, quand on arriva à l'un de ces passages qu'il était nécessaire d'occuper. Des escarpemens rocheux surplombaient le lit de la rivière en avant d'un marabout entouré de lentisques; la compagnie de carabiniers des chasseurs d'Orléans fut chargée d'enlever ces rochers; pleins d'ardeur, ils s'élancèrent, mais les pentes étaient affreuses, et huit jours de vivres sont une rude charge. Aussi M. Ricot, leur lieutenant, qui s'était jeté en avant sans s'inquiéter s'il était suivi, arriva le premier sur le haut du plateau. Deux balles le frappent à la poitrine; le lieutenant Martin et deux carabiniers se précipitent pour le dégager, ils tombent morts; M. Rouffiat, le dernier officier qui reste, se jette en avant pour leur porter secours; une blessure affreuse l'arrête; la compagnie n'a plus d'officiers, plus de sergent-major; une avalanche de balles s'abattait sur elle, sans guide, sans chef; les carabiniers furent ramenés, emportant avec peine M. Martin, qui vivait en-

(1) En Afrique, pendant la chaleur, on porte souvent ces petits cabans, afin de se préserver de l'ardeur du soleil.

core. Pour les autres, ils sont déchirés à la vue de la colonne, au milieu des cris féroces des Kabyles.

Le général commanda aussitôt la halte : les zouaves et trois compagnies de chasseurs d'Orléans iront charger cette position, tandis que la cavalerie refoulera l'ennemi dans le lit de la rivière. La charge fut sonnée en tête avec le colonel Cavaignac et le commandant Forey; le général s'élança, gravit les flancs escarpés, entraînant les soldats dans une ardeur commune; la rage était au comble, la lutte effrayante; en arrivant, M. Laplanche, officier d'état-major attaché aux zouaves, reçut une balle mortelle, le commandant Garderins eut son cheval tué, le capitaine Pourcet son épaulette arrachée, et le général lui-même ne dut la vie qu'à l'adresse du clairon Brunet, qui étendit raide mort un Kabyle au moment où celui-ci allait le tirer à bout portant. A la fin, nous étions maîtres de la position. Dans la rivière, la charge de la cavalerie avait eu aussi un plein succès : de nombreux cadavres étaient restés, jusqu'à des femmes qui se précipitaient sur nos soldats, mêlées aux Kabyles, se battant comme des hommes, le plus souvent coupant les têtes des morts, afin d'en faire de sanglans trophées.

Ces deux vigoureuses offensives donnèrent un peu de repos; bientôt pourtant le combat reprit avec une ardeur nouvelle; les officiers, les premiers au danger, étaient aussi les premiers frappés. Cinq officiers de zouaves, trois officiers de chasseurs d'Orléans, avaient déjà succombé, et l'on n'était qu'au milieu du jour. Le colonel Cavaignac, avec ses zouaves, s'acharnait à venger ses officiers; ce n'était plus du courage, mais de la furie; chaque homme en valait vingt, se multipliant pour faire face à tous les périls. Quant au général, les balles et le danger semblaient augmenter encore son audacieux sang-froid; son œil rayonnait, et partout sur son passage il répandait une énergie nouvelle. La colonne avançait toujours au milieu du fracas de la poudre, que les échos de ces montagnes répétaient comme le roulement d'un orage; la cavalerie marchait en tête, ayant ordre de ne s'arrêter que vers la nuit au premier terrain favorable.

Les troupes avaient atteint un endroit de la rivière où les deux berges, se rapprochant encore davantage, formaient un nouvel étranglement; les Kabyles de la rive gauche occupaient alors aussi la rive droite, et les capitaines Magagnoz des zouaves et Castagny des chasseurs d'Orléans furent chargés de les débusquer, tandis que le capitaine Ribains, du même corps, eut l'ordre d'occuper la position de droite. C'était une cascade verticale de roches et de terrains schisteux, couverts de pins et de broussailles; un ruisseau traversait ces terres qu'il détrempait, et se jetait ensuite dans la rivière. Le capitaine délogea les Arabes, occupa la position, assurant ainsi le libre passage de la colonne; mais, lorsqu'il fallut rejoindre, les Kabyles se ruèrent sur la petite

troupe : quelques hommes, les premiers, essayèrent de descendre en ligne droite; le pied leur manqua sur ces terrains rendus glissans par l'eau, et neuf d'entre eux furent précipités d'une hauteur de quatre-vingts pieds. Ils roulèrent de rocher en rocher, d'escarpement en escarpement, bondissant sur les arêtes, cherchant, mais en vain, à se raccrocher aux broussailles, et tombèrent enfin dans le lit de la rivière; le reste de la compagnie s'était sur-le-champ jeté à droite vers une ravine, se laissant couler d'arbre en arbre pour rejoindre la colonne. Un de ces chasseurs, Calmette, fut séparé de ses compagnons, entouré de Kabyles, poussé sur le bord du précipice; d'un coup de carabine, il en abat un, sa baïonnette en tue deux autres, mais enfin il va tomber : alors, s'accrochant à deux Kabyles, il cherche encore en les entraînant à venger sa mort. La roche était à pic, ils tombèrent de ces hauteurs, et, par un bonheur inoui, le Kabyle que le chasseur tenait étroitement serré se trouva dessous lorsqu'il toucha la terre, et par sa mort lui sauva la vie. Pour le capitaine Ribains, il descendait le dernier de tous, semblant défier les balles ennemies, quand trois Kabyles s'élancèrent sur lui, et, le tirant à bout portant, lui fracassèrent l'épaule; ses hommes, heureusement, purent le dégager. Tous se le rappellent encore, lorsqu'il passa devant le général, qui le félicitait de sa glorieuse conduite; son énergique figure respirait le légitime orgueil du devoir accompli, on sentait en lui la juste fierté d'un noble sang noblement répandu.

La lutte alors sembla redoubler d'acharnement : la rivière s'élargissait un peu, et un escadron de cavalerie fut mandé à l'arrière-garde. Il n'y avait pas d'artillerie : les chasseurs d'Afrique la remplacèrent; le général les lançait comme des boulets pour écarter ces furieux et permettre d'enlever les blessés. Bientôt mis hors de service, cet escadron fut remplacé par la division du capitaine Bérard; on les lança encore, et, en dix minutes, un peloton entier, à l'exception d'un seul homme, eut tout son monde hors de combat. MM. Sébastiani, Corréard, Paër, Fraiche, des zouaves, furent blessés ou tués à peu de distance. La troupe tenait bon pourtant. Comment, d'ailleurs, aurait-elle pu faiblir, commandée par de tels officiers, lorsqu'elle voyait le capitaine Corréard, une balle dans le bras, menant encore ses hommes au feu, et M. Paër, le cou traversé, ne pouvant plus parler, mais frappant toujours? Les heures cependant s'écoulaient, la nuit n'était pas loin, et la tête de colonne, ayant atteint un endroit où le lit de la rivière formait un emplacement circulaire, s'était arrêtée pour le bivouac. Toutes les dispositions de sûreté furent prises immédiatement, puis l'on déposa les blessés dans les tentes de l'ambulance, que l'on avait dressées non loin de la tente du général.

Le général, en mettant pied à terre, donna sur-le-champ ses ordres.

Les blessés eurent ses premiers soins; les munitions, l'aliment du combat, l'occupèrent ensuite. Les chefs arabes durent céder une partie de leurs mulets pour les transports du lendemain, et les cartouches de la cavalerie, du train des équipages, furent distribuées aux soldats. Le 6e bataillon de chasseurs enfin reçut l'ordre de partir en silence, sans sonnerie, vers deux heures, au milieu de la nuit, pour occuper les différens pitons, le long de la rivière, qui servaient encore de route à la colonne. Puis, ces dispositions arrêtées, chacun alla prendre un repos nécessaire. Dans le bivouac, nulle tristesse, nulle inquiétude, tous étaient fiers de cette journée, et le soir, au coin du feu, les causeries durèrent long-temps, car l'excitation de la poudre n'était pas encore tombée. Chacun racontait ses prouesses, chacun donnait un souvenir aux morts et gardait une espérance pour le lendemain. Les cavaliers arabes étaient loin d'une si courageuse insouciance. Tristement accroupis près de leurs chevaux qui restaient sellés, enveloppés dans leurs burnous, ils passèrent la nuit en silence, sans feu, consternés. Non loin de là, l'ambulance offrait un affreux spectacle : on n'entendait que des gémissemens et des cris, tant ces blessures, reçues à bout portant, étaient horribles. Les plus grièvement blessés furent placés sous les tentes, les autres étendus aux environs, sur des couvertures. Nos trois uniques chirurgiens venaient tour à tour les panser, coupant, hachant ces chairs meurtries. Dans la nuit, huit amputations furent faites, et, à l'heure du silence, quand les feux étaient partout éteints, on voyait encore les pâles lumières de l'ambulance qui brûlaient près de nos mutilés. C'était à qui adoucirait leurs souffrances; les officiers étaient tous venus serrer la main d'un ami, et encourager de leurs affectueuses paroles ceux qui étaient tombés, le matin, sous leurs ordres. Parmi les blessés du 4e chasseurs d'Afrique se trouvait un soldat nommé Cayeux. Se sentant mourir, il fit appeler son capitaine. Après lui avoir donné une dernière commission pour sa mère : « Remerciez aussi, lui dit le soldat, le colonel Tartas; c'est un brave homme, il a toujours aimé ceux qu'il commandait; dites-lui qu'en mourant un de ses soldats le remercie. » Touchant et beau souvenir pour le chef comme pour le soldat! Dans cette même nuit, le docteur Laqueille, chef de l'ambulance, travaillait pendant quarante-cinq minutes l'épaule du capitaine Ribains, lui sauvant le bras, grace à son habileté. Durant toute cette longue opération, le capitaine Ribains, assis sur une caisse à biscuits, au milieu des morts et des mourans, se montrait aussi ferme envers la douleur qu'il avait été courageux dans le combat. Nulle plainte : de temps à autre, seulement, il ne pouvait s'empêcher de se tourner vers le docteur, lui disant : « Vraiment, docteur, vous me faites mal. » Ainsi chacun, chefs et soldats, faisait son devoir jusqu'au bout, et même un peu au-delà du devoir.

On manquait de litières pour transporter nos amputés; des arbres furent abattus, des litières construites à la hâte. Une heure avant le jour, tous les morts furent réunis; un détachement du génie, détournant le cours de la rivière, creusa un trou profond où l'on enterra ceux qui avaient succombé, puis l'eau fut rendue à sa direction naturelle; l'on espérait ainsi dérober les cadavres aux profanations des Kabyles.

Au loin, dans la montagne, on entendait du bruit et du mouvement; mais tout autour du bivouac c'était un silence et une nuit profonde. Nul feu, rien qui trahît nos grand'gardes; elles avaient pourtant l'œil au guet, et plusieurs engagemens à la baïonnette eurent lieu, car, fidèles aux consignes données, elles ne tirèrent pas un seul coup de fusil. A deux heures, le bataillon du commandant Forey exécutait les ordres du général; au jour, la diane était battue, et la colonne se mettait en mouvement au milieu des cris des Kabyles s'appelant les uns les autres, comme pour se convier au massacre des Français. Mais jugez de leur étonnement, lorsqu'ils virent que toutes les positions étaient occupées, et que déjà la colonne s'avançait sans qu'ils pussent l'entamer! Il y eut là plusieurs vigoureux retours offensifs, où les zouaves soutinrent dignement leur glorieuse réputation. Après un de ces retours, à la grande joie de tous, on traversa des vignes magnifiques, et chacun de se désaltérer avec ces beaux raisins. Le général lui-même, à qui les soldats s'étaient hâtés d'offrir les prémices de ces vendanges, fit comme tout le monde. En ce moment, le colonel Cavaignac passait auprès de lui : « Tenez, mon cher colonel, lui dit-il en lui tendant une magnifique grappe de raisin, vous devez avoir besoin de vous rafraîchir après de si glorieuses fatigues. » Et tous deux se mirent à causer, au milieu des balles qui tombaient de toutes parts. L'on vint alors appeler le colonel Cavaignac; un de ses officiers, le capitaine Magagnoz, frappé d'un coup de feu à quelques pas de là, le faisait demander : c'était pour lui recommander sa sœur et sa mère et lui remettre sa croix d'officier de la Légion-d'Honneur, mêlant ainsi un souvenir d'honneur militaire aux dernières tendresses de son cœur.

La porte de cette gorge fatale fut enfin franchie, le terrain s'élargit tout à coup, et les montagnes qui entouraient la colonne semblaient à tous une plaine unie, comparée aux escarpemens qu'on venait de traverser. Les Kabyles suivaient encore; mais une brillante charge de toute la cavalerie mit fin à cette lutte acharnée, qui durait depuis deux jours. Le soir, on était tranquillement établi au Souk-el-Sebt (marché du samedi) des Béni-Chaïb. Les morts de la journée furent enterrés, et un sépulcre romain, caché sous les lauriers-roses, servit de tombeau à M. de Nantes, officier de chasseurs d'Afrique, dont le corps était rapporté depuis la veille, entouré d'une bâche, lié sur son cheval. La pierre romaine ne put le préserver des mutilations. Quelques mois

plus tard, en passant sur le même terrain, on trouva sa tombe profanée.

Le 21, le général Changarnier ordonna un séjour; le soin des blessés lui faisait un devoir d'accorder aux troupes quelque repos. D'ailleurs, après ces deux jours de combats acharnés, avec cette petite colonne à soixante lieues de Milianah, entouré d'ennemis, il méditait un de ces coups hardis qui devaient frapper de terreur les populations et assurer le succès de sa course. Pendant la nuit, un bataillon d'infanterie, composé de chasseurs d'Orléans, de zouaves et du 26e de ligne, partit, sous les ordres du commandant Forey, avec la mission d'appuyer la cavalerie, qui s'en allait tenter une razzia. Averti par ses espions, le général avait appris le lieu où tous les troupeaux et les femmes de ceux qui avaient combattu contre nous étaient rassemblés. Ses ordres furent donnés sur-le-champ; le succès justifia son heureuse audace : huit cents prisonniers et douze mille têtes de bétail ramenés au camp y répandirent l'abondance et la joie.

Cette lutte était terminée; la petite troupe française avait brisé tous les obstacles, et, se faisant jour à travers ces ravins de la mort comme les appelaient les Arabes, avait noblement soutenu sa vieille réputation. Jamais soldats d'Afrique ne s'étaient trouvés à de plus rudes épreuves, jamais soldats ne montrèrent plus de courage et de sang-froid; aussi, le 22, la troupe victorieuse levait le bivouac sans être inquiétée. La marche fut pénible. Sous un soleil de feu s'avançait cette longue file de blessés, dont une partie était portée à bras, puis ce troupeau, puis ces prisonniers qui suivaient, comme au jour du triomphe, les vaincus derrière le char des conquérans. La colonne traversa ainsi cinquante lieues de pays au milieu des populations étonnées, qui ne pouvaient croire que cette poignée de Français eût franchi la montagne sous les balles kabyles, frappant ses ennemis, châtiant ceux qui avaient osé l'attaquer. C'est que tous, soldats, officiers, général, avaient noblement payé de leur personne : le chef avait su commander, le soldat comprendre et obéir. Depuis lors le souvenir de ces combats est devenu pour tous un titre glorieux, et l'on regarde avec respect celui qui peut dire : — J'étais à l'Oued-Foddha!

Au mois de juillet 1843, huit mois après toutes ces luttes, le général avait enfin reçu la soumission définitive des tribus kabyles; il rentrait à Milianah pour commencer l'inspection générale, et ces légions bronzées par le soleil défilèrent devant lui, couvertes encore de la poussière des grands chemins, mais belles, magnifiques et fières.

A ce moment, la guerre finissait dans la province; depuis Teniet-el-Had et Milianah, depuis le désert jusqu'à Alger, on ne trouvait, selon l'expression arabe, que *la paix et le bien*. Abd-el-Kader ne pouvait plus écrire : « Vous ne possédez en Afrique que la place occupée

par le pied de vos soldats. » Partout les tribus reconnaissaient notre autorité, et la tranquillité semblait enfin devoir régner dans tout le pays. Des circonstances imprévues forcèrent alors le général à demander sa rentrée en France. Je me rappelle encore que dans notre route de Milianah à Alger les chefs arabes vinrent le saluer à son passage, et parmi eux je retrouvai un vieux caïd des Hadjoutes que j'avais déjà rencontré à Blidah. Nous parlions de ces nombreuses razzias, de ces coups de main de chaque nuit qui avaient réduit sa tribu guerrière. « Son nom, parmi nous, me disait-il en parlant du général, veut dire *l'abatteur d'orgueil, le dompteur d'ennemis* (1), et il a justifié son nom. » Me montrant alors la longue ligne de montagnes qui borde la Mitidja du Chenouan à la mer : « Quand vient l'orage, reprit-il, l'éclair court en une seconde sur toutes ces montagnes, en sonde les replis. C'était ainsi de son regard pour nous trouver. Quand il nous avait vus, la balle n'atteint pas plus vite le but. » Et le vieux chef arabe disait bien. Le signe, en effet, qui distingue entre tous le général Changarnier, c'est un jugement rapide et sûr, une indomptable énergie; il sait commander. Vis-à-vis d'un péril, son courage augmente; alors, si vous l'approchez, sa vigueur vous gagne, et vous ne doutez plus du succès. La première fois où il rendit témoignage de lui-même, ce fut à Constantine, et depuis lors il n'a pas manqué un seul jour à cette réputation qui venait d'éclater si glorieuse. Si jamais vous vous trouvez au bivouac avec une de ces vieilles bandes d'Afrique, sous la petite tente du soldat, laissez-vous raconter les courses nombreuses qu'elles ont faites avec lui, et vous verrez quelles seront leurs paroles.

L'heure du départ était arrivée. Le général allait s'embarquer pour la France. Nous l'accompagnâmes jusqu'à bord; nous ne pouvions nous décider à regagner la terre. Déjà le brave Martiningue, le pilote d'Alger, nous avait avertis qu'il était temps de descendre dans le canot; alors nous prîmes dans nos mains la main du général, puis nous le saluâmes une dernière fois en nous éloignant, pendant que son navire rapide disparaissait dans la brume.

PIERRE DE CASTELLANE.

(1) Les Arabes appelaient le général Changarnier le *Changarli*, le *Changarlo*. *Changar* est une racine arabe qui veut dire dompter, abattre. *Ma changarch alina*, ne m'abats pas, ne m'écrase pas.

HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

LA COURONNE IMPÉRIALE.

LA PRUSSE ET L'AUTRICHE. — LA COURONNE IMPÉRIALE. — COUP D'ÉTAT A BERLIN. — INSURRECTION DE STUTTGART, DE DRESDE, DU PALATINAT. — DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Il y a quatre mois à peine que le parlement germanique a cessé d'exister, et déjà l'œuvre qu'il a vainement tenté d'accomplir est confiée à d'autres mains. En ce moment même, tandis que les deux chambres de Berlin délibèrent sur l'organisation du futur empire, des princes du nord et du midi de l'Allemagne se réunissent dans cette ville de Francfort, d'où la tribune nationale a disparu; tous les souverains voyagent : le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche se rencontrent à Tœplitz; le roi de Wurtemberg va visiter le roi de Bavière; le

(1) Voyez les livraisons des 1er juin, 1er juillet et du 1er août.

prince Guillaume de Prusse est à Francfort auprès du vicaire de l'empire, et le prince de Prusse à Carlsruhe auprès du grand-duc de Bade; partout enfin les princes remplacent les orateurs et les théoriciens de l'église Saint-Paul; partout ils ouvrent des conférences et s'apprêtent à recommencer, avec les précautions de la diplomatie, ce grand débat qui n'avait produit jusqu'à présent que des tournois philosophiques ou des prétextes révolutionnaires. L'archiduc Jean, accueilli à Francfort, en juillet 1848, avec un si ardent et si naïf enthousiasme, a retrouvé tout récemment les mêmes acclamations joyeuses, lorsqu'après une absence de plusieurs mois il est rentré dans la ville impériale. Quelle différence seulement dans les motifs et le sens de cette joie populaire! Ce qu'on fêtait l'an dernier, c'était cette vague espérance de l'unité germanique, c'étaient ces destinées de la nouvelle Allemagne que chacun aimait à se figurer si brillantes; ce qu'on fêtait à Francfort il y a un mois, c'était la présence d'un archiduc autrichien. Au lendemain de la révolution de février, Francfort saluait avec une emphatique naïveté les folles chimères qui mènent aux abîmes; après une année d'efforts impuissans et d'agitations désastreuses, elle se résigne à célébrer modestement celui qu'elle croit l'adversaire de l'influence prussienne. Ce n'est pas encore assez de contrastes : le même homme qui représentait l'année dernière l'unité de la patrie commune représente à l'heure qu'il est la lutte du midi contre le nord, et l'idée d'un état fédératif opposée au système de l'empire unitaire. Dans cette situation que les événemens lui ont faite, le rôle de l'archiduc Jean deviendra-t-il plus sérieux? Les princes de Prusse, d'Autriche, de Bavière, de Wurtemberg, réussiront-ils à s'entendre sur la constitution allemande, et cette périlleuse question est-elle décidément en bonne voie pour avoir passé de la tribune des rêveurs aux conseils secrets des diplomates? Hélas! depuis cette fatale guerre de Hongrie, l'influence russe pèse trop lourdement sur les cabinets de Vienne ou de Berlin pour qu'on puisse se fier au succès des légitimes réformes. En attendant l'issue de ces conférences, jetons un regard sur les derniers travaux du parlement de Francfort; les fautes des législateurs de Saint-Paul ne sont pas étrangères à la déplorable situation de l'Allemagne depuis six mois, aux longues saturnales de l'anarchie, à l'inévitable retour du despotisme, à la ruine des espérances les mieux fondées : triste récit, nécessaire à l'intelligence des choses présentes et à la prévision de l'avenir!

I.

La première lecture de la constitution avait été achevée au mois de janvier 1849; l'Allemagne devait avoir un empereur, et il était facile

de prévoir que la couronne de Rodolphe de Habsbourg serait déférée au petit-neveu de Frédéric-le-Grand. Une transformation si grave allait-elle s'accomplir sans résistance? La Prusse était-elle assez forte pour s'emparer hardiment de la suprématie, et l'Autriche avait-elle trop à faire en Hongrie pour s'opposer aux entreprises de sa rivale? Non, l'antagonisme du nord et du midi de l'Allemagne ne pouvait s'effacer si aisément, et, quelle que fût la faveur des circonstances, ni la Prusse n'avait assez d'audace, ni l'Autriche n'éprouvait d'assez graves embarras pour que les décrets du parlement de Francfort obtinssent un pacifique triomphe. Ce fut, au contraire, dans l'intervalle des deux lectures, une longue série d'escarmouches entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin, guerre de notes, de circulaires, vivement et brusquement échangées. Dans sa note du 23 janvier, le ministère de Frédéric-Guillaume IV évitait de se prononcer ouvertement. Attentif à ne blesser ni le cabinet autrichien, ni les députés de Saint-Paul, il témoignait peu de sympathies pour l'idée d'un empire, tout en déclarant que la Prusse, même au prix des plus grands sacrifices, se dévouait aux intérêts de la patrie commune. A ces hypocrites paroles, le ministère Schwarzenberg opposait une réponse d'une netteté singulière. « Il n'y a pas à hésiter, disait la note du 4 février; il est impossible de convertir l'Allemagne en un seul état, il est impossible de vouloir soumettre les grandes puissances de ce pays à une centralisation qui les annulerait. L'Autriche, pour sa part, ne se subordonnera jamais à une autorité centrale, quel qu'en puisse être le chef. » Le cabinet autrichien faisait ensuite ressortir avec force tous les inconvéniens de cette unité absolue rêvée par les politiques de Francfort. Il n'avait pas de peine à démontrer que les intérêts, les mœurs, les croyances, l'histoire entière des différens peuples de la mère-patrie, opposaient à ces fantaisies insensées d'insurmontables obstacles, et ce n'était pas seulement au nom de l'Autriche, c'était au nom de toute l'Allemagne que le ministère Schwarzenberg repoussait la création d'un empire unitaire. N'offrait-il aucune compensation au patriotisme germanique? Il lui offrait en perspective une Allemagne bien autrement grande que celle dont on s'occupait à Francfort. « Dans le plan de l'Allemagne, tel que le proposerait le gouvernement de sa majesté impériale, — c'est la note qui s'exprime ainsi, — il y a place et pour tous les états allemands et pour toutes leurs possessions non allemandes. Le gouvernement de sa majesté ne craint pas que l'union plus intime de l'Allemagne et des possessions non allemandes de l'empire d'Autriche soit pour la patrie une cause de divisions et de luttes entretenues par l'esprit de race; il y voit, au contraire, d'un côté et de l'autre, une source d'inappréciables bienfaits. Si de grandes difficultés, sans doute, s'opposent à l'exécution de cette pensée, ce ne sont pas des

difficultés insolubles. » C'est-à-dire que la Hongrie, la Gallicie, la Croatie, la Transylvanie, la Lombardie, le grand-duché de Posen, une partie du Danemark et de la Hollande, une partie de l'Italie, doivent s'unir dans une fédération immense. Les plus ardens teutomanes de l'église Saint-Paul avaient abandonné depuis long-temps ces audacieuses convoitises, et l'on sait que, préférant l'unité de l'Allemagne à l'étendue de son empire, ils avaient même sacrifié l'Autriche à l'accomplissement de leur rêve. Était-ce pour réveiller leur ambition que l'Autriche faisait briller à leurs yeux ce grand tableau d'une Allemagne fédérative assise au cœur de l'Europe avec ses soixante-dix millions d'habitans? A coup sûr, toute cette partie de la note du 4 février n'était ni aussi nette ni aussi sincère que celle dont nous venons de parler. Ces gigantesques projets du cabinet autrichien firent sourire plus d'un incrédule; ce qui ne fit sourire personne, c'est le langage si décidé de la note sur la question de l'unité, c'est cette affirmation hautaine adressée à la Prusse : L'empire d'Allemagne est impossible!

La réponse du cabinet de Berlin est une note envoyée, le 16 février, à M. Camphausen, plénipotentiaire de la Prusse auprès de l'archiduc Jean. Frédéric-Guillaume IV y continue cette politique à double jeu et ce langage à double sens que lui dictait son rôle de prétendant à l'empire. La première partie est évidemment écrite à l'intention de l'Autriche. Le ministère Brandenbourg y reconnaît, avec le prince Schwarzenberg, que la constitution discutée à Francfort ne pourrait en aucun cas se passer de l'adhésion expresse des gouvernemens; il affirme que l'étroite union établie depuis des siècles entre l'Autriche et le reste de l'Allemagne ne saurait être détruite, que la rupture de cette alliance serait pour les deux parties une cause de dommages incalculables, et que, loin de relâcher ces liens, il faut les resserrer avec force. Si la régénération de l'Allemagne par l'union plus intime de tous ses membres est une entreprise laborieuse, si les rapports de chaque état particulier avec l'autorité centrale doivent présenter les difficultés les plus graves, le cabinet de Berlin ne renonce pas à l'espérance de voir un jour toutes ces difficultés vaincues; il y renonce d'autant moins, ajoute malicieusement la note, que l'Autriche elle-même a un projet sur cette question. D'autres états qui ne se sont pas encore expliqués ont sans doute aussi leurs vues particulières; ces divers plans devront être étudiés, et la Prusse appelle de tous ses vœux cette solennelle délibération des cabinets de l'Allemagne. En attendant, ajoute la note, le gouvernement du roi de Prusse doit faire connaître un certain nombre de points qui sont la base de sa politique; il est convaincu d'abord qu'une prompte décision est nécessaire; il est convaincu qu'il faut sortir au plus tôt de cette situation incertaine, et que, d'une manière ou d'une autre, l'unité doit être constituée sans retard.

Tout cela s'adresse au parlement; puis vient un examen, une critique de la constitution votée à Francfort, critique affectueuse et bienveillante, comme il convient au prétendant que cette constitution peut faire monter sur le trône de l'empire. Ce sont tantôt des observations amicales, tantôt des conseils donnés avec ménagement, tantôt même des demandes adressées par Frédéric-Guillaume IV à ses amis de l'église Saint-Paul. Il les prie donc 1° de limiter davantage la compétence du pouvoir central, à la condition de lui assurer, dans ces limites plus étroites, une force et une autorité plus sérieuses; 2° de donner le plus de garanties possible à l'existence des états particuliers, de ne leur imposer que les sacrifices de pouvoir et d'indépendance absolument nécessaires à l'établissement de l'unité. Et ici, se tournant vers l'Autriche, le cabinet de Berlin répète et commente les paroles du 4 février contre la centralisation; puis, s'adressant de nouveau à Francfort : « L'autorité centrale doit être forte; les souverains ne sacrifieront jamais une part de leur indépendance, si ce n'est en faveur d'une autorité sérieuse et capable de représenter l'Allemagne. » Bref, le résumé de la note était une sorte de conciliation fantastique entre le système de Francfort et le système autrichien; une fédération et un empire, voilà ce que demandait Frédéric-Guillaume IV. Comment ces deux formes pouvaient coexister sans se détruire, le cabinet de Berlin se gardait bien de l'expliquer; il lui suffisait d'avoir embrouillé la question, et d'apaiser un instant l'Autriche sans décourager le parlement.

Le cabinet de Vienne riposta par une nouvelle note en date du 27 février. Dans sa dépêche du 4, il indiquait surtout ce que ne voulait pas l'Autriche : « Point d'empire unitaire, point de centralisation qui puisse absorber les états particuliers; ce gouvernement central, en quelques mains qu'il soit remis, n'obtiendra jamais la soumission de la dynastie des Habsbourg. » Dans sa note du 27, l'Autriche faisait connaître clairement ses intentions : elle proposait son plan pour la reconstitution de l'Allemagne. Au lieu d'un empire, elle demandait un directoire composé de neuf membres; l'Autriche et la Prusse auraient chacune deux voix dans ce conseil, la Bavière en aurait une, et les quatre derniers représentans appartiendraient aux états secondaires. Le cabinet prussien, répondant à ce manifeste dans sa note du 10 mars, déclara qu'il était tout prêt à discuter sur cette base et avec les autres gouvernemens et avec l'assemblée de Francfort. C'était toujours, comme on voit, la même politique, toujours une apparente soumission à l'Autriche, un empressement hypocrite à accueillir ses vœux, et toujours aussi les plus grands ménagemens pour ces législateurs de l'église Saint-Paul, qui tenaient dans leurs mains la couronne impériale.

Cependant, que pensait Francfort? que disait-on à Saint-Paul de cette protestation de l'Autriche contre l'œuvre du parlement? Les es-

prits, on le pense bien, étaient singulièrement émus. M. Dahlmann et ses amis ne pouvaient contenir leur colère, et le parti prussien, grossi par la haine qu'inspirait l'Autriche, attirait à lui chaque jour quelques-uns de ses adversaires de la veille. C'est précisément au milieu de ces batailles diplomatiques de Berlin et de Vienne que le parlement eut à discuter la loi électorale. Rien de plus important que cette discussion; la loi électorale n'était pas seulement une annexe nécessaire de la constitution de l'empire : elle devait imprimer à cette constitution son caractère véritable, en donnant des garanties à la société ou des gages à la démagogie. Les députés de l'église Saint-Paul étaient-ils dans des dispositions salutaires pour délibérer mûrement sur une question de cette gravité? Ils n'ont que trop souvent déjà suivi les conseils de la colère, et cette loi, il est permis de le craindre, va leur fournir une nouvelle occasion de braver l'Autriche, au risque de se frapper eux-mêmes. La discussion s'ouvrit le 15 février et ne se termina que dans les premiers jours de mars. Assurément, si une sage politique eût prévalu dans l'assemblée, si le parlement eût voulu s'assurer l'appui de la Prusse et intéresser Frédéric-Guillaume à la défense de son œuvre, la loi électorale eût contenu des restrictions que la colère et l'impatience firent imprudemment effacer. Après avoir donné tant de puissance aux deux chambres et surtout à la chambre du peuple (*Volkshaus*), après avoir rayé de la constitution le *veto* qui pouvait protéger l'autorité centrale, il fallait au moins considérer le droit de suffrage comme un mandat sérieux et exiger certaines conditions de ceux qui aspirent à l'exercer. C'est ce que voulait la commission, c'est ce que soutinrent en d'éloquentes paroles quelques-uns des plus célèbres orateurs de l'assemblée; tous leurs efforts furent vains : le suffrage universel et direct fut proclamé, et dans quelle société, je vous prie? en présence de quelle constitution? En présence d'une constitution qui prétend créer un empire d'Allemagne, et qui place l'empereur désarmé face à face avec deux parlemens hostiles, l'un choisi par des souverains jaloux, l'autre abandonné à tous les hasards et livré à tous les caprices des scrutins populaires!

La majorité de l'église Saint-Paul n'avait pas eu le loisir de faire ces réflexions si simples; c'est la colère qui avait dicté son vote. A mesure que l'Autriche protestait contre la constitution, à mesure que l'œuvre du parlement semblait condamnée d'avance par la plus grande partie des états allemands, l'esprit démocratique reparaissait au sein de l'assemblée nationale et fournissait une vengeance toute prête aux législateurs humiliés. Ce fut bien pis encore, quelques jours après, lorsqu'on apprit la dissolution de la diète de Kremsier, et qu'on put lire dans les journaux de Vienne la charte octroyée à Olmütz. Le jeune empereur d'Autriche venait d'imiter l'exemple de Frédéric-

Guillaume IV : mécontent de l'assemblée constituante, il l'avait brusquement supprimée, et, se chargeant lui-même de faire cette constitution dont l'assemblée ne venait pas à bout, il avait donné à ses états une charte qui était un nouveau défi au parlement de Francfort. « Aussi bien, disait le préambule de la charte, tous les peuples de l'Autriche n'avaient pas de représentans à la diète de Kremsier, et, le succès des armes impériales permettant de songer enfin à la réorganisation de l'état, l'empereur accomplissait le vœu de son cœur et répondait à l'attente de son peuple en réunissant sous une loi commune, non pas seulement les peuples représentés à Kremsier, mais toutes les populations diverses qui composent la monarchie autrichienne. » Tel est en effet le caractère de la charte du 4 mars. Il est difficile d'imaginer une constitution plus libérale, il est difficile de donner plus de garanties à l'esprit moderne, d'accorder une part plus équitable, de faire des concessions plus sages et plus intelligentes au progrès de la raison. A ce point de vue, la charte d'Olmütz ne mérite que de sincères éloges; le malheur, le vice radical de cette constitution si belle, c'est qu'elle institue une centralisation impérieuse dans le pays qui est certainement, de tous les pays du monde, le plus rebelle à cette tyrannique unité. L'histoire de ces dix dernières années a prouvé assez clairement, ce me semble, quelle est la force de l'esprit national au sein des différens peuples de l'Autriche. Depuis dix ans et plus, l'Autriche est agitée par les luttes que soutiennent ces peuples pour retrouver leur vie distincte et reprendre leur place au soleil, luttes pacifiques d'abord, tentatives sérieuses et calmes dont les érudits sont les soldats, puis bientôt, quand nos révolutions pénètrent dans l'Europe orientale, luttes sanglantes qui suscitent des héros et des martyrs. Courbés long-temps sous la tyrannie des Magyars, les Slaves de la Hongrie se soulèvent; les Tchèques de Bohême se défendent contre l'influence allemande; les Magyars eux-mêmes, oppresseurs des Croates, se sentent opprimés par l'Autriche et réclament leur indépendance; partout enfin ce sont des peuples chez qui le sentiment national se réveille, ce sont des races que l'on croyait éteintes et qui tout à coup se rattachent à leurs souvenirs, à leurs traditions, à leur histoire passée, avec le plus juvénile enthousiasme. Comment soumettre à une seule et même loi ces populations jalouses? Quand les Hongrois voulaient détruire les liens qui les unissent à la monarchie autrichienne, ils inauguraient une politique funeste, ils disséminaient et désarmaient ces populations diverses, slaves, slovaques, tchèques, croates, magyares, qui bientôt seraient tombées, l'une après l'autre, sous le joug de la Russie; mais le système contraire est-il moins pernicieux? Confondre tous ces peuples dans une sorte de promiscuité, leur imposer une même loi et des institutions uniformes, effacer leurs traditions, abolir

leurs coutumes nationales, supprimer d'un trait de plume toute leur histoire pour leur créer une existence mensongère, n'est-ce pas là un système tout aussi désastreux que celui dont les Magyars donnaient l'exemple avec un si aveugle et si inintelligent héroïsme? Cette charte du 4 mars, dont on verra de jour en jour les graves inconvéniens, le gouvernement autrichien ne l'a faite qu'en haine de l'assemblée nationale. Dans les §§ 2 et 3 du chapitre Ier de la constitution, les législateurs de Saint-Paul avaient décidé que l'Autriche ne pourrait faire partie de l'empire qu'en renonçant à ses possessions non allemandes. A cette arrogante injonction, l'Autriche répondit par la charte d'Olmütz, qui réunissait, au contraire, tous ces peuples en un seul et vaste corps, et les liait par une centralisation inflexible. La charte du 4 mars, il est permis de le croire, ne durera pas long-temps sans de profondes modifications; elle était surtout une arme de guerre forgée pour une situation qui n'est plus. Quand le ministère Schwarzenberg la promulgua, il ne voulait que braver le parlement de Francfort et déchirer la constitution de l'empire.

II.

Le parlement comprit le sens provocateur de cette politique. Décidément, le danger était grave; il s'agissait de l'autorité même de cette assemblée qui avait mission de représenter l'Allemagne. On devait commencer bientôt la seconde lecture de la constitution, et c'était là une occasion toute simple de relever les défis du ministère Schwarzenberg; l'impatience de l'assemblée ne put différer jusque-là : un député, bien sûr de répondre à un besoin de la colère publique, proposa de décréter, sans attendre la seconde lecture, une loi spéciale, une loi expresse, qui proclamerait l'hérédité de la couronne impériale, et déférerait cette couronne à Frédéric-Guillaume IV. Cette proposition, assez naturelle en de telles circonstances, empruntait au nom de son auteur une signification dramatique. Cet homme si empressé à couronner le roi de Prusse, cet impatient défenseur de l'unité allemande et de l'hégémonie prussienne, c'était M. Welcker, le plénipotentiaire du duché de Bade auprès de l'archiduc Jean, l'adversaire redouté de M. Dahlmann, le chef des représentans de l'Allemagne du sud dans leurs luttes contre les envahissemens de l'esprit du nord.

C'est le 12 mars 1849 que M. Welcker vint présenter sa proposition à la tribune de l'église Saint-Paul; une agitation extraordinaire régnait dans l'assemblée et sur les bancs des galeries; on était impatient de savoir comment l'adversaire le plus déclaré de l'empire héréditaire et de l'hégémonie prussienne s'était décidé si énergiquement à réclamer cette hérédité de l'empire pour en faire hommage à Frédéric-Guillaume.

« Messieurs, disait l'orateur, si j'ai toujours jusqu'à présent combattu le parti prussien dans la question impériale, ce n'était, croyez-le bien, ni par hostilité contre la Prusse, ni par dévouement à l'Autriche. Je n'avais qu'une seule pensée : je voulais empêcher que l'Autriche fût exclue de la famille allemande, je voulais épuiser tous les moyens pour conserver l'intégrité de la patrie. Tous les moyens ont été épuisés. Eh bien ! puisqu'il est impossible de nous rattacher la monarchie autrichienne, sachons, il le faut, sachons nous résigner à ce sacrifice, et organisons vigoureusement l'unité dans tout le reste de l'Allemagne. Le temps presse; les circonstances exigent une prompte décision; les plus grands périls nous menacent; il s'agit de défendre l'honneur du parlement et la souveraineté de la nation. Messieurs, la patrie est en danger; je vous conjure de sauver la patrie. » Des applaudissemens enthousiastes accueillent ces paroles de M. Welcker, et l'assemblée décide que la proposition sera discutée dans le plus bref délai. Le débat, ouvert le 17 mars, fut inauguré par un brillant discours de M. Welcker. La charte d'Olmütz, on le pense bien, fournissait de puissantes armes à l'orateur, et M. Welcker n'eut garde de négliger ses avantages. Il fit ressortir avec force tous les inconvéniens de cette constitution du 4 mars; il montra éloquemment quelle insurmontable barrière se dressait à l'avenir entre l'Autriche et l'empire d'Allemagne. « La constitution d'Olmütz, s'écria-t-il, réunit plus de vingt nations différentes en un seul et indissoluble faisceau, et les députés de ces vingt nations, rassemblés dans un seul parlement, auront à statuer sur les plus graves affaires de l'état. L'Allemagne n'admettra jamais une constitution de ce genre, sans sacrifier tous ses intérêts nationaux. » A cette Autriche si peu allemande, et qui cependant menaçait d'intervenir à main armée dans les affaires d'Allemagne, M. Welcker conseillait d'opposer la vraie patrie sérieusement et solidement constituée. Or, puisque l'Autriche se séparait de l'Allemagne, le chef de l'Allemagne ne pouvait être désormais que le roi de Prusse, et, en face de l'empire autrichien s'élevant comme une menace, il importait d'organiser au plus vite le véritable empire d'Allemagne, confié au seul souverain qui fût assez fort pour le représenter et le défendre. Un grand nombre d'orateurs prirent part au débat; les principaux adversaires de la proposition furent les Autrichiens, les républicains, et, parmi les membres de la droite, ceux qui ne reconnaissaient pas à l'assemblée nationale le droit de créer un empereur. M. de Radowitz fut d'accord avec M. Vogt pour repousser les conclusions de M. Welcker. Leurs motifs, on le devine sans peine, étaient de nature bien différente, et, tandis que M. de Radowitz attaquait l'esprit révolutionnaire du projet de loi, M. Vogt s'écriait : Si la patrie est en danger, ce n'est pas un empereur, c'est un dictateur qu'il faut élire !

L'union des républicains, des Autrichiens et des députés de la droite

devait faire rejeter la proposition Welcker, bien qu'elle eût été accueillie d'abord avec l'empressement d'une colère aveugle; ajoutez aux membres de cette coalition les représentans du particularisme, comme les appellent nos voisins, c'est-à-dire les adversaires de la centralisation impériale, et vous aurez le compte exact des voix qui repoussèrent la proposition du député badois. La victoire avait été vivement disputée; à côté de M. Welcker, les plus éloquens orateurs, les députés les plus considérables de l'Allemagne du nord, M. Beseler, M. Waitz, M. Gustave Riesser, avaient redoublé d'efforts pour entraîner le parlement; le ministère lui-même s'était approprié la proposition, il la soutenait comme son œuvre, et, dans le cas où l'assemblée la rejetterait, il était bien résolu à se démettre de ses pouvoirs. Tout cela fut inutile; la coalition l'emporta, et 283 voix contre 252 donnèrent la victoire à l'Autriche. C'est le 21 mars que la proposition Welcker succomba; le 22, M. Henri de Gagern et ses collègues, dans un acte longuement motivé, firent agréer leur démission au vicaire de l'empire.

Les partisans de la Prusse ne se tinrent pas pour battus; on venait précisément de commencer la seconde lecture de la constitution, et puisqu'il y avait une revanche à prendre, c'était là une occasion dont on espérait bien profiter. Si l'on voulait expliquer ici les brusques reviremens de l'opinion, il faudrait se perdre dans le menu détail des intrigues parlementaires. Ceux qui aiment à recueillir les bruits de couloir, à suivre le sort de telle ou telle voix assiégée et conquise par une diplomatie subalterne, ceux-là seuls ont le secret des démentis que se donnent si souvent à elles-mêmes les grandes assemblées politiques. N'empiétons pas sur le domaine de la comédie, et ne nous occupons que des résultats de la lutte. Après plusieurs jours consacrés à relire et à voter sans trop de peine les premiers articles de la constitution, on arriva, le 27 mars, au chapitre V, qui traite de la souveraineté de l'empire (*Reichsoberhaupt*). La première discussion avait établi l'empire sans hérédité; la discussion du 27 mars modifia profondément ce projet; 267 voix contre 263 décidèrent que la dignité impériale serait héréditaire dans la maison des princes à qui serait déférée la couronne. Le lendemain 28, on procéda à l'élection; M. le président Simson fit faire l'appel nominal, et, selon le mode qu'on avait suivi pour le choix du vicaire de l'empire, chaque député se levait à l'appel de son nom et proclamait son candidat. 538 députés étaient présens; 290 votèrent pour Frédéric-Guillaume IV, 248 s'abstinrent. Divisé par tant de partis contraires, en proie à tant de mesquines passions ou d'antipathies profondes, le parlement n'apporta pas à ce grand acte la dignité solennelle qui devait en rehausser l'éclat. Le temps était déjà bien loin où l'assemblée nationale, animée de toute l'ardeur d'un pouvoir jeune et pleine de foi dans sa mission, procédait avec une

gravité austère à l'élection de l'archiduc Jean. Il semblait qu'elle fût lasse d'elle-même ou qu'elle eût perdu la conscience de son droit. Le silence opiniâtre d'une minorité si considérable produisait déjà le plus fâcheux effet; les réflexions, les commentaires de plus d'un opposant augmentèrent encore le mal et nuisirent à la dignité de tous. — Je ne veux pas de chef, disait M. Trüschler, l'un des coryphées de la montagne. —Je ne nomme pas de contre-empereur, s'écriait le docteur Sepp, ultramontain fougueux, et, comme tel, vassal dévoué des Habsbourg. Quand on appela le nom du prince Waldbourg-Zeil : Vous vous trompez, répondit-il gaiement, je ne suis pas un des sept électeurs. — Je n'ai pas de mandat, disait le comte de Deym... Ce feu roulant d'épigrammes enlevait bien quelque chose à l'éclat de la couronne, et, pour un prince aussi attaché que Frédéric-Guillaume IV à la doctrine du droit divin, le présent du parlement de Francfort perdait singulièrement de son prix. Le président essaya de rendre à la séance toute la gravité convenable. Quand le scrutin fut dépouillé, M. Simson s'exprima en ces termes : « Je viens vous annoncer, messieurs, le résultat de l'élection. Les 290 votes qui ont été émis se sont réunis sur le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV; 248 députés ont cru devoir s'abstenir. Donc, dans sa 196e séance publique, le mercredi 28 mars 1849, l'assemblée nationale de l'empire, conformément à la constitution qu'elle a fondée, a remis au roi Frédéric-Guillaume IV la dignité d'empereur d'Allemagne à titre héréditaire. Puisse le prince allemand qui tant de fois a exprimé en d'immortelles paroles son chaleureux dévouement à la cause allemande, puisse ce noble prince devenir le soutien de l'unité, de la liberté et de la grandeur de notre patrie, maintenant qu'une assemblée sortie du sein de la nation entière, une assemblée telle qu'il n'y en a jamais eu de semblable sur le sol de l'Allemagne, l'a élevé au faîte de l'empire! Que Dieu soit avec l'Allemagne et son nouvel empereur! » Une partie de l'assemblée couvrit ces paroles d'applaudissemens, et aussitôt de bruyantes salves d'artillerie, mêlées au joyeux carillon des cloches, annoncèrent à la ville de Francfort que l'assemblée venait de proclamer son élu.

Était-ce là un grand triomphe pour le parti prussien? Le succès, au contraire, n'était-il pas bien chèrement acheté, et les radicaux, qui semblaient vaincus, n'avaient-ils pas, autant que M. Dahlmann et ses amis, le droit de faire sonner toutes les cloches de la ville? Sans chercher à dévoiler le manége des intrigues particulières, il est bien facile de comprendre pourquoi les trente ou quarante voix qui avaient repoussé la proposition Welcker venaient d'être acquises le 27 à la création d'un empire héréditaire, le 28 à l'élection de Frédéric-Guillaume IV. Une semaine s'était écoulée entre ces deux discussions; or, pendant cet intervalle, consacré au vote définitif de la constitution de

l'empire, le parti radical comprit bien que l'ambition prussienne le rendait maître du terrain et qu'il lui appartenait de faire la loi. Une quarantaine de voix étaient nécessaires pour rendre au parti Dahlmann et Welcker tout ce qu'il avait perdu huit jours auparavant; il s'agissait de conclure un marché, et M. Henri Simon, à ce qu'on assure, en fut le négociateur habile. Le *veto* absolu, rejeté dans le premier projet de constitution, avait grande chance d'être rétabli; le ministère Brandenbourg l'avait officiellement demandé dans sa note du 27 février, et il le demandait secrètement chaque jour par l'organe de ses agens; le *veto* fut définitivement repoussé. Le suffrage universel et direct, consacré par la loi électorale, eût été sans doute aussi l'objet de modifications importantes; M. Henri Simon sut bien conserver cette précieuse conquête. Enfin, le conseil de l'empire (*Reichsrath*), ce conseil formé des princes des maisons souveraines et qui devait fournir un solide appui à l'autorité centrale, le parti républicain exigea qu'il fût supprimé, et le chapitre du *Reichsrath* disparut de la constitution. Le refus du *veto*, l'établissement du suffrage universel et direct, la suppression du conseil de l'empire, voilà les trois points que le parti prussien ne craignit pas d'accorder pour obtenir l'élection de Frédéric-Guillaume. Qui gagnait le plus à ce singulier contrat? Les radicaux avaient conquis des avantages considérables, puisqu'ils avaient d'avance désarmé le pouvoir et assuré les droits de l'esprit démocratique. En échange de ces concessions si graves, les amis de M. Dahlmann se payaient d'illusions et de chimères; pareils à ce héros de la fable qui laisse la proie pour l'ombre, ils avaient livré les conditions vitales de la société et les lois éternelles de l'ordre pour un mensonge d'unité dans un fantôme d'empire!

III.

Le parlement avait décidé qu'une grande députation, composée du président de l'assemblée nationale et de 24 membres, se rendrait immédiatement à Berlin pour faire connaître au roi de Prusse l'élection du 28 mars. Arrivée à Berlin le 2 avril, la députation fut admise le jour suivant auprès de Frédéric-Guillaume. C'est bien en vain que les unitaires, aveuglés par les plus folles illusions, jouissaient à Francfort du résultat de leur conduite et se complaisaient déjà dans l'admiration de leur chef-d'œuvre; la réponse donnée au président de l'assemblée fut telle qu'on devait l'attendre et du caractère personnel du roi et de la politique de son ministère. Le roi ne refusa pas ouvertement; il ajourna seulement sa décision jusqu'à l'heure où les cabinets de l'Allemagne, officiellement consultés, auraient exprimé leur avis. Frédéric-Guillaume IV ne voulait pas de l'empire aux conditions que lui

imposait l'assemblée de Francfort; il ne voulait plus de cette couronne impériale tant souhaitée, s'il fallait l'acheter au prix d'une constitution qui désarmait le pouvoir et organisait la démocratie; il lui convenait cependant de ne pas repousser absolument ce vote du 28 mars, par lequel la maison de Hohenzollern était comme désignée d'avance à la fortune. C'est la politique de la Prusse de se préparer toujours aux chances de l'avenir, et, si l'on peut parler ainsi, de se signaler aux destins; *monstratus fatis Vespasianus.* D'ailleurs, Frédéric-Guillaume ne pouvait-il accepter un jour la couronne, sauf à faire réviser la constitution dans un congrès de souverains? Le cabinet prussien laissait entrevoir tout cela, et la députation, fort inquiète de ce malentendu, ne se lassait pas de répéter que la dignité impériale ne pouvait être séparée de la constitution; l'un et l'autre présent devaient être acceptés ensemble; refuser l'un, c'était les refuser tous les deux. A vrai dire, le malentendu n'existait pas; c'est parce que de part et d'autre on se comprenait trop bien que tout accord était devenu impossible.

L'ajournement de la réponse fut le signal d'une crise violente. A force de vouloir toujours ménager depuis trois mois et le parlement de Francfort et le cabinet de Vienne, Frédéric-Guillaume avait fini par les irriter tous les deux. Aux yeux de l'Autriche, le refus du roi de Prusse n'était pas une déclaration assez franche; aux yeux du parlement, la promesse manquait de sincérité, et l'ajournement n'était qu'une rupture hypocrite. Des deux côtés, l'orage éclata bientôt. Le 5 avril, une note énergique et hautaine fut adressée par le ministère Schwarzenberg à M. de Schmerling, plénipotentiaire de l'Autriche auprès du vicaire de l'empire. Après avoir engagé l'archiduc Jean à ne pas donner sa démission, le prince Schwarzenberg déclarait hautement que l'assemblée nationale avait manqué à tous ses devoirs; chargée de travailler à l'unité de l'Allemagne, elle avait au contraire prétendu briser les anciennes alliances; envoyée à Francfort pour préparer une constitution qui devait être soumise ensuite à l'examen des cabinets, elle voulait usurper le droit de créer toute seule la loi de l'empire et de l'imposer au pays; enfin, elle avait fait un pas de plus dans l'arbitraire, lorsqu'après le vote du 28 mars, elle avait refusé de se séparer, annonçant qu'elle siégerait en permanence jusqu'à la réunion de la première diète impériale. « Les gouvernemens, disait la note du 5 avril, ne peuvent plus suivre l'assemblée sur ce terrain illégal. Pour le cabinet de Vienne, l'assemblée de Francfort n'existe plus, et les députés autrichiens doivent considérer leur mission comme finie. » Trois jours après, le ministère Schwarzenberg adressait une note non moins vive à M. le baron de Prokesch, son plénipotentiaire à Berlin. C'étaient les mêmes griefs contre l'assemblée nationale, la même condamnation de ses derniers actes. « L'assemblée de Francfort

a outrepassé ses pouvoirs; elle a abandonné le terrain du droit; elle n'existe plus. » Puis venait une protestation directe contre la réponse faite à l'assemblée le 3 avril, ou du moins contre l'attitude équivoque prise par Frédéric-Guillaume, lorsqu'en repoussant la couronne impériale, il s'efforçait pourtant de ne pas perdre le bénéfice moral de l'élection. Le roi de Prusse, disait la note, peut faire au gouvernement autrichien toutes les propositions qu'il jugera convenables; ce qui lui est désormais impossible, c'est de s'appuyer sur les votes du parlement de Francfort.

Le refus de Frédéric-Guillaume avait déjà blessé le parlement; l'irritation s'accrut bien davantage quand on put lire dans les feuilles officielles les deux notes autrichiennes des 5 et 8 avril. Menacée par l'Autriche et abandonnée par la Prusse, l'assemblée nationale était livrée désormais à ses seules ressources; il ne lui restait plus que les armes du désespoir. L'esprit révolutionnaire se dressait devant elle pour la tenter. Un des héros de la poésie patriotique, le vieux chantre des guerres nationales de 1813, Maurice Arndt, adressait déjà aux rois d'Allemagne un bizarre et sinistre avertissement : « O peuples! écoutez. Vous aussi, rois allemands, si vous le pouvez encore, écoutez-moi! Nous voici au quatrième acte de la grande tragédie épique de l'Europe et de l'Allemagne. Le premier acte (je parle pour notre pays), ce sont les années 1813 et 1815, le second c'est 1830, le troisième c'est 1848, et maintenant, maintenant déjà, en 1849, — tant est rapide le vol des heures qui nous emportent! — nous jouons le quatrième acte. Quand sera représenté le cinquième? Je n'en sais rien; mais si vous manquez de prudence, ô rois d'Allemagne, le cinquième acte ne se fera pas attendre. Vous me répondrez sans doute : Que viens-tu nous prophétiser là, vieux corbeau blanchi par la neige des ans? D'où te vient tant d'audace, vieux plébéien? Qu'est-ce que ce cinquième acte dont tu menaces les princes et les rois? Non, non, je ne menace pas. J'avertis avec calme et avec paix, car mes pieds touchent au bord de la tombe, et après le cinquième acte mes yeux ne verront presque plus rien des choses de la terre. Je n'agite point devant vous des signes prophétiques et terribles; c'est l'ancien des jours, c'est Dieu lui-même qui vous menace avec les signes de sa colère. » Ce que le vieux poète disait ainsi dans sa langue, les journaux, les brochures, les clubs l'exprimaient sur tous les tons, et la polémique s'envenimait d'heure en heure. A travers les légitimes craintes du parti libéral, à travers le désappointement furieux des doctrinaires de l'unité, les fantaisies radicales avaient beau jeu pour se faire jour; jamais plus magnifique occasion n'avait été offerte aux démagogues, et jamais non plus, il faut bien le reconnaître, la diplomatie de la gauche n'avait si habilement manœuvré. Obtenir des unitaires la suppression du *veto*, la suppression du

conseil de l'empire, la concession du suffrage universel; en échange de ces précieux gages, donner une dignité qui n'est qu'un mot, conférer cette dignité au roi de Prusse dans des conditions telles qu'il ne puisse pas l'accepter, l'obliger enfin à rejeter décidément la constitution et par là soulever l'Allemagne entière, telle a été la victorieuse tactique de la gauche dans cette mémorable campagne. L'aveuglement des unitaires faisait sans doute la partie belle aux négociateurs; avouez cependant que le parti radical a bien mis à profit la fastueuse ambition de ses ennemis, avouez qu'il les a battus à plaisir, battus comme des écoliers. Qui fera sonner les cloches à l'heure qu'il est? Les choses en sont venues à un tel point que l'ancienne majorité libérale n'a plus le choix de sa conduite; d'un côté est une réaction triomphante qui s'exprime par l'organe de l'Autriche, qui a derrière soi la Russie, et qui déjà effraie ou convertit la Prusse; de l'autre est le parti démagogique, disposant seul des grands moyens de résistance et prêt à pousser les libéraux dans les voies sanglantes de l'insurrection.

Entre ces deux écueils, entre la droite et la gauche de l'assemblée, l'ancienne majorité libérale essaya quelque temps de maintenir sa ligne, ou plutôt elle alla tour à tour de l'un à l'autre auxiliaire, inclinant bien plus, comme on pense, du côté où se trouvait, en apparence du moins, la défense de la constitution et du parlement national. Le premier fruit que retira la gauche de cette effervescence des esprits fut la création d'un comité de trente membres chargés de faire un rapport sur la situation et de proposer des moyens de salut. Ce comité de salut public fut composé de quinze membres de la gauche et de quinze membres du *parti impérial* (*Erbkaiserthums Partei*). Quoiqu'elle fût en minorité dans le parlement, la gauche, au sein du comité, traitait donc d'égale à égale avec les centres. La force même d'une situation révolutionnaire avait arraché aux libéraux cette concession nouvelle. Ce n'est pas assez dire : les radicaux avaient décidément la majorité dans la commission; sur les quinze membres du parti impérial, il y en avait cinq au moins qui, favorables sans doute à la création d'un empire, appartenaient néanmoins au centre gauche et devaient bientôt voter avec les démagogues. Ainsi dix voix seulement, parmi lesquelles M. Welcker, M. Waitz, M. Droysen, représentaient les modérés dans la commission; parmi les vingt membres de la gauche, on remarquait M. Vogt, M. Froebel, M. Eisenstuck, M. Wydenbrugk, M. Raveaux et M. Simon (de Trèves).

Tandis que le comité des trente préparait son rapport, la seconde chambre prussienne, sous l'impétueuse action des chefs de la gauche, engagea brusquement la lutte et précipita les événemens. L'agitation révolutionnaire de la Prusse venait en aide à l'agitation de Francfort; le signal parti du comité des trente était entendu d'abord à Berlin avant

de produire une explosion à Stuttgart, à Dresde, à Leipzig, et de mettre en feu le Palatinat. Élue par le suffrage universel, sous la charte octroyée le 5 décembre par Frédéric-Guillaume, la seconde chambre contenait bien des élémens démagogiques. Ce n'est pas tout : en face d'un parti radical plein d'emportement et de violence, la droite et les centres s'étaient fractionnés à l'infini. On y comptait une extrême droite, la droite des ultras, dont l'orateur était M. de Bismark-Schoenhausen; — la droite des politiques, dirigée par MM. de Bodelschwing et d'Arnim; — la droite dissidente, qui avait l'honneur d'être commandée par le brillant et ardent M. de Vincke; — puis le centre droit, le centre pur et le centre gauche. La gauche et l'extrême gauche avaient un tiers des voix, et l'indiscipline de leurs adversaires donnait une force immense à cette minorité redoutable. La gauche, prenant en main une cause chère aux libéraux, se voua hypocritement à la défense de l'assemblée nationale; M. Rodbertus, l'un des meneurs, demanda à la chambre de consacrer par un vote solennel la constitution de Francfort. Attaqué, provoqué sans cesse, sous le prétexte spécieux d'une grande cause nationale, par des hommes dont la révolution était le seul but, le gouvernement fut amené sans peine à prendre brusquement son parti. Sommé par M. Rodbertus de reconnaître la constitution, sommé par l'Autriche et la Russie de rompre avec l'assemblée de Francfort, ce n'était pas devant M. Rodbertus que le ministère Brandenbourg devait déposer les armes. Il renonça désormais aux tempéramens, aux ajournemens, à toutes les ruses qui avaient formé jusque-là le fond de sa politique dans la question de l'empire; il prit une résolution nette et la déclara tout haut. En réponse à la proposition Rodbertus, en réponse à une impatiente sommation de M. de Vincke, le chef nominal du cabinet, le vieux comte de Brandenbourg, vint lire à la tribune un manifeste ministériel; le roi de Prusse y refusait d'accepter sans conditions la dignité impériale et terminait ainsi : « Je reconnais la force de l'opinion publique, mais ce n'est pas une raison pour s'abandonner en aveugle aux courans et aux tempêtes; jamais ainsi le vaisseau n'atteindrait le port, jamais, jamais. » Ces paroles, dont l'auteur n'avait pas seulement pris la peine de déguiser son style, vinrent en aide à M. Rodbertus; en voyant briller derechef la poétique prose de Frédéric-Guillaume, les libéraux craignirent aussi de voir reparaître le souverain féodal de 1840, celui qu'ils avaient si énergiquement combattu à la diète de 1847, celui que la révolution de 1848 forçait désormais à régner derrière un ministère responsable. Et puis ce subit abandon des espérances et même des convoitises de la Prusse n'arrivait-il pas assez mal à propos après les menaces du prince Schwarzenberg? Si la crainte du gouvernement personnel froissa les libéraux, le sentiment de l'honneur prussien compromis révolta plus d'un pa-

triote dans les rangs du centre et de la droite. Un discours de M. de Bismark, discours éloquent, chevaleresque, mais beaucoup trop empreint de l'esprit féodal, n'était pas de nature à ramener les dissidens. « Je suis de la Marche de Brandebourg, — s'écriait en finissant M. de Bismark, — je suis du sol même où la monarchie prussienne a été bâtie et cimentée avec le sang de nos pères; cette raison me suffit pour ne pas vouloir que mon roi devienne le vassal de M. Simon. » Nobles et touchantes paroles, argumentation médiocre; c'est ce que M. de Vincke appelle des raisons d'avant le déluge. Tous les députés de la seconde chambre n'étaient pas nés dans la Marche de Brandebourg, on le vit trop au moment du scrutin. La proposition Rodbertus contenait trois articles distincts; les deux premiers blâmaient la politique du ministère dans la question de l'unité, et condamnaient toute espèce de pacte formé entre les souverains comme contraire aux vœux et aux espérances du pays; le troisième ordonnait au ministère de reconnaître la constitution de Francfort, telle qu'elle avait été faite après la seconde lecture, et de n'en poursuivre la révision que par les moyens indiqués dans la constitution même. Les deux premiers articles furent rejetés; le troisième obtint une majorité de 16 voix.

Enhardie par cette victoire, la gauche devenait chaque jour plus menaçante. Elle sentait que l'attitude du ministère Brandenbourg lui fournissait des alliés parmi les libéraux de 1847; il fallait seulement profiter de l'occasion et frapper coup sur coup. Après la proposition Rodbertus, ce fut la proposition Waldeck. M. Waldeck demandait la levée de l'état de siége établi à Berlin depuis le 12 novembre. Deux séances (25 et 26 avril) furent consacrées à cette discussion, que l'audace de MM. Waldeck, d'Ester, Unruh, etc., remplit d'irritations et d'orages. L'antipathie qu'excitait le ministère enchaîna les libéraux aux démagogues, comme à Francfort la haine de l'Autriche livrait M. Dahlmann à M. Vogt. Le 26 avril, les deux articles de la proposition Waldeck furent votés malgré tous les efforts de la droite : 1° « La prolongation de l'état de siége sans l'assentiment des chambres est illégale; » 184 voix contre 139 adoptèrent cette rédaction. 2° « La chambre enjoint au ministère de lever immédiatement l'état de siége; » la majorité, moins forte pour ce second point, était encore très redoutable: 153 voix avaient défendu le ministère, et 177 l'avaient condamné. Décidément, les hommes de coup de main, les chefs des insurgés d'octobre et de novembre reprenaient au sein du parlement l'avantage qu'ils avaient perdu devant les baïonnettes du général Wrangel. C'était contre eux qu'on avait décrété l'état de siége, et voilà qu'ils s'emparaient de la chambre pour briser légalement l'arme de la société et de l'ordre dans les mains du pouvoir. Cette situation ne pouvait durer; dès le lendemain, 27 avril, la première chambre était prorogée, et la

seconde chambre dissoute. Un jour après, le 28, Frédéric-Guillaume refusait sans détours la couronne impériale, et, protestant contre la constitution de Francfort, il invitait les gouvernemens à former un congrès. Ainsi, cette ambitieuse charte de l'église Saint-Paul était solennellement déchirée, et les souverains se disposaient à refaire l'œuvre de l'assemblée nationale.

Pendant que ces choses se passaient à Berlin, l'agitation parcourait toute l'Allemagne. A Dresde, à Carlsruhe, à Munich, les chambres se prononçaient pour la constitution de Francfort, et les démagogues, profitant de la colère des libéraux, s'emparaient partout du mouvement pour assiéger le pouvoir. La crise fut terrible à Stuttgart. L'immense majorité de la seconde chambre, appuyée par l'opinion, voulait obtenir du roi la reconnaissance de la constitution de l'empire, et le ministère lui-même s'associait à ce vœu. Le roi résista; le 19 avril, il signifiait à ses ministres un refus longuement motivé, au moins pour ce qui concernait l'élévation de la Prusse. Le ministère offrit sa démission, et des hommes suspects au parti libéral se préparaient à prendre sa place. L'effervescence publique s'accroissait d'heure en heure; on était dans un de ces momens où il suffit du prétexte le plus léger pour que les barricades se dressent. La chambre, tout en s'efforçant de contenir l'émeute, était bien résolue à ne point céder. M. Roemer, le ferme et intelligent ministre, jusque-là l'une des plus pures renommées du parti libéral et le plus intrépide adversaire de la démagogie, M. Roemer lui-même se laissa compromettre dans ces voies périlleuses où le parlement de Francfort entraînait les patriotes aveuglés. Il raconta à la tribune tout ce qui s'était passé, les inutiles instances du ministère et les refus obstinés de la couronne. La chambre nomma une députation chargée de présenter une adresse pressante, impérieuse, une adresse que sept voix seulement avaient refusé de voter. La réponse du roi fut pleine de fermeté et de franchise. Il exposa la situation, il rappela et expliqua les faits avec un bon sens supérieur : « Comment, disait-il, reconnaître une constitution qui n'est pas encore achevée? L'élu du parlement de Francfort n'a pas accepté; est-il possible de reconnaître ce qui n'existe pas? Je jure que j'admets toute la constitution impériale, sauf le chapitre de la souveraineté de l'empire. Je ne me soumets pas à la maison de Hohenzollern; je dois à mon pays de ne pas m'y soumettre, je le dois à mon peuple et à moi-même. Si tous les princes d'Allemagne faisaient ce sacrifice, je m'y résignerais aussi par esprit de concorde, je m'y résignerais le cœur brisé. Je puis y être forcé par l'insurrection; mais, si vous vous placez sur le terrain révolutionnaire et que vous m'arrachiez mon consentement, ce consentement n'aura pas de valeur; je le retirerai dès que je serai redevenu libre..... Le peuple est animé d'un bon esprit; je ne vois ici

qu'une agitation factice entretenue par les clubs..... Voulez-vous me faire violence? Eh bien! soit; vous verrez si je plie. Ce n'est pas pour moi que je parle de la sorte; je n'ai plus que bien peu d'années à vivre; la conduite que je tiens, c'est mon pays, c'est ma maison, c'est ma famille qui m'en font un devoir. » Et comme les députés insistaient sur le danger imminent de la révolution : « Arrive que pourra. J'ai parlé selon ma conscience. » Enfin, dans la nuit du 23, comme tout se préparait pour une lutte sanglante, le roi s'enfuit de Stuttgart et se réfugia à Ludwigsbourg. Cette nouvelle, annoncée à la chambre par le président, y causa une agitation extraordinaire. La gauche proposa de créer un gouvernement provisoire, et un comité de salut public en effet fut nommé et installé sur-le-champ. Les radicaux eussent pu tirer de grands avantages d'une lutte aussi violemment engagée, si le ministère Roemer n'avait réussi à faire céder le roi. Une proclamation, en date du 25 avril, annonça au Wurtemberg et à l'Allemagne que le roi, d'accord avec ses ministres, reconnaissait la constitution, et se résignait, le cas échéant, à voir le sceptre de l'Allemagne aux mains de Frédéric-Guillaume IV.

Ce triomphe de l'agitation dans le Wurtemberg multiplia les factieux par toute l'Allemagne. A Munich, à Nüremberg, à Wurzbourg, des associations révolutionnaires se formaient, et des pétitions hautaines étaient adressées au roi Maximilien II. Sur toute la ligne du Rhin, à Mannheim, à Heidelberg, à Darmstadt, à Haynau, à Mayence, à Francfort même, on se préparait à marcher contre Ludwigsbourg, si le roi ne se fût rendu aux conseils de M. Roemer. La constitution de Francfort était devenue le drapeau des insurgés. Cette charte qu'on aurait déchirée le lendemain de la victoire servait, selon l'usage, à soulever les masses aveugles, et les patriotes sincères, les libéraux intelligens, les vrais et dévoués défenseurs du progrès, se laissaient prendre, comme toujours, à ces manifestations hypocrites. D'un autre côté, le dégoût des révolutionnaires évoquait partout les conseillers absolutistes dont l'Allemagne se croyait délivrée. Les coups d'état répondaient aux émeutes. Ce n'est pas seulement à Berlin, c'est dans le Hanovre et la Saxe que les chambres furent dissoutes et la représentation nationale indéfiniment ajournée. Ainsi, le nord de l'Allemagne était soumis; l'Autriche dominait le sud-est; restait encore une partie du centre et tout le sud-ouest, où affluaient les élémens démagogiques. Cette situation de Francfort était vraiment terrible; placé au sein de ce foyer ardent, obligé peut-être d'y chercher des auxiliaires contre le mauvais vouloir des cours du Nord et les menaces de l'Autriche, le parlement semblait condamné par ses propres fautes à ne plus écouter que les conseils du désespoir.

IV.

Aucune circonstance ne pouvait être plus favorable au comité des trente. C'est le 23 avril que le comité fit connaitre ses plans à l'assemblée. Les discussions des premières séances furent assez calmes, les projets assez sages, les votes assez mûrement réfléchis; mais bientôt la modération fut étouffée par la violence, et la gauche reprit l'avantage. Que voulait-on d'abord? Envoyer des commissaires auprès de tous les gouvernemens qui refusaient d'admettre la constitution. Rien de plus sensé; c'était par la diplomatie, c'était en des conférences sérieuses que le ministère de l'empire devait essayer de se mettre d'accord avec les différens cabinets. Le choix des commissaires indique très bien l'excellent esprit qui présidait à ces missions; M. Bassermann fut envoyé à Berlin, et M. Mathy à Munich. Malheureusement, la lutte, devenue chaque jour plus vive, ne permit pas qu'on donnât suite à ces pacifiques mesures. M. Bassermann allait partir quand on apprit la dissolution de la seconde chambre prussienne et la formation d'un camp de quarante mille hommes à Creuznach. Le rôle des commissaires devenait singulièrement difficile; il l'était d'autant plus que M. de Gagern se décidait à faire la plus énergique résistance, sans pourtant sortir des voies légales. Quant à la gauche, les menaces et les coups d'état lui venaient en aide. Le 27 avril, une proclamation ainsi conçue était affichée sur tous les murs : « La patrie est en danger ! les chambres prussiennes sont dissoutes. Des troupes sont rassemblées à Creuznach; pour octroyer une constitution, en effet les troupes sont nécessaires. Le despotisme renversé au mois de mars 1848 veut livrer sa dernière bataille. Il faut enfin, il faut que Francfort agisse! Qu'aucun député ne s'éloigne, que tout absent revienne au plus tôt! Les assemblées populaires des environs ne seront pas étonnées, si, dans de telles circonstances, les membres du parlement ne paraissent pas au milieu d'elles.» MM. Raveaux, Vogt, Nauwerck, Freese, Eisenstück, Claussen et plusieurs autres encore avaient signé cet ordre du jour, qui présageait les tempêtes.

Ces députés absens que rappelait la proclamation du 27, ces députés présens à qui elle enjoignait de ne pas quitter leur poste, ce n'étaient pas, on le devine sans peine, les représentans de l'Autriche, ce n'étaient pas M. de Schmerling et ses amis. Ceux-là, bien au contraire, obéissant à l'ordre de leur gouvernement, avaient déclaré que leur mission était finie. A chaque séance, le président annonçait le départ de quelques députés nouveaux; c'étaient les Autrichiens d'abord, ce furent bientôt les Bavarois, ce furent enfin, parmi les représentans des autres pays, tous ceux qui ne voyaient pas d'issue légale pour sortir d'une

situation fausse. La droite se dépeuplait de jour en jour; les centres, quoique bien dégarnis, espéraient encore et continuaient la lutte; la gauche, gardant tous ses soldats et ralliant sans cesse des auxiliaires, devait rester maîtresse du champ de bataille. Il importait seulement que cette assemblée ainsi réduite fût encore en nombre suffisant pour proclamer ses décrets. Le 30 avril, le comité exécutif fit adopter plusieurs mesures graves qui attestaient sa force : 1° sur la proposition de M. Simon (de Trèves), « le président peut convoquer l'assemblée nationale en quelque temps et en quelque lieu qu'il le juge convenable; » 2° sur la proposition de M. Zell : « une séance extraordinaire demandée par cent membres doit être immédiatement convoquée; » 3° sur la proposition de M. Goltz : « il suffit de cent-cinquante membres présens pour que les votes de l'assemblée soient valables; » enfin, sur la proposition de MM. Kierulff, Ziegert, Reden, etc., l'assemblée, sans débat et d'une voix unanime, blâma « devant tout le peuple allemand » la dissolution des chambres dans les royaumes de Prusse et de Hanovre, et ordonna aux gouvernemens de faire procéder sans délai à des élections nouvelles.

L'audace du comité croissait à chaque victoire. Dans la séance du 4 mai, il proposa un appel aux gouvernemens, aux corps législatifs, aux communes, au peuple entier, pour les sommer de reconnaître et de défendre la constitution. Il proposa de fixer le jour où se réunirait la première diète de l'empire et le jour où se feraient les élections pour toute l'Allemagne : les élections auraient lieu le 15 juillet, la diète se réunirait le 15 août. Il proposa enfin de transmettre la souveraineté de l'empire au chef de l'état le plus considérable après la Prusse, dans le cas où la Prusse, au 15 août prochain, n'aurait pas encore accepté la constitution; cet empereur suppléant porterait le titre de vicaire de l'empire, et remettrait son dépôt au roi de Prusse dès que la Prusse se serait soumise. C'étaient là les propositions de la majorité du comité; 14 voix contre 13 les avaient portées à la tribune du parlement; après une discussion animée, elles furent définitivement admises par 190 voix contre 188. Ainsi, le roi de Prusse refusant son adhésion, c'était le roi de Bavière qui devenait vicaire de l'empire. Or, on sait que Maximilien II était encore moins favorable que Frédéric-Guillaume IV à la constitution de Francfort; la dignité du vicaire passait donc au roi de Saxe, du roi de Saxe au roi de Wurtemberg, du roi de Wurtemberg au roi de Hanovre, du roi de Hanovre au grand-duc de Bade, et toujours ainsi, de refus en refus, de chute en chute, jusqu'à ce qu'elle rencontrât je ne sais quel principicule obscur, le prince de Reuss ou le prince de Lichtenstein, qui voulût bien prendre sous sa très haute protection l'héritage retrouvé de Frédéric Barberousse. C'était bien le cas de s'écrier piteusement avec M. Simon (de Trèves) :

« La constitution est allée à Berlin comme la fiancée au-devant de l'époux, et on l'a congédiée comme une servante. » Seulement, ici, ce n'était plus le roi de Prusse, c'était le père de la fiancée, c'était ce malheureux parlement de Francfort qui condamnait sa fille à tant de ridicules affronts. Les conclusions de la minorité étaient bien autrement graves. La minorité, c'est-à-dire l'extrême gauche, destituait Frédéric-Guillaume IV et le remplaçait par un vicaire de l'empire, lequel pouvait être le premier Allemand venu, M. Vogt ou M. Raveaux, M. Hecker ou M. Struve. La minorité proposait encore un appel aux armes adressé à tous les peuples de l'Allemagne; elle voulait que l'armée fût obligée de prêter serment à la constitution; elle voulait que toutes les chambres dissoutes, les chambres de Berlin, de Hanovre, de Dresde, fussent invitées à se réunir, en quelque lieu que ce fût; elle voulait enfin que le ministère déclarât la guerre à la Russie et à l'Autriche. Toutes ces extravagantes propositions furent rejetées, mais quelques-unes d'entre elles obtinrent jusqu'à 135 voix. A chaque rejet, c'étaient d'épouvantables scènes : « Allemagne sans cœur! pays de lâcheté! » s'écriaient les démagogues, et à ces vociférations de la gauche se mêlaient les grognemens furieux des galeries. Il y avait de quoi frémir en voyant la majorité faire tant de sacrifices à l'esprit révolutionnaire, et cette minorité furieuse exiger toujours de plus violentes folies. Le ministère ne s'était pas opposé aux conclusions de la majorité; M. de Beckerath, l'un des hommes éminens du cabinet et l'une des gloires de l'assemblée nationale, refusa de s'associer à la faiblesse de ses collègues; il déposa son portefeuille le soir même et se retira du parlement.

Ces entreprises insensées du comité des trente avaient chaque jour leur contre-coup au sein des populations soulevées. L'émeute de Stuttgart n'était que le début d'une vaste insurrection dont le plan embrassait toute l'Allemagne. La veille même de cette séance que je viens de décrire, le 3 mai, vers le milieu de la journée, la ville de Dresde se hérissait de barricades. La garde nationale donna elle-même l'occasion et le signal de la lutte, car la cause de la constitution impériale aveuglait décidément bon nombre d'esprits honnêtes, et le drapeau rouge, noir et or fournissait un abri commode pour confondre les patriotes et les factieux. Le combat parut se terminer le 4 mai dans la soirée; la troupe consentit à un armistice, tout en occupant encore une grande partie de la ville. Le roi, obligé de prendre la fuite, avait cherché un refuge dans la forteresse de Kœnigstein. Un gouvernement provisoire s'organisa aussitôt, composé des trois meneurs les plus ardens de la démagogie. Pour donner à ce gouvernement la consécration du vote populaire, on suivit l'exemple du 24 février à Paris; les noms des tribuns furent proclamés du haut du balcon du palais, et les acclamations ou les grognemens firent connaître la volonté des carre-

fours. Les noms de MM. Tzschirner et Heubner furent salués par des hurras enthousiastes; celui de M. Todt fut moins bien accueilli; aux tumultueux bravos se mêlaient distinctement des sifflets énergiques. Il paraît que M. Todt représentait une sorte de modération relative dans ce glorieux triumvirat. Le premier soin des triumvirs fut de prolonger la lutte, de s'opposer à toute espèce d'accommodement et d'enchaîner dans les rangs de l'insurrection les patriotes consternés, dont les yeux s'ouvraient enfin à la lumière. Les murs étaient couverts de proclamations de mélodrame : « Citoyens, la patrie est en péril!... citoyens, la grande heure, l'heure décisive a sonné! liberté ou esclavage, c'est à vous de choisir! nous sommes avec vous; soyez avec nous! » MM. Tzschirner, Heubner et Todt étaient tout heureux de signer ces belles choses et beaucoup d'autres du même genre. Parler ne suffisait pas, il fallait agir; on désarmait donc les gardes nationaux qui n'avaient pas pris le parti de l'émeute, et déjà on levait des contributions sur les riches pour équiper des régimens de volontaires. Interrompue le 5, la bataille des rues recommença dès la matinée du 6. En ce moment-là même, Leipzig se révoltait, les barricades s'élevaient de tous côtés, et la fusillade ensanglantait la ville. Là du moins, la garde nationale sut tenir tête à l'émeute; c'est elle qui, assistée de la troupe, enleva à la baïonnette les plus fortes positions de l'ennemi et resta maîtresse de la cité. Cependant on se battait toujours à Dresde, et, sans les régimens prussiens qui venaient d'heure en heure fortifier les troupes saxonnes, il est probable que le drapeau rouge eût triomphé. On ne s'en cachait plus en effet; c'était bien pour le drapeau rouge que se battaient les insurgés de Dresde, c'était pour la république sanglante, pour la république des pillards et des assassins que les triumvirs mettaient à feu et à sang la capitale de la Saxe. La lutte fut effroyable. Il faut nous rappeler nos journées de juin, si nous voulons nous représenter les horreurs de cette mêlée. Le mot d'émeute ne convient pas ici; la démagogie livrait sa grande bataille, et si elle eût été victorieuse à Dresde, c'en était fait peut-être de la monarchie constitutionnelle dans tout le nord de l'Allemagne. Les révolutionnaires du midi sont des révolutionnaires romantiques, les républicains de Bade et du Palatinat sont des étudians avinés qui parodient volontiers les *Brigands* de Schiller; les radicaux du nord ne s'inspirent pas des poètes, ils s'inspirent de la jeune école hégélienne et de son abominable athéisme. Jamais de plus sauvages théories n'ont épouvanté le monde; jamais les brutales ardeurs de toutes les concupiscences n'ont été plus impudemment glorifiées. Il y a un homme qui a raillé l'innocence de M. Proudhon, un homme qui a maudit comme une tyrannie oppressive cette religion de l'*humanisme* qui est la négation de toute idée religieuse, un homme enfin dont la philosophie très savamment con-

struite se résume dans ces mots : « Non seulement Dieu n'est pas, mais le genre humain lui-même n'est qu'une idole menteuse, et le dévouement à l'humanité une capucinade. Je suis seul dans ce monde; seul j'existe; ma jouissance, mon pouvoir, ma liberté, ne peuvent être limités par aucune croyance, par aucune règle, par aucun droit étranger à mon droit. » Cet homme (on l'appelle Max Stirner) est le docteur des démagogues du nord (1). « Sachez-le bien, écrivait M. Henri Heine il y a une quinzaine d'années, le jour où se fera la révolution allemande, on verra que la révolution française n'a été qu'une églogue. » C'est cette révolution-là qu'on préparait à Dresde. On aurait vu assurément, sous la dictature de ces furieux, certaines choses dont le monde n'avait encore aucune idée; puis seraient venus les Cosaques, et la liberté aurait péri deux fois. Grace au ciel, ces journées de Dresde, qui pouvaient être le triomphe de la démagogie septentrionale, furent le commencement de sa déroute. Il fallut, il est vrai, les efforts réunis de la Prusse et de la Saxe pour étouffer l'insurrection, et, le matin même de leur défaite, les triumvirs faisaient fusiller, dans les rues de la ville, tous ceux qui parlaient de concorde. C'est le 9 mai seulement que le drapeau rouge fut abattu; cette affreuse bataille avait duré six jours.

Revenons à l'église Saint-Paul : aussi bien ce n'est pas changer de sujet; les fureurs qui se déchaînaient à Dresde déshonoraient aussi les dernières séances du parlement de Francfort. L'extrême gauche n'avait pas renoncé à ses propositions du 4 mai; elle voulait surtout que l'armée reçût l'ordre de prêter serment à la constitution de l'empire. Au milieu du bouleversement de l'Allemagne, en présence des émeutes de Stuttgart, de Dresde, de Leipzig, si l'on voulait décréter l'anarchie et livrer le pays tout entier aux horreurs de la guerre civile, on n'avait qu'à voter les propositions de l'extrême gauche. M. de Gagern les combattit avec une patriotique indignation. « Quand c'est un étranger qui nous brave, s'écriait l'orateur, il n'y a pas à hésiter, il faut courir aux armes; mais ici! mais avec des frères!... pour moi, lors même que toutes les épées seraient déjà sorties des fourreaux, je me jetterais encore entre les épées. » A ces paroles que la majorité couvre de bravos, un membre de l'extrême gauche répond par un insolent éclat de rire. Aussitôt, frémissant sous l'outrage au point de s'oublier lui-même, M. de Gagern riposte à l'injure par l'injure. Un tumulte épouvantable s'élève; trop heureuse de trouver en faute le chef illustre des libéraux, la gauche prolonge à dessein, par ses clameurs redoublées, la fausse situation du président du conseil. Enfin le calme se rétablit, et M. de

(1) La *Revue* a publié une étude sur les écrits de M. Max Stirner. Voyez, dans la livraison du 15 juillet 1847, *Crise de la Philosophie hégélienne, les Partis extrêmes en Allemagne.*

Gagern est rappelé à l'ordre. Il reprend : « J'ai mérité le rappel à l'ordre, je l'accepte pour la réparation d'un instant d'oubli. » Puis, regagnant bientôt son ancien ascendant sur la chambre, il fait rejeter une seconde fois les détestables propositions des factieux.

Ce fut sa dernière victoire. Il était temps pour lui et pour tout le parti libéral de ne pas prolonger davantage l'agonie furieuse du parlement. En s'associant au vote du 4 mai, M. de Gagern était entré dans une voie fatale. Les concessions qu'il avait faites étaient une erreur qu'il devait rétracter, ou un engagement qu'il était tenu de remplir. S'il était décidé à ne jamais abandonner le terrain légal, c'était trop; c'était trop peu, s'il acceptait les secours de l'esprit révolutionnaire. La gauche avait le droit de le pousser à la rébellion ouverte en lui rappelant sa récente conduite; l'archiduc Jean, par les mêmes raisons, avait le droit de se défier de lui et de repousser son programme. Ce programme, présenté à l'archiduc Jean dans la soirée du 8 mai, épuisait, dit M. de Gagern, toutes les mesures pacifiques pour imposer la constitution aux gouvernemens de l'Allemagne. Oui, assurément, s'il suffisait d'un décret pour opérer des miracles, car c'est un miracle qu'il eût fallu. De toutes ces pacifiques mesures devait nécessairement sortir ou la honte ou la guerre, et quelle guerre! la pire des guerres civiles, l'horrible guerre de la démagogie, tant appelée depuis un mois par tous les tribuns de la gauche. L'archiduc Jean refusa de souscrire au programme de M. de Gagern et reçut la démission du ministère.

La gauche s'avançait toujours. La retraite de M. de Gagern et le découragement des centres augmentaient sa force. Dans la séance du 10 mai, M. Reden proposa d'infliger un blâme vigoureux au gouvernement prussien pour avoir envoyé des troupes à Dresde; le second article de la proposition ordonnait au pouvoir central de protéger tous les mouvemens, toutes les manifestations populaires dont le but était de faire reconnaître la constitution par les souverains. Cette proposition fut adoptée par 188 voix contre 148 au milieu des hurras triomphans de la gauche et des galeries. C'était le premier grand succès arraché par l'extrême gauche à la lassitude, à l'abattement, à l'irritation, à toutes les causes fatales qui décimaient l'ancienne majorité. La majorité nouvelle, ardente à profiter de la victoire, décida qu'une députation irait immédiatement faire connaître ce vote au vicaire de l'empire, et l'engagerait à recomposer un ministère dans le plus bref délai. L'archiduc Jean, pensait-on, osera-t-il choisir ses ministres en dehors de la gauche? Qui donc parmi les centres se chargerait d'exécuter les décisions du 10 mai? Les démagogues se croyaient légalement les maîtres; la réponse de l'archiduc Jean devait précipiter la crise. « Je choisirai, dit-il, un ministère qui puisse satisfaire aux exigences de la situation, telles que je les comprends. Je suis un vieux soldat,

j'agirai franchement, rapidement; je suis bien résolu à maintenir l'ordre. » Et comme on lui demandait s'il saurait aussi le maintenir contre les princes rebelles : « C'est une question de principes, ne discutons pas, répondit-il d'une voix brève. Quant à mon ministère, s'il doit être formé dans trois minutes, dans trois heures ou dans trois jours, je n'en sais rien encore; mais soyez sûrs que j'agirai en homme loyal. » Lorsque M. Raveaux fit connaître ces paroles à l'assemblée, la colère fut extrême. Des propositions furent faites, séance tenante, pour déposer le vicaire de l'empire; on les renvoya à l'examen du comité des trente, lequel n'était pas disposé, comme on pense, à négliger de telles armes. Le 12 mai, après qu'un membre de la gauche, M. Reh, eut été nommé président de l'assemblée nationale en remplacement de M. Simson, il fut décidé que toutes les troupes de l'empire seraient obligées de prêter serment à la constitution. Cinq jours plus tôt, M. de Gagern faisait rejeter cette pernicieuse mesure par une majorité relativement assez forte; le 12, elle fut adoptée par 163 voix contre 142. Enfin, le 15 mai, la gauche sembla vouloir pousser à bout le gouvernement de l'archiduc; tout le Palatinat était en insurrection, et sur beaucoup de points les troupes avaient passé aux factieux; l'assemblée nationale ordonna au pouvoir central de prendre les insurgés du Palatinat sous la protection de l'empire, et de venir à leur aide par tous les moyens. Jusque-là, on n'avait encore fait que préparer la guerre civile; le 15, elle fut impérieusement décrétée. Ces effrayans progrès de la gauche sont faciles à comprendre au milieu d'une assemblée réduite déjà de moitié : depuis que M. Henri de Gagern avait quitté la direction des affaires, il n'y avait plus un seul homme capable d'arrêter le torrent; la démagogie avait brisé ses digues. Le nouveau ministère que l'archiduc annonça à l'assemblée dans la séance du 14 mai n'était pas de taille à conjurer tant de périls. De tous ces ministres réunis à grand'peine sous la présidence de M. Grawell, un seul, M. le général de Peucker, était en possession d'une renommée sérieuse. Choisir dans de telles circonstances les membres les plus inconnus du parlement, c'était confesser la détresse du parti libéral, ou se déclarer par un défi maître de la situation. Ces deux motifs peut-être expliqueraient le choix de l'archiduc; n'avait-il pas le droit de braver une assemblée qui ne représentait plus le pays, et n'était-il pas bien résolu d'avance à déchirer toutes ses lois? Quoi qu'il en soit, le ministère Grawell eut à subir, dès le premier jour, les plus violentes attaques, et l'on doit avouer qu'il n'en parut ni surpris ni inquiet.

Le 19, ce ne fut pas seulement le ministère, ce fut le vicaire de l'empire qu'on voulut obliger à déposer ses pouvoirs. L'extrême gauche proposait l'établissement d'une régence; M. Vogt, M. Raveaux, en auraient fait partie, et l'on espérait que M. de Gagern accepterait une

place dans ce gouvernement révolutionnaire : M. de Gagern refusa avec dégoût, et le projet succomba. En revanche, une autre proposition, également hostile à l'archiduc, fut votée par 126 voix contre 116; un des anciens chefs constitutionnels, M. Welcker, l'avait appuyée de son nom et de sa parole : l'assemblée décrétait la destitution de l'archiduc Jean, et appelait pour le remplacer un prince appartenant à l'une des maisons souveraines. Ce coup d'état acheva de désorganiser le parlement; les centres refusèrent de s'associer à une politique révolutionnaire, et le surlendemain, 21 mai, plus de quatre-vingt-dix membres déclaraient que leur mission était finie. Ce n'étaient plus des démissions isolées, c'était un grand parti qui se retirait en masse. Tous les chefs des différentes fractions du centre, les plus nobles esprits, les plus brillans orateurs, M. Henri de Gagern, M. Dahlmann, M. Simson, M. Beseler, M. Waitz, M. Maurice Arndt, M. Droysen, M. Saucken, M. Mevissen, M. Sylvestre Jordan, M. Mathy, abandonnaient ensemble ce parlement qui avait été si long-temps le théâtre de leurs patriotiques chimères, et qui ne pouvait plus être désormais qu'un atelier de révolutions et de crimes.

Que dire des dernières séances? comment s'intéresser à cette discussion livrée aux brutalités des factieux? Quelques membres de la droite, quelques hommes éminens des centres, M. Welcker et M. Biedermann, M. Wurm et M. Riesser, essaient encore de modérer les emportemens des vainqueurs. Tâche inutile! le 24 mai, on décide que cent membres peuvent délibérer; le 26, on vote un appel au peuple, après lequel M. Welcker et ses amis se retirent. Les démagogues allemands comptaient beaucoup alors sur nos clubistes; on s'attendait à une insurrection dans la capitale des émeutes; les affaires de Rome en fournissaient le prétexte, et les mêmes tribuns qui écrivaient à Mazzini de résister jusqu'au triomphe de la république rouge entretenaient la gauche de Francfort dans ses projets de violence. Déjà M. Arnold Ruge et M. Charles Blind étaient à Paris, et, si le général Changarnier n'eût remporté sa victoire du 13 juin, tous nos socialistes d'Alsace allaient se jeter sur Francfort. M. Welcker eût bien voté l'appel au peuple, à une condition toutefois : c'est que la constitution seule fût en jeu et que toute alliance avec les démocrates étrangers fût flétrie dans le décret. La gauche repoussa cet amendement; c'est alors que M. Welcker se retira, emmenant avec lui tout ce qui restait de meilleur dans l'assemblée. Cependant la lutte de la gauche et de l'archiduc n'amenait, comme on pense, aucun changement dans la situation. L'assemblée destituait le vicaire de l'empire; le vicaire de l'empire continuait d'occuper son poste. L'assemblée votait des décrets, ordonnait des mesures, imposait sa politique révolutionnaire au pouvoir central; le pouvoir central ignorait les décrets de l'assemblée. Humiliée de cette lutte in-

utile, la gauche se décida à transférer l'assemblée nationale dans le Wurtemberg. Les plus modérés, M. Eisenmann, M. Venedey, s'y opposèrent en vain : cette décision fut prise, le 30 mai, sur les instances réitérées du comité des trente. M. Vogt et M. Simon (de Trèves) avaient-ils le droit de soutenir que l'assemblée reprendrait une vie nouvelle à Stuttgart, au milieu des sympathies enthousiastes de la Souabe? L'événement a prouvé le contraire; ils ne se trompaient pas du moins en affirmant que l'assemblée de Francfort était morte : 71 voix contre 64 donnèrent la victoire au comité des trente. Dès que le vote est proclamé, M. Reh donne sa démission de président et de membre, ne pouvant se résigner, dit-il, à faire exécuter une mesure qu'il réprouve. C'est le premier vice-président, M. Loewe, qui prend aussitôt sa place et qui convoque l'assemblée à Stuttgart.

La séance du 30 mai 1849 est la dernière séance du parlement de Francfort. Avec le 30 mai, l'histoire de cette assemblée est finie. Nous ne suivrons pas à Stuttgart cette poignée d'agitateurs qui prétend représenter encore une nation de quarante millions d'hommes. Rien n'est plus beau dans les annales humaines que notre assemblée du tiers-état, lorsque, chassée du lieu de ses séances au mois de juin 1789, elle s'en va par les rues de Versailles errant de salle en salle jusqu'au jeu de paume; mais quoi de plus ridicule et de plus odieux à la fois que ces froides parodies d'une grande scène? Depuis que la majorité, pour échapper aux tentations révolutionnaires, avait quitté, trop tard seulement, les bancs de l'église Saint-Paul; depuis que M. de Gagern et M. Dahlmann, M. Beseler et M. Waitz, M. Simson et M. Riesser, étaient partis de Francfort en expliquant très haut les motifs de leur conduite; depuis ce moment-là l'assemblée nationale ne représentait plus rien. Transférée à Stuttgart, elle tombe plus bas encore. Ce n'est plus même l'ombre d'un sénat politique : cette réunion révolutionnaire n'a désormais ni droit, ni mission, ni raison d'être; elle s'intitule l'assemblée nationale de l'empire, le bon sens public l'appelle un club. Que ce club organise une dictature imaginaire, que MM. Raveaux, Vogt, Henri Simon, Schüler, Becher, deviennent les régens de l'empire, et que, souverains sans peuple, sans armée, sans finances, surtout souverains sans droit, ils se prélassent dans leur néant avec une arrogance dont rien ne peut donner une idée, je dis que tout cela n'appartient pas à l'histoire, je dis qu'il faut laisser aux Cervantes à venir leurs burlesques héros. Qu'allait faire le noble chanteur de la Souabe au milieu d'une telle assemblée? Pourquoi le nom vénéré de M. Uhland est-il inscrit sur les fastes tragi-comiques de cette sotte convention? Sera-t-il dit que la révolution de 1848 aura été partout fatale aux plus glorieux poètes? Celui-là du moins, ce ne sont pas de mauvaises passions sous le mensonge d'un beau langage, ce n'est pas un orgueil

effréné, ce n'est pas un insolent ennui qui l'a poussé au mal; il est dupe, au contraire, de sa consciencieuse honnêteté, et, comme il a chanté la vieille Allemagne des empereurs souabes, il se croit, le candide poète, il se croit tenu d'assister jusqu'au bout ceux qui agitent dans les airs le drapeau rouge, noir et or. De tous les tribuns de Stuttgart, M. Uhland est le seul que je regrette; quant aux autres, si la chambre des députés refuse de les reconnaître, si le ministère les chasse, si la police ferme leurs séances et les disperse comme on disperse un club, ce n'est pas pour eux que nous nous en affligerons, ce sera pour ce parlement germanique entouré d'abord de tant d'honneur et investi d'une mission si haute, pour ce parlement qui a rempli souvent un rôle utile à travers les tourmentes d'une sinistre année, et qui maintenant va se perdre dans cette misérable anarchie, comme le Rhin se perd dans les sables.

V.

J'ai étudié avec soin et raconté aussi impartialement que j'ai pu les phases diverses du parlement de Francfort. J'ai suivi son développement pas à pas, j'ai dit ses services et ses erreurs, ses beaux jours et ses jours néfastes. Le jugement qu'il faut porter sur cette première assemblée nationale de l'Allemagne est contenu, ce me semble, dans le récit même de ses travaux. Ce jugement, je crois que le bon sens public dans l'Europe entière, je crois que l'Allemagne elle-même, après l'apaisement de ses discordes, le résumera ainsi : le parlement de Francfort a manqué à sa tâche; chargé de préparer l'unité de l'Allemagne, il laisse l'Allemagne plus divisée qu'elle n'a jamais été. Ce n'est pas tout : il avait promis solennellement de protéger le pays pendant les tempêtes de 1848, d'écarter tous les périls, de maintenir l'ordre au dedans et la paix au dehors, de donner enfin à l'Occident le modèle d'une grande révolution légale et pacifique. Que sont devenues tant d'orgueilleuses promesses? C'est l'assemblée de Francfort qui a aggravé pour les états allemands les périls de cette terrible année. Au dehors, elle a menacé la Hollande, elle a porté un nouveau coup à la Pologne, elle a fait une guerre inique au Danemark; au dedans, après avoir combattu l'esprit révolutionnaire, elle a fini par invoquer son secours. Le drapeau de la Germanie impériale est devenu partout le drapeau de la démagogie. Cette révolution annoncée si haut n'était donc ni pacifique ni légale; a-t-elle du moins réussi, et ses fautes seront-elles couvertes par des résultats féconds? Non; c'est l'ancien régime qui a profité de la politique de Francfort. Cet absolutisme qu'on croyait détruit à Berlin et à Vienne par les révolutions de 1848 re-

gagne des forces à chaque nouvelle émeute. Ce n'était pas assez de cette affreuse insurrection de Dresde qui ensanglanta les derniers jours du parlement; il fallut que le parlement, au moment de se dissoudre, laissât pour héritage les désordres du Palatinat et cette ridicule république badoise qui bouleversa pendant six semaines les plus belles, les plus riantes, les plus heureuses contrées des bords du Rhin. Ainsi l'absolutisme se relève de jour en jour; au sud les fantaisies républicaines, au nord les sauvages entreprises du communisme, lui rendent peu à peu ce que lui avait enlevé le légitime travail de la raison publique; la foi des peuples s'ébranle, le dégoût des révolutions amène le dégoût des réformes; en un mot, si les cabinets n'obéissent pas aux conseils de la prudence, si les sérieux chefs du parti constitutionnel ne reprennent pas courage et ne maintiennent pas leurs conquêtes, l'école féodale et piétiste que soutient la Russie serait bientôt assez puissante pour anéantir toutes les libertés de l'Allemagne.

Les causes de cette déroute ne sont que trop évidentes. Le premier tort de l'assemblée fut de proclamer sa souveraineté absolue; dans l'état où se trouvait l'Allemagne, il n'était pas permis à une assemblée, quelle qu'elle fût, de compter sur l'unanime assentiment des peuples, il ne lui était pas permis de supprimer ces royautés, restées debout malgré tant de commotions violentes, et de ne pas traiter avec elles. L'homme le plus éminent de l'église Saint-Paul, celui qui a dirigé long-temps ses délibérations avec une dignité si haute, M. de Gagern, n'a jamais eu de doctrine bien arrêtée sur ce point. Son instinct politique l'avertissait sans doute que le concours des gouvernemens et des députés de la nation pouvait seul donner une base durable à la constitution du futur empire; mais ce mot de souveraineté nationale, ce vague espoir de régénérer l'Allemagne avec le seul secours des peuples allemands, tout cela l'éblouissait: une fois engagé dans cette route, les entraînemens se succèdent, et l'on ne s'arrête plus. Un homme bien plus avancé que M. de Gagern, un orateur dont le dévouement libéral n'est pas suspect, M. Welcker, dès les premières séances de l'assemblée des notables, avait bien compris toute l'importance de cette union entre le parlement et les divers cabinets constitutionnels. Cette opinion, il l'a défendue avec un intrépide courage en face des démagogues irrités; il y est revenu maintes fois, il a fait entendre les plus énergiques avertissemens; puis, un an après, dans les derniers mois du parlement, emporté lui-même par la lutte, il s'est joint à ceux qui proclamaient le droit souverain de l'assemblée, tant ce désir de l'unité allemande passionnait les intelligences les plus nettes et les jetait hors de leur voie! C'est là, en effet, le second tort du parlement, c'est la passion de l'unité, passion aveugle, impatiente, intraitable. A cette unité, objet de si ardentes convoitises, les doctrinaires prussiens auraient tout sacrifié;

l'école de M. Dahlmann, par son fanatisme réfléchi, par son autorité dogmatique et son incontestable talent, a exercé une funeste influence; c'est elle qui a irrité l'Autriche en voulant démembrer son empire; c'est elle qui a créé cette constitution impossible qui ne semble même pas soupçonner l'antagonisme des diverses populations du pays; c'est elle qui a fait à la démagogie des concessions insensées, prête à livrer tout pour l'accomplissement de sa chimère. Cette constitution une fois votée, la dernière faute, la faute irréparable des centres fut de s'obstiner dans leur orgueil, de prétendre imposer aux cabinets l'œuvre informe du parlement, de pactiser pour cela avec l'esprit de désordre, de lui ouvrir la brèche, et de ne se retirer enfin qu'après avoir mis en feu toute l'Allemagne.

Est-ce à dire que le parlement de Francfort n'ait produit aucun bien? Son action a-t-elle toujours été ou funeste ou stérile? A Dieu ne plaise que je porte un tel jugement sur une assemblée qui contenait l'élite d'un grand peuple! A côté de cet enthousiasme à faux et de cette inexpérience passionnée, au milieu de ces rêves, de ces systèmes, de ces prétentieuses utopies, il y a eu en maintes occasions des qualités du premier ordre; de vrais services ont été rendus; plus d'une fois on a pu penser que le parlement allait prendre une haute position morale, qu'il triompherait de la démagogie à Vienne et à Berlin, et que, par cette ferme conduite, il s'assurerait une légitime puissance. Si presque tous les chefs des centres ont commis de graves erreurs, un assez grand nombre d'hommes éminens n'ont pas dévié de la ligne droite; on trouverait sans peine, dans ce parlement si agité, bien plus de justes qu'il n'en faut pour sauver une ville. Enfin, si l'unité de l'Allemagne a été chimériquement poursuivie par des docteurs infatués de leurs systèmes, il n'en est pas moins vrai que cette unité est désormais un problème que les cabinets sont obligés de résoudre. Cet idéal a pris un corps; il ne servira plus seulement à occuper l'historien, à inspirer le poète, à enthousiasmer le publiciste; du monde des livres, de la retraite des savans, de la chaire des universités, voilà ce beau rêve descendu dans la foule, le voilà présenté à tous les enfans de l'Allemagne comme le but suprême où tous les gouvernemens doivent tendre!

Et maintenant, il faut l'espérer, il faut les en conjurer avec force, les souverains ne commettront pas la faute qui a perdu l'assemblée nationale et anéanti ses travaux; les souverains ne se sépareront pas des peuples. Préparée par la science des hommes d'état, l'unité future sera proposée au concours des représentans du pays. Tandis que la constitution d'Olmütz se modifiera pour ne pas étouffer les races diverses qu'elle réunit aujourd'hui sous un niveau trop uniforme, la Prusse posera les bases d'une fédération à laquelle se rallieront peu à peu les différens états du nord, du centre et de l'ouest de l'Allemagne.

La Saxe et le Hanovre ont déjà adhéré à ce projet, à cette charte des trois rois, comme on l'appelle. Cette charte qui a obtenu tout récemment, sur la proposition de M. Camphausen, l'appui de la première chambre de Berlin, aura, nous le souhaitons, le même succès à Hanovre, à Dresde, à Munich, à Stuttgart, à Carlsruhe, partout où la révolution de 1848 a élevé ou affermi des tribunes. C'est en se dévouant aux choses possibles que le parti constitutionnel réparera les fautes des doctrinaires de l'unité, et c'est par un sérieux accord avec ce parti que les royautés vaincront toutes les difficultés de l'avenir. Ni la Prusse ni l'Autriche ne peuvent retourner en arrière; elles sont tenues d'accepter sincèrement les deux révolutions de mars. Le triomphe de l'école féodale et piétiste serait le triomphe de la Russie, et, après avoir profité à regret de ce dangereux allié, Vienne et Berlin doivent songer à se fortifier contre lui. Combien il serait beau pour les gouvernemens, après les désordres de ces deux années, de repousser les conseils d'une réaction aveugle et de relever eux-mêmes le parti constitutionnel! Dans la situation présente de l'Allemagne, ce ne serait pas seulement une conduite généreuse, ce serait la plus féconde des politiques. Les révolutionnaires ont compromis l'ancienne unité de l'Allemagne et mis les libertés en péril; que les gouvernemens réparent tous ces désastres, qu'ils jettent les bases de l'unité nouvelle, qu'ils assurent à la société moderne les légitimes garanties réclamées par le progrès de la raison. Les révolutionnaires ont amené la Russie en Allemagne; que les gouvernemens, en relevant le parti libéral, protégent l'Allemagne contre l'influence russe. De toutes les victoires remportées à Dresde et à Leipzig, à Berlin et à Vienne, aucune, assurément, n'aura été plus décisive que celle-là pour la ruine de la démagogie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ANGELICA CATALANI.

Il y a trois mois à peine, mourait à Paris, frappée par le choléra, une des cantatrices les plus célèbres du XIXe siècle. Qui n'a entendu parler de Mme Catalani, de cette merveilleuse sirène qui charma les loisirs des rois de la sainte-alliance dans ces longs congrès où l'on se partageait les dépouilles du maître du monde? Le nom de Mme Catalani se trouve mêlé aux plus grands événemens de l'histoire contemporaine, et nous ne voulons pas qu'une ombre aussi charmante franchisse les rives éternelles sans lui dire un mot d'adieu. Aussi bien, des renseignemens certains nous ont été fournis par la famille de l'illustre cantatrice, et ils nous permettent de raconter avec quelque précision une vie qui marquera dans les annales de l'art.

Angelica Catalani est née à Sinigaglia, petite ville des états de l'Église, au mois d'octobre 1779. Son père, homme très honorable, était un magistrat, une sorte de juge de paix qui avait bien de la peine à élever une nombreuse famille composée de quatre filles et de deux garçons. Pour suppléer aux modiques appointemens de sa place, le père de la future *prima donna* faisait le commerce des diamans, cumul qui paraissait tout naturel dans un pays où se tient encore aujourd'hui la plus grande foire de l'Italie. Cependant, pour alléger un fardeau qui lui semblait trop lourd, M. Catalani fut obligé de mettre sa fille Angelica dans un couvent où elle devait, plus tard, prononcer des vœux solennels et irrévocables. Angelica entra donc au couvent de Sainte-Lucie de Gubbio, à quelque distance de Sinigaglia, et, pour faire admettre sa fille dans un établissement qui était exclusivement consacré à l'éducation des nobles demoiselles du pays, M. Catalani dut faire valoir une parenté un peu éloignée avec la maison des Mastaï, dont Pie IX est aujourd'hui le chef illustre et vénérable. Voilà bien l'Italie avec ses grands contrastes et cette alliance de l'art et de la religion, du dogme inflexible et de la fantaisie mondaine, qui forme le trait saillant de son génie.

C'est dans le couvent de Sainte-Lucie de Gubbio que la jeune Angelica re-

çut les premières notions de l'art musical. Un couvent italien, à la fin du XVIIIe siècle, n'était guère autre chose qu'une espèce de conservatoire où la prière, la musique et l'amour étaient l'unique occupation; comme l'a dit un théologien aimable, *pregare, amare e cantare*, sont trois mots différens exprimant un seul et même désir. Aussi on chantait beaucoup dans le couvent de Sainte-Lucie. Tous les dimanches et les jours de grande fête, les religieuses et les novices faisaient résonner de leurs pieux cantiques les voûtes de la chapelle. Au milieu de ces voix fraîches et virginales, on remarqua bientôt celle d'Angelica Catalani, dont le timbre, l'étendue et la flexibilité faisaient déjà l'admiration de ses compagnes. Les religieuses, voulant mettre à profit de si rares facultés, lui firent chanter de petits solos qui attirèrent un grand concours d'adorateurs à leur patronne sainte Lucie. — Allons entendre *la maravigliosa Angelica*, se disait-on dans le pays les jours de grande solennité, et la foule venait assiéger les portes de la chapelle, où, comme en paradis, il y avait plus d'appelés que d'élus. Les succès un peu profanes qu'obtenait Angelica finirent par scandaliser les ames dévotes, et l'évêque ordonna à la supérieure de mettre la lumière sous le boisseau en supprimant les solos de la jeune novice. Assurément cet évêque-là n'aimait pas la musique; il eût été digne de faire partie de ce groupe d'esprits moroses qui, au fond de la thébaïde de Port-Royal-des-Champs, semblaient demander pardon à Dieu d'être venus au monde, et qui ont essayé d'étouffer la gloire et la magnificence du siècle de Louis XIV sous le cilice de Pascal. Fort heureusement la supérieure du couvent de Sainte-Lucie de Gubbio ne partageait pas les principes rigoureux de la mère Angélique d'Andilly, et, plus intelligente que l'évêque de qui relevait son institution, elle ne voulut pas se priver d'un élément de succès qui profitait aussi bien aux pauvres qu'à la vraie piété. Usant d'un subterfuge très innocent, elle plaça Angelica Catalani derrière un groupe de novices. Ces jeunes filles dérobaient ainsi leur compagne aux regards des curieux, et tempéraient la sonorité de cette voix, qui devait un jour émerveiller l'Europe. Les fidèles ne se laissaient cependant pas arrêter par cet obstacle, ils se levaient sur la plante des pieds pour découvrir le visage de la jeune fille qui les charmait. L'émotion alla même jusqu'à l'enthousiasme un jour de grande fête où la charmante Angelica, revêtue d'une robe aussi blanche que son ame, chanta un *Ave Maria stella* qui attendrit tous les cœurs. Chacun voulut voir et chacun voulut embrasser *la virginella* que Dieu avait si richement douée.

Mlle Catalani resta dans le couvent de Gubbio jusqu'à l'âge de quatorze ans. Son père, malgré les vives instances qu'on lui adressait de toutes parts, ne pouvait se décider à tourner le talent d'Angelica vers un but profane. Sa grande piété et les fonctions dont il était revêtu ne lui faisaient envisager qu'avec une extrême répugnance tout ce qui se rattachait aux choses de théâtre. Enfin, vaincu par les larmes d'Angelica et par les vives instances de toute sa famille, M. Catalani consentit à envoyer sa fille à Florence pour y prendre des leçons de Marchesi, qui était alors l'un des plus célèbres sopranistes de l'Italie.

Marchesi était bien le maître qu'il fallait pour diriger Angelica Catalani et la préparer à ses glorieuses destinées. Doué d'un physique charmant et d'une voix de mezzo-soprano forte et prodigieusement facile, ce chanteur se distinguait surtout par l'éclat et la magnificence de la vocalisation. Né à Milan en

1755, il débuta à Rome, en 1774, dans un rôle de femme avec un très grand succès; puis il parcourut l'Italie et visita les premières capitales de l'Europe, entraînant tous les cœurs sur son passage. La première fois qu'il chanta à Vienne, il y excita un tel fanatisme que toutes les femmes de la cour impériale voulurent avoir son portrait en médaillon. Elles le plaçaient au beau milieu du sein, comme une image *castissima* qui n'inquiétait ni la sécurité des maris ni la jalousie des amans.

Nous avons raconté dans ce recueil (1) quelle a été l'influence des castrats sur l'art de chanter et la grande révolution musicale qui les a fait disparaître pour toujours de la scène italienne. Ces êtres singuliers, victimes d'une monstrueuse aberration de l'esprit humain, avaient dans le caractère comme dans le tempérament quelque chose d'étrange et de maladif. Marchesi, par exemple, aimait à jouer des rôles d'homme qui lui permissent de porter un casque doré surmonté d'un panache à plumes rouges ou blanches. Il voulait toujours faire son entrée en scène en descendant une colline du haut de laquelle il pût s'écrier : *Dove sonio?* Ensuite il exigeait que la trompette fît entendre quelques notes éclatantes, afin de pouvoir s'exclamer encore : *Odi lo squillo della tromba guerriera?* Cela dit, il s'avançait aux bords de la rampe et chantait invariablement un rondeau, composé de deux mouvemens opposés, dans lequel il maudissait son déplorable sort, *la cruda sorte*, en lançant un déluge de gammes et de *volatines*, les unes plus rapides que les autres, qui ondoyaient et flamboyaient comme les plumes et les éclairs de son casque. Le rondeau que Sarti a écrit pour lui dans son opéra *Achile in Sciro,*

Mia speranza, io pur vorrei,

a fait le tour de l'Europe. Marchesi le chantait partout et l'intercalait dans tous les ouvrages : c'était son grand cheval de bataille et ce que les Italiens appellent l'*aria di baule*, le morceau de voyage. Marchesi était un chanteur brillant, mais froid et d'un goût équivoque. Il n'avait ni le pathétique de Guadagni, ni le style admirable de Pacchiarotti. Attaché de cœur à la maison d'Autriche, Marchesi n'a jamais voulu chanter devant Napoléon, qu'il traitait d'usurpateur. Il quitta le théâtre vers le commencement de l'année 1806, et se retira à Milan, sa patrie, où il est mort en 1829, âgé de soixante-quatorze ans, laissant une belle fortune, dont il avait toujours fait un noble usage.

J'ai eu l'honneur d'être présenté à Marchesi en 1817, à Milan, par l'auteur du *Barbier de Séville*, qui venait alors de terminer un nouveau chef-d'œuvre, *la Gazza ladra*. Comme j'avais chanté devant le célèbre virtuose l'air *Di tanti palpiti* avec une voix de soprano qui promettait un bel avenir, Marchesi me caressa la joue de sa main jaune et décharnée, en me disant : *Bravo, carino, bella voce: che peccato!* « Très bien! mon enfant, vous avez une belle voix: quel dommage que..... » A ces mots, Rossini partit d'un éclat de rire immodéré. Plus tard, j'ai compris tout ce qu'il y avait de paternel dans les regrets de Marchesi.

Angelica Catalani étudia pendant deux ans sous la direction de ce maître. Mar-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1848.

chesi lui apprit à modérer l'extrême facilité de sa voix aussi étendue qu'éclatante; il orna sa mémoire d'une foule de *gorgheggi* les uns plus compliqués que les autres, et lui communiqua aussi, malheureusement, son goût trop exclusif pour les pompes et le clinquant de la vocalisation italienne. Pendant que la jeune Angelica se préparait ainsi à conquérir la brillante renommée qu'elle devait posséder un jour, elle eut occasion d'entendre à Florence une cantatrice célèbre qui pourrait bien avoir été la Gabrielli, et qui produisit sur elle une sensation profonde. Émerveillée de la voix et du talent de la virtuose, Angelica fondit en larmes et s'écria avec une naïveté charmante : « Mon Dieu, mon Dieu! je ne pourrai jamais atteindre à une telle perfection! » La cantatrice à la mode voulut voir la jeune fille qui lui avait adressé un compliment aussi flatteur, et, après l'avoir fait chanter devant elle, elle lui dit en l'embrassant avec tendresse : « Rassurez-vous, mon enfant; dans quelques années, vous m'aurez surpassée, et ce sera à mon tour de pleurer à vos succès. »

Mlle Catalani débuta sur le théâtre de la Fenice, à Venise, en 1795, dans un opéra de Nicolini. Elle était âgée de seize ans. Une taille élevée et bien prise, de belles épaules blanches comme l'albâtre, un cou de cygne, de grands yeux bleus, doux, limpides, *pietosi*, *e a mover parchi*... des traits nobles et charmans, faisaient de la jeune cantatrice une personne ravissante. Dans ce corps tout resplendissant de jeunesse et de beauté, la nature avait placé un des plus admirables instrumens qui aient jamais existé. C'était une voix de soprano d'une étendue de presque trois octaves allant depuis le *la* au-dessous de la portée jusqu'au *fa* sur-aigu. Cet immense clavier était d'une égalité parfaite et d'une flexibilité incomparable. On conçoit qu'avec de tels avantages Mlle Catalani n'ait pas eu de peine à conquérir les sympathies d'un public italien; aussi son succès à Venise fut-il éclatant et spontané. Entourée de sa famille et de son maître Marchesi, qui voulut encourager ses premiers pas dans la carrière, Angelica fut accueillie avec transport, et sa réputation se répandit comme un éclair dans toute l'Europe.

Toutes les biographies de Mme Catalani qu'il nous a été donné de consulter affirment qu'après ses débuts (les uns disent à Venise, les autres à Milan) la jeune cantatrice parcourut triomphalement les principales villes de l'Italie, et que c'est après une pérégrination de plusieurs années qu'elle fut engagée au théâtre italien de Lisbonne, où elle se rendit en 1801. D'un autre côté, Mme Catalani a toujours dit à ses enfans qu'elle était à peine âgée de dix-sept ans lorsqu'elle arriva à la cour de Portugal; or, étant née en 1779, ce serait donc en 1796 qu'elle aurait quitté l'Italie, c'est-à-dire presque immédiatement après son apparition sur le théâtre de la Fenice, à Venise. Cette dernière version nous paraît d'autant plus vraisemblable que Mlle Catalani fut d'abord attachée à la chapelle du prince régent, grand amateur de musique, comme l'a toujours été la maison de Bragance depuis son illustre fondateur jusqu'à l'empereur dom Pedro. Ce qui aura décidé M. Catalani à conduire sa fille Angelica loin du pays qui l'a vue naître et à la soustraire promptement à la gloire bruyante et dangereuse de la carrière dramatique, ce sont probablement des scrupules de piété et des sentimens de délicatesse dont cet homme honorable a toujours été pénétré. Il n'est pas impossible non plus que la gaucherie pleine de grace et l'extrême timidité qui ont toujours empêché Mme Catalani de réussir complétement

au théâtre aient eu quelque influence sur la détermination de son père. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Angelica Catalani, après avoir fait partie de la chapelle du roi de Portugal, se décida à remonter sur la scène, parce que les émolumens qu'on lui accordait comme cantatrice particulière ne suffisaient pas aux besoins de sa nombreuse famille dont elle était l'unique soutien.

Dans la troupe de chanteurs italiens qui vint desservir le théâtre de Lisbonne en 1799, se trouvaient la Gafforini, contralto admirable, et Crescentini, le dernier sopraniste d'un mérite éminent qu'ait produit l'Italie. Entourée de pareils virtuoses, la vertu et la beauté de Mlle Catalani brillèrent du plus vif éclat. L'exemple et les conseils de Crescentini surtout furent pour la jeune Angelica d'un secours immense. Sous la direction de ce maître, dont l'école était bien autrement sévère que celle de Marchesi, Mlle Catalani apprit à mieux phraser et à corriger quelques-uns des défauts de sa merveilleuse vocalisation. Pendant six années, Mlle Catalani fut l'idole de la cour et de la ville de Lisbonne. La réserve de ses manières, sa douce piété et la rare bonté de son cœur la faisaient chérir de tous ceux qui l'approchaient. Le régent la traitait comme l'un de ses enfans.

Lorsque le général Lannes fut envoyé comme ambassadeur de France en Portugal, il avait avec lui un jeune officier français qui devait avoir une grande influence sur la destinée de la célèbre cantatrice. M. de Valabrègue, capitaine au 8e régiment de hussards, était un homme aimable, aux manières parfaitement distinguées. Les avantages de sa personne, la vivacité de son esprit et surtout l'élégance de son uniforme firent impression sur Mlle Catalani, qu'il avait occasion de rencontrer souvent dans le salon de l'ambassadeur de France. M. de Valabrègue n'eut pas de peine à partager les sentimens qu'il inspirait, et, comprenant d'ailleurs que la voix de la jeune cantatrice pouvait devenir la source d'une grande fortune, il demanda sa main. La famille et les nombreux amis de Mlle Catalani ne voyaient cette union qu'avec une répugnance extrême. A toutes les objections qu'on lui faisait pour la détourner de ce mariage, Mlle Catalani répondait en baissant les yeux : *Ma che bell' offiziale!* Le bel officier finit par l'emporter en effet; il épousa Angelica Catalani dans la chapelle de la cour, sous les auspices du prince régent et du général Lannes. Mme de Valabrègue, qui a toujours conservé son nom de famille, quitta Lisbonne au commencement de l'année 1806. Elle venait de contracter un riche engagement pour le théâtre italien de Londres. Elle se rendit d'abord à Madrid, où elle donna plusieurs concerts, qui lui rapportèrent des sommes considérables; puis, traversant la France, elle vint à Paris dans les premiers jours du mois de juin 1806. Sa réputation l'y avait précédée, et les journaux du temps annoncèrent son arrivée de manière à piquer vivement la curiosité du public. Mme Catalani donna à l'Opéra trois concerts qui attirèrent une foule considérable. Le prix des places fut triplé dans cette circonstance : un billet de parterre coûtait 9 francs, un balcon 30 francs, et ainsi de suite. Au premier concert, qui eut lieu le 22 juillet, Mme Catalani chanta deux airs de Cimarosa et un air de la *Semiramis* de Porto-Gallo : *Son regina;* au second concert, qui fut donné le 11 du mois d'août, elle choisit un air des *Bacanali di Roma*, musique de Nicolini, un autre de la *Zaïre* de Porto-Gallo, et puis encore celui de la *Semiramis* du même compo-

siteur; au troisième concert, qui eut lieu le 3 septembre, Mme Catalani ajouta aux morceaux précédens un air de Piccinni : *Se il ciel mi divide*, dont le style sévère lui était moins familier. L'étendue, la force et l'éclat de la voix de Mme Catalani, la richesse de sa vocalisation et les charmes de sa personne excitèrent une vive admiration. Il n'y a que Paganini dont l'apparition sur la scène de l'Opéra ait produit un effet comparable à celui de Mme Catalani. Cependant la critique parisienne ne se laissa pas entièrement désarmer par tant de séduction, et, au milieu de l'enivrement général, elle fit entendre quelques bonnes observations.

Napoléon avait entendu aussi Mme Catalani, et, désirant fixer dans sa capitale une cantatrice qui pouvait distraire l'opinion publique de plus graves préoccupations, il la fit mander aux Tuileries. La pauvre femme n'avait jamais vu de près ce terrible virtuose de la guerre qui remplissait l'Europe du bruit de ses *fioritures*; elle tremblait de tous ses membres lorsqu'elle parut en sa présence. « Où allez-vous, madame? lui dit le maître de sa voix impériale. — A Londres, sire. — Il faut rester à Paris, on vous paiera bien, et vos talens y seront mieux appréciés. Vous aurez *cent mille francs* par an et deux mois de congé; c'est entendu. Adieu, madame. » Et la cantatrice se retira plus morte que vive, sans avoir osé dire à son brusque interlocuteur qu'il lui était impossible de manquer à un engagement qu'elle avait contracté avec l'ambassadeur d'Angleterre en Portugal. Si Napoléon eût connu cette particularité, il aurait mis l'*embargo* sur la belle chanteuse, qu'il eût considérée comme une bonne prise de guerre. Mme Catalani n'en fut pas moins obligée de se sauver de France sans passeport. Elle s'embarqua furtivement à Morlaix sur un bâtiment qui venait d'échanger des prisonniers, et dont elle paya les services 150 louis. Cette entrevue avec l'empereur Napoléon fit une telle impression sur Mme Catalani, qu'elle en parlait souvent comme de la plus grande émotion qu'elle eût éprouvée dans sa vie.

Mme Catalani arriva à Londres dans le mois de décembre 1806. Le goût des Anglais pour la musique et les virtuoses italiens remonte à une époque assez éloignée. Dès le XVIe siècle, on voit des joueurs de luth, des chanteurs de madrigaux et de *canzonette* figurer dans toutes les fêtes galantes qu'on donnait à la reine Élisabeth, cette femme bizarre qui aimait autant la mythologie qu'elle détestait le papisme. L'opéra italien existe à Londres depuis le commencement du XVIIIe siècle, et sur ce théâtre fréquenté de tout temps par les classes supérieures de la société brillèrent successivement les chanteurs les plus célèbres de l'Italie, que les écoles de Naples, de Rome, de Bologne et de Venise élevaient pour l'amusement des *barbares*. C'est là qu'on vit éclater ces luttes héroïques entre Carestini et Farinelli, la Faustina et la Cuzzoni, la Marra et la Banti, la Bellington et la Grassini, la Todi et la Marra; luttes charmantes qui se sont renouvelées de nos jours entre la Pasta et la Malibran, Jenny Lind et l'Alboni. Les partis politiques se mêlaient à ces duels de la fantaisie, en appuyant l'un ou l'autre des deux champions. Les tories, par exemple, applaudissaient avec transport aux arpéges, aux gammes chromatiques et aux trilles phosphorescens de la Marra, tandis que le style large et le chant pathétique de la Todi soulevaient l'enthousiasme des whigs. Cette rivalité fut poussée si loin, pendant la

première partie du XVIIIe siècle, que chaque faction voulut avoir, comme aujourd'hui, son théâtre italien. Haendel dirigeait celui de la cour, où il faisait entendre ses chefs-d'œuvre, que Senesino interprétait d'une manière admirable, tandis que Buononcini, aidé de Farinelli, attirait la foule dans celui de l'opposition. Malgré la supériorité de son génie, Haendel succomba dans cette lutte acharnée, où il perdit sa fortune et son repos. Un jour, au milieu d'une discussion des plus vives du parlement anglais, on vit un ministre monter à la tribune pour demander qu'on renvoyât au lendemain le débat d'une affaire très importante sur laquelle, disait-il, le gouvernement avait besoin de se consulter. A ces mots, le *speaker* se lève en riant malignement dans sa large perruque. C'était une scène arrangée par les *dilettanti* du parlement, qui voulaient assister aux débuts du fameux Pacchiarotti. Savez-vous de quoi s'occupait lord Castlereagh pendant son séjour à Paris en 1814? Il chantait des duos italiens avec Mme Grassini devant son ami le duc de Wellington, qui, en regardant les beaux yeux de la virtuose, trouvait la voix du premier ministre très agréable. Mme Grassini, qui avait été une des plus charmantes conquêtes de Napoléon, avait suivi la fortune, en passant à l'ennemi de la France avec armes et bagages.

Jamais aucune cantatrice n'a obtenu à Londres le succès de Mme Catalani. L'apparition de cette femme célèbre dans une ville où s'étaient produits les plus admirables artistes du XVIIIe siècle fut presque un événement public. L'étendue prodigieuse de sa voix aussi égale que forte, la magnificence, le *brio* de cette vocalisation qui s'épanouissait en gerbes lumineuses comme un jet d'eau du parc de Versailles, la rare distinction de sa personne, la noblesse de son maintien et de son caractère, y excitèrent un enthousiasme universel. Mme Catalani fut, pendant huit ans, l'idole de l'Angleterre. Admise dans les cercles de la haute aristocratie, qui lui savait gré d'avoir résisté aux séductions de Napoléon, courtisée par les tories, admirée par les whigs, elle tenait toute la nation sous le charme de ses gammes chromatiques et de ses *gorgheggi* enivrans. Lorsque la saison des plaisirs était terminée à Londres, Mme Catalani parcourait l'Angleterre, donnant partout des concerts qui lui rapportaient des sommes considérables. Son nom, imprimé sur une affiche, était un talisman irrésistible qui faisait accourir la foule dans la moindre bourgade de l'empire britannique. L'Irlande, la pauvre Irlande elle-même vendait ses guenilles pour entendre cette merveilleuse sirène, dont *i lamp di gola*, les éclairs de gosier, éblouissaient les oreilles et fascinaient les cœurs.

L'effet que produisait Mme Catalani sur le public anglais était si puissant et si général, que le gouvernement, dans sa lutte périlleuse contre le grand agitateur de l'Europe, eut souvent recours au talent de la cantatrice pour retremper l'esprit national. Le bruit se répandait-il à Londres que Napoléon venait de remporter une de ces terribles victoires qui brisaient la coalition en mille tronçons, aussitôt le ministère faisait annoncer un concert au théâtre de Drury-Lane, où Mme Catalani chanterait, *con fiochi*, le *God save the king* et le *Rule Britannia*. Lorsque sa voix magnifique lançait sur la foule frémissante ces paroles pleines de fierté : *Send him victorious, happy and glorious*, le public se levait en masse et applaudissait avec transport la belle cantatrice, qu'il compa-

rait à Junon soulevant de son regard dominateur les flots de la mer. C'est ainsi que Mme Catalani fut enrôlée dans la grande coalition que soudoyait l'Angleterre contre son implacable ennemi.

Mme Catalani vint à Paris en 1814, avec les alliés, prendre sa part du triomphe commun, auquel elle avait contribué, sans doute, par ses arpéges séducteurs et ses vigoureuses fusées. Le 4 février 1815, elle donna un concert au bénéfice des pauvres, à l'Opéra, où son succès fut aussi éclatant qu'il l'avait été en 1806. Elle disparut pendant les cent jours et se rendit à Gand avec Louis XVIII, qu'elle avait connu en Angleterre, et qui honorait la cantatrice de sa royale bienveillance. Sa maison était le rendez-vous des émigrés les plus illustres. Après une excursion en Hollande et en Belgique, Mme Catalani revint à Paris à la seconde restauration. C'est alors que Louis XVIII, voulant récompenser l'attachement que Mme Catalani avait montré pour sa personne et pour la cause de la légitimité, lui accorda le privilége du Théâtre-Italien, avec 160,000 francs de subvention. Cette entreprise fut pour la cantatrice une source de contrariétés et de peines de toute nature. Complétement dominée par l'esprit remuant de son mari, M. de Valabrègue, qui cherchait à éloigner du Théâtre-Italien tous les virtuoses dont le talent pouvait faire ombrage à la réputation de sa femme, Mme Catalani fut obligée d'abandonner cette malheureuse direction, après y avoir perdu, avec les bonnes graces du public parisien, 500,000 francs de sa fortune. Pour réparer ce double échec, la célèbre cantatrice entreprit un grand voyage dans le nord de l'Europe. Elle visita le Danemark, la Suède, parcourut triomphalement toute l'Allemagne, donnant des concerts qui lui rapportèrent des sommes considérables. Au milieu de l'enthousiasme qu'elle excita partout sur son passage, au milieu de la vive lumière dont elle éblouissait la foule étonnée, la critique allemande fronça le sourcil et prétendit juger cet oiseau merveilleux du pays de l'aurore avec les gros principes d'une esthétique rigoureuse. C'était vouloir soumettre les arabesques de Raphaël au laminoir de la *raison pure* de Kant. Malgré un article remarquable qui parut dans la *Gazette musicale de Leipzig* sur Mme Catalani (1), malgré l'accueil plus que froid qu'on lui fit à Munich, elle quitta l'Allemagne, emportant une riche moisson de gloire et de bons écus.

En 1817, Mme Catalani se rendit à Venise, où s'étaient épanouies, trente années plus tôt, sa jeunesse et sa renommée. Pacchiarotti, qui vivait encore, et qui entendait alors Mme Catalani pour la première fois, ne fut pas au nombre de ses plus grands admirateurs. Nous ne suivrons pas davantage notre infatigable voyageuse, qui visita les coins les plus reculés de l'Europe. Qu'il nous suffise de dire qu'en 1823 Mme Catalani traversa la Pologne et se rendit en Russie, où l'empereur Alexandre l'accueillit avec une faveur toute particulière. La dernière fois qu'elle ait chanté en public, c'est dans un concert qu'elle donna, en 1828, à Dublin.

Après avoir ainsi charmé le monde pendant le cours de presque un demi-siècle, Mme Catalani se retira dans une belle propriété, aux environs de Florence, où se sont écoulées les dernières années de sa vie, au milieu de l'opulence et

(1) Voir la *Gazette musicale de Leipzig* du 21 août 1816.

de l'estime publique que lui avaient méritée la dignité de son caractère, la sérénité de son ame et l'inépuisable charité de son cœur. Dans la charmante solitude qu'elle s'était faite, elle ne cessa pas un jour de cultiver la musique, qu'elle aimait avec passion. Elle chantait pour son plaisir, pour celui de ses amis, et surtout pour les malheureux qui venaient invoquer la magie de son nom. Lorsque les écoliers de Florence allaient se promener tout près de la colline au sommet de laquelle était située la maison de Mme Catalani, ils entendaient parfois les éclats de cette voix incomparable qui avait étonné l'Europe dans un siècle de révolutions et de batailles. L'invasion du choléra en Italie décida Mme Catalani à venir chercher un refuge à Paris auprès de ses enfans, qui y sont établis, et qui appartiennent à la France par le droit que leur a transmis leur père, M. de Valabrègue. Le fléau dont elle redoutait les atteintes, et qui l'aurait épargnée peut-être à Florence, l'enleva subitement à Paris le 12 juin de cette année 1849, à l'âge de soixante-neuf ans.

Quelques jours avant sa mort, Mme Catalani, se trouvant seule dans son salon sans aucun pressentiment de sa fin prochaine, reçut la visite d'une dame inconnue, qui refusa de décliner son nom au domestique. Lorsque l'étrangère fut en sa présence, elle s'inclina en disant : « Je viens rendre hommage à la plus célèbre cantatrice de notre temps et à la plus noble des femmes; bénissez-moi, madame, je suis Jenny Lind. » Mme Catalani, émue jusqu'aux larmes, pressa longuement cette digne émule sur son cœur.

Mme Catalani était une assez faible musicienne. Son éducation avait été si négligée, qu'il lui était impossible de lire à première vue la plus simple cantilène. Elle ne jouait d'aucun instrument; il lui fallait toujours un accompagnateur à ses ordres, qui fût habitué à suivre les caprices de sa fantaisie. Elle était ce que les Italiens appellent une admirable *orechiante*. Lorsque Mme Catalani avait bien étudié un morceau, elle le savait d'une manière imperturbable, et jamais les défaillances de sa mémoire ne venaient contrarier le *brio* de son imagination. Mme Catalani n'a pas réussi au théâtre. La scène l'intimidait, elle y manquait de naturel et d'animation. Sa voix magnifique, qui s'épanchait en ondes sonores et limpides comme de l'eau de roche, n'emportait dans son cours ni le cri de la passion ni l'étincelle comique. Mme Catalani était, dans toute la rigueur du terme, une cantatrice *da camera*, une virtuose en joailleries vocales, qui faisait de *l'art pour l'art*, ne s'inquiétant que de charmer et d'étonner ses auditeurs. Son répertoire n'était ni très varié ni d'un choix bien sévère : il se composait à peu près d'une douzaine de cavatines, qu'elle chantait partout et toujours. Elle affectionnait particulièrement les morceaux suivans, qui ont fait le tour de l'Europe : *Son regina*, de la *Semiramis* de Porto-Gallo, que ce compositeur a écrit pour elle à Lisbonne; l'air *Delle trombe*, de l'opéra des *Trois Sultanes* de Puccita; les variations de Rode, et *Nel cor piu non mi sento*, de *la Molinara* de Paisiello, mélodie exquise dont Mme Catalani altérait l'adorable simplicité par les broderies les plus compliquées. Elle a chanté aussi plusieurs fois à Paris le rôle de la comtesse du *Mariage de Figaro*, mais le génie de Mozart lui était encore moins familier que celui de Piccinni et des autres grands maîtres de la vieille école italienne. Mme Catalani est restée étrangère à la révolution opérée par Rossini; son éducation imparfaite et son peu d'aptitude pour

le jeu de la scène ne lui ont pas permis de prendre part à cette grande rénovation de la musique dramatique.

La vocalisation de Mme Catalani était quelque chose de vraiment prodigieux. Parmi les ornemens infinis qu'elle ourdissait avec une rare élégance, on remarquait surtout la facilité avec laquelle elle faisait les gammes chromatiques, plaçant sur chaque note un trille qui scintillait comme un diamant de l'eau la plus pure. Tantôt elle le frappait avec vigueur, imitant les battemens stridens de l'alouette; tantôt elle le couvrait d'une gaze mélodique qui en adoucissait l'éclat. Elle aimait aussi à piquer la note de plusieurs coups de gosier réitérés, *martellement* gracieux qui avait été le joyau favori de la Mingotti, l'une des plus célèbres cantatrices de la première moitié du XVIIIe siècle. Sa respiration longue et bien ménagée lui permettait de donner à la phrase mélodique l'horizon nécessaire et d'accidenter le son, qui était toujours éclatant et *posteso*. Mme Catalani excellait dans les effets de contraste, faisant succéder à un éclat impérieux la *mezza voce* la plus mystérieuse. Le plus grand défaut qu'on pût reprocher à cette vocalisation si riche et si splendide, c'était un mouvement nerveux imprimé au menton, et dont Mme Catalani n'a jamais pu se corriger. Ce mouvement disgracieux à la vue, et qui accusait un vice d'éducation vocale, est devenu tellement commun de nos jours, qu'on le remarque chez les artistes les plus renommés. Mme Ugalde, de l'Opéra-Comique, n'en est pas plus exempte que M. Mario.

Douée d'un heureux instinct, possédant une voix de soprano des plus étendues, des plus sonores et des plus flexibles qui aient jamais existé, bel oiseau de paradis dont le ramage égalait la magnificence du plumage, Mme Catalani fut plutôt une merveille de la nature qu'un produit de l'art. Elle *jouait* de la voix comme Paganini jouait du violon, mais sans avoir son génie fougueux et fantastique. Sirène au doux langage, elle enivrait les passans, et l'on pouvait dire de sa mélopée ce qu'un père de l'église a dit de la dialectique des sophistes : « Elle circule autour du cœur, — *circum præcordia ludit*, — sans y pénétrer jamais. »

P. Scudo.

SACS ET PARCHEMINS.

TROISIÈME PARTIE.[1]

VIII.

Maître Jolibois n'avait déjà plus, en se levant, l'ardeur qui l'animait la veille. Le sommeil et la réflexion avaient mis de l'eau dans son vin. Tant qu'on a vingt-quatre heures devant soi, il n'est pas de démarche si périlleuse ou si délicate qui ne semble facile et dont le succès ne paraisse certain. On ne doute de rien; on est plein de sécurité. L'esprit abonde en ressources irrésistibles; on a sous la main mille combinaisons plus ingénieuses les unes que les autres, et dont une seule suffirait pour triompher de tous les obstacle. Tout doit aller comme sur des roulettes; pour réussir, on n'aura qu'à se présenter. Cependant, à mesure que le temps s'écoule et que le moment d'agir approche, les difficultés de l'entreprise se dégagent du brouillard qui les dérobait à nos yeux. On se trouble, on hésite, et, lorsqu'enfin l'heure a sonné, il se trouve que les combinaisons dont on attendait des merveilles n'ont pas le sens commun, on découvre avec stupeur que les troupes sur

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 septembre.

lesquelles on comptait le plus se sont changées en soldats de plomb. C'est là du moins ce qui était arrivé pour maître Jolibois. Il était parti pour la Trélade, décidé à pousser jusqu'au bout l'aventure, mais moins rassuré que jamais sur le remboursement de ses quatre-vingt mille livres. Toutefois il avait caché ses appréhensions à Gaspard, dans la crainte de le décourager et de paralyser ses moyens. En partant, il lui restait encore un peu d'espoir; mais une fois seul, au milieu des campagnes, face à face avec la réalité, il s'était senti pris d'une subite défaillance. Qu'allait-il tenter? qu'allait-il faire, sinon barboter et se noyer dans la vase avec Montflanquin? Tout est perdu, se disait-il en laissant flotter la bride sur le cou de sa monture; tout est perdu, et ce drôle avait raison hier soir; son étoile a pâli, les La Rochelandier l'emportent. De quelque côté que maître Jolibois envisageât la situation, il la jugeait désespérée, et ne comprenait même pas comment il avait pu la juger autrement. La marquise était une fine mouche, Laure n'était point sotte, et, en admettant que M. Levrault tînt encore pour le vicomte, on ne pouvait raisonnablement supposer, au point où en étaient les choses, que sa défiance ne fût point éveillée, et qu'il consentît à l'accepter pour gendre, les yeux fermés, comme par le passé. Or, le vicomte était une de ces vertus qui ne supportent pas l'examen. D'un autre part, maître Jolibois reconnaissait en toute humilité que si la défiance de M. Levrault était éveillée au sujet de Gaspard, elle devait l'être aussi passablement au sujet de l'homme qui avait introduit à la Trélade ce modèle des preux, cette perle de la chevalerie. De quel front aborderait-il le grand industriel et sa fille? Que répondrait-il, tôt ou tard, aux reproches sanglans qu'on était en droit de lui adresser? Il était impossible que d'un jour à l'autre la vérité ne se découvrît pas. Les échafaudages de mensonges ressemblent aux murs de clôture : la première pierre qui tombe entraîne toutes les autres. Jolibois ne se dissimulait pas qu'il avait joué dans tout ceci un rôle dont il s'était promis moins de gloire que de profit, et qui allait lui rapporter autant de profit que de gloire. Ainsi, à quelque point de vue qu'il se plaçât, Étienne Jolibois n'apercevait que ruine, désastre, humiliations. Abandonner la partie, il ne pouvait s'y résigner. Il pensait à ses quatre-vingt mille francs, aux avances de fonds qu'il avait faites pour radouber Galaor et son maître, au dîner qu'il avait payé la veille, aux cent écus que l'enragé vicomte, sous prétexte de tuer le temps, lui avait gagnés au lansquenet; pour supplément de calamité, il pensait aussi à la clientèle de M. Levrault qu'il sentait près de lui échapper, et il se demandait avec rage si décidément il serait le niais de la farce, le Géronte de la comédie, le Cassandre de la pantalonnade. Qu'imaginer? Il se rongeait les poings. Pour une idée, il eût donné ses panonceaux, ses cliens et son étude. Il n'était plus qu'à quelques pas de la Trélade, il

voyait les ardoises du toit briller au soleil à travers le feuillage; il entendait les aboiemens des chiens, les hennissemens des chevaux, et le malheureux n'avait rien trouvé, quand tout à coup son front s'illumina, et, se dressant fièrement sur ses étriers, du haut de la colline qu'il se préparait à descendre, maître Jolibois jeta à la Trélade un geste de défi.

Étienne Jolibois était dans la position d'un homme qui, n'ayant plus rien à perdre, peut tout oser impunément. Quand il en est là, un grand cœur ne prend conseil que de son désespoir; la prudence est hors de saison, l'audace seule a chance de succès. Si nous devons tomber, arrangeons-nous pour que ce soit de haut; si nous sommes foudroyés, que ce soit comme les Titans, pour avoir voulu escalader le ciel. C'est mon avis, c'était celui de Jolibois. Eh bien! au lieu de s'associer à la fortune d'un aigrefin et de s'essoufler à courir après une misérable centaine de mille livres qu'il ne comptait plus rattraper, pourquoi ne chercherait-il pas à se rendre maître, par un coup de main, du champ de bataille où venaient de se rencontrer les La Rochelandier et le vicomte? Au lieu de travailler à relever un drapeau déshonoré, pourquoi n'essaierait-il pas de planter vaillamment le sien sur le coffre-fort de M. Levrault? Pourquoi n'arriverait-il pas, comme le troisième larron de la fable, juste à point pour emmener par le licol l'Aliboron de la haute industrie? Une fois déjà il avait rôdé autour des millions du grand manufacturier, mais ce n'avait été qu'un assaut timide et discret. Cette fois, il s'agissait d'un siége en règle, et d'ailleurs, échec pour échec, mieux valait succomber en combattant pour sa propre cause que de partager la défaite et la honte d'un Montflanquin. En moins d'un quart d'heure, il eut improvisé le plan de campagne le plus formidable qu'eût jamais conçu général d'armée en déroute. Il mettait son honneur à couvert, il acquérait des titres sérieux à la gratitude de M. Levrault et de sa fille, il les forçait de reconnaître que les Levrault n'avaient pas un ami plus chaud, plus empressé, plus dévoué que lui sur la terre. Qui pouvait prévoir où s'arrêterait la reconnaissance du grand industriel? Dans tous les cas, Jolibois échappait à tout soupçon de complicité avec Gaspard, et, s'il ne happait pas les millions, il s'assurait à tout jamais l'estime, c'est-à-dire la clientèle du millionnaire. En passant en revue tous les tours de son sac, il ne désespérait pas absolument d'entraîner ce bourgeois stupide, de détourner le cours de ses travers et d'imprimer à sa sottise une nouvelle direction. Quant à la fille, il serait toujours temps de s'occuper d'elle; Jolibois, qui ne connaissait pas la trempe de l'esprit de Laure, se flattait qu'elle serait emportée dans le courant de son père, comme une yole dans le sillage d'un navire à trois ponts. Qui ne risque rien n'a rien; Jolibois ne risquait rien et pouvait tout avoir. Exalté par l'ivresse qui accompagne

les résolutions extrêmes, tout émoustillé, tout léger, tout joyeux de ne plus se sentir à la suite de l'ami Gaspard et de n'avoir désormais à manœuvrer que pour son propre compte, il piqua des deux, coupa l'air avec sa cravache et s'avança résolûment sur la Trélade. Montjoie et saint Denis! A son tour, il entrait en lice, non plus comme un varlet, mais le casque en tête et la lance au poing. Il allait donner le coup de grace au vicomte, se mesurer avec les La Rochelandier, disputer à une aristocratie avide et rapace les écus du grand fabricant. Il y avait dans tout cela quelque chose d'aventureux qui plaisait singulièrement à l'imagination du jeune tabellion. Maître Jolibois s'étonnait seulement de n'y avoir pas songé plus tôt. S'il échouait, il retomberait sur ses pieds et se retrouverait Gros-Jean comme devant. S'il réussissait, quel honneur! Je ne parle plus des millions; on croirait que Jolibois en voulait à l'argent. Jolibois était républicain. En ce temps-là, chaque département comptait avec orgueil une demi-douzaine de notaires et d'avoués qui éprouvaient le besoin de changer la forme du gouvernement. Depuis plusieurs années, la nécessité d'une nouvelle révolution se faisait sentir dans quelques études de province. Maître Jolibois appartenait à cette phalange d'Harmodius de la basoche qui s'indignaient de l'asservissement de leur patrie, et aspiraient à l'affranchir du joug écrasant qui pesait sur elle. Sous les dehors d'un esprit léger et goguenard, Jolibois cachait des vertus austères. Ses idées sur la fraternité et sur l'égalité ne laissaient rien à désirer. S'il méprisait les huissiers et les commissaires-priseurs, s'il faisait peu de cas des avoués, s'il menait ses clercs à la baguette, s'il traitait de Turc à Maure les cliens qui ne le payaient pas, en revanche on eût été mal venu à soutenir devant lui qu'un notaire n'était pas l'égal d'un maréchal de France ou d'un prince du sang. Lorsqu'il lui arrivait de dîner dans quelque maison opulente, il regardait d'un œil indifférent le luxe et l'élégance du service; jamais l'envie ne s'était glissée dans ce noble cœur : seulement il se demandait le lendemain pourquoi des gens qui ne le valaient pas se permettaient de manger dans de la vaisselle plate, quand il mangeait, lui, maître Jolibois, tout simplement dans de la porcelaine. Ce qu'il avait au plus haut degré, c'était ce mépris de l'or, cet antique désintéressement qui ne se rencontrent que chez les ames républicaines. Qu'on se garde donc bien de le soupçonner de cupidité; arrêtons-nous avec respect devant un des caractères les plus purs dont s'honorent les temps modernes! En se décidant à chasser aux millions, Jolibois ne pensait qu'aux misères du peuple, aux moyens de les soulager. Un château à la porte duquel le pauvre ne frapperait jamais en vain, une vaste propriété qui lui permît d'occuper le plus de travailleurs possible, un hôtel à Paris pour réunir ses amis politiques et se consulter avec eux sur l'avenir des classes nécessiteuses, voilà tout

ce que demandait Jolibois, tel était le rêve modeste de ce champion de la démocratie.

Pendant que Jolibois marchait en conquérant sur la Trélade, M. Levrault était en proie à de cruelles perplexités. Il avait passé une mauvaise nuit et se préparait à passer une triste journée. Le soleil était déjà haut dans le ciel; l'ombre des arbres s'accourcissait à vue d'œil, le vicomte n'avait point reparu. M. Levrault avait erré toute la matinée, comme une ame en peine, dans le sentier qui menait à la vicomté. Si Laure ne l'eût surveillé de près, il n'est pas douteux que le brave homme n'eût poussé jusqu'au pigeonnier de Gaspard.

— Tu le vois, disait-il à sa fille d'un air consterné, le vicomte ne revient pas. On n'outrage pas impunément un Montflanquin; le vicomte est perdu pour nous.

— Soyez tranquille, mon père, le vicomte reviendra, répliquait Laure avec une assurance qui, depuis la veille, ne s'était pas un instant démentie.

M. Levrault branlait la tête et pleurait dans son cœur le gendre envolé. Un gendre d'un si bon rapport et qui lui eût coûté si peu! Après le déjeuner, il s'était retiré dans son appartement, autant pour échapper aux obsessions de Laure, qui ne se lassait pas de le harceler, que pour se livrer tout entier à l'amertume de ses reflexions. Laure avait tant fait que son père ne savait plus à quoi s'arrêter; elle était revenue tant de fois à la charge, que la tête du grand industriel ressemblait à une arène où les pensées les plus contraires se choquaient, se heurtaient avec acharnement et s'entre-détruisaient comme des bêtes fauves. M. Levrault ne s'était jamais trouvé dans une position si critique; disons le mot, il était aux abois. Il y avait des instans où il voyait Gaspard blanc comme neige, et il voulait aller le chercher; il y en avait d'autres où ses yeux se dessillaient à demi, et il osait se demander tout bas si sa fille n'avait pas raison. Tantôt il s'emportait contre la calomnie qui ne respecte rien, frappait du poing les meubles et faisait voler au vent de sa colère les pans de sa robe de chambre; tantôt, dans une attitude recueillie, il méditait sur tout ce que Laure lui avait révélé. Ainsi, comme un navire ballotté par les flots, parfois Gaspard touchait aux nues, parfois il était près de s'abîmer dans un gouffre sans fond : lutte terrible, silencieuse, qui n'avait que Dieu pour témoin, et dont M. Levrault faisait à lui seul tous les frais.

— Non, non, c'est impossible, s'écria tout à coup l'ancien marchand de drap en conjurant par un geste souverain les fantômes qui l'assiégeaient; jamais un Montflanquin n'a trompé personne, et d'ailleurs ce n'est pas un Levrault qu'on joue, qu'on mystifie comme un petit bourgeois. Je me connais en gentilshommes. Si Gaspard n'était pas tout ce qu'il paraît être, je n'aurais pas attendu qu'on vînt m'en instruire; je

l'aurais bien démasqué moi-même. Le vicomte est digne de sa race. Comme ce chevalier dont Laure m'a quelquefois parlé, il est sans peur et sans reproche. Encore un coup, pourquoi Jolibois nous l'eût-il vanté? Pourquoi nous l'eût-il présenté comme l'honneur et la loyauté même? Dans quel intérêt l'eût-il choisi pour nous diriger, pour nous accompagner dans toutes nos excursions? Jolibois est un honnête garçon; il sait qui je suis, quels égards me sont dus. Il n'eût pas introduit dans ma maison une vertu douteuse. Il n'ignore pas de quel bois nous nous chauffons, nous autres grands industriels; n'entre pas qui veut dans notre intimité. Non, non, c'est impossible, répétait-il avec une exaltation toujours croissante. J'écraserai la calomnie comme un serpent sous mon talon : le vicomte sera mon gendre.

Et, bien résolu cette fois à tenir tête à sa fille, il allait s'échapper pour courir à la vicomté, quand un pas brusque et précipité ébranla l'escalier qui conduisait à son appartement.

— C'est lui! le voici! s'écria M. Levrault tombant en arrêt et déjà prêt à ressaisir sa proie.

Cependant, au bruit des pas qui se rapprochait de plus en plus se mêlait une voix brisée, haletante, qu'il cherchait vainement à reconnaître. — Où est M. Levrault? criait cette voix qui n'était pas celle de Gaspard; où se tient-il? — Qu'on me mène à lui! — Il faut que je le voie, il faut que je lui parle. — Les momens sont précieux; il n'y a pas une minute à perdre! — M. Levrault pensa que le feu était à la Trélade. Il se jeta tout effaré hors de sa chambre et faillit être renversé par maître Jolibois.

Était-ce Jolibois, notre Jolibois, celui que nous avons laissé, voilà tout au plus un quart d'heure, dans le sentier de la Trélade? Jolibois était méconnaissable. A quels exercices, à quelle gymnastique effrénée avait-il dû se livrer pour en arriver à un changement si brusque et si complet? A voir ses bottes poudreuses, son pantalon taché de boue, sa cravate dénouée, tous ses vêtemens en désordre, on eût dit qu'il venait de faire deux cents lieues à franc étrier. Son visage s'harmoniait avec son costume. Tous les vents déchaînés se fussent disputé sa chevelure, qu'elle n'eût pas été plus violemment ébouriffée. Sa barbe rappelait le poil hérissé de Calchas. Il y avait dans ses yeux, dans sa physionomie, dans tous ses mouvemens, je ne sais quoi d'étrange qui frappait M. Levrault d'étonnement et presque d'épouvante.

— Rien n'est-il fait? rien n'est-il conclu? arrivé-je à temps? s'écria Jolibois coup sur coup, d'un air égaré, en se précipitant comme une trombe dans l'appartement. S'il est trop tard, malédiction sur moi! C'est moi, monsieur, qui vous aurai perdu; c'est moi qui vous aurai poussé dans l'abîme.

— Dans l'abîme! s'écria M. Levrault pâlissant; dans l'abîme! répéta-

t-il en promenant autour de lui un œil inquiet. Qu'entendez-vous par là? Dans quel abîme m'avez-vous poussé? Les chouans se remuent-ils? Est-il question d'attaquer la Trélade? Je croyais que le vicomte, en se ralliant au trône de juillet, avait mis fin aux discordes civiles.

— Dites, monsieur, parlez, reprit Jolibois ne se possédant plus. Rien n'est-il fait? rien n'est-il conclu? Ne me laissez pas dans cette horrible incertitude; prenez pitié de mes angoisses.

— Avez-vous juré de me rendre fou? s'écria M. Levrault, qui, en observant les traits bouleversés du tabellion, sentait redoubler sa terreur. A qui en avez-vous? qu'y a-t-il? que se passe-t-il? Comment prendrai-je pitié de vos angoisses, si vous ne commencez par prendre pitié des miennes? Si vous ne me dites rien, que voulez-vous que je vous dise?

— C'est juste, repartit Jolibois en se frappant le front. La tête n'y est plus; on la perdrait à moins. Pardonnez, monsieur, au trouble qui m'agite. Je viens de Nantes. Pour vous sauver, s'il en est encore temps, j'ai fait huit lieues en cinq quarts d'heure. Mon cheval est tombé de fatigue à la grille de votre château : je doute qu'il se relève. Noble animal! au train dont il allait, il semblait deviner qu'il s'agissait de votre salut, de celui de votre aimable fille.

— Au fait, Jolibois, au fait! Vous me tenez sur des charbons ardens. J'ai dix chevaux dans mes écuries : si le vôtre ne se relève pas, on le remplacera. On ne perd jamais rien à servir les Levrault. Expliquez-vous. Soyez clair, soyez bref. De quel danger sommes-nous menacés?

— Dans un instant, monsieur, dans un instant. Que je sache d'abord si j'arrive assez tôt pour vous tirer du gouffre où je vous ai plongé. Le contrat est signé. Qui m'eût dit, hélas! qu'un autre que Jolibois?... Je me tais, j'ai perdu jusqu'au droit de me plaindre. Le contrat est signé; mais il ne peut avoir de valeur qu'après la célébration du mariage. Eh bien! ajouta Jolibois d'une voix hésitante, en attachant sur M. Levrault un regard où se révélait toute l'anxiété de son ame; eh bien! monsieur, tout est-il fini? Le destin a-t-il prononcé? Sommes-nous aux prises avec l'irréparable? Suis-je condamné à traîner avec moi un remords éternel? Répondez, dût votre réponse me frapper comme un coup de foudre : le mariage est-il célébré?

— Quel mariage? demanda M. Levrault de l'air d'un homme qui, au lieu d'un pavé qu'il s'attendait à recevoir, sent un bulle de savon s'abattre et crever sur son nez.

— Mais, monsieur, répondit Jolibois non sans quelque surprise, le seul mariage dont il soit question à cette heure dans toute la Bretagne. celui de votre fille et du vicomte Gaspard de Montflanquin.

Après ce qui s'était passé la veille, dans la position délicate où se trouvait M. Levrault vis-à-vis du vicomte, les dernières paroles de

maître Jolibois ressemblaient si bien à une raillerie, que le grand industriel put un instant se croire persifflé. Pour toute réponse, il leva les épaules, enfonça ses mains dans les poches de sa robe de chambre, et se mit à tourner en silence autour de l'appartement, comme un ours mal léché.

— Ainsi, monsieur, dit maître Jolibois, dont la figure s'éclairait peu à peu, le mariage n'est pas célébré? Ainsi Mlle votre fille n'est pas encore unie au vicomte de Montflanquin par des liens indissolubles, par un serment irrévocable?

— Eh! non, mon cher, eh! non, s'écria M. Levrault avec humeur; le mariage n'est pas célébré. D'où venez-vous? d'où sortez-vous? qui vous a conté ces sornettes? Laissons cela, je vous prie. Ce n'est pas la peine de tant insister là-dessus.

— Ils ne sont pas mariés... Mon Dieu, soyez béni! s'écria Jolibois dans un transport de joie céleste. Vous avez donné les jambes de la gazelle à la pacifique monture d'un humble notaire de province. Vous m'avez permis d'arriver assez tôt pour sauver l'innocence et déjouer les projets du méchant. Vous avez voulu que je pusse réparer le mal que j'avais fait à mon insu. Vous m'avez éclairé à temps; vous n'avez pas souffert que la vertu servît au triomphe du vice. Merci, mon Dieu!... ils ne sont pas mariés.

Les mains jointes, les yeux au ciel, maître Jolibois paraissait s'oublier dans une extase religieuse; M. Levrault le considérait avec stupeur et se demandait si ce diable d'homme avait bien en effet toute sa tête à lui.

— Mon cher monsieur, dit-il enfin en se grattant l'oreille, m'expliquerez-vous ce que tout cela signifie? Jusqu'à présent, il n'est pas sorti de votre bouche un mot, un seul mot qui ne soit encore une énigme pour moi. Vous crevez votre cheval, vous éclatez ici comme une bombe; m'apprendrez-vous pourquoi? Mariés ou non mariés, en quoi cela vous touche-t-il? Est-ce une raison pour vous mettre les sens à l'envers ou pour vous égayer de la sorte?

— O le meilleur des hommes! ô trois fois noble cœur! s'écria maître Jolibois avec une émotion si bien jouée, que M. Levrault, tout attendri sans savoir pourquoi, se sentit près de fondre en larmes. Il est sans défiance, il ne soupçonne rien. Avec le génie des affaires, c'est la candeur et la naïveté d'un enfant. Il s'avance en souriant à travers les embûches; il joue sur le bord du cratère qui s'ouvre pour le dévorer. On rencontre ainsi quelques êtres privilégiés, pareils à la fontaine d'Aréthuse : ils se mêlent aux flots bourbeux du monde sans altérer le cristal de leur ame. Malheureux! ajouta-t-il d'une voix éclatante en saisissant brusquement le bras du grand manufacturier; savez-vous ce que c'est que le vicomte Gaspard de Montflanquin? dites, le savez-vous?

Ce fut un coup de tonnerre déchirant un ciel d'azur. A cette question formidable, M. Levrault pâlit et frissonna. Blême, les yeux hagards, palpitant comme un passereau entre les serres d'un oiseau de proie, il regardait maître Jolibois qui lui brisait le bras dans une main d'acier. En ce moment suprême, Étienne Jolibois avait dans son regard et dans son attitude quelque chose de froid et de terrible qui rappelait Bertram, le mystérieux compagnon de Robert-le-Diable. Il y eut quelques secondes de ce silence imposant qui précède les révélations solennelles. Jolibois le rompit le premier.

— Ah! s'écria-t-il en marchant à grands pas dans la chambre, il n'est pas sorti de ma bouche un seul mot qui ne fût pour vous une énigme? Ah! vous ignorez encore ce qui m'amène? Ah! mariés ou non mariés, cela doit m'être indifférent? Ah! vous ne comprenez rien? Eh bien! monsieur, vous allez tout comprendre.

Et là-dessus, sans autre préambule, d'une voix brève, mordante, incisive, maître Jolibois raconta tout ce que le lecteur, plus clairvoyant que M. Levrault, a depuis long-temps deviné. Jolibois déshabilla Gaspard et le mit à nu. Il déchira la trame qu'il avait aidé à tisser; il abattit l'échafaudage qu'il avait aidé à construire. Chacune de ses phrases tombait comme un coup de massue sur les illusions du grand industriel, qui voyait son vicomte s'écrouler pièce à pièce, s'en aller morceau par morceau. Montflanquin était d'une ancienne noblesse de Bretagne; mais il avait traîné son blason dans la boue de tous les ruisseaux. Après avoir mangé son patrimoine, il avait trafiqué de son nom et s'était rallié au trône de juillet; mais le roi, la reine, les princes, les princesses, n'avaient pas tardé à lui tourner le dos. Criblé de dettes, n'ayant ni sou ni maille, de trop bonne maison pour se résigner au travail, il vivait à Paris de la bouillote et du lansquenet, et aussi de quelques douairières dont pas une, jusqu'à présent, n'avait voulu de lui pour mari. Quant à Mlle de Chanteplure, elle avait passé si rapidement sur la terre, que personne ne se souvenait de l'avoir seulement entrevue. Préparé depuis la veille à ces étranges confidences, M. Levrault sentait, à chaque mot de Jolibois, des écailles tomber de ses yeux. Au bout d'un quart d'heure, il ne restait plus rien de son vicomte.

— Le misérable! ajouta Jolibois quand il eut tout dit, il avait fait de moi sa dupe et son complice. Ce matin encore, voilà quelques heures, j'étais, comme vous, sans défiance. Je ne soupçonnais rien. Je m'étais laissé dire, une semaine auparavant, que le vicomte allait épouser votre fille; on m'avait affirmé que le contrat était signé : je m'en réjouissais. Je m'étonnais un peu, je l'avoue, de n'avoir pas été choisi pour rédiger le contrat, je m'étais bercé de l'espoir de devenir un jour le notaire de votre famille; mais Jolibois n'est pas égoïste, je ne songeais qu'à votre bonheur, je m'applaudissais d'avoir servi de

lien entre la maison des Levrault et la maison de Montflanquin, quand ce matin, au saut du lit, un des premiers magistrats de la ville est venu m'apprendre tout ce que je viens de vous révéler. Enfer et damnation! comprenez-vous mon épouvante? comprenez-vous maintenant pourquoi j'ai crevé mon cheval, pourquoi je suis tombé chez vous comme une bombe? Comprenez-vous enfin qu'il s'agissait de mon honneur et de votre salut?

— Il faut convenir, s'écria M. Levrault, que ce vicomte est un effronté coquin. Je n'avais pas attendu jusqu'ici pour savoir à quoi m'en tenir sur sa valeur réelle. Je ne l'avais pas vu trois fois que déjà je trouvais en lui quelque chose de louche. Je m'étais dit tout de suite : Ce n'est pas là un vrai gentilhomme. Croyez bien, Jolibois, que jamais je n'aurais consenti à lui donner ma fille en mariage; mais, je l'avoue, j'étais loin de m'attendre à tant d'audace et de perversité.

— Vous avez, monsieur, non loin de votre porte, reprit Jolibois en hochant la tête, certain château dont je vous engage aussi à vous défier, à moins qu'il ne vous plaise de tomber de Charybde en Scylla, et de sortir d'un guêpier pour vous fourrer dans un nid de vipères.

— De quel château voulez-vous parler? demanda le grand industriel.

— Du château de La Rochelandier. Il y a là, je vous en avertis, une marquise plus dangereuse encore pour vous que le vicomte. Si je ne vous ai pas crié gare! quand vous êtes venu vous établir à la Trélade, c'est que je la croyais absente du pays. Je vous le répète, monsieur, défiez-vous du château de La Rochelandier. La marquise s'est posée en Bretagne comme la Jeanne d'Arc de la légitimité. Vous êtes influent, vous êtes opulent, vous occupez un rang élevé dans le monde. La marquise ne négligera rien pour vous amener doucement à mettre vos millions au service de son fils et de son parti.

— Ah çà! s'écria M. Levrault, c'est donc un coupe-gorge que cette Bretagne qu'on m'avait représentée pourtant comme la terre classique de l'honneur et de la loyauté?

— Que vous dirai-je, monsieur? Vous vouliez frayer avec la noblesse, vous êtes servi à souhait. Le vicomte Gaspard de Montflanquin vous a fait et vous fait encore une cour assidue et désintéressée. Vous recevez à votre table somptueuse le chevalier de Barbanpré, qui ne comprend pas qu'Ésaü ait vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, mais qui vendrait son ame pour une poularde truffée. Vous promenez dans votre calèche le comte de Kerlandec, gentilhomme pur sang, à qui Gaspard doit quinze mille francs, et qui compte, pour rentrer dans ses fonds, sur la dot de Mlle Laure. Enfin, voici venir la marquise de La Rochelandier, plus fourbe, plus rusée, plus avide que tous les autres. Ainsi, vous les verrez tous s'abattre autour de votre

richesse comme une troupe de phalènes autour du globe d'une lampe. C'était votre rêve, monsieur, de nouer des relations avec l'aristocratie; vous devez être satisfait. Quand vous m'avez confié vos projets et vos espérances, je me suis tu, j'ai respecté vos illusions. Mes opinions politiques vous étaient connues; vous n'auriez pas manqué de suspecter mon impartialité. Ah! si j'eusse osé parler...

— Voyons, qu'auriez-vous dit, maître Jolibois? demanda M. Levrault en lui frappant sur l'épaule.

— Ce que j'aurais dit? s'écria le notaire avec feu; j'aurais dit : Monsieur Levrault, vous l'honneur et la gloire de l'industrie française, quand un homme de votre valeur s'allie à la noblesse, il ne s'élève pas, il descend; il n'usurpe pas, il abdique. J'aurais dit aussi : Le temps approche où de grands événemens vont s'accomplir. Ce n'est pas en s'appuyant sur le bras caduc et décrépit de sa sœur aînée que l'aristocratie nouvelle peut se flatter de tenir tête aux orages qui vont l'assaillir.

— Quels orages? demanda M. Levrault d'un air étonné.

— Quels orages, monsieur? vous le demandez! s'écria Jolibois. Ne voyez-vous pas l'horizon se charger de nuages? ne sentez-vous pas le sol tressaillir et trembler sous vos pieds? La France s'agite, le monde est dans l'attente.

— Que voulez-vous dire, maître Jolibois? Jamais la France ne fut si heureuse, jamais l'industrie ne fut si prospère. La bourgeoisie est au pouvoir; que peut-elle souhaiter de mieux?

— Et le peuple, monsieur? demanda maître Jolibois en croisant lentement ses bras sur sa poitrine; le comptez-vous pour rien?

— Le peuple! répliqua M. Levrault; que lui manque-t-il? N'ai-je pas gagné trois millions? Qu'est-ce qui l'empêche d'en faire autant?

— Je vous le dis, monsieur, reprit gravement maître Jolibois, de grands événemens se préparent. Le peuple est aujourd'hui derrière la bourgeoisie comme autrefois la bourgeoisie était derrière la noblesse. La bourgeoisie a tué la noblesse; le peuple tuera la bourgeoisie.

— Allons donc! s'écria M. Levrault; mon journal ne dit pas un mot de cela.

— Le peuple est grand, le peuple est généreux, poursuivit Jolibois d'un ton sentencieux, mais le peuple est terrible, et je ne dois pas vous cacher, monsieur, que le jour où la bourgeoisie lui rendra ses comptes, elle aura un mauvais quart d'heure à passer. Les millions seront alors un lourd bagage, et je sais plus d'un riche banquier qui s'estimera fort heureux s'il réussit à sauver sa tête.

— Parlez-vous sérieusement, Jolibois?

— Trop sérieusement, hélas! Je pense à vous, monsieur, à votre aimable fille. Vous n'avez rien fait, je le sais, pour attirer sur vous la

haine et les malédictions du peuple. Vous êtes toujours allé au-devant de ses besoins; en toute occasion, vous avez soulagé ses misères; vous n'êtes pas de ces riches égoïstes, impitoyables, qui déclarent que personne ne meurt de faim, une fois qu'ils ont bien dîné. Cependant, vous le savez, dans les tempêtes révolutionnaires, trop souvent les innocens paient pour les coupables. Que deviendrez-vous, juste ciel? Ah! sans doute, je veillerai sur vous, sur votre fille. J'apaiserai la colère du lion déchaîné; vous le verrez, docile à ma voix, venir, en rampant, vous lécher les pieds. Le peuple me connaît, il m'aime; mais qui peut dire, qui peut prévoir où nous serons, vous et moi, pendant la tourmente? Arriverai-je à temps pour vous faire un rempart de mon corps, pour détourner le coup mortel, pour vous emporter dans mes bras? Croyez-moi, monsieur, ne comptez pas trop sur maître Jolibois; au lieu de rechercher l'alliance d'un gentilhomme qui ne servirait qu'à vous désigner plus sûrement à la vengeance populaire, donnez votre fille à un républicain éprouvé qui protégera tout à la fois votre vie et votre fortune.

A la pensée de marier sa fille avec un républicain, M. Levrault partit d'un formidable éclat de rire et se tordit les flancs dans un accès de folle gaieté.

— Vous êtes fou, mon cher, dit-il enfin à Jolibois un peu déconcerté. Le peuple est content; il ne veut plus de révolutions. Je m'étonne qu'un garçon d'esprit comme vous ait en politique des idées si fausses. Je vous conseille de vous abonner à mon journal.

Jolibois revint à l'assaut, mais vainement. M. Levrault ne comprenait rien ou paraissait ne rien comprendre. Toutes les insinuations de l'honnête républicain s'aplatirent sur l'intelligence du grand industriel, comme des balles sur la peau d'un éléphant. Le tabellion se retira la rage et la mort dans le cœur.

Au détour du sentier, à deux portées de fusil de la grille, Jolibois rencontra le vicomte. Gaspard s'était un peu attardé le long des haies, non pas à poursuivre des papillons, mais à fourbir ou à épousseter un certain nombre de phrases qu'il avait retrouvées dans les cendres de sa jeunesse, et à l'aide desquelles il comptait réduire le cœur récalcitrant de Mlle Levrault. Sûr désormais de ses effets, il venait de hâter le pas, quand Jolibois lui barra le chemin.

— Eh bien! Jolibois? demanda-t-il avec anxiété.

— Sonnez, clairons; sonnez, trompettes! s'écria le cavalier en brandissant sa cravache d'un air victorieux. Que tous les maçons de la Bretagne accourent à votre voix! que vos tours humiliées s'élancent de leurs ruines! que les pierres de votre château se relèvent au bruit des écus du grand industriel, comme autrefois les murs de Thèbes aux sons de la lyre d'Amphion! qu'on rétablisse partout les armoiries

de votre famille! que Galaor grimpe aux créneaux et déploie la bannière des Montflanquin! que les Baudouin et les Lusignan tressaillent de joie dans leur suaire! Vous l'emportez, monsieur le vicomte. Vous n'avez plus qu'à vous présenter; les millions de M. Levrault sont à vous.

— Dites qu'ils sont à nous! s'écria le vicomte dans un élan de joie et de reconnaissance dont il ne fut pas maître. A nous les millions! ajouta-t-il en battant un entrechat sur le bord du sentier. L'endiablée marquise en sèchera de rage. Jolibois, comment s'est passée l'entrevue? Avez-vous rencontré de la résistance?

— Je ne dois pas vous dissimuler, monsieur le vicomte, que, lorsque je suis arrivé, vos actions avaient un peu baissé. On ne doutait pas de votre loyauté; qui s'est jamais permis d'en douter? Pourtant on hésitait. J'ai parlé, tout a changé de face. Les La Rochelandier sont à cent pieds sous terre, et vous êtes plus haut que jamais. Sans vanité, monsieur le vicomte, je puis me flatter de vous avoir donné en cette occasion ce qu'on appelle un bon coup d'épaule.

— Généreux Jolibois, noble ami, mon sauveur! s'écria le chevaleresque Gaspard, qui cherchait déjà quelque moyen honnête de frustrer l'espérance de tous ses créanciers; je vais donc pouvoir m'acquitter envers vous!

— Monsieur le vicomte, vous avez à vous préoccuper d'intérêts plus sérieux. Ce qui m'est dû n'importe guère; acquittez d'abord ce que vous devez à la mémoire de vos ancêtres, répliqua le magnanime Jolibois, qui se demandait si l'heure n'était pas venue de se venger de toutes ses déceptions.

— Ah çà! demanda le vicomte dont les yeux verts brillaient au soleil comme deux émeraudes, nous les tenons bien, n'est-ce pas, ces petits agneaux du bon M. Levrault? Ils ne sauraient nous échapper? Vous en êtes sûr, Jolibois?

— C'est absolument, monsieur le vicomte, comme si vous aviez dans votre poche les dix-huit cent mille francs de dot que le grand manufacturier donne à sa fille.

— Dix-huit cent mille francs! s'écria Gaspard, qui crut voir le ciel s'entr'ouvrir.

— Ni plus ni moins, monsieur le vicomte; ajoutez-y pourtant une somme de cent mille livres qui vous sont alloués pour frais d'installation. Vous entrerez en possession de ce joli denier le jour de la signature du contrat. On vous marie sous le régime de la communauté; on ne croit pas pouvoir faire la partie trop belle à un gendre de votre poids.

— Cet excellent M. Levrault! Ne vous semble-t-il pas que nous avons parlé de lui un peu légèrement hier soir? Eh bien! Jolibois, je ne rougirai jamais de mon beau-père. Quand mes salons seront ouverts, on

en pensera ce qu'on voudra, mais, foi de gentilhomme! on y verra M. Levrault.

— Allons, monsieur le vicomte, ajouta gaiement Jolibois en se frottant les mains, vous voilà tiré d'affaire, et, comme on dit, remonté sur votre bête. Les mauvais jours sont passés. Votre étoile s'est enfin dégagée des nuages qui voilaient son éclat. Vous allez mener cette grande existence qui convient à vos goûts, à vos instincts, à votre rang. Une propriété seigneuriale en Bretagne! un hôtel à Paris! des chevaux! loge à l'Opéra, loge aux Bouffes!...

— Eh! mon Dieu! oui, dit le vicomte d'un air résigné. L'été, je voyagerai; j'irai aux eaux, à Bade, à Hombourg...

— Ce sera ma gloire d'avoir été pour quelque chose dans l'accomplissement de vos vœux, dans la réalisation de vos rêves. Mes enfans, si j'en ai jamais, sauront un jour que leur père a contribué à restaurer la splendeur de votre nom, à vous venger des outrages du sort. Dussé-je ne leur laisser que cette page de ma vie, ils n'auront pas le droit de se dire déshérités.

— J'espère bien, mon cher monsieur Jolibois, que je vous verrai quelquefois, soit à Paris, soit dans mes terres.

— C'est trop de bonté, monsieur le vicomte... Mais vous perdez un temps précieux. M. Levrault est impatient de vous ouvrir ses bras et de vous nommer son fils, car c'est ainsi qu'il vous appelle. Vous n'êtes pas son gendre, vous êtes son fils bien-aimé.

— Je vous l'ai toujours dit, c'est le meilleur des hommes, s'écria Gaspard d'un ton pénétré. Peut-être a-t-il quelques petits travers, mais quelle ame! quel cœur!...

— Un cœur d'or, monsieur le vicomte. Allez donc, courez à la Trélade, volez où l'opulence vous attend. Songez que vous n'êtes pas dispensé de jouer aux pieds de la petite....

— Dites mademoiselle Levrault, mon cher monsieur Jolibois, dites mademoiselle Levrault.

— Aux pieds de Mlle Levrault, reprit Jolibois avec déférence, la scène dont nous sommes convenus. Soyez brûlant, monsieur le vicomte, soyez brûlant, irrésistible. Mlle Levrault tient par-dessus tout à inspirer une passion violente; donnez-lui cette satisfaction. Si, du temps du roi Henri, Paris valait bien une messe, dix-huit cent mille francs de dot valent bien aujourd'hui une déclaration d'amour.

— Merci de vos bons conseils, monsieur Jolibois, repartit le vicomte, qui, au rebours des grandes ames, sentait sa dignité se relever avec sa fortune; il me sera facile de les suivre. Le rôle que vous avez bien voulu tracer pour moi n'est pas au-dessus de mes forces. Si je dois être brûlant, irrésistible, je le serai naturellement, sans effort, et n'y aurai pas grand mérite. Je n'ai point encore passé le temps d'aimer, et ne vois

rien de surprenant à ce qu'une jeune et jolie personne comme Mlle Levrault ait la prétention d'être courtisée uniquement pour sa grace et pour ses beaux yeux. Adieu donc, mon cher monsieur, ajouta-t-il en lui donnant deux doigts; je n'oublierai de ma vie ce que vous avez fait pour ma maison.

A ces mots, maîtrisant à grand'peine l'émotion qui le poussait à cabrioler comme un chevreau, Gaspard poursuivit gravement son chemin. S'il se fût retourné au bout de quelques instans, et que ses yeux eussent rencontré le regard qu'attachait sur lui maître Jolibois immobile encore à la même place, je crois que notre ami Gaspard aurait senti courir un frisson le long de ses jambes.

IX.

Après le départ de maître Jolibois, le grand industriel était entré au salon, où sa fille venait de descendre. Laure, qui avait passé une partie de la matinée au fond du parc, ne se doutait pas que le tabellion eût mis le pied à la Trélade. M. Levrault se garda bien de l'en instruire. Après avoir rôdé quelque temps en silence autour du fauteuil où Laure se tenait assise :

— Toute réflexion faite, s'écria-t-il, ce ne doit pas être grand'chose de bon que ton vicomte! Je me demande comment nous avons pu nous décider à le recevoir dans notre intimité.

— Enfin, mon père, s'écria Laure, vous vous rangez à mon avis.

— C'est-à-dire, répliqua M. Levrault, que c'est toi qui as fini par partager mes secrets sentimens. Rappelle-toi la verte façon dont je me suis exprimé sur son compte dès le lendemain de notre arrivée à la Trélade. Je ne l'avais pas encore vu, et déjà je me défiais de lui. Il n'avait pas encore paru, et quelque chose me disait déjà que ce Montflanquin n'était rien qui vaille.

— Je ne l'ai pas oublié, dit Laure; mais je me souviens aussi que le vicomte n'a eu qu'à se montrer pour enlever toutes vos sympathies.

— Mes sympathies! s'écria le grand manufacturier : il faut bien te mettre dans la tête que ton gringalet de Gaspard ne les a jamais eues. Tout en lui me choquait, sa figure, sa voix, ses breloques, jusqu'à sa façon de se présenter. Je n'ai jamais donné, pour ma part, dans ses Baudouin et dans ses Lusignan, dans ses besans d'or et dans son lion léopardé de sable à la queue fourchue et passée en sautoir. Je n'ai pas été dupe un seul instant de son empressement, de ses assiduités. Je me suis dit tout de suite : Voici un gaillard qui sait de quel côté la miche est beurrée.

— Et pourtant, ajouta Laure, qui ne pouvait s'empêcher de rire,

vous le receviez, vous lui faisiez fête, vous aviez juré qu'il serait votre gendre.

— Pardieu! ne voyais-je pas qu'il te plaisait, que tu l'aimais, que tu voulais l'épouser à tout prix? Pour ne pas te contrarier, je feignais de le trouver charmant. Bien entendu, je n'allais pas jusqu'à suspecter sa moralité. Je me disais bien parfois : Le pèlerin en veut à mes écus; je m'obstinais pourtant à le tenir pour un galant homme. Je me disais : Il n'est ni beau ni jeune; j'enrageais tout bas de te sentir affolée de ce petit chafouin; mais, après tout, c'étaient tes affaires, non les miennes. Hier, ce matin encore, je le défendais contre toi-même. Sa passion l'égare, me disais-je; ce n'est qu'un dépit amoureux. Toutefois, comme il s'agissait de ton bonheur, j'ai pensé que la chose méritait réflexion. Je ne réfléchis pas souvent; mais, quand je m'y mets, c'est pour tout de bon. Je me suis enfermé dans ma chambre; après deux heures de recueillement et de méditation silencieuse, je reconnaissais que ton vicomte n'est qu'un saltimbanque et un chenapan.

— Vous allez voir, dit la jeune fille en riant de plus belle, que c'est moi maintenant qui vais être obligée de prendre son parti.

— Tu me persuaderas, n'est-ce pas, qu'il a refusé les faveurs de la cour? Tu me feras croire qu'il s'est jeté dans l'eau pour sauver Mlle de Chanteplure? Allons donc! s'il s'est montré aux Tuileries, je jurerais que le roi et les princes lui ont tourné le dos. Quant à Mlle Fernande, je la soupçonne fort de n'avoir jamais existé. Ne me parle plus de ton Gaspard; ne viens plus me corner aux oreilles que tu l'aimes, que tu l'adores, que tu n'épouseras que lui! Il est temps que cette comédie finisse.

— Mais, mon père...

— Je ne veux rien entendre, je te défends de prononcer son nom en ma présence. Le malheureux! avoir osé se jouer d'un homme tel que moi! Quand je songe que ma fille a pu aimer ce jongleur, ce pasquin, tout le sang des Levrault se révolte et bouillonne indigné dans mes veines.

— Mais, mon père, de grace...

— Point de grace! s'écria le grand fabricant. Je regrette que les travaux de l'industrie m'aient détourné du noble exercice des armes. Pour la première fois, je me plains à Dieu de n'être pas de race militaire. Nous autres grands industriels, nous sommes les maréchaux de la paix. Ah! si Timoléon était là, il vengerait du même coup sa sœur et son père outragé. Qu'il vienne cependant, ce fils de preux, ce jeune et beau Gaspard, qu'il vienne affronter mon courroux! Je lui dirai son fait; après l'avoir démasqué, je lui jetterai son masque à la face. On ne sait pas ce que c'est qu'un Levrault offensé.

— Voici le vicomte! dit Laure, qui, en soulevant le rideau de la

croisée, venait d'apercevoir le museau de Gaspard entre les barreaux de la grille.

— Pas possible! s'écria M. Levrault.

— C'est lui-même. Tenez, regardez, ne le voyez-vous pas? demanda Laure entr'ouvrant le rideau.

— Il est affreux, dit M. Levrault; il a l'air d'une fouine. Comprend-on qu'il y ait des gens qui le trouvent beau? Ma chère, observe, je te prie, avec quelle politesse glaciale je vais le recevoir.

— Si vous le permettez, mon père, c'est moi qui recevrai M. Gaspard. Je crois qu'il est de votre dignité de ne plus vous rencontrer face à face avec lui; éloignez-vous, reposez-vous sur moi du soin de l'éconduire.

— Tu as raison. Je me connais : j'ai la tête près du bonnet. Il suffirait d'un mot imprudent, d'un sourire équivoque, d'un froncement de sourcil, d'un regard de travers, pour me faire sauter comme une poudrière : il est plus convenable que je ne le voie pas.

Et M. Levrault, qui, soupçonnant vaguement le vicomte d'avoir des habitudes de spadassin, n'était pas fâché de laisser à sa fille le soin de terminer cette petite affaire, s'esquiva par la porte vitrée qui s'ouvrait sur le parc, tandis que Gaspard s'introduisait par celle qui donnait sur la cour. Ce fut une des entrées les plus dramatiques qu'eût jamais inspirées l'égarement de la passion. Gaspard ne fit qu'un bond de la porte du salon au fauteuil de Laure; puis, s'affaissant aux pieds de Mlle Levrault comme si son corps eût été bourré d'ouate, il tomba sur ses deux genoux, et, par un geste de désespoir qui aurait pu passer tout aussi bien pour un mouvement de coquetterie, il cacha son visage entre ses mains. Ç'avait été si prompt, si brusque, si instantané, qu'on eût dit que le vicomte se trouvait là par enchantement. Laure, qui n'avait pas bougé, jouait d'un air distrait avec un éventail de Chine, et regardait paisiblement Gaspard, comme elle eût fait de quelque animal familier, couché sur un coussin auprès d'elle.

— Eh bien! oui, c'est vrai, je vous ai trompée, dit enfin le vicomte d'une voix éperdue. Oui, tout ce que j'ai pu faire, tout ce que j'ai pu imaginer pour vous éloigner du château de La Rochelandier, je l'ai fait, je l'ai imaginé. Ruses, détours, basses manœuvres, rien ne m'a coûté, je n'ai rien épargné. Accablez-moi de votre colère, mais épargnez-moi votre mépris : je vous aimais et j'étais jaloux. Enfant qui commencez la vie à peine, source fraîche et limpide qui n'avez réfléchi que l'azur du matin, fleur d'innocence, de grace et de beauté, fleur virginale, encore toute baignée des larmes de l'aurore, vous ne savez pas de quels feux dévorans s'embrase le milieu du jour, vous ne pouvez pas savoir ce que la passion déchaîne de tempêtes dans un cœur déjà dévasté. Il y a des ames chez lesquelles l'amour n'est qu'un filet d'eau

claire coulant sans bruit sous un tapis de mousse; il y en a d'autres, hélas! où c'est un torrent impétueux, renversant tout sur son passage et creusant son lit dans des ruines. Oui, je vous ai trompée; oui, je me suis joué de votre crédulité; oui, j'ai veillé, comme un espion, sur tous vos pas, sur toutes vos démarches. Je me suis abaissé jusqu'au mensonge, moi, vicomte de Montflanquin! J'étais jaloux de l'air que vous respiriez, des brises qui touchaient vos cheveux, de l'herbe que foulaient vos pieds, des roses qu'effleuraient vos lèvres. J'aurais voulu pouvoir vous dérober à tous les regards, élever autour de vous une muraille haute de cent coudées, vous cacher, vous enfouir dans mon sein comme un avare son trésor. Soyez impitoyable, mais ne m'outragez pas : je vous aimais, et j'étais jaloux.

Ici Gaspard s'interrompit et leva les yeux sur Mlle Levrault pour juger de l'effet de ce petit morceau, dont il n'était pas trop mécontent. Laure continuait de jouer avec son éventail; elle en dépliait, en repliait les feuilles, examinait le fini du travail, admirait l'éclat des couleurs, et semblait n'avoir rien entendu des belles choses qu'on venait de lui débiter. Gaspard resta tout interdit.

— Je vous écoute, monsieur le vicomte, dit enfin la jeune fille.

Ce peu de mots avaient été prononcés d'une voix si mélodieuse et si caressante, que notre ami Gaspard se sentit pleinement rassuré.

— Quoique bien jeune encore, reprit-il avec mélancolie, je croyais depuis long-temps en avoir fini pour jamais avec les orages de la passion. Foudroyé à vingt ans, j'avais dit adieu à tous les rians fantômes du matin de la vie; j'avais dit à l'amour un éternel adieu. Mon cœur n'était qu'un monceau de cendres. Il ne restait plus qu'à m'envelopper d'un linceul et à me coucher dans ma tombe, lorsque vous m'êtes apparue. Bienfait et bénédiction! étiez-vous descendue sur la terre pour guérir les blessés et réveiller les morts? En vous voyant, je me sentis renaître, et, comme Lazare, je tendis vers le ciel mes bras ressuscités.

— Continuez, monsieur le vicomte, dit Laure à Gaspard, que venait de trahir sa mémoire paresseuse.

— Je vous vis et je vous aimai. J'avais juré aux pieds d'une mourante d'ensevelir mon cœur avec elle, de ne plus vivre que de son souvenir; je vous vis, je devins infidèle et parjure. Ah! de quelle épouvante ne fus-je pas saisi, en découvrant que je n'étais pas mort à tout ce qui fait vivre, que j'étais jeune encore, que je pouvais aimer, que j'aimais! O douce créature, que vous m'avez coûté de remords et de larmes! Je voulais vous fuir; une force invincible me ramenait vers vous. Chaque soir, en vous quittant, je faisais le serment de ne plus revenir; je revenais le lendemain, plus malheureux, plus épris que la veille. Ah! j'ai bien souffert, ah! j'ai bien combattu. Vous le savez, mon Dieu, vous qui lisez dans le fond des ames! Que de fois, en re-

tournant le soir, par les sentiers déserts, au château de mes pères, j'ai cru voir s'agiter dans l'ombre le spectre irrité de Mlle de Chanteplure! Que de fois j'ai cru entendre sa voix accusatrice dans les plaintes du vent! Insensé que j'étais! Je ne comprenais pas qu'au lieu de s'indigner, son ombre charmante devait se réjouir. N'êtes-vous pas le portrait vivant de Fernande? N'est-ce pas elle encore que j'aime en vous? Non, je n'ai point trahi ma foi, non, je ne suis pas infidèle. Mlle de Chanteplure vit, je suis à ses genoux, c'est sa beauté que je contemple et que j'adore, c'est sa main que cherche la mienne... O ma bien-aimée! j'ai rêvé que vous étiez morte. Vous vivez, vous m'êtes rendue, plus jeune, plus radieuse, plus belle que jamais. Regardez-moi, parlez-moi comme aux jours de notre bonheur. Vous ne me dites rien. Avez-vous cessé de m'aimer? N'êtes-vous plus ma Fernande? ne suis-je plus votre Gaspard?

— Monsieur le vicomte, répliqua Laure de sa plus douce voix en dégageant tranquillement sa main de l'étreinte du bouillant Montflanquin, je mentirais si je vous disais que vous m'êtes indifférent. Soyez bien convaincu que je suis flattée, autant que je dois l'être, de l'hommage d'un cœur tel que le vôtre. J'avais espéré, je ne m'en défends pas, que nos destinées finiraient par s'unir et se confondre. Il m'eût été doux, je l'avoue, de porter votre nom; je l'aurais porté avec orgueil. Malheureusement, monsieur le vicomte, c'est Mlle de Chanteplure que vous aimez en moi : je ne consentirai jamais à n'être pour mon mari qu'un portrait et un souvenir.

En achevant ces mots, Laure se leva, prit sur la table du piano ses gants, son chapeau, son ombrelle, et se retira sans laisser tomber un regard sur le vicomte, toujours agenouillé.

Notre ami Gaspard n'était pas un sot : il se sentit perdu. Il étouffa dans sa poitrine un rugissement de lion blessé, enfonça son chapeau sur sa tête et sortit. Cependant, comme il traversait la cour, Gaspard se rappela les dispositions bienveillantes dans lesquelles maître Jolibois avait laissé M. Levrault. Il était collé après les millions du grand industriel comme un aspic qui refuse de lâcher prise. Il revenait sur ses pas, quand une voix de stentor laissa tomber ces mots d'une fenêtre :

— Germain, dites qu'on attèle; nous allons au château de La Rochelandier.

Le vicomte leva les yeux, et reconnut à une croisée du premier étage le grand manufacturier, qui se prélassait dans sa robe de chambre de cachemire, se caressait le menton, observait d'où soufflait le vent, et paraissait se soucier fort peu que le vicomte Gaspard de Montflanquin fît le pied de grue dans sa cour. Sans demander son reste, Gaspard baissa le nez, fila piteusement le long du mur, ouvrit la grille et s'échappa sans bruit.

Que s'était-il passé à la Trélade après le départ de maître Jolibois? Tel était le mystère que Gaspard s'efforçait en vain de pénétrer. Sa raison s'y perdait. Il ne pouvait supposer que Jolibois, qui jusque-là lui avait servi de compère, eût voulu rire et s'amuser à ses dépens. Ce qui semblait très clair au vicomte, c'est qu'il ne devait plus songer à mettre la main sur les millions de M. Levrault; pour le coup, c'était partie perdue, sans espoir de revanche. Gaspard n'était pas homme à s'exhaler en désirs impuissans, en stériles regrets. Il se consolait en songeant qu'il allait retourner à Paris, grace aux cent écus que Jolibois s'était naïvement laissé gagner la veille. Paris! ce n'était qu'à Paris que le vicomte respirait à l'aise; il tressaillait à ce nom comme un exilé au nom de la patrie. A Paris donc! La province n'était pas digne de posséder un esprit si charmant. Gaspard se consolait aussi en se représentant la grimace que ferait Jolibois lorsqu'il apprendrait le dénoûment de l'aventure; dans la pensée que ce créancier insolent et goguenard se trouvait être le dindon de la farce, il y avait quelque chose qui souriait au vicomte et ne déplaisait pas à sa bonne ame.

Comme il approchait du château de ses pères, Gaspard aperçut trois personnages de mine équivoque, tranquillement assis sur le pas de sa porte qu'ils semblaient prendre pour celle d'un cabaret. Une carriole d'osier, attelée d'un petit cheval bas-breton, était arrêtée au pied de la colline où s'élevaient les ruines du manoir. Gaspard s'avança sans défiance, tout en se demandant qui pouvaient être ces trois étranges visiteurs. Tous trois s'étaient levés en le voyant paraître.

— C'est à monsieur le vicomte Gaspard de Montflanquin que j'ai l'honneur de m'adresser? demanda le moins sale et le plus laid des trois.

— A lui-même. Que me voulez-vous?

— La lettre que voici mettra peut-être monsieur le vicomte au courant de la petite affaire qui m'amène.

Gaspard brisa le cachet et lut :

« Monsieur le vicomte,

« Je ne veux pas quitter Clisson et retourner à Nantes sans vous offrir un nouveau témoignage de l'intérêt que vous m'inspirez. La nuit que je viens de passer sous le toit de vos pères n'a pas été seulement agitée par les émotions du jeu. Les bruits sinistres qui ne m'ont pas permis de fermer l'œil m'ont fait trembler en même temps pour votre sécurité. Je ne dois pas souffrir que le dernier héritier d'une famille illustre reste exposé à voir un beau matin les murs de son château s'écrouler sur sa tête. Agréez donc, monsieur le vicomte, que je mette à votre disposition un logement où vous puissiez dormir en paix, quand souffleront les vents de l'équinoxe.

« J'ai l'honneur de vous renouveler, monsieur le vicomte, l'assurance des sentimens qui vous sont dus.

« JOLIBOIS. »

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda Gaspard qui avait tressailli comme un cerf en entendant le son du cor et les aboiemens de la meute.

— Monsieur le vicomte, répliqua l'huissier (hélas! c'en était un) en tirant de sa poche graisseuse une liasse de papiers aux armoiries du fisc, je suis chargé par maître Jolibois d'exécuter le jugement qui vous condamne à lui rembourser la somme que vous lui devez, sous peine de vous voir appréhendé au corps et incarcéré aux termes de la loi. Je suis en règle : voici les pièces, rien n'y manque. Le jugement est définitif, l'arrêt exécutoire. Êtes-vous en mesure de verser entre mes mains cent cinquante mille trente-trois francs soixante et quinze centimes, montant de la somme qui vous est réclamée, tant en principal qu'en intérêts et frais?

— Ah! traître Jolibois! ah! perfide! ah! bourreau! murmura Gaspard en froissant d'une main convulsive la lettre de l'abominable notaire.

Puis, s'adressant au jeune groom qui assistait à cette scène avec une inquiète curiosité :

— Galaor, demanda-t-il négligemment, avons-nous cent cinquante mille francs dans la maison?

— Je vais y voir, monsieur le vicomte, répondit le sublime enfant.

Le vicomte eut bien un instant la pensée de s'enfuir ou de résister; mais, après avoir examiné attentivement les deux lévriers qui veillaient sur lui et ne le perdaient pas de vue, le malheureux comprit qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui de la résignation.

Au bout de quelques minutes, Galaor reparut.

— Monsieur le vicomte, dit-il, il s'en manque seulement de quelques milliers d'écus.

— Adieu donc, mon fils, à des temps meilleurs! dit Gaspard avec mélancolie; je te confie la garde du château de mes pères.

Un quart d'heure après, la carriole d'osier emportait à Nantes le dernier rejeton d'une race de preux, assis modestement entre deux recors, en face d'un huissier, tandis que Galaor, debout sur le seuil de la porte, se tordait les bras, s'arrachait les cheveux et criait comme Sganarelle :

— Mes gages! mes gages! mes gages!

JULES SANDEAU.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1849.

Nous avons assez souvent et assez longuement rebattu cette éternelle histoire du démêlé romain pour n'avoir pas la moindre envie d'y rentrer encore beaucoup, aujourd'hui qu'il semble à peu près fini d'une fin quelconque. Nous allons d'ailleurs la retrouver derechef à la tribune de l'assemblée législative, et nous en saurons alors le menu comme le gros; mais s'il faut s'en exprimer franchement, nous ne croyons pas que la discussion puisse avancer là-dessus à grand'chose, ni réparer quoi que ce soit en aucun sens que ce soit. Le plus clair résultat auquel on arrivera sans doute en discutant, ce sera d'en venir réciproquement à se dire plus ou moins ce qu'on pense sur ce chapitre en particulier et sur tous les autres en général. Ce n'est plus, à proprement parler, une question de politique étrangère, c'est une occasion de crise ministérielle. Les grandes affaires en France s'entendent comme cela. L'affaire de Rome, après tout, est bien assez disgracieuse pour qu'on ait besoin de s'en prendre à quelqu'un.

Il y a d'abord un fait certain, c'est que tout le monde sans exceptiou eût désiré qu'elle se fût terminée plus vite et plus à l'honneur de nos conseils. Personne ne voudrait affirmer que le *motu proprio* du 12 septembre soit une marque très flatteuse de la reconnaissance du souverain pontife envers la république, et il ne nous devrait absolument rien qu'il n'en aurait pas fait moins. Grégoire XVI n'avait pas été rétabli par nos soldats dans sa capitale, quand il nous donnait sa parole d'adhérer au *memorandum* de 1831, où il y avait pourtant quelques bonnes garanties de plus que dans la dernière proclamation de Pie IX. Il est vrai que la parole de Grégoire XVI n'a jamais été tenue, ce qui n'est pas, il en faut convenir, d'un bien excellent augure pour les promesses de son successeur, auquel on doit déjà le *statuto* de 1848, aujourd'hui si complétement effacé de sa mémoire.

Oui, nous l'avouerons tant qu'on voudra, le *motu proprio* est un pas trop en

arrière pour qu'il ne nous soit pas déplaisant d'en accepter la solidarité; l'amnistie est trop encombrée de restrictions et de piéges pour que nous puissions même honorablement consentir à livrer ceux que nous nous sommes chargés de vaincre aux juges implacables qui se sont gardé le droit exclusif de punir. On nous dit qu'il n'y a nulle part de ces libéraux modérés que nous appelions aux travaux de l'administration publique dans l'état romain : est-ce donc le moyen de les former que d'écarter indéfiniment la sécularisation, et ne s'aperçoit-on pas que, du moment où il n'est plus permis de compter sur l'aveugle obéissance des temps anciens, on pousse les gens aux émeutes du radicalisme en leur refusant à perpétuité l'exercice des libertés régulières. On nous dit aussi que nous avons mauvaise grace à presser le pape d'élargir son amnistie, quand nous détenons encore à Belle-Isle nos transportés de juin. L'argument est curieux sous la plume qui l'emploie. Est-ce que par hasard le pape nous aurait aussi aidés à prendre nos barricades? ou est-ce que vous regretteriez qu'on les eût prises? ou n'êtes-vous pas plutôt des sophistes qui faites flèche de tout bois?

Donc nous voilà maintenant d'accord avec M. de Lesseps, donc nous sommes au désespoir de l'expédition, et nous croyons, avec les adversaires qui l'ont décriée, que c'eût été d'une très noble et très habile sagesse d'envoyer nos troupes à Civita-Vecchia pour présenter à M. Mazzini les complimens admiratifs de la république française? — De deux choses l'une : ou l'Autriche serait à présent maîtresse de Rome à la place de M. Mazzini, ou M. Mazzini, resté dictateur absolu, aurait encore à soutenir l'assaut des Autrichiens. En aucun de ces deux cas, la France n'occuperait une meilleure position qu'aujourd'hui, et son influence serait encore plus compromise pour avoir assisté l'arme au bras à la restauration du pape que pour subir aujourd'hui l'ingratitude du pape restauré. Accomplie sans nous, cette restauration était, dans la pensée européenne, accomplie contre nous; récompensés comme nous le sommes de l'avoir faite, nous gagnons du moins qu'on ne puisse point paraître nous l'avoir imposée. Telle était l'interprétation la plus directe de notre neutralité, et pour n'en pas souffrir les inconvéniens, il n'y avait presque plus qu'à la rompre en faveur de M. Mazzini, comme nous l'avons rompue en faveur de Pie IX. Nos services nous auraient-ils été mieux payés? Lisez le dernier manifeste de M. Mazzini, vous verrez tout de suite qu'il eût été aussi intraitable à son point de vue que Pie IX au sien. Nous n'aurions gagné au change que d'avoir à lutter contre des entêtemens d'autre nature, mais non pas de moindre trempe. Le pape humanitaire est aussi convaincu de la divinité de sa mission que le pontife catholique, et obstination pour obstination, nous aimons encore mieux celle du droit divin traditionnel que celle du droit divin révolutionnaire. Nous ne faisons point assez au goût des ultras de la théocratie, qui vont sans nous et nous laissent réclamer en vain; nous n'aurions jamais fait assez au goût du fanatisme de la démagogie, et celle-ci ne se serait point bornée à ne pas prendre nos conseils; elle nous aurait précipités à la remorque des siens, sauf à nous briser dans ses emportemens.

Le vrai mot de la situation, c'est que l'affaire de Rome était une mauvaise affaire par quelque endroit que ce fût, qu'on s'en mêlât ou qu'on ne s'en mêlât pas. Elle était un de ces cadeaux que nous ont légués les hommes de février, pour attirer la France sur leurs pas et dans leurs sentiers. Comme on sait bien

que la France ne doit être à aucun prix une puissance absolutiste et rétrograde, on a calculé qu'on pourrait peut-être l'obliger à se conduire en pays démagogique, si on réussissait à lui fermer toute issue du côté de la politique intermédiaire et tempérée qui lui est naturelle. Nous reconnaissons qu'il faut aujourd'hui beaucoup de force et de prudence pour se dégager de l'étreinte où nous sommes à Rome entre les deux excès contraires, et regagner nos propres voies. A-t-on marché aussi droit qu'il fallait pour n'en jamais sortir ni par un bord ni par l'autre? A-t-on eu toute la vigilance, tout le sang-froid nécessaire, pour garder envers et contre tous ces issues dont nous parlons? Si l'affaire était mauvaise en elle-même, s'est-on mis très résolûment en mesure de la rendre bonne? Tout cela, encore une fois, est une autre question; c'est la question ministérielle, et il ne tardera pas beaucoup avant qu'elle soit jugée.

On la jugera sans doute sur les motifs tirés de l'affaire romaine; ces motifs, qui couvriront le débat, n'en excluent pourtant pas d'autres, qui seront couverts par le débat lui-même. Il y a toute une grosse fraction de l'assemblée, qui est peut-être la majorité, à laquelle M. Dufaure et ses amis ne peuvent venir à bout d'agréer, et il est certain cependant que le cabinet n'est pas frappé dans tous ses membres du même inconvénient. Le cabinet n'apprendra plus rien à personne en confessant à la tribune qu'il ne se distingue point par un ensemble homogène. Il est vrai que M. de Lamartine, qui est décidément un ministériel pur, voit dans ces contradictions intimes du gouvernement une utilité providentielle plutôt qu'un défaut humain; mais la majorité ne voudra-t-elle pas corriger le défaut humain, sauf à laisser la Providence se retrouver ensuite une part ailleurs? Ou bien M. Dufaure ne pourrait-il pas essayer de faire aussi de l'homogénéité selon ses penchans particuliers, absolument comme la majorité serait tentée d'en faire selon les siens? M. Dufaure aime beaucoup le général Lamoricière; il partageait la vivacité de ses sympathies pour le général Cavaignac. Il n'ignore pas que sa présence à Pétersbourg ne rapportera guère jamais à la république d'autre bénéfice que celui d'avoir auprès du czar un représentant qui ne lui déplaise pas. Il désirerait, dit-on, très positivement employer plus près de lui l'expérience de son ancien collègue, et la modestie de M. Rulhière serait réduite à convenir que le ministre du général Cavaignac ne peut manquer d'être le meilleur ministre de la guerre du prince Louis-Napoléon. Le général Changarnier se rendrait, lui, difficilement à cet avis-là, et, comme il compte dans le département auquel M. de Lamoricière serait appelé, il faudrait probablement se passer de ses services. Or, la majorité tient au général Changarnier au moins autant que M. Dufaure au général Lamoricière, et la question, la question profonde, serait de savoir laquelle de ces affections trop divergentes l'emporterait au scrutin. Nous nous abstenons, et pour plus d'une cause, de chercher les raisons particulières de ces prédilections contradictoires.

Quoi qu'il en soit, puisqu'il doit y avoir un tournoi parlementaire avec armes plus ou moins courtoises, nous souhaitons qu'il se décide vite. La galerie est fatiguée d'attendre un vainqueur des vainqueurs, ou, pour dire les choses avec plus de sérieux, ce pauvre pays que nous sommes a faim et soif d'un gouvernement dont on ne soit pas toujours à voir venir le successeur. Le pays pacifique et laborieux ne demande qu'à se laisser aller en fermant les yeux pour ne pas même sentir s'il dégringole, et dût-il dégringoler, pour peu que

la chute se passât doucement, il en est à ne point se trouver trop mal. Le pays batailleur et conspirateur ne permettra pas encore impunément à un pouvoir d'être faible; il n'a presque rien perdu de sa détestable activité. Les prisonniers que la république a été obligée de faire sur les républicains portent des toasts « au prochain triomphe du peuple! » — « Nous voulons, disent-ils dans le jargon mélodramatique avec lequel leurs docteurs les abrutissent, nous voulons que la France devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés. » Le journal de M. Proudhon va renaître; les journaux infimes qui ont hérité du sien se propagent avec une rapidité sur laquelle il ne faut pas s'aveugler, et pendant que l'industrie renaissante convie les ouvriers à des travaux de bon aloi, ils essaient encore de les embaucher dans leurs funestes inventions de solidarité, plans et systèmes de factieux ou de charlatans qui ne sont que des engins de friponnerie quand ils ne sont pas des cadres de guerre civile. Pour compléter le tableau sans croire y ajouter rien de plus terrible, n'omettons pas la réapparition de M. Louis Blanc. M. Louis Blanc semble convaincu que l'éloignement de l'exil a transformé son tabouret en piédestal; il y grimpe avec une infatuation plus âpre que jamais; il guinde péniblement son éloquence au niveau de la poésie de Lefranc de Pompignan, et il prêche, dans cette langue creuse qu'il adore, le nouveau monde où il sera dieu. Lorsque le temps arrivera où l'histoire prononcera sur la misérable année 1848, l'un des signes les plus frappans auxquels on reconnaîtra notre déchéance, ce sera d'avoir eu à subir cette vide et insolente phraséologie.

Tournons maintenant un peu nos regards vers le dehors, et reposons-les sur des perspectives moins attristantes.

C'est vraiment un grand spectacle que cette ferme assiette du gouvernement et de la société britanniques au milieu des commotions qui ébranlent ou qui bouleversent le reste de l'Europe. L'Angleterre a sans doute aussi ses maux et ses fautes. Ses grandes villes sont cruellement visitées par l'épidémie régnante; ses misères d'Irlande ne cessent pas de saigner; il y a dans son vaste empire colonial, soit au plus près, soit au plus loin, au bout du monde ou au sein de la Méditerranée, il y a de temps en temps des désordres qui tiennent plus encore peut-être aux torts de l'administration qu'au fond même des choses. Voilà le côté sombre, la mauvaise page; mais quand on l'aura portée tout entière en ligne de compte, il reste encore la bonne, qui est merveilleuse. Supposez un secrétaire des colonies moins malencontreux que le comte Grey; il est fort à croire que la situation de quelques-unes d'entre elles serait dégagée très vite d'embarras trop gratuitement suscités. Voyez plutôt la tranquillité dont jouit aujourd'hui lord Palmerston, et comme les relations extérieures de son pays ont pris un autre aspect depuis qu'il est lui-même devenu d'humeur pacifique. En 1848, il querellait et provoquait l'Europe : la France, l'Espagne, Naples, l'Autriche, servaient tour à tour de cible aux exercices de sa diplomatie tracassière; on eût dit qu'il allait entraîner l'Angleterre dans les risques d'une intervention universelle. Vient le terrible avertissement de février; il plaît alors au *Foreign Office* de se replier sur lui-même et de se procurer les douceurs de la politique expectante, l'Angleterre rentre à sa volonté dans le calme tout puissant de la force au repos. Elle se contente de laisser ouvert chez elle aux réfugiés de chaque nation et de chaque parti l'asile que leur assurent ses lois; elle ne s'inquiète pas, elle ne se soucie pas de ceux qui seraient dangereux partout ailleurs; elle

ne comprend point qu'il y ait pour eux une chance quelconque d'abuser de son hospitalité, tant elle se sait solidement établie chez elle. M. Louis Blanc, quand il mit le pied sur cette terre protectrice, avait pensé qu'il était d'un galant homme de rassurer les bourgeois de Londres, en leur promettant d'être sage; sa politesse lui valut un beau succès de rire. M. Louis Blanc était tout seul à s'imaginer qu'il pût déchaîner des tempêtes de ce côté-là du détroit.

Cette sécurité était encore exprimée l'autre jour d'une façon d'autant plus piquante, qu'elle était plus naturelle dans une lettre de lord John Russell, que la presse anglaise a publiée. Il s'est formé à Londres un comité de secours pour les réfugiés romains; le président de ce comité, M. Hume, avait écrit au premier ministre pour appeler sa vindicte sur le gouverneur de Malte, qui n'a pas voulu permettre à des émigrés romains de débarquer dans l'île, malgré le passeport anglais dont les avait munis la complaisance excentrique du consul de sa majesté britannique à Rome. Lord John Russell, approuvant la conduite du gouverneur, répond à M. Hume : « Vous n'êtes pas probablement sans connaître qu'il a existé, l'année dernière, une troupe ambulante de *révolutionnistes* qui a fait son apparition tantôt à Paris, tantôt à Berlin, tantôt en Bade, et qui avait plus particulièrement encore rassemblé ses forces dans Rome. Posséder une bande nombreuse de cette association révolutionnaire, ce n'est rien à Londres; mais c'est chose incompatible avec la paix et le bon gouvernement de Malte. » Où trouver en Europe une seconde capitale qui puisse braver les mêmes fréquentations avec la même indifférence?

Ce n'est pas cependant que les élémens de trouble y manquassent tout-à-fait, si l'on réussissait jamais à les soulever. Il y a là des masses ignorantes et souffrantes qui sont une proie toujours prête pour la propagande démagogique, comme il est derrière les palais les plus somptueux des égoûts, des cloaques et des lieux de pestilence, des *nuisances* selon l'énergique expression anglaise, qui sont une occasion permanente pour le développement du choléra; mais aussi contre ce double danger matériel et moral, il y a d'autre part le vigoureux bon sens, la décision pratique du peuple anglais. Une fois le mal signalé, tout le monde est debout et combat. On n'a pas oublié comment finit cette fameuse procession chartiste du 10 avril, au bout de laquelle les étroites cervelles de quelques meneurs voyaient déjà une révolution sociale. Ce fut l'affaire d'un clin d'œil. L'émeute fut étouffée en germe, parce que la population flottante du désordre vint se heurter et se rompre sur cette citadelle vivante que la population de l'ordre lui avait aussitôt opposée : il n'était pas un *gentleman* qui n'eût tenu à honneur de s'inscrire comme *constable*. Le chartisme ainsi maté annonce bien à l'occasion qu'il trouvera l'heure de la revanche; on aime assez le *fair play* en Angleterre, on sera toujours prêt à lui rendre sa partie. En attendant, on ne gêne même pas ses manifestations. Un chartiste est mort dernièrement du choléra dans la prison où il subissait sa peine : on lui a fait un enterrement solennel. Le convoi était précédé d'un vaste étendard tricolore sur lequel on lisait : « Joseph Williams, victime de la loi des privilégiés.» Le corps reposait sur un char tendu de drap rouge. Des deux côtés était écrit : « Ses soupirs demandaient la liberté, les tyrans lui ont donné la mort, » et derrière : « Ce n'est pas le choléra; — il est mort de froid et de faim. » Les chefs de la convention chartiste ont prononcé les discours qu'ils ont voulus sur la tombe du défunt, à l'ombre de leur drapeau. On a quêté pour grossir «le fonds

des victimes et de la liberté. » La police ne s'est pas autrement alarmée de ce sombre déploiement d'émotions menaçantes.

Il y avait d'ailleurs tout ce temps-ci de bien autres préoccupations qui marquaient de leur empreinte la physionomie de la grande ville. Depuis le 17 juin jusque dans la seconde moitié de septembre, époque d'un déclin assez sensible, le choléra n'a pas enlevé moins de treize mille personnes, rien qu'à Londres. Il a frappé surtout les quartiers pauvres, et c'était une pitié de voir les accès du cimetière de Lambeth littéralement assiégés par les funérailles. Puis est venu paroisse par paroisse, quartier par quartier, le jour de jeûne et d'humiliation consacré à la prière. Ce n'était pas cette fois un jour unique fixé par le gouvernement avec la froide régularité d'une prescription officielle; la piété particulière avait pris les devans, et les différens clergés ont célébré l'office de pénitence, selon la convenance et le moment de chaque église, en appelant spontanément à eux les fidèles. Les quartiers de Londres ont pris l'un après l'autre l'aspect rigoureux d'un dimanche anglais : les boutiques fermées, les temples encombrés, la foule recueillie ou ennuyée.

Ce n'est pas à Londres cependant qu'on se bornerait jamais, en fait de remède, au mysticisme d'une résignation dévote. On a recherché ardemment les causes du fléau, les circonstances locales qui tendaient à l'aggraver. La capitale de l'Angleterre a gardé beaucoup plus que la nôtre les habitudes et les traces du moyen-âge : on amène encore les bestiaux à Smithfield; on les abat dans le voisinage, au cœur même de la ville, et il arrive souvent que tout le train des rues de la Cité, dont celles de Paris nous donnent à peine l'idée, est arrêté par la course furieuse de quelque animal échappé au couteau du boucher. Chaque paroisse a de même conservé son cimetière, où les siècles ont amassé les os de tant de générations. Cette terre, aujourd'hui toute composée de détritus humains, exhale les miasmes les plus funestes, et, comme dit le *Punch,* le moyen de diminuer le nombre des décès est de diminuer le nombre des cimetières. Aussi, de toutes parts, on ouvre des enquêtes qui révèlent le danger de ces foyers d'infection, et le souci de la santé publique oblige le gouvernement et les particuliers à entrer en lutte avec les administrateurs des paroisses. On travaille également à nettoyer les régions malsaines où campe l'indigence, on s'efforce d'y faire circuler plus généreusement l'air et la lumière. On voudrait renouveler jusqu'à l'eau, s'il était possible, et l'imagination hardie des ingénieurs anglais enfante les expédiens les plus gigantesques, tantôt pour détourner de la Tamise le flot d'immondices qu'y jette une population de dix-huit cent mille habitans, tantôt pour tirer d'ailleurs un autre breuvage que le poison qu'on puise dans cette rivière empestée.

Pendant que l'immense métropole lutte ainsi avec courage contre les maux qui résultent de son accroissement même, le monde politique en général se repose et goûte à loisir ses vacances. La reine a fait en Écosse son pèlerinage accoutumé; lord John Russell l'y a suivie. Sir Robert Peel y habite aussi son domaine pittoresque d'Eilean Aigas. La *nobility* et la *gentry* échangent tranquillement ces visites de campagne si soigneusement enregistrées dans l'aristocratique *Post.* Quelques-uns des représentans les plus illustres de cette haute société emploient honorablement leurs loisirs parlementaires à rapprocher d'eux les tenanciers de leurs vastes états. Il est plus d'un esprit élevé en An-

gleterre qui voudrait maintenant profiter de ce que la féodalité y laisse encore d'institutions et de réminiscences patriarcales pour relever cet antique rempart contre les doctrines dissolvantes de notre temps. Les robustes familles des fermiers anglais, attachées par des baux sans fin au sol qu'elles cultivent, sont le vrai corps de bataille de la société britannique. Nous voyons avec plaisir les grands propriétaires anglais commencer à montrer la même sollicitude pour leurs tenanciers d'Irlande, et les bonnes paroles qu'ont fait entendre chacun chez lui le marquis de Downshire et le duc de Devonshire devraient bien avoir plus d'écho dans ce malheureux pays. Les *meetings* agricoles sont une occasion naturelle et propice pour cet échange de bons sentimens entre les différentes classes. C'est là que s'exerce cette faconde anglaise à laquelle ne nuisent jamais ni une pointe de vin ni un grain de folie. Il n'est guère d'Anglais distingué dans l'*humour* duquel il n'y ait quelque chose de l'une ou de l'autre, et, le tout aidant, on se fait ainsi pour cet usage populaire une éloquence familière et communicative qui n'a presque pas d'analogie chez nous. M. Dupin s'entend, certes, à parler aux paysans de la Nièvre, et son discours au dernier comice de Clamecy respire une saine odeur de vie rustique; mais ce vigoureux français sent encore pourtant son académie : on aperçoit l'académicien sous la blouse, dans les sabots, et, quoiqu'il porte assez naturellement son costume, on comprend qu'il y met de la fantaisie. Il n'y a pas du tout de fantaisie artistique dans le discours de lord Brougham au banquet de la société d'agriculture du Cumberland. Il y a seulement sous la verve du savant ami de M. Dupin ces deux ingrédiens dont nous parlions tout à l'heure, à plus ample dose, il faut l'avouer, que chez aucun de ses compatriotes : voilà long-temps que lord Brougham ne saurait plus avoir de rival que lui-même. Qu'on se figure, si l'on peut, l'ancien chancelier d'Angleterre dissertant après boire sur l'application de la vapeur au labourage et sur le plaisir qu'il aurait eu à danser avec les filles de ferme, s'il n'avait mieux aimé s'aller coucher tôt.

Des gaietés aussi éminemment individuelles n'empêchent pas le fond sérieux de ces réunions, dont les journaux anglais nous apportent sans cesse le récit. Le fond, c'est le juste orgueil de vivre dans une société constituée si solidement, qu'elle ne remue pas même au bruit du tremblement universel; c'est une fierté presque naïve pareille à celle de l'homme robuste qui trouve un secret plaisir à montrer sa large poitrine et ses membres nerveux. Les *loyaux toasts d'usage*, les toasts en l'honneur de la reine et de sa famiile sont prononcés avec une satisfaction réfléchie, avec un respect convaincu; on bénit, on glorifie ce noble établissement constitutionnel que la monarchie couronne sans le surcharger; on admire la force pénétrante avec laquelle il impose à la conscience nationale le sentiment de la légalité.

Le plus bruyant révolutionnaire des trois royaumes n'est autre en vérité maintenant que M. Benjamin Disraéli : *Coningsby*, le parangon du féodalisme chevaleresque et du royalisme de 1648, ne s'est-il pas avisé de mettre tout son esprit à devenir une manière de socialiste? L'ingénieux romancier ne pardonne pas à sir Robert Peel de le surpasser dans la science des chiffres; transformé pour le quart d'heure en *leader* parlementaire, il a pris à cœur de prouver qu'il s'entendrait tout comme un autre à critiquer ou à conduire l'échiquier; il est accouché d'un plan qui consiste, en deux mots, à lever un gros

impôt pour en prêter l'argent à petits intérêts. Il faut toujours, en Angleterre, qu'un parti ait un *cri;* le *cri* de M. Disraéli, c'est « l'égalité dans l'impôt, le capital à bon marché! » Nous doutons néanmoins qu'il pousse bien loin sa campagne, et nous ne la croyons pas plus dangereuse pour le bon sens public que l'agitation nouvelle entreprise par M. Cobden au nom du principe de la paix. M. Cobden est, il est vrai, plus méchant qu'il ne conviendrait à sa récente métamorphose en pieux ami des quakers; dans son ardent désir de pacifier le genre humain, il veut absolument commencer par écraser la Russie et par faire faire banqueroute à l'Autriche. A peine sorti du congrès de Paris, il en convoque un autre à Londres pour défendre solennellement aux banquiers de placer leurs fonds dans l'emprunt autrichien. Il en est encore, à propos de la guerre de Hongrie, aux illusions déclamatoires et aux injures révolutionnaires qui n'ont plus même cours aux États-Unis, malgré le retard des distances et le feu du premier enthousiasme. Ce vocabulaire ne saurait réussir beaucoup en Angleterre; cette grossièreté violente à laquelle nos passions politiques nous ont habitués choque le sens et la droiture d'un vrai gentleman. Avec un peu de tact, on devine assez vite que les harangues ampoulées qui ont du débit sur le continent ne sont qu'une recommandation très médiocre auprès des honnêtes gens de la société anglaise. M. Louis Blanc ne semble pas avoir eu le moindre soupçon de cette pruderie; nous lui conseillons donc de méditer la conduite tenue récemment par le prince de Canino, mieux informé que lui sans doute sur ce point-là, quoi qu'il ait été son collègue en révolutions.

Le prince de Canino était cette semaine à Birmingham, où la *Société scientifique de la Grande-Bretagne* (*British association*) s'est réunie cette année. L'ancien président de la constituante romaine siégeait là en sa qualité d'ornithologiste. Des admirateurs indiscrets l'invitèrent à honorer de sa présence une soirée publique « qui devait être en rapport avec les sentimens que leur inspirait le véritable héroïsme du peuple romain. » Le prince a refusé par une lettre où il y aurait bien encore quelque chose à redire, ne fût-ce que de l'avoir publiée; mais enfin il a refusé, et il est allé lire le lendemain à la *Société scientifique* une dissertation très bien pensée sur la différence qu'il y a entre la petite pie bleue d'Espagne et la petite pie bleue de Sibérie. Il n'y a que l'Angleterre pour amener les ames à de telles métempsychoses, et c'est son honneur qu'elles paraissent mêmes naturelles dans le milieu où elles s'opèrent.

Qu'est-ce, en effet, que ce milieu, sinon le large et libre courant de la vie nationale, qui s'épanche avec autant d'abondance qu'il lui plaît, parce qu'elle est pour ainsi dire encaissée dans un lit qu'elle ne franchit pas? La vieillesse des institutions anglaises en contient la force; le respect qu'on a pour leur antiquité ne permet pas de se laisser attirer vers le changement aussi vite qu'elles y pourraient conduire. On sent de plus en plus tout ce que leur mécanisme a d'élasticité, on sent le parti qu'on en pourrait tirer pour se lancer dans la carrière des improvisations modernes; mais on sent aussi tout l'avantage des ménagemens traditionnels qu'il faut pour les savoir pratiquer. Nous avons surtout reçu cette vive impression des grandeurs de la constitution anglaise, en lisant un discours prononcé ces jours-ci par sir George Grey, le secrétaire du département de l'intérieur, devant ses électeurs du Northumberland. Les amis politiques de sir George Grey lui avaient offert un banquet à Berwick, pendant sa

villégiature dans ses terres du nord. Le président du banquet, chargé de porter sa santé, le remerciait hautement « d'avoir conservé au royaume une paix si profonde, alors que depuis deux ans l'Europe était plongée dans les convulsions de l'anarchie. » — « Ce n'est pas à moi, a répondu sir George, ce n'est pas à mes honorables collègues plus qu'à moi qu'il faut attribuer le mérite de cette paix dont vous vous félicitez. Après la grace de la Providence, le mérite en revient au bon sens, au sain et solide bon sens des Anglais, à leur attachement pour ces institutions conquises par nos pères et formées par l'expérience, — pour ces institutions que nous transmettrons à nos descendans améliorées, comme elles l'ont été de notre temps, par le consentement général du pays, car il n'y a point d'amélioration en dehors du consentement général, — pour ces institutions, dis-je encore, qui peuvent sans doute changer et s'amender selon le progrès de la raison, mais que tout Anglais est appris à chérir et qu'il saura constamment défendre, d'un côté contre le despotisme, de l'autre contre l'anarchie. Je suis heureux d'avoir l'occasion, dans mon comté, devant vous, mes électeurs, qui m'avez envoyé à la chambre des communes, l'occasion publique de rendre hommage au loyal dévouement dont un si grand corps entoure à la fois et le trône et ces libres institutions, cette constitution de la liberté qui est l'orgueil, le privilége, le bonheur de ma patrie. » Celui qui pourrait entendre ces belles paroles sans qu'elles lui allassent au cœur, celui qui ne comprendrait pas tout ce qu'il y a de puissant et de fécond dans cette satisfaction intime d'un homme d'état fier de son pays, celui-là ne se doute pas de ce que c'est que la vraie grandeur politique; il doit se trouver fort à l'aise dans la France qu'on nous a faite.

Nous l'avons déjà dit, cette prospérité de nos voisins a pourtant ses ombres. Derrière le triomphateur romain marchait l'esclave dont les injures le rappelaient à l'humilité. Sir George Grey n'avait qu'à tourner la tête au milieu même de cette effusion triomphante; il eût reçu à la face l'éternelle malédiction de l'Irlande. Le voyage de la reine, l'attitude conciliante qu'elle avait prise avec tant de bonne grace et de fermeté, avaient un instant apaisé les sombres rumeurs. A peine la reine a-t-elle eu quitté cette terre où elle marchait sur les cendres toujours chaudes de la guerre civile et de la guerre sociale, que les cendres se sont rallumées. Le paysan irlandais vient décidément de se mettre en campagne contre la rente, et l'on s'attend à voir cet hiver tout le midi révolté. Le jeu se joue déjà dans beaucoup d'endroits avec cette discipline muette qui fait du malheureux Paddy un si commode instrument des sociétés secrètes. Au moment où le tenancier s'attend à voir le propriétaire lui réclamer la rente du revenu, et le gouvernement la rente de l'impôt, les grains et les fruits, gage de sa solvabilité, disparaissent de son champ. Le débiteur réfractaire rassemble ses parens, et tous en armes vont l'aider à charger son grain pendant la nuit pour l'emporter au loin. La besogne se fait avec une étrange rapidité. Les maraudeurs attaquent la police, si elle n'est pas en nombre; ils lui donnent le change par des malices irlandaises s'ils sont les plus faibles; une arrière-garde protége leur retraite, et quand ils sont assez à distance, ils vendent leur butin et s'embarquent avec l'argent pour l'Amérique. Les *landlords* sont sous le coup d'une véritable terreur; les bons paient pour les mauvais. Ces sauvages procédés de spoliation répandront bientôt, si l'on ne les arrête, une détresse plus

effroyable et plus universelle qu'elle ne l'a encore été. Mais comment guérir le vertige d'une population ignorante et fanatisée, capable de toutes les crédulités et de toutes les dissimulations? Imaginerait-on les histoires dont elle se repaît maintenant? Pour lui dissimuler l'avortement ridicule du complot d'O'Brien et de Mitchell, les nouveaux *repealers*, qui ont relayé ceux-là, racontent comme parole d'évangile que tout ce complot de la jeune Irlande n'était qu'une machination du gouvernement anglais, qu'on avait uniquement voulu susciter une concurrence à O'Connell, afin de lui briser le cœur, et qu'enfin ces fourbes rivaux du vieux Dan se partagent à présent la direction d'une colonie, récompense de leur trahison. Il ne fallait plus que ce dernier coup de pied au pauvre O'Brien, l'infortuné descendant des rois contemporains de saint Patrice; mais hélas! quelle union espérer pour le bien dans un pays où l'on ne sait pas même s'unir pour le mal? Aussi le mal passe-t-il à l'état chronique, et l'Angleterre, trop habituée à cette calamité permanente de l'Irlande, la regarde presque comme un embarras obligé. On dirait même qu'elle est plus sensible aux contrariétés imprévues qui lui viennent sans cesse depuis quelque temps des quatre coins de son empire colonial.

Si le ministre de l'intérieur, sir George Grey, s'abandonne avec une certaine béatitude à la contemplation des prospérités nationales, il n'est pas probable que le secrétaire des colonies, le comte Grey, soit fort en train de goûter les mêmes loisirs. Son administration est l'objet des plus dures critiques, et de fait, soit par maladresse dans le choix des personnes, soit par précipitation inconsidérée dans l'emploi des mesures, il s'est créé embarras sur embarras. A Ceylan, à la Guyane, à la Jamaïque, aux îles Ioniennes, au Canada, au cap de Bonne-Espérance, partout l'autorité du gouvernement a été méconnue, et les complications n'étaient pas plus tôt résolues sur un point qu'elles renaissaient sur l'autre. A Céphalonie, ce sont des paysans qui se révoltent contre les anciens usages féodaux et poursuivent leurs propriétaires avec le fer et le feu, malgré le rude régime du commissaire anglais. Au cap, les riches et sévères calvinistes de souche hollandaise ou française, qui exploitent leurs immenses fermes au milieu des tribus sauvages du midi de l'Afrique, ne veulent pas consentir à recevoir sur leur territoire les *convicts* que le comte Grey leur envoie en guise de recrues pour leur population. Au Canada enfin, sous les yeux même du gouverneur qui représente l'Angleterre, on forme une ligue anti-anglaise, et l'on débat publiquement s'il convient de s'annexer aux États-Unis.

Il est peut-être heureux pour la tranquillité de l'Angleterre, dans ses lointaines possessions de l'Amérique du Nord, que les États-Unis se refusent, sous la présidence du général Taylor, à continuer les traditions belliqueuses et le système d'agrandissement du président Polk. Le cabinet de Washington a donné la meilleure preuve de la sincérité avec laquelle il renonce à la politique conquérante, en empêchant l'expédition clandestine qui se préparait à enlever Cuba aux Espagnols comme on enleva jadis le Texas au Mexique. De ce côté-là de l'Atlantique est maintenant la grande force de vie et d'expansion. Là s'amassent peut-être pour l'avenir les armées qui engageront le dernier combat dans lequel on décidera de la suprématie du monde et du destin de l'humanité. Là seulement se trouvent les élémens d'une résistance assez énergique

pour tenir tête à cette formidable Slavie dont le progrès monte toujours comme une eau débordante. Il n'y a que l'activité fiévreuse et la nature de fer de l'Américain pour arrêter, si elle doit être arrêtée dans la lutte finale, cette masse formidable de soldats barbares que leur chef, qu'ils appellent leur père, lance à son gré sur le monde en l'envoyant au nom de Dieu : *Nobiscum Deus! audite, populi, et vincimini quia nobiscum Deus!*

— Les craintes qu'avait fait naître en Espagne la retraite de M. Mon sont complétement dissipées. La réforme des tarifs ne sera pas ajournée. L'on sait qu'un commissaire royal avait été envoyé en Catalogne pour écouter les plaintes des manufacturiers catalans. Il paraît que l'on a eu des soupçons sur l'influence que ces messieurs exerçaient sur ce fonctionnaire, qui a été rappelé en toute hâte. Revenu à Madrid, M. Orlando a vainement plaidé la cause de ses protégés devant les ministres; le nouveau tarif a été définitivement sanctionné, sur les conclusions de M. Alvaro Aniceto, directeur des douanes. La réforme est donc un fait accompli, et nous n'en voulons pour preuve que la hausse soutenue du 3 pour 100. C'est, en effet, sur cette réforme seule que peut se fonder la confiance des créanciers de l'état. Nous avons déjà longuement démontré que l'ancien régime douanier combinait l'accroissement indéfini des dépenses avec la diminution indéfinie des recettes : l'application des nouveaux tarifs aura pour premier résultat de transposer les termes de cette effrayante corrélation. D'une part, la suppression de la contrebande donnera au trésor espagnol, tant en droits perçus sur les articles qui éludaient jusqu'ici l'impôt douanier que par le progrès général de la production et de la consommation, c'est-à-dire de toutes les autres bases imposables, un surcroît presque immédiat de revenu que nous n'avons pas pu évaluer à moins de 50 millions de francs. D'autre part, cette suppression de la contrebande aura pour effet direct de diminuer les frais de surveillance, et pour effet indirect de permettre de grandes économies sur le budget de l'armée, soit en refoulant dans la sphère légale les soixante mille fraudeurs qui forment le personnel ordinaire de toutes les insurrections, soit en supprimant les causes extérieures d'agitation que l'ambition commerciale des Anglais avait intérêt à susciter sous l'empire des anciennes lois douanières. Une réforme qui aboutira d'emblée à l'accroissement des recettes et à la réduction des dépenses n'est-elle pas la véritable solution du problème financier où l'Espagne s'agite et se consume depuis soixante ans?

Ces faits ne peuvent échapper au patriotisme éclairé de M. Bravo-Murillo; nous en avons pour garans les efforts qu'il fait dans ce moment pour arriver à l'équilibre des budgets. Il est seulement à regretter que M. Bravo-Murillo débute dans cette voie par les demi-mesures, au lieu d'avoir utilisé, dès le premier jour, l'instrument de régénération radicale et immédiate que lui a légué M. Mon. Que le nouveau ministre des finances veuille profiter, par exemple, pour obtenir la réduction de l'armée active, des garanties de sécurité qu'ont créées à l'intérieur l'énergie si pleine d'à-propos du duc de Valence, à l'extérieur l'intelligente fermeté du duc de Sotomayor, rien de mieux assurément; mais n'atteindrait-il pas plus sûrement et plus promptement son but en anéantissant, par la mise en vigueur immédiate de la loi des tarifs, jusqu'au germe des anciens dangers? Ajoutons que tout retard a ici le triple inconvénient de provoquer des embarras extérieurs en donnant à certaines obsessions diplo-

matiques le temps de se produire, d'entraîner des pertes considérables pour le trésor, car la contrebande profite de ce répit pour inonder de ses importations le marché intérieur (1), de paralyser enfin des capitaux considérables, en suspendant l'essor des entreprises légitimes et sérieuses qui se sont organisées en vue des nouveaux tarifs.

Quant à cet épouvantail des prétentions prohibitionistes de la Catalogne, dont les journaux anglais s'évertuent à faire tant de bruit, rien n'est plus chimérique; nous l'avons expliqué maintes fois, et le rappel de M. Orlando prouve que le gouvernement espagnol en est tout le premier convaincu. Le cas échéant, d'ailleurs, ces prétentions seraient contrebalancées sur les lieux mêmes. Une partie notable de la Catalogne déborde sur le versant septentrional des Pyrénées. Condamnées, par l'excessive difficulté des communications, à venir s'approvisionner en France de la presque totalité des objets qu'elles consomment, isolées par la même cause de la corporation contrebandière, et déshéritées par conséquent de ses moyens d'action, les populations de ce versant supportent dans toute sa rigueur et sans palliatif aucun le fardeau des anciens tarifs. L'annonce de la réforme douanière les a comblées de joie : tout obstacle illégal et violent apporté à la réalisation de cette réforme les soulèverait en masse au profit du gouvernement. Ainsi, nul danger possible du côté de la Catalogne, nulle excuse aux tâtonnemens. C'est l'indécision seule qui pourrait produire ici le danger, en laissant soupçonner aux quelques intérêts qui repoussent la réforme que le gouvernement les craint, qu'il les trouve moins impuissans qu'eux-mêmes ne le croient. Ainsi la seule considération que les égoïsmes froissés fassent valoir contre la loi des tarifs milite précisément en faveur de la promulgation immédiate de cette loi.

Les Anglais eux-mêmes sont-ils bien convaincus de l'efficacité de leur tactique? Ne joueraient-il pas plutôt en ceci le rôle d'endormeurs? Pendant qu'ils proclament dangereuse, impossible, l'application de la nouvelle loi, ils se mettent activement en situation d'en profiter. La loi était à peine votée que des agens de maisons anglaises venaient créer des dépôts jusqu'au centre des Pyrénées espagnoles. Nous sommes en mesure de citer à cet égard des chiffres et des noms propres. Avis à notre commerce, qui a la mauvaise habitude de ne venir jamais qu'à la suite, et qui, s'il n'y prend garde, laissera ici se nouer des relations, se créer des habitudes de consommation qui pourront l'exclure de son marché le plus naturel et le plus immédiat. Faisons la part de tout le monde. Notre gouvernement lui-même se montre-t-il ici beaucoup plus prévoyant que les intérêts individuels? Sait-il dans quelles limites se circonscrira l'application des nouveaux tarifs espagnols? Veille-t-il à ce que, par une désignation partiale des bureaux qui seront ouverts à l'importation des articles jusqu'ici prohibés, la France ne soit pas exclue, au profit de la Belgique, du Zollverein, de l'Angleterre, des États-Unis, du bénéfice de cette réforme? S'est-il encore préoccupé des concessions mutuelles qui peuvent accélérer et élargir le courant commercial des deux pays, ou tout au moins en empêcher la déviation? Tout ce que nous savons, c'est que les autres diplomaties s'agitent beau-

(1) Les douanes intérieures sont déjà supprimées depuis quelque temps. Cette mesure est le corollaire naturel de la réforme douanière; mais, combinée avec le maintien momentané des anciens tarifs, elle donne à la contrebande un encouragement énorme.

coup à Madrid, et que de la nôtre personne ne parle. Encore une fois, il est temps d'agir, et plaise à Dieu qu'il soit encore temps!

On a interprété de mille manières différentes la politique du cabinet espagnol dans les affaires de Rome, et il importe de rectifier ces versions dénuées d'exactitude. Cette politique embrasse deux points : l'envoi d'une expédition militaire et les instructions données à l'ambassadeur d'Espagne près du saint-siége. Quant à l'expédition, elle n'a eu d'autre but que de se placer immédiatement sous les ordres de sa sainteté, pour qu'elle en disposât comme elle le jugerait le plus convenable à sa dignité et à sa politique. Le cabinet de Madrid a seulement exprimé le vœu que les soldats espagnols eussent l'honneur de garder la personne de sa sainteté, surtout dans le cas où quelque danger viendrait à la menacer. C'est ainsi que le général Cordova n'a pas tenté la moindre opération sans prendre les instructions spéciales du souverain pontife. Pour ce qui regarde la diplomatie, le gouvernement espagnol a fait déclarer au pape, dès le commencement, qu'il ne voulait pas diriger sa politique ni exercer la moindre influence dans ses résolutions; qu'il ne croyait pas convenable que le souverain de Rome fût assujetti à l'action directe d'un cabinet étranger; que toutes les puissances catholiques étaient vivement intéressées à ce que le pape se maintînt dans la pleine jouissance de son pouvoir et dans l'exercice le plus illimité de sa liberté; que si cependant sa sainteté consentait à recevoir les avis et à répondre aux vœux du cabinet espagnol, il la conjurerait d'éloigner de ses conseils toute idée de réaction dans le sens du retour à un régime absolu. Le saint-père, ayant donné spontanément à ses peuples des institutions libérales, ne pourrait les retirer sans provoquer de nouveaux désordres et sans donner prise aux calomnies des ennemis du saint-siége et de la personne de Pie IX. L'Espagne, pays constitutionnel, pénétré, par sa propre expérience, des avantages de ce régime, ne pourrait pas, sans tomber dans une contradiction choquante, prêter main-forte à l'introduction d'un ordre de choses contraire. Le cabinet espagnol croit que le peuple romain ne s'est pas rendu indigne des bienfaits qui signalèrent l'avénement du pape actuel, et il saluerait avec joie et reconnaissance le rétablissement complet des institutions qui rendirent le nom de Pie IX si populaire dans le monde. L'ambassadeur d'Espagne à Rome n'a pas cessé de parler dans ce sens, et il ne s'est uni aux représentans des autres puissances que quand il les a trouvés animés par les mêmes sentimens.

— Les Pays-Bas assistent depuis quelques jours à un spectacle qui a pour eux tout le piquant de la rareté : celui d'une crise ministérielle. L'avant-dernière session s'était terminée par quelques débats assez vifs sur le renouvellement du contrat entre l'état et la société de commerce, débats dans lesquels l'avantage était, en fin de compte, resté au ministère. Dans le cours de la nouvelle session, la situation n'a pas tardé à s'aggraver pour le cabinet. Le discours du trône, bien qu'offrant un tableau satisfaisant de l'état des finances, avait paru généralement pâle au point de vue politique. Aussi la discussion de l'adresse s'est-elle terminée récemment par un échec grave pour le ministère, auquel on reprochait d'avoir laissé à l'état de théorie les principes consacrés par la nouvelle constitution, et de manquer de l'énergie nécessaire pour asseoir sur cette base les lois organiques attendues par le pays. Déjà affaibli par la re-

traite de deux membres, M. Wichers, ministre de la justice, et M. le vice-amiral Ryck, ministre de la marine, placé d'ailleurs entre la nécessité de se dissoudre ou de dissoudre les chambres, le cabinet a pris le parti le plus sage : il a offert sa démission au roi. Cette démission a été acceptée; seulement le roi a chargé MM. Lightenvelt, ministre des affaires étrangères, et Donker Curtins de l'aider de leurs conseils pendant la durée de la crise. MM. Lightenvelt et Donker Curtins se sont d'abord adressés à deux des membres les plus influens du parlement, MM. Thorbecke et Storm. Selon toute apparence, le nouveau cabinet, qui se forme sous l'influence de M. Thorbecke, sera bientôt constitué.

Dans un paragraphe de l'adresse en réponse au discours du trône, la seconde chambre a exprimé son désir très vif de voir se rétablir promptement l'accord entre le parlement et les conseillers de la couronne. En présence de ces dispositions nettement exprimées, l'avénement d'un nouveau ministère ne saurait se faire attendre. Il faut rendre cette justice aux ministres sortans : c'est que, s'ils n'ont pas résolu avec la fermeté nécessaire les difficultés politiques de leur situation, ils lèguent du moins à leurs successeurs les finances du pays dans un état florissant. Même après l'annonce de la retraite du cabinet, M. le ministre des finances Van Bosse a dû, en vertu de la constitution, présenter le budget de 1850. Son discours est d'une éloquente simplicité. M. Van Bosse a fait ressortir l'heureux privilége de la Hollande, qui, préservée du fléau des agitations intérieures, a pu travailler paisiblement au maintien de sa prospérité matérielle. Le budget des dépenses qu'il propose pour l'exercice prochain est de 69,996,411 florins; celui des recettes, de 71,194,969 florins. Il y aurait donc un excédant de 1,200,000 florins. Reste à combler le déficit du service de 1848; reste aussi à établir une nouvelle assiette d'impôts pour satisfaire à des vœux dont l'opposition s'est faite depuis long-temps l'organe. M. Van Bosse n'a pas voulu engager son successeur sur ces deux points; ce sont donc là deux difficultés qui restent entières, mais il n'est guère probable qu'en ce qui touche du moins la réduction des impôts, on puisse s'écarter beaucoup de la politique qu'il a suivie, et, en somme, le dernier ministère laisse au pays le souvenir d'une bonne gestion financière.

LE CHEMIN DE FER DE PARIS A AVIGNON ET L'EMPRUNT.

Les questions financières sont, à cette heure, les plus graves et les plus urgentes de notre situation. Un budget en déficit, le système de nos impôts ébranlé, des impôts nouveaux à créer, d'immenses travaux publics à terminer, notre industrie et notre commerce à faire sortir d'un désastreux chômage, de toutes parts des intérêts matériels d'une importance énorme éveillés et dans l'attente, voilà des préoccupations suffisantes pour absorber l'assemblée nationale et le pays. C'est la question du pain quotidien posée pour tout le monde, pour l'état, pour l'industriel, pour l'ouvrier. Nous déplorons ce qu'il y a de douloureux dans les nécessités qui forcent le pays tout entier à chercher avec anxiété la solution de ces problèmes. Nous voudrions au moins que cette nécessité pût profiter à l'éducation politique de la France; nous voudrions que ce fût pour

elle une occasion de s'éclairer une bonne fois sur ses intérêts positifs, qu'elle a si long-temps négligés; nous voudrions qu'elle prît enfin à cette dure école l'habitude de veiller avec intelligence et assiduité à sa politique matérielle. Puissions-nous comprendre aujourd'hui que la vie d'un peuple ne se concentre pas dans ces débats constitutionnels et de politique pure d'où sont sortis tant de troubles et de révolutions, et qu'en descendant à de plus vulgaires détails, si l'on veut, en donnant ses soins au ménage national, si l'on peut ainsi s'exprimer, on aurait une action plus forte et plus salutaire sur les masses! Le peuple peut se méprendre sur un devoir ou sur un droit; mieux instruit, il se tromperait rarement sur un intérêt.

Voici en résumé quel est, dans la série des questions d'intérêt matériel et de finances, l'ordre du jour imposé à l'assemblée législative à sa réouverture, voici quels sont les travaux laissés à l'étude il y a six semaines : impôt de 200 millions; création d'obligations du trésor à échéances indéterminées, suivant la proposition de M. Passy; concession du chemin de fer de Paris à Avignon; garantie à faire accorder par l'état au chemin de fer d'Avignon à Marseille, sur un emprunt de 30 millions; impôt des boissons; impôt sur le revenu; substitution de l'industrie privée à l'administration des postes pour le service des dépêches dans le Levant, etc. Plusieurs de ces questions ont été étudiées déjà dans ce recueil par les hommes les plus compétens; nous voudrions en ce moment exposer quelques idées sur deux des plus pressantes, que nous croyons susceptibles de se résoudre l'une par l'autre, au profit du public et de l'état, au moyen d'une combinaison qui nous paraît reposer sur des argumens financiers décisifs, et que nous savons puissamment appuyée. Ces deux questions, dont on ne prévoit pas sans doute la connexité, sont celles que soulèvent d'un côté l'achèvement de la ligne de fer de Paris à Avignon, et de l'autre l'emprunt. Ces deux affaires ont ceci de commun, qu'elles se présentent toutes les deux, dans les propositions ministérielles, sous un jour défavorable. Nous ne nous associons point aux attaques violentes que l'opposition a dirigées contre le projet de concession du chemin de fer de Paris à Avignon soumis à l'assemblée par M. Lacrosse : l'opposition n'a fourni d'ailleurs, suivant son habitude, aucune idée acceptable pour modifier ce projet; mais il est évident, à première vue, que le gouvernement pouvait tout à la fois, en accordant moins à la compagnie qui a sollicité la concession, lui accorder mieux et exiger d'elle davantage. Quant au projet d'emprunt, il est évident que le gouvernement ne pourra emprunter en ce moment 200 millions qu'à des conditions fort dures. L'affaire du chemin de fer et l'affaire de l'emprunt se rencontrent d'ailleurs en ceci, que, faisant toutes deux d'énormes appels aux capitalistes, elles se feraient concurrence et se nuiraient mutuellement sur le marché de l'argent. Cette considération n'est pas indifférente dans un moment où un emprunt autrichien et un emprunt piémontais vont peser sur le crédit européen. Serait-il possible de trouver une concession du chemin de fer de Paris à Avignon plus profitable à l'état que celle qui a été proposée? Serait-il possible de procurer à l'état les 200 millions dont M. Passy a besoin à des conditions plus avantageuses que celles qu'on doit attendre dans les circonstances actuelles? Voilà le problème que nous nous proposons. Nous croyons en avoir trouvé la solution dans une combinaison ingénieuse qui allierait ces deux opérations financières. Avant

d'en présenter les détails, il faut examiner le projet actuel de concession du chemin de fer de Paris à Avignon et les chances de l'emprunt.

M. le ministre des travaux publics ne fait dans son projet qu'une seule et même affaire de la concession de la ligne de Lyon à Avignon, qui avait été l'objet, sous le dernier gouvernement, de deux adjudications distinctes, celle de Paris à Lyon et celle de Lyon à Avignon.

De tous les chemins de fer français, la ligne de Paris à Lyon sera celle qui aura eu la création la plus tourmentée. Nous demandons à en rappeler les vicissitudes. La loi qui régla les conditions de l'adjudication est du 16 juillet 1845; l'adjudication eut lieu pour quarante et un ans le 21 décembre suivant. La compagnie soumissionnaire se constitua au capital de 200 millions divisé en 400,000 actions de 500 francs; là commença la première période. L'ingénieur en chef, M. Jullien, ne tarda pas à signaler une erreur considérable dans les estimations des devis; il indiqua le chiffre de 300 millions comme nécessaire pour pouvoir mener à fin les travaux. La compagnie apporta ses doléances aux chambres, qui, par la loi du 9 août 1847, consentirent à prolonger la concession d'une année par chaque somme de 1 million que la compagnie dépenserait en plus de son capital, sans que cependant la concession pût, en aucun cas, dépasser quatre-vingt-dix-neuf ans; ce fut la seconde période. La révolution de février est survenue; à cette époque, la compagnie n'avait encore touché de ses actionnaires que 250 francs par action : au milieu des circonstances que l'on traversait, essayer d'encaisser le solde était une espérance chimérique. La compagnie fut mise en liquidation par la loi du 17 août 1848, qui autorisa le rachat du chemin par l'état, à la charge de donner à chaque porteur d'action un coupon de rente 5 pour 100 de 7 fr. 60 c., ce qui représentait au cours du jour 109 francs environ, de telle sorte que sur le versement effectué par chaque actionnaire, il a été subi une perte de 141 francs; telle est la troisième période. Quant à la quatrième, elle a commencé le 8 août dernier, le jour où M. Lacrosse a déposé le nouveau projet du gouvernement.

Le tracé de ce chemin, qui, avant la concession, avait donné lieu, dans diverses sessions, aux plus ardentes discussions, fut fixé à travers les vallées de la Seine, de l'Yonne, de la Brenne et de l'Oze. Ses travaux ont été divisés en cinq sections.

La 1re, de Paris à Tonnerre, à une longueur de	197	kilomètres.
La 2e, de Tonnerre à Dijon »	118	»
La 3e, de Dijon à Chalon, »	69	»
La 4e, de Chalon à Collonges, aux abords de Lyon,	120	»
La 5e, comprenant les abords et la traversée de Lyon,	11	»
En totalité,	515	kilomètres.

Deux de ces sections, la première et la troisième, sont achevées; la troisième, celle de Dijon à Chalon, est ouverte au public depuis le 1er mai dernier; la première, celle de Paris à Tonnerre, est aussi en exploitation, mais depuis le 12 août seulement. Elles sont jusqu'à présent administrées au nom et pour compte de l'état, sous la direction de M. Jullien. Sur la seconde section, de Tonnerre à Dijon, les travaux n'ont acquis d'activité que depuis les premiers mois de l'année; ils seront terminés sur la fin de 1850. L'ouvrage d'art le plus

important, le souterrain de Blaisy, qui a 4,100 mètres environ de longueur, est, à peu de chose près, achevé. Les travaux des quatrième et cinquième sections ne sont, pour ainsi dire, pas encore entamés; ce qui a été entrepris ne consiste qu'en des terrassemens exécutés à Lyon, par les ouvriers des ateliers nationaux, pendant les mauvais jours de l'an dernier. Enfin la gare à Paris, qui est placée au boulevard Mazas, après le faubourg Saint-Antoine, aura un développement de 220 mètres de longueur sur 80 de largeur; ce sera un beau bâtiment, qui est du reste en rapide voie d'exécution.

Quant à la dépense effectuée, nous venons de dire que les actionnaires avaient déjà versé, à l'époque du rachat par l'état, 250 francs par action, c'est-à-dire sur les 400,000 actions une somme de 100 millions; à ce chiffre il faut joindre les sommes votées depuis par les chambres pour poursuivre les travaux, c'est-à-dire 20 millions l'an dernier, 34 millions cette année-ci, ce qui fait qu'à la fin de l'exercice 1849 la dépense effective s'élèvera à 154 millions; mais comme l'état a racheté les 100 millions versés par les actionnaires sur le pied d'une rente de 7 francs 60 centimes par action, ce rachat ne représente pour lui qu'une dépense réelle de 44 millions, d'où il résulte que les débours effectués sur cette ligne, quoique étant bien de 154 millions, ne lui reviennent qu'à 98 millions.

La ligne de Lyon à Avignon, pour avoir subi moins de fortunes diverses que celle de Paris à Lyon, n'a pas été plus heureuse. La loi qui régla les conditions de l'adjudication est du 16 juillet 1845; l'adjudication eut lieu le 10 juin 1846, pour quarante-sept ans. La compagnie soumissionnaire s'est constituée au capital de 150 millions divisé en 300 actions de 500 francs. Ces actions, que l'agiotage effréné de l'époque avait poussées, même avant l'obtention de la concession, jusqu'à 750 francs environ, tombèrent bientôt après au-dessous du pair avec la même rapidité et sans plus de raison, si bien qu'il devint indispensable, après des scandales de triste mémoire, de proclamer la dissolution de la société, qui fut prononcée à Lyon en assemblée générale le 11 octobre 1847. Cette ligne, pour ainsi dire, est morte en naissant; les études seules en ont été ébauchées, mais ni travaux ni dépenses n'y ont été effectués. Le gouvernement a seulement confisqué le cautionnement de la compagnie, qui s'élevait à 10 millions, comme il a confisqué depuis ceux des compagnies de Cette à Bordeaux, de 11 millions, et de Fampoux à Hazebrouck, de 1,500,000 fr.

Mais revenons au projet de loi que le ministre des travaux publics a présenté le 8 août dernier, après s'en être entendu avec la compagnie soumissionnaire. M. Lacrosse propose de concéder le chemin de Paris à Avignon aux conditions suivantes : abandon par l'état des 154 millions dépensés jusqu'à ce jour; — abandon par l'état des revenus produits par les deux sections du chemin qui sont déjà en exploitation; — traversée de Lyon, évaluée 24 millions, laissée à la charge de l'état; — subvention en argent de 15 millions et demi accordée par l'état; — garantie par l'état d'un minimum d'intérêt de 5 pour 100 sur le capital de la société s'élevant à 240 millions, soit 12 millions; — concession de quatre-vingt-dix-neuf ans; — enfin, abandon à la compagnie de tous les produits du chemin jusqu'à 8 pour 100 net; au-dessus de 8 pour 100, partage entre la compagnie et l'état. — Voilà certes bien des avantages accumulés.

De son côté, la compagnie soumissionnaire s'est formée, il faut le dire, sui-

vant les anciens erremens, absolument comme si la crise des chemins de fer et la révolution n'avaient modifié ni les conditions du crédit public, ni l'autorité des influences : la compagnie, qui a à sa tête les noms les plus honorables, MM. Ernest André, Isaac Pereire, Tarbé des Sablons, etc., ne s'est pas suffisamment prémunie, nous le craignons, contre la défiance que nos épreuves récentes ont dû laisser dans le public. Elle se fait illusion, à notre avis, lorsqu'elle affirme au ministre qu'elle est en position d'accepter les conditions de son cahier des charges.

Elle a arrêté les bases d'une combinaison financière au moyen de laquelle elle a présumé pouvoir réunir un capital de 240 millions. Nous reprocherons avant tout à cette combinaison la complication de ses rouages. La compagnie a oublié que la simplicité et la clarté de la conception sont le signe et la garantie des grandes et solides affaires. En effet, elle s'est figuré qu'elle réunirait plus aisément ces 240 millions, si elle les divisait en actions et en obligations; elle a donc annoncé qu'elle ferait appel au public de 100 millions à titre de capital réel divisé en actions, et de 140 millions à titre d'emprunt représenté par des obligations, les titres de ces actions et de ces obligations devant être les uns et les autres de 500 francs. Voici quel est le projet de la compagnie : elle veut négocier ces obligations de 500 francs sur le pied de 355, en accordant même pour une partie du versement un terme qui réduirait le déboursé à 352 francs 50 centimes; chaque obligation jouirait d'un intérêt de 4 pour 100 sur le prix nominal, c'est-à-dire d'un revenu de 20 francs, mais ces 4 pour 100 représenteraient sur le déboursé réel un intérêt effectif de 5 fr. 70 cent. De plus, les obligations étant payées par séries, chaque porteur aurait la chance d'être remboursé dans un bref délai, à raison de 500 francs, d'une action qu'il n'aurait payée que 352 fr. 50 cent. Et comme si toutes ces séductions ne suffisaient pas, la compagnie admettrait en paiement de ces obligations, dans la proportion que nous allons indiquer, les éventualités des actions de Lyon à Avignon, de Cette à Bordeaux, de Fampoux à Hazebrouck, qui proviennent des cautionnemens confisqués de ces diverses compagnies. Ces éventualités représentent un reliquat à toucher pour les Lyon de 35 francs 33 centimes, pour les Cette de 39 francs 90 centimes, pour les Fampoux de 52 francs 84 centimes. La compagnie, exigeant qu'on ne souscrive pas d'obligations en plus petit nombre que 4, ce qui à raison de 352 francs 50 centimes, fait un chiffre de 1,410 francs, recevrait en paiement, pour chaque souscription de 4 obligations, soit 7 éventualités de Lyon valant 247 francs 35 centimes, soit 6 éventualités de Cette valant 239 francs 40 centimes, soit 5 éventualités de Fampoux valant 264 francs 20 centimes, de telle sorte qu'en définitive, tout en recevant 4 obligations nominatives représentant ensemble 2,000 francs, le propriétaire des éventualités de Lyon ne débourserait en argent réel que 1,162 francs 65 centimes, le propriétaire des éventualités de Cette que 1,170 francs 60 centimes, le propriétaire des éventualités de Fampoux que 1,145 francs 80 centimes. Cette combinaison, que nous voudrions avoir rendue saisissable, oblige donc la compagnie à négocier environ 400 mille obligations de 500 francs, pour obtenir, à raison de 352 francs 50 centimes, une somme de 141 millions. Si nous ajoutons à ces 141 millions la subvention en argent de 15 millions 500 mille francs accordée par l'état, la compagnie aura 156 millions 500 mille francs; mais, si nous en déduisons le montant des éventualités

dont nous venons de parler, qui seront admises en compensation de versement, éventualités qui s'élèvent à 22 millions 500 mille francs, nous verrons que le solde en argent produit par la négociation de ces 400 mille obligations ne s'élèvera plus qu'à 134 millions, qui, réunis aux 100 millions produits par les actions, formeront le chiffre de 234 millions. Une dernière observation reste à faire à propos de ces obligations, c'est que le service de l'intérêt à 4 pour 100 absorbera 8 millions sur le minimum de 12 millions garantis par l'état.

Quant aux 100 millions qui formeront le capital réel de la compagnie, et qui seront représentés par deux cent mille actions de 500 francs, rien n'en vient compliquer le mécanisme; puisque sur les 12 millions d'intérêt garantis par l'état, 8 millions seulement seront affectés aux obligations, 4 millions resteront pour servir l'intérêt de ces actions : ce sera un premier agio de 4 pour 100; mais tous les bénéfices, au lieu de se répartir sur un capital général de 240 millions, se concentrant sur le capital réduit à 100 millions, il arrivera que si le chemin rend effectivement 8 pour 100 sur 240 millions, les actions formant les 100 millions auront un intérêt équivalent à 11 ou 12 pour 100. Quelle attrayante perspective pour les émotions de la Bourse! — En vérité, c'est un art merveilleux, après avoir offert de si belles conditions aux preneurs d'obligations, que d'avoir tenu en réserve, pour les actionnaires, des chances si magnifiques. Malheureusement il y a un revers à la médaille.

Maintenant que le projet de M. Lacrosse et celui de la compagnie soumissionnaire nous sont connus, nous pouvons aller plus avant dans notre sujet; mais d'abord nous devons féliciter le ministre d'avoir tranché les principales questions que soulèvera le projet de loi. Le projet établit en effet : 1° la nécessité de l'achèvement immédiat de la ligne de Paris à Avignon; 2° l'impossibilité que nulle part les fleuves puissent suppléer à la voie ferrée; 3° la préférence à accorder à l'industrie privée sur l'état. Le ministre des travaux publics, après avoir si bien compris les grandes conditions de cette concession, en a-t-il aussi heureusement réglé les détails? Nous ne le pensons pas; mais la critique que nous avons à faire de cette partie de son projet ne s'appuiera point sur les considérations malveillantes que nous avons déjà entendu développer. Notre puritanisme n'est nullement effarouché des avantages faits à la compagnie; depuis la tourmente de février, aucune œuvre considérable n'a été entreprise; le gouvernement ne saurait donc trop veiller à ce qu'un échec ne réponde pas à ce premier essai. Il faut à tout prix faire revivre l'esprit d'association, remettre en crédit les chemins, rendre du nerf et de la souplesse au corps industriel; l'état doit accorder beaucoup, parce qu'il récoltera plus qu'il n'aura semé.

Nous faisons donc deux parts dans les conditions accordées par le ministre : il y en a qui sont justes et habiles; il y en a qui nous paraissent peu réfléchies et malheureuses. Ce qu'on doit approuver, c'est l'abandon des 154 millions de travaux, c'est l'abandon des revenus des tronçons déjà exploités, c'est le principe du minimum d'intérêt, c'est l'abandon fait à la compagnie de tous les bénéfices jusqu'à 8 pour 100, c'est la concession pour quatre-vingt-dix-neuf ans; mais nous sommes forcés de donner une aussi large place à la critique. Nous blâmons le gouvernement pour ces lignes que nous lisons dans l'exposé des motifs : « Enfin, et pour faciliter la réunion des capitaux nécessaires à son entreprise, elle nous a demandé une subvention en argent de 15,500,000 francs. Cette

somme serait offerte, à titre de prime, aux actionnaires des anciennes compagnies de Bordeaux à Cette, de Fampoux à Hazebrouck, et de Lyon à Avignon, qui voudraient prendre part à l'opération, et qui pourraient, par ce moyen, rentrer en partie dans les sommes qui composaient les cautionnemens de ces compagnies, cautionnemens dont le trésor a été mis en possession. » Cette subvention en argent était inutile en elle-même. En recourant à l'industrie privée, l'état avait voulu éviter d'aggraver ses charges. Si le gouvernement cédait à un sentiment équitable en restituant les cautionnemens confisqués des compagnies qui ont été coupables plus par son fait que par le leur, nous l'en approuvons; mais alors ce n'était pas une fraction des cautionnemens, 15,500,000 francs, c'étaient les cautionnemens entiers, 22,500,000 francs, qu'il fallait rembourser. S'il s'agit d'une réparation, elle ne peut être ni incomplète ni faite par d'autres mains que celles de l'état. C'est une question de dignité; en pareil cas, le gouvernement ne peut avoir ni intermédiaire ni tuteur. Nous blâmons le gouvernement, parce qu'en consentant à cette subvention, il a involontairement fait appel aux passions de la Bourse. Que s'est-il passé en effet depuis que la destination de la subvention, considérée comme indemnité des cautionnemens confisqués, a été connue? Les éventualités, qui se traînaient à vil prix sur le marché, ont été accaparées : elles sont accumulées aujourd'hui en quelques mains qui ne peuvent réaliser les bénéfices de leurs spéculations qu'en souscrivant à la compagnie un nombre proportionné d'obligations; ces hommes-là ne figureront dans l'affaire que pour faire admettre en compensation et au pair leurs éventualités; l'opération une fois réalisée, ils provoqueront la hausse, feront leur butin et ne laisseront au public honnête et sérieux, mais abusé, que les mauvaises chances de la spéculation.

Nous reprochons au gouvernement d'avoir permis que la compagnie divisât son capital en actions et en obligations. Nous avons vu que le mécanisme des obligations créait une opération attrayante; mais c'est une opération arbitraire. Admettre en effet qu'on ne peut pas souscrire des obligations sans être propriétaire d'éventualités, c'est d'un côté exclure le public, et le forcer de l'autre d'aller à la Bourse acheter ces éventualités. Dire aux porteurs de telles éventualités : Vous paierez tant, et aux porteurs de telles autres : Vous ne paierez que tant, c'est consacrer une inégalité que rien ne justifie. Quant aux actions, nous avons dit qu'en cas de réussite, elles peuvent obtenir jusqu'à 11 ou 12 pour 100 d'intérêt; mais, en cas d'insuccès, la déroute sera aussi vive, car la perte, au lieu de se répartir sur 240 millions, se concentrera sur 100 millions. Observez que ce capital de 100 millions aura à faire face à l'amortissement, non plus de 240 millions, mais bien de 300 millions, car les obligations négociées à 352 francs 50 centimes n'en sont pas moins de 500 francs : c'est déjà une surcharge, pour le capital, de 60 millions. Une moins value de 20 pour 100 dans l'affaire générale se traduira par une moins value sur les actions de 50 pour 100; dans les jours prospères, ces actions auront en elles une vitalité qui en fera nécessairement exagérer la valeur, tout comme dans les crises la dépréciation sera sans bornes. Cette combinaison enfin n'est pas acceptable, parce que l'intention du gouvernemeut a été de traiter avec une compagnie à la tête d'un capital réel de 240 millions et non pas de 100 millions seulement. Avec un capital de 240 millions, la propriété du chemin de fer est un immeuble

vierge : s'il a besoin d'un emprunt, il est facile à réaliser; avec un capital de 100 millions, l'immeuble est immédiatement grevé de 200 millions d'obligations, toute hypothèque nouvelle est impossible, le moindre embarras est une crise fatale : doit-on s'y exposer?

Nous adressons un dernier blâme au gouvernement : après les sacrifices qu'il s'impose, il ne doit pas garder à sa charge la traversée de Lyon; il nous semble peu équitable que la compagnie, qu'on traite magnifiquement, répudie la seule partie du chemin qui soit sujette à quelque mécompte; elle a tous les avantages de l'affaire, qu'elle en subisse cet inconvénient.

Nous reprochons à son tour à la compagnie d'être restée dans un vague où échoueront ses efforts. Dans sa combinaison, le minimum d'intérêt n'est plus une garantie suffisante. L'état accorde un maximum de 12 millions, sur quoi? Sur le chiffre hypothétique de 240 millions auquel on évalue la dépense de la construction; mais est-on sûr de l'exactitude de cette évaluation? En admettant que pour la ligne de Paris à Lyon les études de M. Jullien ne permettent plus la controverse, quelle opinion arrêtée peut-on avoir sur le tronçon de Lyon à Avignon? Si le chemin venait à coûter 300 millions, les 12 millions ne représenteraient plus qu'un intérêt de 4 pour 100. Or, à 5 pour 100, les capitaux sont déjà rebelles.

En résumé donc, si nous jugeons la concession proposée par le ministre des travaux publics au point de vue de l'état, elle est onéreuse en ce qu'elle impute à l'état une dépense indéterminée et non justifiée, la traversée de Lyon; elle est arbitraire en ce qu'elle rembourse une partie des cautionnemens confisqués aux actionnaires de compagnies dissoutes et leur crée un privilége dans la concession nouvelle; elle est imprudente en ce qu'elle offre avec ce remboursement, qui sert de pivot aux combinaisons financières de la compagnie, une tentation au jeu de bourse. Si nous la jugeons au point de vue de la compagnie, elle est incertaine en ce que, le chiffre de la dépense ne pouvant se fixer avec précision, la garantie fixe de 12 millions ne couvre pas suffisamment les actionnaires. Pour que les bases de la combinaison financière fussent solides, il faudrait l'une de ces deux choses, ou bien que le gouvernement garantît un intérêt effectif de 5 pour 100 sur le capital dépensé, ou bien qu'une compagnie capable et bien cautionnée fît ce chemin à forfait, pour un prix déterminé, à ses risques et périls.

Nous arrivons à la question de l'emprunt. Le ministre des finances, dans son discours du 3 août dernier, n'a pas dissimulé qu'il était déjà en face d'un déficit de 550 millions, sans préjudice de l'avenir, et qu'il ne pouvait prudemment pas demander plus de 350 millions à la dette flottante, et il a proposé un emprunt de 200 millions. Comment cet emprunt se fera-t-il? On l'ignore; M. Passy n'a pas eu, depuis lors, occasion de faire connaître officiellement sa pensée; ce qui est certain, c'est qu'après les réquisitions révolutionnaires que la Banque a subies, cet établissement ne pourrait accroître ses avances à l'état sans se laisser absorber par lui, sans perdre son indépendance, sans confondre son crédit avec le crédit de l'état. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a rien de plus à demander aux bons du trésor, c'est que le public ne veut que des bons à courte échéance, et que, malgré la différence d'intérêt, il préfère les bons à trois mois, donnant 4 pour 100, aux bons à six mois, qui rapportent 6. Il faut donc emprunter en

rentes; mais un emprunt pareil présente en ce moment de graves inconvéniens. D'abord, comme nous l'avons dit plus haut, il a le tort de se produire sur le marché à peu près en même temps que l'affaire du chemin de fer de Paris à Avignon, et par conséquent de mettre la place sous le coup de deux appels de fonds simultanés. Il grève le grand-livre de 11,750,000 francs de rente environ, si on l'émet en 5 pour 100. Ce malheureux grand-livre, déjà surchargé de 70 millions de rente depuis la révolution de février, ne pourrait-il pas rester quelque temps fermé? — Il ne fait obtenir de l'argent à l'état que sur le pied de 5 trois quarts à 6 pour 100; car, tout calculé, nous craignons qu'un emprunt ne puisse pas se conclure à mieux de 84 à 85 francs. — Enfin il met le trésor sous le coup d'une perte de 35 à 40 millions le jour où l'on voudra soit rembourser soit amortir.

Voilà donc l'état entre l'obligation d'emprunter 200 millions et les inconvéniens de cet emprunt en rentes; cette position est délicate et périlleuse. La difficulté peut-elle être tournée avec succès? Nous le croyons.

Qu'on nous permette d'abord d'exposer quelques idées préliminaires sur les bases financières, la construction et l'exploitation des chemins de fer. Une des principales causes du mauvais succès de la plupart des affaires de chemin de fer vient de ce qu'on n'a pas su séparer les trois parties, les trois élémens, les trois fonctions, les trois responsabilités qui concourent à ces sortes d'affaires : organisation financière, construction, exploitation. En donnant l'impulsion au mouvement des chemins de fer, on a confondu jusqu'ici ces trois spécialités. On a composé presque exclusivement de banquiers les conseils d'administration. On a fait sortir le financier de sa sphère, on lui a attribué la responsabilité de l'ingénieur et l'industrie de l'entrepreneur de transports. La conséquence a été que les études qui ont précédé l'exécution des lignes n'ont pas été faites avec assez de connaissances pratiques ou d'ardeur intéressée. Les membres des conseils d'administration ont eu beau se faire seconder par des ingénieurs habiles et honorables, obligés à leur tour de s'entendre avec le gouvernement et les ponts et chaussées; ils ont dû se soumettre à passer sous les fourches caudines de toutes ces diverses volontés. Voyez-vous des banquiers luttant autour d'une table ronde sur des questions de tunnels, d'aqueducs, etc.! Dans de pareils débats, ils étaient destinés à approuver sans cesse la décision d'autrui; entre la main qui construisait et la main qui payait, il n'y avait aucune relation d'intérêt. Si l'ingénieur faisait des fautes, s'il pensait plus à l'intérêt de sa réputation, qui commandait le luxe, qu'à l'intérêt de la compagnie, qui commandait l'économie, c'était la compagnie qui en faisait les frais. Dans ce mode de direction, les lois du bon sens semblent à plaisir avoir été foulées aux pieds. Nous ne croyons pas que la nécessité d'une réforme sur ce point puisse être contestée. Nous voyons dans une affaire de chemin de fer une question de construction, une question d'exploitation, une question d'argent; aux ingénieurs, la construction; aux entrepreneurs des messageries, des bateaux, du roulage, l'exploitation; aux hommes de finance, la commandite; à chacun, sa fonction et sa responsabilité. Quand les ingénieurs construiront les chemins à leurs risques et périls, ils coûteront moins cher. Quand les entrepreneurs exploiteront, ils seront plus habiles à provoquer la recette, et leurs plaintes sur le déplacement de leur industrie deviendront sans objet. Quand les hommes d'argent ne seront plus que de simples commanditaires, placés entre le chiffre

connu de la dépense et le chiffre connu de la recette, vous aurez débarrassé le pays de la lèpre de l'agiotage, vous aurez créé sur le marché la véritable valeur industrielle.

Nous croyons donc qu'à l'avenir c'est par *le forfait* qu'on doit procéder pour la construction et l'exploitation des lignes de fer. Le forfait est une idée qui a eu bien de la peine à s'acclimater chez nous; cependant elle y a fait quelque chemin. Le forfait, c'est la simplification, c'est le connu, tandis que jusqu'à présent les hommes de bourse ont cherché les idées complexes, le vague, presque l'inconnu. Dira-t-on que le forfait n'offre pas une garantie suffisante? La logique répond que, quand on est en présence d'hommes qui ont l'honneur de leur nom, leur réputation d'habileté, leur cautionnement, leur fortune à défendre, on a déjà bien des garanties, et que si, par hasard, ces hommes succombent à la peine, ce ne seront pas des circonstances vulgaires qui auront entraîné leur chute. Choisissez des forfaiteurs capables et honorables, exigez un cautionnement, et lors même qu'ils ne pourraient pas mener à bonne fin leur œuvre, la compagnie n'y aurait rien perdu. Dira-t-on que les travaux seront moins bien faits? Le bon sens répond encore que le cahier des charges et les formalités consenties s'y opposent, que ce n'est qu'après la réception des travaux que les paiemens sont effectués. Dira-t-on qu'on ne trouvera pas de forfaiteurs? Le ministre des travaux publics, en fouillant ses cartons, répondrait pour nous.

Ces principes admis, l'affaire du chemin de fer de Paris à Avignon doit, suivant nous, être concédée à une compagnie financière réunissant un capital de 260 millions et non 240, parce qu'il faut que la traversée de Lyon fasse, dans l'intérêt de l'état, partie de la concession. Cette compagnie doit s'appuyer sur deux sociétés de forfaiteurs, l'une devant se charger de la construction du chemin, l'autre de son exploitation. Les forfaiteurs qui se chargeront de la construction du chemin devront s'obliger à l'exécuter sur les plans et devis et dans les délais acceptés par la compagnie; comme garantie, ils devront déposer un cautionnement de 15 millions; nous présumons que les forfaiteurs pourraient se charger de cette construction pour 250 millions. Les forfaiteurs qui se chargeront de l'exploitation se soumettront à tous les tarifs acceptés par la compagnie, ils devront déposer un cautionnement de 4 millions; nous croyons qu'ils pourraient affermer le chemin pour quinze ou vingt ans à raison de 17 millions par an.

Il serait à désirer que le gouvernement traitât lui-même avec les forfaiteurs chargés de la construction du chemin, et que la compagnie traitât avec les forfaiteurs chargés de l'exploitation : par le seul fait qu'il s'agit d'une idée neuve ou du moins appliquée pour la première fois à une grande opération, il serait bon que le gouvernement en fît son affaire personnelle. Nous demanderions encore à l'état, comme condition essentielle et indispensable, de payer l'intérêt de 5 pour 100 sur le capital effectivement déboursé par la compagnie, soit que le forfait fût garanti par lui ou par elle. Si c'est lui qui le garantit, avant que cette garantie eût son effet, il faudrait que les forfaiteurs eussent succombé; si c'est la compagnie, la garantie ne serait effective que si les forfaiteurs et la compagnie succombaient également. Or peut-on admettre cette supposition?

Dans ces conditions, une compagnie réunira véritablement ses capitaux; elle n'offrira plus un minimum probable de 5 pour 100 d'intérêt; elle offrira d'une

main un minimum certain de 5 pour 100, et de l'autre son contrat avec les forfaiteurs de l'exploitation, qui élèvera ce chiffre à 6 un quart ou 6 et demi pour 100. Or, la rente ne rendant que 5 trois quarts, on pourra préférer une valeur industrielle si solidement garantie. La compagnie n'aurait que des actionnaires et serait affranchie de toute cette complication bâtarde d'obligations entées sur des actions. Cette combinaison évite à l'état, en présence du déficit, le déboursé de 15,500,000 francs qu'il donnait comme subvention et qu'il gardera pour en faire le remboursement le jour où il aura besoin d'un attrait pour une affaire plus difficile à réaliser que celle de Paris à Avignon. Elle évite encore à l'état le déboursé de 24,000,000 pour la traversée de Lyon en admettant que cette évaluation ne fût pas dépassée.

Mais ce n'est point à une économie de 39 millions que se borneraient les avantages de la combinaison qui nous occupe. Nous voudrions encore que la compagnie financière se chargeât de suppléer à l'emprunt de l'état. Elle le pourrait en effet sans inconvénient pour elle-même. Une simple condition dans l'appel de ses actions lui en fournirait les moyens. Elle n'aurait qu'à déclarer le montant de ses actions de 500 francs exigible, 100 francs en souscrivant, et le solde de 400 francs en huit paiemens de 50 francs chacun, exigibles de mois en mois depuis le 1er avril prochain jusqu'au 1er décembre inclusivement. Faute d'emplois, l'argent est si abondant, que de pareils versemens ne seraient pas trop rapprochés. Ce qui s'est passé lors du dernier emprunt du gouvernement en est une garantie : chacun voulait anticiper ses versemens; l'empressement fut tel que deux fois le trésor dut fermer son guichet. Le public pourra hésiter à prendre une action; mais, l'action une fois prise, il aura hâte d'en acquitter le montant. On suppose bien d'ailleurs que l'état empruntant trouverait l'argent à ces échéances; comment la compagnie aurait-elle plus de difficulté à l'encaisser, ses actions offrant un plus grand attrait que la rente? Eh bien! sur son capital de 260 millions réalisé, la compagnie pourrait verser entre les mains de l'état, contre bons du trésor, 200 millions, remboursables par quart du 1er juillet 1851 au 1er décembre 1854. La compagnie garderait 60 millions pour les travaux des dix-huit premiers mois, et se servirait, pour le paiement des travaux suivans, des bons du trésor s'échelonnant en échéances successives, bons que les forfaiteurs s'engageraient à accepter au pair.

Cette combinaison ne nuirait pas à la compagnie; au contraire, elle la dégagerait de la concurrence que pourrait lui faire l'état en cherchant son emprunt. Quant au gouvernement, les avantages considérables qu'elle lui offrirait sautent aux yeux. Elle lui épargnerait l'inconvénient d'écraser le marché d'une nouvelle demande de 200 millions; elle lui permettrait de ne point surcharger le grand-livre; elle lui procurerait de l'argent à 5, au lieu de 5 trois quarts ou 6 pour 100; elle lui épargnerait une perte de 35 millions le jour où l'on voudrait rembourser ou amortir. On objectera, nous le savons, que cette combinaison ne fait pas faire l'emprunt, qu'elle augmente les bons du trésor, qu'elle ajourne la difficulté, au lieu de la résoudre. La réponse est facile. L'augmentation des bons du trésor n'est pas un danger, puisqu'ils seraient reculés à de telles échéances, qu'ils ne sauraient donner d'inquiétude. Quant à l'ajournement de la difficulté, qui pourrait ne pas le regarder aujourd'hui comme un bénéfice assuré? Un répit de trois ans peut-être, n'est-ce rien, quand le présent sort à peine d'une longue prostration, et que l'avenir, dans la situation où nous

sommes, ne saurait nous apporter que des améliorations? N'est-ce rien que d'avoir le temps de se préparer des ressources? N'est-ce rien que de se réserver la faculté de profiter de la reprise des affaires et de la hausse de notre crédit public? N'est-ce rien que de conserver la chance de faire l'emprunt au pair dans un temps plus heureux?

Cette combinaison nous paraît donc concilier, dans la double question du chemin de fer de Paris à Avignon et de l'emprunt, l'intérêt de l'industrie honnête et l'intérêt de l'état, l'intérêt moral et financier. Nous savons que les élémens nécessaires à la réalisation de ce projet sur les bases qui viennent d'être exposées sont déjà réunis; nous sommes sûrs qu'une telle idée ne peut trouver qu'un accueil favorable auprès du monde financier, du ministère et de l'assemblée nationale.

REVUE DES ARTS.

L'exposition de peinture et de sculpture de 1849 est close : le président de la république a distribué de sa main les récompenses décernées aux exposans désignés par la commission des beaux-arts. On sait que, par une heureuse innovation due à l'initiative de cette commission, composée en grande partie d'artistes, le gouvernement a créé pour le plus bel ouvrage du salon, à quelque branche de l'art qu'il appartienne, un *prix d'honneur* auquel est attachée une annuité de 4,000 francs. Cette récompense nationale, analogue aux prix fondés par le baron Gobert à l'Académie française, doit demeurer au lauréat tant qu'une plus belle œuvre ne viendra pas lui enlever la palme. C'était la première fois que ce prix d'honneur devait être distribué : il a été décerné à M. Jules Cavelier, ancien élève de l'école de Rome, pour sa statue en marbre de *Pénélope*. On a prétendu sans fondement que le choix du jury a un instant balancé entre M. Cavelier et Mlle Rosa Bonheur, dont la sérieuse peinture du *Labourage nivernais* a obtenu devant le public un succès si honorable. Quelque intérêt que nous attachions aux heureux et laborieux efforts de notre jeune et habile paysagiste, nous proclamons le bien jugé de la commission. Nous avouons même que l'hésitation d'un jury composé d'artistes eût causé quelque surprise. Si l'art de littérale imitation est porté loin par le talent de Mlle Bonheur, ses géorgiques procèdent trop de Delille, pas assez de Virgile. Son pinceau, encore inaccoutumé à l'art des sacrifices, décrit tout, donne à toute chose une valeur égale, et sa nature trop arrangée, trop époussetée, trop proprette, dénuée de la mâle saveur des champs, ignore encore les grandes harmonies poétiques qui font les maîtres.

M. Cavelier, au contraire, talent du reste éminemment plastique, possède le style qui s'applique aux sujets d'imagination, et sait s'élever à ces régions suprêmes de l'invention et de l'idéal où ne respirent que les fortes intelligences. La nue imitation, la vérité vraie, dit tout du premier mot et n'a plus rien à dire; la vérité poétiquement interprétée a, chaque fois qu'on la contemple, des révélations nouvelles. Aussi l'œil et le cœur sont-ils invinciblement rappelés vers cette statue de Pénélope, l'une des plus belles œuvres de l'école française moderne. La chaste reine, assise sur ce fauteuil d'ivoire et d'or que lui donne

Homère et que recouvre une peau de panthère retombant sur les côtés du siége pour en dissimuler les vides, est surprise par l'aurore et par le sommeil, au moment où s'achève son travail de nuit. Les dernières laines de la toile défaite sont enroulées sur la quenouille que la main retient à peine; son corps s'affaisse sur le dossier du fauteuil; sa belle tête aux cheveux relevés soutenus d'étroites bandelettes retombe sur son épaule. Un collier descend du cou sur le sein, dont les indiscrétions du sommeil laissent deviner les contours, et les bras demi-nus se dessinent dans leur abandon avec une grace enchanteresse. Le vêtement est la tunique de lin, qu'accompagne un manteau ramené sur les genoux et rejeté sur le dossier du siége. Les voiles accusent autant la beauté des formes que pouvait le permettre le sujet. C'est le sommeil sans cesser d'être la chaste vigilance d'une épouse : les dieux du vieil Olympe, qui ont tant osé, auraient respecté ce sommeil. La tête est d'une noblesse et d'une sévérité de caractère que tempère la grace. La morbidesse des chairs, la délicatesse des mains et des pieds, sont irréprochables. Les draperies sont jetées avec aisance et souplesse, et il n'y a point jusqu'à la tunique de fin tissu de lin, gauffré suivant l'usage des femmes de la Grèce, qui, touchée avec justesse et se soulevant à l'œil sous la douce respiration de Pénélope, n'ajoute encore aux illusions du ciseau.

Ce n'est point ici la sculpture de Canova, vive, mouvementée, ardente, cherchant l'effet, même dans la représentation du sommeil; c'est une statuaire grave et calme, mais non sans émotion, comme le marbre froid de Thorwaldsen. C'est, en résumé, un ouvrage dans le goût sobre, contenu, élevé, de l'antique, une inspiration de ces belles statues qui remplissent et animent les places et les musées de Rome et y forment comme un autre peuple. Enfin, sans être un chef-d'œuvre d'originalité qui accuse un génie frappé au coin de Michel-Ange, la Pénélope est un chef-d'œuvre de goût et de grace, de tact et d'exquise convenance, de style fin et tempéré.

M. Cavelier avait exécuté aussi à Rome le modèle plus grand que nature d'une statue de la *Vérité* rejetant d'une main le voile qui la couvre, et de l'autre levant son miroir. Le temps a manqué à l'artiste pour reprendre et achever sur le marbre le travail du praticien. A l'exposition des envois de Rome, on n'a donc vu cette statue qu'à titre de *mise au point;* mais s'il n'y avait pas là ce dernier souffle d'ame et de vie que donne le maître, on pouvait apprécier la grandeur des lignes, la richesse de l'ensemble. Après quelques mois de travail, l'artiste aura pu alléger la figure, semer les finesses sur le marbre dégrossi, et une bonne statue de plus prendra rang à la prochaine exposition.

M. Cavelier s'attaque d'ailleurs, avec un singulier bonheur, à une foule de sujets d'ordres différens. On a de lui des poignées de dagues bien inventées, exécutées avec esprit et finesse. C'est lui qui a sculpté le modèle de l'épée d'honneur offerte au général Cavaignac. Il a fait aussi couler en bronze une charmante statue, moins grande que nature, d'un *coureur* antique qui franchit la borne et enlève le prix. Le travail de cette figure atteste une sévère étude de la nature et un goût décidé pour le sentiment délicat des anciens allié à la vivacité des modernes. Ce coureur me rappelle malgré moi les gracieuses statues d'*Hippomène et Atalante,* et d'*Apollon et Daphné,* enlevées de Versailles, et qui figuraient si bien dans les hémicycles des bosquets des Tuileries où les avait placées le directoire. Depuis dix-huit ans, ces statues avaient été enlevées

à l'œil des curieux pour être cachées entre un vase et un groupe dans les parterres plantés sous les fenêtres du château. Les deux figures d'Hippomène et Atalante surtout étaient d'une charmante exécution. Les deux amans couraient aux extrémités de la lice sur la même ligne, mais on voyait que la main d'Hippomène allait toucher la première le but. L'*agonothète* ou juge du camp était au commencement du stade. Que de fois ne me suis-je pas arrêté pour me faire juge de la course, au temps où les deux marbres vivans, lancés dans la carrière, n'avaient pas été enlevés à leurs jeux! Quel charme! quelle délicatesse! quelle ardeur passionnée dans ces aimables figures! — Et tout ce drame d'amour et d'art était perdu depuis, loin de tous les yeux, derrière des sauts de loup et des charmilles! On travaille aujourd'hui à la restitution de ces charmans groupes; les statues remontent déjà sur leurs piédestaux; l'agonothète se fait encore attendre, mais bientôt il va reprendre sa place et donner le signal de la course amoureuse. Je voudrais que le charmant coureur de M. Cavelier trouvât aussi un asile dans ce jardin des Tuileries, où l'on peut étudier avec orgueil, comme dans un musée en plein air, l'école de notre pays. Quant à la statue de Pénélope, si justement couronnée par le jury, elle ne quittera pas la France. Elle a été acquise par M. le duc de Luynes, un de ces esprits élevés que réchauffe encore le vif sentiment des arts, et elle devient l'un des ornemens du château de Dampierre, décoré de la main d'un grand artiste, M. Ingres. Le jeune et modeste sculpteur ne demandait que 8,000 francs de sa statue; le noble amateur, devançant le jugement qui vient de clore le salon, n'a voulu l'accepter que pour 12,000.

Au milieu de ces fêtes de l'art, la mort est venue jeter le deuil parmi les artistes en frappant l'un des talens les plus parfaits, un des caractères les plus aimables, une des intelligences les mieux douées de ce temps-ci, Mme Lizinka de Mirbel. Ses miniatures avaient acquis une réputation européenne, et son salon, un des derniers restes des temps de politesse, était le rendez-vous de toutes les élégances de l'esprit et des arts.

Fille de M. Rue, commissaire de marine, Lizinka était née dans une famille dont toutes les branches étaient riches, excepté la sienne. Belle, vive et spirituelle, la jeune fille n'avait qu'un rêve, c'était de se suffire à elle-même pour recueillir auprès d'elle sa mère et un plus jeune frère. Enfin, à dix-huit ans, après avoir long-temps cherché la voie qui pouvait la conduire à l'accomplissement de son rêve, elle crut avoir trouvé sa vocation dans la miniature, et elle entra chez Augustin. De ce moment, chaque heure eut son emploi : telle fut consacrée au dessin à la maison et dans l'atelier, telle à la lecture, telle autre aux travaux de l'aiguille, où elle excellait comme dans tout le reste. Sur pied dès quatre heures du matin, et cependant toujours prête et jamais pressée, elle vivait le soir au milieu du monde, et le jour au sein de la plus sévère étude. Ce fut, en un mot, une jeunesse vaillante et forte, élégante à ses heures, dévorant le travail avant tout, et payant de toute son ame et de ses sueurs les succès de l'avenir encore lointain.

Toutefois, le péché originel des miniaturistes, c'est l'ignorance du dessin. Lizinka Rue pouvait bien apprendre, dans l'atelier d'Augustin, à faire tenir la couleur sur l'ivoire, à devenir habile aux petits procédés du métier; mais le dessin, mais l'art lui échappaient. Un ami de sa famille, grand connaisseur en peinture et qui ne la pratique pas sans talent, M. Belloc, lui conseilla de quitter

l'atelier et de se livrer exclusivement et sans relâche à l'étude du dessin. Elle suivit ce conseil, et, sous la direction amie de cet artiste, elle redoubla d'efforts et copia les maîtres en vue de son art spécial. Les jeunes artistes, à quelque branche qu'ils se vouent, ne savent pas assez, de nos jours, ce qu'il leur resterait du commerce avec les grands hommes de l'art, de cette lutte avec la science des Romains, la splendeur et la force des Vénitiens, la fidélité des Hollandais. Le talent de Mlle Rue s'y fortifia rapidement, et elle préluda bientôt à ses débuts en faisant la miniature d'une nièce de M. Rousseau, alors l'un des maires de Paris et depuis pair de France. Toutefois, éclairée par ce premier essai, elle se décida à travailler encore avant de se jeter dans la lice où brillaient alors des talens distingués en possession de la faveur publique. On remarquait d'abord son maître Augustin, travailleur consciencieux et intrépide, dont la réputation s'était étendue hors de France. Comprenant la peinture d'une manière un peu étroite, cet artiste avait cru qu'un fini prodigieux était la dernière limite de l'art. Aussi ses miniatures, quelquefois fort belles, mais trop souvent attaquables sous le rapport du dessin et de la couleur, sont-elles des prodiges d'exécution patiente, dont l'œil armé de la loupe essaierait en vain de surprendre le travail. A un rang inférieur par la renommée, mais supérieur par le talent, on découvrait le vétéran de la miniature, le vieil Aubry, qui, comprenant mieux la véritable vocation de la peinture, plus artiste en un mot que son émule Augustin, avait produit des portraits fort remarquables et donné l'essor à plusieurs élèves distingués.

Isabey avait produit, sous l'empire, des miniatures fort belles, qui lui avaient valu le renom sur lequel il vit encore. Depuis, il avait quitté l'imitation de la nature pour se jeter dans un océan de gaze que le mauvais goût avait adopté avec ardeur, et la mode voyait la grace dans ces visages de femmes coquettement voilées de nuages et de vapeurs. Chaque jour, Isabey s'était éloigné davantage de la nature, qu'il avait cependant su comprendre. Plus de caractère dans le dessin, plus de vérité dans la couleur; mais la mode lui souriait encore et en faisait un rival dont il fallait tenir compte. A côté d'Isabey s'était élevé Saint, plus ferme et plus sévère, et qui se gardait de mettre l'adresse à la place de la vérité. Artiste studieux et plein de conscience, mais observateur peu habile, il abusait un peu trop de la touche; il manquait de légèreté dans les accessoires, et ses ajustemens, faits à la manière de Gérard, semblaient être calqués sur ceux de cet artiste. Ce cachet puissant et fort qui accuse à la première vue l'individualité ne brillait que rarement dans son modelé et dans sa couleur; à toutes les bouches, à tous les yeux, à tous les nez, Saint donnait un air de famille, et un perfide souvenir de la bosse s'interposait entre ses yeux et la nature. Enfin, étranger à l'art des sacrifices, il s'appesantissait en voulant tout rendre et tout nommer. En un mot, dans ses ouvrages trop positifs, si l'on peut parler ainsi, rien ne sentait le caprice, rien ne rappelait ce vague mystérieux dont abonde la nature, rien ne s'éclairait du rayon de l'idéal; et cependant, en dépit de ces défauts, Saint était un talent solide, un véritable artiste.

Tels étaient les principaux miniaturistes qui occupaient l'opinion quand Lizinka Rue mit au jour ses premiers portraits : le président Amy, Louis XVIII, le duc de Fitz-James et M. Perronet, premier valet de chambre du roi. Le premier et les deux derniers sont restés au nombre de ses chefs-d'œuvre. Quelque temps après, Lizinka Rue, devenue Mme de Mirbel, voyait la foule se presser

dans son atelier. La faveur de Louis XVIII lui avait assuré la vogue. Chacun de ses portraits nouveaux était pour elle une nouvelle étude. Saint procédait par hachures, Isabey par pointillé, Augustin lavait et cachait son travail. Lizinka s'inspira de cette méthode de son maître, et c'est le seul emprunt qu'elle ait trouvé à lui faire, mais elle eut le goût d'en éviter l'excès. Elle varia les tons de sa couleur suivant la complexion de ses figures, elle serra son modelé avec une délicatesse extrême. Personne ne connut mieux qu'elle la charpente d'une tête humaine : la chair eut la souplesse qui lui est propre, les cheveux eurent le moelleux de la nature, et les yeux, unissant la finesse au fini, deux qualités si distinctes dans l'art, peignirent la pensée du modèle. L'un des caractères les plus remarquables du talent de Mme de Mirbel, c'est qu'elle oubliait tout système quand elle se mettait à l'œuvre, c'est qu'elle arrivait sans manière devant la nature, c'est qu'elle cherchait à la prendre sur le fait, et se livrait au bonheur de l'inspiration. Comme elle l'a dit elle-même dans un écrit élégant et plein de sens, où elle appréciait son art comme elle le traitait : « La nature est assez féconde en effets variés pour offrir au peintre habile les moyens de faire valoir ses figures sans s'écarter du vrai. »

Il serait difficile d'énumérer les miniatures qu'a peintes Mme de Mirbel pendant sa longue carrière. Quelques-unes sont des chefs-d'œuvre. Elle excellait dans les portraits d'hommes et de femmes âgées. La mère de M. Guizot, par exemple, est incomparable. Il y a d'elle néanmoins des portraits de jeunes femmes d'une rare élégance et d'un bonheur achevé.

Deux autres pertes dans les arts viennent de signaler ces derniers jours : M. Papety a succombé à une fièvre adynamique, et M. Richomme, graveur, membre de l'académie des Beaux-Arts, s'est éteint. M. Papety avait, on s'en souvient, par son *Rêve de bonheur*, donné les plus brillantes espérances. Dans ses voyages en Italie et en Grèce, il avait recueilli sur la peinture byzantine des documens dont un article publié dans cette *Revue* (1) a pu faire apprécier l'intérêt. Malheureusement, des études si sérieuses n'ont pu porter fruit. M. Richomme fut un graveur agréable, habile maître du burin, et dont l'exécution séduisante a fait tout le succès. Il a gravé la *Galatée* de Raphaël et son *Adam et Ève*, mais il est de cette école qui travestit trop souvent la simplicité magistrale de Sanzio en gentillesse moderne. Il a eu l'imprudence de regraver la *Sainte Famille* qu'avait gravée Edelinck, et son œuvre n'a servi qu'à prouver combien Edelinck est un grand maître. M. Richomme laisse un jeune élève dont le talent est bien supérieur au sien, M. Saint-Ève, qui, lui aussi et plus heureusement, consacre sa vie à la reproduction des œuvres de Raphaël. La mort de M. Richomme laisse à l'Institut une place vacante que l'opinion publique, *qui choisit quelquefois*, dit Tacite, décerne à M. Henriquel-Dupont. M. Dupont est un de ces rares graveurs qui savent passionner le cuivre, et tout ce qui sort de ses mains respire une fleur de sentiment tous les jours moins commune chez ceux qui tiennent le burin.

F. F. C.

(1) Voyez la livraison du 1er juin 1847.

V. DE MARS.

CAVALIERS

ET

TÊTES-RONDES.

I. — *Memoirs of prince Rupert and the Cavaliers*, by Eliot Warburton; 3 vol. London, 1849.
II. — *The Fairfax Correspondence*, edited by George Johnson, in two vol. London, 1848.
III. — *Memorials of the Civil War*, edited by Robert Bell, in two vol. London, 1849. Richard — Bentley.

I.

Les affaires humaines se gouvernent par la pensée et par la force. Des esprits saugrenus s'avisèrent, de nos jours, que la pensée allait détrôner à jamais son immortelle rivale; des pense-creux avaient dénoncé la force comme l'aveugle instrument de la barbarie, et avaient promis à la civilisation qu'elle serait désormais affranchie de ce joug brutal. Les débauches de la pensée n'ont pas tardé à confondre cette hâblerie révolutionnaire et à rendre nécessaire l'action moralisante de la force. Nous savons maintenant, pour l'avoir senti dans nos ames et pour l'avoir vu de nos yeux, que, lorsqu'une société est divisée dans ses pensées, la parole et l'écriture sont impuissantes à la réconcilier avec elle-même. Nous avons appris à nos dépens que, loin de ramener la lu-

mière et l'entente dans les contentions humaines, les élucubrations effrénées de la pensée ne produisent à la fin qu'un assourdissement et un obscurcissement universels. L'excès des controverses fait de nous des espèces de derviches hurleurs, chacun pivotant sur son idée fixe et mettant sa gloire à crier plus fort que le voisin. Il y a un moment où cette abrutissante confusion des langues devient intolérable, où l'esprit, agacé autant que les nerfs, demande à en finir, et invoque la raison du plus fort et le jugement de Dieu. Alors la lutte s'ennoblit; on sort de l'énervante atmosphère des polémiques troubles et des paroles vaines, et l'on respire l'air rafraîchissant et sain de l'action; on ne se soucie plus que de bien faire; on donne à sa cause le courage du soldat ou la foi du martyr. Alors l'intervention providentielle de la force épure les causes légitimes, châtie les fautes de tous et remet impérieusement dans le droit chemin les peuples domptés et quelquefois régénérés.

Je me figure que lorsque Charles Ier prit enfin le parti de terminer par les armes ses démêlés avec les communes, ce dut être un grand soulagement, en Angleterre, pour beaucoup de braves gens. Les disputes du roi et des communes duraient depuis un grand nombre d'années. Le parlement se plaignait des usurpations et de la mauvaise foi du roi : le roi avait fait les concessions les plus extrêmes, les agitateurs populaires redoublaient d'exigence, et Charles ne pouvait davantage se fier à leur modération. On avait des deux côtés épuisé tous les argumens; la justice entre les deux causes paraissait douteuse aux esprits les plus consciencieux. Il n'y avait qu'un recours : la force. Le 22 août 1642, Charles Ier leva son étendard dans la petite ville de Nottingham, et appela autour de ses couleurs ses sujets loyaux et fidèles.

Ce fut pourtant une triste cérémonie, accompagnée de tristes présages. Depuis plusieurs mois, Charles avait quitté Londres, laissant à ses ennemis toutes les ressources et toutes les forces de l'empire. Suivi d'une petite troupe d'amis, il avait promené ses irrésolutions errantes de château en château, de ville en ville. Quelquefois les habitans refusaient de lui ouvrir leurs portes; d'autres fois ils le suppliaient de quitter leur pays, de peur d'y attirer la colère de ses ennemis et les malheurs de la guerre. A la fin, il résolut d'arborer son étendard à Nottingham. Au jour fixé, des milliers de curieux l'attendaient dans cette ville. C'était un jour d'orage et de tempête. Charles arriva tard. Du haut du vieux château en ruine, on voyait s'avancer le long de la Trent, au milieu des champs où commençait la moisson, les gentilshommes de la cavalcade royale, le bassinet en tête, le haubert sur leurs pourpoints de cuir, et, sur leurs épaules, le manteau à l'espagnole, qui laissait paraître leurs grandes bottes éperonnées et les fourreaux battans de leurs longues rapières. Il y avait dans la figure de Charles Ier une profonde mélancolie. Dès qu'il fut arrivé, ses serviteurs les plus

affidés tinrent conseil autour de lui. Roi sans soldats, sans argent, sans pouvoir, allait-il porter aux parlementaires un irrévocable défi? Avec cette fougue particulière aux caractères faibles lorsqu'ils ont une fois coupé court à leurs doutes par un parti violent, Charles voulut qu'à l'instant même l'étendard fatal fût arboré. On descendit aussitôt dans le parc : le drapeau fut déployé sur une petite éminence. Tandis qu'il souffletait de ses larges plis fouettés par la tempête les chevaliers rangés en cercle, un héraut d'armes lisait la proclamation royale. Le lendemain, l'étendard était renversé : un coup de vent l'avait balayé dans la nuit. Charles le fit relever ailleurs. Pour enfoncer la hampe en terre, les hérauts furent obligés de creuser le sol avec leurs dagues; quatre chevaliers la tinrent à deux mains, et la proclamation fut lue de nouveau. L'étendard était surmonté du drapeau de guerre rouge, sur lequel une main sanglante montrait une couronne et la devise chrétienne : Rendez à César ce qui est à César; *give Cæsar his due.*

L'appel fut entendu par cette forte race des cavaliers qui soutint pendant tant d'années une lutte inégale, mais héroïque, et qui, même par sa défaite, a implanté des sentimens invincibles et impérissables au cœur de l'Angleterre. Ces braves gens, pour la plupart, ne voyaient goutte dans les tours et retours de la casuistique parlementaire et religieuse; mais, lorsque le drapeau royal fut arboré, ils se sentirent entraînés par un devoir clair, saisissant, vivant : ils dérouillèrent leurs armures de combat, et allèrent, d'un cœur léger, au-devant de la mort. Les sentimens qui les animaient sont bien exprimés dans cette noble lettre écrite en ce moment par l'un d'eux, sir Bevill Grenvil, à un de ses amis qui lui conseillait la prudence : « Quant à mon voyage, monsieur, il est fixé. Je ne peux me tenir derrière ma porte lorsque l'étendard du roi d'Angleterre flotte en campagne pour un motif si juste, sa cause étant telle qu'elle ne doit faire de ceux qui meurent pour elle guère moins que des martyrs. Pour mon compte, je désire acquérir un nom honnête ou une tombe honorable. Je n'ai jamais aimé ma vie ou mon aise assez pour manquer une pareille occasion, ce que faisant, je serais indigne de ma profession ou de succéder à ces miens ancêtres dont un si grand nombre, en divers siècles, ont sacrifié leurs vies pour leur pays. Monsieur, les barbares et implacables ennemis, malgré les gracieux procédés de sa majesté à leur égard, continuent leurs insolences et leur rébellion au plus haut chef, et sont unis en un corps d'une grande force, en sorte qu'il faut nous attendre, si nous n'allons les prévenir et les vaincre chez eux, à être inquiétés chez nous avant peu..... Je n'ai rien à vous demander que vos prières, et si je survis et retourne chez moi, qu'il vous plaise de me continuer au nombre de vos serviteurs. »

Un écrivain de beaucoup d'esprit, M. Eliot Warburton, vient de ra-

viver l'histoire de cette glorieuse prise d'armes par la publication d'un précieux recueil de lettres de cavaliers, écrites, pour la plupart, à leur héroïque chef, le prince Rupert. Avant le livre de M. Warburton, il n'existait pas de biographie du chef des cavaliers. En fouillant avec une patience minutieuse les archives publiques et privées, en commentant ses découvertes à l'aide des livres déjà publiés sur cette dramatique époque, en soudant et illustrant ces documens d'un style plein de couleur et de relief, l'auteur des *Mémoires du prince Rupert* a composé un ouvrage aussi intéressant pour l'homme du monde que pour l'érudit. Il faut joindre à ce livre la *Correspondance des Fairfax,* formée de matériaux semblables empruntés aux hommes du parti contraire, aux têtes-rondes, éditée également avec la magnificence anglaise par un de ces libraires comme on n'en voit plus dans notre France démocratique, M. Richard Bentley. C'est quelque chose d'émouvant et de fortifiant que la lecture de ces lettres de soldats couchés depuis si long-temps dans la tombe honorable que souhaitait sir Bevill Grenvil. Elles sont courtes, rapides, haletantes. Elles ont été écrites au bivouac, sur une table d'auberge ou sur un tambour. Un grand nombre portent sur la suscription : « Pressée, pressée, très pressée, » et sont endossées par les divers officiers aux mains desquels elles ont couru. Elles ont traversé le feu des champs de bataille. Plusieurs ont été interceptées; les taches de sang noirci qui les couvrent encore témoignent de la fidélité avec laquelle elles furent défendues. Il y en a qui ont été trouées par les balles sur la poitrine des porteurs. Singulière fortune pour ces vieux papiers, qui furent dans leur temps des tisons de guerre civile, de sortir de leur poudre cinéraire après deux siècles, et de se renflammer dans une Europe encore fumante des batailles révolutionnaires!

En parcourant ces lettres, on fait comme les combattans qui les écrivirent, et c'est aussi, je vous jure, un des charmes de ces volumes. On se laisse aller à l'émotion actuelle, on suit les événemens qui se précipitent sans songer à débattre la légitimité ou l'injustice des causes hostiles, sans s'inquiéter un instant de la philosophie de l'histoire. Le temps des discussions est loin; il ne s'agit plus de bien dire, il s'agit de se bien battre. On ne fait un retour rapide sur le passé que pour se pénétrer des sentimens des deux armées et pour mieux comprendre la bataille même.

Vous vous souvenez de ces pages courantes et profondes où le cardinal de Retz raconte, en prélude à la fronde, comment s'éteignirent les vieilles libertés françaises et comment grandit chez nous le despotisme royal. La contre-partie de ce tableau serait la digne préface de l'histoire de la révolution anglaise. Les parlemens anglais avaient long-temps couvé dans l'humiliation et la servilité leurs priviléges populaires. Henri VIII avait quelquefois fait pendre des membres des

communes qui osaient contester ses prérogatives. La sanglante Mary se contenta de les envoyer à la Tour. Des étincelles d'indépendance éclatèrent sous Élisabeth. Il lui arriva un jour de dissoudre les communes en leur disant : « Vous avez la présomption de vous mêler des affaires d'état, qui sont matière au-dessus de votre entendement, je vous décharge de cette tâche. » Il y eut dans les communes une voix qui répondit que « sans la liberté de parole, c'était une moquerie d'appeler cette chambre une chambre de parlement; ce n'est qu'une école de flatterie et dissimulation, et si un lieu bon à servir le diable et ses anges, et non à glorifier Dieu et à bénéficier la communauté. » La hardiesse et la force des communes augmentèrent sous le ridicule et méprisable Jacques Ier; mais celui-ci, qui cédait sur les choses, se rattrapait sur les mots. Il disait nettement aux communes qu'il était roi absolu. Il avait une singulière façon de leur demander de l'argent, de présenter son budget : « J'attends de vous une contribution d'amour, mais quant à discuter avec vous la somme et la forme, c'est un détail trop bas pour ma qualité. » A cela, les communes objectaient avec une hypocrite humilité, dans une adresse qu'on croit avoir été rédigée par Bacon : « La raison que nous avons, nous vos pauvres communes, pour veiller à nos priviléges est manifeste à tous les hommes. Les prérogatives du prince peuvent aisément s'accroître et grandissent chaque jour. Les priviléges du sujet sont éternellement en question. Ils peuvent, par bonne prévoyance et sollicitude, être conservés, mais, une fois perdus, on ne les recouvre qu'avec beaucoup de troubles. » Savez-vous comment Jacques répondait à ces remontrances? Il envoyait chercher le procès-verbal des délibérations des communes, et, de sa propre main, déchirait la page où étaient inscrites les paroles mal sonnantes. La lacune se voit encore sur le vieux registre, dans les archives parlementaires, reliquaire auguste des libertés anglaises.

Voilà le combat que Charles Ier portait dans sa destinée. On a bien eu raison de l'appeler le roi martyr. Il n'y a pas de figures plus touchantes dans l'histoire que celles de ces hommes-victimes sur lesquels se résolvent les crises de la vie des peuples, et dont le crime est de porter la responsabilité d'un passé qu'ils n'ont point fait, d'un avenir qu'ils n'ont pu prévoir. Il y a deux choses dans Charles Ier : le roi, l'homme. Roi, son rôle était tracé; il ne pouvait sans avilissement laisser s'amoindrir en lui le caractère de la royauté, tel que le lui avaient transmis ses ancêtres, tel qu'il le voyait resplendir dans le reste de l'Europe; il ne pouvait découvrir ces idées constitutionnelles, ces vérités politiques qui s'éveillaient vaguement dans le cœur de quelques patriotes, dans les aspirations de quelques beaux génies, et qu'un siècle d'agitations et de malheurs devait seul fixer dans la conscience du peuple anglais. Homme, il avait ces qualités entremêlées de faiblesses

qui mènent à toutes les fautes en retenant toutes les sympathies. Quand il prit le trône, c'était un jeune homme grave, instruit, modéré, humain, brave, romanesque. « Il était, dit mistriss Hutchinson, la chroniqueuse puritaine, tempéré, chaste et sérieux. Les courtisans dépravés, qui ne pouvaient abandonner leurs débauches, respectaient le roi au point de se retirer dans des coins pour s'y livrer. Tous les bouffons de l'ancienne cour furent bannis, et des hommes de science et de talent encouragés par le roi, qui était un excellent juge. » Ses ennemis, Lilly, May, disent que « l'amour et l'estime le suivirent au trône, que sa vie fut plus conforme aux règles de la religion protestante que celle d'aucun prince de l'Europe, qu'il était parfait ami, père indulgent, ennemi du sang répandu. » Le sévère *covenanter* écossais Baillie écrivait de lui : « C'est une très juste, raisonnable et douce personne. » Le régicide Henry Martyn disait enfin après sa mort, dans la chambre des communes : « Si nous devons avoir un roi, j'aurais mieux aimé le dernier gentleman que tout autre. » Mais nous avons un témoin toujours parlant de l'attachante distinction et du charme de ce prince infortuné, c'est le portrait de Van Dyck. Dans un de ces mauvais momens où, à force d'être whig, on dirait qu'il se croit membre du long parlement, M. Macaulay a écrit, avec une sorte de dépit contre le peintre des cavaliers, que Charles Ier devait au portrait de Van Dyck la pieuse et romantique popularité qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Qui a pu passer en effet sans attendrissement devant cette tête où la tristesse des pressentimens tragiques voile la fierté de la couronne? Qui a pu résister à l'attrait de cette chevaleresque attitude? Qui a pu rester froid devant cette délicate figure mélancolique et rêveuse comme celle d'un amant malheureux, sous ce regard bleuâtre et vague où se lisent les mortelles indécisions et les folles témérités d'une ame faible? Pauvre roi, avec sa main fièrement campée sur la hanche et l'autre mollement posée sur sa canne! Lorsqu'il fut devant le tribunal des régicides, il s'appuyait aussi sur une canne : la tête se détacha sous sa main; il lut le sort qui l'attendait dans ce présage. Que M. Macaulay ne dise point que c'est le peintre qui prête sa séduction au prince. Le tableau de Van Dyck nous révèle la fascination que Charles Ier exerça sur tant d'ames poétiques et généreuses; il nous explique comment le brave Montrose, à la seule vue de Charles, quitta le covenant et se jeta dans la cause royale; il justifie les infatigables dévouemens qui allèrent jusqu'au martyre; il fait comprendre l'histoire.

Entre Charles Ier et ses parlemens, les tricheries furent mutuelles, les empiétemens réciproques. Charles avait besoin d'argent pour soutenir ses guerres imprudentes et malheureuses avec la France, avec l'Espagne, avec ses sujets écossais. Ses parlemens ne lui accordaient que des subsides insuffisans, et mettaient pour prix à leurs votes des

demandes toujours croissantes. Ils décrétaient d'accusation les ministres aimés du roi, ils s'ingéraient dans la politique étrangère, ils s'immisçaient avec jalousie dans le gouvernement de l'église. Charles cédait au moment du besoin comme un dissipateur qui accepte toutes les conditions d'un usurier. Une fois dégagé, il n'éprouvait plus que le ressentiment de l'injure faite à son autorité. Pendant douze ans, il se passa de parlement et gouverna en roi absolu. Il échoua encore sur la question d'argent. Vainement il voulut lever des impôts illégaux, des emprunts forcés; la résistance de Hampden, qui, avec un admirable courage civil, refusa de payer le *ship-money,* et ne craignit pas d'entrer seul en lutte avec le roi devant la justice du pays, lui enleva cette extrême ressource. Cependant les *covenanters* écossais avaient envahi l'Angleterre et chassaient devant eux l'armée désorganisée et mal commandée de Charles; il fallut se rendre et convoquer le parlement qui fut le long parlement. Celui-ci, averti par le sort des assemblées précédentes et tenant Charles à sa merci, prit d'abord ses précautions contre lui en lui arrachant le sacrifice de ses deux principaux ministres, Laud et Strafford, et voulut ensuite prendre ses précautions contre la royauté même en s'emparant de toutes les attributions du pouvoir exécutif.

Laud et Strafford, les premiers martyrs de la cause royaliste, doivent occuper la place d'honneur dans la galerie des cavaliers, bien que leur chute ait été antérieure à la guerre civile. Des deux, Laud était le plus haï, Strafford le plus craint. Laud, archevêque de Cantorbéry, avait eu le gouvernement des affaires ecclésiastiques; c'était le plus important, à une époque où la fermentation religieuse travaillait tous les esprits depuis l'homme du peuple jusqu'au seigneur. Aujourd'hui encore, il y a en Angleterre des gens qui parlent de Laud avec vénération, et des gens qui ne parlent de lui qu'avec haine et mépris. A ces jugemens contraires on peut reconnaître les partisans des doctrines qu'on appelle de haute église et les partisans des doctrines de basse église, *high church* et *low church.* Ce sont les deux fractions qui, dans le juste-milieu qu'occupe l'église anglaise entre l'église romaine et les églises presbytériennes, inclinent l'une vers le catholicisme, l'autre vers le calvinisme. Laud appartenait à la première; il en a été en quelque sorte le fondateur. C'était un homme pénétré de l'esprit d'autorité et de l'esprit de piété. Il regardait l'épiscopat comme une institution nécessaire à la conservation du vrai christianisme, et il regardait la liturgie catholique comme l'expression la plus complète, la plus digne et la plus pure du sentiment chrétien. Si Laud eût vécu de nos jours, il eût été le chef de cette renaissance catholique qu'on a nommée le puséisme, ou, à mieux dire, le puséisme n'a été que le rajeunissement des doctrines de Laud. Le primat-ministre avait en face de lui les puritains : homme d'église, il détestait leurs principes reli-

gieux; homme de gouvernement, il redoutait leurs entreprises politiques. Il voulut comprimer le puritanisme et le débordement de sectes qu'il traînait après lui. Il le combattit par la force que le pouvoir politique mettait dans ses mains; mais il y a des temps où l'on ne fait que grossir et irriter l'esprit de révolte, en travaillant à le contenir. Laud vivait dans une de ces crises. Il souleva contre lui-même, contre l'église d'Angleterre et contre Charles Ier toutes les fureurs du fanatisme. Il fut une de ses premières victimes. Sa mort, sublime d'héroïsme chrétien, commande l'admiration à ceux qui lui reprochent le plus amèrement ses fautes.

Le grand homme du parti de Charles Ier était Strafford. Il avait débuté sous le nom de sir Thomas Wentworth dans la cause populaire. Il passa bientôt du côté du roi. Il y a des natures, des caractères, des tempéramens qui ne sont propres qu'à l'opposition, à la résistance, à la révolte; il y a des hommes qui, du poids de leur génie et par élan de naissance, ne peuvent aller qu'à l'autorité, au pouvoir : tel était Strafford. On le sent rien qu'à voir le portrait de ce vaillant homme. Vous vous feriez de lui une fausse idée par le tableau populaire de M. Delaroche, qui nous le montre le front dépouillé et incliné sous la main bénissante de Laud. Le vrai Strafford est le Strafford de Van Dyck. Celui-là avance sa tête intrépide au-dessus de son armure brunie. Ses cheveux se tordent vigoureusement sur son large front, creusé aux tempes par les desseins énergiques. Ses grands yeux lancent ces flammes de bonne humeur intérieure qu'allument le courage et la conscience de la force. Ses moustaches à quatre crocs se dressent et ondulent avec un air de défi. Il a le menton proéminent des dominateurs, et sur tout cela un rayonnement de bonne grace, un parfum de chevalerie. Voilà bien l'homme qui aimait à tenir tête à l'orage, l'homme qui, employant lui-même le mot français, disait qu'il fallait « tenir raide, » l'homme du *thorough,* autrement dit de la politique à outrance. Lorsque Charles Ier essaya de gouverner sans parlement, il mit Strafford à la tête de l'ingouvernable Irlande. Strafford y fit des prodiges. La durée de sa vice-royauté est peut-être la seule époque où l'Irlande ait eu quelque repos. Strafford gouverna en despote; mais, à la manière de son grand contemporain Richelieu, il n'opprima que les oppresseurs du peuple. Il ranima le commerce et l'industrie, il organisa une armée disciplinée, il accrut d'une façon prodigieuse, sans exaction et par sa seule habileté, les revenus de la couronne. Il donna du reste un tel éclat à son autorité, qu'un voyageur écrivait qu'il n'avait vu en Europe qu'une seule cour, celle du vice-roi de Naples, qui pût le disputer en magnificence et en galanterie à la cour de Dublin.

Lorsque le long parlement fut convoqué, Strafford était dans le nord de l'Angleterre, et, ramassant les troupes du roi, déjà, par son énergie

entraînante, il relevait les affaires du côté des Écossais. Charles Ier, se voyant en face d'une assemblée hostile, crut avoir besoin d'un conseiller aussi puissant que Strafford et l'appela auprès de lui. Strafford hésita long-temps à venir se jeter au milieu de ses ennemis; il essaya de faire comprendre au roi que sa présence en Irlande servirait bien mieux ses intérêts; à la fin, il fut obligé de se rendre aux obsessions de Charles. A peine arrivé à Londres, il fut pris dans un traquenard parlementaire. Pym fit voter un acte d'accusation contre lui et le porta le même jour à la chambre des lords, en demandant qu'avant tout jugement il fût arrêté et conduit à la Tour. Strafford était en ce moment chez le roi. Prévenu, il court à la chambre des lords. Il entre impétueusement et marche vers sa place, le regard enflammé. Un murmure s'élève dans la majorité, heureuse d'humilier cette puissance. On le fait sortir; on ne le rappelle que pour lui faire écouter à genoux l'ordre de son arrestation. Pym avait atteint son premier but; il l'avait séparé de Charles. « S'il voit le roi, avait-il dit auparavant à ses amis, le parlement sera dissous; nous sommes perdus. » L'histoire du procès et de la mort de Strafford est trop connue pour que je la reproduise longuement. On sait la magnanimité avec laquelle Strafford défendit sa cause et l'intérêt qu'elle excita. Un témoin oculaire et ennemi, l'Écossais Baillie, rend naïvement dans ses lettres l'impression publique. Pour avoir une place à ce dramatique spectacle, Baillie était obligé d'aller à la chambre des lords à cinq heures du matin. Un grand nombre de dames y venaient et payaient leurs places fort cher. La séance commençait à huit heures. Le roi et la reine arrivaient à neuf, mais restaient dans une loge grillée. « C'était, dit Baillie, la plus glorieuse assemblée que puisse présenter cette île; cependant la gravité n'est pas telle que je m'y serais attendu. Il y a souvent de grandes clameurs du côté de la porte. Dans les intervalles, quand Strafford prépare ses réponses, les lords sont debout, marchent et font du bruit; les hommes de la chambre basse aussi font beaucoup de bruit. Après dix heures, on mange beaucoup, non-seulement des gâteaux, mais du pain et de la viande; les bouteilles de vin et de bière circulent de bouche en bouche, sans coupe, et tout cela sous les yeux du roi; oui, un grand nombre ne font que tourner le dos et pis que cela, car on ne peut sortir et rentrer, et souvent la séance dure jusqu'à quatre heures. » L'attitude de Strafford durant cette épreuve fut pleine d'assurance, de noblesse et de grace. Aussi, comme dit naïvement Baillie, « il gagnait chaque jour beaucoup chez les gens simples, spécialement auprès des dames. » Bientôt, écrivait un historien puritain, le peuple commença à se diviser sur son compte. Le clergé était tombé en une si grande admiration et une si grande tendresse à son égard, qu'il en oubliait Laud; les courtisans jetaient les hauts cris et les femmes

étaient passionnées pour lui. Son plaidoyer est resté un chef-d'œuvre d'éloquence : il excita l'admiration avouée de plusieurs de ses ennemis. « Il émut tant nos passions, dit le poète Denham, que pour une pareille défense plusieurs auraient voulu avoir sur eux le crime. La pitié privée luttait avec la haine publique, la raison avec la rage, et l'éloquence avec le destin. »

Pym, qui dirigeait l'accusation, désespéra d'obtenir contre Strafford un jugement légal. Il eut recours à la proscription pure et simple. Il fit voter contre lui un bill d'*attainder*, ce qu'était chez nous, sous la convention, la mise hors la loi. Il semblait que cette mesure eût dû sauver Strafford, car, pour faire tomber sa tête, le bill d'*attainder* avait besoin de la sanction royale. Avant son arrestation, Charles lui avait dit : « Tant qu'il y aura un roi en Angleterre, pas un cheveu de votre tête ne sera touché par le parlement. » Plus tard, il lui avait écrit dans sa prison : « Je ne pourrais satisfaire mon honneur ni ma conscience, si je ne vous assurais sur la parole d'un roi que vous ne souffrirez ni dans votre vie, ni dans votre honneur, ni dans votre fortune. » Mais son implacable ennemi, le démagogue à la bouche bavarde et lippue, Pym, avait dit autrefois à Strafford au moment où il quitta l'opposition : « Vous allez nous lâcher, mais moi je ne vous lâcherai pas tant que votre tête sera sur vos épaules. » De la parole du roi ou de celle du tribun, laquelle maintenant allait l'emporter?

Avant que le bill d'*attainder* eût été voté par la chambre des lords, Charles avait déjà trahi sa faiblesse par une imprudente et insolite démarche. Il était venu en personne à la chambre des lords, y avait mandé les communes, et leur avait tenu le discours suivant : « Mylords et gentlemen, je n'avais pas l'intention de vous parler de cette affaire qui cause ma présence ici aujourd'hui, qui est l'accusation du comte de Strafford, parce que je ne veux rien faire qui puisse traverser votre marche; mais, comme il peut arriver que par nécessité j'aie une part dans ce jugement, je regarde comme indispensable de vous déclarer à cet égard ma conviction. Je suis sûr que vous savez tous que j'ai assisté au débat de cette grande affaire d'un bout à l'autre. Ce que j'ai à vous déclarer est en deux mots ceci : que, dans ma conscience, je ne puis le condamner sur le chef de haute trahison. Il ne me convient pas de discuter l'affaire : je suis sûr que vous ne l'attendez pas de moi. Une doctrine positive sied mieux à la bouche d'un prince.... Je désire être bien compris : je vous dis que, dans ma conscience, je ne peux le condamner sur le chef de haute trahison; cependant je ne puis dire que je l'acquitte de tout délit; c'est pourquoi j'espère que vous pourrez trouver un moyen de satisfaire la justice et vos propres craintes sans violenter ma conscience. » Pour parler net, Charles venait supplier son parlement de faire ce qu'il pouvait faire de sa royale autorité, sau-

ver la vie de Strafford. Il précipita seulement la perte de son ami. Les lords, offensés de l'intrusion de la couronne dans leurs délibérations et s'enhardissant de tout ce que la démarche du roi décelait de faiblesse, frappèrent Strafford sur le chef de haute trahison. *Qui timide rogat docet negare,* disait Pym avec dédain.

Il ne fallait plus que la sanction royale au bill d'*attainder*. Strafford écrivit au roi une lettre héroïque; il y disait : « J'ai devant moi la ruine de mes enfans et de ma famille; j'ai devant moi les maux nombreux qui peuvent s'appesantir sur votre personne sacrée et sur tout le royaume, si le parlement et vous, vous vous séparez moins satisfaits l'un de l'autre qu'il n'est nécessaire à la préservation du roi et du peuple; j'ai devant moi les choses les plus estimées, — les plus redoutées des hommes : la vie ou la mort. Dire, sire, qu'il n'y a pas eu de combat dans mon cœur serait me faire supérieur à l'homme dont Dieu connaît en moi les infirmités. Appeler la destruction sur mes enfans et sur moi, on ne peut croire que cela se fasse du consentement facile de la chair et du sang. Cependant, avec beaucoup de tristesse, j'en suis venu à une résolution que je regarde comme la plus convenable pour moi, la plus conforme à la prospérité de votre personne sacrée et de la communauté, choses infiniment supérieures à l'intérêt d'un homme. C'est pourquoi, en peu de mots, m'en remettant entièrement à la justice et à l'honneur de mes pairs, aussi formellement que j'ai désiré que votre majesté se fût épargné sa déclaration de samedi dernier et m'eût entièrement abandonné à leurs seigneuries; — ainsi, aujourd'hui, pour mettre en liberté la conscience de votre majesté et prévenir les maux qui pourraient être la conséquence de votre refus, je vous prie de sanctionner ce bill, et par ce moyen d'écarter, s'il plaît à Dieu, cette affaire, je ne peux pas dire maudite, mais malheureuse, de la voie qui doit vous conduire à l'accord béni que Dieu, j'espère, établira pour toujours entre vos sujets et vous. » Cette grandeur d'ame ne put électriser la volonté de Charles. Entouré de lâches conseillers, pressé, dit-on, par la reine, qui appréhendait que la colère du parlement ne se tournât contre elle, Charles, noyé dans le plus impardonnable de ses découragemens, signa la sanction de l'arrêt de son noble serviteur en disant : « La condition de mylord de Strafford est maintenant plus heureuse que la mienne. » Il fit encore le lendemain une maladroite, pusillanime et vaine tentative pour le sauver. Il écrivit aux lords une lettre pour leur demander que la peine de mort fût commuée en celle de l'emprisonnement ou de l'exil, et, dans un incompréhensible *post-scriptum,* il ajoutait, détruisant tout l'effet de sa lettre : « S'il doit mourir, ce serait charité de lui donner sursis jusqu'à samedi. » Une députation de quatorze pairs vint porter la réponse : « Ils ne pouvaient conseiller ni l'une ni l'autre des deux intentions expri-

mées dans cette lettre sans trahir leurs devoirs et sans danger pour le roi, sa chère épouse et les jeunes princes leurs enfans. » Tout était fini. Strafford restait seul avec la mort.

Il écrivit à son fils, à ses amis, à ses juges. A son fils, il disait : « Cher Will...., évitez autant que vous pourrez de rechercher ceux qui ont été cruels dans leur jugement envers moi; je vous défends de laisser entrer dans votre cœur une pensée de vengeance. » Le jour du supplice, la foule inondait les abords de la Tour. Le lieutenant de la Tour craignit qu'elle ne mît le condamné en pièces; il voulut le faire monter dans une voiture. « Non, monsieur le lieutenant, dit-il, je peux regarder en face le danger et le peuple aussi. Je meurs pour son plaisir, et je mourrai comme il lui plaira. » Le peuple, comme celui qui applaudissait jadis les gladiateurs qui mouraient bien, l'accueillit avec respect. On le saluait dans la foule; il ne manquait au sanglant spectacle que les vestales qui avaient droit de grace au cirque. « Il avait l'air, dit un contemporain, d'un général marchant à la tête de son armée et respirant la victoire. » Son frère et plusieurs amis l'accompagnèrent sur la plate-forme de l'échafaud. Son frère pleurait. « Frère, lui dit-il, que voyez-vous en moi qui cause vos larmes? Quelque crainte trahit-elle en moi une faute, ou une audace insouciante l'irréligion? Figurez-vous que vous m'accompagnez encore une fois à mon lit de noces. Ce billot va être mon oreiller, et là je me reposerai de tous mes travaux. Ni pensées d'envie, ni rêve de trahison, ni jalousies ou inquiétudes pour le roi, l'état ou moi-même, n'interrompront plus ce facile sommeil. » Il adressa une allocution aux amis qui l'entouraient : « Mylord primat d'Irlande, mylords et le reste de ces nobles gentilshommes, ce m'est une grande consolation d'avoir vos seigneuries près de moi aujourd'hui, car je vous suis connu depuis long-temps, et je désire vous dire quelques mots. Si vous m'écoutez, je le tiendrai pour grande courtoisie de votre part. Je viens ici me soumettre au jugement porté contre moi. Je le fais, l'esprit tranquille et content; je pardonne librement à tout le monde, non un pardon du bout des lèvres, comme on dit, mais du fond du cœur. En présence du Dieu tout-puissant, devant qui je vais paraître, je déclare qu'il ne s'élève en moi aucune pensée déplaisante contre aucun homme... Je suis très heureux que sa majesté ne me regarde pas comme méritant une punition aussi sévère que l'extrême exécution de cette sentence. Je me réjouis infiniment de cette grace de sa part, et je prie Dieu de la lui rendre, et qu'il trouve merci lorsqu'il en aura besoin. Je désire à ce royaume toute la prospérité et tout le bonheur de ce monde. Ce fut mon application vivant, et maintenant c'est mon vœu. J'appréhende du fond du cœur, je vous soumets humblement mon doute, et je voudrais que tout homme, la main sur la conscience, y songeât sérieusement; j'appréhende que le

commencement du bonheur d'un peuple ne se puisse écrire en lettres de sang. Je crains qu'on ne soit dans une mauvaise voie; je prie Dieu qu'aucune goutte de mon sang ne se lève en jugement contre eux.... J'espère en Dieu que nous nous réunirons pour vivre éternellement au ciel et recevoir l'accomplissement du bonheur là où les larmes seront chassées de nos yeux et les tristes pensées de notre cœur. Et ainsi que Dieu bénisse ce royaume, et que Jésus ait mon ame à merci! » Alors il fit sa toilette de décollé et dit : « Je remercie Dieu de n'avoir point peur de la mort; je n'ai jamais ôté plus gaiement mon pourpoint pour aller au lit. » Le bourreau lui demanda pardon : « Je vous pardonne, répondit-il, et à tout le monde. » Il s'agenouilla devant le billot entre son chapelain et l'archevêque d'Armagh, et pria un peu de temps. Puis il prononça quelques mots doucement, les mains élevées et pressées entre celles de son chapelain. En se baissant vers le billot, il dit à l'exécuteur qu'il essaierait d'abord la place où poser sa tête avant de lui donner le signal. Quand il eut pris ses aises sur cet oreiller, il fit de la main le signe convenu. Sa tête fut détachée d'un seul coup de hache. Il n'y a pas eu de plus superbe mort parmi les modernes.

« Ainsi tomba, écrivait son ennemi Whitelocke, ce noble comte qui, pour les talens naturels, pour l'expérience acquise dans les plus grandes affaires, pour la sagesse, la fidélité et la vaillance d'esprit, a laissé peu d'égaux. » En apprenant cette mort, le grand cardinal de Richelieu dit : « Les Anglais sont si fous, qu'ils ne veulent pas laisser la plus sage tête d'entre eux sur ses épaules. » Quand Pym vit le roi sanctionner le bill d'*attainder*, il s'était écrié : « Quoi! il nous donne la tête de Strafford? Alors il ne nous refusera plus rien. » Il dit encore : « Maintenant le pouvoir de la préservation future est en nous. » Quelques mois après, en effet, Charles Ier avait été tant abaissé, la puissance du parlement s'était tant agrandie, que le peuple appelait Pym le roi Pym. Quant à Charles, le souvenir de la mort de Strafford fut son éternel remords. Le 14 janvier 1645, il écrivait à sa femme Henriette-Marie : « Rien ne saurait être plus évident, c'est le sang innocent de Strafford qui a été une des grandes causes des justes jugemens de Dieu sur cette nation par une furieuse guerre civile, les deux partis étant également punis, comme ayant été également coupables. » Il demandait pardon à Dieu de sa faiblesse homicide, ce sont ses propres paroles dans l'*Ikon Basilikon :* « O Dieu d'infinie miséricorde! pardonne cet acte de complicité coupable dont l'aggravation pèse sur moi plus lourde que sur personne, puisque je n'avais pas contre lui la moindre tentation d'envie ou de malice, et que, par ma place, j'aurais dû au moins le sauver en refusant mon consentement à sa destruction. O Seigneur! je reconnais ma faute, et mon péché est toujours devant moi. » La destinée du magnanime Strafford n'eût point été complète, s'il y eût manqué un trait

féminin. On raconte qu'il était l'amant de la comtesse de Carlisle, favorite de la reine Henriette. Quelques jours avant son arrestation, il écrivait à son secrétaire en Irlande : « Pour l'amour de Dieu, prenez soin que tout l'argent dû à milady Carlisle soit payé avant Noël, car je n'ai jamais rencontré en ma vie une amitié plus noble et plus intelligente. » Peu de temps après la mort de Strafford, la belle comtesse de Carlisle,

Une Vénus sortant d'une mer de noirceurs,

comme l'appelait alors un poète, était la maîtresse de Pym. Le nœud de la tragédie s'était peut-être serré dans le cœur de cette Hérodiade.

II.

Le héros avait donc péri avant la guerre. Cependant, lorsque Charles Ier s'avançait vers Nottingham, à côté de lui chevauchait un jeune homme dont les conseils vigoureux raffermissaient déjà le roi, tiraillé par ses propres anxiétés et par les avis contradictoires de son entourage : c'était le palatin Rupert. Le jeune prince avait à peine vingt-trois ans, son visage, pourtant bronzé par la guerre, était encore imberbe; mais ses mâles et chevaleresques allures annonçaient le soldat qui devait couvrir d'une gloire guerrière les malheurs de la cause royale.

Rupert était né pour être chef de partisans et capitaine aventurier. Il vint au monde dans le berceau, pour ainsi dire, et au feu de la guerre de trente ans. Il était fils d'Élisabeth, sœur de Charles Ier, et de l'électeur palatin qui accepta follement la couronne de Bohême des mains des Bohémiens insurgés contre la maison d'Autriche. Il naquit à Prague peu de temps après le couronnement funeste de son père et de sa mère. La royauté de l'électeur ne dura guère plus que les fêtes de son sacre. La reine Élisabeth fut obligée de s'enfuir de Prague, pris par les impériaux. Une nourrice sauva Rupert. Il grandit avec les infortunes de sa maison et fut élevé en Hollande, où sa mère avait trouvé un refuge. Cette guerre de trente ans était alors l'école des principaux officiers écossais et anglais qui figurèrent plus tard dans les guerres civiles d'Angleterre. Rupert y fit ses premières armes à l'âge de quatorze ans; à seize, il servit, sous le maréchal de Brézé, avec un autre apprenti-soldat, Turenne. Il accompagna ensuite en Angleterre son frère aîné, Charles-Maurice, devenu l'électeur titulaire. Rupert fut dès-lors très populaire à la cour. On voulut le marier. On lui destinait l'héritière de ce grand duc de Rohan, le dernier chef du parti calviniste en France. La négociation de ce mariage alla fort loin et dura jusqu'en 1643. Il y eut un moment où Mlle de Rohan, se considérant

comme engagée, refusa de grandes alliances; l'affaire tomba par le refus définitif de Rupert. C'était le beau temps du règne de Charles Ier, celui où il gouvernait sans parlement, partant sans soucis. Sa cour, animée par la vivacité française d'Henriette-Marie, nageait dans un tourbillon d'élégantes intrigues, de charmantes frivolités, d'amusemens et de fêtes; elle était, au témoignage de Bassompierre, une des plus belles d'Europe pour les femmes. Quoique le brillant duc de Buckingham eût été tué, plus d'un seigneur, formé à son école, eût pu passer pour fort *honnête homme* à Paris, comme ce comte de Holland, qui fixa quelque temps la pétulante duchesse de Chevreuse, et, au rapport du cardinal de Retz, « l'entretint dans les affaires. » Des poètes gentilshommes, comme Suckling, Waller, Lovelace, mêlaient à ce gai tapage les fusées de l'esprit. C'est sous l'éclat de cette heure riante, entre une chasse et un bal masqué, que de si galans modèles durent laisser leur image sur les toiles de Van Dyck. De ces plaisirs, celui que préférait Rupert était la chasse. Il chassait comme il chargeait l'ennemi, avec furie. Un matin, en partant pour la chasse avec le roi, il dit qu'il voulait s'y casser le cou, afin de laisser ses os en Angleterre. C'était bien de l'amour aussi pour l'Angleterre; cependant il la fallut quitter.

Sa famille était à la tête des intérêts protestans en Allemagne; elle avait perdu, dans la guerre de trente ans, ses possessions héréditaires. La guerre continuait. Quand Suédois, Hollandais, Allemands, Suisses, Français se canonnaient et s'arquebusaient sur ce champ de bataille cosmopolite, des palatins ne pouvaient tirer pacifiquement le daim dans le parc de Richmond. Rupert partit pour la Hollande afin de lever quelques troupes et de tenter une expédition sur le Palatinat. Son frère et lui réunirent un petit corps de trois ou quatre mille hommes. Avec cette bande, écumée dans les débris de vingt armées, ils se mirent bravement en campagne. Leur dessein était d'aller joindre dans le Hanovre les Suédois de Banier. Malheureusement, ils tombèrent dès leurs premiers pas sur un corps d'armée autrichien. La discorde se mit parmi les condottieri. Quelques-uns refusèrent de donner, les autres ne purent supporter le choc des impériaux. Rupert, en voyant l'ennemi, ne savait que se battre; il chargea au plus épais avec son régiment, rompit les Autrichiens, mais fut bientôt enveloppé et pris. Il fut remis à la garde du colonel Devereux, l'officier qui avait tué Wallenstein. L'empereur Ferdinand III le fit enfermer dans la forteresse de Lintz. Pour lui donner la liberté, on exigeait que Rupert se convertît au catholicisme : il refusa. Sa captivité fut d'abord sévère. Personne n'approchait de lui. Il ne pouvait s'accouder sur un parapet pour voir couler le Danube sans être suivi de deux hallebardiers et de douze mousquetaires. Mais les prisons des héros sont toujours roma-

nesques. Lintz avait un brave gouverneur, le comte de Kuffstein, qui s'intéressa au sort de son prisonnier. Ce gouverneur avait une fille qui s'attendrit davantage encore sur l'infortune du palatin. Mlle de Kuffstein possédait une ame dont les qualités égalaient, dit la chronique du prince Rupert, « les charmes de son beau corps. » Il l'aima et fut aimé d'elle. Sa maîtresse et son chien, — un chien si beau que le Grand-Turc en voulut avoir la race, et si fidèle que les puritains crurent plus tard qu'il était le diable familier de Rupert, — lui adoucirent sa longue détention. Elle dura trois ans. Il avait obtenu d'être prisonnier sur parole. Un jour, l'empereur vint chasser l'ours dans le voisinage de la forteresse; Rupert, comme cela se passe dans les contes bleus, s'alla mêler à la chasse impériale et attira sur lui un regard clément du souverain. Il put venir à Vienne. Charles Ier avait besoin de son épée, et réclamait sa liberté avec instance. L'empereur la lui accorda sous la condition qu'il ne porterait plus les armes contre l'empire. Il lui offrit un commandement contre les Français; Rupert répondit qu'il ne commettrait jamais la lâcheté de combattre les alliés de sa famille. Il partit enfin, arriva à Douvres au moment où Henriette-Marie s'embarquait pour la Hollande, et y allait chercher de l'argent, des munitions et des secours pour la guerre que méditait Charles. Rupert accompagna la reine; lorsque la levée de l'étendard fut résolue, Henriette le renvoya auprès de son mari, qui l'avait nommé général de sa cavalerie. Rupert rejoignit Charles Ier à quelques lieues de Nottingham.

Quand on passe la revue des hommes qui entouraient alors Charles Ier, on est forcé de toute façon de donner ses sympathies à la cause royale, et involontairement, malgré l'histoire, l'on se prend à en espérer le succès. La vraie probité politique était alors de son côté. Charles avait fait au parlement les plus grandes, les plus sincères concessions. Le parlement n'avait pas voulu modérer sa victoire; c'était lui-même à présent qui, en usurpant les plus justes prérogatives de la couronne, en s'emparant des attributions du pouvoir exécutif, en subissant les exigences populaires les plus mobiles et les plus insatiables, violait la constitution. Ainsi en avaient jugé les hommes les plus modérés d'abord partisans du parlement, tels que Falkland, Hyde, Colepepper, qui avaient accepté maintenant d'être ministres du roi. Le plus beau caractère parmi cette nuance des cavaliers était celui de Falkland. Falkland avait trente-deux ans au commencement de la guerre civile. Il avait été, tout jeune, maître d'une immense fortune. Il avait vécu dans la retraite, s'occupant de philosophie et de littérature, n'ayant commerce qu'avec les hommes de bien et les gens d'esprit. Il fut membre du court parlement et en rapporta, pour les institutions parlementaires, cette admiration de patriote et d'artiste qu'elles ont inspirée à tant de beaux génies. Dans le long parlement,

il s'éloigna de l'opposition à mesure qu'il découvrit sa passion, sa mauvaise foi, ses pernicieux desseins. Son ami Hyde, depuis lord Clarendon et le grand historien de la guerre civile, dit qu'il fit tout cependant pour éloigner de lui la faveur de la cour, tout, excepté ce qu'il fallait pour ne la point mériter. Lorsque le roi le voulut nommer secrétaire d'état, il refusa d'abord nettement; il accepta ensuite pour deux raisons d'une exquise délicatesse : premièrement, il eut peur que son refus ne jetât de la défaveur sur les affaires du roi; secondement, il ne voulut pas avoir l'air de craindre de faire une chose déplaisante à la majorité démagogique des communes. Hyde et Colepepper avaient moins d'élévation et de noblesse dans le caractère; mais leur renommée parlementaire, leur talent, leur éloquence, étaient, pour la cause royale, une imposante garantie de légalité et un lustre politique.

Il y a toujours dans les partis des caractères malades de je ne sais quelle hypocondrie : enrôlés dans une cause, ils n'en voient plus que les inconvéniens, les faiblesses, les perspectives noires. Quelques hommes de ce naturel étaient parmi les cavaliers, mais en petit nombre. Leurs défiances, leurs doutes, expriment assez bien les tortures qu'éprouvent les esprits médiocres et les consciences timides dans les crises qui n'admettent plus que deux partis tranchés. De ceux-là était le comte de Sunderland : c'était un très honnête homme, qui avait choisi la cause royale comme un pis-aller. Il écrivait à sa femme, un mois après la levée de l'étendard : « Mon cher cœur, la cause du roi a beaucoup gagné dans ces derniers temps; ses forces s'accroissent journellement, ce qui augmente l'insolence des papistes. Combien je suis mécontent des procédés qu'on suit ici, je l'ai assez dit dans plusieurs de mes lettres; il ne manquerait pas chaque jour de belles occasions pour se retirer, si ce n'était la question d'honneur, car l'occasion ne sera jamais si belle, — à moins qu'on ne fût décidé à combattre du côté du parlement (pour ma part, j'aimerais mieux être pendu), — qu'on n'attribuât votre retraite à la peur. Si l'on pouvait trouver un expédient pour sauver le point d'honneur, je ne demeurerais pas une heure ici. » A cet esprit chagrin je préfère la tristesse du chevalier maréchal sir Edmund Varney, qui devait représenter aussi les sentimens de plusieurs de ses compagnons d'armes. Sir Edmund Varney était un brave gentilhomme, universellement aimé. Après la levée de l'étendard, il disait à Hyde, à Nottingham : « Je suis heureux de vous voir, au milieu des angoisses qui oppressent l'esprit de tant de gens, conserver encore votre vivacité naturelle et votre bonne humeur. Vous connaissez mieux que personne la condition du roi et celle du parlement; aussi j'espère que vous pourrez procurer à ses amis quelque consolation qui relève leurs esprits. Quant à moi, ajoutait-il en souriant, je voudrais de grand cœur faire comme vous; mais

ma situation est pire que la vôtre et justifie bien la mélancolie qui, je l'avoue, me possède. Vous croyez dans votre conscience que vous êtes dans le droit chemin, que le roi ne doit pas accorder ce qu'on lui demande : vous faites donc ensemble votre devoir et votre affaire. Moi, je n'aime pas cette querelle; je désire cordialement que le roi cède ce qu'on lui demande, de sorte que ma conscience n'est engagée que par l'honneur et par la gratitude à suivre mon maître. J'ai mangé son pain et l'ai servi près de trente ans : je ne voudrais pas commettre la bassesse de l'abandonner; j'aimerais mieux perdre la vie, ce que je ferai certainement. » Sir Edmund Varney fut aussi bon que sa parole, et se fit tuer, deux mois après cette conversation, à la bataille d'Edgehill.

Au reste, dans le camp des parlementaires, il y avait aussi quelques esprits modérés, mais plus hardis, qui osaient blâmer ouvertement la voie où s'engageaient les communes, qui auraient voulu qu'on acceptât les dernières propositions du roi, qui s'efforçaient de détourner la guerre civile. Sir Benjamin Rudyard, dans un mâle discours, disait aux communes, après avoir énuméré les priviléges qui venaient de leur être concédés : « Si l'on vous avait dit, il y a trois ans, que vous auriez tout cela, vous l'auriez regardé comme un rêve de bonheur; cependant nous l'avons maintenant, et nous n'en voulons pas jouir. Nous demandons de nouvelles garanties, tandis que les choses que nous possédons sont des garanties convenables, suffisantes et qui s'assurent les unes les autres..... Nous obtiendrions tout ce que nous poursuivons que nous ne pourrions jamais atteindre à une garantie mathématique. Toute précaution humaine est exposée à la corruption et à la défaillance. La providence de Dieu ne sera jamais liée; à elle appartient le succès final. Monsieur l'orateur, il nous convient d'évoquer tout ce que nous avons de sagesse en nous, car nous sommes au bord de la combustion et de la confusion. Si le sang commence une fois à toucher le sang, nous tomberons présentement dans une misère certaine, attendant un succès incertain, Dieu sait quand et Dieu sait quoi. » Whitelocke annonçait au parlement les conséquences de la guerre avec des accens de prophète : « Nous allons livrer nos vies aux mains d'insolens mercenaires, dont la violence et la rage se rendront maîtresses de nos personnes et de nos biens, et la raison, l'honneur, la justice, quitteront notre pays. L'ignoble gouvernera le noble, la bassesse sera préférée à la vertu, le sacrilége à la piété. D'un peuple puissant nous ferons de nous un peuple faible, et nous serons les instrumens de notre ruine : nous brûlerons nos propres maisons, nous dévasterons nos propres champs, nous pillerons nos propres biens, nous ouvrirons nos propres veines, nous mangerons nos propres entrailles. Le résultat de la guerre civile, c'est la rage du feu et du

sabre, et la domination des brutes. » On voit que les sages conseils et les prédictions infaillibles ne manquèrent jamais aux peuples ivres de leur souveraineté, et ne les ont jamais empêchés de faire des sottises et de commettre des crimes.

Les discours de Rudyard et de Whitelocke n'eurent donc aucune influence sur le parlement. Un loyaliste, sir Henry Killigrew, qui avait voulu rester à la chambre des communes jusqu'au bout, leur adressa les seules paroles qui pussent aller à un auditoire si têtu. On lui demanda ce qu'il pensait de « la bonne cause, » comme cela s'appelait en jargon parlementaire : « Je pense, répondit-il, que, lorsque je verrai le moment venu, je me procurerai un bon cheval, une bonne cotte de buffle, une bonne paire de pistolets, et alors je ne ferai point de question, mais je saurai trouver une bonne cause. » Voilà le tempérament du plus grand nombre des cavaliers. Une fois la guerre déclarée, ils ne pensèrent plus qu'à trouver de bons chevaux, de bonnes armes, de bons équipemens pour eux et pour leurs tenanciers. Les riches firent des levées à leurs frais, les pauvres apportèrent leur courage et leur épée, et tous, électrisés par la martiale ardeur de Rupert, ne demandèrent plus qu'à se mesurer avec l'ennemi.

Cet ennemi les appelait eux-mêmes les *malignans;* il n'y avait sorte d'accusations d'impiété, de débauche, de brigandage, que le puritanisme ne leur envoyât. Ces imputations ont laissé leur rouille sur la mémoire des cavaliers; parce que ces vaillans hommes étaient élégans ou bons vivans, il a coulé de source qu'ils avaient le monopole de tous les vices. C'est faux. Il y avait sans doute parmi les cavaliers des hommes de mœurs faciles et molles comme le brillant marquis de Newcastle, qui commanda les forces royales dans le nord de l'Angleterre. C'était un grand seigneur poli, lettré, luxueux, sensuel; mais il quitta noblement la vie de plaisir dont il jouissait au milieu d'une fortune immense, et à laquelle rien autre ne l'aurait pu arracher, lorsqu'il vit le roi dans le malheur, déserté par un trop grand nombre de ceux qu'il avait obligés. Il y avait des flatteurs et des intrigans de cour, comme lord Digby; ce fut le dernier et le plus fatal des favoris de Charles; il réunissait, dit M. Warburton, la grace et l'inquiétude de Buckingham, l'éloquence et l'humeur impérieuse de Strafford, l'esprit d'intrigue et l'incompétence militaire d'Hamilton; il devint l'amer ennemi de Rupert. Il y avait des hommes corrompus à fond qui cachaient toutes les trahisons sous toutes les graces, comme ce lord Goring, si séduisant, que Clarendon a écrit qu'il ne pouvait y avoir de honte à l'aimer ou à se laisser tromper par lui, si vicieux, que Saint-Simon n'aurait pas manqué de l'appeler le plus solidement malhonnête homme de son siècle. Il y avait des rufians, comme le colonel Lunsford et ces officiers de fortune qui avaient apporté du continent toutes les licences de la

vie militaire; c'était aussi la faute du temps : « Il n'y a pas eu de siècle, dit Clarendon, où un si grand nombre de jeunes gentilhommes, qui n'avaient pas d'expérience ou d'ange gardien, aient été engloutis dans cette mer de vin et de femmes, de duels et de jeu, qui déborda sur tout le royaume; » mais il y avait aussi parmi les cavaliers des hommes d'une irréprochable décence de mœurs et d'une probité intacte, comme le duc de Richmond, le marquis de Hertford, le comte de Northampton, et des milliers de gentilshommes du métal de ce sir Bevill Grenvil dont on a vu plus haut les façons de sentir et de faire.

Les révolutionnaires d'aucun temps n'ont ri ou su rire; aussi n'ont-ils jamais pardonné à leurs adversaires leur bonne grace et leur charmante humeur, et, par envie et par colère, les ont-ils toujours accusés de corruption. Le cavalier était gai; le tête-ronde était sombre. D'où venait la gaieté du cavalier? Sa situation n'était pas gaie; tous les périls de la guerre, sauf celui de la vie, étaient exclusivement pour lui; il ne pouvait rien gagner à la victoire, il perdait tout à la défaite. Les royalistes firent à leur cause des sacrifices inouis. Le marquis de Newcastle dépensa plus de sept cent mille livres sterling pour le roi; le marquis de Worcester un million sterling : si l'on veut avoir une idée de l'énormité de ces sommes dans notre temps, il faut au moins les multiplier par trois. Le cavalier n'eut d'abord, pour se monter le cœur, que l'orgueil de sa race et la tradition chevaleresque. Les premiers et brillans succès de sa cause confirmèrent en habitude cette confiance intérieure; l'héroïsme du désespoir en entretint encore l'apparence quand vinrent les irréparables revers. Dans la victoire et dans la défaite, le cavalier eut la bonne humeur de l'homme qui s'est dit à lui-même le mot que l'archevêque Turpin dit à Olivier dans la chanson de Roland : « Méprise ta vie et ta mort. » Donc il rayonnait sur son cheval de bataille, un grand cheval flamand à forte membrure, comme ceux que fait Wouvermans. Il secouait galamment, sous la plume de son chapeau ou le fer de son heaume, ses longs cheveux où flottait la boucle d'amour, et qui venaient onduler sur son col de capricieuse dentelle. Il croisait avec orgueil sur sa cotte de buffle ou sur sa cuirasse luisante la grande écharpe brodée par une main chérie et le riche baudrier où pendait sa longue épée. Il riait surtout, rien qu'à voir l'accoutrement de ces marauds de puritains. D'où venait à ceux-ci leur triste figure? Les meilleurs, les patriotes et les fanatiques, croyaient être les instrumens de Dieu, élus de toute éternité pour fonder le règne des saints sur la terre; les pires, les cupides et les hypocrites, avaient en perspective le pillage des riches manoirs de la noblesse et des « maisons à clocher, comme ils disaient, des prêtres de Baal. » C'était de quoi s'éjouir. Pourtant les têtes-rondes grimaçaient la tristesse à faire peur ou à faire rire. Toute leur façon était farouche et ré-

barbative. Eux qui détestaient les clochers au sommet des vieilles églises, ils en portaient sur leurs têtes sous forme de chapeaux pointus. Ils s'allongeaient la figure par piété et la prolongeaient au moyen d'un mince rabat tel que ceux que portent nos prêtres. Comme ils avaient horreur des boucles d'amour, ils se tondaient ras. Ils cachaient leur linge, portaient des vêtemens sombres, étroits, serrés, courts. Au lieu du haut-de-chausses large et frangé du cavalier qui s'immergeait richement dans la botte, le tête-ronde arrêtait maigrement sa culotte au genou. Ces personnages raides, moroses, nasillards, paraissaient grotesques aux cavaliers dans le commencement de la guerre surtout, lorsque ceux-ci les voyaient fuir devant eux, ce qu'ils faisaient toujours dans les premières rencontres; mais, plus tard, quand ces maladroits eurent acquis la discipline que les cavaliers dédaignèrent, quand ils furent transformés en cuirassiers irrésistibles et impénétrables, quand ils devinrent les « côtes de fer » de Cromwell, ou les « homards » de Hazelrig, un poète cavalier disait : « Ces hommes qui reniflent des psaumes se battent comme des diables. »

En dépit de la sévérité de leur habit et de l'affectation de leurs postures, les têtes-rondes étaient infectés des vices qu'ils reprochaient le plus à leurs joyeux adversaires. Ils avaient aux premiers rangs de leur sainte congrégation des impies, des débauchés, tels que Pym, Marten, Wharton, Warwick, Pembroke. Rien n'est curieux et instructif comme de les voir se juger les uns les autres lorsqu'ils eurent détruit les fils de Bélial et dépouillé les prêtres de Baal. Voici comme Denzil Holles parle de ses anciens associés : « Les plus médiocres des hommes, les plus bas et les plus vils de la nation, ont pris le pouvoir dans leurs mains. Ils ont foulé aux pieds la couronne, bafoué le parlement, supprimé la noblesse et la *gentry*, opprimé les libertés du peuple en général, rompu tous les liens de religion, de conscience, de foi, de devoir, de loyauté et de bonnes mœurs, rejeté toute crainte de Dieu et de l'homme : faisant de leur volonté leur loi, de leur pouvoir leur règle; élevant, pour fin de leurs actions, une Babel de confusion. » Un autre zélé parlementaire, Clément Walker, écrivait : « La cupidité, agissant sur la fragilité humaine des chefs et des orateurs des chambres, les entraîna à mêler au bien public leurs intérêts particuliers et leur ambition. Ils ont monopolisé les profits et les places. Lorsqu'il est question de donner quelque bénéfice ou quelque emploi, on voit un indépendant puissant le demander pour un presbytérien, ou un presbytérien influent pour un indépendant : c'est ainsi qu'ils se partagent la république. » L'honnête Fairfax, le général parlementaire, écrivait en 1648 : « Hélas! quand ma pensée se reporte sur les tristes conséquences que des hommes rusés et ambitieux ont données à ces premières et innocentes entreprises, je suis prêt à perdre la confiance

que j'avais mise en Dieu, et à dire avec Job : « Pourquoi ne suis-je point mort? » Les graces que nous avions reçues ont été bientôt obscurcies d'hypocrisies abominables, même dans les hommes qui avaient contribué à terminer cette guerre. Les factieux ont accompli leur dessein d'élever leur propre fortune sur la ruine publique. » Sir Harry Vane parle à peu près sur le même ton et accuse Cromwell d'être « l'Achan qui s'est emparé de la chose maudite; » mais c'est Cromwell qui nous a laissé le meilleur signalement de ces hommes, lorsqu'il chassa le parlement croupion, et que, voyant déguerpir les meneurs, il les marquait au passage d'une flétrissure immortelle : Henri Marten licencieux parmi les femmes, Peter Wentworth adultère, l'alderman Allen concussionnaire, Challoner ivrogne, Whitelocke prévaricateur, et sir Harry Vane!... Arrivé à lui, Cromwell, comme s'il avait épuisé le vocabulaire du vice, s'écria : « Que le Seigneur me délivre de sir Harry Vane! » Ainsi les démagogues anglais devaient porter la peine de leurs hypocrisies et de leurs crimes. Ils avaient déchaîné, avec l'esprit de secte, la convoitise universelle; ils avaient par trahison livré le pouvoir à la populace; d'autres, plus méchans ou plus fous qu'eux, lui dirent, comme le Jack Cade de Shakspeare : « Nous mettrons le royaume en commun. C'est pour la liberté. Nous ne laisserons pas subsister un seul lord, un seul gentilhomme; n'épargnez que ceux qui portent des souliers ferrés. » Le vertueux Hampden était mort à temps pour ne point perdre ses illusions libérales; Pym était mort à temps pour échapper aux vengeances populaires; il avait pu entendre les tricoteuses de Londres crier à la porte de la chambre des communes : « Donnez-nous le traître Pym, donnez-nous ce chien de Pym, que nous le mettions en pièces! » Il fallait que la force vînt mettre le holà dans cette anarchie, « la force, dit le grand historien Hallam, arbitre suprême des disputes humaines. » C'était l'heure de Cromwell.

III.

Le prince Rupert arrivé auprès du roi, les choses prirent rapidement une tournure favorable aux cavaliers. Rupert n'eut point d'abord le commandement nominal de l'armée royale, qui fut donné au vieux comte de Lindsey; il avait pourtant la direction réelle des affaires militaires, ne recevait d'ordres que du roi, et c'était à lui que tous les cavaliers demandaient l'élan et la victoire. Sir Philip Warwick, le Froissard des cavaliers, explique le secret de cette influence par un mot français (la chose étant surtout française) : « Rupert étoit toujours soldat. » Il avait parmi les chefs de l'armée royale un autre trait particulier. Étranger à l'Angleterre, n'y tenant que par sa parenté avec Charles Ier, aucun préjugé, aucune considération, aucun intérêt per-

sonnel ne se plaçaient entre l'intérêt du roi et le sien. De la sorte, il demeura éloigné des intrigues qui ne cessèrent malheureusement de déchirer la cour de Charles.

Entre les premiers témoignages de la confiance que Rupert inspira tout de suite aux cavaliers, je trouve avec plaisir une lettre de la comtesse de Derby, écrite en français. La comtesse de Derby était une La Trémouille : elle fut une des héroïnes de cette guerre. Voici ce que la Vendéenne anglaise disait à Rupert, à peine arrivé à Nottingham :

« MONSEIGNEUR,

« Il n'y a personne qui ait eu plus de joie de votre arrivée en ce pays que moi, et qui ait plus craint les dangers que vous pourriez courir par le comte de Warwick, dont Dieu vous a délivré, j'espère, pour le service du roy et le bien de ce royaume, qui sera bien misérable depuis l'approche de la révolte, et que l'on fait courir le bruit de quelque retraite des gens de sa majesté. Cela a enflé le courage des séditieux tellement que je ne crois pas que l'on les puisse désarmer, s'il ne plaisoit au roy d'envoyer quelques compagnies de cavalerie en cette province, qui seroit un grand avantage pour le service de sa majesté. Par ce moyen, l'on n'aura besoin de retenir ces compagnies de cavalerie que pour fort peu de temps, et l'on pourroit lever et armer des gens de pied pour le service du roy, ce que je crains ne se pourra faire sans cela, car l'on aura assez affaire de se défendre des ennemis de dedans notre pays, et je ne sais comment s'y peut demeurer avec sûreté sans cette assistance, qui pourra servir à assurer toutes ces provinces à sa majesté, ce qui ne sera pas de peu de conséquence. Pardonnez à ma liberté et à la hardiesse que je prends; mais l'honneur que j'ai de vous appartenir la donne, et j'espère tout en votre générosité que vous avancerez cette affaire avec le plus de diligence que ce pourroit être.

« Votre très humble et très obéissante servante,

« CHARLOTTE DE LA TRÉMOUILLE.

« A Ladom, ce 31 d'oust 1641.

« *A monseigneur, monseigneur le prince Ruper.* »

Le parlement avait mis à la tête de ses troupes le comte d'Essex. Rupert, s'étant un peu approché avec sa cavalerie de l'armée du comte, lui envoya un trompette avec la lettre suivante. Ce défi à la manière des temps chevaleresques montre le caractère de Rupert et ouvre dignement la campagne.

« MYLORD,

« J'apprends que vous êtes général d'une armée envoyée, de l'accord des deux chambres du parlement, sous prétexte de soumettre quelques personnes *malignantes* dans ces quartiers; mais nous craignons que vous ne visiez à un pouvoir plus haut, à savoir, la souveraineté. Si tels sont vos desseins, donnez-m'en le moindre avis, et je serai prêt, pour l'aide du roi, à vous rencontrer en un lieu choisi, à Dunsmore-Heath, le 10 octobre prochain. Ou, si vous pensez que ce soit trop de peine et de dépense de mener là vos forces, je suis disposé, pour ma part, à recevoir de vous, à votre gré, satisfaction particulière en un

duel singulier. S'il vous plaît d'accepter cette offre, vous ne me trouverez pas lent à tenir ce que j'ai dit ou promis. Je sais ma cause si juste que je ne crains rien; car ce que je fais est agréable à la fois aux lois divines et humaines, — défendant la vraie religion, la prérogative d'un roi, le droit d'un oncle, la sûreté d'un royaume.

« J'ai tout dit, et le surplus que vous pouvez attendre de moi vous sera dit sur un champ plus large qu'une petite feuille de papier, et ce par mon épée et non par ma plume. En attendant, je suis votre ami jusqu'à notre prochaine rencontre.

« RUPERT. »

Comme on pense bien, le comte d'Essex n'amena point ses troupes au rendez-vous et y vint encore moins de sa personne. Rupert l'alla chercher. Il eut une brillante affaire près de Worcester, où il chargea et enfonça la meilleure cavalerie des têtes-rondes. Ce début donna une vive confiance aux cavaliers. Notre vieille connaissance, sir Bevill Grenvil, écrivait à cette occasion à sa femme, — à sa meilleure amie, lady Grace Grenvil : « Le vaillant prince Rupert marche glorieusement au service de son oncle; il a donné un autre coup à l'ennemi plus grand que le premier, et a détruit leur cavalerie avec la sienne, de sorte que le grand *cuckold* (il veut parler d'Essex, je n'ose traduire le mot) est forcé de s'abriter avec ses gens de pied derrière les murs de Worcester... J'espère que nous reverrons bientôt de bons jours. » En ce temps-là, les forces royales se réunirent à Shrewsbury. Elles étaient encore très imparfaitement armées et équipées, tous les magasins et arsenaux militaires étant au pouvoir du parlement. Charles passa ses recrues en revue. On se préparait à une bataille décisive. Le prédicateur du roi, le docteur Symmons, prononça devant l'armée une admirable exhortation par laquelle on peut voir l'esprit vraiment chrétien qui animait les cavaliers. Le docteur Symmons s'adressait aux deux classes du parti, les licencieux à la façon de Lunsford, les cœurs généreux à la manière de Falkland. Aux premiers il disait : « Hélas! vaillans gentilshommes et chrétiens, vous savez tous qu'il y a trop et de trop grandes raisons données par quelques-uns d'entre vous à nos ennemis pour dire du mal de nous; c'est pourquoi je vous prie, dans la crainte de Dieu, de vous montrer dignes d'être employés par lui. Vous qui êtes chefs, je vous demande de punir plus strictement le péché, conformément aux ordres militaires prescrits par sa majesté sacrée, votre religieux maître. » Aux seconds, il adressait ces nobles paroles : « Un parfait cavalier est un enfant de l'honneur. Il est l'unique réserve de l'honneur et de la valeur anglaise, et il a mieux aimé s'ensevelir lui-même dans une tombe d'honneur que de voir la noblesse de sa nation mise en vasselage, la dignité de son pays subjuguée ou obscurcie par un vil ennemi domestique ou par un étranger autrefois

vaincu. Peut-être attendez-vous maintenant que, par manière d'usage, je vous excite à être cruels; mais, nobles gentilshommes et soldats, si je faisais cela, j'oublierais moi-même que je suis un ministre du prince de merci et un sujet du plus miséricordieux des rois, dont la douce et gentille nature étant aimée et admirée de nous tous, aussi nous devons nous efforcer de l'imiter. Et je bénis Dieu de ce que je n'ai jamais parlé encore ce langage de tuerie, de massacre et de destruction dans lequel les ministres du parti rebelle sont si experts. Je n'ai jamais osé exciter les hommes à se battre pour le sang. L'esprit de l'Évangile n'est point un esprit sanguinaire. » Le prédicateur concluait en recommandant aux cavaliers la clémence, en les exhortant à ne pas jurer, et à punir les blasphémateurs d'amendes, avec lesquelles il les engageait à procurer des soulagemens aux pauvres prisonniers rebelles. Quel contraste avec les déclamations forcenées de la plupart des prédicans têtes-rondes! En lisant cette noble définition du cavalier, je me ressouviens de ce gentilhomme français du XVIe siècle, « dont les faits et la parole avoient toujours cheminé par un chemin, qui n'eust jamais intelligence ny amitié avec les ennemis du roy son maistre, » et ne demandait qu'à mourir « avec ceste belle robbe blanche de fidélité et loyauté. »

Les puritains étaient plus fanatiques, ils n'étaient pas plus religieux que les cavaliers. Ils avaient la déclamation et le jargon de la piété, le *rant* et le *cant*. M. Warburton leur attribue l'origine de ce mot odieux, qui fut d'abord le nom de deux de leurs plus furibonds théologiens. Ils souillèrent leur cause par d'impies sacriléges; ils profanèrent les églises avec une brutalité d'iconoclastes ou de musulmans. Quelquefois, sous ces vieilles nefs gothiques envers lesquelles l'Angleterre est demeurée si pieuse, ils baptisaient des chevaux en moquerie. Dans plusieurs églises, ils ouvrirent les tombes et jetèrent au vent les ossemens des morts. A Sudeley, ils firent du sanctuaire un abattoir, coupèrent des carcasses de bœufs sur la sainte table et en jetèrent les tripes dans la voûte des Chandos. Dans la glorieuse abbaye de Westminster, sous les yeux du parlement, les soldats s'asseyaient sur l'autel, buvant et fumant. Partout ils brisaient les vitraux coloriés, renversaient ou mutilaient dans leurs niches les saints de pierre, mettaient les orgues en pièces pour en vendre les matériaux, ou les transportaient dans les tavernes pour la musique de leurs orgies. Les chefs s'enrichirent des dépouilles des églises; sir Arthur Hazelrig s'empara d'une si grande quantité de biens ecclésiastiques, qu'on l'appelait l'évêque de Durham. Cependant les têtes-rondes allaient au feu en chantant des psaumes. Les cavaliers, avec moins d'affectation, priaient aussi avant le combat. Un de leurs chefs, sir Jacob Astley, prononça à la bataille d'Edgehill une des plus belles prières qui soient jamais parties d'un cœur de soldat : « O Seigneur, s'écria-t-il, tu sais combien je vais avoir

de besogne aujourd'hui; si je t'oublie, ne m'oublie pas. » Puis, se tournant vers ses hommes : « Enfans, dit-il, en avant! » Cette invocation fait penser à celle de La Hire : « Mon Dieu, je voudrais que tu fisses pour moi ce que je voudrais faire pour toi, si tu étais La Hire et si La Hire était toi. » Il me semble que la piété militaire des cavaliers devait être de la même famille que celle de notre Montluc, lequel eut pareillement affaire à des têtes-rondes. Ce vieux capitaine, qui écrivait ses mémoires après avoir porté les armes cinquante-cinq années, qui, ayant été soldat, était devenu maréchal de France, qui s'était trouvé, je crois, en mille et cinquante et un faits de guerre, « me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de picque et d'espée, et à demy inutile, sans force et sans espérance de recouvrer guérison de ceste grande arquebuzade que j'ay au visage, » Montluc racontait ceci : « Encore que j'aye eu des imperfections et des vices, et ne sois pas sainct non plus que les autres (les huguenots en ont leur part, quoiqu'ils facent les mortifiez), si est-ce que j'ay toujours mis mon espérance en Dieu.... Et plusieurs fois je puis dire avec la vérité que je me suis trouvé, en voyant les ennemis, en telle peur que je sentois le cœur et les membres s'affoiblir et trembler (ne faisons pas les braves, l'appréhension de la mort vient devant les yeux); mais, comme j'avois fait mon oraison à Dieu, je sentois mes forces revenir. Elle étoit ainsi, l'ayant dès mon entrée aux armes apprise en ces mots : — Mon Dieu qui m'as créé, je te supplie, garde-moi l'entendement, afin qu'aujourd'huy je ne le perde, car tu me l'as donné et ne le tiens que de toy. Que si tu as aujourd'huy déterminé ma mort, fais que je meure en réputation d'un homme de bien, laquelle je recherche avec tant de périls. Je ne te demande point la vie, car je veux tout ce qu'il te plaist. Ta volonté soit faite, je remets le tout à ta divine bonté. — Puis, ayant dit mes petites prières latines, je promets et atteste devant Dieu et les hommes que je sentois tout à coup venir une chaleur au cœur et aux membres, de sorte que je ne l'avois pas achevée que je ne me sentisse tout autre que quand je l'avois commencée. »

Je n'essaierai point de suivre l'histoire de la guerre civile : les trois gros volumes de M. Warburton ne suffisent même pas à la narration complète et à la description des actions militaires de Rupert et des cavaliers. Ce fut une guerre de partisans, la petite guerre telle que, sur le continent, on la pratiquait encore le plus souvent au XVIe siècle, mais comme on ne la faisait presque plus au XVIIe. Pour en avoir une idée, puisque j'ai nommé Montluc tout à l'heure, il faut lire ses *Commentaires*. — Ce sont combats, rencontres, escarmouches, embuscades, rarement batailles, petits siéges, assauts, escalades, prises ou surprises de places (mais rarement bien fortifiées), défenses des assaillies et assiégées. — Dans les grandes affaires qui décidèrent de la fortune de Charles Ier, les deux partis mettaient rarement en présence quinze ou

vingt mille hommes. Dans ces occasions, au commencement, les troupes royales obtinrent presque toujours l'avantage; mais, même dans celles où elles eurent le dessous, les choses se passaient presque toujours de la façon que voici : l'aile de l'armée que commandait Rupert, son chef en tête, enfonçait l'aile opposée de l'ennemi; l'aile des têtes-rondes où se trouvait un grand chef parlementaire, Hampden, Fairfax ou Cromwell, culbutait les cavaliers qu'elle avait en face. La plupart du temps, on pouvait résumer ces affaires comme le fit un jour un des soldats de cette guerre : *Victor uterque fuit, victus uterque fuit.* Cependant, à la fin, les cavaliers se trahissant eux-mêmes par leur impétuosité, les têtes-rondes se fortifiant par la discipline, l'avantage resta à ces derniers. Les charges des cavaliers de Rupert se terminaient en fantasias arabes; il était impossible de les rallier pour les ramener sur le champ de bataille. Ils excellaient dans les surprises, dans les coups de main, dans les reconnaissances. En son beau livre sur Cromwell, Carlyle peint, avec ses pittoresques hachures, cette fougue des cavaliers secondant si bien la fougue de Rupert : « Toute l'Angleterre est en feu, mais un feu sombre, et tout le pays se tord en un sombre conflit, souffrant mainte détresse. Et des quartiers de sa majesté, par momens darde, tantôt ici, tantôt là, à travers la noire fumée, un vif, ardent prince Rupert, comme un éclair de flamme soudaine. » Cette impétuosité, cet imprévu d'éclair et de tonnerre, inspiraient une terreur profonde et mystérieuse aux têtes-rondes, principalement à ceux des villes et aussi aux bourgeois de Londres, que Rupert alla un jour effrayer jusqu'à Windsor. La légende populaire rendait surtout formidable le manteau rouge que Rupert endossait en certaines occasions, et son chien, auquel les têtes-rondes ne comprenaient pas que les cavaliers pussent porter des santés, à moins qu'il ne fût le diable. Ce furent les guérillas royalistes qui firent le plus de mal aux parlementaires. Ces expéditions avaient un air romanesque qui ravivait sans cesse l'ardeur des cavaliers; c'était aussi un moyen d'alimenter leurs ressources, d'exercer des représailles et de tenir de loin en respect des populations hostiles. Ordinairement, au coucher du soleil, les trompettes sonnaient au camp, et des poignées de cavaliers, des troupes de *sallades,* allaient battre un pays rebelle. Souvent, au milieu de la nuit, les pavés de quelque petite ville isolée résonnaient du piétinement d'une cavalcade. Les bourgeois, éveillés en sursaut, passaient sous la guillotine des fenêtres leurs museaux barbouillés de sommeil et de peur. Le maire, les aldermen, arrachés à leur lit, les hauts-de-chausses mal attachés sur la bedaine, venaient comparaître devant le chef de la bande qui les sommait de fournir immédiatement de l'argent, des munitions ou des vivres, et quelquefois les emmenait au quartier général, montés en croupe derrière ses soldats. Avant la petite pointe du jour, les cavaliers avaient disparu, ou l'on voyait à peine à l'horizon

scintiller, sur le dos d'une colline, les derniers reflets de leurs armures. C'est ainsi qu'ils interceptaient des convois, surprenaient des avant-postes ou tombaient sur des arrière-gardes. Leur façon de vivre, M. Warburton la décrit au moyen d'une peinture analogue empruntée aux *Mémoires* de Bussy-Rabutin : « Quand l'armée marche, nous travaillons comme des chiens; quand on séjourne, il n'y a pas de fainéantise égale à la nôtre. Nous poussons toujours les affaires à l'extrémité. On ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien on est trois ou quatre jours sans sortir du lit. On fait fort bonne chère ou l'on meurt de faim. »

Pendant la première période de la guerre, avant que les troupes parlementaires fussent commandées par des généraux fanatiques, il y avait quelquefois entre les deux partis des courtoisies chevaleresques. Dans l'ouest, sir Ralph Hopton pour le roi, sir William Waller pour le parlement, furent presque toujours en présence. Ils étaient amis. Au début des hostilités, sir William Waller écrivit cette belle lettre à sir Ralph Hopton : « Mon affection pour vous est si immuable, que la guerre elle-même ne peut violer l'amitié que je porte à votre personne; mais je dois être fidèle à la cause où je sers. La vieille limite *usque ad aras* tient encore. Le grand Dieu, qui est le témoin de mon cœur, sait avec quelle répugnance je vais à ce service et avec quelle haine parfaite je regarde une guerre où je ne vois point d'ennemis; mais je la considère comme *opus Domini,* c'est assez pour faire taire toute passion en moi. Que le Dieu de paix, en son bon temps, nous envoie la paix et nous rende propres à la recevoir ! Nous sommes tous deux sur la scène, et nous devons jouer les rôles qui nous sont assignés dans cette tragédie. Faisons-le dans le chemin de l'honneur et sans animosités personnelles. » Hopton battit plusieurs fois son ami Waller. Dans une de ces victoires périt l'excellent sir Bevill Grenvil, en ramenant pour la troisième fois son régiment à la charge. On a vu le défi que le prince Rupert avait envoyé tout d'abord à Essex. Il lui écrivit un jour « pour lui demander le nom d'un gentilhomme qui, poursuivant des cavaliers avec ardeur, fut rencontré par O'Neale et un autre grand soldat : il se battit avec les deux, logea une balle dans la cuisse d'O'Neale, démonta l'autre gentilhomme; mais, une troupe de cavalerie royale venant à leur rencontre, il fut obligé de battre en retraite. La modestie de cette personne est telle qu'il semble qu'elle désire se faire connaître par ses actions plutôt que par son nom, car on ne sait qui elle est. » Ne dirait-on point dans un tournoi le chevalier vainqueur qui ne veut pas lever sa visière? Les fanatiques ne connaissaient pas cette galanterie militaire. Quand le colonel Bagot commandait à Lichfield pour les cavaliers, il reçut un jour ce défi brutal d'un capitaine Hunt, qui commandait à Tamworth pour les parlementaires : « Bagot, toi, fils d'une Égyptienne, rencontre-moi à moitié chemin, entre Lichfield et Tamworth, si tu

l'oses. Sinon je te cravacherai partout où je te rencontrerai. » Bagot ne manqua pas au rendez-vous, battit ce malotru, et peu s'en fallut qu'il ne le fît prisonnier.

Durant toute la guerre, la conduite personnelle de Charles Ier fut noble et généreuse. Il fut souvent sur le champ de bataille. A la dernière bataille de Naseby, il se serait fait tuer, si quelques-uns de ses serviteurs n'eussent arrêté son cheval par la bride : aussi bien Cromwell avait déjà dit, au scandale même d'un grand nombre de révolutionnaires, que, s'il rencontrait Charles au combat, il lui déchargerait son pistolet dans la tête comme au premier venu. A la bataille d'Edgehill, la première que livra son armée, Charles, avant l'action, passa au front de ses troupes dans une brillante armure et leur adressa ces belles et confiantes paroles : « Si ce jour nous est prospère, nous serons tous heureux d'une glorieuse victoire. Votre roi est à la fois votre cause, votre querelle et votre capitaine. L'ennemi est en vue. Faites voir vous-mêmes que vous n'êtes pas un parti *malignant,* et montrez avec vos épées ce que vous avez en vous de courage et de fidélité. J'ai écrit et déclaré que j'entends toujours maintenir et défendre la religion protestante, les droits et priviléges du parlement et la liberté du sujet, et maintenant je vais prouver mes paroles par l'argument de l'épée. Que le ciel montre sa puissance par la victoire de ce jour et me déclare juste et, autant que roi légitime, roi aimant pour mes sujets. Le meilleur encouragement que je vous puisse donner est celui-ci : Que vienne la vie ou la mort, votre roi vous tiendra compagnie et toujours gardera ce champ, cette place et le service de ce jour dans son reconnaissant souvenir. » Malheureux roi! la première année de la guerre civile lui fut favorable : il espérait rentrer dans la plénitude de son autorité royale, et il appréhendait en quelque sorte sa victoire. « J'avais peur, a-t-il écrit dans l'*Icon Basilicon,* de la tentation d'une conquête absolue, et je n'ai jamais demandé la victoire sur mes ennemis avec plus de ferveur que la victoire sur moi-même. La première m'a été refusée et la seconde accordée; Dieu a vu que c'était le meilleur pour moi. » Pendant ces années agitées, il passait tour à tour, suivant la mobilité de son ame indécise, de la confiance à l'abattement, du désespoir à une foi superstitieuse. Parfois il lisait de funestes présages dans de futiles circonstances. Un jour qu'à Oxford, dans la ville de la religion et de la science, il s'abandonnait, avec lord Falkland, à une de ces flaneries littéraires qui étaient leurs délices à tous deux, il eut l'idée de chercher son horoscope dans Virgile, de consulter les *Sortes Virgilianæ.* En ouvrant l'Énéide, il tomba sur l'imprécation de Didon.

At bello audacis populi vexatus et armis,
Finibus extorris; complexu avulsus Juli,
Auxilium imploret, videatque indigna suorum

Funera; nec, quum se sub leges pacis iniquæ
Tradiderit, regno aut optata luce fruatur :
Sed cadat ante diem mediaque inhumatus arena.

Lord Falkland, voyant le roi ému de cette prophétie de hasard, prit le volume en riant, et promit d'y trouver le démenti; il l'ouvrit sur ce vers du neuvième livre : « Je t'ai averti, mais en vain. » La mélancolie de Charles redoubla. D'autres fois, quand ses amis les plus fermes désespéraient de sa cause, il s'y cramponnait avec une religieuse confiance. Après les défaites de Marston-Moor et de Naseby, Rupert lui donna le conseil de traiter à tout prix avec le parlement; Charles lui écrivit : « Si j'avais une autre querelle que la défense de ma religion, de ma couronne et de mes amis, vous auriez pleinement raison. Comme chrétien, cependant, je dois vous dire que Dieu ne souffrira point que des rebelles prospèrent ou que cette cause soit détruite; quelle que soit la punition personnelle qu'il lui plaira de m'infliger, rien ne m'arrachera une plainte et ne me fera encore moins déserter la lutte. » Puis, à la veille ou au lendemain des plus grands désastres, lorsqu'on le croirait déchiré des angoisses les plus terribles, il s'oublie avec une insouciance bien digne du roi des cavaliers dans les plus pacifiques amusemens. Deux jours avant la bataille de Naseby, au moment où il allait se heurter aux avant-postes de Fairfax, la plupart de ses officiers et lui chassaient. Après cette bataille, qui détruisit son armée, il se réfugia dans le grand vieux château du marquis de Worcester, Ragland-Castle. Le fidèle et généreux marquis l'y reçut avec la plus magnifique splendeur de l'hospitalité féodale. Toute la noblesse du pays de Galles vint former une cour autour du roi fugitif. « Là, dit Walker, sa majesté demeura trois semaines, et, comme si le génie de ce lieu eût conspiré avec nos destinées, nous nous y endormîmes tous dans les *sports* et dans les fêtes; on eût dit qu'il n'y avait point de couronne en jeu et en péril d'être perdue. »

La fortune commença de devenir contraire à Charles Ier lorsque sa femme Henriette-Marie le fut venue rejoindre. Dans l'oraison funèbre de cette princesse, Bossuet, ce héros de la parole, a exprimé en une phrase d'une divine délicatesse l'empire attrayant qu'elle exerça sur l'ame aimante de Charles : « Ce grand Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agrémens infinis de la reine son épouse. » Le grand évêque se faisait illusion : ce fut un charme fatal. Henriette-Marie était de la race des reines fascinatrices et funestes dont furent Marguerite d'Anjou et Marie Stuart, dont a été Marie-Antoinette. Elle avait le grand cœur d'une fille d'Henri IV, l'esprit faux et brouillon d'une fille de Marie de Médicis. Elle était vaillante et légère. Elle était pleine de graces, et portait malheur à qui l'aimait. Elle servit bien Charles tant qu'elle resta en Hollande; elle lui envoya officiers,

soldats, munitions, argent; puis elle arriva elle-même, escortée par l'illustre amiral hollandais Van Tromp; elle faillit naufrager. Dans la tempête, elle rassurait ses dames pâmées d'effroi en leur disant que les reines d'Angleterre ne se noyaient jamais; elle accompagnait de ses éclats de rire les confessions salées que ses gentilshommes effarés faisaient à haute voix à des prêtres mourant du mal de mer. Elle débarqua dans l'Yorkshire. Tous ceux de ce pays qui avaient quelque chose de chevaleresque dans l'ame l'allèrent rejoindre. Plusieurs mêmes qui étaient engagés au parlement se rallièrent à la cause royale, représentée par une femme jeune, belle, héroïque. Le vaillant Montrose, qui était alors à York, courut au-devant d'elle. Elle eut bientôt une petite armée dont elle se nomma elle-même généralissime (*she-majesty generalissima*). Elle arriva en triomphe à York, où commandaient Newcastle et Goring. Le roi la réclamait pourtant avec impatience à Oxford. Là commencèrent les difficultés qu'elle devait susciter aux opérations des royalistes. Les comtés qu'elle avait à traverser étaient occupés par les parlementaires; il fallut que Rupert quittât le théâtre de la guerre pour lui frayer un chemin. De son côté, elle mit des lenteurs à se rendre au vœu de son mari. Pendant le trajet, elle se sépara avec tristesse de lord Charles Cavendish, brave et beau seigneur que les chroniques du temps lui donnent pour amant, lequel fut tué peu de temps après dans un engagement avec Cromwell. Elle trouva Rupert à Stratford-sur-Avon. Leur entrevue eut lieu chez la petite-fille et dans la maison de Shakspeare. La nouvelle Marguerite et le nouveau Clifford se rencontrèrent dans la chambre du poète qui avait mis en action la catastrophe du dernier des Lancastre. La tragédie vivante vint s'asseoir au foyer du tragique mort. Henriette-Marie et Rupert ne firent point ces rapprochemens; mais quelques jours après, lorsque Henriette eut revu Charles, lorsqu'elle eut efféminé ce cœur déjà si faible, lorsqu'elle eut bouleversé par ses exigeantes caresses les plans de la guerre, Rupert dut souvent mâchonner les mots du bouillant Hotspur : « Ce n'est pas le lieu de jouer avec les poupées et de becqueter des lèvres; nous allons avoir des nez en sang et des couronnes brisées... Dieu du ciel! mon cheval! »

Heureux Charles! heureuse Henriette-Marie! si elle s'était contentée d'être une héroïne comme cette brave comtesse de Derby, qui soutint un siége victorieux contre les têtes-rondes dans son château de Lathom; comme cette noble lady Arundel de Wardour, qui défendit aussi son manoir avec une poignée de domestiques, — la plus ravissante châtelaine qu'on ait vue, si son portrait ne ment point. Malheureusement Henriette fit de la politique; elle dirigea des factions de cour; elle contrecarra Rupert et appuya son adversaire Digby. Le premier résultat de son arrivée fut d'empêcher Rupert de marcher sur Londres après la prise de Bristol. Si la reine et ses favoris ne s'étaient opposés

à cette pointe hardie, la guerre pouvait être finie d'un coup. Du moins, jamais Charles ne revit si belle chance. Depuis lors, au contraire, ce ne fut qu'une succession de revers un moment entrecoupés par le court triomphe de Montrose en Écosse. Sur une lettre du roi qui lui commandait de combattre l'ennemi à la première rencontre, Rupert livra et perdit la bataille de Marston-Moor. Charles fut battu en personne à Naseby. Henriette-Marie, quinze jours après être accouchée de la princesse qui devait être la duchesse Henriette d'Orléans, fut obligée de s'embarquer de nouveau pour la France sur cet « océan étonné de se voir traverser tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si différentes. » Le prince Rupert rendit, après une courte résistance, la place de Bristol, la première ville d'Angleterre après Londres. Alors éclatèrent ces dissensions intestines qui ne manquent jamais de déchirer les partis au moment de leur déroute. Dominé par les ennemis de Rupert, Charles se crut trahi par son neveu. Il lui retira le commandement militaire pour le donner à Goring. Acculé dans Oxford, il s'échappa sous un déguisement vulgaire et se rendit aux Écossais, qui le livrèrent aux indépendans et à Cromwell. Puis viennent la captivité de Charles, ses projets de fuite malheureusement contrariés par la désastreuse influence d'Henriette-Marie, son jugement et son supplice.

Ce qu'il y a d'admirable dans la mort de Charles Ier, c'est qu'elle fut un véritable triomphe. Il n'y a pas d'événement dans l'histoire qui confonde davantage ce matérialisme grossier des révolutionnaires qui joue le juste et l'injuste, le vrai et le faux à la loterie du succès. Voilà un roi combattu, jugé, décapité au nom de la liberté. On dresse son échafaud en face de son palais, au niveau de la salle des festins. Le billot sur lequel il pose sa tête est si bas, comme si on voulait l'humilier encore dans sa mort sanglante, qu'il est forcé de se coucher à plat ventre pour s'ajuster à la hache du bourreau masqué! Mais non seulement son héroïque et pieuse sérénité rendit sa mort glorieuse; par un des plus extraordinaires desseins de la providence de Dieu, en mourant, il personnifia aux yeux des peuples les causes mêmes qui s'étaient armées contre lui. Quand il fut jugé par un tribunal révolutionnaire, sa voix était la seule, sous la compression du sabre, qui protestât pour la loi et la justice du pays et les libertés abolies. Sa mort porta témoignage non-seulement pour la royauté, mais pour les institutions au nom desquelles l'Angleterre s'était soulevée. Le coup qui frappa le roi tua la constitution. Aussi, quand ce peuple eut été guéri par le despotisme révolutionnaire de Cromwell de sa démence anarchique, quand sous le dur joug du fanatique soldat il put mesurer l'étendue de ses erreurs à l'amertume de ses déceptions, il se prit à regretter ensemble la liberté et la royauté mortes le même jour. L'épreuve du jugement de Dieu par la guerre civile, l'action sévère et salutaire de la force, le cruel mystère du martyre royal, réconcilièrent le peuple anglais avec

ses traditions et son génie, et la restauration s'accomplit par un retour spontané, unanime et irrésistible de tous les esprits et de tous les cœurs.

Quelque grands que furent pour les cavaliers les malheurs de cette lutte, ils sont amplement rachetés par l'honneur immortel qui s'attache au souvenir de leur dévouement, de leur bravoure et de leur mort. Bien mourir est une vertu vulgaire dans les temps de révolution; mais il y a des morts entourées d'un éclat si lumineux, qu'on ne songe jamais à les plaindre, et qu'elles attirent par un prestige attrayant. Telles furent les morts des cavaliers, qu'ils aient péri sur l'échafaud, sur le champ de bataille, ou fusillés après la défaite. Strafford leur avait donné le ton. Charles Ier, comme Bossuet l'a dit de sa fille, fut doux envers la mort; les autres furent pieux et gais. Sir Charles Lucas et sir George Lisle, pris dans une insurrection qui suivit le supplice du roi, sont un dernier exemple de ces belles fins. Aussitôt après le combat où ils furent faits prisonniers, Fairfax donna ordre de les fusiller. Ils demandèrent que l'exécution fût remise au lendemain, « afin de pouvoir arranger quelques affaires en ce monde et préparer leurs ames pour l'autre. » On ne leur donna que le temps de faire une courte prière. A sept heures, on les mena sur un terrain gazonné dans l'enceinte de la citadelle de Colchester. On les sépara au moment de l'exécution. On commença par sir Charles Lucas. Ce galant homme s'agenouilla sur l'herbe et pria un instant avec ferveur; puis, se levant la figure riante, il déboutonna son pourpoint et découvrit sa mâle poitrine disant : « Me voici, je suis prêt, rebelles, faites. » Il tomba mort de quatre balles au cœur. On amena sir George Lisle : il s'agenouilla devant le cadavre de son ami et le baisa au visage. Debout et promenant un regard sur le peloton des mousquetaires, il leur dit qu'ils étaient trop loin. « N'ayez pas peur, monsieur, riposta un soldat, nous ne vous manquerons pas. — Imbécile, dit le cavalier en riant, j'ai été souvent plus près de vous, et vous m'avez manqué. » Alors il fit une courte prière. Ses derniers mots furent : « Je suis prêt, traîtres, feu ! »

Personne n'a jamais plaint ces cavaliers qui ont eu le bonheur de mourir ainsi pour la cause de l'autorité, des traditions patriotiques et religieuses, de toutes les choses qui sont la force et le décor de la vie sociale et de la vertu. En dehors des considérations purement philosophiques et politiques auxquelles on est si heureux de pouvoir se dérober, des destinées si généreuses n'éveillent d'autre sentiment que l'admiration et l'enthousiasme : c'est que le cœur se dilate en contemplant ces glorieux soldats, qui grandirent deux fois leur vie et par la religion du passé et par une foi radieuse en l'avenir éternel. Il y eut parmi leurs ennemis de grands génies et de puissans caractères. Ces

ennemis avaient pactisé avec la tentation fatale de l'esprit et du cœur de l'homme, avec cet appétit de la liberté déréglée qu'attise depuis le commencement la curiosité du bien et du mal, et qui livre le monde à la libre conscience des méchans et au libre jugement des sots. Oui, ce fut un bonheur de mourir, dans cette lutte, avec la noble et aveugle abnégation d'un sentiment passionné, de la mort des martyrs et des héros. Les survivans seuls furent à plaindre. Voyez, en effet, quelle fut la fin de Rupert. Lorsque la guerre civile fut terminée, il prit le commandement des vaisseaux qui étaient restés au pouvoir du parti royaliste : pendant plusieurs années, il poursuivit avec l'audace et le bonheur des plus fameux corsaires la marine républicaine de l'Angleterre. Vint un moment où ces expéditions furent impossibles : il arriva en France, et fut quelque temps le lion de Paris, avec ses esclaves noirs, ses singes, ses perroquets et son bric-à-brac de boucanier pillé dans tous les climats et sous toutes les latitudes. Dans la retraite, il s'adonna avec ardeur à l'étude des sciences mathématiques et physiques et à des travaux d'art : on lui attribue l'invention de la gravure à la manière noire. A la restauration, il rentra en Angleterre et y fut comblé de grands emplois et d'honneurs; mais, sous le règne libertin de Charles II, le prince Rupert se survivait à lui-même. Le dernier souvenir qu'il ait laissé à l'histoire est une ridicule anecdote qui a livré aux traits moqueurs et ineffaçables d'un muguet, d'un petit maître, d'un *coxcomb* comme Hamilton, le héros martial des cavaliers et le terrible écumeur de mer. Les *Mémoires de Grammont* racontent la chose ainsi : « La reine ayant fait venir les comédiens à Tunbridge pour ne laisser aucun vide dans les plaisirs, le prince Robert trouva des charmes dans la figure d'une petite comédienne appelée Hughes, qui mirent à la raison tout ce que ses penchans naturels avaient de plus sauvage. Adieu les alambics, les creusets, les fourneaux et le noir attirail de la soufflerie; adieu tous les instrumens de mathématiques et ses spéculations. Il ne fut plus question chez lui que de poudre et d'essence. L'impertinente voulut être attaquée dans les formes, et, résistant fièrement à l'argent pour vendre ses faveurs plus chèrement dans la suite, elle faisait faire un personnage si neuf à ce pauvre prince, qu'il ne paraissait pas seulement vraisemblable. Le roi fut charmé de cet événement. On en fit de grandes réjouissances à Tunbridge; mais personne ne fut assez hardi pour en faire des plaisanteries. » L'ancien amant de Mlle de Kuffstein mourut en effet au service de la Hughes. Strafford sur son échafaud, Falkland tombant dans la mêlée, ne furent-ils pas plus heureux?

EUGÈNE FORCADE.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

SUR

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

III.

LE PARTAGE DE LA POLOGNE EN 1772.[1]

III.

Parmi les calamités sans nombre qui poursuivent l'espèce humaine, ce qu'il y a de plus fatal et de plus triste, c'est d'avoir été le dernier représentant d'un ordre de choses ancien et respecté, d'être le dernier roi d'une glorieuse monarchie ou le dernier doge d'une république illustre, de dater de son nom le dernier jour de sa dynastie ou de sa ville, et d'en conduire éternellement les funérailles à travers l'histoire. Encore reste-t-il un dédommagement à ces grandes victimes du destin : la dignité de leur malheur protége leur mémoire et la rend sacrée; mais, à part l'exception toujours si rare du génie, lorsqu'un homme monte sur le faîte et en tombe presque au même moment, lorsqu'il assiste à la destruction de l'établissement politique fondé par lui ou pour lui, toujours ses contemporains, souvent la postérité elle-même, le jugent avec une impitoyable rigueur. On ne veut plus voir que ses

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

fautes; on lui impute les ruines qui l'ont écrasé; on ne songe pas que son élévation et sa chute avaient eu un principe commun dans l'insurmontable mobilité de son pays et de son temps.

Tel était l'arrêt qui tôt ou tard devait atteindre Stanislas-Auguste, le dernier roi de Pologne. Il ne pouvait pas éviter sa destinée, et dès les premiers jours de son règne, malgré les joies de l'avénement, des symptômes menaçans et sinistres apparurent de toutes parts. En effet, sa situation était plus que difficile; à la longue, elle devait devenir impraticable. Manifestement porté au trône par la volonté d'une puissance étrangère, il espéra concilier l'obéissance d'un vassal, suite inévitable de l'origine de son pouvoir, avec l'indépendance d'un monarque vraiment maître de sa couronne. Stanislas voulait bien être un vice-roi à la condition de paraître un roi. Il suffisait d'un instant de réflexion pour apprécier ce qu'il y avait d'insoluble dans ce problème.

Au surplus, on ne doit pas juger Poniatowski sur les diatribes de ses ennemis ou sur les panégyriques de ses admirateurs, car il en eut, et c'est l'amitié qui les lui donna. Poniatowski mérita des amis par la douceur de ses mœurs, l'agrément de son commerce familier; mais, quoique les personnes qui y furent admises en aient conservé un souvenir reconnaissant, pour rendre une entière justice à un particulier aimable, devenu un souverain médiocre, il faut se placer entre les exagérations haineuses de M. de Rulhière et les exagérations bienveillantes de M. Dupont de Nemours. Ce qu'il y eut d'honorable dans les intentions de ce prince, c'est qu'il se proposa réellement d'attacher son nom à d'utiles réformes, surtout dans l'éducation publique. Il n'était pas insensible au désir de rendre sa patrie heureuse, de l'initier à la civilisation et de la façonner au joug salutaire de la loi. Par malheur, il y avait dans ces grands desseins plus d'émotion que de volonté; sans être incapable ni d'intentions honnêtes ni même de quelque adresse, il se laissait aller, avant tout, à beaucoup d'hésitations, de petitesse et de peur.

Les Czartoriski avaient plus de fermeté et plus de courage; nulle préoccupation accessoire, nulle minutie ne les détournait de leur but; ils ne s'égaraient point, comme leur neveu, dans l'étalage de goûts militaires, bien moins encore dans le déploiement plus frivole d'un luxe théâtral. Ils ne citaient guère les législateurs de l'antiquité, n'entremêlaient pas avec la langue des affaires quelques lambeaux de tragédies françaises, et ne se montraient pas en public, comme Stanislas, revêtus de ce costume sans époque et sans patrie où le casque s'allie à la perruque poudrée, la cuirasse aux bas de soie, amalgame hétérogène et fantasque qu'on retrouve encore sur les statues des deux derniers siècles, et qu'alors on nommait très sérieusement *un habit à la romaine*. C'est ainsi que Stanislas-Auguste parut à son couronne-

ment. Il portait aussi quelquefois le costume espagnol, qui convenait admirablement à sa taille élevée et à sa noble figure; mais tous ces travestissemens de bal masqué étonnaient et blessaient les regards, surtout dans un pays où le vêtement national est plein d'originalité et de caractère.

A la fois audacieux et timide, Poniatowski se proposa un double objet. Il résolut de fixer l'hérédité du trône dans sa famille, de créer une dynastie, et d'entrer définitivement dans le collége des rois par une alliance matrimoniale avec la maison d'Autriche. On voit que les grands et les petits hommes ont quelquefois les mêmes pensées, et qu'elles peuvent les mener également à leur perte. L'exécution d'un tel plan était difficile. Les yeux fixés sur Pétersbourg, Poniatowski ne touchait qu'en tremblant à ce sceptre qu'il voulait héréditaire et qu'il ne sentait pas même viager; il soupirait pour la main d'une archiduchesse, mais il soupirait tout bas, dans la crainte que le moindre souffle de sa voix ne retentît dans le palais lointain d'où la foudre pouvait partir. Cependant il ne négligeait rien pour se concilier la cour de Vienne. Dans la prévision d'événemens graves et peu éloignés, la maison d'Autriche cherchait alors à se créer un parti en Pologne. C'est avec un soin curieux et persévérant qu'elle avait ramassé les débris du vieux parti français pour en former le noyau d'une faction impériale. Avant l'élection, de mystérieux messages promettaient à la cause de Stanislas un intérêt qu'on se gardait bien de lui montrer ouvertement. Que Poniatowski échoue, rien ne paraît, et, s'il le faut, tout est désavoué; qu'il réussisse, le temps de Michel Koributh peut encore renaître, et l'archiduchesse Éléonore se retrouvera dans la nombreuse famille de Marie-Thérèse.

Comme cette négociation n'a pas eu de suites, elle a été niée; le cabinet autrichien lui-même a accrédité le bruit d'un piége tendu à l'amour-propre crédule de Stanislas. D'après l'opinion généralement reçue, la fierté de la maison d'Autriche n'aurait jamais souffert une telle mésalliance. Il est bien certain qu'en cette circonstance, la mésalliance n'aurait été justifiée ni par la nécessité ni par la victoire. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que l'hérédité du trône formellement établie dans la dynastie nouvelle était la condition absolue d'un mariage. Tel était aussi le vœu de Poniatowski et désormais le but de tous ses efforts.

La reconnaissance officielle du nouveau roi par les magnats avait été prompte, celle des puissances du Midi se fit attendre; Vienne et Versailles ne se hâtèrent pas de suivre l'exemple de Pétersbourg, de Berlin et de Londres; ou plutôt Vienne y était disposée, mais Versailles l'arrêtait encore. Le cabinet autrichien pressait vainement la France de se déclarer. La résistance du ministère français venait enfin de

trouver un point d'appui à Constantinople. Les Turcs, si long-temps indifférens aux destinées de la Pologne, s'étaient irrités du choix de Stanislas-Auguste; ils craignaient son mariage avec Catherine, dont on avait faussement répandu le bruit. En vain cette princesse l'avait fait démentir; elle n'avait pu calmer les défiances de la Porte, qui avait donné une exclusion tardive à Poniatowski quelques jours avant son avénement, et, depuis qu'il était roi, ne songeait plus qu'à le détrôner. Fidèle à ses instructions, l'ambassadeur de France fomentait ces inquiétudes. Par une inconséquence trop ordinaire à la diplomatie, tandis que M. de Vergennes excitait les Turcs, au risque de se compromettre, Louis XV, pour plaire à l'Autriche, reconnaissait le roi de Pologne. Comme pour donner un démenti public à M. de Vergennes, un officier français, le marquis de Conflans, entrait à Varsovie et complimentait Stanislas-Auguste en le traitant de majesté, titre refusé jusqu'alors par la France aux souverains électifs. On avait proposé à Louis XV d'envoyer un ambassadeur non pas au roi de Pologne, mais à la diète, comme l'avait fait Louis XIV sous le règne même de Sobieski; mais les exemples de Louis XIV n'étaient pas faits pour son successeur.

La cour de Vienne avait imposé au duc de Choiseul la reconnaissance de cette royauté nouvelle; elle avait porté dans cette démarche une vivacité étrangère à ses habitudes, expliquée par ses vues secrètes. En cette circonstance comme en beaucoup d'autres, la cour de Vienne exploitait l'alliance uniquement dans le sens de ses intérêts; mais le duc de Choiseul commençait à trouver le joug trop pesant, et le prince de Kaunitz, qui s'en était aperçu, s'en irritait au fond de l'ame. Quoiqu'il fût le promoteur du traité de Versailles, jamais M. de Kaunitz ne voulut y voir un contrat synallagmatique. Humilier la France, la fatiguer d'exigences sans réciprocité, de plaintes sans motifs, d'accusations sans preuves; n'admettre aucune de ses réclamations, fussent-elles équitables; lui faire un mystère de tout et lui arracher impérieusement les confidences les plus intimes; demander ses plans et ne l'instruire que des choses faites; vouloir lui imposer le rôle honteux de satellite, d'alguazil, et lui refuser même les services d'ami; pousser la *prepotenza* à tel point que non-seulement toute dissidence lui serait reprochée comme une déloyauté, mais qu'il lui serait imputé à crime de s'en être aperçue; se livrer à une jalousie ardente des richesses, de l'industrie, des arts de la France, à un éloignement vindicatif, à une aversion d'orgueil blessé par la légèreté quelquefois impertinente des Français de cette époque : tel fut le levain qui, depuis le traité de 1756, surnagea constamment dans les relations de Vienne et de Versailles.

Un dissentiment entre les deux cours existait depuis long-temps au

fond, mais l'impératrice Marie-Thérèse l'avait empêché d'éclater par la douceur de son sexe et la modération de son caractère. Joseph II l'envenima. A l'ancienne rivalité de la maison d'Autriche avec la France, il joignit la haine de la maison de Lorraine, haine plus ardente que la première, parce qu'elle venait de plus près et qu'elle tombait de moins haut. Joseph II avait toujours rêvé au profit de la monarchie autrichienne cette unité de l'Allemagne que la révolution essaie aujourd'hui dans un autre intérêt. Voulant la fonder sur l'humiliation et même sur l'anéantissement des cours secondaires, il craignit que la France ne se mît en travers d'un projet si opposé à la liberté de l'Europe et surtout à sa propre sécurité. Aussi Joseph, dès son avénement au trône impérial, témoigna un extrême éloignement pour les liens qui attachaient les Habsbourg aux Bourbons. Il ne garda même aucune mesure dans l'expression de ses sentimens, et, soit flatterie du prince de Kaunitz, soit sympathie de ce ministre pour une opinion qu'il partageait lui-même en secret, Joseph se persuada que la France l'aiderait sans murmure et sans pudeur à opprimer le corps germanique. Il n'exceptait pas de ses sarcasmes le titre qu'il avait tant convoité, le titre pompeux de César romain. En parlant aux ministres étrangers, il affectait de n'estimer de sa position que la puissance héréditaire d'un archiduc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême. Toutefois il ne feignait de dédaigner la couronne impériale que pour avoir un prétexte d'en étendre la prérogative. Il se moquait des vieux abus, mais il n'y renonça jamais pour son compte; loin de là, il rechercha, il ressuscita des formules oblitérées. S'armant de ces antiques oracles pour ruiner l'indépendance des princes de l'empire, il exhuma les prétentions les plus surannées, les plus exorbitantes, et, pour les faire reparaître sur les débris du traité de Westphalie, il imprima une activité presque fébrile à la chancellerie aulique, vénérable, mais paresseuse machine.

L'ancienne pratique d'épier en silence les événemens fut oubliée. Au lieu de les attendre avec patience, on les provoqua avec précipitation, et ce ne fut pas sans une surprise mêlée d'effroi que les princes d'Allemagne, bercés jusqu'alors dans un doux loisir, virent tomber de Vienne une profusion d'ordres, de rescrits, qui tous rendaient l'empereur non pas le chef, mais le maître de l'empire. Joseph II avait devancé son siècle : on voit qu'il tendait dès-lors, comme nous l'avons dit, à l'*unité de l'Allemagne,* sans la vouloir dogmatiquement, il est vrai. En 1767, on n'en savait pas tant; mais l'instinct du jeune César l'avait bien servi, et il avait deviné ce qu'on n'a professé que beaucoup plus tard, avec le succès que nous voyons.

Dans cette vue, Joseph II jugea prudent de faire un essai non sur le territoire germanique, mais en Italie. La petite ville de San-Remo,

située dans cette partie des Alpes maritimes qu'on appelle la *Rivière de Ponent*, était disputée depuis des siècles, malgré son peu d'importance, par la république de Gênes et par le saint-empire romain, bien décidée toutefois à rester italienne dans le présent comme elle avait été guelfe dans le passé. Appuyés sur de vieux diplômes, les empereurs d'Allemagne l'avaient toujours réclamée; mais San-Remo produisait sans relâche d'autres titres et refusait de se reconnaître fief impérial. Elle avait eu constamment recours aux rois de France, qui, pendant six cents ans, lui avaient accordé leur protection. Enfin, par le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV s'était rendu garant de son indépendance. Joseph II résolut de l'attaquer; il s'en fit un point d'honneur. Il y mit toute l'impatience, toute l'ardeur d'un jeune souverain dans les premières jouissances du pouvoir suprême. Sans avoir été ni consulté ni averti, le gouvernement français apprit qu'un arrêt du conseil aulique avait formellement déclaré San-Remo fief de l'empire. A cette violation de ses droits, la république de Gênes se tourna vers la France, dont elle réclama la garantie. Le duc de Choiseul, au lieu d'éluder l'affaire, approuva les Génois, les soutint, traita d'abus les prétentions du conseil aulique, et signifia au prince de Kaunitz que, si l'empereur n'y renonçait pas, les droits de Gênes sur San-Remo seraient soutenus par les armes.

Ce parti était vigoureux. A en juger superficiellement, l'objet ne le méritait guère : il ne s'agissait que d'une ville de pêcheurs cachée dans des bois d'orangers et de palmiers, au bord de la mer; mais M. de Choiseul avait raison : d'une tentative de suzeraineté sur San-Remo à des prétentions sur Gênes, il n'y avait pas loin. Permettre que l'Autriche dominât Gênes en possédant Milan, c'était lui donner l'Italie. Il lui fallait un grand port dans la péninsule; ne pouvant pas encore songer à Venise, elle aurait été suffisamment dédommagée par la possession de la république génoise. Le cas avait donc de la gravité. D'ailleurs, il s'agissait de prouver à l'Europe que la France n'était point la complaisante de l'Autriche. M. de Choiseul fut assez fier pour le sentir, assez courageux pour ne pas le dissimuler. Il s'adressa directement à M. de Kaunitz lui-même : il se plaignit hautement du jeune empereur, de son peu de considération pour un aïeul roi de France (1), et, dans cet écrit tout entier de sa main, il traça avec fermeté le droit et le devoir d'une grande puissance, son droit au respect des forts, son devoir de protéger les faibles.

Dans le conseil impérial, la consternation fut égale à la surprise; on ne s'attendait pas à tant d'audace : c'était une révolte, une révolution;

(1) Louis XV était le grand-père maternel d'Élisabeth de Bourbon-Parme, épouse de Joseph II.

il s'agissait d'en conjurer les suites. On comprit qu'en parlant de la sorte, le roi de France et son ministre venaient de céder à l'entraînement de l'opinion. Malgré leur désintéressement des affaires politiques à cette époque, les Français se sentirent indignés de tant de sacrifices à l'alliance autrichienne. Les ambassadeurs, chargés par état de la soutenir, ne pouvaient se soustraire eux-mêmes à ce souffle contagieux. Ainsi qu'il arrive souvent dans les traités négociés par les cabinets en contradiction avec l'esprit public, le mécontentement perce, se fait jour et maîtrise le gouvernement lui-même.

L'alliance autrichienne inspirait alors des sentimens de répulsion à toute la France, et M. de Kaunitz le savait bien; mais l'Autriche avait encore besoin d'elle. Il sentit que, pour ne pas la laisser échapper, il fallait céder à l'orage et plier. Ce parti fut adopté, et les rôles aussitôt partagés : à l'empereur le silence, au ministre les raisonnemens politiques, à l'impératrice la plainte affectueuse et tendre. « Je suis mécontente, monsieur l'ambassadeur, dit-elle à M. de Durfort, successeur de M. du Châtelet, je suis affligée. La lettre de M. de Choiseul à M. de Kaunitz est bien dure; personnellement je n'ai pas à m'en plaindre, bien au contraire, mais elle est remplie de soupçons qui font injure à l'empereur. Le duc de Choiseul veut-il gâter son propre ouvrage?... Cette affaire de San-Remo doit-elle troubler notre alliance? » Le prince de Kaunitz se plaignit à son tour dans des termes moins affectueux, mais avec une tristesse qu'il voulait rendre majestueuse; puis, mêlant à ce langage sérieux une légèreté soi-disant française qu'il croyait devoir plaire au brillant ministre de Louis XV, il se railla des petites affaires, persifla les petits alliés, conseilla au duc de Choiseul de « donner des coups de bâton » aux Génois pour en finir, et promit que désormais l'empereur serait « plus coquet pour une aussi belle maîtresse que la France (1). »

Choiseul ne se laissa séduire ni par une éloquence sophistique ni par des graces un peu lourdes : il s'obstina à protéger ses *petits alliés* opprimés par de grandes puissances, et, au lieu de leur *donner des coups de bâton,* il les couvrit de la glorieuse égide de la France. Cette expression de *coquetterie* blessa Louis XV et son ministre; le duc s'en expliqua avec noblesse et répondit à Kaunitz :

« Ce n'est pas de la coquetterie que le roi demande à l'empereur, mais de la justice et de la confiance. On apprécie souvent très faussement le cœur des souverains à qui l'on a affaire, tout comme l'on apprécie leurs forces. Ces calculs sont contraires à l'amitié; on ne les détruit pas par de la *coquetterie*, mais par des preuves de sentimens réels. Pardonnez, mon prince, la longueur de mes réflexions, la matière en vaut la peine. Le roi a cru que l'empereur avait traité

(1) Archives des affaires étrangères.

trop légèrement ses bons offices. Sa majesté a senti quelque chose de pire dans cette légèreté, elle en a été blessée; il ne s'agit point de San-Remo, il s'agit du procédé; il est impossible de l'excuser entre deux cours amies, unies par leurs intérêts et leurs liens, procédé qui devient offensant vis-à-vis de toute l'Europe pour le roi, et marque le peu de considération que l'on a à Vienne pour la France. Voilà comment l'affaire a été vue ici, et je pense, si j'ose dire mon avis, que ce qu'il y a de mieux, soit pour la suite, soit pour le passé, est de l'ensevelir dans le plus profond oubli. Il vaudrait mieux, selon moi, que la France perdît deux provinces que d'essuyer un manque de considération (1). »

Ce langage produisit l'effet infaillible de toute parole ferme appuyée sur le bon droit. Kaunitz baissa de ton. Il sentit en outre que l'ancienne amitié avait besoin d'être réchauffée par un rapprochement plus intime. L'introduction d'une archiduchesse dans la maison royale de France pouvait seule neutraliser les boutades patriotiques du ministre français, et plus tard les punir par sa chute.

On ne songea donc à Vienne qu'à multiplier les liens de famille avec tous les princes de la maison de Bourbon. Ce fut alors que l'archiduchesse Caroline épousa le roi de Naples, l'archiduchesse Amélie le duc de Parme, et que la main de Marie-Antoinette fut proposée au roi Louis XV pour M. le dauphin, son petit-fils. Tous les historiens nous montrent, dans le duc de Choiseul, l'auteur de ce mariage; on suppose qu'il l'a ardemment poursuivi dans son intérêt personnel, afin de donner un appui à son crédit chancelant. Il n'en est rien. Le roi et son premier ministre ne briguèrent point l'union de Marie-Antoinette avec l'héritier de la couronne. Ils ne voulaient point donner une nouvelle force à l'alliance autrichienue, dont les liens n'étaient plus que des chaînes. La politique de M. de Choiseul, nous allons le voir, avait pris une autre direction; mais l'empressement de la cour de Vienne fut extrême : ses désirs devinrent si ardens, ses démarches si publiques, qu'un refus eût été l'équivalent d'une rupture.

Ce mariage, au surplus, ne fut qu'un palliatif; l'alliance était frappée au cœur. Personne ne le savait mieux que Frédéric; pour mieux élargir la plaie, il résolut d'exciter la jalousie réciproque des deux cours en faisant à chacune d'elles des ouvertures destinées en apparence à rester secrètes, mais que lui-même, par de sourdes manœuvres, prit sion d'ébruiter partout, sans les avouer nulle part. Son but n'était pas seulement de brouiller les cabinets de Versailles et de Vienne, afin d'opérer un rapprochement entre la Prusse et l'Autriche; il voulait encore, par la menace de cette alliance, inquiéter Catherine et la forcer de concentrer toute son activité sur la Pologne, dont elle avait été

(1) Choiseul à Vergennes, 14 mars 1767.

détournée par d'autres soins. La gloire de donner un code à son empire la préoccupait alors; elle avait conçu un projet plus vaste encore, mais un peu chimérique. Sous le nom *d'alliance du Nord,* elle voulait réunir toute cette zone de l'Europe dans une ligue semblable au pacte que le duc de Choiseul avait formé dans le Midi. Peu importait à Frédéric que Catherine ceignît le laurier de législatrice et se fît l'émule de Justinien; mais il lui importait beaucoup qu'elle ne devînt pas le chef avoué de toute l'Europe septentrionale. Il en conçut une vive jalousie, et, tant pour rompre ce dessein que pour renouer le fil abandonné des affaires de Pologne, il se hâta de reporter sur ce pays l'attention de son alliée, trop distraite à son gré par d'autres pensées plus fécondes et plus brillantes.

Pleins de confiance dans le calme trompeur où ils vivaient depuis le couronnement de Stanislas-Auguste, les Czartoriski avaient repris leur travail de réforme, et, malgré les avertissemens des agens diplomatiques des cours de Pétersbourg et de Berlin, ils n'avaient pas renoncé à l'abolition de la loi d'unanimité et du *liberum veto;* mais, quoiqu'ils fussent assez éclairés pour comprendre ce qu'il y avait d'illogique et d'injuste dans la situation des dissidens, exclus, dès la diète d'élection en 1764, du sénat, des charges publiques, enfin du droit commun; quoiqu'ils eussent tenté de leur prêter quelque appui, ils avaient cédé à la clameur publique, fortement prononcée dans la diète de couronnement contre tous ceux qui ne professaient pas la religion catholique romaine. S'il y avait eu alors dans la nation polonaise l'esprit politique dont elle a toujours été dépourvue, les réformateurs d'une législation vicieuse, mais locale, auraient compris que, pour se concilier l'Europe et pour ôter tout prétexte à l'ingérence étrangère, il fallait satisfaire aux grands principes de justice naturelle, violés par l'oppression des dissidens. Le droit de tout homme à l'exercice de son culte et à la liberté de sa conscience n'avait pas encore été généralement reconnu. La législation des nations les plus éclairées était, sous ce rapport, défectueuse et incomplète: l'Angleterre, par exemple, qui, avec la Russie, la Prusse, le Danemark et la Suède, appuyait en Pologne l'émancipation des non catholiques, l'Angleterre était certes bien loin de prêcher d'exemple; mais la théorie avait déjà devancé partout l'application, et la liberté religieuse, toujours repoussée des constitutions politiques, était déjà hautement annoncée sous le nom provisoire de *tolérance.*

Rendre hommage à cette doctrine sacrée qui allait devenir la loi du monde, c'était mettre la raison de son côté, c'était enrôler sous les drapeaux de la Pologne tout ce qui tenait une plume, cette épée du XVIIIe siècle. Les Polonais rétrogradèrent jusqu'au XIIIe. Au lieu d'étendre le cercle où les dissidens étaient renfermés, ils les y resserrèrent avec une nouvelle rigueur. On leur ôta même les droits qu'ils avaient

partagés jusqu'alors avec le reste de la noblesse, car il ne s'agissait dans tout cela que de la noblesse : on les déclara désormais incapables de posséder des starosties, et, pour justifier ce fanatisme encore plus impolitique qu'injuste, on argumenta sur la lettre de vieux diplômes, tous obscurs, tous contradictoires, tous susceptibles de révision, une diète pouvant faire rapporter de droit les décisions des diètes précédentes. Une telle conduite répugnait surtout au sentiment général du monde civilisé; les conséquences en étaient faciles à prévoir.

Frédéric, qui guettait tous les mouvemens de la Pologne, comprit qu'il était nécessaire d'agir promptement pour la rendre à son antique anarchie et se hâta *d'avertir* Catherine : c'est lui-même qui nous l'apprend (1); mais, quoique l'abolition du *liberum veto* lui semblât le vrai danger du moment, il conseilla de ne pas s'y opposer immédiatement et de commencer l'attaque en exigeant d'un commun accord une satisfaction immédiate et complète aux dissidens. Pour donner l'exemple, il se fit présenter une supplique par les principaux protestans de la Prusse polonaise, et, selon les paroles du royal auteur, la *cour de Pétersbourg entra dans toutes ses vues.*

Cette cour était alors représentée à Varsovie par le prince Repnin, brave militaire, passionnément dévoué à sa souveraine et à son pays, mais violent, audacieux, toujours porté à la menace et à l'injure, même cruel par emportement; caractère singulier, mêlé de bien et de mal, que Rulhière a développé avec une verve entraînante. Malgré ses préventions contre Repnin, poussées jusqu'à la haine la plus ardente, Rulhière n'a pu se dissimuler que *ce barbare, ce Tartare,* comme il l'appelle, s'autorisait non-seulement des armes étrangères mais d'un parti indigène. Par un mélange inconcevable de séduction et d'autorité, il réunissait autour de lui l'élite de la jeunesse polonaise, qui le défendait auprès de l'impératrice contre les plaintes que les *vieux* (c'est ainsi qu'on désignait les Czartoriski) avaient adressées à Pétersbourg. Bien plus, Repnin était l'homme à la mode dans la société de Varsovie. Au milieu des fêtes, des bals, des plaisirs sans cesse renaissans, car jamais Varsovie ne fut plus brillant, plus animé, les beautés les plus célèbres de la Pologne acceptaient les hommages de Repnin, et c'est précisément dans les rangs ennemis qu'il conquit ses succès les plus flatteurs.

C'est que, dans la réalité, il y avait là non une guerre étrangère, mais une guerre civile. Deux ans auparavant, les Czartoriski et Stanislas-Auguste avaient demandé l'appui des Russes; maintenant il n'y avait de changé que le parti qui invoquait leur secours. Ils n'étaient plus appelés par les Czartoriski, mais par leurs rivaux. En voulant ré-

(1) *Œuvres de Frédéric-le-Grand,* tome VI, p. 14. Leg.

former les lois, surtout en refusant à Catherine une alliance offensive et défensive, ceux-ci avaient encouru son inimitié. Dès que la faction qui se vantait du titre de patriotique eut appris la disgrace de ses adversaires, elle courut à Pétersbourg et invoqua la protection qu'elle leur avait tant reprochée; Podoski, ancien partisan de la maison de Saxe, mit sous les auspices de Catherine une confédération nouvelle; le comte Braniçki y adhéra. Les confédérés voulurent placer à leur tête ce Nestor de la république de Pologne; mais un ordre de Catherine leur donna un chef et leur enjoignit d'élire pour leur maréchal (président) le prince Radziwil, deux ans auparavant ennemi déclaré de l'impératrice. On la supplia de renverser le roi qu'elle avait couronné. Elle ne promit point de retirer son bras de Stanislas-Auguste, mais l'espérance tint lieu de réalité; et comme l'anarchie polonaise était réglementée par une législation très positive qui contenait des formules pour tous les cas, et que le désordre y était soigneusement prévu, les patriotes signèrent la confédération à Radom, sous la clause : *Salvis salvandis.* Ainsi le parti patriotique, qui avait si violemment attaqué Catherine II dans ses manifestes et dans ses *universaux*, se vantait maintenant du patronage de cette princesse. A peine constituée, la confédération de Radom fut entourée d'un cordon de troupes; quarante mille Russes, appelés par les confédérés, pénétrèrent dans l'intérieur de la république et servirent d'escorte au prince Radziwil. Ce palatin, revêtu d'habits magnifiques, couvert d'or et de pierreries, entouré de deux mille gentilshommes et suivi d'un peuple immense, rentra en triomphateur dans Varsovie, sous la protection des drapeaux qui naguère l'en avaient chassé.

Dès ce moment, la capitale de la Pologne ne présente plus qu'une arène confuse où la violence combat la violence; la diète devient une horrible mêlée. Les Czartoriski succombent : ils sont forcés de signer le rétablissement du *liberum veto* et de tout le code anarchique dont ils ont voulu affranchir leur patrie; mais rien n'est fini. Les dissidens réclament à grands cris le droit commun; les évêques, tout-puissans dans l'assemblée, déclarent que c'est la ruine de la religion elle-même. Le roi éperdu frappe à toutes les portes; il est repoussé de toutes parts; il met sa couronne aux pieds de tous les partis; au clergé, il dit qu'il veut mourir pour la foi catholique; aux dissidens, il parle philosophie moderne; à Radziwil, vieilles lois et vieille Pologne : personne ne l'écoute; tous demandent sa déchéance. Dans une séance solennelle, il s'évanouit sur son trône. Mais voilà que, sous la menace de Repnin et des Polonais du parti russe, les dissidens sont appelés au partage de tous les droits civils; la loi qui les réhabilite est garantie par l'impératrice. Le clergé catholique en appelle au saint-siége et prêche la croisade. Repnin fait arrêter deux évêques; ils partent pour le camp russe, et de là

pour la Sibérie. Rome s'indigne et lance ses foudres; Ferney applaudit à la *tolérance;* la Pologne est en feu, et Frédéric, qui a allumé l'incendie, se tient à l'écart, regarde et attend.

Alors Choiseul se lève irrité. Ce n'est pas l'intérêt de la Pologne qui provoque sa colère, c'est cette *ligue du Nord* que Catherine poursuit avec une infatigable persévérance, malgré le mauvais vouloir de la Prusse et la froideur de l'Angleterre. Choiseul y voit une injure personnelle, une insulte à son amour-propre d'auteur. Il a fait le pacte du Midi, Catherine lui oppose le pacte du Nord; c'est un défi. Choiseul l'accepte; il saisit le portefeuille des affaires étrangères, qu'il reprend à Praslin, relégué sur l'arrière-plan, au ministère de la marine; puis, oubliant tout le reste, il ne pense qu'à écraser Catherine en lui jetant les Turcs sur les bras. Lui, si indifférent naguère au sort des Polonais, il ne songe plus qu'à eux; c'est en Pologne qu'il va atteindre la Russie.

Mais, avant de porter les premiers coups, Choiseul voulut savoir ce qu'il pouvait attendre de la cour de Vienne; il essaya de l'associer à ses desseins et ne put y réussir. Pour cacher les traces d'un rapprochement secret avec le roi de Prusse, le prince de Kaunitz affecta une crainte extrême de Frédéric; il insista sur le danger qu'il y aurait à le faire sortir de son inaction, et feignit d'appréhender que le roi de Prusse ne déclarât la guerre à l'Autriche, si elle prêtait appui aux Polonais contre les dissidens. Kaunitz accordait bien à Choiseul qu'il y avait quelque chose à dire à la manière un peu vive dont l'impératrice de Russie traitait la république, mais il ajoutait qu'à sa place *tout le monde en aurait fait autant* (1). Enfin, pressé par son bouillant confrère, le froid ministre autrichien lui ôta tout espoir de coopération, en professant la plus grande indifférence pour ce qui se passait à Varsovie.

Le duc de Choiseul fut bien convaincu qu'il n'avait rien à attendre de M. de Kaunitz, et encore moins de l'empereur Joseph, dans la campagne qu'il méditait contre Catherine. Son irritation s'en accrut, et il s'y abandonna sans réserve et sans mesure. Rien de plus étrange, de plus insolite, de moins conforme aux usages de la diplomatie que le ton des dépêches émanées de M. de Choiseul à cette époque. Quand bien même les minutes conservées au dépôt des affaires étrangères ne seraient pas pour la plupart écrites ou annotées de sa main, il serait difficile de ne pas y reconnaître sa verve, son éloquence, mais, il faut le dire aussi, l'inconséquence et la légèreté de son caractère. Il s'y livre à toute sa haine pour Catherine dans un langage qui tient des philippiques les plus virulentes. Un antagonisme politique ne suffit pas pour expliquer une telle animosité; son excès laisse supposer quelque ressentiment personnel. Pour le comprendre, il ne suffit pas de remonter

(1) Durfort à Choiseul. Vienne, 25 novembre 1767. — Archives des affaires étrangères.

à des tracasseries d'étiquette de cour. Une amie de Stanislas-Auguste, qui même s'était rendue à Varsovie en qualité d'ambassadrice de la philosophie, Mme Geoffrin, donne une explication de la haine vouée par Choiseul à Poniatowski. Elle l'attribue à une anecdote de famille. La nomination de la Pologne au cardinalat avait été donnée à l'évêque de Noyon (Broglie) préférablement à l'archevêque de Cambrai (Choiseul); mais cette présidente d'un bureau d'esprit, qui se croyait femme politique, pouvait seule se payer d'une explication aussi frivole (1).

Enfin, quels que fussent ses motifs, Choiseul montra un singulier mélange d'aversion active contre la Russie et d'amitié paresseuse pour les Polonais. A peine écrivait-il à Durand et à Gérard, ses agens, et, quand il daignait s'y résoudre, il ne leur parlait que des jésuites. Sa mobilité l'entraînait autant que sa colère. Pendant qu'il prodiguait l'injure à son ennemie dans ses dépêches et qu'il y compromettait plus encore la sagacité de l'homme d'état que le bon goût de l'homme du monde en refusant à Catherine la capacité la plus ordinaire, l'admiration le ramenait à la justice et lui faisait reconnaître, quoiqu'à regret, la grandeur à travers la haine. « Le véritable objet de l'impératrice de Russie, écrivit-il un jour, est de soutenir par la force sa considération extérieure pour maintenir l'intérieur, d'acquérir la renommée d'une grande et forte princesse, de dominer sur toutes les puissances du Nord. Ce projet, qui est grand et l'on peut dire glorieux, est presque exécuté (2). » Catherine, de son côté, rendait justice aux talens de Choiseul et le jugeait avec beaucoup de sang-froid. Malgré cette équité réciproque, l'aversion l'emporta. Pour dénoncer les hostilités à l'impératrice de Russie, sans lui déclarer la guerre en forme, ce qui n'entrait pas dans les intentions de Louis XV, le duc de Choiseul profita de la mort de M. de Bausset, ministre de France à Pétersbourg; afin de ne pas lui donner de successeur, il imagina d'entamer une rupture politique par une critique grammaticale.

L'académie française, ou du moins quelques-uns des membres de cette compagnie, amis particuliers de M. de Choiseul, déclarèrent que l'expression *majesté impériale* n'était pas conforme au génie de la langue, que les rois de France, prenant le titre de majesté sans y ajouter aucune épithète, ne pouvaient accorder ce surcroît de qualification à personne. Catherine, peu curieuse de philologie, se tint à l'étiquette adoptée jusqu'alors, et il en résulta que les deux cours ne s'envoyèrent plus de plénipotentiaires, et ne se firent plus part des événemens qui les regardaient personnellement, tels que naissances, mariages; à Pé-

(1) Correspondance secrète de Louis XV.

(2) Choiseul à Rossignol. Versailles, 1er juillet 1767. — Archives des affaires étrangères.

tersbourg comme à Paris, il n'y eut plus que des chargés d'affaires et enfin des consuls seulement.

Le plan du duc de Choiseul était de dénoncer à la Porte, comme une infraction au traité de Karlowitz, l'entretien permanent d'une armée russe en Pologne, d'en faire demander le rappel à Catherine II, et, en blessant la fierté de cette princesse, d'amener une guerre dont la conséquence serait la ruine de la puissance russe. M. de Choiseul ne doutait pas de la prépondérance des forces de la Turquie sur celles de la Russie; ce fut là son erreur radicale. Pour lui, la défaite de Catherine était le but; la liberté de la Pologne n'était que le moyen. C'est dans le sens d'un mouvement simultané des Polonais et des Turcs qu'il écrivit à tous les agens de la diplomatie française et principalement à M. de Vergennes, ambassadeur de Louis XV près de la Porte ottomane. M. de Choiseul dut s'applaudir d'autant plus de la nouvelle secousse imprimée à la politique européenne, que les événemens intérieurs de la Pologne semblèrent d'abord justifier ses prévisions et favoriser ses projets.

Une confédération générale qu'il avait mise au nombre de ses instrumens les plus puissans éclata en Pologne très peu de temps après la diète qui avait rétabli les anciennes lois et fait admettre les dissidens au partage de tous les priviléges de la noblesse, sous la garantie de l'impératrice de Russie. Le 29 février 1768, quelques gentilshommes assez obscurs se confédérèrent dans une petite ville de Podolie nommée Bar. Un vieux *szlachtych,* du nom de Pulawsky, accompagné de ses quatre fils, leva l'étendard, et réunit autour de lui beaucoup de petite noblesse. L'insurrection était l'ouvrage de cette classe; les magnats y adhérèrent plus tard, et le peuple, selon l'usage en Pologne, laissa faire sans se mêler de rien. Cette insurrection était toute catholique, ainsi que le serment des confédérés en fait foi.

« Je jure devant Dieu, la sainte Trinité, la sainte Vierge et tous les saints patrons du royaume de Pologne, et vous, saint père de Rome, chef de l'église de Jésus-Christ, que je ne trahirai point le secret qui m'a été confié pour la conjuration et la défense de la religion catholique romaine; que je ne découvrirai pas non plus les personnes, l'endroit et le rendez-vous de notre réunion concertée, devant qui que ce soit, même devant le plus intime ami, soit du beau sexe, soit des hommes, jusqu'au terme fixé; que je n'abandonnerai pas la religion catholique romaine, mais que je la défendrai de mon corps et de mon épée, au risque de ma vie, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondée et rétablie dans ma patrie. Je m'engage, par ce serment, à ce qu'aucun confesseur ne puisse me remettre ma transgression.

« Chacun sera obligé de défendre la religion catholique romaine au prix de sa vie. On ne fera aucune violence, soit aux catholiques, soit aux juifs, et on ne

le fera ni par soi-même ni par des gens subordonnés. Chacun obéira religieusement au commandement du chef, exécutera ses ordres au risque de sa vie, et se soumettra à la sentence prononcée par lui. Défense rigoureuse qu'il y ait aucune femme au camp.

« Le premier drapeau de la conjuration portera le crucifix; le second, Notre-Dame. Sur tous ces drapeaux, mais principalement sur le premier, seront représentés des cadavres tombés les uns sur les autres, avec cette légende : *Les ennemis de la religion ne nous les enlèveront point.* La parole générale ou devise sera *Jésus et Marie.* On n'aura aucune correspondance ni intelligence avec les ennemis de la religion, ni avec les catholiques qui nous seront contraires. Chaque cavalier conjuré aura deux chevaux, une paire de pistolets et un sabre, avec un valet armé. Il portera la croix au côté gauche.

« Chaque drapeau de cavaliers sera composé de cent chevaux et n'aura qu'un officier.

« Notre solde sera Dieu et la sainte Providence; cependant quiconque sera en état de soulager et de secourir son compagnon sera obligé de le faire.

« Les gros fourrages et provisions seront distribués au quartier-général.

« Le choix du commandant-général dépendra de l'affection et de la confiance de tous les confédérés; les autres officiers tireront au sort, outre ceux qui, avec leurs drapeaux, viendront se ranger sous ceux de Jésus-Christ, lesquels cependant seront obligés de prêter serment et fidélité au commandant-général.

« Aucun luthérien, calviniste, grec désuni ni juif baptisé ne sera admis à la présente conjuration. De plus, on ne confiera le secret à personne, ni à sa mère, ni à sa sœur, ni à sa femme, bref, à qui que ce soit.

« Chacun des conjurés animera et engagera à cette conjuration les autres amis et bons catholiques.

« Que chacun des conjurés ait soin de vivre sans reproche de sa conscience, en demandant pardon à Dieu de tous ses péchés; qu'il évite toute occasion de rechute qui attirerait la malédiction du ciel sur les confédérés. A cet effet, on commencera et on finira ses prières par implorer la bénédiction sur toutes nos actions.

« En cas qu'un des confédérés transgresse malicieusement les susdits articles ou fasse quelque trahison, il sera puni de mort sans délai.

« Le sceau des conjurés sera le crucifix dans la poitrine d'un aigle, tenant des deux côtés une épée dans ses serres, avec cette légende : *Vaincre ou mourir* (1). »

Certes, il y a dans ce serment un caractère dont il faut reconnaître la grandeur : il reporte les esprits en plein moyen-âge, et respire l'enthousiasme des croisades; mais, à l'époque où il fut prononcé, il y avait là un germe de mort pour la confédération : c'était un anachronisme évident. En effet, devant qui ces fils des croisés parlaient-ils ainsi? Non-seulement devant les fils de Voltaire, mais devant Voltaire lui-même! Aussi dès ce moment furent-ils traités de fanatiques dans l'Eu-

(1) Copie textuelle. — Archives des affaires étrangères.

rope entière, et, grace aux pamphlets expédiés de Ferney avec une profusion intarissable, leur entreprise passa pour ce qu'il y avait alors de plus triste au monde, elle passa pour ridicule. Elle ne l'était pourtant pas autant que le prétendaient les philosophes et le roi de Prusse, qui comparait les confédérés à des *guêpes* (1), et faisait des vers contre eux. Leur nombre se grossissait d'une foule de petites confédérations partielles qui vinrent se réunir à celle de Bar. Les comtes Potoçki, Paç, Krasinski, Myaczinski et d'autres principaux membres de la noblesse y avaient formellement adhéré : ils remportèrent des avantages partiels sur les troupes russes et sur la contre-fédération qui s'était formée à Varsovie sous les auspices du prince Repnin; mais bientôt la discorde se mit entre les chefs, et on se ressentit de cette absence de science militaire qui, chez les Polonais, a toujours accompagné la plus admirable bravoure.

Toutefois, par cette triste habitude de recourir aux puissances étrangères, c'est à leurs négociations plus encore qu'à leur épée que les Polonais confiaient le salut de la patrie. Potoçki et Paç s'étaient rendus à Constantinople; Krasinski, évêque de Kaminiek, était parti pour Versailles; « il venait, disait-il, jeter la Pologne dans les bras de la France. » C'était toujours la même méthode que par le passé. Il ne s'agissait pas de rendre la Pologne indépendante, mais d'y substituer une protection à une autre. Krasinski promettait la déchéance de Poniatowski et l'acceptation d'un roi donné par la France, dont la couronne serait à l'unanimité proclamée héréditaire. Choiseul accueillit l'évêque de Kaminiek avec empressement; il lui fit les protestations les plus chaudes en faveur des confédérés de Bar, s'engagea à leur fournir des secours d'argent et à leur envoyer un plénipotentiaire. Nous avons le compte-rendu de cet agent diplomatique. Son récit donne une idée très nette de la situation où il trouva la Pologne au moment où il y fut envoyé.

Il se nommait le chevalier de Taulès; c'était un homme d'esprit, mais d'un esprit tout voltairien; il l'avait puisé à la source, ayant été résident de France à Genève. Taulès avait passé sa vie à Ferney, très bien accueilli par le patriarche. Voilà l'homme que M. de Choiseul envoyait à des gens qui ne juraient que par la sainte Vierge. De là un malentendu inévitable, mais vraiment original. Cet agent a fait le journal de sa mission; malgré l'incorrection de son style, il faut le laisser parler lui-même. Le faux XVIIIe siècle qu'on nous fabrique aujourd'hui dans les romans et dans les vaudevilles ne vaudra jamais trois lignes du véritable.

(1) « Cet essaim de guêpes, dispersé d'un côté, reparaissait aussitôt d'un autre. » *Mémoires* de 1763. *Œuvres de Frédéric*, tome VI, page 22.

« Après avoir traversé toute la Hongrie, écrit le chevalier de Taulès, j'entrai en Pologne le 8 du mois de mai 1768. Dès ce moment, j'oubliai tout pour m'occuper des confédérés. Je croyais d'abord trouver des gens qui m'informeraient de ce qui pouvait les intéresser, mais les premiers soins que je me donnai ne me procurèrent aucun éclaircissement. Il y avait lieu de me flatter que je serais plus heureux à Bolechoff. Cette ville appartient au comte Potoçki, grand échanson de Lithuanie, le même qui, depuis mon départ de Paris, s'était joint à la confédération, et dont le nom était fait pour donner de grandes espérances à son parti. Je fus trompé dans mon attente; son commissaire et son intendant ignoraient dans quels lieux il pouvait être, et ne savaient rien de l'état de ses affaires.

« De Bolechoff, je fus à Kaluska; j'y trouvai trente confédérés qu'on y avait envoyés pour lever quelque contribution. Celui qui les commandait, quoique de l'armée de M. Potoçki, ne fut pas en état de me dire où étaient ce général et cette armée. Il était lui-même très embarrassé sur le chemin qu'il lui conviendrait de prendre lorsqu'il serait obligé de se retirer...

« Je passai ensuite à Stanislaoff. J'y vis des gens de M. le comte Potoçki. Ils n'étaient pas plus instruits que les plus indifférens. Ils savaient en général que leur maître avait marché du côté de Sniatin après la déroute de Podhaizé, mais ils doutaient qu'il eût pu s'y arrêter. Une ignorance aussi extraordinaire provient de la difficulté qu'il y a de communiquer entre les lieux les plus proches, et de la précipitation avec laquelle les confédérés se retirent devant les Moscovites. Ils ne fuient pas, ils volent, et se rendent en quelque sorte invisibles...

« Après Stanislaoff, on trouve Horodenka, ville située sur les limites mêmes de la Moldavie. Elle n'est qu'à trente-cinq lieues de Bar, le siége principal de la confédération. Cependant je n'avais pu savoir encore où je devais aller chercher les confédérés; personne n'avait été en état de me donner quelque lumière à cet égard. Toutes les communications étaient interceptées. M. Krasinski et M. Potoçki se cachaient pour ainsi dire à tout le monde, et une égale obscurité couvrait leurs opérations et leur conduite. »

Enfin M. de Taulès apprit que le comte Potoçki, vivement poursuivi par les Russes, avait demandé au pacha de Chotim la permission de passer par la Moldavie; mais, une grave indisposition l'ayant forcé de s'arrêter, il campait avec son armée devant cette même ville de Chotim, lorsque l'agent secret de la France se rendit auprès de lui par les forêts impénétrables de la Bukowine. Il arriva à Otak, où il trouva plusieurs Polonais de toutes les classes de la société, qui s'y étaient réfugiés, et ne fut pas moins frappé de l'ignorance profonde où ils étaient de la véritable situation de leur pays.

« Une foule de Polonais, dit-il, entouraient ma voiture en m'accablant de questions impertinentes, car ces bonnes gens s'imaginaient que toutes les puissances avaient suspendu leurs plus chers intérêts pour ne s'occuper que de la Pologne, et qu'il n'était question dans toute l'Europe que de leurs affaires.

« Une petite hutte valaque, couverte d'un chaume pourri et consistant dans

une chambre malpropre, était tout le logement du comte Potoçki. Sa femme, qui l'avait suivi dans ses malheureuses expéditions, ne pouvait trouver d'issue pour passer dans ses terres, et n'était pas logée plus convenablement que lui.

« Mon début était embarrassant, ou, pour mieux dire, je n'avais pas la liberté de choisir. Si j'avais voulu faire quelque mystère à M. Potoçki sur ma mission, il s'en serait aperçu; cela lui aurait fait naître des soupçons; j'aurais passé dans son esprit pour un aventurier; on m'aurait renvoyé avec honte, et peut-être arrêté. Les confédérés, qui portent la défiance à l'excès, ne souffrent point parmi eux d'observateurs. J'aurais été le premier étranger qui se serait présenté sous ce titre; ils ne veulent pas qu'on connaisse leur faiblesse; ils ne voient que des traîtres, que des espions dans tous ceux qui ne sont pas de leur parti.

« Après avoir remercié le comte de la liberté dont j'espérais lui être redevable, je lui dis que le roi, ne pouvant être informé plus exactement de l'état de la confédération de Bar, avait jugé à propos de m'y envoyer, que la première loi qui m'était prescrite était de tenir ma mission secrète, qu'il ne m'était permis de m'en ouvrir qu'avec les chefs de la confédération, mais que, malgré cette condition dictée par la prudence, les confédérés ne devaient voir dans cette première démarche qu'un effet de la bienveillance du roi; que sa majesté, remplie d'estime pour les dignes citoyens qui avaient eu le courage de prendre les premiers la défense de leur patrie opprimée, désirait qu'on lui fournît les moyens de leur faire voir par une assistance utile que son affection, dont des raisons particulières avaient suspendu pendant quelque temps les témoignages, était toujours la même pour la république. J'ajoutai que j'étais adressé à M. le comte Krasinski, maréchal de la confédération, et que je ne pouvais me dispenser de me conformer littéralement à mes ordres, quoique persuadé que si, avant mon départ de France, on eût su qu'un seigneur tel que lui avait embrassé le même parti, je lui aurais été adressé par une attention qui était due à sa haute naissance et au rang qu'il tenait en Pologne; mais mon devoir étant d'aller trouver M. le comte Krasinski, quelque part qu'il pût être, je priai M. le comte Potoçki de vouloir bien me faciliter les moyens de me rendre auprès de lui.

« M. le comte Potoçki, couché sur un mauvais grabat dans cette hutte où je l'ai représenté, se trouvait dans un état digne de compassion. Quoiqu'il l'attribuât aux suites d'une maladie qu'il avait essuyée depuis son expédition, il était aisé de voir qu'il succombait sous le poids de son infortune. Une fièvre ardente le consumait; il respirait à peine; il ne parlait que par propos entrecoupés et interrompus. La conversation ne put donc être longue, et ce qu'il me dit se réduisit aux lignes suivantes.

« J'entendis d'abord tous ces grands mots que les confédérés répétaient actuellement par habitude, c'est-à-dire que, « libres de toute vue d'intérêts, ils « n'avaient pris les armes que pour la défense de la foi, des lois et de la liberté; « que Dieu répandrait sans doute sa bénédiction sur une cause juste qui regar- « dait sa gloire. » Il ajouta que « les puissances intéressées à empêcher l'op- « pression des Polonais ne les abandonneraient pas; qu'ils étaient encore en « état de résister aux Moscovites, mais qu'ils succomberaient enfin, s'ils étaient « livrés à leurs propres forces. » Il me parla des troupes de la confédération de

Bar, et il m'assura que si le public se trompait en faisant l'armée de trente-six mille hommes, elle était au moins de vingt mille.

« J'étais arrivé chez lui à dix heures du soir, je n'avais rien vu, et j'étais impatient de voir son armée. Je me levai, dans ce dessein, dès la pointe du jour; les troupes étaient déjà en mouvement pour se mettre en marche. M. le comte Potoçki, se soutenant à peine, ne tarda pas lui-même à paraître; je tâchai de tout observer, et, quoique le bruit public lui donnât trois à quatre mille hommes, j'oserais assurer qu'il n'en avait pas plus de cinq cents.

« J'arrivai le 3 juin à Baline, quartier-général des confédérés. A mesure que j'approchais de la ville, mon étonnement augmentait; je ne pouvais concevoir pourquoi je ne voyais rien de ce qui annonce un camp et une armée. Tout était tranquille aux environs. Je m'adressai aux premiers paysans que je rencontrai, pour savoir où était logé M. le comte Krasinski. Aucun d'eux ne put me répondre.

« M. le comte Krasinski étant alors à une lieue de Baline avec l'armée, je fus l'y trouver, escorté par quatre hommes à cheval que l'on me donna pour m'accompagner.

« Il me fut impossible de savoir la vraie force des confédérés. M. Krasinski me répondit qu'il l'ignorait, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il disait la vérité. Il fut question des Moscovites. M. Krasinski en parla avec tant de mépris, avec une si grande sécurité, que son air et son ton ne firent que confirmer la bonne opinion qu'on m'avait donnée de son courage. Il assurait que les Moscovites craignaient les confédérés. « Ils ne viendront pas, me dit-il; mais, s'ils « viennent, ils seront battus. — Si vous devez les battre, lui répondis-je, il ne « faut pas les laisser venir, mais aller au-devant d'eux et les attaquer. Ne leur « donnez pas le temps de devenir plus forts que vous. »

« Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir que la confédération était perdue, et qu'il ne lui restait plus de ressource; mais il était dangereux d'irriter les confédérés en les quittant brusquement. Je feignis de ne pas voir ce qu'ils voulaient me cacher, et je résolus d'attendre, sans chercher à m'engager davantage avec eux; je ne sentais que trop qu'ils viendraient à moi, mais j'étais déterminé à leur tout refuser. Les raisons qu'ils m'auraient fournies eux-mêmes suffiraient pour autoriser mes refus.

« M. Krasinski, s'étant concerté avec les autres maréchaux de la confédération, vint à moi en effet, et me dit qu'il était temps que nous parlassions un peu sérieusement ensemble. Je lui dis que c'était ce que je désirais depuis long-temps.

« Il commença par me demander ce que je pourrais faire pour eux, et si je leur donnerais quelque chose. Je lui répondis que mes instructions leur étaient connues, qu'ils y avaient vu que l'intention du roi était de les secourir par quelque somme d'argent, et de les mettre en état, par ce moyen, d'attendre l'effet de ressorts plus puissans qu'on se proposait de faire jouer en leur faveur, mais qu'il savait aussi que, pour lui remettre cet argent, il m'avait été recommandé d'observer si ce secours pourrait les aider dans leurs projets et dans leurs affaires. « Jugez donc vous-même, monsieur, présentement, voyez si vous « m'avez mis en état de remplir cette condition conformément aux ordres du

« roi. Je n'ai encore aucune connaissance de vos forces; on m'a souvent « parlé de camp, d'armée, d'artillerie, et je n'ai pu encore obtenir qu'on me fît « voir ce camp, cette artillerie et cette armée. J'ignore tous vos plans; les dis- « positions que vous faites me sont totalement inconnues. En marchant tou- « jours, on ne dit jamais où l'on va; je ne sais quels sont vos projets, vos « craintes, vos espérances. Ne manquerais-je donc pas essentiellement à mon « devoir, si, malgré l'ignorance absolue où vous me laissez, je vous remettais « la somme dont je suis chargé, lorsqu'il m'est prescrit de m'assurer aupara- « vant si elle peut vous aider dans vos projets et avancer vos affaires? Dans « l'impuissance où vous m'avez mis de rien faire pour vous, ma mission se « réduit à ce que vous désirez de la France. Si vous daignez me confier vos « idées, je les enverrai par un courrier à ma cour, qui ne manquera pas de « me donner promptement des ordres en conséquence. »

« M. Krasinski, sans répliquer, me dit qu'il me remettrait un mémoire sur ce sujet, et me donna, quelques momens après, un chiffon de papier.... Après l'avoir lu, je dis à M. Krasinski que son mémoire était trop général, et qu'il ne m'apprenait rien de la situation des confédérés, mais que je l'enverrais à ma cour.

« Alors il me demanda de nouveau si je ne voulais donc pas leur donner les lettres de crédit dont j'étais chargé, et il employa toute la petite adresse dont il est capable pour me les arracher : flatterie, espérances, menaces, injures, rien ne fut épargné....

« Après avoir été environ trois heures à parler avec M. Krasinski de choses indifférentes ou à ne rien dire, sans que je pusse l'engager à faire la réponse qu'il m'avait promise, il me proposa tout d'un coup d'aller à l'église. Étonné de sa dévotion et de son indifférence dans un temps qu'il aurait dû donner au soin de ses affaires, je lui dis : « Vous savez, monsieur, que je veux partir ce « soir pour Mohilow, d'où je me propose d'envoyer un courrier en France; de « grace, expédiez-moi, ne négligez pas ces affaires; elles sont assez importantes; « laissez là l'église : travailler pour une cause qui intéresse la gloire de Dieu, « c'est le prier et l'adorer. »

« Je m'en défendis en vain; il m'entraîna malgré moi. Il n'y avait qu'un moment que nous étions dans l'église, lorsqu'il me dit brusquement que, « puisque « je ne leur donnais pas d'argent, il n'avait rien à me répondre; que je n'avais « même plus besoin de rester parmi eux, si je leur étais inutile; que ma pré- « sence n'inspirait que de l'ombrage aux troupes, qui me prenaient pour un « espion des Moscovites. » Je lui répliquai froidement que « l'opinion de la po- « pulace m'était indifférente, qu'il me suffisait d'être connu des chefs, et que « d'ailleurs je ne demandais pas mieux que d'avoir la liberté de partir. »

« Un instant après, profitant d'un sermon polonais qu'un moine allait prononcer, je sortis, et je remontai au château. J'ordonnai en entrant qu'on mît les chevaux à la voiture. Je fus ensuite chez le comte Potoçki, et, en l'abordant, je lui dis que je venais prendre congé de lui. Instruit de ce qui s'était passé avec M. Krasinski, il m'approuva. Il me pria, si je partais, de ne pas le compromettre, c'est-à-dire de le ménager. Il me confirma que son dessein était de s'en retourner en Moldavie, et ajouta qu'en séjournant quelque temps chez

les Tartares Lipski, où se trouvait déjà Mme la comtesse Potoçka, il espérait en obtenir un corps de trois mille hommes. Ce projet était une chimère, car tous les Tartares de Lipski établis en Moldavie formeraient à peine ce nombre.

« M. Krasinski revint; il me demanda si j'étais fâché contre lui. Je lui répondis que « je ne saurais l'être, mais que, m'apercevant qu'il ne me convenait « plus de rester parmi eux, je désirais partir sur-le-champ. » Il était presque nuit; il me fallait un passeport; il prit le prétexte de ma sûreté pour me dire que je partirais le lendemain.

« J'aurais mieux aimé sortir de Sinkofzé dans le moment. Ces messieurs jugeaient si mal des affaires, qu'ils croyaient que les Russes les laisseraient tranquilles. Je croyais évidemment le contraire, et je ne le leur cachai pas. Plein de l'humeur que me causait cette mauvaise conduite, j'allai me coucher. J'étais profondément endormi, vers onze heures du soir, lorsque je fus éveillé en sursaut par le bruit confus de la foule qui se précipitait en tumulte chez les maréchaux dont je partageais la chambre. On n'entendit que les mots: *Moscali*, *Moscali* (les Moscovites)! La voix altérée des Polonais portait tous les caractères de la frayeur. On me cria dans le même moment de me lever, parce qu'il fallait partir sur-le-champ. Jamais je n'avais été témoin de tant de désordre, de confusion et de terreur. Tous les feux étaient éteints, de crainte qu'ils ne servissent à guider les Moscovites, qui étaient à un quart de lieue de nous. Les chariots, dont la cour était pleine, ainsi que les chevaux pêle-mêle, ne pouvaient plus être reconnus par leurs maîtres dans l'obscurité. J'entrai chez M. le comte Potoçki; je le trouvai levé, mais avec une voix presque éteinte et ayant l'air d'un agonisant. Sa santé était le thermomètre de notre situation. Il était occupé à trier quelques papiers qu'il déchirait. Je pris alors mon parti. Mes lettres de change m'étaient inutiles, puisque j'étais déterminé à n'en point faire usage; mes chiffres pouvaient exposer la correspondance de la cour; l'esprit de mes instructions m'était présent : je profitai d'un four qui était resté embrasé pour tout brûler. Les papiers furent dans un instant consumés. Je savais que si quelqu'un parmi nous était prisonnier, ou s'il y avait quelqu'un de massacré, ce serait moi infailliblement; mais, dès ce moment, je fus tranquille, le secret du roi était en sûreté (1). »

La situation des confédérés n'est-elle pas peinte avec vérité dans ces fragmens d'un journal écrit sans art, mais non sans finesse? N'y voit-on pas, comme dans un miroir, cette ignorance politique, ce désordre incurable, cette incapacité stratégique qui rend stérile jusqu'à la bravoure même? Mais n'y trouve-t-on pas aussi cette patience invincible, cette foi imperturbable qui fait supporter tous les maux pour une espérance, cette abnégation sans bornes qui porte à rejeter tous les biens pour une illusion? Ici, à Chotim, sur la frontière de la Turquie, une comtesse Potoçka, l'une des plus grandes dames de la Pologne, passe sans se plaindre des palais de Varsovie ou de Tulczyn sous le sauvage abri d'une hutte valaque. A Slonim, le prince Rad-

(1) Archives des affaires étrangères.

ziwil combattait entre sa femme et sa sœur; la jeune princesse aperçoit dans la mêlée un jeune homme d'une admirable beauté qui se battait comme un lion. Ce n'était qu'un simple gentilhomme nommé Morasky. Au sortir du combat, la belle Radziwil lui donne sa main et ses richesses. Ce charme romanesque, mélange de grace et de force, n'appartient qu'aux femmes polonaises, et, s'il est vrai que leur influence politique ait contribué aux malheurs de leur pays, il était difficile de le faire tomber dans un piége plus attrayant.

La couleur exclusivement catholique donnée à la confédération de Bar devait amener un antagonisme inévitable dans une contrée sillonnée de sectes ennemies et diverses. On avait voulu une guerre de religion, on l'eut dans toute son antique horreur. Désignés à la vindicte publique, les dissidens s'armèrent à leur tour. La réponse des grecs non unis aux manifestes des confédérés ne se fit pas long-temps attendre. En Volhynie, en Podolie, dans le palatinat de Kiovie, on voyait marcher prêtres contre prêtres, la croix grecque contre la croix latine, et les paysans ukrainiens massacraient leurs seigneurs, tandis que ceux de la grande Pologne criaient : *Mort aux schismatiques!* Partout s'exerçaient des représailles; la Pologne nageait dans le sang.

Alors la déchéance de Stanislas-Auguste fut décidée par les chefs les plus influens, et pourtant, pendant tout son règne, ce moment fut le seul où Poniatowski montra une apparence de royauté. Pressé par Repnin de marcher contre les confédérés, il s'y refusa absolument, garda la neutralité, et à toutes les menaces opposa l'inertie, cette force invincible des ames faibles. S'ils avaient eu l'ombre d'une idée de gouvernement, si le démon de l'anarchie ne s'était pas attaché tout entier à sa proie, au lieu de proscrire Poniatowki, les confédérés se seraient joints à lui, ils l'auraient encouragé dans sa résistance. Peut-être la Pologne aurait-elle fixé ainsi ses destinées; mais ce bonheur ne lui était pas réservé. Ce n'est ni à Bar ni même à Varsovie, c'est à Constantinople qu'était renfermé le secret de son avenir, c'est là du moins que Choiseul l'avait placé.

L'année 1767 s'était passée tout entière en efforts impuissans. M. de Vergennes, ambassadeur de France, pour éveiller la jalousie des Turcs contre la Russie, s'était vainement efforcé d'appeler leur attention sur la ligue du Nord; cet intérêt leur semblait trop étranger à ceux de la Porte ottomane. Vainement, pour les frapper par une crainte plus rapprochée, il leur montrait le Gurgistan soulevé, des commissaires parcourant la Servie, le Monténégro, le Péloponèse,—toutes les sympathies de la nationalité slave et du rite oriental secrètement attirées vers un peuple coreligionnaire; ni la révolte des Géorgiens, ni les mouvemens des Monténégrins, ni les sourdes agitations de la Grèce, ni les discordes de la Pologne, ne purent secouer la torpeur des Ottomans.

Malgré sa propre conviction, loyalement manifestée à M. de Choiseul, mais ardemment combattue par ce ministre, M. de Vergennes s'efforçait en vain d'émouvoir le divan. Désespéré par l'apathie des Turcs, l'ambassadeur succombait sous la lutte et demandait grace; mais Choiseul, poussé à bout, agitait, ou, si ce mot nécessaire nous est permis, tracassait l'Orient. Ses émissaires étaient partout : Tott en Crimée, Taulès en Pologne; des officiers soudoyés par lui défendaient Cracovie contre les Russes. Il engagea les Polonais à s'adresser aux Turcs; l'évêque de Kaminiek écrivit au vizir pour implorer le grand-seigneur en faveur des libertés républicaines. Étrange relation d'un prélat catholique avec un sectateur de Mahomet, source intarissable de plaisanteries pour les philosophes, qui ne cessaient de représenter d'une manière burlesque l'alliance du nonce et du mufti! Il faut convenir que la Pologne était bien changée depuis le siége de Vienne. De son côté, la confédération envoya un message à la Sublime Porte. Le style en était oriental par l'emphase, mais non par la dignité. Le vizir répondit à l'évêque avec bonté, mais il fit un accueil glacé aux députés de la confédération. Découragé par tous ces obstacles, arrêté peut-être par Louis XV lui-même et par le parti du duc d'Aiguillon et de Mme Du Barry, qui déjà minait son crédit, M. de Choiseul voulut revenir sur ses pas. Il s'effraya de sa propre audace, et, au moment de voir ses plans réalisés peut-être par la démarche des Polonais à Constantinople, il recula devant le tableau des hordes turques se jetant sur une portion de l'Europe chrétienne, à l'instigation du ministre du roi très chrétien. Il sentit toutes les objections que pouvait soulever un si étrange résultat, et recommanda instamment à M. de Vergennes de concilier une déclaration de guerre avec le respect et l'inviolabilité du territoire polonais, mettant le comble, par cet ordre contradictoire, à l'embarras de l'ambassadeur.

Choiseul s'était enfin aperçu qu'il faisait fausse route; mais il n'était plus temps de revenir sur ses pas. Le hasard amena naturellement ce que n'avaient pu produire deux années de négociations longues et infructueuses. Dans une de ces escarmouches fréquentes sur les limites de la Turquie et de la Pologne, une troupe de Cosaques poursuivit les confédérés au-delà de la frontière jusqu'à une petite ville appelée Doubassar, située au-delà de Balta, près de Bender; ils y massacrèrent même quelques musulmans dans la chaleur du combat et de la poursuite. A la nouvelle de l'affaire de Balta, un cri de vengeance s'éleva sur le Bosphore; l'irritation fut générale et l'enthousiasme devint populaire parmi les vrais croyans : on voyait des enfans traîner de gros mousquets par les rues de Stamboul. M. de Vergennes crut enfin toucher au terme de ses désirs; il se hâta de s'adresser au divan dans une note dont la véhémence contre un état avec lequel la

France n'était pas en guerre semblerait aujourd'hui bien étrange. La Porte résista quelque temps encore aux provocations du duc de Choiseul, mais enfin elle céda, et la guerre fut allumée, guerre terrible qui pouvait s'étendre sur le monde entier et ramener les pavillons musulmans au pied de quelque capitale chrétienne. Un matin, les habitans de Constantinople apprirent, en s'éveillant, que le grand-vizir était déposé, que M. Obreskof, résident de Russie, venait d'être envoyé aux Sept-Tours, et que par conséquent la guerre était déclarée. Dans ce même moment, l'ambassadeur de France recevait la nouvelle de sa destitution et de son remplacement par M. de Saint-Priest.

Le nouveau grand-vizir était un gendre du sultan, très ennemi des Russes. Il encouragea l'insurrection polonaise, et signa avec la confédération de Podolie un traité cruellement onéreux pour ces mêmes confédérés, qui, vivant au jour le jour, n'ayant ni administration ni comptabilité régulière, s'engagèrent à nourrir une armée de deux cent mille Turcs. Cette fatale alliance, blâmée par tout ce qu'il y avait d'hommes sages parmi les Polonais (1), ne tarda pas à porter ses fruits. Au seul bruit d'une déclaration de guerre, les confédérations partielles surgirent de toutes parts. Radziwil, que Repnin ne daignait plus retenir à Varsovie, s'enferma dans sa forteresse héréditaire de Niesvij avec une troupe de femmes et de jeunes Lithuaniens. Assiégé par les Russes, il fut bientôt obligé de se soumettre, et quatre mille Polonais furent battus par six cents Russes. Ainsi les soldats de Radziwil ne servirent qu'à recruter l'armée ennemie, et lui-même, fuyant une seconde fois la vengeance de ceux qu'il avait combattus, servis, abandonnés tour à tour, s'enfuit à Teschen, en Silésie, où l'évêque de Kaminiek avait imprudemment placé sous le patronage prussien les débris de la confédération de Bar, désormais dissoute. C'est au moment où les Turcs se prononçaient pour elle que la confédération ne pouvait plus rien en faveur de ses nouveaux et redoutables alliés.

Le duc de Choiseul avait cru surprendre Catherine II par la déclaration si brusque de la Porte ottomane; mais l'impératrice y était préparée. On en trouve la preuve dans sa correspondance avec Voltaire. Toutefois, en prévoyant la guerre, elle désirait la paix : décidée à ne jamais céder sur quelques points essentiels, elle n'épargna rien pour prévenir la décision de la Porte; mais, lorsque cette puissance eut formellement demandé l'évacuation de la Pologne et le rappel immédiat des troupes russes, Catherine refusa avec fierté, et, sans attendre la déclaration de guerre, commença les hostilités.

La cour de Vienne avait été vivement contrariée de l'insistance du

(1) L'évêque Krasinski écrivit à Potoçki : « Attirer les Turcs pour se défaire des Russes, c'est mettre le feu à la maison pour se débarrasser des souris. »

duc de Choiseul. Pour tempérer son ardeur, et surtout pour lui ôter tout espoir de se voir soutenu par Marie-Thérèse, Kaunitz avait toujours nié la possibilité de mettre les Turcs en mouvement; les envoyés autrichiens, surtout le prince Lobkowitz, ministre à Pétersbourg, blâmaient hautement les manœuvres du ministère français. Dès les premiers soulèvemens des confédérés, la cour de Vienne s'y était montrée contraire; les délégués des patriotes avaient essayé en vain de pénétrer jusqu'au prince de Kaunitz. La guerre commencée, Kaunitz vit bien qu'en cas de succès Choiseul ne lui pardonnerait pas cette froideur, et Choiseul, de son côté, sentit que Kaunitz lui pardonnerait encore moins ses propres torts. Dans cette disposition réciproque, les deux ministres, à l'insu l'un de l'autre, se rapprochèrent du roi de Prusse. C'est là que Frédéric les attendait depuis longtemps.

IV.

Choiseul avait forcé Catherine à la victoire. Dès l'ouverture de la campagne, la fortune des armes s'était déclarée pour elle. Le roi de Prusse essaya de l'arrêter dans sa marche par une négociation captieuse. Tandis que les généraux russes entraient en vainqueurs dans la Moldavie et dans la Valachie, Frédéric essaya de mettre un terme aux succès de l'impératrice, et entama avec elle une négociation dont lui-même rend compte en ces termes :

« Il y avait, dit-il, deux partis à prendre : ou d'arrêter la Russie dans ses immenses conquêtes, ou, ce qui était le plus sage, d'essayer par adresse d'en tirer parti. Le roi n'avait rien négligé à cet égard : il avait envoyé à Pétersbourg un projet politique, qu'il attribuait à un comte de Lynar, connu dans la dernière guerre pour avoir négocié la convention de Klosterzeven entre les Hanovriens, commandés par le duc de Cumberland et campés à Stade, et les Français, sous les ordres du duc de Richelieu. *Ce projet contenait une esquisse d'un partage à faire de quelques provinces de la Pologne entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. L'objet d'utilité de ce partage consistait en ce que la Russie, par ce partage, pourrait continuer tranquillement sa guerre avec les Turcs, sans appréhender d'être arrêtée dans ses entreprises par une diversion que l'impératrice-reine était à portée de lui faire en envoyant un corps de ses troupes vers le Dniester, ce qui aurait coupé les armées russes de la Pologne, d'où elles tiraient la plus grande partie de leurs subsistances;* mais les grands succès des Russes, tant dans la Moldavie que dans la Valachie, et les victoires que leurs flottes remportèrent dans l'Archipel, avaient tellement enivré la cour de ses prospérités, qu'elle ne fit aucune attention au soi-disant mémoire du comte de Lynar (1). »

(1) *Œuvres du grand Frédéric*, tome VI, page 27. (Nouvelle édition.)

La partie du texte imprimée ici en italique vient de paraître tout récemment pour la première fois. Elle a été entièrement omise dans l'édition de 1803, et a été loyalement rétablie dans la nouvelle édition des œuvres du grand Frédéric, qui se publie par l'ordre du roi Frédéric-Guillaume IV (1). Rien n'est si remarquable, rien n'est même plus décisif que cette omission; elle dispense de tout commentaire. L'auteur du partage s'est révélé.

Catherine laissa les propositions de M. de Lynar sans réponse et écarta formellement la proposition du démembrement de la Pologne qui lui était faite au nom du roi de Prusse. Qu'avait-elle besoin, en effet, de gagner en influence par une invasion violente ce qu'elle avait acquis par le rétablissement des anciennes lois? Frédéric n'avait pas, d'ailleurs, été de franc jeu avec elle; elle s'en souvenait. Pressé de décliner la responsabilité des derniers événemens de Varsovie, qu'il s'efforçait de laisser tout entière à son alliée, le roi de Prusse avait refusé de joindre sa garantie à celle que l'impératrice de Russie venait d'imposer aux Polonais. Catherine avait même obtenu avec beaucoup de difficulté que le roi consentît à déclarer par un acte officiel le maintien de l'alliance russo-prussienne. Frédéric ne négligea rien pour atténuer ses démarches publiques par des insinuations secrètes. Pour conserver les honneurs de la modération et du désintéressement, l'illustre auteur de *l'Anti-Machiavel* affecte de blâmer ce qu'il appelait *l'enthousiasme* auquel on s'était abandonné de part et d'autre; son seul désir est « que tout cela pût s'ajuster doucement en modérant les prétentions des uns et en portant les autres à se relâcher sur quelque chose. » D'ailleurs, à l'en croire, il ne prend qu'un intérêt des plus médiocres à toutes ces tracasseries. « L'impératrice de Russie décidera cette querelle avec la république de Pologne comme elle pourra. Les dissensions polonaises et les négociations italiennes sont à peu près de la même espèce; il faut vivre long-temps et avoir une patience angélique pour en voir la fin (2). » C'est par ces paroles et d'autres semblables que Frédéric essaya de se disculper des événemens dont il avait pris l'initiative, car c'est lui, on ne l'a pas oublié, qui, de son propre aveu, *avertit* Catherine du danger de la réforme législative des Czartoriski, et qui réveilla les plaintes des dissidens en se faisant adresser une supplique par les comtes de Goltz, chefs des protestans de Pologne; mais, s'il prit la peine de donner le change aux contemporains, il se mit encore plus en frais avec la postérité. A son indignation toute patriotique, toute républicaine, on croirait reconnaître non pas un prince étranger,

(1) Berlin, de l'Imprimerie Royale (1846-1847), publiée en deux formats, in-4° avec des portraits, des plans, etc., et in-8°. Il y a déjà sept volumes ou cahiers de ce dernier tirage.

(2) Frédéric à Voltaire.

instigateur des violences qu'il déplore, mais un de ces magnats qui en ont été victimes.

On comprend ce qu'une telle duplicité avait dû jeter de froideur et de méfiance dans le commerce des deux souverains alliés. Ce fut alors que Frédéric se rapprocha de la cour de Vienne dans des intentions sérieuses, et de la cour de Versailles afin de masquer son jeu. Au reste, il avait toujours conservé des intelligences en France, même pendant la guerre. Après la rupture la plus violente, après les outrages mutuels les plus impardonnables et au fond les moins pardonnés, il n'avait cessé de correspondre avec Voltaire. Tout en se moquant des prétentions diplomatiques du philosophe, il en avait profité pour nouer des intrigues à Versailles, tantôt par la margrave de Baireuth, tantôt par le cardinal de Tencin ou le maréchal de Richelieu; mais la métromanie du roi de Prusse avait nui à sa politique. Tant que vécut Mme de Pompadour, le ressentiment de cette favorite, si cruellement outragée par le roi-poète, rendit un rapprochement tout-à-fait impossible. Malgré la paix d'Hubertsbourg, qui avait fait poser les armes à toutes les puissances belligérantes, les rapports diplomatiques ne s'étaient pas renoués entre la France et la Prusse. Il n'y avait pas d'agent français à Berlin ni d'envoyé prussien à Paris. Sans rien changer à cette situation officielle depuis la mort de la marquise, sans faire d'avances compromettantes, Frédéric ne tendit que plus sûrement à son but. Après quelques années de démarches alternativement progressives et rétrogrades, au moyen de rapports secrets, de voyages de philosophes tels qu'Helvétius, de princesses allemandes éprises de la France, de sa littérature, de son encyclopédie, malgré la sourde opposition de la cour de Vienne, les rapports entre la Prusse et la France furent rétablis. On nomma des ministres plénipotentiaires. M. de Goltz partit pour Versailles, M. de Guines pour Berlin. C'était un piége; le duc de Choiseul croyait l'avoir tendu, mais ce fut lui qui y tomba.

Choiseul avait cru se rendre arbitre entre la Prusse et l'Autriche en relâchant les liens qui l'attachaient exclusivement à celle-ci. Cette combinaison aurait été bonne en d'autres temps, elle était même excellente pour l'avenir, mais il y sacrifiait le présent. Comme tous les esprits d'un jet aventureux et d'une portée rapide, il franchissait les intermédiaires et dépassait le but. Sitôt que l'Autriche se sentit abandonnée par son alliée, ce fut elle qui se rapprocha de la Prusse. C'est ce que voulait Frédéric; aussi, dès que l'envoyé de France fut arrivé à sa cour, satisfait de l'y avoir attiré et d'avoir compromis le cabinet français aux yeux de l'Autriche, il lui supposa des torts, probablement imaginaires, le traita devant tout le corps diplomatique avec une négligence affectée, poussa enfin les procédés à un tel degré de hauteur et d'inconsidération, qu'il fallut mettre immédiatement un terme à

des relations à peine commencées. Au bout de quelques mois, M. de Guines retourna à Versailles, et M. de Goltz à Berlin.

Frédéric avait accompli tout ce qu'il s'était proposé. Il avait prouvé à la Russie et à l'Autriche qu'il ne dépendait ni de l'une ni de l'autre, qu'il n'était pas isolé, qu'il pouvait nouer, à son gré, des amitiés nouvelles; puis, après avoir fait cette démonstration, il rompait les relations qu'il venait de former avec la France et les sacrifiait à l'Autriche pour la rendre complice de ses desseins sur la Pologne. A peine l'envoyé de Louis XV avait-il quitté la cour de Frédéric, que ce prince proposa une entrevue à Joseph II. Eut-elle lieu secrètement sur les frontières de Bohême? Marie-Thérèse parvint-elle à l'empêcher alors? C'est un mystère historique, mais d'une médiocre importance. Le germe jeté ne tarda pas à fructifier. Seulement Frédéric comprit qu'il ne suffisait pas d'avoir le jeune empereur pour soi, qu'il fallait surtout conquérir le vieux ministre. L'œil d'aigle du roi de Prusse avait pénétré le cœur de Joseph II. Il y avait trouvé une ambition démesurée et facile à séduire. Marie-Thérèse, comme toutes les mères pieuses et vigilantes, avait voulu préserver son fils d'une liaison si dangereuse. Elle n'avait pas voulu qu'il rencontrât celui qu'elle appelait un contempteur des hommes et de Dieu; elle avait empêché une première entrevue. Il n'y avait qu'un moyen de l'endormir, c'était de flatter Kaunitz. Jusqu'alors, Frédéric s'était moqué des manies et des ridicules de ce ministre éminent, mais bizarre et vaniteux. Les railleries du grand homme avaient mis M. de Kaunitz au désespoir. « Le roi de Prusse, avait-il dit souvent avec amertume, est le seul homme qui me refuse l'estime qui m'est due. » Le roi de Prusse ne refusa plus cette estime si désirée; il supprima les sarcasmes et y substitua les complimens. Dès-lors il n'y eut plus d'obstacle entre le roi et l'empereur; sans éclater au dehors, une révolution complète s'opéra dans l'intérieur de la cour de Vienne. Marie-Thérèse aimait la paix, Joseph était ambitieux, et Kaunitz, placé entre l'empereur et sa mère, se trouva dans la position d'un intendant économe près d'un fils de famille mineur et prodigue. Plus d'une fois, pour éprouver son crédit, il essaya de donner sa démission, mais ces retraites, jamais acceptées, le raffermissaient au pouvoir; enfin, par un mélange d'adresse et de raideur, il se remit en équilibre, et devint en même temps le confident de la mère et le complaisant du fils.

N'essayant pas de heurter un jeune prince spirituel, entêté et présomptueux, Kaunitz réussit d'autant mieux à le conduire, qu'il eut toujours l'air de le suivre. Joseph se proposa le même manége, et chacun crut avoir gagné l'autre. D'ailleurs, la politique de Joseph II ne répugnait pas absolument à M. de Kaunitz. Nous le répétons, Kaunitz aimait la paix, il la maintenait dans la crainte de l'ascendant de M. de

Lascy et du parti militaire; mais son désir d'accroître la puissance de la maison d'Autriche l'emportait sur tout autre sentiment et défiait tous les scrupules. Son patriotisme était une passion. Qui pourrait lui en faire un crime?

Bientôt il fut impossible de douter de la connivence de M. de Kaunitz avec l'empereur, et d'un désir mutuel de se rapprocher du roi de Prusse. Il suffisait, pour les convaincre, de voir avec quel soin, tout en lançant encore de temps en temps, par une vieille habitude, des épithètes désobligeantes contre Frédéric, Kaunitz justifiait les démarches les plus équivoques de ce prince, le disculpait de tout projet d'envahissement, et se faisait son avocat, même auprès de la cour de Versailles. Marie-Thérèse parut négligée par son ministre, on crut partout à une espèce de gouvernement occulte entre le chancelier et l'empereur, à l'insu de l'impératrice-reine; mais on s'aperçut plus tard qu'il n'y avait rien de réel dans cette discorde fastueuse. Pour jouer une pièce nouvelle, il avait bien fallu faire une nouvelle distribution de rôles.

Il fut décidé entre l'empereur et le roi que la médiation de la Prusse et de l'Autriche serait proposée et, s'il le fallait, imposée à Catherine II. Ce n'était encore, sous un autre titre, que la pacification portée par le comte Lynar et rejetée par l'impératrice de Russie. Maintenant l'offre cachait une menace; un refus pouvait amener la guerre. En dédaignant de prendre sa part des dépouilles de la Pologne, Catherine risquait de s'attirer les armes combinées des deux puissances allemandes. Rien ne pouvait être plus agréable à Joseph qu'une telle éventualité. C'était un appât que le vieux roi présentait à un jeune ambitieux, avide d'affaires parce qu'il y était novice, jaloux surtout d'exercer, dès le début de son règne, une grande influence en Orient. Il lui demanda une entrevue, et cette fois il l'obtint.

Elle eut lieu à Neiss; c'est là, c'est dans cette Silésie si regrettée, que Joseph vit pour la première fois le vieil adversaire, le vainqueur de sa maison. Tout ce que l'esprit, la grace, le désir de plaire, peuvent avoir de plus séduisant, fut mis en usage pour effacer une impression pénible. Fasciner le jeune empereur, le conquérir par toutes les marques de respect, de déférence, qu'il était possible d'accorder sans bassesse à l'héritier des Césars; mêler avec art la subordination d'un électeur à l'autorité douce d'un vieillard et à l'ascendant d'un grand homme; applaudir aux idées de l'empereur comme philosophe, à ses prétentions comme guerrier, à ses plans comme administrateur; à chaque mouvement des lèvres ou des yeux, feindre de croire à une franchise qui, à force de vouloir paraître naturelle, se démentait à chaque syllabe, — à une simplicité trahissant l'orgueil qui en était la source; placer enfin sans humiliation un héros au niveau d'un jeune homme

que son rang seul empêchait d'être un inconnu : telle fut la magie dont Frédéric environna Joseph.

L'empereur répondit à ces avances avec une cordialité extérieure et une ruse prématurée. Sans émotion apparente à la vue de son héritage occupé par un rival, il protesta qu'il n'y avait plus de Silésie pour l'Autriche; mais il subordonna sa volonté à celle de sa mère, réserve que Frédéric trouva adroite et qui l'était en effet, puisqu'en donnant les assurances les plus fortes de sympathie, Joseph ne s'engageait à rien de définitif et laissait ainsi le champ libre aux chances de l'avenir. Toutefois, dès cette première entrevue, comme base principale et préalable d'une nouvelle politique, l'alliance française fut entièrement sacrifiée par l'empereur. Il promit la neutralité la plus absolue dans toute discussion entre l'Angleterre et la France. On déclara d'un commun accord que la violence du ministre qui gouvernait ce royaume, la perturbation dans laquelle M. de Choiseul précipitait l'Europe, lui avaient aliéné entièrement les deux grandes puissances germaniques. La cour de Versailles fut donc exclue de tous les arrangemens futurs; la promesse d'une correspondance particulière entre les deux monarques, à l'insu du gouvernement de Louis XV, cimenta cet accord. Dans cette première entrevue, il fut question d'un démembrement de la Pologne : des témoignages contemporains et immédiats le certifient; mais aucun plan ne fut arrêté et aucun ne pouvait l'être avant le retour de Joseph II à Vienne. Il n'avait paru à Neiss que pour sonder et préparer le terrain.

A peine Joseph était-il rentré dans sa capitale, que Marie-Thérèse fit appeler l'ambassadeur de France et lui parla en ces termes : « Le roi de Prusse n'a pas osé dire un mot contre l'alliance, il a respecté ma façon de penser. Je ne le crois pas éloigné d'adopter mon goût pour la paix, et c'est assurément ce qu'il peut faire de mieux. Ses troupes sont singulièrement bien disciplinées, un coup d'œil de sa part suffit pour que chacun sache ce qu'il a à faire; mais elles ne sont pas belles. Sa cavalerie est moindre que la nôtre, et c'est l'annoncer bien médiocre (1). » Quel est le sentiment qui dictait ce langage? Marie-Thérèse ignorait-elle que l'alliance française fût sacrifiée? Croyons-le pour l'honneur de sa mémoire.

Dès ce moment, l'Autriche, qui n'avait encore pris aucune part ostensible aux affaires de Pologne, s'en mêla ouvertement. D'abord, pour se concilier les Polonais, au lieu de parler avec dédain des confédérés, comme on l'avait fait jusqu'alors à la cour de Vienne, Marie-Thérèse afficha le plus vif intérêt pour leur cause; elle dit qu'ils étaient les défenseurs de la religion catholique, et que l'honneur s'était réfugié sous

(1) Archives des affaires étrangères.

leurs tentes. Un tel langage ne pouvait que les encourager à se jeter dans les bras de l'Autriche. On fit plus : pour maîtriser le conseil général des confédérés et l'annuler au besoin, la *généralité* (c'est ainsi qu'on appelait ce conseil) fut invitée à s'établir en Hongrie. C'était la reconnaître; aussi, dès que le bruit de cette invitation se fut répandu parmi les Polonais, ils en poussèrent des cris de joie; ils s'imaginèrent qu'ils étaient publiquement soutenus par l'Autriche et se crurent sauvés. La généralité quitta Biala pour Éperies. Joseph II vint y voir les chefs de la confédération, les assura de sa protection, et leur recommanda surtout de ne pas se laisser prendre aux promesses de la France.

Frédéric, de son côté, ne perdit pas de temps. Jusqu'alors, il s'était borné à intimider les magnats de la Prusse polonaise et à les empêcher de se joindre aux confédérés; les laissant dans l'incertitude de ses desseins, il s'était contenté de faire battre la campagne par ses troupes sur la frontière; il avait donné à ces excursions partielles un motif exclusivement fiscal. Les confédérés n'osaient pas approcher de plus de quatre milles des limites gardées par les troupes prussiennes, et toute la noblesse de la Prusse polonaise, cantonnée dans ses châteaux, ne se permettait ni une opinion ni un mouvement. *Le magistrat* (municipalité) de Dantzik fit plus : sommé par les patriotes de se joindre aux confédérés, il s'y refusa. Rien n'était comparable à l'état de gêne et d'anxiété dans lequel Frédéric avait tenu jusqu'alors la partie de la Pologne limitrophe de ses états. Dans ce moment, il hasarda quelque chose de plus. Comme pour accoutumer l'opinion à la prise de possession de Dantzik, il y fit entrer mille hommes, puis il les retira précipitamment et désavoua le général qui les conduisait. Ensuite, le grand encombrement de troupes qui occupaient la Pologne ayant amené une contagion, Frédéric déclara que c'était la peste, et établit un cordon de troupes sur la frontière. C'est à cette date qu'il faut rapporter la première métamorphose des cordons sanitaires en armées d'observation. Frédéric fut l'auteur primitif de cet expédient si souvent employé depuis. Thiébault raconte qu'à cette nouvelle Berlin se crut pestiférée, et que la ville entière se munit de vinaigre des quatre voleurs.

Tout s'était passé jusqu'alors entre Joseph et Frédéric : le prince de Kaunitz n'avait pas assisté aux conférences de Neiss; mais la position du chancelier était trop prépondérante et l'influence de l'empereur trop nouvelle, trop dépendante de sa mère et même du ministère, pour que celui-ci restât étranger à la négociation au moment où elle allait devenir vraiment importante. C'est à lui qu'il appartenait désormais de la conduire : Marie-Thérèse l'exigea, Kaunitz le voulait, l'empereur y consentit. On l'a vu plus haut, c'était une tactique. Kaunitz accompagna Joseph dans la seconde entrevue concertée entre lui et le roi de

Prusse; ils se rencontrèrent au camp de Neustadt, en Moravie; le jeune César s'y effaça comme Télémaque devant Mentor, abandonna à Kaunitz toute la partie politique, affectant de se réserver exclusivement le côté militaire. Frédéric y reprit avec une application nouvelle son système de séduction et de déférence; mais, soit mécontentement secret de ce rôle subordonné, soit impossibilité de vaincre ses habitudes de blâme et d'ironie, soit que l'enthousiasme juvénile de Joseph II, dégagé des premiers effets de la surprise, eût eu le temps de se refroidir dans l'intervalle, le roi frappa plus fort que juste et ne toucha pas le but. Ses respects semblèrent forcés, presque insultans. En tenant l'étrier de l'empereur lorsqu'il montait à cheval, Frédéric semblait indiquer par cette étiquette singulière bien moins le point de départ des marquis de Brandebourg que l'intervalle immense qui les en éloignait à jamais. Il fit avec trop d'emphase l'éloge des généraux qu'il avait battus; Joseph se sentit plus gêné que flatté. Frédéric perdit de son prestige à ses yeux; sa conversation devint trop peu mesurée, trop abondante. Quoique passablement philosophe, Joseph fut surpris et choqué de la légèreté de son royal interlocuteur sur des sujets sacrés. Il en avait été averti sans doute; mais peut-être avait-il compté au fond de l'ame sur une réserve commandée par la majesté impériale. Dans cette entrevue, les défauts des deux alliés furent trop long-temps en présence, et l'éloignement qu'ils ressentirent plus tard l'un pour l'autre commença à poindre dès-lors. C'est directement avec le prince de Kaunitz que traita le roi de Prusse. Dans une première conférence, ces deux hommes, qui s'étaient fait tant de mal, mais qui ne s'étaient jamais vus, s'observèrent sans se laisser entamer. Chacun prétendit garder ses avantages, laissant à son interlocuteur le soin de proposer des mesures qui leur causaient à tous deux un embarras secret. Ils commencèrent par des banalités diplomatiques : amour de la paix, maintien de l'équilibre européen, modération réciproque. Pour se mettre mutuellement à plus haut prix, chacun fit valoir ses alliances: celui-ci la France, l'autre la Russie. Ensuite, on fit bon marché de l'une et de l'autre, et dès ce premier entretien il fut décidé que l'ambition de Catherine II devait être arrêtée, surtout qu'il était nécessaire de se défier de la cour de Versailles. On se promit de l'amuser, de l'endormir, de ne lui faire savoir rien d'important, et de se communiquer fraternellement tout ce qui pourrait venir de cette source suspecte. Ces préliminaires consentis, il n'était pas nécessaire de s'entendre sur le reste. Au surplus, il fut question de tout, excepté du véritable sujet de la conférence. Frédéric fit comme Agamemnon : il ne parla point de la victime. Le nom de la Pologne ne fut prononcé ni par lui ni par Kaunitz.

Tout à coup un courrier arrive de Constantinople; il apporte la nouvelle de la destruction de la flotte ottomane par la flotte russe dans

les eaux de Tschesmé, et demande avec instance, de la part du sultan éperdu, la médiation de la Prusse. Ainsi s'accomplissaient, bien au-delà de ses espérances, les calculs du grand et rusé Frédéric. C'est à la face de ses anciens ennemis qu'il était proclamé l'arbitre de l'Europe et de l'Asie. Au lieu de se livrer à un élan de fastueux orgueil dont n'aurait pu se défendre telle ame encore plus haute, mais moins profonde que la sienne, il profita de sa position avec une habileté rare. Il offrit sur-le-champ à l'empereur de partager avec lui les honneurs de la médiation; il se fit fort du consentement de la Porte à cette adjonction inattendue. Ainsi c'est la maison de Brandebourg qui, dans une occasion d'une solennité sans égale, patronait la maison d'Autriche. Kaunitz en rougit, il affecta l'indifférence et sembla hésiter à accepter l'offre de Frédéric; il accepta pourtant, et voici le plan de conduite qu'ils adoptèrent d'un commun accord.

Les victoires de Catherine avaient frappé ses ennemis de stupeur et ses alliés d'étonnement : la Moldavie et la Valachie envahies dans une première campagne; la flotte russe, dont à peine on soupçonnait l'existence, partie de la Baltique et arrivée dans la Méditerranée avant qu'on eût appris son départ; cent cinquante mille Turcs battus par trente mille Russes (1) sur les bords du Kaghoul; la flotte ottomane dispersée dans les airs sur les côtes de l'Asie Mineure, voilà ce qui donnait à Catherine le droit de tout demander et de beaucoup obtenir. Il faut donc lui trouver une compensation aux provinces danubiennes que l'Autriche ne veut pas laisser entre ses mains. Cette compensation ne peut être qu'en Pologne; c'est là, non ailleurs, qu'elle doit la chercher. En prenant des parts égales à la sienne, les deux autres puissances rétabliront l'équilibre. Si Catherine résiste encore à cette offre, comme elle l'a fait jusqu'à présent, qu'elle s'attende à une guerre probable entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, et qu'elle compte sur une opposition certaine à tous ses projets en Orient. Cela dit, les deux futurs co-partageans se séparèrent, et le prince de Kaunitz alla se reposer dans sa villa d'*Austerlitz*, où il assura à M. Durand, notre chargé d'affaires, qui était venu lui faire sa cour, que, « sans le seraskier porteur de la demande de médiation, il n'aurait pas été question d'affaires à Neustadt. » Puis il fit à cet agent français une foule de fausses confidences pour mieux tromper M. de Choiseul, qui pourtant ne se trompait pas. Frédéric envoya donc ses propositions à Catherine. Il lui conseilla pour la troisième fois un accommodement aux dépens des Polonais.

L'impératrice répondit qu'elle ne prétendait à aucune extension de

(1) Turcs : infanterie, 50,000; cavalerie, 100,000. — Russes : infanterie (53 bataillons de 350 à 500 hommes), 23,610; cavalerie (47 escadrons), 3,500; Cosaques, 2,890.

territoire en Pologne, mais qu'injustement attaquée par les Turcs, qui s'étaient saisis du prétexte de l'accident de Balta pour lui déclarer la guerre, elle ne voulait pas en faire les frais; que c'était aux Turcs à les payer en lui abandonnant, avec les deux Cabardies et Azof, ancienne possession de Pierre Ier, une île dans l'archipel grec pour y former un entrepôt commercial, en stipulant la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance des Tartares. Quant à la Moldavie et à la Valachie, elles formeraient des principautés indépendantes sous le protectorat de la Russie. Ni Joseph ni Frédéric n'acceptèrent ces conditions. Ils nièrent la possibilité de ces sacrifices pour la Porte ottomane, et insistèrent encore sur une indemnité en Pologne. Catherine déclara qu'elle continuerait la guerre. Alors Frédéric eut recours à des moyens plus efficaces que les dépêches des ambassadeurs et des ministres. Au lieu d'un diplomate de profession, il envoya à Pétersbourg son propre frère, le compagnon de ses travaux, l'illustre prince Henri. En attendant le résultat de cette démarche, Joseph II, d'accord avec le roi de Prusse, fit filer des troupes pour s'emparer de Zips, district polonais enclavé dans la Hongrie.

L'écho des canons de Catherine, le son des cloches des églises de Pétersbourg qui annonçaient de continuels *Te Deum*, retentirent jusque dans Versailles. A ce bruit triomphal, les ennemis de M. de Choiseul élevèrent la voix, et irritèrent le ministre au lieu de l'abattre. La fièvre d'activité qui le dévorait circula plus ardente dans ses veines. Par un bizarre effet de la colère, il ne perdit rien de sa perspicacité, mais il ne voulut point en faire usage. Rien dans la conduite ambiguë des cours de Vienne et de Berlin ne lui avait échappé; il avait saisi d'un coup d'œil ce que leurs réunions et leurs pourparlers recelaient d'hostile pour la France. D'avance, il avait tout prévu, tout deviné : ses dépêches sont remplies d'inductions précises; mais, dès que l'événement pressenti se fut rapproché, dès qu'il eut passé des conjectures dans les faits, Choiseul s'efforça de ne plus y croire; il s'arma contre son propre jugement, il eut recours à des illusions qu'il n'avait pas, et s'efforça de devenir sa propre dupe. Tant qu'il n'y eut aucun rapport ostensible entre Joseph et Frédéric, et que ce dernier se tint éloigné des frontières de la Prusse polonaise, Choiseul découvrait, indiquait aux agens diplomatiques les manœuvres des deux cours pour opérer un rapprochement entre elles. Il leur dénonçait les appétits secrets de Frédéric et ses projets de partage; mais, lorsque l'événement l'eut justifié complètement, lorsqu'à Neiss, à Neustadt, les nouveaux alliés délibérèrent sur la Pologne, lorsque les envoyés de France à Berlin, à Varsovie, à Pétersbourg, à Constantinople, confirmèrent les prévisions du ministre, et lui en fournirent les preuves justificatives dans leurs dépêches, furieux d'avoir eu raison, il gourmanda leur prévoyance, la traita de prématurée, d'intempestive,

presque de visionnaire. Lui qui avait vu le danger de si loin, il ne voulut plus le reconnaître sitôt qu'il put le toucher au doigt.

« Sans doute, dit-il, l'empereur et le roi de Prusse se sont vus, mais ils n'ont point parlé de la Pologne. Le prince Kaunitz a protesté de son attachement à l'alliance; Frédéric a lancé ses troupes dans la Prusse polonaise, mais c'est uniquement pour arracher une contribution aux habitans de Dantzick. On dit que les Russes ont remporté des victoires; c'est un faux bruit. On prétend que les confédérations se disloquent et se rompent de toutes parts; il n'en est rien : elles vont chasser les Russes et balayer la Pologne. » On pourrait croire que M. de Choiseul s'était fait illusion sur la faiblesse de la confédération de Bar. Bien loin de là, il l'avait connue et signalée lui-même (1); mais il avait conçu un plan, il l'avait établi sur des données fausses, il s'était trompé, cruellement trompé sur les forces respectives des Ottomans et des Russes; son imagination s'était trop échauffée sur la ligue du Nord; il n'avait pas vu qu'il était inutile de soulever l'Europe contre cette ligue, parce que l'Angleterre et la Prusse n'y accéderaient jamais, ce qui suffisait pour la frapper d'impuissance; il avait combattu avec acharnement une ombre, une chimère; l'espoir de se rendre arbitre entre la Prusse et l'Autriche lui avait également échappé; il n'était pas parvenu à les diviser sur les questions d'Allemagne, parce qu'elles s'étaient réunies sur celles de Pologne. Son système, si vivement mis en train, si ardemment poursuivi pendant tant d'années, s'affaissait devant lui, se fondait entre ses mains. Il le voyait disparaître avec d'autant plus de regret, qu'il y allait de son existence ministérielle. Dans cette situation, il ne songea plus qu'à s'étourdir sur les conséquences. Quelle que fût sa conviction intérieure, il imposa silence à cette voix secrète. Marcher, marcher toujours devant lui, sans regarder ni en avant, ni en arrière, ni à côté, voilà désormais toute la politique du duc de Choiseul. Lancé dans l'espace, il se sentait le besoin irrésistible de courir, fût-ce pour tomber dans un abîme. Ses projets n'étaient plus des combinaisons, mais des passions; sa haine pour Catherine II n'était plus qu'une fureur aveugle; son sourd ressentiment contre le prince de Kaunitz une plaie intime et profonde. Tout, jusqu'à son intérêt tardif pour les Polonais, prit le caractère d'une effervescence maladive. Il ne songea plus à s'informer de la vérité, il se refusa à l'évidence; servi par sa légèreté naturelle, il changea facilement ses craintes en sarcasmes et ses colères en mépris.

(1) « Dans les instructions de M. de Châteaufort, il faut y faire mention (*sic*) et lui donner ordre de dire à l'évêque de Kaminiek qu'il y aurait de l'absurdité à faire fonds sur la confédération de Bar, qui est conduite pitoyablement, et qui finira par faire plus de mal que de bien aux affaires. » (Écrit de la propre main de M. le duc de Choiseul sur le déchiffrement d'une dépêche de M. Gérault, datée de Varsovie le 28 décembre 1768 et reçue le 29 janvier 1769.)

Toutefois, voulant pousser sa chance jusqu'au bout, il ne renonça à aucune de ses entreprises. Il fit plus, il les exagéra, il les força, il les chargea outre mesure, comme une arme qu'on bourre, au risque de la faire éclater. Plus sa perte approchait, plus son enthousiasme devenait excessif.

Le seul moyen qui restât à M. de Choiseul pour se tirer d'une fausse position, c'était d'obtenir pour les Polonais un accommodement honorable et avantageux sous la garantie de la France et de toutes les autres puissances signataires du traité d'Oliva. Au lieu de cela, que fit le duc? Il alla chercher et trouva une tête encore plus chaude que la sienne. C'était Dumouriez, plus tard célèbre général républicain, alors simple aventurier monarchique, rempli de bravoure et d'esprit. M. de Choiseul le fit venir; il lui parla beaucoup, lui donna beaucoup d'argent, et lui commanda de courir au plus vite en Pologne pour exciter les patriotes en leur promettant six mille ducats par mois. Il approuva la déchéance de Stanislas-Auguste, prononcée malgré l'opposition de l'évêque de Kaminiek et des magnats les plus politiques et les plus sensés parmi les confédérés. Il renvoya un émissaire secret du roi de Pologne, et imagina de remplacer Poniatowski par le duc Albert de Saxe-Teschen, mari de l'archiduchesse Marie-Christine et beau-frère de Marie-Antoinette, alors dauphine. Choiseul espérait regagner ainsi les bonnes graces de Marie-Thérèse, dont l'appui lui devenait plus nécessaire que jamais contre les intrigues du duc d'Aiguillon et de Mme Du Barry. Ce calcul fut encore déjoué. « J'aime trop ma fille Christine, dit l'impératrice-reine, pour l'envoyer dans un tel pays. » Elle avait pourtant songé un moment à donner une de ses filles à Poniatowski lui-même; maintenant la sollicitude maternelle servait de voile aux engagemens formels pris dans Neustadt, à l'insu de la France. Joseph et Frédéric y étaient convenus de maintenir Stanislas-Auguste sur son trône précaire et chancelant.

Au premier abord, M. de Choiseul put s'applaudir de l'envoi de Dumouriez, accompagné d'ingénieurs et d'officiers au nombre de soixante. La confédération parut se ranimer. Ce fut son moment le plus brillant. Zaremba tenait dans le duché de Posen; Pulawski, dans la partie la plus méridionale de la grande Pologne; Joseph Miaczynski, vainqueur à Sieniawa et à Mislenice, s'était rendu maître des deux Gallicies, de la majeure partie de la petite Pologne, et, par la prise du poste fortifié de Landskorona, il avait assuré ses communications avec la Silésie autrichienne et menaçait Cracovie. Un chef de Cosaques polonais, Sawa Kalinski, poussa même une reconnaissance jusque dans les faubourgs de Varsovie; mais tous ces succès furent éphémères : Dumouriez avait trouvé les confédérés divisés, livrés au jeu, aux femmes, occupés de leurs plaisirs ou de leurs querelles, demandant avec ardeur

les subsides de la France, mais (à d'honorables exceptions près) les appliquant à toutes les recherches, à toutes les folies d'un luxe effréné (1). Par un contraste bizarre, les mœurs d'une société en décadence s'alliaient aux excès d'une superstition digne du moyen-âge. A Czenstochowa, lieu célèbre, moitié forteresse, moitié monastère, situé près de Cracovie, au milieu des forêts et au pied des montagnes, les confédérés jurèrent la mort de Stanislas-Auguste, en faisant bénir leurs sabres et leurs poignards par des moines, devant une madone miraculeuse : appareil qui, en d'autres temps, aurait provoqué de sauvages sympathies, mais qui, en plein XVIIIe siècle, produisit un effet de surprise et de dégoût.

Dans cet intervalle, le duc de Choiseul succomba sous les efforts redoublés de ses ennemis. Sa disgrace fut un triomphe pour lui; sa chute couvrit sa renommée. Il l'avait compromise dans les derniers temps de son ministère par de grandes fautes politiques qui avaient amené ou du moins hâté le partage de la Pologne. Plus tard, on fait dire à Louis XV : *Ah! si Choiseul était encore ici!* Ce mot est incompréhensible; il ne peut avoir été prononcé. Le roi savait trop bien ce qui en était. L'embarras dans lequel les entreprises aventureuses de M. de Choiseul l'avaient jeté avaient contribué au renvoi de ce ministre, pour le moins autant que les intrigues de Mme Du Barry et du duc d'Aiguillon; mais le public ne vit que ces lâches et viles manœuvres : il crut, il voulut croire au prétendu regret de Louis XV; il voulut voir dans le ministre tombé, non la victime d'un système politique, mais celle d'une révolution de sérail. On oublia les fautes de M. de Choiseul, qui d'ailleurs étaient alors peu connues; on ne lui tint compte que de ses vertus patriotiques. Ce fut justice, car ce ministre aimait vraiment la France; il savait ce que pèse son nom; il sentait vivement le bonheur, le plaisir, l'honneur insigne de la servir et de lui plaire. Ce qui honorera toujours le duc de Choiseul, c'est qu'au XVIIIe siècle il fut du petit nombre de ceux qui n'avaient pas encore perdu le sentiment et l'intelligence de ce mot divin : patrie!

(1) « Le tout formait 16 à 17,000 hommes sous huit ou dix chefs indépendans, sans accord, se méfiant les uns des autres, quelquefois se battant entre eux ou au moins se débauchant leurs troupes mutuellement. Cette cavalerie, toute composée de nobles égaux entre eux, sans discipline, sans obéissance, mal armée, mal montée, bien loin de pouvoir résister aux troupes réglées des Russes, était même bien inférieure aux Cosaques irréguliers. Pas une place, pas une pièce d'artillerie, pas un seul homme d'infanterie. » *Vie de Dumouriez* (collection des *Mémoires sur la révolution*), tome I, page 171.

V.

Ainsi tout était convenu entre les cours de Vienne et de Berlin. Si le démembrement de la Pologne n'avait dépendu que de ces deux puissances, il était fait; mais il restait encore à obtenir l'adhésion la plus importante, celle du cabinet de Pétersbourg, et le lecteur se rappelle que, pour ne pas remettre cette adhésion aux hasards et aux longueurs d'une négociation ordinaire, Frédéric avait employé le prince Henri, son frère, auprès de Catherine II.

Ce voyage avait encore un autre objet, moins immédiat, mais aussi précieux pour Frédéric. Le prince Henri n'était pas seulement chargé de séduire l'esprit de l'impératrice, il était destiné à tromper l'opinion publique. Après avoir porté pendant tout son règne le projet du partage de la Pologne, Frédéric songea à en secouer le fardeau dès qu'il fut sûr de réaliser la pensée de toute sa vie. Il feignit de ne l'avoir jamais conçue, et prit le parti d'en repousser la responsabilité. Pour accomplir ce nouveau dessein, ce fut son frère qu'il choisit. Lui-même a pris soin d'exposer ce système; c'est sur ses propres paroles que nous pouvons le juger. Le tissu en est captieux, il serait aisé de se laisser prendre à cette trame; mais, grace aux inadvertances et aux contradictions inséparables de l'homme, les assertions mêmes de Frédéric, quoique très calculées, peuvent mettre sur la trace de la vérité qu'il a voulu céler avec un soin minutieux et jaloux.

Selon le récit du royal historien, l'Autriche, irritée des prétentions de la Russie en Orient, était sur le point de lui déclarer la guerre; les intentions hostiles de la cour de Vienne n'étaient combattues que par la Prusse, et ce fut pour calmer l'irritation de Catherine II et pour prévenir une conflagration générale, que Frédéric, si enclin à la paix (comme personne ne l'ignore), avait envoyé à Pétersbourg un prince de son sang, le premier homme de son royaume après lui. Bien loin de proposer le partage de la Pologne, le prince Henri n'avait pas même prononcé le nom de la république, lorsqu'on apprit tout à coup à Pétersbourg que les Autrichiens venaient de s'emparer du district de Zips, enclavé dans la Hongrie, mais appartenant à la Pologne.

« Une démarche aussi hardie, ajoute Frédéric, étonna la cour de Russie, et ce fut ce qui achemina le plus le traité de partage qui se fit dans la suite entre les trois puissances. La principale raison était celle d'éviter une guerre générale près d'éclore; il fallait, outre cela, entretenir la balance des pouvoirs entre de si proches voisins, et, comme la cour de Vienne donnait suffisamment à connaître qu'elle voulait profiter des troubles présens pour s'agrandir, le roi ne pouvait se dispenser de suivre son exemple. L'impératrice de Russie, irritée de ce que d'autres troupes que les siennes osaient faire la

loi en Pologne, dit au prince Henri que, si la cour de Vienne voulait démembrer la Pologne, les autres voisins de ce royaume étaient en droit d'en faire autant. Cette ouverture se fit à propos, car, après avoir tout examiné, c'était l'unique voie qui restât d'éviter de nouveaux troubles et de contenter tout le monde. La Russie pouvait s'indemniser de ce que lui avait coûté la guerre avec les Turcs, et, au lieu de la Valachie et de la Moldavie, qu'elle ne pouvait posséder qu'après avoir remporté autant de victoires sur les Autrichiens que sur les musulmans, elle n'avait qu'à choisir une province de la Pologne à sa bienséance (1). »

A s'en tenir au récit du roi de Prusse, il ne fit que suivre l'Autriche et la Russie; c'est Marie-Thérèse qui, la première, envahit le territoire de la république, et, sur cet exemple, ce fut Catherine qui proposa le démembrement. D'où il résulte que Frédéric est parfaitement innocent de tout ce qui s'est passé, et qu'il s'est borné à suivre docilement les deux impératrices, ses alliées; mais il a oublié :

Que lui-même, du vivant de Guillaume Ier, avait supplié son père de s'emparer de la Prusse polonaise;

Que le partage, arrêté entre lui et Pierre III, ne fut ajourné que par suite de la révolution de 1762;

Que, dans les négociations qui précédèrent l'entrevue de Neustadt, il avait renouvelé les mêmes propositions, et qu'elles furent éludées par Catherine;

Que son projet de pacification, porté à Pétersbourg par le comte Lynar, contenait formellement un projet de partage, et qu'il en est convenu lui-même dans ses *Mémoires,* quoique ses premiers éditeurs aient supprimé cet aveu, loyalement rétabli depuis.

Ici, les preuves sont positives; elles seraient suffisantes. Celles qu'on peut tirer des conférences de Neustadt n'ont pas le même caractère d'évidence : personne n'a assisté aux entretiens particuliers de l'empereur, du roi et du prince de Kaunitz, peut-être aucun écho n'en aurait révélé les secrets, si le *scribendi cacoëthes* du métromane n'avait pas trahi la dissimulation du politique; mais, malgré les précautions de Frédéric, et surtout à cause de ces précautions, qu'y a-t-il de plus clair que ses aveux?

« Il y avait deux partis à prendre : ou l'arrêter (Catherine) dans le cours de ses immenses conquêtes, ou, ce qui était le plus sage, d'essayer *d'en tirer parti.*

« Le roi jugea qu'en y faisant intervenir la cour de Vienne et en y joignant sa *médiation,* on pourrait rétablir la paix entre les puissances belligérantes à des conditions *acceptables* des deux parts (2). »

(1) *Mémoires* de 1763.
(2) *Ibid.*

Tous ces mots captieux, toutes ces expressions variées avec art : *médiation, conditions acceptables,* n'ont pas de sens, si elles ne sont pas synonymes de *partage.* Le partage de la Pologne pouvait seul réunir dans un intérêt commun les trois puissances divisées entre elles sur toutes les autres questions. D'ailleurs, à défaut de ces preuves si convaincantes, on serait amené à la découverte de la vérité par le désaccord qu'on trouve dans le récit des deux frères, car nous avons aussi la leçon du prince Henri. Nous la devons à un témoignage irrécusable, celui du comte de Ségur, qui l'a consignée dans ses *Mémoires.* M. de Ségur s'entretenait avec le prince prussien du partage, en l'attribuant, selon la version généralement accréditée, à Catherine II.

« Ah! pour le partage de la Pologne, répliqua le prince, l'impératrice n'en a pas l'honneur, car je puis dire qu'il est mon ouvrage. J'avais été faire un voyage à Pétersbourg; à mon retour, je dis au roi mon frère : « Ne seriez-vous pas bien étonné et bien content si je vous faisais tout à coup possesseur d'une grande partie de la Pologne? » — « Surpris, oui, répondit mon frère, mais content, point du tout, car il me faudrait, pour faire cette conquête et pour la garder, soutenir encore une guerre terrible contre la Russie, contre l'Autriche et peut-être contre la France. J'ai risqué une fois cette grande lutte qui a failli me perdre. Tenons-nous-en là : nous avons assez de gloire; nous sommes vieux, et il nous faut du repos. » Alors, pour dissiper ses craintes, je lui racontai que, m'entretenant un jour avec Catherine II, comme elle me parlait de l'esprit turbulent des Polonais, de leur anarchie, de leurs factions, qui, tôt ou tard, feraient de leur pays un théâtre de guerre, où les puissances qui les entourent seraient inévitablement entraînées, je conçus et lui présentai l'idée d'un partage auquel l'Autriche devrait naturellement consentir sans peine, puisqu'il l'agrandirait.

Ce projet frappa vivement l'impératrice. « C'est un trait de lumière, dit-elle, « et si le roi votre frère adopte ce projet, étant d'accord tous deux, nous n'avons « rien à craindre, ou nous saurons sans peine la forcer à le souffrir. » Ainsi, ajoutai-je, sire, vous voyez qu'un tel agrandissement ne dépend plus que de votre volonté. Mon frère m'embrassa, me remercia, entra promptement en négociation avec Catherine et la cour de Vienne. L'empereur hésita, sonda les dispositions de la France; mais, voyant que la faiblesse du cabinet de Louis XV ne lui laissait aucun espoir de secours, il céda et prit doucement son lot. Ainsi, sans guerroyer, sans perdre de sang ni d'argent, grace à moi, la Prusse s'agrandit, et la Pologne fut partagée (1). »

Certes, il n'y a rien de moins croyable que le *trait de lumière* de Catherine et l'étonnement de Frédéric en recevant *pour la première fois,* comme quelque chose d'inattendu, une idée qui germait déjà dans la tête de Métra, de l'abbé *Trente mille hommes,* de tous les nouvellistes en plein vent de l'arbre de Cracovie, et qui traînait depuis un siècle

(1) Ségur, *Mémoires et Souvenirs,* tome II, page 144.

au moins au dépôt des affaires étrangères. La contradiction saute aux yeux. Frédéric attribue la proposition à Catherine, le prince Henri à lui-même. Comment les deux frères pouvaient-ils avoir deux opinions différentes sur un pareil fait? D'ailleurs, le faux et l'arrangement percent dans le récit du prince. Que dire de ce dialogue : *Ne seriez-vous pas bien étonné*, etc.? Où est le naturel, où est la vraisemblance? Le roi se garda bien d'envier à son frère l'initiative qu'il réclamait. Il voulut même le récompenser par une statue; mais, au grand regret de Frédéric, Henri aima mieux recevoir sa gloire en argent. Point de doute, l'auteur de ce projet est connu : c'est Frédéric. La première proposition et l'accord entre l'Autriche et la Prusse doivent être fixés, non pas à Neiss, mais à Neustadt. Il est donc absurde d'en faire un coup de théâtre entre le prince Henri et l'impératrice Catherine. Voici la vérité sur leur entrevue. Frédéric l'avait préparée en l'attribuant au hasard; Henri avait pris la route du Nord, sous prétexte de faire une visite à sa sœur Ulrique, reine de Suède. Le *hasard* l'avait ensuite conduit jusqu'à Pétersbourg; l'entrevue avait été pompeuse, mais froide. Le prince négociateur emporta à Berlin le consentement éventuel de Catherine II; mais aucun détail n'avait été débattu, aucune base arrêtée entre eux. L'impératrice n'avait encore admis le partage qu'en principe. La Pologne n'était pas entièrement sacrifiée, elle tenait encore à un fil, dont un bout était en Russie, et l'autre en France.

Le duc d'Aiguillon, comme le duc de Choiseul, avait pressenti le partage, il ne se faisait aucune illusion sur la conduite si double de la cour de Vienne; mais comme avant tout il voulait plaire aux cabinets étrangers, que ce système de complaisance lui semblait la base la plus solide de son crédit, il chercha, dès le premier jour de son arrivée au pouvoir, ce qu'on appelle aujourd'hui un *éditeur responsable,* qu'il lui fût facile d'accuser de négligence et d'impéritie, et sur lequel il pût se décharger du blâme d'un événement qu'il prévoyait sans songer à l'empêcher, et, soyons juste, sans pouvoir l'empêcher. M. d'Aiguillon s'efforça donc de trouver un homme d'un rang assez élevé pour représenter une dignité, d'un esprit assez cultivé pour ne pas paraître trop au-dessous de sa place, mais dissipé, étranger à la politique par son état et par son âge, et qui, énervé par les petites convenances du grand monde, se laissât accuser plutôt que de se défendre. Le ministre voulait surtout que cet apprenti diplomate fût très dérangé dans ses affaires, afin que, si par extraordinaire il avait la velléité de parler, on pût le faire taire avec des abbayes, des pensions, enfin avec ce qu'on appelait alors les bienfaits du roi. Il crut rencontrer toutes ces qualités dans le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, très grand seigneur, d'une naissance presque souveraine, jeune et sans expérience, doué d'une vanité qui devait tomber dans tous les panneaux,

et, ce qui était encore plus précieux, criblé de dettes. Aussi M. d'Aiguillon ne prit-il pas un instant de repos que M. de Rohan n'eût accepté l'ambassade de Vienne. M. de Breteuil l'avait obtenue de M. de Choiseul; il n'eut que l'ambassade de Naples, ce qu'il ne pardonna jamais à son rival, rancune déplorable qui éclata malheureusement après dans l'*affaire du collier*, premier degré de l'échafaud où les monstres qui vingt ans plus tard déchiraient la France ont osé faire monter une reine.

Mais cet horrible avenir se dérobait dans un obscur et mystérieux lointain; la victime déjà parée était encore dans tout l'éclat de la puissance et de la beauté, et c'est à la cour de sa royale mère que se rendait l'ambassadeur avec un train d'une magnificence qui ne devait pas mettre un terme à de fâcheux embarras d'argent. Il prit au contraire le soin de les aggraver, et de justifier ainsi le choix du duc d'Aiguillon. Toutefois il trompa l'attente de son ministre par une perspicacité dont on ne saurait faire honneur au futur cardinal de Rohan, mais qui prouve qu'à cette époque du moins, le nouveau diplomate avait bien placé sa confiance. Après deux mois de séjour à Vienne, il démêla les artifices de cette cour, et au lieu de tenir le ministère français dans une ignorance stupide, ainsi que M. d'Aiguillon est parvenu à le faire croire depuis, il l'avertit de tout ce qui se préparait à Berlin, à Vienne et à Pétersbourg.

Au moment de livrer la Pologne au roi de Prusse et de s'indemniser par une partie des dépouilles de la république, Catherine II songea à sauver son intégralité : non qu'elle eût pitié de son malheur, elle en était assurément peu préoccupée, et les insultes dont les manifestes des confédérés avaient été remplis contre sa personne et contre son empire la disposaient peu à la bienveillance; mais la reprise d'Azof, jadis possédée et perdue par Pierre-le-Grand, la réparation des désastres du Pruth, un établissement sur la mer Noire, flattaient son orgueil et servaient ses intérêts beaucoup plus puissamment qu'un lambeau de république à disputer entre trois monarchies co-partageantes. Elle savait d'ailleurs que Marie-Thérèse éprouvait une répugnance réelle pour le démembrement de la Pologne, que le prince de Kaunitz était revenu de Neustadt plus humilié que satisfait, qu'en France une administration nouvelle ne pouvait avoir épousé les passions du ministre renversé, et que par conséquent il serait possible de s'entendre avec M. d'Aiguillon, précisément parce qu'on ne s'était pas entendu avec M. de Choiseul. Dans cette situation, Catherine, sans se compromettre par une démarche formelle, se tourna indirectement vers la cour de Vienne et lui fit comprendre qu'elle ne serait pas éloignée d'admettre sous ses auspices l'adjonction de la France à la médiation touchant les affaires de la Pologne. C'était opposer un contre-poids aux projets de Frédéric sur le partage. M. de Kaunitz ne laissa pas ignorer cette ou-

verture à M. d'Aiguillon; mais le duc, qui avait fondé ce qu'il croyait son système sur l'union avec la Prusse, trahit Kaunitz pour Frédéric, qui se hâta de divulguer à Vienne les confidences du ministre français. Dès ce moment, tout fut perdu, et il ne resta plus aux trois puissances que de se concerter aux dépens de la Pologne (1).

L'état intérieur de ce pays secondait plus que jamais les desseins de ses ennemis; la situation des Polonais dans les cours étrangères n'était pas plus favorable : M. d'Aiguillon n'avait rien changé en apparence aux dispositions de son prédécesseur à l'égard des confédérés, reconnus comme une autorité constituée, le trône de Pologne étant censé vacant. Un envoyé accrédité par eux, le comte Wielhorski, résidait à Versailles et traitait directement avec le ministre, qui leur avait promis l'envoi d'officiers expérimentés et la continuation d'un subside. M. de Viomesnil partit pour la Pologne, accompagné de M. de Choisy et d'autres militaires distingués; mais les affaires de la confédération étaient entièrement perdues. La discorde s'était mise entre Casimir Pulawski, vaillant condottiere, mais violent, indiscipliné, intraitable, et le colonel Dumouriez, dont la hauteur méprisante avait révolté les Polonais. Cette mésintelligence amena ses conséquences naturelles. Dans un combat décisif et sanglant livré sous les murs du château de Lanskorona, les confédérés désunis furent défaits par les Russes, et Dumouriez, qui avait bravement combattu dans leurs rangs, désespérant du salut de la république, emporta la correspondance du gouvernement français. Viomesnil arriva trop tard.

Un incident nouveau acheva d'ôter aux confédérés de Bar le crédit moral qui aurait pu survivre à leurs défaites. La nuit du 3 septembre

(1) C'est ce qui résulte d'une lettre écrite au roi Louis XV par le prince Louis de Rohan à la fin de novembre 1773.

« Sire, je ne me plains pas de M. d'Aiguillon, mais, quand même votre majesté pourroit soupçonner quelque partialité de ma part, elle en jugera, et je franchirai ce risque pour m'acquitter de mon devoir, en révélant à votre majesté ce que je ne puis taire plus long-temps. C'est, sire, l'opinion désavantageuse que l'impératrice, l'empereur et le prince de Kaunitz ont de M. d'Aiguillon. L'empereur et le prince de Kaunitz m'ont dit qu'ils ne pouvaient avoir de confiance en lui, puisque c'était par son indiscrétion, en instruisant l'envoyé du roi de Prusse près de votre majesté, et de la position critique de leur cour, et du peu de secours que la France lui porteroit, que la maison d'Autriche s'est trouvée dans la nécessité de changer de ton, d'être dans une sorte de dépendance du roi de Prusse, surtout depuis qu'il est si étroitement lié avec la Russie, liaison qui ne se seroit pas formée, si la maison d'Autriche avoit été à portée de secourir la czarine. C'est après et par cette indiscrétion que la cour de Vienne s'est vue dans l'impossibilité de prévenir et de détourner les malheurs qui ont accablé le Nord. Le roi de Prusse a révélé lui-même à la maison d'Autriche tout ce que M. d'Aiguillon avoit dit..... Les choses étant ainsi, la cour de Vienne eut à se décider promptement. Telle est la cause du secret qu'on a gardé si long-temps à votre majesté, et telle est la source de tous les malheurs qui ont ravagé la Pologne. » — Archives des affaires étrangères.

1771, trois d'entre eux, à la tête d'une escouade de trente-sept hommes, qui étaient entrés à Varsovie sous un déguisement, enlevèrent Poniatowski dans son carrosse, tuèrent quelques-uns de ses heiduques à coups de pistolet, et le mirent lui-même à cheval, de force et sous peine de la vie, pour le conduire à Czenstochowa, dans ce même monastère où sa mort avait été jurée devant une image de la madone. Stanislas allait payer de son sang cette couronne tant désirée : son étoile le servit encore cette fois. Les conjurés s'égarèrent avec lui dans une forêt. Craignant les patrouilles russes qui stationnaient dans le voisinage, ils se dispersèrent; on perdit du temps : Stanislas resta seul avec Kosinski, l'un des principaux de la troupe. Le roi avait une éloquence naturelle et le don des larmes; il parvint à fléchir son ennemi, qui le cacha dans un moulin, d'où il put revenir à Varsovie. Il avait été légèrement blessé, mais on contesta sa blessure, comme celle du roi de Portugal, peu d'années auparavant, dans la fameuse affaire des jésuites. La conjuration, la blessure surtout, furent vraies ou simulées, au gré des opinions. Cependant en général on crut l'aventure authentique : ce fut le coup de grace pour les confédérés. Le dégoût, l'indifférence, remplacèrent le peu d'intérêt qui s'était attaché à eux en Europe; car, il faut l'avouer, la Pologne n'y était pas populaire alors, et elle ne fut pas consolée dans son malheur par de bien vives sympathies.

Frédéric se hâta de profiter de l'attentat dont Poniatowski avait failli périr victime. Jusque-là, il l'avait traité en parvenu qui s'oubliait. Maintenant c'était un grand monarque dont la cause était celle de tous les rois; il n'y avait pas de tête couronnée qui n'en fût solidaire, et, avant tout autre soin, il fallait songer à punir les régicides. Frédéric s'occupa aussitôt de ce devoir en étendant au-delà de la frontière prussienne le cordon sanitaire qu'il y avait établi contre la peste. Chaque jour, chaque semaine, il le reportait un peu plus loin, toujours dans l'intérêt de la sûreté publique. Il le fit avancer jusqu'à Plock, établit ses magasins en grande Pologne, à Posen, à Marienwerder, à Elbing; puis ses troupes poussèrent leurs excursions jusqu'à Kalisch et Gnesne, rançonnant les habitans sur leur passage, payant en fausse monnaie les vivres et les fourrages extorqués, enlevant les plus belles filles, qu'on envoyait en Brandebourg pour les marier à des Prussiens avec un bon pécule, traitant enfin la Pologne en pays conquis, et faisant désirer sa domination, qui seule pouvait mettre fin à son invasion. Le principal objet du roi de Prusse était toujours Dantzick; mais, à l'instigation secrète de la France et de la Russie, qui, chacune de son côté et sans aucune entente réciproque, lui avaient donné le même conseil, cette ville s'était adressée à l'Angleterre. Le cabinet de Windsor s'opposa à la prise de possession de Dantzick par le roi de Prusse. Fré-

déric s'en vengea en dévastant le territoire de cette ville libre et en s'efforçant de transporter le commerce du Nord à Kœnigsberg. Il ne se contentait pas de pressurer les Polonais : il faisait encore un poème contre eux et les persiflait en vers détestables.

Une dernière tentative de résistance fut faite par un des plus grands seigneurs de la Pologne, le comte Oginski. Elle échoua. Au moment où Oginski fuyait devant les Russes, le vieux Braniçki expirait dans le palais de Bialistock, emportant dans la tombe la vieille Pologne tout entière, avec ses lois, ses coutumes, son anarchie et sa grandeur. Le château de Cracovie, dernier boulevard de la confédération, tenait encore, défendu par le brave Choisy à la tête de quelques officiers français. Après une vigoureuse résistance, ils se rendirent aux généraux russes, qui les traitèrent en prisonniers de guerre. Le duc d'Aiguillon n'osa les réclamer. Voltaire et surtout d'Alembert furent plus hardis. Ils s'adressèrent directement à l'impératrice (1); parlant au nom de l'humanité et de la philosophie, ils lui redemandèrent les prisonniers. Leur requête ne fut pas écoutée; mais dans cette circonstance la France littéraire, tant accusée alors de manquer de patriotisme, donna à la France officielle une leçon d'esprit national.

Cependant l'Autriche commençait à jeter le masque. Jusqu'alors, elle s'était soigneusement séparée de ses secrets alliés; elle se présentait aux Polonais comme une libératrice, comme une amie, et, soit imbécillité, soit complaisance, le ministère d'Aiguillon l'avait fraternellement secondée dans ce manége. Tous nos agens en Pologne avaient reçu l'ordre de célébrer sur tous les tons l'innocence du cabinet de Vienne. M. de Kaunitz s'en montra médiocrement reconnaissant. Il ne payait pas le compérage par la confiance. Plus la grande affaire approchait de son dénoûment, plus le chancelier devenait énigmatique et impénétrable. A l'exemple des oracles vainement consultés, il s'enveloppait d'ombres et de mystères; son langage variait du jour au lendemain : quelquefois il semblait rejeter l'idée d'un démembrement comme impossible; dans d'autres momens, il le faisait pressentir comme inévitable. Le plus souvent, il gardait un profond silence, et ne répondait à M. de Rohan que par monosyllabes, quoiqu'il le traitât avec une distinction recherchée, moins de ministre à ambassadeur que de prince à prince. Il finit par lui montrer une extrême réserve. Rohan, éclairé par le dépit, conclut de ces réticences qu'il se tramait à son insu quelque chose de grave. Malgré les dénégations intéressées de M. Durand, placé auprès de lui, en qualité de surveillant, sous le titre de ministre plénipotentiaire, il soupçonna le complot, et finit par le deviner tout-à-fait, lorsqu'un jour M. de Kaunitz, venant à lui d'un air

(1) Correspondance de Voltaire avec Catherine II et avec d'Alembert.

riant qui lui était peu habituel depuis quelque temps, s'écria comme un homme qui secoue un lourd fardeau : « Je suis las de griffonner, mais enfin je vais être bientôt à moi-même. » Alors Rohan avertit d'Aiguillon de ce qui se passait, et, à la suite d'une longue dépêche, écrivit un *post-scriptum* en ces termes : « La tranquillité avec laquelle la cour de Vienne a vu les démarches du roi de Prusse, cette union des Prussiens avec les Russes pour décider du sort de la Pologne, me portent à croire qu'il y a, comme je l'avais déjà prévu, un accord secret fait entre les cours de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin pour un démembrement et pour s'attribuer le territoire qui sera le plus à leur convenance (1). »

Des renseignemens si clairs irritaient d'Aiguillon : il avait bien accordé lui-même à la force de la vérité quelques vagues aveux de crainte pour l'avenir, il avait même poussé la hardiesse jusqu'à dire que « le silence de la cour de Vienne n'était pas naturel, et que les affaires de Pologne attiraient l'attention du roi; » mais, n'ayant pas trouvé dans M. de Rohan l'aveugle instrument sur lequel il comptait rejeter tous les torts, le ministre résolut de le perdre en le rendant odieux à la reine, qui le crut engagé avec Mme Du Barry dans une correspondance injurieuse pour l'impératrice Marie-Thérèse. La cour de Vienne, instruite également par ses espions de la clairvoyance de Rohan, le haït pour l'avoir pénétrée. Poursuivi par elle, il tomba victime d'une conduite patriotique, en cela d'autant plus à plaindre que la postérité elle-même, trompée par ses ennemis, lui a voué dès-lors un mépris qu'il n'a mérité que plus tard.

Les réponses de M. d'Aiguillon respiraient le dépit et trahissaient la maladresse. Tantôt il croyait aux projets de démembrement, tantôt il ne pouvait y croire. Voici ce qu'il écrivit à onze jours de distance :

« Nous ne prétendons pas ajouter foi aux bruits qui se répandent, ni même aux avis qui nous reviennent sur le concert établi entre les cours de Vienne et de Berlin. Nous sommes bien plus éloigné encore de croire que ce concert soit fondé sur la destruction de l'indépendance de la Pologne et sur des démembremens du territoire de la république en faveur des différentes puissances qui participent à la négociation, et dans lesquels la monarchie autrichienne aurait son lot comme le roi de Prusse; cet arrangement paraît bien contraire à tous les principes que les deux cours semblaient s'être faits sur cette matière (2).

« Les discours de l'impératrice qui vous ont été rapportés paraissent peindre au naturel la situation de cette princesse, et l'agitation qui a régné depuis quelque temps dans les conseils de la cour de Vienne; le résultat de ces discours et des autres particularités que vous nous mandez est entièrement conforme à toutes les notions qui nous viennent d'ailleurs, et il n'est presque plus permis

(1) 13 avril 1772.
(2) 16 mars 1772.

de douter que le concert entre les trois cours ne soit bientôt consommé. On ne peut que suspendre son jugement sur les conditions (1). »

Kaunitz joua un rôle double jusqu'à la fin; quelques jours même avant la déclaration du traité de partage, il le nia avec audace, et ce fut seulement au mois d'avril que, sans s'expliquer positivement, il laissa transpirer son secret. Livré aux plus violens soupçons, mais averti par ses conjectures, sans être arrivé jusqu'à la certitude, le prince de Rohan se proposa d'arracher à Kaunitz des aveux positifs. L'entreprise était difficile; il essaya cependant, et demanda au ministre autrichien s'il était vrai que le partage de la Pologne fût enfin décidé. A cet exorde inattendu, M. de Kaunitz éprouva un embarras extrême; tous deux gardèrent le silence; puis, quelques minutes ayant été données à une hésitation réelle et à une méditation étudiée, le chancelier reprit son visage imperturbable, sa mine hautaine, et dit au jeune prélat qu'il ne pouvait répondre à sa question, qu'il y avait entre alliés des éclaircissemens qui ne devaient point se demander, parce qu'ils tenaient à des secrets d'état dont on ne devait compte à personne. Enfin, il ajouta d'un air ironique :

« Lorsque la France s'est emparée de la Corse et du Comtat, lorsque le roi de Naples est entré dans Bénévent, la maison d'Autriche n'a marqué ni curiosité ni inquiétude.

« M. de Rohan. — Veuillez considérer, prince, la disparité des circonstances. La maison d'Autriche n'avait aucun intérêt direct dans les actes que vous me faites l'honneur de me rappeler. Que lui importaient l'occupation d'un rocher stérile, d'insignifiantes représailles contre le pape? Mais ici il s'agit de la Pologne!... Par les secours pécuniaires que le roi a donnés aux Polonais, avec l'approbation de la cour impériale, ou du moins sans aucune objection de sa part, il a peut-être quelque droit de s'informer des décisions dont la Pologne est actuellement l'objet; mais un motif plus noble le guide : ces secours n'ont été que l'expression d'un intérêt généreux. Des Français ont secouru la Pologne, quel sera leur sort? Quel sera celui des confédérés?

« M. de Kaunitz. — Il m'est impossible de le prévoir. Cela dépend beaucoup d'événemens qu'on ne saurait encore calculer. Mon prince, votre mémoire vous trompe; je n'ai jamais approuvé la confédération; je n'en ai jamais fait le moindre cas; jamais elle n'a eu ni consistance, ni ressources; je n'ai jamais espéré qu'elle pût produire le moindre effet : c'est sur ce ton que j'en ai toujours parlé à M. Durand. Pour ce qui regarde la Pologne, ainsi que le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, nous sommes décidés à ne point souffrir que nos voisins s'y procurent aucun agrandissement qui puisse altérer l'équilibre ou diminuer l'égalité de la balance politique du Nord. C'est en conséquence de ce principe, dont nous ne nous départirons jamais, que nous sommes résolus à faire entrer incessamment une armée en Pologne, assez considérable pour

(1) 27 mars suivant.

imposer aux forces combinées qui s'y trouvent réunies, et pour pouvoir, en cas de nécessité, mettre obstacle à des projets d'invasion. D'ailleurs, avant ce temps et très incessamment, il y aura un congrès; les Turcs probablement ne feront pas beaucoup de difficultés sur le lieu; la Russie n'y mettra pas d'entêtement. Ainsi, ce premier obstacle sera bientôt levé; mais il y en a un autre qui offre de grandes difficultés, c'est l'indépendance de la Crimée. Catherine II l'exige absolument, et paraît d'autant moins vouloir s'en détacher, qu'elle fait, par pure générosité et par amour pour la paix, le sacrifice de la Valachie et de la Moldavie, que sa position actuelle la mettait à portée de conserver à titre de conquête.

« M. de Rohan. — Prince, dans un tel arrangement, n'y aurait-il pas quelque inconvénient, non-seulement pour l'indépendance ottomane, mais encore pour les frontières d'Autriche?

« M. de Kaunitz. — Que faire? il y a des occasions où il vaut mieux laisser un torrent s'écouler que de lui opposer une digue; la stupidité, la faiblesse des Turcs ont trompé nos espérances; nous n'en pouvons plus rien attendre.

« M. de Rohan. — Ainsi les Turcs sont forcés d'accéder aux conditions que leur impose la Russie?

« M. de Kaunitz. — Je le crois. (Puis, changeant d'objet :) L'incertitude des négociations qui vont être promptement entamées empêche de prévoir ce que les puissances exigeront pour les confédérés. Mais ne parlons plus de ce *mauvais ramassis*, je ne puis rien pour eux; je ne puis que les plaindre. »

L'ambassadeur insista; le chancelier ne lui répondit que par le silence le plus obstiné. Rohan le comprit; il sentit que tout était perdu. Aussi reprit-il plus que jamais l'air de la confiance. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il au vieux ministre, vous êtes plus instruit que vous ne voulez le paraître. Je vois qu'il n'y a plus à compter sur la confédération. » Et comme il s'apercevait que sa feinte résignation plaisait à M. de Kaunitz, il ajouta : « Ne pensez-vous pas, mon prince, que nous ferions bien d'engager la généralité à faire son accord particulier?... » A ce mot, Kaunitz devint radieux. « Assurément, dit-il avec une vivacité qui lui était peu naturelle, c'est ce qu'il y a de mieux à faire; les confédérés n'ont plus que deux moyens à prendre : révoquer l'acte d'interrègne, recourir au roi de Pologne qui se chargerait de négocier leur paix, ou, ce qui serait mieux, remettre leurs places fortes entre les mains des Russes. » M. de Rohan n'avait plus rien à apprendre; il prit congé de M. de Kaunitz et se retira pour écrire au duc d'Aiguillon cette conversation rapportée ici textuellement (1).

Cependant la nouvelle devenait publique. A Vienne, on s'en expliquait tout haut à la cour et dans le monde. L'impératrice-reine en parla à quelques dames de son intimité, et le prince de Kaunitz ne se donnait

(1) Dépêches du prince de Rohan dans le courant d'avril 1772 (*passim*). — Archives des affaires étrangères.

plus la peine de cacher le projet de démembrement au prince de Rohan; mais, soit impossibilité de se plier à la franchise, soit désir de satisfaire la Russie, en dissimulant à l'ambassadeur de France ce qui était connu à Vienne de tout le corps diplomatique. M. de Kaunitz ne voulait entrer dans aucun détail avec M. de Rohan sur les conditions du partage, alléguant que le secret lui avait été demandé sous le sceau de sa parole d'honneur. A la fin, par grace, M. le prince de Kaunitz voulut bien dire à M. de Rohan : « J'expédie un courrier à Versailles pour vous donner connaissance de tout ce qu'il est possible de vous communiquer dans le moment présent. »

Le courrier arriva et consterna d'Aiguillon sans le surprendre. Le ministre n'avait plus qu'une ressource; il l'avait préparée depuis longtemps et la saisit avec avidité : il rejeta tout sur l'ambassadeur. Après avoir publiquement flétri à la cour et dans le monde l'imprévoyance supposée du prince de Rohan, le duc lui écrivit en ces termes :

« Vous avez jugé d'avance, monsieur, de la surprise que causerait au roi l'avis de la révolution survenue dans les vues et les déterminations de la cour de Vienne relativement au démembrement de la Pologne et à la réunion éventuelle de cette cour avec la Russie pour s'opposer aux projets ambitieux du roi de Prusse. Vos relations précédentes et les avis qui étaient parvenus d'ailleurs n'avaient point préparé à un changement aussi subit, qui ne paraît guère être dans le caractère ni dans les principes du cabinet de Vienne. »

Après un pareil démenti, M. de Rohan n'avait plus qu'une réponse à donner : sa démission. Malheureusement pour lui, son cœur était plus bouffi que haut. Il adressa quelques plaintes à un ministre qu'il ne devait traiter qu'avec le plus profond et le plus juste mépris, il essaya quelques récriminations auprès du prince de Kaunitz; mais celui-ci, n'ayant plus rien à cacher, ne jugeant plus le duc d'Aiguillon digne de ses artifices et de ses réticences calculées, changea de rôle, substitua l'arrogance à la réserve, la prolixité au laconisme, cessa de se défendre pour attaquer à son tour, et d'accusé secret se fit accusateur public.

« La France, dit-il au prince de Rohan, la France a été la cause première de ces événemens. Peut-être sommes-nous plus affligés qu'elle, mais c'est elle qui l'a voulu. Pourquoi, sur notre invitation, dans l'origine, n'a-t-elle pas parlé avec fermeté au roi de Prusse? Pourquoi, malgré nos conseils, M. de Choiseul a-t-il constamment poussé les Turcs à la guerre?... Voilà la source unique des maux actuels. La faiblesse des Ottomans devait être écrasée par la Russie, et c'est vous qui les avez armés. Qu'avions-nous à faire? Une guerre contre les forces reunies de la Russie et de la Prusse? Ce dessein raisonnable et glorieux avec des secours était impraticable, insensé, sans appui. Pouvions-nous compter sur le vôtre? Nous auriez-vous soutenus dans cette crise, qui pouvait décider de l'existence de la maison d'Autriche? Ce parti écarté, il n'y en avait que deux autres à prendre : voir avec une indifférence stoïque l'agrandissement de la puissance

russe et prussienne, ou se concerter avec Frédéric et Catherine pour conserver du moins l'équilibre européen par l'accession de l'Autriche à un partage qu'elle déplorait sans doute, mais qu'il lui était impossible de prévenir. Le premier parti était aussi humiliant qu'onéreux. Après les efforts que leurs majestés impériales ont tentés pour imposer à leurs voisins, après les sommes immenses qu'elles ont sacrifiées à l'espoir de contenir une ambition rivale, elles s'exposaient par l'inaction à une ruine financière complète et au mépris, ruine morale, la plus irréparable de toutes. Il ne restait donc plus que la détermination à laquelle ma cour s'est arrêtée, quoiqu'avec les plus grands regrets et la plus extrême répugnance. Contrainte par la force des événemens, sans être animée par aucune passion personnelle, elle se contente de s'assurer des acquisitions proportionnées à celles que fera la cour de Berlin. La balance européenne exige ce dédommagement. Seul il peut maintenir la puissance autrichienne dans sa situation naturelle. En conséquence, leurs majestés impériales feront suivre pas à pas les démarches du roi de Prusse, et feront marcher de front avec les envahissemens de ce prince leurs justes et antiques prétentions sur différens districts de la Pologne. »

Ensuite M. de Kaunitz revint sur ses griefs contre la France, mais avec un ton plus doux et même avec une nuance d'affection et de bonhomie. « Hélas! mon cher prince, dit-il à M. de Rohan, ceux qui m'aiment doivent me plaindre! »

M. de Kaunitz ne pouvait tromper M. d'Aiguillon. Comme après tout le duc ne manquait pas d'esprit, il sentit parfaitement ce qu'il y avait de faux dans les raisonnemens du chancelier de cour et d'état. Il les réfuta même avec raison et clarté dans une lettre à M. de Rohan; en même temps, il lui défendit d'en faire usage, et lui interdit non-seulement le reproche, mais la plainte. Dans une situation tellement humiliante qu'elle excusait le langage le plus véhément, il ne parut occupé que du soin de ménager le cabinet de Vienne. La nouvelle définitive du partage sembla ne lui suggérer qu'une seule idée, celle de ne point laisser échapper devant M. de Kaunitz le moindre signe de mécontentement et d'humeur. Il croyait devoir lui demander grace pour la France, dont le ministre autrichien avait pris la peine de se jouer.

L'abandon des Polonais fut résolu; d'Aiguillon leur fit déclarer « que le roi ne pouvait plus se mêler de leurs affaires, que sa majesté ne voulait plus ni suggérer ni autoriser leurs déterminations futures, et que désormais ils n'avaient à prendre conseil que d'eux-mêmes. » Après tant de promesses, ce langage était dur. Rohan, chargé de le transmettre, en adoucit l'expression par la délicatesse de ses procédés. Deux députés de la confédération résidaient depuis quelque temps à Vienne. Le prince de Rohan les avait introduits auprès du prince de Kaunitz, qui les avait reçus avec une indifférence polie. Cet accueil bien médiocre les avait pourtant remplis d'espérances et d'illusions; fermant

les yeux à l'évidence, ils comptèrent sur les secours réunis de l'Autriche et de la France pour détrôner Stanislas-Auguste. Quant au partage, ils ne s'arrêtèrent pas un seul instant à cette idée, qui leur semblait folle, chimérique, impossible, et lorsqu'avec des égards nobles et touchans l'ambassadeur de France leur en eut appris l'accomplissement définitif, ils refusèrent absolument d'y ajouter foi. A Paris, l'aveuglement des réfugiés avait eu un caractère encore plus marqué. La veille du partage, Jean-Jacques Rousseau, consulté par le comte Wielhorski sur une constitution future de la Pologne, lui avait remis cet étrange écrit, qui causerait à quiconque le relit aujourd'hui une surprise extrême ou plutôt une véritable stupéfaction, si on ne savait par expérience tout ce qu'on peut faire lire et entendre à des contemporains. Rousseau conseillait aux Polonais d'entretenir leur antique anarchie, d'exercer une surveillance jalouse sur le pouvoir royal, d'éviter soigneusement que la couronne devînt jamais héréditaire, et enfin il leur proposait pour souverain remède des fêtes publiques dans le goût de celles qu'on a vues en France il y a soixante ans, et que nous avons revues nous-mêmes, avec l'enthousiasme que chacun sait. L'homme de la nature leur indiqua encore un autre moyen, c'était de faire monter le roi de Pologne sur l'échafaud (1).

A la nouvelle du partage, la Pologne jeta un cri de surprise et de douleur, mais elle ne protesta point par les armes. Quant à Stanislas-Auguste, dans sa monomanie de royauté, il se résigna à tout. « Je resterai, dit-il, dût mon royaume ne pas être plus grand que mon chapeau. » Les imprécations des Polonais s'adressaient surtout à la cour de Vienne. Les Russes et les Prussiens étaient des ennemis, connus pour tels; mais Vienne leur avait promis son appui, Vienne, disaient-ils, les avait trahis : ils comptaient sur cette Autriche dont ils avaient jadis brisé les fers, et voilà comme elle les traite! On se récriait aussi très amèrement sur la France; cependant on la plaignait plus encore qu'on ne l'accusait. Elle était couverte par le nom de Choiseul, et les malédictions n'avaient que son successeur pour objet. On n'ignorait pas non plus que la Pologne avait été constamment défendue auprès de Louis XV par son conseil secret, auquel ce dénoûment donnait en effet gain de cause. Les avis généreux ne coûtent rien aux agens irresponsables; il leur est facile de jouer le beau rôle. Ici l'occasion était trop bonne pour la laisser échapper.

On a toujours éprouvé quelque difficulté à concilier la conduite de Marie-Thérèse avec son caractère. Elle-même sembla partager l'éton-

(1) « Gardez-vous de prendre envers le roi que ces cruels hôtes ont voulu vous donner aucun parti mitigé. Il faut, *ou lui faire couper la tête*, comme il l'a mérité, ou, sans avoir égard à sa première élection, qui est de toute nullité, l'élire de nouveau. » *Œuvres de Rousseau* (édition Dalibon, 1824), tome VI, page 364.

nement de l'univers, car son attitude fut celle d'une humiliation douloureuse. Elle versa des larmes sur le sort de la Pologne. Inquiète de l'opinion de ses amis, elle força le prince de Saxe-Hildburghausen à rompre un silence qu'il s'était promis de substituer désormais à des conseils mal écoutés. Le prince la supplia de ne pas l'exposer à lui manquer de respect par une appréciation équitable des derniers événemens; mais enfin il se rendit aux instances de l'impératrice-reine, et profita d'une position indépendante pour ne point ménager les termes. « Oui, lui répondit cette princesse après l'avoir bien écouté, j'ai été séduite, entraînée; ma situation est cruelle, le chagrin me tue : ma seule consolation est dans la droiture de mes vues, dans la constance de mes efforts pour empêcher un résultat auquel j'ai été obligée de prendre part (1). » Elle ne tint pas un autre langage à M. de Rohan. On l'a taxée généralement d'hypocrisie. Cette appréciation est trop sévère. Une scène courte, mais caractéristique, racontée par hasard dans une lettre officielle, jette une vive lumière sur Marie-Thérèse, caractère complexe, mélange de dignité, de vertu et d'artifice. « J'ai sept petits-enfans, dit-elle un jour au comte de Barck, ministre de Suède; Marie-Thérèse est heureuse, l'impératrice-reine ne l'est pas; j'ai de cruels chagrins, comte de Barck; vous ne pouvez les ignorer; ils sont d'une nature très sensible et portent sur un sujet trop délicat.... » (Elle parlait de l'empereur Joseph.) Puis elle dit avec le ton animé, la parole brève et pressée d'une personne qui ne peut contenir son ame : « Comte de Barck, l'affaire de Pologne me désespère... C'est une tache à mon règne!... — Les particuliers, reprit le ministre étranger, n'ont point à prononcer en ces matières; les souverains ne doivent de compte qu'à Dieu. » L'impératrice était assise, elle se leva précipitamment, leva la main au ciel et s'écria : « C'est aussi celui-là que je crains... » C'était une situation violente pour un diplomate. Le Suédois se serait passé de cette confession. Interdit, embarrassé, il exprima en balbutiant le vœu modeste de voir ces débats terminés. « Oui, reprit tranquillement l'impératrice, tout-à-fait remise de son trouble, cela finira, je crois, avec l'*uti possidetis* (2). »

Marie-Thérèse est là tout entière. Le premier mouvement est d'une ame pieuse, morale, sensible, capable d'un remords; le second appartient tout entier au génie tenace de sa maison. Catherine II se trouvait dans une situation bien différente. Des larmes, des regrets, n'étaient ni dans son caractère, ni dans son rôle. Maîtresse de la Pologne par l'exercice d'une influence exclusive, elle n'en avait pas désiré le partage; mais dès que ce partage était devenu une nécessité pour elle, dès qu'il y eut

(1) Rohan à d'Aiguillon, 28 mai 1772.
(2) Rohan à d'Aiguillon, 9 novembre 1772.

à choisir entre l'intégralité de la république et la perspective d'une guerre à soutenir seule contre les deux grandes puissances allemandes, elle en prit son parti; il ne lui échappa ni récrimination, ni regrets, et elle accepta la responsabilité de l'action qu'elle avait enfin consentie.

Frédéric agit moins simplement. Le traité signé, il ne songea plus qu'à en répudier le blâme. Voltaire, avec cette adulation étourdie et empressée qui lui était trop naturelle, s'était hâté de lui écrire : « On prétend que c'est vous, sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne, et je le crois, parce qu'il y a là du génie et que le traité s'est fait à Potsdam. » Frédéric réprima aussitôt cet excès de zèle par une réponse froide et sèche. « Je ne connais point, répondit-il à Voltaire, de traités signés à Potsdam ou à Berlin; je sais qu'il s'en est fait à Pétersbourg. Ainsi le public, trompé par les gazetiers, fait souvent honneur aux personnes des choses auxquelles elles n'ont pas eu la moindre part. » Pas la moindre part! L'ironie était un peu forte et montrait encore moins de mépris pour les gazetiers que pour leurs lecteurs. C'est ce que dut penser Voltaire, mais il garda un silence prudent. Il se contenta d'en montrer un peu d'humeur *in petto* avec d'Alembert. « Le roi de Prusse jouira bientôt de sa Prusse polonaise; en digérera-t-il mieux? en dormira-t-il mieux? en vivra-t-il plus long-temps? » Voilà tout ce que le patriarche s'était permis. A la vérité, Frédéric lui avait envoyé un très joli service de porcelaine, et lui-même était alors beaucoup moins occupé de la Pologne que de Lekain, qui venait de jouer Tancrède et Gengiskan sur le théâtre de Genève. Le roi de Prusse rejeta tout sur Catherine II, mais dans les termes les plus magnifiques, comme pour lui faire honneur des faits accomplis. « Voilà enfin, s'écria-t-il, la pacification de la Pologne qui s'apprête! Ce beau dénoûment est dû uniquement à la modération de l'impératrice de Russie, qui a su mettre elle-même des bornes à ses conquêtes!..... Je sais que l'Europe croit assez généralement que le partage qu'on a fait de la Pologne est une suite de manigances politiques qu'on m'attribue; cependant rien n'est plus faux. Après avoir proposé vainement des tempéramens différens, il fallut recourir à ce partage, comme à l'unique moyen d'éviter une guerre générale. Les apparences sont trompeuses, et le public ne juge que par elles. Ce que je vous dis est aussi vrai que la quarante-huitième proposition d'Euclide. » — « Vous vous moquez de moi, mon *bon* Voltaire, écrivait-il une autre fois en réponse à des hyperboles flatteuses du patriarche, je ne suis ni un héros, ni un océan, mais un homme *qui évite toutes les querelles qui peuvent désunir la société..* » A force de le répéter, Frédéric finit peut-être par croire lui-même qu'il n'était qu'un bonhomme... à peu près comme son correspondant.

Croirait-on que d'autres écrivains aient également cherché à le faire passer pour tel? Lisez MM. Dohm, Görtz, Koch, Schöll, Preuss, Martens, etc.; ils vous diront que jamais Frédéric n'avait pensé au partage de la Pologne. Il est vrai qu'ils sont tous Prussiens, et que jusqu'à présent ils ont parlé à peu près seuls sur ce sujet. L'histoire n'a pourtant pas été frustrée de tous ses droits dans cette conspiration patriotique; elle peut s'appuyer sur le témoignage de Frédéric lui-même, qui ne s'est pas toujours surveillé avec une attention scrupuleuse, et qui dans des momens d'abandon ou d'oubli a laissé échapper son secret: on l'a vu plus d'une fois dans ce récit. Il a suffi pour cela de suivre le fil des événemens, et, pour parler le langage du royal historien, « d'en retrouver la généalogie. » Cette pudeur du conquérant devant sa conquête, ce soin de la voiler, de l'atténuer, de la répudier en quelque sorte, est une des plus grandes preuves du génie de ce grand homme, car il n'a pu que deviner, il n'a pu voir que dans l'avenir un blâme que ses contemporains ne lui ont pas fait entendre.

Aucun cabinet, aucun gouvernement, aucun peuple ne protesta contre le partage de la Pologne. Parmi les grandes cours, la France garda un silence désapprobateur, l'Angleterre un silence complice, et pourtant, par une injustice assez commune à l'égard des deux pays, la conduite de l'une a été jugée avec la dernière rigueur, tandis que l'autre n'a pas même été accusée; mais enfin toutes les deux crurent devoir se taire. La Turquie vaincue n'avait plus qu'à demander la paix; les cours du midi restèrent indifférentes, et l'Allemagne, sans en excepter la maison de Saxe, ne manifesta aucun intérêt pour la Pologne. Le sentiment de répulsion qui suivit la chute de la royale république n'éclata qu'après les derniers partages.

Ainsi s'accomplit, en 1772, le premier démembrement de la Pologne. Tel fut le fruit d'une anarchie séculaire. Cet arrêt de la Providence est-il définitif? Dieu seul le sait; mais ce qu'on peut hasarder de dire sans trop craindre de se tromper, c'est que, dans le cas où la Pologne attendrait sa restauration de l'Allemagne, elle courrait la chance de l'attendre long-temps.

Il reste à tirer de ce grand événement une conclusion plus sûre et plus générale. La leçon qui en résulte n'en doit pas être bornée au passé ou à l'avenir d'un seul peuple. Mille causes incidentes ont contribué à la chute de la république polonaise, une seule a consommé sa ruine. Sans doute, on peut l'attribuer en partie au maintien d'une organisation vicieuse, tant politique que militaire, en présence d'une transformation de l'Europe. Sous ce double rapport, cette appréciation a certainement beaucoup de force; mais, malgré ses confédérations et ses contre-confédérations, malgré ses diètes et ses dié-

tines, malgré son horreur pour l'infanterie et pour les places fortes (1) dans un temps où le monde se hérissait de forteresses et se couvrait de fantassins, la république aurait pu vivre. Elle aurait pu continuer à lancer contre l'Osmanli et le Tartare *cette cavalerie redoutable qu'on voyait fondre sur l'ennemi avec la vitesse de l'aigle* (2). Ses mains auraient pu tenir long-temps encore ces *marteaux d'armes tant vantés* et ces *arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain*. Revêtue de la panoplie rouillée du moyen-âge, elle aurait suppléé par le prestige de sa bravoure à la faiblesse d'un mode de défense trop suranné. D'ailleurs, parmi tant d'erreurs politiques, il en est de très graves dont elle avait su se prémunir. Quelque danger qu'il pût y avoir et qu'il y eût en effet dans le maintien de mauvaises lois, uniquement parce qu'elles étaient anciennes, le respect des Polonais pour la tradition des ancêtres, leur esprit de conservation excessive, n'en étaient pas moins un préservatif contre le goût du changement, plaie des temps modernes. Au plus fort de leur anarchie, on n'a pas vu les Polonais se lancer dans cette course éperdue, dans cette danse de Saint-Guy des générations nouvelles, à travers les constitutions de rechange et les révolutions de hasard. Ce qui les a perdus, c'est de n'avoir pas su se défendre d'un autre mal qui vient à bout des nations les plus vigoureuses, qui paralyse, qui énerve, qui menace de décadence des sociétés bien autrement constituées, civilisées, influentes, bien plus puissamment établies au centre même des intérêts européens que ne le fut jamais la Pologne; mal affreux qu'il suffit, comme la peste, d'appeler par son nom... la discorde!

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

(1) « J'ai souvent ouï dire parmi nous que le nom de *Pologne* vient d'un ancien mot de notre langue qui signifie campagne. On inférait de là que nous ne sommes point faits pour nous renfermer dans des villes : on croyait les places fortes peu utiles; peu s'en faut même qu'on ne les crût pernicieuses, et la raison qu'on en donnait, c'est que ces places une fois entre les mains des ennemis, elles leur deviendraient un moyen de nous subjuguer avec plus d'avantage et peut-être sans espoir de retour. Un paradoxe si étrange ne peut avoir lieu que parmi nous. » *Œuvres du philosophe bienfaisant*, tome II, page LXXVII.

(2) Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

LES

BABOUCHES DU BRAHMANE.

Tous les navigateurs qui fréquentent la côte de Malabar connaissent le petit port d'Alepey, dans les états du radja de Travancore. C'est bien l'un des points les plus étranges et les plus curieux du littoral de l'Inde. Qu'on se figure, à quelques pas de la plage sablonneuse, une plaine verdoyante et fraîche, arrosée par de charmans canaux. Ces rivières en miniature sont coupées d'une multitude de ponts de bois fort élégans et sillonnées de pirogues sans nombre, les unes si légères, si effilées, qu'un homme peut à peine s'y tenir debout; les autres spacieuses, décorées à la proue de sculptures fantastiques et portant à la poupe de jolies cabines qui les font ressembler à des gondoles. Le long de ces canaux, qui vont se perdre dans la profondeur des bois, sont rangées très irrégulièrement des habitations de toute espèce. Ici, des magasins bariolés de peintures et chargés de boiseries travaillées avec beaucoup d'art offrent aux regards les plus riches tissus de l'Inde; là s'élèvent de vastes greniers, qui exhalent au loin l'odeur vive et pénétrante des épices dont ils sont remplis; puis ce sont des huttes faites de feuilles de palmier, pauvres cabanes qui se cachent au milieu de la plus opulente végétation. De places, de rues, il n'y en a point, mais seulement des sentiers qui se croisent, se mêlent, s'allongent sous les cocotiers ou s'arrêtent tout court devant une pagode. On se croit tantôt dans un bazar, tantôt dans une forêt, tantôt dans un parc; on est au milieu de la ville, qu'on la cherche encore. Du côté de la mer, des pro-

cessions de plusieurs centaines de femmes nues jusqu'à la ceinture, tenant sur la tête des paniers pleins de poivre fraîchement récolté, vont et viennent sans cesse, comme des fourmis noires, de la plage aux greniers d'entrepôt. Autour du port, où, durant la belle saison, les grosses barques arabes de Mascate et de Djedda viennent charger des bois de construction, se meuvent majestueusement des éléphans énormes, qui travaillent avec beaucoup de docilité et d'instinct à traîner des poutres et à transporter des fardeaux : ce sont là les forçats du radja de Travancore.

Dans cette ville, le voyageur ne trouve ni hôtel ni auberge, mais en revanche un caravansérail de l'aspect le plus pittoresque : c'est un palais de bois, ancienne résidence du radja; des sculptures fantastiques délicatement exécutées encadrent les galeries, les portes, les fenêtres cintrées et les balcons; de vastes plantations de cocotiers, qui se prolongent vers le port, lui tiennent lieu de jardin; une cour carrée, défendue non par des murs, mais par une haie touffue et des arbres élevés, lui donne un certain air de grandeur. Dans ce préau passent deux ou trois fois le jour les éléphans, que leurs cornacs, en revenant du travail, ne manquent jamais de faire parader devant les étrangers. Ils saluent avec la trompe, ramassent dans la poussière la pièce de cuivre qu'on leur a jetée, et se retirent battant l'air de leurs larges oreilles. Puis viennent les mendians, les paralytiques qui se traînent sur les mains, les lépreux dont la peau est couverte de taches blanchâtres comme celle des serpens, enfin une foule d'infirmes tourmentés par des maladies hideuses, particulières à ces climats violens, et qui n'ont point de nom dans notre langue. Ils s'asseient autour du caravansérail, et, dès que les voyageurs paraissent au balcon, ils poussent un cri en élevant vers eux leurs mains suppliantes.

Une circonstance assez bizarre me retint deux jours dans ce petit palais et dans cette ville singulière, où je ne croyais pas séjourner. J'avais une affaire à traiter avec un parsi ou guèbre, adorateur du feu, et, comme le jour de mon arrivée il y eut éclipse de soleil, la visite fut forcément remise au lendemain. Le guèbre s'était renfermé chez lui; il jeûnait et se mortifiait pour mieux sympathiser avec les souffrances de l'astre-dieu. Il faut convenir aussi que les Hindous ne se montraient pas très rassurés : « Voyez, voyez, disaient-ils, le gros dragon qui ronge le soleil! » Les *nacodas* (capitaines arabes), qui partageaient quelque peu cette croyance, tiraient gravement en l'air des coups de pistolet, et faisaient battre le tambour par leurs équipages pour forcer le prétendu monstre à lâcher sa proie. Pendant ce temps-là, une ombre bienfaisante se répandait sur la terre; nous respirions en plein midi. On ne voyait plus personne dans les chemins ni autour du caravansérail. L'instant était bien choisi pour reposer; je m'allongeais

donc sur ma natte, quand, une chambre voisine de la mienne s'étant ouverte, je vis paraître sur le seuil un Anglais pâle comme un spectre; ses cheveux noirs flottaient en désordre, il était hâve et maigre. On ne voyait plus sur sa personne aucune trace de ce soin recherché qui distingue un *gentleman,* et cependant cet homme semblait appartenir à la classe la plus élevée de la société. Un seul domestique l'accompagnait : qui l'avait déposé là? qui était-il? d'où venait-il? comment semblait-il abandonné dans un pays où ses compatriotes sont tout-puissans? Il y avait là un mystère que je résolus de pénétrer. L'incident fortuit qui, ce jour-là, suspendait tous les travaux dans la ville me laissait d'ailleurs assez de loisir. A force de questions, je recueillis sur sa personne des détails d'abord assez incohérens, puis des renseignemens plus précis; enfin, j'obtins du serviteur fidèle qui veillait près de lui le récit des principaux épisodes de sa vie, tels que je vais essayer de les raconter.

I.

Dans un village de la petite île de Salsette, située tout près de Bombay, et que ses temples souterrains ont rendue célèbre, vivait un brahmane du nom de Nilakantha. Il desservait une pagode dont le revenu suffisait à son existence; l'étude des textes sacrés, la méditation et les rêveries extatiques occupaient ses journées. Moins que personne il doutait de ses propres vertus et de l'autorité de sa parole sur les Hindous de basse caste dont il recevait les offrandes. Par malheur, des missionnaires s'établirent dans son voisinage; la cloche de l'église attira peu à peu une partie considérable des ouailles du brahmane, qui se trouva presque seul au pied de ses idoles. Ruiné par la désertion des fidèles, Nilakantha les menaça d'abord de la colère des dieux, puis il se décida à chercher un autre genre de vie. Parmi les professions que les lois de sa caste lui permettaient d'embrasser, il choisit celle d'écrivain. Un riche *babou* (1), qui détestait les Européens et leur prêtait son argent à gros intérêts, lui offrit une place dans ses bureaux. Cette circonstance fut cause que Nilakantha transporta ses dieux domestiques au milieu d'un des hameaux qui environnent la grande ville de Bombay.

Résigné à son sort, exact à remplir son emploi, Nilakantha s'asseyait sur ses talons entre deux coussins, en face du divan où trônait le *babou;* là il passait la moitié du jour à couvrir de chiffres, avec sa plume de roseau, les feuilles de palmier qui lui servaient de registre; mais, quand arrivait l'heure du repos, il se redressait de toute sa hauteur.

(1) Nom que l'on donne dans l'Inde aux banquiers et aux négocians indigènes.

L'humble écrivain, redevenu brahmane, traversait avec dignité les cours et les galeries multipliées qui donnaient à la demeure du *babou* l'aspect d'un palais. Dans les rues encombrées de palanquins, de voitures rapides et de lourds chariots, il marchait les yeux à demi clos, le parasol sur l'épaule, laissant flotter sur ses genoux les plis ondoyans de son pagne, traînant ses babouches avec cette lenteur dédaigneuse, cette nonchalance affectée qui, dans un Asiatique, trahit la fierté et le sentiment de sa propre valeur. A mesure qu'il s'éloignait de la ville, son visage s'épanouissait; l'air libre, la brise fraîche de la mer se jouant dans les palmiers, la lumière versée à torrens par un soleil de feu sur un horizon étendu, tout lui rappelait l'influence de cette nature souveraine à laquelle les Hindous rendent un culte comme à la manifestation visible de la divinité. Il repassait dans son esprit les miraculeuses légendes de tant de solitaires, brahmanes comme lui, qui, en se livrant à la contemplation au fond des forêts, avaient acquis sur les créatures une puissance illimitée. Le souvenir de sa pagode lui revenait aussi, son imagination s'exaltait, et il arrivait, plein d'aspirations mystiques, jusqu'à l'entrée de sa demeure, où une main attentive avait tout disposé pour flatter son orgueil et réjouir son regard. L'image du lotus, dessinée à la craie sur le seuil, traçait une large rosace et formait une espèce de parvis que nul pied profane n'aurait osé fouler. Une guirlande de fleurs fraîchement cueillies se balançait au-dessus de la porte et décorait la statuette de Ganeça, idole à tête d'éléphant, que les brahmanes invoquent comme le dieu de la sagesse. Enfin, le sanctuaire d'une pagode n'eût pas été plus proprement arrosé que l'intérieur de cette mystérieuse habitation; Nilakantha, en y posant le pied, reconnaissait la présence et les soins empressés de sa fille.

Élevée dans les préjugés de sa caste, Roukminie, la fille du brahmane, se regardait comme appartenant à une race peu inférieure à celle des dieux, très supérieure à celle des hommes. Elle n'avait pas même un regard de curiosité pour les calèches élégantes qui traversaient parfois le hameau, emportant les riches Anglais de Bombay vers leurs opulentes villas. Les jeunes Persans coiffés du turban de mousseline à bande d'argent, dont les beaux traits rappellent ceux des héros peints sur les ruines de Persépolis, avaient beau jeter sur elle un regard curieux: ils n'étaient à ses yeux que des barbares. Puiser chaque jour aux étangs consacrés l'eau des ablutions, folâtrer quelques instans au bord des fontaines avec ses jeunes compagnes, puis revenir, sérieuse et fière, vaquer aux travaux du ménage, qu'elle considérait comme autant d'actes pieux, tel était l'emploi constant de ses journées. Le soir, elle s'asseyait, en compagnie de son père, sous la galerie de sa maison; alors seulement elle se revêtait de sa plus riche toilette. Une plaque

d'or ajustée sur le sommet de la tête, une couronne de fleurs d'un blanc de lait posée sur les tempes, des bracelets de toutes couleurs échelonnés sur le bras depuis le coude jusqu'au poignet, des anneaux de cuivre reluisans et sonores attachés autour de la cheville du pied, des brillans précieux suspendus aux oreilles, et une longue écharpe à bandes roses qui, roulée autour de la taille, se perdait sous l'épaule en voilant la poitrine, composaient cette parure. Roukminie la portait gravement, comme l'oiseau son plumage, sans joie puérile, sans désir d'attirer les regards. La teinte jaune du sandal en poudre semé à profusion sur son visage donnait même à sa physionomie de quinze ans l'aspect morne et inanimé d'une statue peinte.

En face de sa fille parée comme une idole, Nilakantha s'asseyait à l'autre extrémité de la galerie, dans le simple costume du brahmane officiant, les cheveux déliés, les bras et la poitrine rayés de lignes grisâtres qu'y avaient appliquées ses deux mains trempées dans les cendres du foyer. Ce bizarre tatouage et le mince cordon, signe distinctif des hautes castes, posé en sautoir sur l'épaule droite, formaient le seul vêtement qui couvrît la partie supérieure de son corps. Ses jambes croisées se perdaient sous les plis bouffans du pagne, qui présentaient dans leur arrangement un certain art, car il y a encore de la coquetterie dans la disposition de ce costume, simple jusqu'au cynisme. Le dos humide du brahmane portait les traces des ablutions par lesquelles il s'était purifié des souillures de la journée. Dans cette tenue traditionnelle du prêtre hindou, Nilakantha se livrait avec ardeur à la méditation. Alexandre environné de toute sa pompe se fût approché de lui, que cet autre Diogène n'eût pas même levé les yeux pour lui dire : « Retire-toi de mon soleil ! »

II.

Cette existence monotone ne fatiguait point le brahmane et n'ennuyait point sa fille; ils n'en rêvaient pas d'autre. Les bruits lointains de la ville européenne ne leur causaient pas plus d'impression que le murmure des flots sur la plage. Un soir donc que Roukminie et son père, assis à leur place accoutumée, se laissaient pénétrer doucement à la brise qui soufflait de la mer, il arriva que deux cavaliers passèrent par le village. C'étaient deux Européens, l'un jeune encore, mais déjà bruni par le soleil de l'Inde; l'autre plus près de l'adolescence, rose et frais comme l'est un nouveau débarqué, parti d'Angleterre depuis six mois à peine. Montés sur de jolis chevaux de race persane, ils se promenaient au pas, en suivant la route tracée au milieu des champs et des jardins; sentier sinueux, tout ombragé de man-

guiers épais sous lesquels des bananiers aux larges feuilles montraient leurs grappes de fruits mûrs. A un détour du chemin, un gros figuier de l'espèce des multiplians laissait pendre du haut de ses branches toute une forêt de racines effilées qui cherchaient à s'implanter en terre. Derrière ce rideau de verdure se cachait la maison du brahmane, ce qui fit que les cavaliers la découvrirent à l'improviste.

— Par ma foi, sir Edward, s'écria le plus jeune des deux cavaliers en arrêtant son cheval, voilà deux personnages qui se font l'un à l'autre un étrange pendant! On croirait voir sur la même branche un oiseau de paradis et un hibou. En vérité, je donnerais dix guinées pour avoir sur mon album le portrait en pied de cette jolie Hindoue.

Sir Edward tira doucement la bride de son cheval, comme pour attendre son ami, mais sans tourner la tête et sans répondre un seul mot.

— Mais voyez donc, continua avec enjouement le plus jeune des deux cavaliers, comme sa physionomie est grave et distinguée! quelle harmonie entre cette lèvre supérieure légèrement renflée et ce menton si fermement arrondi! Et quelle pose!... Ne dirait-on pas qu'elle veut singer la statue de la Nuit de Michel-Ange? Quant au père, avec son enduit de cendres mouillées, il ressemble assez à un caïman qui se sèche au soleil.

— Allons, Arthur, répliqua sir Edward, ne restons pas ainsi à flâner le long des chemins; voici l'heure où la haute société de Bombay va se réunir sur l'esplanade autour de la musique. Venez, je vous présenterai à quelques *gentlemen* de ma connaissance.

— Je serais pourtant curieux de voir cette charmante créature faire quelque mouvement. Quel singulier costume!... Une seule pièce d'étoffe autour du corps, et des colifichets des pieds à la tête!

La jeune fille, fatiguée de ce regard attaché sur sa personne, s'était levée tout d'un coup pour fuir dans sa maison.

— Bravo! reprit Arthur, elle saute comme une biche; les anneaux de cuivre résonnent à ses jambes comme les grelots du tambour de basque aux mains d'une almée. Et ce vieux rêveur! a-t-il juré de rester là jusqu'au jour du jugement?... Je ne pars pas d'ici que je ne l'aie fait sortir de sa rêverie... Eh! brahmane! — Et il se mit à crier aux oreilles de l'impassible Hindou.

— Ne voyez-vous pas qu'il est en extase et que rien au monde ne le tirera de sa méditation? interrompit sir Edward. En le regardant ainsi, vous avez excité son amour-propre de dévot hindou; soyez certain qu'il ne cédera pas. — Et comme Arthur, se piquant au jeu, agitait sa cravache autour du visage du brahmane. — Attendez, dit sir Edward avec impatience; puisque vous le voulez absolument, je vais recourir aux grands moyens. J'en sais un infaillible pour mettre hors de lui le

plus patient, le plus saint de ces hypocrites personnages; voyons s'il me réussira.

En parlant ainsi, le cavalier avait sauté à terre; il prit délicatement dans sa main gantée les babouches que le brahmane avait rangées près de la porte, et les lui plaça sur la tête, droit au-dessus de la triple ligne rouge et bleue qui ornait son front (1). Le brahmane ne remua pas; mais la jeune fille, qui se tenait blottie dans un coin de la maison, poussa un cri perçant. Les deux cavaliers s'éloignèrent au grand trot, sir Edward un peu contrarié d'avoir touché inutilement les vieilles chaussures de l'Hindou, Arthur riant tout à la fois de l'espièglerie et du désappointement de son ami. Au tournant du chemin, ils jetèrent un regard en arrière; mais un groupe de laboureurs qu'ils venaient de croiser au passage les empêcha de voir si le brahmane portait encore les babouches sur le front.

Un quart d'heure après cette petite scène, sir Edward avait conduit Arthur au milieu des promeneurs répandus dans la plaine qui entoure Bombay du côté de la mer. Cette plaine s'étend entre les murailles épaisses de la ville européenne, appelée communément le Fort, et une autre ville plus gracieuse, plus aérée, dans laquelle *civiliens* et militaires regardent comme une faveur de pouvoir s'établir. Ce quartier si recherché se compose simplement d'une file de maisons légères, de tentes spacieuses, entourées de fleurs et décorées avec d'autant plus de luxe à l'intérieur qu'elles paraissent plus modestes au dehors. Quand éclate la saison des pluies, la plupart de ces habitations disparaissent, laissant à nu la plage attristée et la grève battue par la tempête; mais les gros vents et les orages ont à peine cessé, que ces demeures temporaires se relèvent comme par enchantement. En quelques jours, la verdure les a couvertes de nouveau; la décoration a si vite reparu, qu'on croit avoir rêvé. Alors aussi recommencent, dans l'espace compris entre la ville de pierre et ce quartier mobile, les promenades, les réunions du beau monde, que la chaleur du jour retient captif à peu près tant que le soleil reste sur l'horizon.

Autour de ce noyau d'Européens s'agite une multitude confuse d'indigènes des diverses provinces de l'Inde, de mahométans venus des bords de la mer Rouge et du golfe Persique, d'Arméniens de Trébizonde, de Juifs d'Alep et de Bassora, de Persans, de Kourdes; car Bombay est l'entrepôt de toute la partie de l'Orient où retentit jadis le nom d'Alexandre, c'est-à-dire la partie qui s'étend, dans les contrées musulmanes, du Nil aux sables du Bélouchistan et, dans les régions idolâtres, de l'Indus à Ceylan. Cette foule devient plus compacte à mesure que les

(1) C'est un signe nommé *tilak*, que les Hindous attachés aux pratiques de leur religion renouvellent chaque jour après les ablutions du matin et du soir.

cent navires et les mille barques du port y versent leur population flottante. Des *péons* hindous appuyés sur des massues de bois stationnent de distance en distance pour maintenir l'ordre. Les marins de la presqu'île Arabique, les pêcheurs de la côte mahratte et du Cambaye, race de pirates incorrigibles qui ne se feraient aucun scrupule d'enlever un navire en pleine mer, se promènent là de l'air du monde le plus pacifique. Si parfois on entend des clameurs, si la foule s'émeut sur quelque point, ce tumulte sera causé par un matelot européen qui, enivré de sa force et exalté par de trop copieuses libations, aura culbuté d'un coup d'épaule une famille hindoue trottant sur un petit chariot, ou renversé d'un revers de main des porteurs de palanquins assez insolens pour se refuser à le voiturer gratis. Quelques coups de massue appliqués à longueur de bras par les *policemen* sur la nuque du délinquant suffisent à rétablir la paix publique, et les indigènes vengés applaudissent à grands cris. Ce bruit passager n'a pas troublé la musique, point central autour duquel circulent lentement les brillans cavaliers et les élégantes *ladies* en calèche. Ce groupe peu nombreux, enfermé dans les flots d'une multitude étrangère comme une île dans les vagues menaçantes de l'océan, c'est l'Europe avec sa puissance intellectuelle, son génie dominateur, sa force créatrice.

Tout homme comme il faut tient à faire acte de présence au milieu de cette société choisie; sir Edward, qui, par sa grande fortune et la distinction de ses manières, s'était acquis un certain renom parmi la jeunesse fashionable de Bombay, ne manquait jamais d'y paraître. Ce jour-là, il resta sur l'esplanade tant que la musique y retint les promeneurs. Quand il songea à regagner la ville, le bruit de la mer agitée par la brise dominait de plus en plus celui de la foule qui se dispersait; les blanches tuniques des guèbres, rangés sur les remparts pour adorer le soleil couchant, s'effaçaient dans l'ombre : il faisait nuit. En se retirant, sir Edward crut apercevoir un Hindou qui s'attachait à ses pas; il lança son cheval et emmena Arthur à un *tea-party*. La réunion était nombreuse; la conversation ne tarda pas à s'animer, et Arthur se rapprocha d'un groupe où l'on s'entretenait des mœurs des habitans de l'Inde. Il écouta d'abord très attentivement; puis, enhardi par l'accueil bienveillant que lui valait sa qualité de nouveau-venu, il se risqua à raconter le tour que sir Edward venait de jouer à un brahmane. Sir Edward lui lança un coup d'œil sévère, ce qui fit qu'il n'eut garde de nommer les personnages.

— Ne riez pas, répondit à demi-voix un homme âgé qui cherchait à donner à ses paroles un accent paternel; l'espièglerie a été un peu forte. L'Européen dont vous parlez a fait à ce brahmane une injure irréparable. Celui-ci est dégradé, il a perdu sa caste par le seul contact d'un objet impur qui a souillé son front; il ne survivra peut-être

pas à ce déshonneur,... et peut-être aussi voudra-t-il en tirer vengeance.

— Un duel par hasard? demanda Arthur en souriant.

— Un duel si vous voulez, mais où le choix et l'avantage des armes seraient entièrement du côté de l'Hindou. Cependant, si l'injure qu'il a reçue n'a pas eu d'autres témoins que des Européens, il se pourrait qu'il n'y attachât pas une aussi grande importance. Quant à moi, je ne m'y fierais pas, car les brahmanes ne pardonnent jamais un affront.

Sir Edward, pour donner un autre tour à la conversation, parla d'un épagneul qu'il venait de recevoir d'Europe et qu'il s'agissait de mettre à l'épreuve dans les marais de Panwell, où les *sportmen* de Bombay vont chasser la bécassine. On projeta des parties à cheval et en bateau sur divers points de l'île de Bombay et des côtes voisines. — L'hiver se passa fort agréablement sans que les deux amis entendissent parler du brahmane; ils avaient même oublié la petite aventure que nous venons de raconter, quand un incident fortuit la leur remit en mémoire. Sir Edward allait partir pour le Bengale, où l'appelaient de grandes chasses au tigre et à l'éléphant. La veille du jour où il devait quitter Bombay, il dînait avec quelques amis : Arthur était de la fête. Vers la fin du repas, les serviteurs, fatigués d'agiter les éventails sur la tête des convives, s'endormaient dans les coins de la salle; les maîtres d'hôtel se retiraient après avoir versé la dernière bouteille de champagne. Tout à coup un *kouli* (commissionnaire hindou) vint apporter un paquet très proprement enveloppé et adressé à sir Edward.

— De la part de qui? demanda celui-ci.

— *Maâloum nahin, saheb*, je n'en sais rien, monsieur, répondit le *kouli* en s'inclinant, et il disparut.

Ce paquet, sir Edward le délia à moitié, et reconnut qu'il contenait les babouches que de sa propre main il avait posées sur le front du brahmane. Il se hâta de le refermer en jetant sur Arthur un regard qui semblait dire : « Pourquoi m'avez-vous poussé à faire cette folie? » Tous les conviés l'accablèrent de questions pour savoir ce que renfermait ce mystérieux paquet; sir Edward se contenta de répondre : — C'est un Hindou de ma connaissance qui m'envoie son présent d'adieu !

III.

Le lendemain, sir Edward, ayant expédié ses bagages en avant, s'embarquait dans un bateau qui allait le conduire de l'île de Bombay à la grande terre; une fois sur le continent, il devait retrouver ses chevaux et poursuivre sa route jusqu'au Bengale. Au moment où il quittait le rivage, un pénitent hindou du genre de ceux qu'on nomme *san-*

niassy s'approcha de lui; il avait les cheveux en désordre, les ongles longs et crochus comme les serres du vautour, le corps presque nu et tout barbouillé de cendres. Sur le dos il portait un petit vase de cuivre, sous le bras une peau d'antilope, à la main un bâton formé de trois branches roulées ensemble comme des serpens (1); ses yeux, où se peignait une fureur extatique, lançaient des éclairs. Le sanniassy, debout devant sir Edward, lui adressa d'un ton paternel, qui contrastait singulièrement avec l'expression menaçante de son visage, cette formule d'adieu souvent employée par les poètes : « Va, mon fils, va où tes vœux t'appellent, et que les routes te soient douces! » Sir Edward, sans même paraître le voir ni l'entendre, donna l'ordre de larguer les voiles; la barque s'inclina sur les eaux et vogua légèrement vers la côte. Les matelots tournaient fréquemment leurs regards dans la direction du rivage qu'ils venaient de quitter; ils se montraient les uns aux autres le sanniassy toujours debout à la même place et qui ne semblait plus qu'un point noir sur le sable. Quand il eut disparu, ils se parlèrent à voix basse en prononçant le nom de Nilakantha.

Sir Edward atteignit bientôt le continent; il avait une longue route à parcourir : aussi la commença-t-il à petites journées, d'abord à cause de la marche pesante de ses équipages, et puis afin de ménager ses chevaux, auxquels il tenait beaucoup. Aller vite est difficile quand on mène à sa suite des chariots attelés de bœufs et des serviteurs à pied. D'ailleurs, à quoi bon se hâter, quand le voyage, loin d'être une fatigue, a tout le charme d'une promenade? Dans les pérégrinations les plus lointaines que les Anglais entreprennent d'un bout à l'autre de l'Inde, ils peuvent avoir des dangers à courir de la part des tigres et des voleurs; mais quant à des privations, ils n'en ont jamais à supporter. Tout est prévu, calculé avec un soin merveilleux pour que la vie errante, déjà pleine d'attraits dans un pays aussi prestigieux que l'Asie, s'embellisse encore de toutes les aises de la vie sédentaire. Un nombreux domestique entoure le voyageur; dès le matin, une tente, portée par des chameaux, l'a précédé à la halte qu'il lui a plu d'indiquer. A son arrivée, il trouve le déjeuner servi. Rien ne manque à son repas, fût-il au sommet des montagnes, au milieu des forêts : les bières anglaises et les vins d'Espagne, la fine vaisselle et l'argenterie brillante l'attendent sur sa table. Le lit de repos est dressé pour qu'il puisse sommeiller pendant la chaleur du jour. Bientôt arrivent les charrettes qui portent les bagages, les coffres, le palanquin; le gros de la troupe s'arrête quelques heures, puis prend les devans avec une seconde tente qui sera disposée pour la grande halte du soir. C'est là l'instant solen-

(1) Le vase de cuivre sert aux ablutions; sur la peau d'antilope, le fakir s'assied pour méditer ou se couche pour dormir; le bâton à trois branches (*tridanda*) est l'emblème de la triade brahmanique.

nel; les palefreniers plantent les piquets auxquels ils attacheront les chevaux; des malles et des coffres sort une multitude d'ustensiles et de petits meubles à garnir toute une maison; un essaim de serviteurs, maître-d'hôtel, cuisinier, *groom*, porte-pipe, hommes de peine destinés à doubler les chefs d'emploi, coupeurs d'herbe, conducteurs de chariots, chameliers, etc., s'agitent autour de la tente, mais sans bruit, sans désordre. Les chevaux hennissent à la fraîcheur du soir, les bœufs vont paître librement sous les grands arbres, les chameaux agenouillés broutent les pousses tendres des buissons, les chiens flairent l'horizon et aboient dans l'obscurité. Puis, peu à peu, le silence s'établit. Le maître a fini son dîner, il va dormir, tout se tait; on n'entend plus que le chuchotement des cipayes appuyés sur leurs lances qui causent à demi-voix aux abords du camp, et au loin les cris étranges des oiseaux nocturnes et des bêtes fauves qui saluent le retour des ténèbres. Au matin, avant le lever du soleil, tout s'ébranle; les tentes sont repliées, une épaisse poussière signale la marche du convoi qui s'éloigne. Le laboureur hindou, qui tire l'eau des étangs pour arroser ses rizières, regarde d'un œil indifférent les fardeaux sans nombre que l'Européen traîne après lui, l'embarrassant attirail d'ustensiles dont il ignore l'usage, et, sans interrompre ses travaux, il se dit : « C'est un officier de la compagnie qui passe! »

Ainsi voyageait sir Edward. Il avait fait déjà les deux tiers de la route sans éprouver le plus léger contre-temps; ses chiens d'arrêt, conduits en laisse par un *dog-boy* (1), paraissaient en fort bon état; ses chevaux, quoiqu'un peu harassés, avaient encore l'oreille droite et l'œil animé. Quant à lui, il commençait à s'ennuyer de ce long tête-à-tête avec une nature admirable, mais sauvage; car le flegme britannique ne s'arrange pas mieux de la solitude que la pétulance française: il y a si peu de gens d'ailleurs qui ne regardent pas comme perdu le temps qu'ils passent loin des hommes! La rencontre de quelques officiers venant de Madras, dont sir Edward trouva les tentes dressées près du chemin, vint donc fort à propos rompre la monotonie du voyage. Il campa à côté d'eux, à l'entrée d'une plaine de toutes parts dominée par de beaux arbres. Entre ces jeunes gens de même âge, de même rang, s'établit bientôt cette intimité passagère, qui consiste à chasser de compagnie, à parler de choses indifférentes et à faire parade de sa fortune. Dans des réunions de ce genre, l'amour-propre se met toujours de la partie. Sir Edward, habitué à briller en toute circonstance, ne laissa point échapper cette occasion de remporter, chemin faisant, un triomphe qui établit sa réputation parmi les officiers de l'armée de Madras. Un soir que chacun vantait ses chevaux, il proposa

(1) Valet de chiens.

d'improviser des courses, et le lieu paraissait trop bien choisi pour que son idée ne fût pas accueillie avec empressement.

Tous les officiers étaient parfaitement montés; sir Edward avait aussi des chevaux excellens, mais un surtout de race arabe. Il le tenait d'un riche musulman, qui ne l'aurait cédé à aucun prix, s'il n'eût été marqué au front d'une lune blanche, signe que les Orientaux regardent comme un mauvais présage. Pendant la route, deux *saïs* (palefreniers persans) le conduisaient par la bride en marchant à pied; sir Edward avait eu des peines infinies à le dompter, à l'habituer à voir en face un habit rouge, et surtout à se laisser monter par un cavalier qui ne portât ni larges caleçons, ni turban. Cet animal précieux faisait la gloire et l'orgueil de sir Edward, qui, comptant sur une victoire assurée, attendait avec impatience le moment d'entrer en lice.

On était convenu de laisser aux chevaux quelques jours pour se reposer, ce qui n'empêchait pas les jouteurs de se préparer à la lutte par des courses d'essai. Plus l'instant décisif approchait, plus il se mêlait d'animation à ces exercices préliminaires; sir Edward, fier de la supériorité de son cheval, tenait tête à tous les parieurs. Enfin arriva le jour fixé; les tentes, rangées à l'extrémité de la plaine, rappelaient les pavillons élégans que l'on élève en Europe pour de pareilles fêtes. Les drapeaux flottaient au vent; des cipayes, armés de lances et placés à intervalles égaux, marquaient la ligne à suivre. Une pagode en ruine, à demi cachée par des figuiers, formait le point extrême et comme la borne de l'hippodrome; c'était là qu'il fallait tourner.

Au signal donné, tous les coursiers se précipitèrent avec impétuosité dans l'arène. Sir Edward, qui, au premier tour, avait déjà pris la tête, sentit son cheval tressaillir en passant près de la pagode; mais la rapidité de la course fit qu'il ne put distinguer ce qui effrayait l'animal. Au second tour, il eut soin de plonger d'avance ses regards au fond du vieux temple; il ne vit rien qu'une statue noire, à huit bras; cependant l'animal broncha légèrement. Au dernier tour, les cavaliers laissés en arrière redoublaient d'efforts; pour le vainqueur, il ne s'agissait plus d'arriver le premier, c'était un point gagné, mais de toucher le but bien avant ses rivaux. Ce double succès, sir Edward le regardait déjà comme assuré; pour la troisième fois, il rangeait la pagode, quand un fragment de la statue, lancé avec vigueur, vint frapper son cheval droit au milieu du front. La bête se cabra tout d'un coup, retomba à faux sur ses pieds de devant, et roula dans la poussière.

La victoire était perdue; sir Edward, hors de lui, se releva précipitamment et courut à la pagode. Il n'y trouva rien que la statue immobile qui semblait le regarder avec surprise; en l'examinant d'un œil attentif, il remarqua qu'il manquait à l'idole la moitié d'une main. Dans le premier moment de colère, il eut envie de lui faire sauter la

tête d'un coup de pistolet; mais il reprit son sang-froid en songeant que cette vengeance inutile ajouterait le ridicule à l'humiliation de sa défaite. Son coursier favori était pour toujours hors de service; lui-même il se sentait le bras foulé; les officiers, pour le consoler, citèrent beaucoup d'exemples de l'inconvénient qu'il y a à se servir dans l'Inde de chevaux arabes qui sont parfois fantasques et sujets à avoir peur des idoles à huit bras. Quant à la pierre lancée par une main invisible, sir Edward n'en voulut pas parler; il eût passé pour un visionnaire, et rien de plus.

Le lendemain, sir Edward se remit en route avec le bras en écharpe, ce qui ne l'inquiétait guère, mais très contrarié de l'échec qu'il venait d'éprouver. Comme il gravissait au pas et de fort mauvaise humeur la colline au pied de laquelle les courses avaient eu lieu, il vit un grand nombre d'indigènes se presser le long des sentiers. La conque dont les prêtres hindous se servent pour appeler les fidèles aux cérémonies religieuses retentissait sourde et mugissante à travers la forêt. Les femmes se hâtaient, portant les petits enfans à cheval sur leurs hanches; les hommes couraient de ce pas leste et souple du sauvage que l'absence presque complète de vêtemens rend si libre dans ses allures. Tout ce monde se groupait autour d'un brasier, ou plutôt d'un lit de charbons ardens sur lequel des dévots enivrés d'opium marchaient les pieds nus. Auprès de ce feu s'élevait un poteau que traversait à son sommet une longue perche posée en équilibre. Au moment où sir Edward passait, — car cette fête (1) se tenait sur le bord du chemin, — un sanniassy, amenant à lui l'un des bouts de la perche, s'y suspendit au moyen d'un croc de fer qu'il s'enfonça dans le flanc. Au signal qu'il donna lui-même, vingt bras pesèrent sur l'autre extrémité de la perche, qui s'éleva dans l'espace. Il pirouetta d'abord avec une rapidité extraordinaire; puis, comme un oiseau qui plane, il flotta doucement de droite à gauche, jetant sur la foule ébahie des masses de fleurs. Le sang ruisselait à flots sur les reins du sanniassy; quand sir Edward fut près de lui, il le regarda fixement, d'un air à la fois triomphant et inspiré. L'Européen détournait ses yeux de ce spectacle repoussant; mais le sanniassy, comme pour le contraindre à lever la tête, lui lança une tige d'asclépiade fraîchement épanouie, avec cette phrase : « Va, mon fils, va où tes vœux t'appellent, et que les routes te soient douces! »

IV.

A cette phrase du sanniassy, le cavalier tressaillit involontairement; puis, quand il eut fait une centaine de pas, l'envie le prit de lui envoyer

(1) A Pondichéry, on appelle cette solennité la fête du *vire-vire*.

les deux balles de sa carabine. Abattre au vol un pareil fou lui semblait un beau coup; mais, quand il tourna la tête, la perche, en s'abaissant, déposait au milieu de la foule exaltée le sanniassy tout sanglant.

Sir Edward arriva bientôt au Bengale, parfaitement rétabli de sa chute; une vie de fêtes et de plaisirs l'attendait à Calcutta. Si la langue anglaise avait la sonorité des langues méridionales, Calcutta serait célèbre dans le monde par un de ces dictons que la rime rend populaires, comme *Sevilla maravilla, Lisboa cousa boa.* Bombay, on le sait, représente la face occidentale de l'Asie; Madras est la tête et le cœur de la presqu'île indienne; Calcutta, c'est l'Asie tout entière. La puissance anglaise s'y montre dans sa plus grande splendeur; il semble que le million d'indigènes qui l'entoure n'est là que pour lui faire cortége et ajouter à son éclat. Briller sur un pareil théâtre était le plus ardent désir de sir Edward, et il y réussit. La nature l'avait doué de ces qualités précieuses aux yeux du monde qui sont l'apanage du parfait *gentleman;* il s'avançait hardiment dans la vie, plein de confiance en sa destinée, sûr de ne jamais faillir aux occasions d'être heureux que le sort lui offrirait, mais comptant aussi que le bonheur ne lui devait jamais faire défaut. Il y a des mortels gâtés par la fortune qui traversent l'existence comme l'oiseau franchit l'espace, sans même voir ni les pierres, ni les ronces de la route. Pour ceux-là, et sir Edward était du nombre, pas un jour qui n'amène un nouveau plaisir, qui n'ajoute un chapitre au roman de leur vie, roman plein d'épisodes, de variété et de mouvement, qu'ils sèment feuille à feuille sur leurs pas et laissent à d'autres moins favorisés le soin de recueillir.

Quelques mois de séjour à Calcutta avaient suffi à sir Edward pour s'y faire remarquer et devenir un homme à la mode. Quand il se sentit parvenu à son apogée, il se maria. Ses amis prétendaient qu'il voulait s'ensevelir dans toute sa gloire : il les laissa dire et s'abandonna doucement au bonheur. Parties bruyantes, chasses hasardeuses, il oublia tout pour mieux goûter le charme d'un amour partagé; assez longtemps il avait vécu dans le tourbillon d'une vie errante et agitée pour que le repos lui parût compenser le sacrifice qu'il faisait de son indépendance. La jeune fille sur laquelle son choix s'arrêta était une Anglaise née dans l'Inde, qui joignait à la délicatesse gracieuse des races du Nord la beauté plus sévère du type asiatique. Le climat brûlant du Bengale, qui avait imprimé à ses traits une molle langueur, semblait avoir développé, au lieu de l'abattre, l'énergie de son caractère. On reconnaissait en elle une de ces femmes courageuses et romanesques qui se confient sans crainte au galop d'un cheval fantasque et aux caprices d'une mer menaçante, et qui courent avec témérité au-devant des périls et des émotions, mais sans oublier jamais que devant le monde il convient de ne rien trahir de leurs élans passionnés. Sir Ed-

ward, qui l'aimait tendrement, se retira avec elle dans une belle habitation située au bord du Gange.

De tous les plaisirs tranquilles que lui offrait sa nouvelle résidence, sir Edward affectionnait surtout les promenades sur le fleuve. Comme beaucoup de riches Anglais établis au Bengale, il possédait un de ces bateaux décorés avec luxe qui portent à l'arrière des cabines spacieuses; on les nomme *bholia*. Quand la brise du soir jetait quelque fraîcheur dans la campagne, il donnait l'ordre d'armer son *bholia*. En une minute, cuisiniers et maîtres d'hôtel transportaient à bord tout ce qui était nécessaire au service de cette maison flottante; les préparatifs se faisaient avec cette ponctualité, cette exactitude qui rend la vie dans l'Inde si douce et si facile qu'on est tenté de commander pour le simple plaisir d'être obéi. Le plus souvent sir Edward remontait le Gange au-dessus de Calcutta, pour jouir de la vue des sites, qui deviennent plus variés et plus pittoresques à mesure qu'on s'avance dans les terres; parfois aussi il se rapprochait de l'Océan, parce qu'il aimait à voir, du pont de son *bholia* paisiblement porté sur des eaux calmes, les vagues lointaines de la mer brisées par le courant du fleuve.

Un soir, il voguait vers l'embouchure du Gange; la lune se levait, resplendissante et pure, sur un ciel encore embrasé des feux du soleil couchant. Sa jeune femme, accoudée sur le bord, laissait flotter sa noire chevelure à la brise qui commençait à souffler de la mer. Elle s'abandonnait à sa rêverie en regardant tourbillonner l'eau sous les avirons des rameurs.

— Que regardez-vous ainsi, chère Augusta? lui dit sir Edward en s'approchant d'elle.

— Je regarde ces flots qui se rendent à l'Océan comme la vie coule vers l'éternité, répondit-elle avec calme.

— Et ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette vie, qu'on maudit si souvent, des jours, des instans au moins, où l'on se sent trop heureux pour rien désirer au-delà?... Quelle nuit splendide! Voyez ces figuiers immenses qui penchent vers les eaux leurs branches altérées, ces palmiers élancés qui découpent sur le firmament leur sombre panache. O Augusta! nos froids climats n'ont pas de jours qui se puissent comparer aux nuits du tropique; le ciel d'Europe n'a ni cette transparence ni cette profondeur. Les étoiles semblent s'épanouir comme autant de fleurs sur cette voûte sereine; on dirait que ce sont elles qui répandent sur la terre cette fraîche senteur.

— Edward, reprit Augusta, vous me rappelez que j'ai oublié les belles fleurs que vous m'avez apportées ce soir.

— J'y ai songé pour vous, répliqua sir Edward, et il frappa dans ses mains. Un domestique hindou parut sur le pont, apportant un grand vase de Chine rempli de fleurs du plus magnifique éclat.

— Merci! merci! s'écria Augusta en s'approchant avec vivacité du bouquet colossal dont le parfum sembla l'électriser tout à coup; maintenant, rien ne manque à la beauté de la scène qui nous entoure. Voguons plus doucement, je vous prie; retardons, s'il est possible, ces heures charmantes, qui ont la douceur d'un rêve!

A un signe que fit sir Edward, les rameurs levèrent leurs avirons; le *bholia* se mit à dériver au courant. Les chakals commençaient à glapir le long des rives du Gange; ils se taisaient par intervalle pour reprendre à l'envi leurs aboiemens entrecoupés, qui ressemblent à des sanglots. Des oiseaux plongeurs, surpris dans leur sommeil par les fanaux de la barque, s'envolaient sous les arbres en frappant du bout de leurs ailes la surface des eaux. Çà et là de petits esquifs à l'ancre au fond des anses tranquilles dormaient sous leurs voiles à demi pliées. Appuyée au bras de sir Edward, Augusta se promena quelques instans sur le pont du *bholia;* puis, attirée par le parfum des fleurs, elle prit une tige d'asclépiade qui couronnait le bouquet et s'assit à la poupe.

Depuis quelques instans, le *bholia* dérivait ainsi; le plus profond silence régnait à bord. Tout à coup les matelots, qui sommeillaient sur leurs bancs, se levèrent en parlant tous à la fois sur ce ton particulier aux Bengalis qu'on prendrait pour un gazouillement d'oiseaux. Quelques-uns d'entre eux, s'armant de leurs avirons, poussèrent au large, avec précaution, une espèce de radeau que le courant venait de heurter contre les flancs de la barque. Au bruit qu'ils firent, sir Edward se pencha sur le bord; il vit un faisceau de joncs à peine liés ensemble, sur lequel un Hindou se tenait immobile.

— Qu'y a-t-il? demanda Augusta.

— Peu de chose, répondit sir Edward; un fanatique hindou qui se rend à la mer pour y mourir (1). La rencontre du *bholia* pouvait retarder son voyage, et nos rameurs l'ont pieusement remis dans sa route. Entraver la marche de ce pèlerin parti pour aller vers Brahma serait à leurs yeux un gros péché, car il est déjà paré pour le sacrifice. Son front et ses joues sont barbouillés de la vase du Gange, qui purifie l'homme de ses souillures.

— Je veux le voir, dit Augusta en se levant. Pauvre vieillard! il fut un temps où la vie lui paraissait le souverain bien. Il avait sans doute une famille, des enfans qu'il aimait! Oh! que je serais curieuse d'entendre son histoire! Croyez-vous, Edward, qu'on puisse ainsi courir au-devant de la mort sans avoir été détaché de la terre par quelque douleur?

— Oh! répliqua sir Edward, ces Hindous sont des rêveurs qui se

(1) La mer qui reçoit les eaux des fleuves sacrés, comme le Gange, le Godavery, etc., est sainte aux yeux des Hindous. Il arrive parfois qu'un ascète ou un pénitent, pour couronner une vie d'austérité et d'expiation, y va chercher la mort.

décident un matin à se mettre en route pour l'autre monde, comme nous à partir pour la campagne!

Tout en parlant ainsi, il ordonna aux rameurs de reprendre leurs avirons. Le *bholia* se mit en mouvement, et le faisceau de joncs sur lequel flottait l'Hindou disparut dans l'ombre. Augusta, vaincue par le sommeil, se retira dans la cabine pour y prendre quelques heures de repos. Sir Edward resta constamment sur le pont, afin de diriger la course du *bholia*, qui, poussé par les rames, marchait assez vite, malgré son poids. Cependant, comme l'eau peu profonde sur les grèves obligeait la grande barque à faire de fréquens détours, tandis que le radeau de joncs dérivait en ligne droite, il arriva qu'au point du jour sir Edward et l'Hindou se trouvèrent encore fort près l'un de l'autre. Déjà se montrait à l'horizon la ligne verte et écumeuse qui annonce la mer; les voiles blanches des navires de haut bord se dessinaient dans le lointain. Sir Edward descendit dans la cabine pour éveiller Augusta : celle-ci dormait d'un profond sommeil, tenant à la main la belle branche d'asclépiade qu'elle n'avait pas quittée..

— Venez, venez, lui dit vivement sir Edward, le soleil vous attend pour paraître; les étoiles pâlissent, la brise du matin fait murmurer les flots; déjà sur la cime des palmiers le vautour a secoué ses ailes...

Augusta, pour toute réponse, entr'ouvrit les yeux et serra la main de sir Edward. — Qu'avez-vous? s'écria-t-il; Augusta, êtes-vous souffrante? Et, comme il courait sur le pont chercher les servantes assises à la poupe loin du regard des matelots, il entendit une voix qui semblait sortir des eaux répéter ces paroles : « Va, mon fils, va où tes vœux t'appellent, et que les routes te soient douces! »

A ces mots, il se souvint du sanniassy, de la fleur d'asclépiade que celui-ci lui avait jetée certain jour du haut des airs avec cette même formule de souhait. Épouvanté, il se précipita de nouveau dans la cabine et arracha la fleur déjà fanée qu'Augusta serrait entre ses doigts. Celle-ci le regarda tristement, essaya de parler et ferma les yeux. — « *Mar djati! mar djati!* elle se meurt! elle se meurt! » criaient les servantes fondant en larmes, et l'une d'elles lança dans le Gange la branche perfide, qui, en tombant, teignit les eaux d'une couleur bleuâtre. Sur le pont, les matelots effrayés parlaient de poison subtil versé dans la corolle de l'asclépiade.

Le *bholia* avait changé de route; les rameurs le ramenaient vers l'habitation de leur maître aussi vite que le leur permettait la force du courant doublée par celle du flux. Pendant que la barque splendide voguait silencieusement vers la ville, emportant le corps inanimé d'Augusta, le radeau de joncs, à peine visible au milieu du grand fleuve, commençait à vaciller sur les flots. L'Hindou s'y tenait toujours dans la même posture, et la vague grossie le ballotta pendant quelque

temps, sans lui faire perdre l'équilibre; puis, peu à peu, il s'enfonça sous la lame. Après avoir sombré un instant, les joncs reparurent à la surface, mais dispersés et flottant au hasard; cette fois, le sanniassy n'y était plus : il venait de quitter son frêle esquif pour plonger sous l'eau, comme l'oiseau quitte la branche pour s'élancer dans l'air.

Quelques jours après, sir Edward s'éloigna du Bengale, en proie à une agitation violente. Pour chercher une distraction à sa douleur, il erra dans les provinces de l'Inde les plus reculées et les plus sauvages. Comme il traversait le Mysore dans la saison la plus dangereuse pour les Européens, la fièvre des *jungles* le saisit. Ses porteurs de palanquin l'abandonnèrent au milieu d'un village où il ne pouvait trouver aucun secours. Un domestique fidèle qui lui restait se chargea de le faire transporter sur la côte, dans l'espoir que l'air de la mer calmerait un peu ses souffrances. C'était lui que j'avais rencontré dans le caravansérail d'Alepey, debout sur le seuil de ma porte, pâle comme le soleil éclipsé qui répandait sur sa physionomie une teinte lugubre, abattu par la douleur et la maladie, incapable de penser et de se souvenir.

Arthur, cet ami qui, passant avec sir Edward devant la cabane du brahmane, l'avait poussé à jouer à celui-ci le tour que nous avons raconté en commençant, quitta Bombay peu de jours après le départ de son ami pour le Bengale, et se rendit sur les bords de l'Indus, pays redouté des troupes anglaises à cause de l'insalubrité du climat. Il y souffrit constamment de douleurs aiguës que les médecins traitèrent comme une affection du foie, maladie commune aux Indes; mais les Hindous attribuaient sa langueur à un maléfice, car l'Orient aussi a des sorciers et des sorcières qui sont fort à craindre.

Quant à Roukminie, la fille du brahmane, à peine son père l'eut-il abandonnée, qu'elle se livra à des œuvres pieuses et méritoires, dont voici en peu de mots le détail. Dans une pagode très voisine de Bombay vit une nuée de pigeons qui se multiplient de telle sorte, que le sol et les murs en sont couverts; on ne peut y poser le pied ni y faire un mouvement sans fouler et heurter ces bienheureux volatiles, auxquels les dévots apportent des grains en abondance. Au milieu de ces pigeons et comme incrusté dans la terre végète un brahmane très vieux, qui, depuis une vingtaine d'années, n'a pas changé de posture. Il est couché sur le dos et tient une main élevée en l'air; cette main supporte un vase où poussent et meurent successivement des herbes et des fleurs. Roukminie s'est consacrée au service de ce pénitent; c'est elle qui, deux fois par jour, lui apporte le riz et l'eau qui composent sa nourriture. Elle espère ainsi se réhabiliter de l'injure faite à son père et qui avait rejailli sur elle.

TH. PAVIE.

DE

LA LITTÉRATURE

EN

EUROPE ET EN AMÉRIQUE.

OEUVRES DE HENRI WADSWORTH LONGFELLOW.

I. *The Spanish Student, a play.* Cambridge, 1844. John Owen. — II. *The Belfry of Bruges and other Poems.* Cambridge, 1846. John Owen. — III. *Voices of the Night.* Boston, 1848. W. D. Ticknor et Co. — IV. *Ballads and other Poems.* Boston, 1848. — V. *Evangeline, a tale of Acadie.* Boston, 1848. — VI. *Hyperion, a romance.* Boston, 1848. — VII. *Outre-Mer, a pilgrimage beyond the sea.* Boston, 1848. — VIII. *Kavanagh, a tale.* Boston, 1849. Ticknor et Co.

Notre temps est fécond en tristes spectacles, mais il n'y en a aucun qui excite un sentiment plus douloureux que celui de cet affaissement intellectuel qui se manifeste de plus en plus dans le monde entier. Au milieu des insurrections, des guerres, des tumultes parlementaires qui assourdissent toutes les oreilles et hébètent tous les esprits, il serait doux par momens de se retirer dans les terres fleuries créées par les poètes et par les artistes, dans les mondes nouveaux découverts par eux. Vaine espérance! A peine entré, vous vous voyez entouré d'ombres et de fantômes; aucun être réel ne s'approche de vous, vous n'entendez aucune histoire nouvelle, vous n'apprenez aucun secret inconnu. Alors

vous retournez, comme auparavant, aux journaux, à la polémique, au spectacle de votre époque. Cela au moins est émouvant et réel, et, si ce fracas ne réjouit pas votre esprit, au moins il fatigue votre corps. Le hasard invente mieux que les poètes du monde entier; il compose avec autant d'habileté et de logique, il crée et travaille au jour le jour comme nous le faisons tous. — Cependant cet affaissement profond, cette impuissance, d'où vient-elle? Est-elle un effet de la sénilité des civilisations en Europe? est-elle un effet de l'adolescence des peuples nouveaux, de la civilisation américaine par exemple? Quelles sont les causes qui, en Amérique et en Europe, paralysent la vie intellectuelle et l'originalité individuelle, qui étendent sur toutes les productions de l'esprit le démocratique niveau? Les livres d'un écrivain américain, de M. Henri Longfellow, nous aideront à jeter quelque lumière sur ce triste sujet.

Philosophes, et vous qui ne faites pas profession de l'être, mais qui aimez à penser, avez-vous jamais réfléchi, médité sur le spectacle que présentent à l'heure qu'il est et la France, et l'Europe, et le monde? Puis, en contemplant ces révolutions, ces catastrophes, ces grandes infortunes nationales et ces passions furieuses, vous êtes-vous demandé quelquefois : D'où vient donc qu'au milieu de toutes ces convulsions rien ne germe et n'arrive à éclosion? Pourquoi ne voit-on se manifester aucune grande intelligence? Pourquoi les fleurs les plus belles de la pensée humaine, la poésie, les arts, demeurent-elles à peu près stériles? — Ah! direz-vous, le temps des grandes individualités est passé, désormais les masses sont maîtresses. Voyez plutôt : nous qui sommes journalistes, avocats, professeurs, hommes de lettres, vainement nous réclamons au nom de l'aristocratie intellectuelle. On ne nous répond que par des sarcasmes. — On vous donnera comme aux autres dans la répartition des produits, nous dit-on; d'ailleurs l'intelligence n'a pas de prix : c'est vous-mêmes qui l'affirmez. Eh bien! soit, vous gouvernerez et nous mangerons. — Que voulez-vous donc écrire, enseigner, versifier pour de pareilles gens? Ils demandent si les arts et la poésie sont des choses qui peuvent nourrir, et si, comme le dit le philosophe Apemantus dans *Timon d'Athènes*, ils peuvent servir de manteau, afin de nous préserver de la bise. Le mérite n'est plus récompensé. — Ce ne peut pas être là une bonne raison, répondrons-nous; dans d'autres temps, les masses ont été maîtresses, et le génie individuel n'en continuait pas moins sa marche. Le tocsin et les batailles n'ont jamais pu éteindre la voix solitaire du poète et les méditations du sage. Pendant que, de nos jours, les rues de Paris, mornes et silencieuses, retentissaient du bruit du canon, il y avait dans cette France révolutionnaire d'heureuses vallées où brillait le soleil de juin. Je ne dirai pas qu'il y eût d'insoucians bergers chantant gaiement sur la flûte, mais certai-

nement les jurons, le patois, les paroles grossières des petits pâtres déguenillés, épurées et adoucies par l'écho, y retentissaient comme la plus douce musique. S'il y eût eu là un Robert Burns, évidemment il eût continué ses chants à la marguerite coupée, aux abeilles, à la rivière de l'Ayr, à Mary, à Jeannie, sans s'inquiéter beaucoup de la prépondérance et de l'avenir des masses, sans se demander si par hasard il n'appartenait pas à l'aristocratie de l'intelligence, si ces masses le gênaient ou bien si son talent s'élèverait plus haut, si, au lieu de chanter pour lui-même, il chantait pour les foules assemblées. Il y a une chose pour laquelle je ne crains pas la prépondérance des masses et leurs passions gloutonnes : c'est la poésie, c'est l'art. Les théories communistes ne peuvent pas plus les abattre que les faire éclore. Supposez le communisme au pouvoir : il est très possible qu'un Rubens, s'il existait, ne portât pas sous son règne les insignes des grands d'Espagne; mais il serait toujours Rubens. Les communistes peuvent démolir les sociétés modernes, saccager les villes, renverser les édifices : ils ne détruiront jamais la nature et la beauté éternelle, qui, au-dessus d'eux, sourit avec insouciance et dédain. Quant au mérite qui n'est pas récompensé véritablement, — cette observation n'est pas neuve; il y a long-temps que se sont passées les histoires de Camoëns et du Tasse, et les souffrances de ces grands hommes n'ont pas empêché Jean-Jacques d'écrire et Milton de chanter, tous les deux de souffrir comme leurs devanciers. Il faut donc que cette stérilité ait de tout autres causes. — Ah! oui, me dit-on alors : c'est que la société moderne ne facilite pas l'éclosion du génie; ses mœurs sont vulgaires, la vie moderne est prosaïque.

La vie moderne est prosaïque! Mais vous n'y pensez pas! Il y a dans les événemens contemporains de quoi fournir la matière de dix mille chants héroïques et autres aux poètes de l'avenir. Le merveilleux nous entoure, et, pour prendre l'exemple le plus vulgaire, le plus humble d'entre nous n'a pas besoin d'aventures pour décorer sa vie. Le dernier des Français modernes ne vit-il pas dans l'inconnu? Peut-il dire véritablement quels hommes le gouverneront demain et quelles institutions le protégeront? Depuis deux ans, combien n'avons-nous pas eu de tressaillemens, de craintes, de cauchemars, de songes colorés de rose? En vérité, si les événemens contemporains n'ont pas en eux de poésie, dites-moi alors comment vous comprenez la fameuse théorie des romantiques sur l'union de l'élément tragique et de l'élément comique; et pendant que les spectateurs souffrent et regardent l'étrange pièce, considérez un peu les acteurs, la scène et le drame en lui-même, avec ses mille péripéties. C'est tout un monde shakspearien avec ses mille personnages, ses complications infinies, ses contrastes. Aujourd'hui l'homme est toujours l'homme, et il l'est plus que jamais; il obéit à sa

double tendance, c'est-à-dire qu'à la fois il cherche passionnément la vérité et ment effrontément. — Il n'y a plus de poésie! Mais ouvrez les journaux et lisez. Connaissez-vous un trait d'un héroïsme plus lugubre que cette action de Bem se faisant clouer vivant dans une bière pour échapper à l'Autriche victorieuse, se préparant ainsi une mort imaginaire pour échapper à une mort réelle? Et voyez à Prague, en juin 1848, celui dont Bem, quelques mois après, redoutait les vengeances. La femme et le fils du prince de Windischgraetz, disaient les journaux d'alors, ont été assassinés sous les yeux du prince; celui-ci était au pouvoir des insurgés, ils l'entouraient, le menaçaient, et lui, impassible, a donné l'ordre de bombarder Prague. Le courage et l'héroïsme existent donc absolument comme autrefois, et avec toutes les formes qu'ils revêtaient jadis. Raisonnez tant que vous voudrez sur l'esprit poétique des populations barbares, sur le courage romanesque des femmes scandinaves et germaniques : soudain la singulière épouse de Garibaldi arrive pour ressusciter en sa personne toute la tribu des femmes des *outlaws* et des proscrits. Dans cette époque, il semble que tous les temps soient mêlés. Au milieu de la civilisation la plus raffinée, on a vu se produire des actes d'une sauvagerie incroyable; il n'y a pas, dans toute l'histoire des Normands, d'acte plus sauvage que celui de cette bande s'enivrant à Neuilly et brûlant avec le château qu'elle a incendié. Que manque-t-il à tout cela pour devenir de la poésie? — D'être jeté dans une perspective plus lointaine, d'être transfiguré par la lumière du passé. Et les traits de douceur poétique et de piété extraordinaire ne manquent pas non plus au milieu de tous ces faits terribles. Tout récemment, n'avez-vous pas lu que lady Franklin s'était embarquée pour aller à la recherche de son mari, parti pour faire le tour du monde, et dont on n'a plus reçu que des nouvelles incertaines? Nous n'hésitons pas à déclarer (et cela sans malice sous-entendue) que cette conduite est infiniment plus belle que celle de Pénélope. Cette dernière se contenta d'attendre patiemment et prudemment.

La seconde raison n'est donc pas plus valable que la première : il y a, dans notre temps, tout autant d'élémens poétiques qu'autrefois. D'où vient donc cette stérilité littéraire? demanderons-nous pour la troisième fois. — Alors arrive une troisième réponse. — C'est que nous sommes un peuple vieux; l'élément générateur est épuisé en nous, les sources de l'intelligence sont taries. — Mais véritablement, si nous sommes trop vieux, tournons nos regards vers les peuples les plus jeunes, la Russie et les États-Unis : est-ce que la littérature et les arts sont très florissans dans ces deux pays?

J'ai connu des esprits très cultivés, très élevés, qui, dans leurs conversations, m'ont souvent annoncé la mort prochaine de toute littéra-

ture, des pessimistes, — qui ne sont cependant pas des iconoclastes, — qui allaient envoyant des billets de faire-part de la perte douloureuse que l'humanité avait éprouvée dans la personne des arts et de la poésie. Vous souriez et je souris de même; cependant beaucoup de gens vont criant que le christianisme est mort : or, il est incontestable que, si le christianisme a pu mourir, à plus forte raison la littérature peut éprouver le même sort. Mais ne prenons pas les choses d'aussi haut et bornons-nous à indiquer les causes qui peuvent expliquer cette stérilité intellectuelle. A notre avis, il n'y en a que deux : l'influence de l'esprit révolutionnaire et l'absence d'une foi commune.

Qu'entendons-nous par esprit révolutionnaire? Nous avons déjà dit que les insurrections et les masses ne pouvaient avoir aucune influence sur les arts et la littérature. Il faut séparer le fait de la pensée. Nous ne voulons pas dire que les barricades et les coups de fusil soient les causes de cette stérilité intellectuelle; mais nous disons que l'esprit révolutionnaire moderne, le satanique esprit de révolte, exerce sur l'ame des populations une influence aussi délétère que le despotisme le plus oriental. La littérature, la poésie et les arts sont choses d'aspiration, d'harmonie et de beauté. L'esprit révolutionnaire est entièrement destructeur; ses aspirations consistent à détruire; sa beauté est celle des ruines, ses harmonies sont celles des cris de triomphe, de rage et de folie. Comprenez-vous maintenant comment, si cet esprit parvient à pénétrer l'esprit des masses, il y éteindra complétement le sens moral et le culte de l'admiration, en même temps qu'il frappera de vertige l'intelligence du poète et de l'artiste? Qu'on y réfléchisse : le mot *révolutionnaire* est un mot tout moderne; le droit d'insurrection est un droit tout nouveau. Les guerres civiles ne datent certainement pas d'aujourd'hui; il y a long-temps que Lucrèce nous a décrit en vers magnifiques les douleurs des rois pleurant leur couronne emportée par le souffle des tempêtes politiques; les faits révolutionnaires, les insurrections, les bouleversemens, tout cela est vieux comme le monde; l'esprit révolutionnaire est tout jeune, il date de soixante ans à peu près. D'une émeute il ne résulte après tout que quelques existences humaines de moins, des têtes brisées, des blessures saignantes et un chiffre néfaste de plus dans l'histoire; mais qu'on brise ces têtes, qu'on moissonne ces existences en vertu d'un droit supérieur et antérieur à toutes les lois positives, voilà qui est tout nouveau. Cet esprit est certainement un fait plein d'enseignement pour celui qui sait regarder. Maintenant il a envahi toutes les ames. Il y a chez tous les hommes de notre temps une rage de désorganisation qui va jusqu'à la folie. Et puis, il est arrivé que dans une société qui n'a plus aucune tradition, et qui pour ce fait a tant de peine à vivre, il s'est formé une tradition révolutionnaire, tradition orale au sein des masses, et qui a

trouvé chez les esprits les plus cultivés ses historiens, ses philosophes, ses théoriciens, ses poètes et aussi (ô comble de l'horrible!) ses conservateurs, ses conservateurs retardataires. Oui, dans notre pays il y a une tradition révolutionnaire qui a ses Burke et ses Metternich, ses jésuites et ses dominicains. Le droit d'insurrection, en pervertissant le sens moral des esprits, a créé entre les différentes générations une solidarité satanique. Soyez dignes de vos pères, écrit tous les jours tel écrivain radical; cela veut dire : non-seulement conservez leur œuvre, mais prolongez-la, conservez leurs méthodes, leurs idées, leurs passions, leurs traditions révolutionnaires. Depuis soixante ans, les masses, ainsi perverties moralement, ont vécu sur le même fonds de croyances fatales et de souvenirs terribles; elles ne se sont élancées à la poursuite d'aucune chose nouvelle, elles ont simplement continué ce qui fut inventé dans quelques heures d'éternelle horreur et de désespoir frénétique. Ce sont les mêmes chants, les mêmes idées, les mêmes tendances. Les révolutionnaires ont leurs évangiles d'après Mably, d'après Robespierre, d'après Babœuf; ils ont leur martyrologe, leurs légendes, leurs reliques, leurs catacombes, qui sont les sociétés secrètes, enfin tout ce qui compose une tradition. Ajoutez que cette tradition a, comme toutes les autres, ses obscurités, ses symboles, son mysticisme, ses croyans, ses superstitieux. Tout cela est bizarre, et pourtant nous n'exagérons rien. Quiconque a rencontré dans la vie quelques radicaux des nuances avancées comprendra très bien ce que nous entendons par le mysticisme révolutionnaire. Et en littérature, voyez les œuvres que produit cet esprit. Les meilleurs romans de notre temps sont des romans révolutionnaires où plane l'esprit de vertige, de désorganisation, d'anarchie; les meilleures poésies sont peut-être les plus ivres et les plus folles. Étonnez-vous maintenant que la littérature ne produise que des fruits sauvages et impurs!

Si cet esprit est dominant, si cette tradition révolutionnaire est la seule tradition existante aujourd'hui, que voulez-vous qui sorte de cette époque, sinon des destructions politiques et des œuvres littéraires négatives ou corrosives? Les esprits, semblables aux moissons ravagées par la grêle et aux arbres abattus par la tempête, devront de plus en plus se démoraliser, perdre le sens véritable des notions morales les plus élémentaires. Non-seulement nos intelligences porteront en elles-mêmes les déchiremens du doute, mais à la longue elles devront regarder avec l'insouciance des idiots et des fous tout ce qui passera sous leurs yeux. Nous en sommes là déjà. Il n'y a plus que notre corps qui vive, qui frissonne, s'agite et s'irrite. Notre ame est pleine de lassitude. L'atmosphère morale est desséchée par l'esprit révolutionnaire, comme l'atmosphère des pays du Midi par le souffle ardent du sirocco.

Entassez des débris les uns sur les autres, et puis annoncez qu'un nouvel édifice va s'élever; entassez toujours ruines sur ruines, sous prétexte de mieux déblayer le sol : où en arriverez-vous? La nature décorera de mousses vos pierres éparses, jettera quelques guirlandes de lierre sur ces débris; au milieu des fentes et des crevasses, quelques orties élèveront leurs têtes chargées de dards imperceptibles; des serpens et de hideux reptiles habiteront à l'intérieur; quelques fleurs malfaisantes et quelques champignons vénéneux pousseront tout auprès. Voilà le spectacle qui s'offrira; voilà toutes les beautés et toutes les images que vous avez à espérer : n'en attendez pas d'autres. Et alors à ce spectacle l'ame se replie sur elle-même et se dit : Peut-être en moi-même trouverai-je l'harmonie! Mais l'ame ne trouve rien que des désirs qui se contredisent, des opinions qui se querellent, qu'elle ne peut accorder, et dont pourtant elle ne peut se défaire. Étant révolutionnaire et n'étant pas religieuse, elle ne peut trouver en elle ni l'harmonie, ni l'ordre, ni la paix, ni la sérénité.

Ajoutez qu'elle ne peut avoir, par conséquent, ni la concentration ni la profondeur; la religion seule confère ces deux qualités morales. Lorsque l'ame est remplie par une croyance, alors toutes les facultés, toutes les idées se fondent et s'unissent. Nous ne pouvons mieux définir matériellement la croyance qu'en disant qu'elle est à la fois une fournaise et un océan, et que, par conséquent, elle unit ces deux choses : concentration et profondeur. Toutes les idées que l'imagination ou l'entendement présente à l'ame, la croyance les dissout, les épure, les fond, les transforme dans son sein. Mieux que la volonté, elle sait rassembler les élémens épars d'une doctrine ou d'un poème; elle ne résiste pas au hasard et à l'occasion, comme le fait la volonté; au contraire, elle ne refuse aucune occasion, aucune idée fortuite; elle ne les trie pas, elle ne dit pas : Celle-ci est noble et celle-là est ignoble; mais, comme la religion dont elle émane et qui accueille tous les hommes, elle accepte toutes les idées, elle les revêt aussi déguenillées qu'elles soient, elle les sanctifie aussi souillées qu'elles puissent être. En même temps, au fond d'une ame religieuse, il y a des milliers de pensées endormies, des élans sans nombre qui gisent enfouis comme les perles au fond de la mer. Réfléchissez à ce que c'est que la croyance: c'est le fond tout-à-fait primitif de la nature humaine, et de même que les traditions nous apprennent qu'il n'y a que deux lois au monde, la loi naturelle et la loi apportée par la révélation, ainsi il n'y a que deux élémens réels dans la nature humaine : l'instinct et la croyance. Ce sont les deux choses les plus naturelles de toutes, celles que l'on n'acquiert pas, que l'on apporte en naissant et que l'on accepte sans contrôle. L'analyse ne peut atteindre ni l'une ni l'autre; elles ne peuvent pas être disséquées, leur essence est tout aussi inconnue que la nature

réelle de Dieu. Eh bien! que pensez-vous qui puisse arriver d'un peuple qui n'a ni l'une ni l'autre chose? L'instinct nous manque, nous n'avons plus aucune spontanéité; rien ne jaillit en nous; tout est trouvé, saisi par artifice. Aussi notre littérature n'a-t-elle absolument rien d'humain; elle a toujours l'air d'être composée pour des êtres bizarres, habitans de planètes lointaines. La croyance nous manque également. Aussi l'ame de l'écrivain ne parle plus et ne répond plus à l'ame du lecteur. Nous sommes tous divisés, séparés; il nous est impossible de nous comprendre mutuellement. Chacun suit sa route comme il l'entend. Dans la littérature aussi, il y a libre concurrence morale; tout est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Je ne te demande pas, à toi, écrivain, à toi, poète, de m'enseigner ce qui est bien et de me montrer ce qui est beau; non, non, ton Dieu, si tu en as un, n'est certainement pas le mien; garde ta religion de fantaisie; j'ai la mienne qui me suffit. Tu es panthéiste, dis-tu, et moi je suis déiste; tu es conservateur, et moi je suis radical. Ton rôle n'est pas de m'instruire, mais seulement de me plaire. Allons, amuse-moi, éblouis-moi, excite-moi, endors-moi, réveille-moi; sans cela, très certainement, je n'ai que faire de tes livres. De leur côté, le poète et l'artiste se prêtent lâchement à toutes ces sensualités de l'esprit et à toutes ces criminelles concupiscences de l'imagination. Comprenez-vous après cela que, sous le souffle de l'esprit révolutionnaire et en l'absence de toute croyance fécondante, la littérature actuelle puisse rester stérile et laisser çà et là seulement dans ses domaines de folles avoines et des plantes parasites, agréables à contempler comme les fleurs du nénuphar et les étranges herbes des marais, mais empestées, narcotiques, fatales?

Mais s'il en est ainsi de la littérature européenne, il doit en être tout autrement de la littérature des peuples nouveaux, de la Russie, des États-Unis, et pourtant nous n'apercevons dans ces deux nations qu'une littérature aussi stérile que celles des vieux peuples. Le fait vaut la peine d'être creusé, car nous touchons ici à l'un des plus curieux phénomènes de ce temps.

Ces deux peuples, la Russie, les États-Unis, sont deux peuples nouveaux dans l'histoire du monde, mais ils ne sont pas pour cela des peuples jeunes. L'une et l'autre nation ne sont, à tout prendre, que des *prolongemens* de l'Europe. C'est peut-être la seule chose qui puisse rassurer sur leur compte la vieille civilisation européenne. On ne peut nier qu'en bien des sens ces deux pays ne soient un danger pour l'ancienne société; jusqu'à ce jour cependant, les signes et les caractères qui indiquent les germes d'une civilisation nouvelle et originale ne s'y laissent pas apercevoir. Jean-Jacques Rousseau a dit quelque part que la Russie ne serait jamais civilisée. « Pierre-le-Grand, dit-il, fut un singe de génie. Au lieu de chercher quelle était la civilisation propre

au peuple russe, et d'inventer une société qui fût en rapport avec le génie national, il a cherché à composer une société avec des élémens divers pris dans toutes les sociétés européennes, en Angleterre, en Hollande, en France. » La remarque nous a toujours paru profonde, surtout si l'on considère l'époque où écrivait Jean-Jacques. On retrouve en effet dans la société russe tous les élémens de la civilisation européenne à ses différens âges. C'est un mélange bizarre de servage et de bureaucratie, de théocratie et de centralisation administrative, d'autocratie militaire et de mœurs libérales, de force brutale et de finesse diplomatique. Est-ce que vous ne trouvez pas là ce que nous appelions tout à l'heure un prolongement de la civilisation européenne?

C'est surtout aux États-Unis que ce fait est le plus facile à constater, non-seulement parce qu'ils tirent leur existence de l'Angleterre, mais par le spectacle bizarre qu'ils présentent. Ce spectacle est peut-être le plus curieux qui puisse s'offrir aux yeux sur notre planète. Toute l'Europe se retrouve aux États-Unis, mais par fragmens, par débris; *disjecti membra poetæ.* Jetez un coup d'œil sur cet immense pays : il y a là des Français, des Anglais, des Polonais, des Espagnols, des Irlandais, des représentans de toutes les nations de la terre, des sectes de toute couleur, des puritains, des quakers, des unitaires, des trinitaires, des millénaires, des catholiques, des anglicans, des mormonites, des swedenborgiens, puis des prédicans sans nombre, des *meetings* et des sociétés pour toute espèce de choses, pour organiser la paix universelle, pour recommander la tempérance, pour la propagation de la Bible, pour le libre commerce, pour l'abolition de l'esclavage, pour le soulagement des pauvres. Il y a des démocrates, des planteurs féodaux, des esclaves, des sauvages, des demi-barbares nommés *squatters,* des associations sur les plans et les modèles de Saint-Simon, de Fourier, de Robert Owen. Aucun pays au monde n'offre un pareil coup-d'œil. Il faut véritablement être ignorant comme un radical français pour aller présenter aux vieilles civilisations européennes la société de la Nouvelle-Angleterre comme le type le plus achevé et l'exemplaire le plus parfait qui aient existé. Ils ne voient pas au contraire que ce pays n'a pas encore de civilisation véritable, qu'il contient dans son sein tous les élémens politiques, religieux, économiques de la vieille Europe; qu'il y a à la fois aux États-Unis libre concurrence et protection, égalité et esclavage, politique de non-intervention et esprit d'envahissement, ambition et amour du repos, prédication de la paix et fureur de propagande; que ce pays n'est en résumé qu'une immense fournaise où fondent ensemble les élémens les plus hétérogènes et les plus opposés; qu'il n'appartient à personne de dire quelle sera, même dans un avenir très rapproché, la forme politique des États-Unis; qu'à plus forte raison il est impossible de dire quelle sera leur civilisation.

Dieu sait ce qui sortira un jour de cette cuve où fermentent ensemble tant d'ingrédiens de toute nature; mais pour le moment il nous suffira de faire remarquer que tous ces élémens sont, à peu d'exceptions près, européens. Il n'y a là, à bien considérer, qu'un pêle-mêle de langues, de races, de sectes, de religions, d'idées, de mœurs, venues de tous les pays du monde, si bien que les États-Unis ressemblent beaucoup à un immense *meeting* où tous les peuples de la terre sont venus pour se concerter, se connaître et discuter sur les moyens de refaire une nouvelle civilisation.

Ce prolongement de l'Europe se fait bien mieux sentir lorsqu'on étudie la littérature des États-Unis. Il y a peu d'Américains qui reproduisent avec talent les scènes, les mœurs, les habitudes, les tendances, les traditions, l'histoire des États-Unis. Chacun peint les mœurs du peuple qu'il préfère, imite la littérature qu'il chérit. La littérature des États-Unis n'est pas plus féconde que celle de l'Europe, et comme en résumé elle est très généralement une imitation des littératures étrangères, il suit de là qu'elle a encore moins de vie et d'originalité.

Les deux premiers écrivains des États-Unis sont deux hommes politiques, Franklin et Jefferson. Nous prions les esprits subtils de nous montrer où donc dans Franklin l'Américain commence et où l'Européen finit, comment ils se séparent et se distinguent l'un de l'autre; nous avouons que nous n'avons jamais pu le découvrir. La culture intellectuelle de Franklin est entièrement européenne; elle est toute du XVIIIe siècle : il est le disciple le plus pratique de Locke; sa démocratie est tirée de Locke, son fameux plan de conduite est inspiré par Locke, sa religion naturelle appartient à Locke, son *Almanach du bonhomme Richard* est la philosophie de Locke mise en pratique, ce sont ses théories appliquées. Jefferson laisse peut-être moins voir que Franklin les traces de la culture européenne, mais ces traces n'en subsistent pas moins. Voyez dans les mémoires de Jefferson les charmantes pages sur la France et l'Europe; elles indiquent un homme qui connaît bien l'Europe, qui l'aime, et qui en sait le délicat langage.

Passons aux littérateurs qui sont simplement littérateurs. Les deux plus grandes renommées que nous rencontrons sont Fenimore Cooper et Washington Irving; on dirait que l'Europe est toujours présente à leur esprit. Voyez Fenimore Cooper : il s'efforce de nous peindre des types aborigènes, des sauvages, des planteurs, des pionniers, des colons, et il faut avouer qu'il s'en tire avec facilité et succès, sinon toujours avec un vrai talent; mais ne croyez pas qu'il va trouver des couleurs nouvelles, mettre en jeu son originalité, fouiller sa nature d'Américain pour y chercher ce qui appartient essentiellement à cette nature : pas du tout. Il a devant les yeux un modèle, Walter Scott; il l'imitera constamment. Il décrit ses paysages américains avec l'aide

des procédés descriptifs de Walter Scott; ses personnages entrent en scène avec le maintien des héros de Walter Scott; ses conversations sont conduites absolument comme Walter Scott conduit les siennes, et pourtant nous avouerons que, malgré cette préoccupation constante de Walter Scott, l'imitation est plutôt latente et cachée qu'évidente. Il est probable que Fenimore Cooper n'aurait jamais songé à peindre les sauvages, les pionniers et la vie nomade des Américains, si son esprit et son ambition n'avaient pas été éveillés par le monde sauvage de Walter Scott et par le succès qu'obtinrent naguère les sorcières, les mendians, les chefs de clan, les *outlaws* et les bandits de Walter Scott. Toutefois le sentiment de la vie sauvage dans le romancier américain est vrai, réel et sincère. Qu'il y a loin du monde barbare de Walter Scott au monde barbare de Cooper! Les barbares guerriers, les Robin Hood et les Rob-Roy en lutte avec la civilisation et les lois, voilà ce que Walter Scott a décrit; mais le barbare qui travaille à devenir civilisé, qui lutte avec la nature, avec les débris de la vie sauvage, qui défriche et plante, qui s'avance avec une rapidité inouie et une persistance extrême à la conquête du monde, voilà le type qui appartient réellement à Fenimore Cooper. C'est lui qui, pour la première fois, a montré à l'Europe ces races fortes et jeunes qui doivent renouveler la civilisation à force d'activité et de travail. Malgré ses défauts, nous tenons Fenimore Cooper pour le romancier le plus éminent qu'aient encore produit les États-Unis.

Cooper, s'il imite, imite simplement la manière du fameux romancier écossais, mais il sait les histoires des solitudes et des forêts, il décrit les mœurs américaines. Quant à Washington Irving, il peint tous les pays, excepté le sien. Il fait des descriptions de l'Angleterre, des descriptions de l'Espagne : il raconte de vieilles histoires mauresques et grenadines, ou imite le style des auteurs du *Spectator*. Bref, ses livres sont très littéraires et parfaitement puérils. Washington Irving nous a toujours rappelé cette fausse littérature romanesque du XVIIIe siècle, *Gonzalve de Cordoue*, et les innombrables romans arabes, turcs, tartares et indiens qui pullulèrent à cette époque. Les traditions espagnoles et mauresques, sous sa plume agréable et facile, prennent tout-à-fait la tournure de ces tableaux du règne de Louis XV qui représentent de charmantes Françaises sous des costumes d'un orientalisme suspect.

Il y a quelques années déjà, nous avons lu les contes d'Edgar Poë, contes très littéraires, trop littéraires à mon sens. Il en a été question dans cette *Revue* (1). Or, ces contes n'ont absolument rien de national. Il y est question de choses et d'êtres très fantastiques, de la méthode d'a-

(1) Voyez la livraison du 15 octobre 1846.

nalogie, de matière raffinée s'élevant par degrés jusqu'à la nature des purs esprits, de magnétisme, de swedenborgianisme, d'animaux exerçant sur les destinées de l'homme une influence occulte; mais on jurerait que l'auteur a appris les lois de l'analogie dans Fourier, qu'il a pris sa philosophie dans les livres de Mesmer et de Swedenborg, et qu'il a emprunté à M. de Balzac sa manie d'inductions et d'hypothèses.

Il se publie aux États-Unis des *revues* dont la plus célèbre, sans contredit, est celle intitulée : *North American Review*. Nous y avons trouvé la menue monnaie du talent courant en Europe, un calque assez bien fait des *revues* anglaises, mais en somme peu d'originalité. Quant à leurs immenses journaux sans polémique, sans tactique, sèche nomenclature de faits et d'anecdotes, nous les déclarons à peu près illisibles.

Les écrits philosophiques d'un certain Brown ont fait fureur en Amérique. Or, ces livres qui frisent le matérialisme ne sont absolument que le dernier écho de l'école écossaise dégénérée, si tant est que l'école écossaise puisse dégénérer. On dirait un Laromiguière américain. La philosophie appelle naturellement la théologie. Dernièrement nous avons lu un livre étincelant d'esprit intitulé : *Discours sur les matières religieuses*, par Théodore Parker, livre imprimé à Boston. Nous n'y avons pas trouvé trace de protestantisme. Ce livre, sous apparence religieuse, renferme un écho lointain des doctrines philosophiques européennes. On dirait tantôt que c'est le vicaire savoyard qui parle, tantôt Herder, tantôt Condorcet, tantôt même Benjamin Constant.

Emerson a cherché à réagir contre cette littérature d'imitation et de pastiches européens. Il a essayé de ramener ses compatriotes à la contemplation de la nature qu'ils ont sous les yeux, à l'observation d'eux-mêmes, à la peinture de leurs habitudes, de leur manière de vivre, et de substituer, à Paris et à Londres toujours présens à l'esprit des écrivains de son pays, le Massachussets et la Virginie. Il a cherché à les détourner de cette littérature de touristes, de *dilettanti*, de rôdeurs. L'ame n'est pas voyageuse, leur dit-il souvent; pourquoi allez-vous chercher si loin, à Naples, à Rome, à Londres, à Paris, ce qui est tout près de vous? Cherchez en vous-mêmes; la vie qui est en vous, aussi faible qu'en soit l'étincelle, vaut encore mieux que la splendide poussière des peuples éteints. Malheureusement lui-même, le plus original et le plus profond de tous, a donné dans ce travers. Il a lu Carlyle, il a lu Novalis, il a lu Coleridge, il a lu Wordsworth, il ne les oublie pas assez parfois. Cependant il faut dire que ses idées, son style, ses tableaux, ses paysages, se ressentent beaucoup plus de la nature et de la société américaines que tout ce que nous connaissons et que nous avons énuméré (1).

(1) Voyez, sur Ralph Waldo Emerson, la *Revue* du 1er août 1847.

L'homme qui a montré, après Emerson et Fenimore Cooper, le plus d'originalité et d'initiative littéraire, est Halliburton, habitant de la Nouvelle-Écosse. Là, il n'y a absolument rien qui sente l'Européen; tout est américain. Il y a sans doute plus d'un Samuel Slick en Europe et dans l'industrie européenne, il y a aussi en Europe des sectes, des prêtres cupides et avares, des hypocrites; mais rien de tout cela ne ressemble aux personnages et aux scènes dessinés par Halliburton. Samuel Slick est le point de jonction de deux mondes, il réunit en lui le sauvage et le civilisé; ce n'est pas un sauvage, il n'en a pas la naïveté et la poésie, mais il en a la finesse, la ruse; ce n'est pas un homme civilisé, il n'en a pas l'élégance, mais il porte l'habit de la civilisation, il tient d'elle ses scrupules de légalité, d'honnêteté apparente dans ses expédiens, sa logique de conduite au milieu de ses pérégrinations sans fin; bref, il est nomade comme le sauvage et n'est nulle part un étranger. Il y aurait un curieux rapprochement à faire pour montrer à ceux qui exaltent la nature humaine et à ceux qui la dénigrent comment les mêmes élémens, selon qu'ils sont contenus et dirigés, peuvent travailler dans un sens différent pour le bien ou pour le mal, comment la civilisation des États-Unis s'élève et grandit avec les élémens au milieu desquels l'Europe étouffe et agonise, l'âpreté du gain, le désir des jouissances, la rage industrielle. On n'aurait qu'à comparer le spirituel, le brillant, le rusé Samuel Slick avec l'affreux Robert Macaire, deux types contemporains, l'un appartenant à une jeune civilisation, l'autre à un peuple vieilli et blasé. Halliburton est l'écrivain le plus original de l'Amérique et celui qui a le moins de prétentions littéraires (1). Les prétentions littéraires ont toujours gâté la spontanéité de l'esprit et la réalité des observations.

M. Henri Longfellow a, au contraire, de grandes prétentions, et il est en effet, après Washington Irving, l'écrivain qui a le plus de culture littéraire. On remarque çà et là, dans ses livres, de jolis détails trop souvent noyés dans de mélancoliques puérilités. Ce qui lui manque complétement, c'est la concentration, l'énergie. Pour donner une idée de cette poésie, nous choisirons la pièce la plus virile que nous ayons pu trouver dans ses nombreux recueils.

PSAUME DE LA VIE.

CE QUE LE COEUR DU JEUNE HOMME RÉPOND AU PSALMISTE.

« Ne me dis pas sur un rhythme gémissant : La vie n'est qu'un vain rêve; l'ame qui sommeille est une ame morte, car les choses ne sont point ce qu'elles nous paraissent.

(1) Voyez, sur Halliburton, l'article de M. Chasles dans la livraison du 15 avril 1841.

« La vie est réelle! la vie est sérieuse! le tombeau n'est pas sa fin; ce n'est pas de l'ame qu'il a été dit : Tu es poussière, tu retourneras en poussière.

« Ce n'est point la joie, ce n'est point la douleur qui sont notre destination ici-bas. Notre tâche est d'agir, afin que chaque matin nous trouve un peu plus avancés que la veille.

« L'art est long, le temps est rapide, et nos cœurs, bien que droits et braves, sourdement, comme des tambours couverts d'un crêpe, battent des marches funéraires jusqu'à la tombe.

« Dans le large champ de bataille du monde, ne sois pas semblable aux muets troupeaux; sois un héros dans la lutte.

« Ne te confie pas à l'avenir, bien qu'il te semble charmant; laisse le passé ensevelir ses morts. Agis dans le présent d'où coule la vie. Tu as en toi-même un cœur et Dieu au-dessus de ta tête.

« La vie des grands hommes nous apprend que nous pouvons rendre nos existences sublimes, et, en partant, laisser par derrière nous des traces dans les sables du temps,

« Des empreintes dont la vue peut-être un jour ranimera le courage dans le cœur d'un frère abandonné et naufragé. »

Évidemment ces vers, pleins de bonnes intentions, courageux, stoïques même, ont été écrits après une lecture d'Emerson, dont ils résument toute la philosophie en l'énervant et en l'affaiblissant; mais tel n'est pas le ton habituel des poésies de M. Longfellow. Il y a là une douceur qui ne s'épuise jamais, une mélancolie pleine de persistance. Les mêmes tendres et flottantes images, les mêmes expressions reviennent à chaque instant; ce sont toujours les clairs de lune, les étoiles, le son des cloches et les voix gémissantes. Il y a dans tous ses vers je ne sais quel quiétisme poétique qui berce et charme un moment, mais qui paraît bientôt factice. La pensée se perd dans la musique, et la musique finit ensuite par se perdre dans je ne sais quel murmure monotone. En sortant de la lecture de ces livres, on se réveille comme d'une longue rêverie au bord de l'eau; on a vu passer sous ses yeux des flots transparens et limpides, et l'on se lève en se disant que rien ne vaut le sentiment de la vie réelle, avec son activité et ses détails infinis et changeans.

M. Longfellow, Suédois d'origine, a surtout le défaut que je reprochais à la littérature américaine en général. Cela ressemble à la littérature d'un émigré. Il est plein d'admiration pour le poète suédois Isaïe Tégner, et il paraît l'imiter beaucoup. Il a traduit des poésies de toutes les contrées; la moitié de ses poésies sont des traductions. M. Longfellow semble peu s'attacher au public qui l'entoure. Il vit dans un pays protestant, et il traduit les sonnets, les tercets des poètes catholiques, de Lope de Véga, de Francisco de Aldana, de Dante; il vit dans un pays de commerçans et de démocrates, et il traduit les chevaleresques poésies d'Uhland et de Schiller. Tous ses livres sont

des fantaisies de dilettante. Il s'amuse à reproduire la manière des différens poètes. Il imite Novalis dans certaines pièces du recueil intitulé *Voix de la Nuit,* quelquefois Goethe, quelquefois Uhland; il a même essayé de reproduire la naïveté des anciennes ballades allemandes. M. Longfellow est, disons-nous, un esprit très cultivé, trop cultivé. Il y a chez lui une habitude de citations, un luxe immodéré de science, un étalage de connaissances fatigant, et qui n'est pas à sa place très souvent. Ainsi, dans le roman intitulé *Kavanagh,* nous avouons ne pas comprendre l'opportunité de la lecture que le maître d'école fait à sa femme, et pourquoi il l'initie aux singuliers et complexes problèmes arithmétiques d'un certain poème indien. Nous en dirons autant du livre intitulé *Hyperion.* L'idée première du livre semble avoir été empruntée au *Sternbald* de Tieck; M. Longfellow nous paraît avoir voulu créer un roman analogue. Le héros accomplit son pèlerinage artistique à travers l'Europe du XIXe siècle comme Sternbald au XVIe. *Hyperion* est un roman esthétique; on n'agit pas, on ne vit pas dans ce livre; on voyage, on cause, on disserte sur tout le monde, sur Goethe, Jean-Paul, Carlyle, Paul de Kock, Hoffmann, M. Edgar Quinet, George Sand, Victor Hugo, et sur beaucoup d'autres encore. M. Longfellow a encore fait un drame intitulé *l'Étudiant espagnol*, où il a essayé tant bien que mal de reproduire la forme shakspearienne, mais sans y réussir. Ce drame est la plus faible de ses productions.

Nous préférons de beaucoup les vers de M. Longfellow à sa prose. *Évangéline,* dont M. Philarète Chasles a donné dans cette *Revue* (1) une analyse complète, contient de jolis passages, mais qui ne ressortent pas assez vivement au milieu de la monotone mélancolie du poème. *Évangéline* est néanmoins le meilleur ouvrage de M. Longfellow. Les descriptions et les paysages y sont plus nettement accusés que dans ses autres poésies; quant aux vers, ils roulent lourdement comme « les flots tristes et brumeux de l'Atlantique, » et, grace à la forme qu'a adoptée le poète, ils rendent un son sourd et grave comme un sanglot. La fin d'*Évangéline* surtout est charmante. C'est dans ce poème que M. Longfellow a porté jusqu'où elles pouvaient s'élever les qualités délicates qui distinguent son esprit, la fraîcheur, la grace, le sentiment de la solitude et la piété du foyer domestique. La forte doctrine du devoir elle-même s'y affaiblit sous le sentiment naturel de la piété, et s'y fond dans les larmes.

M. Longfellow imite donc, et les poètes américains imitent également; le reproche ne tombe pas sur lui seulement, il porte sur toute la littérature américaine. Les citoyens des États-Unis ont leurs affaires et s'inquiètent peu de poésie; cependant ils sont passionnés d'instruc-

(1) Voyez la livraison du 1er avril 1849.

tion, et ils le deviendront de plus en plus. Cette curiosité intellectuelle explique le succès des livres de M. Longfellow en Amérique et le nombre prodigieux d'éditions qu'ils ont atteint. Jetez les yeux sur la première page de ces livres : *Hyperion* en était à sa sixième édition en 1848, les *Ballades* ont eu dix éditions, *Évangéline* six, les *Voix de la Nuit* douze; *le Beffroi de Bruges* en avait trois en 1846. Comparez ce fait avec ce qui se passe chez nous. Les poètes d'un talent égal et analogue à celui de M. Longfellow ne manquent pas en France, nous pourrions en citer plus d'un. Cependant leurs poésies meurent au printemps, aussitôt qu'elles sont écloses; les meilleures d'entre elles obtiennent au plus l'honneur d'une seconde édition très modeste et d'un très petit tirage. Ce succès matériel des livres en Amérique, ce succès qui s'exprime par des éditions sans fin, les cours librement ouverts, où l'on professe sur toute sorte de matières, l'obtiennent également. Un Français, un Européen quelconque en quête de moyens d'existence ouvre un cours où pour tout enseignement il se borne à lire, avec quelques maigres commentaires, les tragédies de Racine ou une œuvre poétique de tel ou tel auteur européen, et il trouve des auditeurs : les Américains y accourent en foule. Dans l'ordre de la pensée, ils imitent comme des enfans; dans l'ordre des faits, ils agissent comme des hommes.

On nous demandera sans doute : — Mais les causes de cette stérilité intellectuelle que vous avez signalées suffisent-elles à expliquer la pénurie littéraire des États-Unis? peut-on bien les invoquer? L'esprit révolutionnaire ne domine pas chez eux : c'est l'esprit religieux qui domine : tous n'y sont-ils pas soumis à la loi? Enfin est-ce qu'il y a chez eux une autre morale que la morale du devoir? — Le protestantisme, répondrons-nous, est, en effet, dominant aux États-Unis; mais, chose étrange, cette doctrine, qui est si fortement marquée dans les habitudes des Américains, a eu beaucoup moins d'influence sur leur intelligence. Il semble que le protestantisme soit relégué dans l'intérieur du temple et du foyer domestique, et qu'il s'arrête au seuil du cabinet de travail du penseur et du poète. En Angleterre, au contraire, le protestantisme a laissé des monumens littéraires éclatans et durables; il a imprimé son sceau sur les hommes qui ont le plus cherché à secouer son influence. Il a produit toute une forte race d'écrivains; il a inspiré Milton, il a créé John Bunyan, Daniel de Foë, Samuel Johnson, et même David Hume et Swift; il a été représenté par Cromwell, il a été pratiqué par Newton. Aux États-Unis, il n'y a rien de pareil, et il est très probable que cette influence ne se reproduira pas. On ne retrouve plus guère l'influence protestante dans les écrivains américains. Il faut même avoir un coup d'œil suffisamment subtil pour reconnaître les quelques traces que le protestantisme a laissées chez eux. Il a laissé

dans Channing et dans Emerson une trace morale; mais les doctrines protestantes, chez eux, prennent une forme laïque, philosophique, souvent assez peu orthodoxe. Le sentiment de la liberté et de la dignité humaines devient chez eux non plus du christianisme, mais du stoïcisme. L'esprit du christianisme n'est plus pour eux qu'un souffle, un esprit sans corps, qu'aucune forme ne peut revêtir. Le protestantisme perd de son influence : il n'y a pas d'ailleurs unité de croyances; car le protestantisme, en se démembrant et en laissant créer dans son sein les dissidences les plus nombreuses, a prouvé qu'il était incapable d'imprimer l'unité, qu'à bien prendre il n'était qu'une religion purement individuelle, relevant de la conscience de chacun, principe qui conduit aux conséquences les plus monstrueuses et les plus folles, témoin les millénaires, témoin les sottises et les extravagances des mormonites. L'influence de la religion sur l'esprit et l'intelligence des Américains n'est donc pas aussi forte qu'on le croit généralement. Quant à l'esprit révolutionnaire, sans doute il n'existe pas au même degré qu'en Europe; pourtant il y existe. N'oublions pas, comme nous l'avons déjà dit, que l'Amérique est l'écho de tous les bruits du vieux continent; n'oublions pas que les États-Unis sont, jusqu'à un certain point, dans un état révolutionnaire, qu'ils ne sont ni hiérarchisés ni groupés, pour nous servir des mots à la mode, et que les scènes étranges que nous apportent leurs journaux prouvent jusqu'à l'évidence qu'au fond de cette société il y a anarchie.

Mais il y a une dernière cause de stérilité commune à la fois aux deux mondes, c'est l'esprit d'industrie. Le monde aujourd'hui n'est plus que le champ de bataille des intérêts, les idées ne sont plus le mobile de ses combats et le stimulant de son enthousiasme. Les hommes travaillent pour s'approprier le sol comme en Amérique, ou pour se l'arracher comme en France. De New-York à Paris, de Londres à Calcutta, les hommes travaillent simplement pour se nourrir, se vêtir, se loger et dormir; ils produisent pour consommer, ainsi qu'ils le disent avec énergie et précision dans la langue économique qu'ils ont inventée. Les esprits les plus élevés de notre temps n'ont pas résisté à cette tendance générale. Voyez dans *Wilhelm Meister* quelles magnifiques paroles Goethe met dans la bouche de Werner pour lui faire exprimer son enthousiasme pour la richesse, le commerce et le bonheur; les charmantes plaintes de Wilhelm sur la poésie évanouie sont presque triviales à côté des fermes et positives paroles de Werner. On dirait véritablement une panique immense, la crainte d'un an 1000 futur qui s'est emparée de l'esprit des hommes, qui les pousse à entasser, à fabriquer, à amonceler. Au milieu de cette fébrile activité, que peuvent devenir la poésie, les arts et tous les nobles emplois de l'ame humaine? Dans cette cohue immense, dans cette foule où les hommes se jettent

en aveugles, assaillis par tant de maux physiques, qu'ont-ils à faire des souffrances intellectuelles, des joies morales, des douleurs imaginaires? Ils ont dans la tête plus de rêves fantastiques de fortune, de gloire mondaine, que n'en peuvent rêver les poètes. Ils ont de l'enthousiasme pour la fortune, de l'amour pour les lettres de change bien payées à l'échéance; ils acquièrent une gloire immense aux yeux de leurs semblables lorsqu'ils se sont courageusement dévoués à leurs intérêts privés. La poursuite de la richesse, du bonheur, du comfort, du luxe, les entraîne tous. Nous ne jugeons pas le fait, nous le constatons simplement.

Sans doute, les combats de l'industrie, les luttes de l'activité humaine, cet amour du gain matériel, ont aussi leur poésie et leur beauté, nous ne le contestons pas; mais ce n'est qu'après le combat, et lorsqu'on aura compté les morts, qu'il sera temps de chanter la victoire. Certainement ce repos, cette tranquillité de l'ame, ne nous sont pas destinés. Consolons-nous cependant, tout indique que le nuage qui nous couvre cache une lumière pleine d'éclat et de beauté. Lorsque le droit d'insurrection n'existera plus, lorsque la nécessité d'une foi commune et d'une loi fraternelle se fera sentir aux hommes, alors, je le crois, une ère spirituelle meilleure, plus pure et plus céleste, commencera, qui rendra à la vie humaine la fraîcheur et l'harmonie, et renouvellera les sources de la pensée. « O Dieu éternel, dit Jean-Paul, tu forceras l'aurore à briller; mais aujourd'hui les oiseaux nocturnes volent sur l'aile du vent, les vivans rêvent et les morts se promènent. » Un jour viendra où toutes les angoisses modernes seront évanouies, et où l'homme reprendra sa manière de vivre véritable, l'usage de ses facultés divines, de la pensée et de l'amour!

ÉMILE MONTÉGUT.

SACS ET PARCHEMINS.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

X.

M. Levrault était bien malheureux. Il avait vu toutes ses ambitions trahies, toutes ses illusions mutilées, toutes ses espérances hachées menu comme chair à pâtée. Pour sauver sa dignité, il avait fait d'abord bonne contenance; mais il était tombé bientôt dans une espèce de marasme dont rien ne pouvait le tirer. En perdant son vicomte, il avait perdu le mouvement, la joie, le bonheur de sa vie. Hélas! ce n'était plus le grand industriel que nous avons connu, toujours en belle humeur, le verbe haut, la face épanouie, remplissant le pays à deux lieues à la ronde du bruit de sa richesse. La foi et la confiance étaient mortes en lui. C'est à peine s'il croyait encore à son importance. Son sommeil, autrefois si paisible, et que visitaient seulement de riantes images, était agité par d'épouvantables cauchemars; il lui arrivait fréquemment de rêver qu'il vendait du drap rue des Bourdonnais. Si ses nuits étaient mauvaises, ses journées n'étaient pas meilleures. Le comte de Kerlandec et le chevalier de Barbanpré avaient partagé la

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 septembre et 1er octobre.

disgrace de Montflanquin. La Trélade était devenue silencieuse comme un tombeau. Les chevaux restaient dans les écuries, les voitures sous les remises. Les serviteurs, qui se réjouissaient tout bas des mésaventures de leur maître, avaient l'air tout à la fois goguenard et consterné. M. Levrault ne sortait de sa chambre que pour promener ses ennuis sous les ombrages de son parc. Le front baissé, les mains derrière le dos, il pleurait le long des charmilles son titre de baron et son brevet de pair. Ce n'est pas tout. Le dernier entretien qu'il avait eu avec Étienne Jolibois avait laissé dans son esprit des traces qui, loin de s'effacer, s'étaient creusées à la réflexion. Il avait commencé par rire des sinistres prophéties du notaire; il avait fini par s'en alarmer sérieusement. C'était une ame facile à troubler que l'ame de M. Levrault. Je n'affirmerais pas que ce fût l'ame d'un poltron, mais à coup sûr ce n'était pas l'ame d'un brave. Depuis sa dernière entrevue avec le tabellion, il interrogeait avec effroi l'horizon politique, ne déchirait qu'en tremblant la bande de son journal, et s'attendait à recevoir d'un jour à l'autre la nouvelle que le navire de l'état avait sombré sous les assauts d'un coup de vent révolutionnaire. Ainsi, rien ne manquait à ses tribulations; tout contribuait à le plonger dans un abîme de tristesse. La république était sa bête noire; il pensait vaguement à quitter la France, à chercher un coin de terre où sa tête et ses écus fussent à l'abri des vengeances et des appétits populaires. Pour tout dire, M. Levrault ne savait que résoudre ni à quel dessein s'arrêter. Il flottait entre les partis les plus contraires, et, de quelque côté qu'il se tournât, n'apercevait que périls, guet-apens et catastrophes de tout genre. L'expérience qu'il venait de faire avait singulièrement amorti ses feux pour la noblesse. Il ne voyait partout que piéges à millions, traquenards tendus par l'aristocratie pour prendre les grands industriels. La Bretagne n'était plus à ses yeux qu'un vaste repaire de larrons. Il se défiait surtout du château de La Rochelandier, qu'il s'obstinait à regarder comme une tanière de chouans, comme un foyer de conspirations, comme un centre d'intrigues et de menées légitimistes. On se rappelle qu'au moment où Gaspard traversait la cour de la Trélade, il avait crié d'une voix de tonnerre qu'on attelât, qu'il allait au château de La Rochelandier; ce n'avait été de sa part qu'une façon ingénieuse de donner le coup de grace à Gaspard. A tort ou à raison, sans s'expliquer pourquoi, il détestait les La Rochelandier. Je ne saurais dire par quel raisonnement saugrenu ce spirituel bourgeois en était arrivé à les accuser sourdement de toutes ses infortunes. Toutes ses déceptions dataient de l'heure où sa fille avait mis le pied chez la marquise; la paix et le bonheur étaient sortis de la Trélade en même temps que le jeune marquis y était entré. M. Levrault ne semblait pas éloigné de croire que, sans les La Rochelandier, le vicomte eût été réellement tout ce qu'il avait

voulu paraître, le modèle des preux, le miroir de la chevalerie. Si Gaspard n'était qu'un vaurien, c'était la faute des La Rochelandier. Enfin le grand fabricant se souvenait des bons avis de Jolibois; il sortait d'un guépier et n'était pas d'humeur à se fourrer dans un nid de vipères.

Pendant qu'il s'affaissait sous le poids du chagrin et gémissait comme un hibou dans son trou solitaire, Mlle Levrault, légère et gaie comme un bouvreuil, s'abandonnait tout entière à ses nouvelles espérances. Je l'ai dit, et je le répète, afin qu'on ne puisse pas se faire d'illusion sur le caractère de notre héroïne, Gaspard eût été l'honneur même et la loyauté en personne, il eût été jeune et charmant, en un mot tout ce qu'il n'était pas, que les choses ne se fussent point passées autrement dans le cœur de Laure : le vicomte eût pâli nécessairement et se fût éclipsé devant le marquis, comme une perle auprès d'un diamant, comme une étoile au lever du soleil. Laure n'avait revu ni Gaston ni sa mère; pendant tout le trajet du gothique manoir à la Trélade, Gaston n'avait pas dit un mot qui pût encourager les rêves de sa jeune compagne; son attitude vis-à-vis d'elle avait été grave, sévère, compassée, même un peu hautaine; il n'avait fait dans le salon du grand industriel qu'une apparition de quelques minutes; il était sorti fièrement, comme il était entré, et cependant Laure espérait. Elle avait déjà calculé toutes ses chances de succès. L'étourderie n'était pas son défaut; sa patrie n'était pas le pays des chimères; elle avait pris racine de bonne heure dans le terrain de la réalité. Comme toutes les ames froides, comme toutes les imaginations rassises, Mlle Levrault ne manquait pas d'esprit d'observation; il lui avait suffi d'une visite au château de La Rochelandier pour savoir à quoi s'en tenir sur la fortune de ses hôtes. Quelques paroles échappées à la marquise et à son fils avaient achevé de l'initier au secret de leur destinée. Plus elle réfléchissait à l'accueil qu'elle avait reçu, plus elle s'affermissait dans la conviction qu'elle avait tout lieu d'espérer. Elle ne cherchait pas à s'abuser sur le sens des prévenances dont l'avait comblée la marquise; elle comprenait sans efforts et sans humiliation que les chatteries de la noble dame s'étaient adressées moins à sa beauté qu'à son opulence; elle ne demandait rien de plus. Quant aux répugnances de son père, elle ne s'en préoccupait pas. Ce que fille veut, Dieu le veut; Laure se disait que le jour où elle le voudrait bien, M. Levrault se laisserait conduire comme un enfant au château de La Rochelandier; elle pressentait que ses dispositions hostiles ne tiendraient pas long-temps contre la grace et les cajoleries de la châtelaine. En effet, six semaines au plus s'étaient écoulées depuis la disgrace du vicomte, et déjà la marquise avait arboré sur la Trélade la bannière des La Rochelandier.

On peut croire que M. Levrault n'était pas allé chez la marquise sans

regimber comme un mulet qui sent pour la première fois le mors ou le bât, l'éperon ou la houssine; mais Laure savait, mieux que personne, la façon de le prendre, de le brider, de le mettre au pas. Que lui importaient, en fin de compte, les opinions politiques de la marquise et de son fils? Ignorait-il, en quittant Paris, que la Bretagne fût le dernier boulevard de la légitimité? Devait-il s'étonner qu'une des plus illustres maisons de cette terre chevaleresque eût gardé pieusement le culte du malheur et la religion de l'exil? Dieu merci! tous les gentilshommes n'étaient pas taillés sur le même patron que Gaspard. D'ailleurs, il ne s'agissait plus, cette fois, de courir après un gendre qui lui ouvrît la porte des honneurs et des dignités; il n'était point question de rechercher l'alliance des La Rochelandier. Il s'agissait tout simplement de n'être pas la fable du pays et de se relever au grand jour de l'échec qu'il avait essuyé. Que dirait-on dans la contrée s'il n'était venu s'installer avec fracas à la Trélade que pour servir de jouet à un chevalier d'industrie? On en ferait des gorges chaudes. Tant de chevaux, tant de laquais, tant de voitures, pour aboutir à quoi? au vicomte de Montflanquin. Il fallait se réhabiliter par un coup d'éclat, montrer aux sots et aux envieux que les Levrault n'étaient pas au ban de la noblesse, qu'ils frayaient, quand ils le voulaient bien, avec les gros bonnets de l'aristocratie. Enfin, ils ne pouvaient se dispenser de faire tout au moins une visite aux La Rochelandier, sous peine de passer, à leurs yeux, pour des gens mal appris, pour de petits bourgeois. Le grand manufacturier s'était rendu à ce dernier argument. Il comptait qu'une fois la visite faite, les choses en resteraient là; mais Laure et la marquise, chacune de son côté, en avaient décidé autrement. Comment le brave homme eût-il résisté aux manœuvres combinées de ces deux volontés féminines qui se devinaient l'une l'autre, s'entendaient en silence, marchaient vers le même but, et se prêtaient tacitement un mutuel appui? J'en connais de plus fins qui auraient succombé. Des relations intimes s'étaient établies peu à peu entre les deux châteaux, et, bref, il eût été moins difficile à Laocoon de se débarrasser des étreintes de ses deux serpens qu'à M. Levrault de se dégager, au bout de six semaines, des liens dont la marquise avait su l'enlacer.

M. Levrault s'était d'abord tenu sur le qui vive. Pour me servir, à mon tour, d'expressions empruntées au vocabulaire des petites gens, chat échaudé craint l'eau chaude : or, le grand industriel avait été échaudé jusqu'à la brûlure. Cependant, lorsqu'il avait vu pour la première fois la marquise de La Rochelandier monter majestueusement les degrés du perron de la Trélade; après s'être empressé d'ouvrir lui-même la porte à deux battans, lorsqu'il l'avait vue entrer au salon et s'avancer avec une grace imposante, la tête haute, la poitrine en avant.

la bouche épanouie en un demi-sourire, M. Levrault avait failli étouffer d'orgueil : il avait cru voir une reine. Avec un peu de littérature, il se fût pris pour Leicester recevant Élisabeth dans son château de Kenilworth. Vainement il s'était promis d'échapper aux charmes de l'enchanteresse : comme ce chevalier dont on avait dévissé l'armure, il avait senti, en moins de six semaines, toutes ses défiances, toutes ses préventions se détacher, tomber, s'évanouir une à une. Était-ce là cette marquise dont avait parlé le vicomte, remplie de morgue et d'insolence, entichée de ses aïeux, ennemie née de toute idée nouvelle, regrettant le régime de la féodalité, et rêvant, dans son château branlant, le rétablissement de la dîme et de la corvée? Elle portait fièrement son nom; mais la fierté n'était chez elle qu'une séduction, une grace de plus. Loin de se traîner dans l'ornière du passé, son esprit avait marché avec le temps. Son ame était un instrument qui vibrait à tous les bruits du siècle. Elle honorait la haute industrie, et ne parlait qu'avec déférence de ses travaux et de ses mérites. Sans s'humilier devant l'aristocratie nouvelle, elle était la première à reconnaître ses titres et à les proclamer. Était-ce là cette marquise que maître Jolibois avait représentée comme la Jeanne d'Arc de la légitimité, comme un brandon de guerre et de discorde, comme une torche toujours prête à mettre le pays en feu? Elle restait fidèle au malheur; son cœur avait suivi la race de saint Louis sur la terre étrangère. Comme une hirondelle qui bâtit son nid dans les ruines, sa pensée habitait avec les exilés; mais elle ne cherchait pas à dissimuler les fautes de la restauration et se faisait peu d'illusions sur les chances du prétendant. Ce qu'elle demandait par-dessus tout, c'était le développement des institutions libérales, qui seules pouvaient assurer la grandeur et la prospérité de la France. Elle répétait volontiers qu'une seconde restauration n'était possible qu'à la condition d'entrer franchement dans la voie du progrès et de s'étayer de la bourgeoisie. S'il lui arrivait parfois de rêver le retour de la branche aînée, elle ne s'exprimait jamais qu'avec une excessive réserve sur le compte de la branche cadette. Elle avait la reine en grande estime, n'aimait point le roi, mais respectait en lui l'élu de la nation. Il n'eût tenu qu'à elle d'agiter la Vendée, de ranimer les cendres d'un foyer mal éteint; cependant elle s'était prononcée contre la dernière levée de boucliers, et n'avait pas cessé de travailler depuis à la pacification et à la fusion des partis. Telle était la marquise de La Rochelandier; M. Levrault ne revenait pas de son étonnement. Il s'émerveillait surtout de se sentir si parfaitement à l'aise auprès d'elle. Il s'était effarouché d'abord à la pensée que la marquise le tiendrait à distance et le forcerait à se souvenir de la boutique de ses pères. Loin de là, sans rien perdre de sa dignité, de ses belles manières, la marquise avait réussi à l'apprivoiser. M. Le-

vrault avait déjà des airs de cour; il n'était pas la rose, mais il vivait près d'elle.

La Trélade avait pris une face nouvelle. La vie renaissait, s'agitait, bourdonnait dans ces lieux où Gaspard avait laissé la désolation, le silence et la solitude. Laure triomphait en secret. Avec le sentiment de son importance, M. Levrault avait retrouvé toute sa verve et tout son entrain. S'il pensait encore aux prédictions de Jolibois, c'était pour en rire. Comment aurait-il douté de la solidité du trône de juillet, quand la marquise elle-même se permettait à peine d'en douter? Avec cette finesse d'intelligence qui lui faisait rarement défaut, il en était venu tout doucement à suspecter le désintéressement des bons avis du tabellion, à se demander si le drôle n'avait pas tenté, lui aussi, un coup de main sur les millions du grand industriel; il se gaudissait tout seul en songeant au pied de nez avec lequel maître Jolibois avait dû, ce jour-là, rentrer dans son étude. Qu'on se rassure donc, notre Levrault nous est rendu. Engourdies un instant par la mélancolie, sa sottise et sa vanité s'étaient réveillées plus vivaces, plus florissantes que jamais. Pour tenir tête aux grands airs de la noble dame, il avait redoublé de faste, et, comme disent les marins, mis toutes voiles dehors. Jamais ses écus n'avaient fait autant de tapage, jamais il n'avait déployé tant de luxe et de magnificence. Il se fût agi d'héberger la cour et la ville qu'il n'aurait fait ni plus ni mieux. Quand il allait chez la marquise, il allongeait son chemin de deux lieues pour pouvoir arriver en calèche attelée de quatre chevaux; il se vengeait ainsi de ses créneaux, de ses tours et de ses portraits de famille.

Il faut bien le dire cependant, le grand manufacturier n'était pas heureux. Quelque chose manquait à son bonheur : c'était la perspective d'un gendre. Gaston ne remplaçait point Gaspard. M. Levrault n'ignorait pas qu'une alliance dans le parti légitimiste ne pouvait le conduire à rien. Vainement Laure l'entretenait du prochain retour d'Henri V, de l'honneur d'être reçu, en attendant, chez les duchesses du faubourg Saint-Germain : M. Levrault n'entendait pas de cette oreille. Il ne se souciait guère des salons du noble faubourg, et sentait bien qu'il n'avait chance de percer, de fleurir, qu'aux rayons vivifians du soleil de la bourgeoisie. D'ailleurs, l'attitude du jeune marquis n'avait rien d'encourageant. Si Gaston en voulait, lui aussi, aux millions du grand industriel, du moins il ne semblait pas disposé à se baisser pour les ramasser. Il laissait à sa mère le soin d'en diriger le siége, trop fier pour monter lui-même à l'assaut, mais bien résolu toutefois à entrer dans la place, aussitôt que les portes en seraient ouvertes. C'était un cœur loyal; ce n'était pas une ame poétique et rêveuse, entièrement détachée des biens d'ici-bas. Quoique jeune encore

il avait déjà mordu aux réalités de la vie. Toute sa jeunesse ne s'était pas écoulée sous le toit de ses pères. Sans mener grand train, il avait vécu à Paris dans un monde élégant, frivole, dissipé, honorable pourtant, qui s'était empressé d'accueillir, de fêter son nom, son esprit et sa bonne mine. Au bout de quelques années, comprenant que les débris de son patrimoine ne lui permettaient plus de tenir son rang dans ces régions dorées, condamné à l'inaction par les traditions de sa famille, trop honnête pour accepter l'existence d'un Montflanquin, il avait pris le parti héroïque de se retirer dans le château ruiné de ses ancêtres, où sa mère et lui se mouraient littéralement de tristesse et d'ennui, quand les Levrault étaient venus s'établir à la Trélade. Notre ami Gaspard avait fait de la marquise un portrait peu flatté, mais assez ressemblant. Il n'était bruit dans le pays que de la sottise et des millions du grand industriel. Depuis quelque temps, Mme de La Rochelandier, dont l'orgueil, aux prises avec la pauvreté, s'était décidé à courber la tête, quitte à la relever plus tard, rêvait pour son fils une mésalliance lucrative qui l'aidât à restaurer la fortune de sa maison et leur permît d'attendre sans trop d'impatience le retour de la légitimité. Mlle Levrault lui était apparue comme la colombe annonçant la fin du déluge. La marquise, qui connaissait tous les visages de la contrée, s'était dit sur-le-champ que cette jeune et gentille amazone, arrêtée dans la cour de son château, ne pouvait être que la fille du grand manufacturier. On devine le reste. A la proposition d'épouser Mlle Levrault, Gaston s'était révolté d'abord; puis il avait hésité; bref, il avait fini par se soumettre. Ses visites à la Trélade avaient achevé d'irriter en lui les appétits de la richesse. Il n'était pas épris de Laure; mais il n'est si bon gentilhomme qui n'en arrive aisément à se démontrer à lui-même qu'il peut épouser sans amour une jeune et jolie personne affligée d'un million de dot. Il ne s'abusait pas sur les sentimens de Mlle Levrault, et se disait que, puisqu'elle ne recherchait en lui que son titre, il pouvait bien, de son côté, ne rechercher en elle que son opulence.

Le siége durait depuis deux mois; les millions ne se rendaient pas. Lasse d'attendre, la marquise, pour en finir, se décida à donner l'assaut. Elle possédait son Levrault aussi bien que nous le possédons nous-mêmes. Elle avait étudié tous ses côtés faibles, tous ses points attaquables, et n'ignorait aucun de ses travers. Cette science, à vrai dire, ne lui avait pas coûté grand travail. L'ame de M. Levrault était un abîme dont on avait bientôt touché le fond, un labyrinthe où, pour se diriger, il n'était pas besoin du fil d'Ariane. Pour y voir clair, on n'avait qu'à ouvrir les yeux; pour en connaître tous les détours, il suffisait d'y faire un pas ou deux. Les confidences de Laure avaient com-

plété les observations de la marquise. Dans l'espoir que la noble dame saurait en profiter, la jeune fille lui avait livré charitablement les clés de la place.

Un jour donc qu'elle avait dîné à la Trélade, Mme de La Rochelandier s'empara du bras de l'amphytrion, et, sous prétexte de respirer l'air embaumé du soir, l'entraîna doucement au parc. Ce jour-là, Gaston n'avait pas accompagné sa mère; Laure, un peu souffrante, s'était retirée de bonne heure. La soirée était belle, la brise tiède et parfumée des premières senteurs de l'automne; mais ce n'était point là ce qui préoccupait la marquise et M. Levrault. Ils avaient gagné, tout en causant, une des allées les plus mystérieuses, et marchaient à pas lents sous un dôme de feuillage que formait une double rangée d'érables et de platanes. Jamais le bras de la grande dame ne s'était appuyé si tendrement sur celui du grand manufacturier; jamais, dans aucun de leurs entretiens, sa voix n'avait trouvé d'accens si pénétrans, d'inflexions si câlines. Elle disait les ennuis de la solitude, les joies de l'intimité, combien sa vie avait changé d'aspect et s'était embellie depuis qu'une jeune et blanche créature était venue s'abattre, comme une colombe, à la porte du vieux manoir. Dans quelle atmosphère assez enchantée, dans quelles régions assez éclatantes, achèverait de s'épanouir cette merveille de grace et de beauté? Puis, par un mélancolique retour sur elle-même, elle demandait avec tristesse ce qu'elle deviendrait, si M. Levrault, en quittant la Trélade, ne se décidait pas à s'établir dans le pays. Rien que d'y songer, son cœur se serrait; ils étaient, sa fille et lui, un second printemps dans son existence. A tous ces discours, comme maître corbeau tenant en son bec un fromage, M. Levrault se croyait le phénix des hôtes de la Bretagne. Il se rengorgeait, faisait la roue, et répondait par-ci par-là quelques platitudes que la marquise avait l'art de relever en leur donnant un tour galant. Prêter de l'esprit aux sots est le plus sûr moyen de les flatter. De détour en détour, elle en arriva à l'interroger avec une affectueuse sollicitude. Elle s'étonnait que, dans une époque où la bourgeoisie régnait et gouvernait, où l'intelligence pouvait prétendre à tout, un homme de sa valeur n'eût pas l'ambition de prendre au soleil la place qui lui était due; elle ne comprenait pas qu'avec l'expérience des affaires et tant de facultés éminentes, il se résignât à l'inaction, à l'obscurité, et se contentât modestement des jouissances de la fortune, quand une foule de médiocrités qui ne lui allaient pas à la cheville se carraient et se prélassaient sans vergogne dans les hautes sphères du pouvoir. Certes, il était beau de s'élever jusqu'à l'opulence sur les ailes de son propre génie: elle ne savait pas de conquête plus respectable, plus glorieuse, plus légitime; mais, pour les ames bien nées, la richesse n'était qu'un instrument, un point d'appui: il n'appartenait qu'au vulgaire de la con-

sidérer comme le but suprême de la destinée humaine. Ces paroles de la marquise ne tombaient pas dans l'oreille d'un sourd. Encouragé par l'intérêt que lui témoignait sa compagne, M. Levrault ouvrit les digues de son cœur, et laissa couler à grands flots tous les secrets enfermés dans son sein. Entraîné par le courant, il se livra à des épanchemens immodérés; il raconta naïvement quel espoir charmant l'avait amené en Bretagne, quelles déceptions amères il avait essuyées. La marquise semblait suspendue à ses lèvres; de temps en temps, par un mouvement d'irrésistible sympathie, sa belle main blanche et potelée se posait sur la grosse patte de l'ancien marchand de drap, qui prenait alors des airs de vainqueur et se demandait avec une adorable fatuité ce que devait penser Mme Levrault, si la digne femme voyait, du haut du ciel, ce qui se passait en cet instant au fond du parc de la Trélade. Quand il eut achevé le récit de ses infortunes, la marquise resta silencieuse, et parut méditer profondément sur tout ce qu'elle venait d'entendre.

— Mon ami, dit-elle enfin avec gravité, je comprends, j'approuve la pensée qui vous a conduit en Bretagne. Votre ambition n'avait rien dont personne dût s'étonner; pour ma part, je ne connais pas de maison qui ne s'empressât de s'ouvrir devant vous, qui ne s'estimât heureuse et fière de recevoir à son foyer l'ange que Dieu vous a donné pour fille. Ce que j'ai peine à m'expliquer, quand bien même je mets de côté la moralité de M. le vicomte de Montflanquin, c'est que vous vous soyez adressé à la noblesse fraîchement ralliée, au lieu de tendre votre main loyale à cette aristocratie chevaleresque dont rien n'a pu entamer la foi, et qui s'obstine à bouder le présent au fond de ses châteaux solitaires.

A ces mots, M. Levrault dressa les oreilles. Il n'avait pas oublié les avertissemens de Jolibois. Où la marquise voulait-elle en venir? Dévoué corps et ame au trône de juillet, à l'ombre duquel il espérait croître en puissance, qu'il regardait comme son trône à lui, comme son bien, comme sa propriété, le grand industriel n'était pas disposé le moins du monde à mettre ses millions au service de la légitimité; il se tint prudemment sur ses gardes.

— Madame la marquise, répliqua-t-il avec réserve, je ne saisis pas bien, je ne m'explique pas moi-même....

— Vous allez me comprendre, reprit la marquise d'un ton de douce autorité. Depuis deux mois, je vous observe, je vous étudie. Aucune des grandes questions qui agitent les sociétés modernes ne vous est étrangère ou indifférente; c'est ma conviction, vous avez en vous l'étoffe d'un homme d'état. — Quelle était votre pensée en recherchant l'alliance d'une famille aristocratique? Votre cœur, votre esprit généreux, n'obéissaient-ils qu'à un sentiment d'égoïsme? Non, mon aimable

ami. Vous pensiez, avant toutes choses, à rapprocher deux classes trop long-temps divisées, à donner l'exemple de l'oubli, du pardon; vous vouliez, en un mot, consommer l'union de la noblesse et de la bourgeoisie.

— C'est la vérité, madame la marquise, je ne m'en défends pas, répondit M. Levrault avec une modeste assurance.

— Eh bien! mon ami, pour atteindre le but élevé que vous vous proposiez, était-ce à la noblesse déjà ralliée, déjà réconciliée avec les institutions nouvelles, que vous deviez vous adresser? Ne comprenez-vous pas qu'une alliance entre elle et vous eût été sans portée, sans signification, sans valeur aucune aux yeux de l'avenir? que ce n'eût été qu'une espèce de superfétation, un pléonasme, un stérile échange d'influences, d'intérêts, de passions identiques? Comprenez-vous enfin qu'au lieu de chercher à planter votre drapeau sur une forteresse déjà réduite, au lieu d'entrer en conquérant dans un pays déjà soumis, vous deviez tourner vos regards vers cette noblesse ennemie dont je vous parlais tout à l'heure? Il en est temps encore. Quel triomphe pour vous, quel honneur d'arracher quelque jeune Achille de sa tente, de restaurer l'éclat d'une maison qui menaçait de laisser un vide dans l'histoire, de rendre à la vie publique un des grands noms de l'ancienne monarchie, de rallumer au ciel de la France une de ses étoiles qu'elle croyait disparue pour toujours! Au point de vue de vos ambitions personnelles.....

— Oui, madame la marquise, au point de vue de mes ambitions personnelles? demanda M. Levrault, médiocrement charmé jusqu'à présent des perspectives, très confuses d'ailleurs, qui s'ouvraient devant lui.

— Eh quoi! monsieur, s'écria la marquise, vous n'entrevoyez pas les avantages d'une pareille alliance? vous ne sentez pas qu'en mariant votre adorable fille dans une des grandes familles demeurées fidèles au culte du passé, vous assurez votre fortune politique? C'est bien simple pourtant. Vous ralliez votre gendre, vous attachez à la couronne de juillet un fleuron dérobé à celle de saint Louis. Cela fait, pensez-vous que la nouvelle cour ait quelque chose à vous refuser?

— Mais, madame la marquise, s'écria M. Levrault, qui avait tressailli comme un coursier généreux au son du clairon, l'aristocratie dont vous parlez est bien trop entêtée,.... trop chevaleresque, ajouta-t-il se reprenant avec respect, pour adhérer jamais au gouvernement de 1830. Si elle s'est obstinée jusqu'ici à bouder au fond de ses châteaux solitaires, ce n'est pas moi qui réussirai à l'en tirer; ce n'est pas entre mes mains qu'elle abjurera ses rancunes et ses croyances.

— Mon ami, dit en souriant la marquise, on se lasse de tout, même de l'ennui. L'ennui est un rude maître qui a déjà dompté bien des

ames, ébranlé bien des convictions. Voici bientôt vingt ans qu'il habite avec nous, qu'il s'assied chaque jour à notre table, à notre foyer, chaque jour plus maussade et plus renfrogné que la veille. Bouder peut être une douce chose; mais, lorsqu'on a boudé pendant près de vingt ans, malgré soi on éprouve un vague besoin de s'égayer, de se distraire un peu, de vivre comme tout le monde et de faire bonne mine aux gens. Je vous le dis bien bas, je ne le dis qu'à vous, ne le répétez à personne : nous enrageons tous en silence, notre fidélité commence à nous peser.

— Eh! vive Dieu! madame, s'écria dans un mouvement d'enthousiasme M. Levrault, qui frétillait déjà autour de l'hameçon, puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas vous séparer ouvertement d'un parti sans avenir, et qui, je ne dois pas vous le dissimuler, n'a jamais eu mes sympathies ni mon approbation? Madame la marquise, ce n'est pas à votre âge, belle encore comme vous l'êtes, qu'on s'enveloppe d'un suaire, qu'on se couche parmi les morts. Pourquoi n'iriez-vous pas aux Tuileries? Je suis sûr que le roi et la reine vous y verraient avec plaisir.

— Non, mon ami, non, répliqua Mme de La Rochelandier avec mélancolie. Je suis allée trop souvent aux Tuileries pour pouvoir y retourner jamais, à moins qu'un jour..... mais je n'y compte plus. Je me plais à le répéter, ma semaine est achevée; pour moi-même, je n'espère plus rien ici-bas. Je n'irai pas à la nouvelle cour; Gaston s'y présentera sans sa mère.

— Qu'entends-je! M. Gaston, votre fils....

— A Dieu ne plaise que je veuille emprisonner sa vie dans le cercle de mes regrets et de mes affections. Gaston est jeune et n'a point d'engagemens avec le passé. Il n'a jamais connu ses princes légitimes; c'est tout au plus s'il se souvient de la tempête qui fracassa le vieux trône de France et rejeta dans l'exil les derniers descendans d'une race de rois. Gaston est un enfant du siècle. Il a grandi librement, sans contrainte, dans l'atmosphère des idées libérales. Au collége, il s'asseyait sur le même banc que les princes de la branche cadette; il les aime et ne s'en cache pas. Puisqu'il peut se rallier sans honte, qu'il suive le courant qui l'entraîne, que ses destinées s'accomplissent!

— Ainsi, madame la marquise, demanda M. Levrault en appuyant sur chaque mot, c'est l'intention formelle de M. Gaston, votre fils; c'est sa volonté bien ferme, bien nette, bien arrêtée, de se rallier à la nouvelle dynastie, et vous n'y mettez point obstacle, vous ne cherchez pas l'en détourner?

— Que voulez-vous? J'en souffre bien un peu; je mentirais si j'affirmais le contraire, et vous ne me croiriez pas. J'en souffre, je m'en afflige en secret; mais je me dis qu'en fin de compte, quel que soit le

drapeau qui flotte sur les Tuileries, c'est toujours le drapeau de la France. Vous, mon ami, dites-moi si vous m'approuvez?

— Si je vous approuve, madame la marquise! s'écria le grand industriel avalant l'hameçon tout entier avec la gloutonnerie d'un brochet; non, madame, non, je ne vous approuve pas, je vous admire. Plût à Dieu que tous les légitimistes fussent comme vous! La raison, la sagesse, s'expriment par votre bouche. C'est toujours le drapeau de la France! je n'ai jamais rien lu de mieux dans mon journal.

— Et cependant, vous le dirai-je? il y a des instans où j'hésite, où je sens mon cœur se révolter ou défaillir, en songeant que mon fils, un La Rochelandier, prêtera l'appui de son nom à un trône devant lequel aucun de ses aïeux n'eût courbé le front ni fléchi le genou. Il me semble parfois que les portraits de ses ancêtres me regardent d'un air irrité; je crois voir parfois leurs lèvres s'entr'ouvrir pour me reprocher mon indigne faiblesse.

— Autres temps, autres mœurs, madame la marquise. Quand ils vivaient, les ancêtres de M. Gaston en faisaient à leur tête; ils sont morts, qu'ils trouvent bon que M. Gaston en fasse à la sienne. Je vous le demande, où en serait aujourd'hui le monde, si, depuis qu'il existe, chaque génération eût suivi servilement, pas à pas, les traces de la génération précédente? Nous irions encore vêtus de peaux de bêtes. L'humanité n'est pas un écureuil en cage, un cheval borgne attaché à une manivelle. Tout change, tout se renouvelle, tout se perfectionne. Les chemins de fer ont remplacé les routes royales; la monarchie constitutionnelle a détrôné le droit divin. Mes pères avaient sur la grande industrie des idées qui ne sont pas les miennes; faut-il s'étonner que monsieur votre fils ait en politique des opinions qui ne sont pas celles de ses aïeux?

— Allons, qu'il se rallie! dit la marquise avec un geste de résignation. Ce sera un grand jour pour la nouvelle dynastie, le jour où un La Rochelandier lui présentera sa foi et son hommage. Ce jour-là, monsieur, on se réjouira aux Tuileries, on prendra le deuil à Frohsdorf.

— Eh bien! madame la marquise, on prendra le deuil à Frohsdorf. Parce qu'il plaît à M. de Chambord de se poser en prétendant et de jouer au roi de France dans son petit castel allemand, est-ce une raison pour que notre jeune noblesse reste les bras croisés au fond de ses domaines et s'abstienne de prendre part au maniement des affaires du pays?

— Allons, qu'il se rallie! répéta la marquise en soupirant. Je ne veux pas, je ne dois pas être un empêchement dans la destinée de mon fils. Cependant la royauté de 1830 vous paraît-elle bien solidement établie? Pensez-vous qu'elle ait dans le sein de la nation des racines vives et profondes? La jugez-vous inébranlable? Mon ami, la fortune des rois

a d'étranges reviremens. Quand on a vu crouler en trois jours un trône de plusieurs siècles, il est permis de douter de la longévité d'une monarchie qui sort à peine du berceau. Je souhaiterais que Gaston ne se pressât point, je voudrais qu'il observât la marche des événemens, qu'il attendît quelque temps encore.

— Eh! madame, est-il besoin d'attendre? s'écria M. Levrault impatient déjà de tenir et de rallier son gendre. Que représente la royauté de 1830? La bourgeoisie. Que représente la bourgeoisie? La nation tout entière. A ce compte, comment le trône de juillet pourrait-il être renversé? Il faudrait que la France consentît à se suicider. Je sais bien qu'on rencontre par-ci par-là de petites gens qui se permettent de blâmer les tendances du gouvernement, qui ne se gênent pas pour parler tout haut du prochain avénement de la république...

— De la république? répliqua la marquise avec dédain; quelle sottise! Ces gens-là sont fous. Il n'y a plus de révolution possible en France. Si la nation, usant de son droit, se décidait à briser le trône qu'elle a élevé de ses propres mains, ce ne serait, ce ne pourrait être que pour revenir au grand principe de la légitimité. Il n'est pas impossible qu'un jour elle y revienne. Quoi qu'il arrive, je suis tranquille, je n'ai point à m'inquiéter de l'avenir politique de mon fils. Le trône de juillet peut voler en pièces sans que Gaston coure le risque de rester enseveli sous ses débris. Rallié à la dynastie nouvelle, il ne cessera pas de tenir à l'ancienne par son nom, par sa mère, par les traditions de sa famille; quels qu'en soient les hôtes, les Tuileries s'ouvriront toujours avec orgueil devant un La Rochelandier.

La marquise se tut, pour laisser à ses dernières paroles le temps de s'infiltrer dans l'esprit de son compagnon et de produire tout l'effet désiré. Silencieux comme elle, M. Levrault savourait avec délices le breuvage enivrant qui venait de tomber goutte à goutte des lèvres de sa compagne. Le monde des honneurs et des dignités se rouvrait devant lui. Le chemin du pouvoir s'aplanissait de nouveau sous ses pas. Tous ses rêves, toutes ses espérances se réveillaient et battaient des ailes. Il retrouvait au centuple ce qu'il avait perdu en perdant le vicomte. C'était lui-même qui rallierait son gendre; c'était à lui qu'en reviendraient l'honneur et le profit. Rallier un marquis, un La Rochelandier, quelle aubaine! La cour aurait à compter avec lui; M. Levrault était bien décidé à lui tenir la dragée haute. On n'aurait pas un La Rochelandier pour rien; il faudrait qu'on y mît le prix. Pour surcroît d'avantages, point de changement de dynastie à redouter; quoi qu'il arrivât, Gaston retombait sur ses pieds, et M. Levrault sur son gendre. Ainsi, tout lui souriait, tout l'attirait; il ne découvrait de toutes parts que joies, satisfactions, promesses, sécurité. Il ne s'agissait plus que d'amener la marquise à consentir à une alliance avec les Le-

vrault. Le grand industriel avait en lui tant de ressources ingénieuses, ce diable d'homme se sentait si retors, si madré, qu'il ne désespérait pas d'en venir à ses fins et de prendre la marquise dans ses filets.

— Revenons à vous, mon ami; c'est assez parler de Gaston, reprit enfin Mme de La Rochelandier. Où donc en étions-nous? que vous disais-je tout à l'heure?

— Madame la marquise, répliqua le rusé Levrault, vous me disiez que vous ne connaissez pas une grande maison qui ne s'ouvrît devant moi avec empressement, qui ne s'estimât heureuse et fière de recevoir à son foyer l'ange que Dieu m'a donné pour fille.

— Eh bien! mon ami?...

— Eh bien! si j'allais un jour vous rappeler ces belles paroles? si, prenant ma fille par la main, j'allais vous dire : Madame la marquise, nos enfans s'aiment, ne formons qu'une seule et même famille?...

— Ah! répondrais-je, soyez les bienvenus! s'écria la marquise avec effusion. Béni soit le jour qui me donne une fille...

— Et qui me rend un fils! s'écria M. Levrault couvrant de gros baisers la blanche main qu'il pressait dans les siennes.

Puis, au plus fort de son ivresse, il porta son mouchoir à ses yeux.

— Quoi! mon ami, demanda la marquise avec intérêt, auriez-vous eu le malheur de perdre?...

— Ah! madame, un enfant si charmant, si blond, si blanc, si rose! Perdu, hélas! oui, madame, perdu!... Souvenir affreux!... C'était à Paris, par un soir de fête... On tirait un feu d'artifice sur la place de la Concorde...

— Mon ami, reprit la marquise peu curieuse d'en savoir davantage, ne soyons pas ingrats envers la destinée, ne mêlons point de funèbres images aux douces joies de l'heure présente. Vous l'avez dit vous-même, mon fils vous rendra celui que vous avez perdu.

Une heure après cet entretien, la marquise reprenait le chemin de son manoir, et M. Levrault entrait d'un air de triomphe dans l'appartement de sa fille.

— Madame la marquise, s'écriait-il, embrassez votre père!

— Mon fils, disait la marquise en rentrant, embrassez votre mère, vous avez des millions!

JULES SANDEAU.

(La cinquième partie au prochain n°.)

REVUE LITTÉRAIRE.

LE THÉATRE. — LES ROMANS.

Le spectacle qui se présente à nos regards offre un phénomène particulièrement triste à l'observateur. La politique, qui, par nature, vit de tradition, qui, malgré les passions dont elle se complique, suppose dans ses développemens une certaine logique, dans le but qu'elle poursuit une certaine fixité, la politique, à ne prendre même les choses que depuis les derniers temps, déconcerte l'attention la plus vigilante par la brusque mobilité de ses changemens à vue. L'art, au contraire, empire naturel de l'esprit d'innovation et de l'audace entreprenante, l'art, qui ne vit qu'à la condition de se transformer sans cesse, l'art reste immobile! Là des révolutions sans cesse, ici un *statu quo* qui ne paraît pas toucher à sa fin. Là une pensée impatiente d'avenir qui se cherche elle-même à travers les ténèbres de la guerre intellectuelle et le sang de la guerre sociale, ici une mémoire éprise du passé qui ne se lasse pas de tourner dans le cercle d'une énervante imitation. Nous n'avons en vue ici que la situation littéraire. Eh bien! nous le demandons, non par boutade de pessimiste, mais en témoin attristé d'un fait qui saute aux yeux : quel signe de vie a donné la littérature depuis dix-huit mois? Tout est changé; a-t-elle changé? La production s'est ralentie; la qualité a-t-elle d'un degré élevé son niveau? A-t-elle montré tant soit peu qu'elle vivait de la vie commune, que, lorsque l'arbre entier frémissait sous le vent des révolutions, elle aussi se sentait palpiter et frémir? Nous serions trop heureux vraiment d'avoir à consigner ici l'espérance d'un pareil réveil; il nous plairait infiniment plus d'entonner l'*Alleluia* que le *De profundis*. Mais quoi! la réalité n'est-elle pas là? Est-ce la faute de la critique, attentive à épier les moindres symptômes d'espérance, si, loin d'avoir à signaler la nouvelle arche qui porte les destinées et les germes précieux de l'art futur, elle n'aperçoit même pas une barque que ses yeux n'aient vue cent fois, qui n'apparaisse bariolée de couleurs que nos pères ont pu contempler plus

fraîches, plus éclatantes, et qui ne soit chargée de marchandises de contrebande et de produits avariés?

Encore si, pour raviver l'émotion, nous avions à raconter quelque orage; mais non, pas même le plus petit *grain* qui rompe avec l'immobilité ordinaire. C'est bien toujours le même ciel grisâtre, la même atmosphère paisible, le même flot lourd et monotone. On a répandu le bruit qu'un trône avait été brisé en trois heures, qu'une forme de gouvernement avait été renversée en moins de temps qu'il n'en faut aux démolisseurs pour mettre bas la maison du plus modeste habitant; qu'une guerre civile épouvantable s'était levée sur Paris et sur la France, que les vérités les plus fondamentales avaient été livrées à la double attaque du sophisme et des balles; on a dit que ces événemens avaient eu lieu, que tous ces poèmes, que tous ces drames faits de paradoxes et de larmes avaient passé sous nos yeux, et il y a eu toute une classe d'hommes qui s'est refusée obstinément à y croire, qui n'y croit pas encore, qui y croira Dieu sait quand! C'est la classe de ceux qu'on appelle et qui s'appellent eux-mêmes l'avant-garde de la civilisation, les éclaireurs du progrès, les écrivains d'imagination, les poètes! La tempête qui a renversé une monarchie et ébranlé tous les trônes de l'Europe n'a pas même fait réfléchir les rois du feuilleton. Ces respectables souverains, tant ils se sentaient bien assis! ont cru qu'il suffisait de la vieille expérience pour faire face à des nécessités nouvelles. Ils se flattent d'échapper aux réformes; ils espèrent que leurs féaux sujets ne leur demanderont pas davantage, et leurs féaux sujets, qui semblent avoir pris pour devise le mot d'Horace, *nil admirari*, ne paraissent pas jusqu'à présent leur avoir donné tout-à-fait tort.

Quant au théâtre, il semble bien décidément préférer l'ancien régime au nouveau. Il n'a pas eu à devenir réactionnaire; c'était fait depuis long-temps. Loin de devancer l'avenir, ne se faisait-il pas, sous le roi Louis-Philippe, Athénien, Romain, contemporain de Louis XIV et de Louis XV, tout, excepté Français du XIXe siècle, témoin et peintre du règne de la bourgeoisie? A la monarchie constitutionnelle il n'empruntait qu'un trait qu'il savait d'ailleurs fort mal s'approprier, je veux dire la recherche du mouvement allié à la sagesse dans un certain mélange d'élémens qui n'arrivaient qu'à former un tout des plus équivoques. Cette physionomie de la veille, il l'a gardée. Entrez à ce théâtre, dit, nous ne savons pourquoi, *de la République;* ouvrez les yeux et prêtez l'oreille. Où donc, vous demandez-vous, où donc est la république? Où se cache la révolution? Ce ne sont que soubrettes et cornettes, que duchesses et paniers, que marquis et cheveux poudrés, que subtilités prétentieuses, bavardage raffiné, clapotage interminable, persiflage et papillotage d'un autre temps. M. Pierre Leroux aurait-il raison? Les grands-pères revivraient-ils dans leurs petits-fils? Les jeunes auteurs de ces antiquités seraient-ils par hasard de vieux courtisans de Versailles, reparaissant en pleine république et protestant à leur manière? O illusion de ceux qui se croyaient à l'abri de toute illusion! N'avions-nous pas eu un moment la pensée que ce vent révolutionnaire, qui a brisé tant de choses fortes et menacé tant de choses saintes, dissiperait toute cette vapeur de parfums, emporterait cette odeur de boudoir, soufflerait sur cette poudre surannée de perruques centenaires? Que nous étions ingénus!

Mon Dieu, nous comprenons à merveille qu'un mouvement qui s'est opéré

au nom des intérêts matériels, au nom de questions de boire et de manger, n'ait pas une bien grande fécondité littéraire. Pour communiquer la vie, la première condition c'est de l'avoir. Comment la pensée d'un temps à qui l'ame fait défaut inspirerait-elle la poésie? La plus philanthropique question de pot-au-feu ne s'élèvera jamais à la hauteur d'une poétique, nous le savons, et il faut un grand fonds de confiance pour s'imaginer que la muse moderne trouvera son Ithaque ou son Italie dans la *portion congrue*. Le moment où le petit Ascagne peut enfin satisfaire son appétit et manger ses *tables*, suivant la parole de la pythonisse, serait en vérité une conclusion trop singulière à l'Énéide. Une Iliade et une Odyssée qui ne connaîtraient d'autres inspirations, d'autres récits, que la coupe joyeuse qui circule à la table du vieux Laërte et que les repas des guerriers sous la tente, ne seraient pas des poèmes dignes d'intérêt, même aux yeux des habitans du phalanstère. La gamelle ne saurait devenir un idéal. Et cependant, pour balancer ces excuses d'un art en défaillance, quels spectacles inspirateurs! quelle lutte, à quelque point de vue que vous vous placiez, de l'ordre et du désordre, du vrai et du faux! Que de lumières qui s'éteignent ou pâlissent! que de phares qui s'allument ou du moins semblent poindre à l'horizon! Êtes-vous de ceux qui espèrent au-delà même de toute raison? Quel Éden doit vous apparaître à travers le brouillard de poussière et de sang qui s'élève entre le présent et l'avenir! Êtes-vous de ceux qui se lamentent et qui regardent la société comme un navire près de sombrer? Les traits de feu d'un Ézéchiel, la poésie en deuil d'un Jérémie, les terribles tableaux d'un Alighieri, ne sont-ils donc pas de mise, et pourraient-ils paraître exagérés, soit pour marquer au front la Jérusalem impénitente qui s'obstine à mourir, soit pour exprimer dignement cet enfer social d'où l'espoir même doit être banni? Êtes-vous d'une plus douce humeur, d'une complexion plus accommodante? Les travers de l'humanité vous frappent-ils plus que ses calamités? La triste expérience des choses vous dispose-t-elle plus au sourire qu'aux larmes? Du moins êtes-vous enclin à cacher les sérieuses convictions de votre esprit, la plaie saignante de votre cœur sous le voile transparent de l'ironie? Eh bien! pourquoi allez-vous demandant la comédie à tous les échos du passé, au XVIIIe et au XVIIe siècle, à la poussière des bibliothèques, au fantôme grimaçant d'un monde qui n'est plus? Regardez, regardez à vos pieds, autour de vous, et voyez-la, qui coule à pleins bords, cette comédie intarissable, cette *ample comédie aux cent actes divers*, dont les ondes reflètent toujours de nouveaux visages, sollicitant incessamment l'œil et la main qui doivent saisir la mobile image, et fixer les fugitifs contours près de se confondre au souffle des révolutions nouvelles!

Si une partie du domaine littéraire pouvait tirer quelque renouvellement des événemens politiques, assurément c'était le théâtre. Que disaient avant février ceux qui maintenant gardent le silence ou continuent à suivre le chemin banal? Nous ne l'avons point oublié : — Oh! si l'on pouvait toucher aux abus et aux personnes, si tout ce qui est constitué voulait bien consentir à se laisser jouer par la comédie, que d'Aristophanes tout prêts s'élancer, le rire sur les lèvres, le fouet de la satire à la main! que de Shéridan destinés à illuminer la scène française d'un rayon plus pénétrant et plus âpre! que de Beaumarchais n'attendant que l'occasion pour éclater en œuvres hardies et triomphantes! — Cette liberté

inattendue du *fas atque nefas*, elle arriva, on sait comment. Le public attentif et bienveillant, malgré les sombres distractions du dehors, prêta l'oreille, d'autant plus disposé à se montrer tolérant pour bien des licences qu'il y avait plus d'hommes et plus de choses dont il n'eût pas été fâché de tirer en riant quelque petite vengeance. Un auditoire presque tout entier de l'opposition et d'avance en complicité avec l'auteur, quelle bonne fortune pour la comédie politique! quelle place admirable à prendre, si elle eût su s'en emparer! A peine quelques théâtres répondirent-ils à l'appel, ceux-là que l'on nomme les petits théâtres. Je ne me demande pas si le succès fut justifié, mais il fut réel, tant la masse avait besoin de trouver un aliment littéraire à ce besoin de critique qui l'agitait! Avide d'allusions, le public alla battre des mains à des œuvres qui n'avaient rien de commun avec l'art, mais qui répondaient tant bien que mal à sa pensée. Quant à la grande scène, quel enseignement, quel parti tira-t-elle du mouvement extérieur et de la disposition générale? Si ce n'est un chant exprimant la pensée d'un autre âge, si ce n'est *la Marseillaise* faisant son apparition sous les traits d'une Hermione travestie en citoyenne, quel bruit vint avertir ces tranquilles échos que la liberté illimitée était enfin délivrée du vautour rongeur de la tyrannie? Chose triste et piquante, assez ordinaire toutefois, il se trouva que ceux qui se plaignaient que la censure leur coupât les ailes n'avaient pas d'ailes. Quand la liberté de tout dire leur eut été laissée, ces bouches prodigues de promesses n'avaient rien de plus à dire que la veille. Comédie de plus donnée par la réalité parmi tant d'autres comédies non écrites!

Je n'en doute pas pourtant, il n'est pas jusqu'au plus épuisé des genres, jusqu'à la tragédie, qui n'aurait pu gagner au mouvement passionné du dehors. La politique prise sur le fait pouvait éclairer l'histoire. Nos pères peignaient par la divination du génie, aidée de l'étude des annales, les révolutions qu'ils n'avaient pas vues. Le sort nous a prodigué l'expérience. Nous avons pu toucher de près ce qu'ils ne faisaient que pressentir; nous avons nous-mêmes mesuré l'abîme où ne plongeaient que leurs regards. Ce qui nous paraissait chez l'historien tableau trop abstrait, peinture exagérée, boutade chagrine, s'est vivifié, réalisé, justifié. Pour peindre le passé éclairé par le présent, ce ne sont pas les couleurs qui manquent : le peintre seul fait défaut. Est-il permis du moins de l'entrevoir? A défaut de Corneille, avons-nous un Rotrou? Non, nous n'avons que des Jodelle. Je jette les yeux sur les derniers produits de la scène, et là j'aperçois, comme un point, parmi tant de chefs-d'œuvre qu'une semaine apporte et enlève, une pièce intitulée *la Chute de Séjan*. Je doute que l'ame ignoble du ministre de Tibère puisse devenir aisément la matière d'un drame. Il est peu probable que le talent s'aventurerait à tirer une tragédie de cette fange. Cependant, l'aventure tentée, l'étude approfondie des révolutions pourrait fournir plus d'un trait profond et accusé. A défaut de *Jules César* et de *Richard III*, il n'était pas exorbitant, d'après les données, d'espérer une forte étude dans le goût du *Tibère* de Marie-Joseph Chénier. Au lieu de cela, qu'avons-nous? Une tragédie tatouée, peinte de toutes les couleurs, où *Marion* heurte *Andromaque*, où le Charles-Quint d'*Hernani* apprend la politique et la philosophie au Séjan de Juvénal, la fantaisie faussant l'histoire, Triboulet commentant Tacite.

O comédie, comédie qui nous presses et qui nous enveloppes, ô comédie,

où n'es-tu point?... Nous l'avons déjà dit, au théâtre de la République! *Ligue des Amans*, *Passe-temps de Duchesse*, vieilles pièces, dites-vous en regardant l'affiche, pièces contemporaines du *Vert-Galant* de Dancour, ou tout au moins du *Manteau* de ce bon Andrieux? Mais non : approchez un peu, et voyez! Quoi?... de jeunes noms? C'est singulier, un *passe-temps de duchesse!* Comme s'il y avait encore des passe-temps et encore des duchesses, du moins à mettre en scène! Voilà un art bien orgueilleux et qui tient fort à honneur de se détacher de la réalité. Quand nos aïeux voyaient sur l'affiche ces mots : *Précieuses*, *Femmes savantes*, *Tartufe*, ils savaient ce que cela voulait dire. Voyons pourtant. Ces vieux titres cachent peut-être de piquantes nouveautés. Voici bien une autre affaire!... Géronte, Scapin, Zerbinette, Valère, Harpagon, *la Gageure imprévue*, *l'École des Maris*, le *Caprice*, Marivaux, Molière, Musset, ce que nous connaissions depuis deux siècles, depuis un siècle, depuis un an, les voici tous, héros et pièces; les voici, hélas! moins l'originalité profonde ou piquante! Nous nous adressons ici sérieusement à la génération dont les auteurs de ces pastiches ont le tort d'exprimer trop fidèlement les instincts. Elle imite, elle ne fait qu'imiter, cela n'est un secret ni pour elle ni pour personne. Qu'elle apprenne donc de ses propres maîtres comment l'imitation peut devenir féconde. Voyons, messieurs, qu'est-ce que Plaute et Rabelais pour Molière? Des instrumens d'optique dont peut s'aider avec avantage la vue la plus sûre et la plus perçante, une méthode d'observation en actes et en exemples. Les emprunts parfois sont plus directs, je le sais; mais alors il s'agit de types qui restent et non de travers qui changent. Appartient-il à Plaute ou à Molière, à Rome ou à la France, au paganisme ou au christianisme, l'avare, cet avare éternel qui n'a ni religion, ni patrie, ni famille, qui traverse toutes les civilisations sans en être entamé, aussi incorruptible au temps que l'or qu'il entasse? Quelle ombre de réminiscence intercepte le rayon direct à ce microscope d'une ténuité merveilleuse que Marivaux promène sur son temps, avec tant d'agrément, de finesse et presque toujours de sûreté? M. Alfred de Musset a trempé son talent dans plus d'une source; la jeune école, qui a bien ses raisons pour cela, ne se lasse pas de le répéter. Que Byron, Shakspeare, Hoffmann, aient en effet contribué à creuser sur le front de la muse du jeune poète d'*un Spectacle dans un fauteuil* le pli de la mélancolie, à jeter dans sa mobile humeur la fantaisie étincelante, à déposer sur ses lèvres le sourire mêlé de tristesse qui provoque tant de sympathie, cela peut être, et M. de Musset lui-même n'aurait aucun intérêt à le contester; mais que les jeunes adeptes, si prompts à passer, par le temps qui court, de l'admiration au plagiat, veuillent y regarder de plus près : ils se convaincront que ce poète, si long-temps méconnu par les gens qu'on nomme sérieux et par les prétendus amis de la tradition, est un vrai compatriote de Regnier et de Voltaire, et de plus un contemporain, qui ne cesse pas d'être lui-même; jugement libre, même au milieu des aspirations éthérées et des rêves bizarres dont il s'empreint ou qu'il imagine; esprit aimable, leste, malicieux, rieur, comme un véritable enfant du XVIIIe siècle, et pensif comme un enfant du XIXe; poète qui unit dans un mélange singulier et embarrassant au premier abord le fou caprice à la passion sincère, la raillerie douce ou l'ironie plus pénétrante à l'idéal. Que la jeune littérature ne mette donc pas ses emprunts à l'abri d'une individualité déjà si nette et si distincte; qu'elle n'attribue pas da-

vantage notre sévérité à un parti-pris contre les jeunes gloires : l'hommage que nous rendons avec tant de plaisir à son poète aimé déjouerait un tel sophisme d'amour-propre. Nous ne cherchons que ce qui est vrai, nous n'aspirons qu'aux œuvres sincères, et c'est au nom de ce sentiment que nous lui déclarons qu'il est bien temps d'en finir avec le pastiche. La critique est ici parfaitement à l'aise; elle n'a point à craindre de décourager le talent par des rigueurs prématurées. L'art même imparfait, l'inspiration même débile, ont des susceptibilités d'imagination, des délicatesses qu'il convient de ne pas froisser à l'excès, qu'il est bien de respecter au moins dans leur source; mais le pastiche, dans ses adroites combinaisons, dans ses feintes habiles, dans ses calculs compassés, me paraît avoir bien plutôt l'esprit rassis et l'imperturbable sang-froid du joueur. Pourquoi craindre de blesser des vanités et des intérêts? Si le pastiche n'est par hasard pour quelques-uns que le début, le tâtonnement de l'inexpérience, ceux-là n'ont-ils pas tout à gagner à ce que des voix amies leur répètent qu'ils ne profiteront guère à consulter une sibylle épuisée qui ne répond que par des hémistiches brisés et des centons de collége, et qu'en fardant à outrance de leurs mains de vingt-cinq ans une vieille coquette qui eut jadis de l'esprit, de la grace et de la beauté, ils ne lui rendront pas sa jeunesse et ses fraîches couleurs? L'érudition a sa place sérieuse, aimable parfois, mais à l'Académie des Inscriptions. N'y aurait-il pas une manière moins détournée d'y poser sa candidature? Autrement, qu'on ne s'y méprenne pas. En visant au rôle de Sophocle, on manquerait même celui de Brumoy.

Est-ce au second Théâtre-Français, est-ce au Théâtre-Historique, est-ce sur les principales scènes du boulevard, que nous rencontrerons cette comédie vierge, si pleine de secrets non soupçonnés, qui, dans la solitude où elle se morfond, n'attend qu'un fiancé digne d'elle? Il serait, disons-le *à priori*, permis d'en douter. En matière de théâtres non plus qu'en matière de journaux, multiplicité n'est pas synonyme de fécondité. S'il en était autrement, l'art et la politique n'auraient jamais été dans un état plus prospère. Nous avons vu se multiplier les feuilles quotidiennes; une idée de plus s'est-elle fait jour? La quantité des scènes depuis Corneille et Molière s'est démesurément accrue : en est-il sorti une œuvre de quelque valeur? Deux ou trois petites questions se présentent ici, et le moment est peut-être venu de les poser aux législateur. La multiplicité des théâtres est-elle un fait naturel ou factice? Si elle est un fait naturel, comment se fait-il qu'elle soit improductive sous le double rapport de l'art et du revenu? Si elle est un fait factice, dès-lors stérile, pourquoi s'obstiner à le perpétuer? Toute argumentation languit auprès des réponses trop péremptoires du budget. Certains théâtres ont trouvé une singulière façon d'établir l'équilibre; ils compensent le passif financier fort surchargé par un actif littéraire qui est à peu près nul. Saurait-on mieux s'y prendre pour donner des armes contre soi aux adversaires du régime protectionniste appliqué aux choses de l'art? Que répondre, en vérité, quand on vient vous dire : Le même fait qui appauvrit le budget appauvrit la scène? On établit une concurrence qui nuit aux théâtres existans par eux-mêmes sans rendre viables ceux qu'on institue et qu'on soutient arbitrairement. On place follement au pied des deux ou trois arbres survivans qui pourraient être vigoureux des plantes parasites qui leur soutirent une partie de leur sève sans devenir elles-mêmes pour cela ni plus

fortes ni plus saines. On tue l'émulation; on entretient l'incurie, la négligence; on détruit dans le contrôle qui accueille ou repousse les pièces cette sévérité éclairée qui seule maintient le niveau. Sous prétexte d'encourager, on énerve. Loin que rien y gagne, si ce n'est la médiocrité, tout y perd, la richesse publique et le talent. A ces considérations fort graves je crois qu'on pourrait en ajouter d'autres qu'on a le tort de trop négliger. Ne soyons pas dupes de ces mots brillans et sonores : *Encourager l'art*. Il n'y a pas de plus beau texte ni de plus populaire. Frappez à tort et à travers sur cette cymbale retentissante, et vous serez sûr d'attirer la foule et de provoquer les plus bruyans bravos. Ouvrez la bouche timidement pour présenter vos humbles observations, vous serez traité d'iconoclaste. Cependant il serait bien temps d'envisager sérieusement et en face ces mots dont tant de gens abusent et qui abusent tant de gens. Ici, comme en d'autres sujets, il se pourrait bien que les ennemis fussent surtout les faux amis et que le langage de la flatterie impliquât au fond plus de mépris que d'estime. D'abord n'est-ce pas traiter l'art un peu légèrement que de réclamer pour lui une tutelle? Est-il donc tellement enfant, qu'il ait besoin de lisières? est-il si faible, qu'il ne puisse faire un pas sans s'appuyer sur les béquilles que vous lui présentez? Ou bien est-ce le public qui est si sot et si peu expert en ce qui concerne ses plaisirs, qu'il faille les lui offrir officieusement, que dis-je? officiellement les lui imposer? En ce dernier cas, prenez-y garde. Comme on ne s'amuse pas par ordre, comme il est bien possible de forcer les gens à payer une fois sous forme d'impôt pour la danse, pour le chant et pour le spectacle, qu'ils n'aiment pas, mais non de les obliger à payer une seconde fois pour aller s'y ennuyer, il arrivera que l'art que vous vouliez encourager se mettra à tâter les dispositions, à flatter les penchans, à courtiser les instincts de la foule, — à moins qu'il ne préfère rester pur, mais solitaire. Dans la première hypothèse, vous pouvez peut-être combler votre déficit pécuniaire, mais vous créez un déficit moral que rien ne comblera; vous avez de vos mains élevé une école d'immoralité, de scandale; dans la seconde, vous avez beaucoup dépensé pour ne rien faire, et encore nous nous servons à tort de cette expression adoucie. « Tout oisif, a dit Rousseau, est un citoyen dangereux. » La maxime est bien plus vraie appliquée aux choses qu'aux hommes. Ce qui ne sert à rien fait du mal. C'est souvent une bien cruelle sympathie que celle qui encourage les artistes à se multiplier, cruelle pour eux, cruelle pour le public. La véritable humanité n'est pas plus ici avec les déclamations de la philanthropie que le véritable intérêt de l'art avec le fastueux étalage des prétendus Mécènes littéraires. On a encouragé l'éclosion artificielle d'une foule de médiocrités : qu'arrive-t-il? Ces médiocrités qu'eût rebutées le premier obstacle, si on les eût abandonnées à elles-mêmes, pressées par le besoin auquel les réduit le manque du succès qu'on avait oublié de garantir, s'adressent à l'état : peut-on les blâmer? se plaignent si on ne fait rien pour elles, se plaignent encore si on fait trop peu, accusent la main qui a aidé à les conduire là, et en conscience peut-on dire qu'elles aient tout-à-fait tort? L'encouragement factice, et, par la force même des choses, insuffisant, a produit son fruit naturel, le découragement; le travail superflu a amené la mendicité. De là des souffrances réelles et incessantes : souffrances d'amour-propre, souffrances de misère; de là la grande armée du paupérisme et du méconten-

tement augmentée des nouvelles recrues que lui envoient chaque jour l'orgueil irrité et la faim non satisfaite. Nous avions donc raison de le dire : la question n'est pas seulement littéraire, elle est sociale; elle est du ressort de la législation non moins que de la critique; elle touche à toutes les sortes d'intérêts, et nous avons dû y insister quelque peu.

Le second Théâtre-Français s'adresse à un auditoire jeune et passionné, si passionné qu'il ne s'est pas contenté de goûter dans *Lucrèce* une œuvre recommandable, mais qu'il l'a applaudie à outrance comme un chef-d'œuvre. Pourtant, si ce n'est pour l'infériorité ordinaire des produits, nous ne voyons pas en quoi la seconde scène française diffère de la première. Sur une rive comme sur l'autre, nous rencontrons force jeunes preux qui ont conçu le projet singulièrement héroïque de monter à l'assaut du passé et d'entrer en vainqueurs dans des places prises : braves gens qui, pour s'attacher au char du triomphe, se mettent en tête qu'ils sont les triomphateurs; honnêtes antiquaires qui, n'étant pas, tant s'en faut! des Champollion, se donnent volontiers pour des Sésostris! Est-ce par hasard dans *la Jeunesse du Cid* qu'il faut saluer l'ère nouvelle de la comédie et du drame? Mais ce n'est encore là qu'une traduction médiocre, qui s'évertue assez gauchement à simuler la fantaisie? Est-ce dans *le Trembleur*, petite pièce qui ne semble avoir été écrite que pour encadrer quelques épigrammes superficielles à l'adresse des alarmistes politiques? Vraiment, ce serait prendre bien au sérieux un rien agréable! Otez à *la Farnesina* les paillettes brillantes d'un style inégal et ces lambeaux d'un lyrisme où l'esprit a trop de part pour être jamais fort émouvant, que devient la pièce? Ne fond-elle pas tout entière entre les mains de la plus indulgente critique, pour peu que celle-ci demande à la comédie autre chose que des images imprégnant un tissu sans consistance et des arabesques assez peu variées sur un fond qui se se dérobe? Au Théâtre-Historique, mieux achalandé, à vrai dire, M. Dumas règne et gouverne. Naguère on y jouait *la Jeunesse des Mousquetaires*; hier paraissait *le Chevalier d'Harmental*; aujourd'hui nous avons *la Guerre des Femmes*. Les titres changent, la pièce est toujours la même. Quelle idée c'est donner à des spectateurs français de la tradition, de l'histoire de leur pays, qui fait la meilleure partie du vrai patriotisme, quelle peinture c'est leur tracer du génie et de la politique de Richelieu que de l'exposer pour ainsi dire au mépris populaire dans une courte et odieuse apparition! Dans *d'Harmental*, dans *la Guerre des Femmes*, même insistance sur les côtés misérables, même absence de noblesse, même trait superficiel, même oubli, au point de vue moral comme au point de vue historique, de tous ces sentimens élevés toujours si sûrs de rencontrer la sympathie des hommes assemblés. Nous accueillerions avec grande joie l'espoir d'une conversion. Malheureusement il est avéré que M. Dumas vise de moins en moins à l'enseignement. Aucun de ceux qu'il amuse ne doute que le triomphe d'aucune idée ne vient troubler ou préoccuper ses veilles, et il y aurait, même à ses yeux, de la naïveté à le supposer. Le nouveau collaborateur de M. Dumas, le ciseau, n'est pas de nature à opérer cette transformation; il ne fera pas ce que la plume n'a pas su faire. Nous ne saurions blâmer M. Dumas. Il est certain que, pour le but qu'il se propose, il est infiniment plus expéditif de couper des chapitres dans ses romans et de les habiller en drames, sorte de toilette ou de déguisement qui ne coûte guère à un prestidigitateur aussi alerte, que de créer des œuvres

originales, à la fois populaires et hautes, portant le cachet d'une vigoureuse maturité. L'auteur du *Chevalier d'Harmental* et de *la Guerre des Femmes* reste un metteur en scène fort habile; mais il subit la fatalité de la position qu'il s'est faite. Ne pouvant se renouveler, il se répète. C'est un signe de vieillesse de ne se plaire qu'avec ses souvenirs. M. Dumas est-il donc si pressé de nous faire assister à la vieillesse d'un homme d'esprit?

Contrairement au théâtre, pendant les dernières années, le roman avait pris les devants sur la révolution qu'il a en partie préparée. Tandis que le théâtre ne se plaisait plus guère que dans les boudoirs, le roman se faisait habitant des tavernes. Peintre à sa manière de la vieille société qu'il prétendait flétrir et d'un socialisme de fantaisie, il s'est montré un des plus actifs instrumens des novateurs; on dirait qu'il s'était donné pour mission de prouver, même par le mal, que la puissance des lettres dans ce pays n'était pas encore périmée. Loin de raviver le roman socialiste, la révolution de février l'a fort assoupi. On pourrait presque dire qu'il a péri dans son triomphe. Il ne faut pas s'en étonner. Le roman humanitaire, si indépendant d'allure, si frondeur, a un maître, et quel maître, grand Dieu! un despote tantôt lui permettant tout, tantôt rempli de défiance à son égard, selon que le vent souffle au dehors. Le roman socialiste attaque en public la tyrannie du capital, mais en particulier on le soupçonne fort de courtiser ce maître impérieux, étrange tyran, en vérité, qui ne fait sentir sa tyrannie que par son absence. Il se met donc en frais de complaisance pour retenir ce cher despote, qui parle de le quitter s'il ne se modifie pas. S'il n'améliore pas sa marchandise, du moins il la change ou la dissimule. C'est ce qu'on le voit faire depuis que ces dix-huit mois ont servi de leçon aux lecteurs, naguère si accommodans. Ou il a fait volte-face, ou il s'est adouci. Il y a eu moins de romans socialistes, et ceux qui s'obstinent à l'être le sont d'une façon plus bénigne sans comparaison. Ainsi M. Sue, qui se présente d'abord, sans se démentir, s'est fort effacé. Ceux qui chercheraient *les Mystères de Paris* dans *les Péchés capitaux* seraient loin de compte. M. Sue a gardé sa prédilection pour la peinture du mal; il a établi son quartier-général au cœur même de tous les vices; il se complaît au milieu des trésors que prodiguent à sa verve enluminée l'*orgueil*, l'*avarice*, la *luxure*, etc. Quand M. Sue était entièrement laissé à ses propres instincts, sans arriver jamais à la proportion, à la mesure de l'art, ses qualités énergiques se faisaient jour du moins librement dans leur incontestable puissance. En s'abandonnant à une prédication moins directe et moins violente des idées qui lui sont chères, M. Sue a-t-il gagné quelque chose en délicatesse? Son énergie, retenue d'un côté, n'a-t-elle pas de plus en plus dégénéré en grossièreté? C'est une question que nous posons à ses lecteurs. M. Dumas, que nous rencontrons ici encore, si ce n'est par quelques péchés de jeunesse que nous croyons peu systématiques, comme *Antony*, a donné peu de gages jusqu'à présent au socialisme. Ce n'est pas qu'il ne lui soit venu en aide à certains égards. L'exaltation du bien-être matériel n'est pas, que je sache, un trait moins accusé chez l'auteur de *Monte-Cristo* que chez le peintre de Rodolphe; mais, en fait de chimères, M. Dumas, esprit d'un vol moins ambitieux, même dans ses rêves, paraît s'être arrêté jusqu'ici au magnétisme, qui lui tient lieu du phalanstère. Alexis a remplacé pour lui Fourier et Saint-Simon. Il a laissé à d'autres la psychologie, et il s'est installé dans l'histoire. Seulement, il

faut en convenir, M. Dumas, dans le roman non plus que dans le drame, n'a la main heureuse pour le choix ou l'exécution de ses personnages. Ce défaut, déjà plus d'une fois reproché à l'auteur des *Mousquetaires*, n'a jamais été si sensible que dans ses dernières publications. Le régent, Dubois, Louis XV, voilà les héros qu'il affectionne, héros de chroniques et de scandales, sur lesquels, il est vrai, l'imagination peut broder, et qui, par le manque de sérieux, conviennent merveilleusement au talent du narrateur. Certes, nous n'avons aucun goût à défendre le roi du Parc-aux-Cerfs. Que l'auteur des *Mille et un Fantômes* le montre égoïste et vil, c'est assurément son droit, bien que l'opportunité de ces peintures cent fois faites ne nous apparaisse pas fort clairement; mais est-il conforme aux lois du goût et à celles de la vérité de prêter à ce roi bien élevé un langage de la plus triste vulgarité, en même temps qu'empreint d'un certain genre d'esprit faussement naïf et prétentieusement trivial, qui date exclusivement de M. Dumas et de son école? Le rapide, le sémillant conteur survit peut-être encore dans ses derniers romans; mais, outre le contraste plus que jamais pénible de tant de légèreté et d'insouciance, d'une telle absence de conviction en face du mouvement environnant, il n'échappe à personne que cette verve si agile perd, sinon de sa souplesse, du moins de sa vigueur, que les qualités deviennent moins brillantes à mesure que les défauts deviennent plus accusés, que les caractères sont inférieurs en relief sans gagner en finesse, que le style se dépouille de jour en jour de ce qu'il avait de force et de véritable éclat pour accorder davantage au délayage, à la banalité, au clinquant. Comment en serait-il autrement? comment la forme n'accuserait-elle pas par sa décadence l'insuffisance et l'inanité du fond? Nous en sommes convaincu : ce n'est qu'en se retrempant soit dans la vérité morale, soit dans la réalité contemporaine, que le roman peut avoir quelque chance de se régénérer. Le roman a été tour à tour le calomniateur et le courtisan de ce temps; il lui resterait à en être le peintre.

A défaut de grandes compositions, qui annoncent ce retour de l'art à ses destinées véritables, on est heureux de rencontrer du moins çà et là des œuvres gracieuses, qui ne soient inspirées ni par le sophisme ni par l'industrialisme littéraire. C'est une de ces consolations malheureusement trop rares que nous donne l'auteur de *Valentine* dans *la Petite Fadette*.

Sans prétendre appliquer à l'art les classifications de la botanique, sans essayer de compter rigoureusement les *âges* du génie, comme le géologue fait pour la terre, il est aisé de distinguer nettement dans le talent de George Sand trois momens ou au moins trois faces bien tranchées. D'abord c'est l'écrivain d'imagination qui domine, c'est le poète dans le sens le plus élevé et le plus séduisant du mot. Certes, je ne nie pas qu'il y ait une pensée, une pensée de protestation déjà, dans *Indiana* et dans *Jacques;* mais l'imagination évidemment y garde le pas sur le parti pris et passe bien avant le souci sérieux de la thèse. Alors Mme Sand, avec un juste sentiment de ses forces, se donnait elle-même pour un pur romancier. Quand on l'accusait de toucher, pour les envenimer, aux grandes thèses sociales, elle n'était, disait-elle avec bonhomie, qu'un pauvre artiste : de quoi venait-on lui parler? Quand on lui reprochait d'en vouloir au mariage, elle répondait qu'elle n'en voulait qu'aux maris. Sans doute, les gens sévères se demandaient déjà, et non sans colère, on s'en souvient, si

tant de haine contre le prêtre implique une bien vive sympathie pour le culte, si ce dénigrement perpétuel et systématique du magistrat s'accorde avec une tendresse fort sincère pour l'institution, si, tout mari étant nécessairement un être féroce ou stupide, le mariage doit se tenir pour très satisfait; mais l'art, qui prédominait sur le paradoxe, couvrait, effaçait tout. Le talent merveilleux de l'écrivain avait su s'arrêter en général à ce point où le sophisme n'est plus seulement une faute contre le droit sens, mais une tache, une corruption qui se mêle à l'essence même du beau pour la ternir et l'altérer. *Lélia* seule faisait exception. Là, une philosophie effrénée s'alliait à un art souvent accompli dans les détails, mais confus dans l'ensemble et désordonné dans ses développemens. La critique fit preuve, selon nous, d'une imprévoyance fâcheuse en se montrant trop accommodante pour un si déplorable symptôme. C'est en effet à *Lélia*, non moins qu'à la funeste influence de l'auteur du livre de l'*Humanité*, que se rattache pour l'éloquent écrivain ce que nous nommions sa seconde période, cette période où ce qui n'était jusque-là chez lui que l'accessoire devient le principal, où la prétention philosophique usurpe les droits de l'art, où l'*idée*, comme on dit, non pas l'idée simple, vraie, morale, éternelle, dont les titres sont imprescriptibles, mais l'idée paradoxale, dissolvante, systématique, illuminée, passagère, manquant à la fois de calme et de mesure, envahit tout et finit par corrompre et par égarer l'imagination de l'artiste au lieu de la nourrir et de la maîtriser. C'est le temps des romans socialistes où tout personnage est un type déifié des idées nouvelles ou un type sacrifié des vieux erremens, où des ouvriers communistes, déblatérant contre les abus, un bâton à la main, le long des grandes routes, sont invariablement amoureux de marquises qui ont lu Jean-Jacques à la dérobée pour se mettre à la hauteur de leurs poursuivans; où les riches ont nécessairement tous les vices et les prolétaires toutes les vertus; où, à moins d'être né ébéniste, serrurier, menuisier, ou de se faire volontairement garçon de moulin comme Henri Lémor, il faut renoncer à toute chance d'avoir un peu de cœur et quelque talent en partage; c'est le temps des métempsycoses, des hallucinations mystiques, des visions transcendantales et translumineuses, le temps, en un mot, du *Meunier d'Angibault*, du *Compagnon du tour de France*, de *Consuelo* et de *la Comtesse de Rudolstadt*. Voilà le roman tel que le pratiquait Mme Sand avant février : plein encore d'échappées éblouissantes, presque toujours fidèle à cette grande tradition de style maintenue par l'écrivain avec une constance si digne d'éloges au milieu de ses transformations, mais discoureur sans fin et sans raison, perdu dans ses rêves, confinant plus d'une fois à l'ennui et portant au cœur un germe mortel dans l'idée fausse, dans le sentiment exagéré, dans le ton déclamatoire. Pourtant, admirez comme un véritable artiste revient toujours, ne fût-ce que par exception et par boutade, à l'art pur, à la vérité simple, à la vérité vraie ! Au lendemain d'un interminable roman humanitaire, George Sand renouait la chaîne interrompue d'*André*, la tradition de ces nouvelles d'autrefois si exemptes de toutes prétentions systématiques, de toute velléité d'apostolat, et laissait échapper un de ses chefs-d'œuvre les moins contestés : *la Mare au Diable*. C'est à cette veine heureuse qu'appartient *la Petite Fadette*.

Sauf la préface, qui respire une certaine lassitude politique, sauf une étrange dédicace dont il faut se contenter de sourire, nulle trace de politique dans *la*

Petite Fadette. Nous en félicitons sincèrement Mme Sand. Autant nous croyons à l'avenir de la comédie politique, autant nous croyons peu à celui du roman métaphysique et social. De même que *la Mare au Diable* et *François Champi*, *la Petite Fadette* est tout simplement une pastorale. Comme ces fleurs qui croissent au milieu des ruines, mêlant la grace de leurs couleurs, la suavité de leurs parfums à la poussière des débris, la pastorale se plaît, on l'a dit souvent, à fleurir au milieu des révolutions. Reposer sa pensée sur ce qui reste toujours beau, toujours jeune et toujours pur, en face des misères, de la décrépitude et des bouleversemens qui affligent, courbent, agitent l'humanité, c'est à la fois pour l'art un des plus naturels instincts, et pour le témoin des temps désastreux un des plus vifs et des plus doux besoins. La pastorale offre donc à la fois l'opportunité immortelle de la nature et l'attrait piquant du contraste. Le roman de Mme Sand a, cette fois, un avantage incontestable au point de vue de l'art. Il s'adresse à toutes les classes, à toutes les opinions, et je dirai presque à tous les âges. Il ne choque ni une vérité ni un préjugé. Il est vrai de la vérité morale la moins changeante, et c'est dans la famille qu'il va chercher ses inspirations. Intéresser à l'amitié de deux enfans, de deux jumeaux, au simple amour d'une fille des champs, voilà ce qu'a su faire Mme Sand dans *la Petite Fadette.* Nous en indiquerons au moins la donnée. C'est une tradition accréditée dans quelques campagnes que l'amitié de deux jumeaux, de deux *bessons*, comme dit l'auteur, empruntant le langage des paysans du Berry, dégénère souvent en une sorte de fièvre, de langueur, de véritable maladie en un mot. Mme Sand a trouvé les nuances les plus délicates pour peindre ce sentiment pur comme l'amitié, tendre et ombrageux comme la passion, inquiet, jaloux et exigeant comme l'est l'amour à l'âge des vives impressions et des premiers attachemens. *La Petite Fadette* rappelle à plus d'un égard, et sans la plus légère trace d'affectation, la fable des *Deux Pigeons*. De même que dans l'apologue charmant où deux pigeons *s'aiment d'amour tendre*, ce qui n'empêche pas l'un d'eux de *s'ennuyer au logis* (conciliez cela!), il se trouve, après un certain temps, que l'un des deux *bessons* a moins que l'autre besoin de son frère, et ne pense pas toujours comme lui que l'absence *soit le plus grand des maux :* tant il est vrai que c'est la loi de nature, entre pigeons et enfans, entre frères et sœurs, entre amans et maîtresses, que, dans cet échange d'affection et de tendresse où il semblerait que tout dût être égal, l'un donne plus que l'autre de sa vie et de son cœur! Pour attrister, irriter le cœur malade du pauvre Sylvain, Mme Sand place entre lui et son frère Landry un tiers, un tiers bien redoutable pour les amitiés fraternelles, l'amour. Cet amour, celle qui d'abord le ressent et qui bientôt l'inspire, c'est la fille de la vieille sorcière du lieu, de la *fadette* du pays, une enfant n'ayant d'abord ni la beauté qui doit, avec l'âge, s'ajouter à sa grace, ni la fortune qui viendra plus tard, une enfant partout moquée, haïe, persécutée pour sa famille, pour son humeur fantasque, pour sa malice, pour sa laideur et pour sa misère. Personne comme Mme Sand n'a peint l'enfance. Je ne crains pas de dire que la plume qui a tracé les jeunes et pures amours de la petite Consuelo et d'Anzoleto adolescent n'avait rien fait encore en ce genre qui égalât ces figures, si poétiques dans leur simplicité, Sylvain, Landry, Fanchon Fadette; j'y ajouterai le petit *Sauteriot*, ce frère malingre de l'héroïne. L'écueil de ce genre de tableaux, c'est, on le sait, l'exagération fade, la niaiserie prétentieuse. Mme Sand

a su se tenir à ce point où la vérité et l'art se rencontrent : elle n'a pas transformé la réalité, on dirait même, tant son tableau est naturel, qu'elle ne l'a pas idéalisée; mais elle a choisi, trié chaque trait d'une main sûre et délicate. Rien de plus poétique que les scènes si franchement et si simplement passionnées pendant la fête du village, ou, à la nuit tombante, dans les prés, ou à l'ombre des retraites enchantées, entre ces deux enfans qui ignorent leur propre secret. Avec une exaltation naïve et rêveuse inconnue avant le sentiment chrétien, avec une retenue de sens qui ne se rencontre pas toujours dans les peintures de Mme Sand, la petite Fadette et ses innocentes amours rappellent, par la grace des descriptions et par la fraîcheur du coloris, la naïve, la savante pastorale de *Daphnis et Chloé*. Il y a dans ce récit d'un paysan du Berry un tour vieilli et charmant qui remet en mémoire, sans nul effort, le naïf français d'Amyot venant s'ajouter à l'art habile de Longus.

En achevant ce charmant récit, on est amené presque inévitablement à reconnaître que cette veine, trop rarement exploitée par l'auteur de *Mauprat*, n'est pas seulement la plus pure de son talent, qu'elle serait aussi, pour lui, la seule sûre désormais. Mme Sand devrait y songer. Ses romans prétendus philosophiques, sur lesquels sans doute elle faisait le plus de fonds, sont déjà oubliés; ils n'ont pas cinq ans, et ils sont déjà plus vieux que l'*Histoire des deux Indes*. Pour nous, quand nous lisons des écrits comme *la Mare au Diable*, nous ne pouvons nous défendre d'une triste réflexion sur les faux jugemens que le talent porte de lui-même. Si un rayon de vérité pouvait encore pénétrer dans la nuit que Mme Sand a faite volontairement autour d'elle; si on n'était sûr à l'avance qu'il y aura toujours des voix empressées, qui ont toutes chances d'être écoutées, pour traiter avec gravité et respect ses plus tristes écarts et pour pousser sans cesse à les renouveler un esprit qu'elles cherchent avec trop de succès à accaparer, la tentation ne serait-elle pas bien vive de lui dire : Laissez là, ne reprenez du moins que par exception le roman à grandes passions, à grandes aventures; laissez là surtout le paradoxe d'emprunt, le sophisme de seconde main, non pour leur erreur, non pour leur péril, mais pour le tort qu'ils font chez vous à l'art, cette vocation, la seule vraie, de votre génie. L'imagination et le cœur, dit-on, ne vieillissent pas. Pourtant, êtes-vous bien sûre de trouver toujours sur votre palette les couleurs brûlantes d'autrefois? La clarté fausse à laquelle vous marchez conservera-t-elle toujours le pouvoir d'animer votre poésie, le don d'échauffer votre verve? Croyez-nous donc, ô artiste, que la vérité inspire mille fois mieux que le mensonge : ne plaidez plus, contez! Contez, et on ne se lassera pas de vous entendre. Contez, et la nature et l'observation, qui ne s'épuisent pas comme des idées d'un jour, qui ne s'effacent pas comme des systèmes de fantaisie, vous inspireront des œuvres durables comme la source à laquelle les vrais poètes les empruntent. C'est pure duperie à vous que de confier l'art au triste esquif qui porte la fortune des modernes théories. Allez, on lira encore *André* quand, depuis long-temps, *l'Humanité* de M. Leroux ne sera plus feuilletée que par quelques rares érudits qui se résoudront à écrire gravement l'histoire de nos folies. Nous ne vous demandons qu'une chose, et qui, pour vous, n'a rien d'injurieux : restez ce que Dieu vous a fait. — Mais cela est-il encore possible?

Dans ce champ de la vérité morale, de l'observation des passions et des ca-

ractères, on est toujours sûr de rencontrer M. Jules Sandeau. On s'accorde à rendre cette justice à l'auteur de *Marianna* : en décrivant avec une liberté absolue le jeu puissant, les ressorts énergiques de la passion, il a toujours su cacher, et cela sans la moindre apparence de pédantisme, la leçon sous le récit. Le talent de M. Sandeau a, si l'on peut dire ainsi, deux cordes toujours également prêtes à résonner sous ses doigts : l'une est le cœur humain dans ses replis profonds et dans ses mouvemens impétueux, l'autre est cette observation fine et douce dont *le Docteur Herbeau* est un délicat modèle. Ce n'est pas au drame sérieux, c'est bien plutôt à cette comédie souriante qu'appartient *la Chasse au Roman*. Le roman! qui ne l'a poursuivi une fois au moins dans sa vie? Quelle jeunesse ne s'y est laissé prendre, que dis-je? ne l'a appelé de tous ses vœux, sauf à en revenir les mains écorchées et le cœur saignant? C'est cette poursuite acharnée de l'aventure, de l'épisode passionné, que M. Sandeau a voulu peindre dans l'aimable récit qu'il nous donne. Ses personnages sont tracés d'une main ferme, élégante, et Valentin, son héros, est un type qui ne manque pas d'agrément. Toutefois nous pensons que M. Jules Sandeau aurait pu, sans faillir à son but, sans manquer à l'intention critique qui le guidait, prêter à ce jeune homme un peu moins de facilité à être dupe et un degré un peu plus élevé de poésie. L'auteur de *Fernand* est assez riche pour ne pas craindre de se mettre en frais à cet égard. Ce qui fait le charme de ce récit, écrit avec le soin qui distingue tout ce qui sort de la plume de M. Sandeau, c'est que l'auteur de *la Chasse au Roman* traite avec indulgence, et même avec une sorte de complaisance très aisée à concevoir, ces rêves que sa raison condamne. Il ne rit pas de ces maladies de l'imagination, il se contente d'en sourire. Il y a une grande injustice à accuser M. Sandeau de bafouer l'illusion. Sa morale n'a pas tant de sécheresse, et celui qui l'enseigne ne craint pas d'avouer à quel prix il a acquis le droit de donner des conseils; la façon enjouée dont il les présente est une preuve de plus de sa sincérité. Moitié moqueur, moitié complice, il peint des erreurs qu'il pardonne, et son imagination se charme encore de ce que sa prévoyance doit blâmer. Si l'auteur de *la Chasse au Roman* n'a plus vingt ans, on sent qu'il les a eus, et que lui-même s'en souvient. Rien n'est mieux fait que le souvenir mélancolique de l'illusion pour tempérer l'ironie de l'âge mûr.

Les *Mémoires d'un Notaire* offrent peu de rapports avec ces romans dont la donnée est si simple; ils nous ramènent à ces œuvres fortement intriguées où dominent le mouvement et l'action. L'auteur, M. A. de Pontmartin, prétend, dans ce livre, avant tout intéresser, et il y réussit. Son ouvrage, rempli d'heureux détails, mêle souvent la vigueur du récit à la grace des descriptions, à l'éclat des peintures. Toutefois le spirituel écrivain, habitué à exercer ici même les fonctions de la critique (avec quel charme et quelle sûreté, les lecteurs de la *Revue* le savent), nous pardonnera notre franchise : il faut toute la souplesse d'un talent aussi ingénieux pour dissimuler, même en partie, l'invraisemblance du fond sur lequel se détachent d'élégantes broderies. Une vengeance qui dure quatre-vingt-dix ans, de père en fils, pour punir un mari dont la femme est morte de chagrin, c'est là une bien sombre légende, une bien longue horreur. Les *Mémoires d'un Notaire* ne se recommandent pas moins par des qualités d'une rare distinction. De courtes, mais vives échappées de paysage, une pein-

ture fine et pénétrante de la société polie, un récit aussi rapide qu'attachant, rachètent ce qu'il y a d'exagéré ou de faux dans le choix du sujet. Même en se hasardant sur ces cimes escarpées du roman d'aventures, l'auteur sait encore prouver qu'il n'abandonne jamais entièrement les sentiers plus unis, les routes plus droites et plus vraies d'*Octave*, et qu'il est toujours prêt à y revenir.

Une réflexion, par laquelle nous terminerons, plane, pour nous, sur toutes ces remarques provoquées par notre situation littéraire. Il est fâcheux de le dire : les écrits que nous avons eu à louer appartiennent tous à des écrivains antérieurs à la génération la dernière venue. De celle-ci, nous n'avons pas même eu depuis long-temps à constater des promesses. Pas un roman émané d'elle qui se distingue dans la foule, pas une tentative au théâtre qui annonce un salutaire ennui de la routine. Ce qui est encore plus triste, rien qui soit, parmi le mal qui abonde, regardé en face, flétri ou raillé; on dirait que ce n'est pas l'esprit, que c'est, hélas! le cœur qui manque. Nous ne savons si Molière, à l'heure qu'il est, court les tréteaux, si Beaumarchais observe du coin de l'œil l'immortel ridicule qui survit, en y trouvant son compte, à toutes les révolutions, si l'auteur de *Gil Blas*, nous épiant dans l'ombre, prépare son roman de mœurs; mais il est assurément bien patient et bien modeste, l'artiste qui se cache pour nous observer! Peut-être sera-t-il donné à ces écrivains de l'avenir, à ces messies si vivement attendus, d'atteindre du premier coup à la virilité de l'esprit, qui, de notre temps, n'a été que le privilége de très peu d'hommes, presque tous étrangers à la littérature proprement dite. Que ce soit une décadence ou une transformation, un avril qui sourit à peine ou le plus maussade des hivers, sur cela la pensée peut hésiter; mais les devoirs de la critique nous paraissent indiqués plus nettement que jamais. C'est le cas pour elle de se montrer fidèle à son double rôle, rôle de censure et de répression par lequel elle indique les fautes à éviter et accuse les fautes commises, rôle d'initiation par lequel elle éclaire et montre du doigt aux nouveaux arrivans les routes à parcourir. Ces deux rôles impliquent eux-mêmes deux conditions à remplir : l'inflexibilité pour les œuvres sans franchise qui ne trahissent que la vanité de l'écrivain, le *paraître* et non l'*être;* la bienveillance et l'encouragement pour les œuvres où se font jour à quelque degré l'inspiration non feinte, l'indépendance de la pensée. Se réjouir conviendrait mal, on en tombera d'accord. S'affliger à l'excès conviendrait encore moins. Prêcher le découragement, quand il est partout, serait mal prendre son temps. Au milieu de tant de signes attristans, il faut se dire que c'est après tout une condition heureuse pour l'art d'être condamné, par la force même des choses et par son intérêt bien entendu, à faire un retour vers la sincérité, qui seule peut lui donner le succès. Jamais il n'a été acculé, par une démonstration plus triomphante, à cet aveu qu'il n'y a pour lui nul moyen d'arriver au beau sans d'abord revenir au vrai. L'art ne peut être seul à méconnaître, quand elles frappent tous les yeux, ses conditions vitales dans la société nouvelle. C'est ce qui nous dit encore de ne pas désespérer.

HENRI BAUDRILLART.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1849.

Les vacances de l'assemblée législative ont cessé le 1er octobre. Quoi! déjà! Ç'a été, dit-on, le mot de beaucoup de représentans; ç'a été aussi, à ce qu'on assure, le mot de beaucoup de fabricans, de commerçans et de marchands dans Paris et hors de Paris. On nous a même raconté à ce sujet une scène assez piquante. Dans la commission intérimaire, un jour de séance, les membres de la commission s'enquéraient de la tranquillité des esprits, et comme les rapports officiels n'étaient pas encore arrivés, un membre de la commission dit qu'il avait reçu une lettre du directeur de la police municipale. — Pouvez-vous nous la communiquer? — Sans doute. — Dans cette lettre, le directeur témoignait de l'ordre qui régnait dans Paris. Il attribuait ce calme salutaire à plusieurs causes, mais particulièrement à l'absence de l'assemblée. Là-dessus, quelques membres de la commission et, un d'eux surtout qui avait pris part à la rédaction de la constitution de 1848, et qui, à ce titre, croyait à l'excellence des assemblées permanentes, se fâchèrent, disant que c'était une insolence. — Non, répondit le membre auquel la lettre avait été adressée, ce n'est point une insolence, puisque la lettre est toute confidentielle, et que je ne l'ai communiquée que sur votre demande; c'est tout au plus une vérité.

Est-ce même une vérité? Non. N'en déplaise aux trembleurs, la présence de l'assemblée législative n'est point une cause d'agitation et d'inquiétude. La majorité de cette assemblée est le plus grand instrument d'ordre et de salut publics que nous ayons; mais, quoi! on craint les divisions et les schismes, si fréquens en France : on craint cette excitation que la vie parlementaire donne aux passions, aux rivalités, aux zizanies. Notre pauvre pays a tant souffert de ce qu'on appelle la liberté, qu'il craint tout; la discussion même lui semble avoir

ses dangers. Le gouvernement parlementaire n'a évidemment pas beaucoup gagné à la dernière révolution.

Et pourtant que veulent ces esprits que la peur rendrait au besoin si décisifs et si hardis? Ne voient-ils pas que le gouvernement parlementaire, soit sous une forme, soit sous une autre, est le seul possible? Ne voient-ils pas qu'il est impossible de détruire en France une habitude de trente ans? Ne comprennent-ils pas que la monarchie pure et simple n'est pas un expédient efficace ni surtout un dénoûment définitif? La grande affaire aujourd'hui n'est pas de savoir comment le gouvernement républicain mourra, au profit de quelle dynastie, si les dynasties s'entendent ou ne s'entendent pas, s'il y a une alliance entre les deux branches de la maison de Bourbon : questions fort oiseuses en ce moment, supposé même qu'elles ne soient pas dangereuses! La question, selon nous, n'est pas de savoir comment le gouvernement républicain mourra, mais comment il vivra, et nous posons d'autant plus hardiment la question sur le genre de vie de la république, et non sur son genre de mort, que nous ne sommes pas suspects d'avoir aucun enthousiasme pour l'enfantement du 24 février.

En posant ainsi la question, nous croyons répondre à la véritable pensée publique; oui, la pensée publique comprend chaque jour davantage que la république ne peut pas vivre dans les conditions qui lui ont été faites. La machine semble avoir été fabriquée pour produire des révolutions, non pour produire un gouvernement régulier; elle n'est propre qu'aux mouvemens brusques et soudains. C'est un grand ressort pour le hasard. Ces vérités-là commencent à se faire jour. Il y a quelques mois encore, tout ce qui tenait à l'organisation électorale du pays semblait quelque chose de sacré. Toucher au scrutin de liste, c'était un attentat. Aujourd'hui, les temps de la superstition sont passés; on discute les reliques. Une circulaire excellente du ministre de l'intérieur appelle les conseils municipaux des villes de plus de vingt mille ames à délibérer sur l'organisation des élections municipales. Le ministre demande si, avec le scrutin de liste, « la représentation n'est pas restée défectueuse, en ce sens que, par l'effet du mode d'élection qui y est appliqué, tous les intérêts, toutes les professions et tous les citoyens n'ont pas été représentés, et par conséquent défendus dans la question des affaires communales. » Puis le ministre ajoute avec un grand sens, selon nous : « Ces questions méritent d'autant plus d'attention que le suffrage universel a remplacé les électeurs censitaires, et que, dans les villes de vingt mille ames, les plus fort imposés ne sont pas appelés à participer au vote du conseil municipal en cas d'impôts extraordinaires. »

Pour être indiqués avec un point d'interrogation, les défauts du scrutin de liste n'en sont pas moins signalés avec beaucoup de justesse dans la circulaire du ministre de l'intérieur. Non, dans les élections municipales le scrutin de liste ne donne aucune garantie à la diversité des intérêts et des professions. Le scrutin de liste éloigne l'électeur de l'élu, en ce sens que sur la liste chaque électeur trouve à peine un nom qu'il aime et qu'il connaît. Tous les autres lui sont inconnus. Le scrutin de liste est un mode d'élection tout politique, et d'une politique révolutionnaire. La liste qui l'emporte met aux affaires des hommes qui sont tous de la même opinion, si bien qu'avec ce genre de scrutin le mélange et le tempérament des opinions sont impossibles. On était tombé

d'un côté, on tombe de l'autre, et c'est ainsi que l'équilibre s'établit aux yeux de l'histoire, mais avec grand dommage pour les contemporains, qui ne se guérissent d'une contusion à gauche qu'en se faisant une contusion à droite. Ces inconvéniens du scrutin de liste, grands dans les élections municipales, ne sont pas moins grands, tout le monde le comprend, dans les élections politiques. Le gouvernement ne peut avoir aucun esprit de suite, ni surtout aucun esprit de modération. Aujourd'hui rouge, parce que la liste rouge l'a emporté; demain blanc, parce que la liste blanche a prévalu. Passe encore si de cette façon vous aviez la véritable opinion du pays; malheureusement vous n'avez que l'opinion d'une majorité formée à l'aide d'arrangemens arbitraires. Pourquoi, en effet, groupez-vous les opinions du département et non pas celles d'un ressort judiciaire ou d'une division militaire? Pourquoi même ne groupez-vous pas les opinions de tout le territoire? Il y aurait deux listes de 750 noms : les électeurs prendraient l'une ou l'autre. Ce procédé électoral correspondrait mieux au principe du scrutin de liste. Le principe du scrutin de liste, en effet, n'est pas d'avoir l'opinion de chaque électeur, mais l'opinion de tous. Les lois électorales qui s'inquiètent d'avoir la véritable opinion de chaque électeur et qui veulent ménager la liberté des consciences individuelles vont chercher l'électeur chez lui, dans son arrondissement, dans sa commune, dans sa section; elles ne lui donnent qu'un candidat à choisir, de sorte que l'électeur sait ce qu'il fait et ne nomme que celui qu'il connaît. Les gouvernemens au contraire qui n'ont qu'une chambre unique, qui craignent en tout l'équilibre et le tempérament, qui aiment à aller par sauts et par bonds au lieu de marcher régulièrement, ces gouvernemens-là ne vont pas chercher dans chaque localité les opinions diverses pour les tempérer l'une par l'autre; ils forcent les électeurs à faire un choix absolu et aveugle. Ils excluent, de dessein prémédité, les opinions et les partis modérés, et, comme le remarque avec raison la circulaire ministérielle, ces scrutins cassans et tranchans sont mille fois plus dangereux avec le suffrage universel qu'avec le suffrage censitaire. Avec le suffrage censitaire, il y avait entre l'électeur et l'élu une relation directe; l'électeur connaissait ou pouvait connaître personnellement les candidats; le suffrage universel rend cette connaissance impossible. Pour employer ici une expression de commerce, on vote sur échantillon.

La question du scrutin de liste contient inévitablement la question du suffrage universel. Cette question, au surplus, du suffrage universel commence à être discutée librement. La république peut-elle continuer à vivre avec le suffrage universel? Tel est le doute qui s'élève dans les esprits. Le suffrage universel peut être bon pour fonder un gouvernement, surtout dans un pays qui ne croit qu'à la légitimité du nombre ou de la force, et qui ne croit plus ni à la raison ni à la tradition. Le suffrage universel est un principe; ce n'est pas une institution; il est né pour toujours faire quelque chose, et par conséquent pour défaire tout ce qui le précède. Et ne croyez pas qu'il se respecte lui-même; ne croyez pas que le suffrage universel de 1852 respecte le suffrage universel de 1848 ou de 1849. Si le suffrage universel tenait compte d'autre chose que de sa volonté de la minute, il se suiciderait. Le suffrage universel crée sans cesse et détruit sans cesse. C'est sa nature et sa manie de toujours créer, et par conséquent il faut qu'il détruise. Il a créé la république et la présidence de

1848, et il détruira, soyez-en sûr, la république et la présidence, si au lieu de le renfermer dans sa nature et dans sa force, c'est-à-dire de le fixer et de le consolider comme un principe, on continue à en faire une institution, un procédé d'organisation politique. Changer un principe en procédé, erreur des gouvernemens théoriques, qui veulent toujours mettre en avant leur raison d'existence, et qui passent leur vie à toujours naître; changer un procédé en principe, erreur des gouvernemens de fait, qui ne croient pas aux causes et ne croient qu'aux occasions.

Quand nous parlons ainsi, nous parlons du suffrage universel comme d'un principe abstrait; nous ne considérons pas le milieu dans lequel ce principe se développe. Ce principe, en effet, pourrait ne pas avoir le genre d'activité que nous lui attribuons; il pourrait être propre à faire vivre les gouvernemens, comme il est propre à les faire naître, qu'il pourrait toutefois être mauvais, à cause de l'état de la société. Nous ne sommes pas de l'école qui croit à la légitimité du suffrage universel : nous sommes de l'école qui ne reconnaît de droit que là où il y a la capacité de l'exercer; mais, à côté et au-dessus de cette question de légitimité, il y a la question d'à-propos et de convenance. Dans un pays calme, où il y aurait des habitudes d'ordre et de régularité, où la vie patriarcale serait en honneur, où les traditions seraient puissantes et respectées, dans un pays pareil, le suffrage universel serait de mise sans inconvénient, et nous ne chercherions pas si le suffrage universel est légitime là où nous le trouverions utile et honnête. Est-ce là l'état de notre pays? Chaque représentant revient de sa province; il a vu, il a entendu. Que pense-t-il de l'état des esprits? Le respect de la religion, du pouvoir, de la famille, de la propriété, est-il, oui ou non, en progrès? Le socialisme est-il en décadence et en discrédit? Il a peut-être quitté les faubourgs de nos villes manufacturières, ou du moins il n'y a plus le même ascendant; mais il se répand dans les campagnes. Voyez les placards, les affiches, les prophéties qui infestent les provinces. A Vouziers, le partage des terres est affiché. Quarante et quelques ares de terre labourable, quatre ares de vignes, huit ares de pré, voilà la part de chaque citoyen; nous ne savons pas si c'est la part des citoyens de la commune de Vouziers, ou s'il en doit être ainsi pour toute la France. Ailleurs, le socialisme se fait chansonnier, et c'est à l'aide des chansons que la colère et l'envie se répandent dans les classes laborieuses. Le pain en ce moment est bon marché, et c'est une grande grace du ciel. Cela n'empêche pas de faire et de chanter *la chanson de la Faim :*

La faim arrive au village,
Dans la ville, par les faubourgs;
Allez donc barrer le passage
Avec le bruit de vos tambours!
Malgré la poudre et la mitraille,
Elle traverse à vol d'oiseau,
Et, sur la plus haute muraille,
Elle plante son noir drapeau.

La question du travail n'est pas moins envenimée que la question du prix du pain. Écoutez le couplet du *Chant des Ouvriers :*

Quel fruit tirons-nous des labeurs
Qui courbent nos maigres échines?
Où vont les flots de nos sueurs?
Nous ne sommes que des machines.
Nos babels montent jusqu'au ciel,
La terre nous doit ses merveilles :
Dès qu'elles ont fini le miel,
Le maître chasse les abeilles.

Et ne dites pas que les chansons que nous venons de citer n'ont pas l'allure populaire, qu'elles sont prétentieuses et déclamatoires, que vous ne retrouvez pas là les flon flon de carrefour. La haine et l'envie font tout passer. Qu'importe que les mots ne se comprennent pas tous? Dans les temps de guerre sociale, dans les pays en proie au sophisme, avec des natures aisément accessibles à l'envie, l'oracle n'a pas besoin d'être clair; il suffit qu'il réponde à la passion qui le consulte.

Maintenant, pour résister à tant de pernicieux efforts, que font les classes qui sont attaquées? que fait la bourgeoisie? que fait la noblesse? Nous nous servons à dessein de ces mots hors d'usage, parce qu'ils correspondent à deux grands partis dans la société. Nous ne parlons pas ici de ceux qui font chanter dans leurs salons toutes ces belles chansons populaires, et qui jouent avec le cordon qui les étranglera. Ceux-là seront fort étonnés quand, au cinquième acte de la tragédie qu'ils se font représenter si gaiement, on viendra leur signifier qu'on a besoin d'eux pour le dénoûment, c'est-à-dire pour l'immolation de la victime. Ceux qui n'ont pas ces fantaisies d'artiste, que font-ils? Ils se disputent, ils se discréditent mutuellement. Le bourgeois n'a rien perdu de ses rancunes contre l'ancien noble; l'ancien noble ne peut pas pardonner au bourgeois son avénement de juillet.

« Savez-vous ce qui fait la force du socialisme dans la Haute-Loire? dit fort bien le journal du département. — Vous-mêmes, vous, rien que vous, propriétaires, petits et grands!

« C'est un spectacle rare dans l'histoire que des classes englobées dans la même proscription et se faisant la guerre quand même.

« La conduite des démagogues est bien simple, et nous n'éprouvons aucune répugnance à accorder un grossier savoir-faire à ceux qui l'ont introduite au Puy. « Se servir de la haine que les propriétaires ressentent les uns contre les « autres; user les uns par les autres, en les frottant au fil de leurs amours-« propres; en un mot, *diviser pour régner*, » voilà tout le secret.

« On dit aux légitimistes :

« Voyez M. *Flamand*. Comment s'est-il enrichi? Homme d'affaires, il a ex-« ploité la manie processive de nos campagnards. C'est en les volant, en leur « prêtant de l'argent à 12 pour 100, en les fesant passer par les fourches caudines « du tarif, qu'il est devenu assez riche pour briguer les plus hautes fonctions. « Membre du conseil général, il n'a pas abdiqué ses pratiques déshonnêtes, et « il moissonne de nouvelles richesses mal acquises. »

« Le légitimiste, flatté dans ses rancunes, écoute avec complaisance, et répète volontiers : « Il y a du bon dans ce discours-là. »

« D'autre part, les éternels fauteurs de désordre vont trouver les bourgeois et lui tiennent à peu près ce langage :

« Voyez-vous ce gros monsieur de la Croque-en-Sel? Son *de* vient on ne sait « d'où; il y en a beaucoup comme cela au Puy. Il prend des airs protecteurs « en vous saluant, et se croirait déshonoré en franchissant le seuil de votre « porte. C'est un carliste, malade d'une rage rentrée depuis la révolution de « 1830, qui lui a enlevé sa place et qui vous a donné la vôtre. Il préférerait la « république au régime constitutionnel bourgeois; c'est un habit brodé qui « vous fera, si Henri V revient, monter derrière sa voiture, comme un *groom* par- « venu. Plutôt la potence et les rouges que cet affront! »

« *Bravi*, *bravo*, *brava!* crient nos bourgeois, qui répètent à leurs cliens : « Les socialistes ne parlent pas trop mal; ils ont parfois de l'esprit et sont d'ail- « leurs très bien intentionnés. »

« Si bien intentionnés, messieurs et mesdames, que, si cela continue, ils vous couperont le cou un de ces matins, et ce sera votre faute. En temps de révolution, c'est la récompense de la sottise politique. »

Les couleurs de ce tableau sont un peu crues; mais le tableau est vrai. C'est aussi à un excellent journal des départemens, *la Province*, publiée à Limoges, que nous avons emprunté nos citations de chansons. Avant la révolution de février, quand les questions étaient toutes politiques, nous allions dire toutes personnelles, la presse des départemens ne pouvait ou ne voulait pas suivre dans tous ses détails le jeu compliqué des partis parlementaires. Depuis la révolution de février, comme la question est une question sociale et que la partie se joue partout, la presse départementale a pris un grand ascendant. Elle est partout sur la brèche; partout elle fait sentinelle pour avertir la société, pour indiquer l'approche des ennemis. Que manque-t-il donc au parti modéré pour fonder la sécurité du pays? Il a partout des organes courageux et habiles; il a la majorité dans l'assemblée législative, et cette majorité a réélu pour son président l'homme qui, jusqu'ici, a le mieux su maîtriser les incartades turbulentes de la montagne. Le pouvoir exécutif n'est pas moins dévoué que le pouvoir législatif à la cause de la modération et de l'ordre. Averti du danger par les vigilantes sentinelles qu'il a partout dans les départemens, maître des lois et de leur exécution, que manque-t-il donc au parti modéré? Ne sait-il pas où est le mal? ne sait-il pas que les doctrines socialistes qui s'accréditent dans les campagnes ne sont dangereuses que parce que, dans trois ans, ces doctrines voteront sur la présidence, sur l'assemblée législative, sur la république en un mot? Séparez le vote des doctrines, le danger disparaît. En parlant ainsi, nous ne proposons pas d'abolir le suffrage universel, nous proposons seulement de le régler. Établissez, comme l'avait fait la constitution de 91, l'élection à deux degrés; faites que les électeurs primaires aient à nommer d'autres électeurs qui eux-mêmes nommeront les représentans; nous sommes sûrs alors que les électeurs primaires ne nommeront pas, dans leurs communes, les plus brouillons et les plus factieux. Comme ils nommeront ceux qu'ils connaissent, ils nommeront les honnêtes gens, et ceux-ci, à leur tour, enverront à l'assemblée des hommes honnêtes et éclairés. La réforme du suffrage universel, voilà le but auquel doit tendre l'assemblée législative; sans cela, elle n'aura été qu'une halte dans le mal.

Ce qui doit encourager le parti modéré à oser se défendre dans l'avenir, c'est l'affaiblissement et la division continue du parti socialiste. Chose singulière en effet, les doctrines font des prosélytes, et nous ne nous en étonnons pas; elles ont pour prise sur le cœur humain les sept péchés capitaux : c'est une prise éternelle; mais, si les doctrines s'étendent, le parti ne s'accroît pas : il n'a ni plus d'union ni plus de force qu'il n'en avait. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les déclarations des chefs du parti à propos du procès de Versailles. Ils annoncent qu'ils ne viendront pas prendre part aux débats de ce procès. Nous ne sommes pas surpris de cette résolution, mais nous appelons l'attention sur les deux derniers paragraphes de la déclaration. « On nous a dit que notre résolution serait calomniée, qu'on l'interpréterait à mal. Si cela vient de nos ennemis, peu nous importe; si ce sont nos amis, qu'ils réfléchissent avant de blâmer. Nous leur dirons à tous, en finissant, que, s'il leur arrive jamais d'être jetés en exil après un grand devoir accompli, leur liberté ne nous paraîtra pas un privilége, et *nous ne les accuserons pas de bonheur.* » Comme cette dernière phrase est de quelqu'un qui connaît bien la démagogie et ses instincts envieux! C'est donc de bonheur que les chefs réfugiés à Londres sont accusés par leurs compagnons d'émeute : la prison jalouse l'exil!

La déclaration de M. Ledru-Rollin n'est pas signée par M. Considérant. M. Considérant, cependant, a déclaré aussi, de son côté, qu'il ne viendrait pas se constituer prisonnier; mais il l'a déclaré avec cette manière originale et presque comique qui appartient à M. Considérant. On se souvient que, racontant la scène du Conservatoire des Arts-et-Métiers, M. Considérant disait que lui et ses amis étaient là, attendant l'émeute qui allait venir, et se demandant les uns aux autres : Ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Pour des conspirateurs, l'attitude était grotesque. Le contumace n'est pas moins gai que le conspirateur : il propose aux cent quarante ou cent cinquante membres de la montagne dont les noms figurent au bas de la proclamation du 12 juin, « de déposer au parquet de la république une déclaration judiciaire, en conséquence de laquelle force sera à MM. les magistrats de les joindre au procès. Quelle que soit physiquement, dit-il, la question de signature, ils ont moralement adhéré, ils adhèrent moralement encore à notre protestation, et ils ont tous communié, pour le moins en esprit, avec la manifestation, constitutionnelle à notre sens et au leur, qui l'a suivie.

« Il n'y a entre eux et nous d'autre différence que celle d'avoir échappé, nous à la prison, eux à l'accusation. Ils ont, au même titre que nous, le droit d'être accusés et de se faire condamner. Qu'ils revendiquent leur droit. On peut d'ailleurs, en faisant courir des listes de déclaration judiciaire convenablement formulées, donner à la mesure une extension magnifique..... C'est précisément la situation que je voulais créer, quand je proposais, le 11 et le 12 juin, à mes collègues, de décréter, à l'assemblée, la déchéance du pouvoir exécutif et de sa majorité, et de nous faire jeter cent cinquante ou deux cents, toute la représentation démocratique et sociale, en prison. Si nous suivons ce plan (mais il faut le bien suivre et se faire carrément arrêter), ces messieurs de la réaction se seront bientôt entre-dévorés.

« Je me résume : si l'on veut accomplir quelque chose de grand, frapper un coup décisif, rendre à la cause un service sérieux, *bien que ma mission spéciale*

soit plutôt de faire des idées et de préparer les solutions organiques, je n'y résiste pas, j'offre ma liberté. S'il ne s'agit que d'actes individuels, sans portée, sans effet général; s'il ne s'agit que d'un petit et faux calcul d'ambition, que de se grandir dans l'opinion démocratique, *comme disent ceux de mes amis qui penchent pour que j'aille à Versailles;* s'il ne s'agit que de cela, je n'en veux pas. Eh! bon Dieu! je ne refuse pas de grandir; mais j'estime que l'on ne grandit sérieusement que par des services sérieux, non par des artifices.

« Résumant en deux mots mon résumé, je dis : Ou toutes les têtes engagées du parti, ou, de ceux que l'ennemi ne tient pas, personne. »

Nous avons cité la déclaration de M. Considérant pour plusieurs raisons : et d'abord remarquons que, si la prison jalouse l'exil, voilà l'exil à son tour qui jalouse le domicile. L'instinct démocratique est partout le même. Cependant nous trouvons assez raisonnable la réflexion de M. Considérant à propos des signataires de la proclamation des Arts-et-Métiers. Ils ont tous adhéré moralement à cet acte; ils ne l'eussent probablement pas désavoué, s'il avait réussi. Quelle est donc la différence entre eux et M. Considérant? M. Considérant est à Bruxelles, quoique accusé, et ils sont à Paris, quoique accusables, moralement du moins; mais ils ont, eux et lui, voulu la même chose. Quand donc les accusables disent à M. Considérant l'accusé : Venez vous mettre en prison, venez être le martyr de la cause, cela fera bon effet pour vous et pour nous, M. Considérant répond gaiement : Venez vous-mêmes; et comme on insiste, comme ses amis veulent à toute force qu'il aille à Versailles sans y aller eux-mêmes, M. Considérant explique avec beaucoup de sérieux, ce qui n'est pas moins gai, que son rôle est *de faire des idées* et non d'être martyr. Parti héroïque où chacun veut de son ami faire un illustre martyr, mais ne se soucie pas de l'être soi-même!

La montagne était en train d'être plaisante cette quinzaine. Elle a cru en effet devoir livrer un grand combat sur la suppression du mot citoyen dans le *Moniteur*. Voici comment les choses se passaient : à la tribune, tout le monde disait *messieurs;* dans la salle des conférences, tout le monde disait *monsieur;* à la ville et à la campagne, tout le monde disait *monsieur;* dans le *Moniteur*, on disait *citoyen*. Pourquoi le *Moniteur*, si exact en toutes choses, était-il inexact en ce point? Il paraît que le salut de la république était intéressé à cette inexactitude. Cela nous a rappelé le temps où, sous la restauration, aucun député ne pouvait parler à la tribune sans avoir son habit. Le salut de la monarchie était intéressé, disait-on, au décorum du costume. Chose bizarre que chez nous le théâtre empiète toujours sur la vie réelle? Nous aimons les oripeaux et le clinquant, clinquant monarchique un jour, clinquant démagogique un autre jour. Nous ne nous étonnons pas, au surplus, que la montagne tienne tant aux effets de scène. Éprise de chimères et de souvenirs, elle court après une société factice et impossible. S'appeler *monsieur* dans le *Moniteur*, fi donc! le *Moniteur* est la scène, et sur la scène les acteurs se traitent de seigneur! Appelons-nous donc *citoyens* pour la plus grande pompe de l'opéra parlementaire; nous nous appellerons *monsieur* à la ville.

Toute ridicule qu'elle est, cette discussion a cependant son fonds sérieux. Le *citoyen* du *Moniteur* est un reste du protocole de cette république de mars et d'avril 1848, qui aurait été tout-à-fait une mascarade, si elle n'avait été en même

temps un malheur. Qui ne se souvient du décret qui réglait le costume des représentans du peuple, et qui faisait une institution politique du gilet à la Robespierre? Et les funérailles des victimes de février, où *les différens peuples du monde devaient avoir leurs représentans* (*Moniteur* du 4 mars 1848)? Et les représentations nationales du Théâtre de la République, dans les entr'actes desquelles des masses musicales devaient exécuter des airs et des chants nationaux? Et le progamme de la fête du 14 mai, avec les jeunes filles vêtues de blanc, les trophées d'outils et d'instrumens, le char de l'agriculture portant trois arbres : un chêne, un laurier, un olivier, avec une charrue au milieu d'un groupe d'épis et de fleurs? C'est dans ce temps-là que M. Ledru-Rollin, parlant au peuple dans la cour du ministère de l'intérieur, le 20 avril, après la revue de ce jour, disait gravement : « Ce soir, monté sur le faîte de l'Arc-de-Triomphe, je contemplais avec une indicible émotion, du haut de ce monument élevé à nos gloires, la grande scène qui se déroulait sous nos regards. Tout à coup un arc-en-ciel a sillonné les cieux; j'ai senti mes paupières s'humecter à la vue de ce symbole d'amour et de concorde, et j'ai cru y reconnaître une sanction divine de notre immortelle, de notre évangélique devise de fraternité. » (*Bulletin de la République*, 20 avril.)

Pourquoi avons-nous rappelé les souvenirs de ce temps grotesque et désastreux? C'est qu'ils expliquent les manies de la montagne; elle vit dans un milieu composé des souvenirs de 93 et des mimodrames du Cirque-Olympique. Mais ces manies, elle veut les imposer à la France moderne, elle veut l'assujétir à cette vie de théâtre, et, si elle était la maîtresse, elle ferait de ce carnaval tragique le régime de la société moderne; voilà où est le sérieux, voilà où est le danger.

Ne craignons donc pas de défendre la société moderne contre les tentatives qui ne sont que ridicules, sachant bien qu'ici le ridicule couvre et précède le danger. Soyons citoyens, c'est-à-dire prenons part aux affaires de la cité; mais ne faisons pas de ce titre un mot de passe et une étiquette de parti. Soyons peuple aussi, c'est-à-dire sachons bien que nous avons tous les mêmes droits et qu'il n'y a plus de classe privilégiée, et, pour cela, repoussons les prétentions *du peuple* tel que l'entend M. Juéry. M. Juéry a découvert que le peuple n'assistait pas aux séances de l'assemblée nationale. Quoi! n'y allons-nous pas, vous, moi, quiconque en a le loisir ou l'envie, tantôt dans la tribune publique, tantôt avec le billet de M. Juéry ou de tout autre? — Oui, mais ni vous ni moi nous ne sommes le peuple de M. Juéry. — Pourquoi? Est-ce parce que nous ne portons ni la veste ni la blouse? A ce compte, la blouse a remplacé l'habit français. L'habit français était le costume de la noblesse; la blouse sera le costume d'une nouvelle caste. Nous commençons à entendre le dictionnaire de la montagne : les citoyens sont ceux qui portent le gilet de 93, et le peuple ce sont les blouses du 23 juin 1848.

Avec la montagne, on passe aisément du ridicule à la chimère. Aussi, entre la discussion sur le titre de citoyen et celle sur les droits du peuple de M. Juéry, nous avons eu les mille et une banques de M. Pelletier. — Et comment doter ces mille et une banques? — C'est bien simple, on les dotera avec les biens des communes, avec les fonds des compagnies d'assurance et avec de nouveaux impôts. — Il faudra donc vendre les communaux! — On les vendra. — Et où le

pauvre paysan mènera-t-il paître sa vache? Où ira-t-il couper de la litière? — Nous oublions toujours qu'avec le système des mille et une banques, il n'y aura plus de pauvres; on prêtera au paysan de quoi acheter un pré pour sa vache; oui! et le miracle, c'est que la banque prêtera à 3 pour 100, et paiera elle-même intérêt à 5 de tous les fonds qu'elle prendra : différence, 2 pour 100. Ordinairement, les banques font leurs affaires en prêtant, je suppose, à 5, et en empruntant à 3. Ici les mille et une banques feront le contraire et ne feront pas banqueroute. C'est le cas de s'écrier, comme Molière : O la grande vertu de l'orviétan!

L'assemblée législative voulait écarter ces chimères par la question préalable; mais M. Charles Dupin, rapporteur, a insisté pour qu'il y eût une discussion, et il a eu bien raison. Les gens d'esprit, et il y en a beaucoup dans l'assemblée législative, ont un grand défaut : ils ne tiennent pas assez compte de la bêtise humaine. Ils croient volontiers que ce qui est absurde paraît tel à tout le monde; c'est une grande erreur. L'ignorance et l'erreur, qui, au temps de Molière,

> En habits de marquis, en robes de comtesse,
> Venaient pour diffamer le chef-d'œuvre nouveau
> Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau,

ne portent plus aujourd'hui les vêtemens que leur donnait Boileau; mais, pour avoir changé de costume, elles n'ont pas changé de nature. Elles honnissent encore volontiers la raison et le bon sens, elles applaudissent à la chimère et à l'absurdité. Ce qui leur plaît surtout, c'est la promesse de l'impossible, et c'est là la grande amorce que les docteurs du socialisme tendent à ce qu'ils appellent le peuple. Comment donc détruire les grossiers sortiléges qu'ils emploient? Les mépriser et les négliger? Non. Il faut les discuter; il faut avec patience et avec fermeté traîner au grand jour tous ces sophismes pernicieux; il faut montrer combien ils sont vides et creux. Il y avait autrefois de méchans enchanteurs qui, prenant des feuilles de chêne, les faisaient passer aux yeux de leurs dupes pour des pièces d'or; mais au bout de quelques heures l'enchantement se dissipait, et les pièces d'or redevenaient des feuilles de chêne. Il faut exposer aussi au contact de la vérité et du bon sens les promesses fallacieuses des orateurs populaires. M. Charles Dupin a appliqué cette méthode à l'institution des mille et une banques de M. Pelletier. Il a prouvé avec un grand et rare talent tout ce qu'il y avait de déceptions et surtout de spoliations dans ce système. Il est plus difficile qu'on ne pense de démontrer que l'absurde est absurde et que la raison est raisonnable. Il faut pour cela une force et une clarté d'esprit singulières; il faut aussi beaucoup de vivacité, car les raisonnemens semblent souvent manquer pour démontrer la raison, et il faut les remplacer par des appels énergiques à la conscience publique. M. Charles Dupin a eu, dans sa réfutation du système de M. Pelletier, toutes les qualités qu'il fallait à la bonne cause qu'il défendait. Il n'a pas parlé seulement pour l'assemblée, et je l'en loue; il a parlé pour tout le monde. Il a bien fait, car croyez-vous que M. Pelletier et les orateurs montagnards parlent pour l'assemblée? Non; ils parlent par la lucarne; ils font de la tribune un tambour qui retentit dans la foule. Les orateurs du parti ont leur public, auquel ils s'adressent à travers

l'assemblée; et comme le langage de ces orateurs, quelque peu mesuré qu'il soit, pourrait encore n'être pas compris par le public de la montagne, il y a des commentateurs chargés d'expliquer dans le patois du lieu l'éloquence des orateurs de la montagne. Dans ces transformations successives, ce que le sophisme de la tribune acquiert de grossièreté et d'épaisseur peut à peine se concevoir; mais ce qui est triste à dire, c'est qu'il ne perd rien de son efficacité perverse. Il y a des sophismes pour toutes les intelligences, comme il y a du vin pour tous les gosiers.

Si des affaires du dedans nous passons aux affaires du dehors, devons-nous parler de la question romaine? L'assemblée législative dira dans quelques jours son dernier mot sur cette affaire, et déjà M. Thiers, dans un rapport qui est un modèle de justesse et de mesure, a inauguré et réglé la discussion. Nous ne voulons aujourd'hui dire qu'un mot à ce sujet. Nous n'avons jamais hésité sur la nécessité de cette expédition, et nous ne sommes pas aujourd'hui embarrassés du dénoûment. Il ne nous étonne pas; il ne nous fait pas repentir de l'humble approbation que nous avons toujours donnée. Nous avons été à Rome pour détruire la démagogie; nous y étions d'autant plus obligés, que nous sommes une république. Les monarchies peuvent parfois laisser subsister les démagogies à côté d'elles. L'esclave ivre à Lacédémone enseignait la sobriété. La démagogie, par ses excès, est un exemple favorable à la monarchie; mais elle discrédite évidemment la république. La république est donc plus intéressée qu'aucun autre gouvernement à détruire la démagogie. Il y avait de plus, dans l'affaire de Rome, une circonstance à noter. Toutes les démagogies en Europe, la démagogie allemande, la démagogie italienne et la démagogie française, se donnaient la main, et toutes assaillaient à l'envi la république en France. Il fallait donc que la république française se défendît, et qu'elle continuât à Rome la victoire qu'elle avait remportée à Paris le 13 juin. C'est ce qu'elle a fait. Elle a détruit la démagogie romaine. C'était un des buts de notre expédition. Ce but est atteint. Nous regardons donc la mission militaire de la France en Italie comme accomplie et consommée.

Il y a une autre mission que la France peut s'efforcer d'accomplir à Rome, c'est de procurer aux populations romaines un gouvernement et une administration aussi appropriée que possible aux besoins du temps et du pays. C'est une mission toute diplomatique, et qui comporte dans son accomplissement du plus et du moins. Avons-nous, en effet, la prétention de rédiger à Paris la constitution que le pape doit donner à ses sujets? Avons-nous la prétention d'imposer cette constitution au pape, sans qu'il puisse en changer un article? Voulons-nous mettre sur ce point notre infaillibilité à la place de la sienne? Non. La lettre du président, dont il a tant été question, indiquait les réformes que la France demandait au pape : elle en déterminait la nature, et, sous ce rapport, elle se rapprochait extrêmement du memorandum de 1831; mais elle n'était pas un ultimatum. Elle résumait les vœux de la France; elle ne dictait pas des lois. Elle rentrait donc, par cela même, dans le cercle de notre action diplomatique, qu'elle aidait et qu'elle hâtait.

Ne faisons pas l'affaire de Rome plus grosse qu'elle n'est, et surtout ne transportons pas à Paris les difficultés qui sont à Rome. Quant à nous, nous n'hésitons pas à dire que nous étions obligés de renverser M. Mazzini, et que

nous ne sommes point obligés de gouverner au lieu et place du pape, selon nos idées et non selon les siennes. Si le pape gouverne mal, l'exemple des maux du gouvernement théocratique ne discréditera pas le gouvernement républicain; nous sommes tranquilles sur ce point.

Une autre raison nous fait penser que nous devons, à Rome, nous contenter d'exercer une action diplomatique et ne point aller jusqu'à l'action administrative : c'est que, pour établir à Rome ce gouvernement équitable que nous imaginons, et qui ne serait ni trop ecclésiastique ni trop séculier, il faudrait qu'il y eût un parti modéré sur lequel nous pussions nous appuyer, et si nous en croyons tous les rapports qui nous sont faits, il y a à Rome des mazziniens et des grégoriens, des partisans de la démagogie et de la théocratie; mais il n'y a point de parti modéré. Le gouvernement que nous souhaitons à Rome n'y a donc ni base ni milieu. Comment créer tout cela du jour au lendemain? Il faut demander des institutions qui permettent au parti modéré de naître et de grandir; nous ne pouvons pas exiger que le présent soit déjà égal à l'avenir.

Les partis modérés ont de la peine à réussir en Italie. Voyez la chambre des députés en Piémont. Si la modération doit avoir quelque part l'ascendant de l'expérience, c'est en Piémont. La démagogie, qui a ruiné l'Italie centrale, a risqué aussi de ruiner le Piémont. Elle l'a mis à deux doigts de sa perte. Pendant la première guerre de Lombardie, et au moment des succès de Charles-Albert, la démagogie, en Italie (et peut-être faut-il dire en France aussi), a tout fait pour que ces victoires avortassent. Créer un roi et un royaume de l'Italie septentrionale, quelle horreur! Qu'eussent dit les grands citoyens de Paris? Aussi les grands citoyens de Milan s'employèrent-ils de leur mieux à brider l'essor de Charles-Albert. Ils ont réussi, ils ont changé sa victoire en retraite, ils ont ramené Radetzky à Milan, et aujourd'hui nous lisons que l'Autriche a augmenté l'impôt foncier de 50 pour 100 dans le royaume lombardo-vénitien. Ce sont les 45 centimes de la démagogie italienne. Seulement en Italie, si c'est la démagogie qui impose, c'est l'Autriche qui reçoit. Charles-Albert était vaincu une fois; la démagogie l'a poussé à se faire vaincre une seconde fois. Cette fois elle n'a pas eu seulement le plaisir d'aider à la chute d'un roi, elle a ouvert le pays à l'ennemi, et nous avons vu le moment où cette monarchie piémontaise, qui s'est faite peu à peu aux pieds des Alpes pour séparer la France de l'Autriche, allait s'écrouler. Tant et de si douloureuses leçons auraient dû convertir le parti démagogique; mais la démagogie est sourde et aveugle, et elle semble, en Piémont, vouloir reprendre, après Novarre, le jeu qu'elle a joué avant. Quelles ruines lui reste-t-il donc à faire? Veut-elle détruire la tribune constitutionnelle et libérale qui est encore debout à Turin? Le libéralisme en Italie n'aurait plus nulle part la parole. Ce serait une grande joie, car ce que la démagogie déteste le plus, c'est le libéralisme. Avec le despotisme, la démagogie espère toujours; une insurrection peut lui rendre le pouvoir. Le libéralisme, au contraire, ruine la démagogie par sa base. De là la haine de la démagogie pour le libéralisme; de là, à Turin, l'opposition folle et misérable que la majorité de la chambre des députés fait au ministère libéral de M. d'Azeglio.

La démagogie piémontaise croit-elle par hasard que, si elle renversait le ministère Azeglio, elle pourrait s'emparer des finances? Ce serait comme à No-

varre : elle ferait l'avénement du parti rétrograde, comme elle a fait la victoire de Radetzky. Où vivent donc les députés de Piémont? Est-ce en Europe ou en Chine? Ne voient-ils rien? ne comprennent-ils pas la différence des temps et des momens? Sont-ils encore en 1848, quand le monde est en 1849? N'ont-ils rien entendu de la Hongrie vaincue, de l'Allemagne revenant au gouvernement de la vieille diète monarchique de Francfort? Le Piémont est en Italie, et le ministère d'Azeglio est en Piémont la dernière carte de la liberté. Faut-il la brûler?

Pendant que la démagogie compromet à Turin l'avenir déjà si réduit de la liberté italienne, à Naples, où il restait encore quelques formes de liberté, ces formes vont disparaître, dit-on, devant les alarmes vraies ou fausses du pouvoir monarchique. Les libéraux napolitains sont emprisonnés ou exilés, et l'un d'eux, M. Ruggiero, chassé de Naples comme un démagogue, est insulté à Civita-Vecchia comme un absolutiste, passant en quelques heures des injustices d'un parti sous les injustices de l'autre, et donnant par cette double épreuve un triste exemple de l'état des esprits en Italie.

Nous étions tentés tout dernièrement de plaindre le roi de Naples, que lord Palmerston recommence à tourmenter par des notes diplomatiques. Nous étions tentés de nous demander pourquoi lord Palmerston, quand la Sicile est à peine soumise et calme, rallumait par son intervention inopportune cette vieille et sanglante querelle de Naples et de Palerme. Les nouvelles qui viennent de Naples, les exils qui frappent les libéraux modérés, les intentions absolutistes que semblent manifester ces exils, changent quelque peu nos dispositions. Si le roi de Naples emploie le calme dont il jouit à persécuter sans motifs le libéralisme italien et à abolir les garanties que donnent les institutions encore existantes, autant vaut alors que lord Palmerston vienne, par ses notes, troubler ce calme qui ne profite pas à l'ordre. Nous ne comprenons pas, nous l'avouons humblement, que l'Angleterre vienne ressusciter la constitution sicilienne de 1812, qu'elle s'en fasse de nouveau la protectrice, quand cette constitusion de 1812 a été tout récemment le sujet d'une guerre cruelle entre Naples et la Sicile, quand surtout pendant cette guerre l'Angleterre n'a point cru devoir prendre fait et cause pour la Sicile insurgée. Tant que la question de Sicile était un danger pour la paix européenne, l'Angleterre s'est prêtée aux nécessités de la paix, et nous l'en félicitons; aujourd'hui que la Sicile ne peut plus être qu'un embarras pour Naples, l'Angleterre se sert avec un malin plaisir de cet embarras et l'augmente à dessein. Cela veut-il dire que lord Palmerston aime mieux donner aux gens des coups d'épingle que des coups d'épée? Cela veut-il dire que, voulant détourner le roi de Naples et même le pape de leurs penchans vers la réaction absolutiste, il a voulu, en parlant de la Sicile, mettre la puce à l'oreille des deux augustes habitans de Portici? Nous confessons que, pour notre part, nous eussions mieux aimé un autre genre d'avertissement. La démagogie, même la démagogie sicilienne, toute recommandable qu'elle est à cause du voisinage de Malte, ne nous paraît pas un bon contrepoids à l'absolutisme. Ce sont des excès qui se remplacent l'un par l'autre, au lieu de se tempérer.

Et, puisque nous sommes en train, à ce sujet, de parler de nos sentimens de la veille, nous dirons que la note du ministre des affaires étrangères à Na-

ples, en réponse à celle de M. Temple, est pleine à la fois de justesse et de dignité. Nous en aimons la conclusion, quand, faisant remarquer à M. Temple que la Sicile jouit d'une parfaite tranquillité, que les habitans sont heureux d'être rendus à la protection de leur souverain légitime, « il affirme au ministre anglais que, si *aucun agent étranger ne* tente de troubler la paix qui règne actuellement dans l'île, le roi est certain que tous ses sujets seront unis par un indissoluble lien d'affection et de fidélité pour leur légitime souverain. » Il est assurément impossible de mieux mettre l'adresse d'une lettre; mais, encore un coup, tout ce que nous disons là, c'est ce que nous pensions il y a huit jours, avant les récentes nouvelles de Naples; c'est ce que nous penserons dans huit jours, si nous voyons que le roi de Naples, au lieu de chercher sa force dans la restauration du pouvoir absolu, la cherche dans la pratique modérée du gouvernement constitutionnel qu'il a fondé.

Nous avons parlé avec quelques détails des trois questions italiennes : celle de Rome, celle de Turin et celle de Naples, parce que ces questions n'ont plus long-temps peut-être à occuper l'attention du public : non pas que nous les croyons près d'être résolues, elles peuvent durer encore long-temps; mais d'autres questions plus importantes sont en train de naître, et l'intérêt du drame européen va passer du midi à l'orient et au nord. Nous voulons parler de la question allemande et de la question turque.

Un mot d'abord sur l'Allemagne. Il faudrait peut-être expliquer les diverses phases par lesquelles la question allemande a passé depuis un mois, phases fort tristes et fort pénibles pour quiconque avait espéré que l'année 1848 ne serait pas seulement en Allemagne une année d'aventures et d'illusions. Faut-il renoncer complétement à cette espérance? Faut-il se dire que l'œuvre de l'unité allemande, commencée par des philosophes et continuée par des démagogues, est une chimère qui était devenue un danger? Faut-il que l'Allemagne reprenne patiemment le vieux collier de la diète de Francfort? Nous reviendrons sur ces divers points; nous ne voulons, en ce moment, que considérer l'Allemagne dans ses rapports avec l'Occident, et chercher si elle pèse encore ce qu'elle pesait, il y a quelques années, dans la balance diplomatique.

Que si quelque vieux Teuton, piqué de notre question, vient nous dire d'un air de défi : Et vous, qui êtes la France, pesez-vous aussi ce que vous pesiez, il y a quelques années, dans la balance diplomatique? nous sommes forcés, hélas! de dire non; mais c'est précisément cette faiblesse progressive de l'Occident, sauf l'Angleterre, c'est cet amoindrissement de la France et de l'Allemagne, causé par les tentatives de la démagogie, qui nous fait trembler quand nous jetons un regard sur l'état de l'Europe. Loin de nous consoler de l'affaiblissement de la France par l'affaiblissement de l'Allemagne, nous sommes d'autant plus inquiets. La Russie grandit chaque jour. Nous ne jalousons pas cet agrandissement, nous sommes même heureux que quelque chose de grand se fasse de notre temps et sous nos yeux. Seulement nous avons le droit de souhaiter que cet agrandissement ne soit ni aux dépens de notre indépendance ni aux dépens de la civilisation. Or, pour maintenir l'équilibre entre la Russie et l'Occident, il ne faut rien moins, nous en sommes persuadés, que les forces réunies de la France et de l'Allemagne. Oublions-nous l'Angleterre en parlant ainsi? Non; mais nous sommes persuadés que, si la lutte existait seulement

entre l'Angleterre et la Russie, cette guerre colossale serait le *consummatum est* de l'indépendance européenne. Nous appartiendrions au vainqueur, quel qu'il fût. Nous tenons donc beaucoup à la force de l'Allemagne, comme l'Allemagne doit tenir à la force de la France; car c'est à l'Allemagne et à la France de maintenir entre la Russie et l'Angleterre l'équilibre de l'Europe.

Pénétrés de cette idée, cherchons quel poids l'Allemagne peut encore avoir dans les questions européennes. Il y a un an, l'Allemagne semblait acquise à la cause libérale; il y a un an, le boulevard que nous fait l'Allemagne contre la Russie semblait s'affermir par l'union et l'affranchissement de toutes les populations allemandes. Nous n'en sommes plus là. Ce qui voulait être l'Allemagne a disparu; l'unité allemande est rentrée dans le secret des ames et de l'avenir. Il n'y a plus en Allemagne que la Prusse et l'Autriche, l'Autriche affaiblie par son alliance avec la Russie, la Prusse cherchant sa destinée dans les incertitudes du libéralisme allemand, mais chaque jour perdant une illusion de ce côté et reprenant un souvenir de l'autre côté. Comme ce n'est pas seulement l'Allemagne éventuelle et chimérique que nous aimons, mais l'Allemagne réelle, nous souhaitons à la Prusse une destinée, à l'Autriche une réhabilitation. En attendant, nous n'avons en face de la Russie que deux puissances vacillantes et ébranlées, au lieu de deux puissances vivaces et fortes. Voilà l'attitude de l'Allemagne en Europe.

Tout ceci nous conduit à la question turque, et nous y conduit à travers les inquiétudes qu'excite cette question.

La question turque n'est rien, ou est tout. Si la Russie et l'Autriche ont demandé l'extradition de Bem et de Kossuth pour avoir le plaisir, l'une d'envoyer Bem en Sibérie, et l'autre de faire pendre ou fusiller Kossuth, c'est une mauvaise pensée de la part des deux puissances, c'est une petitesse et une cruauté, ce sera en même temps pour la Turquie l'occasion d'une conduite honorable et généreuse. Dût la guerre sortir de la querelle, si le but de la guerre, comme le but de la demande d'extradition, n'est qu'une œuvre de rancune et de vengeance, nous pouvons dire sous le rapport de la politique et non sous le rapport de la morale, nous pouvons dire hardiment ce que nous disions en commençant : La question turque n'est rien.

Mais, comme il est évident que deux grands souverains ne peuvent pas avoir été mus par une petite pensée de vengeance, il faut nécessairement qu'en demandant l'extradition de Bem et de Kossuth, ils aient eu l'espoir qu'on la leur refuserait. Ils ont cherché un grief et non un succès misérable : dans ce cas alors, la question turque est tout.

La Russie n'a rien demandé à l'Autriche pour récompense de la Hongrie reconquise; mais elle peut prendre sur la Turquie le prix des services qu'elle a rendus à l'Autriche, et c'est à quoi peut lui servir la querelle qu'elle vient de faire à la Turquie. Victorieuse en Hongrie et jouissant désormais d'un grand ascendant sur le haut Danube, la Russie peut, à l'aide d'une bonne ou mauvaise querelle avec la Turquie, s'emparer définitivement du Danube inférieur, c'est-à-dire des principautés moldo-valaques. Alors son pouvoir ira jusqu'à Orsova, et son influence jusqu'à Presbourg. Du Danube alors, que restera-t-il à l'Autriche? Elle aura perdu la grande prise qu'elle avait sur l'Orient. Elle n'étendra plus la main jusqu'à la mer Noire, elle l'étendra à peine jusqu'au

bout du *Prater* de Vienne, qui deviendra de plus en plus une capitale de plaisance, au lieu d'être une capitale politique.

Nous ne sommes pas étonnés que la gravité de la question turque, considérée de ce côté, ait frappé tous les esprits en Europe; nous ne sommes pas étonnés que l'Angleterre, qui voit s'approcher la grande lutte qui finira l'Europe, s'émeuve tout entière, et qu'elle veuille entraîner la France dans ses colères et dans ses prévoyances. Nous penchons, quant à nous, pour l'alliance anglaise; seulement nous faisons quelques réserves.

La première est un long et instructif souvenir de 1840. En 1840, l'Angleterre était depuis dix ans notre alliée intime. Elle nous a cependant sacrifiés le plus lestement et le plus dédaigneusement du monde. Nous nous sommes un beau matin trouvés seuls contre toute l'Europe, et cela par le fait de l'Angleterre. Il ne faut pas l'oublier. Cela ne doit pas nous faire rejeter l'alliance anglaise; cela doit seulement nous avertir que nous devons, à l'exemple de l'Angleterre, n'être son alliée que dans la mesure de nos intérêts véritables, et que les sentimens ici ne sont pas de mise.

La seconde réserve que nous faisons, c'est que l'action que nous exercerons pour la défense de la Turquie sera purement maritime. Nous n'entendons pas commencer une guerre continentale. Une guerre continentale serait la guerre de l'Angleterre contre la Russie. C'est cette guerre-là que nous ne devons pas faire. Une guerre maritime est seulement une guerre de protection en faveur de la Turquie. C'est la guerre qui sort de la question actuelle; nous n'entendons pas que la guerre soit plus grosse et plus étendue que la question qui l'aura enfantée. Nous savons bien que les distinctions que nous faisons en ce moment seront inapplicables, une fois la guerre commencée. La guerre ne pourra pas être maritime sans devenir bientôt continentale; cela est vrai : raison de plus pour n'entrer dans cette guerre qu'à bon escient; raison de plus pour qu'il soit bien entendu que nous faisons la guerre pour soutenir la Turquie dans la question présente, mais que nous ne faisons pas une croisade contre la Russie avec et pour l'Angleterre.

Nous avons cru devoir indiquer, dès le commencement de la question turque, de quelle manière nous la considérons, à ne regarder que l'état extérieur de nos relations. A regarder notre état intérieur, nous sommes encore plus convaincus que nous ne devons faire de guerres que celles qui sont inévitables, celles où notre intérêt et notre honneur sont évidemment engagés.

Un incident qui ne peut point en lui-même avoir de suites bien graves, mais qui mérite cependant d'être apprécié, a récemment éclaté entre notre diplomatie et celle de l'Amérique du Nord. Depuis son origine, dont nous avons bien quelques raisons de nous souvenir, ce pays nous est uni par une permanente communauté d'intérêts, à laquelle notre dernière révolution est venue ajouter la similitude des formes de gouvernement. Nous n'ignorons pas que les hommes d'état de l'Amérique, en cela d'ailleurs parfaitement habiles et sagement pratiques, ne prennent point plus que de raison souci de la forme des gouvernemens avec lesquels ils sont en relations. Nous savons bien, par exemple, qu'ils n'ont nulle répugnance à vivre en bonne amitié avec la Russie, et nous

n'y voyons rien à redire, puisqu'ils ont appris que cette entente amicale peut servir la prospérité de la république américaine. Nous ne doutons point pourtant qu'ils n'aient plus de satisfaction à entretenir la même amitié avec un pays où ils trouvent la communauté des principes unie à celle des intérêts. C'est pourquoi la durée des relations cordiales de la France avec l'Amérique du Nord nous semble suffisamment garantie. Que cette réciprocité de bon procédés, si naturelle et si facile entre elles, soit quelquefois altérée par de légères contestations de circonstance, cela reste cependant possible. Les circonstances de la vie extérieure d'un peuple sont infinies, les manières d'envisager les moindres intérêts varient autant que les personnes qui en ont charge; des discussions surviennent. Entre pays qui ne veulent point être en de mauvais rapports, on y porte d'ordinaire un cordial esprit de conciliation avec toutes les hautes convenances de langage qui sont de tradition et de devoir en diplomatie. Ces incidens passagers ne sont ainsi qu'une occasion internationale de se prouver la considération et la courtoisie que l'on se doit mutuellement. S'ils prenaient un autre caractère, ce ne pourrait être que la suite de malentendus réparables, de mouvemens non assez réfléchis, qui auraient un peu trop percé dans les formes. Il se pourrait d'ailleurs que l'irritation produite par les expressions d'une susceptibilité de part et d'autre non assez savamment réservée, fût le fait des intermédiaires plutôt que celui des gouvernemens eux-mêmes. De cette sorte, la question aurait encore moins de gravité; dès l'instant où elle serait portée directement devant les deux cabinets, les causes de cette irritation sans fondement réel auraient bientôt disparu, elle serait elle-même promptement oubliée. Ainsi le pensait M. de Tocqueville, comme l'indique clairement la note qu'il adressait au ministre des États-Unis à Paris, à la suite de la contestation très vive qui s'est élevée entre le secrétaire d'état américain, M. Clayton, et M. Poussin.

M. de Tocqueville, tout en réservant la question d'intérêt commercial, qui était l'occasion du débat, avait fait, avec toute la convenance des formes, la part des circonstances et des personnes. D'ailleurs, avec l'accent très vrai de la sincérité, il en appelait de ce malencontreux incident aux sentimens de confiance réciproque qui inspiraient précédemment les rapports des deux pays. A la vérité, M. de Tocqueville n'avait pas mis tous les torts du côté de M. Poussin, et, à notre avis, c'était justice. Il est difficile de penser cependant que ce fût une raison suffisante pour le secrétaire-d'état, M. Clayton, de répondre à ces avances par des considérations trop manifestement opposées à ces sentimens de conciliation auxquels M. de Tocqueville avait fait appel. Ce n'est point, en diplomatie, un fait rare de voir un gouvernement témoigner à un autre telle ou telle répugnance à entrer ou à rester en communication avec tel ou tel agent; mais eût-on à exprimer la volonté absolue de ne le point accueillir ou de rompre avec lui personnellement, il y a des formes de confiance amicale ou de convenance réservée auxquelles assurément M. Clayton eût pu recourir, sans cesser pour cela d'être un excellent patriote américain. Quoi qu'il en soit, l'incident a trop le caractère d'une pure question de personnes pour laisser dans l'esprit des hommes d'état quelques craintes. L'attitude nécessairement amicale des deux pays dominera toujours des contestations d'un genre aussi peu international. En définitive, il n'y a point au monde deux états dont les rapports d'a-

mitié soient aussi nettement tracés par les circonstances et par la nature, par les intérêts et par les principes. Dans le cas particulier, du point de vue diplomatique, c'est un avantage d'à-propos dont nous réclamons le bénéfice. Puis donc que la question est toute de personnes, nous terminerons par une remarque sur les personnes elles-mêmes. N'est-ce pas un jeu assez curieux du hasard que ce débat soit survenu précisément sous le ministère du savant et judicieux appréciateur des institutions et de la société américaines à l'occasion d'un autre écrivain admirateur passionné de l'Amérique du Nord, et que l'opinion de ce pays tient pour un *demi-Américain?* On se trouve par instant mis à de singulières épreuves dans ses amitiés ou ses admirations politiques. M. Poussin aura reçu ainsi des siennes un fâcheux retour. On lui devra toutefois la justice de reconnaître qu'il a porté dans ses fonctions un zèle dont le commerce de la France aux États-Unis lui sait gré. Le différend dont il subit aujourd'hui la peine est même la preuve de l'activité persistante avec laquelle il se faisait le champion de l'intérêt de ses nationaux.

— Nos possessions du nord de l'Afrique sont, depuis quelques mois, le théâtre d'événemens qui ne manquent pas d'une certaine gravité. La province de Constantine, jusqu'alors si tranquille, vient d'être troublée par la révolte de quelques tribus, tant au nord qu'au sud. Ces désordres seront promptement réprimés; mais il est pourtant curieux de dire quelles en sont les causes et quelle est la gravité de la situation. La tranquillité n'est pas la soumission, et c'est là la grande erreur de la France à l'égard de la province de Constantine. Une moitié de la population, les Arabes, nous sont soumis; les autres, les Kabyles, ne reconnaissent que d'une manière nominale l'autorité de la France. Cette province, enfin, renferme de grands feudataires auxquels les populations obéissent, et qui nous paient directement un tribut. Ben-Asdin, l'un d'eux, dont l'autorité s'étendait sur le pays connu sous le nom de Zouaga, qu'il maintenait sous sa domination, comme autrefois les barons féodaux leurs fiefs, avec six cents cavaliers bien équipés et bien armés, eut, au printemps de cette année, des difficultés avec l'autorité française. Ces difficultés devinrent assez graves pour que M. le général Herbillon crût devoir sortir avec une colonne. Il en eut bientôt raison, et Bou-Lakrass, un des parens de Ben-Asdin, fut nommé chef du Zouaga à sa place; mais, au lieu de s'appuyer sur les influences de famille et de tente, il continua le système de Ben-Asdin, qui, retiré dans la montagne, ne cessa pas d'inquiéter par ses courses les populations. Bou-Lakrass, d'un caractère timide et peu énergique, n'était pas l'homme de la situation. Il eût fallu un homme vigoureux pour lutter avec Ben-Asdin. Le remplacement de Bou-Lakrass était devenu nécessaire. Pourtant M. le général de Salles, nommé au commandement de la subdivision de Constantine, hésitait encore à prendre un parti. Ces délais ont singulièrement aggravé les affaires dans le nord de la province, et bientôt on allait ressentir de ce côté le contre-coup de l'agitation des Ziban, ce pays dont Biskara est le chef-lieu. Ces troubles avaient pour origine une faute de l'autorité française. M. le commandant de Saint-Germain, de si regrettable mémoire, avait été emmené, on ne sait trop pourquoi, par M. le général Herbillon, dans son expédition contre Ben-Asdin. Pendant ce temps, le cercle de Biskara avait été laissé aux soins de M. Dubousquet, chargé des affaires arabes. Cet officier était loin de

connaître le pays, et il crut trop légèrement des gens qui vinrent lui parler complots et révoltes, quand il s'agissait simplement d'une chose fort ordinaire parmi les Arabes. Les spahis envoyés pour arrêter le prétendu fauteur de l'agitation, nommé Bou-Zian, eurent un conflit avec la population, et furent obligés de se retirer sans avoir pu exécuter les ordres qu'ils avaient reçus. L'étincelle était partie; le désordre se propagea aussitôt. On se plaignit de ce que les marabouts, jusqu'alors exempts d'impôts, y avaient été assujettis cette année, et de ce que chaque dattier avait eu à payer 45 centimes de plus que d'ordinaire. Cette agitation, qui n'était qu'une fable un mois auparavant, ne devint ainsi que trop réelle, et l'on dut se hâter de la réprimer; mais, à cette occasion encore, des fautes graves furent commises. Par son imprudence, M. le colonel Carbuccia éprouva un échec devant le *ksour* de Zaacha, et sur-le-champ l'insurrection se propagea d'une manière effrayante, excitée par les marabouts. Sidi Abd-el-Afid, marabout, un des dignitaires de l'ordre de *Sidi-Abderrhaman* (association religieuse), se mit à la tête de l'insurrection, et fut assez confiant dans ses forces pour venir attaquer Biskara; mais il fut devancé par le commandant Saint-Germain, et le succès aurait été complet, si la mort de ce brave officier n'eût fait regarder aux Arabes cette affaire comme une victoire pour eux. L'agitation fut donc loin de se calmer. Propagée par les frères de l'ordre de *Sidi-Abderrhaman*, dont presque tous les Kabyles font partie, elle a donné la main à l'agitation du nord, au pays du Zouaga. M. le général Herbillon est maintenant dans les Ziban, avec une forte colonne, et sans doute en ce moment la révolte est près d'être comprimée. La gravité de la situation pour la province n'est pas là, elle est dans le commandement même. Les Arabes, pour qui la force est le grand prestige et le grand droit, ne comprennent que l'action directe. Un *général-papier* ne peut leur entrer dans l'esprit. Or c'est ce que paraît à leurs yeux le général Herbillon, depuis que le général de Salles, nommé au commandement de la subdivision de Constantine, reçoit ses ordres et parle directement aux Arabes. Ceux-ci croient l'autorité déplacée, et la considération du commandant de la province en souffre. Autrement dit, la première mesure à prendre serait de supprimer la *subdivision de Constantine*, rouage inutile. Une autre cause de désordre dans la province est le tiraillement de l'autorité civile et militaire. Il faudrait transporter à Philippeville le siége de la préfecture. Philippeville, plus près de Bône, renferme 5,000 Européens et 300 Arabes; Constantine, 22,000 Arabes et 1,500 Européens. Et que peut le préfet, M. Carette, lorsqu'il est brouillé avec l'autorité militaire? Il n'a peut-être pas la prétention de garder sa banlieue de 14,000 hectares avec ses vingt gendarmes et ses deux gardes-champêtres, à douze lieues de Ben-Asdin, qui est libre de venir s'y promener selon son caprice. Grace à cette mesure, on verrait disparaître ces froissemens d'amour-propre et de vanité personnelle qui nuisent tant au bien du service, et que Constantine, comme toutes les villes où l'on est constamment en contact dans un étroit espace, voit renaître trop souvent. Le grand point pour la province, ce serait donc, avant tout, d'y relever l'autorité et le principe d'autorité, car du jour où ce prestige s'affaiblit pour les Arabes, ils songent à un soulèvement. Vis-à-vis des Arabes, l'action personnelle du chef est presque tout, l'expérience nous l'a prouvé maintes fois. On dit, du reste, qu'appréciant la gravité de cette situation, le gouver-

nement songe à nommer au commandement de la province un homme qui, par sa longue expérience des Arabes et son contact avec eux, a su acquérir une grande influence sur ces populations mobiles dans tous les postes qu'il a occupés, M. le général Bosquet.

— Les chambres espagnoles sont à la veille de reprendre le cours de leurs travaux. Donneront-elles au gouvernement une majorité aussi compacte que dans la précédente session? Tout le fait croire. La retraite de M. Mon ne change rien à la politique du cabinet, ni à sa situation vis-à-vis du pays. L'unique chance de dislocation pour la majorité est dans l'absence des difficultés et des dangers qui, en 1848, rallièrent au gouvernement toutes les nuances du parti conservateur; mais, dans ce cas même, bien loin de créer des embarras, la demi-rupture de M. Mon et de ses anciens collègues ne serait plus qu'un accident heureux. L'ancien ministre réformateur se désignerait en effet assez aux regards pour grouper autour de lui tous les modérés dissidens, de sorte que le futur tiers-parti, si tant est qu'il arrivât à se dessiner, recevrait précisément son impulsion du plus actif promoteur des mesures que le ministère a pour mission et pour programme d'appliquer. M. Mon deviendrait ainsi, pour ses anciens collègues, un auxiliaire plutôt qu'un obstacle. Aux différences de situation près, il serait pour le cabinet de Madrid ce qu'est sir Robert Peel pour le cabinet de Saint-James : un rival en principe, un point d'appui en fait.

Ce stimulant d'une opposition bienveillante et loyale intervenant dans les questions courantes, non pour entraver le ministère, mais bien pour accélérer sa marche, pour partager sa responsabilité, serait peut-être plus nécessaire qu'on ne croit. Assurément, les anciens collègues de M. Mon n'ont pas abandonné ses plans financiers, ils les ont plutôt étendus; mais ils tâtonnent un peu trop, quand plus que jamais ils ont le champ libre pour agir. La nouvelle loi douanière, par exemple, avait été assez mûrement étudiée pour qu'aucun doute ne pût planer sur son esprit : comment s'expliquer dès-lors le retard apporté à la promulgation de cette loi, si ce n'est par des scrupules hors de saison, par je ne sais quelle prudence vétilleuse qui s'attache gratuitement à ménager des exigences déjà vaincues et à tourner des difficultés déjà surmontées? M. Mon, avec cette obstination systématique, avec ce caractère un peu entier, qui, dans ses rapports individuels, lui ont fait plus d'un ennemi, mais qui sont le secret de ses plus heureux coups de main politiques, M. Mon serait allé plus rondement au but. Et qu'importe en effet que la nouvelle loi douanière pèche par les détails? La grande question, c'est d'utiliser en toute hâte et à tout prix le principe même de cette loi, c'est de supprimer la contrebande; car voilà la condition première des innombrables réformes à opérer dans les finances, dans le personnel administratif, dans l'armée, dans tous les services publics.

Quel sera le rôle de l'ancienne opposition dans les luttes pacifiques qui vont s'engager? Ce qu'il était dans la session précédente : l'inaction absolue. Dès 1848, à une époque où les idées révolutionnaires semblaient avoir conquis tout le reste de l'Europe, les principales notabilités du petit groupe espartériste des cortès avaient eu le bon esprit de refuser l'alliance des partis extrêmes, et, pour leur tendre la main, elles n'iraient certes pas choisir l'heure où ces partis ont perdu tout concours moral au dehors, tout concours matériel au dedans. Dernièrement, à propos des élections municipales, les démocrates du *Clamor pu-*

blico ont essayé d'organiser une sorte d'agitation légale : leurs plans ont surtout échoué devant les antipathies du groupe dont nous parlons. Il boude encore, mais il cherche évidemment à se rallier, et accepte en attendant, avec assez de philosophie, des faveurs que fait pleuvoir sur lui l'administration du général Narvaez.

Il est fortement question à Madrid d'affermer le revenu des douanes. Ruineuse sous l'empire de l'ancien système douanier (car les fermiers trouvaient alors tous les premiers leur compte à faire la contrebande), cette mesure semblerait devoir offrir aujourd'hui de notables avantages. Les fermiers, ne pouvant plus compter désormais que sur leur bénéfice légal, chercheraient à l'étendre, et, comme l'intérêt particulier est beaucoup plus vigilant que l'intérêt public, quelques années de ce régime suffiraient pour discipliner le personnel des douanes, pour assurer et régulariser l'entière perception des droits. Ce n'est pas tout : le gouvernement, qui a besoin d'argent, soit pour éteindre des dettes ruineuses, soit pour subvenir à des dépenses productives, et qui ne pourrait emprunter aujourd'hui qu'à des conditions exorbitantes, trouverait des conditions équitables le jour où il pourrait offrir à une compagnie de capitalistes un gage sûr. Toutefois, si l'on y regarde de près, les inconvéniens de cette mesure l'emportent de beaucoup sur les avantages. On ne peut oublier le rôle qu'a joué l'esprit d'agiotage dans la plupart des troubles civils de la Péninsule : serait-il dès-lors prudent de mettre aux mains de quelques spéculateurs tout le personnel des douanes, c'est-à-dire un véritable corps d'armée? Ajoutons que la compagnie concessionnaire, afin d'obtenir des conditions plus avantageuses lors du renouvellement de bail, aurait intérêt à dissimuler le chiffre réel de ses bénéfices, ce qui priverait en partie l'état de l'accroissement indéfini de revenu qu'amènera le nouveau tarif. Le gouvernement espagnol a prouvé, depuis dix-huit mois, qu'il voulait renoncer à la politique d'expédiens; il a plus que jamais besoin ici de cet esprit de prévoyance auquel nous nous sommes plu des premiers à rendre justice.

Le projet d'expédition contre les Maures du Riff n'a pas encore eu de suite sérieuse, et cependant l'attitude de ces turbulens voisins des possessions espagnoles est de plus en plus audacieuse, la complicité de Muley-Abderrhaman de plus en plus évidente. Il est à regretter que, dans un moment où la France avait, elle aussi, à régler un nouveau compte avec la duplicité marocaine, les deux pays n'aient pas joint leurs griefs. Nous l'avons déjà dit, la France et l'Espagne ont dans le Maroc les mêmes intérêts à défendre, le même mauvais vouloir à combattre, les mêmes intrigues européennes à déjouer.

— Les théâtres lyriques, à moins d'une œuvre dramatique sérieuse que rien malheureusement ne fait prévoir, conserveront encore cet hiver la prééminence sur les théâtres littéraires. Déjà ils ont inauguré avec bonheur la saison, et, en attendant la prochaine réouverture du Théâtre-Italien, nous avons eu deux nouveautés piquantes à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. *La Filleule des Fées*, que le premier de ces théâtres a donnée il y a peu de jours pour Mlle Carlotta Grisi, est un charmant ballet, quoique un peu long; la musique de M. Adam et surtout la danseuse ont été parfaitement accueillies par le public. Mlle Grisi a déployé une grace, une légèreté et une souplesse qui font presque oublier sa cé-

lèbre devancière, Mlle Taglioni. Avec *la Filleule des Fées*, la reprise du *Prophète* et des *Huguenots* pour Mme Viardot, l'Opéra pourra monter à son aise la nouvelle partition de M. Auber. Quant à l'Opéra-Comique, sa situation prospère sera long-temps continuée par *la Fée aux Roses* et Mme Ugalde, la cantatrice à la mode. Il n'a manqué à M. Halévy, pour faire de son dernier opéra un petit chef-d'œuvre, que d'avoir pu substituer quelques phrases de récitatif au dialogue banal qui vient çà et là interrompre l'harmonie de sa partition. La fantaisie du sujet, le monde idéal dans lequel il se meut, et que la musique de l'habile compositeur a réussi à peindre avec toutes les délicatesses des plus fines nuances, demandaient cette unité harmonieuse. M. Halévy est certainement poète beaucoup plus que l'auteur de son libretto; quand sa musique est chargée de la situation, elle l'exprime avec un lyrisme bien loin de la vulgarité où vous rejette le dernier point d'orgue de la prima donna. Après les éclats de sa voix si limpide et si bien perlée, dont chaque note se détache ronde, pure et brillante, qui n'a ni arrière-saveur d'étude ni hésitation, qui chante comme les oiseaux du ciel, pour le bonheur de chanter, quand de ce monde lumineux où cette voix vous laisse vous êtes rappelé à terre par l'émission d'un organe lourd ou commun, le contraste est d'autant plus grand, le désenchantement d'autant plus cruel, que Mme Ugalde, qui est une ravissante chanteuse, dit la prose d'une manière déplorable. Tout le monde eût gagné à ce que M. Halévy fît des récitatifs. *La Fée aux Roses* nous a rappelé un charmant opéra de M. Auber, *le Dieu et la Bayadère*, partition pleine d'imagination et d'élégance. Ce n'est pas seulement le dieu Brahma et les pagodes indiennes qui nous font trouver de l'analogie entre ces deux ouvrages, mais bien le sentiment spirituel et fin, l'entente délicate de ce monde fantastique dont tout musicien croit tenir les ailes entre les doigts en mettant des sourdines à son orchestre, et qui cependant a toujours été intraduisible aux esprits vulgaires. M. Halévy, comme M. Auber, possède dans sa mélodie ce charme qui fait danser les sylphes au bout de chaque note; on sent, au premier accord des instrumens combinés, qu'on est transporté loin du monde réel, que le caprice et la fantaisie vous entraînent. Au premier acte, le trio des trois soprani et la ronde qui le suit, la romance de Nérilha et une grande partie du second acte, sont des morceaux excellens de sentiment et de couleur. Quant à la partie de l'opéra que j'appellerai la partie réelle, elle est traitée avec la consciencieuse supériorité que M. Halévy met en toute chose; nous n'avons pas à nous occuper de ce côté dans lequel le compositeur a fait depuis long-temps ses preuves.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 017